

*Nouvelle Biographie Nationale – Volume 6*

Cette page blanche remplace une illustration

**NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE**

# NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

6



ACADÉMIE ROYALE  
*des sciences, des lettres et des beaux-arts*  
DE BELGIQUE

2001

© 2001  
ACADÉMIE ROYALE  
des sciences, des lettres et des beaux-arts  
DE BELGIQUE

Palais des Académies  
Rue Ducale 1  
B-1000 Bruxelles

D/2001/0092/14  
ISSN 0776-3948

Imprimé en Belgique  
par le Groupe Graphique Chauveheid  
Stavelot - Liège

COMMISSION  
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE  
au 31 décembre 2000

*Président*

Philippe Roberts-Jones  
délégué de la Classe des Beaux-Arts

*Vice-présidents*

André L. Jaumotte  
délégué de la Classe des Sciences

Jean Stengers  
délégué de la Classe des Lettres

Pierre Colman  
délégué de la Classe des Beaux-Arts

*Secrétaire-trésorier*

Jean-Marie Duvosquel  
délégué de la Classe des Lettres

Délégués de la Classe des Sciences

Marcel Demeur, Jean Mawhin, Arsène Burny, Léo Houziaux

Délégués de la Classe des Lettres

Philippe Godding, Régine Kurgan-van Hentenryk, Jacques Velu

Délégués de la Classe des Beaux-Arts

Jean Balty, Jacques Leduc, Albert Bontridder

Secrétariat

Françoise Thomas  
collaboratrice scientifique

**LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE**  
contient des notices relatives à des personnages belges  
ou nés sur des territoires qui, à l'époque de leur naissance,  
constituaient les anciens Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège.  
ainsi que des étrangers,  
qui ont joué un rôle notable dans l'histoire du pays.

Les opinions exprimées dans les notices  
n'engagent que leurs auteurs.

## LISTE DES NOTICES publiées dans le présent volume

Jean Améry, *écrivain*. François André, *homme politique*. Firmin Baes, *peintre*. Ferdinand Baeyens, *homme d'affaires*. Paul Bastenie, *médecin*. Roger Bastin, *architecte*. Emile Bède, *physicien*. Philippe Bède, *enseignant*. Victor Berden, *juriste*. Andor Berei, *militant communiste*. Anna Boch, *peintre*. Paul Bonenfant, *historien*. Willem Bont, *juriste*. Paul Bordet, *médecin*. August Borms, *homme politique*. Borreman (les), *sculpteurs*. Thomas Bouquillon, *théologien*. Antoine Félix Bouré, *sculpteur*. Jean Brachet, *biologiste*. Roger Bragard, *musicologue*. Jacques Brel, *auteur, compositeur, interprète*. Gaston Brenta, *compositeur*. Jacques Britz, *juriste*. Hervé Brouhon, *homme politique*. Cyr Cambier, *juriste*. Alphonse Cappuyns, *ingénieur brasseur*. Achille Chavée, *poète*. Paul Colinet, *écrivain*. Edward Coremans, *homme politique*. Léon Cornil, *magistrat*. Alfred Courtens, *sculpteur*. Mathieu Crickboom, *violoniste*. Georges Cuisenaire, *pédagogue*. Albert Dasnoy, *peintre, écrivain*. Mathieu Debaar, *musicien*. Jules Dechamps, *philologue*. Pierre De Decker, *homme politique*. Eugène Defacqz, *magistrat*. Léon Degrelle, *homme politique*. Maurice De Groot, *chanteur*. Rodolphe de Hemricourt de Grunne, *aviateur*. Théo Dejoncker, *compositeur*. Adrien De Keyser, *peintre*. Louise de Landsheere, *résistante*. Robert Delmarcelle, *journaliste*. Raymond de Meester de Betzenbroeck, *sculpteur animalier*. Gustave de Molinari, *économiste*. Alfred Dendal, *mineur*. Désiré Denuit, *journaliste*. Louis de Ryckel, *officier*. Corneille de Schepper, *ambassadeur*. Renaud de Schönau, *officier ducal*. Catherine de Schoonvorst, *dame d'honneur*. Jean I<sup>er</sup> de Schoonvorst, *drossard de Brabant*. Jean II de Schoonvorst, *officier ducal*. Renaud de Schoonvorst, *officier ducal*. Paul Desmeth, *poète, mécène*. Alexandre de Vrints Treuenfeld, *homme politique*. Joseph Devroye, *orfèvre*. Jean Donnay, *graveur, peintre*. Louis D'or, *ingénieur, chimiste*. Georges Dossin, *assyriologue*. Abel Dubois, *homme politique*. Jules Dufrane, *homme politique*. André Dullien, *historien*. Richard Dupierreux, *homme de lettres*. Dupont (les), *musiciens*. Roger Dutoit, *comédien*. Louis Empain, *homme d'affaires*. Emile Fabry, *peintre*. Marcel Fabry, *écrivain dialectal*. Henri Francotte, *historien, homme politique*. Gérard Fransen, *historien*. Henri Garnir, *mathématicien*. André Gevrey, *comédien*. Pierre Gilbert, *philologue*. Maxime Glansdorff, *économiste*. Georges Goethals, *officier*. Jean Govaerts, *médecin*. Kurt Grünebaum, *journaliste, historien*. Guillaume l'Oncle, *officier comtal*. Albert Guislain, *juriste, essayiste*. Camille Gutt, *homme politique*. Edmond Hamont, *syndicaliste*. Maurice Hankard, *journaliste*. Henri Hardy, *vétérinaire*. Jean-Paul Harroy, *ingénieur commercial*. Fernand Héger-Gilbert, *médecin légiste*. Robert Houben, *homme politique*. Maurice Huisman, *homme de théâtre*. Paul Jamin, *caricaturiste, journaliste*. Marcel-Henri Jaspas, *homme politique*. Georges Khnopff, *poète, musicien*. Hubert Krains, *écrivain*. Guillaume Lambert, *ingénieur, géologue*. Emile Langui, *critique d'art*. Lucien Leboutte, *aviateur*. Léon Leclère, *historien*. Elisée Legros, *dialectologue, ethnologue*. Charles Leplae, *sculpteur*. Max Lohest, *géologue*. Armand Louant, *archiviste*. Maas (frères), *musiciens*. Ernest Mandel, *homme politique*. Henri Maquet, *architecte*. Pierre Martens, *botaniste*. Jean Materne, *industriel, homme politique*. Marcel Migeotte, *astrophysicien*. Athanase Moscov, *homme politique*. Louis Namèche, *homme politique*. Albert Parisi, *homme politique*. Jean Paulus, *philosophe, psychologue*. Léo Pétilion, *haut fonctionnaire*. Louis Piérard, *homme politique*. Max Poll, *zoologiste*. Albéric Rolin, *juriste*. Léopold Ros, *ingénieur électricien, résistant*. Germaine Sneyers, *journaliste*. François Stockmans, *paléobotaniste*. Léon-Joseph Suenens, *prélat*. Hector Thilly, *ingénieur*. Jean Timmermans, *chimiste*. Paul Tinel, *musicologue*. Désiré Tits, *fonctionnaire*. Paul-Emile Trousse, *juriste*. Valentin Vaerwyck, *architecte*. Lucien van Beirs, *magistrat*. Henri Van Camp, *prêtre, enseignant*. Ivo Van Damme, *athlète*. Mérinette Van den Heuvel, *échevin*. Albert Vander Linden, *musicologue*. Joseph Van der Meulen, *haut fonctionnaire*. André Vandermoot, *chef d'orchestre*. Valentin Van Hassel, *médecin*



*hygiéniste. Cyrille Van Hauwaert, coureur cycliste. Hugo van Kuyck, architecte. Henry Van Leynseele, avocat. Raoul Van Overstraeten, officier. Jan Van Rijswijck, homme politique. Adolphe Van Tiggelen, chimiste. Paul van Zeeland, homme politique. Georges Velter, dirigeant d'organisations patronales. Jean Verhaegen, aviateur. Mireille Versele, animatrice d'un mouvement. Sylvain Vouillemin, compositeur. Alfons Vranckx, homme politique. René Warlomont, magistrat, historien. Henri Wuyts, chimiste.*

# A

**AMÉRY, Jean**, pseudonyme de **MAYER Hans** ou **MAIER Hanns**; écrivain et journaliste de langue allemande, né à Vienne (Autriche) le 31 octobre 1912, décédé à Salzbourg (Autriche) le 17 octobre 1978.

Le jeune Hans Mayer, d'origine juive, grandit dans un milieu petit-bourgeois de la province autrichienne : après la mort précoce de son père au front, lors de la guerre 1914-1918, sa mère tint une pension de famille dans le *Salzkammergut*, à Bad Ischl. Vers le milieu des années vingt, la famille regagna Vienne, où le jeune homme suivit une formation de libraire avant de participer à des cours de philosophie et de littérature à l'université de Vienne.

Il commença à publier dès 1928 son premier récit parut dans un périodique viennois *Der Wiener Bote*. Le roman autobiographique qu'il écrivit en 1934-1935 *Die Schiffbrüchigen* (*Les Naufragés*), dont le titre est significatif, révèle déjà une profonde inquiétude intérieure. La percée du national-socialisme, les lois de Nuremberg en 1935 et les persécutions qui suivirent ébranlèrent définitivement son existence. C'est à ce moment qu'il prit brutalement conscience de son appartenance à la communauté juive. La solidarité avec les victimes et les exclus constituera désormais un élément essentiel de sa personnalité.

Sous la pression de l'*Anschluss*, Hans Mayer quitta l'Autriche en décembre 1938. La première étape de son exil fut Anvers. Peu avant la capitulation belge en mai 1940, il fut arrêté comme étranger suspect et interné à Malines avant d'être déporté en France, au camp de Saint-Cyprien d'abord, de Gurs (Pyrénées) ensuite. Il parvint à s'échapper en juin 1941 et à regagner la Belgique. Il s'établit cette fois à Bruxelles et devint professeur de langues à l'école moyenne juive de la capitale. Dès 1942, Améry rejoignit un groupe de résistants autrichiens oeuvrant en Belgique (*Österreichische*

*Freiheitsfront*, *Gruppe Belgien*), dont le but était de diffuser une propagande anti-nazie parmi les occupants. Arrêté par la Gestapo en tant que politique en juillet 1943, il fut interné durant trois mois au fort de Breendonk. Les tortures qu'il y subit laissèrent des traces indélébiles dont il rendit compte plus tard, dans son essai *Die Tortur* (repris dans *Jenseits von Schuld und Sühne*). Breendonk ne fut que le début de son calvaire : transféré à la caserne Dossin de Malines, il fut déporté en janvier 1944 à Auschwitz-Monowitz, ensuite à Buchenwald-Mittelbau, enfin à Bergen-Belsen, où il fut libéré par les Anglais en avril 1945.

Rentré à Bruxelles, il déploie, d'abord sous son nom Hans Mayer et dès 1955 sous le pseudonyme de Jean Améry, une intense activité de publiciste et d'essayiste en langue allemande pour une agence de presse suisse. Ayant refusé pendant des années tout contact avec la presse allemande ou autrichienne, ce n'est qu'à partir de 1964 et avec l'appui de Heissenbüttel qu'il collabore aux médias allemands, à diverses émissions des radios de la République Fédérale Allemande et à des périodiques en vue tels que *Merkur*, *Frankfurter Rundschau*, *Neue Rundschau*, *Die Zeit* et *Die süddeutsche Zeitung*. Au lendemain de la guerre, alors que la seule « patrie » de ce déraciné qu'est Améry est la langue allemande, il trouve son principal refuge dans la pensée et la culture françaises, qu'il observe depuis Bruxelles. Il jouera désormais un rôle d'intermédiaire entre les cultures française et allemande ou autrichienne : il s'avère, d'une part, excellent connaisseur de la prose française, comme l'attestent ses études sur Flaubert, Martin du Gard, Proust, Romain Rolland, Mauriac, Gide, Sartre, Camus..., et consacre, d'autre part, des analyses pénétrantes aux écrivains de langue allemande qui sont en quelque sorte ses grandes références et ses modèles, entre autres Musil, Broch et surtout Thomas Mann.

En 1966, le nom d'Améry se fait connaître d'un large public avec *Jenseits von Schuld und Sühne. Bewältigungsversuche eines Überwältigten* (*Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable*), où il analyse la situation de l'intellectuel confronté à la torture et aux travaux forcés dans les camps. Cet ouvrage eut un très grand retentissement tant en Allemagne qu'à l'étranger et fut considéré comme un témoignage essentiel sur une expérience qui, selon Améry, ébranle définitivement la confiance élémentaire de l'individu dans la vie et lui enlève sa dignité, celle-ci ne pouvant être rétablie que par la révolte et la résistance, malgré la conscience de la totale impuissance de l'homme face à l'histoire. A partir de 1966 se succèdent des essais où Améry se penche sur les questions existentielles fondamentales qui le préoccupent depuis toujours et que les situations extrêmes qu'il a dû affronter ont rendu particulièrement lancinantes. Ce sont le vieillissement et l'isolement, *Über das Altern. Revolte und Resignation* (1968, *Du vieillissement : révolte et résignation*), la mort et le suicide considéré comme une affirmation de la liberté et de la dignité individuelles, *Hand an sich legen. Diskurs über den Freitod* (1976, *Porter la main sur soi. Traité du suicide*).

Dans ses dernières années, Améry s'est davantage tourné vers la narration, vers une fiction autobiographique, revenant ainsi aux prédilections de sa jeunesse. Il publie en 1974 *Lefeu oder der Abbruch* (*Lefeu ou la démolition*), en 1978, *Charles Bovary, Landarzt. Porträt eines einfachen Mannes* (*Charles Bovary, médecin de campagne. Portrait d'un homme simple*) et le projet de nouvelle *Rendezvous in Oudenaarde*, bel exemple de réalisme magique. *Lefeu*, que l'on a pu qualifier de « somme », réunit les thèmes principaux de l'auteur dans une texture polyphonique de type associatif, où l'intertextualité joue un rôle primordial. Le protagoniste est un peintre autrichien sans succès, juif d'origine, vivant à Paris après la guerre, à l'écart des modes et des compromis. Ce roman, dans lequel l'action proprement dite est fort réduite, est axé sur l'évolution intérieure de Lefeu, dont le nom est éloquent. Le motif du feu, assimilé à la destruction, traverse d'ailleurs tout le récit, il est présent dans le personnage fantastique du « Feuerreiter » (cavalier du feu) de la ballade de Mörike auquel

s'identifie le héros, présent aussi dans le souvenir obsédant de ses parents disparus en fumée dans un camp de concentration, présent enfin comme symbole de la révolte et du refus du monde moderne. Quant au roman-essai *Charles Bovary*, il prend en quelque sorte le contre-pied à la fois du roman de Flaubert et de l'ouvrage de Sartre sur l'écrivain français *L'Idiot de la famille*. Améry fait du mari trompé le personnage central de son livre et entreprend de restaurer l'honneur et la dignité de cet homme mal compris ; il le réhabilite en tant que « bourgeois-citoyen » capable de dévouement et d'amour.

Le parcours intellectuel d'Améry est, à bien des égards, significatif de son époque. De l'irrationalisme romantique de sa jeunesse, il est passé au néo-positivisme du Cercle de Vienne, tout en s'intéressant également à la pensée d'Ernst Mach et à la philosophie du langage de Fritz Mauthner. Les expériences de l'exil et des années de guerre entraînent une nette césure dans sa vision du monde, il se rallie désormais à l'existentialisme de Sartre. Le philosophe français restera longtemps son principal point de référence. C'est surtout l'idée sartrienne de la liberté de l'homme qui le séduit, la notion de projet. Au début des années septante cependant, il prendra ses distances vis-à-vis de Sartre. Les développements ultérieurs de la philosophie française, le structuralisme et les théories de Michel Foucault ne suscitent en définitive chez lui, en dépit d'une certaine admiration, que méfiance et rejet, et ce au nom de l'humanisme. Quoique pleinement conscient de la « dialectique » de la pensée éclairée, Améry proclame de plus en plus explicitement son attachement aux idéaux des Lumières ; fils spirituel de Lessing, il se recommande de l'éthique de l'*Aufklärung*, cela se vérifie entre autres dans son discours *Aufklärung als philosophia perennis* prononcé à l'occasion de la remise du prix Lessing par la ville de Hambourg, en 1977.

Sur le plan politique, Améry eut à faire face à de profondes déceptions. Homme de gauche, il fut sérieusement ébranlé par les événements de 1968 à Prague, par l'extension du terrorisme en Allemagne et par la guerre du Vietnam. Malgré l'accueil favorable que lui réservèrent les médias et le public cultivé, il eut, à plus de soixante-cinq ans, le sentiment que ses repères s'effondraient et que l'Allemagne lui restait

malgré tout un pays totalement étranger. Son suicide dans un hôtel de Salzbourg en octobre 1978 vint mettre un terme à l'existence et à l'œuvre de cet intellectuel vulnérable et déchiré.

Fr. Pfäfflin, *Améry*, dans *Marbacher Magazin*, n°24, Marbach, 1982. — H. L. Arnold et I. Heidelberger-Leonard, *Jean Améry*, dans *Text und Kritik*, n°99, München, 1988, importante bibliographie. — I. Heidelberger-Leonard, *Über Jean Améry*, Heidelberg, 1990. — St. Steiner, *Jean Améry (Hans Maier)*, Basel-Frankfurt, 1996. — I. Heidelberger-Leonard et H. Höller, *Jean Améry. Der Schriftsteller*, Stuttgart, 2000.

Monique Boussart

**ANDRÉ, François**, Alexandre, pseudonyme occasionnel : PAUL GERMAIN ; avocat, homme politique, né à Hon-Hergies (France) le 24 janvier 1869, décédé à Bruxelles le 1<sup>er</sup> novembre 1945.

Comme ses deux frères et ses deux plus jeunes sœurs, François André voit le jour à Hon-Hergies, en France, au domicile des parents de sa mère, Esther Lerat. En raison des activités professionnelles du père, Lucien, un négociant-brasseur, la famille André réside plusieurs années à Anvers avant de s'installer à Elouges en 1886. L'un des frères de François, Edouard devient le bourgmestre socialiste de cette localité ; l'autre, Louis, médecin à Wihéries.

François André s'inscrit à l'Université libre de Bruxelles et suit les cours de philosophie. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit en 1890, il devient l'un des stagiaires de Fulgence Masson avec lequel il se heurte régulièrement : influencé par Elysée Reclus, Hector Denis et Emile Vandervelde, François André se qualifie d'ailleurs lui-même de « mauvais garçon qui voyait la vie en rouge et rêvait de bouleversements sociaux ». Il s'inscrit au barreau de Mons, où il fait toute sa carrière. Jeune avocat, il assure fréquemment la défense des petites gens.

François André est franc-maçon dès 1890 (notamment Vénérable de la Loge symbolique de la Parfaite Union en 1909), André affiche alors des opinions libérales très avancées. Afin d'apporter sa pierre à l'organisation des forces progressistes dans le pays, il contribue à la mise sur pied du Congrès des Etudiants socialistes, tenu le 14 décembre 1890 à la Maison du Peuple de Bruxelles, et auquel

assistent notamment des délégués de l'Université catholique de Louvain. En 1894, dans *Le Prophète*, un article publié dans *Le Libre Journal*, il laisse transpirer ses convictions radicales. Il participe au Congrès progressiste de l'arrondissement de Mons qui approuve les déclarations de l'Alliance libérale de février 1898. Le vendredi 25 mars 1898, lors de la formation de la liste de candidats libéraux pour l'élection législative du 22 mai, le choix se porte notamment sur François André, avocat, à Elouges. L'intéressé se désiste. Il est vrai qu'il n'accepte aucun mandat. D'après *Germinal*, André, « l'homme spirituel » de la loge maçonnique de Mons, devient le « trombone à coulisse » (?) de la Fédération socialiste boraine à qui il donne ses mots d'ordre. Il semble en effet que ce soit vers cette époque, que cette « recrue de choix » quitte « le parti libéral pour venir chez nous », pour reprendre les mots d'Achille Delattre. En tout cas, le 22 octobre 1898, il prononce un discours à la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Mons dans lequel il évoque les « pauvres exploités jusqu'aux limites du désespoir » et frustrés de leur part de « patrimoine intellectuel », « le luxe insolent de la bourgeoisie » qui se cabre dès que l'on prononce le « mot maudit saturé d'abomination et de désolation : Collectivisme ». Dans ses vieux jours, François André cherche à faire oublier ses premières convictions politiques ainsi que « toutes les évolutions et les métamorphoses » que certains libéraux lui avaient reprochées. Dans ses souvenirs écrits pendant la Seconde Guerre mondiale, il les passe totalement sous silence et insiste plutôt sur ses liens avec les socialistes. Il éclipse également ses origines sociales, « bourgeoises ».

A Mons, François André, Auguste Jottrand, Paul Franeau et Frédéric Delsaux, tous avocats, se rencontrent régulièrement tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Les jeunes amis lisent à haute voix des pages de belle littérature. François André corrige alors ses défauts de diction. Plus tard, devenu bâtonnier, il institue, pour le Barreau, un cours de diction. En mai 1893, François André fonde *Le Libre Journal* dans lequel il écrit avec fougue sous le pseudonyme de Paul Germain. Editée à Mons, cette revue illustrée d'avant-garde se fixe pour objectif de découvrir de jeunes talents littéraires.

Le manifeste, d'allure romantique, paraît dans le numéro du 15 mai 1893 et se fait particulièrement remarquer par son audace : « De programme nous n'en avons point [...]. Notre but : l'Art; notre guide : le Caprice ». *Le Libre Journal* cesse de paraître en 1897. En janvier 1901, avec Léon Degraeve, François André lance *L'Idée libre* et assure la direction de cette revue consacrée aux arts, aux lettres et à la sociologie. L'Imprimerie coopérative socialiste assure sa confection jusqu'en octobre 1904, époque de la disparition de ce mensuel. Par la suite, François André, qui collabore à de nombreux journaux ou revues (*L'Avenir du Borinage*, *L'Avenir social*, *L'Aurore*, *Estudiantina*, *Flamberge*, *La Flandre littéraire*, *Le Journal de Mons*, *La Libre Critique*, *La Province*, *Savoir et Beauté*, *La Société nouvelle*, *Le tout Liège*), s'efforce d'agir plus directement sur le peuple. Avec Paul Pastur, il fonde l'Université populaire de Mons, qu'il dirige en 1900. Président de la Commission provinciale des Beaux-Arts en 1913, président de la Commission des Loisirs de l'Ouvrier en 1919, il participe à la création de l'asbl Les Amis du Hainaut.

Il enseigne le droit civil et la législation douanière à l'Institut commercial des Industriels du Hainaut, à Mons, dès la fondation de l'école en 1899, et conserve cette chaire jusqu'au 30 septembre 1923, date de sa démission. Le 24 février 1900, il épouse, à Mons, Elisa, l'une des filles du docteur Joseph Descamps, l'un des responsables du parti libéral de l'arrondissement de Mons. Le couple vit quelque temps à Elouges avant de s'installer à Mons en mars 1901. Le jeune avocat s'engage de plus en plus en politique et accepte finalement de jouer un rôle actif sous la bannière socialiste. En vue de la préparation des élections provinciales du 5 juin 1904, la candidature de François André est soumise à l'appréciation des groupes socialistes du canton de Boussu, le 2 mai 1904. Les délégués pensent que la candidature d'André devrait plutôt être proposée dans le canton de Dour afin que la liste socialiste y « ait plus de chance et plus d'appui ». Néanmoins, présenté à Boussu, en tête de liste, André est élu avec 11.642 voix de préférence. Il fait son entrée au conseil provincial le 5 juillet 1904. Grâce aux voix des catholiques, espérant décourager une alliance libérale-socialiste aux élections législatives, et au refus des doctrinaires de soutenir la

candidature d'un président libéral approuvée par le Parti ouvrier, il prend place, en qualité de vice-président nommé par 45 voix sur 69 votants, au sein du premier bureau provincial socialiste homogène de Belgique.

Aux élections communales du 20 octobre 1907, François André figure en tête de la liste socialiste. Cependant, son beau-père, le docteur Joseph Descamps, siège au conseil communal en vertu d'un mandat qui n'expirerait que quatre années plus tard. Stipulant que les conseillers ne peuvent être parents ou alliés jusqu'au troisième degré, l'article 70 de la loi électorale le rend inéligible. Aux élections législatives du 24 mai 1914, il accepte encore (sans grande conviction, semble-t-il) de figurer comme cinquième candidat sur la liste socialiste, mais, contrairement aux premiers, il ne réunit pas les voix nécessaires.

Le 6 juillet 1909, les conseillers provinciaux le choisissent comme président de leur assemblée par 56 voix contre 12 à Alfred Roba, catholique, de Chimay. De 1910 à 1919, il alterne à la présidence et à la vice-présidence avec Canon-Légrand et, dès 1920, assume la présidence sans interruption. Le vendredi 25 juillet 1924, il devient député permanent en remplacement de Louis Caty, décédé, mais n'abandonne la présidence du conseil provincial à Emile Cornez, futur gouverneur, que lorsque le Parti socialiste le désigne comme sénateur coopté, le 25 avril 1939, en remplacement de Paul Pastur, décédé.

Dès son entrée au conseil provincial, François André se fait remarquer par sa verve. *Le Journal de Mons*, quotidien libéral, l'égratigne. En février 1901, André, avocat, prononce, pour le Cercle pédagogique de Mons, une conférence consacrée à *l'Evolution religieuse*. Animé par un « sentimentalisme humanitaire sincère », il possède un caractère « autoritaire, froid, cruel et implacable dans l'expression des principes reçus », mais se montre « soucieux de grâce, de bonté, de fraternité dans les choses du cœur », note un critique du *Journal de Mons*.

Très régulièrement, François André publie des articles dans lesquels il précise ses idées politiques. En août 1904, le conseil provincial fonde deux écoles normales destinées à la formation d'instituteurs et prend ainsi la mesure la plus importante jamais adoptée par une telle institution, estime André qui, réclamant l'instruction

gratuite, laïque, obligatoire, souligne que «[...] l'instruction du peuple est une question de vie ou de mort pour la démocratie [...]». En mai 1908, lors du premier meeting socialiste de la Bourse, à Mons, puis dans une série de huit articles publiés de juin à août 1908, il fait profession de foi : «Nous sommes républicains, collectivistes et anticléricaux [...]». Il s'intéresse aussi régulièrement à la religion : «en proclamant Jésus le plus parfait des hommes, on lui rendit un plus haut hommage qu'en lui attribuant une divinité qui l'écrase [...] sera Noël le jour où l'humanité enfin aura pris conscience de sa dignité et de sa force. Alors elle n'aura plus besoin de chercher un Dieu inconnu, puisqu'elle portera Dieu en elle-même comme dans un Temple [...]».

Avec un groupe de trente et un francophiles, dont Louis Caty, Louis Piérard et Fulgence Masson, il fonde les Amitiés françaises de Mons le 10 mai 1910 et en devient immédiatement une cheville ouvrière. A cette époque, il se penche sur le «problème belge». Lors de la séance du conseil provincial du jeudi 4 juillet 1912, François André affirme ne pas souhaiter la séparation administrative, formule désespérée à ses yeux. Il aspire plutôt à une plus grande autonomie communale et provinciale, nécessaire, explique-t-il, pour favoriser l'avènement d'une unité nationale grâce à l'éducation et à une «politique honnête qui solidariserait des intérêts aujourd'hui incompatibles». Quoique combattu par Maurice Damoiseaux, le gouverneur, il fait adopter un vœu à l'unanimité moins deux voix : «Considérant que la centralisation à outrance est un danger [...], que la tradition historique belge ne fut jamais dans l'unité, mais dans la fédération [...], le Conseil émet le vœu de voir élargir les droits et compétences des conseils provinciaux et communaux dans tous les domaines de leur activité». Lors de la mise sur pied de l'Assemblée wallonne le 20 octobre 1912, il se voit confier la présidence de la Commission Sciences et Arts. Le 16 mars 1913, il préside, à Mons, l'Assemblée qui adopte la date de la fête (le dernier dimanche de septembre) et l'emblème de la Wallonie, le coq, avec comme devise «Wallon toujours».

Lorsque, en 1913, le roi Albert projette une visite officielle, sa «Joyeuse Entrée», à Mons, François André soumet au gouverneur Maurice Damoiseaux, le discours qu'il a l'intention de

prononcer et dans lequel il réclame le suffrage universel, la nomination de socialistes en qualité de bourgmestres et l'autonomie indispensable à l'épanouissement «du génie de la race wallonne». Le gouverneur lui oppose son veto et rappelle que c'est à lui, le représentant de la Couronne dans le Hainaut, que revient la mission de régler la cérémonie. François André communique alors directement le texte au grand maréchal de la Cour en lui demandant si le Roi s'opposerait à ce qu'il le prononce. Convoqué quelques jours plus tard par le gouverneur, il apprend qu'il obtient la permission demandée, mais que le Roi ne réagirait pas à son allocution. Cependant, lors de la visite, le 7 septembre, le roi Albert répond à François André, certes avec toute la réserve constitutionnelle voulue, mais en des termes qui paraissent ne pas être hostiles aux revendications des socialistes.

Durant l'occupation, outre qu'il exerce toujours ses fonctions d'avocat et défend des patriotes devant le tribunal militaire allemand, François André s'occupe de nombreuses œuvres : président, pour la région de Mons, du Comité de secours aux Artistes; secrétaire général du Comité provincial de Secours du Hainaut; président du Conseil d'arbitrage pour l'examen des réclamations du Comité régional de secours de l'arrondissement de Mons; secrétaire du Comité de l'arrondissement de Mons de l'Assistance discrète; commissaire de la Croix-Verte de Mons (Restaurants économiques).

Après la guerre, Jules Destrée et Louis Bertrand déclarent à Charles de Broqueville, que le concours des socialistes étant réclamé pour le gouvernement, le Parti ouvrier belge exige des postes de gouverneurs de province – et tout particulièrement celui du Hainaut. Le ministre de l'Intérieur donne un accord de principe : François André remplacerait donc Maurice Damoiseaux, qui apprend les transactions en cours par la presse. Les journaux conservateurs accueillent la nouvelle avec scepticisme et sarcasmes. En dépit d'une campagne menée tambour battant par les socialistes, Maurice Damoiseaux tient bon et refuse de céder la place. A titre de compensation, François André se voit alors confier les fonctions de Haut Commissaire royal pour le Brabant, le Hainaut et Namur. Chargé de la restauration des dégâts causés par l'ennemi, il fait preuve d'une grande diligence et de beaucoup de tact. Sacrifiant sa

carrière politique et son cabinet d'avocat de 1919 à 1924, il s'occupe ainsi de trente et une communes dévastées du Hainaut, dont le Tournaisis, dix-huit du Brabant, dont la ville de Louvain.

Le 13 mai 1939, François André perd sa femme et vit, dès lors, pratiquement en ermite dans sa belle propriété d'Harchies : il ne paraît en public que lorsque son devoir l'y appelle. Ainsi, il ne fréquente pratiquement plus le Palais de Justice. Néanmoins, le 31 janvier 1940, il sort de sa retraite, prend la parole devant le Sénat et défend les importantes minorités francophones brimées, notamment au point de vue de l'enseignement, dans les grandes villes flamandes. Il prône l'union sacrée : Wallons comme Flamands se trouvent aux frontières du pays et s'apprentent à mourir ensemble, explique-t-il, avant de conclure que lorsque la situation sera moins anxieuse, il faudra travailler « à faire que [...] chacun se sente chez soi en Belgique ». Le 17 avril, le sénateur avoue avoir commis une erreur en combattant la politique d'indépendance : « depuis huit mois, je suis sûr que c'est notre jeune Roi qui avait vu clair. Et le vieux républicain que je suis lui en rend grâce ».

En mai 1940, il quitte Mons. De retour d'évacuation, trois mois plus tard, il déclare : « Nous aurons probablement des ennuis [...] sachons rester dignes et conservons notre fierté de Belges et de Socialistes ». De sa superbe maison de la rue Fétis, à Mons, de ses tableaux, objets d'art et souvenirs, il ne retrouve que des ruines. Malade, il désespère de ne jamais revoir ses fils, Francis et Pierre, prisonniers en Allemagne. A ce moment, Auguste Jottrand organise une cérémonie visant à congratuler les avocats comptant plus de cinquante années de barreau. Contacté, François André consigne ce qu'il compte dire à cette occasion. Les circonstances reportent la manifestation *sine die* : « comme j'avais de pesants loisirs et que c'était un refuge à mes gros soucis, je continuai ce travail », explique-t-il. En 1945, ces souvenirs se trouvent sous presse et leur auteur, qui ne se fait aucune illusion sur son état de santé, s'en réjouit : « Ce sont les derniers brasilements d'une lampe qui charbonne et qui bientôt va s'éteindre ». Il meurt brutalement le 1<sup>er</sup> novembre 1945, à Bruxelles,

alors que la brochure n'est toujours pas sortie de l'imprimerie. Début 1946, elle paraît enfin avec un titre de circonstance : *Mes 50 ans de Barreau. In Memoriam François André*.

Archives de la Ville, à Anvers, Registre de la population. — Archives communales d'Elouges, à Dour, Registre de la population. — Archives de l'Université Mons-Hainaut, à Mons, Matricule des professeurs.

*L'Aurore. Organe politique, littéraire, artistique, musical, social et économique*, 18 juin 1925, n° 24, consacré à François André, avec une caricature. — *La Belgique active. Province de Hainaut. Biographies des personnalités*, Bruxelles, 1934, p. 18. — N. Cuveliez, *Deux siècles de maçonnerie montoise. Recueil d'Etudes historiques*, Mons, 1959, p. 71. — Ph. Destatte, *L'identité wallonne. Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Charleroi, 1997, p. 80, 87, 92 et 97. — H. Hasquin, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Charleroi, 1981, p. 97. — *In Memoriam François André, sénateur, ancien président du Conseil provincial du Hainaut. Séance solennelle d'hommage*, [Mons], 1945. — A. Jouret, *L'Affaire des gouverneurs de province. Le cas de Maurice Damoiseaux, gouverneur du Hainaut*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 60, 1982, p. 870-886. — G. Jouret, *Histoire de la Grande Guerre à l'usage des gens du monde et du personnel enseignant*, La Louvière, 1929, p. 126-127. — J. V. de Le Court, *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*, t. I, Bruxelles, 1960, p. 104. — P. Lefèvre, *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940)*, Louvain-Paris, 1980 (*Cahier [du] Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n°88). — *Les Œuvres de secours du Hainaut créées, patronnées ou subsidiées par le Comité national*, s.l., 1916, p. 4, 6, 10, 41, 42 et 66. — J. Puissant, *André François, Alexandre*, dans *Dictionnaire biographique des militants du mouvement ouvrier en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1995, p. 25. — *M. François André*, dans *Pourquoi Pas ?*, jeudi 21 juillet 1910, p. 209-210, avec une caricature d'Ochs. — J. Stengers, *L'action du Roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 176. — P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 2. — L. Van Ypersele, *Le Roi Albert. Histoire d'un mythe*, Ottignies-Louvain-La-Neuve, 1996, p. 65-66. — *XXV<sup>e</sup> anniversaire des « Amitiés françaises » de Mons. Hommage à Monsieur Alphonse Lambilliotte*, Mons, 1936, *passim*.

Alain Jouret

# B

**BAES, Firmin, Pierre, Joseph**, peintre, né à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 19 avril 1874, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 4 décembre 1943.

Pastelliste, il reçoit une formation de décorateur; ce peintre intimiste aborde également des scènes de la vie campagnarde. Ses portraits de paysans (*Le Bûcheron*, 1909; *Le Semeur*, 1900) évoquent certaines réalisations d'Anto-Carte (1886-1954) ou de Léon Frédéric (1856-1940).

Le milieu où il grandit l'incite à la création artistique: son père, Henri Baes (1850-1920) était peintre décorateur et collabora aux travaux de son frère, Jean-Baptiste Baes (1848-1913), architecte. Avec son père, Firmin Baes a décoré de nombreuses maisons patriciennes de Bruxelles et réalisé des panneaux décoratifs pour des hôtels de cette même ville, entre autres, des panneaux paysagers pour l'Hôtel Continental (1899-1900).

Sa carrière de décorateur se développe parallèlement à sa vocation de peintre; ses compositions se ressentent de cette formation initiale. C'est en travaillant avec son père que Firmin Baes rencontre, dès 1880, le peintre Léon Frédéric engagé par Henri Baes. La production de Léon Frédéric, teintée d'un idéal humaniste, influence les premières réalisations de Firmin Baes. Le message social n'y est pas aussi présent que chez le maître, mais la technique réaliste, voire naturaliste, s'y affirme.

De 1888 à 1894, Baes est inscrit à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, en même temps qu'Emile Fabry (1865-1966), et Victor Rousseau (1865-1954), artistes avec qui il se lie d'amitié et qui évoluent également dans le milieu de l'Académie de la Patte de Dindon, où Baes s'implique dès 1894.

En 1897, il concourt pour le prix Godecharle où il présente *L'enfant prodigue*; cette année-là, Alfred Bastien (1873-1955) remporte le prix. Sa correspondance avec le même Alfred Bastien et

Léon Frédéric, nous plonge dans la vie sociale et artistique des années 1900 en Belgique, époque à laquelle les artistes se laissent séduire par le symbolisme littéraire (Edgar Poe) ou théâtral (Maeterlinck). La rencontre des arts et de la littérature se concrétise le 20 novembre 1892 avec la parution du premier numéro de la revue *Pour l'Art*. Octave Maus, Edmond Picard, Emile Verhaeren constituent le comité de rédaction. En 1898, Firmin Baes se joint au groupe qui compte déjà Delville, Rousseau, Thys, Fabry...

Certains critiques voient en Baes un peintre d'avenir, d'autres rejettent son exécution minutieuse. Une scission s'installe au sein de *Pour l'Art*. Les séparatistes s'insurgent contre la banalité des salons officiels. Au sein de ce cercle, Firmin Baes voit naître et se développer des tendances aussi diversifiées qu'Art Nouveau, symbolisme, fauvisme, etc., mais il se tiendra toujours en retrait des remous provoqués par certaines dissidences des groupes artistiques.

En 1900, il expose au salon *Pour l'Art*, du 20 janvier au 18 février, *Les tireurs à l'arc*, huile sur toile de grand format (245 x 135 cm) réalisée en 1899. Avec cette œuvre naturaliste et de composition sobre, il remportera, la même année, la médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris.

Avec les ouvriers de son père, Firmin Baes a mis au point une technique de pastel sur toile dont il emportera le secret et qui contribua en grande partie, à sa renommée. L'application de cette poudre, du bout du pouce ou du petit doigt, telle qu'il la pratique, dégage des valeurs, tantôt discrètes, tantôt vigoureuses et ajoute une délicatesse veloutée à ses compositions. La couleur est pour l'artiste un moyen de valoriser la ligne, d'atteindre à l'émotion, dans une sensualité qui peut évoquer Louis Buisseret (1888-1956) tant pour les visages un peu figés dans une ambiance intimiste, que dans les arrière-plans très soignés



et dont les objets constituent, à eux seuls, de véritables tableaux. Les débuts de sa production, ne reflètent pas cet équilibre mais sont empreints de tâtonnements et d'hésitations.

Alternance entre l'influence latente de Léon Frédéric et l'esprit initial du décorateur. Ce n'est qu'à partir de 1908 que l'évolution se fait sentir. Il expose à cette date, au cercle Pour l'Art, à Bruxelles, aux côtés d'Emile Claus (1849-1924), Rodolphe Wystman (1860-1927) et d'autres néo-impressionnistes.

Sous l'influence de ces nouvelles tendances, ses thèmes changent; après de nombreux paysages et des compositions intimistes, il met en scène paysans, vieillards, femmes du théâtre ou de la noblesse. La technique apporte le complément indispensable à cette évolution: elle se fait plus impressionniste. Il s'éloigne de l'empreinte de Léon Frédéric et son œuvre trouve petit à petit équilibre et unité dans la forme et la couleur. Nées d'éléments simples, sans complications, ses compositions n'ont d'autre ambition que l'exécution parfaite d'un travail qui le passionne. Sa technique se développe et se peaufine à l'excès, jusqu'à en faire parfois un emploi abusif.

Firmin Baes, homme discret, en retrait des querelles artistiques, développe une personnalité plurielle; ajoutons à ses talents de peintre, son goût pour la musique, son penchant pour Wagner et pour le violoncelle, dont il reçut des leçons de Joseph Jacob (1852-1909) compositeur et violoncelliste, membre du quatuor Ysaye.

Il fut aussi, avec humour, un revuiste de talent. Il contribue à la Revue du Chat Blond, pour laquelle il écrit et joue à plusieurs reprises. Avec ses amis, il participait à des soirées costumées qu'il organisait régulièrement chez lui, souvent à l'occasion de son anniversaire de mariage. Il y invitait artistes, écrivains, chansonniers, déguisés en paysans et paysannes.

En 1902, il avait épousé Marie Nélis, une amie de ses deux sœurs, Irma et Alice. Ils formaient un couple très uni et Marie posait très souvent pour son mari. Ils eurent trois filles, dont l'une, Georgette, morte très jeune (1930) fut l'élève d'Alfred Bastien.

Ecrivain à ses heures, Baes est aussi l'auteur d'une *Histoire des peintres* illustrée, publiée en 1941 (Bruxelles, Librairie Générale-Cooreman).

Cet artiste trop peu connu, réalisa une carrière internationale et ses œuvres furent exposées et

récompensées à l'étranger. Elles figurent aujourd'hui dans différents musées de Belgique, tels que les Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles, le Musée des Beaux-Arts d'Ixelles, le Musée des Beaux-Arts de Charleroi, le Musée des Beaux-Arts d'Anvers ou le Musée Groeninge de Bruges.

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, Archives d'art contemporain, Fonds Firmin Baes, correspondance 44.007 à 83.729; Divers 44.006 à 84.237; Cahier 48.898, doc. 54 et 55, 65, 67, 68, 69.

G. Naegels-Delfosse, *Firmin Baes*, Bruxelles, 1987. — E. D[ubuisson] et B. T[homas], *Firmin Baes*, dans *Art Déco Belgique. 1920-1940*, s.l., 1988, p. 28-30.

Chantal Lemal-Mengeot

**BAEYENS, Ferdinand**, Livin, gouverneur de la Société Générale de Belgique, né à Ixelles (Bruxelles) le 19 avril 1837, décédé à Natoye le 28 juillet 1914.

D'origine modeste, Ferdinand Baeyens a accompli une carrière prestigieuse fréquemment citée comme modèle du recrutement par la méritocratie au sein de la Société Générale. Fils tardif de Livin Baeyens et Ernestine Dotermont, un couple de boutiquiers ixellois, il a suivi l'enseignement primaire avant d'être engagé en 1851 à la Société Générale en qualité de commis surnuméraire aux appointements de 300 francs par an. Fait curieux, enregistré à la banque comme âgé de seize ans, le jeune Baeyens, né en 1837, a en réalité quatorze ans. Nous sommes à l'époque où la Société Générale sort durement frappée par la crise de 1848, à l'issue de laquelle elle a perdu son statut de première banque du royaume. Elle a dû renoncer à son privilège d'émission de billets, abandonner sa fonction de caissier de l'Etat et céder ses comptoirs d'es-compte à la Banque Nationale nouvellement créée. Au cours des deux décennies suivantes, la Société Générale se convertit en banque d'affaires; le financement et la gestion de ses intérêts dans l'industrie deviennent le cœur de son activité.

Ferdinand Baeyens gravit progressivement les échelons au sein du secrétariat de la banque. A vingt-six ans, il se retrouve en qualité de premier commis faisant fonction de chef de bureau de la

section portefeuille-change-escompte. Le secrétaire de la Société Générale tombe malade; le 4 mai 1865, le conseil de direction réuni en séance extraordinaire confie à Baeyens la direction du secrétariat. Il se voit accorder la rémunération déjà appréciable pour l'époque de 4.000 francs par an. A la mort du secrétaire quelques semaines plus tard, le gouverneur Charles Liedts, qui avait été appelé à la direction de la Société Générale après une carrière politique prestigieuse, fait appel à Jean Van der Straeten, un haut fonctionnaire qu'il a apprécié lors de son passage au ministère des Finances. Baeyens devient le plus proche collaborateur de celui-ci. A ce stade de sa réussite professionnelle, Ferdinand Baeyens décide de fonder une famille. En 1866, il épouse Rose Quenon, née à Hornu en 1843 dans une famille qui compte plusieurs membres du personnel de cadre des charbonnages de la Société Générale dans le Borinage. De ce mariage naîtront deux fils et deux filles.

L'ascension de Baeyens s'accélère au cours des années suivantes. Au début de 1869, à la tête du secrétariat avec un traitement annuel de 6.000 francs, il est l'employé le mieux payé de la Société Générale. Dès l'année suivante, la qualité de ses services est reconnue par une nouvelle augmentation de 2.000 francs. Sous l'impulsion de Charles Liedts, la Société Générale est engagée depuis 1865 dans la réorganisation et l'extension de son réseau bancaire en vue de développer l'activité de banque de dépôts. Baeyens, qui s'est vu confier la mission d'effectuer des visites d'inspection régulières des agences, collabore étroitement avec Jean Van der Straeten à la mise en œuvre de sa politique de création de banques patronnées en province. Le processus se déroule selon deux modèles. Soit la Société Générale fusionne les opérations de son agence avec celles d'une ou plusieurs banques locales au sein d'une société anonyme, dans laquelle elle prend une participation élevée et conserve le personnel dirigeant de son partenaire. Soit elle crée, en collaboration avec des personnalités locales, un établissement nouveau dans lequel elle se réserve la majorité des actions et des sièges au conseil d'administration.

Il reviendra bientôt à Baeyens de devenir le principal artisan du retour de la Société Générale à la fonction de banque mixte. Devenu

secrétaire en 1871, suite à l'accession de Van der Straeten au conseil de direction de la banque, Baeyens est nommé directeur en 1874. Sa nomination marque l'entrée de la Société Générale dans l'ère du manager salarié. Tout le distingue des autres membres de la direction, à commencer par son âge. Il a trente-sept ans. Seul directeur né après la révolution de 1830, quarante ans le séparent du doyen du conseil, le vice-gouverneur Jean-Pierre Barbanson, tandis que l'âge de ses six autres collègues se situe entre cinquante-deux et septante-deux ans. A l'encontre de ces derniers, grands notables dotés de diplômes universitaires et mandataires politiques pour la plupart, il est d'origine modeste et son instruction n'a pas dépassé le niveau primaire.

Baeyens prend en main les activités bancaires de la Société Générale, à l'époque où se déclenche la grande dépression des années 1875-1895 au cours de laquelle la préservation de la liquidité devient l'objectif prioritaire de la direction. Sous sa férule, l'activité de banque de dépôts connaît une expansion spectaculaire. De 18 millions de francs en 1871, la collecte des dépôts atteint 288 millions au départ de Baeyens en 1913. Le développement du réseau en province se poursuit. En 1913, il se compose de dix-huit banques patronnées implantées dans soixante et une localités. La division du travail entre la société mère et ses filiales est l'objectif fondamental du système mis en vigueur. A la Société Générale centralisée à Bruxelles revient l'activité de banque d'affaires avec le crédit aux sociétés patronnées et à quelques grandes entreprises ainsi que la création et la conduite des grosses opérations, notamment les émissions d'emprunts publics. Elle porte également la responsabilité des risques de financement des entreprises à long terme. Aux banques patronnées appuyées sur un actionnariat local, incombe le court terme, à savoir la collecte des dépôts, les opérations en compte courant, l'escompte avec les entreprises en province. La fonction de placement de titres devient une priorité pour les banques patronnées. Elle donne lieu à une organisation méthodique avec une uniformisation du taux des commissions et le regroupement des banques patronnées en syndicat pour les émissions auxquelles participe la Société Générale. D'autre part, au contrôle étroit qu'il avait été chargé d'exercer sur le

réseau au début de son ascension, Baeyens substitue un régime plus libéral. Jouissant d'une relative autonomie, les banques patronnées se voient néanmoins interdire d'acquiescer des actions de sociétés. En cas de tension sur le marché monétaire, la Société Générale ne se prive pas de leur adresser des recommandations quant aux mesures à prendre.

Sans doute l'expérience bancaire et l'accès de Baeyens à la direction de la Société Générale pendant la grande dépression ont-elles marqué sa politique lorsqu'il succède à Victor Tesch en qualité de gouverneur en 1892. Cette nomination est un tournant décisif dans le recrutement des gouverneurs de la Société Générale, dans la mesure où, pour la première fois, il n'est pas fait appel à un notable ayant exercé de hautes responsabilités politiques. Elle inaugure une ère de professionnalisation dans la composition du personnel dirigeant sans impliquer pour autant l'abandon du dosage politique.

Sous le règne de Baeyens, la Société Générale, outre la croissance de son activité de banque de dépôts, met à profit la reprise de l'économie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour diversifier ses intérêts financiers et industriels en Belgique et à l'étranger. A la veille de la Première Guerre mondiale, elle est devenue un groupe financier de dimension internationale. Si elle fait preuve d'un dynamisme incontestable dans le développement de ses intérêts bancaires à l'étranger et possède ou acquiert une position dominante dans plusieurs secteurs industriels, la Société Générale fait rarement œuvre de pionnier, laissant à d'autres le soin d'explorer des activités nouvelles quitte à utiliser efficacement leur expérience à son profit.

Non content de développer le réseau bancaire de la Société Générale en Belgique, Baeyens s'est employé activement au développement des investissements bancaires à l'étranger. Dès les années 1870, il participe à l'implantation de la Société Générale en France avec la fondation, en association avec la maison Davillier et Cie, de la Société française et belge de Banque et Escompte en 1872. La création de la filiale parisienne offre à la Société Générale des opportunités nouvelles de participer à des affaires internationales. Une nouvelle étape dans l'implantation sur la place de Paris est franchie en 1890 lors de la fusion de la Société française et belge de Banque et Escompte avec la Banque

Parisienne. Non seulement elle poursuit ses investissements bancaires en France, mais c'est dans les opérations internationales que la Banque Parisienne œuvre le plus activement pour la Société Générale, grâce au concours de l'un de ses administrateurs, F. de Frondeville, qui entretient une correspondance suivie avec Baeyens. Cette intense collaboration aboutit en 1904 à la création de la Banque de l'Union parisienne avec le concours de maisons de la haute banque protestante. Baeyens devient vice-président de cet établissement qui se hisse rapidement au rang de banque d'affaires concurrente de la Banque de Paris et des Pays-Bas sur la place de Paris. L'objectif de participer aux grandes affaires sur la place de Paris est atteint.

C'est principalement en Amérique latine et en Russie que la Société Générale s'associe aux initiatives de la Banque de l'Union parisienne qui connaîtront des fortunes diverses. La Société Générale est d'ailleurs engagée en Amérique latine depuis une dizaine d'années, à l'initiative de sa filiale la Banque d'Anvers et d'un groupe d'hommes d'affaires de la colonie allemande d'Anvers animé par Edouard Bunge, qui se trouve à la tête d'un groupe multinational basé sur le négoce des matières premières. Ferdinand Baeyens et son gendre Auguste de Lantsheere jouent un rôle actif dans la jonction des réseaux parisien et anversoïse en Amérique latine qui débouche sur la création de la Banque de l'Union anversoïse et de la Banque italo-belge.

Si Baeyens est engagé avec sa famille en Amérique latine et a soutenu les investissements de la Société Générale en Russie, il témoigne par contre d'une grande prudence à l'égard des entreprises coloniales de Léopold II. Sans refuser toute participation au financement des entreprises créées au Congo par Albert Thys à l'instigation du Roi, il faudra vingt ans pour convaincre la Société Générale de s'engager définitivement au Congo avec la création des sociétés dites de 1906, l'Union minière du Haut-Katanga, la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga et la Forminière, chargées de la mise en valeur du Katanga et de l'exploitation des ressources minières du Congo. De même, s'il cède non sans réticence aux pressions de Léopold II pour la construction du chemin de fer Pékin-Hankow, il résiste fermement aux autres sollicitations du Roi pour le financement de ses vastes projets en Chine.

Celui-ci parviendra néanmoins à l'amadouer quelque peu et le récompensera en l'anoblissant avec le titre de baron en 1904. En faisant appel à Jean Jadot pour la conduite des entreprises industrielles de la Société Générale dans les pays neufs, Baeyens pose les jalons de la grande expansion coloniale de la banque au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Réputé pour sa puissance de travail et son énergie, Ferdinand Baeyens a consacré toute sa vie à son entreprise. Miné par la maladie, il doit renoncer à ses fonctions en 1913 et meurt quelques mois plus tard. Sa carrière de plus de soixante ans au service de la banque et sa remarquable ascension étaient couramment citées en exemple de la méritocratie en vigueur à la Société Générale. Même si sous l'influence de Baeyens, une filière d'accession à la direction par promotion interne d'employés sortis du rang prend place, elle sera sans lendemain. Sa remarquable intégration sociale reste hors norme.

De foi catholique, il s'est gardé de briguer tout mandat politique contrairement à ses prédécesseurs. Il n'en a pas moins veillé à consolider la position de la banque en recrutant de hautes personnalités du parti catholique qui est au pouvoir sans discontinuer depuis 1884. Non seulement Baeyens est anobli, mais son ascension sociale est consacrée par les alliances matrimoniales de ses enfants. Un de ses fils s'allie à la famille de Meeûs, qui a joué un rôle majeur à la Société Générale depuis l'indépendance de la Belgique. Sa fille Berthe épouse Ernest Puissant, issu d'une grande famille d'industriels du Hainaut. De leur union naîtra Fernand Puissant-Baeyens, qui deviendra patron de la Banque de la Société Générale pendant la Seconde Guerre mondiale. Quant à sa fille Jeanne, elle contracte un mariage prestigieux en épousant le fils benjamin de Théophile de Lantsheere, homme politique catholique, successivement ministre de la Justice, président de la Chambre des Représentants et gouverneur de la Banque Nationale.

Nul mieux que Jean Jadot n'a évoqué la longue carrière de Ferdinand Baeyens à la Société Générale : « S'identifiant à elle, il l'a véritablement transformée ; il en était devenu la vivante incarnation ; il l'aimait comme son œuvre et lui consacrait toutes ses forces, toute son activité, toute son intelligence ; il lui avait voué sa vie ».

Archives de la Société Générale de Belgique, à Bruxelles ; Rapport de la Société Générale pour l'exercice 1913 ; Discours de Jean Jadot prononcé lors de la commémoration du centenaire de la Société Générale, annexe au Rapport de la Société Générale pour l'exercice 1922.

M. L. Comelieu, *Baeyens*, dans *Biographie coloniale belge*, t. IV, 1955, col. 11. — G. Kurgan-van Hentenryk, *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine. La politique royale et ses prolongements (1895-1914)*, Bruxelles, 1972. — G. Kurgan-van Hentenryk, *Gouverner la Générale de Belgique. Essai de biographie collective*, Bruxelles, 1996. — G. Kurgan-van Hentenryk, *La Société Générale 1850-1934*, dans *La Générale de Banque 1822-1997*, E. Buyst et al. éds., Bruxelles, 1997, p. 63-285. — G. Kurgan-van Hentenryk, S. Jaumain, V. Montens éds., *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, 1996.

Ginette Kurgan-van Hentenryk

**BASTENIE, Paul, Auguste**, médecin interniste endocrinologue, professeur de clinique médicale à l'Université libre de Bruxelles, né à Anvers le 7 juin 1906, décédé à Uccle (Bruxelles) le 18 février 1985.

Pendant son enfance à Anvers dans une famille de commerçants et de navigateurs, Paul Bastenie fréquente l'école primaire en néerlandais, mais ses parents s'étant installés à Bruxelles après la Première Guerre mondiale, c'est à l'Athénée d'Ixelles qu'il fait en français ses humanités gréco-latines. En 1924, il s'inscrit à la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles (ULB), et lorsqu'il termine son 4<sup>e</sup> doctorat en 1931 avec grande distinction, il a déjà fréquenté pendant plusieurs années les laboratoires d'histologie et d'anatomie pathologique et est lauréat du Concours universitaire et du Concours de Bourses du Gouvernement, résultat de ses recherches sur l'histologie du thymus humain.

Ces bourses lui permettent de séjourner un an dans les départements d'anatomie pathologique des universités de Vienne, de Fribourg-en-Brisgau et de Berne. A son retour en 1933, il est nommé assistant à l'ULB et partage son temps entre la clinique médicale du professeur Paul Govaerts à l'Hôpital Saint-Pierre et le service d'anatomie pathologique du professeur Albert Dustin. A l'époque, l'autopsie est l'indispensable

sable complément de la clinique médicale dont les moyens d'investigations restent encore très limités, et Paul Bastenie joue un rôle clé dans ces confrontations anatomo-cliniques qu'il développe à Bruxelles et auxquelles il restera très attaché jusqu'à la fin de sa carrière.

En 1937, il défend sa thèse d'agrégation intitulée *Inflammation chronique et sclérose du corps thyroïde* et la même année, part aux Etats-Unis où il séjourne à la Thyroid Clinic du professeur Means à Boston et au département de biochimie du professeur Long à New-Haven. Rentré à Bruxelles nanti de cette solide formation, il devient médecin-adjoint à la clinique médicale du professeur Paul Govaerts à l'Hôpital Saint-Pierre, poste qu'il occupa jusqu'après la fin de la guerre.

L'Hôpital Brugmann, occupé par l'armée allemande, est rendu à la Commission d'Assistance publique et à l'ULB en 1946, mais doit être complètement réorganisé. Paul Bastenie, qui vient d'avoir quarante ans, est alors nommé chef du service de médecine de cet hôpital universitaire et titulaire de la clinique médicale qui y est attachée, avec le titre de chargé de cours, puis de professeur ordinaire. Il se révèle rapidement un patron extrêmement dynamique, volontaire, énergique, exprimant parfois son autorité par de brèves colères restées célèbres... Il s'entoure d'un staff de jeunes collaborateurs très motivés (où l'on trouve notamment les docteurs Conard, Desneux, Enderlé, Ermans, Franken, Frankson, Pirart, auxquels se joindront ensuite les docteurs Cleempoel, De Meutter, Christophe, Cauchie, Bellens, Demanet) et crée un laboratoire de recherches cliniques dans les locaux de la Fondation Boël où ses assistants, sous son impulsion, développent des travaux relatifs aux stéroïdes surrénaliens, au diabète, à l'exploration de la thyroïde par l'iode radioactif récemment disponible, travaux qui seront la base des thèses d'agrégation de plusieurs d'entre eux (Victor Conard, Marcel Frankson, André Ermans).

En moins de dix ans, Paul Bastenie a fait la preuve de son excellence comme chef de service et son équipe constitue déjà une école d'endocrinologie clinique de grande réputation. A la retraite de Paul Govaerts en 1955, la Faculté de Médecine de l'ULB lui accorde son transfert à Saint-Pierre, considéré à l'époque, tout à coté

des bâtiments facultaires du boulevard de Waterloo, comme le premier hôpital de l'Université.

Pendant dix-sept ans, de 1955 à 1972, année de sa retraite, le professeur Bastenie dirigera le service de médecine de l'Hôpital Saint-Pierre et le laboratoire de médecine expérimentale de la Faculté. Titulaire de la clinique médicale du 4<sup>e</sup> doctorat, mais aussi de l'enseignement de la propédeutique au 1<sup>er</sup> doctorat, il consacre beaucoup de temps à préparer ses cours qu'il veille à garder très proches de l'actualité médicale. L'activité clinique du service évolue considérablement. Bastenie favorise le développement des secteurs spécialisés de cardiologie (professeurs Jean Lequime et Henri Denolin), de gastro-entérologie (docteurs Raymond Le Cluyse et Edouard Jacobs) de neurologie (professeur Lucien Franken) et d'endocrinologie (docteurs René Tagnon et Georges Copinschi), ce qui permet l'introduction de nouvelles techniques d'investigation diagnostique; il crée de nouveaux secteurs d'hospitalisation, comme l'unité de soins intensifs, une des premières du pays, confiée au professeur Antoine Cornil, et l'unité métabolique, mais veillera toujours à conserver aux internistes généraux la surveillance de tous les patients hospitalisés en médecine. La généralisation du travail clinique à plein-temps au début des années soixante accentuera encore cette expansion du service qui, d'une trentaine de médecins mi-temps pour la plupart en 1955, voit son effectif passer à plus de soixante médecins en majorité plein-temps en 1972.

Le laboratoire de médecine expérimentale facultaire héberge pour leurs recherches des cliniciens du service. Il en sortira de nombreuses thèses d'agrégation, dont celles de Jean Christophe, Roger Bellens, Jean-Claude Demanet, Jacques Dumont, Henri Ooms, Edmond Balasse, Georges Copinschi, Willy Malaisse, Luc Vanhaelst, Marc Bonnyns, Etienne Couturier. Le «patron», lui-même, y passe plusieurs après-midi par semaine, à orienter les travaux, discuter des résultats, écrire ou relire les nombreuses publications. Il est cependant attentif à ce que la recherche plus directement liée à l'activité clinique du service ne soit pas négligée et la qualité des observations médicales permet aussi un grand nombre de publications.

Les contributions à la recherche médicale du professeur Bastenie et de son équipe portent principalement sur les affections thyroïdiennes, le syndrome adrénogénital, le diabète, l'hypertension artérielle, la malnutrition. Poursuivie pendant de longues années, l'étude du métabolisme glucidique et de la sécrétion d'insuline après ingestion ou injection de glucose, sera reconnue comme une étape marquante dans l'évolution des connaissances en pathologie diabétique. Mais le domaine dans lequel il s'est personnellement le plus investi est celui de la pathologie thyroïdienne. Ses premiers travaux des années trente ont identifié sur matériel autopsique la thyroïdite lymphocytaire chronique, accompagnée de modifications hypophysaires semblables à celles de l'animal thyroïdectomisé (observation originale chez l'homme d'une riposte hypophysaire thyroérotrope). En clinique, il a décrit l'iléus paralytique du myxoedème. Après la découverte par Doniach en 1956 des anticorps antithyroïdiens dans le sérum de sujets atteints du goitre d'Hachimoto, il utilise ce dosage d'anticorps circulants, pour arriver à la conclusion que la thyroïde lymphocytaire est un processus auto-immunitaire lent, très répandu (3 à 5% de la population, surtout les femmes) et aboutissant après une longue latence au myxoedème spontané. Il organise aussi et participe en 1959 à un long voyage d'étude du goitre endémique par carence iodée dans la région des Uélé au Congo, qui sera à l'origine d'une vaste campagne de prévention de cette pathologie en Afrique centrale, menée dans le cadre du CEMUBAC (Centre scientifique et médical de l'Université libre de Bruxelles pour ses activités de coopération).

Sa connaissance approfondie du néerlandais, de l'anglais et de l'allemand contribue à lui permettre d'établir des relations scientifiques de collaboration avec de nombreux collègues étrangers, parmi lesquels Querido de Leiden, Stanbury de Boston, Pfeiffer de Ulm, Vague de Marseille, Mach de Genève, Doniach de Londres, Donato de Pise, Bricaire et Dérot de Paris. Sa notoriété lui apporte les honneurs : président des Sociétés belges de Médecine interne et de Gastro-Entérologie, membre titulaire puis président de l'Académie royale de Médecine de Belgique, correspondant de l'Académie nationale de Médecine de France,

vice-président de la Fédération internationale du Diabète. En 1960 il séjourne six mois à Londres où il est titulaire de la Belgian Chair, University of London et enseigne l'endocrinologie à la Post-Graduate Medical School. En fin de carrière, il préside le huitième Congrès de la Fédération internationale du Diabète, reçoit le Prix Quinquennal de Médecine du Gouvernement et, à Boston, la médaille de Distinguished Thyroid Scientist.

Quoique de nature assez autoritaire, Paul Bastenie avait un contact agréable et souriant avec ses nombreux collaborateurs qu'il savait apprécier à leur juste valeur et à qui il communiquait son enthousiasme et son ardeur au travail. Homme cultivé, s'intéressant aux arts, à la littérature, à la philosophie, à l'histoire, il aimait les voyages et savait apprécier les plaisirs de la table. Il avait une maison de campagne près de Jodoigne dans le Brabant wallon où il réunit à plusieurs reprises les très nombreux médecins de son service en des journées festives mémorables qui contribuaient au maintien d'une ambiance très amicale parmi tous ses collaborateurs.

Après la fin de son mandat de chef de service hospitalier, il poursuit encore jusqu'en 1977 des enseignements de post-graduat à l'ULB et organise en 1978 un enseignement interuniversitaire d'endocrinologie (ULB-UCL-ULg). Jusqu'à la veille de son décès, il conservera la consultation privée de médecine interne générale et d'endocrinologie qu'il avait toujours eue et qui lui a valu une grande estime et un attachement considérable de beaucoup de ses patients.

Paul Bastenie est certes de ceux qui ont marqué leur époque dans nos facultés de médecine et nos hôpitaux. Avec le recul du temps, il reste une figure emblématique de « grand patron », tout à la fois enseignant de qualité, clinicien apprécié, chef de service à l'autorité très efficace et scientifique créateur d'une école d'endocrinologie dont la réputation dépassa largement nos frontières. Il a largement contribué au rayonnement de la médecine bruxelloise et belge au milieu du vingtième siècle.

Epoux de Simone De Backer, d'un an plus jeune que lui, il fut le père de deux filles, Anne et Jacqueline, épouses elles-mêmes l'une d'un médecin, l'autre d'un juriste, qui tous deux devinrent aussi professeurs à l'Université de Bruxelles.

J. Lequime, *Eloge académique du professeur Paul Bastien (1906-1985)*, dans *Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, vol. 141, 1986, p. 425-439, portrait photographique.

Jean-Claude Demanet

**BASTIN, Roger**, Alexandre, Joseph, architecte, né à Couvin le 13 août 1913, décédé à Namur le 14 novembre 1986.

Né dans une petite ville industrielle de l'Entre-Sambre-et-Meuse, d'une famille de commerçants en tissus, Roger Bastin, fils d'Alexandre et de Lydie Lorisgnol, montre très tôt un attrait pour la musique et pour les meilleurs compositeurs de son temps. Pendant ses humanités au Séminaire de Floreffe, de 1925 à 1931, il développe cet attrait avec l'abbé Camille Jacquemin, lauréat de la *Schola cantorum* de Paris, et l'amitié de Pierre Froidebise, dodécaphoniste en herbe. Il aurait pu poursuivre dans cette voie à laquelle il restera toujours attaché, mais l'intérêt pour l'architecture prendra le dessus. L'ancienne abbaye, jeu prestigieux et complexe où la brique domine, ouvre un horizon comme le calcaire gris des villages, singulièrement à Lompret où la ferme maternelle englobe une tour médiévale et s'insère dans une composition urbanistique souple, à échelle humaine.

Après un bref passage à Saint-Luc de Tournai, Bastin s'inscrit en 1932 à l'Institut supérieur des arts décoratifs de La Cambre à Bruxelles, grâce à ses parents opportunément conseillés par un ami local, l'architecte René Michaux. Il pourra ainsi déborder les impasses du néogothique pour entrer dans l'aventure de la création, celle qui à l'époque se centrait sur la rencontre de fonctions en recherche de définitions et des moyens offerts par les matériaux récents, singulièrement le béton. Dans l'esprit du fondateur de la maison, Henry Van de Velde, il s'initie pendant les quatre années d'études aux arcanes d'une profession en plein renouvellement. Jean-J. Eggericx, Victor Bourgeois et Raphaël Verwilghen, tous gens dont l'enseignement débordait l'indispensable technique, apprennent à saisir la dimension profondément humaine de la création : partir de l'homme, de la société en gestation de dimensions collectives nouvelles, voir le corps se mouvoir et le faire à la fois librement et

correctement, percevoir les besoins, les distribuer avec justesse dans l'espace, assurer le clos et le couvert, fermer ici, ouvrir là, équilibrer les pleins et les vides, faire comme si tout était simple, dire juste, bien. Un monde de culture forte et sensible, où ce qui aurait pu être doctrinaire, est dépassé par une commune rigueur dans la soumission aux données de base. Le 26 juin 1936, Bastin emporte le diplôme d'architecte et quelque chose qui lui manque, qu'il aura à reconquérir toute sa vie : «Je dois à Verwilghen ce que j'ai acquis très lentement : la confiance». Celle-ci est indispensable pour accomplir le propos du maître : «Ce qui est important, c'est de faire une œuvre».

Faire une œuvre ne postule-t-il pas une complexité de culture ? Bastin, l'oreille toujours attentive à saisir la musique, jumelle sa formation à la fréquentation de cinémas d'essai et lié à Jean de Villers, surtout par celle d'un groupe d'étudiants en droit des Facultés Saint-Louis : Jacques Veldekens, Georges Sion, Thomas Owen, André Molitor. Dans une de leurs publications, *L'universitaire catholique*, en 1934, il signe des portraits qui prouvent une main déliée et observatrice. C'est encore l'amitié qui détermine la mise en route dans la carrière. Celle d'Eugène Delatte, son aîné, avec lequel il loue un appartement à la fin des études et dont il partage ensuite le bureau jusqu'au premier jour de la guerre, en mai 1940. Celle de Jacques Dupuis entré à La Cambre quand lui-même entame sa dernière année. Cette amitié à trois ne cessera pas. Elle mènera à une collaboration active avec ce dernier dès 1941, puis en association de 1945 à 1951-1952. Il en est sorti des architectures où les talents sont mêlés, où ceux de Jacques Dupuis se décèlent plus aisément que ceux de son confrère, où ce qui retient l'œil chez celui-ci est valeur plus subtile, tandis que le génie du premier éclate visiblement, répandu dans la manière d'accrocher la lumière et dans l'ornement que devient la plus courante des pièces utilitaires ; un demi-siècle plus tôt, il aurait pu être un des maîtres du Modern-style. Une publication récente sur le Parador, maison de son frère (1947), dévoile quelques attaches avec un Art-déco alors déjà dépassé. Puis, chacun des deux confrères suit sa propre voie, laissant une trace marquante dans le paysage architectural en région francophone de la Belgique. Celle de Dupuis à ce point person-

nelle qu'elle reste un dangereux appel à une bien difficile liberté, celle de Bastin s'affirmant comme une leçon permanente pour rencontrer les fondements même de la démarche de l'architecte.

C'est chez Charles Colassin, à l'intervention d'Eugène Delatte, qu'une année de présence permettra à un stagiaire de se parfaire à bonne école. Le maître venait de recevoir le Prix Van de Ven pour trois maisons contiguës dans la rue Roberts-Jones : unité de conception et décrochement franc des unités avaient attiré l'attention sur un talent prometteur, trop tôt disparu. Pendant l'été 1937, à l'exposition de Paris, les trois amis : Bastin, Delatte et Dupuis aiguïsent leur regard vers des chemins possibles. Delatte – qu'il importe de citer car ce n'est que plus tard qu'Aalto et Asplund les retiendront –, a témoigné que le pavillon de la Pologne « fut une véritable révélation pour nous. Par son échelle humaine, le délié de son plan, la variété et l'élégance de ses formes, il contrastait nettement avec l'austérité puritaine de l'architecture fonctionnelle ou faussement emphatique des autres ».

La première collaboration entre Bastin et Dupuis a été décisive pour leur notoriété. Il fallait mettre au point les plans d'une nouvelle conception de l'église Sainte-Alène à Saint-Gilles (Bruxelles), dont le curé récemment nommé, l'abbé Jacques Buisseret, estimait aberrant de poursuivre la construction sur une vaste crypte néo-romane qu'il avait trouvée à son arrivée. Celle-ci pouvait servir d'église en attendant une remise sur le métier des plans hors-sol. Le chanoine Jacques Leclercq lui conseille de faire appel à Bastin dont il était convaincu du talent déjà vanté par l'avocat Jacques Veldekens et par l'heureux aménagement de l'Ermitage du Bon Larron, à Pepingen, non loin de Hal. Bastin prend rapidement son parti ; un dessin de fin 1938 - début 1939 montre une élévation intérieure inspirée de Dominicus Böhm à l'hôpital de Cologne-Hohenlind (1928) et à la chapelle des Camilliens de Mönchen-Gladbach (1929), immédiatement avant la montée du nazisme et le blocage rapide de toute création d'édifices religieux dans une Allemagne qui avait vu fleurir une intense recherche architecturale pour une liturgie vivante. L'invasion de mai 1940 perturbe profondément Bastin : mort de son père, puis

quinze jours plus tard, le 20 août, de sa confidente de toujours, sa sœur Elisabeth. Bientôt, le curé de Sainte-Alène presse de fournir les plans pour que la construction puisse démarrer. En mai 1941, Roger Bastin fait appel à Jacques Dupuis pour entamer une collaboration qui se prolongera ici jusqu'en 1951, tout l'intérieur achevé. Dupuis ainsi prit une part importante dans les multiples échanges que les mises au point du projet imposaient. D'autant plus que Bastin, autrement sensible que son ami aux complexités de la vie personnelle, réalise le 8 octobre 1941 son projet de mariage avec Madeleine Mauer, de Couvin comme lui, avec laquelle le liait déjà une amitié de jeunesse et qui sera une présence permanente d'accueil généreux, de gestion souple et forte tout au long de la vie professionnelle. Sainte-Alène, sauf la façade, s'acheva ainsi. L'œuvre est commune aux deux architectes, mais Pierre Louis Flouquet, dans *L'Art d'Eglise*, pouvait dès 1953 relever que dans le bas-côté, « on sent, prépondérante, la marque de Dupuis, dessinateur et décorateur de grand talent ».

Des bâtiments à caractère religieux vont jalonner jusqu'au bout l'œuvre de Roger Bastin. En eux, se croiseront plusieurs lignes d'influences. Sainte-Alène n'est que secondairement de Jacques Dupuis. Par contre, les deux amis vont être marqués de façon décisive par la rencontre de Gunnar Asplund lors d'un voyage en Suède, pendant l'été de 1947. Dès l'année suivante, la chapelle du Maquis, au Brûly-de-Pesche, évoque irrésistiblement celle des Bois du crématoire d'Asplund. De même, la chapelle de Burhaimont, à Bertrix, n'est pas étrangère à ce courant qui avec liberté, celle de Dupuis, jouera aussi dans la diversité voulue des chapelles voisines de Renaumont et du Culot ; cette troisième après la séparation des deux associés. Mais c'est probablement dans l'église de Jehonville, en 1947 aussi, que le contraste avec Sainte-Alène s'exprime profondément. A Jehonville, le plan est globalement imposé par le schéma reçu de l'église avant Vatican II, mais le traitement des espaces ne doit rien au passé. Revu par Bastin, il témoigne dans l'exécution de 1956-1958 d'une sensibilité actuelle très perceptible dans le jeu des proportions et de la lumière, dans celui des pleins et des vides, d'une plus grande souplesse d'esprit. Si l'emploi des pierres du pays ne peut à elle seule signifier



«traditionnel», la tour par contre se réfère au passé et dans sa puissance gratuite mais dense n'est pas sans évoquer l'évident romantisme de celle encore plus gratuite qui domine le Parador déjà évoqué de Jacques Dupuis.

Ne peut-on voir dans le nouveau couple, celui que Roger Bastin va former avec Guy Van Oost, la salutaire influence qui ramènera le premier à l'équilibre, moins éclaboussant mais sûr, qui était dans sa personnalité propre ? C'est avec ce dernier que Bastin réalise la plupart des édifices du culte qu'il est appelé à construire, souvent à reconstruire, non pas le plus souvent par suite de faits de guerre, mais plusieurs fois après incendie ; ainsi, après Jehonville qui vient d'être cité, Villers-sur-Lesse et Bois-de-Villers. Nombre de ces bâtiments se situent dans des paroisses du diocèse de Namur où, avant janvier 1965, l'évêque ne permettait pas la célébration face au peuple, alors que dans son clergé l'appel à une évolution encore assez confuse, se faisait sentir, à l'instar de diocèses voisins ou de l'étranger, surtout en Allemagne où le changement était souvent promu. Le rituel nouveau, la messe se célébrant dans l'assemblée et celle-ci y participant, non plus passivement, mais concernée en tant qu'actrice, devait entraîner, surtout après un XIX<sup>e</sup> siècle de statisme archéologique, une profonde refonte du programme auquel l'architecte aurait à répondre. Jusqu'ici, un plan longitudinal, la nef depuis l'entrée jusqu'au chœur, structurée en classes d'âge, suivant le sexe souvent et même en classes sociales (la tribune du château !) et au-delà du banc de communion, l'espace réservé au clergé et à la célébration rituelle, le célébrant le plus loin possible, au fond de l'abside, conduisant son peuple vers Christ, soleil levant. Maintenant, un plan centré, souvent carré, toute barrière ayant disparu entre les membres, le prêtre jouant au milieu des fidèles, son rôle unificateur.

Plusieurs réalisations permettront à Bastin de se faire la main, mais hors du diocèse : un conseil pour une chapelle domestique, place Ladeuze à Louvain dès avant 1950, puis à la maison Saint-Jean à Héverlée, lieu de convivialité interracial, chapelle domestique où tous encadrent l'autel (1952-1955), la grande chapelle du collège interracial de Bujumbura au Burundi (1952-1961, G. Van Oost et Ch. Warnier collaborateurs), l'indispensable et profond remodelage intérieur de l'abbatiale de

Maredsous (1955-1958, G. Van Oost associé), bien massacré depuis et dans le même temps, l'église du pavillon du Vatican à l'Exposition universelle de 1958 à Bruxelles (G. Van Oost collaborateur). Il devenait impossible de revenir en arrière. Aussi quand à Namur, les Sœurs de Sainte-Marie veulent une chapelle pour leur pensionnat de Jambes, le parti est pris dès fin 1962, après la discussion sur la liturgie à l'ouverture du concile, de tracer un plan qui dans un cercle, construit l'assemblée elle-même dans l'esprit du renouveau initié. Ainsi est né un bâtiment exemplaire, fonctionnel, où la lumière se fait sensible en glissant à la périphérie du cylindre, mais peut-être un peu rigide car ne permettant pas d'autre groupement que le fer à cheval des bancs fixés au sol en légère pente (A. Mairy associé et G. Van Oost collaborateur). Les architectes synthétisent ensuite leur démarche dans un remarquable projet pour la collégiale de Ciney qui se serait élevé en reprenant le clocher et les autres parties anciennes dont la conservation s'imposait, en faisant un carrefour de la vie urbaine. Il n'en faudrait pas tant pour prouver la liaison intime entre un programme et son expression dans l'espace et l'environnement, exigence constante de Roger Bastin. La même sensibilité guide celui-ci dans le projet non réalisé de remodelage de la paroissiale de La Hulpe : le néogothique est annulé, la célébration conçue telle que dans les cas précités concerne l'assemblée entière dans un espace neuf, le gothique est magnifié (1969, H. V. Kockerols associé).

Nombre d'églises paroissiales et de chapelles de Bastin et souvent avec Van Oost, s'inspirent de Jambes, qu'elles soient récemment bâties ou qu'anciennes, elles obligent de distribuer les lieux liturgiques dans des espaces jamais conçus pour eux. Les chapelles de Heer-Agimont (1961-1962, G. Van Oost collaborateur) et de Gênes (1962-1966, R. Lamarche associé et G. Van Oost collaborateur), les églises d'Ourthe (1954-1968, G. Van Oost et J. Legrain associés), de Villers-sur-Lesse (1961-1963, Varet associé, G. Van Oost et E. Meurisse collaborateurs), toutes récentes, celle de Sart-en-Fagne à considérer comme telle (1965-1968, E. Meurisse collaborateur), virent sans difficulté modifier l'emplacement de l'autel. Celle de Salzennes, (1965, A. Vermeren associé) néo-romane, rénovée et trop subtile, s'avéra malaisée

à occuper par une assemblée habituée à un déploiement d'inspiration encore trop théâtrale et retrouva bientôt la longitudinalité du plan. La cathédrale de Namur par contre, permit le passage de l'autel du fond de l'abside à la croisée du transept, sous la coupole, regroupant les fidèles sans les écraser (1965-1967, E. Meurisse collaborateur) et plus tard à Wierde, dans la calme blancheur d'un impressionnant roman mosan, l'autel s'est doté de la présence signifiante de ses modestes dimensions (1972-1976, M. Genot collaborateur). Dorénavant, dans les nouvelles constructions, la célébration face au peuple va pouvoir donner à l'assemblée la place qui lui revient : au nouveau séminaire de Salzinnes à son achèvement en 1967 (J. Schumacker associé, G. Van Oost et Ch. Warnier collaborateurs), à Bois-de-Villers (1966-1972, J. Thibaut et E. Meurisse collaborateurs) : ici, un plan libre sous une charpente imaginée par Bastin et réalisée avec brio par l'ingénieur René Greisch dont la collaboration fructueuse, a été souvent sollicitée.

Un certain développement de cas précis est indispensable pour prendre conscience de la complexité de la tâche de l'architecte, complexité qui devient nœud de complications quand il œuvre dans un temps de transition où se cherchent de nouveaux modes de remplir la fonction liturgique, d'habiter, au centre de tous ceux qui ont très justement d'ailleurs, à intervenir. Pour Roger Bastin, artiste à la recherche de la beauté formelle, peut-être, après avoir « creusé » une chapelle publique pour les Jésuites de Namur, rue Grafé, dans une construction banale (1975-1977, G. Van Oost associé), le summum de l'art n'a-t-il pas été d'en ouvrir une dans une cave de la même rue et de toucher à « rien » pour en faire un lieu de silence et de paix (1977) ?

Si l'impact de Vatican II donne par le nombre aux bâtiments religieux de Roger Bastin un caractère de témoin que ne porte pas chaque cas particulier, toujours la démarche architecturale étant en soi complète, un deuxième volet de son œuvre peut regrouper des réalisations rassemblant un ensemble de fonctions en un seul tout. Les commandes émanent d'institutions très diverses : universités, industries, Etat, établissements religieux ou ecclésiastiques. Notons au passage l'absence de la Ville de Namur.

Après les maisons de l'Esma à Malmedy, initiées à l'initiative de Jacques Lechat, au temps de la collaboration avec Jacques Dupuis, c'est à l'intervention du père Verwilghen S.J. au Burundi, que Bastin avec Van Oost, entreprendra à Bujumbura, le centre interracial qui couronne le sommet d'une colline décalottée pour la circonstance. L'œuvre menée à bien avec les moyens artisanaux locaux s'avère un coup de maître par son ampleur et le suivi qu'elle a imposé, dont sept voyages (1952-1961, Ch. Warnier collaborateur). Coup sur coup, des complexes aux programmes variés vont naître où souvent une chapelle marque sa présence déjà signalée ci-dessus : le pavillon Civitas Dei du Vatican à l'Exposition de Bruxelles en 1958, fort tourmenté par de multiples interventions sous la direction de l'architecte Paul Rome, où à vouloir tout dire, on ne dit finalement plus rien ; le développement du lieu des apparitions de Beauraing autour d'une première chapelle votive, depuis celui de l'aubépine jusqu'à la grande église qui offre le souple couvert à six mille personnes rassemblées (1958-1968, G. Van Oost collaborateur) ; le nouveau séminaire de Namur où les fonctions exigeantes se répartissent avec clarté et ferme bonheur autour d'une chapelle toute de joie dans les vitraux de L. M. Londot (1958-1967, Jh. Schumacker associé, G. Van Oost et Ch. Warnier collaborateurs) ; l'aile aussi de Floreffe qui appose et oppose un parallélépipède strict, inscrit avec art dans les reins de la colline et le prolongement d'un prestigieux ensemble historique (1961-1968, G. Van Oost et Ch. Warnier collaborateurs).

Peut-être est-ce au couvent des Bénédictines de Rixensart qu'un lien plus visible que d'autres se crée dans l'œuvre de Bastin entre des ensembles religieux clairement tels et d'autres où la fonction profane est explicite. La chapelle, centrale comme au séminaire de Namur, est présente sans s'imposer, de la même conception architecturale que les autres parties de l'ensemble malheureusement resté inachevé (1964-1969, P. Lamby collaborateur).

L'Université de Liège, qui réalise au Sart-Tilman des bâtiments où tous les architectes notoirement connus sont présents, demande à Roger Bastin un institut de botanique où se voit la discrète sagesse de l'homme (1962-1970, G. Van Oost collaborateur ; les serres, 1976-1977, R. Greisch ingénieur). Puis l'Etat, à Mariemont,

l'appelle à reconstruire le Musée Warocqué incendié. Le programme ample et souple lui permet d'inscrire un jeu de volumes géométriques, une sculpture : œuvre de béton blanc posée dans la verdure du parc entrevu de l'intérieur sous mille replis, relief souple, permanent, dilatant ; une loge maçonnique récupérée devient souvenir et contrepoin (1962-1967, G. Van Oost collaborateur). En Luxembourg, l'usine ILA, actuellement Solarec, réponse à des données tout autres, est traitée dans le même esprit (1965-1968, E. Meurisse collaborateur). Au loin, à Helsinki, l'ambassade de Belgique en Finlande ne dépare pas un pays où la personnalité de Gunnar Asplund s'est faite prépondérante dans l'histoire de l'architecture contemporaine. S'y conjuguent sans dureté et se diversifient avec unité : accueil, bureaux et habitation (1966-1970, P. Lamby, L. et M. Hedman collaborateurs). Pendant ce temps et pour longtemps, à Bruxelles, le Musée d'art moderne va accaparer l'architecte tellement les vicissitudes de son implantation et ses incidences sur un quartier historique soulèvent sans fin problèmes et contradictions. Il doit alors tirer son plan pour qu'au maximum l'œuvre soit utile, tout en disparaissant. Un trou préexistant destiné à du parcage automobile, devenu puits de lumière, dirige vers lui un circuit de cheminements étagés sur cinq niveaux glissés sans y toucher entre les bâtiments des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. C'était avant la pyramide de Pei ouvrant à Paris sur les profondeurs du Louvre. « Machine à exposer », écrit Bastin, à la limite de l'architecture (1967-1984, P. Lamby collaborateur). C'est encore sur une limite qu'il a dû implanter le cyclotron et l'institut de physique et de chimie nucléaire de l'Université catholique de Louvain, à la naissance de la ville de Louvain-la-Neuve. Immédiatement à l'extérieur d'une agglomération de ruelles à l'ancienne, bordées de maisons en briques et ardoises, les trois imposants cubes en béton, reliés par un niveau étendu sur le sol plat, expriment clairement la vie intense de l'intérieur (1968-1969, G. Van Oost et P. Lamby collaborateurs). Cette juxtaposition reflète bien le dualisme d'un instant de civilisation où ce qu'on appelle « le patrimoine » toujours vu alors au passé, apparaît indispensable pour équilibrer la vie, même comme c'est le cas ici quand l'œuvre actuelle est sans commune mesure avec ce qui est

globalement une volonté de revival. C'est encore un regard obnubilé par autrefois qui a entraîné la critique du G.B. Motor Hôtel à Wépion, ensemble visiblement très présent, accroché au cours de la Meuse, en liaison optique interne et externe avec elle (1970, G. Van Oost et P. Lamby collaborateurs). Les yeux vont ainsi sans voir et donc sans critique, sur l'autre rive, un château s'imposant arbitrairement, moyenâgeux et statique, au mouvement du courant. C'est avec le même souci d'une implantation respectueuse du tissu chargé d'histoire avec la cathédrale et le palais du gouverneur du comté, et tout aussi franc dans une sensibilité actuelle sans concession, que les Facultés Notre-Dame de la Paix ont pris un développement décisif, le seul auquel on puisse s'arrêter à Namur. La bibliothèque centrale et la Faculté de Droit affirment avec discrétion à l'extérieur et révèlent à l'intérieur, la complexité des programmes, les deux s'épaulant et se compénétrant sans ce confondre, auditoires et espaces de rencontres. La tour aux livres qui devait annoncer dans l'espace le travail de l'esprit, a été condamnée à la suite d'interventions aveugles ; paradoxalement couchée au sol, elle s'est révélée plus adaptée à sa fonction de magasin... (1970-1973, G. Van Oost associé). Dans le même campus, la rénovation de l'arsenal prolonge la réflexion sur la proximité de l'ancien et de l'actuel. L'immense toit, témoin essentiel de la vocation militaire de la ville, bâtiment « industriel » commandé par Vauban, devient un lieu de vie universitaire où des baies nouvelles sans confusion avec celles du XVII<sup>e</sup> siècle, respectent le volume et permettent à la lumière de faire vivre l'immense charpente maintenant habitée, un volume annexe entièrement vitré donnant un reflet complémentaire au jeu blanc et noir des matériaux de toujours (1977-1982, G. Van Oost et P. Bastin collaborateurs). C'est comme consultant le crayon à la main, qu'une autre tour a été tracée par Bastin pour la Radio télévision belge dans le ciel bruxellois, portant haut des plateaux chargés d'appareillages (1976).

Si les circonstances ont amené Roger Bastin et son atelier à construire ou à restaurer nombre d'églises qui marquent une époque, si des ensembles complexes sont à inscrire à leur actif dans le panorama national de fonctions diverses, il n'en reste pas moins que les

maisons, quatre-vingt et une dans le relevé d'Henry Pouillon, bâties ou remodelées, comptent autant que les constructions susdites dans une œuvre particulièrement significative. Elles s'inscrivent dans le droit fil d'une unité d'esprit, qu'elles répondent à un programme développé ou cas fréquent, à des besoins plus modestes auxquels l'architecte n'a jamais cessé de réserver une attestation personnelle. Il s'agissait, bien sûr, de maisons individuelles. C'est pénétrer dans la diversité la plus étendue des situations concrètes, de personnes, de lieux, de moyens, mais aussi de formations et de goûts. Comme l'auteur de projet, lui-même personnel, n'est pas homme à faire au goût du jour, la possibilité de collaborer aux intentions du client sera comme d'ailleurs pour les autres bâtiments, d'entrer en dialogue avec lui; il en naîtra bien souvent chez celui-ci une transformation du regard et un souvenir d'amitié. Bastin a toujours eu besoin d'avoir en face de lui quelqu'un qui pense et désire. C'était une condition d'heureux aboutissement. Il n'a pas été rare que le choix même du terrain ait été fait de commun accord. De toute façon, ce fut à contre-courant de la solution simpliste qui consiste si souvent à bousculer le sol pour imposer un front bâti conventionnel, au niveau de la rue et tant pis pour ce qui se passe à l'arrière. La maison Christophe, à Arlon (1952-1953, R. Courtois collaborateur), isolée au départ, s'inscrit nettement dans la chute du terrain et tranche avec le voisinage compassé du lotissement militaire qui l'enserme actuellement. La maison Delfosse, à Namur, rue de Bomel (1962) et la maison Lambert, à Saint-Marc (1963, J.Cl. Boreux collaborateur) épousent de même un sol en forte pente et s'établissent en rupture avec un alignement artificiel. Avec d'autres, elles s'ouvrent à la fois sur la proximité du jardin et discrètes vers la rue, à l'intimité des habitants. A Namur, la maison Matagne (1950-1951) s'accroche en contre-haut de la rue, comme la maison Delmez (1954-1955) tellement juste dans son implantation délicate et celle aussi du peintre Louis-Marie Londot (1961) insérée dans un abrupt et remarquablement éclairée au niveau d'habitation, le deuxième, distribué avec souplesse « en pédale », plein de soleil, le jardin montant haut, toujours fleuri. La maison du docteur Slegten (1974-1976, V.H. Kockerols collaborateur) met

en lumière dans le jeu des volumes, un programme très particulier, à la fois familial, professionnel et artistique. La maison du docteur Jadoul à Villance (1953-1955) utilise l'excavation d'une carrière et au plus près du sol, étend ses trois volumes – jour, nuit, profession – avec force et aisance. Celle de l'architecte (1959-1960, G. Van Oost et Ch. Warnier collaborateurs) se mesure avec les accidents de terrain d'une parcelle réputée inconstructible et se révèle discrètement, fondue dans le paysage, étrangère absolument, et irréductiblement à la typologie du bâti traditionnel dans le traitement du plan et son rendu extérieur.

Quand l'occasion se présente de rencontrer une maison d'autrefois, comme ce fut plusieurs fois le cas pour des églises, le souci est de lui rendre les valeurs de ses origines, de la conception de l'architecture dont elle témoignait et toujours de l'adapter aux besoins d'habitat actuels. Ainsi le château de Sohan à Pepinster, où la tour en fait reconstruite et habitée se détache du logis en s'y reliant par une galerie articulée avec justesse (1951-1953). Ainsi à l'ancienne ferme Rase à Erpent (1955), la hiérarchie des volumes est rétablie et les fonctions présentes insérées avec mesure pour assumer, sans éclabousser, un nouvel ordre d'attentes.

Il n'en reste pas moins que la majeure partie des maisons dont l'architecte dessine souvent seul les croquis de recherche, sont des réalisations nouvelles. Elles donnent réponse comme on a pu le voir à une clientèle variée aux moyens financiers généralement limités. Aux cas déjà cités, il convient d'ajouter dans un choix sans doute arbitraire, souvent dans des terrains récemment lotis, dans un parcellaire classique, les maisons Lisoir et Simonet (1951) et Lebrun (1960) à Bertrix, Omer Van Lierde à Zottegem (1955-1957), Persoons à Woluwe-Saint-Pierre et Misonne à La Plante-Namur (1956-1957), Doudoux à Dinant (1958), Vandendael à Waterloo (1959-1960), Thieffry au Roeulx (1960-1963), Helleputte à Blanden (1961-1962), Conreur à Montignies-le-Tilleul (1962-1966, J.P. L'Olivier collaborateur), Seghin à Courcelles (1963-1965, P. Cosyns collaborateur), Lechat à Wezembeek-Oppeem (1964), d'Otreppe à Barse-Modave (1964-1967, J.P. L'Olivier et G. Van Oost collaborateurs), déployée à l'aise en espace libre. Ces habitations

se distinguent les unes des autres parce que toutes adaptées à chaque cas, mais se donnent un air de famille par la main du maître d'œuvre et finalement par la discrétion sans prétention, dont la science des articulations s'efface dans la simplicité claire des volumes.

De 1936 à son décès en 1986, l'œuvre de Roger Bastin couvre cinquante ans et déploie une activité bien spécifique dans un temps où le pays cherche péniblement, si pas une architecture à lui-même, mais une insertion valable dans une modernité vraie. L'école de La Cambre s'affirme en tête de cette recherche. Les principaux architectes qui comptent, en sont issus. Bastin se distingue parmi les meilleurs. Sa spécificité se marque surtout après l'association fructueuse menée au sortir de la guerre avec Jacques Dupuis dont le génie s'exprimait à sa manière propre, sans perdre son caractère poétique, dans des œuvres non exemptes d'effets dans la capture de la lumière, le jeu du décor, les réminiscences du passé. Roger Bastin, aussi personnellement mais avec une rare discrétion, est allé à la faveur de nombreuses commandes, vers des réalisations qui restent des exemples de mesure, de justesse, d'absence de prétention, même dans les ensembles les plus marquants. Ses collaborateurs les plus proches, Guy Van Oost et ensuite Pierre Lamby, se sont associés à la qualité d'une démarche conditionnée de multiples façons. Pour ne pas insister sur les problèmes financiers, parfois très contraignants, il importe de relever combien la construction est soumise à des règlements sur la bâtisse qui à tort ou à raison, tendent au nivellement des interventions sans aider à leur harmonie profonde. Telle maison sur pilotis et toiture plate proposée en 1962 sur la commune de Namur, peut-être lointainement issue de la villa Savoye de Le Corbusier, s'est vue refusée pour se soumettre entre autres à l'obligation d'une toiture à deux versants. Une toile peinte, rejetée par un jury, peut remonter en première ligne d'une exposition quelques années plus tard, pas une maison. De même, les matériaux traditionnels, telle que la brique, seront souvent imposés et l'adresse sera de tirer parti des servitudes, avec talent. Et quand liberté est donnée, dans certains programmes plus exceptionnels et donc moins catalogués par les fonctionnaires, le même don toujours en éveil permettra à l'architecte d'intervenir avec tact à une échelle

visuelle marquée dans le paysage. Resteront toujours les conditionnements des métiers moins bien au fait de la mise en œuvre du béton ou des matériaux des toitures-terrasses, par exemple. L'architecture est un art fragile. La démarche de Roger Bastin demeure celle d'un plasticien, d'un sculpteur de volumes et de rapports subtils entre eux. Cette architecture peut apparemment paraître élémentaire. Elle est en fait très étudiée et reste toujours en osmose à l'intérieur avec l'homme, le corps qui se meut, franchit une porte, l'œil conduit d'un plan à l'autre, d'une fonction à l'autre dans la légèreté des passages. Sans expressionnisme. Aussi dans l'accueil à partir de la rue, sans projection au dehors d'une individualité démonstrative. Dans une église aussi, sans affirmation d'autorité ou de puissance, mais de présence discrète. Le respect du terrain est du même ordre; comme celui du corps. C'est ainsi qu'une architecture mérite de durer, d'être vue et méditée. Et d'être poésie.

Roger Bastin était entré à l'Académie royale de Belgique, élu correspondant le 6 juin 1963 et membre le 9 janvier 1969.

*La Maison*, 1966, n°8, p. 231-269, numéro spécial consacré à l'œuvre de l'architecte Roger Bastin. — G. Bekaert et Fr. Strauwen, *La construction en Belgique 1945-1970*, Bruxelles, 1971. — P. Putemans et L. Hervé, *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, 1974. — A. Lanotte, *Notice sur Roger Bastin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 159, Bruxelles, 1993, p. 165-204, portrait photographique et bibliographie. — H. Pouillon, *L'habitation individuelle dans l'œuvre de Roger Bastin (1913-1986). Modernité ou régionalisme en Belgique*, thèse de doctorat présentée à l'Université catholique de Louvain, 1997. — M. Cohen et J. Thomaes, *Jacques Dupuis, l'architecte*, Bruxelles, 2000. — Roger Bastin, *architecte 1913-1986*, Liège, 2001, inventaire de l'œuvre.

André Lanotte

*Illustration* : Planche I, face à la page 32  
Roger Bastin : « Puits de Lumière », Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

**BÈDE**, Emile, Antoine, François, physicien, ingénieur, né à Stavelot le 9 mai 1828, décédé à Bruxelles le 19 mars 1914.

**BÈDE**, Jean, Philippe, enseignant, journaliste, né à Stavelot le 1<sup>er</sup> octobre 1803, décédé à Bruxelles le 15 février 1866.

Emile Bède naquit à Stavelot le 9 mai 1828. Il fit d'excellentes études à Verviers où son père, Philippe Bède, occupa pendant de nombreuses années un poste de professeur puis de directeur de l'École industrielle et littéraire, institution qui devait donner naissance en 1881 à l'Athénée royal de Verviers. L'influence paternelle fut considérable pour l'évolution future de sa carrière.

Inscrit à l'Université de Liège en 1845, Emile Bède fut reçu, deux ans plus tard, candidat en sciences physiques et mathématiques et partit ensuite pour Paris d'où il ne revint qu'en mai 1848, porteur d'un mémoire intitulé *Mémoire sur la vitesse communiquée à un mobile par quelques corps élastiques*, qui lui valut le titre de lauréat du Concours universitaire.

En avril 1849, il fut proclamé docteur en sciences. Au mois d'août de la même année, il se rendit de nouveau à Paris dans le but de suivre les travaux et les expériences du professeur Regnault, au Collège de France. Il fut promu peu après agrégé près la Faculté des Sciences et par un arrêté du 4 octobre 1850, chargé à l'Université de Liège du cours de physique industrielle et d'une partie des cours de physique générale et de physique mathématique, à titre de suppléant du professeur Gloesener. Le 7 janvier 1857, Michel Gloesener ayant exprimé le désir d'être déchargé du cours de physique expérimentale, un arrêté ministériel confia cet enseignement supplémentaire à Emile Bède. Le nouveau titulaire ne fut cependant promu à l'ordinariat qu'au début de 1861. Cependant, le 26 septembre de la même année, un congé sans traitement lui fut accordé à sa demande, de graves intérêts de famille requérant sa présence à Verviers.

Emile Bède obtint sa démission de l'université en 1865. En fait débuta pour lui à cette époque une activité de direction d'une importante firme de construction de machines textiles : Houget et Teston, qui le fit reconnaître comme ingénieur alors qu'il était mathématicien et physicien de formation. La firme participa à l'Exposition universelle de 1867 à Bruxelles en présentant des spécimens d'habitations pour travailleurs ce qui valut à Emile Bède d'être nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Il exerça en outre divers mandats à Verviers : secrétaire de la Société industrielle, membre de la commission de l'École professionnelle,

membre du conseil d'administration de la Société des maisons d'ouvriers, membre du comité de la Société des bains et lavoirs, président de la Société Franklin, président de la Chambre de Commerce...

Les nombreux travaux publiés par Emile Bède sont le reflet des deux parties de sa vie professionnelle. De 1847 à 1865, on trouve une série d'articles et d'ouvrages sur des sujets fondamentaux : traités d'algèbre, de géométrie, de chimie, de physique, d'arpentage, mémoires sur la capillarité, la chaleur spécifique. Certains de ces travaux ont connu un large succès au point d'atteindre des tirages de 10.000 exemplaires.

A partir de 1865, les lourdes charges industrielles ne l'empêchent pas d'écrire des articles relevant davantage de préoccupations d'ingénieur : l'économie du combustible (traduit en allemand), la machine à vapeur, les machines motrices et les machines outils, la construction des maisons d'ouvrier, la téléphonie, la fonction d'ingénieur conseil... Il fut un collaborateur assidu de la *Revue universelle des Mines* (Association des ingénieurs issus de l'Université de Liège), des *Annales de l'enseignement public*, du *Bulletin de la Société industrielle et commerciale de Verviers*, de *L'Industrie* et même de la presse quotidienne.

On ne peut retracer la carrière d'Emile Bède sans évoquer celle de son père Philippe qui naquit à Stavelot le 1<sup>er</sup> octobre 1803. Il dirigea pendant de longues années l'École industrielle et littéraire de Verviers déjà mentionnée et acquit comme professeur d'humanités une réputation méritée. Il appartenait à l'une des meilleures familles de Malmédy.

Orphelin de bonne heure, il eut une enfance difficile qui forgea son caractère. A dix-sept ans, il enseignait déjà dans une école privée, celle de l'abbé Morsomme à Malmédy. Il passa les examens de la candidature en philosophie à l'Université de Liège. Il reprit ensuite à son compte l'établissement de Malmédy et le fit prospérer. En 1831, il le quitta pour assumer un enseignement de littérature et d'histoire à l'École industrielle et littéraire de Verviers. En 1840, il en devint le directeur et sut faire de cette institution, un des meilleurs collèges communaux du pays.

A partir de 1849, il fut l'un des principaux rédacteurs du *Moniteur de l'Enseignement*. Cette tribune ayant cessé d'exister en 1858,

Philippe Bède créa alors les *Annales de l'Enseignement public* qui ne parut que pendant deux années par suite de circonstances particulières. Philippe Bède n'était pas seulement un excellent professeur, il s'intéressait vivement à la chose publique et son rôle dans la presse quotidienne fut des plus considérables. Libéral convaincu également ennemi des partis extrêmes, il exerça sur l'opinion à Verviers une influence longtemps sans rivale.

Il prit ensuite un part très active à la rédaction du *Journal de Liège* et finalement s'adonna tout entier à la politique en quittant Verviers pour Bruxelles où il accepta la direction de l'*Echo du Parlement Belge*.

Il périt de manière accidentelle par noyade dans le canal de Bruxelles en 1866. Il s'était acquis l'estime et l'affection générales par la dignité de son caractère, sa franchise, sa loyauté et son amabilité.

A. Le Roy, *Liber Memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, col. 629-634. — A. Weber, *Essai de Bibliographie Verviétoise*, Verviers, 1899, p. 34-37. — *Bibliographie Nationale*, t. IV, Bruxelles, 1910, p. 408. — C. Bauwens, *Le Patrimoine civil public de la Région verviétoise*, Ministère de la Région wallonne, Namur, 1996.

Nicolas Maurice Dehousse

**BERDEN**, Victor, Nicolas, François, magistrat, juriste, administrateur et statisticien, né à Kerkraede (Limbourg, Pays-Bas) le 27 novembre 1820, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 22 octobre 1889.

Victor Berden arrive à l'âge de seize ans à Bruxelles et y entame des études de droit à l'Université libre de Bruxelles. Il est promu docteur en 1844 et entre dans le cabinet de Maître Orts qu'il fréquentera jusqu'en 1847. Il s'inscrit au barreau de la cour d'appel de Bruxelles en avril de cette année juste avant de débiter sa carrière de magistrat. Il commence celle-ci dans la magistrature militaire en devenant auditeur-militaire adjoint de la province du Brabant. Trois années plus tard, le 30 décembre 1850, Berden entre au service du Parquet et quitte la capitale pour les tribunaux de province. En 1850, il devient donc substitut du procureur du Roi près le tribunal de première

instance d'Arlon. Le 2 octobre 1853, il remplit la même fonction à Tournai avant de revenir à Bruxelles, cinq ans plus tard, pour y devenir juge d'instruction. Les années 1860 verront l'accession de Berden à des fonctions de plus en plus prestigieuses. Le 15 juin 1866, le voici nommé à la vice-présidence du tribunal de première instance de Bruxelles. Il ne reste guère à cette fonction puisque moins de quinze mois après sa nomination, il accède à un poste de conseiller à la cour d'appel de Bruxelles. Sur son rapport, le procureur général auprès de cette juridiction, décrit Berden comme un « excellent magistrat, très instruit, très laborieux ».

Malgré ces qualités, Victor Berden va quitter la magistrature pour diriger une branche importante de l'administration du département de la Justice. Ainsi, le 3 mars 1869, il est nommé administrateur de la direction des prisons et de la sûreté publique. Cette promotion s'avère particulièrement importante puisqu'elle s'inscrit dans une période chronologique très sensible pour le développement du régime pénitentiaire belge. En effet, Edouard Ducpétiaux, le grand artisan de l'établissement de la propagation du système cellulaire en Belgique, s'est éteint en 1868. Or, les autorités du pays demandent une évaluation précise du fonctionnement des institutions mises en place depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette volonté est à l'origine de la première grande intervention officielle de Berden. C'est lui, en effet qui présente un rapport à la Chambre des Représentants le 31 décembre 1869. « La réforme pénitentiaire, due à l'initiative du gouvernement et puissamment secondée par le pouvoir législatif, a produit les résultats prévus; la répression du crime, l'amendement et l'éducation des détenus sont désormais assurés; tout fait prévoir que, dans un avenir peu éloigné, la criminalité et la récidive tendront, de plus en plus, à diminuer grâce à l'extension du régime cellulaire » (*Documents Parlementaires. Chambre des Représentants, Session de 1869-1870*, p. 381). Basée sur plusieurs tableaux statistiques, cette conclusion fait l'apologie du régime cellulaire et elle semble avoir convaincu les parlementaires qui, quelques mois plus tard, adoptaient une loi qui consacrait la primauté de ce système d'emprisonnement (*Rapport présenté à M. le Ministre de la Justice par M. l'administrateur de la Sûreté publique, le 31 décembre 1869*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur Belge, 1870, 29 p.).

Cette page blanche remplace une illustration



Cette page blanche remplace une illustration

Ce succès poussa sans doute Berden à persévérer et à se lancer dans l'entreprise statistique la plus importante consacrée au système pénitentiaire belge du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour la seule année 1875, il rassembla toutes les données disponibles et les publia dans trois volumes faisant près de mille pages dont 150 de commentaires et 800 de tableaux (*Statistiques des prisons et des établissements pénitentiaires et de réforme pour l'année 1875. Rapport présenté à M. le Ministre de la Justice par M. V. Berden, administrateur des prisons et de la sûreté publique*). Ce travail impressionnant fut publié en 1877 et valut à son auteur une nomination à la prestigieuse Commission centrale de Statistique. Destinée à « constater la marche de l'administration, à mettre en relief ses travaux et les résultats qu'ils ont produits » (p. 17), cette publication rend compte des nouveaux progrès du système cellulaire ainsi que des compétences de son investigateur.

Cette démonstration impressionnante fut suivie, deux ans plus tard, d'une nouvelle statistique. Le ton et la taille de celle-ci sont, alors, revus dans un sens plus modeste. Les commentaires et les tableaux tiennent, désormais, dans un petit volume de 150 pages (*Statistiques des prisons et des établissements pénitentiaires et de réforme pour les années 1876 et 1877. Rapports présentés à Monsieur le Ministre de la Justice par M. V. Berden, administrateur des prisons et de la sûreté publique*, Bruxelles, 1879). Les certitudes ont fait place aux doutes. Le système cellulaire essuie de plus en plus de critiques, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des Chambres. La nouvelle publication, poursuivant un objectif plus défensif, se distingue nettement de la précédente : « Il est arrivé ici ce qui se produit généralement dans tout mouvement qui a pour objet l'amélioration des conditions sociales ; l'enthousiasme a poussé beaucoup d'esprit dans les idées de pure spéculation et les théories ont pris souvent la place des faits. C'est contre cette exagération des natures ardentes que les administrations doivent surtout se mettre en garde ; l'expérience n'a que trop souvent démontré ce que coûtent aux pays les entraînements irréfutables et l'application de certaines théories séduisantes au premier aspect, mais incapables de soutenir l'épreuve des faits » (p. 10). L'administration se doit, donc, d'opposer aux nouvelles théories

pénales, au nombre desquelles figure l'application des libérations conditionnelles, des faits irréfutables prouvant, encore et toujours, la supériorité du régime de l'emprisonnement cellulaire. Tout en rédigeant le texte final de son introduction, Berden savait qu'il ne pourrait mener cette nouvelle lutte. Ayant signé celui-ci le 14 octobre 1879, il mettait de cette manière, un terme à sa carrière de chef de l'administration pénitentiaire.

Le ministre de la Justice, Jules Bara, l'appela en effet pour diriger, dès le 16 octobre, le secrétariat général de son département. Cet homme politique libéral, sorti lui aussi de l'Université libre de Bruxelles, avec un diplôme de juriste, avait déjà signé la nomination de Berden au poste de conseiller à la cour d'appel de Bruxelles en 1867 et à la fonction d'administrateur de la sûreté publique et des prisons en 1869. Dix ans après, de retour à la tête du département de la Justice, le ministre libéral prenait pour bras droit, un juriste qu'il avait toujours poussé et un administrateur qui avait fait brillamment ses preuves. Berden allait rester à cette place importante jusqu'au 4 juin 1886. Il partit à la retraite avec le titre de secrétaire général honoraire du ministère de la Justice. De plus, il fut nommé, le 2 juin 1886, président du Conseil supérieur d'Hygiène publique jusqu'à sa mort.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Archives du Ministère de la Justice : secrétariat général, 2<sup>e</sup> section ; Archives du Ministère de la Justice : Administration de la sûreté publique (Police des étrangers). Dossiers généraux (Régime français - 1914).

*Le Moniteur Belge* (1847-1889). — *Bulletin de la Commission centrale de Statistique* (1877-1889). — *Almanach Royal Officiel* (1869-1886). — *Recueil des rapports du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique* (1885-1889). — *Bibliographie Nationale*, t. I, Bruxelles, 1886, p. 86.

Axel Tixhon

**BEREI**, *Andor*, pseudonymes occasionnels : DENIS, CLAVEL ; délégué de l'Internationale communiste auprès du Parti communiste de Belgique de 1934 à 1946, né à Budapest (Hongrie) le 9 novembre 1900, y décédé le 28 janvier 1979.

Fils d'un commerçant juif de Budapest, failli et devenu employé, Andor Berei accomplit le cycle complet du gymnase et entama l'université en 1918 tout en travaillant pour diverses firmes commerciales. Il suivit les cours de la Faculté de Droit et de Philosophie pendant trois ans.

En 1917, il adhéra au mouvement étudiant antimilitariste, ensuite au parti social démocrate hongrois. En mars 1919, il devint membre du Parti communiste (PC) et organisa les Jeunesses communistes pendant la commune de Budapest. Il participa en 1920 à la réorganisation clandestine du mouvement après son écrasement. Emigré quelques mois à Vienne, il fut renvoyé par le parti avec mission de développer l'organisation clandestine à Budapest. Arrêté en avril 1921, condamné à onze ans de prison, il gagna l'URSS en septembre 1922, avec sa femme, Andic, à la suite d'un accord d'échange de prisonniers.

D'abord étudiant à la section allemande du KUNMZ (Université communiste pour les minorités nationales en Occident), il fut engagé comme traducteur à l'Internationale communiste des Jeunes de décembre 1922 à octobre 1924. Il parlait en effet hongrois, allemand, russe, talent qu'il développa encore en maîtrisant le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Pendant ces années, il animait également différents clubs et écoles de l'émigration communiste hongroise à Moscou. De 1924 à 1931, il fut rédacteur politique, puis responsable politique à la direction générale des affaires de presse et d'édition (Glavlit) du Commissariat à l'Instruction publique tout en poursuivant ses cours au KUNMZ et à l'École Léniniste internationale où sa femme enseignait également. Membre du PC russe, il assumait des responsabilités diverses au sein des organismes du parti de cette administration. Mais parallèlement, il n'échappait pas aux soubresauts qui parcouraient le parti hongrois à Moscou. Il fut écarté de la direction de celui-ci de 1929 à 1931.

En janvier 1932, il fut désigné comme membre du Secrétariat latin de l'Internationale communiste (IC), qui chapeautait entre autres les partis belge et français. C'est à partir de mars 1934 que l'on trouve trace de ses interventions à propos de la Belgique. Trotskysme et rapports avec la gauche social démocrate en constituaient les thèmes. Son discours sur le trotskysme s'inscrivait dans la ligne de l'époque. En revanche, il

était critique envers le simplisme sectaire du parti belge envers la gauche socialiste. Ses interventions lors des séances «belges» du Secrétariat latin en 1934-1935 démontraient une connaissance précise de la situation et des rapports de forces en Belgique. En mai 1934, il avait accompagné une délégation des Jeunes Gardes socialistes en voyage en URSS et assuré ainsi de multiples contacts mis à profit par la suite.

C'est donc lui qui fut envoyé à Bruxelles afin de corriger la «faute» commise par le Parti communiste de Belgique (PCB) qui avait accepté d'étendre aux Jeunesses trotskystes l'accord d'unité passé en août 1934 entre Jeunesses communistes et Jeunes Gardes socialistes. C'est lui qui régla le cas de la direction des Jeunesses et du Parti, dont les deux membres principaux furent écartés et envoyés à Moscou.

Mais il remplit par la même occasion une autre mission, cette fois avec Palmiro Togliatti, alors secrétaire de l'IC, dépêché à cette fin en décembre 1934 à Bruxelles : rencontrer secrètement les leaders de l'aile gauche du parti socialiste, les députés Paul-Henri Spaak et Albert Marteaux. Les délégués de l'IC prêchaient le maintien de cette gauche au sein du Parti ouvrier belge (POB) et combattaient l'idée d'un nouveau parti. Mais ils demandaient à la direction de l'IC de définir au plus tôt les mesures urgentes à prendre dans la perspective d'un gouvernement socialiste, appuyé sur le «front unique». Un plan complet de coopération avec le groupe de L'Action socialiste fut élaboré.

Dans cette optique, Berei demeura à Bruxelles pour conduire le PCB à sa conférence de Charleroi en avril 1935. Cette conférence consacra le retour de Joseph Jacquemotte à la tête d'une direction entièrement refondue pour appliquer la ligne du VII<sup>e</sup> Congrès, celle du Front populaire et de l'antifascisme. Berei prit publiquement la parole à cette occasion comme délégué de l'Internationale et combattit tout sentimentalisme envers les responsables déçus. Par ailleurs, féru de sciences économiques – il l'enseignera à l'Université de Budapest de 1961 à 1970 – il contribua, avec toute la raideur en vigueur à l'époque, à la riposte théorique au Plan De Man. Il regagna alors Moscou où de septembre 1935 à mars 1936, il œuvra au sein du Secrétariat d'André Marty. Au début de cette année, il fut blâmé par la direction de l'IC pour

manque de vigilance mais également pour être venu en aide à «des personnes arrêtées par le NKVD». Les dossiers ne sont pas plus explicites, mais l'on peut s'interroger dès lors sur la signification à donner à sa «mise à la disposition du Comité Central du PCB» qui intervint en avril. Avec un passeport au nom de Julius Fischel, sujet autrichien il débarqua en mai 1936 en Belgique pour un séjour qui allait durer dix ans !

Or cette affectation coïncide avec la suppression officielle par l'IC des délégués auprès des partis. La décision était intervenue avant le succès électoral du PCB de mai 1936, et *a fortiori* avant le déclenchement de la guerre civile en Espagne. Sa présence met donc en évidence le déplacement vers l'ouest (Espagne, France, Belgique) des lieux d'implantation de l'appareil illégal de l'IC.

Berei s'installa donc en Belgique et y joua d'emblée un rôle essentiel : participation au Bureau politique, participation à la rédaction du journal *La Voix du Peuple*, préparation de tous les textes de la direction, de toutes les décisions. Il suit personnellement les anciens dirigeants de la Jeunesse communiste devenus responsables de l'organisation unitaire socialiste-communiste, la Jeune Garde socialiste unifiée, (re)créée fin 1936 sur de «bonnes» bases. Il est un acteur vigilant de la création d'un parti flamand, le *Vlaamsche Kommunistische Partij*, veillant cependant à juguler tout penchant nationaliste. A lire ses rapports adressés à Moscou, il était au four et au moulin, cherchant manifestement à démontrer que les bons résultats engrangés par le PCB à partir de 1936 lui étaient largement dus. Sans doute faut-il mettre cette insistance en liaison avec le blâme qu'il venait d'encourir. Un rôle lui revient sans contestation possible : c'est lui qui arbitra et aplanit les oppositions entre les membres du Bureau politique que la mort de Jacquemotte en octobre 1936 avait conduit à l'affrontement. C'est lui qui mit en place Xavier Relecom dont il avait distingué le sens politique parfaitement en phase avec la politique du moment.

Sous le pseudonyme de Denis, il constitua un appareil de travail, de liaison, et de logements qui le rendit totalement autonome vis-à-vis du parti belge. Si ses liaisons avec Moscou passaient inévitablement par l'ambassade, il mit sur pied un petit réseau radio qui devait entrer en activité avec la guerre. En 1938 et en 1939,

notamment pour la présentation d'un rapport d'un dirigeant du PCB ou la préparation du congrès d'août 1939, il se rendit à Moscou. C'est alors que le PCB insista vivement auprès de l'IC pour le maintien de Berei en Belgique. Il avait effectivement réussi l'osmose avec le noyau dirigeant du parti et en imposait par sa culture marxiste, son sens de l'organisation jusque dans le moindre détail, sa vigilance toujours en éveil, et sa capacité de travail. Connu d'un cercle restreint de militants triés sur le volet, affublé par ceux-ci du sobriquet de «Pépé» ou de «Luppe Kassuul», il était craint et admiré.

Avec le repli en août 1939 de «Clément», Eugen Fried, délégué auprès du PCF (Parti communiste français), Bruxelles devint le centre francophone d'édition de l'Internationale communiste en même temps que le siège de l'état-major du PCF. Dès cette période, et jusqu'en 1943, ce fut l'appareil de Clément qui servit pour les liaisons radio avec Moscou. Bien que disposant d'émetteurs propres, Berei ne signait pas les télégrammes belges, ce qui laisse entrevoir un lien hiérarchique entre les deux délégués.

Il faut noter qu'à plusieurs reprises, la présence de «Denis» ou de «Victor» fut dénoncée publiquement, notamment par l'ancien sénateur communiste, le docteur Louis Bourguignon qui pourfendait, dans sa lettre publique de démission du Parti, «ce slave juif exerçant un contrôle dictatorial sur le Bureau politique et les cadres».

Malgré cela, c'est le hasard d'un rendez-vous avec un dirigeant belge qui conduisit à son arrestation le 9 mai 1940, suivie de la déportation en France, sous une fausse identité. Il s'évada de Saint-Cyprien avec l'aide de Paul Nothomb et regagna Bruxelles à la fin de juillet 1940. Il faut donc noter que les premiers pas semi-clandestins du PCB, et notamment la demande de réparation de son organe central sous la censure allemande ne lui incombent pas. Son retour en URSS fut envisagé et accepté par l'IC en février 1941, mais fut vraisemblablement rendu impossible ou annulé par l'invasion de juin 1941.

Il fut désormais, plus que jamais, sous le nom de Clavel, le dirigeant qui assura la continuité du PCB à travers toute la guerre, en liaison maintenue avec l'IC, ou ce qui en tint lieu après 1943. C'est lui qui mit sur pied l'organisation militaire du parti, les Partisans armés, mais aussi

l'appareil d'écoute de Radio Moscou qui se matérialisa en un journal clandestin et connu 198 numéros. Il prêchait sans relâche pour l'observation des règles de clandestinité et s'y conforma avec rigueur, disposant de courriers et de logements distincts pour chacun de ses contacts de travail. C'est ainsi qu'il échappa à la razzia de juillet 1943 qui fit tomber toute la direction du parti et des partisans. La Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst (SIPO-SD) les interrogea sur l'homme de l'IC dont ils connaissaient l'existence. Il reconstruisit la direction autour du seul membre du Bureau politique demeuré en liberté, Edgar Lalmand. Cette circonstance particulière légitima tout naturellement son maintien comme dirigeant effectif après la dissolution de l'IC. Il était concrètement le numéro un dans la direction quotidienne, en contact permanent avec les trois secrétaires du PCB et le chef des Partisans. Cette situation fut d'ailleurs consacrée par sa désignation formelle comme membre du secrétariat du parti à la Libération. De fait, il avait alors plus d'ancienneté dans le parti belge que bien des cadres et des membres qui formaient ses rangs.

Berei fut également en rapport, sous l'occupation, avec le parti luxembourgeois, dont le principal dirigeant, Dominique Urbany, figurait à Bruxelles parmi ses collaborateurs. Il fut également consulté par les communistes hollandais à la Libération.

Fait exceptionnel en Europe occidentale, Berei demeura à Bruxelles après la Libération. Légalement désormais, car le Front de l'Indépendance s'était porté garant de lui, il était officiellement journaliste. Le secrétaire général du Parti étant ministre du Ravitaillement, il assura à nouveau un rôle de coordination politique, mais aussi et surtout le contrôle des cadres. C'est lui qui prononçait les sentences à l'encontre des militants revenus de captivité et décidait de leur affectation éventuelle.

La fascination, l'autorité qu'il exerça sur les militants qui furent appelés à connaître son existence étaient énormes et ne tenaient pas uniquement à sa fonction de représentativité. Travailleur acharné, polyglotte, curieux de tout, il laissa le souvenir du bolchevik rugueux dont l'autorité parfois brutale avait maintenu le Parti de 1935 à 1945 à travers toutes les tempêtes. Ces qualités qui affermirent le parti clandestin lui imprimèrent également un cours peu en rapport

avec la période d'épanouissement de la Libération.

Rentré en Hongrie en 1946, il dirigea le bureau du Plan, puis fut secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Membre de la direction du Parti, il fut évacué en URSS en 1956. Il y demeura trois ans à l'Institut d'Economie de l'Académie. Il retrouva ensuite Budapest, y enseigna à la Faculté d'Economie Karl Marx et dirigea de 1962 à sa mort, la maison d'édition du Parti, Kossuth.

Centre russe de Conservation et d'Etudes des Documents d'Histoire contemporaine, à Moscou : Fonds de l'Internationale communiste, 495-199-160, 495-10a-146, 495-10a-153, 495-193-246, 495-95-244, 495-193-232, 495-193-236. — Centre des archives communistes en Belgique, à Bruxelles : Microfilms LML, Bureau Politique du PCB. — Interview d'Andor Berei par l'auteur, Budapest, 1975.

Notice nécrologique dans *Népszabadsag*, 30 janvier 1979. — J. Blume, *Drôle d'Agenda*, Bruxelles, 1985. — S. Kopacsi, *Au nom de la classe ouvrière*, Paris, 1979. — J. Gotovitch, *Du Rouge au Tricolore, Les communistes belges entre 1939 et 1944*, Bruxelles, 1992.

José Gotovitch

**BOCH, Rosalie, Anna**, peintre, dessinateur, née à Saint-Vaast (Hainaut) le 10 février 1848, décédée à Ixelles (Bruxelles) le 23 février 1936.

Fille de Frédéric-Victor Boch, cofondateur et directeur de la faïencerie Boch frères Céramis à La Louvière, et d'Anne-Marie-Lucie Boch (1825-1871). Descendante d'une dynastie de faïenciers, Anna Boch grandit dans un milieu aisé et reçoit une formation musicale avant de se tourner vers la peinture et prendre des cours avec les peintres P.-L. Kehnen et Euphrosine Beernaert.

Dès 1876, son véritable professeur sera pourtant Isidore Verheyden (1846-1905) avec qui elle se liera d'amitié et qui fera d'elle divers portraits, *Anna Boch à l'ombrelle* (1882-1885) ou *Portrait d'Anna Boch* (1884). L'élève fera aussi le portrait de son professeur, auquel une grande affection l'unit, penché sur son tableau, *Portrait d'Isidore Verheyden dans son atelier* (1884). Anna Boch peint alors dans une touche large privilégiant les ocres et les tons sombres,

en un style évoquant les peintres Dubois, Vogels ou l'école de Barbizon.

C'est Verheyden qui l'amène à peindre sur le motif en libérant sa touche et éclairant sa palette qui l'entraîne en 1885 dans le Cercle des XX, fondé en 1883 par Octave Maus en réaction contre l'académisme, constitué de vingt membres, les «vingtistes», qu'accompagnent vingt invités.

Lors de sa première participation au Salon des XX en 1886, Anna Boch rencontre le peintre Théo Van Rysselberghe (1862-1926), adepte du divisionnisme prôné par Georges Seurat qui présente en 1887 au Cercle des XX son tableau *Un après-midi à la Grande Jatte*, à la vision de laquelle Van Rysselberghe, Finch, Toorop, et Van de Velde ont adhéré aux thèses du peintre français.

C'est en cette technique pointilliste que Van Rysselberghe réalisera le portrait d'Anna Boch en un célèbre tableau peint entre 1889 et 1893, *Anna Boch dans son atelier*, la représentant l'air songeur, la palette à la main. Anna Boch se convertira un temps aux théories divisionnistes, mais d'une façon plus légère, éloignée de la rigueur dogmatique de Seurat.

En 1890, sans jamais pourtant le rencontrer, au contraire de son frère Eugène Boch installé à Paris dès 1879 et qui connaîtra Van Gogh à Arles en 1888, elle se range aux côtés de Vincent Van Gogh dans l'incident qui l'oppose à Henry De Groux lors de la participation du Hollandais au Salon annuel des XX et lui achète *La vigne rouge à Mont-Majour* (1888) pour la somme de 400 francs. Elle acquiert peu après le décès de Van Gogh *La vallée du Rhône* chez le père Tanguy, deux œuvres qu'elle revendra pour s'offrir en 1906 une œuvre de Paul Signac, *La calanque*.

Sa vie durant, Anna Boch encouragera ses collègues et ses amis en leur achetant des tableaux qui formeront une importante collection témoignant de ses nombreux et divers contacts: de James Ensor *La musique russe* (1881), la représentant jouant du piano pour le peintre Willy Finch (qu'elle donnera aux Musées royaux des Beaux-Arts en 1927), *Bergers et Bergères* – dit aussi *Le Pouldu* (1888) de Paul Gauguin, *La Seine à la Grande Jatte* (1888) de Georges Seurat (qu'elle lèguera de même que le Signac aux mêmes Musées), ou Emile Bernard à qui elle commande un paravent

de huit panneaux représentant les quatre saisons et les travaux de la forêt, mais aussi Albert Marquet, Maurice Denis et les Belges Finch, Baron, Lemmens, Paulus, De Groux, Meunier.

L'influence de James Ensor est notamment perceptible dans quelques scènes d'intérieur ou natures mortes telle *La desserte* (1889) associant aux questions de la lumière l'intérêt descriptif porté aux objets, à leur volume ou leur présence.

Après la dissolution du Cercle des XX – dont elle aura participé à chacun des salons depuis 1885 – Anna Boch, rejoint La Libre Esthétique que fonde Octave Maus, reçoit, donne des concerts hebdomadaires, et voyage vers le soleil, la lumière. Elle visite la Bretagne, le Midi, la Grèce, l'Italie, qu'elle parcourt parfois à bord de sa voiture. En 1902, l'Etat belge achète, pour le Musée de Bruxelles, *Côte de Bretagne*.

Elle cofonde en 1904 le cercle Vie et Lumière qui se développe au sein de La Libre Esthétique pour prolonger la peinture de plein air et vivifier l'impressionnisme en peignant par touches libres. Elle présente en 1907 une exposition personnelle au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles puis à la galerie Druet à Paris en 1908 au sujet de laquelle, préfaçant le catalogue, Octave Maus écrira: «L'artiste accorde avec le rêve qu'elle poursuit la réalité dont elle s'inspire». Sa touche se fait plus ample, moins retenue, en un style qui anime le sujet, comme en ses vues de Bretagne, *Côte de Bretagne* (1900-1902), ou en ses paysages de campagne ou de jardins, *Les faneuses* (1906-1910) ou *Jardin à Veere* (1905-1910), rutilants de lumières et de couleurs, fondant les personnages dans le décor – *Femme dans un jardin* (1905-1915) –, conférant à ses œuvres mouvement et fluidité.

Elle cofonde à La Louvière dans sa ville natale le cercle artistique Les Amis de l'Art, dont le premier président sera le peintre Charles Catteau (1880-1966), créateur aux faïenceries Boch de 1906 à 1945, cercle où elle exposera pourtant très peu.

Après diverses participations à des expositions personnelles et collectives, Anna Boch fera en mars et avril 1934, une dernière exposition personnelle à la petite galerie Louise à Bruxelles. Elle détruit, peu avant de mourir, la correspondance d'Isidore Verheyden et ordonne qu'à son décès, sa collection soit mise en vente publique, au profit des pauvres, galerie Georges Le Roy à Bruxelles.

Anna Boch sera inhumée au cimetière d'Ixelles.

P. Colin, *Anna Boch*, Bruxelles, 1928. — *Succession de Mademoiselle Anna Boch, artiste peintre, catalogue des œuvres d'Anna Boch composant son atelier et des œuvres provenant de sa collection particulière et dépendant de sa succession*, Bruxelles, Galerie Le Roy, 15 décembre 1936. — J. Bosmant, *Deux artistes wallons oubliés remis à l'honneur, grâce à une initiative allemande*, dans *La Vie wallonne*, t. 46, 1972, p. 69-72. — M. Bougard, *Anna et Eugène Boch*, dans *Hainaut-Tourisme*, décembre 1957, p. 20-23. — M. Bougard, *Anna Boch, Eugène Huart, Les oubliés de l'Histoire*, Bruxelles, 1992, p. 105-170. — Th. Thomas, *Anna Boch, peintre et mécène*, dans *150 ans de création et de tradition faïencières. La Louvière, Boch-Kéramis 1841-1991*, Houdeng-Aimeries, 1991, p. 73-103. — *Hommage à Eugène et Anna Boch*, Musée de Pontoise, Pontoise, 1994. — Th. Thomas et C. Dulière, *Anna Boch. 1848-1936*, Catalogue de l'exposition, Musée royal de Mariemont, du 1<sup>er</sup> octobre au 17 décembre 2000, Tournai, 2000.

Xavier Canonne

*Illustration* : Planche II, face à la page 33  
*Anna Boch* : *Dunes au soleil*.

**BONENFANT**, Paul, Joseph, Amand, Henri, historien, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Jodoigne le 1<sup>er</sup> février 1899, décédé à Laon (France) le 9 avril 1965.

Après des études secondaires à l'Athénée d'Ixelles, il suivit les cours de la section d'histoire à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il y obtint le diplôme de docteur en 1921. Son mémoire consacré à un sujet neuf et délicat – la suppression de la Compagnie de Jésus dans les Pays-Bas en 1773 –, fut publié par l'Académie royale de Belgique. En 1931, il présenta l'épreuve du doctorat spécial en histoire. Sa thèse sur le paupérisme dans nos régions à la fin de l'Ancien Régime, retint, elle aussi, l'attention de la Classe des Lettres de l'Académie qui la couronna et la publia dans ses *Mémoires* en 1934. Ces deux ouvrages furent accueillis avec enthousiasme par la critique. Ils avaient eu tous deux comme promoteur le professeur Michel Huisman. Un autre membre du corps professoral

de l'ULB, Guillaume Des Marez, l'initia aux recherches sur la période médiévale. Paul Bonenfant ne tarda pas à devenir un maître incontesté en histoire des Temps Modernes et en histoire du Moyen Age. Cette double orientation se manifesta également dans sa carrière académique.

Dès 1930, il devint l'assistant de Michel Huisman pour certains des cours et séminaires de celui-ci : encyclopédie des Temps Modernes et exercices d'histoire des Temps Modernes. La disparition de Guillaume Des Marez, l'année suivante, lui permit de faire le cours d'histoire de Belgique. Nommé chargé de cours, il devint titulaire de l'un des séminaires d'histoire médiévale (licence), en 1932. Quatre ans plus tard, il fut chargé du cours de paléographie et du cours de diplomatique.

Les événements de mai 1940 l'obligèrent à reprendre quasi au pied levé les institutions du Moyen Age, cours vacant par suite de la mort tragique d'Henri Laurent dans le naufrage de l'*Aboukir* survenu le 28 mai. Il suppléa également le professeur Huisman lorsque celui-ci fut victime de la législation nazie.

Ce ne fut qu'à partir de 1945 que Paul Bonenfant se consacra exclusivement à ses enseignements universitaires. Il joua un rôle important comme président de la Faculté de Philosophie et Lettres et *ipso facto* comme membre du conseil d'administration de l'Université de 1951 à 1953. En 1963, il fut choisi comme président de l'Institut d'histoire créé à la Faculté, sur l'initiative du professeur John Gilissen. Il fut aussi de 1922 à 1945 archiviste de la Commission d'Assistance publique de la Ville de Bruxelles. Il a également été professeur part-time à l'Ecole Charles Buls pendant dix ans (1922-1932).

Ses activités professionnelles l'entraînèrent donc dans trois directions principales. Comme archiviste de l'Assistance publique, il accorda une grande importance à l'histoire de la bienfaisance, des hôpitaux et à l'histoire de ce que nous appelons aujourd'hui la Sécurité sociale. Comme titulaire de chaires universitaires, il s'intéressa particulièrement à l'histoire du Moyen Age et à celle des Temps Modernes.

Recensons ici ses principaux travaux dans ces trois secteurs. Tout d'abord en matière d'histoire de la bienfaisance et des hôpitaux. En premier lieu, sa thèse magistrale sur le paupérisme à la

fin de l'Ancien Régime qui fit sensation dans le monde des historiens ; viennent ensuite les inventaires des différents fonds des archives de l'Assistance publique de Bruxelles, le *Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles* – modèle de publication de textes –, *Hôpitaux et bienfaisance dans les anciens Pays-Bas*, publié grâce aux soins de son épouse et de son successeur à l'Université, Georges Despy. Il y a également toute une série d'articles qui s'échelonnent de 1925 – *La réforme de la bienfaisance publique aux Pays-Bas sous le règne de Charles Quint* –, jusqu'à 1973, date de parution d'un article posthume sur *Les premiers « hospitia » de Bruxelles au XIII<sup>e</sup> siècle*. Ses travaux les plus importants ont été repris dans *Hôpitaux et bienfaisance*.

En matière de paléographie et de diplomatique, Paul Bonenfant a démontré sa maîtrise grâce à des cours dont les syllabus ont été publiés de 1940 à 1948. Qu'il s'agisse du Moyen Age ou des Temps Modernes, ses études se caractérisent par une critique rigoureuse débouchant sur des vues totalement neuves. Citons entre autres pour le Moyen Age : *Saint-Jean de Bruxelles ou Saint-Médard de Soissons ?*; *A propos de prétendues lettres d'Innocent II de 1131*; *Note de critique sur le prétendu testament de sainte Aldegonde*; *Le faux diplôme ottonien de 947 et le passage de Gembloux sous l'avouerie branbançonne*; *La notice de donation de Leeuw à l'Eglise de Cologne*; *Note critique sur le faux diplôme d'Otton 1<sup>er</sup> de 947 conférant l'avouerie de Gembloux à Lambert, comte de Louvain*; *Les chartes de Reginard, évêque de Liège, pour l'abbaye de Saint-Lambert, Etude critique*; *Actes concernant les rapports entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne conservés au château de Mariemont*; *La charte de fondation du chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, Note critique*; *L'influence byzantine sur les diplômes carolingiens*; *Note sur un passage de la vie de saint Bertuin de Malonne*; *La persistance des souvenirs lotharingiens*; *A propos d'une supplique branbançonne au Pape Martin V*; *Quelques faux actes princiers relatifs à Bruxelles*; *Quelques faux actes princiers intéressant Bruxelles*; *La question des falsifications de Ch. Butkens*.

Paul Bonenfant s'est intéressé également à l'histoire de la Lotharingie, du Brabant et de

Bruxelles. Ici aussi, ses études ont fait sensation et abouti à des conclusions bouleversant les idées reçues : *Quelques cadres territoriaux de l'histoire de Bruxelles*; *Une capitale au berceau, Bruxelles*; *L'origine du titre du duc de Brabant*; *L'origine des villes branbançonnnes et la « route » de Bruges à Cologne*; *La fondation des « villes neuves » en Brabant au Moyen Age*; *Du duché de Basse Lotharingie au duché de Brabant*.

La période bourguignonne a été l'une des prédilections de Paul Bonenfant. Grâce à ses travaux, l'historiographie a été profondément renouvelée. Il faut mettre en exergue son *Philippe le Bon* qui a fait l'objet d'une série de rééditions dont la dernière est toute récente. Il en va de même pour *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes*. Il dirigea la publication des *Ordonnances de Philippe le Hardi, de Marguerite de Maele et de Jean sans Peur*, réalisée par A. Van Nieuwenhuysen. Mais n'oublions pas : *Chastelain fut-il chevalier de la Toison d'Or ?*; *Le rôle de Charles le Téméraire dans le gouvernement de l'Etat bourguignon*; *Bruxelles et la Maison de Bourgogne*; *Les traits essentiels du règne de Philippe le Bon*; *L'Etat bourguignon*.

En matière d'histoire des Temps Modernes, retenons : *Note sur un registre d'actes des Etats Généraux de 1579*; *A propos des « placards » de Charles Quint*; *La terminologie des actes officiels de Marie-Thérèse*. Deux articles en relation sans doute avec son mémoire sur la suppression de la Compagnie de Jésus : *La situation politique et l'opinion aux Pays-Bas en 1773* et *Les médailles des Jésuites des Pays-Bas autrichiens*. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle encore, *Histoire du despotisme éclairé*; *L'enseignement supérieur à Bruxelles sous Joseph II*; *Le Régime autrichien*; « *Cossons* » communistes dans le Namurois à la fin de l'Ancien Régime et la note complémentaire à propos de ces « cossons ».

Paul Bonenfant n'a jamais renié son passage dans l'enseignement secondaire. En collaboration avec Louis Verniers ou Fritz Quicke ou encore Charles Delvoye, il a réalisé des instruments de valeur comme les manuels d'histoire de Belgique, d'histoire de l'Antiquité, ouvrages réédités à plusieurs reprises jusqu'au moment où l'une des multiples réformes du programme d'histoire l'a découragé de poursuivre dans cette voie. Les *Lectures historiques* dans le cadre de l'histoire de Belgique sont venues à point à bien



des professeurs. La plupart des ouvrages qui viennent d'être cités dans ce paragraphe ont été traduits en néerlandais.

Paul Bonenfant a réussi à consacrer une partie de son temps à des sociétés savantes auxquelles il a apporté un ballon d'oxygène. Entré à la Commission royale d'Histoire en 1946, il en devint le secrétaire trésorier en 1952. Il l'engagea dans des voies nouvelles. Dans le même temps, la Classe des Lettres de l'Académie l'avait coopté. Elle l'a élu comme directeur en 1963. Quelques années auparavant, il était devenu président de la Commission de la Biographie Nationale. Dès son entrée dans la carrière universitaire, il fut membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique, membre de la Société d'Archéologie de Bruxelles, et plus tard son président, membre du Comité des Primitifs flamands, codirecteur de la Société pour le Progrès des Etudes philologiques et historiques, membre du Comité pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances, membre puis directeur de l'Institut historique belge de Rome, directeur du Comité national de Recherche d'Histoire religieuse, vice-président du Comité belge des Sciences historiques, président de la Commission internationale du microfilm.

En 1962, il fonda avec sa femme, Anne-Marie Feytmans, la Société belge d'histoire des hôpitaux dont il devint président. Nos voisins reconnurent ses talents en le nommant membre de l'Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht et membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Dijon. Sa mort prématurée ne lui permit pas, à quelques semaines, à quelques jours près, d'être reçu au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Pour terminer, signalons encore que Paul Bonenfant a dirigé à l'Université libre de Bruxelles, 128 mémoires de licence, 16 dissertations de doctorat et une thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur.

F.-L. Ganshof, *Paul Bonenfant historien*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, nouvelle série, t. 18, 1965-1966, p. 311-319. — M.-A. Arnould, *Bulletin du cercle d'histoire de l'U.L.B.*, 1960-1965, p. 53-55. — M.-A. Arnould, *Supremum vale*, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, Bruxelles, 1965, p. XXIII-XXVIII. — C. Terlinden, *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 131, 1965, p. LXVIII-LXXI. — F. Rousseau, *Bulletin de la Classe des Lettres*,

Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 51, 1965, p. 139-148. — F.-L. Ganshof, *Revue historique de droit français et étranger*, 1965, p. 729-731. — G. Despy, *Paul Bonenfant*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 43, 1965, p. 1547-1557. — F. Vercauteren, *Paul Bonenfant (1899-1965)*, dans *Le Moyen Age*, t. 71, 1965, p. 367-371. — M. Martens, *In Memoriam. L'histoire de Bruxelles dans l'œuvre de Paul Bonenfant*, dans *Cahiers bruxellois*, t. 10, fasc. II, 1965, p. 85-99. — L. Verniers, *P. Bonenfant*, dans *Prométhée*, 35<sup>e</sup> année, 1965, p. 59. — G. Despy, *Préface*, dans *Annales de la Société belge d'histoire des hôpitaux*, t. 3, 1965, p. XIII-XVIII. — C. Terlinden, *Paul Bonenfant (1899-1965)*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 37, 1966, p. 435-436. — R. A[ubert], *Décès*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 61, n<sup>o</sup>1, 1966, p. 279-281. — A. Scufflaire, *P. Bonenfant*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, t. 39, 1968, p. 154-158. — G. Despy, *Notice sur la vie et les travaux de P. Bonenfant*, dans *U.L.B. Rapport sur l'année académique 1964-1965*, 1971, p. 244-247. — J.-J. Hoebanx, *P. Bonenfant*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, Volume jubilaire, t. 150, 1984, p. 95-106. — G. Despy, *Notice sur Paul Bonenfant*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 155, Bruxelles, 1989, p. 65-134, portrait photographique et bibliographie.

Jean-Jacques Hoebanx

**BONT**, Willem (Guillaume), né DE COSTER, ecclésiastique, juriste, professeur à l'Université de Louvain, né à Louvain sans doute à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, y décédé le 20 juillet 1454.

Willem De Coster était le neveu de Jean Bont, chancelier des ducs de Brabant Philippe de Saint-Pol et Philippe le Bon, et le petit-neveu de Willem Bont, secrétaire de la duchesse Jeanne de Brabant, puis des ducs Antoine, Jean IV et Philippe de Saint-Pol. C'est à coup sûr le renom acquis par son grand-oncle et par son oncle qui lui fit utiliser le nom de sa mère plutôt que celui de son père, duquel on ne sait rien. Du fait qu'il portait les mêmes nom et prénom que son grand-oncle, on a confondu les deux en attribuant à ce dernier les grades de *doctor utriusque iuris*, alors que, qualifié de « maître » en tant que secrétaire ducal, il n'avait pas fait d'études universitaires.

Willem II Bont conquit à Paris les grades de maître ès arts et de bachelier ès lois en 1427 et fut immatriculé la même année à l'université de

Louvain (*mag. Wilhelmus Custodis alias Bont*). La Faculté des Arts l'admit *ad legentiam* le 11 décembre sous le nom de *Wilhelmus Bont* : déjà le nom De Coster est omis. Elle l'élut comme doyen le 24 avril 1428. Il est inscrit à la matricule de l'université de Cologne en décembre 1428. En 1435, il est cité comme chapelain du pape Eugène IV et auditeur des causes du palais apostolique (il le restera sous Nicolas V); dans le même document il est qualifié de *doctor iuris utriusque*, grade qu'il aurait obtenu la même année à Pavie. Il réapparaît à Louvain le 1<sup>er</sup> octobre 1438 comme professeur à la Faculté de Droit canonique. Il fut élu trois fois recteur (1439, 1443, 1448). En juillet 1446, il prononça le discours de bienvenue à l'occasion de la visite à Louvain d'Isabelle de Portugal et du comte de Charolais. En 1449, il succéda à Conrad van der Meeren comme *professor primarius*.

En 1438, il est mentionné comme conseiller de Philippe le Bon pour avoir effectué une mission de 122 jours auprès du roi des Romains en Bohême. En juin et en août 1440, il se rend à Bruxelles au Conseil de Brabant en tant que conseiller et maître des requêtes. En 1442, en ces mêmes qualités, il effectue une mission à Rome pour laquelle il perçoit des gages pendant 188 jours. Les termes utilisés dans les comptes de la Recette générale de Brabant indiquent que Bont dépendait du Grand Conseil, et non du Conseil de Brabant. Philippe le Bon n'était pas le seul souverain à recourir aux services de Bont. En avril 1441, celui-ci est envoyé par le pape Eugène IV en Bretagne, avec un autre légat, Robert Cavalcanti, évêque de Volterra, pour y négocier la réconciliation du duc Jean IV avec Rome. Cette mission donna lieu au concordat de Redon, le 14 août 1441.

Le 31 août 1443, Bont publia à Louvain la bulle papale incorporant au chapitre Saint-Pierre les revenus de plusieurs églises paroissiales pour les affecter à la fondation de nouvelles prébendes en faveur de professeurs de l'université. Il profita d'un séjour à Rome en 1446-1447 pour obtenir d'Eugène IV une nouvelle bulle, confirmée par Nicolas V le 19 mars 1447, autorisant le magistrat de Louvain à accorder des revenus plus élevés aux chanoines de la seconde fondation, que leur science et leurs aptitudes qualifiaient pour enseigner les cours les plus importants. Cette instauration d'une *inaequa-*

*litas prebendarum* suscita une réaction très hostile de l'université, qui s'en prit à Bont. Ce conflit prit fin en 1448, on ne sait comment. Bont intervint encore comme délégué du Saint-Siège de 1445 à 1454 dans plusieurs autres affaires concernant le Brabant et la ville de Malines.

Outre leur qualité de clercs et le fait que tous trois ont été au service des ducs de la maison de Bourgogne, les trois Bont ont collectionné les prébendes; tous trois ont, entre autres, été chanoines des chapitres de Sainte-Gudule à Bruxelles et de Saint-Pierre à Anderlecht. Willem II devint aussi chanoine de la cathédrale de Liège (1436). Doyen du chapitre Saint-Pierre à Louvain depuis 1440, il était de ce fait vice-chancelier de l'université. La même année, il fut nommé archidiacre d'Anvers dans le diocèse de Cambrai.

Le cumul des prébendes devait assurer à Willem II de confortables revenus. Il demeurait à Louvain dans une maison qu'il avait achetée à son oncle le chancelier; il possédait dans la même ville deux autres maisons. Son testament, dressé chez lui devant notaire, date du 20 juillet 1454. Parmi des legs particuliers, on relève des manuscrits : un recueil de sermons en faveur de son parent Paul Bont (un fils naturel du chancelier), des *recollectas* (notes?) léguées au *professor legum* Gheerlyck Bont (sans doute un parent éloigné) et son *Corpus iuris civilis* à son frère maître Jean De Coster *alias* Bont. Le surplus est légué à ses six enfants naturels et à celui qui naîtrait de leur mère, Elisabeth fille de feu Walter uten Liemingen, alors enceinte. Quelques heures après avoir dicté son testament, Willem II fait revenir le notaire pour ajouter un codicille; il meurt le même jour.

Les voyages qu'il accomplit au service du pape et de Philippe le Bon entre 1438 et 1447 ne devaient pas lui laisser beaucoup de temps pour se consacrer à l'étude. Celui qu'il fit en Bretagne l'obligea d'ailleurs à se faire suppléer pour son enseignement, du 1<sup>er</sup> janvier 1441 jusqu'au mois de juin 1442. Sans doute est-ce à la fin de sa carrière qu'il put rédiger un commentaire sur le deuxième livre des Décrétales et peut-être d'autres œuvres qui ne nous sont pas parvenues.

Willem II est surtout connu par son *quodlibet* (exercice académique consistant en une discussion publique d'une question controversée) tenu

à la Faculté des Arts de Louvain en 1451 sur la licéité des rentes constituées, perpétuelles ou viagères. On sait que l'Eglise prohibait l'usure, et notamment le prêt à intérêt : était considéré comme usure tout ce qui est exigé de l'emprunteur outre le remboursement du capital. Or, en cas de constitution de rente à titre onéreux (vente pour une somme en espèces du droit de percevoir une rente annuelle, perpétuelle ou viagère), la somme des annuités dépasse à la longue le prix payé. Y a-t-il usure ? Théologiens et canonistes en avaient fréquemment discuté. Dans son *quodlibet*, Willem II argumente en faveur de la licéité des rentes en rencontrant la thèse opposée, surtout telle qu'elle avait été soutenue par le théologien du XIII<sup>e</sup> siècle Henri de Gand. Le professeur de Louvain est avant tout un juriste proche de la pratique de son temps, et non un théoricien : la constitution de rente jouait un rôle très important dans la vie économique. Le texte du *quodlibet* de Bont fut imprimé à Louvain en 1475, réimprimé ensuite dans plusieurs recueils, à Paris en 1477 et 1486, à Lyon en 1519 et 1535, à Venise en 1584.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Chambres des Comptes, Recette générale de Brabant 2411 (1438, 1440) et 2412 (1442); Archives ecclésiastiques 1279. — Archives de la ville de Malines, Chartes, 191, 192, 194.

J. Molanus, *Historiae Lovaniensium libri XIV*, éd. P. F. X. De Ram, I, Bruxelles 1861, p. 532. — J. N. Paquot, *Guillaume de Coster, ou Guil. Custodis, ou Guil. Bont*, dans *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. 12, Louvain, 1768, p. 127-130. — E. Pouillet, *De Coster (Guillaume), Custodis ou De Coster, alias De Bont*, dans *Biographie Nationale*, t. 5, 1876, col. 16-19. — F. Baix, *Bont (Guillaume)*, dans *Dictionnaire d'histoire et de Géographie ecclésiastiques*, I, fasc. 53, 1936, col. 1113-1118. — Ph. Godding, *Wilhelmi Bont Lovaniensis de redditibus perpetuis et ad vitam*, dans *Revue d'histoire du droit*, t. 68, 2000, p. 257-267.

Philippe Godding

**BORDET**, Paul, Charles, directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, né à Bruxelles le 26 avril 1906, décédé à La Hulpe (Brabant) le 23 août 1987.

Fils de Jules Bordet, prix Nobel de Médecine, et de Marthe Levoz, il est diplômé en 1930 docteur en médecine à l'Université libre de Bruxelles. Il fréquente ensuite plusieurs laboratoires de l'Institut Pasteur de Paris et y noue des amitiés durables notamment avec les professeurs Charles Guernez-Rieux et René Fasquelle.

L'accès de Paul Bordet au poste de directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, le 1<sup>er</sup> décembre 1940, se fit dans des conditions particulièrement difficiles d'un pays en guerre. Il s'agissait d'affronter les relations administratives avec l'occupant, la pénurie de certains produits nécessaires à la production de vaccins et sérums, puis l'accroissement de la tuberculose et les besoins lors d'une épidémie de diphtérie.

La paix revenue vit une diversification explosive des activités de l'Institut, et Paul Bordet comprit vite la nécessité de développer des services tels que la virologie, la microscopie électronique, le versant biochimique de la microbiologie.

Il est significatif qu'il fut chargé, dès 1947, de leçons sur l'immunologie dans le cadre du prestigieux cours annuel de l'Institut Pasteur de Paris. C'était reconnaître ses dons pédagogiques, tissés de clarté et même d'une certaine bonhomie qui firent le succès des nombreuses conférences qu'il donna, en complément de son enseignement universitaire. Devant l'extension des tâches, du personnel et des locaux, Paul Bordet garda une sérénité qui lui permit de gérer efficacement bien des problèmes à la fois.

Dès l'âge de vingt ans, Paul Bordet publie des premiers articles scientifiques qui prolongent l'une des préoccupations de son père, à savoir la coagulation sanguine. A partir de 1930, ses travaux sont davantage tournés vers les bactéries, mais restent empreints de l'intérêt paternel pour les réactions immunitaires. Ses études ont donc d'une part une portée médicale, et d'autre part sont bien ancrées sur les missions de l'Institut Pasteur, à savoir l'amélioration des techniques de préparations de vaccins et de réactifs pour le diagnostic. Après la fin de la guerre, Paul Bordet témoigne de sa modernité en publiant des expériences sur les bactériophages, virus des bactéries, en collaboration avec Jacques Beumer. Ceci le conduit à des travaux en virologie animale, sur la toxicité du virus grippal, en collaboration avec Lise Thiry. Par ailleurs, toujours en prise avec l'actualité, il

publie des expériences sur la résistance des bactéries aux antibiotiques.

Ses dons de pédagogue et d'écrivain se révèlent dans les syllabus de ses cours universitaires, et dans sa collaboration au traité de *Bactériologie médicale*, édité chez Flammarion.

Paul Bordet était vice-président de la Société belge de Microbiologie, de celle de Biologie clinique, et de la section européenne de l'Association internationale des Sociétés de Microbiologie. Il était également président de la Commission de surveillance de l'Office vaccino-gène de l'Etat. Elu correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique en 1939 et membre titulaire en 1957, il en exerça la présidence en 1970.

Paul Bordet eut deux filles, Suzanne et Claudine.

Paul Bordet est l'auteur de : *La vaccinothérapie de la coqueluche*, dans *Revue d'immunologie*, t. 1, 1935, p. 147; *Contribution à l'étude de l'allergie*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 56, 1936, p. 325-352 et t. 57, p. 357-399; *Immunité*, dans *Bactériologie médicale*, Paris, 1954, p. 1037-1131; *Récepteurs cellulaires en microbiologie*, dans *Annales de l'Institut Pasteur de Lille*, t. 8, 1956, p. 3-12. En collaboration avec J. Bordet : *Bactériophagie et variabilité microbienne*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 72, 1946, p. 161-173 et 321-334; avec J. Beumer : *Antibiotiques colibacillaires et récepteurs appropriés*, dans *Revue belge de pathologie et de médecine expérimentale*, t. 21, 1951, p. 245-250; avec L. Quersin-Thiry : *Influence favorisante du virus grippal sur les infections associées*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, t. 81, 1951, p. 394-406 et t. 84, 1953, p. 695-702.

*Hommage au professeur Paul Bordet, 1940-1965*, organisé par la Province de Brabant à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa nomination aux fonctions de directeur de l'Institut Pasteur du Brabant, Editions Dewarichet, 1967, p. 7-51. — J. Beumer, *Eloge académique du professeur Paul Bordet membre titulaire et ancien président*, dans *Bulletin et mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, t. 143, 1988, p. 126-132, portrait photographique. — *Mort de Paul Bordet, un des pères de l'Institut Pasteur du Brabant*, dans *Le Soir*, 26 août 1987.

Lise Thiry

**BORMS, August**, prénoms déclarés à l'état civil : Augustus, Camillus, Gislenus, Maria; homme politique, né à Saint-Nicolas le 14 avril 1878, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 12 avril 1946.

August Borms naît à Saint-Nicolas au sein d'une famille en pleine ascension sociale. Par son second mariage avec la fille d'un fabricant de tabac, le père d'August s'est hissé du statut d'ouvrier d'usine à celui de commerçant en vins et liqueurs. Il place ses ambitions dans ses fils auxquels il permet de faire des études : Karel devient médecin, August est philologue, Jan est musicien. Dès sa jeunesse August est attiré par les milieux flamands; lycéen, il est membre de l'organisation estudiantine *De Blauwvoeterie*. Il fait des études de philologie germanique à l'université de Louvain (1896-1901). Trois ans de coopération au Pérou dans le domaine de l'enseignement (1903-1906) le sensibilisent à la domination de l'espagnol sur la langue inca. Il y voit un parallèle à tirer avec la situation du flamand en Belgique. De retour en Belgique, il est nommé professeur à l'Athénée d'Anvers. Il devient un militant actif du mouvement flamand et sillonne la Flandre et la Flandre française pour amener les campagnes flamandes à privilégier le flamand plutôt que le français considéré comme le sésame indispensable pour faire carrière. Sa timidité, sa rhétorique verbeuse, ses envolées lyriques lui valent les quolibets d'un public dépassé par son style. Mais très vite il apprend à manier les foules et à adapter son discours à ses auditeurs. Aux moqueries succède la considération pour celui qui est désormais surnommé le « Carillon de la Flandre ».

Quand éclate la Première Guerre mondiale, Borms considère les Allemands comme des alliés désireux de reconnaître les droits de la Flandre. Il s'engage dans l'activisme, le mouvement de collaboration flamand, aux côtés du clan extrémiste *Jong Vlaanderen* qui prône une Flandre indépendante. Borms est de tous les combats : il occupe des fonctions au sein du Conseil de Flandre, le gouvernement flamand autoproclamé, il est le responsable de la *Nationaal Verweer*, sorte de milice privée qui doit préfigurer la future armée flamande, il soutient la proclamation d'indépendance de la Flandre, énoncée par le Conseil de Flandre en 1918. Il effectue plusieurs tournées de propagande dans les camps de prisonniers belges en Allemagne pour y gagner les soldats flamands à

la cause activiste. Pour mieux faire entendre leurs revendications aux Allemands, les activistes envoient une délégation, dont Borms fait partie, qui rencontre à Berlin le chancelier allemand Bethmann Hollweg. Ce voyage est particulièrement mal ressenti par une population belge qui souffre des rigueurs de l'occupation.

Devant l'imminence de la défaite allemande, les activistes plient bagages et suivent leurs maîtres vaincus dans les fourgons de l'administration allemande qui leur donne un viatique pour survivre quelque temps. Borms fuit avec sa femme et ses six enfants à Düsseldorf. Il arrive sans ressource dans un pays ravagé par des tensions internes, épuisé par la guerre. Cette situation sans issue le force à revenir en Belgique dès le 14 novembre 1918. Il se cache chez des amis, se rase la barbe pour échapper à la justice qui le recherche. Mais le 8 février 1919 il est arrêté et conduit à la prison de Forest où il retrouve d'autres activistes. Son procès se déroule en septembre 1919 (témoignage de K. Fossey dans *Volk en Staat*, 27 juin 1943). Il est condamné à mort, mais sa peine est commuée en détention à perpétuité. Il est transféré à la prison de Louvain, où il occupe la cellule 310.

Alors que rien – ni sa personnalité, ni sa position durant la guerre – ne l'y prédisposait, il devient rapidement la figure emblématique du combat activiste. Il est célébré comme un martyr qui a sacrifié sa vie et sa famille à son idéal. Les nationalistes flamands, héritiers des activistes et des soldats flamands en colère du front, font de Borms le porte-drapeau de leur lutte en faveur de la reconnaissance de la justesse du combat activiste. Il devient le symbole de la lutte pour l'amnistie des condamnés politiques flamands. Sa cellule devient, a-t-on pu dire, le tabernacle sacré où repose le corps saint du nouveau Christ crucifié par la barbarie du gouvernement belge. Entre 1920 et 1929, pas un meeting électoral, cortège de revendications, réunion politique de nationalistes flamands qui ne débute ou ne s'achève par un hommage au grand Borms.

Ce culte culmine avec l'élection partielle d'Anvers en décembre 1928. La mort soudaine du député libéral Paul Kreglinger entraîne une élection législative partielle à Anvers. Le parti nationaliste flamand y voit l'occasion de présenter une candidature symbolique, à l'heure où la Chambre débat d'une première loi d'amnistie. Le candidat-manifeste est tout trouvé :

c'est Borms. Il est opposé au candidat libéral Paul Baelde, le seul à se présenter car socialistes et catholiques s'abstiennent d'interférer dans ce jeu à deux et recommandent le vote blanc. Seuls les communistes présentent une autre liste. Au soir du 9 décembre, la stupeur est totale : Borms remporte l'élection par une écrasante majorité de 83.000 voix contre 44.000 pour son adversaire libéral. Mais la Chambre invalide l'élection d'un condamné privé de ses droits politiques. Après le vote par le Parlement de la loi d'amnistie, Borms est libéré en janvier 1929.

Ceux, tant chez ses amis que chez ses ennemis, qui espéraient que Borms allait désormais discrètement rentrer dans le rang, devront déchanter. Sa libération est une nouvelle occasion de multiplier les hommages en faveur de celui qui n'a jamais faibli. Articles de journaux, numéros spéciaux de magazines, manifestations, cortèges et discours se succèdent à un rythme qui exaspère ceux qui considèrent que Borms devrait s'effacer du devant d'une scène qu'il n'a que trop longtemps occupée. Ses amis craignent l'effet négatif d'un homme dont on redoute l'immaturité politique tout en jalosant son immense prestige (*Zo waren ze. IV. Herman Vos, dans 't Pallieterke*, 7 février 1980, opinion d'Herman Vos au sujet de Borms).

Bien loin de désirer se retirer pour goûter un repos bien mérité, Borms estime avoir un rôle de rassembleur à jouer. Il évolue au cœur du délicat échiquier politique nationaliste flamand avec la grâce d'un éléphant. Sa naïveté, son manque de vision politique, son absence de charisme, sa bonne volonté manipulée en agacent plus d'un au sein du camp nationaliste flamand. Il tente en vain de fédérer les frères ennemis d'une nébuleuse nationaliste flamande qui s'excommunient et s'excluent à tour de bras. Il lance le projet grandiose d'un troisième Conseil de Flandre dont le prestige doit transcender toutes les divisions internes et les déchirements fratricides. Mais la méfiance, voire la franche hostilité de ses amis mènent le projet à l'échec.

Il ne lui reste plus qu'à servir de faire-valoir lors de meetings électoraux où on l'exhibe sans état d'âme pour rassembler les foules. Mais il représente beaucoup moins pour la nouvelle génération de nationalistes flamands que pour leurs aînés. Il est ainsi totalement absent du *Vlaams nationaal Verbond*.

Tout naturellement il s'engage dans la collaboration durant la Seconde Guerre mondiale. Il est nommé à la tête de la commission de réhabilitation des activistes instaurée par les Allemands comme moyen de propagande en faveur de la collaboration. Cette commission verse des dommages et intérêts aux activistes condamnés. Borms obtient une indemnité de 1.050.000 francs, complétée par une pension annuelle de 281.000 francs. Pour les Allemands, il est un porte-drapeau commode, un symbole susceptible d'attirer les adhésions. Arrêté en Allemagne après la Libération, alors qu'il tentait de fuir, il est condamné à mort et exécuté en 1946. L'image de ce vieil homme (il a alors soixante-huit ans) quasi porté jusqu'au poteau d'exécution et fusillé dans la cour de la caserne d'Etterbeek a soulevé de nombreuses indignations dans les milieux flamands. L'ancien compagnon activiste de Borms, Firmin Mortier, y voit plutôt l'aboutissement désiré par Borms. Mortier déclare : « [Borms] était un homme de cœur, un pur idéaliste, mais intellectuellement nul. Il n'avait pas l'envergure pour le rôle qu'il voulait remplir. Sa condamnation à mort est une absurdité, mais je suis certain qu'elle lui a fait plaisir.

~ Plaisir ?

~ Oui. Précisément parce que c'était un idéaliste. Son idéal était de mourir pour la Flandre. Je crois qu'il a dû être heureux du sort qu'on lui a réservé. (...) Son rôle sous l'occupation nazie fut surtout décoratif. Je crois qu'il n'a pas dû comprendre grand-chose à la politique qui se faisait en son nom. (...) En fait, c'était un naïf. » (Interview de Firmin Mortier par Alain Gernez, dans *Spécial*, 2 février 1967, p. 25-28).

Rien ne semblait destiner cet homme assez rond et sans prestance, sans talent politique et sans aura particulière à devenir ainsi le symbole sublimé du nationalisme flamand. Méprisé au sein même de son propre camp, souvent jugé médiocre et gaffeur, il n'en sera pas moins adulé et porté aux nues par ceux qui voient en lui l'étendard propre à mobiliser les foules. Aurolé de ses dix ans de prison – qui constituent un excellent thème de propagande – Borms se servira de cette épreuve comme fer de lance pour sa campagne de réhabilitation des activistes. L'image qui finalement se dégage de Borms est celle d'un petit homme sans qualités particulières, pieux, que les circonstances ont propulsé à l'avant-scène et qui a été l'objet d'un culte démesuré.

AMVC, à Anvers : Dossier Borms.

L. Augusteyns, *Borms*, Kapellen, 1927. — *Borms*, Anvers, s.d. — *Dr. August Borms voor het Gerecht*, Bruxelles, 1929. — *Borms. Een leven van liefde en trouw*, Bruxelles, 1951. — *Borms. Vlugschrift inhoudende stukken ter eere van Aug. Borms door R. De Clercq, M. Rudelsheim, e.a.*, Anvers, 1922. — *Vier Bormsdagen : Den Haag, Leuven, Roeselare, Poperinge*, Anvers, 1924. — *Borms vrij! 17 januari 1929. Huldebetooging. 3 februari 1929*, Borgerhout, s.d. — *Borms élu*, dans *Journaux des Tribunaux*, n°8149, 16 décembre 1928. — *Bormsfonds. Eerste tienjaarlijksch verslag 1927/1938. Uitgegeven ter gelegenheid van Dr. A. Borms 60<sup>de</sup> verjaardag*, Edegem, s.d. — J. Dierickx, *Dr. Borms*, Anvers, s.d. — H. J. Elias, *Vijfentwintig Jaar Vlaamse Beweging, 1914-1939*, 4 vol., Anvers, 1969. — *Huldebetoon aan Dr. Aug. Borms. Ingericht door de Groeningewacht, Merksem, 21 januari 1917*, Merksem, 1917. — L. de Lentdecker, *Tussen twee vuren*, Louvain, 1985. — L. Vandeweyer, *Robrecht De Smet in het Vlaamse Front 1918-1920*, dans *Gand, Wet. Tijdingen*, t. 43, 3, 1984, p. 173-185. — L. Vandeweyer, *De politieke rol van August Borms tussen 1918 en 1933*, dans *Verschaeviana, jaarboek 1986*, p. 81-117. — W. J. L. Van Es, *Het geval Borms en zijn betekenis voor Nederland*, Anvers, 1930. — P. Van Hees en A. W. Willemsen, *Geyl en Vlaanderen. Brieven en notities, Deel 1, 1911-1925; Deel 2, 1928-1932; Deel 3, 1933-1966*, Anvers-Utrecht, 1973. — J. Vinks, *Borms*, Anvers, 1974. — A. W. Willemsen, *Het Vlaams-nationalisme. 1914-1940*, Utrecht, 1969. — L. Wils, *Honderd jaar Vlaamse beweging, Deel II, Geschiedenis van het Davidsfonds, 1914 tot 1936*, Louvain, 1985. — L. Wils, *Flamenpolitiek en aktivisme. Vlaanderen tegenover België in de eerste Wereldoorlog*, Louvain, 1974. — L. Wils, *Bormsverkiezing en « Compromis des Belges ». Het aandeel van regerings- en oppositiepartijen in de taalwetgeving tussen beide wereldoorlogen*, dans *BTNG*, t. 4, 1973, 3-4, p. 265-330. — G. Durnez, *Ik denk dat mijn levensoffer nodig is...*, dans *De Standaard*, 12-13 avril 1986. — *Borms*, dans *Encyclopedie van de vlaamse Beweging*, t. I, p. 217-219. — R. Raes, *Roza de Guchteneere, recht door zee*, dans *Tekos*, n°77, 1995, p. 51-55.

Christine Van Everbroeck

**BORREMAN, BOREMAN ou BORMAN**, Jan, dit Jan II le Grand, sculpteur, décédé vers 1520.

Fils d'un Jan I l'Ancien (décédé vers 1490/1491) et d'une dénommée Lysbeth, Jan II le Grand fut un artiste de tout premier plan,

qu'un document de la Chambre des Comptes qualifie «de beste meester beeldsnijdere». Membre de la corporation des tailleurs de pierre, des maçons, des sculpteurs et des ardoisiers de la ville de Bruxelles, où il fût inscrit en 1479 avec la mention «es poirtere», laquelle indique qu'il avait acquis la bourgeoisie par mariage et n'était donc pas originaire de Bruxelles.

En début de carrière, il exécuta, en collaboration avec Peter de Vogel, plusieurs statues de pierre destinées à l'autel du chapitre de la cathédrale Notre-Dame d'Anvers (1483-1486). En 1491, il collabora, dans l'église Saint-Jacques de Louvain, à la restauration de l'autel du Saint-Sacrement pour lequel il réalisa une statue de saint Jean-l'Évangéliste et répara un saint Jean-Baptiste. Entre 1492 et 1493, il travailla à l'exécution d'une croix triomphale, installée l'année suivante dans le chœur de Saint-Sulpice de Diest.

En 1493, il signa le superbe retable de saint Georges, commandé par le Grand Serment des arbalétriers de Louvain pour la chapelle Notre-Dame-du-Dehors de cette ville. Aujourd'hui exposé aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, ce triptyque de chêne, signé Jan et daté MCCCCXCIII, apparaît dépourvu de sa polychromie originale, d'une seconde paire de volets et de son couronnement gothique. Mais en dépit de ces altérations, les panneaux sculptés du martyr de saint Georges, dont l'état de conservation est remarquable, donnent la mesure du talent de ce sculpteur, nerveux, vigoureux et gracieux, qui réussit à donner une nouvelle cohérence à la formule déjà ancienne du «relief en chapelle» (*Kappellenschrein*) en établissant un rapport spatial inédit entre les scènes sculptées et le décor de la huche.

Les archives conservent en outre les contrats, extrêmement détaillés, auxquels Jan II souscrivit pour l'exécution de deux autres retables, aujourd'hui perdus. Le premier, conçu par Mathieu Keldermans, évoquait, dans une menuiserie réalisée par Jan Petercels, la légende de saint Arnould ainsi que certains épisodes des vies de Job et de saint Ghislain. Il fut commandé en 1505 par le métier des Brasseurs de Louvain, pour l'oratoire de saint Arnould sis dans la collégiale Saint-Pierre, tandis que l'autre, également réalisé en collaboration avec Jan Petercels, fut exécuté à partir de 1510 à la requête de la gilde du Saint-Sacrement pour l'église Saint-Pierre de

Turnhout. Son thème iconographique était celui des Sept Sacrements.

En 1511, Jan Borreman le Grand sculpta un lion de pierre pour la façade du palais de Bruxelles, et il fut choisi pour tailler les modèles en bois des statues de bronze destinées à surmonter la balustrade entourant la Cour des Bailles, alors en cours d'aménagement devant le palais. Le contrat, passé en février 1511 avec la Chambre des Comptes, prévoyait l'exécution de statues de cinq pieds et demi de haut, représentant des ducs et duchesses de Brabant, ainsi que des figures de quadrupèdes et d'oiseaux destinées à être disposées sur les colonnes et les piédestaux jalonnant cette clôture en pierre bleue, décorée de meneaux flamboyants.

Tous ces modèles, sculptés sur base de dessins établis par Jan Van Roome et Jacob Van Lathem, devaient être soigneusement nettoyés, après leur emploi par le fondeur Renier Van Thienen, et polychromés afin de servir d'ornement à l'intérieur du palais. Mais seules quelques-unes de ces statues paraissent avoir été effectivement réalisées. On conserve des traces de paiement pour deux statues ducales (novembre 1511), pour trois modèles et onze figures d'animaux (janvier 1515) et pour un duc de Brabant (mai 1516). Mais une note de la Chambre des Comptes signale en 1521 que, depuis 1515, le sculpteur n'a plus livré de modèles d'animaux. Ce qui est sûr, c'est que quatre seulement des statues ducales, détruites en 1790 et 1793, furent coulées, avant octobre 1515 pour les premières d'entre elles.

A cette liste d'œuvres documentées par les sources, on peut ajouter l'attribution de certaines œuvres conservées. Parmi celles-ci, on peut citer les deux fragments du retable de saint Adrien, aujourd'hui conservés dans l'église Saint-Adrien de Boendael (Bruxelles), qui présentent une parenté stylistique manifeste avec le retable de saint Georges. On notera encore que Jan II le Grand, dont on situe le décès vers 1520, joua également un rôle important dans la vie corporative, sociale et religieuse de son temps en étant juré de sa corporation (1487), administrateur (*regeerder*) de la Chambre de Rhétorique La Fleur de Lys et prévôt de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs (1488).

Ténor d'une importante dynastie active à Bruxelles entre la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, Jan II Borreman eut un fils, Passier, et un

petit-fils, Willem, qui furent également sculpteurs. Une lignée à laquelle on peut associer un Jan Borreman le Jeune, inscrit au métier des sculpteurs bruxellois en 1499, ainsi que les dénommées Kathelijm et Maria: trois personnages dont on n'a pas, jusqu'ici, pu préciser la nature des probables relations familiales.

*Iconographie*: Aucun portrait de cet artiste n'est répertorié, mais on conserve un dessin d'époque de son blason, dont les armes sont clairement emblématiques de sa pratique. On y voit son nom en minuscules gothiques, accompagné d'un compas. Ce document provient des Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds Métiers, 3413, f° 161, et sa description héraldique a été faite par M. Fransolet.

Archives générales du Royaume (AGR), à Bruxelles, Métiers et Serments, 897, f° 63-68. — AGR, Chambres des Comptes (CC), Acquits, 5512. — AGR, CC, 27397, I, f° 7-9, 34, 39-40. — Archives de la Ville de Bruxelles (AVB), Fonds Métiers, 3413, f° 162. — AVB, Fonds Métiers, 3431, f° 161, 167. — Archives de la Ville de Louvain (AVL), Registre aux échevins, 7400, 1<sup>ère</sup> chambre échevinale, année 1506. — AVL, Registre aux échevins, 7403, 1<sup>ère</sup> chambre échevinale, 27 juillet 1510. — AVL, Registre aux échevins, 7383, le conseil échevinal, 9 janvier 1489. — AVL, Privilège de la Grande Gilde, 11772, copie XVIII<sup>e</sup> siècle. — Archives de l'Etat à Diest, Archives religieuses, Comptes de l'église Saint-Sulpice, 4/30, f° 6, 4/31, f° 1-5-7-11-12-13. — Archives de la Ville d'Anvers, Chapitre de la cathédrale O.L. Vrouw, 9, Compte 1483-1484, f° 40, Compte 1485, f° 42, Compte 1486, f° 44.

E. Van Even, *Louvain monumental ou description historique et artistique de la ville*, Louvain, 1860. — A. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres. Documents inédits*, Gand, 1860. — E. Van Even, *L'auteur du retable de 1493 au Musée de la Porte de Hal à Bruxelles*, dans *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, t. 6, 1877, p. 581-598. — E. Van Even, *Maître Jan Borman, le grand sculpteur belge de la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, t. 23, 1884, p. 397-426. — J. Roosval, *Schnitzaltäre in Schwedischen Kirchen und Museen aus der Werkstatt des Brüsseler Bildschnitzers Jan Borman*, Strasbourg, 1903. — M. Fransolet, *La signature et le blason de l'imagier bruxellois Jan Borreman*, dans *Revue de l'Art*, t. 30, 1929, p. 202-208. — J. de Borchgrave d'Altena, *Notes au sujet de Jan Borman et Jan Borman le Jeune*, dans *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 33, 1934. — P. De Smedt, *De beeldhouwersfamilie Borreman uit Brussel*, mémoire de licence présenté à l'Université

catholique de Louvain, 1967 (inédit). — B. D'Hainaut, *Les Borreman, une dynastie de sculpteurs bruxellois (XV-XVI<sup>e</sup> s.). Etude des retables conservés en Belgique et inventaire de ceux qui se trouvent à l'étranger*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1981-1982 (inédit). — B. D'Hainaut-Zveny, *La dynastie Borreman (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). Crayon généalogique et analyse comparative des personnalités artistiques*, dans *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, t. 5, 1983, p. 47-66.

Brigitte D'Hainaut-Zveny

**BORREMAN, BOREMAN ou BORMAN, Jan**, dit Jan III le Jeune, sculpteur.

Le registre du métier des tailleurs de pierre, des maçons, des sculpteurs et des ardoisiers de Bruxelles mentionne l'inscription, en 1499, d'un Jan Borreman « de Jonge », qualifié de « geboren porter », qui était donc, à l'instar de Passier mais à la différence du père de celui-ci, Jan II, bourgeois natif de la ville. On sait, en outre, que Jan III le Jeune était, comme Jan II le Grand et Passier Borreman, membre de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs. Malheureusement, ces quelques informations sont les seules que les historiens ont, jusqu'ici, pu réunir sur ce personnage, dont on ignore s'il avait un lien de parenté avec les autres sculpteurs de la famille Borreman. L'hypothèse de la consanguinité est cependant généralement retenue, étant donné qu'en plus d'être homonymes, ces différents personnages habitaient la même ville, exerçaient le même métier et appartenaient à la même confrérie. De sorte que s'il fallait tenter de définir plus précisément la nature de la relation qui unissait probablement ces personnages, nous situerions, eu égard à leurs dates d'entrée respectives au métier, Jan III à la même génération que Passier, sans toutefois pouvoir préciser s'ils étaient frères, cousins ou apparentés d'une autre manière.

C'est à ce Jan III le Jeune qu'on peut attribuer le retable de la Passion conservé dans la petite ville balte de Güstrow et signé Jan Borman sur le cimenterre d'une statuette de soldat. Polyptyque à double paire de volets, doré et polychromé, ce tableau d'autel, vraisemblablement commandé par la confrérie locale de sainte Catherine, est installé depuis 1522 dans l'église



Notre-Dame de Güstrow. Réalisé avec la collaboration d'au moins deux autres sculpteurs, que nous avons dénommé le «deuxième» et le «troisième maître de Güstrow», cette œuvre révèle une influence manifeste des tendances, parfois divergentes, de Jan II et de Passier, que Jan III le Jeune s'attache à fondre, en une synthèse caractérisée par un espace dense et très compact, à l'intérieur duquel la prolifération des détails expressifs crée une miniaturisation de l'image et une forte accentuation de ses valeurs anecdotiques.

Signalons encore que dans le registre de Notre-Dame des Sept Douleurs, le nom de Jan le Jeune est accolé à deux prénoms féminins, ceux de Kathelijn et de Maria. De la première nommée, nous ignorons tout. Par contre, nous savons que Maria était sculpteur (*beeldsnijderesse*), qu'elle habita la paroisse de Saint-Géry et que, décédée en 1545, elle fut enterrée dans le jardin du cloître des Carmes. Nous ignorons toutefois la nature des relations qui unissaient ces deux femmes à Jan III le Jeune.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Métiers et Serments, n°897, f° 72. — Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds Métiers, n°3413, f° 169.

E. Van Even, *L'auteur du retable de 1493 au Musée de la Porte de Hal à Bruxelles*, dans *Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie*, t. 6, 1877, p. 581-598. — F. Schlie, *Das Altarwerk der beiden brüsseler Meister, Jan Borman und Bernaert Van Orley in der Pfarrkirche zu Güstrow*, Güstrow, 1883. — E. Van Even, *Maître Jan Borman, le grand sculpteur belge de la fin du XV<sup>e</sup> s.*, dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 23, 1884, p. 397-426. — J. Roosval, *Schnitzaltäre in Schwedischen Kirchen und Museen aus der Werkstatt des Brüsseler Bildschnitzers Jan Borman*, Strasbourg, 1903. — J. Duverger, *De brusselsche steenbickeleren, beeldhouwers, bouwmeesters, metselaers, enz.*, Gand, 1933. — J. de Borchgrave d'Altena, *Notes au sujet de Jan Borman et Jan Borman le Jeune*, dans *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 33, 1934. — P. Lefèvre, *Obsèques et sépultures d'artistes à Bruxelles*, dans *Pictura. Revue d'art ancien et moderne*, t. 2, 1945, p. 41. — I. Michailoff, *Der Altar von Jan Borman in der Pfarrkirche in Güstrow und seine Wiederherstellung*, dans *Denkmalpflege in Mecklenburg Jahrbuch*, 1951-1952, p. 157-172. — P. De Smedt, *De beeldhouwersfamilie Borreman uit Brussel*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1967 (inédit). — B. D'Hainaut, *Les Borreman, une dynastie de sculpteurs*

*bruxellois (XV-XVI<sup>e</sup> s.). Etude des retables conservés en Belgique et inventaire de ceux qui se trouvent à l'étranger*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1981-1982 (inédit). — B. D'Hainaut-Zveny, *La dynastie Borreman (XV-XVI<sup>e</sup> s.). Crayon généalogique et analyse comparative des personnalités artistiques*, dans *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, t. 5, 1983, p. 47-66. — B. D'Hainaut-Zveny, *Le retable de la Passion de Güstrow. Problèmes d'attribution et essais d'analyse*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. 55, 1986, p. 5-39. — K. Wörner, *Claus Berg als Bildschnitzer der Güstrower Apostelfiguren*, dans *Figur und Raum. Mittelalterliche Holzbildwerke im historischen und kunstgeographischen Kontext*, Herausgegeben von U. Albrecht und J. von Bondorff mit A. Henning, Berlin, 1994, p. 249-258.

Brigitte D'Hainaut-Zveny

**BORREMAN, BOREMAN ou BORMAN, Passier, sculpteur.**

Fils de Jan Borreman II dit le Grand, Passier (Passchier, Pasquier), bourgeois natif de Bruxelles et membre de la Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs, fut inscrit au métier des tailleurs de pierre, des maçons, des sculpteurs et des ardoisiers de la ville en 1492. Parmi les traces, éparées mais relativement abondantes, que les archives ont conservées de son activité, on a pu relever la réalisation, en 1509-1510, de trois scènes illustrant la vie de saint Eloi pour la chapelle de la confrérie bruxelloise dédiée à ce saint. Les termes d'un contrat conclu le 27 juillet 1510 en vue de l'exécution, pour la gilde du Saint-Sacrement de Turnhout, d'un retable destiné à l'église Saint-Pierre de cette ville, stipulent que les statuette devaient être de la main de Jan Borreman ou de celle de Passier, ce qui laisse supposer une collaboration du père et du fils pour certaines œuvres, et pour celle-ci notamment.

Le 2 mars 1511, la Chambre des Comptes régla à Passier le montant dû pour sa participation à la réalisation d'une maquette en plomb de la Cour des Bailles, aux aménagements de laquelle Jan II avait été étroitement associé. Passier participa également à la réalisation de plusieurs monuments funéraires. En 1516, il travailla à la réalisation du mausolée du chanoine Willem, destiné à l'église Sainte-Walburge de Furnes, pour lequel il exécuta

notamment une Vierge à l'Enfant. Entre 1524 et 1528, il collabora avec le tailleur d'images Jacques Daretz et le frère de celui-ci, aux travaux du monument d'Adolphe Van Kleef destiné à l'église des Dominicains à Bruxelles. Durant l'année 1534, il exécuta un panneau sculpté qui devait être installé à proximité de la sépulture de la famille Eerdenborsch dans l'église Saint-Géry.

Enfin, on sait que Passier effectua, de 1517 à 1537, divers travaux de restauration et de sculpture pour la chapelle de l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles. Ainsi, en 1517-1518, il sculpta quatre éléments pour le soubassement du retable de saint Pierre, auquel il fit, en outre, quelques réparations. Entre 1522-1525, il réalisa deux autres retables destinés, l'un à l'autel de Notre-Dame, et l'autre à celui de saint Paul. En 1529-1530, il sculpta un tabernacle dédié au Saint-Sacrement, pour lequel il reçut la somme importante de soixante florins du Rhin. L'année suivante, il réalisa, toujours pour cette même chapelle, deux statues pour l'autel de la Vierge, «estoffa un homme sauvage» et ajouta deux évangélistes à la chaire. Il fit également une sainte Catherine, ainsi que le dessin d'une grille destinée à être placée devant le tabernacle du Saint-Sacrement, qui sera fondue par le Louvaniste Gilles Van den Eynde. Il transforma encore (1531-1532) un ancien lutrin en table d'offrande, travailla au retable de l'autel saint Paul, entre 1533 et 1534, et réalisa des sculptures pour la nouvelle chaire de cet oratoire, en 1536-1537. Après cette date, on ne retrouve plus de traces de Passier Borreman dans les archives, mais on ne saurait tirer de cet élément aucune conclusion quant à une éventuelle date de décès, puisque à partir de 1537, les livres de comptes de Saint-Pierre, qui fournissent une part importante des informations le concernant, cessent de mentionner les travaux effectués dans l'église.

Mais si les sources se taisent, on conserve par contre une œuvre, le retable des saints Crépin et Crépinien (vers 1520) qui, signée Passier Borre, doit lui être attribuée. Probablement exécuté à la demande de la corporation des tanneurs et des cordonniers de la ville d'Herentals pour une chapelle de l'église Sainte-Waudru, où il est toujours conservé, ce tableau d'autel aujourd'hui privé de ses volets, est, en dépit de la radicale restauration que lui fit subir au XIX<sup>e</sup>

siècle le sculpteur van Arendonck qui remplaça un nombre important de statuette au premier plan des groupes sculptés, le seul support qui nous permette de connaître le style de ce sculpteur. Un style populiste et narratif, dont on retrouve un écho manifeste dans le retable de la Vierge de Boussu-lez-Mons (église Saint-Géry) et dans celui de saint François d'Assise (Berlin, Staatliche Museen), caractérisé par une ligne moins tendue que celle de Jan II et par une construction spatiale plus picturale, recourant parfois à une organisation en haut-relief qui solidarise étroitement chacun des éléments de la composition.

Archives générales du Royaume (AGR), à Bruxelles, Métiers et Serments, n°897, f° 68. — AGR, Chambres des Comptes, n°27397, I, f° 39. — Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds Métiers, n°3413, p. 167. — Commission d'Assistance publique (CAP), à Bruxelles, B 800, Pauvres de Saint-Géry, Comptes de la Fondation Eerdenborsch, n°1534. — CAP, B 1326, Confrérie de saint Eloi, Comptes 1509-1510. — CAP, Hôpital Saint-Pierre, Comptes 1517-1518, 1522-1523, 1523-1524, 1524-1525, 1529-1530, 1530-1531, 1531-1532, 1533-1534, 1536-1537. — Archives de la Ville de Louvain, Registre aux échevins, 7403, 1<sup>ère</sup> chambre échevinale, 1510, 27 juillet. — Archives de la Ville d'Herentals (AVH), Comptes du Métier des Tanneurs et des Cordonniers, 1564-1640, 1566-1567, 1577-1578, 1584. — AVH, Rapports du conseil communal, 1859-1878, 4, f° 40-42.

A. G. B. Schayes, *Annales archéologiques, historiques, géographiques et statistiques concernant principalement la Belgique*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, 1854. — G. J. Dodd, *Notes relatives à l'histoire des arts dans les Pays-Bas*, dans *Revue d'Histoire et d'Archéologie*, t. 1, 1859, p. 420-429. — M. P. D. Kuyl, *Le retable de l'ancienne corporation des tanneurs dans l'église paroissiale Sainte-Waudru à Hérentals*, dans *Annales de l'Académie Archéologique de Belgique*, t. 26, 1870. — F. De Potter, E. Ronse, P. Borre, *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*. Gand, 1875, p. 184-185. — A. Wauters, *Les fondeurs en cuivre à Bruxelles aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Bruxelles, 1895, p. 653. — J. Duverger, *De brusselsche steenbickeleren, beeldhouwers, bouwmeesters, metselaers, enz.*, Gand, 1933. — E. Frankignoulle et P. Bonenfant, *Notes pour servir à l'histoire de l'art en Brabant*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, Mémoires, rapports et documents*, t. 39, 1935, p. 7-204. — P. De Smedt, *De beeldhouwersfamilie Borreman uit Brussel*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1967 (inédit). — B. D'Hainaut, *Les*

*Borreman, une dynastie de sculpteurs bruxellois (XV-XVI<sup>e</sup> s.). Etude des retables conservés en Belgique et inventaire de ceux qui se trouvent à l'étranger*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1981-1982 (inédit). — B. D'Hainaut-Zveny, *La dynastie Borreman (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). Crayon généalogique et analyse comparative des personnalités artistiques*, dans *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, t. 5, 1983, p. 47-66. — F.M., Kammel, *Ergänzte Spätgotik. Ein unbekanntes Franziskusretabel aus dem Umkreis des Pasquier Borman*, dans *Oud Holland*, t. 107, n°4, 1993, p. 352-371.

Brigitte D'Hainaut-Zveny

**BORREMAN, BOREMAN** ou **BORMAN**, Willem, sculpteur, décédé vers 1600.

Fils de Passier Borreman, Willem, qu'on dénommera Willem II ou le Jeune pour le différencier de son oncle, le frère de Jan II le Grand, fut doyen de la corporation des tailleurs de pierres, des maçons, sculpteurs et ardoisiers de la ville de Bruxelles durant plusieurs années consécutives (1571-1572-1573 et 1585). Parmi les traces répertoriées que les archives ont conservées de ses travaux, on notera la réalisation, en 1555-1556, de cinq écus portant les armes des mambours, des fondateurs et d'autres dignitaires de l'Hospice de la Trinité. Plus tard, en 1590-1591, les comptes de la confrérie bruxelloise de saint Eloi mentionnent deux paiements à cet artiste : le premier pour l'exécution d'une statue du saint patron destinée à l'autel de cette confrérie, et le second, pour avoir ajouté un attribut dans la main de cette statue.

On sait également qu'il était propriétaire d'une maison située « in de Drapstraete », pour laquelle on a retrouvé le paiement de redevances en 1588-1589, 1591 et 1593. Si l'on en croit un document du Fonds Pinchart qui signale le versement annuel d'une donation de deux florins du Rhin à la caisse des pauvres de Saint-Géry par Willem Borreman puis, à partir de 1599, par son épouse Clara Van der Fonteyne, on peut situer le décès de Willem II Borreman en 1599 ou durant l'année 1598.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Métiers et Serments, n°897, f° 75 et 78. — Commission d'Assistance Publique (CAP), à Bruxelles, B 708, Pauvres de Saint-Géry, Compte 1588-1589, f° 28, et Compte 1591-1593, f° 15. — CAP, H 1133, Hospice

de la Trinité, Compte 1555-1556. — CAP, B 1134, Confrérie saint Eloi, Compte 1590-1591, f° 83-85. — Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, Manuscrits, Fonds Hauwaert et Fonds Pinchart, portefeuille 27.

J. Duverger, *De brusselsche steenbickeleren, beeldhouwers, bouwmeesters, metselaers, enz.*, Gand, 1933. — E. Frankignoulle et P. Bonenfant, *Notes pour servir à l'histoire de l'art en Brabant*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles. Mémoires, rapports et documents*, t. 39, 1935, p. 7-204. — P. De Smedt, *De beeldhouwersfamilie Borreman uit Brussel*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1967 (inédit). — B. D'Hainaut, *Les Borreman, une dynastie de sculpteurs bruxellois (XV-XVI<sup>e</sup> s.). Etude des retables conservés en Belgique et inventaire de ceux qui se trouvent à l'étranger*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1981-1982 (inédit). — B. D'Hainaut-Zveny, *La dynastie Borreman (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.). Crayon généalogique et analyse comparative des personnalités artistiques*, dans *Annales d'Histoire de l'Art et d'archéologie*, t. 5, 1983, p. 47-66.

Brigitte D'Hainaut-Zveny

**BOUQUILLON**, Thomas, Joseph, théologien, né à Warneton le 16 mai 1840, décédé à Bruxelles le 5 novembre 1902.

Né à Warneton, Thomas Bouquillon y fait ses classes primaires à l'école communale puis ses humanités gréco-latines au Collège épiscopal de Menin (1854-1860). Après un très bref essai au noviciat de la Compagnie de Jésus, il entame ses études de philosophie et de théologie au Petit Séminaire de Roulers et au Grand Séminaire de Bruges. Il poursuit sa formation théologique à l'université grégorienne de Rome, dont il sort docteur en théologie en 1867. Revenu au Grand Séminaire, on lui confie le cours de théologie morale fondamentale. Il ne se contente pas d'utiliser un manuel, mais compose un cours original, d'abord polycopié puis imprimé en 1873 : *Institutiones Theologicae moralis fundamentalis*, ouvrage qui sera réédité en 1890 et en 1903. Il donnera aussi le cours de théologie morale spéciale, lequel sera publié en deux volumes : *Institutiones Theologicae moralis. Tractatus de virtutibus* (1878), *Tractatus de virtute Religionis* (1880).

Lors de la fondation des Facultés catholiques de Lille (1877), il est sollicité pour y occuper la

chaire de Théologie morale. Il y restera neuf ans. Il publie alors une édition annotée de l'ouvrage de Stapleton, le maître louvaniste du XVI<sup>e</sup> siècle, *De magnitudine Romanae Ecclesiae, libri duo, auctore Thoma Stapletono* (1881). Diverses manœuvres dirigées contre lui l'obligent à quitter Lille en 1885. Il se retire alors à l'abbaye de Maredsous où il résidera de façon quasi continue jusqu'en 1889, donnant le cours de religion dans les classes terminales de l'école abbatiale, dirigeant les travaux de jeunes moines comme dom Ursmer Berlière et dom Germain Morin, organisant la bibliothèque et collaborant à la *Revue bénédictine*.

En 1889, on lui propose d'assurer les cours de théologie à la nouvelle université catholique de Washington qui vient d'ouvrir ses portes. Il accepte sans grand enthousiasme. Son expérience, sa vaste érudition, son jugement sûr vont faire de lui le principal organisateur de la Faculté de Théologie. C'est lui, en effet, qui sera l'auteur du programme des études et qui assumera la charge de doyen. Il continue à publier de nombreuses études tout en donnant cours, jusqu'en juin 1902. Son état de santé l'oblige à revenir en Belgique et il meurt à Bruxelles le 5 novembre de la même année.

En Thomas Bouquillon s'unissaient les qualités du savant, du maître et du prêtre. La passion du savoir a marqué toute sa vie depuis sa jeunesse jusqu'au dernier jour. Son érudition était prodigieuse, encyclopédique. Il la mettait avec modestie au service de tous ceux qui sollicitaient son aide. Attaché solidement à la foi chrétienne, il faisait preuve d'une indépendance de pensée qui en effarouchait plus d'un. Déjà lorsqu'il était professeur au Grand Séminaire de Bruges, il s'était attiré des ennuis parce qu'il n'épousait pas les idées ultramontaines de l'ensemble du clergé brugeois. Plus tard à Washington, il publia diverses études sur la question de l'éducation, qui eurent un grand retentissement aux Etats-Unis et en Europe. Son article *Education: to whom does it belong?* en particulier, lui valut de la part de la *Civiltà cattolica*, organe officieux du Saint-Siège, l'accusation d'être libéral (dans le sens péjoratif qu'il avait dans ce milieu) et de «statolâtre». Se plaçant sur le plan purement doctrinal et théorique, il revendiquait pour l'Etat certains droits en matière d'enseignement, notamment celui de «veiller à ce que les parents

accomplissent leur devoir d'éduquer leurs enfants, celui de pouvoir les y contraindre, et même, en certains cas, de se substituer à eux». Dans les milieux romains, on chercha, mais en vain, à prendre des mesures de rigueur contre lui.

Chez Bouquillon, l'amour de la science allait de pair avec celui des livres. Il les aimait autant pour ce qu'ils étaient que par ce qu'ils contenaient. Très tôt, il se constitua une bibliothèque personnelle; durant trente-cinq ans, il y consacra la plus grande partie de son traitement de professeur. A sa mort, il laissait dans son vaste appartement du Caldwell Hall à Washington plus de dix mille volumes, dont de nombreux incunables. Sa compétence acquise dans le domaine de la bibliéconomie, il la mit au service de ceux qui sollicitaient ses conseils. Trois grandes bibliothèques lui sont redevables de leur organisation et de leur développement: Lille, Maredsous et Washington.

Arrivé à Lille en 1877, c'est lui, en effet, qui fut le vrai créateur de la bibliothèque de la Faculté de Théologie. Il l'avait aménagée avec tant de talent qu'elle servira de modèle. Ce qu'il avait fait à Lille, il le fera aussi à Maredsous où, selon le témoignage de dom Morin, «ses conseils avaient été particulièrement précieux pour la direction et le développement de la bibliothèque». Plus tard, à Washington, où tout était à faire, il put monter et administrer, grâce aux moyens financiers d'Outre-Atlantique, autrement plus puissants que ceux du Vieux Continent, une bibliothèque considérable où son choix judicieux présidait à l'acquisition des collections.

La liste de ses publications a été dressée par H. Rommel en annexe à sa biographie: *Thomas Bouquillon, Docteur en théologie, Professeur à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Washington, Bruges, 1903*. — L. Janssens, *Maître Thomas Bouquillon*, dans *Revue Bénédictine*, t. 20, 1903, p. 2-6. — J. Kerby, *Memorial exercises for Dr. Bouquillon*, dans *Catholic University Bulletin*, t. 9, 1903, p. 157-166 (traduction française à la suite de l'article de H. Rommel, p. 58-68). — Dr Sharan, *Thomas Joseph Bouquillon*, dans *Catholic University Bulletin*, t. 9, 1903, p. 152-156 (traduction française à la suite de l'article de H. Rommel, p. 68-74). — Notices dans: *The Catholic Encyclopedia*, t. 2, p. 715-716 (J. Kerby); *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 2, col. 1093-1094 (J. Forget); *Enciclopedia cattolica*, t. 2, col. 1982 (C. Testore). — D. Misonne, *Le théologien Thomas Bouquillon (Warneton 1840-Bruxelles 1902)*,

dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la région*, t. 10, 1980, p. 151-161.

Daniel Misonne

**BOURÉ, Antoine Félix**, sculpteur, né à Bruxelles le 18 juillet 1831, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 8 avril 1883.

Antoine Félix Bouré naquit de parents commerçants, Jean-Guillaume Bouré et Adélaïde Mousson, établis au 22 de la rue de la Madeleine à Bruxelles. Son frère Paul-Joseph, de huit ans son aîné, pratiqua également la sculpture avec talent, mais mourut prématurément en 1848. Deux ans auparavant, alors qu'il fréquentait déjà l'atelier privé d'Eugène Simonis depuis 1845, Antoine Félix s'était inscrit à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles où il suivit tout d'abord des cours d'ornement et d'architecture. Il passa ensuite dans la classe du sculpteur Louis Jéhotte et quitta l'Académie en 1852. Il était alors domicilié chez ses parents, dans la maison qui l'avait vu naître.

Comme l'avait fait son frère, le jeune sculpteur alla se perfectionner à Florence, où un oncle possédait une villa sur les bords de l'Arno. Il étudia dans l'atelier d'Aristodemo Costoli et, en 1856, remporta un premier prix de composition en bas-relief. Edmond Marchal signale qu'à son retour il aurait reçu la commande des caryatides et ornements pour la grande salle des cérémonies publiques du Palais ducal à Bruxelles. Celle-ci fut en effet aménagée entre 1859 et 1862 selon les plans de l'architecte Gustave De Man. Mais il est improbable toutefois qu'une telle commande ait été passée à un néophyte. D'ailleurs on conserve les noms de quelques-uns de ses confrères qui exécutèrent, l'une ou l'autre des statues : Victor Van Hove, Robert Fabri et Jean André Laumans.

En 1861-1862, il décrocha une autre commande officielle, cette fois pour l'Hôtel de Ville de Bruxelles : les statues de *Richilde* (femme de Charles II le Chauve), d'*Adèle* (femme d'Henri II de Louvain) et de *Louis le Bègue*. Il fut alors initié à la loge bruxelloise Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis, où il côtoya le sculpteur Charles-Auguste Fraikin. C'était en 1862, année où il fut payé pour un

buste de *Nicolas Burgundius*, destiné à la Cour de cassation de Bruxelles. Ce buste mais aussi un modèle pour *La liberté d'association*, commandé pour le Palais de la Nation, figurèrent au Salon de Bruxelles en 1863. Par la suite, Bouré se signala presque exclusivement comme spécialiste d'œuvres colossales et de lions.

Ainsi acheva-t-il en 1866 un *Lion* de quatre mètres cinquante de haut, en zinc bronzé, pour la Porte de Bruxelles à Anvers. La même année, au Salon de Bruxelles, il révéla avec un buste en pierre de *La Liberté*, le modèle d'un *Ambiorix* pour la Porte de Berchem à Anvers. Également en zinc bronzé, cette statue, qui mesurait huit mètres de haut, fut placée en 1869. Considérée comme révolutionnaire, elle avait été présentée à l'Exposition universelle de Paris, deux ans plus tôt. Un modèle en est conservé au Musée communal d'Ixelles. Mais l'œuvre qui imposa ce sculpteur dans cette spécialité fut véritablement le *Lion du barrage de la Gileppe*. Terminé en 1878, ce colosse de treize mètres cinquante de haut est constitué de blocs de grès.

L'artiste signa encore d'autres *Lions* pour les pilastres de l'enceinte du Palais ducal (1872), pour la balustrade de l'Hôtel Errera à Bruxelles, ainsi que pour l'entrée du Palais de Justice de Charleroi (1882). Les catalogues des Salons triennaux ou du Cercle artistique et littéraire mentionnent sous son nom, au cours des années septante, d'autres lions encore, difficiles à identifier. Certains correspondent sans doute au *Lion furieux* (1873), dans l'esprit de Barye, œuvre qui, à l'époque, fut très populaire si on en juge par le nombre d'exemplaires subsistants en deux formats et en diverses matières (en bronze au Musée communal d'Ixelles, en marbre au Koninklijk Museum voor Schone Kunsten d'Anvers, en plâtre et en bois dans des collections privées).

En cette époque de grands travaux, Bouré eut encore à exécuter un fronton sur le thème de *La Déclamation* pour le Conservatoire royal érigé à Bruxelles à partir de 1872 et, pour la façade des actuels Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, un buste de *Jan Van Ruysbroek* (1879-1882). On ne pouvait manquer de faire appel à son talent dans la démesure pour le Palais de Justice inauguré dans la capitale en 1883 et qu'il dota des deux gigantesques *Griffons* surmontant le portail central ainsi que des statues de *Cicéron* et d'*Ulpian*, flanquant l'escalier de l'aile droite

du péristyle. Signalons enfin que, toujours dans le domaine de la sculpture monumentale, Bouré signa deux caryatides soutenant un balcon à l'angle du boulevard Adolphe Max et de la rue de la Fiancée, à Bruxelles.

Bouré produisit peu de sculptures pour les intérieurs bourgeois ; on signalera toutefois une *Femme au miroir*, statuette en bronze conservée au Musée communal d'Ixelles, ou cette *Comédie*, également en bronze, qui fut exposée au Cercle artistique de Bruxelles un an avant son décès. Oscar Roelandts lui attribue un *Prométhée* « qu'il signa sur le tard ». Peu de bustes aussi, celui d'un *Junius Brutus* en bronze, conservé au Musée d'Ixelles, mais surtout le portrait en marbre du *Docteur Adolphe Limauge* (chez ses descendants à Lasne) qui, lorsqu'il fut exposé en 1873 au Salon d'Anvers, fut vivement apprécié pour son caractère sévère et réaliste.

L'œuvre la plus connue de Bouré est certainement *L'enfant au lézard*, un marbre couché, charmant, qui apparut au Salon de Bruxelles en 1872 (Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique).

Ces deux dernières œuvres justifiaient sa présence dans la Société Libre des Beaux-Arts (1868-1875) où il représenta la sculpture avec Charles Van der Stappen (Constantin Meunier l'ayant délaissée à l'époque). Son nom figure sur une pétition adressée par des membres du groupe, le 27 mars 1870, au conseil communal de Bruxelles pour qu'il penche en faveur de la modernité lors de la commande d'une peinture murale prévue pour l'Hôtel de Ville.

Antoine Félix Bouré fréquenta Auguste Rodin lorsque celui-ci séjourna à Bruxelles. Il l'appréciait et ne manqua pas de le défendre, en 1877, quand il fut accusé d'avoir pratiqué le moulage sur nature pour son *Age d'airain*. Ainsi lui écrivit-il : « Je déclare et j'affirme que je vous ai vu modeler cette statue depuis le commencement jusqu'à la fin, avec le doigt et l'ébauchoir ».

On ne s'étonnera pas qu'il ait été, en 1881, membre de la Commission réunie pour l'exécution à Dinant d'une version gigantesque du *Triomphe de la Lumière* d'Antoine Wiertz. Après le décès de Simonis en 1882, il se porta candidat pour lui succéder à l'Académie de Bruxelles mais il fut évincé par Van der Stappen.

Antoine Félix Bouré mourut à l'âge de cinquante et un ans alors que la sculpture commençait à connaître un essor auquel il avait contribué en la libérant de l'emprise du classicisme et en l'orientant, du moins par quelques-unes de ses œuvres, vers un certain réalisme.

*Iconographie* : Antoine Félix Bouré est représenté dans un tableau d'Edmond Lambrichts, *Portraits des membres de la « Société Libre des Beaux-Arts »*, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, inv. 3352. Son portrait, gravé par Auguste Danse, est reproduit par J. Du Jardin, *Les artistes contemporains*, dans *L'art flamand*, Bruxelles, 1899, p. 21.

A. van Soust de Borkenfeldt, *Notice sur la vie et les ouvrages de Paul Bouré*, Bruxelles, 1849. — E. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*, Bruxelles, 1895, p. 696-697. — O. Roelandts, *Etude sur la Société libre des Beaux-Arts*, Bruxelles, 1935, p. 61 et 77. — *Correspondance de Rodin, I, 1860-1899*, textes classés et annotés par A. Beausire et H. Pinet, Paris, 1985, p. 44. — J.V.L. [J. van Lennep], *Bouré, Antoine Félix*, dans *La sculpture belge au 19<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1990, vol. 2, p. 301-303 (catalogue d'exposition). — J. van Lennep, *Catalogue de la sculpture (artistes nés entre 1750 et 1882). Justifications, corrections, informations complémentaires*, dans *Bulletin. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*, 1992-1993, n°1-4, p. 167-168.

Jacques van Lennep

**BRACHET, Jean**, Auguste, Louis, biologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Etterbeek (Bruxelles) le 19 mars 1909, décédé à Braine-l'Alleud le 10 août 1988.

Fils de l'éminent embryologiste Albert Brachet, Jean Brachet a été attiré par la recherche fondamentale dès le début de ses études de médecine à l'Université libre de Bruxelles. Il a introduit les méthodes de la biochimie dans les domaines de la morphologie, de l'embryologie et de la biologie en général. C'est pourquoi il est considéré à juste titre, avec Joseph Needham, comme le père de l'embryologie chimique, et avec quelques autres comme l'un des pionniers de la biologie moléculaire. Il est sans conteste un des plus grands biologistes belges, et, de fait, un des biologistes les plus marquants du XX<sup>e</sup> siècle. Son plus grand titre de

gloire a été la mise en évidence du rôle essentiel des acides nucléiques dans les systèmes vivants.

A l'époque des débuts de Jean Brachet, on distinguait deux types d'acides nucléiques : l'acide « thymonucléique », du nom du tissu, le thymus, dont il était habituellement extrait, et l'acide « zymonucléique », ainsi nommé du fait qu'il était habituellement extrait à partir de la levure (depuis, ces deux types d'acides nucléiques sont entrés dans le domaine public sous les noms d'acide désoxyribonucléique (ADN) et ribonucléique (ARN), respectivement). Avant Brachet, on croyait que l'acide thymonucléique était caractéristique des animaux et l'acide zymonucléique, des végétaux. Leur rôle était totalement inconnu. La localisation de l'acide thymonucléique dans le noyau cellulaire avait bien fait songer qu'il pouvait avoir un rôle génétique, mais on avait rapidement renoncé à cette idée sur la foi d'une observation selon laquelle il disparaîtrait pendant une partie de développement des oocytes. De plus, après avoir été longtemps réfractaires à l'idée que les protéines pourraient avoir une spécificité suffisante pour que les enzymes puissent être des protéines, la plupart des biochimistes de l'époque avaient pris le contre-pied de cette attitude au point de professer que seules les protéines pouvaient avoir la complexité voulue pour constituer le matériel génétique. Du reste, les admirables travaux de Levene avaient montré que les acides nucléiques étaient formés de quatre types de sous-unités, bien identifiées par lui, les nucléotides, et on en avait conclu un peu hâtivement que les molécules d'acide nucléique étaient des assemblages « monotones » d'un hypothétique tétranucléotide. Quelle que fût sa taille, une telle molécule ne pouvait avoir la variété voulue pour être le support matériel de l'hérédité. De fait, l'opinion la plus répandue était que les acides nucléiques étaient soit un constituant structurel, soit une réserve de phosphate, voire un simple tampon servant au maintien d'un pH approprié dans les tissus vivants.

Grâce à l'emploi d'une méthode cytochimique raffinée, la coloration de Feulgen, spécifique de l'ADN, Jean Brachet a pu montrer sans ambiguïté que l'ADN était présent dans les chromosomes d'oocytes tout au long de leur développement. Si ce résultat ne prouvait évidemment pas que l'ADN fût le matériel

génétique, il réduisit en tout cas à néant le seul contre-argument, et dès ce moment Brachet a considéré comme une hypothèse de travail raisonnable la nature désoxyribonucléique du matériel génétique. Ce n'est cependant qu'à la suite des travaux d'Avery sur les transformations du pneumocoque (1946) et surtout de Hershey sur la base de la continuité génétique chez les bactériophages (1954) que l'idée du rôle génétique des ADN s'est réellement imposée.

Pour l'étape suivante de la trajectoire de Jean Brachet, je me permettrai de citer la remarquable notice rédigée par Hubert Chantrenne pour l'*Annuaire* de 1990 de l'Académie royale de Belgique : « En 1933, il put montrer directement qu'une synthèse d'ADN a lieu pendant le clivage des œufs d'oursins. Toutefois, ces œufs contiennent une quantité considérable de purines et d'une substance phosphorée qu'on avait confondue pour cette raison avec l'ADN. Brachet montra en 1933 qu'elle ne contient pas de désoxypentose, le sucre de l'ADN, mais bien un pentose : ce pourrait donc être de l'acide « zymonucléique » (que nous nommons à présent acide ribonucléique ou ARN). Cette idée était alors tout à fait hétérodoxe : l'acide zymonucléique était considéré comme un constituant de la levure et des végétaux, et on croyait l'acide thymonucléique typiquement animal. Brachet, tout en poursuivant d'autres recherches embryologiques auxquelles nous reviendrons, s'efforça donc d'identifier avec certitude l'acide nucléique cytoplasmique des œufs. Il y réussit brillamment quelques années plus tard (1939-1940) en tirant parti de la sélectivité rigoureuse d'une enzyme, la ribonucléase de pancréas de bœuf que Kunitz venait d'isoler à l'état cristallisé et il mit au point une technique d'une extrême simplicité. Les histologistes savaient que le cytoplasme de toute cellule fixe plus ou moins fortement des colorants basiques. Brachet montra que si on traite au préalable les coupes par la ribonucléase, cette basophilie disparaît. Il démontrait ainsi très élégamment que c'est bien de l'ARN que l'on trouve dans le cytoplasme, et donnait en même temps une interprétation chimique précise de la basophilie bien connue du cytoplasme ».

La simplicité de cette technique lui permit d'explorer très rapidement les tissus les plus divers et d'établir que l'ARN est présent dans le cytoplasme de toutes les cellules examinées, qu'elles soient animales, végétales ou micro-

biennes. Ainsi, loin d'être caractéristique, l'un du règne animal, l'autre du règne végétal comme on le croyait, les deux types d'acides nucléiques sont des constituants universels de toute cellule vivante, l'ADN dans les noyaux (mais aussi, comme le montreront plus tard Brachet lui-même et ses collaborateurs en utilisant des techniques plus sophistiquées, dans les mitochondries et les chloroplastes), l'ARN dans le cytoplasme et le nucléole.

Point essentiel, l'observation de nombreux tissus montrait une remarquable corrélation entre l'abondance des synthèses protéiques et la teneur en ARN du cytoplasme. Brachet en a conclu que l'ARN, dont le rôle était, à l'époque, totalement inconnu, devait jouer un rôle essentiel dans la synthèse des protéines. C'est le moment de mentionner un aspect crucial de la trajectoire scientifique de Jean Brachet, sa collaboration avec son collègue Raymond Jeener, et, peu après, avec ses premiers élèves, Hubert Chantrenne, Maurice Errera, Francine Vanderhaeghen et Adrienne Ficq. Raymond Jeener l'avait accueilli pendant la guerre dans le laboratoire de fortune qu'il avait installé à ses frais dans une maison ouvrière du lieu-dit «Rouge-Cloître». C'est là, dans des conditions matérielles qui nous paraissent aujourd'hui ahurissantes, qu'ont été réalisées les expériences les plus marquantes du groupe.

Paradoxe apparent : alors que le matériel génétique (l'ADN), dont on commençait à comprendre qu'il détenait le plan d'assemblage des acides aminés en protéines, est localisé dans le noyau, l'expérience montrait à l'évidence que les protéines étaient synthétisées dans le cytoplasme, précisément au niveau des granules basophiles riches en acides nucléiques (on s'est rendu compte plus tard que ces granules ne sont autres que les «microsomes» de notre compatriote Albert Claude, c'est-à-dire, des fragments de reticulum endoplasmique couverts de particules plus petites, les ribosomes). D'où la nécessité d'un «messenger» entre l'ADN du noyau et les sites cytoplasmiques de synthèse des protéines. Dans la synthèse d'Hubert Chantrenne (*The Biosynthesis of Proteins*, 1961), une section est explicitement intitulée : *RNA as the genetic messenger*. C'est au même moment que Jacob et Monod établissaient l'existence, chez une bactérie, d'un intermédiaire génétique instable, un «messenger» à vie brève. La démonstration

rigoureuse de ce qu'on appelle maintenant le «dogme central» de la Biologie Moléculaire (ADN → ARN → protéines) a nécessité des moyens – les molécules marquées au  $^{14}\text{C}$  – dont le groupe de Rouge-Cloître ne disposait pas à l'époque, et n'a été réalisée, par d'autres équipes que plus tard. En fait, la situation ne s'est clarifiée que lorsqu'on a réalisé l'existence de plusieurs types d'ARN, qui interviennent à des niveaux bien distincts de la synthèse des protéines : le gros de l'ARN, clairement identifié par la méthode cytochimique de Brachet, est bien un constituant essentiel de l'«usine» de synthèse des protéines (le ribosome), mais le véhicule de l'information contenue dans les gènes est une fraction d'ARN beaucoup plus discrète (l'ARN messenger) qui est synthétisée dans le noyau et migre ensuite vers le cytoplasme, où elle se fixe sur les ribosomes.

Hanté par le problème des interactions entre le noyau et le cytoplasme, Jean Brachet a développé, dans les années cinquante, une expérimentation basée sur le simple fait que chez deux organismes unicellulaires bien différents, l'amibe et l'algue *Acetabularia*, la cellule peut être commodément sectionnée en deux parties de taille similaire dont l'une contient le noyau. L'un des résultats les plus remarquables est la poursuite d'une synthèse protéique notable et durable dans les fragments anucléés. Ceci montre que, contrairement au cas des bactéries, l'ARN messenger peut avoir une longue vie chez les eucaryotes. Peu après, du reste, l'équipe de son disciple Chantrenne (avec Marbaix et Burny) réussissait l'isolement à l'état pur d'ARN messenger stable d'hémoglobine de Lapin. Injecté dans des oocytes de Crapaud, ce messenger induit la synthèse d'hémoglobine de Lapin par la cellule de Crapaud. C'était la démonstration sans équivoque de ce que l'information génétique est bien présente dans l'ARN messenger.

Jean Brachet a été non seulement un grand biologiste, mais aussi un enseignant de haut vol. Ses nombreux ouvrages, et, en particulier, sa monumentale *Embryologie chimique* traduite dans plusieurs langues, témoignent d'un réel talent d'écrivain. En étroite collaboration avec son collègue Raymond Jeener, il a créé une grande école, connue initialement sous le nom de Groupe de Rouge-Cloître, et plus récemment sous le nom de Groupe de Rhode (citons, parmi ses élèves directs, Hubert Chantrenne, Maurice



Errera, Jean-Marie Wiame, René Thomas, Maurice Steinert, Etienne Pays et bien d'autres). Ses travaux lui ont valu les récompenses les plus prestigieuses. Citons le prix Francqui, le prix Heineken, le prix Mayer (deux fois). Il était membre de multiples académies, membre fondateur de l'EMBO (European Molecular Biology Organisation) et titulaire de nombreux doctorats *honoris causa*. Son laboratoire a bénéficié peu après la guerre d'une aide importante de la Fondation Rockefeller, et il s'est impliqué par la suite dans les programmes de recherche financés par l'Euratom. De très nombreux chercheurs étrangers ont fréquenté son laboratoire.

Jean Brachet a été profondément marqué par la mort de son frère Pierre, engagé volontaire dans les rangs de l'armée gouvernementale espagnole. Il a toujours courageusement exprimé ses idées de démocrate, au prix d'un emprisonnement de trois mois comme otage à la forteresse de Huy, lors de l'occupation allemande. Quelques années plus tard a éclaté la sinistre affaire Lyssenko. L'URSS bénéficiait alors d'une école de génétique justement renommée. Lyssenko, un redoutable opportuniste, s'est alors fait connaître par des attaques virulentes contre la génétique classique, en mélangeant à la plus basse flatterie vis-à-vis de Staline des arguments misérables tels que : Mendel étant religieux, son œuvre est nécessairement rétrograde... Lyssenko a malheureusement réussi à détruire de fond en comble l'école russe de génétique, et a joui d'une vogue certaine parmi de nombreux intellectuels communistes. Soumis à de fortes pressions tendant à lui faire endosser les idées de Lyssenko, Jean Brachet a réagi par une rupture brutale avec le parti communiste, dont il faisait partie depuis quelques années.

Jean Brachet était un expérimentateur de génie, peu porté sur la théorie et le raisonnement abstrait, mais doué d'une intuition et d'un esprit de synthèse hors pair. Il était pour ses disciples un maître aimé et admiré, parfois craint, à l'autorité incontestée, qui a toujours donné l'exemple de la rigueur morale et de la droiture. Ceux qui ont eu la chance de fréquenter son cercle familial, animé par la verve et les dons musicaux de son épouse Françoise, et par la variété des caractères et la diversité des talents de ses enfants, Etienne, Lise et Philippe, ont

cependant gardé de lui un souvenir bien différent de celui de la statue du Commandeur qu'il était pour certains.

H. Chantrenne, *Notice sur Jean Brachet*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 156, Bruxelles, 1990, p. 3-87, portrait photographique et bibliographie. — H. Chantrenne, *Eloge de Jean Brachet (1909-1988)*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences, Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. 75, 1989, p. 91-95. — A.R., *Mort du professeur Jean Brachet, pionnier belge de la biologie moléculaire*, dans *Le Soir*, 17 août 1988. — R. Thomas, *Molecular Genetics under an Embryologist's Microscope. Jean Brachet, 1909-1988*, dans *Perspectives on Genetics*, 1999, p. 293 et sv. — H. Alexandre, *Contribution of the Belgian school of embryologie to the concept of neural induction by the Organizer*, dans *International Journal of Developmental Biology*, vol. 45, 2001, p. 67-72.

René Thomas

*Illustration* : Planche III, face à la page 64  
Jean Brachet, vers 1955.

**BRAGARD, Roger**, Félix, Lambert, musicologue, né à Huy le 21 novembre 1903, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 15 décembre 1985.

Roger Bragard a fait ses premières études musicales à l'Académie de musique de Namur, mais il ne s'est pas engagé dans une carrière de professionnel de la musique. Au Conservatoire de Liège, il n'a suivi que le cours d'histoire sans s'inscrire dans une classe d'instrument. Après les humanités anciennes à l'Athénée de Liège, c'est en philologie classique qu'il s'est inscrit en 1922, à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. En 1926, il y a présenté une thèse de doctorat sur *Les sources du De institutione musica de Boèce*, où il a mis à profit son intérêt pour la musique.

Aussitôt après, avec le soutien du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS), Bragard a pu parfaire sa formation à Paris ; il a suivi à la Sorbonne le cours d'André Pirro qui traitait cette année-là des théoriciens et compositeurs de la polyphonie médiévale ; à la *Schola cantorum* il a suivi le cours d'Amédée Gastoué sur la théorie et la pratique du chant grégorien et la musicologie médiévale et celui de Vincent d'Indy sur la composition. A son retour en Belgique en 1927, Bragard est nommé

professeur de langues anciennes (latin et grec) à la section d'Athénée de Limbourg; il poursuivra cet enseignement à Verviers (1929), Liège (1934) et Forest-Bruxelles (1935-1959).

Bragard a mené ses études musico-philologiques en partant de Boèce; il s'est intéressé à des musiciens liégeois de la Renaissance qui étaient aussi des humanistes, puis à l'école liégeoise de théoriciens du Moyen Age. C'est pour préparer l'accès à la philosophie, suprême sagesse, que Boèce (vers 490-524) avait écrit des exhortations à la pratique des quatre sciences mathématiques (la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique) formant le *quadrivium*. Dans son *De institutione musica*, il a traduit en latin et résumé les écrits des théoriciens grecs Nicomaque de Gérase, Ptolémée, Albinus et Jamblique; il a repris toutes les théories pythagorico-platoniciennes sur la musique et le nombre. Pour lui, le mot «musique» ne se limite pas aux réalités sonores mais désigne toute harmonie. Il a proposé une classification de la musique où cette harmonie se manifeste de manière hiérarchisée. La *musica mundana*, c'est la musique de l'univers, la musique cosmique, cette harmonie qui s'exprime dans des rapports numériques et qui ordonne le mouvement des astres, le mélange des autres éléments de la nature et l'alternance des saisons; l'harmonie des sphères donne lieu à une véritable musique sonore: si cette musique nous échappe, c'est parce que nous baignons en elle et que nos oreilles ne la perçoivent plus. La *musica humana*, c'est l'harmonie qui régit le microcosme qu'est l'homme; c'est un accord entre l'âme et le corps, un équilibre entre la sensibilité et la raison, une harmonie entre les facultés de l'âme et les différents organes du corps. La *musica instrumentalis*, enfin, c'est la musique qui est faite par l'homme, avec les moyens dont il peut disposer, sa voix et les instruments qu'il fabrique; produit de l'art, cette musique sonore prolonge la nature et, en l'imitant, se soumet aux mêmes lois qu'elle: sa beauté naît de certaines proportions, plus précisément d'une harmonie de proportions mathématiques et sensibles.

A partir de la renaissance carolingienne, les écrits de Boèce ont été diffusés et étudiés dans la plupart des abbayes d'Europe; c'est par eux que, bien souvent, la théorie musicale grecque a été transmise en Occident et qu'à travers les tropes et les commentaires ajoutés dans les

marges des manuscrits, elle a été adaptée aux besoins musicaux de l'Eglise médiévale.

En 1929, Bragard a publié dans la revue américaine *Speculum*, organe de la Mediaeval Academy of America, un article sur *L'harmonie des sphères*, selon Boèce. Pendant des années, il a gardé Boèce au centre de ses préoccupations scientifiques. En 1931, avec l'aide de la Fondation universitaire et de la Wiener Akademie der Wissenschaften, il a entrepris un voyage d'études qui l'a mené à Cologne, Munich, Leipzig et d'autres villes allemandes, à Vienne, à Prague, à Berne et Saint-Gall, pour examiner et microfilmer les manuscrits contenant le *De institutione musica*. Il voulait en donner une édition critique qui aurait inclus les commentaires marginaux ajoutés de siècle en siècle au texte de base, ainsi que ceux des humanistes de la Renaissance comme Glarean qui s'étaient référés à Boèce pour étudier les proportions mathématiques dans la musique. Mais la tâche était lourde. Il a dû finalement se borner à tracer la filiation des manuscrits appartenant à des fonds belges et à en faire une description analytique et systématique; son article à ce sujet a paru en 1945 dans un volume d'*Hommage à Charles van den Borren*.

Il a aussi commenté le traité où André De Pape (1552-1581), un humaniste gantois installé à Liège, a contesté un texte de Boèce sur le caractère dissonant ou consonant de la quarte. En même temps, Bragard mène des recherches sur des musiciens de l'ancien pays de Liège. En 1931, il met en partition et édite un motet polyphonique de Jean Vrancken écrit pour l'abbaye de Saint-Trond en 1565. Utilisant des documents récoltés pendant son voyage en Europe centrale, il publie en 1934 une étude biographique sur Lambert de Sayve (1549-1614) chanteur et compositeur installé à la cour impériale à Vienne. Il devient alors le vice-président de la Société liégeoise de Musicologie. En 1939, il publie avec Charles Hens la transcription du *Livre d'orgue* (1695) de Lambert Chaumont, curé de Huy, où l'on trouve huit suites d'inspiration française dans les tons d'église.

En 1935, Bragard succède à Ernest Closson comme professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Bruxelles. Il publiera en 1950 de précieuses notes de cours qui seront largement utilisées pour l'enseignement un peu

partout en Belgique. De 1939 à 1942, Bragard a aussi été le premier professeur d'histoire de la musique de la Chapelle musicale Reine Elisabeth qui venait d'être créée; de 1965 à 1971, il a été chargé de cours puis professeur de diverses disciplines musicologiques à l'Université libre de Bruxelles.

En 1957, Bragard accède à la direction du Musée instrumental du Conservatoire de Bruxelles. Il n'était pas un spécialiste de l'organologie, mais il a joué un rôle très positif dans l'organisation du musée en veillant à la conservation et la restauration des instruments, et en se préoccupant d'une amélioration de la présentation des collections au public. En 1967, en collaboration avec Ferdinand J. de Hen, il publie un beau livre sur *Les instruments de musique dans l'art et l'histoire*. Bien documenté, clairement présenté et illustré de nombreuses photographies d'instruments provenant du Musée, ainsi que de reproductions de peintures, dessins, tapisseries, etc.; ce livre a paru aussi en néerlandais, en italien, en anglais et en allemand. Roger Bragard n'a jamais dédaigné d'écrire des textes de vulgarisation sur la musique: en 1957, il a rédigé pour le *Larousse de la musique*, toutes les notices sur l'antiquité gréco-romaine; il a apporté une large collaboration à la rédaction des notices sur les instruments de musique dans la *Storia della musica*, publiée en treize volumes à Milan de 1964 à 1968.

L'œuvre scientifique la plus considérable de Roger Bragard est sans nul doute l'édition entre 1955 et 1973 pour l'American Institute of Musicology des 521 chapitres en 7 livres du *Speculum musicae* de Jacques de Liège. Seuls les fragments du livre I et les livres VI et VII avaient été publiés auparavant et de manière peu satisfaisante. L'édition réalisée par Bragard est intégrale et exemplaire. Le *Speculum* est une somme des connaissances sur la musique au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. L'auteur qui ne se fait connaître que sous le prénom de Iacobus n'ignore rien de la théorie de la musique de l'antiquité gréco-romaine qu'il connaît grâce aux traductions latines de Boèce et de Cassiodore jusqu'à sa propre époque. Il se dit avec modestie *compiler* car il ne fait le plus souvent que choisir des extraits de textes antérieurs, les copier ou les résumer. Tels qu'il se présente, ce «miroir de la musique» est d'un grand intérêt.

Les six premiers livres concernent la *musica speculativa* et ont un caractère essentiellement théorique. Au septième livre, quand Iacobus parle de polyphonie, il ne cache pas son attachement à la tradition: il défend les principes de la notation mensurale de Françon de Cologne et la musique qui y est liée; critiquant les *moderni* qui adoptent les complexités rythmiques caractéristiques de l'*Ars Nova*, il est en convergence avec le décret du pape Jean XXII édicté à Avignon en 1324 qui interdit les innovations perturbatrices.

Alors que pendant longtemps, le *Speculum* avait été attribué à un auteur parisien nommé Johannes de Muris, Bragard s'est attaché à conforter la thèse présentée dans les années vingt par le musicologue allemand Heinrich Bessler et soutenue par le Hollandais Smits van Waesberghe que l'énigmatique Iacobus était Liégeois: il serait né vers 1260 dans la Principauté de Liège, aurait acquis sa culture encyclopédique à l'Université de Paris, mais serait rentré à Liège dans les dernières années de sa vie, comme l'indique le fait que les manuscrits de son *Speculum* proviennent l'un de l'abbaye de Saint-Jacques, l'autre de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège.

Iacobus, Jacques de Liège n'est pas un théoricien original, mais il apparaît comme le dernier représentant de l'école liégeoise active depuis le XI<sup>e</sup> siècle dans diverses abbayes du diocèse de Liège.

Le mérite de Roger Bragard est grand, d'avoir eu la science et la patience de donner une édition parfaite de ce traité important. Dans un dernier article, posthume, paru en 1987 dans la *Revue belge de musicologie*, il a encore présenté une synthèse des recherches menées pendant un demi-siècle par Smits van Waesberghe sur les théoriciens du Moyen Age et notamment sur l'école liégeoise.

Roger Bragard a été élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 10 janvier 1980 et membre le 7 février 1985.

La *Revue belge de musicologie* a consacré ses numéros 34 et 35 (1980-1981) à un *Liber amicorum Roger Bragard*, où l'on trouve notamment une biographie par Nicolas Meeds et une bibliographie par Paul Raspé.

Robert Wangermée

**BREL**, Jacques, Romain, Georges, auteur, compositeur, interprète, comédien et réalisateur de cinéma, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 8 avril 1929, décédé à Bobigny (France) le 9 octobre 1978.

Les premières années de sa vie sont sans histoire. Il mène une vie rangée dans un milieu bourgeois et catholique en suivant ses études secondaires (qui seront inachevées) au Collège Saint-Louis à Bruxelles. Il participe activement à la vie du scoutisme, où son totem fut «Phoque hilarant», et devient même président en 1949 de La Franche Cordée. Mais sa voie semble tracée et dès 1947, il travaille à la cartonnerie familiale Vanneste et Brel. Jacques Brel épouse Thérèse, qu'il appellera toujours Miche, en 1950 et aura trois filles: Chantal (1951), France (1953) et Isabelle (1958).

Cependant son ambition n'est pas de réussir dans la vie, mais bien de réussir sa vie. La façon pour Jacques Brel de s'exprimer est la chanson. Il a pu se rendre compte de l'écoute de ses compositions au hasard des veillées scouts. Il continue à chanter lors de fêtes de charité. En 1953, il débute sur la scène de La Rose noire, un cabaret bruxellois et enregistre son premier disque. Mais comme il déteste les demi-mesures, il songe à Paris, le passage obligé pour la reconnaissance de la chanson française. Il se rend donc cette même année à Paris chez Jacques Canetti au cabaret Les Trois Baudets pour faire «auditionner» ses chansons. A cette époque, sa générosité et son idéal hérités des mouvements de jeunesse ont amené ceux qu'il côtoyait, tel Georges Brassens, à le surnommer «L'Abbé Brel». Une chanson comme *Grand Jacques* («Tais-toi donc Grand Jacques/ Que connais-tu du Bon Dieu?/ Un cantique une image/ Tu n'en connais rien de mieux») illustre bien cette période. Mais sa famille lui coupe les vivres.

En 1954, Juliette Greco chante une de ses chansons sur la scène de l'Olympia : *Ça va (Le diable)*. Lui-même passe en complément de programme à l'Olympia, la même année. En 1956, il rencontre François Rauber, qui devient son accompagnateur au piano. En 1958, il passe en «américaine» de Philippe Clay à l'Olympia. Après une tournée en Israël et au Canada, il rencontre cette fois le pianiste Gérard Jouannest. En 1959, il se produit à l'Alhambra et à Bobino. C'est finalement en 1961 qu'il passe enfin en

vedette à l'Olympia et sort à cette occasion un enregistrement public.

Son attitude en scène est originale : il ne s'autorise aucune concession ou compromission, il n'est que sincérité et honnêteté. Son trac est tel qu'il lui arrive fréquemment de vomir avant de se présenter devant le public. De 1962 à 1964, il accomplit des tournées triomphales en URSS, Asie, Afrique, Amérique. Son œuvre musicale dans le domaine de la chanson atteint une renommée internationale. Ses chansons ont bien sûr évolué et il s'en explique à Pol Vandromme qui lui demande «Est-ce que vous admettez vous être aigri au fil des années et des chansons?» : «Je refuse le mot 'aigri'. Si c'était le cas je me serais arrêté de chanter. La différence de ton entre mes anciennes chansons et mes nouvelles s'explique différemment. Au début, il y avait moi, bêtement, avec mes vingt ans. Aujourd'hui, il y a moi par rapport au monde extérieur».

Il change de maison de disques et signe par fidélité à l'amitié qui les lie un contrat à vie chez Eddy Barclay en 1962. Il brosse de remarquables portraits : la dame patronnesse, les bigotes, les vieux, les bourgeois, l'ivrogne, le moribond, l'éclusier et de non moins superbes tableaux : le plat pays, Ostende, Bruxelles, Amsterdam, Les Marquises. En 1965, il passe au Carnegie Hall de New York. L'année suivante, il annonce qu'il quitte la scène et le 1<sup>er</sup> novembre 1966, après trois semaines de tour de chant, il fait ses adieux publics à l'Olympia. Par lucidité et honnêteté, il s'arrête de chanter en pleine gloire et se tournera vers le cinéma, avec un court détour par l'opéra.

En 1967, à New York, Mort Shuman monte le spectacle *Jacques Brel is Alive and Well and Living in Paris*. Le 4 octobre 1968, Jacques Brel crée à Bruxelles au Théâtre Royal de la Monnaie *L'Homme de la Mancha* pour trente représentations. Il en écrit l'adaptation française de l'œuvre de Cervantès. Il est Don Quichotte tandis que Dario Moreno (puis après sa disparition subite, Robert Manuel) incarne Sancho Pança. La pièce est créée à Paris en décembre. Le 13 février 1969, après cinquante représentations il abandonne le rôle.

Jacques Brel aura encore dix films à son actif au cours des dix dernières années de sa vie. En 1974, il subit l'ablation d'un poumon et décide de faire le tour du monde sur le voilier *Askoy II*. En 1975, il s'arrête aux îles Marquises et s'y

installe. En 1976, il fait de l'avion-taxi à Hiva-Oa. Il reviendra en Europe pour des contrôles médicaux et pour enregistrer un dernier album. En 1978, il décède à Bobigny d'une embolie pulmonaire, complication due à une intervention trop tardive sur le cancer. Il est enterré aux Iles Marquises près de Gauguin. France Brel, sa fille, crée la Fondation Jacques Brel en 1981 pour perpétuer son œuvre.

Jacques Brel ne voulait pas qu'on appelle sa chanson de « l'art » pour ne pas figer son œuvre. Et d'ailleurs les spécialistes s'accordent à lui trouver plus un « climat poétique » que de la poésie pure. Pol Vandromme cite ce dialogue : « Que vous manque-t-il pour devenir un poète ? - Y croire ». En tout cas, en cette seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, Brel a contribué à élargir le public de la poésie grâce au média nouveau qu'est la radio. « La chanson était sans doute à l'origine une toute petite chose, une blquette sans prétention, mais que les médias modernes ont fait accéder depuis quelques décennies à une diffusion sans pareille. L'histoire a déjà fait son choix : Trenet, œuvre à part ; et puis Brel, Brassens, Ferré. C'est tout, à quelques exceptions près. C'est peu » commente Patrick Baton.

Sa création est le reflet d'une certaine « belgitude » (« Avec un ciel si bas/ qu'il fait l'humilité », *Le Plat Pays*), d'un mal de vivre et d'aimer (l'amour, le désespoir, l'amitié sont les thèmes essentiels qu'il aborde), d'une société en mutation qu'il analyse, décrit et critique et dont il combat les extrémismes. On l'a parfois surnommé le « Bruegel de la chanson », parce qu'il présentait une manière de vivre et de penser « belge », avec ses contradictions de culture, de langue et l'exiguïté du territoire rendant sensible à beaucoup d'influences. « Jacques Brel a fait le constat douloureux du monde de la bêtise, celui qui le suivra devra faire savoir tout ce qui est positif sur la planète terre » conclut Julos Beaucarne.

Chansons : 1953, *Il y a et La foire* (78 tours). 1955, premier album 33 tours (25 cm) chez Philips : *Il peut pleuvoir, Sur la place, ça va...* 1957, deuxième album : *Quand on n'a que l'amour*. Il obtient le prix Charles Cros ; troisième album : *Au printemps, Je ne sais pas...* 1959, quatrième 33 tours avec *La valse à mille temps, Ne me quitte pas, Les Flamandes*. Il obtient le Grand Prix de l'Académie du disque

Francis Carco. 1960, *Jean de Bruges*, sur un poème symphonique de François Rauber. Il sera chanté par Jean-Christophe Benoît, Brel étant lui-même le récitant. 1961, cinquième album : *Marieke, Les prénoms de Paris, Le moribond* ; sixième album : *Les bourgeois, Les paumés du petit matin* ; premier album 30 cm en public à l'Olympia. 1962, premier album chez Barclay : *Madeleine, Bruxelles, Le plat pays*. 1963, album avec *Les vieux, La Fanette, Les bigotes*. 1964, album avec *Mathilde, Jef, Les bonbons* ; création de la chanson *Amsterdam* à l'Olympia. L'enregistrement public remporte à nouveau le Grand Prix national du Disque, comme meilleur chanteur de 1964. 1966, album : *Ces gens-là, Jacky, Grand-Mère*. 1967, album : *Mon enfance, Le cheval, La chanson des vieux amants...* 1968, album : *Vesoul, J'arrive, Je suis un soir d'été, Un enfant*. 1972, il réenregistre pour Barclay, avec qui il signe un contrat « à vie » de trente-trois ans, d'anciennes chansons, comme *Ne me quitte pas* ou *Quand on n'a que l'amour*. 1973, il commence puis abandonne l'écriture des chansons, avec François Rauber, de la pièce pour enfants *Le Voyage sur la lune*, de Jean-Marc Landier. 1977, ultime album enregistré à Paris : *Vieillir, Le Bon Dieu, Orly, Voir un ami pleurer, Les Marquises*.

Autres interprètes : parmi d'autres, Barbara enregistre en 1961 *Barbara chante Brel*. Isabelle Aubret, Anna Prucnal, Claude Nougaro, Catherine Ribeiro, Johnny Hallyday le chantent aussi. Joan Baez, Judy Collins, Nina Simone, David Bowie, Ray Charles, Frank Sinatra, Tom Jones l'ont chanté en anglais. Sans oublier le tube international de Terry Jacks, un Canadien de Winnipeg, qui reprit la version de Rod McKuen déjà chantée par le Kingston Trio en 1964 pour en faire un n°1 des ventes aux USA et qui récidivera avec *If you go away (Ne me quitte pas)*. Toots Thielemans donnera aussi à l'harmonica une inoubliable version jazz et blues de *Ne me quitte pas*, tandis que Johan Verminnen réalisera une version néerlandaise de plusieurs chansons.

Cinéma : avec André Cayatte *Les risques du métier*, 1967. Avec Philippe Fourastié *La Bande à Bonnot*, 1968. Avec Edouard Molinaro *Mon oncle Benjamin*, 1969. Avec Jean Valère *Mont-Dragon*, 1970. Avec Marcel Carné *Les assassins de l'ordre* et *Franz* avec Barbara dont il est le

réalisateur, 1971. Avec Claude Lelouch *L'aventure c'est l'aventure* et avec Alain Levent *Le bar de la fourche*, 1972. Propre film *Le Far West*, avec Edouard Molinaro *L'emmerdeur*, 1973.

P. Baton, *Jacques Brel : une œuvre*, Bruxelles, 1990. — J. Beaucarne, *Brel*, Paris, 1990. — Fr. Brel et A. Sallée, *Brel*, Paris, 1988. — J. Brel, *Œuvre intégrale*, Paris, 1982. — J. Clouzot, *Jacques Brel*, Paris, 1988. — A. G[uller], *Brel Jacques*, dans *Dictionnaire de la chanson en Wallonie et à Bruxelles*, Liège, 1995, p. 88-89. — O. Todd, *Jacques Brel, une vie*, Paris, 1984. — P. Vandromme, *Jacques Brel, l'exil du Far West*, Bruxelles, 1977. — J. Vassal, *Jacques Brel à la Une*, dans *Paroles et Musique*, n°21, 1982.

Jacques Mercier

*Illustration* : Planche IV, face à la page 65  
Jacques Brel : *Bruxelles*, 1962.

**BRENTA**, Gaston, Edouard, Emmanuel, Edmond, compositeur et critique musical, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 10 juin 1902, y décédé le 30 mai 1969.

Fils d'une famille bourgeoise, Gaston Brenta s'intéressa très tôt à la musique, mais ce n'est qu'à l'âge de dix-huit ans, après des études secondaires à l'Athénée royal d'Ixelles, qu'il entreprit une formation musicale sérieuse. Il choisit de suivre un enseignement privé, en dehors du cadre des conservatoires, en prenant pour maître le compositeur et pédagogue Paul Gilson (1865-1942) avec qui il étudia, entre 1920 et 1940, tous les domaines de l'art musical : l'harmonie, le contrepoint, la fugue, l'analyse, l'instrumentation et l'orchestration.

Dès 1925, il collabora à la rédaction de la *Revue musicale belge* et adhéra au groupe des Synthétistes, deux organes fondés sous l'égide de Paul Gilson. Le groupe était composé des élèves les plus enthousiastes du maître : Jules Strens, Théo Dejoncker, Marcel Poot, Maurice Schoemaker, Robert Otlet, René Bernier, Francis de Bourguignon et Gaston Brenta. Ensemble, ils formaient une association de jeunes compositeurs belges réunis autour d'une volonté de synthétiser les apports de la musique contemporaine. Brenta demeura fidèle à l'idée d'une musique vivante, développée dans un

discours expressif et dans des formes claires, telle qu'elle avait été exprimée dans le manifeste du groupe.

En 1931, il entra comme collaborateur à l'Institut national belge de Radiodiffusion (INR) dont il créa et organisa la discothèque. Nommé adjoint à la direction des émissions musicales françaises en 1938, il prit en charge les fonctions de directeur de ce département de 1953 à 1967. A ce titre, il fut fréquemment appelé à représenter la Belgique dans les grands concours de musique internationaux ; il siégea notamment dans le jury du Concours Reine Elisabeth et celui du Prince Rainier III de Monaco ; il fut président du jury musical du Grand Prix international Italia. Il fut également président de la Communauté radiophonique des programmes de langue française en 1958.

La production abondante et variée de Gaston Brenta comprend une cinquantaine de compositions. L'œuvre pour orchestre révèle clairement l'influence de Paul Gilson : le goût de l'orientalisme, une habileté à jouer avec les sonorités de l'orchestre et la recherche d'un équilibre formel. La première page pour orchestre de Brenta, les *Variations sur un thème congolais* (1926), créée par la Musique des Guides sous la direction d'Arthur Prevost, rappelle aussi l'intérêt de Gilson pour l'utilisation des orchestres d'harmonie ; ces variations ne cherchent pas une évocation de l'Afrique, seul le thème congolais a servi de base à la partition dont la succession des pièces témoigne de l'originalité de Brenta : Thème (Chant des payeurs de L'Uélé), Prélude, Fileuse, Mazurka, Fugato, Valse, Ragtime, Orientale et Finale. La richesse inventive de la fantaisie chorégraphique *Zo'har*, créée en 1929 sous la direction du compositeur, et inspirée de l'épisode d'un roman de Catulle Mendès, permit à Brenta de s'imposer comme jeune compositeur.

Il a fait preuve de réelles qualités de symphoniste dans la *Chevauchée fantastique* (1926) et le *Nocturne* (1934), mais l'histoire de la musique belge retient particulièrement son *Arioso et Moto perpetuo* (1940), une grande œuvre de virtuosité orchestrale qui se développe dans un mouvement frénétique. Le traitement des instruments est encore essentiellement romantique et toujours guidé par la prépondérance de l'élément mélodique, qu'il

conçoit comme le seul garant d'un discours expressif : « Je pense que la mélodie n'a pas livré tous ses secrets. [...] J'apparente la mélodie au discours, au discours littéraire, et je conçois des mélodies développées ». Ces mélodies souples et amples, chargées de sentiments, se retrouvent dans la *Symphonie* (1946) dont l'aria, qui constitue le deuxième mouvement, crée une atmosphère de recueillement. Du point de vue de l'harmonie et de la forme, il vise toujours un idéal d'équilibre à travers l'utilisation de modèles traditionnels, en les renouvelant dans une expression moderne. Dans les œuvres plus récentes, comme la *Farandole Burlesque* (1951) et le *Concertino* pour trompette avec orchestre à cordes et timbales (1958) commandé pour un concours du Conservatoire national supérieur de Paris, Brenta s'oriente vers des sonorités plus claires et tend à un plus grand dépouillement.

Brenta a écrit deux concertos pour piano : la création mondiale, en 1952 à Paris, de son premier concerto pour piano par Aline Van Barentzen et l'Orchestre national de Belgique sous la direction de Franz André, fut relevée par la critique comme un événement exceptionnel. En 1968, son second concerto pour piano fut l'œuvre imposée des épreuves finales du Concours Reine Elisabeth. A partir du premier concerto pour piano, ainsi que dans les dernières œuvres pour orchestre et instrument soliste, telles que *Saxiana, concertino pour saxophone et orchestre* (1962), *Airs variés pour de belles écouteuses* pour basson et orchestre à cordes (1963), ou *Pointes sèches de la belle époque* pour piano et orchestre à cordes (1964), son écriture évolue vers une plus grande pureté tout en adoptant un langage musical frôlant la polytonalité ou l'atonalité, mais le radicalisme des recherches ne l'attira jamais.

Dans les œuvres lyriques, le choix de l'argument s'est toujours tourné vers les thèmes classiques pour servir sa conception humaniste de l'art musical. Il a composé le *Savetier et le financier* (1937) pour baryton et orchestre d'après une fable de La Fontaine, réalisé une partition pour le conte philosophique de Voltaire, *Candide* (1955), et mis en musique la chantefable *Aucassin et Nicolette* (1934). Il a également écrit des musiques de scène pour une adaptation radiophonique de la tragédie *Héraclès* d'Euripide (1956). Brenta a souvent

été son propre librettiste ; le texte de sa première œuvre dramatique de grande envergure, *Le Khadi dupé* (1929), comédie lyrique en deux actes, inspiré d'un thème oriental souvent utilisé par les compositeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, fait preuve de réelles qualités dans l'agencement des dialogues scéniques.

Bien que la part de musique de chambre soit moins importante, il faut cependant citer le *Quatuor à cordes* (1939), d'une architecture très équilibrée, où viennent s'introduire quelques harmonies imprévues. La *Mélopée* pour violon et piano (1945) est une lente cantilène évoquant un Orient de rêve dans une atmosphère mêlée de mystère et d'angoisse. Les œuvres pour piano seul, *Impromptu en si bémol* (1926) et *Etude de concert* (1931), sont des pièces de grande virtuosité. Quelques œuvres sont teintées d'humour et de bonhomie : le *Soldat fanfaron* (1952) pour quintette à vent, le *Charleston-Caprice* pour deux pianos (1929), et les *Fanfarses pour le roi* pour quatre trompettes et timbales (1960).

En conclusion, Brenta laisse une musique enjouée, tour à tour ironique et pittoresque, où se manifeste toujours un goût pour une expressivité soutenue, simple et directe, mais dont le style est sans grande originalité et d'une modernité fort prudente.

En tant que critique musical, Brenta fut le collaborateur de plusieurs journaux et revues. En outre, il publia un *Panorama de la musique belge au XIX<sup>e</sup> siècle* (Bruxelles, 1938), des *Notes brèves sur les symphonies de Beethoven* (Bruxelles, 1957) et des articles divers. En 1965, il entreprit de retracer la vie et l'œuvre de son maître Paul Gilson dans un livre tant inspiré d'une profonde admiration que d'une sérieuse rigueur (*Paul Gilson*, Bruxelles, 1965). Il laisse aussi une étude consacrée à *Adolphe Sax et la facture instrumentale* (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. 49, 1967). Il a souvent donné des conférences sur des sujets musicaux en Belgique et à l'étranger.

Gaston Brenta a été élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 7 juillet 1966.

Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, Fonds Brenta.

F. De Wever, *Paul Gilson et les synthétistes*, Bruxelles, 1949. — R. Wangermée, *La musique belge contem-*

poraine, Bruxelles, 1959. — R. Bernier, *Notice sur Gaston Brenta*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 140, Bruxelles, 1974, p. 301-313, portrait photographique. — D. von Volborth-Danys, *CeBeDeM et ses compositeurs affiliés*, vol. 1, Bruxelles, 1977, p. 72-74.

Valérie Dufour

**BRITZ, Jacques**, juriste, né à Feulen (Grand-Duché de Luxembourg) le 8 mars 1806, décédé à Bruges le 7 juin 1867.

Fils de Pierre Britz et de Barbe Ketter, modestes cultivateurs ayant plusieurs enfants à charge, Jacques Britz fit des études à l'Athénée royal de Luxembourg, qu'il acheva en 1825. Il s'inscrit la même année à la Faculté de Philosophie et Lettres de Louvain, et y reste inscrit jusqu'en 1830. Ses moyens d'existence devaient être réduits, à en juger d'après les demandes de bourse et de dispense de minerval qu'il introduisit en 1826-1827. En 1830, il passe à la Faculté de Droit; de 1831 à 1833, il n'est plus mentionné au rôle. Il y est réinscrit en août et décembre 1834. On ne sait quels grades il a pu obtenir au cours de ces études; le registre des examens de la Faculté de Droit se borne à mentionner qu'il n'a pu être admis en 1833-1834 au grade de candidat. Il a dû acquérir son diplôme de docteur en droit avant 1839, comme on le verra par la suite; et l'on sait par Defacqz qu'il suivit son cours en 1834-1835 à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Mais il ne figure pas à la matricule de cette Université, ni parmi les docteurs en droit qui en sont issus, et il en va de même pour l'Université catholique de Louvain et les Universités de Gand et de Liège. Or, d'après sa notice sur Jean Gérard Ernst, il a dû suivre les cours de celui-ci avant 1835, lorsqu'il enseignait à Liège. Son nom ne figure pas dans les registres du Jury d'Etat, et il est peu probable, vu son état de fortune, qu'il ait obtenu son grade à l'étranger. Dans son *Code de l'ancien droit Belgique*, il se qualifiera de docteur en droit, «en philosophie et ès-lettres»; aucune trace non plus de ce deuxième doctorat.

Pourtant on le trouve mentionné parmi les avocats stagiaires au barreau de Bruxelles en 1840; il est 51<sup>e</sup> sur 103 dans l'ordre des inscriptions, ce qui suppose qu'il était déjà inscrit en

1839, sinon en 1838. La première publication parue sous son nom, en 1841, le qualifie de docteur en droit et d'«attaché au ministère de la Justice». C'est à ce ministère qu'il fera d'abord carrière; dès 1845, il y est chef de bureau à la division de la comptabilité (bureau des traitements et des pensions). En 1846, il est nommé agrégé à la Faculté de Droit de Liège, mais ne semble pas y avoir eu d'activité. Toujours chef de bureau en 1849, il est nommé le 3 juillet greffier du tribunal de première instance de Bruges; c'est en cette qualité qu'il mourut en 1867, en pleine période électorale. Aussi le *Journal de Bruges* lui consacra quelques lignes à peine, soulignant que «le libéralisme perd en lui un membre très dévoué». Veuf d'Henriette Roelant, il avait épousé en secondes noces Julie Thooris, sœur du secrétaire de la ville de Bruges.

Ce n'est pas en raison de cette carrière somme toute banale que Britz mérite une notice, mais pour ses travaux juridiques et surtout pour son *Code de l'ancien droit Belgique*, dont il sera question plus loin. Sa première œuvre, anonyme, date de 1839: c'est un *Tableau synoptique du droit criminel et du code pénal en une feuille* (in-plano), suivi en 1841 par un article: *De la législation criminelle de la Belgique*. La même année, il publie dans une revue juridique française un article intitulé: *Des fonctionnaires en Belgique, leurs droits, leurs devoirs, leurs capacités; réforme à introduire*. En connaissance de cause, il est le premier en Belgique à s'interroger sur le statut du fonctionnaire. Il souligne qu'il n'a pour ainsi dire pas de statut: on n'exige pour sa nomination aucune condition d'aptitude, aucun diplôme. Une fois nommé, son avancement dépend de l'arbitraire de ses supérieurs, «il peut être renvoyé sans enquête, comme il fut reçu sans épreuve». Il évoque par contraste le statut des fonctionnaires en Allemagne et les innovations projetées à cet égard en France. Il insiste sur la nécessité d'études de droit, notamment pour les notaires, les juges de paix et les greffiers des tribunaux. Quant aux fonctionnaires, avant de leur imposer ces études, il faudrait y inclure les connaissances nécessaires aux administrations; à tout le moins, un bon manuel de droit administratif devrait être rédigé à l'initiative du gouvernement, fournissant la matière sur laquelle les candidats à une fonction ou à un avancement dans l'administration



seraient interrogés. Britz suggère aussi l'instauration, comme en France, d'un concours d'admission. C'est au droit public et administratif que se rattachent d'ailleurs la plupart de ses publications non historiques : *Compétence et juridiction administrative et judiciaire* (1841), *De l'autorité administrative en Belgique* (1842), *Loi organique de la Cour des Comptes du 20 octobre 1846* (1847), *Revue méthodique des arrêts de la Cour de Cassation en matière de droit public et administratif* (1849), *La Constitution belge et les lois organiques* (1865).

En 1842, l'Académie demanda qu'on lui présentât à son concours annuel «une analyse raisonnée et substantielle, par ordre chronologique et de matières» des œuvres des juristes des Pays-Bas autrichiens, en tant qu'elles intéressent «l'ancien droit civil et politique de la Belgique». Le seul mémoire présenté fut le sien. Il embrassait bien plus que ne le supposait la question mise au concours. Non seulement il y donnait un large aperçu des sources du droit pour nos régions depuis l'époque romaine, mais il le complétait par un exposé systématique du droit privé de nos régions sous l'Ancien Régime. Oeuvre ambitieuse, que l'auteur n'avait d'ailleurs pu terminer dans le délai fixé. Les rapporteurs, surpris mais intéressés par l'ampleur de l'ouvrage, décidèrent de laisser à Britz le temps de l'achever. Après deux ajournements successifs, son mémoire, toujours seul en piste, fut couronné le 5 mai 1845, et publié en 1847 en deux volumes totalisant 1084 pages, sous le titre *Code de l'ancien droit Belgique*.

La première partie (494 p.) concerne, comme l'indique le sous-titre, l'*Histoire de la jurisprudence et de la législation des Pays-Bas et des principautés de Liège, de Bouillon et de Stavelot*. En réalité, parmi les sources du droit, la législation et la coutume sont abordées de façon très succincte; conformément au libellé de la question mise au concours, Britz étudie presque exclusivement la doctrine, «les jurisprudences». C'est essentiellement une nomenclature, donnant les œuvres principales, l'année de naissance et de décès (souvent omises). Il consacre aux principaux auteurs des développements en rapport avec leur importance, mais qui ne sont pas fondés sur une analyse approfondie de leurs œuvres: trop souvent, on a l'impression que Britz se contente d'y relever, çà et là, quelques éléments. Ce qui ne l'empêche pas

d'émettre souvent des jugements lapidaires ou repris à d'autres auteurs. Sa bibliographie est abondante pour le Moyen Age; il cite de nombreux historiens contemporains, tels que Warnkoenig, Klimrath, Savigny, Hugo, Guizot. Si ces références sont moins nombreuses pour les périodes ultérieures, c'est tout simplement parce que Britz est le premier, au XIX<sup>e</sup> siècle, à se livrer à une étude systématique de nos anciens juristes; pour terminer, il passe même en revue les juristes belges, ses contemporains, parmi lesquels il se cite lui-même. Cette étude a exigé un travail considérable. Elle est basée sur une collecte consciencieuse des données, dont l'interprétation est toutefois d'un tâcheron médiocre, ayant travaillé trop vite. De cette hâte témoignent quantité de négligences, de mauvaises compréhensions, d'omissions, que les neuf pages d'errata et d'addenda, bien incomplètes, ne font que souligner. Dans son avant-propos, il ne se montre pourtant pas peu fier de son œuvre. Et il faut lui reconnaître le mérite d'avoir, par un travail acharné, établi un répertoire qui n'a pas été remplacé et est encore utile.

La seconde partie du *Code* consiste en un exposé systématique du droit civil de nos régions sous l'Ancien Régime. C'est à son sujet que Britz a été accusé à mots couverts par Eugène Defacqz, en 1851, d'avoir plagié le cours que celui-ci avait donné en 1834-1835 et qu'aurait suivi Britz. Celui-ci mérite-t-il la réputation de plagiaire qui s'attache à son nom encore de nos jours?

On peut éliminer du débat la première partie du *Code*: son objet est très différent du titre préliminaire de l'*Ancien droit Belgique* de Defacqz, que contenait une première livraison de cet ouvrage, parue en 1846 et à laquelle Britz se réfère de façon laudative. Defacqz s'y attache aux institutions judiciaires et aux sources de l'ancien droit, parmi lesquelles les «jurisconsultes» ne sont presque pas mentionnés.

Si l'on compare attentivement les livres I (Des personnes) et II (Des biens) du traité de Defacqz (seuls livres parus) avec les parties correspondantes du *Code*, il faut bien constater qu'on ne peut parler de plagiat. La ressemblance se borne au fait que les mêmes matières sont abordées. Defacqz les traite de manière beaucoup plus approfondie et en juriste de talent; il se réfère surtout aux sources normatives. Britz se borne à

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

un exposé très sommaire, tout en abordant parfois des points qui ne le sont pas par Defacqz ; il se réfère surtout aux auteurs. Enfin, d'après Defacqz lui-même, son cours n'avait pas porté sur les contrats, lesquels sont traités par Britz, à l'exception, curieusement, du contrat de louage.

En réalité, Defacqz a dû être très vexé d'avoir été gagné de vitesse, et cela par son ancien étudiant. Il ne publie qu'en 1851 la seconde livraison de son propre ouvrage et renoncera à en poursuivre la publication. A son décès en 1871, il ne laissait en manuscrit que le livre II (Des biens), qui fut publié par son exécuteur testamentaire. A part l'allusion au plagiat imprimée sur la couverture de la livraison de 1851, Defacqz ne publia pas lui-même de compte rendu critique du *Code*. Il ne réagit directement qu'en 1859 (dans une lettre à la *Belgique judiciaire*) à un passage où Britz jugeait, à tort, que lui, Defacqz, avait commis une erreur de date quant à l'époque où écrivait Damhoudere. Sans doute estimait-il en dessous de sa dignité de paraître prendre intérêt au *Code* (dans sa lettre de 1859, il souligne qu'il n'a pas répondu à Britz). Mais dans la même *Belgique judiciaire* avait paru en 1847 un fragment du traité de Defacqz consacré aux «régnicoles et aubains». Une note anonyme en souligne la ressemblance avec le chapitre correspondant de Britz, imputée à l'utilisation par ce dernier de notes prises au cours de son maître ; si cette note n'est pas de Defacqz, elle a probablement été inspirée par lui. Comme cela a été dit plus haut, la ressemblance se limite à la nature du sujet traité. En 1853, toujours dans la *Belgique judiciaire*, où Defacqz a publié plusieurs articles, paraît un compte rendu féroce du *Code*, signé A.O., initiales d'Auguste Orts, collègue de Defacqz à la Faculté de droit de l'ULB et l'un des directeurs de la revue. Ici également, il est probable que ce compte rendu ait été écrit ou du moins inspiré par Defacqz. L'auteur commence par souligner que, malgré sa compétence, celui-ci, n'a pas été nommé à la Commission pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances, créée en 1846, ni à l'Académie, qu'il n'a été décoré qu'à titre de colonel de la garde civique. Il relève ensuite en plusieurs paragraphes, à propos du *Code*, que Defacqz n'est pas de ceux qui commettent telle ou telle erreur, confusion ou omission, tel jugement hâtif. Sans doute, Orts avait-il lui-même publié quelques œuvres de

caractère historique, mais la nature des critiques, toutes fondées d'ailleurs, les fait plutôt attribuer à Defacqz, principal intéressé et meilleur connaisseur en la matière.

En 1847 parurent encore deux articles de Britz, l'un sur Georges de Ghewiet, juriste du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'autre sur les testaments en Flandre, reprenant et complétant les passages correspondants du *Code*. En 1848, Britz soumit à l'Académie une notice du même genre sur un juriste liégeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, Dominique de Sohet. Elle donna lieu à un long rapport de Jacques Haus, qui relève certains des défauts qu'on peut reprocher au *Code*, et notamment des jugements prononcés à la légère. C'était la dernière œuvre de Britz à caractère historique. Après sa nomination à Bruges, il ne publia plus (à part un mémoire anonyme sur la nécessité d'un nouveau tarif civil pour les greffiers) que son ouvrage sur la Constitution (1865), dont les comptes rendus, cette fois, furent élogieux.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Archives de l'Université d'Etat à Louvain, n°8, 98, 115, 139, 141 ; Enseignement supérieur (ancien fonds), n°803 ; Enseignement supérieur (3<sup>e</sup> versement), n°852 à 855 (reg. du jury d'Etat).

*Bibliographie des publications de J. Britz* : E. Picard et F. Larcier, *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge*, Bruxelles, 1882, p. 92-95. — *Notice sur le professeur Ernst*, dans *Belgique judiciaire*, t. I, 1842-1843, c. 721. — *Almanach Royal*, 1840-1850. — *Journal de Bruges*, 12 juin 1867. — P. Legrain, *Dictionnaire des Belges*, Bruxelles, 1981, p. 60. — *Concours de 1842*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. 9, 1842, I, p. 364-410. — *Concours de 1845*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. 12, 1845, I, p. 87 et 357. — *Rapports*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. 15, 1848, I, p. 371-423.

Philippe Godding

**BROUHON, Hervé, Marie**, homme politique, né à Etterbeek (Bruxelles) le 18 juin 1924, décédé à Anderlecht (Bruxelles) le 10 avril 1993.

Il est le fils de Marguerite-Alphonsine-Marie-Joséphine Brouhon. Son enfance fut marquée par deux terribles événements. Il n'a que deux ans lorsque sa mère meurt ; il est confié à la

Planche IV

Jacques Brel : *Bruxelles*, 1962.

Texte manuscrit extrait d'un cahier de travail.

garde de sa grand-mère qui décède à son tour alors que le jeune garçon n'a que cinq ans. Une tante devient sa tutrice. Ces dramatiques épreuves développent chez Hervé Brouhon le sens de la solidarité, une qualité qu'il dispensera tout au long de son existence.

En 1944, il obtient le diplôme d'instituteur délivré par l'École normale Charles Buls. Il est affecté par l'occupant allemand à la Commission d'Assistance publique, service des enfants évacués et orphelins de guerre. Ayant connu la même situation, il mesure pleinement la dimension de sa tâche. Pour des raisons de santé, il doit renoncer à s'engager dans l'armée belge. Il devient volontaire de la Croix-Rouge et s'occupe, comme ambulancier, des blessés de la région de Malmédy après la Bataille des Ardennes en décembre 1944.

Dès 1945, Hervé Brouhon commence une carrière d'enseignant. A l'occasion d'une assemblée de la Centrale générale des Services publics (CGSP)-enseignement, il s'insurge contre le sort réservé aux intérimaires. C'est le point de départ de sa carrière syndicale et politique. En 1947, il est désigné secrétaire adjoint de la CGSP-enseignement, puis secrétaire de la Fédération générale du Travail de Belgique de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvoorde et enfin président de cet organisme.

Aux élections communales de 1952, il accède aux fonctions de conseiller communal de la Ville de Bruxelles. Devenu parlementaire en 1958, il est rapporteur du groupe socialiste à la Chambre. En 1965, Pierre Harmel, Premier ministre, lui confie le portefeuille de la Prévoyance sociale. Ce poste convient bien au rapporteur de la loi sur l'assurance maladie-invalidité et au président de la caisse auxiliaire de maladie-invalidité. Sa participation à de nombreuses négociations médico-mutualistes lui ont été d'un grand appoint dans ses fonctions ministérielles.

Au sein de la politique bruxelloise, il mit son sens de la négociation au service des intérêts communaux. Lorsqu'il fut nommé échevin de l'Assistance publique en 1971 et désigné à nouveau à ce poste en 1977, il a toujours défendu les intérêts sociaux des plus démunis et a fait preuve d'un grand humanisme. Il a eu à cœur de créer en 1974, le conseil consultatif des

non-belges de Bruxelles et, par ce biais, a fait beaucoup pour améliorer la cohabitation et l'intégration des étrangers dans la ville.

L'événement le plus marquant de sa carrière politique est sans doute son accession aux fonctions de bourgmestre de la Ville de Bruxelles en 1983. Il fut le premier bourgmestre non libéral de la capitale depuis l'indépendance de la Belgique en 1830.

En 1984, il présida au mariage de la princesse Astrid de Belgique avec l'archiduc d'Autriche Este, Lorenz. Il reçut le pape Jean-Paul II en 1986. Son mayorat fut aussi marqué par le terrible drame du Heysel en 1985.

Très affaibli physiquement au cours des derniers mois de sa vie, il avait confié les rennes du pouvoir communal au premier échevin, Michel Demaret. Il décéda le 10 avril 1993 à l'Hôpital universitaire Erasme à Anderlecht.

Cet homme affable, bon et juste était un bon vivant, bien connu des meilleures tables de la capitale. Son sens inné de la diplomatie donnait toute sa valeur à un homme habile qui connaissait parfaitement le règlement communal. Il était très apprécié pour son objectivité et sa connaissance approfondie des questions débattues au conseil communal.

En 1946, il avait épousé Jeanine Lefèvre, employée communale, dont il divorça en 1955. Un an plus tard, il se remaria avec Lucienne-Marie-José Thielemans, institutrice. De leur union est née une fille, Huguette en 1959 qui a été son dernier chef de cabinet.

Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds du secrétariat, dossier personnel; Fonds de l'état civil, recensements de population; Procès verbaux des séances du conseil communal de la Ville de Bruxelles. 1952-1993. — Archives de l'Université libre de Bruxelles, dossier personnel. — Archives du Parlement, à Bruxelles, Chambre des Représentants, dossier personnel.

P. Van Molle, *Le Parlement belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 28. — M. Lamensch et J.-Cl. Vantroyen, *Le premier mayor non libéral*, dans *Le Soir*, 13 avril 1993, p. 13. — J.-Cl. Broché, *Brouhon, de l'instit' contestataire à l'étonnant mandarin...*, dans *Le Soir*, 13 avril 1993.

Danièle Hoslet

# C

**CAMBIER, Cyr, Ernest, Paul, Marie, Ghislain**, juriste, professeur à l'Université catholique de Louvain, avocat au barreau de Bruxelles, né à Renaix le 29 octobre 1913, décédé à Coxyde le 19 novembre 1988.

Quand après ses études de droit à l'Université catholique de Louvain, Cyr Cambier monte à Bruxelles de sa ville natale des Ardennes flamandes où depuis des générations ses ancêtres parlaient français, il est accueilli au stage par Charles Van Reepinghen, l'un des maîtres du barreau bruxellois, qui sera rédacteur en chef du *Journal des Tribunaux* et commissaire royal à la réforme judiciaire, maître d'œuvre du Code judiciaire de 1967.

Il est exceptionnel que deux personnalités aussi éminentes aient pu nouer et maintenir la relation profonde qui les unissait. Jamais, après avoir pris son essor, le disciple ne cessa d'admirer celui qui avait été son maître et il conserva le même respectueux attachement pour l'un de ses professeurs à l'Université, Jean Dabin. Les âmes bien nées et les esprits équilibrés n'ont pas besoin du meurtre du père pour affirmer leur autonomie et leur force.

La double filiation spirituelle qui vient d'être évoquée met sur la voie des deux carrières ainsi conçues : l'enseignement et le ministère de la robe. Dès 1943, Cyr Cambier obtient le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur pour une thèse sur *La responsabilité de la puissance publique et de ses agents*, dont, en raison des circonstances de guerre, le texte ne sera publié qu'en 1947.

Au moment où le jeune avocat atteint sa première maturité, il bénéficie d'une autre circonstance heureuse, non moins providentielle que la rencontre de Charles Van Reepinghen : le législateur belge a en 1946 institué le Conseil d'Etat, devant lequel Cyr Cambier sera tôt reconnu comme le plaideur le plus écouté, celui qui contribuera le mieux à l'inventivité d'une

juridiction administrative privée de tradition autochtone. Mais l'avocat n'était pas seulement un plaideur efficace et redouté de ses adversaires, il mit sa pondération et sa sagesse au service d'entreprises désireuses de dénouer leurs conflits dans une atmosphère discrète et apaisée. Il participa aussi en qualité de conseiller d'une des forces politiques congolaises, le Parti national du Progrès, à la table ronde politique qui, du 20 janvier au 20 février 1960, prépara la Constitution de la future République africaine (voir notamment : Georges-H. Dumont, *La Table ronde belgo-congolaise (janvier-février 1960)*, Edition universitaire, 1961, p. 223 ; *La crise congolaise : janvier 1959-août 1960*, dans *Chronique de politique étrangère*, vol. XIII, n°4-6, p. 496).

A l'Université catholique de Louvain, le professeur Cambier enseigna plusieurs branches du droit administratif et notamment le cours général et il succéda en 1966 au cours de droit judiciaire laissé vacant par le décès de Charles Van Reepinghen. Il forma de nombreuses générations d'étudiants à la rigueur de disciplines techniques et, aux yeux de beaucoup, abstruses. Son cabinet d'avocat fut une pépinière de jeunes talents qui occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans la magistrature, l'enseignement supérieur, l'administration et le barreau. Maître d'une parole élégante et maniant un style raffiné et sûr, Cyr Cambier soumettait ses stagiaires, ses assistants et ses étudiants à un contrôle vigilant dont ils ressentaient au moment même les exigences mais dont les bienfaits ont enrichi leur personnalité.

La bibliographie de Cyr Cambier est particulièrement riche et étendue. On en trouvera la liste dans : *Ecrits de Cyr Cambier* (1984). En se limitant aux ouvrages proprement dits, on peut y distinguer trois secteurs. Une première série d'études a pour objet la section d'administration du Conseil d'Etat (1949), l'annulation pour

excès de pouvoir (1951) et la censure de l'excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat (1956). Les deux autres champs doctrinaux se rattachent respectivement aux deux grandes matières enseignées par l'auteur à l'Université catholique de Louvain, à savoir les *Principes du contentieux administratif* (2 vol., 1961 et 1964) et le *Précis de droit administratif* (1968) suivis des deux volumes de *Droit judiciaire civil* (1974 et 1981).

Alors que la plupart des théoriciens du droit judiciaire se sont à l'origine formés en droit civil, il n'est pas indifférent que Cyr Cambier y soit venu plutôt du droit administratif. Mais il avait aussi une solide formation de civiliste et une connaissance approfondie de l'histoire. C'est en juriste complet qu'il a dominé le droit administratif et le droit judiciaire. Ayant écrit à propos de la fonction de juger que « le style c'est le pouvoir » (*Droit judiciaire civil*, t. I, p. 82), il s'est lui-même emparé du pouvoir que donne le style, par sa propre maîtrise de la parole et de l'écriture.

De son union avec Suzanne Leclercq, elle-même fille et sœur d'avocats, qui contribua à son épanouissement, Cyr Cambier eut cinq enfants : deux sont avocats et ont constitué une association à laquelle collabore leur sœur, un magistrat et un médecin.

*Ecrits de Cyr Cambier*, Faculté de Droit, Louvain, 1984, contenant un hommage de F. Rigaux (p. 3-8), un essai sur la personne et l'œuvre par F. Delpérée et J. Van Compernelle (p. 9-28) et une bibliographie (p. 319-327). — J. Putzeys, *Cyr Cambier*, dans *Administration publique*, 1989, p. 145-146. — J. Van Compernelle, *In memoriam*, dans *Annales de droit de Louvain*, 1989, p. 3-9. — Fr. Rigaux, *Style du pouvoir ou pouvoir du style ? A propos du droit judiciaire civil du professeur Cyr Cambier*, dans *Annales de droit de Louvain*, 1982, p. 217-230. — *In memoriam*, dans *Journal des Tribunaux*, 1988, p. 661.

François Rigaux

**CAPPUYNS, Alphonse, Marie, Joseph**, ingénieur-brasseur, chimiste, né à Haecht le 29 mai 1887, décédé à Tirlemont le 8 août 1936.

Orphelin de mère dès l'âge de cinq ans, c'est tout naturellement qu'il suit de près les analyses de chimie agricole exécutées par son père. Instituteur rural, Louis-Jean-Marie Cappuyens, père d'Alphonse, avait dûment été autorisé par

le ministre de l'Intérieur et de l'Enseignement public de l'époque, à pratiquer de telles analyses. On peut y voir l'origine de la passion du jeune Alphonse pour la chimie des fermentations. Cette passion se confirme au Collège Saint-Rombaut de Malines où il fait ses humanités gréco-latines de 1898 à 1904.

L'Ecole supérieure de Brasserie de l'Université catholique de Louvain l'accueille ensuite. Il y obtient le titre d'ingénieur brasseur en 1908. A l'Institut agronomique de la Faculté des Sciences l'année suivante, celui d'expert chimiste agricole, et son mémoire sur *Les fermentations visqueuses des ascobacterium luteum babis* le fait accéder au grade de docteur en chimie agricole en 1910. Une bourse de voyage lui permet de faire un séjour en Allemagne au cours duquel il visite les laboratoires du professeur Karl Wehmer à Hanovre. Ce chimiste expérimenté avait déjà décrit en 1892 la transformation du sucre en acide citrique au départ de certaines moisissures. Malgré plusieurs tentatives, il n'avait jamais réussi cette transformation au niveau industriel. Quelques années plus tard, il écrira dans le *Chemiker Zeitung* que des difficultés d'ordre technique insurmontables s'étaient opposées à cette réalisation. En mars 1911, s'adressant à un cercle de brasseurs à Berlin, Alphonse Cappuyens leur fait une conférence sur la propreté, le nettoyage et la désinfection du matériel industriel. Tout au long de sa carrière, il aura pu mesurer l'importance de ses propos.

Dès son retour à Louvain, il devient l'assistant du professeur chanoine Philibert Biourge au laboratoire de mycologie. Ce professeur avait déjà publié une importante monographie — purement botanique et non biochimique — sur le groupe des pénicilliums.

En 1914, il épouse Alice-Clémence Tramasure, fille d'un pharmacien de Bruxelles. De cette union naîtront sept enfants : deux garçons et cinq filles. Mais à peine marié, poursuivi par l'occupant, il trouve refuge à Bruxelles. C'est là qu'il apprend dans les milieux pharmaceutiques que la guerre entraînera bientôt une pénurie d'acide citrique. Mettant à profit son inactivité forcée, il reprend ses livres et retourne à ses études. Il monte un petit laboratoire privé, bien décidé à réussir là où Wehmer a si souvent échoué.

Nommé directeur de la brasserie du Château d'Or à Vilvoorde, il s'y établit en 1915. Là

encore, dans la mansarde de la maison qu'il occupe, il installe un laboratoire et poursuit inlassablement ses expérimentations. En 1916, le professeur Biourge – toujours au courant des travaux de son ancien élève – le met en rapport avec une délégation de la Raffinerie Tirlemontoise qui est à la recherche de nouveaux débouchés pour le sucre. Eblouis par les travaux et les résultats obtenus par Alphonse Cappuyens dans son modeste laboratoire, ils le font venir à Tirlemont avec le double objectif d'utiliser leur sucre et de produire de l'acide citrique. Jusqu'alors, cet acide n'était extrait que du citron, principalement en Italie.

En mars 1917, Alphonse Cappuyens s'établit donc à Tirlemont où, avec l'aide des dirigeants de la Raffinerie Tirlemontoise, une société est fondée le 25 juillet 1919. Elle portera le nom suivant : Les Produits Organiques de Tirlemont. Une petite usine voit le jour. Mais les essais industriels sitôt entamés ne donnent pas les résultats escomptés. La production annuelle ne dépasse pas les neuf tonnes. D'échec en échec, de désillusion en désillusion, l'espoir de réussir s'amenuise. Après six années d'efforts infructueux et sous la pression des actionnaires qui craignent la perte des capitaux engagés, le conseil d'administration des Produits Organiques de Tirlemont ordonne le 25 octobre 1925, l'arrêt de la fabrication et la liquidation progressive de la société.

Hanté désormais par le spectre de l'échec de Wehmer, Alphonse Cappuyens ne se décourage pas et n'en continue pas moins ses recherches en laboratoire. En 1926, il fait une communication très remarquée à la Société scientifique de Bruxelles sur *La formation d'acide sulfurique libre dans les cultures de certains micro-organismes*.

La Société belge de Chimie le délègue en mai de la même année en Italie au deuxième Congrès national de Chimie qui se tient à Palerme, en Sicile. S'embarquant à Bruxelles le 17 mai 1926, il a la surprise de voyager dans le train qui conduit à sa dernière demeure, la dépouille mortelle du prince Victor Napoléon, veillée par son épouse la princesse Clémentine de Belgique. Au congrès de Palerme, il rencontre de nombreux et éminents hommes de science, venus de tous les horizons. Il cherche à nouer des relations avec des industriels de l'acide citrique. Tant en Sicile qu'à Pontelongo

dans le nord (Venise), il a l'occasion de visiter des plantations de citronniers et des usines d'acide citrique. Une de ces usines en produit plus de six tonnes par jour ! De quoi l'éblouir, mais aussi de renforcer en lui la détermination de réussir !

Dès lors, c'est un homme décidé qui retrouve son laboratoire à Tirlemont. Expérimentant une autre souche de moisissures, les résultats sont meilleurs et plus constants. Après quelques mois d'essais de plus en plus concluants, Alphonse Cappuyens en réfère au conseil d'administration des Produits Organiques de Tirlemont qui, faisant confiance au chercheur, permet la reprise des essais industriels. Les résultats sont très encourageants, l'usine redémarre et les commandes affluent.

En 1928, un premier bénéfice est enregistré. Les conséquences de ce succès ne se font pas attendre : l'industrie citrique italienne s'inquiète. Elle se rend compte que la nouvelle industrie biotechnologique belge deviendra bientôt un concurrent redoutable. Les Italiens cherchent donc un terrain d'entente. Sous la conduite du professeur Ernesto Belloni et d'Alessandro Simonis qui, à eux deux contrôlent 85% de la production d'acide citrique en Italie, une délégation arrive à Tirlemont en septembre 1928. Des négociations sont aussitôt engagées. Ce n'est qu'après six mois de pourparlers ardues et difficiles qu'un accord est conclu. Le 10 avril 1929, les Italiens participent à la constitution d'une nouvelle société sous le nom de Société Anonyme La Citrique Belge, dont Alphonse Cappuyens sera administrateur directeur, tous les pouvoirs lui étant accordés par le conseil de direction. Il élabore les plans et dirige la construction d'une nouvelle usine qui doit assurer la production de 1.000 tonnes d'acide citrique par an. Cette augmentation considérable de la production en permet l'exportation dans le monde entier. C'est pour son mérite industriel qu'Alphonse Cappuyens est fait chevalier de l'Ordre de la Couronne, le 8 avril 1932.

Les soucis néanmoins ne cessent pas de le tourmenter : une lutte fratricide déchire les producteurs d'acide citrique, mais à chaque fois Alphonse Cappuyens parvient à réduire les prix de revient, assurant ainsi la viabilité de son entreprise. En décembre 1934, une conférence internationale des producteurs stabilise enfin les



prix de l'acide. L'année 1935 sera dès lors ruiselante de prospérité !

Sa devise était : « Nil sine magno labore vita dedit mortalibus » ; mais le travail acharné, sans relâche, les soucis sans répit, les nuits sans sommeil, ont profondément altéré la santé de ce grand pionnier de la biotechnologie moderne. Il décède le 8 août 1936.

G. Versé, *L'œuvre d'Alphonse Cappuyns*, Bruxelles, s.d. — *Décès de M. Alphonse Cappuyns*, dans *Le Petit Journal du Brasseur*, 1936, p. 787. — G. et F. Cappuyns, *Alphonse Cappuyns. 1887-1936*, dans *Louvain*, Revue mensuelle de l'Université catholique de Louvain et de l'Association des anciens et amis de l'UCL, n°52, octobre 1994, p. 30. — *Citrique Belge in Tienen Europa's grootste producent van citroenzuur*, dans *Financieel Economische Tijd*, 17 juni 1986. — *Citrique belge*, Tienen, s.d., n.p.

Jean Convent

**CHAVÉE**, Achille, Christophe, Charles, Marie, Joseph, Ghislain, poète, né à Charleroi le 6 juin 1906, décédé à La Hestre (Hainaut) le 4 décembre 1969.

Né d'un père, Charles-Hubert Chavée, receveur de l'enregistrement puis conservateur des hypothèques qui change de résidence en fonction de ses nominations, et d'une mère, Maria-Charlotte Heller, d'origine allemande, Achille Chavée voit son enfance se dérouler sous le signe de déménagements successifs. En 1913, la famille s'installe à Marche-en-Famenne dans la province de Luxembourg et Achille Chavée devient pendant la Première Guerre mondiale pensionnaire au Petit Séminaire de Saint-Roch, à Ferrières dans la province de Liège. L'enfant s'y révèle turbulent et indiscipliné, ses résultats scolaires ne plaidant pas pour sa cause. C'est l'époque de la découverte de la lecture, des romans d'aventures principalement qui lui font prendre le parti des Indiens, ces Peaux-rouges dont il se souviendra plus tard en son aphorisme : « Je suis un vieux Peau-rouge qui ne marchera jamais en file indienne ». C'est ensuite l'Athénée communal de Nivelles, puis, après son renvoi, l'Athénée de Mons en 1923 où il aura pour condisciple le dessinateur Armand Simon et Fernand Demoustier, mieux connu en littérature sous le pseudonyme de Fernand Dumont.

C'est lorsqu'il a quinze ans, en 1922, que sa famille se fixe à La Louvière, dans cette ville industrielle du bassin du Centre située entre Charleroi et Mons où il résidera toute sa vie. Chavée y lit Baudelaire, Rimbaud, Nerval, Maeterlinck ou les auteurs russes, et rejette également son éducation religieuse. Il en conservera pourtant en ses écrits l'angoisse métaphysique, le sentiment de la faute, du péché, l'antagonisme du bien et du mal et l'obsession de la pureté : « Fils d'un prêtre et de quelle église / Enfant de quelle mère aux ferments apaisés / Pour jouets, j'ai pris les vases sacrés / Multipliant les sacrilèges » (*Pour cause déterminée*, Bruxelles, 1935).

Chavée entre en 1926 à l'Université libre de Bruxelles pour y suivre sa première candidature en droit ; il y retrouve Fernand Dumont, étudiant comme lui, et Armand Simon qui abandonnera vite les études pour la fréquentation assidue des bouquinistes et des auteurs « noirs ».

En 1927, Chavée s'engage dans l'action politique et fonde avec Walter Thibaut l'Union fédéraliste wallonne, revendiquant l'autonomie culturelle et économique de la Wallonie. Il figure dans le comité de rédaction du périodique *L'Opinion wallonne* – dont la devise est « Pour la Wallonie dans la Belgique indépendante » – aux côtés de Raymond Colleye, Franz Foulon, Armand Guillaume et Walter Thibaut, et devient l'administrateur d'une autre revue *La bataille*, organe d'action wallonne bientôt devenue *La bataille wallonne* qui paraît dès 1929. C'est dans son numéro d'avril 1932 qu'est reproduit en page 4 son *Ode à la Wallonie*, très éloignée de ce qui sera sa forme d'écriture après la découverte du surréalisme : « Wallonie, ô terre de travail / Mineur, race géante / Qui fouille ses entrailles / Wallonie, ô terre indépendante / Franchimont dans la mort / Liège dans la bataille / Wallonie, ô terre d'espérance / Qui ne peut pas mourir tant que vivra la France ».

L'activité littéraire est déjà pour Chavée indissociable de l'action politique. La naissance de ses premiers textes à la forme classique correspond à une intense activité de militant wallon, de socialiste et de libre penseur : conférences, participation à des meetings, rédaction d'articles pour les revues qu'il dirige ou auxquelles il participe.

Devenu en 1930 docteur en droit, il participe aux grandes grèves de 1932 qui, secouant la

région du Centre, s'étendent rapidement au Borinage et à la région de Charleroi pour gagner tout le Hainaut. Ces grèves sauvages où les ouvriers débordent souvent les consignes syndicales, prendront à certains endroits une allure insurrectionnelle débouchant sur de violents affrontements entre grévistes et policiers. C'est dans ce climat de lutte sociale et de revendication qu'Achille Chavée découvre par l'intermédiaire de son ami André Lorent, bibliothécaire à l'Institut des Arts et Métiers de La Louvière, *Le Manifeste du surréalisme* d'André Breton et qu'il rencontre Simone Vanderstock qu'il épousera en novembre 1938.

Avec André Lorent, Marcel Parfondry, un instituteur, et Albert Ludé, futur chimiste, ils fondent à Haine-Saint-Paul chez ce dernier, le 29 mars 1934 le groupe Rupture dont les buts, consignés par Marcel Parfondry dans un cahier d'écolier prévoient de « tremper des consciences révolutionnaires » et de « contribuer à l'élaboration d'une morale prolétarienne » ; tout membre ne pouvant être admis que « ... à condition d'être au préalable membre d'une organisation socialiste, communiste ou anarchiste » et pouvant en être exclu pour « défaillance révolutionnaire ».

Bien que Fernand Dumont assiste comme « membre sympathisant » en compagnie de Constant Malva à la réunion constitutive, il n'est pas encore, à l'ordre du jour ou dans les statuts, question de surréalisme, le mot « littéraire », accompagnant au-dessous du titre en couverture ceux de « politique » et « scientifique », ayant été raturé et surchargé du mot « couille », entre parenthèses, disant assez les préoccupations essentiellement politiques de Rupture. C'est pourtant sous l'impulsion de Dumont – qui a l'année précédente rencontré André Breton à Paris – et d'Edouard Léon Théodore Mesens, membre du groupe surréaliste bruxellois emmené par Paul Nougé et René Magritte, que Rupture adhère officiellement au surréalisme en sa séance du 13 avril 1935. Deux mois avant, le groupe avait proposé la tenue d'une séance extraordinaire principalement consacrée au thème *Littérature, révolution et le surréalisme*.

L'évolution de Rupture sous l'influence des personnalités extérieures qui l'intègrent alors correspond à celle de Chavée lui-même : en février 1935 paraît aux éditions René Henriquez la première plaquette du poète, *Pour cause*

*déterminée*, dédiée à Fernand Demoustier et André Lorent. Chavée y adopte le procédé de l'écriture automatique auquel, à de rares exceptions près, il demeurera fidèle au long de ses écrits. Il y multiplie les images et les associations de mots : « Le crime luit au bout des ongles de la lune / Pour l'icône sans escale ni remords / Aux treize mots d'ordre de silence nocturne », retrouvant ailleurs les accents sociaux et les mots d'ordre : « Tu as dit / PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS / UNISSEZ-VOUS / Puis / Ce fut l'éloquence de la nuit / Aux horizons métallurgiques ensanglantés ». Chavée adopte une forme libre, hors de tout souci de rimes ou de métrique et témoigne de ce souci de pureté qu'accompagne un sentiment aigu de solitude : « Je serai peut-être un jour / Dernier mendiant d'authenticité / Dans la très vieille ruelle / D'une cité détruite / Absorbant tous les hasards préconisés ».

1935 est l'année où, assisté de Mesens dont les activités de galeriste facilitent les contacts, Rupture organise du 13 au 27 octobre à La Louvière l'Exposition surréaliste qui offre dans le cadre désolé d'une salle communale les fleurons de la peinture surréaliste, précédée d'une séance inaugurale où divers textes et poèmes, dont ceux de Chavée, sont lus par Irène Hamoir et E.L.T. Mesens. *Mauvais Temps*, 1935, l'unique plaquette collective du groupe paraît dans le même temps ; Chavée cosigne avec les autres membres l'avant-propos où sont clarifiés les rapports avec le Front littéraire de gauche de Charles Plisnier, créé comme Rupture en 1934, notamment en l'incompatibilité d'être chrétien et révolutionnaire, et livre sous le titre *La tache de naissance* neuf poèmes rédigés entre 1934 et 1935 que l'on retrouve dans *Le cendrier de chair*, la seconde plaquette du poète dédiée cette fois à André Breton qui paraît en 1936 aux éditions des *Cahiers de Rupture*. Devant l'enthousiasme de Breton et son exhortation à se manifester, Chavée et Dumont préparent un second numéro de la revue mais celle-ci ne verra pas le jour : Chavée s'engage en novembre 1936 en Espagne comme combattant des Brigades internationales dans la Brigade Dombrowski où il séjournera jusqu'en octobre 1937.

Parti trotskyste, il en reviendra stalinien. Les raisons de cette conversion, comme sa présence dans les tribunaux militaires ayant condamné à mort trotskystes ou anarchistes, demeurent

encore aujourd'hui mystérieuses, Chavée n'ayant pas jugé utile des années plus tard de s'en justifier. Il sera à son retour, sur base de témoignages, l'objet d'une vigoureuse campagne de diffamation, principalement orchestrée par les journaux *La Libre Belgique*, *La Gazette du Centre* ou *Le pays réel* de Léon Degrelle, mais n'en poursuivra pas moins son action en faveur de l'Espagne républicaine par des meetings et des actions de soutien au peuple espagnol.

C'est d'Espagne, quelques jours après son arrivée sur le front d'Albacete qu'il apprend le décès de sa mère pour laquelle il nourrissait une passion œdipienne : « Et moi qui n'ai jamais dit adieu à personne / apprenez que je suis aussi en vous / Celle que je ne reverrai plus jamais est en moi / Je ne lui ai pas dit adieu / pour notre dernier regard embué de pleurs / (...) Quand je retournerai dans son pays notre pays / J'irai lui dire voilà maman / Je suis revenu je suis toujours votre enfant / Votre enfant fidèle / qui jamais ne dit adieu à personne » (*Une foi pour toutes*, La Louvière, 1938). Mais cette terrible peine qui l'étreint le rapproche aussi de ceux qui luttent à ses côtés. Le front lui inspire quelques poèmes qui paraîtront en 1938 dans la plaquette *Une foi pour toutes* sous forme d'un chapitre intitulé *Espagne* : « Mon cœur / veine ou déveine / aura des ailes / dans les montagnes et dans la plaine / des hommes meurent pour la liberté ». *Une foi pour toutes* est dédié à Paul Eluard qu'en compagnie d'André Breton, Achille Chavée a rencontré à Paris en descendant vers l'Espagne.

En son absence, Rupture n'a pu produire un second cahier, ni concrétiser une action collective. Aux différends entre les « littéraires » d'une part et les « politiques » d'autre part, qu'incarnent au sein du groupe André Lorent et Albert Ludé viennent s'ajouter les divergences entre partisans de Staline et défenseurs de Trotsky. Si l'amitié permet un temps d'éluder ces questions, l'engagement politique de Breton, sa rencontre avec Léon Trotsky en 1938 au Mexique et la création par ces derniers de la Fédération internationale des Artistes révolutionnaires indépendants contraindront Rupture à prendre position.

Ce sera, début 1939, l'éclatement du groupe et la naissance à Mons du Groupe surréaliste du Hainaut ralliant outre Chavée et Dumont, le dessinateur Armand Simon, le photographe

Marcel Lefrancq, les peintres Pol Bury et Louis van de Spiegele. En 1940 paraît *La Question de Confiance*, quatrième plaquette du poète, dédiée à son ami Fernand Dumont. Les souvenirs d'Espagne n'y sont pas encore enfouis que la menace du conflit y point déjà : « Pour moi / depuis longtemps déjà / le visage du monde est brûlé / je suis à jamais étranger aux complots de leur vie / Je sais que les prédictions des fous / vont tomber comme des couperets ». L'on y trouve également sous la rubrique *La poésie doit être faite par tous, non par un*, une analyse où Chavée réaffirme tant son adhésion aux principes de l'écriture automatique que son intérêt pour les jeux surréalistes qui « ... constituent des sources authentiques d'images irréfutables... ». Il en fait d'ailleurs la relation en publiant sous le titre *Jeux surréalistes appelés dialogues* un jeu de questions et de réponses mené en compagnie du patron d'un café louviérois qu'il fréquente alors.

Dès 1941, Achille Chavée est contraint à la clandestinité : son passé de combattant en Espagne et sa qualité de communiste le désignent à la vindicte de l'occupant. Désertant son domicile louviérois, il se terre chez ses beaux-parents à Houdeng-Aimeries où il échappe de peu à quelques perquisitions menées par les rexistes ou la police allemande. Il tient dans les derniers mois de sa captivité un journal qui ne sera publié qu'en 1994 par les éditions Les Marées de la nuit où ce « prisonnier qui doit demeurer invisible » égrène les journées de solitude, d'ennui et d'inconfort, et où parfois le doute survient quant à l'automatisme : « Et en outre quelques tentatives poétiques qui n'aboutissent à rien (de l'automatisme stéréotypé mais qui ne sait produire que ces sortes de « placards » qui parfois me séduisent) » (*Journal. 1944*, Morlanwelz, 1994, p. 83). Dans cette retraite, il jette pour la dernière fois un regard sur une œuvre qu'il ne questionnera plus guère : « La forme s'est perfectionnée, c'est naturel et c'est heureux. Les poèmes de mes premiers livres avaient un rythme extérieur qui n'est pas à dédaigner. Sans doute, ce progrès est-il dû, dans une certaine mesure, à la technique qui, de jour en jour, serait plus sûre de ses moyens et en développe de nouveaux » (*Journal. 1944*, Morlanwelz, 1994, p. 88).

C'est dans sa tanière que lui parvient, déjouant la vigilance policière, le dernier et

émouvant message de son ami Fernand Dumont : « Tout est dit. Les jeux sont faits. Chacun se hâte vers sa mort. Mais moi, moi qui ne suis peut-être qu'un des feux de position de l'éternel vaisseau fantôme, comment, au-dessus des naufrages et des tristes épaves, comment ne tenterais-je pas de te faire signe, toi dont chaque image est une étoile, dont chaque poème est une éclatante victoire de vie ? » (Fernand Dumont. Dernier message à Achille Chavée. 6 janvier 1941. Reproduit dans *Surréalisme en Wallonie*, dans *Savoir et Beauté*, n°2-3, 1961, p.2431). Dumont ne reviendra pas de l'enfer des camps où les nazis l'auront mené et où l'on perd sa trace en mars 1945.

À la Libération, Achille Chavée reprend ses activités poétiques et politiques. Il devient président de l'association Les Amitiés belgo-soviétiques et sera à plusieurs reprises candidat sur les listes du Parti communiste de Belgique. Il tente en outre de relancer, en Hainaut comme à Bruxelles, une activité surréaliste collective et une revue, en rassemblant les forces surréalistes : il participe à l'organisation de l'exposition *Surréalisme* à la galerie des Éditions de la Boétie en 1945 pour laquelle il rassemble des œuvres et des collaborations des membres des anciens de Rupture et du Groupe surréaliste du Hainaut, puis assiste aux diverses réunions organisées entre Bruxellois et Hennuyers où il tente d'infléchir l'opinion de René Magritte et de Paul Nougé sur l'opportunité d'un regroupement le plus large. Il publie en 1946 le recueil *D'ombre et de sang* qu'illustre un hors-texte de Pol Bury et où il dédie, entre autres, au jeune Christian Dotremont le poème *Pour un jeune poète* : « ... Je t'aime / et je te défendrai / comme une nichée de bêtes blanches / dans la forêt / comme un nid rempli d'œufs de miracle / dans la forêt / dans la vie / dans les étapes du dieu / que nous créons / avec la certitude et le visage / et cette éternité qui tremble entre nos mains ».

En 1947, devant les dissensions plus grandes entre Bruxelles et le Hainaut, il fonde à Mons le 19 février, avec Louis van de Spiegele, Marcel Lefrancq, Armand Simon, les peintres Paul Franck, Jacques d'Hondt, François Marlier et Michel Holyman, le poète Franz Moreau et l'historien Maurice Arnould le groupe Haute Nuit dont le titre qu'inspire Armand Simon est un hommage à l'œuvre de Marcel Brion, *Les*

*escalas de la Haute nuit*. L'activité du groupe consistera en l'organisation de quelques expositions collectives, la rédaction d'un tract corédigé avec le groupe «surréaliste révolutionnaire» de Belgique s'opposant à l'édification de la nouvelle gare de Mons et la signature de quelques autres dont *La cause est entendue* des surréalistes révolutionnaires français et belges se distinguant d'André Breton ou *Pas de quartiers dans la révolution* que rédige Dotremont. Elle sera surtout d'ordre éditorial puisque outre la parution de *La Liberté* de Fernand Dumont, écrit en captivité, et *Silix* de Franz Moreau, ce sont aux éditions Haute Nuit, dix plaquettes de poèmes de Chavée, d'*Ecorces du Temps* (1947) à *L'enseignement libre* (1958), qui paraîtront entre 1947 et 1958, soit bien après que le groupe ait cessé vers 1949 toute activité collective.

C'est encore à l'écriture automatique qu'il recourt, mais dans une forme plus condensée et maîtrisée que la relecture et les corrections organisent, ironisant parfois sur le vers classique : «Ce n'est pas aujourd'hui que je ferai rimer / phosphore et Bosphore / Pour unir d'un éphémère arc-en-ciel / deux rives pittoresques de mon angoisse» (*Ecorces du Temps*, Mons, 1947). Mais la poésie ne l'éloigne pas du quotidien et Chavée revient sans cesse aux images de la banlieue industrielle que parcourt sa mince silhouette, béret et large manteau sur le visage émacié : «Le lyrisme ce jour-là c'était peut-être / sans témoins / dans le faubourg perdu / la vieille fille pleurant son chat / creusant dans un petit jardin / pour le cadavre de la bête / un trou qu'elle ornait d'une croix / ...» (*De neige rouge*, Mons, 1948).

En 1949, de jeunes amitiés se forment autour du poète : Freddy Plongin tout d'abord, jeune peintre qui en sera un fidèle et perpétuera sa mémoire, mais aussi André Balthazar qui fonde avec Pol Bury en 1954 l'Académie de Montbliart, puis le *Daily-Bul* à l'enseignement desquels seront publiées la plupart des plaquettes de Chavée, notamment *Laetare 59* (1959), un petit livre d'aphorismes dans lesquels il excelle et qui demeurera longtemps comme l'un de ses ouvrages les plus originaux et *L'Éléphant blanc* (1961), composé de dialogues en forme de questions et de réponses entre un maître et son élève : «A. – Maître, que pensez-vous d'un dieu qui se suicide ? B. – Je pense que

c'est un dieu qui a le souci de la perfection. A. – Mais encore qu'est-ce que la perfection? B. – C'est précisément un dieu qui se suicide».

Chavée tente encore la réunion de quelques peintres et écrivains dans l'aventure éphémère du groupe Schéma en 1956, qui ne survivra pas à un an de réunions. Silhouette devenue légendaire, personnalité sulfureuse, il attire à lui jeunes peintres et écrivains dont il préface les catalogues, organise les expositions et participe à diverses revues dont, outre le *Daily-Bul*, *Phantomas* de Théodore Koenig, *Edda* de Jacques Lacomblez, organisant par ailleurs le numéro spécial de la revue *Savoir et Beauté* consacré en 1961 au surréalisme en Wallonie. Il renoue à cette occasion avec André Breton qui lui écrit le 14 mars 1961 : « Cher Achille Chavée, vous savez, n'est-ce pas, que vous êtes de ceux – bien rares – que j'ai toujours espéré et su retrouver, où prend fin l'anecdote et commence la leçon et la raison de vivre ».

Ses ouvrages, laissés à ses jeunes amis et admirateurs paraissent au rythme d'un à deux par an, dont en 1964 *Décoctions*, de nouveaux aphorismes, ou en 1965, *De vie et mort naturelles* reprenant son long poème *Identité* dédié à André Breton. En 1968, Achille Béchet publie aux éditions Unimuse à Tournai la première monographie consacrée à son œuvre et une exposition d'hommage lui est consacrée à la librairie La Jeune Parque à Bruxelles. Ses dons de rassembleur ne parviennent pas à combler sa solitude; ses vieux amis sont morts ou se sont éloignés, Bruxelles est loin, Paris plus encore et c'est un vieil homme qui souvent rentre à l'aube après avoir cherché dans les cafés de La Louvière un peu de chaleur humaine : « Il pleut et chaque goutte est une larme / dérisoirement triste / ruisselant sur mon visage de mémoire / Et je presse le pas / j'ai hâte de me réfugier / en moi / chez moi / au fond de moi / rue Francisco Ferrer / dans les lambeaux de mon exactitude » (*Asile de nuit*, dans *De vie et mort naturelles*, 1965).

Achille Chavée meurt à la clinique de La Hestre le 4 décembre 1969 alors que paraît à Paris chez Pierre Seghers dans la collection *Poètes d'aujourd'hui* une étude de son œuvre par André Miguel. Le Centre culturel du Hainaut lui consacrera à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort une importante exposition et l'association Les Amis d'Achille Chavée publiera en six tomes l'œuvre complète de celui

qui se définissait volontiers comme « le plus grand poète de la rue Ferrer à La Louvière ».

A. Béchet, *Achille Chavée*, Tournai, 1968. — A. Miguel, *Achille Chavée*, Paris, 1969. — A. Stas, *Pour une approche de l'acception d'aphorisme au XX<sup>e</sup> siècle, et spécialement chez Achille Chavée*, Herstal, 1972. — *Achille Chavée : 1906-1969*, La Louvière, 1979. — P. Delforge, *Chavée Achille*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, 2000, p. 266-267.

Xavier Canonne

**COLINET, Paul**, pseudonymes occasionnels : **PIL CALINOT, LUAP TENICOL, PAUL D'ARQUENNES, DOCTEUR MONTAGNET**; écrivain, né à Arquennes (Hainaut) le 2 mai 1898, décédé à Forest (Bruxelles) le 23 décembre 1957.

Petite enfance à Arquennes, où son père, Léon-Joseph Colinet, est maître de carrières. D'octobre 1910 à juillet 1912, ses parents envoient Paul à Berlaer (aujourd'hui Berlaar) pour qu'il apprenne le néerlandais. Pour raison professionnelle, la famille s'installe à Bruxelles en 1912. A la suite du décès précoce de son père, Paul doit quitter l'école et travailler, tout en étudiant la comptabilité. En 1917, il est employé à la compagnie d'assurances Les Propriétaires réunis. Le 15 décembre 1919, il devient fonctionnaire à l'administration communale d'Uccle, où il demeure jusqu'à son admission à la retraite, le 1<sup>er</sup> janvier 1946. En 1920, il épouse Joséphine Willems, dont il aura un enfant, qui mourra en bas âge.

L'activité poétique de Paul Colinet se caractérise par son orientation à la fois collective et expérimentale, dont témoigne sa propension à fonder des revues. Elle est dès lors inséparable de ses différents lieux d'inscription, c'est-à-dire des groupes que le poète a fréquentés. En 1918, avec Marcel de Busscher, dit Julien Marchère, Pierre Mayer, Henri Laudercy, Robert Goffin et Emile Schwartz, il fonde la revue *L'Essor. Essais de littérature et d'art*, où il publie des textes de facture encore traditionnelle. A partir de 1933, il fréquente les surréalistes bruxellois (notamment Irène Hamoir, Marcel Lecomte, Magritte, Marcel Mariën, Paul Nougé, Scutenaire, André Souris) et participe notamment à l'Exposition surréaliste de La Louvière

en octobre 1935. Il occupe cependant une position relativement marginale dans le groupe, de par son indépendance d'esprit (il refuse notamment de signer les tracts collectifs). Il devient néanmoins, dès 1936, un fidèle des réunions chez Magritte, avec qui il s'est lié d'amitié. Il invente ainsi le titre de nombreux tableaux peints par celui-ci et compose, avec Paul Magritte, le frère de René, une fantaisie musicale, *Marie Trombone Chapeau Buse*, qui est publiée à Bruxelles, en 1936, avec un dessin du peintre. Magritte tenait lui-même Colinet en haute estime, le qualifiant par exemple, dans une lettre à André Bosmans, de «Poète très grand et très inconnu».

Après la Seconde Guerre mondiale, Colinet fonde, avec Christian Dotremont et Marcel Mariën, une revue, *Le Ciel bleu*, dont les neuf livraisons (de février à avril 1945) sont vendues à la criée et dont l'allure fantaisiste et naïve provoque l'ire de certains surréalistes (Nougé en particulier), qui l'auraient voulue plus subversive (au dire d'André Blavier, cependant, *Le Ciel bleu* «dissimule sous les dehors rassurants d'une publication des familles à la veillée les pièges à bonne conscience et à certitudes tranquilles»). Quelques années plus tard, il se lance dans une aventure singulière : la publication d'un hebdomadaire «tiré» à un seul exemplaire, destiné à son neveu Robert Willems, alors installé au Congo. De novembre 1949 à octobre 1951, il rédige ainsi pas moins de cent numéros de *Vendredi*, avec la participation de voisins et d'amis tels Magritte, Marcel Lecomte, Marcel Mariën, Scutenaire... Il collabore par ailleurs avec les frères Marcel et Gabriel Piqueray et avec son neveu Robert Willems, imaginant divers projets, dont deux donnent lieu à une publication (à Paris, en 1947) : *La Maison de Vénose* et *La Bonne semence*. Avec Edmond Kinds, il entame la rédaction d'un *Dictionnaire de médecine amusante*. Il fréquente, plus généralement, l'ensemble des artistes et écrivains qui gravitent autour de la revue *Phantomas*, revue qui le célébrera de digne façon, en lui consacrant un numéro spécial en 1959 et en publiant nombre de ses textes à titre posthume.

Les caractéristiques essentielles de l'œuvre de Paul Colinet découlent de cette orientation collective. D'une part, ses textes sont très souvent allusifs (et donc hermétiques aux yeux du lecteur contemporain) dès lors qu'ils sont

implicitement «adressés» aux amis et aux membres des groupes fréquentés par le poète. D'autre part, Colinet privilégie très nettement un circuit de diffusion spécifique, publiant presque exclusivement dans des revues qui émanent des groupes dont il est plus ou moins proche. Ainsi participe-t-il notamment à *La Feuille chargée* (Bruxelles, mars 1950), à *La Carte d'après nature* (Bruxelles, octobre 1952 - avril 1956) et à *Le Surréalisme révolutionnaire* (Paris, 1948). Ce mode de publication est par ailleurs celui qui correspond le mieux à son goût du texte court. Et sans doute explique-t-il en partie la méconnaissance qui frappe aujourd'hui encore Paul Colinet : la publication en revue va en effet de pair avec un certain effacement du nom propre, de la signature – sans compter que Colinet a eu recours à divers pseudonymes fantaisistes et qu'il n'a jamais manifesté qu'un intérêt relatif pour la publication de ses textes en volume. Néanmoins, sous la pression de ses amis (notamment Fernand Dumont, Magritte et Scutenaire, qui insistera auprès de Queneau pour que Gallimard publie *Les Histoires de la lampe*), il rassemblera certains textes, et c'est ainsi que paraîtront, en 1942, *Les Histoires de la lampe* (Anvers), *La Nuit blanche* (Paris, 1945) et *La Manivelle du château* (Bruxelles, 1954). Mais c'est à son neveu Robert Willems qu'on doit de pouvoir mesurer aujourd'hui l'importance de cette œuvre enfin rassemblée (Bruxelles, 1980-1989, 4 tomes).

L'expérience poétique de Paul Colinet s'avère, par son originalité, irréductible à la seule référence surréaliste : à en croire Edmond Kinds (*Portrait-souvenir*, p. 32), «plus qu'au surréalisme, Colinet faisait volontiers allusion et appel à la pataphysique de Jarry et du Collège». Colinet se singularise en effet par son état d'esprit particulier, qui rappelle par certains aspects celui de Jarry et qui annonce celui de *Phantomas* et du *Daily-Bul*. Cet état d'esprit, qui régit à la fois son travail de création (écriture, dessin) et son existence quotidienne, peut être défini à partir de la référence au monde de l'enfance, omniprésente dans son œuvre : *Les Histoires de la lampe* rassemblent des souvenirs d'enfance, «souvenirs brouillés de l'âge d'or», la mémoire étant un château rempli de trésors, comme le suggère allusivement le titre d'un autre recueil : *La Manivelle du château*. Les textes de Colinet ne se réduisent cependant pas

à de simples descriptions nostalgiques : au-delà du souvenir, c'est l'état d'esprit de l'enfant, son regard particulier sur le monde, qu'il s'agit de retrouver et de suggérer poétiquement, en s'égarant sur « les petits sentiers de la berluie ». Différents procédés esthétiques sont utilisés à cette fin : la fiction de l'observateur (prétendument) candide, les associations automatiques les plus inattendues, les coïncidences absurdes, la rhétorique de la fable, les énumérations poétiques et fantaisistes (avec multiplication des effets de surprise), la référence saugrenue à certaines évidences ou l'usage incongru de certaines figures (prendre les mots ou les expressions au pied de la lettre, par exemple), le jeu sur les homophonies, l'usage de vocables et d'expressions rares et archaïques, etc. Renouer avec l'enfance passe donc prioritairement par un travail sur le langage, qu'il faut « dépayser » afin de lui rendre son pouvoir adamique de nomination : telle est l'issue unique pour qui veut régénérer le monde terni par l'usage instrumental du langage.

Cette conception du monde et du langage est une des clés de l'œuvre de Colinet. Elle permet d'expliquer d'abord l'apparence extrêmement « littéraire » de ses écrits, trait inattendu de la part d'un poète plutôt subversif : Colinet s'en tient toujours à un niveau de langue très soutenu, sans doute pour contester une certaine tradition poétique en la parodiant, mais aussi parce qu'il refuse l'érosion de la langue par son usage quotidien. Elle permet de comprendre ensuite cette manie qu'il a de donner des titres à tout, le titrage étant son mode de création favori : il donne des titres aux tableaux de Magritte, y réfléchissant longuement, mais il donne aussi des titres à de simples dessins et même à des illustrations apparemment banales, accordant la même attention à tout événement ; à ses yeux, semble-t-il, c'est le fait même de la nomination qui est poétique. Enfin, la portée expérimentale de son œuvre procède de cette mission qu'il confère à l'écriture (et à d'autres arts). Tous ses textes sont soutenus par une réflexion très aiguë sur les rapports entre les mots et les images, réflexion qui s'exprime dans son travail avec Magritte (à qui il consacre plusieurs textes, notamment *Les images ressemblantes de René Magritte*) et avec Robert Willems (dont il intitule les dessins à l'encre), dans la réalisation collective de catalogues d'expositions (en parti-

culier : *Un grand peintre inconnu : Armand Permantier*, Bruxelles, 1952 et *Jane Graverol*, Verviers, 1953) et dans son propre travail d'illustration : *Vendredi*, en particulier, fourmille de dessins légendés, dont le comique se fonde essentiellement sur des procédés langagiers (rébus, calembours, transposition graphique d'expressions toutes faites, etc.). Cette volonté expérimentale transparait aussi dans les textes que Colinet écrit en néerlandais (notamment *De Lamp van schuppezoet*, Tilleul-lez-Liège, 1963) et en anglais (notamment *Filchings for annoyed birds*, Bruxelles, 1973).

La réflexion esthétique de Paul Colinet n'est à aucun moment systématique et elle n'implique aucun esprit de sérieux. Sa vie et son œuvre sont au contraire baignées dans un humour particulier, quasi dadaïste dans sa radicalité : il tourne aussitôt en dérision tout propos, toute tentative, tout engagement trop sérieux à ses yeux, certains tracts surréalistes, par exemple, ou son propre travail de création : « Eh bien, la substance de mon propos, désormais célèbre, est tout bonnement celle-ci : ne rien dire » (*Œuvres*, t. 4, p. 117). Un nom fut donné à cet humour particulier par le groupe Phantomas, dans un numéro spécial de la revue (n° 31-34, juin 1962) : « l'humour vert » (il s'agit de la publication quasi intégrale de *Vendredi*). Et tous les témoignages concordent à ce sujet : poète par ses poèmes mais aussi dans sa vie même, Colinet passait son temps à inventer et à réaliser des projets fantaisistes qui, tous, visaient, par la vertu de l'étonnement, à rendre leur pleine valeur et leur pleine signification aux actes les plus banals. Cet espoir sous-tend encore l'un de ses derniers projets (1956) : créer une « Manufacture de poésie », c'est-à-dire une société coopérative vendant divers appareils « poétiques », en vue d'introduire la poésie dans le quotidien.

*Iconographie* : nombreuses photographies burlesques, avec Scutenaire en particulier ; divers portraits, notamment de Suzanne Van Damme, d'Armand Permantier, de Robert Willems.

Archives du service du personnel de l'administration communale d'Uccle (Bruxelles). — Archives et musée de la littérature, à Bruxelles.

*Paul Colinet 1898-1957*, publié à l'occasion des expositions présentées à la Grange de la dime d'Arquennes et au Centre de l'Eau à Seneffe, du 2 mai au 30 août 1998, La Louvière, 1998, bibliographie. — Docteurs

Montagnet (Paul Colinet) et Desgosses (Edmond Kinds), *Dictionnaire de médecine amusante*, précédé d'un portrait-souvenir de Paul Colinet par Edmond Kinds, Bruxelles, 1971. — *L'Histoire des deux lampes* (correspondance Paul Colinet - Marcel Mariën), Bruxelles, 1990. — M. Lecomte, *L'univers poétique de Paul Colinet*, dans *Le Journal des Poètes*, Février 1958, n°2, p. 3. — J. Pfeiffer, *Portrait de Paul Colinet*, dans *Savoir et Beauté*, 41<sup>e</sup> année, 1961, n°2-3 (*Surréalisme en Wallonie*), p. 2437-2438. — H. Juin, *Paul Merveille alias Paul Colinet*, dans *La Quinzaine littéraire*, n°377, 1<sup>er</sup> - 15 septembre 1982, p. 11. — Ph. Dewolf, *Paul Colinet. A propos de l'édition complète de ses œuvres*, dans *Le Mensuel littéraire et poétique*, n°184, avril 1990, p. 3. — P. Piret, « *Un jardin suscité comme du fond des sables* ». *Notes pour entrer dans le monde de Paul Colinet*, dans *Textyles (Surréalismes de Belgique)*, sous la direction de P. Aron, n°8, novembre 1991, p. 185-196.

Pierre Piret

**COREMANS**, Andries, *Edward*, avocat, homme politique, né à Anvers le 1<sup>er</sup> février 1835, y décédé le 2 novembre 1910.

Coremans était l'aîné de cinq enfants d'une famille aisée; son père, Carolus Coremans menuisier indépendant, avait épousé une néerlandaise, Francisca Looymans. Edward naquit dans la Schoytestraat, rue qui se situait dans la 4<sup>e</sup> section populaire de la paroisse Saint-André. Le jeune écolier fut renvoyé du Collège des Jésuites et dut terminer ses études secondaires à l'Athénée royal d'Anvers; il reçut la médaille d'or en 1852, ce qui lui valut d'être ramené en carrosse chez lui par le gouverneur de la province. En 1859, l'Université de Liège lui décerna le titre de docteur en philosophie et lettres (philologie classique) et il acheva à l'Université libre de Bruxelles en 1861 des études de droit entreprises à Liège.

De retour dans sa ville natale, Coremans s'inscrit au barreau et enseigna pendant deux ans le français, l'histoire générale et l'économie à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers. Il épousa, à l'âge de trente-neuf ans, le 16 juin 1874, Maria Van Dongen, veuve depuis septembre 1872 de l'ancien conseiller communal Edward Rul, représentant du Meetingpartij. Elle lui survécut vingt-sept ans et mourut le 23 mars 1938. Le couple eut une fille, Hélène qui épousa Charles Mendiaux en 1897.

Coremans fut l'un des cofondateurs, le 22 mars 1861, du Nederduitse Bond, « association indépendante pour la défense du peuple thiois ». Le Bond était issu d'un mouvement général en Flandre en faveur de la création d'un parti flamand; cela ne se concrétisa qu'à Anvers. Cette réussite était liée au succès remporté par l'agitation que suscitait, durant les années 1853 à 1859, le projet dit de la petite enceinte, qui sera en définitive remplacée par la grande enceinte Brialmont. La grogne reprit après 1861, lorsque le gouvernement refusa de verser des dommages et intérêts pour les servitudes militaires grevant les terrains endéans un rayon de 585 mètres autour des onze forts de la première ligne de fortification et de l'enceinte de la ville. De grands rassemblements populaires, attirant une masse nombreuse, furent à l'origine de la création du mouvement du Meeting et du Meetingpartij, parti issu de la campagne. Coremans ne figurait pas parmi les protagonistes de l'action contre les servitudes. Il était avant tout attiré par le flamingantisme du Nederduitse Bond, tout en n'étant pas insensible à l'antimilitarisme virulent qui y régnait.

Avec le libéral Julius De Geyter, Coremans devint rapidement secrétaire du Bond, et, en 1865 pour la première fois, son président. Son influence y était telle qu'il en fut toujours le porte-parole, et tout particulièrement après son élection à la Chambre en 1868.

En 1862, le mouvement du Meeting donna naissance à la Commission des Servitudes militaires qui regroupa les délégués du Nederduitse Bond et de l'Association constitutionnelle et conservatrice, deux associations qui formaient ensemble le Meetingpartij. La Commission – dont, au départ, les libéraux faisaient également partie – dirigea le Meetingpartij jusqu'en 1914. Coremans fut élu deux fois président du Nederduitse Bond et plusieurs fois du Meetingpartij. Au fil des années, le nombre de corps électoraux dans ce dernier passa de deux à quatre : le « comité de la campagne », regroupant les cinq cantons ruraux de l'arrondissement (Borgerhout, Boom, Zandhoven, Kontich et Ekeren), s'était constitué très tôt; à partir de 1896, chacun de ces cantons eut droit à un représentant au Parlement. En 1894, le dernier corps électoral se constitua sous l'intitulé d'Anti-socialistische Bond, dénomination changée en 1897 en Katholiek Democratisch Verbond. C'est



surtout sous l'impulsion de l'Association constitutionnelle et conservatrice que le Meetingpartij soutint le parti catholique au Parlement; en 1870, Victor Jacobs devint ministre dans le cabinet d'Anethan et en 1884 de manière éphémère dans le cabinet Malou. Au Parlement, le Meetingpartij formait le «banc d'Anvers»: sept et plus tard huit sièges situés sur les deux plus hautes rangées à droite, configuration qui exprimait son autonomie politique.

De 1863 à 1872, le Meetingpartij administra la ville d'Anvers. De 1863 jusqu'à 1900, date de la mise en application de la représentation proportionnelle, elle remporta pratiquement sans interruption tous les sièges parlementaires de l'arrondissement d'Anvers, les votes ruraux venant toujours en compensation de l'avance libérale du canton d'Anvers.

La carrière politique de Coremans débuta comme membre du conseil provincial (1864-1868). En 1866, il succéda à Jan-Baptist Van Rijswijck – père du futur bourgmestre –, au conseil communal d'Anvers. Van Rijswijck y avait présenté sa démission, ainsi d'ailleurs qu'au Meetingpartij, pour retourner chez les libéraux, suite à un grave conflit survenu à propos de la vente de terrains militaires de la fortification, déclassée en 1859, à l'entrepreneur parisien Ybry. En 1868, Coremans, alors âgé de trente-trois ans, fut élu député, fonction qu'il exerça pendant quarante-deux ans, jusqu'en mai 1910, six mois avant sa mort.

Quand on décrit la carrière politique de Coremans, il convient de garder à l'esprit qu'il n'a jamais exercé de mandat dans l'exécutif. Il doit donc plutôt être jugé sur ses paroles que sur ses actes, bien que de temps à autre il ait été amené à faire des choix significatifs. Un de ses traits de caractère dominants, est qu'il aimait se comporter en adolescent libre, en franc-tireur, en provocateur, s'écartant parfois de l'image qu'on avait de lui pour dérouter ses adversaires et ses amis. Cette liberté d'action et de parole, il croyait pouvoir se le permettre en raison de sa popularité et de sa position incontestée dans le Meetingpartij.

Coremans était un homme politique extraverti, populaire, d'apparence solide quoique de taille moyenne, vêtu en permanence d'un gilet blanc qu'il arborait comme une sorte de marque personnelle (comme plus tard, le socialiste Terwagne qui en porta un de couleur rouge). Il

aimait les grands meetings pendant les campagnes électorales à Anvers. Il avait un style oratoire direct combatif, parfois brutal et provocateur, bien adapté à son auditoire et ses discours étaient truffés de comparaisons populaires et de locutions anversoises. En outre, il était un parlementaire redouté, ne perdant jamais le contrôle de soi. On lui reprocha souvent un manque de diplomatie et de finesse; il est vrai qu'il n'avait pas le talent de tempérer son langage. Très souvent, il savait faire rire: lors du débat lancé par Casse à propos du port de Bruxelles, le 19 mars 1890, les *Annales parlementaires* font mention de quatorze interruptions de Coremans, saluées trois fois par des éclats de rire. Il avait le soutien des journalistes qui appréciaient sa franchise. Dans la presse populaire, il était surnommé «De Scheer» (les ciseaux) ou «Scheermans», ayant été condamné en 1869 pour avoir falsifié un acte électoral à coups de ciseaux. A la suite de quoi il baptisa sa résidence d'été à Heist: «Hier is 't in de Scheer».

A remarquer que Coremans, chef de file incontesté du Meetingpartij, était non croyant et anticlérical. Des témoignages divers, entre autres d'amis intimes, tel qu'Adelfons Henderickx, confirment cet aspect inattendu. Il était en même temps connu pour être un expert des auteurs galants du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il lisait également Horace. Il savait réciter par cœur de longs passages de Racine, Corneille, Molière ainsi que des auteurs flamands et néerlandais. En 1905, il publia une histoire de la littérature néerlandophone en Belgique depuis 1830.

Coremans incarnait parfaitement les trois caractéristiques du Nederduitse Bond, soutenu surtout par la classe moyenne: le flamingantisme, l'antimilitarisme et le populisme. Le Meetingpartij se présentait également comme défenseur des intérêts anversoises, au-dessus des oppositions traditionnelles, ce qui ne l'empêchait nullement de passer pour un parti catholique, en dépit de ses affirmations de neutralité confessionnelle. En effet, un bon nombre de membres du Nederduitse Bond étaient des ultramontains, comme cela apparaît dans leur organe de presse, l'hebdomadaire *Het Recht* (1874-1893), repris en 1899 sous le titre *Ons Recht* (1899-1914). Enfin subsistaient au sein du Nederduitse Bond des sentiments assez virulents d'hostilité envers la dynastie, parce

que celle-ci avait imposé les plans des fortifications à Anvers, sentiments à peu près absents dans l'Association conservatrice.

Pendant trente ans, le Nederduitse Bond donna le ton au sein du Meetingpartij. Peu après 1890, des divergences de vues avec l'Association conservatrice, situées surtout sur le terrain de l'antimilitarisme, débouchèrent sur une grande défaite pour le Nederduitse Bond, relégué désormais au niveau de parent pauvre du Meetingpartij. Par contre, le Bond gagna le combat linguistique. Coremans joua un grand rôle dans les deux conflits. L'opposition entre les deux associations avait un double enjeu : d'abord la prépondérance au sein du Meetingpartij et, plus important encore, la confessionnalisation de celui-ci et son intégration au sein du parti catholique. En fait, le problème paraissait insoluble : comment résorber le mouvement « Meetinguiste », sorte de rébellion institutionnalisée dans la deuxième ville du royaume et principal port de commerce ?

Coremans était un farouche opposant du parti libéral, ou comme il l'appelait, du « parti maçonnique ». Après avoir classé les défaites de ce parti sur des affiches électorales entre 1863 et 1872 – il en compta trente-six – il fit, après la victoire libérale du 1<sup>er</sup> juillet 1872, interjeter appel auprès de la Députation permanente d'Anvers et fit voter un blâme à l'encontre de celle-ci lorsqu'elle approuva les résultats. Il reprocha, sans interruption, aux libéraux anversois leur « frénésie fransquillonne » (« fransdolheid »), malgré le rôle et l'influence du Liberale Vlaamse Bond. En 1876 les libéraux, fomentant des troubles comme après chaque défaite électorale, saccagèrent sa maison de la rue Montebello. Le 6 avril 1881, à la Chambre, il appela le parti libéral « le parti de la France », ce qui causa du tumulte et lui valut un rappel à l'ordre. Le 22 décembre 1881, un duel ne fut évité que de justesse entre Coremans et le ministre Olin. Les incidents avec les libéraux étaient également nombreux au conseil communal d'Anvers. En 1881, il s'opposa violemment au projet de loi du ministre libéral Bara qui visait à assouplir la législation en matière de naturalisation en faveur de la colonie allemande à Anvers, tenue pour libérale.

En 1866, il fut l'un des fondateurs de l'Union Libérale destinée à retenir les libéraux radicaux au sein du Meetingpartij après la constitution du

Liberale Vlaamse Bond dans le parti libéral anversois. En 1867, l'Union Libérale déposa au conseil communal une motion en faveur de l'obligation scolaire qui fut rejetée, ne réunissant même pas l'ensemble des votes de ses adhérents. Au Nederduitse Bond, dont les membres de la section anversoise de la Première Internationale (1864-1872) faisaient partie, Coremans se déclara, en 1870, partisan du suffrage universel, tandis qu'en 1881, il annonçait que le Bond s'abstiendrait dans le débat sur la réforme électorale. Au cours de la révision constitutionnelle de 1893-1894, Coremans proposa sa formule de suffrage universel : une voix pour tous les citoyens âgés d'au moins vingt-cinq ans, deux voix à partir de quarante ans.

Sur le plan social, Coremans n'était pas un réformateur ; dans le domaine économique, il était comme tous les Anversois, défenseur du libre-échange et du laisser-faire, laisser-passer, et adversaire de l'intervention de l'autorité publique. En 1907, il vota la loi sur la durée du travail dans les mines, afin à la fois de faire tomber le cabinet de Smet de Naeyer et de protéger son poulain à Anvers, le flamingant Henderickx, élu du Katholiek Democratisch Verbond.

Coremans avait peu de sympathie pour la dynastie ou du moins pour Léopold II. L'antipathie était sans doute réciproque. En 1868, Coremans vota contre la proposition de mettre un terrain communal à la disposition de la Chambre de Commerce qui souhaitait y ériger une statue équestre de Léopold I<sup>er</sup>. Le Nederduitse Bond ne participa pas non plus aux festivités organisées en août 1873, à l'occasion de la visite de trois jours de la famille royale, présentée par l'administration libérale comme la grande réconciliation de la ville avec la monarchie, après la brouille survenue à la suite de la question des fortifications. Edward Coremans fut l'auteur de la proclamation justifiant l'abstention des partisans du Meetingpartij. Par la suite, le langage de Coremans se fit dur pour le Roi : il représenta le projet du port de Zeebrugge comme celui d'un port militaire voulu par le Roi (1894). Il devint progressivement un adversaire acharné du Congo. Mais le 19 février 1899, répliquant à une intervention socialiste au conseil communal, il rendit hommage « à la grande œuvre du Congo,

réalisée à l'initiative de notre Roi» – il aimait mieux s'opposer aux socialistes que de leur donner raison, même dans un domaine où il partageait leur point de vue. Dans son dernier discours parlementaire, peu de temps avant la mort du Roi, il déclara que «le roi anthropophage a remplacé le roi constitutionnel».

D'après Coremans, son flamingantisme trouvait son origine dans un traumatisme infligé par un préfet d'athénée qui, ne connaissant pas le néerlandais, demanda au jeune Edward de traduire les questions de sa mère lorsque celle-ci vint l'inscrire dans son établissement : «ce fut comme si j'avais reçu un coup dans la figure», dira plus tard Coremans. Après s'être fixé comme avocat à Anvers, il fut interpellé par le bâtonnier, parce qu'il avait mis une plaque en néerlandais à l'entrée de son bureau – ce qui, d'après des témoignages familiaux, lui ôta toute chance de plaider un jour en Cour d'assises. Son flamingantisme devint exacerbé au sein du Nederduitse Bond. En 1866, le «flamand» fut proclamé langue administrative officielle à Anvers par le Meetingpartij – plutôt une déclaration d'intention qu'un acte administratif. Le conseil communal vota la proposition de Coremans de faire du néerlandais la langue véhiculaire obligatoire pour tous les étudiants belges à l'Institut supérieur de Commerce. Au conseil provincial il obtint que les deux langues soient utilisées sur un pied d'égalité dans l'administration provinciale et l'obligation pour tous les fonctionnaires provinciaux de connaître le néerlandais. Lorsque le Meetingpartij siégea fin 1895 à nouveau au conseil communal d'Anvers, Coremans imposa à tous ses élus de parler uniquement le néerlandais et son autorité était telle qu'on ne se soustrayait à cette règle qu'en son absence.

Ce fut Coremans qui, à la Chambre, déposa les propositions de lois régissant l'emploi des langues dans la procédure pénale en 1873, dans l'administration en 1878, dans l'instruction publique en 1883, de nouveau dans la procédure pénale en 1889 et enfin, établissant l'égalité des langues en 1898. Il déposa également, le 23 décembre 1889, la proposition sur l'emploi des langues dans l'enseignement libre, visant à y imposer le même régime linguistique que celui en vigueur dans l'enseignement officiel depuis 1883. Ce n'est qu'en 1910 que la loi Franck-Segers, compromis laborieux établi sur base de sa propo-

sition, fut votée. Son engagement en faveur de ces lois linguistiques fut célébré le 10 février 1889 lors d'une grande cérémonie d'hommage qui réunit cinquante mille participants. Coremans y fut appelé le «O'Connell du mouvement flamand», «le père des lois linguistiques» et «le grand bailli de Flandre». Quelques années auparavant, en 1885, il avait été cofondateur et premier président de la Conférence flamande auprès du barreau d'Anvers, avec comme vice-président Jan Van Rijswijck.

Le flamingantisme de Coremans visait à établir l'égalité des deux langues, du moins en Flandre, mais il n'avait pas de caractère institutionnel. Le Nederduitse Bond avait résumé son programme linguistique dans la formule suivante : «En Flandre, le flamand» («In Vlaanderen Vlaams»). Ce fut le fil directeur de l'action parlementaire de Coremans. Il n'acceptait pas la doctrine selon laquelle la Belgique n'avait qu'une langue officielle, le français, avec, à un niveau inférieur, deux dialectes : le flamand et le wallon. Lorsque le socialiste wallon Schinler, en réponse à une intervention en néerlandais, parla wallon, Coremans vint le ridiculiser à la tribune de la Chambre. Edward Coremans appelait la Belgique la patrie commune, mais il tenait à ce que «les deux races» soient reconnues. Il se fit également remarquer par son aversion pour la France, qu'il considérait comme l'ennemi héréditaire et de toujours de la Flandre.

C'était un opposant de l'armée et des fortifications et il contribua fortement à faire de l'antimilitarisme du Meetingpartij un thème permanent, pesant d'un poids très lourd dans la vie politique de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'en 1914. Ainsi Anvers, ville de commerce et de fortifications, devint «un vrai leitmotiv dans la politique belge» (J. Stengers, *L'action du Roi*, p. 227). Selon Coremans, les traités de 1839 et la neutralité garantie par les cinq puissances dispensaient la Belgique de l'obligation d'avoir une armée forte : «la Belgique n'a besoin d'une autre force armée que celle qui est indispensable pour la garantie de la sécurité intérieure, le maintien de l'ordre et des libertés civiles. Faire la guerre n'est pas le destin de la Belgique : afin de s'abstenir, comme il est de son devoir à l'occasion de difficultés à l'étranger, il est indiqué que notre armée, soit la plus petite possible, afin de

n'éveiller chez personne l'avidité; ce faisant, notre neutralité risque moins d'être violée, notre nationalité d'être menacée» (Nederduitse Bond, 1871). Il était donc partisan d'une armée réduite, composée de volontaires, et ce conformément au programme établi par l'association «Niemand gedwongen Soldaat» (nul soldat par contrainte) fondée en 1880 à Anvers par Jaak Van den Bemden (plus tard membre du Parlement) et Clemens Ommeganck. Le Meetingpartij militait dans son ensemble en faveur du volontariat. La loi sur le volontariat du 21 mars 1902 fut d'abord saluée comme une victoire par Coremans, jusqu'au moment où il y vit un alourdissement des charges militaires, déclarant que la loi n'allait pas assez loin et qu'en plus elle était sabotée par les autorités de l'armée. Coremans et le Nederduitse Bond ne collaborèrent pas au Comité d'encouragement pour le volontariat (1903), qui était entièrement aux mains de l'Association conservatrice. A cette époque, la scission au sein du Meetingpartij était un fait établi. En 1909, le Meetingpartij s'opposa au service personnel obligatoire.

L'antimilitarisme du Meetingpartij envahit progressivement le parti catholique dans les années 1890-1900. La loi sur le volontariat illustra bien son influence. Le rapporteur Helleputte n'hésitait pas à écrire que «l'armée belge n'est pas faite pour combattre», opinion qui devait tout à l'interprétation «Meetinguiste» de la neutralité garantie. L'influence du Meetingpartij était encore importante en 1909 lorsque la réforme fut votée avec une majorité de rechange, la moitié de la droite votant contre le service personnel.

Edward Coremans était un adversaire des fortifications autour de la ville d'Anvers, car celles-ci s'avéraient être incompatibles avec son rôle de métropole commerciale. Le credo politique du Nederduitse Bond et du Meetingpartij revendiquait la démolition de tous les forts, de l'enceinte en premier lieu et de la citadelle du Nord, et s'opposait également à la construction de nouveaux forts sur la ligne Rupel-Nete entamée dès 1878.

L'Association conservatrice, la première, assouplit ce point de vue : sa résistance contre de nouveaux forts s'estompa. Le Nederduitse Bond, sous l'impulsion de Coremans, restait fidèle au programme intégral.

Le revirement de l'Association conservatrice, qui tourna en outre en règlement de comptes avec le Nederduitse Bond, se déroula sur un arrière-plan politique différent. L'Association se renforça dans les années 1890. Elle créa un nouveau journal, *La Métropole*, qui absorba après peu de temps, *L'Escaut*, qui avait été pendant trente ans l'organe de presse de Coremans; elle fournit une série de présidents d'honneur aux cercles populaires de l'Antisocialistische Bond et elle manifesta avec insistance sa présence au sein de la Chambre de Commerce. Elle profita de l'affaiblissement du Nederduitse Bond pour s'engager, au nom du réalisme politique, dans des nouvelles voies. Cette évolution était liée à la question de la Grande Coupure.

Le projet de la Grande Coupure visait à déplacer le lit de l'Escaut en aval d'Anvers entre la courbe d'Austruweel et le Kruisschans dans les polders d'Oosterweel, Wilmarsdonk, Oorderen, Merksem et Ekeren, afin d'y construire sur huit kilomètres des quais en eau profonde. Le ministre des Travaux publics, Beernaert, soumit le projet – émanant de l'hydrographe Auguste Stessels – datant de 1863 –, par deux fois (1874 et 1881) au comité permanent des Ponts et Chaussées, qui le rejeta à deux reprises. Le projet en passe de disparaître, fut ressuscité en janvier 1894 par le député du Nederduitse Bond, Louis Van den Broeck, dans une brochure exhumée qui récolta subitement un grand succès. Sur le plan politique, les adhésions au projet furent nombreuses et de poids : Léopold II, le gouvernement catholique et le Meetingpartij le soutenaient sans réserve. Ce projet fut le premier point inscrit au programme du Meetingpartij lors des élections communales de novembre 1895 et défendu oralement et par écrit par Coremans. Il apporta au Meetingpartij un succès électoral : pour la première fois depuis 1872, lorsque les libéraux avaient conquis l'Hôtel de Ville, le Meetingpartij réussit à menacer le parti libéral : il remportait dix-neuf sièges, les libéraux vingt. Coremans s'évertua à ce que les «Meetinguistes» siègent au collègue échevinal, mais ses intrigues furent sans effet face à la résistance affirmée du bourgmestre Van Rijswijck qui dut en fait attendre pendant huit mois sa renomination, délai imputé à l'influence de Coremans sur le gouvernement catholique.

En janvier 1897, Coremans prit, au conseil communal d'Anvers, soudainement ses distances par rapport au projet de la Grande Coupure, au grand étonnement de ses collègues de parti. Le Meetingpartij et son organe de presse l'obligèrent à se rétracter, ce qu'il fit dans la forme, mais pas dans l'esprit, restant par après opposé au projet. Il avait compris trop tard, que la Grande Coupure, traversant l'enceinte et la citadelle du Nord édifiées de 1860 à 1865, rendrait inéluctable la construction d'une nouvelle fortification, dont les plans d'ailleurs étaient déjà en gestation. Sous le ministre Brassine et son successeur Vandenpeereboom, le département de la Guerre élaborait une « fortification babylonienne » avec une nouvelle enceinte et une nouvelle première ligne de forts, cette dernière entourant la ville à une distance de quinze kilomètres en une grande courbe allant de Zandvliet près de la frontière hollandaise jusqu'au nord de Malines, virant ensuite sur la rive gauche jusqu'au-delà de Doel. L'ancienne enceinte ne serait démolie qu'après l'achèvement de la nouvelle première ligne et de la nouvelle enceinte située sur l'ancien camp retranché ; la série des forts allant de Wijnegem (n°1), jusqu'à Hoboken (n°8), y compris les forts de Merksem, Kruibekke et Burcht. Le gouvernement entama des négociations avec le Meetingpartij, afin d'obtenir son adhésion au projet. Coremans, en s'opposant à la Grande Coupure, marquait en même temps son aversion pour le plan militaire. Mais il dut céder face à la stratégie de l'Association conservatrice qui, sous l'impulsion du député Auguste Delbeke, conclut des accords formels avec le gouvernement de Smet de Nayer, en 1898 et 1903. Le Meetingpartij promit de soutenir le projet de la première ligne et de la nouvelle enceinte, et accepta que l'ancienne enceinte ne soit démolie qu'après l'achèvement de l'ensemble. Par crainte d'être trompé par le génie militaire, le Meetingpartij exigea des garanties, sous forme de convention-loi, à propos de la démolition de l'ancienne enceinte, accordant des droits civils aux trois communes intéressées : Anvers, Berchem et Borgerhout. En échange le Meetingpartij obtiendrait la Grande Coupure, vaste ouvrage de génie civil, destiné à faire d'Anvers le premier port du continent. Le projet de loi reprenant les bases de l'accord entre le gouvernement et le Meetingpartij fut déposé au

Parlement le 16 mai 1905 ; le gouvernement espérait que le vote interviendrait avant les fêtes jubilaires de juillet 1905. Cet espoir fut déçu car devenu objet d'âpres contestations au sein de la majorité catholique, le projet ne fut voté, non sans avoir subi une série d'amputations, qu'en janvier 1906 à la Chambre et au mois de mars au Sénat. Le rôle de Coremans dans le grand débat anversoïse fut terne et Helleputte ne reconnût plus « le fier Sicambre », qu'avait été Coremans dans les précédents débats militaires.

La position de chef incontesté occupée par Coremans au sein du Meetingpartij commença donc à s'effriter à partir des années 1890. Mis à part les fautes d'appréciation des enjeux politiques du moment commises par Coremans lui-même, il y avait à cela plusieurs raisons : le Nederduitse Bond, s'appuyant sur la petite classe moyenne, avait perdu de sa force faute d'afflux de sang neuf, le recrutement ne s'effectuant ni chez le patronat portuaire, ni chez le nombre croissant de salariés. En outre le message politique ne changeait guère, position délicate compte tenu des crises internationales qui mettaient la paix en danger. Coremans sacrifia par deux fois des candidats du Nederduitse Bond à ceux de l'Association conservatrice : Louis Van den Broeck en 1891, et Auguste Delbeke en 1892, ce qui eut pour effet de mécontenter les jeunes flamingants au moment où ils insistaient pour que Coremans s'exprime en néerlandais à la Chambre, ce qu'il refusa de faire. A cela vint s'ajouter qu'en 1894, il soutint Woeste contre l'abbé Daens lors de la campagne électorale à Alost, ce qui eut pour effet d'inciter un groupe de jeunes du Nederduitse Bond à s'en séparer et à fonder le parti « daensiste » dans l'arrondissement d'Anvers. Sa stratégie, soldée par un échec, après la victoire électorale de novembre 1895 pour introduire le Meetingpartij au collège échevinal et son revirement brutal à propos de la Grande Coupure affaiblirent de surcroît considérablement sa position. Dans le même temps, il avait perdu le soutien de la presse : il ne pouvait compter que sur le *Handelsblad* et *Ons Recht* à partir de 1899, et que très partiellement sur la *Gazet van Antwerpen* et *La Presse* pour les questions de flamingantisme, mais ces deux derniers ne lui pardonnaient pas la tiédeur de ses convictions religieuses. Enfin, l'antimilitarisme se heurtait de plus en plus à l'opposition de la

noblesse terrienne catholique, qui aimait voir les fils cadets faire carrière dans l'armée.

Entre-temps, l'Association conservatrice s'était réorganisée et renforcée. Comme au parti libéral, c'étaient les conservateurs qui dans le Meetingpartij géraient le secrétariat et les finances. A la campagne, ses mandataires étaient en général des châtelains et en ville ils s'appuyaient sur le nombre croissant de commerces et de professions libérales. En juin 1897, le sénateur de Pret Roose de Calesberg fut révolté par un discours parlementaire de Coremans qu'il jugea insultant pour l'armée et vota, pour la première fois depuis le Meeting, le contingent. En 1900, les membres du Meetingpartij, à l'exception de Coremans, s'abstinrent lors du vote sur le contingent et à partir de 1903 même pour celui du budget de la Guerre. Vers 1900, la rupture au sein du Meetingpartij était devenue visible pour tous.

Le Nederduitse Bond demeurait opposé à la représentation proportionnelle, craignant que celle-ci ne renforce l'influence des partis sur les élus et des militaristes. L'Association conservatrice par contre changea de point de vue. En 1901, le vote concernant deux forts de la première ligne créa un incident retentissant entre Coremans et Delbeke à la Chambre. L'opposition entre les deux hommes et leurs groupes politiques fut exacerbée par leur attitude divergente à l'égard du léopoldisme, programme cohérent comportant le Congo et «la plus grande Belgique», les grands travaux publics, le service personnel et la défense nationale, l'initiative privée et les grandes affaires. Il est intéressant de constater que Delbeke vint à siéger dans d'importants conseils d'administration, qu'il devint ministre des Travaux publics en 1907 et proche collaborateur du Roi, et premier ministre anversoïis depuis Victor Jacobs. Coremans, ne joua plus de rôle important à la Chambre, sauf en matière de législation linguistique.

Le mandat parlementaire de Coremans prit fin lors des élections du 22 mai 1910, après une campagne, marquée par de nombreux incidents à propos de «l'affaire du tramway», qui le mit dans une situation délicate. C'est pourtant Coremans lui-même qui avait remis cette affaire à l'ordre du jour, au début de l'année 1910. Lors de l'unification des tramways d'Anvers en 1899, Coremans, agissant comme conseil juridique de

la concession Spilliaerdt, avait obtenu des honoraires d'un montant de 200.000 francs. Il avait également obtenu le droit d'occuper ou de désigner une personne de son choix pour l'un des deux sièges du conseil d'administration de la nouvelle société. Comme Spilliaerdt tarda à remplir ses obligations, Coremans traduisit Frédéric Jacobs de la concession Spilliaerdt devant le tribunal, alléguant la non-exécution de l'engagement au sujet du siège que Coremans avait réservé au neveu de son beau-fils Mendiaux, Henri de Nimal, beau-frère du ministre Berryer. Le conseiller communal libéral Bertrang constata alors que Coremans, partie concernée, avait pris une part très active aux délibérations du conseil communal du 27 décembre 1899, consacrées à l'unification de la ligne, dernière séance de la session avant le renouvellement du conseil. Une campagne de presse éclata, mais Coremans remporta encore le vote au sein de la Commission des Servitudes le 1<sup>er</sup> mai 1910. Quelques jours plus tard, les députés du Meetingpartij déclaraient, sous l'impulsion du ministre Delbeke, qu'ils refusaient de figurer sur la même liste que Coremans. Celui-ci, âgé de septante-cinq ans, presque aveugle, diabétique, fit savoir le 5 mai qu'il renonçait à sa candidature. Le Nederduitse Bond choisit le jeune Frans Van Cauwelaert, comme son successeur.

Coremans vivra encore exactement six mois : il mourut le 2 novembre 1910 et fut enterré dans «le coin des flamands» au cimetière du Kiel; son corps fut transféré plus tard au cimetière du Schoonselhof. Après son décès, une collecte fut organisée au Meetingpartij pour lui dédier un monument. La somme récoltée fut cependant affectée après la guerre aux dépenses électorales, en dépit d'une requête visant à remettre le montant à sa veuve, dont les conditions de vie étaient difficiles. Coremans avait, en effet, cédé à la fin de sa vie à la fièvre spéculative qui secouait alors le pays. C'est ainsi qu'il était administrateur de la Banque centrale du Brabant, constituée le 29 janvier 1900 et de l'Antwerp Salt Oil Creek Cy, fondée le 22 janvier 1905. La première ne fut plus mentionnée au *Recueil Financier* après sa constitution et la deuxième avait à faire face à de lourdes pertes, ce qui explique sans doute les agissements malencontreux de Coremans dans «l'affaire du tramway» en 1910.

Ses amis du Nederduitse Bond firent exécuter, à sa mémoire, un bas-relief représentant la fable de La Fontaine du lion mourant et les ânes. L'administration communale n'accorda pas l'autorisation de le placer sur la sépulture.

Archief en Museum van het Vlaamse Cultuurleven, à Anvers : Hendericks, *Testament van een flamingant* (manuscrit); quelques papiers personnels de Coremans; archives partielles du Nederduitse Bond.

H. Corr, *Edward Coremans*, Anvers, 1936. — E. Mendiaux, *Edward Coremans, bijdrage tot de geschiedenis van de taalwetgeving*, Anvers, 1963, préface d'A. Van Acker. — G. Segers, *Edward Coremans*, dans *Jaarboek der Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde*, 1911, p. 339-398. — F. Heuvelmans, *Edward Coremans*, Anvers, 1910. — [A. Snieders], *Coremans in de Volkskamer. Vlaamse Beweging van de spitsbroeders De Laet, Coremans, Gerrits, van 1869 tot heden*, Anvers, 1890. — *Gedenkboek der Coremans' betoging op 10 februari 1889 en verslag van de Vlaamschen Landdag*, Anvers 1889. — L. Wils, *Het ontstaan van de Meetingpartijpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek*, Anvers, 1963. — R. Victor, *Edward Coremans*, dans *Schets ener geschiedenis van de Vlaamse Conferentie der Balie van Antwerpen 1885-1960*, Anvers, 1960, p. 54-66. — P. Van Molle, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 50. — *Souvenirs sur le grand leader flamand Coremans*, dans *La Libre Belgique*, 21 novembre 1936.

Lode Hancké

**CORNIL**, Léon, Eugène, procureur général près la Cour de cassation, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ixelles (Bruxelles) le 7 novembre 1882, décédé à Bruxelles le 19 novembre 1962.

Son père, Modeste Cornil, originaire de Gosselies, s'était fixé à Bruxelles en 1869 et avait fait carrière à la fois dans la magistrature et dans l'enseignement universitaire : comme magistrat, il avait exercé successivement les fonctions de juge au tribunal de première instance de Charleroi, de conseiller à la cour d'appel de Bruxelles et de conseiller à la Cour de cassation ; comme professeur, il avait donné à la Faculté de Droit de l'Université de Bruxelles, le cours d'Institutes du droit romain puis celui des obligations en droit civil. Son frère, Georges Cornil, de vingt ans son aîné, avait aussi été

professeur à l'Université de Bruxelles où il avait été titulaire des cours d'Institutes du droit romain et des Pandectes.

Après ses humanités gréco-latines à l'Athénée d'Ixelles, Léon Cornil entreprit en octobre 1900 des études de droit à l'Université de Bruxelles, laquelle, en juillet 1905, le reçut docteur en droit avec la plus grande distinction.

Au sortir de l'Université, il pratiqua pendant quatre ans le barreau. C'est chez son patron de stage, Maître Kleyer, qu'il rencontra Marguerite Anspach (dite Daisy) qu'il allait épouser en août 1906. Cependant, sa formation d'esprit autant que l'influence de son milieu familial le conduisaient plutôt vers la magistrature et l'Université.

Il entama en juillet 1909 sa carrière de magistrat au parquet de Bruxelles, comme substitut du procureur du Roi.

A la fin de la Première Guerre mondiale, en novembre 1918, le ministre de la Justice de l'époque, Emile Vandervelde, le délégua aux fonctions de chef de son cabinet. Léon Cornil eut ainsi l'occasion d'être associé directement à la conception et à la réalisation de divers projets de réforme touchant au droit pénal et à la procédure pénale qui avaient notamment pour objet la création d'une Ecole de criminologie et de police scientifique dont l'enseignement était destiné aux magistrats et aux cadres supérieurs de la police, l'institution de la police judiciaire près les parquets (loi du 7 avril 1919), des modifications à la procédure devant les cours d'assises (loi du 23 août 1919), des améliorations à l'organisation des tribunaux de première instance, des tribunaux de commerce et des cours d'appel (loi du 25 octobre 1919), une révision du régime pénitentiaire incluant la création de prisons-école, ... Il participa aussi activement à l'élaboration des premiers éléments de la loi de défense sociale contre les anormaux et les délinquants d'habitude qui, en raison des nombreux débats que le projet suscita au Parlement, ne fut promulguée que le 9 avril 1930.

Cette délégation prit fin en novembre 1919 lorsqu'il accéda au parquet général de la cour d'appel de Bruxelles en qualité de substitut du procureur général.

Nommé en janvier 1922 procureur du Roi à Bruxelles, Léon Cornil allait diriger le parquet de la capitale pendant près de sept ans.

Il réintégra le parquet général de la cour d'appel de Bruxelles en novembre 1928 pour y

assumer la charge de procureur général. C'est en cette qualité qu'il prononça trois mercuriales particulièrement révélatrices de ses idées progressistes dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale : « la mesure de sûreté envisagée objectivement » (1929), « la loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude du 9 avril 1930 » (1930) et « de la nécessité de rendre à l'instruction préparatoire, en matière pénale, le caractère légal qu'elle a perdu » (1931).

Léon Cornil entra au parquet de la Cour de cassation en août 1933 en qualité d'avocat général et devint premier avocat général auprès de cette Cour en janvier 1940. Normalement, il aurait dû être appelé aux fonctions de procureur général auprès de cette cour en 1942, au départ d'Adolphe Gesché. Mais, une ordonnance de l'autorité allemande lui ayant interdit en janvier 1942 d'exercer toute activité publique, il fut contraint de suspendre, jusqu'à la fin de l'occupation, ses activités à la Cour.

Lorsqu'il reprit ses fonctions judiciaires à la libération du territoire, une de ses premières tâches fut, le 9 septembre 1944, d'aller avec le premier président de la Cour remettre au Premier ministre, Hubert Pierlot, qui était rentré de Londres la veille, le mémoire appelé ultérieurement *Testament politique*, que le roi Léopold III leur avait confié au moment où il allait être transféré en Allemagne par les autorités ennemies et qui formulait les « recommandations du Roi quant à la conduite à suivre » par « ceux qui exerceraient intérimairement le pouvoir », en cas d'absence du Souverain lors du départ de l'armée occupante.

Quelques jours plus tard, Léon Cornil fut nommé procureur général près la Cour de cassation, fonctions dans lesquelles il fut solennellement installé le 3 octobre 1944 et qu'il exerça pendant plus de neuf ans.

En sa qualité d'avocat général ou de procureur général près la Cour de cassation, Léon Cornil prononça sept importantes mercuriales. Trois d'entre elles prolongent en les précisant des thèses sur le droit pénal qu'il avait eu l'occasion d'exposer précédemment : « la mission des magistrats et des avocats dans le domaine du droit pénal » (1936), « propos sur le droit criminel » (1946), « un avant-projet de loi sur l'adolescence coupable » (1951). Trois autres mercuriales font le point de ses conceptions sur diverses questions

ayant trait à la Cour de cassation : ses origines et sa nature (1948), sa mission (1950), les réformes qu'appelle la procédure suivie devant elle (1952). En liaison avec une situation née de la Seconde Guerre mondiale, une mercuriale analyse des problèmes plus particuliers : ceux que soulevait « la reconstruction du Palais de Justice de Bruxelles » (1947).

Lorsqu'en mai 1945, les armées américaines eurent délivré le roi Léopold III à Strobl en Autriche, puis fin juin et début juillet de la même année, Léon Cornil fut, avec d'autres personnalités, appelé en consultation par le Roi.

L'éminent magistrat ne put malheureusement achever son mandat de procureur général près la Cour de cassation : en décembre 1953, quatre ans avant d'accéder à l'éméritat, d'impérieuses raisons de santé le contraignirent à renoncer à l'exercice de sa haute charge.

Pendant plus d'un quart de siècle, Léon Cornil se consacra également à l'enseignement universitaire. Nommé en octobre 1920 chargé de cours, puis en juin 1923 professeur à l'Université de Bruxelles, il commença par enseigner à la Faculté de Droit de cette université des matières de droit civil ; en juillet 1926, il dut se résoudre à abandonner l'enseignement de ces matières, ayant été appelé par l'Université à succéder à Jean Servais pour les cours de droit pénal et de procédure pénale, cours qu'il donna jusqu'en mai 1946.

C'est principalement à son initiative qu'en juin 1936, fut créée, au sein de l'Université de Bruxelles, l'École des sciences criminelles annexée à la Faculté de Droit, qui porte aujourd'hui son nom et où il fut titulaire du cours de criminologie jusqu'en juillet 1945.

Elu vice-président de la Faculté de Droit en juin 1936, Léon Cornil fut, en mars 1939, réélu à ce poste en même temps qu'il entra au conseil d'administration de l'Université dont il devint vice-président en juillet 1940. En cette dernière qualité et comme membre du bureau de l'Université, il joua un rôle actif dans toutes les négociations menées par l'Université avec l'autorité allemande qui entendait imposer des nominations indésirables et dont l'intransigeance contraignit le conseil d'administration à décider, en novembre 1941, la fermeture de l'Université.

Quelques jours après cette décision, le 9 décembre 1941, l'occupant, dans l'espoir de



vaincre la résistance de l'Université, fit incarcérer Léon Cornil et sept autres membres du conseil d'administration à la citadelle de Huy où ils restèrent détenus jusqu'au 2 février 1942. Léon Cornil fut arrêté une seconde fois sur l'ordre de l'occupant le 19 juin suivant et détenu jusqu'au 7 juillet de la même année à la prison de Saint-Gilles, pour avoir participé à la création d'un fonds destiné à aider les magistrats au cas où ceux-ci seraient amenés à abandonner collectivement leur charge.

Si, à la libération du territoire, il reprit ses charges universitaires, les difficultés croissantes qu'il éprouvait à les exercer en plus de ses lourdes fonctions judiciaires l'amènèrent en mai 1946 à présenter sa démission de vice-président de l'Université de Bruxelles et de professeur. Son enseignement de droit pénal fut confié à son neveu Paul Cornil – futur secrétaire général du ministère de la Justice – qui était un de ses assistants et qui l'avait déjà remplacé depuis juillet 1945 dans son enseignement de criminologie, cependant qu'un autre de ses assistants, Lucien van Beirs – qui allait devenir président de la Cour de cassation –, lui succéda dans l'enseignement de la procédure pénale.

Léon Cornil laisse une œuvre scientifique abondante, remarquable par l'étendue de l'érudition et la puissance de l'argumentation, qualités que l'on retrouve à la fois dans ses mercuriales, dans ses conclusions et notes relatives à des arrêts de la Cour de cassation et dans ses diverses études doctrinales, la principale de celles-ci étant sans doute celle qu'il rédigea pendant la guerre sous l'intitulé *Méditations et rêveries d'un vieux pénaliste au cours des derniers mois de l'occupation ennemie* et qui, en 1946, constitua la préface au traité de procédure pénale publié dans la collection *Les Nouvelles*.

Mue par l'idéal d'une justice empreinte d'humanité et respectueuse des libertés individuelles, cette œuvre fait apparaître son auteur comme un esprit progressiste et réformateur certes, mais sachant rester prudent. Encore que sa pensée juridique se soit exprimée avec lucidité dans les domaines du droit les plus variés, ce sont surtout les problèmes de droit pénal et de procédure pénale qui ont retenu son attention. Il peut être considéré comme le maître du mouvement scientifique qu'on a appelé «l'École belge du droit pénal» dont l'orientation répondait à son

tempérament foncier. Tout ce qui dans son œuvre traite du droit pénal ou de la procédure pénale est imprégné des idées-forces qui sous-tendent dans notre pays l'évolution et l'application de ces domaines du droit, lesquelles doivent, à son estime, rester étroitement liées à la conscience sociale.

En mai 1945, Léon Cornil fut élu correspondant de l'Académie royale de Belgique et en devint membre l'année suivante; en 1955, il fut désigné pour remplir les fonctions de directeur de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, ce qui le conduisit à la présidence de l'Académie pour cette même année.

Président, il le fut aussi du comité de rédaction de la *Revue de droit pénal et de criminologie*, de l'Union belge et luxembourgeoise de droit pénal, du conseil d'administration de l'École de criminologie, de la commission permanente pour l'examen des questions de droit pénal dans les rapports internationaux, de la commission d'études européennes, du comité national de la Croix-Rouge, ainsi que du comité de sélection du Fonds des mieux doués de la ville de Bruxelles. Il fit aussi bénéficier de sa science et de son dévouement de nombreuses autres commissions ou sociétés savantes qui le comptaient parmi leurs membres.

Léon et Marguerite Cornil eurent trois enfants. L'un d'eux, leur fils Maurice, poursuivit à sa manière les chemins novateurs que son père avait tracés dans l'organisation judiciaire et l'enseignement universitaire: avocat de renom, il sut préparer l'avenir comme bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles au moment où s'achevaient les travaux du commissaire royal à la réforme judiciaire; titulaire à l'Université de Bruxelles des cours de déontologie et de la pratique des professions judiciaires, du droit social comparé et de l'histoire sociale contemporaine, il fut aussi un professeur écouté, se signalant par son sens de la modernité. Assurément, il s'inspirait ainsi de l'exemple que lui avait donné son père, dont le procureur général Hayoit de Termicourt, successeur de celui-ci à la tête du parquet de cassation, a pu dire avec justesse qu'il était «un juriste en marche vers le progrès, mais conservant un pas mesuré».

*Iconographie*: buste de Léon Cornil sculpté par Lotte Goldschmidt (Palais de Justice de Bruxelles, galerie

de la Cour de cassation). Portrait photographique dans la *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 675.

Archives de la Cour de cassation, à Bruxelles. — Archives de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles. — Archives de l'Université libre de Bruxelles.

M. Vauthier, *L'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1944. — J. Jamar, *Discours d'installation de M. Léon Cornil dans ses fonctions de procureur général près la Cour de cassation à l'audience de la Cour de cassation du 3 octobre 1944*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1945, p. 1-5. — P. Veldekens, *Discours prononcé lors de l'installation de M. Léon Cornil dans ses fonctions de procureur général près la Cour de cassation à l'audience de la Cour de cassation du 3 octobre 1944*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1945, p. 6-7. — L. Cornil, *Discours prononcé lors de son installation dans ses fonctions de procureur général près la Cour de cassation à l'audience de la Cour de cassation du 3 octobre 1944*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1945, p. 8-16. — N. Louveaux, *Discours prononcé le 22 janvier 1954 en la chambre du conseil des assemblées générales de la Cour de cassation pour prendre congé de M. le procureur général Léon Cornil* dans *Archives de la Cour de cassation*, 1954. — R. Hayoit de Termicourt, *Discours prononcé le 22 janvier 1954 en la chambre du conseil des assemblées générales de la Cour de cassation pour prendre congé de M. le procureur général Léon Cornil*, dans *Archives de la Cour de cassation*, 1954. — H. Van Leynseele, *Discours prononcé le 22 janvier 1954 en la chambre du conseil des assemblées générales de la Cour de cassation pour prendre congé de M. le procureur général Léon Cornil* dans *Archives de la Cour de cassation*, 1954. — A. Fontigny, *Hommage à Léon Cornil*, dans *Bulletin de l'Union des anciens étudiants de l'Université libre de Bruxelles*, février 1954, p. 2-3. — A. Rutten, *Léon Cornil*, dans *Les grands orateurs belges depuis 1830*, Bruxelles, 1954, p. 274-275. — Léon Cornil 1882-1962, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 179-184. — P. Giroul, *Eloge funèbre de Léon Cornil, procureur général honoraire à la Cour de cassation, à l'audience de la Cour de cassation du 12 décembre 1962*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1962, p. 1-7 et *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 677-682. — R. Hayoit de Termicourt, *Eloge funèbre de Léon Cornil, procureur général honoraire à la Cour de cassation, à l'audience de la Cour de cassation du 12 décembre 1962*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1962, p. 8-17 et *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 683-691. — P. Demeur, *Eloge funèbre de Léon Cornil, procureur général honoraire*

à la Cour de cassation, à l'audience de la Cour de cassation du 12 décembre 1962, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1962, p. 18-26 et *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 692-699. — J. Graven, *Hommage à Léon Cornil*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 700-706. — P.-E. Trousse, *L'homme et son œuvre - L'école pénale belge*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 707-716. — W. J. Ganshof van der Meersch, *Le Chef du parquet*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 717-725. — H. Bekaert, *La réforme de la procédure pénale*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 726-732. — J. Dupréel, *L'action pénitentiaire*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 733-735. — F. Dumon, *Le professeur de droit pénal et de procédure pénale à l'Université libre de Bruxelles*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 736-739. — R. Screvens, *Le promoteur de l'École des sciences criminelles*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 740-742. — J. Ley et S.C. Versele, *Le commentateur de la loi du 9 avril 1930*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 743-747. — S. Glaser, *Le droit international pénal*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 748-753. — J. Van Parys, *Le droit de défense*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 754-758. — J. Dautricourt et J. Terlinden, *La Revue de droit pénal*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 759-763. — P. De Cant, *L'Union belge et luxembourgeoise de droit pénal*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1962-1963, p. 764-766. — C. De Visscher, *Notice sur Léon Cornil*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 133, Bruxelles, 1967 p. 229-239, portrait photographique. — W. J. Ganshof van der Meersch, *Notice sur la vie et les travaux de Léon Cornil - Aperçus de l'histoire de l'Université de Bruxelles sous l'occupation ennemie*, dans *Rapport académique de l'Université libre de Bruxelles 1963-1964*, Bruxelles, 1972, p. 201-233.

Jacques Velu

**COURTENS**, Alfred, Franz, Max, Félicité, sculpteur et médailleur, né à Bruxelles le 27 juin 1889, décédé à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles) le 19 décembre 1967.

Reconstituer la carrière artistique d'Alfred Courtens revient à traiter de l'art officiel – et, plus spécifiquement, de la sculpture de plein air – dans la Belgique du XX<sup>e</sup> siècle, de la fin de la Première Guerre mondiale aux débuts de la

fédéralisation du pays. L'étude de la production officielle du sculpteur, à savoir la majeure partie de son œuvre, montre l'étroite concordance qui peut exister entre les capacités et les aspirations d'un artiste d'une part, et les besoins et les exigences de commanditaires, tels que l'Etat-Nation et la dynastie, d'autre part. Cette évocation biographique révèle aussi le statut particulier accordé par les milieux dirigeants à l'artiste disposé à conformer son savoir-faire aux nécessités officielles du moment.

Troisième fils de Maria-Elisa Vander Cruyssen (1861-1948) et du peintre de paysages Franz Courtens (1854-1943), anobli en 1920, Alfred Courtens naît l'année où son père obtient la médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris (*La pluie d'or*, 1889, Budapest, Magyar Szépművészeti Múzeum). Cette coïncidence et le succès constant que rencontrera le père du futur sculpteur dans les sphères officielles et auprès de la famille royale régnante, éviteront au jeune Alfred des débuts difficiles. Mieux, ils lui donneront l'occasion de côtoyer les milieux dirigeants dès sa tendre enfance.

Alors que son frère Herman (1884-1956) opte pour la peinture et que son frère Antoine (1889-1969) se tourne vers l'architecture, Alfred décide, très jeune, de se vouer à l'art de la sculpture. Sa formation sera académique. Après des études honorables à l'Académie de Bruxelles (Charles Van der Stappen, 1906-1909) et à l'Institut supérieur national des Beaux-Arts à Anvers (Thomas Vinçotte, 1910-1913), Alfred tente en vain, de décrocher à deux reprises le Prix de Rome (1909-1912), récompense qui parachève le *cursus* des études académiques. La maîtrise atteinte dans une de ses premières sculptures en marbre (*Le Pierrot*, 1911, collection privée) et l'obtention de la médaille de seconde classe à la sixième Exposition internationale des Arts (Barcelone, 1911, n°1425) auraient pu augurer une heureuse issue. La déception sera de courte durée. En 1913, le jeune sculpteur remporte le premier prix au Concours Godecharle. L'œuvre primée, *Le caprice* (1913, Watermael-Boitsfort, place Alfred Gilson), révèle ce que le candidat doit à ses maîtres. L'allure décorative de l'ensemble rappelle son passage dans la classe de Charles Van der Stappen, tandis que l'aisance du savoir-faire dans l'art animalier montre une assimilation des leçons de Thomas Vinçotte.

Quant à la sculpture retenue, elle n'a rien d'académique. Par la facture en touches lumineuses, la vivacité de la pose, ainsi que l'instabilité apparente de la jeune femme qui chevauche une chèvre, l'œuvre fait écho au fauvisme brabançon, mouvement contemporain, dont le principal représentant est Rik Wouters. Grâce au Concours Godecharle, la découverte de l'Italie est assurée (1914).

Entre-temps, Alfred Courtens s'est lancé dans le circuit des expositions (Termonde, 1907) et il a exécuté ses premières commandes. A côté de bustes de personnalités proches – travaux prometteurs par la technique et le rendu psychologique (*Buste du docteur Comberlach*, localisation inconnue; *Buste du général E. Hanoteau*, futur aide de camp du roi Albert, collection privée) –, il faut noter la reconnaissance officielle dont le jeune sculpteur fait l'objet. En 1914, celui-ci est chargé de réaliser deux statues pour la façade ouest de l'église Notre-Dame du Sablon à Bruxelles (*L'escrimeur*, *L'arquebusier*).

La déclaration de la Première Guerre mondiale interrompt temporairement ce parcours prometteur. Fin 1918, le souci d'honorer les Belges morts pour la patrie et la volonté, du côté des autorités, de retourner à la Belgique d'avant-guerre – mieux, le désir des sphères dirigeantes de réaffirmer, face à certaines exigences, l'acquis de 1830 – animeront la genèse de la carrière officielle d'Alfred Courtens.

A l'instar de plusieurs de ses confrères, il met son talent au service de la célébration et de l'entretien du sentiment patriotique. Au nombre des exécutants de monuments aux morts, il occupe une place favorable et réalisera non moins de neuf œuvres à caractère officiel et patriotique de par la Belgique (Arendonk, 1919; Bouillon, 1920; La Louvière, 1923; Houdeng-Aimeries, 1924; Saint-Gilles-Waas, 1924; Virton, 1924; Sombreffe, 1926; Termonde, 1926; Dixmude, 1930). Parmi cette production spécifique, le monument aux morts de La Louvière mérite une mention : la suppression du socle au profit d'un agencement des figures sur différents niveaux annihile la version héroïque de la situation au profit d'une vision humaine. Délibérée, la disposition générale va jusqu'à permettre à tout un chacun de s'identifier avec la victime, à savoir Omer Lefèvre, un résistant fusillé par l'ennemi.

Le caractère officiel de la plupart des inaugurations, ainsi que les échos réservés dans la presse à de tels événements, font la réputation d'Alfred Courtens. Dès lors, dans la galerie de portraits qu'il exécute au cours des mêmes années, se côtoient des bâtisseurs d'entreprises, tels le confectionneur Henri Esders (ca. 1922, localisation inconnue) et l'industriel Alphonse Emsens (ca. 1924, collection privée), des diplomates actifs, dont le marquis Adacti, ambassadeur du Japon, (1925, Tokyo, Fondation Mineichiro Adacti) et des figures discrètes, mais combien influentes parmi lesquelles, l'intendant de la Liste civile, Jules Ingenbleek (ca. 1920-1923, collection privée). A la maîtrise du métier, Alfred Courtens associe dans ces bustes, des qualités de sensibilité humaine à l'égard de ses modèles.

Simultanément, Alfred Courtens accumule honneurs et charges. Membre associé de la Société nationale des Beaux-Arts à Paris depuis 1920, il devient sociétaire de cette respectable association. En 1923, le Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers acquiert *La révoltée* (1920), une figure d'expression en marbre. En 1924, *Léda* est achetée par la Ville de Liège (Musée d'Art moderne et d'Art contemporain). Toujours en 1924, l'artiste fait partie du jury du Salon quadriennal (Liège) et il reçoit la croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne. Dès 1927 il entame une carrière de professeur à l'Académie de Termonde (cours de sculpture, 1927-1951). Entre-temps, la presse spécialisée proche des milieux officiels, consacre au sculpteur établi, quelques articles élogieux.

L'orientation prise par la carrière d'Alfred Courtens, la relation privilégiée qu'entretient son père avec le couple royal, ainsi que l'appréciation émanant de plusieurs conseillers proches du roi Albert, pour l'art du sculpteur, contribuent durant les mêmes années à faire de ce dernier un artiste de la Cour. Plus précisément, le royaliste Alfred Courtens œuvrera en l'honneur de la dynastie, comprise comme garante de l'Etat belge tel qu'il a été constitué en 1830 et tel qu'il est mis en cause depuis que le mouvement flamand a dépassé le cadre des revendications d'ordre linguistique, que Jules Destrée, un des pères du mouvement wallon, a adressé sa *Lettre au Roi* en 1912 et que la presse socialiste a publié le *Compromis des Belges*, en mars 1929.

Ainsi, peu de jours après l'inauguration du monument flamand à Dixmude, est dévoilée dans la même ville, la statue du baron Jacques (1930) due à Alfred Courtens. Certes, la figure en bronze campée sur le socle de granit symbolise, sous les traits d'un chef militaire connu, l'héroïque défense du dernier lambeau de patrie. Toutefois, parmi les figures en pierre bleue, placées aux quatre coins du socle, se trouvent un soldat et une femme noire qui serre une gerbe de fleurs contre sa poitrine. Ce rappel des débuts de la carrière du général rattache le passé de la Belgique à son présent. Mieux, la naissance, le même jour, du futur roi Baudouin associe «naturellement» l'avenir de la dynastie au devenir du pays à travers la commémoration d'une page tragique de son passé récent.

Face à un pays dont le caractère unitaire est de plus en plus mis en question, la dynastie belge endossera activement le rôle de symbole de l'unité du pays. Statués entre autres par Alfred Courtens, les membres de la famille royale se dresseront, à travers le pays, au vu de tous les Belges par le biais d'images repères qui prendront place dans la mémoire collective. Les rois seront héroïques, les reines humaines. Ainsi à Ostende (1931, digue), Alfred Courtens est l'auteur d'un Léopold II, magnifique de solitude et de détermination. Le Roi Bâtitteur avance face à la Mer du Nord qui lui doit son urbanisation et face à la grandeur, de là invisible, du Congo, dixième province de Belgique. A Bruxelles (1950, Mont des Arts), le même sculpteur fixe, dans le bronze, l'image du Roi Chevalier. Tête nue, Albert I<sup>er</sup> entre calme, mais décidé, dans l'Histoire de la Belgique. A Eidsden (1929, parc public des charbonnages de Winterslag), grâce à une dénivellation intentionnelle, la reine Elisabeth côtoie les mineurs et leurs familles, au moment du repos dominical. Enfin, à Courtrai (1938, parc Reine Astrid), l'altruisme de la Reine Mère a fait place à la spontanéité chaleureuse de la reine Astrid. Alors que l'effigie de Léopold II est également un hommage aux goûts artistiques bourgeois du deuxième roi des Belges, les trois dernières statues royales s'inscrivent dans le style des années vingt.

Dans le contexte de la crise économique des années trente, Alfred Courtens exécute pour la façade du Grand Palais du Heysel une figure monumentale, *La métallurgie*, qui, sans que l'on puisse parler d'assimilation, montre des

similitudes avec l'orientation adoptée à l'époque par les régimes politiques qui prônent un ordre nouveau.

Au fil des noires années trente, les commandes publiques, royales et privées, se raréfient. Le sculpteur parvient à survivre grâce à l'estime que lui porte la reine Elisabeth depuis le début des années vingt et grâce au soutien actif de quelques admirateurs bien placés, dont Jules Ingenbleek à l'amitié fidèle, le providentiel comte de Hemricourt de Grunne, grand maître de la Maison de la reine Elisabeth, Edmond Rubbens, ministre des Colonies (1935-1938), ainsi que Léonce Castillon et Lucien Solvay, critiques d'art bien en cour.

L'exécution, en plusieurs exemplaires, de divers bustes officiels de membres de la famille royale est confiée à l'artiste. Relevons parmi eux celui de Léopold III, réalisé d'après nature (1939, Bruxelles, Palais royal), ainsi qu'un autre, du même souverain, destiné à être placé auprès de celui, également en ivoire, de Léopold II, ce grand-oncle à l'origine de la colonisation du Congo (vers 1940, Tervuren, Musée de l'Afrique centrale). En 1937, un des bustes de Léopold III orne la section belge de l'Exposition internationale de Paris et, l'année suivante, à l'Exposition belge organisée à Stockholm, la tête en marbre de la défunte reine Astrid est en bonne place. Ces commandes permettent à l'artiste d'acquiescer la spacieuse maison-atelier du sculpteur Charles Samuel (1938, Ixelles, rue Washington).

Un conflit mondial éclate à nouveau en 1940; l'après-guerre présente des similitudes avec la précédente. Cette répétition des événements entraîne des redites dans la carrière d'Alfred Courtens. Parmi les monuments aux morts qu'il exécutera, il faut relever la *Borne de la Libération* (1949, Hertain). Quant à la crise que la Belgique traverse alors, elle est d'une autre nature. A travers la Question royale, c'est l'existence même de la dynastie belge qui est mise en cause. Suite à l'abdication de Léopold III au profit de son fils Baudouin, Alfred Courtens coule, en l'honneur du 125<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la dynastie, les profils des cinq rois que la Belgique a connus jusqu'alors (1956, Bruxelles, Arcades du Cinquantenaire). Par un jeu de relief, le passé s'efface devant le présent et, inversement, celui-ci s'inscrit dans la continuation de celui-là.

En 1957, Alfred Courtens exécute sa troisième statue royale équestre. Modèle de représentation héroïque puisé à l'antiquité, il sert à célébrer la bataille de la Lys, à travers l'image chevaleresque du roi Léopold III (1957, Courtrai, bord de la Lys). Il réalise également les bustes en marbre du roi Baudouin (1956, Bruxelles, Palais royal et Banque Nationale de Belgique), de Léopold III (1960, Bruxelles, Musée de la Dynastie) et de la reine Fabiola (vers 1962, Bruxelles, Banque Nationale de Belgique).

A ce Panthéon royal, se joint celui des contemporains qui ont contribué au maintien et au rayonnement de l'Etat belge : des hommes politiques, tels le ministre Joseph Pholien (1950-1952, Bruxelles, Sénat), Camille Gutt (vers 1950, Bruxelles, Banque Nationale de Belgique) et Jean Van Houtte (vers 1965, Bruxelles, Banque Nationale de Belgique); des hommes de sciences, tel le professeur Nolf, président de la Fondation médicale Reine Elisabeth (vers 1950, Bruxelles, Fondation médicale Reine Elisabeth); des artistes, tel le propre père du sculpteur (1951, Termonde).

L'art de la médaille officielle doit à Alfred Courtens quelques-unes de ses pièces majeures. Œuvres de commande pour la plupart, elles sont de dignes rappels des événements ou des anniversaires qu'elles commémorent. Citons celle à l'effigie du roi Albert I<sup>er</sup> frappée à l'occasion du dixième anniversaire du Fonds national de la Recherche scientifique (1938), celles à l'effigie de la reine Elisabeth (1937, Oeuvre nationale belge de Défense contre la Tuberculose; 1961, Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique), celle à l'effigie du prince Baudouin (1938, Pro Juventute).

De tels services rendus à l'Etat et à la dynastie belges seront dûment récompensés : chevalier de la Légion d'honneur depuis 1939, Alfred Courtens est promu commandeur de l'Ordre de Léopold. Au lendemain de sa mort, la reine Fabiola se recueillera devant la dépouille de l'artiste, digne serviteur du royaume.

Croyant, Alfred Courtens exécutera quelques œuvres religieuses. Citons le Christ entouré des quatre évangélistes et des douze apôtres à la façade principale de l'église du Gesù à Bruxelles (1939), édifice dont la transformation est due à Antoine Courtens.

Chargé de contribuer à la mise en place de l'image que l'Etat et la dynastie belges voulaient

donner d'eux-mêmes, Alfred Courtens a laissé exprimer la part intime de sa personnalité dans sa production non-officielle. Ses œuvres libres sont peu connues actuellement. Elles ne l'étaient pas davantage du vivant de l'artiste dans la mesure où ce dernier a quasi déserté le circuit des expositions vers le milieu des années vingt, c'est-à-dire, dès l'époque de l'obtention des premières commandes à caractère dynastique. Les sujets choisis sont de tous les temps et leur traitement ne traduit pas une volonté de se démarquer, bien au contraire. Qu'elles soient allégoriques, mythologiques ou bibliques, la majorité des œuvres intimistes sont une ode à la femme. A son amour pour la femme qui s'exprime également dans le thème de la maternité, il faut ajouter celui qu'Alfred Courtens a voué à l'enfant. Ses modèles, il les trouvait auprès de sa propre famille.

Sculpteur « officiel », il est dès lors un portraitiste apprécié de la classe dirigeante et des milieux proches du pouvoir : *Buste de Madame Henri Esders* (vers 1920, collection privée); *La famille Esders*, (1921, collection privée); *Double bustes de fillettes*, (1936, collection privée).

Avec Jeanne-Mélanie-Catherine-Marie Bounameaux, qu'il épousa en 1917, Alfred Courtens a eu six enfants : Max (1918), Marie-Denise dite Maryse (1919), Françoise, dite France (1921), Henri dit Harry (1922), Stanislas dit Stany (1925) et Luc (1931). Aucun d'entre eux n'a choisi la voie artistique.

Archives familiales. — Institut supérieur national des Beaux-Arts, à Anvers. — Académie royale des Beaux-Arts, à Bruxelles. — Archives du Secrétariat de la reine Elisabeth, à Bruxelles, série Peintres, c. 103. — Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, Archives de l'Art contemporain.

*La Nation belge, passim*. — *Le Patriote illustré, passim*. — G. Verdavainne, *Nos sculpteurs : Alfred Courtens*, dans *Le Home*, 1926, n°1, p. 4-11. — G. Vanzype, *Les fils de Courtens*, dans *Savoir et Beauté*, 1926, p. 391-397. — M. Rassenfosse, *Le sculpteur Alfred Courtens*, dans *L'Expansion belge*, 1929, p. 29-32. — M. de Marchi, *Alfred Courtens*, dans *L'Expansion belge, Artistes flamands et wallons*, II, 1937, p. 19-23. — P. A. Le Grand de Reuland, *Alfred Courtens*, dans *Les Sculpteurs de S.M. la Reine Elisabeth - Madame Robert Haerens - Alfred Courtens*, Bruxelles, 1939 (*Anthologie des artistes belges contemporains*, 9), s.p. — L. Christophe, *Les deux pôles de la vie d'un grand artiste. Le sculpteur*

*Alfred Courtens*, dans *L'Eventail*, 29 décembre 1967, n°9, p. 1-2. — J. Laporte, *Onze kwartierstaat : Alfred Courtens*, dans *Vlaamse stam*, 1971, n°3, p. 233-236. — *Les Concours Godecharle ont cent ans 1881-1981*, Bruxelles, 1981, p. 33. — R. P. Turine, *Alfred Courtens, son père et ses frères...*, dans *La Libre Culture*, 3 novembre 1999, p. 13. — J. Ogonovszky-Steffens, *Alfred Courtens (1889-1967), statuaire et médailleur de la dynastie et de l'Etat belge*, dans *Les Courtens. 2 générations d'artistes*, Mouscron, 1999, p. 126-139.

Judith Ogonovszky-Steffens

**CRICKBOOM**, Mathieu, Gérard, Adelin, violoniste, né à Hodimont (Liège) le 2 mars 1871, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 30 octobre 1947.

Fils d'un ouvrier fileur, Mathieu Crickboom commence ses études musicales à l'École de Musique de Verviers sous la direction d'Alphonse Voncken pour le solfège, de Louis Kéfer pour le violon et de François Duysings pour le piano. Il pratique assidûment la musique de chambre chez Octave Grisard, avec Antoine Grignard, Henri Gillet, Servais Lempereur et Jean Kéfer. C'est là qu'il rencontre Guillaume Lekeu avec lequel il se lie d'amitié.

En 1887, il reçoit la médaille en vermeil pour le violon en exécutant le *Premier concerto* de Vieuxtemps et le *Concerto en sol* de Max Bruch, ce qui lui permet de s'inscrire en octobre 1887 au Conservatoire de Bruxelles, dans la classe d'Eugène Ysaye. Neuf mois plus tard il obtient le premier prix de violon avec la plus grande distinction et l'année suivante le diplôme supérieur avec la plus grande distinction. Dès la rentrée de 1888, Ysaye l'avait promu répétiteur de sa classe pendant les tournées qu'il effectuait à l'étranger. Parallèlement, il avait été nommé violon solo de l'orchestre du Théâtre de la Monnaie, poste qu'il occupera jusqu'en 1890.

Durant ses années d'apprentissage, il devient « le plus cher ami » de Guillaume Lekeu qu'il présente à Eugène Ysaye en 1891 et dont il dirigera la création d'un fragment de sa cantate *Andromède* en 1892. Après le décès précoce du compositeur, il sera l'un des plus ardents défenseurs de son œuvre.

A partir de 1889, Mathieu Crickboom se produit comme second violon dans la formation

régulière du quatuor Ysaye (Eugène Ysaye, Mathieu Crickboom, Léon Van Hout, Joseph Jacob). Il contribue ainsi à la création belge du *Quatuor* de César Franck (Bruxelles, Les XX, 17 février 1891), à la création du *Quatuor op. 35* de Vincent d'Indy qui leur est dédié (Bruxelles, Les XX, 24 février 1891), à celle du *Concert pour piano, violon et quatuor à cordes* d'Ernest Chausson (Bruxelles, Les XX, 4 mars 1892), à celle du *Quatuor* de Claude Debussy (Paris, salle Pleyel, 29 décembre 1893) et à la diffusion de la musique de chambre de l'École Russe (Tchaïkowsky, Borodine). Durant les saisons d'été, de 1891 à 1893, il officie comme violon solo de l'Orchestre du Casino de Royan. Il y fait la connaissance de la pianiste Clémence Campocasso, petite-fille de l'ancien directeur de la Monnaie, qu'il épouse peu après et avec laquelle il se produira en duo.

Au cours d'une tournée avec le quatuor Ysaye, il se lie d'amitié avec Ernest Chausson qui, dans une lettre datée du 16 mai 1892, en brosse un portrait éclairant : « Nous aurons certainement la visite de Crickboom ; celui-là sera très agréable. Il apportera son violon ; nous jouerons des sonates de Bach et je ne donne pas 24 heures à Madeleine [épouse de Chausson] pour en devenir amoureuse. 19 ans, blond ; poil naissant ; tendre et concentré ; teint rose ; accent belge ; idées personnelles arrêtées ; tout cela mixturé d'une façon charmante ».

A côté de ses activités de musicien d'orchestre, de quartettiste et de soliste, Mathieu Crickboom s'essaie aussi à la direction d'orchestre, donne des cours à Bruxelles et à Anvers, fréquente les salons bruxellois dont celui de la famille Sethe, et crée son propre quatuor. Les premiers membres de cette formation sont des compagnons verviétois : Jean Kéfer et Henri Gillet ainsi qu'un élève d'Ysaye, Luigi Sartoni. Ils donnent leur première séance le 27 février 1892 avec le pianiste Jean Sauvage et interprètent le *Quintette* de Franck. Dès leur seconde saison, la formation est profondément remaniée avec Laurent Angenot, Hans et Henri Merck se substituant aux membres originels, puis Paul Miry remplaçant Hans en 1894, donnant à l'ensemble une configuration plus stable. Jusqu'au début de l'année 1894, Crickboom continuera à tenir sa place dans son quatuor et dans celui d'Ysaye.

Le quatuor de Crickboom va acquérir une renommée internationale grâce à son engage-

ment aux concerts mensuels de musique de chambre organisés par le chef d'orchestre d'Harcourt à Paris. Il y donne cinq séances d'octobre 1894 à avril 1895, et se produit également à la Société nationale de Paris et à la *Schola Cantorum*. Mathieu Crickboom fréquente aussi les salons parisiens comme celui du prince de Polignac, et s'y produit en concert avec entre autres d'Indy, Fauré et Chausson.

En 1896, il effectue une tournée de quatorze concerts en Espagne avec son quatuor. Il joue notamment à Madrid, Bilbao et Barcelone où la Société Catalane de Concerts lui propose d'accepter la direction des Concerts Symphoniques et de l'Académie de Musique qui venait d'être créée. Il accède à ces nouvelles fonctions en avril 1896, inaugurant sa première saison par une sorte de festival symphonique en trois journées (31 octobre, 5 et 8 novembre) au cours desquelles se produisent Chausson et Ysaye. Il restera à Barcelone durant huit saisons. Dans un premier temps, son activité de chambriste reste centrée sur son quatuor belge avec Angenot, Lejeune et Gillet ; mais la mort de ce dernier (3 août 1897), puis le départ de Laurent Angenot pour la Haye et de Lejeune pour Bruxelles le forcent à refondre totalement sa formation avec des éléments locaux.

Il s'entoure alors d'un de ses élèves, Emilio Rocabruna, de l'altiste Gálvez et du jeune violoncelliste Pablo Casals. Avec ce dernier, Crickboom se produit souvent dans un trio complété par Enrique Granados. Il joue également en quintette avec Isaac Albeniz comme pianiste. Ses activités en Catalogne sont fréquemment entrecoupées de tournées en Russie (trente-cinq concerts en 1896), en France (1900, 1902), en Italie (1901), en Belgique, en Allemagne (1900, 1902), en Suisse (1903)...

Dès 1902, il tente de rentrer à Bruxelles et postule la succession de Colyns au Conservatoire de Bruxelles. Il échoue et ne rentre définitivement en Belgique qu'en 1904. Il s'associe alors à Théo Ysaye avec lequel il crée, à la salle Erard de Bruxelles, des cours supérieurs de piano et violon tout en poursuivant des activités de concertiste (tournées en Russie, en Finlande, en Hollande, en Belgique, en Allemagne et en Angleterre en 1906 et 1907). En 1910, il est nommé professeur de violon au Conservatoire de Liège où il succède à Ovide Mussin. En 1919, suite au décès de Cornélis, il

entre au Conservatoire de Bruxelles où il reste jusqu'à sa mise à la retraite en 1936. Il y revient de 1940 à 1945 pour remplacer Maurice Raskin réfugié à Londres.

C'est à ces postes qu'il entreprend son œuvre de pédagogue. Voulant poursuivre le travail de Charles de Bériot, il rédige une *Ecole moderne de Violon*, «tenant compte des progrès techniques et présentée de façon progressive». En 1908, il fait aussi paraître une méthode en cinq cahiers *Le violon théorique et pratique* qui connaîtra un succès retentissant. Publiée d'abord en français, elle sera traduite en néerlandais puis en espagnol, en anglais, en allemand, en italien et en grec. Il publiera ensuite *La technique du violon* en trois cahiers, puis *Les maîtres du violon* en douze cahiers d'études progressives, et enfin les *Révisions des sonates et des concertos les plus célèbres*.

Ses conceptions pédagogiques, ses préoccupations esthétiques et sa plume féroce trouvèrent à s'exprimer dans *La Tribune Musicale*, un bimensuel qu'il crée en janvier 1914. Cette revue avait comme ambition de «propager des œuvres modernes de tous les domaines et de proposer une réflexion sur les réformes qui s'imposent dans l'enseignement». Sa publication est interrompue au début de la Première Guerre mondiale, après treize numéros.

Mathieu Crickboom laisse quelques compositions dont une *Sonate en ré mineur op. 11 pour violon et piano* créée le 15 avril 1896 par Eugène et Théo Ysaye, ainsi que quelques mélodies. Il fut le dédicataire de la *5<sup>e</sup> sonate pour violon seul op. 27* d'Eugène Ysaye et du *Quatuor à cordes inachevé* d'Ernest Chausson.

La carrière artistique de Mathieu Crickboom s'étend sur une période de cinquante ans. De Debussy à Granados, d'Ysaye à Nikisch, il eut l'occasion de côtoyer, en tant que soliste, chamberiste, chef d'orchestre ou pédagogue, l'élite musicale d'Europe. C'est toutefois en tant que pédagogue que son influence sera la plus perceptible. Côté Ysaye, formant Pablo Casals, guidant les premiers pas d'Arthur Grumiaux, il contribua aussi, par l'impressionnante diffusion de ses méthodes, à la formation de centaines de violonistes de par le monde.

Bibliothèque Royale Albert 1<sup>er</sup>, à Bruxelles, Fonds Mathieu Crickboom, Section de la Musique, Mus. Ms.

674. — Bibliothèque du Conservatoire de Verviers, Fonds Mathieu Crickboom, [n.c.]. — Biblioteca de Catalunya, Lettres de Mathieu Crickboom à Isaac Albéniz, M. 986.

M. Debaar, *La carrière artistique de Mathieu Crickboom*, dans *Bulletin de la Société liégeoise de Musicologie*, t. 10, 1975, p. 9-18. — B. Huys, *L'école belge de violon*, catalogue d'exposition, Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert 1<sup>er</sup>, 1978. — M. Stockhem, *Eugène Ysaye et la musique de chambre*, Liège, 1990. — Mathieu Crickboom, dans *Pourquoi Pas?*, n°704, 27 janvier 1928, p. 115-117.

Christophe Pirenne

**CUISENAIRE, Emile, Georges**, créateur de la méthode d'enseignement du calcul dite méthode des «nombres en couleurs», né à Quaregnon le 7 septembre 1891, décédé à Thuin le 1<sup>er</sup> janvier 1976.

Issu d'un milieu modeste, son père était contremaître lamineur, Georges Cuisenaire achève ses études au Conservatoire de Musique de Mons en 1907, obtient en 1911 son diplôme d'instituteur de l'Ecole Normale de Mons et son diplôme de professeur de musique pour les écoles de l'Etat en 1920.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1911, il enseigne comme sous-instituteur intérimaire à l'école primaire communale de la Ville haute à Thuin. Il y est nommé à titre définitif en tant qu'instituteur le 26 avril 1912. En 1919, après la guerre de 1914-1918 à laquelle il participe en tant que volontaire, il reprend ses fonctions. En 1930, il est désigné à l'école communale de la Ville basse et en 1935, il accède au poste de directeur de l'enseignement primaire de la Ville de Thuin, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en février 1947. En 1948, il fonde l'Ecole industrielle de Thuin dont il devient le directeur.

Georges Cuisenaire est très vite intéressé par la pédagogie de l'enseignement élémentaire : dès 1935, il publie des *Leçons-promenades*, puis en 1936, *Cahiers climatiques et Etude du milieu*, ouvrages marqués par l'influence de la pensée d'Ovide Decroly. C'est en 1952 que paraît, aux éditions Calozet à Bruxelles, la brochure *Les nombres en couleurs*, ainsi que le matériel déposé sous le même nom.

Dès 1925, Cuisenaire est frappé par l'importance relative que les enfants accordent aux



familles de couleurs : il observe que les classements d'objets de couleurs différentes s'effectuent dans un ordre privilégiant les rouges d'abord, puis les jaunes, puis les verts-bleus. Sa formation de musicien lui inspire l'idée que les rapports de fréquence existant entre les sons : (Ut1,1), (Ut2,2), (Sol2,3), (Ut3,4), (Mi3,5), (Sol3,6),... peuvent être transposés aux couleurs et vers 1945, il est ainsi amené à représenter les nombres par des bandelettes de carton coloré : 2, 4, 8,... famille des rouges ; 5, 10, 20,... famille des jaunes ; 3, 6, 12,... famille des verts-bleus.

Samuel Roller écrit : « il s'agit d'une recherche tâtonnante de tous les jours, du papier, du carton, puis un beau jour du bois, des petits cubes, des couleurs ». Inspiré peut-être par les « 66 blocs » inventés par Louise Lafendel et Mina Audemars, c'est en 1950 que Cuisenaire achève définitivement la mise au point de son matériel. Il s'agit de réglettes parallélépipédiques de section carrée de 1 cm de côté, de 1 à 10 cm de longueur et coloriés comme suit : bois naturel : 1 ; vermillon clair : 2, rose carmin intense : 4, brun pâle : 8 (famille rouge) ; jaune chrome citron : 5, ocre jaune : 10 (famille jaune) ; vert clair : 3, vert émeraude : 6, bleu outremer foncé : 9, (famille vert-bleu) ; noir chine : 7, (famille noire).

Plusieurs matériels sont dérivés des réglettes : le tableau-synthèse, le jeu de loto et le jeu de cartes des produits, les plaques et les cubes ; ils font également partie de la méthode des « nombres en couleurs ». La valeur de cette méthode est vite reconnue, surtout à l'étranger où elle connaît un succès indiscutable : entre 1954 et 1963, elle est adoptée dans plus de

soixante pays. Des associations Cuisenaire sont créées en Suisse, au Canada, en Angleterre et en Belgique en 1971. Georges Cuisenaire donnera plus de deux mille démonstrations : il est invité en Angleterre, en Suisse en 1965, au Canada en 1967. Il reçoit le soutien de mathématiciens comme Gustave Choquet et Georges Papy, qui soulignent l'efficacité des nombres en couleurs non seulement pour l'apprentissage des opérations sur les entiers positifs et la mise en évidence des propriétés de ces opérations, mais aussi pour l'étude des fractions (classes d'équivalence) et des systèmes de numération. Selon Caleb Gattegno, un ensemble de réglettes Cuisenaire est plus un modèle algébrique que géométrique puisqu'il peut être utilisé pour introduire les équations, les systèmes d'équations, les progressions, les permutations. En 1975, plus d'un million de boîtes de réglettes ont été vendues dans le monde.

Il avait épousé Angèle-Elisa-Victoire Hottelet ; un fils, Georges-Louis-Oscar-Camille, docteur en médecine et une fille, Yvette-Angèle-Denise, régente, sont issus de ce mariage.

G. Cuisenaire, *Historique des recherches de M. Cuisenaire concernant ses nombres en couleurs*, s.d. — G. Cuisenaire, *L'invention de Georges Cuisenaire*, documents publiés par l'Association Cuisenaire Belgique, Bruxelles, s.d. — C. Gattegno, *Les nombres en couleurs de Georges Cuisenaire*, dans *Mathematica & Paedagogia*, n° 4, 1954, p. 17-22. — L. Jéronez, *Hommage à Georges Cuisenaire*, dans *Mathématique et Pédagogie*, n° 6, 1976, p. 75-81.

Claudine Festracts-Hamoir

# D

**DASNOY, Léopold, Albert, Jean, Marie**, peintre et écrivain, né à Lierre le 29 septembre 1901, décédé à La Hulpe le 15 février 1992.

Albert Dasnoy passa son enfance à Bruges et à Louvain; en 1914 son père, Joseph Dasnoy, qui était fonctionnaire au ministère des Finances, fut nommé directeur de l'Hôtel des Monnaies où il vint s'installer avec sa famille. Tout en poursuivant ses humanités gréco-latines, le jeune Albert put, à cette époque, s'inscrire à l'Académie de Bruxelles où il fréquenta l'atelier d'Herman Richir. Son ambition était de mener une carrière artistique, mais son père ne l'entendait pas de cette oreille et il le fit entrer dans l'administration à sa sortie de rhétorique. Le jeune homme que son travail ennuyait, continua de peindre et s'efforça d'échapper à la vie de bureau qu'il détestait, en publiant des critiques d'art. En 1931, il se maria avec Suzanne Vancampenhout, dont il eut trois enfants. Le bonheur qu'il goûtait dans son ménage ne dura pas longtemps, il perdit sa femme en 1939. Par la suite il se maria avec Johanna Van Hecke dont il divorça quelques années plus tard. Il poursuivit quelque temps sa double carrière d'artiste et de fonctionnaire; en 1950 il fut nommé à l'administration des Beaux-Arts comme conseiller artistique et président de la Commission consultative des arts plastiques au ministère de l'Education nationale et de la Culture. Ces diverses activités l'entraînèrent à faire de nombreux voyages, soit dans les pays proches comme la France ou la Hollande, soit à plus longue distance vers l'Egypte en 1952, l'Espagne et la Grèce en 1966 et le Congo belge qu'il visita en 1949 pour l'UNESCO. Il y retourna ensuite en 1950, 1954 et 1957.

Son éducation avait été très austère et c'est en fréquentant les réceptions qui se déroulaient dans le jardin d'Herman Richir qu'il découvrit qu'on pouvait passer un temps agréable sans se soucier d'autre chose que du plaisir de l'instant.

C'est ce qu'il traduira dans sa peinture à partir des années vingt, dans les *Garden party* qui sont directement en rapport avec ces soirées, mais cette même joie de vivre et de contempler gens et choses, d'exprimer le plaisir de voir seront essentiels dans les toiles qu'il créera par la suite. Ses sujets seront presque toujours liés à sa vie quotidienne. Il aimera peindre dans des tonalités raffinées et joyeuses la vie de la maison et les objets de son entourage. Par ailleurs son travail l'amena au centre de Bruxelles et le Parc fut un de ses modèles favoris. En 1940, il fut amené à installer son atelier pendant quelques mois à proximité de la Porte de Namur, il exécuta alors une série de paysages en vue plongeante qui montrent tout le charme des anciens boulevards plantés d'arbres. Les années quarante à quarante-cinq furent particulièrement fécondes. Il fit alors d'admirables nus dont la chair semble capter les rayons du soleil, des bouquets de fleurs, des coquillages. Sa palette se fait de plus en plus chaude et variée. Il habite alors le Kamerdelle où il se lie avec les Leplae et les Strebelle. Il voit souvent Paul Haesaerts, Edgard Tytgat, Hippolyte Daye, Léon Spilliaert, Jan Brusselmans. Un tel milieu où l'art a la première place, l'enchanté. Il prend part à toutes les luttes qui se jouent autour de galeries comme Le Centaure, et participe aux associations d'artistes comme L'espalier en 1930, Les compagnons de l'art, fondés en 1937 par Luc et Paul Haesaerts, L'Art contemporain, groupe anversois, de 1935 à 1940.

Mais pour peindre il ne suit ni modes ni théories, il cherche tout uniment à traduire ce qu'il sent, il s'appuie sur la technique exigeante qu'il a apprise de Richir, pour dire des choses simples et profondes. Lorsque la toile reste à l'atelier il lui arrive souvent d'y apporter quelques modifications, touches de couleurs, formes ou accessoires, ce qui rend la datation des œuvres assez aléatoire. Jusque dans les

années cinquante-soixante, sa peinture se base essentiellement sur des aspects de la réalité directement observés. Il fait donc partie du groupe d'artistes que Paul Haesaerts range dans l'«animisme», tendance réaliste en réaction contre l'art abstrait ou les déformations de l'expressionnisme. Toutefois on ne saurait faire de ce mouvement qui se développe à la fin des années trente dans l'art européen, une école structurée. Peu à peu cependant chez Albert Dasnoy vont apparaître des sites imaginaires, villes étranges, souvent désertes, qu'inaugure peut-être la *Ville de province* de 1950 et ce qui aboutira en 1975 à une petite toile très singulière, *L'obélisque*. Il apparaîtra aussi fasciné par de vastes espaces déserts, des étendues de sable, comme *Les dunes*, dès 1950 et plus tard des paysages évoquant l'Afrique du Nord tel *Le départ à l'aube* en 1975. Parallèlement on voit apparaître dans l'atelier des fleuves inconnus, comme *La rivière Aa* en 1980.

Ce changement est parallèle à de nouvelles activités littéraires, il écrit des contes et commence des essais où il se révèle un remarquable penseur. Ses récits imaginaires sont assez variés; quelques-uns ont un aspect humoristique, mais le plus souvent on pourrait parler de contes philosophiques. Les personnages sont en effet à la recherche du sens de leur vie, de la mort, de l'immémorial, du temps. Les lieux, décrits avec précision, évoquent l'Orient, le désert, l'Occident médiéval, voire des villes ou des villages de chez nous. Ces textes ont été regroupés en un volume, en 1976, sous le titre *Longueur du temps*, qui est le nom d'un des récits mais qui exprime bien ce qui est évoqué dans la plupart d'entre eux. Il est évident que le sentiment d'étrangeté ou d'inquiétude qui pousse le peintre à créer des sites imaginaires est parallèle à l'invention de récits dramatiques qui débouchent presque toujours sur la difficulté de vivre, le sens du temps et de la mort.

Dans ses rapports avec les autres, Albert Dasnoy était mieux qu'un brillant causeur, un ami soucieux de dialogue, désireux de mieux connaître son interlocuteur et d'approfondir sa pensée. Ce désir apparaît dans ses nombreux portraits parmi lesquels on trouve toute une série d'effigies d'enfants, les siens et ceux de ses amis, où, sous la gravité des jeunes visages, on devine le souci de comprendre toute la densité d'une personne. Ces portraits sont aussi l'occa-

sion de créer un univers coloré dont la fraîcheur s'associe à l'innocence des personnages. Il fait poser aussi un certain nombre d'adultes, toujours des familiers, car de même que Degas, il lui fallait fréquenter longuement ses modèles pour pénétrer leur intimité. Cette volonté d'aller jusqu'au bout d'une vérité apparaît plus clairement encore dans sa carrière de critique et d'essayiste.

Ses premiers articles ont paru dans *Le Rouge et le Noir* et dans le *XX<sup>e</sup> siècle*. Cependant il se contente difficilement d'un travail relativement rapide qui ne permet pas de réfléchir à loisir sur un sujet, ou sur l'art d'un peintre. Cette frustration explique sans doute qu'il s'attache ensuite à écrire des monographies, c'est-à-dire à traiter de l'ensemble du travail d'un artiste, après l'avoir fréquenté personnellement, en avoir en quelque sorte établi le portrait. Dès 1936 il traite ainsi l'œuvre d'Hippolyte Daye. Par la suite il fera des textes sur *Charles Leplae* en 1950 et en 1976, sur *Edgard Tytgat* (1965), et *Paul Maas* (1969). En même temps ses articles se multiplient, il écrit dans *Le Journal des Beaux Arts*, à partir de 1938; dans *Les carnets du Séminaire des arts* en 1945. De 1947 à 1949 il collabore à *Arts plastiques*. Par la suite il écrira des articles pour la *Revue Générale*. Ses textes ne traitent pas de l'actualité immédiate, ce sont des réflexions sur des sujets plus vastes qu'il cherche à cerner au plus près, tel ou tel événement lui sert à approfondir une question qui touche à l'essence de l'art, voire de la vie.

Cette tendance à poser des questions fondamentales à propos de tous les sujets qu'il traite se manifeste aussi, tout naturellement, dans les monographies. Il s'interroge non seulement sur ce qu'est la création pour celui dont il traite, mais encore sur ce qui constitue l'originalité profonde de ce qu'il entreprend; ainsi parlant de Charles Leplae il envisage de manière générale la longue patience du sculpteur, de même la naïveté d'Edgard Tytgat lui pose question et il traite les différents aspects du problème, pour Paul Maas c'est la manière purement picturale dont il traduit le spectacle de la vie et le pessimisme du peintre qu'il met en lumière. Ces deux derniers ouvrages s'accompagnent de catalogues illustrés qui supposent une très longue recherche pour laquelle il s'est fait aider d'une part par Gisèle Ollinger, de l'autre par une amie fidèle de Paul Maas, Denise Hartog.

Il ne lui suffisait pas d'écrire pour des amateurs d'art, il souhaitait toucher un plus vaste public qu'il initierait au plaisir de découvrir la peinture, il organisa alors avec Bob Claessens des émissions radiophoniques consacrées à la présentation d'un tableau choisi dans l'art belge parmi les anciens et les modernes. Au cours des années le programme s'élargit à d'autres formes artistiques. Les auditeurs pouvaient s'abonner et recevoir une reproduction de l'œuvre. *Peinture vivante* fut programmée à raison de plus de trente émissions par an pendant sept ans. Albert Dasnoy assura lui-même, avec un sens aigu du dialogue avec l'auditeur, une soixantaine de chroniques.

Un jour il ne se contentera plus de réfléchir à propos de la manière de travailler de tel ou tel de ses confrères, il écrira des livres traitant de questions qui lui tiennent à cœur. Le premier *Des Dieux et les Hommes*, en 1945, a été écrit en approfondissant un thème qui à première vue ne devait pas susciter de tels développements, l'auteur voulait simplement écrire pour ses enfants un récit des travaux d'Hercule (*À propos de ce livre, dans Des Dieux et les Hommes*, Bruxelles, 2000, p. 20), mais inspiré par la mythologie, il en vint à parler de la fatalité de la violence, des rapports entre les actions les plus cruelles et le sacré, du pouvoir souverain et libérateur de Dionysos. Le texte par son lyrisme, se lit comme un poème épique mais il ne cesse d'interroger avec angoisse sur le destin de l'homme.

En 1948, il reprend la plume pour écrire *Les Beaux Jours du Romantisme belge*, livre étonnant par la liberté du point de vue. Il s'agit en effet de montrer comment les désirs de grandeur des peintres de l'époque et leur amour déraisonnable de l'histoire ont perverti leur talent alors que la plupart d'entre eux réussissaient parfaitement des œuvres moins ambitieuses que celles que leur dictaient les goûts de leur époque. Le texte extrêmement original se base sur une recherche approfondie des sources et une analyse précise des œuvres, ce qui en fait un des ouvrages de base sur la période. L'auteur ne se contente pas de parler des erreurs du passé, il fait aussi la critique d'une époque, la nôtre, qui refuse toute tradition et provoque une déplorable rupture avec le public.

Un des problèmes posés par le romantisme va longuement le hanter, finalement il en tire un

livre, *Le Prestige du Passé*. Là il se pose la question de la valeur que nous attribuons à ce qui est ancien sans aucune autre raison que l'âge de l'objet ou du monument. Ce n'est pas là un défaut passager, l'auteur poursuit une large enquête qui montre qu'à travers l'histoire plus d'un créateur a nié son propre talent pour applaudir des œuvres anciennes qui souvent ne valaient pas les siennes. Avec une érudition sans défaut il examine le problème tel qu'il se pose à travers la civilisation occidentale de même qu'en Extrême-Orient. Il déploie une merveilleuse érudition qui lui sert à découvrir les causes diverses de ce retour en arrière : recherche des origines, nostalgie d'une perfection hors d'atteinte, bien d'autres encore, seule la pensée scientifique semble sûre d'aller vers l'avenir mais elle ne donne pas pour autant pleine satisfaction aux hommes, il songe alors qu'il faut peut-être se tourner vers l'art. Au fil de ces pages, on s'aperçoit que souvent c'est la religion qui, s'enracinant dans des traditions, impose en quelque sorte cette manière de voir. Cependant si la référence à un ordre transcendant brise toute innovation créatrice, l'absence de spiritualité entraîne à la vulgarité, cette auto-suffisance de l'homme, qui est comme l'envers de la raison. Elle triomphe dans la Rome impériale comme elle envahit les arts du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce livre touffu ouvre quantité de perspectives inédites et montre, s'il en était besoin, l'exigence de l'auteur.

En étudiant les peintres romantiques, Albert Dasnoy s'était aperçu que la plupart d'entre eux manquaient de cette spontanéité qui témoigne du plaisir de peindre. Or cette joie de créer des images du monde, de faire jouer les couleurs existe au plus haut point chez des artistes qui n'ont pas fréquenté les écoles et peignent selon leurs propres règles. Ces peintres « naïfs » ignorent les grands courants artistiques et gardent une émotion vive et une extraordinaire fraîcheur. Une fois de plus, Albert Dasnoy entreprend une longue étude pour cerner les problèmes posés, à travers le monde, par ces autodidactes. En 1970, le résultat de cette enquête, et de réflexions prolongées sur le sujet, sera publié sous le titre *Exégèse de la peinture naïve*.

A cette époque, il travaillait à un nouvel ouvrage où il étudiait le sacré et ses rapports avec la violence. Il avait été amené à traiter cette

matière par ses recherches précédentes, bien des pages de *Les Dieux et les Hommes* montrent son angoisse devant le déferlement de violence que provoque ce que les philosophes grecs auraient appelé l'ubris, la démesure, mais peu à peu, de réflexions en réflexions, l'auteur s'éloigne du relatif optimisme qui lui avait fait terminer son exposé par l'éloge de Dionysos libérateur. Ses recherches lui montrent que la religion ne cesse d'appeler au fanatisme et que les pires cruautés sont engendrées par les dieux. Il pense que l'art est peut-être un moyen d'échapper au destin implacable qui semble lier les cultes successifs aux pires excès puisque par ailleurs, lorsqu'il cherche à se dépasser dans la transcendance, l'homme aboutit au meurtre.

Les pages de ce livre particulièrement sombre se trouvaient sur le bureau de l'auteur presque terminées lorsqu'il lut les textes de René Girard, *La violence et le sacré* (1972) et *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (1978). La question qui l'avait occupé pendant des années y trouvait une nouvelle interprétation. Albert Dasnoy voyait sa propre thèse ébranlée et envisageait de reprendre de longues recherches pour retrouver une certitude. S'il ne publia pas son propre livre c'est sans doute que le temps lui manqua pour reprendre un tel travail et aboutir enfin à des conclusions satisfaisantes.

A contempler la fraîcheur et la paix qui émanent de la plupart de ses peintures, on a peine à imaginer que celui qui choisissait ses couleurs avec une joie sans pareille était ce même homme qui réfléchissait avec tant d'amertume sur le destin de l'humanité. Cependant il faut savoir que la peinture était pour lui repos et apaisement, elle permettait à ce penseur exigeant et amer d'équilibrer sa vie, de garder le goût des discussions tranquilles, de prendre distance, d'éclairer son jugement. C'est aussi que la beauté d'un coquillage, d'un site ou d'un visage se donne directement au regard, en revanche ce qui fait la force et la fragilité de l'homme, sa destinée, ses faiblesses et sa grandeur ne sont pas des données immédiates, du temps, de la patience, un long cheminement de la pensée sont nécessaires pour approcher ces vérités-là. Il fallait le courage inébranlable et la sagesse d'Albert Dasnoy pour s'engager dans de telles recherches et les mener à bien. C'est peut-être cet extraordinaire équilibre entre le voir et le savoir, entre le plaisir de peindre et l'exigence de

la pensée qui a incité ses collègues à l'élire d'abord à la Libre Académie ensuite à l'Académie royale de Belgique en 1967, à titre de correspondant; il devint membre en 1969. Il fut également appelé à siéger à l'Académie luxembourgeoise.

Films sur Albert Dasnoy : P. Haesaerts, *Quatre peintres belges au travail, Art et cinéma*, 1952. — C. Bussy et C. Lebrun, *Albert Dasnoy*, RTB, 1973.

C. Leplae, *Albert Dasnoy*, Anvers, 1952 (*Monographies de l'art belge*). — E. De Keyser, *Albert Dasnoy, Le plaisir de peindre et le tourment d'écrire*, Bruxelles, 1981. — E. De Keyser, *Albert Dasnoy*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 163, Bruxelles, 1997, p. 57-65, portrait photographique. — J. De Decker, *Albert Dasnoy est de retour*, dans *Le Soir*, 24 janvier 2001, p. 45.

Eugénie De Keyser

---

*Illustration* : Planche V, face à la page 128  
 Albert Dasnoy : *Le fleuve*, 1974.

---

**DEBAAR**, Mathieu, Jean, Baptiste, Julien, pédagogue, interprète et compositeur, né à Comesse (Pepinster) le 8 février 1895, décédé à Verviers le 11 décembre 1954.

Parallèlement à ses études secondaires menées à l'Athénée royal de Verviers, Mathieu Debaar s'initie à la musique au Conservatoire de Verviers avant de se perfectionner au Conservatoire de Liège. Il y obtient un premier prix de violon en 1913 (classe de Mathieu Crickboom), de hautbois en 1914 (classe d'Ernest Charlier), de musique de chambre en 1915 (classe de Jules Robert) et la médaille en vermeil pour violon en 1917 (classe de Mathieu Crickboom). Ses études terminées, il entre comme violoniste à l'orchestre du Théâtre de Verviers, donne des cours particuliers, joue comme violoniste et hautboïste dans des orchestres de brasserie et de cinéma, tandis qu'en saison, il travaille à Metz, Mondorf, Spa et Ostende. Ces activités variées sont entrecoupées par une année de service militaire en 1921, et par son mariage avec Cécile-Alexandrine-Armandine Demoulin en 1920. Ils auront trois enfants dont le comédien et metteur en scène André Debaar.

En 1923, Mathieu Debaar est nommé professeur de solfège, de violon et temporairement de hautbois au Conservatoire de Verviers. En 1934, il devient professeur de musique à l'École Normale de l'État de Verviers, quittant alors son poste de violoniste à l'orchestre du Théâtre de Verviers. Il assumera ces deux fonctions jusqu'à sa mort.

A l'attention des élèves de l'école normale, il rédige un *Résumé de l'histoire de la musique* (Bruxelles, Schott, [1938]), un *Traité des accords* (Verviers, chez l'auteur, s.d.), ainsi que deux ouvrages consacrés à des instruments : *Le violon, son historique, sa littérature* (Verviers, Hans Nautet, 1935) et *Le piano, son historique, ses maîtres et sa littérature* (Pepinster, Thomsin, 1945). De cette production, on retiendra son ouvrage consacré au violon, dans lequel il se fait l'ardent défenseur et le prosélyte de l'école belge de violon. Si sa définition du concept d'école belge ne fait que résumer des généralités véhiculées par Ovide Musin et son maître Mathieu Crickboom, il propose une liste bibliographique et des tableaux chronologiques très complets qui restent, aujourd'hui encore, de précieuses sources d'informations.

Ses activités pédagogiques furent toujours mises en parallèle avec une pratique musicale assidue. Au début de sa carrière, il se produit comme soliste dans des concertos de Vieuxtemps et de Glazounov, mais s'oriente rapidement vers la musique de chambre. Il fonde successivement trois quatuors à cordes, respectivement avec Raymond Dengis (violon), Eugène Guillaume (alto) et Joseph Wetzels (violoncelle) pendant la Première Guerre mondiale; avec Ernest Schreiden (violon), Henri Fléron (alto) et Georges Larue (violoncelle) vers 1925; puis, au début de la Seconde Guerre mondiale, avec Léon Paulus (alto), Henri Hurard (violoncelle) et Isaac Schemd (violon) qui fut déporté et remplacé par Edgar Grosjean (violon). Il s'adonne à la musique en trio avec Fernand Domken (piano) et Abel Herve (violoncelle), puis fonde le Trio verviétois avec Antoine Van Hulft (piano) et Georges Larue (violoncelle). Il joue enfin fréquemment en duo, en particulier avec Marie-Louise Pierre (piano).

Comme chef d'orchestre, à la tête de phalanges le plus souvent constituées de musiciens non professionnels, amateurs ou étudiants, Mathieu Debaar, s'attache à faire

découvrir des œuvres peu connues à l'époque. Il dirige notamment *L'enfance du Christ* de Berlioz et, en 1928, *l'Orfeo* de Monteverdi avec Wanda Landowska au clavecin et Francis Andrien dans le rôle titre. Lorsque les exécutions sont dirigées par des chefs étrangers, Mathieu Debaar a toujours l'humilité de faire office de préparateur de l'orchestre. Il lance aussi, pendant trois saisons, des concerts populaires d'été sur le modèle des concerts de Grande Symphonie créés à Liège par Léopold Charlier. Il en rédige lui-même les programmes, présentant à côté des données biographiques, des analyses très pointues enrichies de nombreux exemples musicaux, témoignant ainsi de ses constantes préoccupations didactiques. A la tête du chœur mixte, la *Schola* verviétoise, il explore entre autre le répertoire polyphonique de la Renaissance et crée le *Miroir de Jésus* d'André Caplet. Il dirige un autre ensemble choral mixte, la Chanterie, qui ne fonctionne que durant la Seconde Guerre mondiale et avec lequel il organise la commémoration du cinquantenaire de la mort de Guillaume Lekeu, le 17 février 1944.

Il est enfin chroniqueur musical pour le journal *Le Jour*, auquel il fournit des comptes rendus des concerts de l'Orchestre symphonique d'Ostende, dans lequel il joue durant les mois d'été de 1933 à 1939.

Comme compositeur, il semble avoir travaillé en fonction de sa situation professionnelle. Il produit d'abord de la musique légère et des morceaux de genre (*Pretty Miss*, *Mournfully*, *Singapour*); puis il s'oriente vers la musique de chambre (*Quatuor n°1*, *Quatuor à cordes n°2 sur des modes antiques*, *Suite pour cinq instruments à vent*), les morceaux de concours et la musique vocale. Il laisse ainsi une dizaine de mélodies et des œuvres pour chœur (*Gaiement partons* pour chœur à trois voix, *Promenade sur l'eau : chants populaires du pays d'Ath harmonisés à quatre voix*). Il ne fait que de rares incursions dans la musique orchestrale (*Concerto pour violon et orchestre* en 1951). Certaines de ses œuvres furent publiées de son vivant chez Brognaux à Bruxelles et chez Théo Lecomte à Verviers. Les éditions Bayard-Nizet ont entrepris l'édition de certaines œuvres inédites (*Impromptu pour flûte et piano*, *Pièce concertante pour tuba et piano*).

Si Mathieu Debaar eut la malchance d'entamer sa carrière musicale à une époque où

le déclin économique de Verviers commençait à se répercuter sur les activités artistiques, il eut l'incontestable mérite de s'opposer avec pugnacité et désintéressement à cet état de fait. Sans nourrir d'ambitions démesurées, mais persuadé de véhiculer par la musique classique, de hautes valeurs morales et esthétiques, il fut l'enseignant, l'interprète et l'organisateur de concert, qui s'imposa, des années 1920 à sa mort, comme l'inlassable animateur de la vie musicale verviétoise.

H. Defossez, *Mathieu Debaar – Musicien verviétois : 1895-1954*, dans *Bulletin de la Société liégeoise de Musicologie*, t. 10, 1975, p. 18-19.

Christophe Pirene

**DECHAMPS, Jules, Albert, Pierre, Joseph**, professeur de littérature française à l'Université de Londres, spécialiste de l'époque napoléonienne et du romantisme, né à Ampsin le 28 juillet 1888, décédé à Amay le 2 septembre 1968.

Fils de Pierre-Joseph Dechamps et d'Honorine Corbier, Jules fit ses études secondaires à l'Athénée de Huy et ses études supérieures à l'Université de Liège, où il eut comme maître Maurice Wilmotte et obtint, en 1911, le titre de docteur en philosophie et lettres (groupe D : philologie romane).

De 1911 à 1914, il enseigna à l'Athénée royal de jeunes filles de Gand et à l'École Normale Moyenne de cette ville. La guerre provoqua son départ pour l'Angleterre, où il trouva refuge et finit par s'établir définitivement. De 1917 à 1919, il enseigna le latin et l'histoire de Belgique à l'Institut français du Royaume-Uni. En 1917, il devint également maître de conférences (*Lecturer*) au Département de français de l'East London College (appelé ensuite Queen Mary College), dont, en 1924, il devint le président (Head of the Department of French Language and Literature). Jusqu'en 1953, année de sa retraite, il fut professeur de langue et de littérature françaises dans ce College de l'Université de Londres, qui, en 1956, l'honora du titre de *fellow*. Nombreux furent, en outre, au long de sa carrière, les jurys d'examens dont il fit partie (*External Examiner for Degrees*) dans

différentes Universités de Grande-Bretagne (Aberdeen, Cambridge, Glasgow, Leeds, Liverpool et Nottingham). Au lendemain de sa mort, ses amis britanniques en témoignèrent : « Yet for more than fifty years he had been a Londoner, very much one of ourselves ».

« The Second World War had brought him official recognition as the permanent cultural ambassador of his country in Great Britain ». En effet, pour défendre les intérêts de son pays d'origine, Jules Dechamps fonda à Londres, en 1942, le Belgian Institute (devenu ensuite le Anglo-Belgian Club, sis au 6, Belgrave Square, S.W.1), institution culturelle qu'il présida longtemps et qui accueillit, voire hébergea, de nombreuses personnalités belges. Il en a lui-même retracé l'histoire dans sa *Note sur l'Institut Belge de Londres* (dans *Alumni*, vol. XXII, 1953, p. 45-50).

Jules Dechamps avait sa demeure dans la périphérie de Londres, à Wandsworth Common. Il y possédait une belle bibliothèque, où figuraient des éditions de grand prix.

Lorsqu'il sentit ses forces faiblir, en 1966, ce Britannique d'adoption revint dans sa première patrie. Il acheva sa vie à Amay, à côté du village de son enfance, dans une maison de retraite, où il eut malheureusement à souffrir de la perte progressive de sa vue.

Jules Dechamps a produit une œuvre considérable d'historien de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle. Son premier article — *Taine et M. Aulard* (dans la *Revue de Belgique*, vol. LVIII, p. 44-62) — remonte à 1910, au temps de ses études. Son premier ouvrage — *Sainte-Beuve et le sillage de Napoléon* (Liège, 1922, 116 p., *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Liège*, 30) — est tiré de sa thèse de doctorat. Il y étudie l'influence de Napoléon et de l'époque impériale sur le romantisme français, ainsi que les réactions provoquées par cette influence dans l'esprit de Sainte-Beuve. Comme en témoignent de nombreux travaux, publiés entre 1923 et 1960, la présence de Napoléon dans les lettres françaises (de France et aussi de Belgique) ne cessa de retenir son attention. Son second livre s'intitule en effet : *Sur la légende de Napoléon* (Paris, 1931, 276 p., *Bibliothèque de la Revue de Littérature Comparée*, 73). Par « légende », Jules Dechamps entend « l'ensemble des effets d'ordre sentimental ou esthétique produits par

l'histoire de Napoléon et de son temps». D'autre part, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Vigny et surtout Stendhal furent pour cet historien de permanents sujets d'étude. Dans *Chateaubriand en Angleterre* (Paris, 1934, 207 p.), ce n'est pas l'auteur de René qui est concerné, mais l'homme politique. On y trouve en effet l'analyse des jugements particulièrement négatifs portés par les Anglais sur l'action diplomatique de Chateaubriand dans les années de la Restauration. Pour écrire cet ouvrage, Jules Dechamps a notamment exploité les rapports de Thomas Darby, agent secret de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, conservés au Record Office de Londres.

Vivant et enseignant dans la capitale anglaise, ce chercheur s'intéressa de plus en plus aux réactions de la Grande-Bretagne face aux événements de l'histoire de France. «Dechamps developed a profound affection for English traditions and institutions». Son quatrième ouvrage, fondé sur des enquêtes longues et minutieuses, s'intitule : *Entre la guerre et la paix. Les Îles Britanniques et la Révolution française (1789-1803)* (Bruxelles, 1949, 246 p.).

C'est à Stendhal que Jules Dechamps consacra son dernier ouvrage : *Amitiés stendhaliennes en Belgique* (Bruxelles, 1963, 131 p., Collection *La Lettre et l'Esprit*). On y trouve recueillies non seulement différentes études publiées déjà sur les Belges avec lesquels l'écrivain fut en relation (le colonel M.J.G. de Collart, Alexandre Micheroux, Jules Van Praet, Louis De Potter et Alfred Michiels), mais également une synthèse inédite, qui ouvre le volume : *Place de la Belgique dans la vie et l'œuvre de Stendhal* (p. 9-57).

Parmi les ouvrages préfacés par Jules Dechamps, signalons *Les meilleurs pages de l'écrivain belge Hubert Krains (1862-1934)* (Bruxelles, 1959, XXXIV et 137 p., Collection *anthologique des prosateurs belges*).

On doit d'autre part à ce grand travailleur une collaboration assidue à différentes revues d'érudition : la *Revue des Etudes Napoléoniennes*, la *Revue de Littérature Comparée*, la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, le *Stendhal-Club* et, dès sa fondation, en 1947, les *French Studies* (dont il fut membre de l'Editorial Board, puis, à partir de 1966, de l'Advisory Board).

Jules Dechamps a été élu membre associé de l'Académie royale de Belgique (Section

d'Histoire et des Lettres), le 3 mai 1948. Il était titulaire de plusieurs distinctions honorifiques belges et étrangères.

Ceux qui l'ont fréquenté n'ont pas manqué de souligner ses qualités : «As a man he was punctilious, warmly affectionate and keenly sensitive», qualités de cœur autant que d'esprit : «Modest and cautious by nature he could recognize fallacy, shoddiness, and bluff unerringly. But his reviews, many of which appeared in *French Studies*, were never uncharitable».

Jules Dechamps avait épousé, en 1917, Veerle Van den Weghe, Ostendaise, dont il eut deux fils : Pierre et Albert. Sa sépulture se trouve au cimetière d'Ampsin.

O. Jodogne, *Hommage à Jules Dechamps*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. 54, 1968, p. 374-377. — J.P.C. [seules initiales], *Jules Dechamps, 1888-1968*, dans *French Studies*, t. 23, 1969, p. 105-106. — O. Jodogne, *Notice sur Jules Dechamps*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 146, Bruxelles, 1980, p. 127-147, portrait photographique et bibliographie.

Pierre Jodogne

**DE DECKER, Pierre**, Jacques, François, homme politique catholique et administrateur de sociétés, né à Zele (Flandre orientale) le 25 janvier 1812, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 4 janvier 1891.

Fils d'Englebert De Decker, commerçant aisé dévoué à l'Église, et de Marie-Françoise de Belie, mère de onze enfants, il fréquente l'école primaire de son village natal. Il mène ses études secondaires dans différents établissements de Belgique, de France et de Suisse, avant de suivre le cours de philosophie au Petit Séminaire Sainte-Barbe de Gand. Gagné aux idées menaisiennes, il embrasse la cause de la révolution de 1830. Candidat en philosophie et lettres en 1832, puis en droit l'année suivante, il décroche brillamment un doctorat en droit à l'Université de Gand, le 8 janvier 1834. Il persévère dans cette discipline durant quelques mois, à la Faculté de Paris. Inscrit au barreau de Gand, il s'intéresse davantage à la littérature et à l'actualité politique.

Il collabore au *Journal des Flandres* de 1834 à 1840, à la *Revue belge* et au *Messenger des*



*Sciences et des Arts*. Avec son ami Adolphe Dechamps, il fonde et dirige la *Revue de Bruxelles*, à laquelle il demeure attaché de 1837 à 1841. De 1834 à 1836, il publie des recueils de poèmes, ainsi qu'une biographie du chanoine Triest, «le Vincent de Paul belge». En 1837, il décline la chaire de littérature française que lui propose l'Université de Louvain. Dans la ligne du catholicisme libéral et du paternalisme social qui est sienne, il fait paraître deux brochures remarquées, *De l'influence du clergé en Belgique* (1843) et *Quinze ans, 1830 à 1845* (1845), ainsi qu'un ouvrage intitulé *Etudes historiques et critiques sur les monts-de-piété en Belgique* (1844). Le 10 janvier 1846, il est élu à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, dont il devient un membre assidu. Par la suite, il publiera articles, études et notices dans l'*Annuaire*, le *Bulletin* et les *Mémoires* de cette société. Il sera le directeur de la Classe des Lettres en 1862 et 1872. L'Académie le nommera membre (1862-1872), puis président (1873-1891) de la Commission permanente chargée de la publication des anciens monuments de la littérature flamande.

Conseiller provincial de Flandre orientale en 1838-1839, De Decker est député catholique de l'arrondissement de Termonde de 1839 à 1866. Secrétaire de la Chambre entre 1841 et 1844, il siège dans les commissions de la Comptabilité (1842-1843, 1845) et d'Enquête commerciale (1843-1844). Unioniste convaincu, il plaide en faveur de la modération dans les luttes partisans et du respect du pacte constitutionnel. Il s'oppose au cléricisme ultramontain et à l'exclusivisme libéral, qu'il critique dans sa brochure *L'esprit de parti et l'esprit national* (1852). Dès les années 1830, il entre en contact avec le Mouvement flamand par l'intermédiaire de personnalités comme Jan-Frans Willems et Jules de Saint-Genois, son ami intime. Il en défend les revendications par la plume et par le verbe. Membre du Willemsfonds, il considère que l'élément flamand est une composante majeure du «génie national», dont l'épanouissement est indispensable à l'unité du pays.

La démission du cabinet de Brouckère, le 4 mars 1855, ouvre une crise politique sérieuse. Aucun parti ne dispose d'une majorité au Parlement. Les libéraux Delfosse et Tesch, puis le catholique de Theux déclinent la mission de constituer un gouvernement. Avec l'appui de

Léopold I<sup>er</sup>, très attaché à une formule unioniste qui confère une grande influence à la couronne, De Decker parvient à former un ministère de centre-droit, le 30 mars 1855 : l'équipe est à dominante catholique modérée, mais sa survie dépend des libéraux de la même nuance. Ministre de l'Intérieur, le chef de file du nouveau gouvernement annonce son intention de «rechercher la médiation entre les diverses opinions, la transaction entre les divers intérêts (...) par une politique de bon sens et de bonne foi». Cependant, les conservateurs ne lui ont pas pardonné de leur avoir tiré dans le dos, en 1846, en assimilant le cabinet de Theux à un «anachronisme». Les évêques ultramontains se méfient de tout esprit de conciliation. L'aile radicale du libéralisme, qui professe un anticléricalisme virulent, fourbit ses armes : De Decker n'a-t-il pas plaidé précédemment en faveur de la liberté de la charité et son ministère ne s'apprête-t-il pas à légiférer en ce domaine ?

En fait, le premier défi que le cabinet doit relever concerne les relations avec la France : celles-ci se sont détériorées depuis que les auteurs d'un attentat contre Napoléon III n'ont pu être extradés en raison d'obstacles légaux. Le ministre de la Justice, Alphonse Nothomb, résout le problème le 14 mars 1856. Peu auparavant, lors du Congrès de Paris qui ponctue la Guerre de Crimée, le ministre français des Affaires étrangères accuse les feuilles belges d'attaquer outrancièrement le gouvernement impérial. Il est suivi par les plénipotentiaires européens, qui déplorent ces agissements dans le protocole de la 22<sup>e</sup> session. Les journaux belges et certains libéraux s'alarment : le gouvernement va-t-il restreindre la liberté constitutionnelle de presse sous la pression des puissances ? Le ministre des Affaires étrangères, Charles Vilain XIII, dément. La Belgique n'en est pas moins obligée de modifier, dans un sens restrictif, sa législation pénale sur les délits de presse à l'égard des chefs d'Etat étrangers. Préparé par Vilain XIII et par Nothomb, le dossier aboutira en 1858 sous le ministère Rogier.

Les intellectuels flamingants nourrissent de grands espoirs après l'arrivée au pouvoir d'un des leurs : ils attendent des avancées en matière linguistique. Pendant de longs mois, leur déception est grande. Finalement, De Decker crée une *Vlaemische Commissie*, qui rechercherait,

puis proposerait au gouvernement des mesures susceptibles de promouvoir la littérature flamande et de régler l'emploi du néerlandais dans différents secteurs de la vie publique. Son initiative est mal accueillie par le monde politique, en ce compris par des ministres. Elle n'est tolérée que par opportunisme : il faut éviter que la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Indépendance soit troublée par des voix discordantes, mais il est d'emblée hors de question d'accepter un profond changement de législation. Créée par l'arrêté royal du 27 juin 1856 et présidée par Lucien Jottrand, la Commission – dénommée ultérieurement Commission des Griefs – compte neuf membres, dont sept militants flamingants, parmi lesquels figurent Hendrik Conscience et Jan-Baptist David. Remis le 14 octobre 1857, son rapport final est assez radical : il préconise l'établissement du bilinguisme en Flandre. Il ne propose guère un programme défendable devant le Parlement, mais plutôt une plate-forme pour l'action ultérieure du Mouvement flamand. Embarrassé, le ministre de l'Intérieur ne prend aucune mesure immédiate. Dirigé par Rogier, le gouvernement suivant enterre le rapport, puis prône le maintien d'une Belgique unilingue française. Si les conclusions de la *Vlaemsche Commissie* demeurent lettre morte, sa création n'en constitue pas moins une reconnaissance officielle de la «question flamande». Ses travaux aiguillonnent le flamingantisme qui, plutôt que de compter sur la bienveillance du gouvernement, s'engage finalement dans la lutte politique, afin d'obtenir une représentation parlementaire.

Avec l'affaire Laurent-Brasseur, le gouvernement De Decker est rattrapé par les tensions idéologiques qu'il souhaite apaiser. Tous deux professeurs de droit à l'Université de Gand, les intéressés sont accusés d'avoir pris à partie des dogmes chrétiens, le premier dans une publication, le second dans son enseignement. La presse ultramontaine dénonce les «blasphèmes proférés par des fonctionnaires peu respectueux des opinions de leurs étudiants». Invité par des représentants de la Droite à rassurer les familles des jeunes inscrits à l'*Alma Mater* gantoise, le chef du cabinet déplore les opinions exprimées par les deux professeurs, mais il refuse d'enfermer la liberté académique dans un carcan dogmatique. L'évêque de Gand, Monseigneur

Delebecque, soutenu dans son intransigeance par Pie IX, juge que cette position conciliante est intolérable : le 14 septembre 1856, il publie un mandement de censure visant, outre l'Université de Gand, toutes les écoles publiques de son diocèse. Il est bientôt imité par son confrère de Bruges, Monseigneur Malou. De Decker, que Léopold I<sup>er</sup> considère comme «trop craintif», ressent ces philippiques comme des blâmes de l'action gouvernementale. Seuls le Roi et le cardinal Sterckx parviennent à le dissuader de démissionner. Les catholiques se divisent entre partisans d'une politique constitutionnelle et tenants d'une ligne confessionnelle. Furieux, les libéraux dénoncent les documents épiscopaux comme des attentats dirigés contre les écoles de l'Etat et contre la Constitution.

Pour faire une concession aux ultramontains sans se discréditer, le gouvernement adresse à ses commissaires des Universités d'Etat une circulaire spécifiant que les professeurs doivent s'abstenir de toute attaque directe contre les principes essentiels des cultes reconnus par la loi, dans leurs cours comme dans leurs publications. Il insiste auprès du Saint-Siège pour que soit modérée l'ardeur des évêques les plus combatifs. En vain : Rome ne retire pas son appui à la mouvance ultramontaine, de sorte que la zizanie persiste chez les catholiques. A la fin novembre 1856, lors d'un débat à la Chambre, Frère-Orban amène le chef du ministère à regretter les exagérations de la «fraction intolérante» de son parti. Plus que jamais, cette dernière regarde De Decker comme un pleutre. Quoi qu'il en soit, le gouvernement sort affaibli de cette épreuve.

Il l'est davantage encore par les remous que provoque le projet de loi Nothomb sur les fondations charitables, déposé en janvier 1856. L'enjeu du débat est l'octroi à l'Eglise du droit de disposer, à perpétuité, de biens légués dans un but caritatif. Le monopole reconnu en la matière aux bureaux de bienfaisance et aux hospices civils, sous le régime français, a été battu en brèche après 1830, puis restauré par les libéraux à partir de 1849. Emmenés par Monseigneur Malou, les catholiques font campagne pour «la liberté de la charité». Mis sous pression, le cabinet De Decker doit lâcher du lest à la Droite, en lui accordant des concessions sur les questions du jury universitaire et des bourses d'études. Le voilà acculé à faire de

même sur le terrain de la bienfaisance, au risque de susciter l'ire de la Gauche. Effectivement, le projet Nothomb prévoit la création de fondations dues à la charité privée, dont la gestion pourrait être confiée à des administrateurs spéciaux, en ce compris des titulaires de fonctions ecclésiastiques. Il n'en faut pas davantage pour que les libéraux agitent le spectre d'une «loi des couvents» : derrière la charité se cachent, disent-ils, les ordres religieux qui, accédant à la personnalité civile par le détour des fondations, restaureraient la mainmorte pour livrer la propriété des familles à la cupidité cléricale. Ils soulèvent l'agitation dans le pays en y répandant des brochures et en menant une opposition parlementaire résolue. Aux débats houleux s'ajoutent des manifestations, qui dégénèrent en émeutes à Bruxelles et dans d'autres villes. Léopold I<sup>er</sup> est furieux : les troubles risquent de ruiner ses rêves unionistes, tout en donnant une image calamiteuse au pays. Pour empêcher que son gouvernement perde la face, il veut accélérer les débats et clôturer ceux-ci au plus tôt. Les leaders de la Gauche demeurent intractables. Soutenu par Malou et par Dechamps, De Decker n'ose tenter l'épreuve de force : la procédure parlementaire est ajournée, ce qui voue la «loi des couvents» à un enterrement de première classe.

Pris sous le feu croisé des deux camps, le chef du cabinet envisage de démissionner, issue que le Roi refuse catégoriquement. Pour pouvoir retirer le projet Nothomb sans donner l'impression de capituler devant la rue, il élabore un scénario que le Souverain cautionne par une lettre rendue publique : la session parlementaire est clôturée ; le projet contesté sera retiré ultérieurement, afin de préserver l'ordre constitutionnel et de redresser le crédit de la Belgique. A Droite, nombreux sont ceux qui accusent De Decker de faiblesse, mais ils n'osent le renverser par crainte d'une dissolution, qui serait suivie d'une déroute électorale. Pour sauver le ministère, Léopold I<sup>er</sup> dépêche Dechamps auprès de Pie IX, en vue d'inciter le Pape à modérer les évêques les plus intransigeants, sans résultat. Alors que les libéraux ont transformé le scrutin en test national, les élections communales du 27 octobre 1857 se soldent par une défaite catholique. Malgré l'avis contraire du Roi, De Decker interprète ce résultat comme un désaveu. Suivi par les ministres Vilain XIII, Dumon et Greindl, il démissionne le 30

octobre : il n'entend pas gouverner contre la volonté du pays. Il oblige ainsi deux collègues plus fermes, Nothomb et Mercier, à faire de même. Léopold I<sup>er</sup> est très contrarié par cette «désertion». Vainement, il tente de former un cabinet libéral modéré, puis d'amener De Decker à exercer l'intérim. La suite des événements est connue : avènement du ministère Rogier-Frère, dissolution des Chambres, victoire libérale aux élections législatives du 10 décembre 1857. La Gauche peut désormais appliquer son programme de sécularisation, au grand dam des catholiques, dont bon nombre rejettent la responsabilité du désastre sur le gouvernement sortant. De Decker quitte la rue de la Loi par la petite porte. Tout en conservant une réputation d'intégrité, il ne joue plus de rôle politique éminent. Lors du scrutin de 1864, il envisage de se retirer de la vie politique, mais il cède une dernière fois aux instances des amis. Deux ans plus tard, il renonce à son mandat parlementaire.

De Decker croit pouvoir se recycler dans les affaires. Dès 1859-1860, avec son ami Dechamps et de nombreux hommes politiques, il entre dans l'orbite d'André Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique. Selon ses dires, il s'agit d'assurer l'avenir de sa famille nombreuse, mais aussi d'effacer une perte antérieure. Toujours est-il qu'il s'enrichit rapidement. Il assume d'importantes responsabilités dans différentes sociétés du groupe : cofondateur et administrateur délégué, puis directeur de la Banque Hypothécaire Belge (1860-1861), commissaire de la Banque de Crédit Foncier et Industriel (1863-1869), administrateur de la Sächsische Hypotekbank (1864) et de l'International Land Credit Company Limited (1864-1869)... Connu pour sa droiture, il contribue à asseoir la confiance du public et à faire affluer les capitaux, au point de signer imprudemment des milliers de lettres de gage émises par deux composantes du consortium. Pendant plusieurs années, il ne semble pas mesurer l'extrême fragilité du montage élaboré par Langrand, qui établit une complète solidarité entre les actifs de ses sociétés, en considérant le tout comme une caisse unique. Lorsqu'il s'en rend compte, De Decker s'oppose à ces pratiques, envisage de claquer la porte, puis recule par manque de fermeté, à défaut aussi d'autre gagne-pain. Lorsque enfin il prend ses distances, il est trop

tard : Langrand, mais aussi l'opinion publique rejettent sur lui et sur d'autres administrateurs l'opprobre d'une faillite frauduleuse, qui laisse un passif d'une soixantaine de millions et ruine des milliers d'épargnants. L'ancien ministre tente de démontrer sa bonne foi, arguant qu'il n'était « ni financier, ni jurisconsulte ». Il met une part substantielle de ses biens à la disposition des curateurs et des liquidateurs des sociétés faillies, perdant du même coup 636.000 francs. Avec d'autres personnalités politiques, il est prévenu de faux et d'usage de faux dans l'établissement de bilans. Il subit cinquante et un interrogatoires devant le juge d'instruction, avant d'être renvoyé devant la Cour d'assises du Brabant, le 11 août 1877. Il est finalement sauvé par une argutie des avocats de la défense : dans son arrêt du 24 juin 1878, la Cour de cassation reconnaît que le faux bilan n'est pas un crime punissable en vertu de l'article 196 du Code pénal. Il y a là un vide législatif que la loi du 26 décembre 1881 viendra combler.

Entre-temps, De Decker connaît un nouveau calvaire. Par arrêté royal du 11 octobre 1871, le ministère d'Anethan le nomme gouverneur de la province de Limbourg. A ce moment, il est notoirement impliqué dans le scandale Langrand-Dumonceau, mais il n'est pas encore prévenu. Sur le conseil de Van Praet, Léopold II semble souhaiter cette nomination, péniblement acquise par le chef du cabinet : les ministres l'adoptent par trois contre deux. C'est là une maladresse, voire une faute. La presse doctrinaire ne manque pas l'aubaine. Est-il digne, écrit-elle, de vouloir réhabiliter « l'ancien agent d'un maltôtier dont les actes sont soumis aux investigations de la justice », « l'un des principaux acteurs de la ruine de milliers de familles belges, sacrifiées par lui à un désir de lucre », ou encore « un déclassé politique » ? L'opposition libérale en profite pour monter en épingle le scandale Langrand-Dumonceau, afin de mettre le gouvernement en difficulté. Le 22 novembre 1871, une interpellation de Jules Bara prend la forme d'un réquisitoire implacable, même si la motion déposée ultérieurement par l'intéressé est repoussée. S'ensuivent des séances houleuses au Parlement, des manifestations jusque sous les fenêtres du Palais royal et même des émeutes, durant neuf jours. Le 25 novembre 1871, De Decker démissionne « dans l'intérêt de nos institutions, qu'il faut sauver en face

d'événements qui en faussent le jeu régulier ». Le Souverain, excédé par les troubles, par l'atonie de ses ministres et par leur refus d'envisager un remaniement, demande la démission du cabinet d'Anethan, puis révoque celui-ci le 1<sup>er</sup> décembre. Une dernière fois, à son corps défendant, De Decker a été mêlé à un épisode tumultueux de notre histoire politique nationale.

En 1878, l'intéressé décline le siège de député de Termonde que ses amis l'incitent à reprendre. Il veut se consacrer entièrement à sa famille, ainsi qu'à l'écriture. Il publie brochures et ouvrages sur divers sujets : Charles Vilain XIII, les missions catholiques, l'histoire de l'art, ou encore *L'Eglise et l'ordre social chrétien*, son dernier livre paru en 1887. A sa mort, il laisse le souvenir d'un « honnête homme » au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Etait-il fait pour les combats politiques, en cette période de transition entre l'unionisme et l'ère des gouvernements homogènes ? Certes, le brio intellectuel, la modération et la volonté sincère de servir son pays étaient ses principaux atouts. Lui manquaient probablement la froide lucidité, qui dissuade de s'embarquer dans des entreprises hasardeuses, et le caractère trempé, qui permet de ne pas s'effacer à contretemps.

*De gouverneurs in de beide Limburgen 1815-1989*, Maastricht, 1989, p. 185-192. — M. De Vroede, Decker, Pieter de, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. 1, Bruxelles, 1964, col. 385-392. — R. de Schryver, Decker, Pierre J.F. de, dans *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. 1, Tielt, 1998, p. 879-880. — *Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques*, s. dir. J.-L. De Paepe et Ch. Raindorf-Gérard, Bruxelles, 1996, p. 130-131. — Ch. Piot, *Notice sur Pierre-Jacques-François De Decker*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 58, Bruxelles, 1892, p. 215-275, avec liste des discours prononcés à la Chambre et bibliographie p. 276-284. — J. Bartelous, *Nos Premiers ministres de Léopold I<sup>er</sup> à Albert I<sup>er</sup>, 1831-1934*, Bruxelles, 1983, p. 89-97. — G. Deneckere, *Geuzengeweld. Antiklerikaal straatruoer in de politieke geschiedenis van België, 1831-1914*, Bruxelles, 1998, p. 37-86. — M. De Vroede, *De Vlaamse Beweging in 1855-1856. Bijdrage tot een meer verantwoorde kennis van haar evolutie*, Bruxelles, 1960. — G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, Bruxelles, 1960-1965. — E. Lamberts, *Kerk en liberalisme in het bisdom Gent (1821-1857). Bijdrage tot de studie van het liberaal-katholicisme en het ultramontanisme*, Louvain, 1972, p. 410-481. — A. Muller, *La querelle des fondations*

*charitables en Belgique*, Bruxelles, 1909, p. 183-222. — A. Simon, *Le Cardinal Sterckx et son temps (1792-1867)*, t. 1, Wetteren, 1950, p. 538-553. — A.-E. Van Houtte, *Le ministère De Decker (mars 1855 - novembre 1857)*, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1960 (inédit). — F. van Kalken, *Commotions populaires en Belgique (1834-1902)*, Bruxelles, 1936, p. 37-63. — Ph.-J. Van Tiggelen, *Les émeutes de novembre 1871 à Bruxelles et la révocation du ministère d'Anethan*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. 15, 1984, p. 165-200. — L. Wils, *Vlaemsche Commissie*, dans *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, t. 3, Tiel, 1998, p. 3504-3506.

Paul Wynants

**DEFACQZ**, Eugène, Henri, Marie, premier président de la Cour de cassation (1867), né à Ath le 17 septembre 1797, décédé à Bruxelles le 31 décembre 1871.

Personnalité marquante dans les premières décennies de l'indépendance de la Belgique, Defacqz s'est distingué aussi bien comme membre du Congrès national, juriste et magistrat, historien du droit, que par son rôle dans la franc-maçonnerie et dans la politique libérale.

Il était le fils de Louis Defacqz et de Marie-Joseph Thomeret. Son père, officier dans l'armée française depuis 1792, fut successivement commissaire du Directoire et notaire à Ath, maire de cette ville de 1805 à 1812. Eugène avait une sœur, Elisa, et trois frères : Victor, qui reprit l'étude paternelle, Ernest, juriste également, qui succéda comme notaire à Victor (décédé en 1830), et Frédéric.

Dès sa jeunesse, Eugène Defacqz fut fortement imprégné par son milieu jacobin. Ses études furent accomplies au collège d'Ath, puis à Dijon, auprès de son oncle Jean-Joseph Jacotot, célèbre par sa « méthode universelle d'éducation », qui enseignait à la Faculté le Droit et les mathématiques. Il termina ses études à la Faculté de Droit de Bruxelles par une licence obtenue le 22 avril 1817. Selon l'usage, sa « thèse », d'une douzaine de pages, portait sur le droit romain (*De adimendis legatis*), le Code civil (art. 2180) et le Code de procédure civile (art. 175).

Il entra au barreau de Bruxelles comme stagiaire de l'avocat Louis Joly plus tard avocat

à la Cour de cassation. Il se distingua rapidement par sa science, la qualité de son argumentation, sa parole claire et élégante. Il semble avoir particulièrement frappé ses confrères par la modicité de ses honoraires. Il plaida surtout des affaires venant en appel des tribunaux du Hainaut : litiges concernant charbonnages et carrières, ou résultant de situations nées sous l'Ancien Régime. Il approfondissait ainsi sa connaissance de l'ancien droit, qui devait plus tard nourrir son enseignement. D'après son confrère Jottrand, il plaidait aussi des affaires en néerlandais, chose exceptionnelle alors pour un hennuyer. Qu'il eût au moins une connaissance passive de cette langue se voit confirmé par les nombreuses citations de termes juridiques thiois dans son *Ancien droit belge*. On possède de lui un mémoire en néerlandais, pour deux gardes forestiers de Buggenhout, acquittés en 1826 par un premier arrêt de la Cour d'assises d'Anvers (confirmé après une première cassation), en réponse à un nouveau pourvoi en cassation du ministère public. Etant donné la complexité de l'affaire, il est probable que Defacqz ait fait traduire ce mémoire ; mais celui-ci témoigne en tout cas de ses qualités de juriste. Bien que présenté déjà en 1827 en ordre utile pour être désigné (par le procureur général) comme membre du Conseil de discipline de l'Ordre, il fut écarté par ce magistrat et n'y fut nommé qu'en 1829. Il habitait alors rue de Ruysbroeck, à deux pas du Palais de Justice d'alors.

Son activité, avant 1830, ne se limitait pas au barreau. Dès 1820, il avait été initié dans la loge L'Espérance, dont il devint orateur en 1826 ; il y prit la parole en cette qualité en 1829, en présence du prince Guillaume d'Orange ; il y fut surveillant en 1829. C'était le début d'une fidélité active dans la Maçonnerie, à laquelle avait appartenu son père et dont faisaient partie ses frères Ernest et Victor. En 1821, il fut nommé membre de la Commission des Hospices ; en 1829, lieutenant et membre du conseil de la garde bourgeoise (« Schutterrij »). Rien dans sa conduite avant 1830 ne le fait apparaître comme un opposant au régime hollandais ; s'il a été écarté deux ans durant par le procureur général du Conseil de discipline de l'Ordre des avocats, c'est plus en raison de sa réputation d'indépendance, sans doute, que d'une opposition nette au régime.

Dès le 27 septembre 1830, cependant, le Gouvernement provisoire le désignait comme membre du comité de Justice chargé de la réorganisation de la magistrature. Parmi les premières nominations de magistrats figure la sienne propre, le 2 octobre, comme conseiller à la Cour supérieure de justice à Bruxelles, début d'une carrière de quarante ans dans la magistrature.

Le 3 novembre, il est élu au Congrès National, l'un des trois représentants du district d'Ath. Il ne participa guère activement aux travaux de l'assemblée, sinon pour un petit nombre de questions purement juridiques; les seules commissions dont il fit partie sont celles qui devaient préparer un projet de décret sur la garde civique, la presse, le rétablissement du jury et le mode d'élection du chef de l'Etat. Il n'intervint pas dans les discussions sur la monarchie ou la république et ne soutint activement ni le duc de Nemours, ni le prince Léopold. Lors de la discussion de la Constitution, par contre, il s'éleva avec force contre l'interdiction de toute intervention du pouvoir civil dans les affaires d'un culte. Pour lui, il fallait au contraire que la «puissance temporelle» ait le contrôle de la «puissance spirituelle». Cette prise de position rompait avec l'esprit d'union dans lequel les protagonistes catholiques et libéraux de la Révolution avaient œuvré jusqu'alors. Defacqz s'affirmait ainsi de façon précoce comme l'un des chefs de file de la tendance anticléricale parmi les libéraux. Au terme de longues discussions, son intervention aboutit au remplacement du principe général et absolu de la liberté des cultes par des applications particulières (art. 14 à 16). Il fut aussi de ceux qui prônaient la surveillance de l'enseignement par le pouvoir civil.

Defacqz prit également l'initiative d'introduire dans la Constitution le principe d'un cens électoral, soulignant que si l'élection devait être directe, il ne fallait pas que tout le peuple y participât. Son amendement fut admis par une grosse majorité de l'assemblée, bien que la section centrale eût laissé la fixation d'un cens à la loi électorale.

Lorsqu'au lendemain de l'élection du Régent, Gendebien devint en février 1831 ministre de la Justice, Defacqz exerça les fonctions de secrétaire général. Mais le ministère démissionna le 23 mars, et Defacqz en fit autant. Gendebien

fonda alors l'Association Nationale dont la tendance était radicale, le but apparent celui de s'opposer à l'influence grandissante des orangistes. Defacqz, qui s'était abstenu lors de l'élection du roi Léopold, en fut le trésorier. Les vellétés républicaines de cette association furent mises en échec par l'avènement de Léopold I<sup>er</sup>, et l'activité politique de Defacqz connut de ce fait un temps d'arrêt. Sa carrière de magistrat en fut aussi affectée: si le 13 octobre 1832 il était nommé avocat général à la Cour de cassation, il semble qu'au décès du procureur général Isidore Plaisant, le Roi lui-même ait mis obstacle à la nomination de Defacqz en cette qualité. Celui-ci se résigna à passer au siège: il fut nommé conseiller à la Cour le 15 janvier 1837.

Conseiller communal depuis 1836, il devint en 1838 membre du conseil provincial; il présidait cette assemblée en 1847, lorsque la loi sur les incompatibilités le contraignit à démissionner. Il avait été élu colonel de la garde civique en 1832. Beaucoup plus important et significatif encore est le rôle qu'il joua dans la Franc-Maçonnerie et dans la formation du parti libéral.

Les événements de 1830 avaient affaibli la loge L'Espérance, qui comptait plusieurs membres hollandais. C'est sans doute la lettre pastorale des évêques de Belgique de décembre 1837 contre la Franc-Maçonnerie qui incita Defacqz à fonder à Bruxelles la loge Les Amis du Progrès, dont il devint Vénérable. Il ne semble pas avoir pris une part active à la fondation du Grand Orient de Belgique en 1833. Le Grand-Maître, le baron de Stassart, s'était montré inactif devant les attaques du clergé et la division des loges au sujet du maintien ou non de l'art. 135 des statuts, qui interdisait les discussions politiques et religieuses durant les réunions. Il fut remplacé en 1842 par Defacqz. Nommé à vie, selon les statuts, celui-ci ne voulut accepter qu'un mandat de trois ans. Modéré par tempérament et fidèle aux traditions, il veilla au maintien de l'art. 135 et s'employa à restaurer la discipline. Malgré son désir de se retirer, il fut réélu en 1845 et 1848. Mais les tensions au sujet de l'art. 135, entre autres, le firent renoncer à ces fonctions en 1852. En raison sans doute de l'abrogation de cette disposition en 1854, la loge à laquelle appartenait Defacqz quitta l'obédience du Grand

Orient; après fusion avec une autre loge bruxelloise, elle devint en 1855 Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis. Comme Grand-Maître, Defacqz avait pris position en 1845, par la publication d'une lettre ouverte, contre les paroles du ministre de l'Intérieur, Jean-Baptiste Nothomb, qui voyait dans la Franc-Maçonnerie «un instrument puissant et dangereux» et accusait Defacqz d'avoir favorisé l'agitation en Suisse lors d'un voyage en 1844. Cette longue lettre eut un grand retentissement.

Les attaques catholiques contre la Franc-Maçonnerie accentuèrent l'anticléricalisme des libéraux. Les trois principales loges bruxelloises (Les Amis Philanthropes, Les Amis du Progrès et Les Vrais Amis de l'Union) furent à l'origine, en 1841, de la Société de l'Alliance, association électorale dont Defacqz fut élu président. A cette époque, il collabore étroitement avec Théodore Verhaegen. Le mouvement aboutit au Congrès libéral de 1846. C'est également Defacqz qui fut amené à le présider, en raison à la fois de son autorité morale pouvant s'imposer aux tendances conservatrice et radicale du parti, et de l'indépendance dont il jouissait en tant que conseiller à la Cour de cassation. Mais l'union de ces deux tendances ne dura guère; en novembre 1846, les conservateurs (Verhaegen et ses partisans) quittèrent l'Alliance. Defacqz leur adressa une lettre ouverte prenant la défense des radicaux, mais il s'efforça par la suite de garder un juste milieu entre les deux ailes du parti, sans succès, s'attirant des critiques de part et d'autre. Sa position propre était celle d'un réformiste modéré, prêt à améliorer la société à condition que l'autorité de sa propre classe sociale ne fût pas mise en cause, comme l'écrit Els Witte. Il donna sa démission de président de l'Alliance en 1848 et ce fut la fin de son activité politique.

La réaction de la Maçonnerie au raidissement de la position de l'Eglise à son égard ne s'était pas limitée au plan politique; elle fut à l'origine de la fondation en 1834 de l'Université libre de Bruxelles, dont Defacqz fut cofondateur et administrateur. Ce fut aussi l'occasion pour lui de mettre à profit la profonde connaissance qu'il avait acquise de l'ancien droit pour y donner, de 1834 jusqu'à sa suppression en 1849, un cours de droit coutumier; la théorie des sources de la législation depuis les lois romaines jusqu'à l'époque actuelle, le droit coutumier et la législation transitoire figurent

parmi les matières prévues par la loi du 27 septembre 1835 pour le doctorat en droit. Le cours se limitait au «droit civil» des Pays-Bas méridionaux, «depuis qu'il a commencé à prendre une forme par la rédaction des coutumes» au XVI<sup>e</sup> siècle. De par sa nature, ce cours ne réunit plus qu'un auditoire restreint lorsqu'il cessa d'être obligatoire: le premier président de la Cour de cassation Guillaume de Longé déclara l'avoir suivi, lui troisième; un même nombre d'étudiants (j'en étais) suivaient, un siècle plus tard, à la même université, le cours d'histoire du droit... Defacqz publia en 1846 une première partie de *l'Ancien droit belge*, comprenant les institutions judiciaires et les sources du droit; une deuxième livraison parut en 1852, consacrée aux personnes. En 1873, son exécuteur testamentaire, l'avocat Adolphe Honincks, en fit une réédition avec des corrections et additions de la main de Defacqz et publia un second volume consacré aux biens, complété par un *Aperçu de la féodalité* et un texte sur la «paix à partie», ainsi que par un *Précis de l'histoire du droit coutumier et des questions transitoires* sous forme de questions et réponses. Defacqz n'avait rien laissé sur les autres parties du droit civil: obligations, régimes matrimoniaux, successions; dans un avis figurant dans la deuxième livraison, il mentionne que la «compilation» qu'il livre à la presse est, jusqu'au titre III du livre III, le «développement libre» du cours qu'il avait donné en 1834 et 1835, à l'exclusion donc des contrats, des hypothèques et de la prescription. Mais un de ses élèves, Jacques Britz, soumit au concours de l'Académie en 1845 un *Code de l'ancien droit belge*, qui fut publié en 1847; il complète l'oeuvre de Defacqz mais sans atteindre le niveau de celle-ci. Defacqz fut fort dépité de cette publication, qui lui coupait l'herbe sous le pied, et accusa Britz – à tort – de plagiat.

Tel qu'il a été publié, le traité de Defacqz reste une mine de renseignements (ses références sont soigneusement indiquées), qui conserve une grande valeur car elle est basée sur une riche documentation: l'inventaire après décès dont il sera question plus loin, dresse un catalogue des 504 volumes de sa bibliothèque, entièrement consacrée à l'ancien droit, qu'il légua à la Cour de cassation. Mais il n'était pas historien et n'avait pas utilisé les travaux des historiens du

droit, surtout allemands, parus dans la première moitié du siècle. L'évolution du droit prend peu de place dans un ouvrage axé sur l'état du droit antérieur au Code civil de 1804, dont le plan gouverne son exposé. Dans ce même esprit, il avait déjà publié en 1840 des *Coutumes de la Belgique mises en rapport avec les articles du Code civil qui renvoient aux règlements et usages locaux* (sans nom d'auteur). En outre, comme l'a déjà relevé en 1874 son collègue à l'Université libre de Bruxelles, Alphonse Rivier, «il voit et juge en homme de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle». Pour lui, la société au Moyen Age est «livrée au désordre, plongée dans l'ignorance, abrutie sous le double joug de la féodalité et de la superstition» (*Précis de l'histoire du droit coutumier*, p. 19). Il inclut les juges féodaux et ecclésiastiques parmi les juges d'exception «parce que je considère comme exceptionnel tout régime qui n'a pas pour base l'exacte égalité des membres d'une même nation». Ses préjugés anticléricaux se font constamment jour : la profession des gens d'Eglise «était habilement organisée dans des vues politiques... rattachée hors de la nation à un pouvoir qui se prétendait sans égal sur la terre»; les gens d'Eglise «se croyaient au-dessus des lois communes».

Outre son *Ancien droit belge*, dont il publia des extraits, principalement dans la *Belgique Judiciaire*, et des études recueillies dans le second volume de cet ouvrage, Defacqz est l'auteur de *Recherches sur les anciens impôts et spécialement sur les tailles réelles*, d'une *Notice sur l'ancienne vénalité des offices en Belgique*, et *De quelques partages forcés des fruits de la terre dans l'ancien droit Belgique*. Il avait continué à suivre de près les rapports entre l'Eglise et l'Etat; c'est ainsi qu'il publia en 1868 *De l'opération césarienne*, article dans lequel il faisait des suggestions au clergé pour éviter d'en passer par-là en vue de baptiser un enfant en péril de mort avant sa naissance...

Après 1848, Defacqz se consacra entièrement à sa tâche de magistrat. Déjà lorsqu'il était avocat général, il avait pris un nombre considérable de conclusions, presque toujours suivies par la Cour, mais dont toute trace écrite avait disparu à sa mort. Dans un discours prononcé à la Cour de cassation le 9 avril 1872, le procureur général Charles Faider, parent et ami très proche de Defacqz, évoque la tâche considérable de

fonder une jurisprudence toute neuve, notamment sur bien des problèmes que soulevaient les nouvelles institutions de la Belgique. On connaît mieux son action au siège, par les très nombreux rapports qu'il fit comme conseiller : Faider consacre une page entière de son discours à évoquer les problèmes importants sur lesquels il fixa la jurisprudence de la Cour. Il souligne son impartialité, même dans des domaines concernant le clergé.

Defacqz fut élu correspondant en 1856 et membre effectif en 1866 de l'Académie royale de Belgique; il fut directeur de la Classe des Lettres en 1870.

Après avoir évoqué la carrière de Defacqz, qui parvint à son sommet par sa nomination, le 20 septembre 1867, comme premier président à la Cour de cassation, tentons de cerner de plus près l'homme qu'il était. Et d'abord, son milieu de vie. Grâce aux archives notariales, et surtout à l'inventaire après décès, nous savons que ce célibataire possédait depuis 1837 un hôtel de maître à Bruxelles, 57 boulevard de Waterloo, comprenant trois étages, une écurie et une remise. Il y vivait avec une gouvernante et la fille naturelle de celle-ci. L'établissement des Carmes (en face de sa demeure) lui inspira en 1865 un article spirituel mais incisif dans la *Belgique judiciaire*, signé «Un voisin du clocher des Carmes», dans lequel il se plaignait des sonneries incessantes des cloches. Nous connaissons la composition de sa cave, à la bouteille près; à ce propos, Faider nous dit qu'il était tout sauf mondain, mais qu'il aimait accueillir des amis «autour d'une table modeste». C'était un homme aisé : il laissait à son décès pour 60.000 francs de titres, ainsi que des immeubles. Parmi ceux-ci, une maison de campagne qu'il avait fait construire à Ixelles, près de l'actuelle rue de l'Arbre Bénit. Mais il légua à sa Loge 2.000 francs pour des œuvres de charité et le même montant aux écoles gardiennes de la Ville, «pour contribuer à l'instruction des enfants pauvres». Il ne laissait pas de papiers personnels.

Quant à la personnalité de Defacqz, tous les témoignages, même ceux de ses adversaires s'accordent à louer son activité inlassable, son calme et sa sérénité, sa modestie, son esprit d'ordre, son impartialité en tant que magistrat. Il était mû par un idéal élevé. Sa parole et ses écrits étaient élégants et clairs. L'éducation qu'il avait



reque avait exacerbé l'anticléricalisme qui reste le trait le plus marquant de sa vie publique. Ses pires ennemis étaient les Jésuites, en qui il voyait, dans sa lettre à Nothomb de 1845, des hommes «turbulents, ambitieux, avides de richesses, ennemis de toute émancipation de la pensée, corrupteurs effrontés de la morale, et compromettant par leurs excès jusqu'à la religion même», et dont «l'espionnage... était un des moyens que la fin justifie».

Les dernières années de sa vie furent marquées par la maladie; avec courage, il tint à vaquer à ses occupations professionnelles jusqu'au mois de novembre 1871; il mourut le 31 décembre. Selon sa volonté, son corps fut inhumé «sans aucune espèce de cérémonie religieuse, militaire ou maçonnique» et «sans aucune oraison funèbre ou autre discours». La présence à ses funérailles du ministre (catholique) de la Justice, de Lantsheere, suscita une polémique entre deux journaux catholiques, le *Bien Public* et le *Journal de Bruxelles*, celui-ci trouvant cette présence normale, contrairement au premier.

Faider fait allusion à des adversaires de Defacqz qui «ont insulté sa mémoire et attaqué sa vie privée». Le *Bien Public* lui imputait une «haine profonde et furieuse du christianisme». Un vicaire de l'église du Sablon, l'abbé Renard, dans une lettre adressée au *Journal de Bruxelles*, s'inscrivit en faux contre cette accusation, faisant valoir entre autres le don généreux que Defacqz faisait chaque année au curé de cette paroisse pour habiller les enfants pauvres admis à la première communion, et le fait qu'il avait adopté une enfant «aujourd'hui sa légataire universelle», dont il avait confié l'éducation aux Sœurs de Notre-Dame; le *Bien Public* commenta cette révélation innocente comme on peut l'imaginer. Les archives notariales confirment que Defacqz désigna la fille naturelle de sa gouvernante comme sa légataire universelle. Dans son testament du 9 septembre 1871, il s'exprime à son sujet comme suit : «ma famille connaît les motifs de mon affection pour cet enfant qui m'est devenu cher, par les soins que j'ai pris de lui depuis son enfance et par la manière dont il y a répondu, aimable enfant dont l'heureux caractère et les douces qualités ont animé ma solitude et charmé ma vieillesse». Et on est heureux pour cet homme grave qu'il ait connu cette joie dans sa vie.

Bibliographie des œuvres d'Eugène Defacqz : E. Picard & F. Larcier, *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge*, Bruxelles, 1882, p. 167-170.

*Iconographie* : On possède quatre bustes de Defacqz : d'Auguste Van den Kerckhove, qui fut refusé par l'Académie et entra dans les collections de l'Etat; de Maurice Mathelin, à l'Académie royale de Belgique; de Charles Van Oemberg, à la Cour de cassation; du même en terre cuite, au CPAS de Bruxelles. Une statue lui a été élevée par souscription publique à Ath, due à Adolphe Fassin (actuellement au Centre administratif communal d'Ath). Quatre portraits dont les deux premiers ne sont connus que par des reproductions (voir ci-dessous, notices de E. Witte dans *Industrie*, et *Feuillets d'information* : en Vénérable de la loge Les Amis du Progrès (1840), anonyme; en Grand Maître; en premier président de la Cour de cassation (portrait en pied), de Louis Maeterlinck à l'hôtel de ville d'Ath; gravure de Joseph Demannez, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* de 1873.

Minutes des notaires Ch. Delporte (24 mai et 8 juin 1869), et J. Crols (8 janvier 1872). — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Enregistrement et Domaines, Bruxelles, Déclarations de successions, 145 (8 août 1869), 151 (28 novembre 1872). — Justice de paix de Bruxelles (1<sup>er</sup> canton), A 187 (29 mai 1869), A 192 (23 décembre 1871). — Centre de documentation du Grand Orient de Belgique, à Bruxelles, documents divers. — Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, à Bruxelles, *Memorie voor Willem Daelmans en Karel Simons, boschwachters te Buggenhout*, IV 13115 B; *Le Maçon démasqué, ou réponse à M. Defacqz, Grand Maître des francs-maçons belges, atteint de jésuitophobie*, Bruxelles, 1845, II 4742, vol. 30, n°14; *A MM. les membres de la Société de l'Alliance à Bruxelles*, 8 septembre 1846, II 4742, vol. 30, n°26. — *Lettre à Mr Nothomb*, du 6 avril 1845 (voir notamment *Bulletin du Grand Orient de Belgique 1876-77*, p. 181-187). — *Le Bien Public*, 3, 5, 10 et 11 janvier 1872. — *Journal de Bruxelles*, 10 et 11 janvier 1872.

Principales notices biographiques : Ch. Faider, *Notice sur Henri-Eugène-Marie Defacqz*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 39, Bruxelles, 1873, p. 227-240 (reproduit dans E. Defacqz, *Ancien droit Belgique*, II, p. V-XV). — *Pasicrisie*, 1872, I, p. I-XII). — L. Hymans (*Echo du Parlement*, 2 janvier 1872). — L. Jottrand (*Belgique Judiciaire*, 1872, col. 81-89, 113-120). — Ch. Potvin (*Revue de Belgique*, 10 (1872), p. 118-130). — I. Eyerman (*Bulletin du Grand Orient de Belgique 1876-77*, 1877, p. 173-181). — E. Witte (*Industrie*, 11 novembre 1971, p. 689-693) et *Nationaal Biografisch Woordenboek*, VI, 1974, col. 215-220. — *Feuillets d'information* du

*Grand Orient de Belgique*, 1985/2, p. 13-17. — J.-B. Rapaille, *Eugène Defacqz, magistrat, homme politique, grand maître national du Grand-Orient de Belgique*, s.d. [1982], brochure dactylographiée (un exemplaire au Centre de documentation du Grand-Orient de Belgique).

Sur la carrière de Defacqz, voir aussi : O. Rivier, *Le président Defacqz et l'ancien droit Belgique*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1874, p. 465-473. — Th. Juste, *Les fondateurs de la monarchie belge. Eugène Defacqz et Joseph Forgeur, membres du Congrès National*, Bruxelles, 1878. — L. Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles, 1834-1884*, Bruxelles, 1884. — L. du Bus de Warnaffe et C. Beyaert, *Le Congrès National. Biographie des membres du Congrès et du Gouvernement provisoire*, Bruxelles, 1930, p. 51, v° Defacqz. — M. N. J. Leclercq (notes autobiographiques) dans : *Une lignée de juristes*, Bruxelles, 1942, p. 239. — F. Clément, *Histoire de la Franc-Maçonnerie Belge au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1949. — M. de Schampheleire, *Histoire de la franc-maçonnerie belge depuis 1830*, I (1830-1914), Bruxelles 1987. — Ph. Godding, *Peut-on parler d'un droit privé « belge » avant 1830*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres, Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. 70, 1984, p. 262-281. — Ph. Godding, *Britz Jacques*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 6, 2001, p. 63-65. — A. Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles* (rééd.), t. 9 A, Bruxelles, 1973, p. 65. — J.-P. Ducastelle, *Statuomanie athenaise : l'érection de la statue d'Eugène Defacqz à Ath (1880)*, dans *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et Musées athenais*, t. 55, 1996-1997, p. 223-278.

Philippe Godding

*Illustration* : Planche VI, face à la page 129  
*Eugène Defacqz* par Louis Maeterlinck.

**DEGRELLE**, Léon, Joseph, Marie, Ignace, pseudonymes occasionnels : NOËL D'AUCLIN, JEAN D'OUTRELIGNE ET JOSE SANCHEZ ; publiciste, journaliste et homme politique, né à Bouillon (Luxembourg) le 15 juin 1906, décédé à Malaga (Espagne) le 31 mars 1994.

Tout commença à Bouillon, très modeste cité d'Ardenne entourée de forêts et recroquevillée dans une boucle de la Semois. Le 15 juin 1906, la femme d'un certain Edouard Degrelle mettait au monde son cinquième enfant, un garçon, dans une grosse bâtisse de la rue du Collège. Lorsque le nouveau-né fut baptisé cinq jours plus tard, il

reçut les prénoms de Léon – comme le grand-père paternel –, Joseph-Marie-Ignace. La famille qui l'avait vu naître, qui protégea et qui orienta ses premiers pas dans l'existence, aussi pieuse que prolifique, était connue pour les liens qui l'unissaient à la Compagnie de Jésus et ceci explique ce dernier prénom, peu répandu en terre wallonne. Hormis cette particularité, elle était somme toute assez représentative de la moyenne bourgeoisie bien-pensante de l'époque.

Un trait d'originalité, cependant : elle se flattait d'une double ascendance, à la fois française et grand-ducale. En effet, la mère, Marie-Catherine-Elisabeth Boever (1868-1947), fille d'un médecin de Laroche-en-Ardenne, possédait de lointaines racines germaniques car les siens étaient originaires de Grevenmacher, en Moselle luxembourgeoise. Quant au père, Edouard-Edmond-Joseph (1872-1948), il avait vu le jour, comme ses ancêtres, à Solre-le-Château, commune du département du Nord proche de la frontière belge, à une vingtaine de kilomètres de Chimay. Bien plus tard, les admirateurs d'un Léon Degrelle devenu passablement remuant prétendirent que la lignée paternelle avait porté la particule jusqu'à la Révolution, avec pour devise : « Gresle es, mais croîtras ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Degrelle se présentaient comme des négociants et des cultivateurs, ni plus, ni moins. Contrairement à une assertion rapportée par l'écrivain fascinant Robert Brasillach, Edouard n'avait pas dû quitter la France pour fuir le sectarisme anticlérical de la III<sup>e</sup> République. La réalité est plus prosaïque. Pour des raisons de commodité, il avait effectué une partie de ses études en Belgique, d'abord au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, puis à l'Université catholique de Louvain. Il y avait d'ailleurs recueilli un diplôme d'ingénieur agronome. Le 11 juin 1895, il convolait en justes noces avec Marie Boever avant d'exercer la fonction de régisseur au château de Leignon. Charge toute provisoire. Le 4 août 1896, il venait s'établir à Bouillon afin de reprendre l'établissement d'un maître-brasseur de l'endroit et optait pour la nationalité belge. L'homme possédait le sens du commerce. La brasserie prospéra si bien qu'il ne tarda guère à se poser en notabilité. Chrétien conservateur, à la fois militant et véhément, il entamait bientôt avec l'appui de son beau-père une carrière

publique au sein de l'Association catholique. Fondateur de la fanfare locale, membre du Conseil de la Fabrique d'église, il sera élu pour la première fois conseiller provincial le 5 juin 1904 et constamment réélu par la suite. La Grande Guerre ne freina ni la marche de son entreprise – cela lui fut reproché après l'Armistice –, ni sa fortune politique. Edouard Degrelle accédait en 1925 à la Députation permanente et il passe pour avoir occupé de temps à autre le siège du gouverneur de la province en l'absence de celui-ci. Pourtant, au printemps 1936, on vit cette figure bien connue de la droite la plus classique rompre, non sans hésiter, avec son parti pour figurer sur les listes d'un nouveau-venu, le « Front Populaire de Rex ». Nouveau-venu qui devait beaucoup aux initiatives de son fils Léon, qui avait grandi et qui avait su se faire connaître.

La jeunesse du fils aîné du député permanent Degrelle avait été semblable à celle de son frère cadet, un autre Edouard (1909-1944) au tempérament plus placide, et qui sera pharmacien. Elle s'était déroulée sur un chemin balisé par une foi que l'on voulait intransigeante, totale. Messe et communion quotidiennes. Journée s'achevant sur la prière du soir, à genoux. Ecole gardienne chez les Soeurs de la Doctrine chrétienne. Scolarité primaire au cours de laquelle il se serait montré friand de lectures. Ses amis d'enfance se plurent à épingler chez lui des traits d'esprit qui semblaient dénoter une intelligence précocement éveillée, un caractère expansif, généreux, dominateur. Il est aussi loisible de n'y voir que l'expression d'une naïve forfanterie et, au-delà, le désir de se conformer à l'image du Père, quitte à essayer de la dépasser. Rien de très original, quoi qu'on en ait dit. Les choses sérieuses commencèrent lorsqu'il pénétra chez les révérends pères du Collège Notre-Dame de la Paix, à Namur, après avoir effectué son école moyenne à l'Institut Saint-Pierre de Bouillon. Parcours classique, et études qui le furent tout autant puisque ses parents avaient opté pour la section gréco-latine. Or, c'est en ce lieu que commença à se préciser la personnalité de l'adolescent. Ses condisciples s'accordèrent à lui trouver le tempérament d'un meneur, plutôt hâbleur, nettement égocentrique. Ses maîtres ne purent que constater la passion qui le portait vers la littérature française. Grand dévoreur de livres, son style se ressentit longtemps d'une fréquen-

tation assidue de Léon Bloy et de Charles Péguy. De Charles Maurras et de Léon Daudet également. Car dès cette époque se cristallisèrent durablement en lui certaines idées placées sous le signe de l'Ordre et de l'Autorité. Son professeur de rhétorique, le père Colmant, joua, semble-t-il, un rôle décisif dans son adhésion aux thèses maurrassiennes. Encore une fois, rien de très original. A l'instar de tant d'étudiants de sa génération et de son milieu, il avait subi l'attrait de la dialectique néo-traditionaliste prodiguée par l'école d'Action française, alors au faite de son rayonnement intellectuel. Après avoir achevé de façon honorable ses humanités, le jeune homme demeura à Namur pour s'inscrire aux Facultés Notre-Dame de la Paix, dans la section de Philosophie et Lettres préparatoire au Droit. L'enthousiasme qu'il y déploya pour répandre la pensée du « Maître de Martignes » contraria le bon déroulement de ses études. Certes, l'activisme dont il fit preuve en sa faveur lors de l'enquête-référendum menée au printemps 1925 par les *Cahiers de la Jeunesse catholique* sur les écrivains majeurs du siècle contribua – peut-être – à faire désigner le doctrinaire français comme chef de file de l'intelligentsia chrétienne émergente en Belgique francophone, au cœur des années vingt; cette campagne ardente lui donna aussi l'occasion de se mettre en rapport avec l'abbé Louis Picard, très influent aumônier de l'Association catholique de la Jeunesse belge (ACJB). Mais tout cela se révéla au total préjudiciable à sa session d'examen, qui se conclut sur des résultats calamiteux.

Abandonnant les facultés namuroises à l'automne 1925 pour l'*Alma Mater* de Louvain, contraignant son esprit à un méritoire effort de discipline, l'étudiant obtint avec distinction, le 27 juillet 1927, un diplôme de candidature en philosophie et lettres. Puis ses démons familiaux, littérature et polémique, emportèrent à nouveau ses bonnes résolutions. Sa verve eut tout le loisir de s'exercer à partir d'octobre 1927, quand on lui passa la direction de *L'Avant-Garde*, feuille estudiantine tenue pour moribonde. Le fait est que lorsqu'il en abandonna le contrôle quelques années plus tard, *L'Avant-Garde* était sortie de sa léthargie et son tirage avait cessé d'être confidentiel. C'est vers la même époque qu'il se mit à produire une série d'œuvres marquées au coin d'un lyrisme mal contenu. Parmi les

productions du jeune écrivain qui s'était mis à fréquenter les réunions de la Nouvelle Equipe d'Yvan Lenain, on retient souvent *Mon Pays me fait mal* (1927), *Méditations sur Louis Boumal* (1931), *Les Tristesses d'hier* (1930), *Jeunes Plumes et Vieilles Barbes de Belgique* (1930). Et surtout *Les Grandes Farces de Louvain* (1930), qui lui valurent de connaître un (modeste) succès d'estime. Cela ne comblait pas son trop-plein d'énergie. Remarquant son dynamisme, l'abbé Picard crut bon de l'associer aux travaux de l'ACJB. Dès 1927, Degrelle figurait au comité de rédaction de ses *Cahiers*; il se mit ensuite à jouer progressivement le rôle d'un publiciste attaché au secrétariat général de l'Action catholique. De 1928 à 1930, il signait en effet différentes brochures à fort tirage conçues comme autant de lances rompues en faveur de l'Eglise de Belgique, de ses normes éthiques et de ses œuvres temporelles. Ses contributions se succédèrent à un rythme d'autant plus soutenu que l'ACJB entendait exprimer son avis sur tous les problèmes soulevés par la société moderne. Après avoir consacré un opuscule aux conditions déplorable du logement ouvrier (*Les Taudis*), il se pencha tour à tour sur la triste situation culturelle des populations flamandes (*Les Flamingants*), dressa un violent réquisitoire contre la crémation (*Va-t-on chez nous rôtir les morts?*), exprima sa fidélité au principe monarchique (*Vive le Roi!*), stigmatisa les tenants de la laïcité qui s'obstinaient à convoiter la «belle âme de l'enfant» (*Les Socialistes et la Guerre scolaire*). Enfin, en 1930, avec *Furore Teutonico*, il affirmait de manière claironnante la liberté absolue qu'avait son Université pour renouer comme elle l'entendait les relations avec l'Allemagne, après la déchirure de la Grande Guerre. Cette productivité remarquable avait amené peu auparavant l'abbé Norbert Wallez, directeur du quotidien *Le XX<sup>e</sup> Siècle*, à prendre ce brillant sujet sous sa protection.

Admirateur notoire du *Duce* Mussolini et du fascisme italien, l'abbé se piquait d'être un découvreur de talents. Il lui offrit une place de rédacteur dans son journal tout en lui donnant la possibilité d'achever ses études. Degrelle accepta. Les reportages (le plus célèbre fut celui qui le conduisit chez les *Christeros* mexicains en janvier 1930), les publications de circonstance achevèrent de dévorer son existence estudiantine.

Elle s'acheva en octobre 1930, ponctuée d'un simple certificat attestant qu'il avait passé la première sous-épreuve de la deuxième année de doctorat en droit. Peu après ses derniers examens, l'ACJB lui confiait la direction des Editions Rex, fondées en 1929 afin de centraliser sous l'insigne du Christ-Roi les nombreuses publications de l'Action catholique. D'abord directeur-employé, il n'aura les coudées plus franches qu'à partir de janvier 1931, lorsque lesdites éditions se transformèrent en société coopérative : il sut y acquérir un bon nombre de parts, ainsi d'ailleurs que son père, et devint administrateur-délégué de la firme.

Commença alors pour lui une période de créativité des plus intenses dans le domaine de la presse. Puisant ses collaborateurs parmi les jeunes cadres issus de l'ACJB, il fit paraître coup sur coup des périodiques qu'il voulait de grande diffusion et de facture moderne. *Soirées*, «magazine familial chrétien», fut, en octobre 1931, le premier; *Rex*, mensuel littéraire qui finit par se muer en hebdomadaire politique apparut en octobre 1932. Il précédait de peu le polémique *Vlan* (février 1933) et la sage revue *Foyer* (avril 1933). Dans l'intervalle, avec la caution de Monseigneur Picard – qui présidait le conseil d'administration de la société –, il avait acquis la majorité des parts sociales des Editions Rex. Entre deux phases d'activités professionnelles intenses, Léon Degrelle s'était uni le 27 mars 1932 à la fille d'un industriel français habitant Tournai, Marie-Paule Lemay (1911-1984). Le couple eut cinq enfants, dont quatre survécurent. Son unique garçon, Léon-Marie, ne connut qu'une brève existence : né en mai 1939, il se tua dans un accident de la circulation en février 1958 peu après avoir été rejoint par son père en Espagne.

Mais les responsabilités d'éditeur retinrent bientôt le meilleur de son attention. Le réseau relationnel qu'il avait tissé dans les milieux politico-littéraires liés à l'*establishment* conservateur s'étoffa rapidement. Son sens inné de la publicité servait à merveille ses desseins : si, contrairement à une légende tenace, il n'inventa pas les apparitions mariales de Beauraing et de Banneux en 1932-1933, le battage médiatique qu'il orchestra autour de ces phénomènes contribua à assurer leur notoriété. En outre, le zèle déployé par le personnel des Editions Rex pour sortir, à coups de tracts et d'affiches *ad*

*hoc*, le parti catholique d'un creux lors de la campagne électorale de 1932 lui attira la sympathie durable de la droite. C'est à la suite de cette campagne que Degrelle se mit à présenter Rex comme «un Mouvement moderne, (...) un Mouvement catholique, un Mouvement de conquête» visant à sauver la Belgique au nom du Christ-Roi. Ainsi renaissait une vieille tentation, celle de projeter carrément ses énergies sur le forum. Cela ne pouvait que contrarier l'ACJB, qui se disait apolitique. Après une année de tensions croissantes, la rupture fut consommée en deux temps. En janvier 1934, l'Association catholique se désolidarisait publiquement du «Mouvement» qui se dessinait autour de Degrelle et quatre mois plus tard, elle l'expulsa de l'immeuble qu'elle lui louait à Louvain.

Celui que l'on commençait à appeler le «Chef de Rex» répliqua en fusionnant les hebdomadaires *Rex* et *Vlan* (mars 1934), en constituant la Nouvelle Société «La Presse de Rex», en laissant opérer des coupes sombres dans ses frais de fonctionnement. Une fois sauvegardée l'autonomie de décision au prix d'un dégraissage drastique qui épargna une mise en faillite pure et simple, il se sentit les coudées plus franches tout en se gardant encore de heurter de front la hiérarchie ecclésiastique. On le vit par exemple annuler sur ordre de l'évêque de Tournai un rassemblement organisé à Charleroi pour ses sympathisants, le «banquet des 7.000». Ce pas de clerc transformé en un geste d'obéissance et d'humilité fut porté à son crédit dans la famille chrétienne, comme le servit aussi la longue traque entreprise contre l'ex-abbé Moreau, prêtre défroqué dont les conférences dans les Maisons du Peuple perturbaient les bien-pensants.

Son premier meeting public, le 1<sup>er</sup> mai 1935, au Cirque royal de Bruxelles, réunit une assistance appréciable, mais il n'était pas le seul intervenant. On lui découvrit ce jour-là des qualités de tribun, capable, par son verbe coloré, son éloquence «grossière et bon enfant à la fois», d'empoigner et de soulever des foules de plusieurs milliers de personnes. Or, à ce moment, l'opinion conservatrice était particulièrement émue par la mise en place d'une équipe ministérielle de centre-gauche. Dévaluation et augmentation de la pression fiscale ravivèrent dans les bourgeoisies des craintes latentes depuis l'instauration du suffrage universel et la

fin du vote plural. Ces dernières se muèrent en mépris avec la révélation de plusieurs scandales à connotation politico-financière. Percevant le trouble qui saisissait une vaste frange de l'opinion – en fait, cette partie des classes moyennes qu'avait déçue la ronronnante Fédération des Associations et des Cercles catholiques (FACC) – le chef de Rex s'efforça de présenter son mouvement comme un recours. Le 2 novembre 1935, à Courtrai, lors d'un congrès de la FACC, il exigeait sous les applaudissements de ses partisans la démission des notabilités impliquées dans les malversations financières. Il espérait bien entendu, à terme, s'emparer du contrôle de la Fédération ou, à défaut, en recueillir la succession. L'éclat fut en tout cas énorme. Le public n'en retint que la dénonciation des *banksters*, et oublia qu'il demandait également un repositionnement de la famille chrétienne autour d'un programme aux accents nettement autoritaires. L'ébranlement qui en résulta dans les rangs de la Droite historique, relais incontournable de l'Église dans la société civile, suscita la colère de l'épiscopat. Elle se traduisit le 20 novembre suivant par un décret du cardinal Van Roey interdisant aux prêtres de s'associer aux activités des rexistes. Degrelle s'était trop avancé pour reculer. Il passa outre, s'engagea dans la voie qui allait le porter peu à peu, avec des temps d'arrêt, avec des moments d'hésitation, vers le point le plus extrême de l'échiquier politique.

Les législatives de mai 1936 approchaient, et il continuait à poser aux instances du parti catholique des exigences telles que celles-ci ne purent s'y résoudre. Le 21 février 1936, elles annonçaient qu'elles rompaient avec lui les négociations en vue de former des listes communes. Bien que des contacts discrets se soient poursuivis jusqu'en mars, les responsables rexistes durent finalement se risquer en solitaires dans la mêlée électorale. Assez efficacement secondé par ses lieutenants (à peu près tous appartenaient à la même génération et venaient de l'ACJB; plus d'un avait fait ses classes aux Editions Rex), Degrelle servit en quelque sorte de catalyseur à un populisme de droite, associant l'antiparlementarisme à une sorte de pré-poujadisme à la belge. Un catalyseur d'une exceptionnelle vitalité. Un quotidien d'opinion et de combat au titre éminemment maurassien – *Le Pays réel* – fut lancé dans une

complète improvisation le 3 mai. Les meetings succédèrent aux meetings. Degrelle s'y affirma comme un démagogue habile à flatter tantôt les frustrations, tantôt les sentiments patriotiques de ses auditoires, composés pour l'essentiel de membres des professions libérales et de petits bourgeois. Son discours eut un impact certain dans les milieux traditionnellement conservateurs. Au soir du scrutin, le « Front populaire de Rex » avait attiré 271.491 votants, c'est-à-dire environ 11,5 % du corps électoral. Il faisait de la sorte entrer brusquement 21 députés à la Chambre. On observait néanmoins des différences substantielles entre les régions. Le rexisme avait surtout mordu sur l'électorat francophone (15,1 % des voix en Wallonie, 18,5 % à Bruxelles) mais n'avait pas réussi sa percée en Flandre (il y avait à peine récolté 7 % des votes). Autre handicap : la dénonciation sans mesure des dysfonctionnements réels ou supposés du système parlementaire avait dressé contre lui l'ensemble des partis traditionnels. Cette victoire fut au fond la seule que Degrelle ait jamais remportée sur le plan politique dans un régime de libertés constitutionnelles. Elle procédait de la rencontre d'une personnalité et de circonstances exceptionnelles, éphémères. Faute de maturité, parce qu'il était prisonnier de son tempérament et de son système de valeurs, il ne put inscrire son action dans la durée en fidélisant son électorat potentiel par un patient travail d'encadrement social. Au contraire, il entama une marche fébrile au pouvoir, en oubliant qu'il n'avait guère d'alliés et que la Belgique de 1936 n'était ni l'Italie de 1922, ni l'Allemagne de 1933. Au déclin de l'été, il se mettait à courtiser des groupes qui, comme lui, se situaient dans la mouvance de la droite extrême. Il commença par prendre langue avec des associations patriotiques belgicistes connues pour leur hostilité à la coalition ministérielle en place, allant des Croix-de-Feu à la Légion nationale en passant par l'Union des Fraternelles de l'Armée de Campagne. Ces contacts parurent suffisamment avancés pour mettre sur pied une démonstration de force qui prétendait à tout le moins entraîner l'éviction des socialistes du gouvernement. L'opération fut fixée à la date du 25 octobre, journée commémorative de la bataille de l'Yser. Alors que tout semblait aller dans la direction souhaitée, il entreprit, opportuniste gourmand, de courir deux lièvres à la fois.

Le 8 octobre, ses partenaires apprenaient qu'il venait de conclure un accord de coopération avec le Vlaamsch Nationaal Verbond (VNV), mouvement d'Ordre nouveau, certes, mais anti-belge par essence. Degrelle eut beau prétendre qu'il n'avait fait qu'œuvrer à la « réconciliation nationale », ses alliés belgicistes, échaudés, préférèrent rompre les ponts. Il s'obstina, annonça inconsidérément une marche de « 250.000 rexistes » sur la capitale pour le 25 octobre. Le gouvernement Van Zeeland n'eut qu'à interdire la manifestation projetée trois jours avant la date fatidique pour qu'elle se réduise à d'inoffensives échauffourées.

Peu auparavant, le chef de Rex avait eu l'idée de se rendre outre-Rhin afin de sonder les intentions des dirigeants nazis à son égard. Il espérait en outre y glaner des subsides, les caisses de son Mouvement étant déjà alimentées par les fascistes italiens. Il avait donc rencontré le 26 septembre le Dr. Goebbels, ministre de la Propagande, ainsi que le *Führer*-chancelier Hitler. Si rien de concret ne sortit de ce conciliabule, sa présence à Berlin fut rapidement connue en Belgique. Ses ennemis y virent la confirmation de son inféodation à l'Allemagne nationale-socialiste, et le slogan « Rex = Berlin » fit florès. Au seuil de l'hiver 1936-1937, Degrelle semblait déjà dans l'impasse. Des membres de la droite parlementaire, qui avaient figuré parmi ses informateurs bénévoles, allaient néanmoins lui apporter une bouffée d'oxygène. Le 27 février 1937, il avait une entrevue discrète avec Gustaaf Sap, propriétaire du *Standaard* et Charles-Albert d'Aspremont Lynden, de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques ; ils le convainquirent de susciter une élection partielle à Bruxelles puis de s'y présenter, ce qui permettrait de dynamiser l'ensemble des forces de droite derrière sa personne, voire, qui sait, d'ébranler la tripartite d'Union nationale.

Début mars, un député rexiste de la capitale démissionnait avec l'ensemble de ses suppléants. Une nouvelle élection devenait inéluctable endéans les quarante jours. Degrelle tablait sur une présentation en ordre dispersé de ses adversaires, ce qui lui aurait donné une chance. Mauvaise surprise : le premier ministre Paul Van Zeeland releva seul le gant, avec l'approbation des trois partis traditionnels et du parti communiste. Plutôt que de se retirer, il

s'engagea dans une campagne frénétique et maladroite, articulée autour du thème de l'anti-marxisme. En face, on ne se privait pas de montrer du doigt les fameux accords passés avec le VNV l'automne précédent : excellent moyen d'annuler une part de ses effets oratoires auprès des francophones bruxellois. Par un ultime faux-pas, il recourut au *Pays réel* pour assurer, le 7 avril, aux électeurs catholiques qu'ils pourraient voter selon leur cœur, Malines ayant reçu tous les apaisements au sujet de Rex. Ce n'était pas le cas, et Malines ne pouvait que réagir à cette forfanterie. Le samedi 10, veille des élections, le cardinal Van Roey dénonçait *coram populo* le rexisme comme « un danger pour le pays et pour l'Eglise ». Ce coup de crosse resté célèbre et dont l'impact fut peut-être surévalué clôturait une confrontation mal engagée, mal conduite du côté rexiste. Quand on procéda au dépouillement des votes, Degrelle n'en avait recueilli que 69.242 en sa faveur (19 %) contre 275.840 à Van Zeeland (75,8 %). Ce coup dur qui mettait directement en cause ses capacités manœuvrières fut le signal des défections parmi les plus lucides de ses collaborateurs. Il interrompait de surcroît la manne des subventions italiennes ; quand elle reprit en septembre, ce fut à petite échelle et pour peu de temps. Enfin, coup de pied de l'âne, le VNV décidait de suspendre (25 juin) puis de résilier (17 septembre) l'accord qui avait été pour Degrelle une tunique de Nessus. Il n'avait servi qu'à paralyser Rex-Vlaanderen pour le plus grand profit des nationalistes-flamands. La situation devenait si détestable que le jeune tribun, désorienté, esquissa pendant quelques semaines un rapprochement avec les dirigeants du nouveau Bloc catholique belge, en vue d'une éventuelle réintégration. Or ladite réintégration aurait posé trop de problèmes à la famille chrétienne, et ses sollicitations demeurèrent sans réponse. La carte de la modération s'avérant peu rentable, il opta avec ses conseillers pour un raidissement doctrinal et structurel de son mouvement. Cela se traduisit à partir de janvier 1938 par une hiérarchisation accrue, par des tentatives de création d'organisations juvéniles et d'un service d'ordre en uniforme, par l'émergence de tendances xénophobes et antisémites. Le décorum déployé lors des Etats-Généraux de Rex (6-7 novembre 1937) puis du Congrès national de Lombeek-Notre-Dame (10 juillet 1938) reflétait cette fascisation progressive, au demeurant inachevée à la veille

du conflit mondial. Deux ouvrages du chef de Rex, *La Révolution des âmes* ainsi qu'*Etat d'âme*, étaient censés apporter des réponses aux interrogations des militants.

Ces différentes initiatives ne purent enrayer le déclin. L'hémorragie des adhérents, un moment freinée, s'accéléra avec les élections communales d'octobre. La crise de Munich faisait alors planer sur le pays une sourde angoisse. Degrelle, qui avait joué la carte de l'ultra-pacifisme, s'en était pris à la Tchécoslovaquie avec une telle véhémence que cela fut perçu comme un alignement sur les positions du *IIIe Reich*. Le recul général de ses listes aux communales sanctionna cette attitude. La vague de démissions déjà enregistrée reprit, s'amplifia.

La ligne de conduite de Rex envers la « question flamande », de plus en plus tortueuse au fur et à mesure que croissait au nord du pays une contestation de type nationalitaire, devint ingérable au seuil de 1939 avec l'éclatement de l'« affaire Martens ». La tension fut portée à son comble entre les cadres néerlandophones et francophones de la « grande famille rexiste » quand ils essayèrent de définir une position commune à propos de la nomination de cet incivique de 1914-1918 à l'Académie flamande de Médecine. Les responsables de Rex-Vlaanderen prirent parti pour le personnage, ce qui entraîna leur exclusion en février par un Degrelle excédé. C'est dans un climat détestable que ce dernier dut mener son mouvement – ou ce qu'il en restait – aux législatives du 2 avril 1939. Contrairement à ce qui s'était passé lors du précédent scrutin national, il se présenta cette fois comme candidat-député pour l'arrondissement de Bruxelles. Quoiqu'il fut élu avec un nombre appréciable de votes préférentiels, ses listes mordirent la poussière. Les rexistes ne conservaient que quatre sièges de députés sur 21, et 103.821 électeurs (4,43 %) sur les 271.491 de 1936. Leur formation ne présentait plus une certaine consistance qu'au Luxembourg ainsi que dans les arrondissements de Liège, de Verviers, de Dinant-Philippeville et de Bruxelles. Consistance toute relative (les résultats y oscillaient de 7 à 13 %), qui confinait au néant en terre flamande.

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, Rex végétait dans un désert hostile. Et son principal animateur, par ailleurs établi depuis peu à Uccle dans une confortable

résidence de la Drève de Lorraine, passait pour un *has-been* de moins en moins fréquentable. Ses outrances de langage, ses inconséquences, ses mensonges répétitifs l'avaient déjà marginalisé. Cela ne fit que s'aggraver au fil de la « drôle de guerre ». L'attitude ultra-neutraliste qui fut alors sienne se traduisit par une critique systématique et perfide de l'alliance franco-britannique; elle revenait à entériner chaque avancée de l'expansionnisme hitlérien. Totalement en porte-à-faux avec l'immense majorité des Belges, il présenta par exemple dans sa presse l'invasion du Danemark et de la Norvège, en avril 1940, comme une mesure de représailles aux provocations des Alliés. Cette goutte d'eau fit déborder le vase. La contestation gagna le dernier carré de ses fidèles. Deux des quatre sénateurs rexistes subsistants claquèrent la porte, bientôt imités par une longue théorie de conseillers provinciaux, de conseillers communaux. La débandade aurait été encore plus rapide s'ils avaient connu certaines de ses initiatives en direction de Berlin. En janvier 1940, il avait signalé à l'ambassadeur d'Allemagne son intention d'éditer un quotidien vespéral d'apparence apolitique – il l'aurait baptisé *Le Journal de Bruxelles* – mais qui aurait défendu bec et ongles la neutralité belge contre ceux qui voulaient y porter atteinte. Comme on le devine, il sollicita des fonds pour concrétiser l'opération. La *Wilhelmstrasse*, avare de ses deniers, ne donna pas suite à la demande; l'ambassade se contenta de fournir au *Pays réel* des stocks de papier à des conditions avantageuses, estimant que c'était bien assez. La nature douteuse de ses fréquentations idéologiques, l'hostilité systématique qu'il témoignait aux démocraties occidentales finirent par le faire assimiler, dans de vastes couches de l'opinion, à un traître potentiel. Si ce jugement populaire était sans doute excessif au sens juridique du terme (la Belgique n'était pas en guerre...), il n'en était pas moins un agent d'influence du *Reich*. Nul ne s'indigna lorsque l'on procéda à son arrestation sur décision gouvernementale le 10 mai 1940.

Transféré à la prison de Bruges et placé au secret, il fut remis le 15 aux autorités françaises avant d'être soumis, à Dunkerque, à des interrogatoires musclés. Evacué en catastrophe vers le sud de la France, transféré dans de mauvaises conditions de prisons en centres d'internement, il échouait finalement au camp du Vernet alors

qu'à Bruxelles, tout le monde croyait qu'il avait été exécuté après un jugement sommaire. Ce n'est que le 2 juillet que l'on commença à parler de sa survie probable mais il fallut attendre la seconde partie du mois pour en avoir la confirmation. Le 22, grâce à l'entregent de son ami allemand Otto Abetz, l'ex-député rexiste Pierre Daye le retrouvait à Carcassonne – en assez piteux état. L'homme avait toutefois conservé intacte son imagination (il tira de ses mésaventures françaises un récit hautement dramatisé, *La guerre en prison*) et il se montrait assoiffé de revanche. Le 30 juillet, foulant à nouveau les pavés de la capitale, il découvrait un Mouvement rexiste remis sur pied en son absence et pourvu d'un corps de prétoiriens, les Formations de Combat. Une personnalité trouble, l'« ingénieur » Fernand Rouleau, appointé des services secrets allemands et trafiquant d'armes pendant la Guerre d'Espagne, se hissa au premier rang de la hiérarchie de Rex; il se mit à exercer sur son esprit une influence considérable et ne prêcha pas spécialement la modération. Dans le courant du mois d'août, profitant du flottement de l'opinion, Degrelle multiplia pourtant les contacts en tous sens, estimant que son arrivée aux affaires était imminente. Le 11 août, il rencontrait Hendrik De Man, ex-président du Parti ouvrier belge dont le néo-socialisme semblait susceptible de bien des accommodations; le 21, il avait une entrevue avec Robert Capelle, le secrétaire du Roi et le 6 septembre, c'était le cardinal Van Roey qu'il entretenait de ses mirifiques projets. Sans cesse, il se présentait comme le seul responsable pouvant « sauver la Belgique du pire ». Il se disait même capable de l'agrandir aux dépens de la France dans la perspective d'un prochain bouleversement géopolitique à condition qu'on lui confie la direction d'un gouvernement de collaboration avec l'Allemagne, que l'on instaure un système à parti unique, dans le cadre d'un exécutif renforcé. D'autres notabilités (Albert Devèze, le comte Lippens) acceptèrent d'avoir des conversations avec lui, beaucoup plus pour sonder ses intentions que pour lui proposer des offres de service. Toutes, au bout du compte, opposèrent une fin de non-recevoir à ses avances. Les réticences de l'*establishment* faisaient écho à celles de la *Militärverwaltung*, où on avait misé dès le départ sur le nationalisme flamand, conformé-



ment aux directives du *Führer*, et où on ne se gênait pas pour déplorer «son tempérament inconstant et impulsif».

Bref, à l'automne 1940, pour diverses raisons qui tenaient de la géopolitique allemande et des circonstances locales, personne ne voulait le voir accéder à la tête de l'Etat. Frustré d'une montée au pouvoir en douceur, le Chef de Rex laissa pendant l'automne ses miliciens multiplier menaces et violences à l'encontre des personnes connues pour leurs attaches avec l'«Ancien Régime». L'hiver approchant, il relança l'idée d'une «seconde marche» sur la capitale. Tout se réduisit à peu de choses. Le 1<sup>er</sup> janvier 1941, il signait un article furieusement anti-anglais dans le *Pays réel*, achevant cet appel du pied aux autorités d'occupation d'un spectaculaire *Heil Hitler!*. Cette proclamation de foi hitlérienne, réitérée à Liège cinq jours plus tard devant quelques milliers de sympathisants, ne réussit qu'à provoquer un flottement dans les rangs de son propre parti. La *Militärverwaltung* resta sourde à ses sollicitations (elle ne les perçut qu'à la façon d'une *gross angelegter Reklame*, une «réclame de grand style») et l'opinion publique francophone, dans son ensemble, y vit la confirmation des lourds soupçons de trahison qu'elle nourrissait à son encontre dès l'avant-guerre. Le rexisme continua à piétiner de longs mois sur place, miné par de sournoises luttes internes. Il fallut exclure le chef de Rex-Wallonie, Antoine Leclercq, qui jalousait la position de Rouleau et témoignait envers l'occupant d'une servilité totale, puis étouffer dans l'œuf une velléité de dissidence de «collaborationnistes modérés» groupés derrière Pierre Daye et José Streel, l'idéologue du parti. En désespoir de cause, Degrelle en vint à écrire le 10 avril 1941 à Hitler pour lui demander de le laisser s'engager dans l'armée allemande à titre individuel, au poste le plus humble... La signature, le 10 mai suivant, d'un nouvel accord avec les nationalistes flamands avait bien érigé son mouvement en «parti unique pour le peuple wallon» mais ne lui procurait aucun avantage sur le terrain; elle donnait simplement au VNV l'occasion d'absorber le reliquat de Rex-Vlaanderen.

Le déclenchement de la guerre à l'est, présenté par l'Allemagne comme une croisade anticommuniste, allait à terme le remettre en selle dans la course au pouvoir. Début juillet, suite à une initiative de Fernand Rouleau, l'oc-

cupant avait autorisé les rexistes à lever une unité de volontaires francophones. Une maigre Légion belge Wallonie quitta Bruxelles le 8 août en direction du front de l'Est. Le Chef de Rex avait décidé d'y figurer en simple troupière après avoir solennellement confié la direction *ad interim* du Mouvement au fidèle Victor Matthijs. Il cherchait par ce geste (accompli non sans hésitation) à conquérir une fois pour toutes la faveur des nazis tout en court-circuitant les ambitions de Rouleau, devenues trop apparentes. De fait, Rouleau, rapidement chassé de la Légion, replongea dans l'obscurité. Degrelle eut ainsi les coudées franches d'août 1941 à la fin de 1942 pour se forger une image de guerrier valeureux et il s'employa à la répandre par les canaux de la *Propaganda Abteilung*. On ne peut nier qu'il se comporta bravement au feu, partageant – dans une certaine mesure – les dangers de ses camarades, pérégrinant avec eux au gré des affrontements qui portèrent la Légion de l'Ukraine au Caucase. Il commençait aussi à se faire apprécier par les différents services allemands, sensibles autant à sa bravoure qu'à ses capacités médiatiques. En novembre 1942, promu lieutenant, il annonçait son retour en Belgique. Peu auparavant, il avait eu de longs entretiens avec le général SS Steiner à la suite desquels il avait pris conscience que l'Ordre Noir constituait l'étoile montante de la nébuleuse nazie, dans une phase de radicalisation du conflit. Victor Matthijs, avisé de préparer les esprits à un alignement sur les thèses pangermanistes de cette organisation, s'était conformé à la directive dès le mois d'octobre. Le Chef de Rex en personne pouvait annoncer la «nouvelle direction de marche» au Palais des Sports de Bruxelles, le 17 janvier 1943. Ce rassemblement de masse, orchestré dans le plus pur style national-socialiste, l'entendit affirmer l'appartenance des Wallons à la germanité, au nom de l'histoire mais aussi en vertu de considérations ethno- raciales. L'Etat belge de 1830 passait décidément à la trappe, répudié au profit d'un nationalisme «bourguignon» exprimé avec d'autant plus de force qu'il servait à voiler un nouveau reniement. Car il ne lui était désormais plus possible d'évoquer le principe d'une collaboration d'égal à égal avec l'adversaire de la veille puisqu'il avait opté, corps et âme, pour une absorption par le vainqueur du moment. Ce ralliement au pangermanisme nazi lui procura

sans nul doute l'appui durable de la SS; il coupa du même coup l'herbe sous le pied des groupements ultra-collaborationnistes concurrents. Mais il acheva de décourager les rares têtes politiques qui s'étaient obstinées à le suivre dans ses métamorphoses successives. Degrelle n'en eut cure. Indifférent en apparence à l'évolution du conflit, de plus en plus défavorable à l'Axe, indifférent au mal-être d'un Mouvement rexiste atteint de langueur chronique et réduit à se germaniser au fur et à mesure qu'il était rejeté par la communauté nationale, il persévéra dans cette voie. De toute façon, il estimait désormais que c'étaient les combattants du front de l'Est qui auraient le dernier mot, les armes à la main, et non les simples politiciens. En mai 1943, il avait une entrevue avec le *Reichsführer-SS* Himmler afin de négocier le passage de la Légion Wallonie à la *Waffen-SS*; l'opération fut réalisée le 1<sup>er</sup> juin et la Légion se mua en une *SS-Sturmbrigade Wallonien*. Ces diverses tractations ne l'empêchaient pas de veiller à la sécurité de son intimité. Le Chef de Rex recevait beaucoup – et superbement – dans sa villa de la Drève de Lorraine le petit monde du Bruxelles allemand, y compris des individus douteux. Soucieux d'assurer l'avenir des siens, il s'empara d'une société juive «aryanisée», Les Parfumeries de Bruxelles, tout en procédant à l'acquisition d'un terrain à Cannes. Ces tractations ainsi que les aspects les plus équivoques de sa vie sentimentale, particulièrement agitée en cette année 1943, furent connus par la Résistance – qui en fit ses choux gras.

L'homme public s'ingéniait évidemment à occulter les failles de l'homme privé. Il se profilait volontiers dans la presse censurée comme le paladin de l'Europe nouvelle. Malheureusement pour lui, il se vit frappé d'excommunication le 19 août 1943 par l'évêque de Namur pour avoir menacé et retenu dans la cave de la maison paternelle le doyen de Bouillon : conformément à une directive du cardinal, le prêtre lui avait refusé la communion parce qu'il avait pénétré dans l'église en tenue d'officier allemand... Son long séjour en Belgique s'acheva en novembre. Il rejoignit la Brigade SS Wallonie peu de jours avant que cette unité ne soit jetée dans la bataille. Le 28 janvier 1944, elle se retrouvait bloquée avec une poignée de divisions de la *Wehrmacht* dans la poche de Tcherkassy. L'encercllement soviétique fut brisé

après plusieurs semaines de terribles combats, au prix de pertes importantes. Le *Kommandeur* en titre de la brigade, Lucien Lippert, y avait trouvé la mort et Degrelle, qui en avait repris le commandement, avait été légèrement blessé. La belle tenue des «Bourguignons» dans cette malaventure l'avait mis sous le feu des projecteurs. Sa soif de notoriété fut enfin étanchée. Le 20 février, entre deux rencontres avec le *Reichsführer-SS*, il était reçu par Adolf Hitler, qui lui remit la *Ritterkreuz* ainsi qu'une brassée de compliments flatteurs. Les semaines qui suivirent ce jour mémorable constituèrent pour lui le sommet de sa parabole politique. Après avoir harangué ses partisans au Palais des Sports de Bruxelles, il se faisait applaudir le 5 mars par le gratin de la collaboration parisienne devant laquelle il était allé pérorer en uniforme SS. Le 2 avril suivant, les survivants de Tcherkassy défilaient spectaculairement en sa présence dans les rues de Charleroi puis de Bruxelles, entre des rangées de sympathisants et de curieux.

La rumeur de gloire qui l'entourait flattait son imagination. L'espace d'un printemps on le surprit à rêver d'un «Empire germanique occidental» qui aurait réuni sous sa férule la France, la Wallonie et la Flandre. Berlin mit un terme à ces divagations. Pour ses protecteurs nazis, il demeurait un instrument de propagande, apte à jouer le rôle d'un agent recruteur pour le front oriental et à pourvoir le collaborationnisme francophone d'une face avenante. Les conseillers du *Führer* envisageaient bien de l'utiliser, sous contrôle, à la tête d'un *Reichsgau* wallon dans la perspective d'une annexion imminente, mais c'était là tout ce qu'il pouvait espérer. Promu *Sturmabführer SS* (major), il ne reçut même pas le commandement effectif de la Brigade Wallonie, qui passa à un officier de métier, le major BEM Hellebaut. Cette très relative montée en puissance se produisait tandis que l'Europe allemande craquait de toutes parts. Quant au parti rexiste, réduit à jouer à la fois le rôle d'une structure semi-policière pour encadrer des populations de plus en plus rétives et d'une officine de recrutement pour le front de l'Est, il s'étiolait sous les coups de la Résistance. Les proches parents de Degrelle n'étaient plus à l'abri. Edouard, son frère cadet, était abattu le 8 juillet à Bouillon par des inconnus. Revenu d'Allemagne, Degrelle exigea que l'on opère des «représailles

sanglantes» dans la région. Les services de sécurité allemands craignaient d'activer de la sorte une insurrection qu'ils ne sauraient maîtriser; ils ne donnèrent pas suite à ses sollicitations véhémentes. Ils appréhendèrent néanmoins trois hommes qu'il avait désignés comme figurant parmi les plus tenaces de ses adversaires politiques. Ceux-ci furent exécutés peu après non loin de Bouillon par des tueurs rexistes attachés à la *SIPO-SD*. S'il est douteux qu'il ait donné l'ordre de les abattre, il avait été indiscutablement responsable de leur arrestation et il ne fit rien pour retenir Victor Matthijs qui avait engagé Rex dans un processus de «contre-terreur radicale». A la fin du mois, il quittait la Belgique pour le front d'Estonie où il eut encore l'occasion de faire parler de lui. Il n'assista donc pas au déchaînement de la contre-terreur orchestrée par le noyau dur de ses partisans, pas plus qu'à leur fuite en catastrophe vers le *Reich* à l'arrivée des Alliés. Il semblait poursuivre, impavide, son ascension au sein d'une Allemagne désormais encerclée, récoltant des honneurs de plus en plus illusoire. Décoré à nouveau par Hitler le 25 août, reconnu officiellement *Volksführer* des Wallons en novembre, il continua à dépenser fébrilement ses énergies afin de conserver une force représentative derrière lui. Il fit verser dans sa brigade, transformée à l'automne en une 28<sup>e</sup> *Freiwilligen Grenadier Division Wallonien*, les derniers éléments valides de son parti, essaya d'y attirer des ouvriers déportés, des prisonniers de guerre, voire des débris de la collaboration française émigrée à Sigmaringen et jusqu'à des Espagnols de la ci-devant division *Azul*.

La contre-offensive d'Ardenne lui amena une ultime bouffée d'illusions. Le 1<sup>er</sup> janvier 1945, pourvu des pleins pouvoirs «pour les affaires civiles, politiques et militaires dans les territoires occupés par les troupes allemandes», il effectuait sa réapparition en Belgique avec un petit détachement de *SS* wallons et une poignée de bureaucrates faméliques. Brève réapparition. La contre-offensive échoua avant d'atteindre la Meuse. A défaut d'établir son «gouvernement» à Bruxelles, il dut se contenter de séjourner quelques jours au château de Steinbach puis à Limerlé, dans les confins orientaux de la province de Liège. Cette équipée mi-tragique, mi-grotesque ne servit, dans l'esprit des populations, qu'à l'associer aux horreurs de l'invasion.

L'approche des armées alliées le fit bientôt déguerpir vers le *Reich*. L'aventure semblait alors sur le point de s'achever pour lui. Le 27 décembre précédent, la chambre française du Conseil de guerre l'avait condamné à la peine capitale «par fusillade publique» en vertu de l'article 113 du code pénal. Fin mars 1945, le Mouvement rexiste se sabordait avec l'accord de Victor Matthijs. La ligne du Rhin était forcée et les régiments soviétiques paraissaient sur l'Oder. Nageant en plein irréalisme, Léon Degrelle s'acharna jusqu'au dernier quart d'heure à recruter du matériel humain pour la Division Wallonie qui se faisait écharper en Poméranie, entre Stargard et Stettin. Et jusqu'au dernier quart d'heure, il remua l'idée d'un mirifique «Corps occidental» formé de Wallons, de Flamands et de Français qui aurait combattu sous ses ordres. Rêveries... La réalité était très différente. Ce qui subsistait de «sa» division – quelques centaines d'hommes épuisés – se rendit aux Américains le 3 mai. Le *Kommandeur* Degrelle, nommé depuis peu *Standartenführer*, les avait quittés une dizaine de jours plus tôt, bien décidé à échapper à l'arrestation, à la captivité, à une exécution infamante. La veille, rencontrant fortuitement le *Reichsführer SS* dans les environs de Lübeck, il s'était efforcé de négocier la sécurité des siens tout en sollicitant pour lui des moyens de fuir au Portugal ou en Suède. Mais il n'y avait plus rien à négocier; il n'obtint que de vagues promesses ainsi qu'une élévation – toute verbale – au rang d'*Oberführer*... Après cette entrevue ratée, il parvint à gagner Oslo et la Norvège avec un de ses adjoints. Le 7 mai 1945, veille de la capitulation allemande, il parvenait à s'envoler pour l'Espagne franquiste dans l'avion personnel du ministre Albert Speer. L'appareil s'écrasa le lendemain sur une plage proche de San Sebastian, au Pays Basque: il avait accompli, de nuit, un raid solitaire de plus de 2.000 kilomètres au-dessus de l'Europe occidentale. Blessé à la poitrine et au pied, l'ex-chef de Rex fut transféré à l'hôpital Général Mola, de San Sebastian; il y séjourna plusieurs mois en résidence semi-surveillée mais des protections jouèrent en sa faveur au sein de l'appareil d'Etat espagnol. Son extradition vers la Belgique devint en fait l'objet d'un bras de fer diplomatique entre les deux pays. A Madrid, pas mal d'officiels (dont Ramon Serrano Suñer, le beau-

frère du *Caudillo*, le général Munos Grande, etc.) répugnaient à l'opération d'autant plus que le traité d'extradition existant depuis 1870 entre l'Espagne et notre pays n'était pas vraiment applicable : Degrelle n'avait été condamné que pour des chefs d'accusation d'ordre politique, non pour des crimes de guerre. Les choses traînaient tant que le principal concerné eut tout le loisir de se soustraire à l'attention des autorités. Le 21 août 1946, il quittait sans être gêné le moins du monde l'hôpital, montait dans un taxi et se perdait dans la nature. Sa famille n'avait pas connu cette chance. Des condamnations à des peines d'emprisonnement s'étaient abattues sur sa femme, qui avait été refoulée de Suisse où elle essayait de se réfugier, sur son père et sur son beau-frère, qui moururent en prison. Ses sœurs se retrouvèrent internées d'office sitôt rapatriées d'Allemagne. Et ceux qui l'avaient suivi dans son combat aux côtés du national-socialisme avaient dû rendre des comptes à la justice et subir la sanction morale de leurs concitoyens. Du côté belge, le naufrage était complet.

Degrelle demeura dans une ombre propice pendant plusieurs années. De loin en loin, il accordait une interview à un journaliste qu'il estimait fiable, se remettant d'une grave opération stomacale, redoutant qu'une indiscretion ne dévoile le lieu de sa retraite. Le profil bas était d'autant plus de mise que ses contacts espagnols le trouvaient à ce moment quelque peu compromettant et il avait eu vent d'une tentative de rapatriement forcée concoctée par nos services de renseignements sous l'impulsion du colonel George de Lovinfosse (janvier 1946). Ce projet avait tourné court faute de recevoir le feu vert du ministre des Affaires étrangères de l'époque, peu désireux d'ajouter aux complications diplomatiques le rappel de certains comportements gouvernementaux peu héroïques en l'an quarante. Les tentatives ultérieures (1958, 1961) ne purent non plus se concrétiser. L'ex-tribun fut pour la première fois aperçu en public le 15 décembre 1954. Devenu décidément prudent, tablant sur le fait qu'un Etat répugne à extraditer ses nationaux, il s'était fait adopter quelque mois plus tôt, dans la localité de Cazalla de la Sierra par une vieille dame, ce qui lui avait automatiquement conféré la nationalité espagnole ainsi que le patronyme flamboyant de Leon Jose de Ramirez Reina. L'émotion fut vive

en Belgique. D'aucuns le croyaient à ce moment en Amérique latine ou à Tanger, ourdissant de noirs complots au sein d'une internationale néonazie protéiforme. C'était lui accorder beaucoup de crédit. Il entretenait certes d'utiles relations avec quelques proches du régime franquiste ainsi qu'avec différents rescapés de l'Europe hitlérienne – dont le fameux Otto Skorzeny. Mais il s'agissait pour l'essentiel d'une solidarité de vaincus, condamnés pour l'essentiel à nourrir ce type de relations que partagent les anciens combattants de toutes les causes et de tous les pays.

Le plus clair de son activité « politique » fut absorbée par un incessant travail d'écriture à caractère apologétique, point toujours inintéressant mais qui devint, avec l'écoulement du temps et la nature de la cause qu'il défendait, rabâcheur et dérisoire, quelquefois abject. Le premier – et le meilleur – de ses écrits polémiques, *La cohue de 1940*, s'inspirait visiblement des *Décombres* de Lucien Rebatet. Sorti de presse en 1949 chez un éditeur de Lausanne, il y faisait alterner demi-vérités et lourds amalgames afin de présenter le collaborationnisme comme un phénomène quasiment universel. C'était pour lui une façon de se dédouaner : si tout le monde était coupable, tout le monde était innocent. Quoiqu'interdite de vente et de diffusion, cette œuvre connut un beau succès de curiosité, de même que sa *Campagne de Russie 1941-1945* (Paris, 1949); toutes deux furent ultérieurement rééditées. Les ressacs de la vie n'avaient tari ni sa veine poétique – il achevait *La Chanson ardennaise* en 1951 et *L'Ombre des Soirs* en 1952 – ni son inspiration de prosateur puisqu'il réussissait à faire paraître chez Flammarion, avec *La grande bagarre* (1951), un roman d'assez bonne facture sous le pseudonyme de Jean d'Outreligne. Il recourut d'ailleurs fréquemment à l'usage du nom d'emprunt (on lui en connaît une quinzaine) pour faire passer en toute discrétion des articles dans la presse espagnole ou dans celles de pays arabes connus pour leur hostilité à l'égard d'Israël. Quelquefois, la nostalgie venait l'effleurer. Peut-être l'aida-t-elle en 1964 à rédiger un nouveau livre, *Les âmes qui brûlent*, où il alignait pensées douces-amères et soupirs vaguement philosophiques sur la fuite du temps.

Prisonnier de son passé et de l'image qu'il s'était complaisamment donnée de « fils-

qu'Hitler-aurait-aimé-avoir», il persista à entreprendre, avec de moins en moins de retenue au fil du temps, la réhabilitation du Reich nazi, que ce soit avec son *Hitler pour mille ans* (1969), avec la série d'«études» à prétentions historiques placées sous le label du *Siècle de Hitler* (1986-1987), ou avec son *Fascinant Hitler!* (1991). Il ne pouvait assurément convaincre que ceux qui l'étaient déjà mais en l'occurrence, pour lui, reconnaître les erreurs ou les fautes de ceux qu'il avait servis, n'était-ce pas avouer ses propres fautes et dévoiler la vacuité d'un engagement fondé sur la glorification exclusive de son Moi? Aboutissement ultime, en quelque sorte logique, de cette réécriture de l'Histoire que son adhésion aux thèses négationnistes avec sa *Lettre au pape à propos d'Auschwitz* (1979) et avec ses «révélation» à l'hebdomadaire *Tiempo*, en août 1985 : les chambres à gaz n'avaient jamais existé et le Dr Mengele, tortionnaire nazi de haute volée, était un «médecin normal». Mis en parallèle avec ses plaidoyers en faveur de l'amnistie pour les «victimes» de la Libération (*Folie de la Répression belge...*, 1980; *Sire, Vous et moi...*, 1991), ces textes nauséeux montrent simplement que Degrelle n'avait rien oublié, rien appris. Ce chevalier des causes flétries savait néanmoins garder les pieds sur terre. A côté de l'écrivain illuminé par un fanatisme d'arrière-saison, on trouvait aussi un homme d'affaires roublard, si pas toujours avisé. Au commencement de son séjour en Espagne, il avait essayé d'importer du matériel agricole venant d'Argentine. Tentatives infructueuses. Il trouva la fortune en s'improvisant entrepreneur à Constantina, en Andalousie. Il y avait bâti des ensembles résidentiels pour le personnel des bases aériennes que venaient d'installer les USA. Les bénéfiques récoltés lui donnèrent l'occasion d'occuper une sorte de petit château de style mauresque, la Carlina, au fronton décoré d'un *Leo Belgicus* de mosaïque. Le caractère somptueux de cette résidence fit fantasmer bien des visiteurs, et pourtant une déroute financière l'emporta. Pour conserver le train de vie qu'il affectionnait, Degrelle dut alors créer une entreprise de blanchissage, se livrer, avec des succès contrastés, au commerce d'objets d'art... Ce genre d'activités lui assura sans doute des rentrées d'argent substantielles car, vieillissant, il continuait à séjourner dans de confortables appartements entre Madrid et Malaga.

Il ne vivait pas solitaire. Sa femme, condamnée à dix ans de prison (dont cinq effectués) n'avait pu se réconcilier avec lui; retirée à Nice, elle y trépassa le 29 janvier 1984. Degrelle qui n'avait jamais voulu divorcer, partageait depuis de nombreuses années déjà l'existence de la nièce de Joseph Darnand, le chef de la Milice française. Il épousa d'ailleurs religieusement celle-ci le 15 juin 1984. Il recevait en outre volontiers de nombreux visiteurs : anciens des Légions Wallonie et Vlaanderen, admirateurs d'extrême droite, journalistes, historiens. La curiosité du grand public pour sa personne avait été périodiquement relancée dans les années soixante par le mariage en grand appareil de ses filles (1962 et 1969) puis, plus tard, dans les années quatre-vingt, par ses prestations sur les petits écrans de la RTBF et de la BRT lors de deux séries d'émissions (1984 et 1988). Le caractère obsolète de ses gesticulations oratoires et de ses idées furent autant de contre-performances télévisuelles. Elles désarmèrent les critiques des milieux patriotiques. De toute façon, politiquement parlant, il ne représentait plus rien depuis bien longtemps, si ce n'est une sorte de mauvaise conscience dans quelques cercles de la vieille droite. Toutes les tentatives de relance d'une formation se réclamant ouvertement de sa personne connurent des échecs cinglants, qu'il s'agisse du Mouvement social belge de 1954, du Front rexiste en 1970, du Front national populaire en 1977. Le souvenir du rexisme, perçu comme une succession de trahisons, semble avoir dégoûté l'opinion francophone de l'extrémisme de droite pour plus d'un demi-siècle. Ce fut là son seul apport positif et c'est bien peu.

L'ancien Chef de Rex ne revint jamais dans son pays natal, même si certaines rumeurs coururent à ce propos de temps à autre. Il ne risquait pourtant plus grand-chose. Sa condamnation à mort était devenue légalement caduque le 27 décembre 1964. Le Parlement avait alors voté un texte de loi – surnommé ironiquement : *Lex degrelliana* – prolongeant de dix ans les délais de prescription. Depuis le 17 juin 1974, un arrêté ministériel lui interdisait l'entrée en Belgique, l'assimilant à un «étranger indésirable». L'arrêté en question fut renouvelé le 9 juillet 1984 par le ministre de la Justice dans la mesure où «sa présence [pouvait] compromettre la tranquillité et l'ordre publics».

Le 10 mars 1994, Léon Degrelle était hospitalisé à la clinique Parque de San Antonio, à Malaga, en raison d'une insuffisance cardiaque. Il y expira le jeudi 31 mars, à 23 heures 10. Sa dépouille mortelle fut incinérée peu après.

La presse nationale accorda une attention soutenue à ce qui n'était, après tout, qu'un « non-événement ». On glosa beaucoup, notamment, sur une éventuelle dispersion des cendres le long de la Semois, au lieu-dit Le Tombeau du Géant. Et le 18 avril suivant, un arrêté royal « donné à Bruxelles » interdisait à toutes fins utiles l'accès au territoire belge de ses restes mortels, leur présence étant « incontestablement de nature à provoquer des troubles de l'ordre public ». C'était prendre beaucoup de précautions avec un fantôme. Qui avait incarné autrefois, il est vrai, avec son verbe et ses outrances, son lyrisme et ses haines, la face d'ombre d'une certaine Belgique, bien-pensante et petite-bourgeoise.

Renseignements transmis par l'Administration communale de Bouillon. — Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES), à Bruxelles, Archives Pierre Daye.

F. Balace, *Rex 40-41 : l'engrenage de la trahison*, dans *Jours de Guerre*, n°8, Bruxelles, 1992, p. 57-110. — F. Balace, *La fin de l'équivoque du rexisme : l'élection partielle du 11 avril 1937*, dans *Les « Ça me dit » de l'histoire. En mémoire et pour comprendre les années 40*, Tintigny, 1991, p. 79-125. — J.-M. Bodelet, *Le rexisme dans la province de Luxembourg*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, 1995-1996 (inédit). — M. Conway, *Degrelle. Les années de collaboration 1940-1944 : le rexisme de guerre*, Ottignies, 1994. — M. Conway, *De la « cité séculière » à la « Cité de Dieu » : les catholiques et la politique dans la Belgique de l'entre-deux-guerres*, dans *Cahiers/Bijdragen*, Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, n°13, 1990, p. 59-90. — M. Conway, *Le rexisme de 1940 à 1944 : Degrelle et les autres*, dans *Cahiers/Bijdragen*, Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, n°10, 1986, p. 5-55. — E. De Bruyne, *La collaboration francophone en exil. Septembre 1944 - mai 1945*, Housse, 1997. — A. De Jonghe, *Degrelle et les événements de Bouillon en juillet 1944*, dans *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n°8, 1984, p. 153-185. — J. De Thier, *Pourquoi l'Espagne n'a pas libéré Degrelle*, dans *Revue générale*, n°4, 1983, p. 3-26. — J.-M. Etienne, *Le mouvement rexiste jusqu'en 1940*, Paris, 1968. — J.-M. Frerotte, *Léon Degrelle, le dernier fasciste*, Bruxelles, 1987. — J. Grégoire, *Analyse de l'émission télévisée (RTBF,*

*mars 1988) sur « Léon Degrelle - Face et revers » à travers la presse*, dans *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n°20/21, avril-septembre 1989, p. 15-108. — E. Krier, *Le rexisme et l'Allemagne 1933-1940*, dans *Cahiers d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, n° 5, 1978, p. 173-220. — U. Legros, *Un homme. Un chef. Léon Degrelle*, Bruxelles, Editions Rex, 1937. — P. Leyder, *Le rexisme dans la province de Luxembourg 1933-1940*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, 1983-1984 (inédit). — A. Molitor, *Souvenirs*, Paris-Gembloux, 1984, p. 155 et sv. — L. Narvaez, *Degrelle m'a dit*, Bruxelles, 1961 (*Vérité pour l'histoire*, 2). — W. Ugeux, *Nouvel an 45. Le « gouvernement » de Limerlé*, dans *Mémo*, n°25, 1988, p. 7 et sv.

Alain Colignon

**DE GROOTE**, Maurice, Marie, Prosper, Edmond, chanteur, basse noble, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 14 juillet 1910, décédé à Ganshoren le 28 janvier 1994.

Le milieu familial est favorable à l'éclosion du talent du jeune Maurice. Un père, officier d'artillerie et excellent baryton, une mère, Berthe Busine, détentrice d'un Prix de Rome de composition musicale, professeur d'harmonie au Conservatoire royal de Gand. Musiciens et chanteurs participaient aux soirées de la famille. S'y côtoyaient Milhaud, Poulenc, Honegger et Stravinsky pour lequel Maurice De Groote éprouvera sa vie durant une vive admiration. Les quatre enfants du couple eurent ainsi l'occasion d'entendre Francis Poulenc au piano alors que sortis du lit, assis sur l'escalier, ils écoutaient avec dévotion.

C'est sous la direction maternelle qu'ils apprirent la musique, le piano, la poésie, cependant que leur père leur inculquait le sens des responsabilités, la rigueur et l'éthique professionnelles. L'on ne s'étonnera pas que les quatre enfants aient, à des degrés divers, développé des talents musicaux. Lucien devint violoncelliste, Pierre, violoniste, Betty, cantatrice et pianiste. Seul Maurice se fixa en Belgique, les autres s'égayant en Afrique du Sud, aux Etats-Unis et au Congo.

A l'âge de dix-neuf ans, après avoir accompli deux années de droit, Maurice De Groote décida d'entrer au conservatoire. Il y obtiendra, avec la plus grande distinction, un diplôme de virtuosité et les Prix Anseau et Stas (classe de Maurice Wynandt) et d'Art lyrique (classe de Laurent Swolfs).

Avec un souci remarquable de la perfection, Maurice De Groote apprend les langues dont il se servira dans sa carrière de chanteur et de comédien : néerlandais, anglais, allemand, italien et russe. Avant même de terminer ses études au conservatoire, il chante en maints endroits.

Son talent allait s'affermir au fil du temps, au point que la presse vit en lui un nouveau Chaliapine. Très vite il fut demandé partout en Belgique mais aussi à l'étranger. On l'entendit en France, à Paris (Salle Pleyel, à la Sorbonne, au Châtelet, au Théâtre Sarah Bernhardt), à Londres, notamment à la BBC (British Broadcasting Corporation), en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne, etc. En 1937, Maurice De Groote entre au Théâtre royal de la Monnaie. Il animera cette scène pendant plus de trente années, sa puissance de travail, sa prestance et sa voix aux profondeurs exceptionnelles lui permettant d'interpréter avec force et conviction quantités de rôles. Il n'en négligera pas pour autant l'oratorio, forme qu'il affectionnait particulièrement. Parmi les nombreuses créations auxquelles il donna vie, citons le rôle du Sultan dans *Hassan*, celui de Simon dans *Les quatre Rustauds* (d'après Carlo Goldoni, 1934), celui du Maréchal dans *L'Aiglon* (musique d'Arthur Honegger et Jacques Ibert, 1938), le rôle de Geronimo dans *Le mariage secret* (opéra bouffe de Domenico Cimarosa, 1945), le rôle titre dans *Jules César* de Haendel, celui de Collatinus dans *Le viol de Lucrèce* de Benjamin Britten et le rôle de Li, un seigneur chinois, dans *Fansou* de Jean Absil (poème de Franc-Nohain, 1947). L'année suivante, il fut Budd, commissaire de police, dans *Albert Herring* de Britten, et Hermann dans *La mort de Danton* de Gottfried Einem. Il créa le personnage du Capitaine Moretus, dans *Moretus* de Marcel Poot en 1950 et celui de Trulove, en 1952, dans *Le Libertin* de Stravinsky, première en langue française. Ces créations étaient placées sous la baguette de chefs tels que Maurice Bastin, René Defossez, Edgar Donneux ou Corneil de Thoran. Nous ne citerons pas, tant leur énumération serait fastidieuse, les opéras auxquels il participa ni les partenaires de qualité qui l'accompagnèrent. Notons cependant la tournée triomphale qu'il effectua au Congo belge en 1957 avec le groupe vocal Fritz Hoyois, à l'invitation du Centre belge des Echanges culturels internationaux.

Nommé à quarante-quatre ans professeur de chant au Conservatoire de Liège, il obtint sa mutation au Conservatoire royal de Bruxelles. Il délaissa progressivement la scène lyrique pour se consacrer au théâtre. On le verra entre autres au Théâtre National en 1966 pour des participations chantées et au Cirque royal, dans *My fair Lady*, en 1969. Le Théâtre de Poche aura également ses faveurs : *La Mouette* de Tchekhov en 1978, *Domage qu'elle soit une putain* en 1982, ainsi que le Botanique, où il joua en mars 1978 dans *La Première* avec Maria Casarès, dans une mise en scène d'Elvire Popesco. C'est au Théâtre Varia qu'il terminera sa carrière de comédien. Il y recueillit un grand succès en jouant le rôle d'un jardinier aveugle, dans *Les Jardins de l'Ombre* (de De Blander) et signa ses adieux au théâtre parlé dans *La Ceriseraie* de Tchekhov, en interprétant le rôle de Firs.

On l'entendit fréquemment sur les ondes de l'INR (Institut National de Radiodiffusion), de la NIR, d'Hilversum, de Luxembourg, de la BBC, de Radio-Paris, de la Radio Suisse Romande, etc. Plus tard, il apparut souvent sur le petit écran de la RTBF et celui de la BRT.

Les dernières années de sa vie furent consacrées aux concerts, en compagnie de son épouse Lola di Vito, elle-même cantatrice de grand talent. Leur dernière prestation commune, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, dans l'opérette *Wiener Blut*, marque la consécration de toute une vie dédiée à l'art de la parole et du chant.

Archives du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles.  
— Archives privées. — Entretien avec Betty De Groote et Lola di Vito.

J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie. 1856-1970*, Nivelles, 1971, p. 335.

Paul Herdies

**de HEMRICOURT de GRUNNE, Rodolphe**, Charles, Geofroy, comte, aviateur, né à Bruxelles le 18 novembre 1911, porté disparu à l'issue d'un combat aérien au-dessus de la Manche le 21 mai 1941.

Fils de Charles-François-Prosper et de Valentine-Marie de Montalembert, il passe son

enfance et son adolescence dans la propriété familiale de Aalter en Flandre occidentale. Après des humanités gréco-latines, Rodolphe suit les cours d'agronomie et entre au service militaire le 16 septembre 1932. Il effectue ce dernier en tant que sous-officier de réserve au premier régiment des Guides. Il quitte le service avec le grade de maréchal des logis, malgré quelques frasques sans importance, le 24 septembre 1934.

Cette même année, attiré par l'aviation, il suit les cours de pilotage et se voit attribuer par l'Aéro Club la licence de pilote numéro 371. Il effectue en 1934 et 1935 encore deux rappels à l'armée.

Lorsque éclate la guerre civile en Espagne, au cours de l'été 1936, notre fougueux et idéaliste compatriote décide de rejoindre les forces nationalistes. Il est immédiatement incorporé à Burgos dans une des unités qui combattent dans la région Cantabrique. Il participe alors à plusieurs combats jusqu'au moment où il est blessé, le 19 novembre 1936, sur le front de Santander. Il profite de sa convalescence à l'hôpital militaire de Burgos, pour se présenter au général Kindelan, commandant l'aviation nationaliste, au quartier général des Forces aériennes à Salamanque. Il fait état de son brevet de pilote civil belge pour demander de passer à l'aviation où il estime pouvoir être plus utile à la cause. Sa demande est acceptée : engagé comme volontaire le 2 décembre 1936, il passe dès le surlendemain à l'école de pilotage de Tablada. Il doit indéniablement y avoir fait preuve de ses qualités puisqu'il lui suffira de deux semaines de pratique pour se voir décerner le titre de pilote militaire, plus précisément le 22 janvier 1937. En même temps, il est promu au grade d'aspirant de complément. Grunne passe successivement par différentes unités d'observation et d'appui au sol avant d'être désigné à la chasse où il va s'illustrer particulièrement.

A la fin des hostilités, il totalise 794 heures de vol, compte 425 missions de guerre, a participé à 27 combats et se voit homologuer dix victoires certaines et quatre probables. Décoré par l'Espagne de la Croix de guerre, deux Croix du Mérite militaire, de la Médaille de la Campagne et par les Allemands de la Croix des Aigles, il est proposé pour la Médaille militaire individuelle qui lui sera octroyée à la date du 5 juin 1941, quelques semaines après sa disparition au combat, à la Royal Air Force (RAF).

Les jugements de ses camarades de combat sont très significatifs : « au cours de son service, s'est comporté avec courage et audace. Agit avec grande intensité sur tous les fronts, s'affirmant rapidement comme un chasseur d'énorme potentiel, de grand élan et discipline... se porta toujours volontaire pour les missions qui présentaient un grand risque, sans jamais montrer de fatigue ou solliciter la moindre détente ».

Fin mars 1939, la guerre d'Espagne se termine. Grunne ne tarde pas à rejoindre son pays où, la situation internationale se dégradant, il se voit rappeler le 1<sup>er</sup> septembre 1939... à l'escadron cycliste de la 7<sup>e</sup> division d'Infanterie. Cependant, au cours du même mois, vraisemblablement sur une intervention en haut lieu, au vu de son expérience, il se voit admis le 25 septembre dans la catégorie du personnel breveté dans la catégorie du personnel navigant avec le grade de sergent. Il s'agit d'un cas sans précédent en Belgique.

Après un rapide réentraînement, il rejoint, nanti des ailes de pilote frappées au monogramme royal, la 2<sup>e</sup> escadrille du premier groupe du 2<sup>e</sup> régiment d'Aéronautique, en abrégé 2/1/2Aé. L'escadrille des « Chardons », insigne choisi par notre as de la première guerre, Demeulemeester, est une des plus anciennes de notre aviation militaire. Elle est équipée de nos avions les plus modernes, les monoplans monoplace de chasse Hawker Hurricane MkI. Voici comment Grunne est noté par son commandant d'escadrille, le capitaine aviateur Charlier, le 2 janvier 1940 : « Très bon pilote de chasse, très allant et discipliné, bon en haute école. Très bon tireur. A donné entière satisfaction depuis son arrivée à l'unité ».

Pendant cette période de l'année habituellement peu favorable au vol, il a effectué un total de quarante-huit heures de vol en solo et vingt-neuf en double commande. Manifestement les autorités apprécient cette recrue car il fait l'objet d'une proposition d'avancement totalement exceptionnelle, signée par le colonel aviateur baron de Woelmont, aide de camp du Roi, commandant du régiment.

Grunne est nommé sous-lieutenant aviateur de réserve en date du 26 janvier 1940, par arrêté royal 2976 du 14 février 1940. Ce dernier spécifie qu'il prend rang pour l'avancement et l'ancienneté de son grade à la date du premier jour de la mobilisation. Il est officiellement



désigné pour le 2Aé. par disposition ministérielle du 17 février 1940. Un congé de convalescence pour plaies et contusions multiples lui est accordé peu après, à partir du 13 avril 1940, par l'hôpital militaire d'Anvers, suite à un accident de roulage. Il reprend son service le... 10 mai 1940! C'est vraisemblablement pour cette raison qu'il n'est pas inscrit au tableau des vols et tient le carnet de campagne de son unité, ce qui lui vaut de subir au sol et à l'aube toute la furie de l'attaque surprise des bombardiers allemands. La plupart de nos Hurricanes, fleurons de la chasse belge, sont détruits au sol.

Grunne rejoint l'unité réfugiée sur le terrain de campagne de La Bruyère, non loin de l'actuel terrain de Beauvechain, où tous les chasseurs survivants de son unité seront détruits au sol dès le lendemain par des chasseurs Messerschmitt 109 qui mitraillent comme à l'exercice devant l'absence d'efficacité de la défense anti-aérienne du terrain. Dès lors, l'escadrille se replie en France où la surprend la capitulation, puis l'armistice français.

Mais Grunne n'entend pas se livrer comme prisonnier à l'ennemi. Il s'embarque avec une douzaine d'autres pilotes sur le *SS Apapa* et arrive dès le 7 juillet à Liverpool, parmi les premiers Belges à rejoindre nos alliés. Comme pilote de Hurricane, il ne tarde guère à être désigné pour le squadron 32, basé sur le fameux aérodrome de chasse de Biggin Hill. Le 16 août déjà, il fait preuve de sa maîtrise et descend un chasseur adverse du type Me 109E. Le lendemain il en descend un second et le 18, il remporte une troisième victoire sur un bimoteur de bombardement du type Dornier 17.

Malheureusement, un chasseur d'escorte allemand parvient à incendier son Hurricane. Grunne doit sauter en parachute. Il est grièvement brûlé et les autorités médicales déclarent que l'état physique de l'intéressé nécessite l'exemption de ses obligations militaires pour cause d'incapacité physique. Après quatre mois, il est remis de ses blessures et est de nouveau déclaré apte au vol. Entre-temps, durant sa convalescence, il s'est rendu assez mystérieusement à Lisbonne et peut-être en Espagne nanti de courrier gouvernemental. Lorsqu'il rejoint le célèbre 609 squadron où se trouvent de nombreux Belges, ses camarades s'esclaffent devant son merveilleux teint, manifestement pas obtenu en Angleterre!

Le 21 mai 1941, la RAF, qui est passée à l'offensive, exécute une opération du type dit «circus» sur le continent. Il s'agit d'une sortie où un grand nombre de chasseurs escorte quelques bombardiers dont le rôle principal est de lever la chasse adverse. L'adversaire est coriace : les unités de chasse allemandes déployées à l'ouest comprennent des pilotes très expérimentés et de nombreux as. Elles n'interviennent généralement que dans des situations tactiques favorables. Un combat s'engage : au moment où son leader entame l'interception de deux chasseurs ennemis, le Spitfire IIA que pilote Grunne, attaqué par surprise, reçoit plusieurs coups directs et se désintègre en l'air.

Dans une lettre datée du même jour, le «Duke» du Monceau de Bergendal écrit : «Grunne a sauté en parachute et a été protégé dans sa descente par un sergent anglais de l'escadrille. Celui-ci prétend que Grunne ne semblait pas avoir été blessé et qu'en tout cas il semblait bien vivant, actionnant les suspentes de son parachute. Il est tombé en mer mais ne semble pas avoir fait usage de son «dinghy» (canot de sauvetage gonflable). Pendant plus de quatre heures, des avions et des vedettes ont cherché à le localiser et le repêcher. La nuit vit d'autres unités participer aux recherches. Tout ce qui était possible à été fait, mais en vain...» Ainsi disparut une figure marquante de la chasse belge.

Rodolphe de Hemricourt de Grunne fut choisi comme parrain de la 96<sup>e</sup> promotion de pilotes encore formée en Angleterre. L'humour administratif ne perdant jamais ses droits, une note de l'auditorat militaire belge datée du 30 janvier 1945 s'inquiète du sort de cet officier porté manquant le 20 juin 40 par son commandant d'unité avec le motif de cette disparition : essayer de rallier l'Angleterre! Rappelons qu'il a fallu attendre 1948 avant de voir enterrées les condamnations de 1940 pour «désertions» vers la Grande Bretagne.

La citation suivante lui a été octroyée : «Brillant officier pilote, d'une bravoure exceptionnelle, animé d'un haut sentiment de devoir et de l'honneur. Il rejoint la Grande-Bretagne dès la fin des hostilités en France pour continuer la lutte contre l'envahisseur. Du 16 au 18 août 1940, au cours de la bataille aérienne d'Angleterre, il ajoute trois victoires à son palmarès. Le 18 août 1940, son avion est mis en

flamme par un chasseur ennemi : il saute en parachute grièvement brûlé. A peine rétabli, il sollicite l'honneur de reprendre sa place dans une escadrille de chasse. Le 21 mai 1941, lors d'un raid sur la France, son avion mis en pièce, il doit se jeter en parachute au-dessus de la Manche. Est porté disparu à l'issue de cette dernière mission».

Centre de Documentation Historique (CDH) des Forces Armées belges, à Evere, Dossier officier; Dossier officiel du service historique des forces aériennes espagnoles; Carnet de campagne du 2IV2Aé.

L. J. Salas, *La Guerra de Espana desde el aire*, Ariel, 1969. — *The Battle of Britain then and now*, Paris, 1980. — J. Delaet, *Escadrilles au combat*, Bruxelles-Paris, 1942. — L. Terlinden, *La bataille d'Angleterre et les aviateurs belges 1945*, Bruxelles, 1945. — G. Rens, *Pas de panache en altitude*, Bruxelles, 1963. — G. Rens, *Les Belges de la bataille d'Angleterre*, Braine-l'Alleud, 1988. — R. Anthoine et J.-L. Roba, *Les Belges de la R.A.F. 1940-1945*, Bruxelles, 1989. — G. Destrebecq, *Pilot Officer de Grunne*, dans *Aéro Magazine*, n°4, 1983, p. 51-52.

Michel Terlinden

**DEJONCKER, Théodore, Jean, dit Théo**, pseudonyme occasionnel : J. COBB; compositeur et chef d'orchestre, né à Bruxelles le 11 avril 1894, décédé à Asse le 10 juillet 1964.

Fils d'un facteur des postes, Dejoncker reçoit sa première formation musicale à l'Académie de Saint-Josse-ten-Noode. De 1907 à 1914, il fait des études au Conservatoire royal de Bruxelles, où il fréquente la classe de violon de César Thomson. S'il y obtient un premier prix de solfège dès 1908, aucun autre diplôme ne lui sera décerné. C'est également au Conservatoire qu'il entame l'étude de l'harmonie avec Paul Gilson, à qui il doit toute sa formation de compositeur. Avec quelques autres fidèles disciples du maître, il fonde en 1925 le groupe des Synthétistes, dont la constitution donne lieu à la publication d'un album collectif de *Pièces pour piano*. Ces compositeurs, parmi lesquels Dejoncker est considéré par les critiques des années 1925-1930 comme l'esprit le plus original, se veulent ouverts à tous les acquis de la musique de leur temps, mais ne sont guère

animés par des conceptions esthétiques communes. *Voor Paul Gilson* (1942), pour cuivres et percussion, est un hommage posthume de Dejoncker à son maître.

En tant que chef d'orchestre, Dejoncker débute dans des théâtres d'opérettes, notamment aux Folies-Bergère à Bruxelles, où sa femme, le soprano Elvire Block, fait partie de la troupe. Le 1<sup>er</sup> avril 1937 il est engagé par le Nationaal Instituut voor Radio-Omroep (NIR) en qualité de chef de l'orchestre symphonique de l'INR/NIR. Comme il continue à exercer la même fonction pendant la Seconde Guerre mondiale à Radio Brussel, sa carrière se termine en 1945. Excellent technicien mais manquant d'autorité et de psychologie, Dejoncker a également travaillé comme chef d'orchestre en France, à Berlin et à Stockholm. Membre de la NAVEA (Nationale Vereniging voor Auteursrecht) depuis 1942, Dejoncker a de 1951 à 1960 un emploi de contrôleur à la SABAM.

A l'exception de l'opéra, tous les genres se retrouvent dans le catalogue de Dejoncker qui a signé du pseudonyme J. Cobb ses compositions qu'il jugeait mineures. Il est l'auteur de trois symphonies très représentatives des théories synthétistes, puisqu'elles se réclament chacune d'une esthétique différente. Dans la première, qui porte le sous-titre *Sinfonia burlesca* (1939-1940), il opte pour un langage résolument atonal. Il y utilise des motifs faits d'un nombre variable de notes dont aucune n'est répétée. Lors de leurs apparitions successives, ces motifs se reconnaissent d'autant plus difficilement que le compositeur distribue parfois les notes entre différents instruments.

La deuxième symphonie est dite *La classica* (1939). Elle est en *ut* majeur et se compose des quatre mouvements traditionnels, le scherzo précédant l'andante. La complexité de l'écriture tant harmonique que rythmique en fait une œuvre néoclassique. Bien que l'armure de la tonalité manque dans la partition, la troisième symphonie est en *la* majeur (1943). Elle a la même forme que la précédente mais est de caractère romantique : Dejoncker s'y rattache à César Franck par la conception cyclique de l'œuvre que le compositeur souligne en présentant le thème générateur comme introduction lente au premier mouvement.

Les autres partitions orchestrales appartiennent généralement au genre descriptif, comme

leur titre le révèle parfois (*Breugeliaanse schets*, 1927). Dejoncker y évoque des œuvres littéraires (*Hedda Gabler*, 1918; *Don Quichotte rêve*, s.d.) ou des personnalités (*Le portrait musical de Bernard Shaw* pour dixtuor, 1944), à moins qu'il ne cherche l'inspiration dans l'exotisme (*Rapsodie vénézuélienne*, s.d.) ou le folklore (*Ouverture op oude Vlaamse volks-wijzen*, 1944). Il laisse également plusieurs compositions pour orchestre de chambre (*L'orgue de Barbarie - Pensées philosophiques d'un joueur d'orgue de Barbarie*, 1917) ou petit ensemble (*Soir d'automne*, s.d.) et de la musique pour fanfare ou harmonie (*Tom Pouce, conte humoristique*, [1925]).

Parmi les quatre œuvres concertantes, le *Concerto pour violoncelle* (1937-1938) s'inscrit dans la veine expressionniste. Exploitant toutes les ressources offertes par le chromatisme, le compositeur réussit à suggérer une atmosphère mystérieuse, voire inquiétante dans le mouvement lent, tandis que le rondo final débute par un motif fait d'intervalles de septième et de neuvième et illustre différents types d'écriture contrapuntique.

A l'exception de la *Sonate* (1950), les œuvres pour piano sont brèves et de caractère descriptif. *Portique* qui paraît dans l'album collectif des Synthétistes, est tiré du recueil *Esquisses psychologiques* qui est apparemment resté inachevé. La pièce exploite différents types de contrastes dont le plus évident oppose un motif résolument tonal et au rythme caractéristique sans cesse répété, à un accompagnement fait d'accords plaqués dissonants qui, d'une mesure à l'autre, suggèrent une tonalité différente. Quant à la *Partita* pour violon seul, elle a été composée à la mémoire d'Eugène Ysaÿe.

Certaines œuvres de musique de chambre ont un titre plutôt inhabituel, comme *Novelette pour flûte, hautbois et alto* (1917), que Dejoncker avait d'abord voulu intituler *Pièce psychologique*, ou *Trois petits contes pour quatuor à vent* (1938-1939). Le *Quartetto d'arco* (1926-1927) en trois mouvements est une œuvre atonale qui frappe par la complexité de son écriture et par le caractère agressif de l'expression. Le *Quatuor pour saxophones* (1935), le *Quintette pour instruments à vent* (s.d.) et le *Concerto pour flûte, hautbois, clarinette, basson et cor* (1963) se rattachent au

néoclassicisme. Il en va de même pour le *Trio à cordes* (1952) qui a été couronné par la province du Brabant en 1960.

Dejoncker voue un intérêt tout particulier à la musique vocale et plusieurs de ses mélodies pour chant et piano existent également dans des versions pour chœur ou avec accompagnement d'orchestre. S'il s'est servi de poèmes d'Emile Verhaeren, il a surtout mis en musique des auteurs flamands, de Guido Gezelle à Wies Moens et Paul Van Ostayen (*Eerste boek van Schmoll*, s.d.); doué d'une réelle sensibilité littéraire, il réussit à restituer le contenu expressif du poème. Dejoncker a aussi fait des arrangements de chansons populaires flamandes et laisse quelques œuvres pour chœur et de la musique de scène.

Si la production de Dejoncker est assez abondante, sa musique est le plus souvent restée inédite et ne s'est guère diffusée à l'étranger. *Le portrait musical de Bernard Shaw* et la *Rapsodie vénézuélienne* ont néanmoins été exécutés respectivement à Londres en 1945 et à Caracas en novembre 1961. Quelques œuvres ont été publiées à Bruxelles par Buyst ou Brogneaux et sa symphonie *La classica* l'a été à Leipzig par la Musikwissenschaftlicher Verlag (1942). Cette dernière œuvre a été enregistrée sur disque 33 tours par l'Orchestre National de Belgique sous la direction de René Defossez (Decca 143.402). Les manuscrits de Dejoncker sont conservés au CeBeDeM et à la VRT.

Centre belge de documentation musicale (CeBeDeM), à Bruxelles. — Archief en Museum van het Vlaams Cultuurleven, à Anvers.

K. Deschrijver, *Bibliografie der Belgische toonkunstenaars sedert 1800*, Louvain, 1956. — F. de Wever, *Paul Gilson et les Synthétistes*, s.l., 1949. — M. Schoemaker, *Théo Dejoncker*, dans *Syrinx*, juin-juillet 1938, p. 11-12.

Henri Vanhulst

**DE KEYSER, Adrien, Georges, Léon, dit ADRIEN**, peintre, né à Overijse le 4 août 1914, décédé à Paris (France) le 6 avril 1950.

Il est de ces créateurs qui traversent l'histoire de l'art à la manière d'étoiles filantes, brillants par leur capacité à toucher à de nombreuses cordes, mais rejetés dans l'ombre dès leur disparition trop tôt survenue.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

Adrien De Keyser est de ceux-là. Éduqué au sein d'une famille bruxelloise aisée – le père est médecin au Sablon et la mère, peintre –, après des humanités au Collège abbatial de Maredsous, Adrien entre à l'Académie de Bruxelles, dans l'atelier de peinture monumentale dirigé par Anto Carte. Polyvalent dès son adolescence, il réalise, entre 1937 et 1946, des costumes et des décors pour le théâtre, des illustrations, des gravures, des étalages pour les fêtes de fin d'année du grand magasin Le Bon Marché, des marionnettes et, bien sûr des peintures (les marionnettes du *Cheval Arlequin* ont été déposées au Musée national du Folklore et des Arts populaires à Paris).

La guerre interrompt ses activités : il s'inscrit à l'ENSAAV (La Cambre) pour s'initier à la technique de l'émail sur métal, sous la direction de l'orfèvre Jacques. Pour la création de bijoux, « il s'invente un style très dépouillé, où la grâce et l'humour le disputent à une grande simplicité de trait » (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, Académie royale de Belgique, 6<sup>e</sup> série, t. 8, 1997, p. 210*).

Poursuivant son œuvre peint, « son art se développe sur deux registres différents, une approche directe de la réalité dans les paysages et des portraits et, par ailleurs, des œuvres où son imagination se donne libre cours » (*Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, idem, p. 212*). En 1943, encore sous l'influence des scènes d'horreur vécues lors de son exode en France en mai 1940, il présente une série de gouaches aux sujets tragiques. Après la Libération, les sujets de ses gouaches sont imprégnés d'une joyeuse tendresse et d'une sensualité nouvelle. En 1946, il écrit des poèmes qu'il illustre de pointes sèches et crée le personnage de Sylvain, l'éternel adolescent rêveur. A cette date également, il s'intéresse à la peinture sur verre, réalisant des effets spéciaux par l'utilisation de feuilles d'or et de tons soutenus, tel le bleu lapis.

En 1947, il se fixe à Paris et travaille avec son ami, le peintre français Pierre Lardin, à la restauration du paquebot *Ile de France* : pour décorer la salle de jeux des enfants, il utilise de grands panneaux de verre. Une autre commande le rappelle en Belgique : la décoration d'une villa construite par Horta, au parc de la Corniche à Genval (La Hulpe). Adrien y réalise une grande fresque sur le thème *Le triomphe d'Apollon*. Ce travail terminé, de retour à Paris,

il monte des spectacles dans un local de la Maison pour Tous, rue Mouffetard : Adrien décore la salle de grandes figures représentant notamment une fête foraine. Comme il faut aller vite, il peint, non pas à fresque, comme à Genval, mais directement sur la paroi sèche. Les deux premiers spectacles présentés par la troupe de Jan Doat n'attirent pas la foule. Adrien propose alors un spectacle de marionnettes et adapte le texte du *Petit Prince* de Saint-Exupéry ; la représentation remporte un vif succès et est jouée deux cents fois. Quantité de projets sont mis sur le métier : décors et costumes pour une mise en scène de Raymond Devos, nouvelles marionnettes pour *L'enfant et les sortilèges* de Colette sur la musique de Ravel, etc.

Hélas, la mort vient mettre un terme à cette prolifération d'activités créatrices : Adrien décède à Paris, à trente-cinq ans, le 6 avril 1950, laissant une œuvre multiple, toujours marquée d'une distinction poétique et d'un savoir-faire accompli qui le classent au rang des plasticiens originaux du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Des tableaux d'Adrien sont conservés au Musée communal d'Ixelles, au Crédit Communal et dans des collections particulières.

Maison du Spectacle la Bellone, à Bruxelles, Fonds Adrien De Keyser.

C. Bernard, *Adrien ?*, dans *La Nation Belge*, 8 mars 1945. — J. Putmans, *Adrien ou la recherche d'une personnalité*, dans *Ariane*, Bruxelles, 8 mars 1945. — S. Lombard, *Emailleur émérite et artiste raffiné, Adrien d'une main légère dispense joie et poésie*, dans *Le Soir Illustré*, 29 mai 1947, p. 10-11. — S. Tenand, *Une semaine à Paris*, dans *La Tribune Internationale*, Paris, février 1948. — S. Lombard, *Poésie et fantaisie ou les peintures et gouaches d'Adrien au Palais des Beaux-Arts*, dans *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, 15 avril 1948, p. 17. — S. Lombard, *Le Petit Prince de Saint-Exupéry par la compagnie du Cheval Arlequin de Paris*, dans *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, 10 mars 1950, p. 1 et 3. — S. Creuz, *Un ange est passé parmi nous, la mort du peintre Adrien*, dans *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, 5 mai 1950, p. 3. — E.D., *Le souvenir d'Adrien à la Galerie Jacob*, dans *Les Beaux-Arts*, Bruxelles, 29 octobre 1954. — E. De Keyser, *Adrien, peintre éphémère*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, Académie royale de Belgique, 6<sup>e</sup> série, t. 8, 1997, p. 207-235*.

Jacques De Maet

de LANDSHEERE, Louise, Edmée, née DELANDSHEERE; sous-directeur au Compte rendu analytique du Sénat, résistante, prisonnière politique, née à Bruxelles le 15 octobre 1908, décédée à Anderlecht (Bruxelles) le 18 août 1989.

Louise de Landsheere grandit dans un milieu d'intellectuels catholiques. Son père, Paul de Landsheere, est un journaliste connu qui deviendra président de l'Association générale de la Presse belge et finira sa carrière comme directeur du Compte rendu analytique du Sénat. Il fréquente les milieux politiques et les hautes sphères de l'administration. Pendant la Première Guerre mondiale, il fait de la résistance et publie peu après une chronique de l'occupation, *Cinquante mois d'occupation allemande*.

Après des humanités classiques, la jeune Louise suit les cours de l'École supérieure de Jeunes Filles à Bruxelles, école créée sous les auspices de l'Université catholique de Louvain (UCL). En 1939, elle s'inscrit également au cours de l'École supérieure de Commerce de l'UCL.

Survient la deuxième occupation allemande. Très rapidement, un désir fou de faire quelque chose contre «eux» la poursuit. Déjà des tracts et journaux clandestins sont passés d'une étudiante à l'autre, mais Louise – Loulou pour les amis – ne parvient pas à remonter la filière. Jusqu'à ce jour de septembre où un ancien camarade de l'Académie des Beaux-Arts la contacte et lui demande son aide pour héberger des soldats britanniques cachés. Le père de Louise qui jusqu'ici s'était contenté de dire : «ce n'est pas l'affaire des femmes, elles ne peuvent pas se taire», finit par lui passer une adresse d'hébergement. La jeune femme veut davantage et force son père à lui donner le nom de quelqu'un qui, déjà, organise un «réseau» : William Ugeux, avocat, directeur au *XX<sup>e</sup> Siècle* avant-guerre (journal auquel Paul de Landsheere collaborait comme informateur politique). Louise de Landsheere entre en Résistance où elle devient «Martine», indicatif 015 du Service Zéro. A partir de ce moment, son activité augmente de jour en jour. Elle prend contact avec d'autres membres du réseau de «Walter» (Ugeux), se met à distribuer *La Libre Belgique* clandestine, travaille dans le renseignement proprement dit, mais surtout s'occupe du passage de Belges ou d'Anglais vers la Grande-

Bretagne. Elle est accaparée par «Walter» et commence à le remplacer quand il ne peut effectuer lui-même une mission. Elle fait ainsi la connaissance de Marcel Kerkhofs, François de Kinder, Charlie Claser, Thérèse de Radiguès, Jean Fosty. Début 1941, Louise de Landsheere est l'adjointe en titre de «Walter».

Mais en juillet 1941, après une dénonciation, la *Geheime Feldpolizei* fait irruption chez les de Landsheere. Par miracle – 500 *Libre Belgique* et d'autres papiers compromettants sont cachés dans la maison –, rien n'est découvert.

Malgré plusieurs autres alertes, les activités se développent encore : Louise réceptionne des agents parachutés de Londres, transporte des armes, aide à la rédaction de *La Libre Belgique*. C'est le 5 mai 1942, en portant chez l'imprimeur Lielens la copie d'un numéro du clandestin, qu'elle est arrêtée par la *Gestapo*... Après des interrogatoires avenue Louise, elle est emprisonnée à Saint-Gilles. Suivent d'autres interrogatoires au cours desquels elle ne lâche rien. Elle restera à Saint-Gilles jusqu'à la fin de l'année. Le 25 novembre 1942 débute devant un conseil de guerre allemand le procès de l'affaire de la *Libre Belgique*. Les séances se tiennent dans la salle de la Cour d'assises du Palais de Justice de Bruxelles. Les imprimeurs sont condamnés à quinze ans de travaux forcés, Louise de Landsheere à sept ans.

Dans la nuit du 7 janvier 1943 elle est transférée avec d'autres prisonnières vers le *Zuchthaus* d'Anrath, tout près de Krefeld. Anrath, surnommé le «château de la mort lente», est utilisé par l'industrie allemande. Parce que de Landsheere «a travaillé pour l'ennemi», on la met au régime des condamnés à mort. Avec d'autres condamnées, y compris des prisonnières de droit commun allemandes, elle devra travailler à découdre de vieux uniformes pour en récupérer ce qui peut encore servir. La nourriture est débiliteuse, l'atmosphère mauvaise. Il y a des délateurs. Louise de Landsheere est mise aux arrêts. Elle travaillera ensuite en *kommando*. Au début de l'hiver 1943, elle est envoyée dans d'autres prisons pour revenir à Anrath vers Pâques 1944. Quelques jours après, c'est le départ définitif pour la forteresse de Jauer en Silésie où le petit groupe de *Französinen* arrive début mai 1944.

Sous le couvert d'une petite fabrique de réchauds à gaz, il s'agit de faire travailler des

prisonnières à la fabrication de glissières d'obus. Dans la prison, la résistance s'organise. Les femmes refusent de s'installer aux machines. Après quelques semaines de « grève », c'est au tour de de Landsheere d'être mise aux arrêts. Elle refuse de fabriquer des munitions. Après un mois de sévices, elle peut retourner à l'atelier de couture. Mais pas pour longtemps. L'Armée rouge approche. Le 28 janvier 1945, par 25 degrés sous zéro, l'évacuation des prisonnières de Jauer commence. Ainsi, comme des milliers d'autres, Louise de Landsheere va connaître sa marche de la mort. Après des semaines d'horreur le convoi arrive en Bavière, à la forteresse d'Aichach, tout près de Dachau. Le typhus se déclare. Mais l'espoir grandit et le 29 avril, enfin, la prison est libérée par les Américains. Quelques heures plus tard, Paul Lévy, correspondant de guerre ayant assisté à la libération de Dachau et dont, en 1942, de Landsheere avait organisé l'évasion vers l'Angleterre, la ramène au pays après trente-six mois de captivité. Triste retour : à Bruxelles, elle apprend que son frère Henry, en mission pour l'Armée Secrète, a été écrasé accidentellement par un char anglais le jour de la Libération.

Le rôle essentiel de Louise de Landsheere dans des organismes importants de la lutte clandestine à un moment où étaient rares les véritables résistants la fait reconnaître capitaine ARA (Agents de Renseignement et d'Action), résistante par la presse clandestine, prisonnière politique et invalide de guerre.

Louise de Landsheere reprend rapidement ses activités : en 1946, comme journaliste à la *Cité nouvelle*, en 1947, comme correspondante de *Vers l'Avenir*, en 1950 comme journaliste à *La Cité* jusqu'en 1952. En 1953, elle devient rédactrice au Compte rendu analytique du Sénat, qu'elle quitte en 1972 comme sous-directeur à titre honoraire.

Mais ses principales activités d'après-guerre se situeront dans les associations patriotiques. En tant que présidente de l'Amicale de « *La Libre Belgique* clandestine », présidente de l'Amicale féminine des Camps et Prisons d'Allemagne et surtout comme secrétaire générale de l'Union des Services de Renseignements et d'Action (1962), elle est membre des principales instances officielles traitant les problèmes spécifiques aux victimes de la guerre : le Conseil supérieur des Invalides

de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de Guerre et la Commission permanente chargée du règlement du contentieux des Victimes de Guerre. En tant que telle, elle prend part à la préparation de nouvelles lois ou de modifications aux lois existantes concernant les victimes de guerre.

Sa fonction au Sénat donna à de Landsheere l'occasion d'essayer de « transformer chaque ministre comme chaque parlementaire *hic et nunc* en commissionnaire de nos revendications », comme le dira le grand résistant Luc Somerhausen.

L'action inlassable de Mademoiselle de Landsheere en faveur de toutes les victimes du devoir patriotique ne prendra fin qu'avec son décès, le 18 août 1989.

L. de Landsheere, *Mémoires de Louise de Landsheere : de la Résistance à la « Marche de la Mort »*, Braine-l'Alleud, 1990. — G. De Coster, *Archives Louise de Landsheere*, Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles, 1992 (*Inventaires*, 27).

Dirk Martin

**DELMARCELLE, Robert**, Justin, Emmanuel, Ghislain, pseudonymes occasionnels : PATROCLE, ROB. D.; journaliste, né à Faulx-les-Tombes (Namur) le 3 janvier 1910, décédé à Auderghem (Bruxelles) le 19 mai 1974.

Licencié en philosophie et lettres des Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur, Robert Delmarcelle fut, en 1930, journaliste à *Vers l'Avenir* et, en 1932, entra à *La Libre Belgique*, où l'on avait remarqué son talent et qu'il n'allait plus quitter. Il acquit rapidement un statut à part dans ce journal dont il devint le grand reporter attitré. Sur le carreau des mines les jours de coup de grisou, entre gendarmes et manifestants les soirs de bagarre, ou en Espagne pendant la guerre civile et sur les routes d'Allemagne et de Yougoslavie pistant le ballon du professeur Picard à son retour de la stratosphère, il était le témoin par excellence. En août 1935, apprenant avant tout le monde l'accident dont la reine Astrid venait d'être victime en Suisse, il sauta dans un avion pour prendre de vitesse son rival, Dupierreux, du *Soir*. A cette époque où la radio n'existait guère et la télévision pas du tout, la



presse écrite restait le principal moyen d'information et, pour suivre au plus près l'actualité, les journaux multipliaient les éditions ; à 19 heures, le jour même du drame, Delmarcelle avait déjà téléphoné deux colonnes, et quatre à 21 heures.

Reporter – c'est-à-dire celui qui sait être là où il faut quand il le faut –, maître du style propre à cette discipline des métiers de l'information, il possédait en outre le don de transformer en une matière durable la réalité fugitive saisie sur le vif. A travers des récits que l'on tapait en toute hâte à la machine, sur un coin de table ou sur les genoux de l'envoyé spécial, les choses vues par Robert Delmarcelle sont restées jusqu'à aujourd'hui un peu du temps retrouvé.

Il était à Londres pour les funérailles de George VI, à Prague quand Hitler annexa la Tchécoslovaquie, à Paris en mai 1940 alors qu'agonisait la paix. Son dernier reportage montra Bruxelles sous les bombes et pleine de réfugiés. Pendant l'occupation, ayant refusé les propositions flatteuses et richement rétribuées que lui faisait la presse collaborationniste, il fut, notamment, employé à l'administration communale de Chastre-Villeroux. Il reprit dès le 6 septembre 1944 sa place à *La Libre Belgique*. Correspondant de guerre («lors de la traversée de la Roer, confiait-il plus tard à un ami, cinq correspondants de guerre sur six périrent, le sixième t'écrivit en ce moment»), il suivit les armées alliées à travers toute l'Allemagne ; il évoque dans un livre, *Les routes du feu*, cette partie de sa carrière. Désigné pour représenter la presse belge à Reims, dans la nuit du 7 au 8 mai 1945, lors de la signature de la capitulation allemande, il vit sa voiture expirer à Cambrai et il manqua l'événement – mais il était à Paris pour le V-Day, d'où il ramena un reportage étincelant.

Après la libération de Léopold III, il fut un des premiers à rencontrer à Sankt-Wolfgang, en Autriche, le Souverain en exil dont *La Libre Belgique* avait épousé la cause. Non content de produire des articles aussi documentés que pittoresques et de prêter sa plume aux polémiques ardentes que menait le journal, il fut, de 1945 à 1950, très proche de Léopold III, au point de passer pour un de ses «conseillers privés». Il se trouvait à Laeken, en compagnie du Roi et de diverses personnalités politiques, au cours de la fameuse nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1950 où Léopold se résigna à l'abdication. La Question

royale résolue, il déclina l'honneur de devenir, aux côtés du Roi, une sorte de secrétaire qui se serait chargé, par exemple, des «relations publiques» ; il demeura néanmoins très au fait de ce qui se passait au Palais et à Laeken. Il est l'auteur d'un livre, intitulé *Le roi Baudouin*, paru en 1953.

A *La Libre Belgique*, dirigée jusqu'en 1954 par Paul Jourdain, ensuite par le neveu de ce dernier, Victor Zeegers, seuls les collaborateurs extérieurs avaient le droit de signer leurs articles ; les rédacteurs attachés au journal, considérés comme les porte-parole automatiques des opinions de leur employeur, écrivaient anonymement – ou durent attendre de longues années avant de pouvoir faire figurer au bas de leurs textes de modestes initiales. Seule exception à la règle, Robert Delmarcelle signait Rob. D., prérogative accordée par le patron, selon le mot d'un jeune collègue de l'intéressé, «comme on autorise le port de l'épée».

Historien du quotidien, témoin passionné du siècle, toujours animé par le souci scrupuleux de l'authentique et par la curiosité fraternelle augmentée du souci de comprendre, Robert Delmarcelle avait repris le cours de ses pérégrinations : à Nuremberg pour le procès des chefs nazis, à la Maison Blanche avec le Régent, en Provence pour l'affaire Dominici, à Jérusalem quand on jugea Eichmann, le bourreau des juifs, en Algérie pendant la guerre, partout où le monde bougeait. Il eut aussi avec des personnalités telles que Camille Gutt ou Paul-Henri Spaak, qu'autrefois *La Libre Belgique* avait accablés de critiques, des entretiens qui sont devenus des documents. Pendant la dernière partie de sa vie, alors que sa santé déclinait, il signa sous le nom de Patrocle des billets chaleureux ou désinvoltes, attendris ou féroces, toujours brillants. Ses collègues le choisirent, en 1973, comme président d'honneur de la société des rédacteurs de *La Libre Belgique*, premier groupement du genre dans notre pays. Immobilisé par la maladie, il avait fait épingler au mur de sa chambre une carte de la Terre. «Ayant parcouru le monde», dit l'avis mortuaire que fit publier sa famille, «il le quitte pour son dernier reportage».

Robert Delmarcelle fut lauréat du Prix Rotiers (1939), du Prix Jauniaux (1948), du Prix du Reportage colonial (1956), président honoraire de l'Association des journalistes de langue

française et titulaire de plusieurs distinctions honorifiques belges et étrangères.

Archives de la société des rédacteurs de *La Libre Belgique*, à Bruxelles. — Entretiens avec Anne, Philippe et Jean-Pierre Delmarcelle, Jean Dalozé, Albert Le Maire (†), Jean Militis et Roger Rosart.

*Robert Delmarcelle est mort*, dans *La Libre Belgique*, 20 mai 1974, p. 1 et 7. — *Notre confrère Robert Delmarcelle de la Libre Belgique n'est plus*, dans *Le Soir*, 21 mai 1974. — G. Sion, préface des *Routes du feu*, Bruxelles, 1946. — L. Bertelson, *Dictionnaire des journalistes-écrivains de Belgique*, Bruxelles, 1960, p. 36. — *La Presse*, album du soixantième anniversaire de la section bruxelloise de l'Association générale de la presse belge, Bruxelles, 1948. — P. Stéphany, *Histoire d'un journal libre*, Louvain-la-Neuve, 1996.

Pierre Stéphany

**de MEESTER de BETZENBROECK**, Raymond, Marie, Joseph, baron, sculpteur animalier, né à Malines le 1<sup>er</sup> décembre 1904, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 30 novembre 1995.

Il était l'aîné des quatre fils d'André de Meester de Betzenbroeck, volontaire de guerre 1914-1918, mort pour la Belgique le 12 octobre 1918, et de Thérèse de Radzitzky d'Ostrowick. En 1931, il avait épousé Françoise de Jacquier de Rosée, dont il eut six enfants.

Quatrième génération d'une lignée d'artistes, notamment dans le domaine du dessin, le jeune Raymond sa passionna tôt pour la représentation des animaux. Ses cahiers d'écolier étaient truffés de croquis. Réfugié en Grande-Bretagne avec sa mère et ses frères alors que leur père était sur l'Yser, il y commença ses humanités (collège des jésuites à Hastings), achevées à Saint-Boniface à Bruxelles. Il aurait certainement été mis ensuite dans une académie de dessin par son père si celui-ci n'était décédé alors que le jeune Raymond n'avait pas atteint les quatorze ans. D'instinct, ce dernier fréquenta le sculpteur Albéric Collin. Déjà célèbre, celui-ci pressentit le talent de son cadet et l'engagea à se mettre à l'école de la nature. C'est en effet le spectacle attentif et assidu des animaux au naturel qui a été le véritable maître de Raymond de Meester.

Désormais, à longueur de mois et d'années, il alla pratiquement chaque jour au jardin zoologique d'Anvers pour y observer les animaux, en faire des croquis sur le vif, les voir sous leur angle le plus caractéristique, les étudier dans leurs jeux, dans leurs mouvements les plus simples, voire dans leurs positions drôles. Très vite, de la représentation à deux dimensions il passa à trois dimensions : de la feuille de papier à la terre glaise et bientôt à la pastelline, au plâtre, au bronze et à la pierre.

Il poussa le souci de vérité anatomique jusqu'à étudier la morphologie externe et interne des animaux envisagés : ossature, musculature, pelage et plumage, souplesse de la peau – et jusqu'à avoir dans son atelier divers squelettes, pour éviter le risque d'être en porte-à-faux avec la réalité. L'antre de cette ménagerie quelque peu macabre a d'abord été au 36 rue des Bollandistes à Bruxelles, ensuite au 264 rue de la Cambre à Woluwe-Saint-Lambert où l'artiste est décédé.

Dans les œuvres de Raymond de Meester, ce qui plaît tant, c'est que son souci de vérité ne le fait pas verser dans la simple exactitude photographique ; il saisit l'expression quasi psychologique de l'animal : le singe triste replié sur lui-même exprime un désenchantement presque humain, le chevreuil est réellement inquiet, le jeune bouc est vraiment prêt au combat, on perçoit la coquetterie de l'autruche, l'étonnement du fennec intrigué. Ce sont des œuvres conçues dans la joie dont on ne se lasse pas car elles irradiant la vie par delà l'immobilisme de la matière.

«Tempérament ardent et soucieux de vérité, modelleur habile à saisir le mouvement et le volume, il apparaît comme l'artiste type alliant à une inspiration d'une grande valeur des qualités d'exécution et de métier d'une rare perfection». (Stéphane Ray dans la revue *Arc-en-Ciel*, 1941). En effet, perfectionniste dans l'âme, Raymond de Meester veilla toujours de très près à la haute qualité technique du moulage en bronze de ses œuvres selon les procédés des grands sculpteurs d'autrefois ; il tenait d'ailleurs à s'adresser aux meilleures fonderies.

Travailleur méthodique et précis, de Meester se révèle également tel dans la tenue de ses archives personnelles. Celles-ci nous permettent de suivre l'évolution de sa carrière, de son rayonnement et de la diffusion de ses œuvres à travers le monde.

Sa première exposition (trente-neuf bronzes et plâtres) s'ouvre le 26 mars 1927 à la Petite Galerie avenue Louise à Bruxelles. Il n'a que vingt-deux ans ! D'emblée la critique est très positive ; elle souligne chez le jeune artiste son don du détail prépondérant. A peine sa première exposition fermée le 7 avril, qu'il participe dès le 22 avril à l'exposition collective à la galerie Kodak avenue de la Toison d'Or également à Bruxelles ; là, il figure à côté de plusieurs sculpteurs belges déjà bien connus. Le 20 octobre de cette même année, il est coopté membre du Cercle des Beaux-Arts de Liège, ce qui consacre son talent et sa réussite ! Aussi expose-t-il, seul, à ce cercle, boulevard de la Sauvenière au printemps 1928.

L'année 1930 constitue un tournant décisif pour Raymond de Meester. Tout d'abord il est coopté membre du groupe Le Lierre réunissant des artistes chevronnés, ce qui le hisse à un haut niveau et lui assure la renommée. Il expose à Ixelles, Namur, Louvain, Malines, Bruxelles. Ensuite, il reçoit commande de l'Etat belge – sa première commande officielle – pour le pavillon colonial à l'Exposition internationale d'Anvers : une scène de quatorze mètres de long représentant la capture et le dressage d'éléphants (cette scène sera reproduite à l'exposition coloniale à Vincennes en 1931). Le Cercle artistique et littéraire de Bruxelles le reçoit comme membre sous le quadruple parrainage des sculpteurs Jean Canneel et Albert Hager et des peintres Alfred Bastien et Jef Leempoels. Enfin, toujours en cette année 1930, il est sollicité par le corps des officiers du contre-torpilleur français *Bison* de leur fournir la silhouette de leur totem à figurer sur leur navire et sur tous ses accessoires.

L'Exposition internationale et universelle de Bruxelles de 1935 est pour lui un magnifique tremplin. Pour le pavillon des industries du cuir, il réalise un bison monumental de six mètres de long sur trois mètres vingt-cinq de haut (20 m<sup>3</sup> pesant six tonnes), fort imposant et fort admiré. Au pavillon du Congo figure de lui un grand gorille impressionnant. Raymond de Meester est désormais connu internationalement, alors qu'il n'a que vingt-six ans.

Les expositions se suivent (Nice, Paris, Liège, Kaunas, Montréal, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Stockholm, Utrecht, Milan,...) et les commandes affluent, notamment de l'étranger. C'est d'abord la République de Lettonie qui lui commande son

*Singe triste* et un *Jeune lionceau* pour le musée de Riga (1932). Bientôt, il y aura de ses œuvres à Paris, Lisbonne, Oslo, Buenos Aires, Tallin (Estonie), Le Caire, Mexico, Berne, Varsovie, Kaunas (Lituanie), Reims, Cracovie... et bien sûr Bruxelles, Liège, Malines, Ninove, Tervuren au Musée de l'Afrique centrale... On retrouve ses œuvres dans les collections du roi Baudouin, du roi Umberto d'Italie, de la princesse Martha de Norvège, du roi Farouk d'Egypte et dans les collections de l'Etat belge.

Lors de l'Exposition de l'Eau à Liège en 1939, il s'imposait qu'il y eut une œuvre marquante de Raymond de Meester. Sur commande, il y réalise un ours polaire monumental. De même, lors de l'Exposition universelle de 1958 à Bruxelles, il reçoit commande d'une œuvre de dimension à édifier devant la passerelle : c'est son fameux lion rugissant (trois mètres cinquante de haut sur quatre mètres vingt-cinq de long – ultérieurement placé au boulevard de la Woluwe, dans la commune de l'artiste).

Epris de nature et de beauté sous toutes ses formes, esthète et créateur, Raymond de Meester nous livre une autre facette de sa personnalité artistique. Ayant coulé dans le bronze pratiquement tous les êtres du monde animal et conscient de ne pouvoir dépasser le sommet atteint, lui qui depuis l'enfance maniait avec aisance crayon et fusain – il a même réalisé des eaux-fortes et des médailles –, arrivé à la cinquantaine, il s'est décidé à se tourner vers la peinture. A la belle saison, dans sa thébaïde de Sint-Anna-ter-Muide aux confins du Zwin, il s'est adonné à traduire sur toile ses impressions puisées dans les dunes, les scènes portuaires, les coins simplement bucoliques de la Flandre maritime.

Sur le plan humain, l'éducation maternelle brochant sur sa sensibilité d'esthète a façonné Raymond de Meester en parfait gentilhomme et homme de cœur. Attentif aux problèmes des autres, il était membre de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem dit de Malte. Très raffiné, très cultivé, toujours élégant et courtois, patriarche très attaché à sa nombreuse famille, fidèle aux traditions et en amitié, ce parfait humaniste était très sociable, jovial, spirituel et brillant causeur.

Ses mérites lui ont valu l'octroi du titre de baron par le roi Baudouin en 1952. Lauréat du Prix Rubens, Raymond de Meester qui avait

participé à plus de quatre-vingts expositions fut durant de longues années membre du jury de la Société royale des Beaux-Arts et de celui du Conseil européen d'Art et d'Esthétique.

Archives privées du baron Raymond de Meester de Betzenbroeck, à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles).

*Raymond de Meester de Betzenbroeck, sculpteur animalier*, Dieleman Gallery, Bruxelles, 1989. — J. de Meester de Betzenbroeck, *In memoriam. Le Baron de Meester de Betzenbroeck*, dans *Bulletin trimestriel de l'association de la noblesse du royaume de Belgique*, n°205, janvier 1996, p. 89-93, portrait. — E. Ned, *Raymond de Meester*, dans *Rez-de-Chaussée*, mars 1928. — X.G.V., *Propos généalogiques autour de nos beaux ex-libris*, dans *Le Parchemin*, 1961, p. 194-197.

Xavier de Ghellinck Vaemewyck

---

*Illustration* : Planche VII, face à la page 160  
Raymond de Meester de Betzenbroeck : *L'élan royal*, 1952. Totem du roi Baudouin.

---

**de MOLINARI, Gustave, Henri**, économiste libre-échangiste, journaliste, écrivain, professeur, partisan de la paix, grand voyageur, né à Liège le 3 mars 1819, décédé à Adinkerque (Flandre occidentale) le 28 janvier 1912.

D'origine espagnole, une branche de la famille du comte de Molinari émigra en Lombardie vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Un descendant de ce rameau, François-Joseph, officier dans les hussards de Blankenstein, accompagna Joseph II aux Pays-Bas en 1789. Il s'y maria et un fils, Philippe, naquit en 1792 à Bruxelles. Ce dernier participa aux campagnes de l'Empire en Espagne et en Allemagne. En 1816, il épousa à Liège Marie-Lambertine-Andrienne-Françoise Poswick. Le couple eut deux filles, Anne-Catherine-Philippine et Marie-Anne-Henriette-Lambertine, ainsi que trois fils, Gustave-Henri, et des jumeaux, Eugène-Clément et Maximilien-Marie-Henri. Après la révolution de 1830, Philippe passa de Belgique en Hollande. Il se lia d'amitié avec Abel du Chastel et tous deux se rendirent en Sibérie pour y introduire de nouveaux légumes. De retour à La Haye, il s'intéressa à la médecine homéopathique et vint pratiquer cet art à Bruxelles. Il

publia différents traités et guides en la matière et mourut dans la capitale belge en 1870. Son fils Maximilien (Liège, 1821 - Neuilly-sur-Seine, 1902) devint prêtre tandis qu'Eugène (Liège, 1821 - Bruxelles, 1871) fut avocat à la Cour d'appel, secrétaire de la Chambre de Commerce de Bruxelles, fervent adepte du libre-échange, journaliste et rédacteur de la *Revue trimestrielle belge*. Il décéda lors de la terrible épidémie variolique que connut la capitale.

Gustave, le fils aîné, commença ses études au Collège de Verviers. Passionné dès son plus jeune âge par les questions d'économie politique, il se rendit en 1840 à Paris afin de parfaire ses connaissances en ce domaine. Il fréquenta les milieux de l'opposition à la Monarchie de Juillet et se rallia aux principes économiques de l'École de Manchester. En 1842, il entra à la Société libre d'Économie politique qui venait d'être créée. Celle-ci continuait la tradition libérale des Turgot, Jean-Baptiste Say et Auguste Comte. Elle prônait la liberté du travail contre les socialistes et la liberté des échanges contre les protectionnistes, des idées à la défense desquelles Gustave de Molinari allait consacrer toute son existence. Il devint un propagandiste infatigable, affirmant ses convictions ultra-libérales dans la presse, dans de très nombreux ouvrages, au sein de multiples associations ou lors de congrès et de meetings. Il entama à Paris une carrière de journaliste et acquit rapidement une certaine renommée. Il collabora au *Courrier français*, un journal de l'opposition constitutionnelle qui défendait la liberté de l'industrie et du commerce, la liberté de l'enseignement, la séparation de l'Église et de l'État, la simplification des attributions gouvernementales, la réduction des dépenses publiques et l'abrogation des lois sur les coalitions d'ouvriers. En 1846, il participa à la fondation de l'Association pour la liberté des échanges où il rencontra Richard Cobden et se lia d'amitié avec de nombreux économistes européens. En 1847, il assista à Bruxelles au Congrès des Economistes. La même année, il commença à dispenser un cours d'économie politique à l'Athénée royal de Paris mais cet enseignement fut brusquement interrompu par la révolution de février 1848.

Dans différents périodiques, comme *La République française*, *Jacques Bonhomme*, *Le Commerce* et *La Patrie*, il combattit alors ce

qu'il appelait «les chimères dangereuses du socialisme», des doctrines qui lui paraissaient «incompatibles avec le maintien de l'ordre social et l'amélioration du sort des masses». Sa participation à *La Patrie*, qui faisait à la république et aux républicains une guerre à outrance au profit du bonapartisme, lui fut d'ailleurs vivement reprochée en juin 1859 à Bruxelles lorsqu'il tenta de poser sa candidature à un mandat de représentant libéral dans la capitale. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, il abandonna la rédaction de ce quotidien. Il estima que la censure imposée à la presse par le nouveau régime était incompatible avec la dignité des écrivains. Il pensa tout d'abord émigrer au Chili, où on lui offrait à Valparaiso un emploi de bibliothécaire et de professeur d'économie politique, mais il décida finalement de rentrer en Belgique. Deux économistes parisiens, Joseph Garnier et Horace Say, le recommandèrent à leur ami, Charles de Brouckère, bourgmestre de Bruxelles. Ce dernier l'aida à s'établir dans la capitale. Il créa immédiatement à son intention une chaire d'Economie politique au Musée royal de l'Industrie de la ville. De Molinari enseigna aussi la géographie et l'histoire économiques à l'Institut supérieur du Commerce d'Anvers de 1854 à 1866 avec une courte interruption entre 1859 et 1860. En effet, le 10 décembre 1858, lors d'un meeting en faveur de la réforme douanière à Anvers, il critiqua l'interventionnisme du gouvernement et la lourdeur de la bureaucratie. Le ministre de l'Intérieur estima qu'un professeur de l'Etat ne pouvait attaquer l'administration et lui adressa un avertissement. Charles Rogier lui ayant déclaré qu'en cas de récidive, il serait destitué, il préféra démissionner de son poste. Cet incident inaugura une série de mesures disciplinaires et suscita tant dans la presse qu'à la Chambre des Représentants, une discussion sur les libertés dont pouvaient disposer les fonctionnaires.

Son éloquence, la clarté et la netteté de ses discours rendaient très attrayant l'exposé des doctrines les plus absolues qu'il professait. Pendant les quinze années que dura son enseignement, il acquit une belle notoriété que consacrèrent plusieurs ouvrages remarquables et la publication, en 1855, de son *Cours d'Economie politique* qui fut réédité en 1863 et qui inspira Vilfredo Pareto.

En 1855, il fonda, dirigea, anima *L'Economiste Belge, Journal des réformes économiques et administratives*, dont le but était de populariser la réduction du rôle de l'Etat et le principe du gouvernement à bon marché, de combattre pour toutes les libertés et de poursuivre une réforme douanière en vue de l'obtention de la liberté des échanges. Ce périodique connu et extraordinaire réussite et fut lu dans tous les milieux européens intéressés par ces questions. Jusqu'en 1868, il mena dans ce journal une ardente campagne en faveur du libéralisme le plus total, du laissez-faire, laissez-passer. Il utilisa cette tribune non seulement pour aborder les questions économiques mais aussi les sujets politiques et sociaux les plus divers. Il lutta pour toutes les libertés. Regardant la liberté de langage comme un corollaire de la liberté de pensée, il estimait que détruire une langue sous prétexte d'unité était une entreprise impie. Aussi prit-il la défense de la langue flamande et souhaita-t-il que celle-ci devînt en tous points l'égale de la langue française.

Il s'insurgea contre le régime d'infériorité juridique et administratif qui entravait la liberté de la classe ouvrière et combattit l'interdiction des coalitions, le livret obligatoire et le système du domicile de secours. Mais, en accord avec ses principes de liberté économique, il s'opposa à une législation protectrice du travail, sauf en ce qui concernait les enfants. Il estimait, en effet, que le père ne pouvait exploiter ses enfants et devait au contraire les entretenir et les instruire. Pour lutter contre le chômage et accroître la mobilité ouvrière, il reprit, en 1857, une idée originale qu'il avait essayé de lancer sans succès en 1843 à Paris. Il s'agissait, grâce à un organe de presse, d'informer les ouvriers des possibilités de travail existant en dehors de leur environnement immédiat, c'est-à-dire de publier chaque jour les prix du travail et l'état de l'offre et de la demande dans chaque foyer d'industrie. A cette fin il créa la *Bourse du Travail* mais ce journal, en butte à l'hostilité générale, cessa de paraître après quelques mois (janvier-juin 1857).

Comme la droite libérale, il avait une aversion ouverte pour toutes les formes de socialisme, socialisme communiste, collectiviste, anarchiste, chrétien ou d'Etat, ce dernier étant à ses yeux toute forme de centralisation et d'intervention étatique dans l'économie. Cette interprétation lui permettait de qualifier Frère-

Orban de socialiste. En matière politique, il était, en effet, fort éloigné du chef du parti libéral. Il prônait la suppression de l'électorat censitaire car il estimait que la bourgeoisie s'était servie de son privilège électoral pour s'enrichir aux dépens des exclus. Il écrivait que la profonde inégalité existant entre la bourgeoisie gouvernante et la masse gouvernée amènerait une révolution s'il n'y était point apporté remède. Dans l'intérêt même de la conservation sociale, il fallait donc faire disparaître le monopole politique de la bourgeoisie, il fallait que ceux qui contribuaient aux charges publiques acquièrent dans l'Etat une influence proportionnée au montant de leur apport.

Adversaire acharné de l'intervention de l'Etat et constatant que les gouvernements produisaient à plus grands frais et en moindre qualité, il estimait que les fonctions gouvernementales pouvaient être à peu près complètement abolies. L'Etat «routinier, imprévoyant et gaspilleur» devait abandonner à l'initiative privée l'économie, l'enseignement, les cultes, la monnaie, les travaux publics, les transports, les postes... et se limiter tout au plus à sauvegarder la vie, la propriété, la liberté et le droit de chacun. Il s'opposa à toute tentative du gouvernement pour accroître sa sphère d'influence. Alors qu'il était favorable à la suppression des octrois, il se déclara contre la création du Crédit Communal parce qu'il renforçait le pouvoir centralisateur de l'Etat. La réduction du rôle de l'Etat devait aussi permettre, en diminuant les dépenses publiques, un gouvernement à bon marché. Il écrivait à ce sujet : «Il ne faut pas que les dépenses d'une nation, dont les membres sont encore en majorité fort loin de l'aisance, dépassent le strict nécessaire. Il faut que toute dépense inutile, toute dépense de luxe soit scrupuleusement évitée». De ce fait, il protesta contre tous les subsides accordés aux théâtres, aux œuvres artistiques et littéraires, aux étudiants bénéficiant d'une bourse de voyage à l'étranger. Il critiqua le budget de la guerre en croissance constante, de même que les sommes consacrées aux travaux publics, aux palais, forteresses, chemins de fer, qui augmentaient considérablement les impôts. Ces conceptions ultra-libérales, longtemps délaissées, retrouvèrent à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle des adeptes enthousiastes notamment au sein de l'Ecole de Chicago et connaissent aujourd'hui

un regain de ferveur parmi les partisans de la privatisation des services publics.

*L'Economiste Belge* s'intéressa aussi à tous les événements internationaux, comme par exemple, la guerre de Sécession où il favorisa la cause du Sud, l'unification italienne, la guerre franco-prussienne, l'abolition de l'esclavage où il condamna les moyens employés pour mettre fin à cette servitude en lui préférant la concurrence de l'exportation du travail libre, la colonisation où il reconnaissait «que la civilisation avait le droit d'acquérir les territoires habités par des tribus sauvages. Toutefois, dans le cas de régions partiellement civilisées, la conquête était seulement justifiée si elle améliorait la condition de la population».

Après la disparition de *L'Economiste Belge*, à l'époque de «l'Empire libéral», il retourna à Paris où il avait conservé de solides amitiés. Il continua à défendre ses idées en tant que rédacteur, puis rédacteur en chef (1871-1876) du prestigieux *Journal des Débats*. Il assista à la guerre franco-prussienne et à la Commune et fit les comptes rendus des Clubs dans Paris assiégé. A la fin de 1881, après la mort de Joseph Garnier, il prit la direction du *Journal des Economistes* qu'il conserva jusqu'en novembre 1909, date à laquelle il rentra définitivement à Bruxelles.

A côté de cette brillante carrière de journaliste, il fut aussi un écrivain très fécond qui publia plusieurs dizaines d'ouvrages où il approfondit une multitude de thèmes qu'il avait déjà souvent abordés dans *L'Economiste Belge*. Dans cette œuvre si vaste, où il considère souvent les choses d'une manière théorique et abstraite, une place prépondérante est assignée à la science économique qui était à ses yeux l'activité de l'homme tout entière. Celle-ci avait pour objet la production, la distribution et la consommation des utilités, c'est-à-dire toutes les choses matérielles ou immatérielles susceptibles de satisfaire les besoins de l'homme. La base de son système d'analyse reposait sur un principe psychologique et sur trois lois générales qui l'amènèrent à subordonner exclusivement toute l'activité de l'homme à la fonction économique. Il était inébranlablement convaincu que l'activité de tous les êtres était déterminée par le mobile de la souffrance et de la jouissance, de la peine et du plaisir. Ce mobile physiologique était le générateur de la loi de l'économie des

forces qui tendait à obtenir la plus grande somme d'utilités en échange de la moindre somme de travail. La seconde loi était celle de la concurrence vitale qui était semblable à la loi spencérienne de la survie des plus aptes et des plus forts. Ces deux lois assuraient la conservation et le progrès des espèces et étaient le moteur du mécanisme économique. La troisième, la loi de la valeur, remplissait l'office de régulateur de l'échange. Ces lois générales, universelles constituaient le fondement de sa métaphysique et conditionnaient tout progrès. Et puisque le progrès était amené par le libre jeu de ces lois naturelles, il fallait qu'aucune entrave ne puisse en empêcher l'action, il fallait «laisser faire» et développer la liberté, même si les plus faibles devaient en souffrir ou en mourir. Cette doctrine, élaborée sur des bases contestables, faussa le raisonnement et conduisit malheureusement l'auteur à des conclusions erronées.

Gustave de Molinari fut aussi un partisan et un propagandiste de la paix. Ici, comme en d'autres domaines, sa pensée fut complexe, multiple et parfois changeante. S'il partagea la plupart des idées de l'École libérale sur les liens existant entre l'économie, la guerre et la paix, il n'hésita pas à recommander aux nations menacées par le socialisme politique, issu de la révolution de février 1848, de préparer leurs canons, de garnir leurs arsenaux afin de les combattre. Mais dans son dernier ouvrage, *Ultima Verba*, écrit à l'âge de quatre-vingt douze ans, il déclara avoir consacré toute sa vie à la liberté des échanges et la paix. Il est vrai que peu d'économistes de cette époque portèrent autant d'attention à ces problèmes. Il était convaincu que la liberté du commerce contribuerait à l'union des peuples en renforçant leur interdépendance. Influencé par Jean-Baptiste Say et Auguste Comte, il avança dès 1846 une thèse selon laquelle la guerre n'avait plus de raison d'être puisqu'elle avait cessé d'être utile depuis qu'elle n'assurait plus la sauvegarde de la civilisation. Elle n'était plus désormais qu'une cause de perturbation générale. N'étant plus utile, elle était devenue immorale.

L'affirmation de l'inutilité économique des guerres modernes, très onéreuses et non-rentables depuis que les belligérants devaient respecter le droit de propriété et les populations civiles, se retrouve dans la plupart de ses ouvrages et de ses articles. Citons notamment

*De la production de la sécurité*, le *Dictionnaire de l'Economie politique*, l'étude sur l'Abbé de Saint-Pierre, *L'évolution politique et la révolution*, *La morale économique*, *Notions fondamentales d'Economie politique et Programme économique*, *Le droit de la paix et de la guerre*, *Comment se résoudra la question sociale*, *Grandeur et décadence de la guerre* ou encore *Esquisse de l'organisation politique et économique de la société future*.

Mais l'analyse uniquement économique qu'il fit des guerres passées est peu satisfaisante. Elle l'amena à ne voir dans les conflits internationaux que des moyens d'acquisition ou une forme de rivalité destructrice. De ce fait, il crut que la guerre pouvait être avantageusement remplacée par un système de liberté commerciale et de compétition industrielle. Toutefois, il ne pensait pas que la liberté des échanges puisse à elle seule supprimer toute guerre, il préconisa donc de renforcer le maintien de la paix par une organisation de la sécurité collective, une organisation d'Etats souverains, dotée d'une force coercitive suffisante pour dissuader tout agresseur éventuel. Dans son *Projet d'association pour l'établissement d'une ligue des neutres*, paru dans le *Times* du 28 juillet 1887, il suggéra la création de ce pouvoir pacificateur qui, avec l'aide de l'Angleterre, pourrait permettre le désarmement.

En 1864, il avait écrit dans le *Dictionnaire de l'Economie politique* qu'il n'avait qu'une faible confiance dans l'efficacité des justices de paix internationales. Vingt ans plus tard, sa position s'était modifiée et il affirmait que la paix devait reposer sur la force mais aussi sur la justice. Aussi compléta-t-il cette force collective armée par l'institution d'un organe judiciaire, chargé de résoudre pacifiquement les différends internationaux. Enfin, il songea à coiffer cette armée et cette cour de justice internationales par un «Concert des Nations» qui serait un élargissement à toutes les nations civilisées du «Concert européen». S'il était favorable à ce qui devait devenir plus tard la «Société des Nations», il ne pensait pas que la paix future puisse dépendre de l'unification politique du monde.

Dans *Economie de l'histoire. Théorie de l'évolution*, il affirma que l'établissement d'une monarchie ou d'une république universelle serait un rêve anti-économique qui pouvait déboucher non seulement sur une dictature mondiale mais aussi pousser à un manque

d'émulation des citoyens. Avec prémonition, il écrivit que ces idées ne pourraient malheureusement se réaliser qu'à la suite des effroyables désastres d'une grande guerre, lorsque les intérêts pacifiques pourraient prendre le dessus et exiger des gouvernements leur concrétisation. Il faudrait probablement attendre cette catastrophe pour que la notion de l'immoralité de la guerre pénètre dans la conscience universelle. Comme ses amis libéraux de la paix, Frédéric Passy, Charles Richet, Auguste Couvreur, Gustave Rolin-Jaequemyns, il assista aux Congrès de la Paix notamment à celui de Paris, en 1849, présidé par Victor Hugo et à celui de Genève, en 1867, dont il fut l'un des vice-présidents avec Adolphe Demeur. Il partagea leur conviction sur l'importance de l'opinion publique qui constituerait bientôt un nouveau pouvoir et par conséquent sur l'urgence d'une propagande spéciale en faveur de la paix. Il estimait que la paix serait «le fruit tardif de l'arbre de la civilisation». Dans le *Dictionnaire de l'Economie politique*, il écrivait : «A mesure donc que l'esprit et les institutions des peuples progressent dans le sens de la liberté, le risque de guerre devient moindre et la prime destinée à le couvrir peut être abaissée». La limitation des armements fut, en effet, très souvent au centre de ses préoccupations afin de réduire au strict nécessaire les charges de l'appareil de guerre.

Il fut également un grand voyageur qui parcourut toute l'Europe et traversa plusieurs fois l'Atlantique à la découverte du Nouveau Monde. Ses multiples déplacements lui inspirèrent un nombre impressionnant de lettres qu'il publia dans le *Journal des Débats* ou sous forme de livres et de brochures. Son intérêt pour la Russie fut toujours très important, même si ses critiques ou son admiration varièrent avec le temps. En 1854, dans le *Journal des Economistes*, il condamnait sévèrement le tsar qu'il rangeait avec les socialistes. Deux ans plus tard, il écrivait dans *Le Nord*, un journal bruxellois subventionné par le gouvernement russe.

Entre février et juillet 1860, il traversa l'Europe et séjourna en Russie où il comptait un large cercle d'amis notamment au sein de la revue *Rousski Westnik* à laquelle il collaborait depuis deux ans. Il visita des grandes villes comme Saint-Petersbourg, Moscou, Kharkov, Odessa, Sébastopol. Il y fit des conférences sur l'économie politique qui rencontrèrent un

accueil mitigé de la part de l'intelligentsia démocratique. Ce long périple lui permit d'analyser, sous l'angle du laisser-faire, la situation politique, économique et sociale de cet immense pays en pleine mutation. Ses réflexions originales, notamment sur la question de l'émancipation des serfs, parurent l'année suivante dans *Lettres de Russie*. Convaincu que ce pays évoluait vers le libéralisme, ce russo-phile refusa de soutenir la cause des Polonais révoltés contre l'autoritarisme tsariste. Pendant l'hiver et le printemps 1865, il retourna à Saint-Petersbourg où ses conférences eurent un médiocre succès et où il fut accueilli surtout pour la position qu'il avait défendue dans la question polonaise.

En 1882, il se rendit à nouveau en Russie où il avait des attaches familiales. Ce séjour lui causa une profonde déception. Il dressa un bilan fort négatif de cette nouvelle expérience. Il fut confronté au problème polonais, souligna l'importance de l'analphabétisme, de l'antisémitisme et critiqua sévèrement le régime communautaire de la paysannerie russe. Le malaise était général. Un grave mécontentement régnait dans toutes les couches de la population. La crise que connaissait cette société était, à ses yeux, grosse de périls.

Il se rendit également plusieurs fois en Amérique où il visita les Etats-Unis et le Canada en 1875, 1880 et 1885. Cette année-là, il fut invité à inaugurer la ligne directe de navigation à vapeur entre la France et le Canada. Il traversa le nord du continent en train, allant de l'Atlantique au Pacifique. Pendant quatre mois, il se pencha sur le sort réservé aux Indiens, sur les problèmes de l'émigration, de la colonisation, de la croissance de la puissance anglo-saxonne et du déclin de l'usage de la langue française. Le confort et les facilités du voyage l'amènèrent à regretter que cet exemple ne soit point suivi en Europe où les divisions nationales avaient pour conséquence de découper les chemins de fer en tronçons, de multiplier les douanes et d'ajouter à ces tracasseries l'obligation de changer constamment de monnaie. Comme délégué du *Journal des Débats* il se rendit en 1886, à l'invitation de Ferdinand de Lesseps, à Panama afin de constater l'état d'avancement des travaux du canal. Il profita de cette occasion pour visiter les Antilles et débarquer à la Martinique, Haïti, la Barbade et la Jamaïque.



Enfin, il participa tant à Paris qu'à Bruxelles à la fondation de nombreuses associations dont le but était de diffuser l'économie politique et d'obtenir la généralisation de la liberté commerciale. Il fit également partie de diverses sociétés scientifiques. Il fut notamment vice-président puis président honoraire de la Société d'Economie politique de Paris, membre de l'Association française pour la Liberté des Echanges, de la Société belge d'Economie politique, de l'Association belge pour la Liberté des Echanges, de l'Association internationale pour les Réformes douanières devenue plus tard l'Association pour l'Abolition des Douanes, de l'Association belge pour la Réforme douanière, de l'Association internationale pour le Progrès des Sciences sociales, de l'Association pour la Réduction des Charges militaires, du Cobden Club, membre correspondant depuis 1874 de l'Académie des Sciences morales et politiques de Paris, membre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg et de la Société royale de Naples.

Cet homme d'étude était séduisant et charmait son entourage comme ses auditeurs. Il était petit de taille et avait un regard attentif et pénétrant sous le verre du binocle. Son menton allongé d'une « impériale » grise lui donnait un vague cachet de vieil officier d'Empire. En 1845, il avait épousé Edmée Terrillon qui décéda en 1868. Il se remaria six ans plus tard à Paris avec Joséphine Corally Nourry, veuve de Jules-Léon Le Roy. Du premier mariage, il eut trois enfants. Edmond (1846-1914) qui prit la nationalité russe et fit fortune comme directeur d'une usine à Trostianetz (Ukraine), Lucie, née l'année suivante à Paris, qui épousa Ladislas Loewe et mourut en 1879 à Kiev et Maurice, né à Schaerbeek en 1855, qui devint ingénieur agricole et fut nommé directeur du laboratoire d'analyse de l'Etat à Liège. Gustave de Molinari s'éteignit à l'âge de quatre-vingt douze ans. Ses obsèques eurent lieu en l'église d'Adinkerque dans la plus stricte intimité, en présence d'Yves Guyot, directeur du *Journal des Economistes* et délégué de la Société d'Economie politique de Paris ainsi que d'Emile de Nalèche, directeur du *Journal des Débats*. Il fut inhumé au cimetière du Père Lachaise.

Ce grand travailleur à l'esprit hardi et original, qui croyait en une économie scientifique, cosmopolite, individualiste, anti-étatiste, fut

avant tout un passionné de libertés. Il estima toujours, même lorsque cette idée fut battue en brèche, que la libre entreprise était le seul système économique rationnel. Cette conviction inébranlable l'amena à défendre des théories sociales intransigeantes qui planaient au-dessus des réalités. Le regard qu'il porta sur l'histoire comme les analyses qu'il fit de la société contemporaine le conduisirent ainsi souvent aux conclusions les plus conservatrices. Mais cet écrivain fécond, paradoxal, fut aussi parfois un homme de progrès, un visionnaire aux vues prophétiques.

Gustave de Molinari est en outre l'auteur de : *Notice biographique sur M. le général Baron de Galbois*, Paris, 1842, 43 p. (*Le Biographe universel*. Publications de la *Revue générale biographique, politique et littéraire*, section militaire). — *Dutilh Louis*, Paris, 1842, 7 p. (*Le Biographe universel*. Publications de la *Revue générale biographique, politique et littéraire*, section politique, XVIII). — *Rechid-Pacha*, Paris, 1842, 22 p. (*Le Biographe universel*. Publications de la *Revue générale biographique, politique et littéraire*, Galerie politique, XVII). — *Notice biographique sur M. le comte Roy*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1843, 39 p. — *Biographie politique de M. A. de Lamartine*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1843, 139 p. — *Des Moyens d'améliorer le sort des classes laborieuses : colonisation, éducation professionnelle, bourses du travail*, Paris, 1844, 15 p. — *Des Compagnies religieuses et de la publicité de l'instruction publique*, Paris, 1845, 61 p. — *Etudes économiques. L'organisation de la liberté industrielle et l'abolition de l'esclavage*, Paris, 1846, 128 p. — *Histoire du tarif*, Paris, 1847, 2 vol. — *Essais sur le commerce, le luxe, l'argent, l'intérêt de l'argent, les impôts, le crédit public*, Paris, 1847. — *Mélanges d'économie politique, précédés de notices historiques sur chaque auteur et accompagnés de commentaires et de notes explicatives*, par E. Daire et G. de Molinari, Paris, 2 vol., 1847-1848, 672 et 592 p. (reprod. en fac-similé de l'éd. de Paris, Genève, Paris, 1984, 2 vol.). — *Les Soirées de la rue Saint-Lazare. Entretiens sur les lois économiques et défense de la propriété*, Paris, 1849, 363 p. — *Les révolutions et le despotisme envisagés au point de vue des intérêts matériels ; précédé d'une lettre à M. le comte J. Arrivabene, sur les dangers de la situation*

présente, Bruxelles, 1852, 195 p. — *Les limites de la Belgique, réponse aux limites de la France*, Bruxelles, 1853, 175 p. — *Notice biographique sur Charles Coquelin, membre de la Société d'Economie politique*, Paris, 1853, 12 p. — *La conquête de la Chine*, Bruxelles, 1854, 78 p. — *La question d'Orient envisagée au point de vue de l'économie politique et du droit public*, Batignoles, 1854, 35 p. — *Notice bibliographique*, dans *Journal des Economistes*, Paris, 1854, 15 p. — (Anonyme), *Cours d'Economie politique professé au Musée royal de l'Industrie belge*, Bruxelles, 2 vol., 1855, 434 et 541 p. (2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Bruxelles, Leipzig et Paris, 2 vol., 1863, 481 et 541 p.). — *Conversations familières sur le commerce des grains*, Bruxelles, 1855, 296 p. (nouvelle édition, Paris, 1886). — *La conquête de la Chine*, Londres, 1856, 79 p. — *Un épisode de l'histoire du libre-échange en Belgique. La réforme douanière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, 1857. — *L'Industrie de la Suisse sous le régime de la liberté commerciale*, Bruxelles, 1857, 63 p. — Ch. Coquelin, *Le crédit et les banques*, préface de G. de Molinari, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1859, (avec une notice biographique de G. de Molinari sur Ch. Coquelin, 3<sup>e</sup> éd., 1876). — *De l'enseignement obligatoire, discussion entre M. G. de Molinari et M. Frédéric Passy*, Paris, 1859, 345 p. — *Pourquoi j'ai retiré ma candidature*, Bruxelles, 1859, 32 p. — *Lettres sur la Russie*, Bruxelles, 1861, 418 p. (2<sup>e</sup> édition, Paris, 1877, 404 p.). — *Napoléon III publiciste, sa pensée cherchée dans ses écrits, analyse et appréciation de ses œuvres*, Bruxelles, 1861, 190 p. — *Questions d'économie politique et de droit public*, 2 vol., Bruxelles, 1861, 370 et 378 p. — P. Vermeire, *Examen critique du projet de loi sur les modèles et dessins de fabrique à l'ordre du jour de la Chambre des Représentants, suivi d'une discussion avec G. de Molinari, rédacteur de l'Economiste Belge et Ch. Le Hardy de Beaulieu, professeur d'économie politique*, Bruxelles, 1864, p. 23-25. — *Le congrès européen*, Bruxelles, 1864, 52 p. — *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*, Paris, 1871, 362 p. (2<sup>e</sup> éd., 1871, 390 p.). — *Le mouvement socialiste et les réunions publiques avant la Révolution du 4 septembre 1870, suivi de la Pacification des rapports du capital et du travail*, Paris, 1872, 377 p. — *La République tempérée*, Paris, 1873, 91 p. — *Lettres sur les Etats-Unis et le Canada, adressées au Journal des Débats*, Paris, 1876, 367 p. — J. Salis Schwabe, *Richard Cobden. Notes sur ses voyages, Correspondances et souvenirs*, avec une préface de M. G. de Molinari, Paris, 1879, p. I-XVI. — *La rue des Nations, visites aux sections étrangères de l'Exposition universelle de 1878*, Paris, 1879, 323 p. — *L'évolution économique au dix-neuvième siècle : théorie du progrès*, Paris, 1880, 471 p. — *Notice sur Joseph Garnier*, Paris, 1881, 32 p. — *L'Irlande, le Canada, Jersey. Lettres adressées au Journal des Débats*, Paris, 1881, 326 p. — *Contes choisis sur l'économie politique*, par Miss Harriet Martineau, traduits de l'anglais par M. B. Maurice, avec une biographie de l'auteur par M. Gustave de Molinari, Paris, 1881, 2 vol. — J. Garnier, *Du principe de population*, précédée d'une introduction et d'une notice par M. G. de Molinari, augmentée de nouvelles notes, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1885, 552 p. — *Au Canada et aux Montagnes rocheuses, en Russie, en Corse, à l'Exposition universelle d'Anvers. Lettres adressées au Journal des Débats*, Paris, 1886, 334 p. — *Conversations sur le commerce des grains et la protection de l'agriculture*, nouvelle éd., Paris, 1886, 314 p. — *A Panama, L'isthme de Panama, La Martinique, Haïti. Lettres au Journal des Débats*, Paris, 1887, 324 p. — *Les lois naturelles de l'économie politique*, Paris, s.d. (1887), 333 p. — *Malthus. Essai sur le principe de population*, Paris, 1889, 207 p. — *Le retour au protectionnisme, ce qu'il coûtera aux consommateurs français, ce qu'il rapportera aux producteurs étrangers*, Paris, 1891. — *Religion*, Paris, 1892, 260 p. (2<sup>e</sup> éd., augmentée d'un aperçu de l'Avenir des religions, Paris, 1892, 370 p.). — *Précis d'économie politique et de morale*, Paris, 1893, 278 p. — *Les Bourses du travail*, Paris, 1893, 335 p. — *Science et religion*, Paris, 1894, 284 p. — *Les droits sur les blés*, Paris, 1894. — *La viriculture : ralentissement du mouvement de la population, dégénérescence, causes et remèdes*, Paris, 1897, 253 p. — N. Chmerkine, *Les conséquences de l'antisémitisme en Russie*, préface de M. G. de Molinari, Paris, 1897, p. I-XIII. — *Les problèmes du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1901, 361 p. — *Nouvel examen du protectionnisme*, Paris, 24 p. (Extrait du *Journal des Economistes* du 15 juin 1902). — *Questions économiques à l'ordre du jour*, Paris, 1906. — *Anciens et nouveaux*

*arguments du protectionnisme*, London, s.d. (1908), 12 p.

L'œuvre de Gustave de Molinari est également dispersée dans un nombre impressionnant de journaux et de revues.

Archives familiales de M. A. de Molinari, à Bruxelles.  
— Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers de Brouckère. — Archives de la Ville de Bruxelles. — Archives RUCa, Universitair Centrum Antwerpen. — Archives du Mundaneum, à Mons.

*Congrès des Amis de la paix universelle réuni à Paris précédé d'une notice historique sur le mouvement en faveur de la paix par M. Joseph Garnier*, Paris, s.d. (1850), p. 31. — *Dictionnaire de l'Economie Politique*, t. II, J-Z, Bruxelles, 1854, p. 216-217. — J. Th. Liotard, *Het handelscongres te Brussel (September 1856) in zijne strekking en uitkomsten beschouwd*, Haarlem, 1856, p. 33. — H. De Hesselle, *Du mouvement libre-échangiste en Belgique. Son origine et ses progrès*, dans *La Libre Recherche. Revue universelle*, Bruxelles, t. 3, 1856, p. 58-75. — Ed. Texier, *Histoire des journaux. Biographie des journalistes contenant l'histoire politique, littéraire, industrielle, pittoresque et anecdotique de chaque journal publié à Paris et la biographie de ses rédacteurs*, Paris, s.d. (1859), p. 215. — *Dictionnaire de l'Economie politique contenant l'exposition des principes de la Science, L'opinion des Ecrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à ses progrès*, publié sous la direction de MM. Ch. Coquelin et G. Guillaumin, 3<sup>e</sup> éd., t. II, J-Z, Paris, 1864, p. 307-314. — E. Sève, *Vade Mecum des Membres de l'Association internationale pour le progrès des Sciences sociales*, Bruxelles, 2 vol., 1864-1865. — *Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Larousse, t. 11, Paris, 1873, p. 406. — G. Vapereau, *Dictionnaire Universel des Contemporains*, Paris, 5<sup>e</sup> éd., 1880, p. 1303. — *Bibliographie Nationale. Dictionnaire des Ecrivains Belges et Catalogue de leurs publications 1830-1880*, t. 1, Bruxelles, 1886, p. 468-470. — Ch. Christophe, *Molinari, Eugène-Clément de et Molinari, Philippe de*, dans *Biographie Nationale*, t. 15, Bruxelles, 1899, col. 59-60. — A. Weber, *Essai de bibliographie verviétoise*, 2<sup>e</sup> éd., vol. 1, Verviers, 1899, p. 258, n°537. — V. Brants, *Coup d'œil à vol d'oiseau sur les Ecoles d'Economie politique en Belgique*, dans *Revue Générale*, août 1899, t. 2, p. 145-165. — P. Michotte, *Etudes sur les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886*, Louvain, 1904, p. 238-261. — Ad. Rutten, *Les Economistes Belges*, dans *L'Illustration Belge*, Bruxelles, n°32, 12 novembre 1905, p. 273. — *Le Petit Bleu*, 15 février 1909. — *Le Soir*, 4 mars 1909. — *L'Expansion Belge*, t. I, Bruxelles, 1909, p. 152-153. — Articles nécrologiques dans : *La Meuse*, 29

janvier 1912; *Le Temps*, 30 janvier 1912; *Le Soir*, 30 janvier 1912; *The Financial News*, 31 janvier 1912; *Le Bien Public*, 1<sup>er</sup> février 1912; *L'Economiste Français*, 3 février 1912; *La Revue de la Mutualité et des Oeuvres Sociales*, 4 février 1912; *L'Economiste Belge*, 4 février 1912; *Le Messager de Paris*, 16 février 1912; *L'Action économique*, 24 février 1912; *Le Journal des Economistes*, février 1912, p. 167-196. — *Catalogue (vente du 17 au 21 novembre 1913) des livres anciens et modernes et des Estampes provenant des collections de feu MM. de Molinari et Fernand Popelin et de M.E. de Vigne (1<sup>ère</sup> partie)*, Bruxelles, 1913, 116 p. — *Brochure du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers 1852-1927*, Anvers, 1927. — A. Bieleveld éd., *Grandes figures de la Belgique indépendante 1830-1930*, Bruxelles, 1930, p. 353-354. — *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale. Auteurs*, tome CXVI, Paris, 1932, col. 880-888. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1935, p. 312. — R. Gonnard, *Histoire des doctrines économiques*, t. III, 5<sup>e</sup> éd., Paris, 1947, p. 229 et sv. — Ed. Silberner, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, 1957, p. 92-104 et sv. — B. S. Chlepner, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1958, p. 57 et sv. — J. Willequet, *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge 1877-1914*, Cahiers 16, Paris-Louvain, 1961, p. 8-9. — L. Wils, *Het ontstaan van de meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek*, Antwerpen, 1963, p. 71. — *Histoire générale de la Presse française*, s. dir. de Cl. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral et F. Terron, t. II, de 1815 à 1871, Paris, 1969, p. 293-295. — E. Witte et F. Borné, *Documents relatifs à la Franc-Maçonnerie Belge du XIX<sup>e</sup> siècle 1830-1855*, Cahiers 69, Paris-Louvain, 1973, p. 673-4, note 1. — I. Cassiers, *Le rôle de l'Etat à l'apogée du libéralisme (1850-1886)*, dans *Contradictions*, 1980, n°23-24, p. 121-143. — N. Lubelski-Bernard, *Gustave de Molinari*, dans H. Josephson, *Biographical Dictionary of Modern Peace Leaders*, Westport-London, 1985, p. 205-206. — *Les éditeurs belges de Victor Hugo et le banquet des « Misérables »*, Bruxelles 1862, Bruxelles, 1986, p. 51 et 72. — W. H. van der Linden, *The International Peace Movement 1815-1874*, Amsterdam, 1987, p. 491 et sv. — F. Dubois, *Le libéralisme économique (1846-1868) au travers des Associations libres-échangistes et protectionnistes*, mémoire de licence présenté à l'Université Libre de Bruxelles, 1988, 2 vol. 215 et 129 p. — J. Braet, *Gustave de Molinari. Une critique libérale des plans de réformes du tsar Alexandre II (1860)*, dans E. Stols et E. Waegemans, *Montagnes russes. La Russie vécue par les Belges*, Bruxelles, 1989, p. 29-42 (*Montagne Russe. Belevenissen van Belgen in Rusland*). — V. Pareto, *Oeuvres complètes, Lettres et correspondances*, Compléments et additions, Textes

rassemblés, introduits et annotés par G. Busino avec la collaboration de V. Monnier, vol. 30, Genève, 1989, p. 125, 130, 166, 174, 202, 223-225, 257, 262, 301. — S. E. Cooper, *Patriotic Pacifism, Waging War on War in Europe 1815-1914*, New-York-Oxford, 1991, p. 21, 32-33, et sv. — V. Grossi, *Le Pacifisme européen 1889-1914*, Bruxelles, 1994, p. 164 et 345. — V. Ronin, *Gustave de Molinari in de Russische pers*, dans E. Waegemans, *Potemkinse dorpen, Belgen in Rusland*, Antwerpen, 1994, p. 30-54.

Nadine Lubelski-Bernard

**DENDAL, Alfred**, mineur, autodidacte, directeur de coopérative et conseiller provincial, né à Boussu le 3 janvier 1855, y décédé le 27 octobre 1916.

Fils de Pierre-Philippe et de Séraphine Sartiau, cadet d'une famille de huit enfants, Alfred Dendal voit le jour à Boussu-Bois, un petit hameau de dix-huit mesures.

Dès l'âge de neuf ans, Alfred Dendal fréquente durant huit mois l'école «des Petits frères» de Boussu à l'époque où «le frère Mainbode (condamné en Cour d'assises) commit ses attentats sur les enfants confiés à ses soins». A l'âge de onze ans, il commence à travailler au charbonnage et estime être privilégié : ses camarades descendent en effet dans le fond depuis leur neuvième année. Il connaît alors les rudes conditions de son métier : il se lève à deux heures du matin, se trouve à pied d'œuvre avant trois heures et ne remonte que vers 16 ou 17 heures. Malgré tout, il s'instruit et, contrairement à beaucoup de ses compagnons, se détourne des cabarets et de l'alcool. Il achète des livres et, petit à petit, se constitue une véritable bibliothèque. Il y puise les connaissances grâce auxquelles, plus tard, il rédigea des articles publiés dans *Le Suffrage Universel*, *L'Ouvrier mineur* et *L'Avenir du Borinage*. Autodidacte, il fait partie du conseil d'administration de la société coopérative chargée de l'expédition de ce quotidien et du conseil d'administration de l'Imprimerie coopérative ouvrière de Cuesmes depuis sa création en 1899.

Il épouse civilement Julie Moreau à Boussu le 22 mars 1876 et sous la pression de sa mère, très chrétienne, il passe à l'église, trois mois après. Il fonde une famille de six enfants (Rosine, Elise, Julie, Arthur, Léon et Yvonne). Le 3 mai 1887, il

s'installe au 35 de la rue de l'Enfer à Dour. Afin de se présenter aux élections communales à Boussu, il transfère son domicile dans cette localité le 27 septembre 1899, mais continue à demeurer à Dour jusqu'après le décès de son épouse, le 10 mai 1907. Le 29 octobre suivant, il s'établit définitivement à Boussu-Bois.

En 1869, alors qu'une grève secoue le Borinage, Alfred Dendal, âgé de quatorze ans, assiste à un meeting organisé à Boussu-Bois par un ouvrier de l'Internationale et en conserve un souvenir impérissable. Dès ce jour, il s'intéresse aux mouvements populaires. En 1872, il est grièvement brûlé lors d'un coup de grisou qui éclate au charbonnage du Grand-Buisson. Il reste trois semaines entre la vie et la mort. La fusillade du n°7 d'Hornu-et-Wasmes, le 21 septembre 1877, le marque profondément. Dès l'année suivante, il milite et, note-t-il, demeure constamment «sur la brèche» : il contribue alors à fonder un groupe de «Compagnons» à Boussu, qui aurait réuni 150 membres, avant de disparaître un an plus tard. En 1886, en pleine crise économique, Dendal perd son emploi au Charbonnage de la Grande Machine à feu de Dour. Epinglé comme socialiste, il ne trouve plus aucun travail. Il devient cabaretier et organise aussitôt les premiers meetings en faveur de la manifestation du 15 août 1886 à Bruxelles où plusieurs milliers de Borains réclament du travail, du pain et le suffrage universel.

Avec quelques amis, il réunit un premier capital de 350 francs et fonde une coopérative, un simple fournil qui sert en même temps de magasin. Les premiers pains en sortent le 17 septembre 1886. Incapable de payer le salaire du boulanger initialement occupé, Dendal effectue le travail lui-même tandis que son épouse tient le café et vend le pain. En 1888, la coopérative achète un petit cabaret payé comptant (2.000 francs), installe un nouveau four et engage un débiteur, mais Dendal continue à pétrir et à cuire lui-même encore pendant huit années. En 1897, la société met en chantier une nouvelle boulangerie, puis, en 1901, une Maison du Peuple, une salle des fêtes et des magasins (épicerie, chaussures, confections, ustensiles divers, etc.). Ne craignant plus pour son emploi, Alfred Dendal défend ses anciens compagnons. Fin 1897, la cour d'appel de Bruxelles le condamne à quinze jours de prison pour «propos délictueux» lors

de la grève de juillet. Plus tard, un article consacré aux mauvais traitements des chevaux utilisés dans les mines lui vaut une amende de 3.000 francs de dommages et intérêts.

Dendal, « âme du socialisme à Bois-de-Boussu », cumule les fonctions d'administrateur de la coopérative, de secrétaire du syndicat des houilleurs, de la caisse de secours et de musique, de président du cercle dramatique. Membre du comité de la Fédération socialiste boraine depuis les premières heures (1889), il fait partie, à ce titre, du conseil d'administration de La Mine aux Mineurs, une société coopérative. Cette dernière envisage, sans succès, le rachat du Charbonnage de Belle et Bonne mis en vente dès avril 1892. Cette même année, le Syndicat général des Mineurs borains se crée et Dendal, représentant de Boussu-Bois, fait partie du comité. Membre de la Fédération des Mineurs du Borinage, il siège encore au Comité national de la Fédération des Mineurs belges dès 1902. En tant que membre du Comité de patronage des habitations ouvrières, il examine des demandes de pension de vieillesse. Cependant, la commission d'appel conteste certaines de ses conclusions. Ulcéré de cette intransigeance qui condamne « des pauvres vieux que je vois tous les jours se présenter à mon bureau, hâves, décharnés », Dendal se déclare écœuré et remet donc sa démission en janvier 1905.

Dès 1894, malgré toutes les sollicitations des responsables socialistes borains, il refuse plusieurs fois de présenter sa candidature au poll en vue des élections législatives. En 1904, de nouveau proposé par plusieurs groupes à l'assemblée plénière de Cuesmes, il se dérobe encore. Après divers incidents qui suivent cette réunion, une nouvelle assemblée fédérale tenue le 20 mars à Elouges le désigne comme suppléant en remplacement d'Elisée Fauvieu, qui ne se soumet plus aux décisions de la Fédération. Discipliné, Dendal se laisse alors forcer la main et accepte la seconde suppléance, derrière Bastien. En 1908 et 1912, il accède à la première.

En novembre 1895, Alfred Dendal, employé à la coopérative de Boussu-Bois, conduit sans succès la liste socialiste aux élections communales de Dour. Aux élections d'octobre 1899, il devient l'un des deux premiers mandataires socialistes de Boussu. Conseiller communal non sortant en 1903, il est réélu le 20 octobre 1907.

Le 16 janvier 1914, il est appelé aux fonctions d'échevin.

A la suite du décès d'Adhémar Guchez, peintre à Hornu (1899), une place de conseiller provincial devient vacante : Dendal est élu sans lutte et, lors de la séance d'ouverture le 4 juillet 1899, il fait son entrée au conseil provincial où les électeurs le maintiennent en mai 1904, puis en juin 1912. Prudent et réservé au conseil communal et au conseil provincial, il fait preuve de beaucoup d'enthousiasme, d'éloquence et même d'exubérance lors des assemblées générales dans « sa » Maison du Peuple.

Pendant la guerre 1914-1918, bien que fatigué et souffrant, il représente le canton de Boussu au Comité régional de Secours et figure parmi les membres des Comités de Secours et d'Alimentation de Boussu. Dès le milieu de l'année 1916, la maladie fait des progrès effrayants. Conscient de son état de santé, il prend lui-même les dispositions relatives à ses funérailles qu'il veut simples, sans fleurs ni couronnes. Le décès de cette figure populaire dans la région provoque un émoi d'autant plus grand qu'il survient peu de temps après la disparition d'Adolphe Cantineau et de Joseph Delsaut, d'autres militants socialistes borains.

Archives communales, à Dour, Registres de la population.

P. Lefevre, *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940)*, Louvain-Paris, 1980, p. 96-97, 293 et 344. — I. Lewuillon, *Boussu-Bois. 1900-1980. Histoire et présence d'une Maison du Peuple*, Boussu, 1980, p. 19-21, portrait. — Fr. Mahieu-Hoyois, *L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895)*, Louvain-Paris, 1972, p. 10, 63, 68 et 78. — J. Michel, *Un maillon plus faible du syndicalisme minier : la Fédération nationale des mineurs belges avant 1914*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 55, 1977, p. 452. — *Les Œuvres de secours du Hainaut créées, patronnées ou subsidiées par le Comité national*, s.l., 1916, p. 10. — J. Puissant, *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1982 (*Mémoires de la Classe des Lettres*, coll. in-8°, 2<sup>e</sup> série, t. LXV, fascicule 5). — J. Puissant, *Les origines de la presse régionale socialiste dans le Borinage*, dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. 5, 1974, p. 533, n. 92. — V. Serwy, *La coopération en Belgique*, t. 4, Bruxelles, 1952, p. 130-132.

Alain Jouret

**DENUIT**, Gustave, *Désiré*, Alphonse, Ghislain, journaliste, essayiste et chantre du Brabant wallon, né à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert le 16 avril 1905, décédé à Ottignies le 10 novembre 1987.

Désiré Denuit est né à 6 heures du matin le 16 avril 1905 au lieu-dit Caturia, hameau de Beaumont au sein du village brabançon wallon de Lasne-Chapelle-Saint-Lambert. Ses grands-parents étaient tisserands. Son père Alphonse-Joseph (1881-1940) était briquetier et sa mère, née Marie-Antoinette Piron (1880-1962) « s'occupait des vaches ». Son père savait juste signer son nom, ayant commencé à travailler à l'âge de douze ans.

Aîné d'une famille de cinq enfants (ses quatre frères sont tous devenus mécaniciens), Désiré est le seul à avoir fait des études. C'est en sabots qu'il se rendait à l'école du village, où il apprit le français. Car à la maison, on parlait exclusivement le wallon. A l'école du village qui ne comptait qu'une seule classe, il était premier en tout. Il poursuivit ses études à l'École moyenne de Wavre où il se rendait tous les jours (et en pleine guerre) à vélo. On le retrouve ensuite à Bruxelles, à l'Institut Saint-Georges pendant trois ans, puis à la section pour régents, rue Terre-Neuve. Il en sortit professeur agrégé de l'enseignement moyen (régent littéraire). Il faut dire qu'il était passionné de lecture.

Une fois diplômé, il va enseigner pendant deux ans et demi au Collège Albert 1<sup>er</sup> à Anvers. Désiré Denuit ne parlait pas flamand, mais il était capable de le lire. Il occupait alors ses loisirs comme « soiriste » au quotidien *La Métropole* et se fit engager comme journaliste. C'est son ami Fernand Demany qui le fit entrer au journal *Le Soir*. Il y signa son premier article le 2 octobre 1932. Le début d'une longue série.

Au *Soir* il devint rapidement informateur politique. Il ferraila alors durement de la plume contre Degrelle. Ce qui n'empêcha pas ce dernier de l'estimer en le qualifiant « d'homme délicat, pas fanatique pour un sou ». Il brocarda rudement le comte Lippens. Il passait pour un catholique d'inspiration démocrate-chrétienne plus sensible à ses affinités et à ses inquiétudes wallonnes qu'aux problèmes syndicaux. Denuit fut d'ailleurs un des protagonistes du mouvement wallon.

En 1940, il décide de « briser sa plume » et de « planter des patates ». Ne rien écrire, ne rien

publier pendant la guerre devint sa devise. Il entra alors dans la Résistance où on le retrouve comme « homme de liaison » du secrétaire général du Front de l'Indépendance (FI), Fernand Demany. C'est à ce dernier que l'on doit la rédaction du *Faux Soir Volé*. Denuit exposa maintes fois sa vie dans des missions périlleuses au service du FI.

Après guerre, Désiré Denuit s'impliqua à fond dans la Question royale en menant campagne contre le Souverain. Il s'intéressa aussi beaucoup à la politique coloniale. Il fut l'un des premiers journalistes belges à faire après la guerre un grand reportage de plusieurs mois sur le Congo. Il rédigea alors une série d'articles fort remarquables et publia même un livre intitulé *Le Congo d'aujourd'hui* (1948). Il fit encore de nombreux reportages au Portugal (1932), en Angola (1938), aux Etats-Unis (1953), etc.

L'homme était viscéralement attaché au journal. Homme de confiance de Marie-Thérèse Rossel, il y signa plusieurs milliers d'articles et en gravit durant les quarante-trois années qu'il y passa tous les échelons, devenant successivement : chroniqueur parlementaire, chef des informations générales, secrétaire général (1951), rédacteur en chef adjoint (1958) et rédacteur en chef de 1966 à 1975. Fonction qu'il partagea d'abord avec Charles Breisdorff, puis avec Charles Rebuffat (1972).

Il fut rédacteur en chef jusqu'à sa pension à l'âge de septante ans. Il lui reste alors douze années à vivre. Douze années qu'il va consacrer à son cher Brabant wallon et plus précisément à l'histoire de son village natal. Il écrira alors une série de monographies, dont la plus notoire fut celle qu'il consacra aux *Blanches dames de l'abbaye d'Aywiers* (1976). Auparavant il avait fait apport à la littérature d'une quinzaine de livres dont de nombreux essais critiques (*Hubert Krains*, 1930; *Jean Tousseul*, 1931; *Roger Avermaete*, 1936; ...) et quelques biographies (*John Cockerill*, 1934; *Jacqueline de Bavière, princesse infortunée*, 1947; *Albert, roi des Belges*, 1934; ...).

Désiré Denuit obtint tout jeune le Prix Rottier (1939), le Prix Edgar Spaelant (1965), pour son essai *Un village parmi d'autres, Couture-Saint-Germain*. Il obtint encore le Prix Garnir (1969) décerné par l'Académie royale de langue et littérature françaises et le Prix Carton de Wiart (1976). Il obtint aussi pour ses cultures de

légumes, le Prix du Cercle du petit élevage et du jardinage.

Désiré Denuit connut deux drames intimes dans sa vie. Le premier fut l'assassinat de son père âgé de soixante ans par un soldat français durant l'exode de 1940. Le second, la mort restée bien mystérieuse de son fils fauché par une voiture à Paris en 1980; on ne retrouva jamais le conducteur. Il perdit son épouse, Yvonne Schoofs, née en 1904, la même année et après un demi-siècle de vie commune. Il laisse un fils né en 1934, Paul-Henri (prénomé ainsi en hommage à Spaak) qui fit carrière chez Tractebel où il occupa le siège d'administrateur-directeur.

Toute sa vie, il rédigea des «carnets intimes» qui auraient été susceptibles d'éclairer bien des événements. «Ces carnets, c'était de la dynamite», nous a confié son fils. «Mon père m'a demandé de tout brûler à sa mort, ce que j'ai fait. Croyez-moi, cela valait mieux pour tout le monde». Désiré Denuit y avait consigné tout ce qu'il ne pouvait pas publier dans son journal. Il fut le confident amical de tous ceux qui ont joué un rôle éminent dans l'histoire politique belge entre 1930 et 1985. Il jouissait de la confiance de nombreux dirigeants politiques qui l'estimaient pour son «art de se taire». Le ministre van Zeeland le mit même au courant de son projet de dévaluer le franc, ce qui permit une fois l'embargo levé au *Soir* d'être le premier à l'annoncer.

L'homme tout en rondeur au propre comme au figuré laisse le souvenir d'un érudit, à la fois homme d'action et de cabinet, un homme de dialogue qui cultivait le sens de l'écoute et surtout celui de l'amitié.

«Le journal m'a dévoré. Vous êtes perdu pour la littérature m'a dit Jean Tousseul. Il avait raison. Je voulais gagner ma croûte, lui, il bravait la faim. Un héros et moi un paysan». Voilà ce qu'écrivait Désiré Denuit dans une lettre rédigée à un ami quelques semaines avant sa mort. Une lettre qui résume bien sa vie. La vie d'un journaliste resté dans le fond de lui-même un terrien très sentimental. Un homme qui avait deux passions : son village et son journal.

Bibliothèque du journal *Le Soir*, à Bruxelles. — Témoignages oraux de ses anciens collègues, de son ami Gustave Fischer et de son fils Paul-Henri Denuit.

M. Libon, *Denuit Désiré*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, 2000, p. 469,

portrait photographique. — *Bibliographie des Ecrivains Français de Belgique (1881-1950)*, J.-M. Culot dir., t. 1, Bruxelles, 1958, p. 277-278. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains*, t. 2, Liège, 1946, p. 884-887. — P. Caso, *Son village et Le soir, les deux passions de Désiré Denuit*, dans *Le Soir*, 12 nov. 1987, p. 2.

Eric Meuwissen

de RYCKEL, Louis, Désiré, Hubert, baron, lieutenant général et sous-chef d'Etat-Major de l'armée, né à Liège le 16 novembre 1857, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 13 juillet 1922.

Entré à l'Ecole Militaire (3 novembre 1875), il est admis à l'Ecole de Guerre (29 août 1883) et promu lieutenant (juin 1885), puis capitaine (mars 1889). Le Roi, en mars 1890, lui concède le titre de baron. Nommé professeur suppléant (septembre 1893), ensuite ordinaire (septembre 1899 - septembre 1905) à l'Ecole de Guerre, sa pensée y subit l'influence des écrits du général Brialmont ainsi que des conceptions du général Renard. Chef d'état-major de la 1<sup>ère</sup> division (septembre 1905), lieutenant colonel (mars 1908), il forge lentement sa propre doctrine et entame la rédaction, pendant l'hiver 1909-1910, d'un *Mémoire sur la défense de la Belgique*. Les entretiens qu'il a, au même moment, au polygone de Brasschaat, avec le général Jungbluth (ancien précepteur et aide du camp du prince Albert) marquent un tournant dans sa carrière. Son interlocuteur est séduit et conquis par la hardiesse et l'originalité du système qu'il lui expose. Quelques mois après l'avènement d'Albert, Jungbluth est nommé chef d'Etat-Major général de l'armée (26 juin 1910). Ryckel, introduit le jour même dans son équipe, en devient l'animateur et la tête pensante. C'est lui qui rédige les notes et les rapports que signera Jungbluth.

Distinguons, dans la théorie de Ryckel, deux parties principales. La première est d'ordre politique. Le gouvernement est chargé de définir les buts de guerre, il est également prié de poser certaines conditions au déroulement de celle-ci. Faut-il que l'armée se mesure immédiatement avec l'ennemi dans une action générale? Doit-elle défendre le territoire dès la frontière ou seulement à partir d'une position centrale? Les pays garants de la neutralité seront-ils appelés à

l'aide ? Quelles seront les restrictions exprimées dans la demande des secours ? Au gouvernement de répondre à ces questions, et à d'autres semblables, dès le temps de paix. La seconde partie est un plan d'opérations, destinées à traduire dans les faits la politique de guerre. Ce plan sera l'œuvre propre des militaires. Les ministres ne s'en occuperont pas et s'en remettront entièrement, sur ce point, au jugement de ceux-là.

Les uns et les autres devant travailler dans la confiance et la clarté, Ryckel propose, pour faciliter leur accord, la création d'un conseil (ou comité) de la Défense nationale (appelé aussi parfois : comité secret de la Guerre), qui comprendrait, sous la présidence du Roi, le chef du cabinet, les ministres de la Guerre, des Affaires étrangères, de l'Intérieur (éventuellement d'autres encore, selon les circonstances). A leur côté siègeraient le chef et le sous-chef de l'Etat-Major général. Le ministère de la Guerre verrait ses attributions limitées à l'administration de l'armée. Le Roi commanderait celle-ci, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre ; il serait libre de choisir à sa convenance le chef et le sous-chef de l'Etat-Major général.

Après avoir écrit que les ministres ont l'obligation de dire aux généraux : « Voici comment nous entendons que le territoire soit défendu, vous agirez en conséquence », Ryckel se permet – ce qui peut paraître une contradiction – d'indiquer au gouvernement la politique de guerre qui a ses préférences, à savoir : la défense pied à pied du territoire. De même anticipe-t-il le futur plan des opérations, en préconisant la concentration de l'armée sur la rive gauche de la Meuse, face à Liège. Vues qui sont loin de concorder avec celles du ministre de la Guerre de l'époque, le général Hellebaut.

La crise internationale de l'été 1911 (dite marocaine) met en lumière les carences de notre armée. Durement attaqué au Parlement et dans la presse par l'opposition libérale, Hellebaut soupçonne dans cette campagne la main de l'Etat-Major général. Abandonné, après bien des hésitations, par Broqueville (alors chef du cabinet) et mal soutenu par le Roi, il démissionne le 23 février 1912.

Broqueville, qui exercera par intérim la fonction de ministre de la Guerre, maintient pour l'essentiel – en dépit de quelques concessions – la politique de son prédécesseur. En temps de paix, il ne veut pas renoncer, en faveur

du Roi, au commandement de l'armée. Jungbluth, qui défend le point de vue opposé, est vertement tancé. Ryckel, ses espérances « anéanties », se plie à l'inévitable. D'autres déconvenues vont suivre. Arrivé, le 25 juin 1912, au terme de sa carrière, Jungbluth quitte le service actif. Le général Dufour, sous-chef de l'Etat-Major, dont il veut faire son successeur, se voit préférer le général De Ceuninck, réfractaire aux idées nouvelles. Ryckel, écarté de l'Etat-Major de l'armée, est déplacé à Anvers avec le titre de chef d'état-major de cette position.

Entre-temps, le capitaine Galet (autre protégé de Jungbluth) a été nommé officier d'ordonnance du Roi. Devenu en fait, sans en avoir le titre, son conseiller militaire, il persuade le Souverain de l'excellence et de la supériorité du plan d'opérations élaboré en 1909-1910 par Ryckel. Rappelons que ce plan est un fragment de la théorie générale du même auteur : dans le cas d'une invasion en provenance de l'Est, il recommande la concentration du gros de l'armée de campagne (quatre divisions) sur la rive gauche de la Meuse, face à Liège ; une cinquième division, maintenue rive droite, servant de soutien aux forts de la place et une sixième faisant de même, un peu plus loin, pour ceux de Namur. Précisons ici, pour éviter un malentendu fréquent, que l'expression « plan Ryckel », telle que couramment utilisée et en 1913 et depuis, désigne uniquement le plan d'opérations susdit, et non pas aussi, comme c'était le cas en 1911-1912, la réorganisation du ministère de la Guerre et la création d'un conseil supérieur de Défense.

En 1913, le monarque multiplia les instances auprès du gouvernement. Broqueville, du moment qu'on ne met plus en question ses prérogatives en tant que ministre de la Guerre, se déclare prêt – du moins en paroles – à accepter la nouvelle stratégie (27 février 1913). De Ceuninck est plus réservé. Les choses traînent jusqu'au retour du Roi de Potsdam, en novembre 1913. Instruit de l'avertissement de Guillaume II et du général de Moltke à Albert (« Une grande guerre est inévitable et proche »), Broqueville débloque immédiatement les freins. De Ceuninck est remis au pas ; Ryckel, rappelé d'Anvers, est réintroduit à l'Etat-Major de l'armée en tant que sous-chef, chargé expressément des plans de défense (1<sup>er</sup> décembre 1913). Le tout à une condition que lui signifie le



ministre : le plan d'opérations devra lui être apporté vers la mi-avril 1914, achevé jusque dans ses détails.

Au jour dit, Ryckel remet un document incomplet, sans précisions suffisantes sur l'organisation du transport des troupes, qui était son objet principal. Broqueville, déçu, ne croit plus pouvoir lui accorder sa confiance. Malgré les objections et la résistance du Roi, il confie le poste de chef d'Etat-Major de l'armée (devenu entre-temps vacant, du fait de la démission anticipée de De Ceuninck), au général de Selliers de Moranville, chargé non d'établir un nouveau plan, mais de hâter l'achèvement de celui qui était en cours d'élaboration (25 mai 1914).

L'ultimatum autrichien à la Serbie du 23 juillet 1914 (connu à Bruxelles le 24), tomba comme la foudre. Où en est, se demande-t-on en haut lieu, le plan d'opérations ? Force fût de constater que d'un plan complet, directement exécutable, il n'y avait pas plus de traces ce jour-là que le 15 avril précédent. Beaucoup d'obscurité subsiste à ce propos. Tout semble indiquer pourtant que Broqueville, très occupé par ailleurs, avait fait aveuglément confiance à Selliers ; que le Roi de son côté, avait fait de même à l'égard de Galet et que celui-ci avait agi de façon identique envers son ami, le sous-chef de l'Etat-Major général – tous trois étant persuadés que Ryckel et Selliers travaillaient d'arrache-pied à la mise au point du plan impatientement attendu.

En réalité, il n'en était rien. Selliers, au lieu de stimuler son second, s'en était abstenu et avait renvoyé à plus tard l'examen des travaux en cours. Pour le moment, il ne voulait s'occuper, disait-il, que de la préparation des grandes manœuvres ! Ryckel, d'autre part, offensé par cette indifférence, avait, de sa propre initiative, arrêté les études et renvoyé ses collaborateurs.

Vu que tout le monde, en cette affaire, avait été, dans une certaine mesure, coupable de négligence ; étant donné aussi l'inquiétude de l'opinion face à la crise balkanique, on crût préférable de jeter un voile sur ce malencontreux épisode.

Le désarroi n'en fut pas moins grand, surtout à partir du 28 juillet, date de la déclaration de la guerre de l'Autriche à la Serbie. D'après le plan d'opérations échafaudé par Ryckel en 1909-1910, il aurait fallu (une fois la mobilisation achevée et l'envahisseur démasqué) transporter par voie ferrée le gros de l'armée sur la rive

gauche de la Meuse, dans la région de Liège. Ce plan, connu de longue date, s'avéra, le moment venu, inexécutable pour la raison que Ryckel et Selliers – sous les prétextes futiles que nous savons – n'avaient pas achevé la mise au point des tableaux de transport. Consultée trop tard, l'administration des chemins de fer s'était déclarée incapable de réaliser en quelques jours ce que l'Etat-Major n'avait pu faire en sept mois.

Ryckel proposa alors un succédané de son plan primitif : tout d'abord le gros de l'armée (soit les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions), au lieu d'être rassemblé dans la région de Liège, le serait (faute de moyens) dans une zone centrale (le quadrilatère Louvain-Tirlemont-Perwez-Wavre), d'où, si possible, il gagnerait la Meuse à pied, en deux ou trois étapes. Comme prévu, la 3<sup>e</sup> division, mobilisée sur place à Liège, formerait couverture, rive droite. Enfin, la 4<sup>e</sup> division demeurerait à Namur. Ce plan ersatz ne différait du plan primitif que par le retard mis à rassembler le gros de l'armée rive gauche. Pendant deux ou trois jours, la 3<sup>e</sup> division et les forts, laissés à eux-mêmes, devraient être capables de résister seuls à un coup de main allemand.

La situation n'était pas désespérée pour autant. Il était probable, en effet, que l'envahisseur, dont la mobilisation générale venait à peine de commencer, n'attaquerait la 3<sup>e</sup> division qu'avec des forces approximativement égales. Celle-ci, qui bénéficiait d'une position défensive ainsi que de l'appui de nombreux forts, avait des chances raisonnables de tenir bon jusqu'à l'arrivée des quatre divisions de secours. Convaincu par ces arguments, apparemment solides, le Roi fit grand éloge du plan ersatz, le 2 août au soir, lors du Conseil où fut rejeté l'ultimatum allemand.

Dans la nuit du 5 août, l'idée fut mise à l'épreuve des faits. Expérience cruciale et brève. Dès le lendemain, la 3<sup>e</sup> division battait en retraite ; le 7, les Allemands campaient à Liège. Le plan ersatz s'était effondré au premier choc.

Bien qu'accablé, le Roi ne fit aucun reproche à Ryckel. L'opprobre fut jeté sur le seul Selliers, à qui il enleva le contrôle des opérations, tout en lui interdisant de démissionner (10 août). Broqueville, averti par son protégé, protesta avec force et parla de renoncer au pouvoir. Au même moment, au sein du grand Etat-Major, beaucoup d'officiers réclamaient une contre-attaque sur Liège. Ryckel, toutes illusions

perdues sur la capacité offensive et manœuvrière de ses troupes, s'y opposa, en plein accord avec Galet et le Roi. Le gros de l'armée resta donc sans bouger dans le quadrilatère Louvain-Tirlemont-Perwez-Wavre, où il s'était installé les 4 et 5 août.

Le 18 août, l'armée allemande tout entière (et non comme les 4 et 5 août, une petite fraction de celle-ci) se met en branle, sa concentration achevée. L'armée française est éloignée de plusieurs étapes. Conscient du danger, Ryckel préconisait depuis plusieurs jours un repli sur Anvers, auquel le Roi consent in extremis. Ce même 18 août, le lieutenant-colonel Aldebert, chef de la mission militaire française (qui persistait à nier la présence de forces importantes en face des Belges), condamne cette décision, parle de forfaiture et, furieux, s'en retourne chez Joffre.

Pour apaiser les Français, le Roi promet, dès que possible, une attaque de flanc. Ryckel désapprouve une opération qui ne peut, d'après lui, qu'affaiblir davantage une armée, déjà si débile par elle-même. Pour la première fois se produit, entre le Roi et lui, un dissentiment grave. L'avis de Ryckel, autrefois si prisé, est négligé. L'attaque, exécutée les 25 et 26 août, échoua comme prévu, avec des pertes sensibles.

L'armée franco-anglaise, battue de son côté à Charleroi et à Mons, recule à marches forcées vers Paris. Un vide énorme se creuse entre elle et l'armée belge, bloquée à Anvers ; les communications avec la côte sont à la merci d'un raid de l'ennemi. Le gouverneur de la place d'Anvers, le général Dufour (ami de Ryckel), soucieux avant tout d'améliorer les défenses de la forteresse, a négligé celles de Termonde, endroit stratégique sur la ligne qui mène à la mer. Les Allemands s'emparent de cette ville le 4 septembre, sans pousser plus loin leur avantage.

A Anvers, l'affolement est général. Broqueville trouve dans l'incident un argument nouveau pour critiquer l'organisation du haut commandement. Il semble que, depuis peu, des conversations confidentielles étaient déjà en cours à ce propos. La crise de Termonde en brusque le dénouement. Un conseil extraordinaire, auquel participaient le Roi, Broqueville, Jungbluth, Hellebaut et Ingenbleek, décide, le 6 septembre, un remaniement complet de l'Etat-Major de l'armée. Selliers est remplacé par le chef du cabinet militaire de Broqueville, le

colonel Wielemans ; Dufour l'est par Deguise ; Ryckel, lâché par ses anciens protecteurs, est limogé. Broqueville triomphe de celui qui avait voulu limiter ses activités à l'administration de l'armée. Pour en être définitivement quitte, il l'envoie à plus de mille kilomètres, représenter l'armée belge auprès du grand quartier général russe (14 septembre). C'est là que le retrouvèrent Vandervelde, de Brouckère et De Man, chargés en mai et en juin 1917, d'une mission chez Kerenski. Très prévenant, il dactylographiait leurs discours et leur servait quasiment de secrétaire. « Nous ressentions pour lui, écrit Vandervelde, une sympathie croissante ». On ne peut en dire autant des rapports qu'entretint Ryckel avec Destrée (le ministre de Belgique à Petrograd), ou avec son aide de camp et ex-ami intime, le capitaine (futur lieutenant colonel) Semet.

Lors du retour de Ryckel au Havre, en octobre 1918, le gouvernement ne put ou ne voulut lui accorder dans l'armée de campagne un poste en rapport avec ses anciennes fonctions ainsi qu'avec son grade (il venait, en 1916, d'être promu lieutenant général). Faute de mieux, on le nomma commandant de la Côte (30 octobre 1918), puis gouverneur militaire de la Flandre occidentale (1<sup>er</sup> février 1919). Plutôt mal noté par les nouveaux chefs du grand Etat-Major, il demanda son admission à la pension (26 juin 1919). D'avoir frôlé la victoire et la gloire, et de les avoir manquées, lui était, depuis septembre 1914, un supplice permanent. La responsabilité de son échec était entièrement rejetée par lui sur Broqueville et Selliers, accusés d'avoir saboté ses plans. Que son caractère ombrageux et impulsif, ainsi que ses maladresses, y ont également été pour quelque chose ne lui vint jamais à l'esprit.

Ses *Mémoires* (préfacés par Dufour) – bourrés de documents inédits et débordants de reproches – parurent en 1920, au moment où les poursuites entamées contre le baron Coppée (accusé d'avoir livré du charbon et des sous-produits aux Allemands) empoisonnaient la vie publique. La Chambre avait à son ordre du jour la levée de l'immunité parlementaire du comte de Broqueville, soupçonné de complicité. Le journaliste Patris, ennemi juré de l'ancien ministre, menait contre lui, dans *Le Soir*, une campagne forcenée. Le livre de Ryckel (bien que sans rapport direct avec l'affaire Coppée), lui permit

d'ajouter à ses autres griefs, celui d'impéritie et de négligence coupable dans la gestion du département de la Guerre. Fernand Neuray rétorqua dans la *Nation Belge* en dénonçant une conjuration de vieux généraux aigris, unis avec des politiciens de gauche. Les *Mémoires* étaient qualifiées de pamphlet. L'hommage unanime, rendu au patriotisme de Broqueville par la commission parlementaire chargée de juger ses actes, calma momentanément les esprits. Quelques années plus tard, la publication des souvenirs de Galet (1931), puis de ceux de Selliers (1933), ramena l'attention sur Ryckel. Son plan d'opérations restait un objet de controverse, les uns affirmant que son application intégrale aurait changé le cours de la guerre, les autres prétendant que les Allemands avaient les moyens, même après un échec temporaire, d'infliger une défaite totale à l'armée belge.

Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles : fonds matricule des officiers, de Ryckel, n°09823. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Papiers Broqueville.

E. Galet, *S.M. le roi Albert commandant en chef devant l'invasion allemande*, Paris, 1931. — J. Hellebaut, *Mémoires*, Bruxelles, 1933. — L. de Ryckel, *Mémoires*, Paris-Bruxelles, 1920. — A. de Selliers de Moranville, *Contribution à l'étude de la Guerre mondiale*, Bruxelles, 1933. — E. Vandervelde, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, 1939. — *Le lieutenant général de Ryckel*, dans *Pourquoi Pas ?*, 10 décembre 1920. — E. Patris, *L'organisation militaire de la Belgique*, dans *Le Soir*, 16 janvier 1921. — F. Neuray, *Les généraux «J'accuse»*, dans la *Nation Belge*, 19 janvier 1921. — F. Neuray, *Nouveau crime de M. de Broqueville*, dans la *Nation Belge*, 27 janvier 1921. — L. De Vos, *de Selliers de Moranville, Antonin*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 1, 1988, p. 69-72. — H. Haag, *Le roi, le gouvernement et l'état-major de l'armée*, dans *Scrinium Lovaniense, Mélanges Et. Van Cauwenbergh*, Louvain, 1961, p. 608-629. — H. Haag, *Jungbluth (Harry)*, dans *Biographie Nationale*, t. 43, 1983-1984, col. 473-486. — H. Haag, *Le comte Charles de Broqueville*, Louvain-Bruxelles, 1990. — E. Wanty, *Le haut commandement belge avant 1914*, dans *Revue Générale Belge*, août 1951, p. 586-605; février 1952, p. 562-580 et juin 1952, p. 230-248.

Henri Haag

de SCHEPPER, dit SCEPPER(I)US, Corneille, conseiller de Christian II de Danemark,

ambassadeur de Charles Quint et de son frère Ferdinand auprès du sultan Soliman le Magnifique, maître des requêtes du Conseil privé et conseiller d'Etat, né en Flandre maritime (Nieuport ou Dunkerque) en 1502 ou 1503, décédé à Anvers le 28 mars 1555 (n.st.).

Corneille de Dobbele (Duplicius sous sa forme latinisée), dit de Schepper (Scepperus ou Scepperius en latin), est le petit-fils de Jean de Dobbele, vice-amiral de Flandre à l'époque de Philippe Le Bon. En raison de ses brillants états de service dans la marine de guerre, son grand-père reçut le surnom de «de Schepper» (le marinier). Ce sobriquet est adopté par sa descendance et remplace rapidement le patronyme familial. Corneille prend l'habitude d'adjoindre le nom de famille au surnom en les latinisant sous la forme «Duplicius Scepperus».

Fils de Jean de Schepper, bourgmestre de Dunkerque, Corneille se présente comme originaire de Nieuport (Noviportuensi). Louis de Flandre, ambassadeur de Charles Quint en Angleterre, le dit d'origine dunkerquoise. De ces affirmations contradictoires se dégage une certitude : Corneille est né en Flandre maritime.

Son oncle, curé à Esquelbecq (près de Dunkerque), prend soin de son éducation. Brillant étudiant, Corneille de Schepper entame des études universitaires à Paris et les poursuit à Louvain où il s'inscrit le 3 décembre 1522. Il y mène de front des études de droit (selon Martin Lunitz, le doctorat en droit) à l'Université et des études philologiques au Collège des Trois Langues. Au sein de ce dernier établissement, on le voit fréquenter assidûment les cours de l'éminent latiniste Conrad Goclenius dont il gagne l'estime et la sympathie. Cette solide formation humaniste lui donne une grande aisance dans le maniement des langues, un bon esprit critique, une grande faculté de synthèse et une curiosité toujours en éveil.

En 1523, il publie un ouvrage sur l'astrologie (*Assertionis fidei adversus astrologos, sive de significationibus coniunctionum superiorum planetarum anni M.D.XXIV... libri VI*, Anvers, 1523, et Cologne, 1547) dédié à l'évêque de Liège, Erard de la Marck. Il y réfute l'imminence du déluge universel annoncée par certains astrologues.

Au cours de cette même année 1523, Corneille de Schepper rencontre à Malines Godschalk Ericksen, chancelier du roi Christian

II de Danemark, qui le prend à son service. A la suite de la révolte du Jutland, Christian II de Danemark, beau-frère de Charles Quint, vient se réfugier avec toute sa famille aux Pays-Bas. De sa résidence de Lierre, il ne cesse d'intriguer pour récupérer son trône. Le roi en exil remarque la vive intelligence de Corneille de Schepper, et il en fait son secrétaire puis son conseiller et son vice-chancelier.

Christian II le charge de rédiger deux apologies destinées à réfuter les accusations dont il est l'objet de la part des Lubeckois (*Christierni... Daniae... regis, ad emissos contra se Lubecensium articulos, quibus suscepti adversus eum belli rationem praescribunt... responsio, 1524*) et de Frédéric de Holstein (*Christierni... regis, ad duas epistolas quibus rationem belli adversus illum suscepti D. Frid. Holsatiae dux, illius patruus, reddere conatur... responsio, 1524*). Le monarque danois envoie son conseiller en Espagne (1524-1525) pour obtenir de Charles Quint l'armement d'une flotte de guerre destinée à prêter main-forte à son fidèle partisan Sören Norby, un écumeur des mers solidement retranché dans l'île de Gotland.

Appréciant les services rendus par de Schepper, le souverain en exil lui confère, le 20 mai 1529, le titre de seigneur de Jämtland. Il l'autorise à mettre cette vaste solitude en valeur en y attirant des colons et à exploiter les gisements métallifères qu'on y découvrirait. Christian II n'ayant pas réussi à récupérer sa couronne, Corneille de Schepper n'aura jamais la possession effective de cet immense territoire situé à l'époque en Norvège.

En 1526, la gouvernante Marguerite d'Autriche le recommande chaleureusement à son neveu Charles. Celui-ci le prend à son service à la fois comme secrétaire et comme conseiller. Débute alors pour de Schepper une longue carrière d'ambassadeur itinérant qui le mènera aux quatre coins de l'Europe. Faisant preuve d'une débordante activité, il rédigera une volumineuse correspondance diplomatique qui constitue une précieuse source de renseignements sur les problèmes internationaux de cette époque.

Le 28 janvier 1528, la France et l'Angleterre déclarent conjointement la guerre à Charles Quint. Celui-ci délègue Corneille de Schepper auprès de Sigismond I<sup>er</sup>, roi de Pologne, pour obtenir son appui dans le conflit qui vient d'éclater et le maintien des relations

commerciales entre le royaume de Pologne et les Pays-Bas.

En 1530, Corneille de Schepper assiste à Bologne au couronnement impérial de Charles Quint puis accompagne l'Empereur à la Diète d'Augsbourg, où Philippe Mélanchthon vient exposer la doctrine luthérienne (*Confessio Augustina*). Au terme des discussions, l'Empereur rejette toutes les confessions non-catholiques et confirme la condamnation prononcée à Worms (1521) à l'encontre de Luther.

En 1531-1532, de Schepper parcourt l'Allemagne afin de discuter avec les responsables politiques et religieux des mesures susceptibles d'enrayer les progrès du luthéranisme. Il a notamment un long entretien avec Christophe von Stadion, évêque d'Augsbourg. Le prélat érasmien lui expose les points sur lesquels catholiques et réformés peuvent s'entendre et propose de lutter en priorité contre les abus financiers de l'Eglise romaine. Il se rend ensuite en Savoie et en Suisse où il tente de dissuader les cantons catholiques de se confédérer avec les cantons réformés et certaines villes d'Empire (Strasbourg et Constance notamment). Le 13 novembre 1532, Charles Quint le dépêche à Innsbruck auprès de son frère Ferdinand. Corneille de Schepper doit participer à une négociation concernant la Hongrie. Les discussions traînent et de Schepper se plaint d'en être volontairement écarté.

En 1533, Charles Quint, son frère Ferdinand et le sultan Sulaiman I<sup>er</sup> (Soliman le Magnifique) ont besoin de paix en Europe danubienne. Charles veut se consacrer à la lutte contre le roi François I<sup>er</sup>, Soliman projette une expédition militaire en Perse. Aussi quand le roi Ferdinand propose d'entamer des pourparlers de paix, reçoit-il une réponse favorable du sultan de Constantinople. Le roi des Romains rêve d'obtenir, au terme de ces discussions, la restitution des territoires hongrois attribués par Soliman au voïvode Jean Zapolya. Le 4 avril 1533, Ferdinand adjoint Corneille de Schepper à Jérôme de Zara, son ambassadeur chargé de la négociation. De Schepper sera en fait un agent double : pour ne pas compromettre Charles Quint dans son rôle de défenseur attiré de la Chrétienté contre l'Islam, il veillera secrètement aux intérêts de l'Empereur tout en oeuvrant officiellement pour le compte du seul Ferdinand.

Parti de Vienne le 12 avril, de Schepper s'embarque à Fiume (Rijeka en Croatie) et arrive à Istanbul le 22 mai. Dès le lendemain, il participe aux discussions que Jérôme de Zara, déjà sur place, a entamées avec le grand vizir Ibrahim Pacha et Louis Gritti, conseiller d'Ibrahim et de Zapolya. Le 23 juin 1533, les deux envoyés habsbourgeois sont reçus en audience par le Sultan. Celui-ci marque son accord sur le principe d'une paix perpétuelle mais se garde bien d'en préciser les conditions. Son allié Jean Zapolya conserve la Hongrie ottomane dont les frontières pourront être éventuellement modifiées lors de négociations ultérieures.

Le 16 juillet, les ambassadeurs quittent Constantinople. Arrivés à Vienne le 20 septembre, ils remettent leur rapport au roi Ferdinand sept jours plus tard. Corneille de Schepper se rend ensuite auprès de Marie de Hongrie à Bruxelles, puis à la cour de Charles Quint en Espagne.

Le 24 décembre 1533, Charles lui ordonne de repartir pour Istanbul afin d'obtenir des précisions sur les modalités de restitution de la Hongrie ottomane et de s'informer sur l'état des relations franco-turques. Deux jours plus tôt, l'Empereur l'avait récompensé en créant en sa faveur une « charge surnuméraire » de maître des requêtes ordinaire au Conseil privé des Pays-Bas. Le nouveau conseiller prête le serment requis devant Nicolas Perrenot le 28 décembre 1533. Le jour de la prestation de serment, l'Empereur adresse une lettre à Marie de Hongrie pour l'avertir de cette nomination. Il prie la gouvernante des Pays-Bas de considérer le nouveau promu comme très favorablement recommandé. Cette nomination porte le nombre de maîtres des requêtes à six (l'ordonnance du 1<sup>er</sup> octobre 1531 n'en prévoyait que cinq). Aussi de Schepper reçoit-il l'expectative du premier poste ordinaire de maître des requêtes qui viendra à se libérer, « que lors ledit estat [surnuméraire] de messire Cornille Scepperus ne sera impetrable pour non accroistre le nombre desdits conseillers ».

La mort de Claude Marmier, l'un des cinq conseillers ordinaires, lui permet d'être nommé le 15 juillet 1535 au poste de maître des requêtes ordinaire. Par la même occasion on en revient au prescrit de l'ordonnance « en abolissant et mettant au neant celui que ledit messire Cornille Scepperus a tenu et exercé jusques à

present sans qu'il soit ou puist estre impetrable par autres ».

Nanti d'instructions impériales datées du 24 décembre 1533, de Schepper se rend à Prague où le roi Ferdinand lui donne, ainsi qu'à Jérôme de Zara, ses lettres de créance (13 février 1534). Son collègue étant tombé malade, de Schepper reste le seul ambassadeur en titre. Arrivé à Constantinople le 26 avril 1534, il doit traiter, en l'absence d'Ibrahim Pacha, avec le vizir Ajas Pacha. Les entretiens diplomatiques se déroulent dans un climat tendu. Lors des deux audiences (17 mai et 2 juin 1534) accordées par Soliman, celui-ci reproche à Ferdinand de ne pas respecter la paix conclue l'année précédente et à Charles Quint de s'accaparer de territoires appartenant en droit au roi de France. Le Sultan refuse d'inclure l'Empereur dans l'accord de paix en précisant que si Charles veut la paix il n'a qu'à lui dépêcher un ambassadeur qui le représente. A l'issue des deux entretiens, de Schepper doit essuyer les insultes des janissaires.

Notre ambassadeur quitte Istanbul le 13 juin. Son voyage est particulièrement mouvementé : retenu contre son gré à Belgrade, il parvient à s'échapper, traverse toute la Hongrie ottomane par voie terrestre et atteint Presbourg (Bratislava) le 14 juillet. Après s'être un peu remis de l'aventure, il achève à Prague, le 2 août 1534, la rédaction de son rapport.

En 1540, Corneille de Schepper est associé une fois encore à la politique hongroise de Ferdinand. Il se rend auprès de Jean Zapolya pour sonder ses intentions quant à l'exécution du traité de Varad (1538) qui prévoit qu'à la mort du voïvode, la Hongrie reviendrait dans sa totalité au roi des Romains tandis que la Transylvanie demeurerait la possession de son fils Jean-Sigismond Zapolya.

Ses fréquentes missions à la cour de Ferdinand lui permettent de recueillir de nombreuses informations sur la situation politique et religieuse de l'Europe danubienne. Dans un long rapport, écrit vraisemblablement en 1542, il relève la médiocrité et les ambitions effrénées de l'entourage de Ferdinand, l'hostilité profonde des populations méridionales (Styrie, Carinthie, Carniole) à l'égard des trop nombreux conseillers de langue allemande entourant le Roi, la cupidité des classes dirigeantes qui ne voient dans le mouvement

évangélique qu'une commode opportunité pour s'enrichir en s'appropriant les biens de l'Église catholique.

En 1536, la guerre reprend avec l'occupation de la Savoie et du Piémont par les Français. Charles Quint répond à cette agression en envahissant la Provence. Après deux ans de conflit, les belligérants aspirent à la paix. Le pape Paul III propose sa médiation. Des négociations bilatérales s'ouvrent à Nice au mois de mai 1538. Paul III sert d'intermédiaire entre les deux souverains qui refusent de se rencontrer personnellement. Charles reste à bord de la galère impériale ancrée dans la rade de Villefranche-sur-Mer tandis que François I<sup>er</sup> réside au château de Villeneuve-Loubet. Le 18 juin une trêve de dix ans est signée par les représentants des deux princes. En signe de réconciliation, Charles et François se rencontrent à Aigues-Mortes (14 juillet 1538). Corneille de Schepper participe activement aux conférences de Nice. Du 18 mars au 2 novembre 1538, il est ambassadeur impérial auprès du Roi de France et, à ce titre, il a de multiples contacts avec la reine Eléonore d'Autriche, qui sert d'agent de liaison entre son mari François I<sup>er</sup> et son frère Charles Quint.

Pour le récompenser de son action, l'Empereur décide de nommer de Schepper au poste de conseiller du Conseil d'Etat des Pays-Bas. Le 22 décembre 1538, il communique cette décision à la gouvernante Marie de Hongrie : « Madame ma bonne seur, pour les bons et longs services que m'a fait continuellement le conseiller messire Cornille Sceperus, tant en ambassades, voiajes que autres affaires, et mesmement pendant qu'il a este dernièrement en France, et qu'il est homme d'experience ès choses d'estat, et scaichant plusieurs langaiges, j'ay advisé de le mectre ou conseil d'Etat de pardela... Vous prie affectueusement l'admectre oudicte conseil et l'avoir en tout ce qui le concernera pour favorablement recommandé, comme tres bien il merite ».

Le 16 décembre 1540, de Schepper est confirmé par voie d'ordonnance dans ses fonctions de conseiller d'Etat. L'Empereur précise qu'il fait partie des sept conseillers qui forment le noyau permanent de ce conseil politique. 1541 connaît une nouvelle montée des périls. Corneille de Schepper est envoyé une fois encore à la cour de France pour y épauler les efforts déployés par l'ambassadeur résident

François de Bonvalot en vue de sauvegarder « la paix générale ».

Apprécié pour son habileté à défendre les intérêts princiers, Corneille de Schepper est associé à la répression de la révolte de Gand (1539-1540). C'est lui qui remet aux Gantois la lettre impériale qui leur ordonne de se soumettre à l'autorité de Marie de Hongrie. Le 26 novembre 1539, il part pour l'Espagne. En traversant la France, il séjourne auprès de François I<sup>er</sup> afin de préciser les conditions dans lesquelles l'Empereur sera autorisé à passer par le royaume des Valois pour se rendre d'Espagne aux Pays-Bas. Le 16 décembre, il est de retour à Bruxelles et annonce à Marie de Hongrie la venue imminente de son frère. Il repart aussitôt, rejoint Charles qui est déjà en route pour les Pays-Bas, revient en sa compagnie et assiste à son entrée à Gand, le 14 février 1540.

Son action en faveur du maintien de l'autorité princière dans l'affaire de Gand est récompensée : le 1<sup>er</sup> mars 1540 (n.st.), de Schepper devient trésorier de l'Épargne en lieu et place de feu Jean Hannart, conseiller d'Etat et ancien ambassadeur impérial en France. Le 24 avril, le nouveau promu prononce le serment requis en présence de Nicolas Perrenot.

Au mois de septembre 1542, Marie de Hongrie le dépêche auprès d'Hermann de Wied, archevêque de Cologne, et de Philippe de Hesse pour les dissuader de s'allier avec Guillaume II de Clèves, duc de Gueldre, alors en guerre avec les Pays-Bas. L'archevêque et la landgrave de Hesse proposent leur médiation pour négocier la paix entre l'Empereur et le duc de Gueldre. En février 1543, de Schepper rejoint les commissaires chargés de discuter la paix. Si l'intransigeance de Guillaume de Clèves fait échouer les pourparlers, elle assure en revanche la neutralité des deux médiateurs.

En septembre 1544, le traité de Crépy-en-Laonnais met fin à la guerre opposant Charles Quint à François I<sup>er</sup>. Les hostilités se poursuivent cependant entre la France et l'Angleterre, entrée en guerre aux côtés de Charles. Le roi Henri VIII invoque le traité d'alliance qui le lie à l'Empereur pour réclamer un appui militaire de ce dernier. Celui-ci propose ses bons offices pour réconcilier les deux belligérants. Corneille de Schepper est à nouveau mis à contribution. Il se rend auprès d'Henri VIII pour le gagner à l'idée d'une trêve, prélude à des négociations de paix.

Par atavisme familial, Corneille de Schepper témoigne d'une bonne connaissance des problèmes maritimes. Depuis 1544, il est l'adjoint de l'amiral Maximilien de Bourgogne, et s'occupe de matières aussi diverses que l'armement de la flotte de guerre, la surveillance des côtes et des estuaires, les travaux de fortification de l'île de Walcheren « qu'est la vraie clef de tous les pays d'embas », l'inspection des cargaisons et des équipages, la protection des « buysse », ces harenguiers pêchant en mer du Nord. Suite à la reprise des hostilités avec la France en 1551, il supervise l'organisation des convois maritimes qui assurent le trafic commercial entre la Péninsule ibérique et les Pays-Bas. Pour éviter d'être interceptés par la Marine française, les navires marchands naviguent sous la protection de bateaux de guerre. Il est encore chargé de commander l'escadre qui, au début du mois de juillet 1550, doit enlever Marie Tudor et l'amener saine et sauve à Anvers. Les navires mouillent l'ancre au large de Harwich et de Stansgate tandis qu'un secrétaire, Jean Dubois, déguisé en marchand de blé, débarque à Maldon (Essex) pour ramener la princesse à bord du vaisseau de Corneille de Schepper. Les hésitations et les atermoiements de Marie Tudor – qui craint par sa fuite de perdre tout droit à la succession du trône d'Angleterre – ne permettent pas la réalisation du plan d'enlèvement.

Corneille de Schepper est encore associé aux travaux de creusement du canal de Willebroeck qui doit relier directement Bruxelles au Rupel, affluent de l'Escaut.

Il meurt à Anvers le 28 mars 1555 (n.st.) et est inhumé aux côtés de sa première épouse en l'église paroissiale d'Eke. Son monument funéraire, détruit par les iconoclastes, sera rétabli par sa fille Anne en 1588. En 1540, Corneille avait acquis d'Antoine de Mortaigne la seigneurie d'Eke, près de Gand. Il y exerçait des droits de haute, moyenne et basse justice, et se plaisait à y résider avec sa famille. Il avait épousé en octobre 1528 Elisabeth (ou Isabelle) Donche, une veuve « bien dotée » qui lui assure l'aisance matérielle et lui donne deux enfants, Anne et Corneille. Selon le secrétaire Nicolas Olah, le fils de Schepper est tout le portrait de son père ; il a les cheveux noirs, le caractère gai et enjoué, la parole facile et agréable. Devenu veuf le 20 août 1548, Corneille se remarie avec

une très jeune veuve, Marguerite Loonis, qui lui survit plus de quarante ans (elle décède le 8 novembre 1596).

Fervent admirateur d'Erasme, il utilise ses relations à la cour de Charles Quint pour défendre l'humaniste hollandais contre ses détracteurs. Il échange une abondante correspondance avec son ancien professeur Conrad Goclenius et avec les humanistes Jean Dantiscus et Viglius de Zwicchem. Il nous a laissé un journal de ses deux ambassades à Constantinople. Ce document est intitulé *Recueil du voyage du Sr Cornille Duplex Schepperus, au grand Turck, décrit par luy mesme*. Rédigé en français, ce journal ne couvre pas toute la période que durent ses missions diplomatiques et doit être complété par les deux rapports d'ambassade rédigés à l'adresse de Ferdinand. On y trouve d'intéressantes notations sur les us et coutumes des populations turques. L'auteur se dit frappé par le faste et le cérémonial compliqué des audiences impériales et par la prestance altière de Soliman le Magnifique.

Son activité fébrile et épuisante est sans doute à l'origine de sa mort prématurée, à l'âge de cinquante-deux ans. Aux environs de quarante ans, Corneille de Schepper rêve de se retirer de la vie publique pour se consacrer à sa famille et à l'étude des belles-lettres. Dans sa correspondance privée, ce haut fonctionnaire tient des propos bien désabusés sur l'ingratitude des princes, qui exigent un maximum de leurs agents tant qu'ils sont jeunes et valides, et qui, pour toute récompense, les abandonnent à leur sort une fois la vieillesse et la décrépitude venues. Elisabeth Donche, sa première épouse, abonde dans le même sens en soulignant que l'Empereur ne se montre guère généreux quand il s'agit de récompenser les services rendus par son mari. Elle se plaint aussi de la fréquence de ses absences.

Corneille de Schepper avait été créé chevalier dès 1529 au moins. Christian II l'avait fait aussi chevalier de l'Ordre danois de l'Eléphant. Remarquable polyglotte, de Schepper rédigeait indifféremment en latin, français, thiois, italien et espagnol.

Archives départementales du Nord, à Lille : série B.  
— Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Papiers d'Etat et de l'Audience et manuscrits divers, n°181/2.

M. Baelde, *Onuitgegeven dokumenten betreffende de zestiende-eeuwse Collaterale Raden (1533-1577)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. 131, 1965, p. 168-169. — K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V*, 3 vol., Leipzig, 1844-1846, spécialement le vol. 2, p. 294. — K. Lanz, *Staatspapiere zur Geschichte des Kaisers Karl V*, Stuttgart, 1845, spécialement p. 299-316. — R. Tyler, *Calendar of letters, despatches, and State Papers relating to the negotiations between England and Spain*, vol. 10, *Edward VI, 1550-1552*, Londres, 1914, p. 124-135. — L.-P. Gachard et Ch. Piot, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. 3, Bruxelles, 1881, p. 455-567. — A. Von Gevay, *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte der Verhältnisse zwischen Österreich, Ungern und der Pforte im XVI. und XVII. Jahrhunderte. Gesandtschaft König Ferdinands I. am Sultan Suleiman I., 1532-1533*, Vienne, 1838, p. 4-48 et *Gesandtschaft König Ferdinands I. am Sultan Suleiman I., 1534*, Vienne, 1839, p. 3-65. — H. De Vocht, *John Dantiscus and his netherlandish Friends as revealed by their Correspondence, 1522-1546*, Louvain, *passim*. — A. H. Schilling, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 3, Bruxelles, 1958, p. 688. — H. De Voght, *History of the Collegium Trilingue Lovaniense. Part the second: the Development*, Louvain, 1953, p. 166-171. — J.-J. De Smet, *De Schepper (Corneille-Duplicius) ou Scepperus*, dans *Biographie Nationale*, t. 5, 1876, col. 709-718. — J. De Saint-Genois, *Recherches sur le véritable nom, le lieu de naissance, la famille et les armoiries, la sculpture et les écrits de Corneille de Schepper, dit Scepperus*, dans *Messenger des Sciences historiques*, Gand, 1856, p. 1-27. — J. De Saint-Genois et G. A. Yssel de Schepper, *Missions diplomatiques de Corneille Duplicius de Schepper dit Scepperus, ambassadeur de Christian II, de Charles V, de Ferdinand I et de Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, de 1523 à 1555*, dans *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Belgique*, t. 30, Bruxelles, 1857. — M. Baelde, *De collaterale Raden onder Karel V en Filips II (1531-1578). Bijdrage tot de geschiedenis van de centrale instellingen in de zestiende eeuw*, Brussel, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, n° 60). — M. Lunitz, *Diplomaten im 16. Jahrhundert zum Problem der Finanzierung ständiger Gesandtschaften am Beispiel der Botschafter Kaiser Karls V. in Frankreich und England*, dans *Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs*, t. 40, 1987, p. 22.

Daniel Coenen

de SCHÖNAU, Renaud, seigneur de Schoonvorst, chanoine de Saint-Servais (Maastricht),

maréchal de l'évêque de Liège, vicaire général séculier de l'archevêque de Cologne, conseiller de Brabant sous les ducs Jean III et Wenceslas, maréchal de l'empereur Charles IV, né vers 1305, décédé à Rhodes en 1376.

La famille de Renaud de Schönau remonte à un aïeul du nom de Heyneman d'Aix-la-Chapelle qui par son mariage avec une fille de Rasso de Warfusée fonda, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, deux lignées de descendants : la branche descendant d'Henri de Fexhe et celle descendant de Rasso Mascereel de Schönau. Renaud de Schönau était un de sept enfants de Rasso II de Schönau († avant 1344) et d'une sœur de Gérard de Bongard. Son frère aîné était Amélius de Schönau, abbé de Saint-Trond (1330-1350). Comme fils puîné il devint chanoine de Saint-Servais (Maastricht), où il reçut les fondements de son érudition. A la demande du marquis Guillaume V de Juliers, il assura de 1337 à 1340 certaines missions en Angleterre et participa en 1339-1340 aux sièges de Cambrai et Tournai. En 1343-1345 il était maréchal des évêques de Liège, Adolphe et Englebert de la Marck.

Ensuite, l'archevêque de Cologne Waléran de Juliers, qui dut le connaître alors qu'il était prévôt à Saint-Servais (Maastricht), en fit un de ses officiers et bientôt son vicaire général séculier, un office auquel Renaud dut renoncer à la mort de Waléran en 1349. Dans cette fonction, il organisa de nombreuses affaires de haute finance, dont notamment, comme action la plus spectaculaire, même si à l'époque elle fut certainement traitée avec la plus grande discrétion, le financement de l'élection de Charles IV en 1346. Il monnaya l'accord de l'électeur colonais en obtenant pour son patron non seulement de nombreux privilèges juridiques, mais encore des sommes énormes devant servir à rembourser les dettes de l'archevêque, ce dont Renaud profita grandement lui-même étant donné qu'il était le principal créancier de Waléran. La maison comtale de Luxembourg lui engagea pour sa créance d'abord le château-fort, la ville et le pays de Durbuy, plus tard le comté de Laroche avec les villes de Marche-en-Famenne et Bastogne, l'avouerie de l'abbaye de Stavelot-Malmédy et la seigneurie de Reuland. Si tous ces gages furent rachetés jusqu'en 1349, Renaud continua cependant à poursuivre l'idée de se construire son propre territoire. Vers 1348, il fonda la seigneurie de Schoonvorst, au sud-est



d'Aix-la-Chapelle, d'après laquelle il porta désormais le titre de seigneur de Schoonvorst. La perte de sa position dans l'archevêché de Cologne et la situation peu stable dans le duché de Juliers l'ont sans doute conduit à poursuivre sa carrière à l'ouest de la Meuse dans le duché de Brabant. Depuis 1350 à peu près il était – sans être originaire du Brabant et en l'absence de tout lien de parenté avec aucun autre conseiller – membre du conseil ducal de Brabant.

L'analyse des souscriptions et des listes de témoins des chartes ducales des années 1351 à 1373 fait apparaître qu'il était surtout présent lors d'actes juridiques à implications financières. Entre 1351 et 1371, il joua aussi un rôle important en tant que juré du duché de Brabant lors de différents traités de trêves communes régionales entre le Rhin et la Meuse. Après la défaite à la bataille de Baesweiler, en 1371, pour laquelle il portait, du moins aux yeux de l'opinion publique, une certaine responsabilité pour avoir mal conseillé le duc, il semble s'être retiré des affaires politiques; il fit cependant encore partie des témoins qui allaient sceller la confirmation de la charte de Kortenberg le 17 septembre 1372.

La liste des titres de propriété et des revenus acquis après 1350 est longue. Dans la querelle de succession de Fauquemont il reçut, en 1354, comme fiefs Fauquemont, Montjoie, Butgenbach, Euskirchen (une exclave brabançonne) et de nombreux petits fiefs limbourgeois. En 1355, il échangea avec le marquis de Juliers Euskirchen contre la seigneurie de Zétrud en Brabant avec toutes les localités qui y appartenaient. En 1356 il vendit au même marquis Montjoie et Fauquemont. En 1358 il réussit à acquérir du duc de Juliers et de son fils aîné, le comte de Berg-Ravensberg, en proximité immédiate de ses propriétés autour de Zétrud les seigneuries de Zichem et de Rhode-Sainte-Agathe avec leurs dépendances. En 1361, il échangea le district de Kaster, qu'il possédait en engagère du duc de Juliers, contre Kornelimünster avec de nombreux villages environnants, la partie de la forêt impériale d'Aix-la-Chapelle - Montjoie qui appartenait aux Juliers, ainsi que le pays de Montjoie avec toutes ses dépendances comme nouveaux gages, de sorte qu'à la fin de sa vie il possédait au sud d'Aix-la-Chapelle un autre vaste domaine qui

lui était propre. S'y ajoutaient de nombreuses autres menues propriétés, des droits et des revenus dans pratiquement tous les territoires importants entre Rhin et Meuse ainsi que dans les villes de Bruxelles, Maastricht, Aix-la-Chapelle et Cologne.

Avec son épouse Catherine de Wildenburg († 1368), veuve d'Oyst de Elsloo il eut huit enfants: Renaud II de Schoonvorst († 1419), seigneur de Schoonvorst et de Zichem, marié à une fille d'Otton d'Arkel; Jean I<sup>er</sup> de Schoonvorst († 1380), châtelain de Montjoie, seigneur de Rhode-Sainte-Agathe, marié à Marguerite Scheiffart de Merode († vers 1417); Conrad I<sup>er</sup> de Schoonvorst, seigneur d'Elsloo († 1403), marié à Catherine d'Argenteau; Englebert de Schoonvorst († vers 1393), marié à Agnès de Palant; Adélaïde de Schoonvorst († après 1396), mariée en premières nocces à Conrad de Dyck († 1369), en deuxième nocces à Arnould de Wachtendonk († avant 1387); Elisabeth de Schoonvorst († après 1393), mariée en premières nocces à Otton de Trazegnies, seigneur de Wedegraet et de Meerbeek († vers 1387), en deuxième nocces à Jean de Diest, seigneur de Haneffe; Mechtilde de Schoonvorst († 1389), mariée à Pierre de Dollendorf, seigneur de Kronembourg († 1417); Philippine de Schoonvorst († vers 1399), mariée à Henri VII, comte de Salm († 1414). En outre il avait une fille naturelle du nom d'Elisabeth qui était mariée à Herman de Modersdorf. La «honte» ressentie après la défaite de Baesweiler, peut-être aussi une irritation contre ses principaux héritiers, entre lesquels il avait partagé dès 1368 une grande partie de ses possessions, l'ont peut-être poussé à entrer dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et de se retirer dans l'île de Rhodes où il mourut en 1376.

Hauptstaatsarchiv, à Düsseldorf. — Landeshauptarchiv, à Koblenz. — Rijksarchief in Limburg, à Maastricht. — Historisches Archiv der Stadt Köln. — Stadtarchiv Aachen. — Stadsarchief Maastricht.

C. de Borman (éd.), *Oeuvres de Jacques de Hemricourt*, 2 vol., Bruxelles, 1910-1925. — L. J. Galesloot, *Le livre de feudataires de Jean III, duc de Brabant*, Bruxelles, 1865. — Kervyn de Lettenhove (éd.), *Oeuvres de Froissart publiées avec les variantes des divers manuscrits*, 25 vol., Bruxelles, 1867-1877. — T. J. Lacomblet (éd.), *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, 4 vol., Aalen, 1966 (réimpression). — *Regesten der Erzbischöfe von Köln*

im Mittelalter, t. III-XI, Bonn-Düsseldorf, 1909-1992 (*Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*, 21). — A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse*, I<sup>re</sup> partie, *Chartes originales et vidimées*, t. I-VI, Bruxelles, 1910-1916; II<sup>e</sup> partie, *Cartulaires*, t. I-II, Bruxelles, 1961-1962. — A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg (Comté puis Duché)*, t. I-V, Bruxelles, 1914-1921. — G. D. Franquinet, *Les Schoonvorst. Documents inédits*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. 11, 1874, p. 229-335, 422-432. — J. de Chestret de Hanefte, *Renard de Schönau, Sire de Schoonvorst. Un financier gentilhomme du XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* (coll. in-8°), t. 47, 1892-93, p. 1-73. — H. J. Gross, *Reinard von Schönau, der erste Herr von Schönforst*, dans *Aus Aachens Vorzeit*, t. VIII, 1895, p. 17-74. — F. Irsigler, *Reinhard von Schönau - financier gentilhomme. Eine biographische Skizze*, dans F. Burgard, A. Haverkamp, F. Irsigler, W. Reichert (éd.), *Hochfinanz im Westen des Reiches 1150-1500*, Trèves, 1996 (*Trierer Historische Forschungen*, 28), p. 281-305. — E. Poncelet, *Les maréchaux d'armée de l'évêché de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 32, 1902, p. 111-333. — A. Uytendaele, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, 2 vol., Bruxelles, 1975. — F. Gläser, *Schönau - Schönforst. Eine Studie zur Geschichte des rheinisch-maasländischen Adels im Spätmittelalter*, thèse dactylographiée, Trèves, 2000.

Franz Irsigler et Florian Gläser

Traduit de l'allemand

de SCHOONVORST, Catherine, comtesse de Sayn, dame d'honneur de la duchesse Jeanne de Brabant, née avant 1376, décédée après 1434.

Elle était une fille de Jean I<sup>er</sup> de Schoonvorst, drossard de Brabant, et de Marguerite de Merode, donc une petite-fille de Renaud de Schönau, seigneur de Schoonvorst. Après la mort de Jean en 1380, Marguerite convola en secondes noces avec Jean de Gronsveld, influent conseiller et financier des ducs de Brabant, qui réussit à obtenir en engagère d'importantes parties des territoires d'Outre-Meuse. De même Marguerite de Merode avait avec son frère Jean Scheiffart de Merode de fortes créances vis-à-vis des ducs.

Elevée à la cour ducale ou du moins dans son immédiate proximité, Catherine épousa début 1392 Guillaume, comte de Sayn, qui reçut plus tard l'office ducal de la vénerie (1399-1406) et qui fut à plusieurs reprises drossard de Brabant (1406-1407, 1408-1412, 1427-1428) et chambellan de Jean IV (1418-1419).

La duchesse Jeanne accorda aux jeunes mariés en 1391 plusieurs rentes féodales pour une somme totale de 800 florins à percevoir à Louvain, à Bruxelles et dans la forêt de Soignes. Elle justifia cette générosité par sa grande affection pour Guillaume qu'elle et son mari, le défunt duc Wenceslas, avaient recueilli et nourri dans sa jeunesse; en outre il serait un parent proche. Catherine et son mari détenaient plusieurs possessions brabançonnaises : Rhode-Sainte-Agathe provenant de l'héritage paternel de Catherine; Archennes, qui leur avait été transféré en 1393 en tant que successeurs de l'oncle de Catherine, Englebert de Schoonvorst; les villages de Bossut et Gottechain (près de Wavre; depuis 1396) ainsi qu'Hoeilaart (au sud-est de Bruxelles; depuis 1402). En 1406, comme gouverneur du Brabant, Antoine de Bourgogne racheta toutes ces propriétés et rentes féodales contre paiement de la somme unique de 2.000 francs ainsi que d'une rente annuelle de 800 couronnes.

Au plus tard depuis son mariage avec Guillaume de Sayn, à l'âge de moins de vingt ans, Catherine de Schoonvorst faisait partie du cercle étroit des dames d'honneur de la duchesse Jeanne. A partir de 1392-1393 les comptes ducaux la citent souvent en relation avec des achats de draps pour les dames d'honneur et leurs femmes de chambre. Dans l'ordonnance de l'Hôtel du duc Antoine du 18 mars 1407, elle est encore nommée en premier lieu parmi les dames d'honneur, et lors d'un banquet et d'un bal qui ont eu lieu en 1409 à la cour ducale à Bruxelles elle est nommément citée.

Après la mort de Guillaume de Sayn, en 1429, Catherine épousa, à l'âge de près de soixante ans, en 1432 Scheiffart, comte de Leiningen, qui n'avait que quinze ans; le mariage servait visiblement à caser dignement le cadet de la famille comtale. Catherine de Schoonvorst mourut après 1434, sans laisser de progéniture.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays*

d'*Outre-Meuse*, III<sup>e</sup> partie, *Chartes originales et cartulaires*, t. I-IV, Bruxelles, 1961-1988. — A. Uyttebrouck, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, 2 vol., Bruxelles, 1975. — P. Kauch, *L'organisation et le contrôle financier de l'Hôtel d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 24, 1945, p. 180-201. — A. Chevalier-de Gottal, *Les Fêtes et les Arts à la Cour de Brabant à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle*, Frankfurt am Main, 1996. — K.-H. Spieß, *Familie und Verwandtschaft im deutschen Hochadel des Spätmittelalters. 13. bis Anfang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1993. — F. Gläser, *Schönau - Schönforst. Eine Studie zur Geschichte des rheinisch-maasländischen Adels im Spätmittelalter*, Trèves, 2000 (thèse dactylographiée).

Florian Gläser

Traduit de l'allemand

de **SCHOONVORST**, Jean I<sup>er</sup>, prévôt de Saint-Servais (Maastricht), chanoine de Saint-Lambert (Liège), burgrave de Montjoie, seigneur de Rhode-Sainte-Agathe, officier de l'archevêque de Cologne à Tolbiac, Hülchrath et Liedberg, drossard de Brabant, né vers 1350, décédé en 1380.

Il était le deuxième des huit enfants de Renaud de Schönau et de Catherine de Wildenburg. Son père réussit à lui procurer dès 1361 la dignité de prévôt à la collégiale Saint-Servais à Maastricht. En 1363 Jean est en outre attesté comme *canonicus imbanitus*, donc sans obligation de résidence, à la collégiale Saint-Lambert à Liège. En 1369 il succéda à son père comme seigneur de Montjoie et de toutes les localités dépendantes ; mais il ne se nomma pas seigneur, mais burgrave de Montjoie, parce que la seigneurie n'était officiellement qu'un gage tenu par les Schoonvorst. Avec la seigneurie de Rhode-Sainte-Agathe, Jean obtint aussi une partie des possessions brabançonnes de son père. Le 30 avril 1370 il est attesté une dernière fois comme prévôt.

Comme créancier de l'archevêque de Cologne pour la somme de 3.000 florins, il fut nommé son officier le 26 août 1375 à Tolbiac et le 14 juillet 1376 à Hülchrath et Liedberg. Vers 1380 il tint également, à court terme, l'avouerie et la mairie d'Aix-la-Chapelle comme gage des Juliers-Geldre, ainsi que – en héritage paternel –

une rente féodale de quatre, puis trois gros tournois du tonlieu de Nimègue.

En Brabant, le duc Wenceslas le nomma drossard début décembre 1378 ; il est attesté comme tel à plusieurs reprises en 1379 et 1380 ainsi que dans les comptes de la cour de la même époque (allocations de bois et de charbon). Il co-scella cinq fois des chartes ducales au cours de cette période. Il mourut avant le 24 juin 1380, probablement le 6 avril, car à cette date il est cité dans le nécrologue de l'abbaye de Burtscheid.

Depuis le début des années 1370, il était marié à Marguerite Scheiffart de Merode qui épousa après son décès en secondes nocces Jean de Gronsveld, qui fut abattu en 1386 à Aix-la-Chapelle à l'instigation de Renaud II et d'Englebert de Schoonvorst. Jean de Schoonvorst laissa deux enfants : Catherine de Schoonvorst, née avant 1376, qui épousa en 1392 Guillaume de Sayn, un parent de la duchesse Jeanne, et Jean II de Schoonvorst, né entre 1376 et 1380, qui fit une carrière éblouissante dans le duché de Brabant ; il était marié à Jeanne de Rochefort et mourut le 1<sup>er</sup> février 1434.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — Hauptstaatsarchiv, à Düsseldorf. — Rijksarchief Limburg, à Maastricht.

P. Doppler, *Verzameling van charters en bescheiden betreffende het Vrije Rijkskapittel van Sint-Servaas te Maastricht*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. 67, 1931, p. 247-382. — *Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, t. VIII-XII. 1, Bonn-Düsseldorf, 1981-1995 (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, 21). — T. J. Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. III, Aalen, 1966 (réimpression). — I. A. Nijhoff, *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland door onuitgegevene oorkonden opgehelderd en bevestigd*, t. III, Arnhem, 1839. — J. Strange, *Beiträge zur Genealogie der adligen Geschlechter*, t. IX, Cologne, 1869. — F. X. Bosbach, *Das älteste Burtscheider Nekrologium*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. 20, 1898, p. 90-178. — G. D. Franquinet, *Les Schoonvorst. Documents inédits*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. 11, 1874, p. 229-335 et 422-432. — H. J. Gross, *Reinard von Schönau, der erste Herr von Schönforst*, dans *Aus Aachens Vorzeit*, t. 8, 1895, p. 17-74. — A. Uyttebrouck, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, 2 vol., Bruxelles, 1975. — H. J. Domsta, *Geschichte der Fürsten von Merode im Mittelalter*, 2

vol., Düren, 1981. — F. Gläser, *Schönau - Schönforst. Eine Studie zur Geschichte des rheinisch-maasländischen Adels im Spätmittelalter*, Trèves, 2000 (thèse dactylographiée).

Florian Gläser

Traduit de l'allemand

**de SCHOONVORST, Jean II**, burgrave de Montjoie, seigneur de Cranendonck, Diepenbeek, La Flamengerie et Wallers, conseiller et chambellan des ducs Antoine de Bourgogne (plus de 130 mentions), Jean IV (plus de 60 mentions), Philippe de Saint-Pol (plus de 80 mentions) et Philippe le Bon, drossard de Limbourg, Vilvoorde, Dalhem et Wassenberg, receveur général et trésorier général de Brabant, lieutenant de Jean de Bavière, élu de Liège, vassal des ducs Louis d'Orléans et Jean sans Peur ainsi que de l'archevêque de Cologne Frédéric de Sarrewerden, né entre 1376 et 1380, décédé le 1<sup>er</sup> février 1434.

Jean appartenait à la famille de Schönau-de Schoonvorst, dont le château familial se trouvait au sud-ouest d'Aix-la-Chapelle. Il était le seul fils de Jean I<sup>er</sup> de Schoonvorst et de Marguerite de Merode. Après le décès précoce de son père (1380) sa mère se remaria avec Jean, seigneur de Gronsveld, qui n'était pas seulement conseiller, mais encore créancier des ducs de Brabant et qui de ce fait possédait en engagère de grandes parties des pays d'Outre-Meuse. Après la mort de Jean de Gronsveld, victime en 1386 à Aix-la-Chapelle d'une conspiration dont Renaud II de Schoonvorst, oncle de Jean II, était un des principaux instigateurs, Marguerite de Merode, attestée depuis 1390 comme dame d'honneur de la duchesse Jeanne, se maria en troisièmes noces vers 1392 avec Guillaume de Milberg, seigneur de Cranendonck et Septfontaines (Simmern, G.-D. de Luxembourg), qui était lui aussi membre du conseil ducal sous Jeanne de Brabant.

Bien que Jean II de Schoonvorst ait été vraisemblablement élevé dans l'entourage immédiat de la cour ducal, sa première mention dans une charte se situe dans un tout autre contexte : en 1401, il devint vassal du duc Louis d'Orléans, qui sut s'attacher à la même époque de nombreux partisans parmi les chevaliers de Rhénanie. Dans le conflit franco-bourguignon,

Jean II de Schoonvorst, qui figurait encore en mai 1405 comme témoin du duc d'Orléans, semble avoir changé de camp peu après, sans avoir à subir des désavantages personnels. Il commença alors une carrière fulgurante en Brabant sous le duc Antoine de Bourgogne (1406-1415), d'abord dans l'administration des domaines ducaux. Il était châtelain de Wassenberg (1406-1412), de Dalhem (1406-1408) et de Vilvoorde (1409-1410) ; à Limbourg il était en 1408 châtelain, peut-être en même temps drossard, et il le resta – avec des interruptions – jusqu'en 1417. Parallèlement il était aussi vassal de l'archevêque de Cologne Frédéric de Sarrewerden. Dès 1407, il occupait à la cour ducal de Brabant la position élevée d'un chambellan qu'il détenait jusqu'en 1415, et de décembre 1412 à décembre 1414 il figurait comme trésorier général du duché. C'est à ce moment qu'eurent lieu les expéditions très dépensières dans le duché de Luxembourg auquel prétendait Antoine en raison de son mariage avec Elisabeth de Goerlitz, mais que lui refusait un groupe de nobles luxembourgeois soutenu par l'empereur Sigismond. Jean de Schoonvorst était non seulement chargé par le duc de négocier avec les rebelles, mais encore avec leurs adversaires luxembourgeois. Comme il devait assurer en tant que trésorier général et receveur du Luxembourg le financement des mesures militaires et diplomatiques, il devint vers la fin de l'année 1414 avec une créance de 20.000 livres un des plus grands créanciers du duc. Lors de la mort d'Antoine à la bataille d'Azincourt, en 1415, et du conflit autour de la régence pour son fils mineur, débuta pour Jean II de Schoonvorst une période d'activités diplomatiques des plus difficiles qui le virent comme homme de liaison, voire comme coordinateur de la politique entre la Bourgogne, le Brabant et l'évêché de Liège. En 1417 on le trouve comme conseiller, intendant et créancier au service de Jean sans Peur, duc de Bourgogne ; d'octobre 1417 à mai 1418, il était lieutenant de l'élu de Liège, Jean de Bavière, quand ce dernier s'efforçait de conquérir les territoires de sa fiancée Elisabeth de Goerlitz : la Hollande, la Zélande et le Hainaut ; ensuite il figurait comme trésorier de Jean de Bavière et dut à nouveau rassembler des crédits substantiels ; en septembre 1418, il est de nouveau attesté comme conseiller du duc Jean IV de Brabant.

Dans la lutte entre le duc et les états du Brabant Jean de Schoonvorst – comme de nombreux nobles du pays – prit cependant position contre le jeune duc. Après la défaite de Jean IV face à l'opposition des états solidement soutenue par son frère Philippe de Saint-Pol, Jean de Schoonvorst devint, en mai 1421, garde des sceaux et un des cinq administrateurs du duché. En janvier 1425 encore, il était un des conseillers à qui Jean IV confia l'administration et la défense du Brabant lorsqu'il s'occupa de la reconquête du Hainaut. Et en juin il fut lui-même chargé de fonctions gouvernementales dans le Hainaut. Jean de Schoonvorst sut conserver sa position influente sous le duc Philippe de Saint-Pol; il était un des cinq barons à qui fut transmise, en juin 1428, quasiment la totalité du pouvoir.

On peut aussi considérer comme un indice de l'influence politique que ses contemporains attribuaient à Jean de Schoonvorst, la tentative du duc de Bourgogne Philippe le Bon de le dénoncer auprès du duc de Brabant en 1429-1430 pour manque de loyauté et mauvais conseils. Les efforts entrepris pour éliminer Jean du conseil ducal brabançon restèrent d'abord sans effet. Après la mort subite de Philippe de Saint-Pol et l'arrivée au pouvoir de Philippe le Bon en Brabant, en août 1430, Jean II de Schoonvorst ne fit plus très longtemps partie du conseil ducal. En 1431 on le rencontre encore une fois comme châtelain à Louvain, mais peu après il fut incarcéré au château de Zichem. De toute évidence le duc de Bourgogne cherchait par cette mesure à éliminer une force politique devenue sans doute trop puissante; en tout cas on ne lui fit pas de procès et des reproches précis ne sont pas connus. Jean II de Schoonvorst mourut le 1<sup>er</sup> février 1434 dans sa prison.

Ses possessions étaient éparpillées dans un large rayon: il était l'héritier de son père dans la châtellenie de Montjoie et les villages qui en dépendaient. Grâce à son mariage avec Jeanne de Rochefort il acquit les seigneuries de La Flamengerie et de Wallers (France, département du Nord). En 1412 il acheta les droits féodaux sur Cranendonk (Pays-Bas, province de Noord-Brabant), Diepenbeek (Limburg) et Eindhoven provenant de son deuxième beau-père Jean de Milberg. La même année il reçut le château, la ville et le pays de Durbuy (Luxembourg) à titre

viager. Par contre le duc Renaud de Juliers-Gueldre racheta, en 1411, le pays de Kornelimünster dans le duché de Juliers, que Renaud de Schönau, le grand-père de Jean II de Schoonvorst, avait reçu cinquante ans plus tôt comme gage pour 10.000 vieux écus.

Jean II ne mourut certes pas sans enfants, mais sans laisser d'héritiers légitimes; ses possessions revinrent donc d'abord à son cousin Conrad II de Schoonvorst, puis à la fille de ce dernier, Marguerite de Schoonvorst, mariée à Jacques de Gaasbeek. Son épouse Jeanne de Rochefort, qui vécut jusqu'en 1444, vendit, le 13 mai 1439, le château et le pays de Montjoie à Gérard de Juliers.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — Hauptstaatsarchiv, à Düsseldorf.

A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des Pays d'Outre-Meuse, III<sup>e</sup> partie: Chartes originales et cartulaires*, t. III-IV, Bruxelles, 1976-1988; (1427-1789), t. I-III, Bruxelles, 1989 (*Instruments de recherche à tirage limité*, 47). — A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires du Luxembourg (Comté puis Duché)*, t. IV, Bruxelles, 1917. — E. de Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P. F. X. de Ram, 4 vol., Bruxelles, 1854-1860. — *Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, t. XI-XII.1, Düsseldorf, 1992-1995 (*Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*, 21). — T. Klaversma, *Johann II. von Schönforst. Burggraf von Monschau, Herr von Diepenbeek, Cranendonk und Eindhoven*, dans *Der Eremit am Hohen Venn*, t. 37, 1965, p. 36-43; t. 38, 1966, p. 71-83. — T. Klaversma, *De Heren van Cranendonk en Eindhoven ± 1200-1460*, Eindhoven, 1969. — G. D. Franquinet, *Les Schoonvorst. Documents inédits*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. 11, 1874, p. 229-335 et 422-432. — A. Uyttebrouck, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, 2 vol., Bruxelles, 1975. — F. Gläser, *Schönau - Schönforst. Eine Studie zur Geschichte des rheinisch-maasländischen Adels im Spätmittelalter*, Trèves, 2000 (thèse dactylographiée).

Florian Gläser

Traduit de l'allemand

**de SCHOONVORST, Renaud II**, seigneur de Zichem, vassal et conseiller du duc Wenceslas de Luxembourg, vassal du duc Philippe de

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

Bourgogne, pour de courtes périodes sénéchal et drossard de Brabant, capitaine du château de Louvain, né vers 1347, décédé en 1419 (?).

Il était l'aîné des huit enfants de Renaud de Schönau et de Catherine de Wildenburg et depuis 1369 successeur de son père dans les seigneuries de Schoonvorst, Zichem et Tielt. En outre, il possédait comme fiefs brabançons les bois de Meerdaal (au sud de Louvain) et de Berquyt (près de Grez-Doiceau), ainsi que la seigneurie d'Archennes qui avait été apparemment détachée de celle de Rhode-Sainte-Agathe dont avait hérité son frère Jean.

La position élevée et fort appréciée de son père dans le duché de Brabant lui facilita certainement l'accès au conseil du duc Wenceslas auquel il appartenait depuis 1376. Il y siégea cependant fort rarement; il ne coscella que quatre fois des chartes ducales (1378-1386). Son appartenance au conseil ducal ressort encore des comptes de la cour des années 1376-1377 à 1383-1384, qui mentionnent des allocations de bois et de charbon. Des créances vis-à-vis du duc Wenceslas et de la duchesse Jeanne qu'il avait héritées de son père contribuaient à renforcer sa position en Brabant: en 1376 il obtint en engagère pour une créance de 2.311 demi-mouton de Vilvoorde la châtellenie de Dalhem, y compris le château, la ville et le pays; l'année suivante il fut installé à vie dans cette fonction, après qu'il eut renoncé aux revendications paternelles vis-à-vis du duc et de la duchesse. Il pouvait cependant aussi faire valoir ses propres droits qu'il énumérait de la façon suivante dans un règlement de dette en 1381: le remboursement de sa rançon d'un montant non précisé qu'il avait dû emprunter auprès des Lombards de Saint-Trond après qu'il eut été fait prisonnier à la bataille de Baesweiler (1371), à laquelle il avait participé sous la bannière de son père; 5.000 moutons dont 3.000 lui furent de nouveau engagés sur la terre de Dalhem; en outre le château et la terre de Schoenecken dans l'Eifel, qu'il possédait depuis 1378, lui étaient engagés pour trois années de plus pour 300 francs français par an. Une année plus tard, une partie de ces revendications étaient certes satisfaites, mais Dalhem et Schoenecken lui restaient engagés. Pour d'autres crédits, le château et la terre de Kerpen, une exclave brabançonne dans l'archevêché de Cologne, lui étaient engagés en 1382, et en 1384 Bedburg, que les ducs de

Brabant possédaient comme gage des archevêques de Cologne, lui était transféré. La tentative de la duchesse Jeanne de se dégager de ses créances vis-à-vis du seigneur de Schoonvorst, début 1386, par un rééchelonnement de ses dettes échoua. Au contraire, elle contracta de nouveaux crédits, de sorte qu'en mai 1386, Kerpen, grevé de 5.000 écus en tout, fut relaissé à vie à Renaud. Sans doute étaient-ce aussi plutôt les dettes ducales que ses capacités dans les domaines de la justice et de l'administration qui expliquent qu'en 1383 et 1384 Renaud occupa la plus haute charge du duché, mais seulement pour de courtes périodes, car il n'est mentionné que deux fois comme sénéchal ou drossard.

En 1386 Renaud tomba apparemment en disgrâce auprès de la duchesse Jeanne à cause de sa participation décisive à l'assassinat perfide de Jean de Gronsveld, autre financier important du duché et conseiller ducal depuis 1375. Renaud disparaît entièrement des sources de tradition ducale jusqu'en 1397, quand il devint hommelige du duc Philippe de Bourgogne pour la somme de 2.000 florins du Rhin; Philippe dégagea en même temps, au mois de mars 1397, pour 10.000 florins du Rhin l'hypothèque de Kerpen.

Dans le duché de Juliers-Geldre, Renaud de Schoonvorst loupa d'autres occasions de faire carrière: son appui accordé à la ville de Cologne dans sa querelle avec le duché de Juliers, en 1394, au cours de laquelle il fit prisonnier le frère du duc Guillaume qu'il ne libéra qu'après le paiement d'une forte rançon respectivement de lettres d'engagère, en fit un ennemi des Juliers. Le duc Guillaume assiégea avec succès, en 1396, le château-fort de Schoonvorst et l'intégra dans son territoire.

Dans cette situation, Renaud s'adressa à l'archevêque de Cologne: en 1395 il devint vassal de Frédéric de Saarwerden; en 1396-1404 il était son officier à Tolbiac et Hardt; en 1404 officier à Münchhausen; en 1405-1408 il détenait une rente féodale sur le tonlieu de Bonn. Sans doute pour raisons financières, il dut vendre en 1398 sa seigneurie de Zichem pour une rente annuelle de 1.800 florins.

Les raisons qui ont amené la duchesse Jeanne à le nommer capitaine du château de Louvain, en lui payant une rente annuelle, restent inconnues. En 1403, Renaud se mit en tout cas à



faire la guerre à la ville de Louvain, après que son frère Conrad de Schoonvorst y fut assassiné. La même année, il rallia le parti de Jean d'Arkel dans la lutte contre Albert de Bavière, comte de Hollande, qui se solda par la défaite totale de Jean.

La dernière mention de Renaud date du 10 juin 1408, lorsque l'archevêque Frédéric de Cologne remboursa toutes ses créances. Des sources plus tardives donnent 1419 comme année de sa mort; une preuve précise de cette date ne put être trouvée.

On ne trouve pas non plus de document concernant son prétendu mariage avec une fille d'Othon d'Arkel et d'Elisabeth de Bar que relatent les travaux plus anciens qui se basent sans doute sur le *Miroir des nobles de Hesbaye* de Jacques de Hemricourt. Par contre Jeanne d'Eschweiler, une fille de Paul et Marguerite de Hückelhoven-Eschweiler, est attestée comme son épouse (1390, 1396). Renaud II de Schoonvorst avait deux filles: Jeanne, qui épousa avant 1387 Bernard de Fleckenstein, et Catherine, qui était mariée à Gérard d'Engelsdorf, seigneur de Nothberg.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — Hauptstaatsarchiv, à Düsseldorf. — Stadtarchiv, Aachen.

A. Verkooren, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, I<sup>re</sup> partie, *Chartes originales et vidimées*, t. V-VIII, Bruxelles, 1913-1922; II<sup>e</sup> partie, *Cartulaires*, t. II, Bruxelles, 1962; III<sup>e</sup> partie: *Chartes originales et cartulaires*, t. I-II, Bruxelles 1961-1966. — *Regesten der Erzbischöfe von Köln im Mittelalter*, t. IX-XII. I, Bonn-Düsseldorf, 1983-1995 (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, 21). — C. de Bormans, *Oeuvres de Jacques de Hemricourt*, t. I, *Le Miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1910 — T. J. Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. III, Aalen, 1966 (réimpression). — G. D. Franquinet, *Les Schoonvorst. Documents inédits*, dans *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. 11, 1874, p. 229-335 et 422-432. — J. de Chestret de Hanefte, *Renaud de Schönau, Sire de Schoonvorst. Un financier gentilhomme du XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie Royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique* (coll. in-8°), t. 47, 1892/93, p. 1-73. — H. J. Gross, *Reinard von Schönau, der erste Herr von Schönforst*, dans *Aus Aachens Vorzeit*, t. 8, 1895, p. 17-74. — A.

Uyttebroeck, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas moyen âge (1355-1430)*, 2 vol., Bruxelles, 1975. — H. M. Schleicher, *Ernst von Oidtmann und seine genealogisch-heraldische Sammlung in der Universitätsbibliothek zu Köln*, t. 14, Cologne, 1997. — F. Gläser, *Schönau - Schönforst. Eine Studie zur Geschichte des rheinisch-maasländischen Adels im Spätmittelalter*, Trèves, 2000 (thèse dactylographiée).

Florian Gläser

Traduit de l'allemand

**DESMETH, Paul, Léon, Eugène**, poète et mécène, né à Bruxelles le 27 mai 1883 et décédé à Kortenberg (Brabant) le 6 juin 1970.

Il est le fils du docteur Jean-Victor Desmeth, descendant d'une vieille famille brabançonne, professeur de médecine interne à l'Université libre de Bruxelles, et de Léontine-Ephigénie Verhaeren, cousine germaine du poète: leurs pères étaient jumeaux. En 1885 et 1886 naissent les deux sœurs de Paul Desmeth, Jeanne et Marie-Louise. Jeanne épousera Paul Fontainas, cousin germain du poète symboliste français André Fontainas, tous deux descendants du bourgmestre de Bruxelles.

Le docteur Victor Desmeth meurt prématurément en août 1890. Les nombreux hommages qui lui sont rendus témoignent de la place qu'il occupait dans la vie culturelle bruxelloise. Dans *L'Art moderne* du 10 août, Verhaeren invite le lecteur à se «souvenir du penseur et du rêveur fier et haut qu'il était». Il lui a dédié, en 1884, le premier de ses *Contes de minuit* et dédie en 1893 ses *Campagnes hallucinées*: «A Victor Desmeth, en souvenir». Il offre à son fils Paul, âgé alors de dix ans, un exemplaire enrichi d'une longue et chaleureuse dédicace.

L'enfant aime instinctivement Verhaeren et le lui manifeste. Le poète oriente ses lectures et se promène avec lui dans la forêt de Soignes. Sa mère, de caractère sévère, veille à son éducation et l'emmène à des conférences ou au théâtre, où il voit des pièces appartenant au répertoire classique, mais aussi d'Ibsen. Il découvre la poésie à l'âge de quatorze ans, dans un choix de poèmes de Verlaine et dans l'exemplaire des *Campagnes hallucinées* reçu de Verhaeren. Le milieu est cultivé, l'adolescent entend parler de Mallarmé, de Wagner. Ces spectacles, ces

conversations jouent un rôle important dans sa formation.

Paul Desmeth termine en 1901 ses études gréco-latines à l'Athénée d'Ixelles et suit en 1902 les cours de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles. Imprégné de culture philosophique, il en gardera « un avantage moral » et une rigueur de pensée qu'il approfondira toute sa vie. Il relit constamment les classiques : Dante, Pétrarque, le Tasse, Montaigne, Pascal, Descartes, Voltaire, Montesquieu, Chateaubriand, et les grands romantiques forment aussi son univers où se retrouvent encore Bergson et Valéry, les dramaturges grecs, Shakespeare et Tchekhov. Il trouve dans ces lectures « l'exigence d'inventer des compositions, des ensembles synthétiques, à partir d'impressions, d'images ». Candidat en philosophie et lettres en 1903, il visite Londres et Amsterdam. Tombé malade, il séjourne en Suisse où il écrit son premier « poème valable ». L'année qu'il passe ensuite à Florence et à Rome le « réconcilie avec la vie ». Il se rend fréquemment à Paris, où il découvre les Ballets Russes. Avec Marie Gevers et Fernand Crommelynck, il est un des familiers des Verhaeren à Saint-Cloud.

En 1910 paraît chez Lamertin son premier recueil, *Dans l'attente de toutes les possibilités*. En 1913, sa passion pour la peinture se fortifie de sa rencontre avec Ensor, Permeke et Spilliaert à qui le liera une longue amitié. C'est chez ce dernier qu'il trouve refuge en 1914 lorsque la retraite de son unité de la Garde Civique l'amène à Ostende. Il lui achètera de nombreux tableaux, parmi lesquels les *Boîtes devant une glace*, *Les Flacons*, *La Cheminée au vase blanc*. Profondément attiré par l'art, Paul Desmeth possédera aussi plusieurs tableaux importants d'Ensor, *L'Étonnement du Masque Wouse*, *Squelettes et chinoiseries*, *La Raie* et *Les Masques singuliers*, toile qu'il offre aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique en 1920, mais dont il gardera, jusqu'à son dernier jour, à son mur la reproduction. Paul Desmeth achète à Permeke *L'étranger* qui rejoindra à son tour, avec *Boîtes devant une glace*, le Musée des Beaux-Arts à Bruxelles. Il possède également des œuvres de Schirren, de Magritte, de Survage dont il achète en 1928 à la galerie le Centaure, une toile qui lui rappelle son émotion devant les Ballets Russes.

Parallèlement à son activité d'amateur d'art et de mécène, il s'affirme comme poète en publiant

en 1919 un nouveau recueil, *Rites*, apprécié par Ensor et par Spilliaert chez qui il rencontre Franz Hellens. Par ses dons, il aide Crommelynck à achever *Le Cocu magnifique*. Il publie des poèmes dans la revue *Signaux de France et de Belgique* qui prend la relève de *L'Art moderne*. Grand voyageur, il parcourt la Hongrie, la Suisse et l'Autriche où il rencontre Alma Mahler et le poète Werfel. En 1922, il séjourne pendant cinq mois à Saint-Cloud où il retrouve, parmi les familiers de Marthe Verhaeren, Marie Gevers avec laquelle il correspondra jusqu'à la fin de sa vie et qu'il visitera souvent à Missembourg.

En 1923 paraît *Avec la nuit*, tandis que la revue *La Nervie* publie ses *Notes sur quelques œuvres de George Minne* à qui il achète *Le Maçon*. Des poèmes paraissent en 1925 dans *Le Disque Vert* qu'il soutient en partie de ses deniers. Son étude sur *James Ensor* est publiée en 1926, et *Avec la nuit*, réédité la même année, connaît un certain retentissement à Paris. Franz Hellens publie dans la *Nouvelle Revue Française (N.R.F.)* du 1<sup>er</sup> avril et dans *Les Nouvelles Littéraires* du 13 août 1927 un commentaire de ses contes qu'il qualifie de « littérature cubiste ». Desmeth rencontre Paul Morand et Jean Giraudoux qui apprécient ses poèmes. Karel van de Woestyne, dans *De Nieuwe Rotterdamse Courant* le considère comme l'un des écrivains les plus importants de Belgique. En 1927, il publie *Quatre rites en prose* avec un frontispice d'Ensor. Le « rite » est un des thèmes majeurs de son œuvre.

Il voyage en Lituanie et en Lettonie mais il trouve aussi une riche moisson de symboles dans les plaines de Flandres, « vastes paysages aux belles lignes, et dans « le beau Brabant ambré » qu'il parcourt longuement à pied ou à bicyclette. Il présente ses poèmes à la *N.R.F.* qui en publiera un grand nombre à partir de 1932, pendant près de quarante ans. La même année, *Simplifications* paraît chez Gallimard, et *Nord-Sud* aux éditions Stols. Vromant réédite son étude sur James Ensor augmentée de notes sur George Minne. En 1934, Paul Desmeth figure dans le *Florilège de la nouvelle poésie française en Belgique*.

L'Exposition universelle de 1935 le fascine car ses intérêts, comme en témoigne sa bibliothèque, sont multiples. Il vend en 1936 sa maison de Leefdael pour s'installer en 1937 à

Kortenberg chez ses anciens concierges. Sa générosité envers les artistes ayant rendu sa situation fort précaire, il est obligé de sa séparer de quatre de ses huit Spilliaert. *Paysages bruxellois* paraît en 1937 et en 1938, les cahiers du *Journal des Poètes* publient sa réponse à leur enquête sur *L'Inspiration poétique et la métrique*. Gallimard publie en 1939 une nouvelle édition de *Simplifications* suivi d'*Avec la nuit*. Mais l'approche de la guerre l'inquiète et l'amène à douter de la valeur et de la portée de son œuvre. Pourtant, il estime que «des éclairs y subsistent, absolus». Il écrit de nombreuses lettres à Marie Gevers, à Robert Guiette qu'elle lui a fait connaître, et modifie sans cesse le texte de ses poèmes auxquels il souhaite donner un caractère définitif. Il va jusqu'à reprendre les exemplaires de ses amis pour les corriger. Il a dû quitter Kortenberg et réside, depuis mai 1940, à l'Hôtel du Cerf, place du Luxembourg à Bruxelles, où il travaille «tous les jours, lentement». Il participe aux dîners littéraires du Groupe du lundi et répond à l'enquête de Marcel Lecomte sur les *Souvenirs déterminants* : «Un poète [...] conçoit chacune de ses œuvres [...] comme une synthèse où des sensations très personnelles sont complétées par l'invention d'images, des scènes». Il doit vendre une partie de sa bibliothèque et recopie de longs passages de ses livres avant de s'en séparer.

En 1945, la guerre terminée, il quitte pour la première fois Bruxelles pour se rendre à Missebourg et discute avec Marie Gevers des *Poèmes choisis d'Emile Verhaeren* qu'il publiera en 1947 aux Editions des Artistes. Une édition augmentée de *Simplifications* paraît chez Gallimard en 1948. Des poèmes de Desmeth apparaissent dans les anthologies réunies par Jean Paulhan et Dominique Aury, *Poètes d'aujourd'hui* (1947) et par René Guiette, *Poètes français de Belgique, de Verhaeren au Surréalisme* (1948), ainsi que dans le *Journal des Poètes* à partir de 1949. En novembre 1953, il rencontre Paul Nougé mais il se tiendra toujours en marge du surréalisme.

En 1956, commence une longue correspondance avec le jeune poète français Pierre Borel, dont il devient l'ami et le conseiller. Il souhaite encore remanier *Simplifications* et voudrait en donner une édition définitive pour l'Exposition de Bruxelles en 1958. Il accomplit son dernier grand voyage en 1956 : Vienne, Munich, Zürich,

Berne, les Alpes et le Jura. A Paris, il rencontre fréquemment les rédacteurs de la *Nouvelle Revue Française*, Marcel Arland et Jean Paulhan, qui se chargent de présenter son livre au comité de lecture, mais il se sent isolé par rapport aux nouveaux poètes lancés par Gallimard. Il lit Montaigne en entier pour la troisième fois mais se familiarise aussi avec les œuvres de René Char et de Jean Cocteau. Il écoute avec ferveur les concerts d'orgue consacrés à Bach au Palais des Beaux-Arts.

L'Exposition universelle de 1958 suscite en lui un vif intérêt. Il en prépare la visite par des lectures scientifiques et techniques, notamment sur la cybernétique et la pensée artificielle. Il se réinstalle à Kortenberg pour éviter les foules amenées par l'exposition. Ses *Poèmes d'été* paraissent à la *N.R.F.* Il tente de réunir les fonds en vue d'un voyage lointain dont il rêve en se rendant à l'aéroport ou au port d'Anvers. Mais il a des soucis matériels, il est éprouvé par un accident de tramway. Fin octobre 1960, il est gravement malade pour la première fois; il reprend vie en mars 1961 et revoit ses cours de géométrie. Hébertot lui propose d'écrire pour le théâtre mais Paul Desmeth veut encore restructurer son œuvre. Cependant, en 1965, il doit affronter le refus de Gallimard de rééditer une fois de plus *Simplifications* dont il a fait mettre au pilon les éditions précédentes. Marcel Arland et Jean Paulhan continueront toutefois à publier régulièrement ses poèmes dans la *N.R.F.* Georges Houyoux édite ses proses en 1966 sous le titre *Passages à l'intimité*, et en 1968 une édition remaniée de *Simplifications*, avec trente poèmes inédits. Ils sont appréciés entre autres par Marie Gevers, Franz Hellens, Robert Guiette avec lesquels il continue à correspondre.

Le Prix Denayer lui est attribué en 1967 par l'Académie royale de langue et de littérature françaises. A quatre-vingt-cinq ans, il songe toujours aux voyages, même lointains, et la revue *Marginales* publie son dernier poème : *Hommage aux astronautes*, quelques mois avant sa mort. Pierre Borel prépare une étude sur Rimbaud, ce qui amène Paul Desmeth à des réflexions sur la synthèse de la création poétique. Il groupe des inédits sous le titre *Rencontres* mais il se sent malade et rédige son dernier texte le 17 avril 1970 : «avait cessé pour lui le temps de la liberté d'agir, un autre, celui de la nécessité, était commencé».

Il s'éteint quelques jours plus tard, le 6 juin, à sa table de travail, et repose dans le caveau de sa famille à Sterrebeek. Son œuvre est mince, mais d'une qualité que Marie Gevers compare à celle d'un « diamant bleu ». Il a reconnu et aidé, parmi les premiers, certains de nos plus grands artistes. Celui qui écrivit : « Je fus le voyageur d'avant le jour » a su percevoir le sens du sacré et restituer dans ses poèmes en vers et en prose, d'un style très pur et très personnel, la mystérieuse essence du monde qui l'entourait.

Portraits photographiques de Marcel Thiry, aux Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles.

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles : Paul Desmeth, textes inédits intitulés *Rencontres*; Paul Desmeth, *Des souvenirs déterminants*, dans *Les Souvenirs déterminants*, Didier Devillez éditeur, 1996, p. 120-130, manuscrit conservé aux Archives et Musée de la Littérature; *De minimis non curat praetor*, texte inédit de Franz Hellens; lettres à Robert Guiette, Fernand Crommelynck, Franz Hellens, Marcel Lecomte, lettres de Marie Gevers, d'André Beucler, de Marcel Arland et d'autres. — Archives de l'Art contemporain des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, lettres de Léon Spilliaert et de George Minne. — Archives Marie Gevers, à Missembourg, lettres à Marie Gevers. — Archives Fontainas-Desmeth, à Anvers, documents familiaux divers. — Témoignages de Madeleine Spilliaert, de l'épouse de Paul Van der Perre, de Paul Willems, Albert Crommelynck et Pierre Borel.

Fr. Hellens, *Les Nouvelles Littéraires*, 13 août 1927. — M. Lecomte, *Paul Desmeth et le sens du rite*, dans *Journal des Poètes*, novembre 1959. — M. Gevers, *Portrait de Paul Desmeth*, dans *Le Soir*, 23 juillet 1970. — A. et L. Fontainas, *Paul Desmeth. La vie - l'œuvre 1883-1970*, dans Paul Desmeth, *Simplifications*, préface de Paul Willems, Bruxelles, 1988, p. 141-179, bibliographie des œuvres de Paul Desmeth. — M. Otten, *Paul Desmeth, Simplifications. Préface de Paul Willems. Bruxelles, Les Eperonniers*, 1988, dans *Textyles*, novembre 1989, p. 244-245.

Adrienne et Luc (†) Fontainas

**de VRINTS TREUENFELD, Alexandre**, Marie, Charles, baron, homme politique, né à Bruxelles le 10 septembre 1838, décédé à Malèves-Sainte-Marie-Wastines (actuellement commune de Perwez en Brabant wallon) le 29 décembre 1906.

A sa majorité, le 7 septembre 1859 – né de père autrichien –, il avait opté pour la nationalité belge et obtenu, en Belgique, reconnaissance de noblesse et du titre de baron, transmissible à tous les descendants du nom, par lettres datées de Laeken le 18 octobre 1861. Le 17 décembre 1866, il avait uni sa destinée à celle de la comtesse Thérèse-Josèphe-Marie-Rosalie-Clémentine Cornet d'Elzius du Chenoy, née à Bruxelles le 10 mai 1838, fille du comte Charles-Jacques Benoît et de Rosalie de Borrekens. Elle s'éteignit à Malèves-Sainte-Marie-Wastines le 27 octobre 1910, sans avoir donné de descendance à son époux.

Alexandre était le seul fils du baron Alexandre-Théobald-Joseph de Vrints Treuenfeld et du Saint-Empire (Brême 1799 - Francfort 1890) – chambellan de l'empereur d'Autriche et du roi des Pays-Bas, chevalier de l'Ordre de Malte, grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel de Bavière, officier de l'Ordre de Léopold de Belgique et de l'Aigle Rouge, et de la baronne Louise-Caroline-Cornélie Osy de Zegwaart (Hambourg 1807 - Bruxelles 1877).

Son oncle paternel, le baron Maximilien-Théobald-Joseph de Vrints Treuenfeld (né en 1802), avait notamment séjourné à Bruxelles, de 1852 à 1860, en tant qu'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche François-Joseph, avant de voir ce dernier lui concéder le titre de comte, le 5 juillet 1860. Un premier oncle maternel, le baron Jean-Joseph-Renier Osy, dit Osy de Wichem (1792-1866), cofondateur directeur de la Banque d'Anvers, avait siégé au Congrès National pour Anvers (novembre 1830), avant de représenter successivement ce même arrondissement à la Chambre (1831/1833 - 1841/1857) et au Sénat (1863/1866). Un second oncle maternel, par alliance, le comte Joseph-François-Jean-Népomucène de Baillet (1787-1864), propriétaire à Grez-Doiceau et époux de Marie-Julie-Claire Osy de Zegwaart (1790-1862), avait lui aussi siégé au Congrès National, mais pour Nivelles. Il avait ensuite successivement représenté au Sénat les arrondissements de Bruxelles (1832/1839) et d'Anvers (1839/1851). Il avait exercé la vice-présidence de cette assemblée à diverses reprises (1838/1847 - 1849/1851).

Elevé à Bruxelles, au sein d'une famille qui avait appartenu au milieu orangiste, Alexandre de Vrints Treuenfeld avait bénéficié de l'ensei-

gnement privé d'un jeune professeur munichois, du nom de Kubiski. Durant l'année académique 1858-1859, il était devenu un des étudiants de la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles et avait été proclamé docteur en droit durant le second semestre de l'année 1862. Jusqu'en 1869, il figura parmi les avocats stagiaires inscrits au barreau de Bruxelles. Attaché auprès de la légation autrichienne de séjour à Bruxelles depuis le mois de mai 1858, il y exerça, jusqu'en mai 1866, sa première activité professionnelle.

Intéressé par la politique et libéral d'opinion, le jeune baron de Vrints Treuenfeld avait rapidement décidé de s'impliquer dans la vie publique. En octobre 1863, il avait obtenu son élection au sein du conseil de la petite commune de Malèves-Sainte-Marie-Wastines (canton de Perwez) où sa mère, née Osy, possédait un château ainsi qu'un vaste domaine foncier. Nommé bourgmestre, pour la première fois, par arrêté royal du 4 janvier 1864, il se maintint à la direction de cette même commune pendant vingt-six années consécutives (démission acceptée le 14 février 1890). Bourgmestre d'une commune appartenant à un canton particulièrement attaché à l'opinion catholique, il avait dû solliciter les électeurs d'un canton voisin, plus libéral – celui de Jodoigne –, pour obtenir son élection au sein du Conseil provincial du Brabant (mai 1865 - juin 1868). Après une première tentative malheureuse (août 1864), il avait ensuite obtenu son élection en tant que député libéral de l'arrondissement de Nivelles (élections législatives du 9 juin 1868). Réélu les 2 août 1870, 11 juin 1872, 13 juin 1876 et 8 juin 1880, le baron de Vrints Treuenfeld avait une nouvelle fois sollicité le renouvellement de son mandat parlementaire le 10 juin 1884. Seul membre de la députation libérale nivelloise, s'étant vu en droit de maintenir sa candidature au scrutin de ballottage du 17 juin suivant, il avait refusé de se désolidariser de ses collègues non-réélus et avait officiellement abandonné toute candidature officielle à la Chambre. Le 8 juillet 1884, il avait ensuite été élu sénateur, par les électeurs libéraux du même arrondissement de Nivelles. Réélu le 12 juin 1888, il avait finalement fait savoir, en avril 1892, qu'il désirait se retirer de la vie politique active et qu'il renonçait, par conséquent, à solliciter deux mois plus tard, le renouvellement de son mandat de sénateur.

Secrétaire de la Chambre (1869-1871) et questeur au sein du Sénat (1878-1884), le baron de Vrints Treuenfeld ne figura jamais au rang des grands orateurs de ces deux assemblées. Au Sénat, il siégea au sein de différentes commissions dont celles de la Justice (1884-1894), de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce (1886-1892) et de la Guerre (1891-1892). Son nom avait longtemps permis à l'opinion libérale nivelloise de se «dédouaner» vis-à-vis d'une partie non négligeable du corps électoral. Dans un arrondissement comme celui de Nivelles, où presque tous les représentants de la noblesse s'étaient engagés politiquement pour défendre l'opinion catholique conservatrice, le combat libéral du jeune baron avait manifestement permis de conserver à son parti le soutien de nombreux chrétiens pratiquants séduits par la réputation chrétienne de sa famille. Lui-même, bien qu'ayant notamment présidé durant plusieurs mois l'antenne perwézienne de la Ligue de l'Enseignement (juin 1866-novembre 1868), était connu pour être un libéral aux opinions politiques modérées qui lui avaient notamment permis de financer la construction de la nouvelle église de Malèves en 1864.

Au fil des années, les convictions politiques du vice-président – depuis 1865 – de l'Association libérale du Canton de Perwez s'étaient affaiblies. Déjà mises à mal durant la «grande guerre scolaire», elles n'avaient pas résisté au développement de la «question électorale». Comme nous l'avons vu, très peu enclin à l'idée de la mise en pratique d'une large réforme électorale destinée à mettre un terme au régime censitaire, le sénateur libéral, en avril 1892, de plus en plus modéré, avait abandonné l'idée d'une nouvelle candidature au Sénat. Son retrait de la présidence, qu'il exerçait depuis quelques mois, de l'Association libérale du canton de Perwez entraîna de nombreuses défections dans les rangs libéraux, comme à Malèves, commune où les électeurs soutinrent désormais, majoritairement, l'opinion catholique, après avoir accordé une confiance aveugle à l'opinion libérale pendant plus de trente années consécutives.

Durant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs sociétés mutualistes catholiques, organisées dans le canton de Perwez, purent compter sur le soutien financier du châtelain de Malèves.

Il est certain que le milieu familial du baron de Vrints Treuenfeld contribua aussi à l'évolution

de ses opinions politiques. Son beau-frère Jean-Marie Osy de Zegwaart (1827-1901), châtelain de Dongelberg, veuf de Cornélie-Charlotte-Alexandrine de Vrints Treuenfeld (1828-1863), soutenait ouvertement l'opinion catholique, dans le canton de Jodoigne et l'arrondissement de Nivelles, depuis la « grande guerre scolaire ». De plus, la famille Cornet d'Elzius du Chenoy était, depuis longtemps, acquise à l'opinion catholique conservatrice et tout particulièrement le comte Charles-Gustave, son neveu (1860-1926). Le baron de Vrints Treuenfeld s'étant éteint quelques années avant sa femme et sans héritier naturel, ce furent ses neveux et nièces Cornet d'Elzius du Chenoy qui héritèrent du domaine et du magnifique château de Malèves. Ce dernier, transformé à deux reprises durant le XIX<sup>e</sup> siècle – la dernière fois de 1883 à 1890 d'après les plans de l'architecte Emile Coulon – ne subsiste plus aujourd'hui.

Ajoutons enfin, qu'à l'époque de son décès, Alexandre de Vrints Treuenfeld était commandeur de l'Ordre civil de Léopold, chevalier du Lion néerlandais et chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

*Iconographie* : *Le Patriote Illustré*, 15 avril 1888, p. 187. — Association de la Noblesse Belge (ANB), cliché n° 1549/0. — Collection Cornet d'Elzius du Chenoy. Villa de Malèves : toile, représentation en pied.

Ch. Poplimont, *La Belgique héraldique*, tome XI, S-Z, Paris, 1867, p. 255-256. — *Le Courrier de Nivelles*, 29 mai 1877 et 31 août 1890. — *La noblesse belge*, Fascicule de l'annuaire de 1899, 2<sup>e</sup> partie, Bruxelles, 1901, p. 2547-2548. — *Union Libérale de l'arrondissement de Nivelles*, 13 janvier 1907. — F. de Ryckman de Betz, *Armorial de la noblesse belge*, Liège, 1957, p. 480. — E. Kneschke, *Neues allgemeines Deutsches Adels-Lexicon*, Band IX, Leipzig, 1930, p. 421-423. — J. Tordoir, *Le baron Alexandre de Vrints de Treuenfeld (1838-1906). Châtelain de Malèves, bourgmestre, député et sénateur de l'arrondissement de Nivelles*, dans *Les grandes figures du Brabant wallon*, n° 6, Incourt, 1994. — *Le Parlement belge. 1831-1894. Données biographiques*, s. dir. J.-L. De Paep et Chr. Rindorf-Gérard, Bruxelles, 1996, p. 254.

Joseph Tordoir

**DEVROYE, Joseph**, Georges orfèvre, architecte, né à Ixelles (Bruxelles) le 26 février 1892, décédé à Landenne (Liège) le 9 juillet 1975.

La carrière de Joseph Devroye s'inscrit dans la tradition artisanale. Elle offre en outre à travers deux générations successives, un exemple d'ascension sociale.

Né en 1858 à Rosières (Brabant wallon), le père de Joseph, Désiré-Jean-Baptiste Devroye, qui était serrurier-forgeron, est monté à Bruxelles vers l'âge de vingt ans. Peu après son mariage en 1880, avec Marie-Thérèse Douchant (née à Genval en 1860), il s'était fixé à Ixelles, à proximité de l'avenue Louise, à l'instar d'un grand nombre d'artisans attirés par les possibilités de travail qu'offre une récente voie de communication devenue, entre-temps, la promenade de prédilection des Bruxellois. Il y tient un commerce en quincaillerie, coutellerie et serrurerie (rue du Trône, puis avenue de la Couronne) non loin de l'atelier (rue du Collège) d'un menuisier du nom de Scornaux. Associés pour nombre de travaux, les deux hommes ont souvent mis leur compétence respective et leur savoir-faire au service d'une bourgeoisie soucieuse alors de prendre ostensiblement possession de la nouvelle « Allée verte » et de ses environs immédiats. Les deux entreprises ont prospéré jusqu'à la déclaration de la Première Guerre mondiale, celle du menuisier restera florissante jusque dans les années trente.

Cette double ascension se consolidera à la génération suivante. Alors que Bertha-Thérèse Scornaux (1892-1989), la fille du menuisier, obtiendra le diplôme d'institutrice, trois des neuf enfants de Jean-Baptiste opteront pour des études qui servent les intérêts familiaux. Charles-Louis (1893-1981) fera des études commerciales et Ernest-Jean-Baptiste (né en 1881) deviendra architecte. Quant à Joseph, le seul à reprendre le métier paternel, il épousera la fille de l'associé de son père et élargira le champ des activités familiales à l'orfèvrerie religieuse.

Parallèlement à l'apprentissage familial, le jeune Devroye bénéficie avant-guerre d'une double formation. La journée, il est apprenti chez l'orfèvre bruxellois Théodore Bisschop, un proche voisin (rue Juste Lipse). Quoique issu de l'École Saint-Luc (section Schaerbeek-Bruxelles), établissement catholique dispensant un enseignement professionnel fidèle à l'idéal néogothique, Bisschop était bien introduit dans les milieux bénédictins favorables dès avant la Première Guerre mondiale à un renouveau liturgique. Sous sa direction, Devroye fait de

nombreux calques et croquis d'après des pièces anciennes conservées, entre autres, aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles où d'après des répliques exécutées par Bisschop lui-même. Toutefois, il se familiarise également avec les conceptions contemporaines en matière d'art religieux, en visitant notamment, en compagnie de son maître, l'Exposition d'Art chrétien moderne (Pavillon de Marsan, Paris, 1912).

Cette manifestation internationale présentait, dans sa section belge, un ensemble d'œuvres signées George Minne, Arthur Carco, Emile Fabry et Constant Montald, c'est-à-dire la production religieuse d'artistes désireux d'exprimer la foi et la liturgie de leur temps dans un langage formel autre que celui défendu par les partisans de Jean de Bethune, le fondateur du courant néogothique. Cette période d'initiation privilégiée prend fin avec la déclaration de la Première Guerre mondiale, Bisschop passant les quatre années de tourmente à Londres.

Simultanément, Joseph Devroye suit les cours d'architecture à l'École Saint-Luc (section Saint-Gilles-Bruxelles, 1904 ? - 1912), études qu'il effectue, en grande partie, le soir et qu'il termine en remportant le Grand Prix. Ce complément de formation l'autorisera à exécuter divers travaux de restauration, d'agrandissement ou d'embellissement pour l'église de la Trinité à Ixelles, les abbayes trappistes de Rochefort et de Soleilmont, les carmels de Bruges, de Bruxelles et de Chèvremont et, enfin, pour l'abbaye bénédictine Saint-André à Loppem. Il réalise aussi le retable d'autel en mosaïque de la chapelle Notre-Dame du Rosaire, située dans la collégiale Saint-Rombaut à Malines, chapelle qui abrite le mausolée du cardinal Mercier (1930).

Sa formation et son apprentissage achevés, Devroye épouse, le 23 août 1913, son amie d'enfance Bertha-Thérèse Scornaux. L'année suivante, il s'associe avec son frère Charles qui vient, quant à lui, d'achever ses études de commerce («Devroye Frères»). Les commandes débutent avec la Première Guerre mondiale. Joseph Devroye habite alors rue du Trône à Ixelles (1915 - fin 1919). Après un bref passage rue du Musée, à l'ombre du Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, il transférera son domicile et les ateliers à Ixelles (364, puis 368 avenue de la Couronne).

L'entreprise familiale s'y développe au point d'occuper une place importante sur le marché de l'art liturgique. Libéré des contraintes financières et commerciales, Devroye se consacre entièrement à son travail et à la formation de ses apprentis qui seront plus d'une quinzaine à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En 1949, l'association des deux frères est dissoute. Composée de Charles Devroye et de ses fils Robert et Paul, l'entreprise «C. Devroye et fils» qui deviendra ensuite «S.A. Devroye et fils», sera reprise, en 1958, par la Société «Wolfers Frères».

De son côté, Joseph Devroye reprend le travail seul, dès 1949 (poinçon : entrelacs sur fond noir). Au fil des années, sa production déjà peu abondante ira en décroissant. Après plusieurs déménagements (La Hulpe, Etterbeek, Anderlecht et Watermael-Boitsfort) il s'installera à Landenne où il décèdera.

Techniquement irréprochable, sa production témoigne d'une grande maîtrise du métier, tout comme elle illustre cette volonté, récurrente à l'époque, de retourner à un Moyen Âge plus mythique et idéal que réel. Ainsi, tout est façonné à la main, vis comprises. Cette fidélité à la dimension artisanale du travail se retrouve au niveau de la répartition des tâches. Alors que l'ensemble s'exécute sous sa direction, Devroye confie chacune des étapes de fabrication à un de ses apprentis (ciselure, gravure, battage). Toutefois, le résultat n'est pas toujours à la hauteur de l'effort fourni à un point tel que certaines œuvres pèchent par la lourdeur des formes et des motifs.

Sur le plan stylistique, hormis les restaurations (châsse de saint Vincent à Strépy, celle de saint Remacle à Saintes) et les répliques (calice d'après celui de Saint-Rémy à Reims pour l'église de la Trinité à Ixelles), la vaste production de Joseph Devroye peut être scindée en trois parties.

Le groupe d'œuvres le plus important sur le plan quantitatif, comprend d'honnêtes pièces qui font encore appel à un vocabulaire néogothique. Grâce à un répertoire interchangeable de formes et de motifs, Devroye satisfait avec ce type de production, les besoins d'une grande partie de sa clientèle, celle restée fidèle aux principes néogothiques. Toutefois, malgré le choix du décor redevable aux modèles gothiques, la tendance vers la simplification sur

le plan formel et le rejet de plus en plus marqué de la surcharge décorative se manifestent quasi dès les premières commandes.

Destiné aux missionnaires, le second volet de la production de Devroye mérite une attention particulière. Il montre comment l'Église catholique a tenté d'adapter aux goûts des populations à christianiser, les objets liturgiques indispensables à l'entre-deux-guerres, en Afrique noire. Si les modèles des pièces d'orfèvrerie restent fort proches de ceux exécutés pour l'Europe, le décor rappelle l'artisanat ou le mobilier local. Dans ce contexte, Joseph Devroye employa, parfois, de l'ébène, du cuivre ou de l'ivoire. Une pièce unique pourrait trouver place dans cet ensemble particulier, à savoir le calice (1935) exécuté en collaboration avec les moines bénédictins de Saint-André, à l'occasion de l'ordination sacerdotale de Dom Pierre Célestin (Lou Tseng-Tiang, 1871-1949), ancien ministre des Affaires étrangères de Chine. Pour la forme générale de l'objet, Devroye adapta celle du *kou*, c'est-à-dire d'un antique vase chinois destiné à la libation. L'œuvre connut un certain succès au Pavillon pontifical de l'Exposition internationale de Paris en 1937.

C'est la troisième partie de sa production – la moins abondante – qui permet de classer Joseph Devroye parmi les artisans religieux sensibles au renouveau liturgique des années vingt et trente. Dès avant la Première Guerre mondiale, Devroye fréquentait des personnalités telles que l'abbé Fernand Crooy (né en 1881), favorables à un art religieux adapté aux besoins de la réalité de la vie de tous les jours. Les Salons d'Art religieux, tenus à Bruxelles et à Anvers entre 1919 et 1925, furent pour de tels dignitaires, l'occasion de montrer, pièces à l'appui, leur conception du renouveau religieux. Retenons la participation de Devroye au dernier de ces Salons (Anvers, 1925), où il se fit remarquer, entre autres par le reliquaire de saint Albert, offert au roi Albert, le jour de sa fête onomastique, par le cardinal Mercier en la cinquantième année du sacerdoce de ce dernier.

Dix années plus tard, Devroye eut encore l'occasion d'exécuter une châsse de saint Albert pour la Basilique nationale du Sacré-Cœur de Koekelberg, édifice-phare du renouveau liturgique aux yeux de nombre de ses sympathisants. « Reprenons ici le vœu que nous avons déjà

formulé », scandait Fernand Crooy, en 1924, « que la Basilique nationale du Sacré-Cœur, à Koekelberg, soit chez nous la réalisation première et splendide d'un art renaissant, toujours jeune et toujours fécond » (*Savoir et Beauté*, 1924, p. 39). Pour ce même édifice, Devroye exécuta encore plusieurs commandes, dont un tabernacle offert, en 1936, par la Fédération nationale des Scouts catholiques et un ostensor, don de la Croisade eucharistique en commémoration de l'année eucharistique 1946. En fait, il s'agit d'une pièce ancienne que Joseph Devroye retravailla à partir de bijoux offerts par une princesse de Mérode. Différentes de par leur fonction et leur dimension, ces trois pièces allient la beauté formelle à la fonctionnalité de l'objet : la stabilité de celui-ci rime avec la sobriété des formes, la solidité de la pièce avec la mise en évidence de la valeur intrinsèque des matériaux et le savoir-faire technique avec la manipulation aisée. En outre, les deux premières jouent subtilement avec les couleurs nationales, par le biais de l'emploi de l'or et de la laque rouge et noire.

Le meilleur de sa production date des années trente. Citons un ostensor-soleil pour l'église Saint-Jean-Baptiste de Molenbeek (vers 1932), un calice avec tige en ivoire taillée au sommet en grappes de raisins, pour l'église Saint-Amand Allais à Tournai (« Au R.P. Marie-Jean Vandeputte », 1932), un calice dont le style encore influencé par l'Art Nouveau, pour l'église de Sainte-Julienne à Liège (s.d.).

Très bien introduit dans les milieux ecclésiastiques belges et ce à tous les échelons de la hiérarchie religieuse, familier du cardinal Mercier et en bons termes avec le successeur de ce dernier, le cardinal Van Roey, Devroye œuvre énormément pour le diocèse de Malines. Le réseau de relations fit le reste, au point que certaines de ses œuvres se trouvent conservées actuellement aux États-Unis.

Il exécuta aussi quelques commandes d'objets profanes (moulin à poivre, bas-reliefs décoratifs, filtre à café, etc.), ainsi que des projets de meubles et des patrons de vêtements liturgiques, mais ne put concrétiser le rêve de sa vie, à savoir construire entièrement une nouvelle abbaye.

Joseph Devroye eut trois enfants : Jean-Joseph-Nicolas (né à Uccle le 30 novembre 1914) qui n'a jamais touché au métier d'orfèvre. Marie-Louise-Marguerite (née à Uccle le 29



mars 1918) qui a apporté son aide à l'atelier paternel jusqu'à son mariage en 1942 et Hélène-Fernande (née à Uccle le 24 avril 1921) qui a travaillé avec son père jusqu'à son mariage, en 1957, avec Paul-Aloïse De Bock, écrivain, avocat et conseiller d'Etat (1898-1986).

Archives familiales. — Archives de la Basilique nationale du Sacré-Cœur de Bruxelles. — Archives de l'École Saint-Luc, à Schaerbeek (Bruxelles). — Archives de l'église Saint-Néri à La Cambre, Bruxelles.

*L'Art d'église. — L'Artisan liturgique. — Bulletin de la Commission royale d'Art et d'Archéologie. — Bulletins des métiers d'art. — Bulletin paroissial liturgique. — Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, passim. — Une pièce d'orfèvrerie religieuse d'inspiration et de style chinois, dans L'Artisan liturgique, t. 9, 1935, p. 780-781. — A. Gillès de Pélichy, S. Exc. Mgr Constantini et les objets de culte en missions, dans Bulletin des missions, 1936, p. 20-30. — M. Briault, L'art chrétien en Afrique équatoriale, dans L'Artisan liturgique, t. 10, 1936, p. 841-843. — Trésors d'art des églises de Bruxelles. Bruxelles, église Notre-Dame de la Chapelle dans Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, t. 56, 1979, p. 245-246, 254, n°222 et n°249. — P. Rion, La Basilique de Koekelberg. Architecture et Mentalités religieuses, Louvain-la-Neuve, 1986, p. 134. — Art-Deco Zilver. Antwerpen-Brussel-Gent / Art Deco Silver Antwerp-Brussel-Ghent, Anvers, Provinciaal Museum Sterckshof-Zilvercentrum, 1996.*

Judith Ogonovszky-Steffens

**DONNAY, Jean**, François, graveur et peintre, né à Cheratte le 31 mars 1897, décédé à Herstal le 2 août 1992.

Né à Sabaré, hameau de Cheratte, dans une famille d'ouvriers armuriers, Jean Donnay montre dès la petite enfance des dons artistiques qui éveillent l'intérêt bienveillant de son instituteur et de diverses personnalités liégeoises. Parmi elles, Auguste Donnay (auquel il n'est aucunement apparenté) et François Maréchal, qui deviennent ses professeurs à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège. Ses études, perturbées par la Première Guerre mondiale, sont couronnées par une belle moisson de prix.

En 1916, il s'essaie à l'art de graver. Cinq ans après, il est le tout premier à s'inscrire au cours que François Maréchal inaugure à l'Académie.

Il lui succèdera dix années plus tard. Dans l'intervalle, il a volé de succès en succès.

Il a collectionné les bourses de voyage. S'il a boudé l'Italie, il s'est rendu souvent à Paris à partir de 1920. La capitale n'est pas la seule ville française à l'attirer : Rouen lui donne des impulsions décisives ; Arles et Marseille le séduisent. La Hollande l'attire au moins autant ; il se met dans les pas de Rembrandt, dont il se sent l'humble et fervent disciple.

Pendant la guerre, il se replie sur lui-même. En 1946, le Prix de la province de Liège consacre ses talents. Mais sa santé se détériore gravement. Il est condamné à l'inactivité pendant de longs mois. Tout au long de la quarantaine d'années qu'il a encore à vivre, il devra se ménager avec une attention sans faille. En 1957, son œuvre fait l'objet d'une grande rétrospective au Musée des Beaux-Arts de Liège. En 1973, le Prix septennal de la province de Liège lui est décerné. Ce couronnement de carrière est marqué par la parution d'une imposante monographie. Il se parachève, l'année suivante, par son élection à la Classe des Beaux-Arts de l'Académie thérésienne ; il deviendra membre titulaire en 1981. Il était entré dans les ordres nationaux dès 1930, en qualité de chevalier de l'Ordre de la Couronne ; il est promu grand officier de l'Ordre de Léopold en 1984.

En 1980, il avait donné à *La Vie wallonne*, une revue liégeoise qui l'a soutenu indéfectivement, un article intitulé *Mes maîtres et mes amis*. Trois maîtres : Auguste Donnay, Adrien de Witte et François Maréchal. Puis un ami de beaucoup son aîné : Armand Rassenfosse. Et enfin trois de ses élèves, décédés depuis peu : Armand Lambrecht, Roger Thomas et Maurice Wéry. Le ton est celui de la simplicité, avec des notations pénétrantes, souvent savoureuses, parfois gentiment caustiques. Le titre ne tient que fort partiellement ses promesses. Pas un mot, en effet, sur ses maîtres Evariste Carpentier et Emile Berchmans. Ni sur plusieurs amis qui restaient certainement très chers à son cœur, tel Charles Delchevalerie, homme de lettres. Ni sur des mécènes devenus de grands amis : les Hariga père et fils, Félicien et Jacques, et Léon Linotte, historien et écrivain, qui poursuit actuellement l'élaboration d'une monographie comportant le catalogue complet de l'œuvre. Ni au sujet d'un ami qui était peut-être le meilleur

des meilleurs : son premier élève et son successeur à l'Académie de Liège, Georges Comhaire.

Son œuvre se répartit en parts fort inégales. La plus importante, et de loin, est l'œuvre gravé; en 1981, Jean Donnay disait que le « nombre réel » dépassait le millier. Il s'est montré un virtuose de l'eau-forte, capable de maîtriser les difficultés des grands formats, capable de graver debout, devant ses élèves ou devant un paysage. Il a longtemps aimé les « cuisines » que réprouvent les puristes. Il encait, paumait, retroussait avec brio. L'âge venu, cette maîtrise s'est muée en sorte de magie : avec des moyens d'une confondante simplicité, il faisait tout dire à l'encre et au papier. Les autres procédés de taille douce lui avaient eux aussi livré leurs secrets. Par contre, en dehors de la gravure en creux, presque rien. Il a certainement beaucoup appris de François Maréchal; mais sans doute davantage encore des maîtres du passé auxquels il vouait un culte, Rembrandt en tête. Dessinateur, tout lui était bon. Il tirait du crayon-feutre de superbes effets. Il réussissait à merveille dans l'art difficile du lavis. Il maîtrisait admirablement celui de l'aquarelle, qui lui fut cher dès ses débuts. Dans sa peinture à l'huile, il se tenait à une matière maigre; il osait parfois des accords de tons déconcertants. Il ne plantait pas son chevalet en pleine nature; il construisait ses tableaux à l'atelier sur base de croquis enlevés sur le motif, voire sur base d'une de ses propres gravures.

A ses débuts, il est un « témoin de la vie industrielle liégeoise »; héritage de Constantin Meunier et de François Maréchal, mais chargé d'accents dramatiques. Témoin aussi du travail des champs. Les sujets religieux tiennent une place importante; ce sont surtout des scènes de la Passion ainsi le retentissant *Chemin de croix* qui requiert le meilleur de sa créativité de 1929 à 1931. Les sujets littéraires se rencontrent surtout en début de carrière. Diverses commandes d'illustrations mettent l'artiste, grand amateur de lecture, en face de textes fort divers, de *Salambô* au *Cœur de François Remy*. Il a gravé aussi beaucoup d'ex-libris, un alphabet et des diplômes. Il s'est intéressé un moment au sport. Il ne s'est jamais lassé des sujets intimistes. Il a été tenté par le Nu de façon épisodique. Il a laissé de très nombreux portraits. Différents monuments ont arrêté son regard à Paris, à Rouen, à Bruxelles, à Liège;

cadrages et angles de vue sortent résolument de la banalité. De modestes sites urbains aussi, que ce soit dans les mêmes villes ou à Amsterdam, Haarlem, IJmuiden, Leyde, La Haye, Delft, Edam ou Marken. Les paysages industriels de la vallée de la Meuse l'ont maintes fois inspiré. Le fleuve aux amples courbes tel qu'il le voyait de Sabaré l'enchantait en toutes saisons et à toute heure du jour. Le panorama de Liège l'a séduit à diverses reprises. Mais c'est sans conteste le paysage bucolique qui parlait le plus à son cœur, surtout dans sa maturité. Un puissant lien affectif le liait aux arbres, tilleuls, peupliers, cerisiers...

Jean Donnay ne s'est jamais rangé parmi les continuateurs de l'impressionnisme, passablement nombreux dans le sillage d'Evariste Carpentier. Il a été résolument allergique au surréalisme et à l'art abstrait. Il n'était pas peu imprégné de symbolisme, héritage d'Auguste Donnay. Il l'était davantage encore d'expressionnisme. Dans l'entre-deux-guerres, il a participé à la volonté de grandeur qui était dans l'air du temps. Puis l'âge, les épreuves physiques et morales ont tempéré son ardeur. Il a renoncé « petit à petit aux effets trop voulus, aux contrastes trop appuyés » (Paul Fierens). De plus en plus, il s'est méfié des entraînements de la mode. Il a cultivé le sens de la mesure et le goût de la litote qui étaient dans sa nature. Il est parvenu à donner aux images de son terroir et de son temps un sens universel. Il s'est installé parmi les classiques.

*Iconographie* : buste par le sculpteur Robert Massart (reproduit dans la *Monographie de l'art belge* écrite par Jules Bosmant).

Musées royaux, des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, Archives de l'art contemporain. — Bibliothèque publique centrale communale, à Liège. — Cabinet des estampes et des dessins, à Liège. — Université de Liège, Collections artistiques. — Musée de la vie wallonne, à Liège. — Service des affaires culturelles de la Province, à Liège.

Catalogues d'expositions : *Rétrospective Jean Donnay*, Liège, Musée des Beaux-Arts, 1957. — *Hommage à Jean Donnay et à Georges Comhaire*, Stavelot, 1972. — *Jean Donnay, Gravures choisies parmi les collections du Cabinet des Estampes de la Ville de Liège*, Liège, 1979. — *Arts 80. Hommage à Jean Donnay*, Liège, 1980. — *Hommage à Jean Donnay, graveur*, Cabinet des Estampes, Liège, 1983.

— Victor Henrard, *Jean Donnay illustrateur*, Liège, 1988. — *Rétrospective de l'œuvre peint de Jean Donnay*, Visé, 1994.

Ch. Delchevalerie, *Jean Donnay*, dans *La Vie wallonne*, t. 7, 1926-1927, p. 312-320. — M. Kunel, *Jean Donnay, aquafortiste wallon*, dans *Savoir et beauté*, août 1928, p. 333-340. — Ch. Delchevalerie, *Jean Donnay et le décor de la Basse Meuse*, dans *La Vie wallonne*, t. 10, 1929-1930, p. 225-229. — A. Soreil, *Jean Donnay, artiste liégeois*, dans *Terre wallonne*, mars 1930, p. 369-374. — G. Varenne, *Jean Donnay, graveur belge*, dans *Biblis*, Paris, été 1930, p. 69-74. — A. Soreil, *Jean Donnay*, dans *Les cahiers mosans*, avril-mai 1931, p. 1438. — A. Dayot, *Le chemin de croix de Jean Donnay*, dans *L'art et les artistes*, Paris, décembre 1931, p. 84-91 (republié dans *La Vie wallonne*, t. 15, 1934-1935, p. 235-243). — M. Bessan, *Jean Donnay*, dans *L'art et les artistes*, Paris, juin 1934, p. 298-303. — F. Demeure, *Jean Donnay*, Paris, 1935 (Collection des arts contemporains). — Ch. Delchevalerie, *Jean Donnay, graveur liégeois*, dans *Clarté, Art et art décoratif*, t. 8, 1935, p. 6-9. — Ch. Fegdal, *Jean Donnay*, dans *L'art et les artistes*, t. 36, n° 189, juillet 1938, p. 345-350. — H. Moers, *Jean Donnay*, dans *L'Avant-poste*, novembre-décembre 1938, p. 35-41. — J. Servais, *La rétrospective Jean Donnay à Liège*, dans *La Vie wallonne*, t. 32, 1958, p. 65-71. — L. Koenig, *J. Donnay*, Bruxelles, 1961 (Monographies de l'art belge). — J. Servais, *Salon de mai et hommage à Jean Donnay, organisé par l'Oeuvre des artistes à Liège*, dans *La Vie wallonne*, t. 39, 1965, p. 133-135. — J. Bosmant, A. Soreil, G. Comhaire, Fr. Vaneldereren et J. Servais, *Jean Donnay, peintre et graveur*, Andenne, 1972 (Monographie de l'art wallon), portrait photographique. — Fr. Vaneldereren, *Hommage à Jean Donnay, Grand prix septennal de la Province de Liège, et à Georges Comhaire*, dans *La Vie wallonne*, t. 46, 1972, p. 170-172. — J. Stiennon, *Jean Donnay, graveur et peintre wallon*, dans *La Vie wallonne*, t. 47, 1973, p. 205-214. — L. Wuidar, *Eloge Jean Donnay (1897-1992)*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts, Académie royale de Belgique*, 6<sup>e</sup> série, t. 10, 1999, p. 9-11. — P. Colman, *Jean Donnay*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, bibliographie étendue (à paraître).

Pierre Colman

**D'OR**, Louis, Toussaint, Paul, ingénieur des Mines, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 7 juin 1904, y décédé le 30 juillet 1989.

Après des études à l'Athénée royal de Liège où il obtient le certificat d'humanités avec le

plus grand fruit, il se classe premier à l'examen d'entrée à l'École des Mines de l'Université de Liège.

Dans sa préface au volume jubilaire marquant l'admission à l'éméritat de Louis D'or, le professeur Pol Swings écrit « Les universitaires qui firent leurs études aux environs de 1925, se souviendront toujours de l'enthousiasme qui régnait à cette époque parmi les étudiants de toutes les sections, en particulier parmi les ingénieurs et les physiciens. Dès 1923, avec Louis D'or, Léon Rosenfeld, Paul Fourmarier, Max Nokin, Marcel Schoofs, Gérard Legros, notamment, il a été créé un groupe d'étudiants très actifs, communiant essentiellement dans le goût de l'étude. En étroite harmonie, ces jeunes s'intéressaient aux mathématiques pures, à la physique, aux problèmes scientifiques généraux ».

La Première Guerre mondiale était terminée depuis cinq ans lorsque Louis D'or entre à l'Université; le temps était venu d'oublier l'accablement des années noires et de se tourner avec confiance vers l'avenir. Par ailleurs, depuis 1895, la physique et la chimie avaient connu un essor considérable avec la découverte des rayons X, de l'électron, de la radioactivité, de la théorie quantique et l'élaboration des théories sur la constitution de l'atome; tous les pères de la physique moderne étaient encore en pleine activité. Pourtant, ses cours universitaires ne lui apportaient pas les échos de ce bouillonnement scientifique.

Quand il obtient son diplôme d'ingénieur en 1928, avec la plus grande distinction, se pose à lui un terrible cas de conscience : en choisissant ses études, il se voyait ingénieur dans les mines de charbon, industries importantes de la région liégeoise à cette époque. Pour mieux se préparer à cette fonction, il avait participé cinq fois aux Semaines sociales universitaires organisées chaque année, peu avant la rentrée, par l'Institut de Sociologie fondé par Ernest Solvay. On peut donc dire que sa carrière d'ingénieur des mines était toute tracée; c'était sans compter sur la clairvoyance de Marcel Dehalu, administrateur-inspecteur et de Jules Duesberg, recteur de l'Université, qui avaient pressenti que Louis D'or pourrait succéder aux professeurs de chimie Edouard Bourgeois et Emile Colson, bientôt admis à l'éméritat.

Le passage par des laboratoires universitaires étrangers allait compléter sa formation. Sa

connaissance de la langue allemande favorisa son orientation d'abord à l'Université de Zürich, dans le laboratoire de chimie-physique de Victor Henri, pendant les deux années académiques de 1928 et de 1929; ensuite à l'Université de Göttingen, dans le laboratoire de chimie-physique de Tamman et de Eucken, de juin 1930 à janvier 1932, deux institutions universitaires prestigieuses, où s'élaborait la physique atomique et moléculaire moderne.

Alors qu'il était plongé dans ses recherches à Göttingen, sur des mesures de chaleurs spécifiques à basses températures, il fut appelé, en janvier 1932, à l'Université de Liège, comme chargé de cours de chimie générale et de chimie-physique à la Faculté des Sciences et à la Faculté des Sciences appliquées. Il est difficile d'imaginer l'engouement suscité par ce jeune professeur de vingt-sept ans, déterminé à renouveler l'enseignement de la chimie, en donnant une large place à l'exposé des grandes lois de la physico-chimie et à leur interprétation à la lumière des théories les plus modernes.

Nommé professeur ordinaire en 1936, ses charges d'enseignement s'accroissent régulièrement, suite à des vacances de cours, durant sa carrière professorale de près de quarante ans. Il les a toujours assumées avec grande compétence, ne les laissant jamais prendre du retard par rapport à l'évolution de la Science, considérant que l'enseignement et la recherche doivent être intimement liés et se nourrir l'un de l'autre.

Son domaine de recherche est celui de la physico-chimie moléculaire avec comme objectif général, la compréhension des phénomènes macroscopiques et leur interprétation à l'échelle élémentaire. Au départ, trois directions furent prises avec ses premiers collaborateurs : spectroscopie (grâce aux spectrographes hérités de Victor Henri, dans l'ultra-violet et dans le visible, complétés par des appareils fonctionnant dans l'infra-rouge), mécanismes de la catalyse hétérogène et basses températures.

Situé à l'Institut de chimie Walthère Spring, en bord de Meuse, le grand bureau du professeur D'or accueillit, dès le début, une table à dessin qui fut en permanence utilisée, d'abord pour l'aménagement de cet Institut, ensuite pour son extension au Val Benoît (site d'une ancienne abbaye, aux portes de la ville). En 1934, la venue à l'Université de Liège de Petrus Debye,

titulaire de la Chaire Francqui, constitua un apport scientifique exceptionnellement fertile : il y donna des conférences sur les températures voisines du zéro absolu et amorça des recherches (subsidées par le Fonds national de la Recherche scientifique et par le patrimoine de l'Université) qui, après son départ, furent poursuivies, amplifiées ou réorientées, par des collaborateurs du professeur D'or.

En 1937, sont inaugurés, au Val Benoît, les nouveaux bâtiments de la Faculté des Sciences appliquées dans lesquels il peut enfin créer un laboratoire cryogénique en vue d'atteindre des températures voisines du zéro absolu. Au début, l'installation de liquéfaction d'hydrogène était destinée à la mesure de chaleurs spécifiques, domaine qui intéressait Louis D'or depuis le début de ses activités de chercheur pour les nombreuses informations que l'on pouvait en tirer : calcul des fonctions thermodynamiques, connaissance des divers états d'agrégation de la matière, source de données pour la physique moléculaire (structure des molécules, fréquences de vibration, états électroniques).

Dès 1937, Georges Duyckaerts, un de ses premiers étudiants, collabora avec le professeur D'or dans ces recherches à basses températures, avant de se spécialiser dans les méthodes spectrales d'analyse et de devenir un pionnier de la recherche dans ce domaine; plus tard, en 1955, il fut chargé de l'enseignement de la chimie analytique, par les méthodes chimiques et physiques.

En 1941, malgré la guerre, des recherches dans le domaine de la catalyse sont entreprises, sous les auspices du Fonds du Centenaire de l'Ecole des Mines; le projet consistait à étudier le rôle de la composition chimique et de la structure des catalyseurs sur l'adsorption des réactifs et des produits de la réaction, ainsi que le mécanisme de l'activité catalytique elle-même; ces travaux furent conduits par un expérimentateur hors pair : Joseph Mignolet.

Malheureusement, en 1944, à la fin de la guerre, les nouveaux locaux du Val Benoît, situés dans une zone stratégique (pont du Val Benoît sur la Meuse) furent dévastés par les bombardements alliés. Le professeur D'or, aidé par ses collaborateurs, était parvenu à démonter, juste à temps, les appareillages les plus précieux et à les entreposer dans un coffre bancaire, jusqu'à la fin des hostilités. En 1945, faute de

mieux, ce sont d'anciennes caves à charbon de l'Institut W. Spring qui se transformèrent en laboratoires d'enseignement et de recherche.

L'après-guerre est marquée par deux événements importants pour le professeur D'or : le voyage aux Etats-Unis en 1946, d'une part et, d'autre part, le Centenaire de l'Association des ingénieurs sortis de l'Université de Liège (AILg), en 1947. En 1946, Le conseil d'administration du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) proposa à Louis D'or de prendre part à une mission d'information scientifique aux Etats-Unis, sous les auspices de la Belgian American Educational Foundation (BAEF); pendant ce séjour de deux mois, il visita d'est en ouest les plus prestigieux laboratoires universitaires et industriels et rencontra de grandes personnalités scientifiques parmi lesquelles Albert Claude et Linus Pauling. Il revint avec une profusion d'informations, d'idées nouvelles, de confirmations de voies de recherche, bref, un «ressourcement» après les années difficiles de la guerre.

Aux Etats-Unis, il se rendit compte que la recherche fondamentale avait été négligée; dans les laboratoires, les travaux étaient dictés, avant tout, par l'intérêt national et le plus souvent requis par l'armée ou par le gouvernement. Mais il fut impressionné par l'esprit d'entraide des chercheurs, par l'intérêt montré par le public aux progrès scientifiques, par les relations de confiance entre l'industrie et les chercheurs universitaires, propices aux collaborations efficaces et au soutien de l'une aux autres. Il admira le perfectionnement des appareils de mesure et de contrôle, facilitant et accélérant l'expérimentation. Les conditions de travail des chercheurs américains, l'efficacité de l'organisation, lui parurent sans comparaison avec les conditions pénibles imposées aux universitaires belges.

De son voyage aux Etats-Unis, il faut retenir outre les retombées scientifiques, une grande reconnaissance pour le FNRS et la BAEF, promoteurs de ce séjour à grande densité scientifique et humaine.

Lors de son périple américain, un domaine captiva son attention et eut un retentissement considérable sur l'orientation de ses travaux : c'est la spectrométrie de masse dont l'intérêt scientifique de recherche fondamentale et l'intérêt pratique lui apparurent évidents. Louis

D'or a entrevu directement les problèmes qu'il pourrait aborder par cette méthode : étude des potentiels d'ionisation, des courbes d'énergie potentielle intra-moléculaire, de l'énergie des liaisons chimiques.

L'année suivant son voyage, 1947, fut une année très féconde, animée par le Centenaire de l'AILg : exposition et congrès furent les signes évidents du renouveau et de la foi en l'avenir. Le thème du congrès était *L'Avenir de l'industrie belge*; il fallait étudier sa réorientation au lendemain de la guerre, ainsi que les moyens susceptibles de la faire redémarrer et progresser. C'était l'occasion idéale de relancer l'activité des laboratoires universitaires et industriels; des crédits furent accordés, dans ce contexte, qui accélérèrent la reconstruction et la remise en état des locaux universitaires. Pour l'équipe du professeur D'or, ils permirent la mise en place du nouveau laboratoire de spectrométrie de masse, l'extension du laboratoire des basses températures et la réinstallation des laboratoires de spectrographie au Val Benoît. Les moyens financiers obtenus, par ailleurs, grâce au Plan Marshall et aux fonds de recherche FNRS et IRSIA (Institut de Recherche scientifique dans l'Agriculture et l'Industrie) permirent d'envisager l'avenir avec confiance.

Un des grands soucis de Louis D'or était de maintenir un équilibre entre recherche pure et appliquée : pour lui, «renoncer à la recherche de base, c'est tarir à plus ou moins brève échéance, les sources de la recherche appliquée». A l'image de certains instituts visités par Louis D'or lors de son voyage aux Etats-Unis, et dans la foulée du Congrès, il crée le Centre d'analyse spectroscopique moléculaire.

Dès la fin des années cinquante, le recteur Marcel Dubuisson se fit l'ardent défenseur de l'implantation de nouveaux locaux de l'Université de Liège au Sart-Tilman; Louis D'or adhéra d'emblée et avec enthousiasme à cette idée et, remettant en service sa table à dessin, se consacra à l'étude des plans du nouvel Institut de Chimie, s'inspirant de ce qui l'avait séduit aux Etats-Unis; il sera inauguré en 1967.

Commencés par Louis D'or, à l'Institut W. Spring, avec un liquéfacteur d'hydrogène, continués avec un liquéfacteur d'hélium acquis aux Etats-Unis grâce au Plan Marshall et installé dans les caves de l'Institut de Chimie au Val Benoît, les travaux sur les basses températures

se sont poursuivis au Sart Tilman, à partir de 1966, sous la direction de Roger Blanpain, au sein d'une station cryogénique performante.

A l'aide d'un premier instrument réalisé dans son service, puis d'appareils plus puissants subventionnés par le Plan Marshall, l'université, le FNRS et le FNRC (Fonds national de la Recherche collective), Louis D'or a fait de la spectrométrie de masse un outil d'analyse moléculaire constitutionnelle et structurale. Ces recherches ont été poursuivies par Jacques Collin et Jacques Momigny. Une section de chimie quantique, créée parallèlement en 1958, a été confiée à Jean-Claude Lorquet. Deux colloques importants ont été organisés sur ces sujets par Louis D'or : en 1949, à Liège, le premier symposium européen de spectrométrie de masse et, en 1963, le colloque international sur l'*Etude des actes primaires d'apparition et d'évolution des ions en phase gazeuse raréfiée*. Louis D'or a également mis sur pied un centre interuniversitaire de spectrométrie de masse, regroupant les laboratoires des universités de Bruxelles, de Louvain et de Liège, et collaborant avec l'industrie.

Louis D'or a aussi contribué à la spectrométrie des ondes électromagnétiques : ce laboratoire, dirigé par Pierre Tarte, a déployé une grande activité dans la synthèse de composés inorganiques et dans l'étude, par différentes techniques, des relations entre les spectres vibrationnels des substances à l'état solide et leur structure.

Dès 1941, Louis D'or s'est intéressé à la physico-chimie des surfaces. Mais c'est surtout à partir de 1947 que ce domaine a pris de l'extension, grâce aux différents équipements mis au point par Joseph Mignolet pour l'étude du phénomène d'adsorption de gaz à la surface des métaux. Deux réunions internationales se sont tenues à Liège : l'une en 1957 sur l'adsorption et la catalyse hétérogène, l'autre en 1970, dernière initiative de Louis D'or avant son admission à l'éméritat, intitulée Semaine d'étude de la catalyse. Dans son introduction à ce congrès, il soulignait l'importance essentielle de ce domaine : « la catalyse est devenue aujourd'hui une véritable science qui naît d'une synthèse des données fournies et des idées suscitées par des moyens d'investigation venus de la plupart des horizons de la chimie et de la physique ». En 1970 fut créé à Liège un centre interfacultaire de

catalyse, regroupant différents laboratoires, et associé, au sein d'une « action concertée », aux travaux poursuivis dans les universités de Gand et de Louvain.

Louis D'or a été admis à l'éméritat le 1<sup>er</sup> octobre 1970. Dès les années soixante, il fut partiellement déchargé de certains de ses cours par ses collaborateurs, nommés chargés de cours ou professeurs associés.

L'ensemble des enseignements dont il était titulaire, furent répartis entre six successeurs, les professeurs Collin, Dieu, Lorquet, Mignolet, Momigny et Tarte et ses services de recherche réunis en un département de chimie générale et chimie-physique à la tête duquel fut nommé Jacques Momigny. Mais l'éméritat n'a pas marqué l'arrêt de ses activités universitaires, il continua à venir régulièrement à l'Université, plus disponible qu'avant pour ceux qui désiraient le consulter et lui parler de leurs travaux.

Il a été élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, le 15 juin 1957. En juin 1966, il devient membre de la section des Sciences physiques et mathématiques. « Il fut pendant trente-deux ans un académicien exemplaire, accomplissant avec conscience, minutie, honnêteté et rigueur, toutes les tâches liées à cette fonction qui lui tenait tant à cœur : combien de rapports n'a-t-il pas rédigés après avoir étudié, épluché, annoté et résumé mémoires et travaux qu'il présentait pour des prix ou ceux dont il était rapporteur pour un jury. Jusqu'à un âge très avancé, malgré l'arthrose qui le faisait souffrir, il faisait chaque mois le voyage de Bruxelles, ne voulant pas manquer telle concertation de jury ou telle discussion quant à l'attribution d'un siège vacant. Sa joie et sa délectation n'étaient jamais si grandes que lorsqu'il pouvait annoncer un prix, une nomination, un succès à celui dont il avait reconnu les mérites et, tel un avocat, mis toute son énergie, sa science et son intelligence à le défendre ».

Il a lui-même écrit et publié dans l'*Annuaire*, dans les volumes du *Florilège des Sciences en Belgique* et dans les *Mémoires* de la Classe des Sciences de l'Académie des articles de fond sur la physico-chimie et des biographies de Jean Timmermans, d'Ernest Solvay, pour qui il avait une grande admiration et de Walthère Spring, son brillant prédécesseur à l'Université de Liège.

Sans doute l'œuvre est-elle toujours indissociable de l'homme qui en est l'auteur et les

qualités humaines du professeur D'or sont reconnues unanimement par tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître. Pour des générations d'étudiants, il reste dans les mémoires comme une frêle silhouette, douée d'une énergie, d'une conviction, d'une capacité de travail et d'une compétence hors du commun, peut-être austère au premier abord, mais d'une grande courtoisie, d'une profonde humanité et d'une écoute attentive aux autres, à leurs difficultés, autant qu'à leurs succès.

Epoux – il avait épousé Marie-Anne-Hubertine Jamart en 1933 –, père et grand-père attentionné; homme cultivé, amoureux de la nature, fasciné par les arbres et les plantes; jardinier méticuleux, fier de ses fleurs et de ses fruits; connaisseur des astres et des ciels étoilés. Le jardin de sa maison, au Thier-à-Liège n'était pas seulement un lieu de promenade et d'observation; il y trouvait la quiétude propice à la méditation, à la réflexion, et le recul nécessaire à la recherche de solutions aux innombrables problèmes que posaient ses lourdes charges d'enseignant et de patron d'un groupe important de chercheurs qu'il a toujours voulu suivre et guider, en se tenant au courant de manière permanente de l'évolution des domaines scientifiques proches et même éloignés.

Il a été un humaniste que rien ne laissait indifférent. Il admirait Erasme, Pasteur, Solvay, le cardinal Mercier, saint François d'Assise, bel éclectisme qui montre son ouverture d'esprit et il trouvait dans leurs biographies des exemples et des idéaux qui l'enthousiasmaient et qu'il aimait à partager. Il était un croyant d'une grande tolérance et d'une ouverture d'esprit remarquable.

A l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire, la Société royale des Sciences de Liège décida d'instituer une fondation destinée à la création de prix pour encourager de jeunes chercheurs; le Prix de Chimie, attribué pour la première fois en 1986, porte le nom de Louis D'or.

R. Delhez, *Célébration des vingt-cinq ans de professorat du Professeur L. D'or*, dans *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, n°1, 1957, p. 40-43. — *Apports de Liège au progrès des Sciences et des Techniques*, E. Wahle éd., Liège, 1981. — E. G. Derouane, *Louis D'or. 1904-1989*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie Royale de Belgique, 6<sup>e</sup> série, t. 3, 1992, p. 39-44.

Anne-Marie Wirtz-Cordier

DOSSIN, Georges, Gilles, Joseph, assyriologue, professeur aux Universités de Liège et Bruxelles, né à Wandre le 4 février 1896, décédé à Liège le 8 décembre 1983.

Georges Dossin obtient successivement à l'Université de Liège les titres de docteur en philosophie et lettres, groupe philologie classique, en 1921, et de docteur en histoire et littératures orientales, en 1923. Un premier séjour à Paris, pendant l'année scolaire 1922-1923, lui permet de suivre les cours d'assyriologie donnés au Collège de France et à l'École pratique des Hautes Etudes et le confirme dans sa voie. Paris restera toujours pour lui le grand centre intellectuel par excellence; il y fera de nombreux séjours, au cours desquels il nouera des relations durables et fécondes avec des maîtres éminents, notamment François Thureau-Dangin, alors conservateur au Département des Antiquités orientales du Musée du Louvre. A l'occasion du Congrès international d'archéologie de Syrie-Palestine qui se déroule à Beyrouth et à Jérusalem au printemps 1926, il prend pour la première fois contact avec l'Orient, dont il admire «la lumière incomparable» et qui ne cessera de l'attirer. En 1928 et en 1931, il accompagne François Thureau-Dangin dans des campagnes de fouilles en Haute Syrie; il en profite pour accomplir un long voyage d'étude à travers la Haute Mésopotamie, l'Iraq et l'Iran, qui le marque profondément.

Georges Dossin entre très tôt dans la carrière universitaire: dès janvier 1924, il est nommé chargé de cours à l'Université de Liège. Ses enseignements, à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, portent principalement sur l'archéologie grecque, l'histoire des arts dans l'Antiquité gréco-romaine et les arts de l'Asie antérieure. Ce n'est qu'à partir de 1929 qu'il commence à enseigner la langue akkadienne, mais à Bruxelles, à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, où il donnera un cours chaque année jusqu'en 1955. En 1931, il est nommé professeur extraordinaire à titre honorifique à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, et en 1936, il accède à l'ordinariat. L'année précédente, l'Université libre de Bruxelles l'avait invité à y organiser l'enseignement de l'assyriologie, en qualité de chargé de cours à l'Institut de philologie et d'histoire orientales. Il y devient titulaire des

cours de langue assyro-babylonienne ainsi que d'histoire générale de l'Orient. Ultimeusement sa charge s'accroîtra de plusieurs cours complémentaires ; après la réouverture de l'Université, qui avait fermé ses portes en novembre 1941, il est nommé professeur en 1946.

Dans l'entretemps, en 1934, une mission française conduite par un jeune archéologue, André Parrot, avait mis au jour le site de l'ancienne ville de Mari, en Syrie, dans la vallée de l'Euphrate, non loin de la frontière avec l'Iraq. Bientôt apparaissent des tablettes, en nombre toujours croissant. Ces documents, tant épistolaires qu'administratifs, remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère et appartiennent à des archives royales ; ils illustrent tout un pan de l'histoire de la Mésopotamie qui nous échappait presque totalement. François Thureau-Dangin, absorbé par d'autres tâches, suggère à André Parrot le nom de Georges Dossin, qui accepte sans hésiter d'en entreprendre l'étude. C'est une grande aventure qui commence pour lui, car désormais il va consacrer à Mari le meilleur de son temps et de ses recherches. Après avoir déchiffré sans désemparer plusieurs milliers de tablettes, dès janvier 1937, il présente un premier bilan à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à Paris. A l'automne de la même année, il s'embarque pour sa première campagne à Mari, dont il va devenir l'épigraphiste attitré. En 1938 et en 1939, il publie dans la revue *Syria* deux articles fondamentaux où il brosse le tableau des richesses de la découverte. François Thureau-Dangin meurt en 1944 ; Georges Dossin accepte alors d'assumer la direction scientifique de la publication des archives royales de Mari. Dès lors, son activité est multiple : outre le soin qu'il apporte à organiser le travail et à créer une équipe d'épigraphistes, il publie plusieurs volumes de lettres, accompagne régulièrement Parrot sur le chantier de fouilles (pour la douzième et dernière fois en 1966) et se rend souvent à l'étranger pour y parler de Mari. Il donne des conférences à Paris, au Collège de France en 1947 et en 1958, à Londres, dans le cadre de la Fondation Schweich en 1949, et à l'Université en 1950, à l'Université de Genève en 1951, à Alger, où il occupe la chaire d'Actualité scientifique en 1955 et en 1956.

Jusqu'en 1948, les assyriologues ne se réunissaient qu'à l'occasion des grands congrès

internationaux d'orientalisme, mais ces structures devenaient lourdes et le champ couvert trop vaste. Avec son collègue parisien Jean Nougayrol, Georges Dossin est l'initiateur d'un projet plus restreint : des réunions annuelles qui ne regrouperaient que les assyriologues. Ce projet voit rapidement le jour, et la première Rencontre assyriologique internationale se tient à Paris en 1950. Depuis lors, les « Rencontres » ont continué à se dérouler régulièrement. Georges Dossin s'y est toujours montré très actif ; la présidence du Groupe Fr. Thureau-Dangin, qui patronne les « Rencontres », lui est confiée de 1956 à 1975.

A l'Université de Liège, ce n'est qu'en 1951 que Georges Dossin recueille l'enseignement de l'assyriologie, à la suite du départ prématuré de son ancien maître, Jules Prickartz. En contrepartie, il laisse à son collègue Léon Lacroix l'ensemble des cours relatifs à l'antiquité gréco-romaine, ne conservant qu'un cours de candidature jusqu'à son accession à l'éméritat en 1966. L'année précédente, il avait été nommé président d'un nouvel organisme, le Comité belge de Recherches historiques, épigraphiques et archéologiques en Mésopotamie, sous l'égide duquel plusieurs campagnes de fouilles seront entreprises en Iraq et en Syrie. L'arrêt des activités professionnelles de Georges Dossin ne met pas un terme à son œuvre scientifique : la liste de ses publications ultérieures est encore longue. En 1976 est créée une fondation destinée à promouvoir les études assyriologiques en Belgique ; c'est en témoignage d'admiration et de gratitude qu'il est décidé de lui donner le nom de Georges Dossin.

Pendant plusieurs dizaines d'années, Georges Dossin fut une des figures les plus marquantes de l'orientalisme. Ses premiers articles portent sur l'épigraphie ou la philologie, mais très vite, ses talents de déchiffreur et de copiste se révèlent dans des volumes d'autographies, concernant des textes issus des fouilles de Suse en Iran (*Mémoires de la Mission archéologique de Perse*, t. XVIII, Paris, 1927) et des lettres datant de la Première dynastie de Babylone (*Textes cunéiformes du Musée du Louvre*, t. XVII-XVIII, Paris, 1933-1934). Ce sont ces mêmes dons qu'il va manifester tout au long de son activité en tant qu'éditeur des archives de Mari. Il publie quatre volumes de lettres, les autographies dans les *Textes cunéiformes du*



*Musée du Louvre* (t. XXII, 1946; XXV et XXVI, 1951; XXXI, 1967), les transcriptions et les traductions dans une nouvelle collection, intitulée *Archives royales de Mari* (t. I, 1950; IV, 1951; V, 1952; X, 1978). Les trois premiers volumes sont consacrés à la correspondance de Shamshi-Addu et de ses deux fils; Shamshi-Addu était un usurpateur qui avait conquis Mari après avoir assis son pouvoir sur Assur et la Haute Mésopotamie. Le quatrième volume offre une documentation inédite dans tout le domaine proche-oriental : il contient exclusivement de la correspondance féminine.

Dans le même temps, Georges Dossin est l'auteur de nombreux articles où Mari occupe une place de choix. À côté d'aperçus synthétiques, intéressants notamment les nomades (*Les bédouins dans les textes de Mari*, dans *L'antica società beduina, Studi Semitici*, t. 2, 1959, p. 35-51) ou la divination (*Sur le prophétisme à Mari*, dans *La divination en Mésopotamie ancienne et dans les régions voisines*, Paris, 1966, p. 77-86), on y trouve surtout la publication de textes d'un intérêt particulier, comme un rituel religieux (*Un rituel du culte d'Ishtar provenant de Mari*, dans *Revue d'Assyriologie*, t. 35, 1938, p. 1-13), la lettre d'un haut fonctionnaire relatant une révélation divine (*Une révélation du dieu Dagan à Terqa*, dans *Revue d'Assyriologie*, t. 42, 1948, p. 125-134), ou une monumentale inscription de fondation (*L'inscription de fondation de Iahdun-Lim, roi de Mari*, dans *Syria*, t. 32, 1955, p. 1-28).

Les textes découverts à Mari sont écrits dans un akkadien « standard », mais qui n'exclut pas des vocables nouveaux, ou présentant des acceptations nouvelles, ou encore attestés jusque-là à des époques plus récentes, ainsi que des expressions inédites ou des tournures singulières où peut se refléter une influence sémitique occidentale. En les publiant, Georges Dossin a fait constamment œuvre de pionnier. Ainsi, il a jeté les bases de l'étude d'une nouvelle province de la documentation cunéiforme, dont il eut le privilège de révéler la richesse exceptionnelle.

Georges Dossin avait été élu membre correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1944, membre associé étranger en 1957, correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1945 et membre en 1947, membre correspondant de la British Academy en 1974. Il était membre d'honneur de l'Institut

d'études sémitiques de l'Université de Paris, de l'American Oriental Society, de la Société asiatique de Paris et membre titulaire de l'Institut archéologique allemand.

Archives privées.

M. Birot, *Georges Dossin (1896-1983)*, dans *Revue d'Assyriologie*, t. 78, 1984, p. 1-5. — J.-R. Kupper, *Notice sur Georges Dossin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 151, Bruxelles, 1985, p. 117-152, portrait photographique et bibliographie.

Jean-Robert Kupper

**DUBOIS, Abel**, Joseph, enseignant, homme politique socialiste, né à Erbisoeul (Hainaut) le 5 janvier 1921, décédé à Mons le 18 octobre 1989.

Abel Dubois est issu d'un milieu modeste : son père Gaspard est cheminot et milite dans le mouvement syndical. Suivant le vœu de ce dernier, il s'inscrit à l'École Normale de l'État à Mons pour devenir instituteur en juin 1939 et exerce à ce titre dans l'enseignement communal. Le 4 décembre 1943, il épouse à Mons Gilberte-Eugénie Demoulin, née dans cette même ville le 14 février 1922; enseignante elle aussi, elle épaulera son époux tout au long de sa carrière. En même temps, il continue sa formation : il devient professeur d'éducation physique et exerce son nouveau métier à l'Athénée royal de Mons dès 1948. En 1957, sa carrière d'enseignant se poursuit comme inspecteur de l'enseignement technique jusqu'en 1965.

Initié par son père, dès sa jeunesse, au socialisme, il est secrétaire puis président des Jeunes Gardes socialistes montoises en 1939 et devient en 1945 secrétaire de la section locale du Parti socialiste à Mons, poste qu'il animera pendant de longues années. C'est par ce biais qu'il entre au sein du pouvoir communal montois et exerce tour à tour les fonctions de conseiller communal à partir du 30 janvier 1953, d'échevin des Travaux publics dès le 5 janvier 1959, d'échevin de l'Instruction publique et de la Culture de janvier 1965 à février 1969 et de janvier 1972 à mars 1973 et finalement de bourgmestre de mai 1974 à mars 1989.

Depuis de longues années, comme en témoigne l'étude qu'il publie en 1958 avec

Marcel Busieau, à l'époque où il est inspecteur de l'enseignement technique, mais également dans un discours qu'il tient au Sénat en 1967, sa préoccupation première est avant tout l'enseignement, souci justifié par l'augmentation constante du nombre d'élèves dans les écoles secondaires et par le souhait de permettre aux jeunes l'accès aux études.

Son mentor est sans conteste le socialiste montois Léo Collard, qui, après la victoire écrasante du Parti socialiste en Wallonie et particulièrement dans l'arrondissement de Mons le 11 avril 1954, devient ministre de l'Instruction publique et prend Abel Dubois comme secrétaire particulier de 1954 à 1958. Celui-ci poursuit sa carrière comme chef de cabinet adjoint du ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, Marcel Busieau de 1961 à 1963; secrétaire de cabinet du ministre adjoint aux Finances, Henri Deruelles, de 1963 à 1965; sénateur provincial du Hainaut de 1965 à 1968; délégué de la Belgique à l'ONU en 1967; sénateur de l'arrondissement de Mons-Soignies le 31 mars 1968; ministre de l'Education nationale de juin 1968 à janvier 1972; délégué à l'Assemblée parlementaire européenne en 1972. Entre 1972 et 1973, il est encore président de la commission des Affaires culturelles et de la Politique scientifique, membre des commissions du Commerce extérieur et de l'Education nationale, président de la commission de l'Enseignement et secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire et du logement dès le 26 janvier 1973.

C'est sans doute comme ministre de l'Education nationale qu'il a eu le plus d'influence: au moment où l'heure est au changement après les contestations estudiantines de mai 1968, il réalise la démocratisation de l'enseignement qu'il réforme en profondeur.

C'est d'abord l'instauration de l'enseignement secondaire rénové qui vise avant toute chose à décloisonner l'enseignement; favorisant l'observation des élèves, retardant l'orientation et tenant compte des aptitudes et des aspirations des élèves, le nouveau système favorise l'introduction de cours à option et d'activités complémentaires et l'instauration de cours de rattrapage; cet enseignement est basé sur la gestion associative: un Conseil national des parents est créé qui représente les associations de parents.

C'est ensuite la création de l'enseignement spécial qui définit les normes d'accès à l'éducation aux handicapés dans l'enseignement primaire et secondaire; c'est encore la mise en route de l'enseignement de promotion sociale qui permet, par le biais des cours du soir, aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi de suivre une formation continue dans un monde du travail en constante mutation. C'est aussi la fixation du statut des enseignants et l'instauration de la semaine des cinq jours.

Ce sont enfin les lois universitaires de 1971: la loi du 28 mai 1971 sur l'expansion universitaire instaure trois universités de l'Etat qui ont leur siège à Gand, Liège et Mons. Le Centre universitaire de Mons devient université de l'Etat; Mons est désormais un centre intellectuel confirmé, appelé à modifier les facteurs de production et d'attractivité régionaux. La loi du 27 juillet 1971 modifie le financement des dépenses d'investissement et de fonctionnement des institutions universitaires de l'Etat, des universités libres et des universités catholiques; elle introduit le paramètre du nombre d'étudiants pour chaque année d'orientation d'études. La loi du 14 septembre 1971 fixe la procédure de désignation des membres du conseil d'administration des universités de l'Etat, parmi lesquels sont désormais compris des représentants des personnels scientifique, administratif, technique et ouvrier, ainsi que des étudiants et du monde extérieur.

Parallèlement à toutes ces réformes, Abel Dubois se montre partisan de la décentralisation administrative et amène à Mons le Fonds de Constructions scolaires, ainsi que le Centre technique de l'Education nationale.

Son activité mayorale est également considérable: il réussit à mener une politique cohérente de rénovation urbaine et architecturale ainsi que de renaissance culturelle; il parvient à faire entendre la voix de Mons à l'extérieur et se montre un excellent gestionnaire à une époque où il faut assumer la fusion des communes mise en œuvre en 1976.

C'est ainsi qu'il réalise la mise en valeur de nombreux édifices publics (Collégiale Sainte-Waudru, Conservatoire, Hôpital Saint-Georges, Ecole Normale de l'Etat) et de certains quartiers (Grand'place, rue et place du Parc, quartier de Messines). Il inaugure en ville les rues piétonnes et introduit les premières floralies comme signes

de revitalisation des fonctions commerciales de la ville et du tourisme. Il mène une politique de travaux publics : percement de tunnels sous les boulevards, amélioration de la Grande Voirie, reconstruction du stade de football de Mons et de la piscine de Flénu, inauguration du nouveau bâtiment de la RTBF sont autant d'exemples de son activité. Sous son mandat est également mis en chantier la restauration du beffroi. Très grand amateur d'art, ouvert à la création, il développe une œuvre de politique culturelle dès son mandat d'échevin de la Culture, multiplie les expositions et s'attelle à l'œuvre de rénovation des musées : après de grands travaux d'aménagement, le Musée des Beaux-Arts est ouvert en 1970 ; à son tour, le Musée Jean Lescarts est lui aussi rénové et ouvre ses portes en 1988 sous la nouvelle appellation de Musée du folklore et de la vie montoise.

La plupart des travaux d'Abel Dubois portent sur l'œuvre de rénovation de l'enseignement à laquelle il s'est voué durant toute sa carrière : avec Marcel Busieau, *Démocratie et enseignement*, s.l., 1958 ; *Deux ans d'action à l'Education nationale. Juin 1968-juillet 1970*, s.l.n.d. ; avec Pierre Vermeylen, *L'école unique*, dans *Revue des enseignants socialistes*, n° 13, mars 1970 ; *L'enseignement secondaire rénové*, Bruxelles, 1972.

Abel Dubois est également membre du Comité régional de la centrale d'éducation ouvrière, ancêtre de Présence et Action culturelles, président de la Fédération boraine du PSB en 1968, membre du bureau du PS en 1971, président des Fédérations wallonnes du PSB en 1972.

D'abord administrateur de la Faculté polytechnique de Mons depuis 1965, il devient aussi administrateur de l'Université de l'Etat à Mons dès le 21 janvier 1975 en remplacement de Léo Collard. A ce titre, il continue à défendre la ville avec ardeur dans le domaine de l'enseignement universitaire : en 1975, il prend part à une délégation auprès du ministre de l'Education nationale Humblet en faveur du maintien à Mons de la Faculté de Médecine.

Bourgmestre très populaire, il est proche de ses concitoyens et se fait un devoir d'assister à toutes les manifestations de la vie montoise. S'intéressant à l'histoire de sa cité, il n'hésite pas à se lancer dans des conférences comme à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté

polytechnique le 4 mars 1988. Grand rassembleur, il possède la faculté de communiquer des idées et de trouver un consensus qui convient à tous. Humaniste et démocrate, il croit en la dignité de l'homme et n'hésite pas à défendre les plus faibles. Le 9 juin 1989, il reçoit le titre de bourgmestre honoraire de la Ville de Mons.

Il laisse deux enfants : Daniel, né le 12 juillet 1947, devient successivement échevin de l'Intérieur et des Affaires sociales de la Ville de Mons en 1989, échevin des Finances en 1995 et finalement échevin de la Solidarité et des Affaires sociales avant de décéder le 12 janvier 2000. Sa sœur, Corinne, née le 7 février 1959, est interprète à la Province de Hainaut.

*Iconographie* : buste en bronze, œuvre de l'artiste Bernard Descamps ; photographie en couleur, réalisée par le photographe Barré, exposée à l'Hôtel de ville de Mons ; médaille en bronze taillée par Michel Stiévenart.

Archives E. Carlier. — Archives du Parti socialiste, à Mons : dossier A. Dubois ; dossier 3096 Hommage à R. Stiévenart, A. Dubois, J. Donfut ; procès-verbaux de la section locale du parti de 1945 à 1965. — Archives de la Ville de Mons : curriculum vitae ; Séance d'hommage à Abel Dubois bourgmestre honoraire à l'occasion de sa mise à la retraite le 27 février 1989. — Bibliothèque centrale de l'Université de Mons : procès-verbaux du conseil d'administration du Centre universitaire de l'Etat à Mons de 1968 à 1971 ; procès-verbaux du conseil d'administration de l'Université de l'Etat à Mons de 1971 à 1986. — Bibliothèque de l'Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles : dossier A. Dubois.

P. Van Molle. *Le Parlement belge, Ledebert-Gand*, 1969, p. 131-132. — *Pasinomie*, années 1968 à 1971. — *Pourquoi pas ?*, 5 septembre 1968 ; 30 janvier 1969 ; 20 février 1969 ; 6 novembre 1969 ; 30 juillet 1970 ; 3 juin 1971 ; 10 juin 1971 ; 26 août 1971. — J. Merckx, *Cent ans au service du peuple. L'Ecole Normale Primaire de l'Etat à Mons*, Mons, 1978. — M. Bruwier, M. Busieau, D. Dorsimont, *Histoire des fédérations. Mons-Borinage*, Bruxelles, 1985. — A. Herickx, J. Mambour, *Catalogue du Musée des Beaux-Arts de Mons*, Bruxelles, 1988. — *Journal de Mons*, 19-23 octobre 1989. — *La Province*, 19-23 octobre 1989. — *Le Soir*, 23 octobre 1989. — *Jeudi Soir*, 26 octobre 1989. — *Le Soir*, 13 janvier 2000. — *La Province*, 14 janvier 2000.

Marie Arnould

**DUFRANE, Jules**, François, dit aussi **DUFRANE-FRIART**, industriel et homme politique, né à Frameries le 24 mars 1848, y décédé le 5 août 1935.

Issu d'un milieu aisé, cadet d'une famille de six enfants, fils de François-Joseph, négociant et clerc laïque de Frameries, Jules Dufrane, dit Jules du Clerc, suit les cours chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Il fréquente ensuite Saint-Stanislas, le Collège des Jésuites, à Mons. La commune de Frameries recrutant un secrétaire communal, il postule et met dans l'embarras l'Administration : le frère du candidat, Joseph – alias Bosquétia, le célèbre littérateur wallon –, conseiller communal, a-t-il le droit de participer aux discussions à huis clos ? Appelée à statuer, la Députation permanente donne une réponse affirmative et permet ainsi la nomination de Jules Dufrane par six voix sur onze ! Dufrane prend ses fonctions le 22 mai 1871. Il assure le secrétariat du conseil d'administration de l'Hospice civil de Frameries de 1871 à 1878. Il achète une maison de campagne au Caillou-qui-Bique, à Roisin, et devient le voisin d'Emile Verhaeren.

En septembre 1873, il épouse Estelle Friart et, deux ans plus tard, fonde avec elle une imprimerie à Frameries. Désormais, il se fait appeler Dufrane-Friart. Il lance, en juin 1876, un hebdomadaire, *La Publicité boraine*, une feuille d'annonce qui devient, en 1879, *L'Observateur borain*. Auteur d'un volumineux *Annuaire musical de la Belgique, contenant l'histoire de toutes les sociétés musicales du royaume (...)*, publié en 1880 (à Frameries, il préside longtemps la Ducale Fanfare). Dufrane édite *La Correspondance administrative, Le Secrétaire communal, Le Conseiller communal et Le Receveur communal*, des périodiques destinés à améliorer les connaissances du personnel des administrations communales. Le 21 septembre 1873, il participe d'ailleurs à la création de la Fédération des Secrétaires communaux, dont il devient bientôt un secrétaire. A l'imprimerie, qui occupe, en 1896, cinquante ouvriers, il adjoint une fabrique de sachets. L'établissement possède bientôt des succursales à Mons et à Bruxelles. De 1875 à 1919, il préside l'Association patronale des Imprimeurs de l'Arrondissement de Mons. Intéressé dans différentes sociétés, il fonde aussi, en août 1881, la Société anonyme des Ateliers de Frameries, une fonderie...

Catholique pratiquant, organiste, secrétaire et membre du conseil de fabrique de l'église de Frameries, de 1873 à 1878, il déclare, dans les colonnes de *L'Observateur borain*, vouloir lutter contre les doctrines perverses et l'anarchie et défendre les institutions belges et l'ordre social. En 1882, le secrétaire communal brigue un mandat de conseiller provincial. Dans sa circulaire datée du 12 mai, il gagne les voix des libéraux en affichant des idées progressistes qui lui seront longtemps reprochées par la droite : « Sincèrement libéral, profondément attaché au régime qui nous a valu plus de cinquante années de paix et de liberté, tous mes efforts auront pour but le triomphe du libéralisme et du progrès ». Il soutiendra, explique-t-il, le gouvernement qui répand l'instruction dans le pays, entreprise qui devrait logiquement permettre à un nombre accru de citoyens « de prendre part à tous les actes de la vie politique ».

Appuyé par tout le conseil communal de Frameries – qui oublie ses divergences d'opinions dans l'intérêt de la localité – contre deux autres candidats libéraux, de Pâturages, il est choisi par 766 électeurs du canton de Pâturages et siège au conseil provincial jusqu'en 1892, année qui le voit élire à la Chambre des Représentants. Un poste de député permanent devenu vacant, des démarches sont entreprises en sa faveur auprès de l'évêque de Tournai pour qu'il recommande Dufrane aux électeurs provinciaux catholiques. Cependant, le prélat se renseigne et refuse... Au conseil provincial, il travaille au développement de l'industrie et de l'agriculture et, particulièrement, à la création d'un réseau de « chemins de fer agricoles sur routes ». A cette fin, il publie des brochures, dont, début 1883, *Quelques réflexions au sujet du chemin de fer de Frameries à Chimai* : il souhaite donner la possibilité aux charbonnages borains de soutenir la concurrence dans l'est de la France et offrir des débouchés à des régions agricoles isolées. Appuyé par les conseillers provinciaux, il réclame du gouvernement la création d'une ligne directe de Quiévrain-Roisin à Charleroi et Chimay et l'exécution complète de la loi du 12 août 1862. Il organise un « pétitionnement » des chefs d'usines et conseils communaux...

En 1885, l'imprimeur fonde un nouveau journal, *Tambour battant*, dont son frère Joseph sera le rédacteur en chef. Les idées développées

dans cet organe sont libérales – la devise de l'hebdomadaire porte : «Le libéralisme sera démocratique ou il ne sera plus!» – et franchement anticléricales. Il préconise alors «le suffrage universel mais avec l'obligation pour l'électeur, d'écrire son bulletin lui-même», c'est-à-dire une sorte de suffrage capacitaire étendu. En 1890, il développe ses idées dans une brochure, *Le suffrage universel combiné avec la formule du «savoir lire et écrire»*. Lors des élections de 1887, plusieurs candidats patronnés par le journal sont blackboulés. En janvier 1888, Dufrane abandonne la publication du *Tambour battant* (la justice lui reproche d'avoir inséré des contes au «caractère lubrique et graveleux» dans cette feuille destinée à la classe ouvrière) et participe, avec notamment Fulgence Masson, à la fondation d'un nouvel organe libéral progressiste, *La Gazette du Borinage*. Dès cette époque, Dufrane, alors secrétaire de la Fédération des Associations libérales de l'arrondissement, se rapproche politiquement des socialistes borains. Radical avancé, il préconise l'égalité politique, l'instruction généralisée, le service militaire personnel, la réforme démocratique de l'impôt... Il consacre beaucoup de temps à l'étude de questions politiques, sociales et administratives; ainsi, en 1891, publie-t-il un *Code du timbre annoté d'après les documents et discussions parlementaires* et la *Loi concernant le travail des femmes, des adolescents et des enfants dans les établissements industriels, annotée d'après les documents et les discussions parlementaires*.

Afin de présenter sa candidature à l'élection partielle du 3 mai 1891, il abandonne ses fonctions de secrétaire communal en avril. Elu par 253 suffrages contre 206 et 27 attribués aux deux autres candidats, il demeure au conseil communal jusqu'en 1903. Pour les élections communales du 17 novembre 1895, Jules Dufrane, ex-député, forme, avec Alfred Defuisseaux et Désiré Maroille, une liste de «concentration politique» qui obtient la majorité absolue. Il accepte dès lors les fonctions d'échevin, qu'il conserve, à titre de «faisant fonction», jusqu'en 1900.

Le 30 mai 1892, lors d'un poll libéral très controversé, deux anciens députés, Jules Carlier et Emile Hardy, sont éliminés, au profit de Jules Dufrane et d'Edgar Pierman, les candidats officiels de l'Association libérale de l'arrondissement. Aux élections du 14 juin 1892, ces deux

candidats sont mis en ballottage avec deux conservateurs, mais l'emportent finalement. Dufrane siège à la Chambre de 1892 à 1894. Il se fait remarquer par de violentes interruptions lors, notamment, des discussions du budget des chemins de fer ou du budget des travaux publics. La presse parle alors de «Dufrane-Criard»... Lors de la révision constitutionnelle de 1893, il défend le suffrage universel avec vingt-cinq autres représentants au sein de la Constituante, mais accepte de voter «l'iniquité du vote plural»: «Je l'ai votée, note-t-il plus tard, comme une concession qui était à faire aux malheurs des temps, mais en n'abandonnant rien de mes principes, bien arrêtés de vouloir le SU pur et simple quand même». Aux élections de 1894, toute la liste socialiste passe à Mons et Dufrane perd son siège.

Aux élections législatives du 22 mai 1898, désastreuses pour le parti libéral, il inscrit en exergue d'un programme radical le suffrage universel pur et simple ainsi que l'intervention de l'Etat dans la réglementation du travail. Il s'oppose à Fulgence Masson qui apparaît alors comme un doctrinaire intransigeant en économie politique. En avril 1900, l'Alliance libérale de l'arrondissement de Mons et l'Association libérale de Soignies provoquent un grand meeting. L'on décide de ne présenter que deux candidats. Fulgence Masson occupe alors la seconde place. Arguant sa situation d'ancien député, Dufrane obtient en effet d'être placé en tête de liste. Dans son long discours, très applaudi, il rappelle qu'il combat, depuis 1882, pour la cause du suffrage universel, fait un appel à tous les libéraux, modérés, progressistes ou radicaux et, après avoir conseillé le vote en tête de liste, conclut: «En avant et pas d'hésitation! contre la réaction noire qui tient son pays sous son talon et contre les utopies, et vivent les libéraux unis!». Le mécontentement des libéraux modérés se traduit par une perte de près de 3.000 voix sur le vote de 1898 et par un grand nombre de bulletins blancs, notamment 3 à 400 dans le très libéral canton de Dour. Seul Dufrane échappe au naufrage politique.

Le 20 mars 1904, l'Alliance libérale de Mons change de tactique et forme une liste complète. Immédiatement de grosses difficultés surgissent à propos du classement par ordre de préférence entre Masson et Dufrane. Ce dernier argue de sa qualité de député sortant et des services rendus à

la cause libérale pour réclamer la première place et, prétendant que l'on ne vise qu'à «le débarquer», il refuse de se soumettre au poll réclamé par les autres candidats. Se sentant mis en cause, Fulgence Masson rétorque : «[...] notre cercle n'est pas une société d'encouragement pour hommes politiques [...] il est étrange de voir des hommes qui ont affiché de tout temps les idées les plus démocratiques faire fi, quand il s'agit d'un mandat qu'ils briguent, de leur programme et de leur passé, et de substituer leur volonté à la volonté de la masse [...]». Très affecté, et sans doute aussi déçu, Dufrane se juge victime d'un ostracisme parce que ses opinions démocratiques paraissent à d'aucuns trop avancées et rappelle qu'en 1892, «il fut candidat, alors qu'il s'agissait de faire triompher la révision par une grande extension du droit de suffrage, personne ne voulait alors prendre le mandat. Il l'a fait non sans compromettre ses intérêts personnels [...]; il préfère s'en aller que de recevoir congé». Dufrane déclare enfin qu'il reprend «sa liberté politique»...

En 1908, la Fédération socialiste boraine qui avait déjà depuis 1900 un mandataire au Sénat, Fernand Defuisseaux, ancien conseiller provincial libéral, propose à Dufrane de se présenter comme le second candidat socialiste pour la haute Assemblée. En raison du cens d'éligibilité imposée par la loi, aucun socialiste ne figure en effet sur la liste des éligibles au Sénat dans les arrondissements de Mons et de Soignies. Lors d'une assemblée plénière à Hornu, les deux candidats radicaux présentent leur programme, qui correspond au programme socialiste «dans ses applications immédiatement réalisables». Ils y ont notamment inscrit : le suffrage universel pur et simple, l'instruction publique obligatoire, gratuite et laïque, l'abolition du tirage au sort pour la conscription, un service militaire réduit au strict minimum, le rejet de la reprise du Congo, les pensions ouvrières, les «trois huit», l'inspection des mines par les ouvriers.

Le 24 mai 1908, Dufrane devient ainsi sénateur. Le lendemain, une grande manifestation est organisée à la Maison du Peuple de Frameries, où il prend la parole devant un auditoire nombreux; il remercie la classe ouvrière de sa confiance et souligne sa satisfaction de «s'être évadé d'une prison, de ce parti où il essayait en vain de marcher de l'avant», mais où toujours on le retenait «pau pan dé s'bèche».

Il fustige les doctrinaires responsables du succès des candidats catholiques, Hubert et Delporte. Enfin, il dénonce la représentation proportionnelle, «dont j'ai été jadis un ardent défenseur», reconnaît-il, mais qui n'est qu'une duperie : l'arrondissement de Mons se prononce à la majorité absolue contre la reprise du Congo, mais envoie au Parlement deux représentants catholiques qui la voteront, «quelles que soient les conditions, les yeux fermés».

En 1914, Dufrane est l'un des vingt-cinq sénateurs qui refusent de continuer à vivre en Belgique occupée. Il s'exile en France et le Gouvernement du Havre le nomme, en 1917, au poste de commissaire général du ministère de la Guerre près les établissements hospitaliers. A soixante-six ans, il surveille dès lors soixante hôpitaux. Le 22 juillet 1918, il accepte l'invitation à siéger en Assemblée amicale plénière à Sainte-Adresse en présence du Cabinet afin de traiter des problèmes de l'après-guerre. En tant que socialiste, il est intégré à une commission de dix membres chargés de traiter des problèmes linguistiques; il contribue ainsi à la rédaction d'une résolution insistant sur le maintien de l'unité nationale. Membre fondateur de l'Assemblée wallonne, il défend les intérêts de la Wallonie et intervient, par exemple, lors de la discussion des lois linguistiques. En 1921, il signe la proposition de réforme du Parlement souhaitée par l'Assemblée wallonne et soumise à la Constituante.

En 1919, il abandonne la direction de son imprimerie et fonde, avec vingt et un associés, la SA Union des Imprimeries (anciennes firmes Dufrane, à Frameries, et A. Libert, à Mons) dont il devient l'un des cinq administrateurs. A cette époque, la Fédération socialiste boraine continue à lui renouveler sa confiance et, le 23 mars 1928, elle le fête à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire et des vingt années passées à la représenter au Sénat. En 1932, Jules Dufrane prend sa retraite et quitte la scène politique. Il décède en son domicile, à Frameries, le lundi 5 août 1935. Selon ses dernières volontés, les funérailles civiles se font dans la plus stricte intimité.

Archives communales de Frameries, à Eugies, F2, F4, F11, F51, F66, F73, F250.

*Albert K<sup>r</sup>. Carnets et correspondance de guerre 1914-1918*, présentés par Marie-Rose Thielemans,

Paris-Louvain-la-Neuve, 1991, p. 489. — *L'Avenir du Borinage, passim*. — *Annuaire de la librairie belge. Livre d'adresses [...]*, Bruxelles, 1895, 5<sup>e</sup> édition, p. 47. — C.-F. Becquet, *La Belgique bilingue cette grande illusion. Les trente premières années du Mouvement wallon (1880-1914)*, s.l., 1977, p. 135 (*Etudes et documents. Édition Institut Jules Destrée*, II). — *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications. 1830-1880*, t. 1, Bruxelles, 1886, p. 616. — R. Cambier, *Dufrane-Friart*, dans *Biographie coloniale belge*, Bruxelles, t. 5, 1955, col. 256-257. — *J. Dufrane (1848-1935)*. In *Memoriam*, Frameries, 1935. — P. Lefèvre, *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940)*, Louvain-Paris, 1980, p. 19-20, 37 et *passim* (*Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, 88). — *La Gazette de Mons, passim*. — *Le Hainaut, passim*. — *Le Journal de Mons, passim*. — *L'Organe de Mons, passim*. — *Le Parlement belge. 1930*, Bruxelles, s.d., p. 111 et 112. — *Le Parlement belge, 1831-1894*, s. dir. de J.-L. De Paepe et Chr. Raindorf, Bruxelles, 1996, p. 281-282. — *La Province, passim*. — G. Pulings, *Le Parlement belge. Le Sénat*, Bruxelles, 1925, p. 150 et 151. — *Tambour battant, passim*. — P. Van Molle, *Le Parlement belge (1894-1969)*, Ledeborg-Gand, 1969, p. 134.

Alain Jouret

**DULIÈRE, André**, Camille, Walter, Ghislain, journaliste, professeur, historien et linguiste, né à Namur le 22 janvier 1921, y décédé le 27 avril 1990.

Fils d'Auguste-Théodore-Walter Dulière, fondateur d'un laboratoire d'analyses médicales, et de Marie-Louise-Camille-Ghislaine Josseaux appartenant elle aussi à un milieu lié à la recherche pharmaceutique, André Dulière a été empreint très jeune du goût de la recherche et de la rigueur scientifique.

Après ses humanités à l'École des Cadets de Namur, il conquiert en 1944 sa candidature en philosophie et lettres tout en faisant partie de l'Armée secrète qui organise clandestinement la résistance à l'occupant allemand. A la Libération, il abandonne ses études pour s'engager dans l'armée américaine comme volontaire au 12<sup>e</sup> bataillon de Fusiliers Remagen. A son retour, il entre comme rédacteur au journal *Vers l'Avenir* où il va travailler pendant quatorze ans avant d'être désigné en 1959 comme professeur à l'Institut technique de Namur où il enseigne

l'histoire, la littérature et la géographie. En 1978, il conquiert le grade de docteur en philosophie et lettres à l'Université de Clermont-Ferrand avec une thèse consacrée au romancier Pierre-Henri Simon et s'adonne depuis lors à une carrière historique et littéraire tout en faisant partie de la commission d'homologation au ministère de l'Éducation nationale.

L'œuvre d'André Dulière est articulée autour de deux pôles essentiels, étroitement imbriqués, l'histoire et la littérature. Ses travaux historiques revêtent une allure littéraire par leur forme, tandis que sa production littéraire offre sans cesse un regard sur l'histoire.

André Dulière est un Namurois passionné par le destin de sa ville natale. En 1956, il publie un de ses maîtres ouvrages, *Les Fantômes des rues de Namur*, où il retrace la biographie de tous ceux, littérateurs ou historiens, artistes ou hommes politiques, qui ont donné leur nom à une des artères du centre de la ville, biographies vivantes et colorées qui permettent aux habitants de connaître les traits saillants de l'existence de ceux dont le nom leur est devenu familier. Le succès de cet ouvrage, rapidement épuisé et aujourd'hui quasi introuvable, sinon en antiquariat, témoigne combien il a répondu à une attente. Les talents de biographe d'André Dulière se sont aussi exprimés dans son livre consacré à *Emile Henriot, sa vie et son œuvre*, paru en 1963, ou encore dans sa plaquette sur *Pierre Darrigade, chirurgien aux armées de la Révolution*, publiée en 1972 qui retrace la destinée hors du commun d'un médecin militaire français établi à Namur au début du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'y est allié à une famille de la ville et est considéré par la société namuroise des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle comme son médecin attitré.

En 1983, il publie ses *Nouveaux fantômes des rues de Namur* où il donne la biographie de ceux dont le nom figure dans les artères des quartiers suburbains de la ville, et tout particulièrement dans celui de la Citadelle. Il marque aussi son attachement à son institution d'enseignement en publiant en 1978, une *Petite histoire de la section commerciale de l'Institut technique de Namur*, tandis que ses *Souvenirs d'un mauvais élève*, édités en 1994, jettent un regard chargé d'humour sur ses années de collège.

Son talent de biographe s'exprime aussi dans les monographies consacrées à des personnalités

namuroises tels François Bovesse ou Arthur Masson, étrangères comme Emile Henriot dont le rayonnement l'a impressionné et avec qui il a entretenu une longue correspondance de 1950 à 1981, éditée en 1989 sous le titre *Une amitié littéraire. Onze années d'échanges épistolaires entre Paris et Namur*. Il a très tôt pratiqué ce genre en publiant en 1959, ses *Rencontres avec la Gloire* : dialogues avec Jean Anouilh, Maurice Genevois, Julien Green, Emile Henriot et autres.

Véritable disciple de Maurice Grévisse, André Dulière a aussi fait œuvre de grammairien. Ainsi en 1988, il publie *Les Secrets de la langue française*, qui lui vaudront le Grand Prix du Rayonnement de la Langue française, décerné par l'Académie française. Il est lui-même orfèvre en la matière, doté en outre d'une grande sensibilité artistique qui lui fait aimer les grands paysages et les espaces inviolés. D'où son attrait pour la Finlande, une terre miraculeusement intacte à qui il a consacré un ouvrage intitulé *Adorable Finlande*, publié en 1984.

André Dulière est de ceux qui ont fait honneur à leur ville natale. Son œuvre aussi attachante que variée témoigne de cette universalité de l'esprit qui caractérise notre civilisation occidentale.

Renseignements oraux aimablement communiqués par Madame André Dulière née Anne Wérotte.

A.-M. Goffin, *André Dulière*, dans *Dictionnaire biographique namurois*, Namur 1999, p. 91-92.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

**DUPIERREUX, Richard**, Remi, Georges, pseudonymes occasionnels : CASIMIR, JEAN DE THÉLÈME ; homme de lettres, journaliste, critique d'art et de théâtre, né à Couillet le 6 mars 1891, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 5 juin 1957.

Il était né dans une famille wallonne d'origine populaire ; son père, Remi, était inspecteur des finances. Cette carrière relativement itinérante fit séjourner le jeune Richard dans différentes cités hennuyères : Marchienne-au-Pont, Dampremy, Marcinelle. Il fit des études plutôt irrégulières aux athénées de Charleroi et de Chimay et c'est à l'Université de Bruxelles, encouragé par son professeur de philosophie Georges Dwelshauvers qui lui suggéra une thèse

sur Ibsen, que se révéla sa brillante intelligence. Auparavant, encore enfant, il s'était lié d'amitié avec le peintre Louis Buisseret à Binche et avec l'écrivain René Lyr à Bruxelles. A cette époque, le jeune homme signait des chroniques dans *Le Journal de Charleroi*, sous le pseudonyme de Jean de Thélème. Il se passionna tout particulièrement pour le théâtre classique et les Beaux-Arts, à l'exception de la musique. Plus tard, quand sa famille se fixa à Marcinelle, il fit la connaissance de celui qui allait devenir son père spirituel, son bienfaiteur en même temps que son ami : Jules Destrée. Ce dernier présidait en 1911 l'Exposition des Arts anciens du Hainaut à Charleroi : il embaucha Richard Dupierreux comme secrétaire particulier. Le critique et l'écrivain se révélèrent dès lors : cette même année, *La Revue de Belgique* publiait son *Etude de jeune fille* tandis que *La Société nouvelle* de Mons insérait son article sur *Jehan Rictus*.

La mission auprès de Destrée, qu'il accomplit alors qu'il avait à peine vingt ans, eut une incidence définitive sur l'orientation de sa carrière. D'avoir découvert qu'il existait un art wallon allait devenir une de ses principales préoccupations car il allait le défendre et le magnifier, ce qui l'amena à rétablir quelques vérités sur les origines de plusieurs artistes qualifiés de « flamands » qui s'étaient incorporés pour des raisons existentielles dans d'autres foyers culturels. C'est ainsi qu'il rappela avec insistance que le peintre Roger van der Weyden était un Tournaisien dont le patronyme était Rogier de la (ou le...) Pasture. Par de tels exemples glanés en remontant dans le temps, il était prouvé que l'art wallon possédait ses lettres de noblesse et d'ancienneté. Richard Dupierreux ne se borna pas à se tourner vers le passé : il suivrait aussi à la trace la carrière des artistes du terroir, ses contemporains.

La critique d'art, et celle de la littérature, seraient désormais ses tâches et ses motivations. Il collabora à la *Jeune Wallonie* et à la *Revue de Belgique* et participa à la fondation de *La Belgique française*. Jules Destrée fonde en 1913 l'Assemblée wallonne, geste précurseur du parlement fédéral d'aujourd'hui mais alors totalement officieux. Richard Dupierreux y adhère avec enthousiasme : il y sera l'inventeur du drapeau jaune à coq rouge et du cri « Wallons toujours ». En 1914, il publie un essai : *La*



*Sculpture wallonne* (édition van Oest). La guerre éclate : déclaré inapte au service militaire, il ne veut pas rester inactif : avec Destrée, il s'en va en France et en Italie prêcher la cause de la Belgique agressée. Ce séjour fertile en conférences le met en contact avec une culture qui l'influencera fortement. Un livre en témoigne : *Aux armées d'Italie* (1917). Dupierreux assiste aussi anonymement Destrée dans la rédaction de plusieurs de ses ouvrages, notamment *Les Fondateurs de neige* (1916).

Son étroite collaboration avec Destrée va mener Dupierreux sur les chemins de l'aventure : en 1917, le gouvernement belge envoie le premier comme ambassadeur (socialiste) à Petrograd, auprès de la Russie révolutionnaire. Son ami Richard sera son secrétaire. Prise dans la tourmente, cette ambassade chavire bientôt et il faut fuir. La route sera longue par le Transsibérien, le Japon et l'Amérique. Dupierreux devra attendre la fin de la guerre pour rentrer au pays, au prix d'un large détour par les Indes. Curieusement, cette odyssee n'a guère laissé de traces dans son activité littéraire, sinon un recueil d'anecdotes, le roman *Courrier d'Orient*, au contraire de ce qu'il ressentit en Italie, berceau d'une latinité qui le subjuguait.

En 1919, Destrée – toujours lui – devient ministre des Sciences et des Arts et, naturellement, son chef de cabinet ne peut être autre que Richard Dupierreux. Cette fonction, qu'il mènera jusqu'en 1922, n'interdit pas à ce dernier son activité journalistique de plus en plus importante. Depuis l'épisode sibérien, il est correspondant du *Petit Parisien* mais aussi directeur de la politique étrangère à *La Nation belge*. Il signe des articles dans *L'Europe nouvelle*, *l'Observer* et *L'Eventail* ; il est fondateur de *L'Horizon*, cofondateur de l'Union de la Presse étrangère. En 1920, si Destrée crée l'Académie de langue et littérature françaises, c'est à la suggestion de son dynamique compagnon. Celui-ci publie alors *La certitude amoureuse* (1924).

Un Institut international de Coopération intellectuelle est créé à Paris en tant qu'instrument associé à la Société des Nations. Il jouera un rôle précurseur de celui que remplira plus tard l'Unesco vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies. En 1928, Jules Destrée y entre en tant que délégué de la Belgique et Richard Dupierreux, appelé par Paul Valéry, y accède en tant que chef

de la section des Relations artistiques. Un emploi rêvé pour cet homme avide d'activité et de créativité. Ses initiatives en Belgique comme à l'étranger se succèdent : fondation de l'Office international des Musées et son périodique *Museum*, congrès à Prague, Bruxelles, Athènes (1931), expositions diverses, création du Cabinet de chalcographie à la Bibliothèque Royale... Il sera aussi président de la Presse théâtrale et musicale de Belgique, président du PEN Club d'expression française, vice-président de l'Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie et titulaire de la chaire d'Histoire de la Littérature à l'Institut supérieur d'Architecture et des Arts décoratifs de La Cambre.

En 1929, au retour de sa mission à l'Institut de Coopération de Paris, Richard Dupierreux fait son entrée au journal *Le Soir* en tant que directeur des services artistiques. Paraît peu après le roman *Angelina* (1932). Tout en dispensant des cours à l'Institut supérieur d'Architecture et des Arts décoratifs, il y est particulièrement actif en tant que critique et accomplit concurremment plusieurs grands reportages – dont la mort de la reine Astrid et l'élection du pape Pie XII – et interviews à l'étranger jusqu'à l'invasion du pays en 1940. Nombre d'artistes belges doivent à sa plume d'avoir été révélés, tant à Bruxelles qu'à Paris. Dès la Libération, il reprend sa tâche de chroniqueur et de critique et fait preuve, non seulement de conscience professionnelle, mais aussi de grand courage physique car, déjà atteint avant la Seconde Guerre mondiale par une de ces maladies qui ne pardonnent guère et prennent leur temps pour annihiler les forces de ceux qu'elles frappent, Richard Dupierreux poursuit, jusqu'à épuisement de ses capacités à se déplacer, ses visites d'expositions et de galeries d'art. *Courrier d'Orient* lui vaut le Prix triennal du Roman en 1947. L'année suivante, il en publie un autre, policier cette fois : *Madame Nectar*. En 1950, il est lauréat du Prix des Amis du Hainaut. Cloîtré chez lui, il poursuit sans désespérer la rédaction de ces jolis billets quotidiens que depuis 1945, en tête de la « Petite Gazette » de son journal, il signait Casimir, un pseudonyme adopté en souvenir d'un pittoresque conteur marseillais de ce nom, rencontré une trentaine d'années auparavant. Le mal, enfin, fait tomber sa plume puis le terrasse quinze jours après qu'il ait reçu la visite de la reine Elisabeth.

L'Académie qu'il avait contribué à créer ne prit jamais l'heureuse initiative de lui offrir un siège. En revanche, c'est l'Académie royale de Belgique, la «Thérésienne», qui le nomma correspondant le 5 juillet 1951 et l'élut membre de la Classe des Beaux-Arts le 5 janvier 1956. C'était tard, trop tard : il n'eut jamais la force d'être présent aux séances après cette date.

H. Lavachery, *Richard Dupierreux*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, t. 40, 1958, p. 95-96. — H. Lavachery, *Notice sur Richard Dupierreux*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 130, Bruxelles, 1964, p. 113-120. — *Le Peuple*, 28/29 mars 1948. — *Richard Dupierreux, défenseur de la culture européenne, vu par des personnalités du monde artistique et littéraire de son temps*, dans *Cahier des Arts*, décembre 1957. — *Le Thyse*, juillet-août 1957. — Ph. Destatte, *Dupierreux Richard*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. I, Charleroi, 2000, p. 529-530.

Albert Burnet

**DUPONT**, famille originaire d'Ensival (Verviers) comptant cinq générations de musiciens qui, entre le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'illustrèrent avec des bonheurs divers dans la vie musicale belge. Le fondateur de cette dynastie, Pierre-Joseph Dupont (1735 - ?), est renseigné comme «Maître de Musique» dans certaines notices biographiques consacrées à ses petits-enfants. Aucune œuvre de sa plume n'a apparemment été conservée. Son fils est à peine mieux connu. Joseph-Auguste (1777-1845) fut organiste et violoncelliste, tout en exerçant le métier de négociant en denrées coloniales. Il semble avoir été le compositeur d'un important corpus d'œuvres religieuses dont ne subsistent, sous forme manuscrite, qu'un extrait de messe pour orgue et un motet. Il fut aussi le premier directeur de l'Harmonie d'Ensival qu'il fonda le 25 février 1825. Ce sont ses deux fils qui illustrèrent le plus le nom de cette famille. L'aîné, Pierre-Augustin (1827-1890), devint pianiste virtuose et pédagogue; le cadet, Joseph (1838-1899) se fit connaître comme chef d'orchestre et directeur du Théâtre de la Monnaie. Enfin, le fils de Pierre-Augustin, également prénommé

Auguste (1864-1935), mena de front une carrière d'avocat et de compositeur.

**DUPONT, Pierre-Augustin** né à Ensival le 9 février 1827, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 17 décembre 1890.

Pierre-Augustin Dupont est d'abord formé par son père, avant d'entrer au Conservatoire de Liège en octobre 1838, dans la classe de Jules Jalheau. Il obtient son premier prix de piano en 1843 et la médaille de vermeil en 1846. Sa réputation de virtuose précoce lui permet de se produire très tôt dans sa région natale, notamment avec Henri Vieuxtemps dès l'âge de onze ans, puis, à partir de 1845, avec son frère Joseph et d'autres lauréats du Conservatoire de Liège dont Théodore Radoux. Son répertoire comprend à l'époque des œuvres de Henri Charles de Herz, de Bériot ou de Mathonet auxquelles il ajoute rapidement des œuvres de son cru telles que la *Fantaisie sur l'air Valeureux Liégeois* ou la *Fantaisie sur le Pré aux clercs*. Avec Daussoigne-Méhul, il entreprend des œuvres de plus grande envergure, tout en donnant des cours et en se familiarisant avec les grandes œuvres du répertoire. A la mort de son père en 1845, il reprend les fonctions de directeur de l'Harmonie d'Ensival jusqu'en 1852.

Pierre-Augustin Dupont effectue ses débuts bruxellois en 1850, au Théâtre de la Monnaie, et est engagé séance tenante par un imprésario anglais qui lui permet d'entreprendre ses premières tournées en Angleterre (1850), puis en Allemagne (1852). A Berlin, il reçoit la protection du prince et de la princesse de Prusse (futurs empereur Guillaume I<sup>er</sup> et impératrice Augusta) et se lie d'amitié avec Meyerbeer. C'est lui qui présente le jeune pianiste à Fétis, alors directeur du Conservatoire de Bruxelles. Il y est nommé presque immédiatement professeur de piano, à la place laissée vacante par le décès d'Aimé Michelot. Durant près de quarante ans, il formera des pianistes tels que Henri Logé qui devint professeur à Londres, Fernando de Arauza, futur directeur du Conservatoire de Madrid, Camille Gurickx et Adolphe Wouters qui allaient le remplacer à Bruxelles.

Son enseignement est entrecoupé de nouvelles tournées en Hollande et en Allemagne, notamment à la cour de Hanovre où il joua avec Joachim. En août 1857, il célèbre son mariage

avec Laure-Eléonore Wibin-Gillard, jeune châtelaine de My.

Il fait sa première apparition à Paris en 1862 où il connaît la consécration en tant que virtuose. Il y est loué par Berlioz, Scudo, Héquet. Pendant une quinzaine d'années encore, il se produira en Belgique et à l'étranger, même si sa santé précaire l'oblige à réduire ses activités et à se déplacer avec parcimonie. Il se produit pour la dernière fois en public en 1880, lors des célébrations du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, interprétant son *Concerto pour piano et orchestre*, sous la direction de son frère, Joseph.

Il recentre alors ses activités sur l'enseignement et la composition. Ses préoccupations pédagogiques se traduisent par la publication chez Breitkopf & Härtel d'une collection en quarante livraisons intitulée *L'Ecole de piano du Conservatoire royal de Bruxelles*, dans laquelle il propose des doigtés et des interprétations d'œuvres classiques écrites pour le piano. Il laisse également un *Traité des gammes*, inachevé. En 1886, il se voit confier le cours de musique de chambre du Conservatoire de Bruxelles.

Le catalogue de ses œuvres comporte une cinquantaine de numéros d'opus dont une bonne partie sont publiés de son vivant. Parmi celles-ci, un *Concerto en fa mineur pour piano et orchestre*, des études, une sonate, un duo, un trio, des transcriptions de Bach et de Beethoven. Ses œuvres inédites incluent *Cromwell*, opéra en cinq actes inachevé, de nombreux chœurs, un second concerto pour piano et orchestre, un quatuor ainsi que diverses pièces pour piano.

Officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche, officier de l'Ordre de la Couronne de chêne des Pays-Bas, il est élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique en 1888. Il y est désigné comme membre titulaire pour l'année 1891, mais la mort le surprend avant qu'il obtienne cette consécration. Il s'éteint le 17 décembre 1890 «après une longue et pénible maladie». Il est inhumé au cimetière de My (Luxembourg). Son buste est inauguré au Conservatoire de Bruxelles, le 17 octobre 1892.

**DUPONT, Henri, Joseph**, pseudonyme occasionnel : **PONTIS**; né à Ensival le 3 janvier 1838, décédé à Bruxelles le 21 décembre 1899.

Frère cadet de Pierre-Augustin Dupont, Joseph Dupont est admis au Conservatoire de Liège le 9 décembre 1848. Il y suit le cours de violon dans la classe de François Dupont tout en occupant le poste de timbalier au Théâtre de Liège. Son premier prix, obtenu en 1856, lui permet de devenir premier violon au Théâtre de la Monnaie et de poursuivre ses études au Conservatoire de Bruxelles dans la classe de Hubert Léonard (violon). Il y obtient son premier prix en 1860, puis en 1861, il reçoit, à l'unanimité, le second Prix de Rome grâce à sa cantate *Agar dans le désert*. Deux ans plus tard, c'est le premier grand Prix de Rome qui lui est décerné pour sa cantate *Paul et Virginie*.

Durant le séjour italien qui suit, Joseph Dupont visite beaucoup, mais compose peu. Ebloui par la peinture italienne, il prend aussi conscience de son peu d'aptitude à la composition et se contente de réaliser l'une ou l'autre orchestration pour des œuvres composées par son frère. La seule œuvre originale ramenée de ce périple est une ouverture, *Italia*, basée sur des thèmes populaires et exécutée en 1865 à la séance annuelle de l'Académie.

Il décide alors de se consacrer à la direction d'orchestre. Avec l'aide de Désirée Artôt, il est engagé comme chef d'orchestre d'une troupe italienne qui se produit à Varsovie (1867-1870), puis à Moscou (1870-1871). Son inclination le porte toutefois vers la musique de Wagner. Dès 1870, il assiste à une représentation des *Maîtres Chanteurs* à Weimar et en donne un compte rendu enthousiaste dans le *Guide Musical*, signant de son nom de plume : Pontis. L'année suivante il témoigne de son wagnérisme en transcrivant des passages de *Lohengrin*. La création de cette œuvre, à la Société royale de Zoologie de Bruxelles, marque son retour en Belgique où il va être appelé à cumuler des postes qui comptent parmi les plus prestigieux de la vie musicale belge de l'époque.

En 1872, il est nommé professeur d'harmonie au Conservatoire royal de Bruxelles et chef d'orchestre au Théâtre de la Monnaie, où il prend la succession de Charles-Louis Hanssens, puis en 1873, il succède à Henri Vieuxtemps comme chef d'orchestre des Concerts populaires, une association fondée en 1865 par Adolphe Samuel sur le modèle de la société parisienne éponyme.

A ces divers postes, il se distingue, comme un wagnérien fervent et comme un découvreur inlassable.

A la Monnaie, il assure de nombreuses premières dont *Tannhäuser* (1873), *Carmen* (1876), *La Flûte enchantée* (1880), *Hérodiade* de Massenet (1882), *Manon* de Massenet (1884), *Les Maîtres chanteurs* (1885), *Gwendoline* de Chabrier (1886), *La Walkyrie* en langue française (1886), ainsi que plusieurs créations de compositeurs belges.

Aux Concerts populaires, son arrivée coïncide aussi avec un renouvellement d'une programmation qu'il axe sur la musique moderne. Là aussi, Wagner devient son cheval de bataille. Après un séjour au Festival de Bayreuth en compagnie de son frère durant l'été 1876, il consacre dès 1877 deux concerts complets à Richard Wagner. Il fait aussi une large place à des compositeurs comme Brahms et Richard Strauss ainsi qu'à l'école russe qu'il découvre par l'entremise de la comtesse de Mercy-Argenteau. Il dirige enfin les concerts de l'Association des artistes musiciens, ainsi que de nombreux concerts ponctuels, comme l'*Oorlog* de Peter Benoit (1880), ou de la *Cantate* écrite par Paul Gilson pour l'inauguration de l'Exposition de Bruxelles (1897).

Joseph Dupont fut moins heureux dans ses activités de gestionnaire. De 1886 à 1889, il assume la direction de la Monnaie avec Alexandre Lapissida, ce qui le contraint à abandonner momentanément sa charge de professeur au Conservatoire. Ces trois années seront financièrement difficiles pour l'institution. Au grand mécontentement des actionnaires, les saisons se soldent par des pertes importantes et le tandem est rapidement évincé par le collège échevinal. Dupont ne conservera plus alors que ses activités de chef d'orchestre aux Concerts populaires mais dans un contexte très tendu, puisque la nouvelle direction de la Monnaie et celle des Concerts populaires s'affrontent ouvertement, créant des tensions qui subsisteront plusieurs années.

Malgré un désintérêt rapide pour le métier de compositeur, Joseph Dupont laisse outre ses cantates de concours, des ouvertures (*Hector*, 1867), des fragments de symphonie, et une pièce lyrique intitulée *De gouden Sleutel*, créée en 1863. C'est toutefois dans ses transcriptions symphoniques de Wagner qu'il se montre le

plus créatif. Avec l'approbation de Wagner, il paraphrasera les passages les plus saillants des *Maîtres-chanteurs* (1869), de *Lohengrin* (1871) puis de *Tannhäuser* (1876) auquel il ajoute «le Venusberg, scène nouvelle pour le premier acte», qui sera diffusée comme *La Bacchanale*.

Deux monuments furent dressés à sa mémoire. Un relief dû à Paul Dubois est installé dans la cage d'escalier de la Monnaie en 1910, et un buste est inauguré au Conservatoire de Bruxelles.

**DUPONT, Robert, Auguste, Joseph**, né à Ixelles (Bruxelles) le 18 novembre 1864, décédé à Anvers le 16 janvier 1935.

Joseph Dupont étant resté sans descendance, c'est son neveu, le fils de Pierre-Augustin qui assure la continuité musicale de la famille. Auguste mène parallèlement une carrière d'avocat, de pianiste et de compositeur. Il est aussi le premier à entreprendre le déblaiement des ruines du château de Logne qui se trouve dans la propriété héritée de sa mère. Le compositeur semble avoir eu une certaine renommée puisque ses œuvres sont éditées dans différents pays : *Variations de concert dans le style sévère*, op. 22 (Heugel à Paris et Hofmeister à Leipzig), *Quatuor* op. 27 (Sénart à Paris). Il compose également *Alcée*, drame lyrique en trois actes et *La légende humaine*, cycle lyrique en cinq phases. Auguste Dupont eut à son tour quatre enfants, trois filles et un garçon qui fut lui aussi baptisé Auguste et devint, comme son père, avocat et pianiste.

*Auguste Dupont : Notice biographique*, Bruxelles, s.d. — [E. Closson], *Les Concerts populaires de Bruxelles*, Bruxelles, 1927. — *La Monnaie wagnérienne*, M. Couvreur éd., Bruxelles, 1998. — G. Huberti, *Notice sur Joseph Dupont*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 68, Bruxelles, 1902, p. 259-272. — B. Mawe, *Histoire du Théâtre de Verviers et excursions dans le domaine des Beaux-Arts*, Verviers, 1890. — *Oeuvres d'Auguste Dupont*, Ostende, s.d. — R. Vannes, *Dictionnaire des musiciens*, Bruxelles, [1947], p. 137-138. — A. Weber, *Essai de Bibliographie Verviétoise*, Verviers, 1901, p. 347-352. — C. Pirenne, *Dupont et Dupont à Bruxelles*, dans *Revue belge de Musicologie*, vol. 55, 2001, p. 285-304.

Christophe Pirenne

DUTOIT, Roger, Paul, acteur de théâtre et de cinéma, né à Calais (France) le 8 février 1923, décédé à Silly (Hainaut) le 28 juin 1988.

Né de parents tournaisiens, il entama sa carrière dans le Nord à l'âge de quatre ans ! Les vingt dernières années de sa vie, Roger Dutoit les vécut, retiré dans une ferme, à Silly, en compagnie de son chien-loup dont il ne se séparait jamais, et qu'il amenait avec lui au théâtre. Il épousa Danielle-Esther-Josée Verhulst. Il fut musicien de jazz au collège, pour ensuite devenir chanteur d'opérette.

Sa carrière se partagea entre Paris et Bruxelles, ce qu'explique sans doute sa double nationalité belgo-française, et aussi entre le théâtre et le cinéma. Son métier, il l'apprit sur le tas, tout en fréquentant les cours de Marcel Herrand et Jean Marchat. C'est véritablement dans les tournées Baret qu'il se révéla acteur : il eut son premier grand rôle dans *Les J3* de Roger Ferdinand qu'il joua près de 400 fois.

Son parcours se poursuivit avec les tournées dans les casinos de France et les moments passés au Gymnase de Liège et au Théâtre Molière. Puis en 1952, le Théâtre National, dirigé par Jacques Huisman, l'engagea. Il y resta dix ans. Il y créa des pièces importantes comme *La chasse aux sorcières*, *La forêt pétrifiée*, *Malatesta*, *Le faiseur de pluie*, *Rashomon*. Après cette période, il joua au Théâtre de Poche où Roger Domani lui fit interpréter le rôle unique de *Sammy* de Ken Hughes.

Roger Dutoit obtint l'Eve du Théâtre en 1961 pour la pièce *Deux sur la balançoire*, jouée au Théâtre des Galeries. Christiane Lenain y était sa partenaire. Il y joua de nombreuses pièces comme *Qui a peur de Virginia Woolf?* avec Jacqueline Bir, *Othello*, *L'escalier*, *Flammes*,

*Douce amère*, etc. Enfin, c'est au Théâtre du Parc, dirigé par Jean Nergal, qu'il termina sa carrière, de 1975 à 1988. Il fit quand même de brefs passages au Théâtre National, où il joua *Les misérables* lors de la dernière saison de Jacques Huisman et *Pravda*.

Il fut aussi engagé par Jean-Claude Drouot dans *Coriolan*. Bernard De Coster et Henri Ronse le mettront en scène à plusieurs reprises, notamment dans la pièce d'Ionesco *Le roi se meurt*.

Acteur de théâtre et de cinéma, cet homme de métier joua partout avec rigueur et enthousiasme, passant sur scène de Shakespeare à Sacha Guitry, d'Anouilh à Ionesco, d'Obaldia à Ghelderode et jouant sur les écrans dans *Le bateau d'Emile* avec Annie Girardot et Lino Ventura, dans un *Maigret* avec Jean Gabin, et dans un film de Jean-Luc Godard *Pierrot le fou*. On le vit également à la télévision où il eut des rôles marquants dans *Jackson*, *Mariages*, et ce aussi bien en France qu'en Belgique.

Roger Dutoit fut un homme de théâtre au métier très sûr qui considérait que l'important était de dire un texte, de jouer un personnage, de défendre un spectacle, des grands classiques au répertoire contemporain, du Boulevard au cinéma. Ces qualités lui valurent l'attachement et l'estime du public.

R. Decan, *Qui est qui en Belgique francophone 1981-1985*, Bruxelles, 1981, p. 333. — J. Hilaire, *Avec Roger Dutoit une valeur sûre s'en va*, dans *La Libre Belgique*, 29 juin 1988. — J. De Decker, *Une grande voix du théâtre belge s'est tue : Roger Dutoit n'est plus*, dans *Le Soir*, 29 juin 1988.

Marianne Marichal

# E

**EMPAIN, Louis, Jean, Lain, BECKER** jusqu'en 1921, baron, homme d'affaires, fondateur de Pro Juventute, auteur et éditeur, né à Bruxelles le 3 janvier 1908, décédé à Uccle (Bruxelles) le 30 mai 1976.

Fils cadet du général baron Edouard Empain – lui-même issu d'une famille catholique modeste et devenu un industriel et financier de renommée internationale – et de Jeanne Becker, musicienne, sa cadette de trente ans épousée en 1921 seulement, Louis, bien que ne portant tout d'abord pas le nom de son père, n'en est pas moins élevé comme tous les enfants de la bonne société bruxelloise. Le mariage de ses parents, célébré au début de son adolescence, ne le soustraira pas à la condescendance de sa famille paternelle. Lui et son frère Jean y resteront des Becker. De plus, leur oncle paternel François, ayant espéré hériter de son frère aîné dont il était un proche collaborateur, cherchera à se venger de ses projets ruinés par la régularisation de la situation d'Edouard. Cet enchevêtrement de rancœurs familiales résonnera de longues années en Louis, partagé entre la volonté de prouver qu'il est effectivement bien un Empain et le désir de se démarquer, lui et la famille qu'il fonde en 1938 avec la Québécoise Geneviève Hone, de sa lignée paternelle et de ses pécuniaires ambitions.

Pour l'heure, le petit Louis vit à Bruxelles où il s'exerce déjà au piano lorsque éclate la Première Guerre mondiale. Il habite dès lors avec les siens au Havre où son père a été appelé, et est instruit par des précepteurs avant que sa famille s'installe à Paris. Il y passe son baccalauréat tout en séjournant aussi en Angleterre, pratiquant l'équitation et l'escrime, et s'aventurant fréquemment en montagne. Etudiant les mathématiques à la Sorbonne, il projette une thèse sur l'application des probabilités dans certains domaines de la division arithmétique. A la suite d'une fugue, son père lui organise un

appartement personnel. Cet esprit d'indépendance ainsi que les centres d'intérêt dont il témoigne déjà – l'art, les voyages, le sport et la vie au grand air – jalonnent sa trajectoire adulte à plusieurs reprises contrariée par des événements indépendants de sa volonté. Le premier de ceux-ci est le décès de son père, fondateur du groupe Empain présent dans les tramways, l'électricité, les entreprises coloniales et la chimie. Laissant de côté la thèse envisagée, Louis Empain obéit à son père qui, effrayé par l'inconduite de son fils aîné, l'engage sur son lit de mort à entrer résolument dans les affaires paternelles. De fait, les deux héritiers ne se ressemblent pas. La presse de l'entre-deux-guerres, qui suit de près les deux jeunes hommes responsables de l'avenir du groupe, oppose Louis, «Empain-le-Sage», au «physique de rêveur au large front, souligné de lunettes d'étudiant studieux», à Jean, «Empain-l'Euphorique». Louis et Jean Empain héritent de la faramineuse somme d'un milliard de francs belges de l'époque, le premier reçoit également les propriétés françaises tandis que le second se voit doté des domaines belges. Si les deux frères, qui voulaient justement la part reçue par l'autre, n'hésitent pas à les échanger, la conduite commune des affaires suscitera, elle, de nombreuses difficultés. C'est que Louis Empain, qui a été introduit à la gestion du groupe par René Destrée, ancien militaire devenu secrétaire-adjoint du baron général Edouard Empain, s'attache à l'aspect social des relations professionnelles. Il avait déjà discuté en vain avec son père de l'extension des congés payés aux ouvriers, de la création au sein des entreprises de caisses de solidarité pour les travailleurs, et même de la participation du personnel aux bénéfices. Aux commandes du groupe, Louis Empain maintient ces propos qui font sourire son frère mais consternent les administrateurs des sociétés concernées... Et ces derniers

s'épouvantent lorsque Louis Empain annonce dans une interview qu'il se dirige vers la «socialisation des affaires» en vertu des «rapports humains à créer entre le monde financier et le monde ouvrier». Louis Empain, conscient des devoirs qui incombent aux entreprises, se montre pointilleux dans le respect des lois fiscales et demande une grande honnêteté à ses comptables habitués à utiliser mille astuces pour diminuer les impôts. De profondes divergences opposent donc Louis Empain et l'entourage de Jean Empain, ce qui conduira à la rupture entre les deux frères qui, immédiatement après le décès de leur père, s'étaient entendus pour constituer en janvier 1930 le holding Electrorail par fusion de trois sociétés analogues afin de gérer au mieux leurs participations communes, et siégeaient ensemble dans une cinquantaine d'entreprises, reprenant les mandats laissés vacants par le père, mais aussi par leur oncle paternel, démissionnaire. Le holding pratiquera un contrôle pyramidal sur les autres entreprises, ces dernières entretenant de nombreuses participations croisées permettant au groupe la maîtrise d'un maximum d'entreprises avec un minimum de capitaux. Si le conflit entre Louis et son frère conduit le premier à se retirer de la gestion des affaires communes, le second ne peut cependant vendre aucun titre des sociétés du groupe sans le préalable accord écrit du cadet. Louis Empain ne s'efface donc pas complètement et crée en 1934 la Banque belge pour l'Industrie en vue de défendre ses intérêts dans les entreprises dont il est actionnaire. René Destrée, Alfred Franck, mais aussi Frédéric met den Ancxt, le petit groupe d'hommes dont Louis Empain s'est entouré, partageront les défis diversifiés qu'il se lance alors.

C'est en effet dans la foulée de ces événements que celui qui institue en 1934 la Fondation pour favoriser l'Etude scientifique des Parcs nationaux du Congo belge se tourne vers l'étranger, non vers la colonie où le terrain est déjà occupé par son frère, mais vers les larges espaces canadiens, et ce alors que les investissements belges y sont en net recul depuis une vingtaine d'années. Prenant le contre-pied de ce désintérêt passager et parce que la situation économique du Canada s'améliore nettement, Louis Empain y amorce en effet la relance des activités belges. Marchant dans les pas de son père qui avait érigé la ville

d'Héliopolis en plein désert égyptien, le jeune homme, par ailleurs président de l'Ecole des Cadets de la Marine et de la Ligue Maritime Belge dont l'action en faveur de l'expansion belge était reconnue, ambitionne de créer un vaste complexe au cœur des forêts proches de Montréal. En 1935 et 1936, il crée un réseau d'entreprises québécoises contrôlées par le holding Compagnie Belgo-Canadienne de Crédit limité. Ce sont la Compagnie immobilière pour favoriser l'Agriculture, la ferme expérimentale de la Compagnie Hébecourt Corporation, la Société Commerciale Belgo-Canadienne qui s'occupe d'import et d'export, la Compagnie Belgo-Canadienne de Prospection minière, la Société Auxibel qui bâtit les immeubles nécessaires et la Compagnie Immobilière de Sainte-Marguerite qui crée le domaine d'Estérel tourné vers l'offre de sports d'hiver et d'été anticipant les clubs de vacances d'aujourd'hui. Louis Empain déploie parallèlement un large effort publicitaire autour de ses activités, la presse canadienne se réjouissant de l'arrivée de celui qu'elle présente comme le troisième homme parmi les plus riches de la planète. Il s'engage à fournir du travail aux ouvriers locaux pour plusieurs années, ce qui lui vaut une exemption de taxes de 75 % et recrute par ailleurs des colons agricoles belges en leur achetant les cinq premières années de leurs récoltes. Le fondateur des Amitiés Belgo-Canadiennes et de l'Association Belgique-Canada créée en mars 1936 sous le patronage du ministre belge des Affaires étrangères Paul van Zeeland songe à s'installer définitivement avec son épouse au Canada quand la Seconde Guerre mondiale le rappelle sur le vieux continent, et... que ses sociétés canadiennes sont mises sous séquestre. Bien que le contrôleur du séquestre choisi par les autorités n'est autre que son propre homme de confiance, Louis Empain, d'une susceptibilité fracassante, renonce immédiatement à s'occuper encore à l'avenir de ces sociétés et tourne définitivement la page canadienne de son existence pour s'engager plus avant dans d'autres projets.

Depuis plusieurs années déjà, le jeune homme œuvre en effet à l'éducation de la jeunesse qu'il juge le plus souvent d'un œil sévère peut-être simplement car, enseigné par des précepteurs, il n'a eu que peu de contacts avec ceux de sa génération. Or, un événement capital est intervenu en

juillet 1936 lors de l'un de ses sept séjours au Canada. Alors qu'il a entraîné ses amis à bord de l'un de ses yachts, un vent violent déstabilise le bateau, le mettant en péril. Louis Empain fait alors le vœu de changer radicalement de vie et de se dépouiller de ses biens si tous en réchappent, ce serment s'accompagnant de ce qu'il appellera une révélation divine alors que, scandalisé par le train de vie mondain de la Curie, il a abandonné la pratique religieuse traditionnelle mais a découvert la Bible au hasard d'une chambre d'un hôtel canadien. Toujours est-il que, revenu sain et sauf à terre, il fait immédiatement vendre deux châteaux, cède quelques mandats d'administrateur à son cousin Edouard, fils de François Empain, renonce à user de son titre de baron et décide de consacrer la quotité disponible de sa fortune à une œuvre, Pro Juventute, laquelle systématisera et approfondira ce qu'il a déjà réalisé en faveur de la jeunesse.

Joignant le geste à la parole, Louis Empain, président de la Confédération internationale des Etudiants dès ses vingt et un ans, qui insistait, en août 1934 lors de la séance inaugurale de son XVI<sup>e</sup> congrès, sur la nécessité d'une collaboration intellectuelle et scientifique au sein de la jeunesse universitaire ainsi que sur l'importance de ses activités sportives, encourage financièrement ces deux aspects de la formation. Ainsi, lui qui n'a pu mener à bien sa thèse concrétise son attrait pour la recherche en créant en 1934 le Prix Scientifique Interfacultaire Louis Empain – le plus important parmi ceux alors décernés –, dont la caractéristique est d'être ouvert aux doctorants des facultés scientifiques de toutes les universités belges, et ce dans un esprit de pluralisme déclaré. Louis Empain sera nommé président d'honneur de l'Union nationale des Etudiants de Belgique en 1936. Parallèlement à cet intérêt pour la jeunesse universitaire, il investit dans l'Institut Sainte-Ode ouvert en mai 1935 et destiné au « relèvement physique, intellectuel et moral de l'enfance » dans le respect de la « liberté de convictions politiques et religieuses » de chacun. Cette école, « sorte de préventorium pour enfants pré-tuberculeux » selon les termes d'un journal de l'époque, sera de fait le premier centre Pro Juventute, établissement fondé en 1938. Dès 1925, l'émission des timbres suisses Pro Juventute avait donné à l'adolescent qu'il était alors l'idée de voir une

pareille œuvre s'ouvrir en Belgique. Observant qu'il y existait de nombreux organismes s'occupant de la jeunesse, chacun envisageant un aspect particulier de son développement, Louis Empain décidera d'en créer un qui rassemble les différentes composantes de l'éducation, en y ajoutant la spécificité de ne faire aucune distinction quant à la langue, la religion, l'opinion politique ou philosophique des bénéficiaires. Grâce à cette optique, il sera proposé à Louis Empain de présider l'Oeuvre nationale pour l'Enfance, ce que celui-ci refusera dès qu'il apprendra que cette fonction doit s'accommoder d'un « contrôleur » du gouvernement. Pas plus au Canada qu'en Belgique, l'esprit indépendant de Louis Empain ne peut supporter un droit de regard... Les termes utilisés pour l'inauguration de l'Institut Sainte-Ode sont repris comme leitmotiv par Pro Juventute, dont l'objet est le « relèvement physique, moral et intellectuel de la jeunesse » dans le pluralisme. Le premier rapport annuel de l'établissement, doté de septante-cinq millions de francs, affirme : « Nous voulons pour la Belgique de demain, une jeunesse saine, instruite de la grandeur de son rôle futur et apte par ses qualités morales, intellectuelles et physiques, à remplir ce rôle. Nous voulons une jeunesse heureuse, confiante dans son avenir et éprise jusqu'à l'enthousiasme d'un idéal qui ne laisse de place qu'au bien et au beau ». Dans une interview, Frédéric met den Ancxt, directeur de Pro Juventute, formule la question à laquelle l'établissement veut répondre : « Voyez ce qu'ont fait les Etats totalitaires. Il faut admirer les générations pleines de santé et d'allant, qu'ils ont su former. Ce qu'ont réalisé la volonté d'un seul et la contrainte de tous, ne pourrait-on l'obtenir aussi bien dans un système de liberté et d'initiative privée ? ». Le fait que la soirée de gala inaugurale de Pro Juventute consiste en un débat sur la jeunesse entre le Ministre d'Etat libéral Albert Devèze, le ministre socialiste Eugène Soudant et le père Hénusse, ne dissuadera pas les étudiants libéraux de l'Université de Liège de dénoncer l'ambiguïté du projet de l'œuvre : il s'agit d'améliorer la race, d'édifier l'homme d'élite. Et tandis que certains journaux soupçonnent Louis Empain de financer la campagne électorale rexiste, d'autres s'interrogent sur son éventuel appui financier à un quotidien pro gouvernemental. Louis Empain ne dissipe pas



l'équivoque. Tout en se vantant à juste titre d'être, comme le pédagogue Ovide Decroly, à la base des premières écoles pluralistes belges – or le pluralisme est antinomique du totalitarisme – et en maudissant dans ses écrits de 1939 « ceux qui asservissent notre jeunesse en lui donnant comme idéal la haine d'autres jeunes belges, dont la doctrine, ou la religion est différente », Louis Empain fonde cependant en octobre 1941 une Ecole d'Éducateurs et d'Éducatrices spécifique à Pro Juventute avec le comte Henri de Baillet Latour, président du Comité olympique international à qui le Reich fut notamment redevable de l'organisation des Jeux d'Hiver en 1940, et coprésident d'honneur avec Joseph Goebbels, ministre de la Propagande et de l'Information du Reich, de *Freude und Arbeit*, le bureau « international » pour le temps libre et le délasserment qui dissimule en fait le *Deutsche Arbeitsfront* nazi. Au début de la Seconde Guerre mondiale, dès sa démobilisation – affecté au commandement d'un bataillon de génie, il fit preuve d'un grand sang-froid pendant la Campagne des Dix-Huit Jours – Louis Empain, qui rejoint par ailleurs les dirigeants du groupe à suivre la politique de présence tracée par le gouverneur Galopin, rassemble les animateurs disponibles de Pro Juventute et adapte les structures de l'organisation aux conditions créées par l'occupant de façon à l'empêcher de s'immiscer dans la gestion des centres qui accueilleront durant ces quatre années des milliers d'enfants défavorisés, dont bon nombre d'orphelins ou de jeunes séparés de leurs parents prisonniers ou travailleurs forcés. Pro Juventute se dépense en tous sens durant ses premières années, et ce jusqu'à la fin de la guerre. Après avoir repris à sa charge le Prix Empain, l'établissement, entre autres actions, équipe le laboratoire d'Éducation physique de l'Université libre de Bruxelles, favorise le scoutisme par le prêt de matériel de camping, propose un concours de dessin, accorde des subsides à Air et Soleil, à Force et Santé et au Comité d'Aide aux Enfants finlandais, crée la Jeunesse intellectuelle et soutient l'expérience alimentaire du déjeuner d'Oslo qui, observations scientifiques à l'appui, défendra l'idée qu'un petit déjeuner complet est tout bénéfique pour les garçons tandis que la ration de lait sucré donne quasiment les mêmes excellents résultats auprès des filles... Si ces propos laissent aujourd'hui rêveurs, la

Commission d'Éducation physique que Louis Empain met sur pied propose une méthode qui trouvera ultérieurement un large écho dans le domaine de l'éducation. Celle-ci prône de laisser les nourrissons libres de leurs mouvements, idée alors neuve dans nos contrées, et de favoriser auprès des bambins les jeux combinant l'éducation intellectuelle et l'accomplissement de mouvements simples par le biais de comptines mimées. Durant cette période mouvementée du XX<sup>e</sup> siècle, Louis Empain, inscrivant ses revendications d'adolescent dans le concret, crée en 1941 la Société immobilière pour organiser les Vacances populaires tandis que Pro Juventute collabore avec le Touring Club de Belgique et les Auberges de Jeunesse afin que les adolescents des villes profitent des vacances scolaires pour randonner au contact de la nature.

Le monde des affaires n'est cependant pas loin. Louis Empain, qui a quitté le conseil d'administration de la Banque Belge pour l'Industrie (BBI) en novembre 1936, y reste présent comme actionnaire indirect via Pro Juventute jusqu'en 1960 et continue à jouer un rôle certain dans l'orientation de la BBI, comme en témoignent ses relations avec la Banque congolaise au début des années 1950. De plus, alors que tout en restant un actionnaire de référence d'Electrorail par le biais de son association d'intérêts avec son cousin Edouard Empain, Louis Empain a accepté en 1943 de ne plus avoir de droit de regard sur les sociétés dans lesquelles siège son frère. Celui-ci, condamné par un cancer, le rappelle. Et de nouveaux pourparlers s'engagent, Jean Empain souhaitant remettre les affaires entre les mains de son frère cadet, les seules en qui il ait vraiment confiance pour une conduite éclairée du groupe, et ce jusqu'à la majorité de son fils Edouard et de ses neveux Michel et Luc. Louis Empain accepte finalement d'être le garant des dernières volontés de son frère, tout en refusant de projeter ses propres fils dans l'avenir du groupe car il souhaite les tenir à l'écart du monde « délétère » des affaires. Il devient tuteur de son neveu Edouard et doit collaborer avec un Comité de gérance composé des hommes de confiance de Jean Empain... Louis Empain accepte donc une seconde fois, cette fois-ci sur le lit de mort de son frère, de s'engager dans les entreprises familiales, et ce sans doute aussi parce que l'association d'intérêts qui le lie à son cousin Edouard lui

paraît de nature à être maître du jeu. Il n'en sera pas ainsi. Les exécutants du groupe voient en leur nouveau patron, qui jouit d'une détestable réputation en raison de ses activités caritatives, celui qui pourrait en dilapider le capital au profit de ses créations diverses. Son cousin Edouard, déloyal, renforcera son propre pouvoir d'actionnaire en se faisant confier les participations des filles de Jean, et de ses sœurs et beaux-frères. Par ailleurs, Louis Empain souhaite ravir à la veuve de son frère, dont il juge l'inconduite inadmissible, l'éducation de son fils. Le cousin Edouard proposera alors à celle-ci de l'épouser. Ulcéré devant ses multiples manœuvres, Louis Empain songe à céder son portefeuille d'actions d'Electrorail à la Société Générale de Belgique. Son cousin réussira à l'en dissuader et, au nom du patriotisme familial, Louis lui vendra finalement la majeure partie de ses titres. De ces dernières transactions entre les deux cousins naîtront les cités à loyers modérés de Marcinelle, Marseille et Frascati en Italie, Louis Empain tenant à démontrer les vertus des maisons unifamiliales. Il s'en détournera cependant, dégoûté lorsqu'il découvrira qu'elles ne reviennent pas à ceux à qui elles étaient destinées.

Et tandis que l'oncle paternel, décédé en 1935, est dès lors vengé par son fils du mariage du baron général Edouard Empain avec sa maîtresse, Louis Empain se consacre entièrement à sa mission éducative. Mais là aussi, tout comme d'ailleurs ensuite avec ses propres enfants devenus adolescents et avides de connaître le monde dont Louis Empain les tient éloignés – les loisirs tels que le théâtre ou le cinéma sont prohibés –, les problèmes surgissent. Le directeur du Collège de la Hulle à Profondville doit renoncer à son goût pour la hiérarchie remise en cause tant par ses élèves que par ses collaborateurs. Dans un premier temps, la solution est simple. Dans un arrangement «à l'amiable», Louis Empain se sépare de tous ceux qui n'adhèrent pas à sa vision des choses. Il lui faudra néanmoins accepter que «la structure hiérarchique verticale se modifie en structure horizontale où la contestation devient presque une nécessité». Après quoi, il démissionnera de son poste de directeur, mais avec son départ, c'est l'œuvre entière de Pro Juventute qui s'effondrera.

Louis Empain crée alors du neuf pour rencontrer les aspirations de cette jeunesse nouvelle

bientôt considérée comme une classe sociale à part entière. Il crée le Centre éducatif international, qui propose aux enfants diverses activités manuelles au sein même de leur quartier et lance «Viens avec Nous» qui propose des ateliers créatifs et sportifs. Et dans ses camps de vacances où le sport alterne avec de délicieux buffets précédant des soirées de chants et de danses, Louis Empain finit par accepter ce «quelque chose d'imprévu» qu'est la mixité. Suite à Mai 1968, il lance le mouvement Art, Vie, Esprit, et une édition du même nom, qui se veut «groupe de contestation du matérialisme dans les sociétés capitaliste et marxiste». Ce comité se limitera dans les faits à une action au sein de l'Eglise catholique appelée à un partage radical de ses biens par Louis Empain. Et tandis que le sexagénaire entre enfin en dialogue avec ceux qui le côtoient, son regard sur la jeunesse se fait autre. Lui qui l'avait tant critiquée en vient à lui reconnaître maintes qualités, là même où il avait précédemment vu des attitudes à réformer. Et relançant l'idée d'une participation des travailleurs au bénéfice des entreprises, Louis Empain formule de multiples propositions encore aujourd'hui débattues telles que l'emploi des énergies alternatives, le partage du travail, une instruction permanente gratuite parallèle à l'activité professionnelle, l'interdiction du parking dans les villes combinée à la gratuité des transports en commun, etc.

Ce défenseur de la théorie de croissance zéro du Club de Rome se déploie en de nombreux écrits regroupés en plusieurs collections dans lesquelles il donne aussi la tribune aux tenants de ses idéaux, selon un mode de communication qu'il a adopté dès la création de Pro Juventute, et même antérieurement lorsqu'il vantait les atouts et les atours canadiens. Il délaisse les Editions du Soleil levant – où il a notamment publié *Les Ecrits des Saints* et *Nos Enfants lisent* qui se révéla utile à une époque où la littérature enfantine était peu connue – pour les collections *Documents Actuels* et *An 2000*.

Une place y est réservée à l'art qui attire Louis Empain depuis ses plus jeunes années. De fait, l'adolescent qui pratiquera toute sa vie le piano s'était enthousiasmé avec son père pour l'Art Déco. En 1931, le jeune homme faisait bâtir l'Hôtel Empain à Bruxelles selon les plans de Michel Polak avec qui il choisit les œuvres qui s'y intégreront. Mariant l'Art Déco et le

Bauhaus, cet immeuble massif aux formes classiques construit en granit, en marbre et en bronze, et pourvu, élément alors rarissime, d'une piscine en plein air, est très représentatif des tendances architecturales contemporaines. En août 1937, Louis Empain, décidé à s'établir au Canada, le lègue à l'Etat afin que le ministère de l'Instruction publique y ouvre un musée prolongeant l'Institut supérieur des Arts décoratifs de la Cambre. Le «Musée royal des Arts décoratifs contemporains de Belgique. Fondation Louis Empain» ne vivra pas longtemps. Réquisitionnée par les Allemands, la bâtisse abrite ensuite l'ambassade d'URSS jusqu'à son déménagement. Prétextant qu'il a désormais quatre enfants à qui léguer l'Hôtel, mais fâché surtout de l'usage qui en est fait, Louis Empain le récupère et transforme dès 1968 la Résidence Empain en une Galerie des Artistes Contemporains. Le penchant de l'ancien étudiant en mathématiques pour l'art géométrique, l'art cinétique et l'art construit s'y affirmera ; ce passionné n'hésitant pas à accoster les observateurs dubitatifs des œuvres exposées pour les leur faire apprécier. Louis Empain vendra ensuite son immeuble pour établir ses activités au Sablon.

Rien ne freine Louis Empain, jusqu'à ce qu'il soit opéré en 1972 d'un cancer de la prostate. La vessie est atteinte, mais cela lui reste caché. Il décède le 30 mai 1976 d'une embolie foudroyante. La presse saluera sa générosité. De fait, la fortune dont il a hérité a fortement maigri, ses quatre enfants se partageant un héritage de 123 millions dans lequel ne figure plus aucune action d'Electrorail, mais bien des parts de réserve de la Société Générale de Belgique. Plus de quarante témoins, dont l'abbé Pierre, feront le panégyrique du défunt dans la revue *Art, Vie, Esprit*.

Banque Bruxelles Lambert, Service des Archives historiques.

*Louis Empain tel que nous l'avons connu*, dans *Art, Vie, Esprit*, n°41-42, 17 et 24 juin 1976. — Y. Toussaint, *Les Barons Empain*, s.l., 1995. — A.-M. Dutrieue, *Empain Famille*, dans G. Kurgan-van Henteryk, S. Jaumain et V. Montens, *Dictionnaire des Patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 266-270.

Anne-Myriam Dutrieue

---

*Illustration* : Planche VIII, face à la page 161 Hôtel Empain.

---

# F

**FABRY**, Barthélemy, *Emile*, Henri, Marie, peintre, né à Verviers le 30 décembre 1865, décédé à Woluwe-Saint-Pierre (Bruxelles) le 27 février 1966.

D'extraction bourgeoise, Emile Fabry appartient à une famille honorable de Verviers. Son père, Henri-Alexandre Fabry (1838-1893), d'origine française, est le directeur d'une fabrique locale; sa mère, Jeanne-Marie-Catherine-Amélie Ortmans (1840-1904), est originaire d'une famille bourgeoise d'Aix-la-Chapelle. Emile Fabry passe une enfance paisible. Sa scolarité est normale; il effectue ses classes primaires entre 1872 et 1878, puis fréquente le Collège royal Marie-Thérèse de Herve entre 1878 et 1880.

D'emblée, Emile Fabry est séduit par la carrière artistique, au grand dam de son père qui lui aurait préféré une profession libérale. C'est à l'occasion d'une visite au Musée de Liège en 1881 que le jeune homme, subjugué par une toile du peintre François-Joseph Navez, aurait formulé le vœu de devenir peintre. En 1883, le destin lui donne la possibilité de concrétiser son projet. Tiré au sort comme milicien, le jeune homme est incorporé à la Compagnie universitaire de Bruxelles. Emile Fabry s'émancipe au contact de cette jeunesse intellectuelle; dans un autoportrait de 1886, c'est sous les traits d'un jeune dandy citadin, coiffé d'un chapeau melon, qu'il se représente. En 1884, il s'inscrit à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles; il y suit les cours de dessin et de peinture d'après nature jusqu'en 1889, ainsi que les cours libres de Charles Van der Stappen. Pour parfaire sa maîtrise du dessin, Fabry fréquente également la Patte de Dindon, Académie libre et «temple de l'art graphique» située au-dessus d'un cabaret de la Grand'Place.

En dehors des travaux obligatoires, le jeune artiste commence à réaliser des œuvres plus

personnelles dans un style proche du Naturalisme. En 1880 déjà, Emile Fabry exécute au fusain le portrait d'un ouvrier. Dans le courant des années 1880, il lit Camille Lemonnier, Emile Zola, Emile Verhaeren dont les écrits sont autant de sources d'inspiration. En 1886, Fabry réalise *Judith tenant la tête d'Olopherne*. Alors que la représentation de la tête coupée s'inscrit dans la mythologie symboliste (Fabry réalisera encore une *Salomé* en 1896), l'évocation d'une foule de grévistes rappelle plutôt un passage de *Germinal* qu'Emile Zola avait publié l'année précédente. En 1886, Fabry réalise encore *La Danse*, ronde de jeunes femmes dans un cadre champêtre dont la technique est largement empruntée à celle de Léon Frédéric.

En 1889, Fabry quitte l'Académie. Contrairement à ses condisciples, il ne rejoint pas les rangs du cercle L'Essor. Pour subvenir à ses besoins, il travaille chez le décorateur Cir Jacques. C'est sous sa direction que, vers 1887-1889, il collabore à la restauration du château de Gaasbeek. Ces années sont pour Fabry le début d'un enfermement dans ce qu'il appellera plus tard «l'époque de mon cauchemar». Jusqu'au milieu des années 1890, ses œuvres sont marquées par ce qu'en 1895, Emile Verhaeren appelait une «hantise étrange». Les sujets, d'inspiration mythologique, tendent à une forme d'abstraction qu'il est souvent difficile d'interpréter. La plupart de ces toiles représentent des femmes aux poses hiératiques et aux physionomies déformées. Dans *Réminiscence* (1889), Fabry nous montre trois femmes dans des attitudes figées et incongrues. Dans *L'Offrande* (Musées royaux, après 1890), une jeune fille tient une fleur devant une frise de femmes aux profils acérés. Souvent, les personnages sont réduits à un jeu de formes décoratives. Dans *Les Gestes* (1895), par exemple, le visage d'une jeune femme suit le contour du bras de sa

voisine; dans *Le Fil de la vie* (1892), le travail formaliste sur les visages se substitue aux canons de la peinture classique.

De nombreuses influences nourrissent les œuvres de cette période. La première est celle de l'ésotérisme qui influa sur l'ensemble du Symbolisme; en 1890, par exemple, Fabry réalise une œuvre sur le thème de *L'Initiation*. Le recours au mythe et la musicalité de certains traits peuvent être rapprochés de l'influence de Wagner dont le peintre disait lui-même: «Il apportait une expression nouvelle; j'ai cherché les moyens par lesquels il y arrivait». L'influence de certains écrivains fut aussi prépondérante. Fabry fut profondément marqué par la réflexion que Maurice Maeterlinck mena sur les rapports entre l'homme et l'univers. Comme chez le dramaturge symboliste, ses personnages sont traversés par une temporalité fuyante qu'ils ne peuvent maîtriser. Dans *Le Fil de la vie* (1892), Fabry représente les Parques, maîtresses du destin des hommes; dans *L'Offrande*, les différents personnages féminins évoquent les âges de la vie et l'impuissance devant l'écoulement du temps. À côté de ces influences, Fabry s'imprégna aussi des peintres de la Renaissance, et plus particulièrement des fresquistes du Quattrocento. L'empreinte de Mantegna, notamment, se fait sentir dans les attitudes hiératiques des personnages. Mais il faut surtout mentionner l'influence de Paolo Uccello dont le schématisme et la perspective écrasée semblent l'avoir profondément impressionné. Dans *Le Chemin* (1893), par exemple, la frise de personnages à cheval rappelle celle de *La Bataille de San Romano* dont Fabry avait pu voir l'un des panneaux au Musée du Louvre.

Au milieu de l'année 1892, Fabry rejoint les rangs de Pour l'Art, dont il n'est pas l'un des membres fondateurs, comme on l'a souvent écrit. Il y exposera jusqu'en 1928. Dans l'une de ses lettres, le peintre évoque son intérêt pour ce cercle artistique: «j'ai fait longtemps partie du cercle Pour l'Art. C'était, me semble-t-il, l'idéal (...)». Lors du premier salon annuel (novembre 1892), Fabry expose treize toiles, dont l'énigmatique *Prison*; en 1894, quatre œuvres, dont la *Vierge anxieuse* (1893) qu'il offrit en 1896 au poète Emile Verhaeren. En 1895, il réalise l'affiche de l'exposition, illustrée d'un personnage à la tête ailée repris à une grande composition italienne réalisée en 1894, *Le Pêché originel*.

À cette époque, Fabry adhère à certains cénacles occultistes en vogue parmi les artistes. En 1893, par l'entremise de Jean Delville, Joséphin Péladan l'invite à exposer aux Salons de la Rose+Croix qu'il a créés à Paris. Fabry y expose quatre œuvres en 1893, puis une seule toile, en 1895, peut-être *Le Pêché originel*. En 1894, il participe également à la deuxième exposition organisée par la loge occultiste Kumris où il présente entre autres un paysage, *La Fin du voyage*.

En 1896 s'opère un tournant fondamental dans son œuvre. En 1895, Jean Delville fait sécession du cercle Pour l'Art et fonde le Salon d'Art idéaliste. Emile Fabry refuse de se joindre à lui et reste fidèle à Pour l'Art. En creux, c'est l'intellectualisme de l'esthétique idéaliste qu'il réprouve; dès cette époque, en effet, Fabry oriente son art vers une sérénité qui contraste nettement avec l'ambiance macabre de ses premières œuvres. C'est au troisième et quatrième salon de Pour l'Art (1895-1896) que s'exprime cette mutation, dont le manifeste est sans doute le triptyque (1896) composé de trois volets: *Pêché originel*, *Déeses de la vie* et *Prométhéus*. À l'opposé des personnages angoissants du début, l'œuvre présente des héros aux physionomies plus classiques. C'est vraisemblablement l'œuvre de Frédéric Nietzsche – lue et commentée avec ferveur dans le salon de Ray Nyst que fréquentait Fabry – qui fut à l'origine de ce tournant radical. On y retrouve la même liberté créatrice que celle décrite dans *La Naissance de la tragédie*; quant aux personnages, leur physionomie athlétique rappelle la figure du Surhomme d'*Ainsi parlait Zarathoustra*.

Cette sérénité retrouvée se manifesta également dans la vie privée d'Emile Fabry. Le 25 janvier 1897, le peintre épouse une tailleurse ixelloise, Virginie Duchenes, en présence des peintres Albert Ciamberlani et Henri Ottevaere. De cette union naîtra un premier fils, Barthélemy, en 1898, puis une fille, Suzanne, en 1904.

En 1899, Emile Fabry entre en collaboration avec l'architecte Victor Horta. Cette année-là, il entame l'exécution d'un panneau décoratif pour la villa Carpentier (Renaix), construite par Horta, *L'Hymne de reconnaissance devant le charme de la Nature*. En 1898, il avait déjà réalisé un carton pour l'Hôtel Solvay, représen-

tant Adam et Eve devant l'Arbre de la connaissance. Le projet sera pourtant refusé par Armand Solvay qui lui préfère une œuvre de Théo Van Rysselberghe. En 1899 encore, Fabry décore l'Hôtel Aubecq de deux œuvres dont *L'Annonciation* (vers 1893). En 1902 il les complètera par quatre panneaux exposés au salon Pour l'Art en 1912 : *Espoirs, Souvenirs, la Danse et la Poésie*. En 1901, il réalise la décoration de la maison du sculpteur Pierre-Jean Braecke; en 1902 encore, il expose *L'Action et l'Idéal* et *La Force qui interroge la Beauté* dans la salle d'honneur créée par Horta à l'Exposition internationale de Turin.

Dès cette époque, Emile Fabry oriente son art vers la décoration murale. Sa carrière prend de l'ampleur. Le 5 août 1901, il devient professeur de dessin à main levée à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles; il sera nommé le 21 avril 1902. En 1903, il prend à sa charge le cours de dessin d'après l'antique qu'il alterne, dès 1912, avec le cours de dessin d'après le modèle vivant. Entre 1900 et 1906, il décore la villa du sculpteur Philippe Wolfers construite par Paul Hankar à La Hulpe. Les panneaux seront présentés aux salons de Pour l'Art entre 1903 et 1912. Avec ce cycle, Fabry inaugure un syncrétisme qui nourrira toutes ses compositions ultérieures. Les panneaux pour la villa Wolfers mêlent les influences nietzschéennes, maçonniques, ainsi qu'un goût pour les paysages idylliques inspirés par les textes fondateurs de l'hindouisme. Cette réflexion sur le syncrétisme est à mettre en rapport avec les rites de la Franc-Maçonnerie; le 22 juin 1912, d'ailleurs, Fabry est initié à la Loge des Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis.

En 1904, Fabry expose *L'Expectative* au Salon d'Automne de Paris. L'année suivante, il envoie *L'Expansion coloniale* à l'Exposition universelle de Liège. L'œuvre est aussi monumentale qu'importante. Présentée à l'Exposition internationale de Milan en 1906, la toile lui valut un diplôme d'honneur; fort de ce succès, le peintre l'exposera à nouveau à l'Ausstellung Belgischer Kunst de Berlin et à l'Exposition d'art décoratif de Liège en 1908, à l'Exposition universelle et internationale de Gand en 1913 puis au Salon d'art décoratif de Liège en 1923.

En 1907, Fabry débute la décoration du Théâtre de la Monnaie (poursuivie jusqu'en 1933) pour laquelle il fournira un cycle

panthéiste mêlant les influences nietzschéennes, wagnériennes et maçonniques, cycle composé de onze toiles parmi lesquelles *La Poésie lyrique*, présentée au salon Pour l'Art en 1898. En 1909, Fabry réalise la décoration de la salle des papillons du Musée Royal de l'Afrique centrale de Tervuren, composée d'un cycle de fresques représentant le Moyen Congo. En 1910, Fabry participe à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles. En 1912, il entreprend la réalisation de six panneaux pour la salle des mariages de l'Hôtel de ville de Laeken qu'il ne livrera qu'en 1923.

En 1914, Fabry élabore un projet de décoration de l'Hôtel de ville de Saint-Gilles. Mais la guerre interrompt son projet. Le peintre quitte la Belgique et séjourne successivement dans la banlieue de Londres, au Pays de Galles, à Cardiff, puis à Saint-Yves, dans les Cornouailles. Emile Fabry peint moins. En 1916, il participe à l'exposition des « Belgian painters in exile » où il montre *Les Gestes*; il réalise aussi quelques paysages et portraits, ainsi que *La Guerre et la Paix*, panneau décoratif commandé par Lord Plymouth pour décorer une salle de l'Université de Cardiff.

Revenu en Belgique dans le courant de l'année 1919, Fabry reprend ses cours en septembre. La première œuvre importante qu'il réalise est un portrait en pied du roi Albert. Entre 1920 et 1925, il reprend l'exécution des *Quatre saisons* pour l'Hôtel de ville de Saint-Gilles. En 1920, il est au nombre des fondateurs du groupe l'Art Monumental qui réalisa la décoration de l'arcade du Musée du Cinquantenaire (1929-1932). Fabry exécuta les cartons des six panneaux de l'extrême gauche de la frise : *L'Agriculture, Les Bûcherons, La Construction, La Forge et le Tissage, La Maison et La Pêche*.

Ces diverses commandes vaudront à Emile Fabry une reconnaissance officielle. En janvier 1922, il est nommé correspondant de la Classe des Beaux-Arts à l'Académie royale de Belgique, dont il deviendra membre effectif le 11 janvier 1923.

Au début des années trente, pourtant, son inspiration s'essouffle. En 1933, Fabry cesse ses cours à l'Académie; il est admis à la retraite en 1936. En 1930, avec Constant Montald, Emile Vloors, Pierre Paulus et Alfred Martin, il participe à un projet de décoration de la salle de l'assemblée générale des actionnaires du Crédit

Communal, pour lequel il réalise *La Meuse*. En 1935, il réalise la *Joyeuse entrée de Léopold III à Bruxelles* pour le Pavillon du Haut Commissariat à l'Exposition universelle de Bruxelles. A partir de la fin des années trente, néanmoins, Fabry ne réalise plus de commandes et ne participe qu'à de rares expositions, même s'il continue à peindre dans son atelier. Il décède à Bruxelles, le 27 février 1966.

R. Dalemans, *Le peintre symboliste Emile*, Bruxelles, 1986 *Fabry (Monographies de l'art belge, n°3)*. — J. Guisset, *Emile Fabry 1865-1966*, Bruxelles, 2000. — P. Poirier, *Notice sur Emile Fabry*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 138, Bruxelles, 1972, p. 121-125. — *Rétrospective Emile Fabry*, Woluwe-Saint-Pierre, Hôtel Communal, 1965. — *Peintres de l'imaginaire : symbolistes et surréalistes belges*, Musée du Grand Palais, Paris, 1972. — *Idéalisme et Symbolisme. Hommage à Emile Fabry 1865-1966*, Galerie Regard, Bruxelles, 1973. — *Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, 275 ans d'enseignement*, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 1987. — *Pastelle und Zeichnungen des Belgische Symbolismus*, Francfort, 1988. — *Eros und Tod. Der Belgische Symbolismus*, Salzburg, 1999.

Sébastien Clerbois

---

*Illustration* : Planche IX, face à la page 256  
Emile Fabry : *La fiancée*, 1894.

---

**FABRY, Marcel**, Joseph, Lambert, défenseur et promoteur de la langue wallonne, écrivain, né à Liège le 2 février 1891, y décédé le 7 novembre 1953.

Sa carrière de fonctionnaire au service de l'Instruction publique de la ville de Liège finira par l'investir des fonctions de directeur à l'Administration générale.

Curieusement, lui qui fera du wallon – de sa mise en valeur, de son implantation à l'école, des tendances modernes de sa littérature –, l'objectif majeur de toute une vie, débute dans le domaine de la culture, en 1931, avec un recueil de vers français, *Visions* et des notes de toponymie sur Les Awirs (prémices d'une monographie qui ne verra le jour que vingt ans plus tard). Sa connaissance intuitive du parler populaire, forte encore de l'appoint d'une

formation philologique (il fut l'un des premiers disciples du maître de la dialectologie, Jean Haust), son aptitude à l'écriture et ses qualités de pédagogue en font l'auteur tout désigné de ces *Lectures wallonnes* (1933), conçues sur le modèle des manuels de versions provençales du frère Savinien, en vue d'introduire le wallon à l'école primaire comme élément d'enseignement du français, mais aussi comme révélateur, en tant qu'organe de tradition, des richesses de la tradition tout court.

Le projet de wallon à l'école qui vient de le requérir ne le lâchera plus, d'autant que le réaliser implique une organisation forte et minutieuse. Dès 1934, alors qu'un concours de rédactions wallonnes est ouvert dans les écoles primaires liégeoises, à l'exemple de l'expérience encourageante faite un an plus tôt à Verviers, on le verra prendre l'initiative et rendre compte ponctuellement, jusqu'à la veille de sa mort, de ces épreuves jumelées très tôt avec celles de diction et très tôt étendues aux deux cycles de l'enseignement secondaire (en classes terminales : traduction en wallon de textes grecs et latins ou en langues étrangères). Une capacité de travail considérable lui vaut de devenir la cheville ouvrière d'un comité dont l'action, surtout après 1947, mobilisera, distinguera, récompensera bon an mal an, pour Liège et ses environs, plus d'un millier de concurrents.

Cet infatigable rassembleur va étonner son monde en publiant un recueil de contes d'une nouveauté audacieuse en wallon liégeois, *Li Hache di bronze* (La hache de bronze, 1937). Des contes qui nous transportent dans des temps et dans des lieux aussi divers que la préhistoire, l'antiquité gallo-romaine, l'Extrême-Orient, le monde des animaux, l'époque de l'entre-deux-guerres, avec sa crise, ses changements de mentalité, ses alarmes, ses misères. Gageure apparemment, si l'on considère que ces textes en langue régionale abordent des sujets aussi peu régionalistes et, en plus, dans une optique d'idéalisme social, tranchant de la sorte sur une production de terroir le plus souvent confinée dans l'exaltation du pittoresque et dépourvue de profondeur. Cette œuvre, rehaussée encore par un style soigné et un sens très affirmé de la composition, est retenue comme l'indice d'un moment important dans l'effort du wallon pour émanciper sa littérature. La Société de Littérature wallonne ne s'y trompe pas qui élit

son auteur, en mai 1939, à un siège de membre titulaire. N'avait-il pas déjà donné la mesure de son intérêt pour les valeurs régionales dans une étude sur la poétesse *Gabrielle Bernard* (1937)?

De février 1940 à mai 1943 (et sporadiquement jusqu'en 1949), s'affirme à nouveau le pédagogue, chargé de constituer pour chaque spectacle inscrit au programme des matinées classiques wallonnes du Théâtre du Trianon (Liège), une sorte de « dossier » ronéotypé, à l'intention des enseignants : soit une bonne vingtaine d'œuvres analysées, caractérisées. Autre public étudiant : celui pour qui il compose, dans le cadre de son enseignement à l'École provinciale de Service social de Liège, un cours de wallon (grammaire et choix de textes), sans cesse remanié (1943, 1953), dont il tirera les éléments d'une *Grammaire pratique du wallon liégeois* (1951, et une 2<sup>e</sup> éd. s.d.).

Avec l'après-guerre, d'anciens projets se concrétisent : révélation à la presse qui ne tarit pas d'éloges, de son œuvre dramatique *Ome d'affères* (1946), d'après Mirbeau ; voyage d'étude en Provence, qu'il prolonge dans une relation détaillée, *Provençal et wallon* (1949), faisant le tour des questions et préjudant, par la lettre comme par l'esprit, à la rencontre occitano-wallonne qui sera orchestrée en mai 1952, à Liège, par son grand ami Robert Grafé ; adaptations en liégeois de poèmes wallons d'autres régions (Bernard, Dewandelaer, Fay, Lempereur), de poèmes occitans (Lesfargues, Mouzat), de poèmes en prose de Rabindranath Tagore.

Mais l'entreprise qui, amorcée dans les heures sombres, lui apporte, accomplie, la plus belle satisfaction, c'est assurément ce divertissement pour marionnettes, en deux parties et huit tableaux, *Au temps où Berthe filait...*, conçu à partir du récit légendaire d'Adenet le Roi (XIII<sup>e</sup> siècle) sur la reine Berthe au Grand Pied, écrit dans ce langage franco-wallon que parlait le peuple de nos provinces romanes au début du siècle dernier et créé le 4 mai 1948, à Paris, par les marionnettes à gaine du maître Gaston Baty. Celui-ci, à qui le spectacle devait toute la finesse de sa stylisation, se félicitait de « retrouver dans la présentation et le jeu ce mélange, si bien réussi par Marcel Fabry, de mélodrame naïf et de pathétique humain, de familiarité et de grandeur, d'ironie souriante et d'émotion

sincère ». L'ouvrage, publié en version néerlandaise dès 1951, ne connut l'édition de son texte original qu'en 1963, dans la revue *La Vie wallonne* (tome 37).

M. Piron, *Un nouveau conteur liégeois*, dans *La Vie wallonne*, t. 10, 1939, p. 168-177. — M. Piron, *Les Lettres wallonnes contemporaines*, 2<sup>e</sup> éd., Tournai-Paris, 1944, p. 111-112. — A. Maquet, *Les marionnettes de Gaston Baty à Liège : « Au temps où Berthe filait... »*, dans *La Vie wallonne*, t. 22, 1948, p. 270-276. — Nanette [J. d'Inverno], *Mort de Marcel Fabry*, dans *La Mutualité*, 1953. — M. Piron, *In Memoriam*, dans *La Vie wallonne*, t. 27, 1953, p. 312-313. — Vidal [A. Devillers], *Marcel Fabry, esprit imaginaire*, dans *Téléradio* (Les Amis de Radio-Liège), décembre 1953. — F. Stévant, *A Marcel Fabry*, dans *Horizons wallons*, t. IX, 1954, p. 3. — Brochure-programme du théâtre de marionnettes *Al Botroûle* (Liège), 2 avril-10 mai 1975. — A. Maquet, *La prose wallonne*, dans *La Wallonie, Le Pays et les Hommes*, t. III, Bruxelles, 1979, p. 217. — M. Piron, *Tchantchès et son évolution dans la tradition liégeoise*, Bruxelles, 1988, p. 64-68. — A. Maquet, *La littérature wallonne et l'étranger*, dans *Studium et Museum, Mélanges Remouchamps*, Liège, 1996, p. 458 et passim. — A. Maquet, *Marcel Fabry (1891-1953)*, dans 'wallonnes' (*Chronique de la SLLW*), 2, 2001 (encart central, I-IV).

Albert Maquet

**FRANCOTTE, Henri**, Victor, Alfred, historien, homme politique, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 11 août 1856, décédé à Dalhem (Liège) le 8 juin 1918.

Il naquit dans la maison paternelle située rue Grétry, non loin de l'ancienne gare du Longdoz et de l'usine fondée par son bisaïeul Henri-Joseph, gérée dans la suite par la Société anonyme des Usines à cuivre et à zinc qui avait été fondée à l'initiative de son grand-père Clément. Son père, Gustave-Henri-Victor (1820-1886), qui avait épousé Marie-Hyacinthe-Emma Lion, doit abandonner ses activités professionnelles à la suite d'une infirmité. Son immobilité lui permet de se consacrer entièrement à l'éducation et même partiellement à l'instruction de ses trois fils : Gustave (1852-1925), avocat, député et ministre, Xavier (1854-1931), médecin, professeur à l'Université de Liège et Henri.

Instruit à domicile, Henri entre en huitième au Collège Saint-Servais, il a onze ans. Il y



accomplit le cursus complet des humanités gréco-latines sous la direction des jésuites. Parmi les professeurs avec lesquels il noue des liens d'amitié profonde au-delà du collège figure son titulaire de rhétorique, Auguste Castelein (1840-1922), dont on connaît les positions antisocialistes et antidémocrates chrétiennes qui marqueront à l'époque une partie de l'opinion catholique; ce jésuite présidera la Société d'Economie sociale dont Francotte est membre. En 1904, Henri Francotte n'hésite pas à utiliser cinq pages de la *Revue générale* pour vanter les mérites de son maître qui vient de publier *Un nouveau traité de droit naturel*.

De façon brillante, Francotte termine ses études secondaires, devient docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège et obtient, en 1879, dans la même institution le titre de docteur en droit.

Encore étudiant, Henri Francotte entreprend, à partir d'août 1878, sous forme d'articles et de comptes rendus sur la littérature et l'histoire, une collaboration à la *Revue générale*, qui durera près de vingt ans. Dans le même esprit, il tient, à partir de 1886, la chronique littéraire qui paraît le jeudi dans la *Gazette de Liège*. D'autre part, depuis 1876, il se livre à une lecture systématique des ouvrages consacrés à la Révolution française. Encouragé par ses professeurs, Alphonse Leroy – auteur de *La philosophie au pays de Liège (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)* –, Godefroid Kurth, qui s'exprimera à l'occasion du centenaire de 1789, et Adolphe De Ceuleneer, il se décide à répondre à la question mise au concours par l'Académie royale de Belgique sur la propagande des encyclopédistes français dans les provinces de ce qui deviendra la Belgique.

A l'époque, le thème traité est explosif d'autant que Francotte affirme que la Révolution liégeoise n'a abouti «qu'à échanger un maître débonnaire contre de sanguinaires despotes». Un autre concurrent, lui aussi universitaire liégeois, considère au contraire les révolutionnaires français comme des libérateurs. Après un long débat le jury accorde à chaque candidat une médaille d'or et le gros mémoire de Francotte, bien documenté, est publié dans la collection de l'Académie en 1880.

Proclamé docteur en droit, il prête serment d'avocat et s'inscrit comme stagiaire chez le bâtonnier Prosper Cornesse, qui venait d'être

réélu sur la liste catholique pour siéger à la Chambre.

En 1887, Henri Francotte postule et devient, par arrêté royal du 19 novembre, professeur extraordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège pour les cours intitulés : Histoire politique de l'Antiquité (Grèce et Rome), Antiquités romaines (envi-sagées au point de vue des institutions politiques). Nommé professeur ordinaire à la date du 30 août 1890 (arrêté royal du 16 octobre 1890), il est chargé en outre des cours de notions sur les institutions politiques de Rome, d'institutions romaines et d'exercices sur l'histoire. Il devient ainsi le premier titulaire à l'Université de Liège, d'un cours pratique d'exercices portant sur l'Antiquité et se situe dès lors dans la lignée de Godefroid Kurth.

En 1891, on lui confie l'enseignement de l'histoire de la littérature française. Et, en 1900, il partage avec un collègue l'initiation à l'épigraphie grecque. En 1905, le cours d'histoire politique de l'Antiquité (Grèce et Rome) est scindé; Francotte assumera le cours d'histoire grecque, issu de cette modification. Par ailleurs, à sa demande, il est progressivement déchargé, en 1900, du cours d'antiquités romaines et de notions sur les institutions politiques de Rome; en 1910, du cours d'histoire de la littérature française. Comme on le voit, à l'époque, la charge d'enseignement pouvait être relativement légère quant à son volume et à sa fréquentation par rapport à la situation actuelle. Mis à part l'année académique 1909-1910 durant laquelle Francotte est secrétaire du conseil académique de l'Université, Francotte n'a pas exercé dans l'institution des fonctions spéciales.

Tout ceci explique qu'il a pu, dans le cadre de sa carrière, se consacrer davantage à la recherche historique et à la publication. Une dizaine de livres, environ quarante articles et quatre-vingts comptes rendus sont issus de sa plume. Ses investigations s'étendent sur un vaste champ chronologique, de l'Antiquité gréco-romaine jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette analyse du temps, son expérience politique, les formations qu'il a reçues en droit ainsi qu'en philosophie et lettres permettent à Henri Francotte de mieux comprendre l'évolution de l'humanité d'une façon générale et de tracer une histoire de la société et des institutions qui ne néglige ni les mentalités ni l'économie. De nombreux comptes

rendus prouvent une parfaite connaissance des travaux des érudits allemands sur l'Antiquité grecque et romaine.

L'orientation de ses recherches résulte essentiellement de son enseignement et n'a pas été la base de sa nomination de professeur. Les résultats de ses travaux sur l'Antiquité classique et particulièrement grecque ne commencent, en effet, à paraître qu'à partir de 1890. Ils sont le fruit de la pratique nouvelle de la critique historique. Henri Francotte utilise non seulement les éditions des auteurs classiques, mais aussi les apports récents de l'épigraphie, de la papyrologie et de la numismatique. Il tire également profit des rapports de fouilles et des sites archéologiques qu'il n'hésite pas à visiter. *L'antidosis en droit athénien* (mémoire publié par l'Académie en 1895) a été un apport important dans la connaissance du droit athénien. Etude minutieuse, ne négligeant ni le droit, ni l'économie, ni la vie sociale, *L'industrie dans la Grèce ancienne* (1900-1901), Prix Gantrelle de l'Académie royale de Belgique, reçoit les éloges des plus grands spécialistes de l'époque pour sa démonstration convaincante que l'on pouvait, selon les contemporains, qualifier d'œuvre capitale.

Une série d'articles ont été rassemblés dans trois recueils : *La Polis grecque : Recherches sur la formation et l'organisation des cités, des liges et des confédérations dans la Grèce ancienne* (Paderborn, 1907, 252 p.), *Les finances des cités grecques* (Paris, 1909, 315 p.) et *Mélanges de droit public* (Paris, 1910, 336 p.). Dans ce dernier florilège, Henri Francotte montre qu'il n'y a pas seulement un droit public athénien, spartiate ou béotien, mais aussi un droit public grec. Le manuscrit de *l'Histoire politique de la Grèce*, élaboré durant l'occupation allemande et la suspension des cours à l'Université, paru sous forme dactylographiée en 1917 (300 p.) n'a pu servir à l'enseignement de son auteur. Quelques mois avant son décès, son long et important article : *Industrie und Handel (bei den Griechen)* paraît dans Pauly-Wissowa-Kroll, *Realencyclopädie der klassischen Altertumwissenschaft* (t. XI, 1916, p. 1381-1439). Francotte appartient aux tendances nouvelles de l'historiographie de l'Antiquité tant par les méthodes utilisées que par l'élargissement des domaines étudiés. Très vite il s'inscrit dans les grands courants scientifiques

de son temps. Ses études historiques le prouvent à suffisance, mais également son intérêt pour la bibliographie courante spécialisée dont l'impulsion vient surtout d'Allemagne et qui s'avère nécessaire pour compléter les bibliographies rétrospectives relatives à la philologie et à l'histoire. Dans cette voie, il s'occupe de la Société bibliographique belge qui fusionne avec la Société scientifique de Bruxelles, celle-ci, dont le but était de grouper des savants catholiques de tous les pays, publie depuis 1877 avec une participation non négligeable des jésuites belges la *Revue des questions scientifiques*. En 1896, quelques collègues et lui-même fondent à Louvain le *Musée belge*, revue de philologie classique. Ses travaux sont appréciés tant en Belgique qu'à l'étranger. Elu membre correspondant de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique en 1902, il en devient membre titulaire en 1913, membre de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France en 1910, et docteur *honoris causa* de la Faculté de Droit d'Athènes en 1912.

Mais les activités scientifiques de Francotte se doublent d'une action sociale et politique qui résulte d'un catholicisme intégral, hérité de son milieu familial, consolidé par le collège et le mariage. En épousant Marie-Théodorine-Françoise Collinet (décédée le 22 avril 1944 à l'âge de 78 ans) en 1889, il conforte l'amitié qu'il entretient avec l'avocat Léon Collinet (1842-1908) et Max Doreye (1841-1903); le beau-père et l'oncle par alliance étaient, en effet, des figures de proue du parti catholique.

Dès son entrée à l'Université, Henri s'enrôle comme d'autres étudiants à la fois dans la conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Gilles (Liège) présidée à l'époque par Max Doreye, futur président de l'Union catholique, et dans l'Union des Etudiants catholiques récemment fondée par ses deux frères Gustave et Xavier; il est élu membre du comité de celle-ci le 4 novembre 1874. En 1878, son frère Xavier fonde le Patronage Saint-Nicolas dont le but est d'éduquer de jeunes ouvriers par la distraction. Henri Francotte s'engage dès les débuts du patronage à encadrer les jeunes apprentis. Au même moment, il figure parmi les premiers membres de l'Union catholique de l'arrondissement de Liège dont il sera vice-président, en 1902, et président en 1909. A la même époque,

on le trouve aux différents échelons de la défense de l'École catholique depuis le comité scolaire de l'école Saint-Vincent jusqu'au sommet, le Comité central. Avec quelques condisciples, il fonde la section universitaire du Denier des écoles catholiques. A la demande d'un ami, il assume la direction d'un petit journal catholique de Dalhem et s'initie ainsi à la vie politique locale de ce canton. Son engagement politique se précipite au cours de 1880. Poussé par certains, il s'établit à Dalhem où il demeurera désormais pour organiser dans l'ensemble du canton les structures du « pilier » catholique et différentes campagnes électorales. Lui-même se porte candidat au conseil provincial. Elu le 25 mai 1884, son succès rend la députation de Dalhem au conseil provincial entièrement catholique, celle-ci le restera jusqu'à sa mort. Quelques mois plus tard, le 28 octobre, Francotte est élu membre du conseil communal de Dalhem, suite à des élections partielles résultant de la démission d'un conseiller. Et, le 19 novembre, un arrêté royal lui confère l'écharpe de bourgmestre qu'il parvient à garder jusqu'à son décès.

Francotte s'oppose au mouvement démocrate chrétien, qui selon lui s'apparente au socialisme et sape le parti catholique. Parallèlement à son action politique dans le canton de Dalhem, il organise dans la province de Liège une action sociale imprégnée par le paternalisme.

Mis à part les organisations agricoles, les nouvelles réalisations du catholicisme social sont semblables aux institutions de la démocratie chrétienne. Elles répondent bien sûr aux vœux des congrès des œuvres sociales de Liège (1886, 1887 et 1890) et à l'encyclique *Rerum novarum* (15 mai 1891), mais elles sont aussi des moyens pour assurer les voix du corps électoral que la loi a élargi à tous les niveaux de la consultation politique. Ainsi Francotte est à l'origine, dans le canton de Dalhem, d'une série de conférences de Saint-Vincent de Paul, de caisses d'assurance agricole, d'un syndicat et d'une coopérative pour armuriers. Avec d'autres notables catholiques, il fonde dans l'arrondissement de Liège le Syndicat agricole liégeois, en 1887; une société de crédit pour l'achat et la construction de maisons ouvrières, Le Foyer de l'Ouvrier, en 1891; la Fédération ouvrière catholique de l'arrondissement de Liège, en 1895, qu'il préside et dont il lie l'existence à

l'Union catholique; la Société coopérative centrale de crédit agricole de Liège, en 1896; le Syndicat des assurés agricoles, en 1896. Dans la province de Liège: en 1894, la Fédération mutualiste des Sociétés chrétiennes de mutualités dont il devient président; en 1901, la Fédération agricole; en 1906, le Comptoir agricole et, en 1912, la Fédération des jeunes mutualités chrétiennes.

Henri Francotte s'intéresse aux problèmes sociaux bien avant les grèves de 1886. Au cours de l'année académique 1877-1878, il organise au sein du Cercle des Etudiants catholiques de l'Université de Liège, L'Union, un débat sur la réglementation du travail des femmes et des enfants. Il se trouve aussi parmi les premiers membres de la Société d'Economie sociale fondée à Bruxelles en octobre 1881. Celle-ci s'inspire du Français Frédéric Le Play qui a élaboré l'« économie sociale », science du bonheur des hommes dans la société en voie d'industrialisation. Pour ce faire, au cours de réunions régulières, des communications scientifiques sont présentées par les membres sur la vie économique et sociale. A différentes reprises, Francotte vient exposer le résultat de ses recherches et, sous son influence, des visites d'établissements industriels et d'institutions sociales sont organisées. Tous les membres de la Société d'Economie sociale partageaient l'idée du père fondateur à savoir que le bonheur dans la société nouvelle résultait de la paix sociale, de l'intégration de l'ouvrier dans le régime de la propriété, grâce à la protection et aux initiatives patronales.

Quelques publications de Francotte sur le syndicalisme agricole, le mutualisme, la coopération, les pensions ouvrières expriment des sentiments modérés qui divergent souvent des points de vue socialistes et démocrates chrétiens. A différents moments, il repousse l'intervention de l'Etat et préconise l'initiative privée. Ces prises de position n'étaient pas pour déplaire à certains libéraux qui lui ont parfois accordé leur faveur électorale. Comme mandataire provincial, Francotte manifeste un intérêt pour les voies de communication, la distribution d'eau potable, l'évacuation des eaux usées, la protection des agriculteurs. Il conviendrait, s'il en était possible, de suivre sa gestion communale qui a satisfait la majorité des électeurs de Dalhem. Il est certain que sa participation continue aux débats du

conseil provincial n'a pu qu'être bénéfique au canton et plus spécialement à la commune de Dalhem. Signalons que, lors de la séance tenue par le conseil communal, le 8 décembre 1897, Francotte fait adopter le sceau officiel de Dalhem dont il avait trouvé trace dans les archives.

Chargé par le gouvernement catholique de siéger dans la Commission consultative du régime électoral, il trouve l'occasion quelque temps avant l'entrée en guerre de défendre le maintien intégral du système électoral de l'époque.

Dès l'invasion allemande, il se montre en toute situation à la hauteur de ses responsabilités. Fidèle au poste, il prend en charge la répartition équitable des denrées alimentaires entre ses administrés, il organise un fonds de chômage communal et témoigne d'un courage patriotique remarquable face aux exigences des autorités militaires allemandes.

Parallèlement à ses activités académiques et politiques, à ses recherches, à ses publications, Henri Francotte a participé à la gestion d'entreprises industrielles, il a notamment été administrateur de la Compagnie générale des Conduites d'Eau, de la Société des Carrières et Fours à Chaux de la Meuse, de la Société la Céramique d'Amay.

A partir de janvier 1918, sa santé se détériore : artériosclérose, congestion cérébrale et séquelles irréversibles provoqueront la mort d'Henri Francotte.

A l'époque, six enfants sont en vie : Paula, née en 1880 ; Gustave, né en 1891 ; Hélène, née en 1894 ; Marie-Henriette, née en 1898 ; Marie-Thérèse, née en 1902 et Henri, né en 1907. Marthe, née en 1900 était décédée l'année de sa naissance. Francotte avait été honoré de différentes décorations nationales et étrangères : officier de l'Ordre de Léopold, Médaille civique de première classe, Croix commémorative du règne de Léopold II, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal.

Les cérémonies funèbres en son honneur, qui se déroulent chaque jour de la semaine du 11 au 18 juin, prouvent une notoriété qui s'était élargie dans différents milieux de la société belge.

J. Demarteau, *Un catholique. Etude sur la vie et l'œuvre de Henri Francotte 1856-1918*, Liège, 1922, portrait photographique et bibliographie complète de

ses écrits établie par E. Hubert et L. Halkin. — A. Roersch, *Notice sur Henri Francotte*, dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, vol. 92, Bruxelles, 1926, p. 110-168, portrait et bibliographie. — L. Halkin, *Henri Francotte*, dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, t. I, Liège, 1936, p. 365-380. — N. Caulier-Mathy, *Le monde des parlementaires liégeois 1831-1893. Essai de socio-biographies*, Bruxelles, 1996. — N. Caulier-Mathy, N. Haesenne-Peremans, K. Herla, *Faire-part de décès des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Liège, [1999]. — P. Gérin, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, Bruxelles-Paris, 1959. — P. Gérin, *La condition de l'historien et l'histoire nationale en Belgique à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle*, dans *Storia della storiografia*, 1987, t. 11, p. 64-103. — P. Gérin, *Les écoles sociales belges et la lecture de «Rerum novarum»*, dans «Rerum novarum» *Ecriture, contenu et réception d'une encyclique*, Rome, 1997, p. 266-289 (*Ecole française de Rome*, 232). — Ph. Raxhon, *La révolution liégeoise de 1789 vue par les historiens belges*, Bruxelles, 1989. — J. Stengers, *Histoire et politique : 1889, le centenaire de la Révolution française en Belgique*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Académie royale de Belgique, t. 75, 1989, p. 478-506.

Paul Gérin

**FRANSEN**, Gérard, Edouard, Joseph, Julien, prêtre, canoniste et historien, professeur d'université, né à Wegnez (Pépinster) le 26 janvier 1915, décédé à Verviers le 20 avril 1995.

Fils d'un filateur à domicile, sa mère était fille d'un forgeron et d'une boulangère. Encore écolier, Gérard Fransen aidait son père en confectionnant des échantillons en vue de la création de nouveaux tissus ; pour lui, son goût de la recherche et son souci de précision devaient beaucoup à cet apprentissage. Il fit des études au Petit Séminaire de Saint-Trond, puis au Grand Séminaire de Liège. Il fut ordonné prêtre en 1939 après avoir obtenu à l'université de Louvain le grade de bachelier en théologie. Son évêque, Louis-Joseph Kerkhofs, l'incita à poursuivre des études de droit canonique (1946), avec une thèse sur : *Le dol dans la conclusion des actes juridiques en droit canonique*, l'accent étant mis surtout sur la période médiévale. Monseigneur Alphonse Van Hove l'envoya à Rome, où il séjourna de 1946 à 1947 à l'Institut historique belge. En 1947, il

fut nommé professeur adjoint à la Faculté de Droit canonique de l'Université Laval à Québec, en 1948 professeur ordinaire à la Faculté de Droit canonique de l'Université catholique de Louvain.

C'est alors que Stephan Kuttner, fondateur de l'Institute of Research and Study in Medieval Canon Law de Berkeley (Etats-Unis), le chargea d'une mission de recherche de manuscrits en Espagne, en vue d'une édition critique du Décret de Gratien. Ce fut pour lui le début d'une carrière de chercheur vouée à l'édition de sources du droit canonique médiéval, ainsi que d'une collaboration féconde avec Kuttner; une vive amitié lia les deux hommes.

Cette activité scientifique soutenue se concrétise en cinq volumes d'éditions de textes et plus de septante articles. Parmi les sources du droit canonique, il s'attacha d'abord aux *Quaestiones* (examen de problèmes controversés) des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, auxquelles il consacra pas moins de vingt-cinq articles. Une communication à la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique en 1992 (*La vie universitaire d'après les Quaestiones des canonistes, 1160-1234*) révélait la valeur documentaire du genre, indépendamment de l'apport qu'il fournit à l'historien du droit. Ses recherches portèrent aussi sur les collections canoniques (codifications de dispositions normatives tirées de l'Écriture, des Pères de l'Église, des conciles et des lettres pontificales) et sur les décrétales (décisions rendues par le pape). Chacun de ces genres fit l'objet d'une synthèse publiée dans la *Typologie des sources du moyen âge occidental* de l'Institut d'Études médiévales de l'Université catholique de Louvain dont il fut, avec Léopold Genicot, l'un des fondateurs.

Gérard Fransen apporta la même attention minutieuse à tous les genres de littérature canonique, sans négliger les gloses (textes inscrits en marge ou entre les lignes) qui expliquent, commentent ou complètent le texte original, s'accumulant parfois en plusieurs « couches » d'auteurs différents. Il édita de nombreux textes, avec une méthode de plus en plus rigoureuse, conduisant par exemple à l'édition avec son ami Kuttner de la *Summa Coloniensis*, de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (quatre volumes, parus de 1969 à 1990). Modèle exigeant, au point de pouvoir accaparer une vie entière pour un texte de quelque importance.

Le savant n'était pas seulement un érudit. Une douzaine de synthèses font le point de ses recherches. Et tout au long de sa carrière, il participa comme historien du droit à des recherches collectives sur le mariage, le rôle des conciles ou du pape, les notions juridiques à contenu variable, etc. En cette même qualité, il éclaira nombre de problèmes touchant à la vie religieuse contemporaine.

Cette activité scientifique fut reconnue internationalement par l'octroi du doctorat *honoris causa* des universités de Montpellier, Salamanque, Sienna et Strasbourg, par son admission à l'Académie des Intronati à Sienna et à la Medieval Academy of America. Il fut élu correspondant (1982), puis membre (1991), de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique.

Attaché à un usage rigoureux des notions juridiques en droit canonique, il était par contre hostile au «juridisme» du droit canonique post-tridentin, dont l'évolution avait fini, selon lui, par privilégier la norme en elle-même, applicable à la lettre, au détriment de sa signification religieuse. Pour lui, «la règle s'adresse à un vivant pour l'aider à vivre»; le droit doit dès lors être adapté «honnêtement» aux circonstances.

Le canoniste savait de quoi il parlait. Car il n'était pas un érudit réfugié dans sa tour d'ivoire, hors du monde. Appelé fréquemment à donner des consultations aux officialités diocésaines, il connaissait bien les problèmes que les règles imposées par l'Église pouvaient poser aux chrétiens. Cette proximité par rapport aux fidèles, il l'avait déjà vécue comme aumônier des étudiants à Louvain, et au soir de sa vie, c'est comme simple vicaire qu'il fut apprécié de ses paroissiens.

D. Maffei, *Ricordo di Gérard Fransen (1915-1995)*, dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Kanonistische Abteilung*, t. 82, 1996, p. 470-472. — D. Van den Auweele, *In memoriam Gérard Fransen, 1915-1995*, dans *Revue d'histoire du droit*, t. 64, 1996, p. 289-293. — Ch. Munier, *In memoriam Gérard Fransen*, dans *Revue de droit canonique*, t. 46, 1996, p. 147-158, bibliographie. — A. Garcia y Garcia, *Décès*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 90, 1995, p. 682-683. — Ph. Godding, *Gérard Fransen*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 163, Bruxelles, 1997, p. 41-55, portrait photographique et bibliographie.

Philippe Godding

# G

**GARNIR, Henri**, Georges, Marcel, mathématicien, professeur à l'Université de Liège, né à Jemeppe-sur-Meuse (Liège) le 13 septembre 1921, décédé à Liège le 18 novembre 1985.

Sa mère, Marie, est née Lempereur, et son père Georges, chef de bureau à la téléphonie chez Cockerill, est cousin du romancier, dramaturge et journaliste George Garnir (1868-1939), l'un des «trois mousquetaires» du *Pourquoi pas?*

Le jeune homme termine ses humanités modernes scientifiques à l'Athénée royal de Seraing en 1939, premier de sa classe et prix spécial de mathématiques. Il publie dès sa première année à l'Université de Liège, dans le *Bulletin Scientifique de l'Association des Elèves des Ecoles Spéciales*, une note sur les coniques bitangentes à une conique fixe. Dans les conditions difficiles de l'occupation, il obtient, avec la plus grande distinction, la licence en sciences physiques en 1943, avec un mémoire écrit sous la direction de Henri Janne. Un an plus tard il décroche la licence en sciences mathématiques, avec le même grade et un mémoire rédigé sous la direction de Florent Bureau. En 1946, Henri Garnir est proclamé docteur en sciences (groupe mathématiques), avec la plus grande distinction et les félicitations du jury. Sa thèse, dont le promoteur est encore Florent Bureau, porte sur l'étude de systèmes de matrices hermitiennes apparaissant dans la théorie du méson. Elle met bien en valeur sa double formation de physicien et mathématicien, qui influencera toute son œuvre. C'est à l'unanimité que la Faculté des Sciences lui confère, en 1951, le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur, grâce à une dissertation sur la représentation des groupes symétriques.

Lauréat du Concours universitaire et du Concours des bourses de voyages, le jeune savant liégeois complète sa formation scientifique par des séjours dans des centres prestigieux : Paris (1949, auprès du sismologue

Cagniard), Nancy (1950 et 1952, auprès de Jean Delsarte, Jean Dieudonné et Laurent Schwartz), Oxford (1952, auprès d'Edward C. Titchmarsh), et Paris (1953, auprès de Laurent Schwartz).

La carrière académique de Henri Garnir s'est tout entière déroulée à l'Université de Liège. Aspirant au Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS) en 1944, assistant en mécanique rationnelle dans le service de Florent Bureau dès 1945, il est promu chef de travaux en 1950, agrégé de faculté en 1955 et chargé de cours en 1958. Il assure le cours de mécanique rationnelle du premier cycle ingénieurs, sciences mathématiques et sciences physiques. En 1960, lors de l'éméritat de Lucien Godeaux, il est nommé professeur ordinaire et titulaire de la chaire d'analyse mathématique et d'algèbre. Il enseigne le calcul différentiel et intégral et l'algèbre aux mêmes étudiants, et les compléments de mécanique analytique dans la deuxième licence en mathématiques. Après une première version polycopiée, Henri Garnir publie ses cours d'analyse de premier cycle dans deux tomes sur les *Fonctions de variables réelles*, suivis d'un volume sur les *Fonctions d'une variable complexe*, rédigé en collaboration avec Jules Gobert. Outre le soin apporté à leur rédaction et l'excellent choix des matières et de l'approche, ces traités se distinguent par une collection exceptionnellement riche d'exercices inédits, dont beaucoup proviennent de problèmes rencontrés par l'auteur pendant ses recherches. Beaucoup de jeunes mathématiciens belges et étrangers se sont initiés à l'analyse dans ces livres, et le premier volume des *Fonctions de variables réelles* a été traduit en espagnol. Lors de l'éméritat de Florent Bureau en 1976, Henri Garnir abandonne l'essentiel de son enseignement de candidatures, pour prendre en charge l'analyse supérieure au deuxième cycle de la licence en mathématiques. Il y dispense un enseignement toujours en évolution,

intimement lié à ses recherches, source de nombreux textes ronéotypés.

Ses qualités pédagogiques sont extraordinaires. Il sait illustrer les théories les plus abstraites par des images lumineuses ou des métaphores saisissantes. Il entrecoupe les démonstrations arides de commentaires humoristiques et d'anecdotes amusantes. Cette apparente décontraction est pourtant le résultat d'une préparation méticuleuse. Les notes multicolores et savamment recollées sont l'irréfutable témoignage d'un effort sans cesse renouvelé. Le souvenir du merveilleux professeur se perpétue, puisque le Prix Henri Garnir récompense chaque année, à l'Université de Liège, le plus brillant étudiant ou la plus brillante étudiante de la licence en mathématiques.

Les recherches de Henri Garnir portent sur des questions d'algèbre, d'analyse et leur application à la physique mathématique. Elles sont rassemblées dans une cinquantaine d'articles, publiés dans les meilleures revues nationales et internationales, trois mémoires, deux livres, auxquels s'ajoutent une trentaine de séminaires ronéotypés.

Entre 1945 et 1951, le jeune savant liégeois s'intéresse à la détermination des systèmes de matrices vérifiant des conditions suggérées par la théorie quantique des particules élémentaires, et en particulier les relations de Dirac pour l'électron et de Kemmer pour le méson. Il s'occupe ensuite de la représentation linéaire de certains groupes finis. Sa méthode de réduction est encore utilisée par les physiciens et les chimistes, et l'on parle dans des ouvrages récents du concept d'«élément de Garnir».

A partir de 1951, Henri Garnir se penche sur les équations et les systèmes d'équations aux dérivées partielles de la physique mathématique. Sous l'influence de Laurent Schwartz, il comprend très vite ce que la toute jeune théorie des distributions peut apporter à cette discipline classique. Il construit dans ce cadre les solutions élémentaires de l'équation des ondes et de la chaleur, et les applique à l'étude de l'évolution d'une onde progressive dans des domaines de différentes formes, et à la résolution de nombreux problèmes aux limites. Son souci est de ne pas imposer *a priori* des restrictions de régularité inadmissibles pour la solution cherchée. Ces recherches sur les équations aux dérivées partielles le conduisent à définir, indépendam-

ment de Schwartz, en 1952, la transformée de Laplace dans le cadre de la théorie des distributions. Comme ce sera souvent le cas, Henri Garnir couronne ce cycle de recherches par la rédaction d'une monographie intitulée *Les problèmes aux limites de la physique mathématique*, publiée chez Birkhäuser en 1958, et tout de suite extrêmement populaire, au Japon en particulier.

La théorie des distributions repose sur l'étude de certains espaces de fonctions, et, dès le milieu des années soixante, Henri Garnir s'intéresse à l'analyse fonctionnelle et en particulier à la théorie des espaces vectoriels topologiques localement convexes. Rompant avec la tradition borbachique triomphante à l'époque, et pour rendre la théorie plus rapidement accessible aux utilisateurs, il définit ces espaces abstraits à partir d'une famille de semi-normes. Le point de vue adopté est plus constructif, et les démonstrations n'utilisent que l'axiome du choix dénombrable, ce qui nécessite une complète reconstruction de nombreuses démonstrations. Avec ses élèves Marc De Wilde et Jean Schmets, Henri Garnir rédige un monumental traité intitulé *Analyse fonctionnelle. Théorie constructive des espaces linéaires à semi-normes*, publié entre 1968 et 1973 chez Birkhäuser. L'ouvrage comprend trois tomes, respectivement consacrés à la théorie générale, à la mesure et l'intégrale, et aux espaces fonctionnels usuels. Henri Garnir se penche ensuite sur quelques aspects de la théorie spectrale des opérateurs normaux dans un espace de Hilbert, qui devaient constituer un quatrième tome de l'*Analyse fonctionnelle*.

La fin des années septante voit le mathématicien revenir aux équations aux dérivées partielles. En vue de décrire rigoureusement des phénomènes de propagation d'ondes combinant les effets de la réflexion, la réfraction et la diffraction par des obstacles, il étudie la propagation des singularités des solutions des problèmes aux limites associés à des équations et des systèmes d'équations d'évolution. Ses résultats, et ceux de ses collaborateurs, constituent une impressionnante application des méthodes nouvelles de l'analyse microlocale à la physique des ondes progressives. Le destin ne lui a pas laissé le temps de rédiger le traité qu'il avait, cette fois encore, en projet.

Dans ces travaux comme dans les autres, le souci constant de Henri Garnir est de démystifier. Il déteste par-dessus tout le vague,

l'à-peu-près et la poudre aux yeux. Il dépense une énergie fabuleuse à rendre intelligibles des travaux bâclés, incomplets ou nébuleux. Il ne s'agit pas d'éblouir, mais d'expliquer. La même démarche le guide lorsque, à la fin des années soixante, il part en guerre contre l'introduction des «mathématiques modernes» dans l'enseignement secondaire. Partisan d'une réforme moins radicale, il refuse le slogan démagogique d'une prétendue mathématique sans larmes, préférant «extraire les mathématiques des élèves et non les leur injecter.»

Henri Garnir a été un infatigable animateur des mathématiques en Belgique et à l'étranger. Entouré d'une pléiade de jeunes mathématiciens enthousiastes, il dirige inlassablement un groupe talentueux, resté le fer de lance de l'Institut de mathématiques à l'Université de Liège. Il y crée en 1964, sous les auspices du Fonds de la Recherche fondamentale et collective (FRFC) et du FNRS, un Centre d'analyse fonctionnelle justement fameux, qui permet de nombreux et fructueux contacts entre chercheurs belges et étrangers, et contribue grandement au renom des mathématiques belges dans le monde entier.

Henri Garnir a organisé, en Belgique et ailleurs, une douzaine de congrès internationaux, et en particulier deux colloques du Centre belge de Recherches mathématiques (CBRM) sur l'analyse fonctionnelle (Liège, 1964, 1970), une Conférence internationale sur l'Analyse fonctionnelle et ses Applications (Madras, 1973), et trois Instituts d'études avancées de l'OTAN sur les équations aux dérivées partielles et l'analyse microlocale (Liège, 1976; Maratea, 1980; Lucca, 1985). Après avoir été, pour les participants, un hôte attentionné et chaleureux, il assure avec soin l'édition des comptes rendus de toutes ces réunions.

Henri Garnir a reçu de nombreux honneurs nationaux et internationaux: membre dès 1950 de la Société royale de Sciences de Liège, qu'il préside en 1978, président de la Société Mathématique de Belgique en 1962, membre du Comité national de Mathématiques dès 1983. Il est lauréat du Prix des Amis de l'Université de Liège (1950), du Prix Agathon de Potter (période 1946-1948) et du Concours Annuel (1950) de l'Académie royale de Belgique, qui l'élit correspondant en 1976. L'Institut Grand Ducal des Sciences le nomme membre honoraire en 1983.

La réputation du mathématicien liégeois dépasse largement les frontières de sa principauté et de son pays. Il est titulaire de la chaire Francqui à l'Université de Gand en 1975, et du cours de questions spéciales de mathématiques à l'Université de Louvain en 1983. Invité à faire des conférences et des cours avancés dans tous les continents, il visite les institutions les plus prestigieuses.

Une aide discrète mais efficace lui est constamment assurée, dans les aspects pratiques de toutes ses activités, par son épouse Noëlle, née Pierre. Lorsque l'éducation de leurs deux enfants, leur fille Dominique, aujourd'hui médecin, et leur fils Henri-Pierre, physicien à l'Université de Liège, lui en laisse le temps, elle accompagne son époux dans ses nombreux voyages. Trois petits-fils n'ont pas manqué de mettre à l'épreuve les aptitudes pédagogiques et les dons de conteur de leur grand-père.

A l'aube de ce qui devait être sa dernière année académique, alors qu'il était encore au sommet de son activité scientifique et débordait de projets, une crise cardiaque brutale et inattendue l'emporte à l'affection des siens, à l'amitié et l'admiration de ses collègues.

Le passé de la Belgique s'est montré riche en analystes de très grand talent. Henri Garnir s'est inscrit sans conteste dans cette lignée. Il y a ajouté une dimension humaine, une cordialité qui restent dans les mémoires, une autorité de chef d'école qui a fortement modelé le paysage mathématique de notre pays, et un exceptionnel talent pédagogique, qui donnait à ses auditeurs l'envie d'applaudir, lorsqu'il rangeait ses notes.

*Henri Garnir, 1921-1985, dans Bulletin de la Société royale des Sciences de Liège, vol. 54, 1985, p. 285-286. — M. De Wilde, In memoriam Henri Garnir, dans Communications de la Société Mathématique de Belgique, mars-avril 1986, p. 2. — P.L. Butzer and J. Vaillant, Obituary: Henri Georges Garnir, dans Bulletin of the London Mathematical Society, vol. 19, 1987, p. 609-622. — J. Mawhin, Eloge de Henri-Georges Garnir, dans Bulletin de la Classe des Sciences, Académie royale de Belgique, 6<sup>e</sup> série, 2001 (à paraître). — P.L. Butzer et J. Mawhin, Notice sur Henri Georges Garnir, dans Annuaire de l'Académie royale de Belgique, vol. 168, Bruxelles, 2002 (à paraître), portrait photographique et bibliographie complète des œuvres scientifiques.*

Paul L. Butzer et Jean Mawhin



**GEVREY, André**, pseudonyme de PESESSE, André, Louis, Jean, Adolphe; comédien et réalisateur, né à Boussu le 18 décembre 1913, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 24 septembre 1993.

Il choisit son pseudonyme sur les conseils de son père, amateur des grands crus de Bourgogne. Sa mère, Charlotte-Henriette-Jeanne Raes, Tournaisienne, est comédienne au Théâtre du Parc sous le nom de scène de Jeanne De Réas, elle est aussi professeur de diction. Son père, Louis-Jules-Adolphe-Octave Pesesse, est imprimeur, suivant en cela l'exemple de son propre père cinacien qui fonda *La Gazette de Ciney* et lança *La Gazette du Borinage*, mais il est aussi violoniste à l'Harmonie de Boussu. Après ses classes primaires chez les Frères, où il apprend le patois borain, André Gevrey passe par l'Athénée de Mons pour finir ses études secondaires à l'Athénée d'Ixelles, commune où il vivra dorénavant, et tout d'abord en pension chez sa grand-mère maternelle, Jeanne Raes. Une fois par mois, elle l'emmène au théâtre.

La première pièce qui ait frappé son imagination s'appelait *Le singe qui parle* et mettait en scène un comédien déguisé en singe. Il ira surtout voir les grands mélés au Théâtre Molière. Il suit des études de philosophie à l'Université libre de Bruxelles, tandis qu'il débute en 1932, au Rataillon, le laboratoire de théâtre d'Albert Lepage (où il joue du Michel de Ghelderode) ainsi qu'au Jeune Théâtre, où il se lie d'amitié avec Louis-Philippe Kammans, cofondateur et premier directeur. En 1935, André Gevrey est régisseur au Théâtre de l'Expo et dès 1936, il est «acteur-lecteur» à l'Institut national de Radiodiffusion (INR), ce qui l'amène à lire les journaux parlés écrits par les journalistes.

Le 10 mai 1940, c'est André Gevrey qui annonce, de sa voix grave et profonde, sur les ondes de la radio nationale l'entrée en guerre de la Belgique. Durant l'occupation et de retour d'exode, il fait partie de la troupe du Théâtre royal du Parc. Ensuite, il collabore durant trois saisons au Théâtre de Lausanne. En 1948, il participe au démarrage du Théâtre National et y reste cinq ans. Il y joue, par exemple, le chevalier de Lagardère de manière remarquable et il est tonitruant dans *Le Bossu* de Paul Féval. Il écrit pour la radio l'adaptation de *L'Affaire Lerouge* d'Emile Gaboriau, le père du roman policier, lorsque Louis-Philippe Kammans,

directeur de la télévision expérimentale, lui demande d'en faire une adaptation pour le petit écran.

Peu après, en 1952, il entre à la télévision belge où il devient le tout premier réalisateur de son histoire. Il signera des dizaines d'adaptations, de mises en scène et de réalisations (*Le double assassinat de la rue Morgue*). Il est le principal réalisateur des dramatiques captées en direct dans le studio de télévision de la place Eugène Flagey à Ixelles. La technique nouvelle s'apprend de manière empirique. «On se disait: il y a quatre caméras, quatre objectifs, il ne faut pas que les câbles se mélangent. On mettait la main à la pâte: on balayait, on clouait les décors...» racontera-t-il.

André Gevrey est présent le soir historique du 31 octobre 1953 lorsque la télévision belge lance ses premières images, des variétés dont le réalisateur est Georges Jamin. La première dramatique de la télévision belge sera diffusée quelques jours plus tard, le 11 novembre 1953: il s'agit de *Le Grand Voyage* de Sheriff, une pièce sur la guerre 1914-1918 que Louis-Philippe Kammans réalise lui-même. André Gevrey réalise les trois dramatiques qui suivirent à quinze jours d'intervalles: *La Part humaine*, *Pas de pitié pour moi* et *Le Voyageur de Forceloup...* en direct complet!

C'est André Gevrey qui inaugure la formule, que les Français imiteront sous le titre de *Au théâtre ce soir* et qui consiste à enregistrer une pièce au théâtre même, en continu et en public. Cette première captation est légendaire et est heureusement conservée sous forme de cassette vidéo: *La Bonne Planque* avec Bourvil fut enregistrée au Théâtre du Vaudeville. Lui-même, André Gevrey, fait partie des comédiens lorsqu'un rôle lui convient et c'est ainsi qu'on le retrouve dans quelques pièces, dramatiques ou feuilletons à la télévision. En particulier, il sera l'inspecteur Malaise, conçu par Stanislas-André Steeman, dans une série policière appelée *Télé-mystères*.

Polyvalent, comme la plupart des hommes de télévision de l'époque, il s'occupera aussi de variétés, de cabarets, d'émissions didactiques, de ballets, de reportages. Le cinéma fait appel à ses services. Il participe à une dizaine de films, tels que *Comme une lettre à la poste* d'Henri Storck et *Les Gommages* de Lucien Deroisy en 1968, d'après le roman d'Alain Robbe-Grillet. Il

n'abandonne pas le théâtre, reprenant par exemple en 1960 le rôle de Beulemans au Théâtre des Galeries, dans *Le mariage de mademoiselle Beulemans*. Il excelle dans le parler bruxellois autant que borain et on le surnomme «Le Wallon des Marolles».

Il plaidera et militera toute sa vie pour la diffusion des pièces de théâtre wallon à la télévision. Il fit beaucoup entre autres pour la reconnaissance du wallon-picard de Mouscron en captant les pièces écrites par Marius Staquet, sous le nom duquel fut baptisé le Centre culturel mouscronnois. André Gevrey est pour cette raison Bailli d'honneur de cette ville. Après l'âge de la retraite, André Gevrey continue d'assurer les captations des dramatiques wallonnes. Pour le centre RTBF-Charleroi il mettra en scène de nombreux spectacles wallons.

Epicurien, philosophe à sa manière, André Gevrey se plaisait à déclarer que s'il ne s'amusait plus, il s'en allait. Excellent documentaliste, il fit don de son travail sur le théâtre et la télévision à la Maison de la Bellone.

*Mémoires d'enfance*, dans *Pourquoi pas?*, 4 février, 1982. — J. De Decker, *Le Beulemans de Boussu*, dans *Le Soir*, 5 septembre 1993. — R. Balmé, *André Gevrey*, dans *Téléoustique*, octobre 1978. — R. Marcellac, *Chronique de la télévision*, s.l. 1996.

Jacques Mercier

**GILBERT**, Pierre, Jean, Jacques, philologue classique, historien de l'art, égyptologue, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 19 septembre 1904, décédé à Uccle (Bruxelles) le 22 août 1986.

Issu d'une famille de grande culture, Pierre Gilbert fut, dès son plus jeune âge, grand lecteur de poètes et d'écrivains antiques. D'instinct, il se tourna vers les œuvres de pensée qui exaltaient l'homme et sa quête du bonheur, Euripide certes, mais aussi les poètes latins, Horace et son goût de la vie, l'admirable Catulle et son sens de l'amour, tendu vers l'absolu jusqu'à en mourir. Ses cours en classe de poésie à l'Athénée d'Uccle restent gravés dans la mémoire de tous ses élèves. Il y enseigna jusqu'en 1940. De l'épicurisme d'Horace, il rechercha les sources égyptiennes à travers la poésie amoureuse du

Nouvel Empire égyptien et les Chants de Harpistes (*Poésie égyptienne*, Bruxelles, 1943); *Les chants du harpiste*, dans *Chronique d'Égypte*, (t. XV, 1940); *Catulle et Horace*, dans *Latomus* (t. 1, 1937), de Catulle encore il fit une anthologie, *Rarae Gemmae* (Bruxelles, 1945) et plusieurs articles dont *Catulle, poète de l'intensité*, dans *Latomus* (t. 3, 1939).

Sensible aux textes comme aux formes, Pierre Gilbert avait pour la traduction une passion de poète que ne possèdent pas toujours les philologues, la passion de transmettre le sens sans renier la poésie, la musique de la forme. «Je voudrais que mes traductions soient des poèmes», écrivait-il dans l'introduction du recueil de poèmes égyptiens en traduction française, *Poésie égyptienne*, l'un de ses plus beaux livres. Si des philologues sourcilieux y trouvent à redire, c'est qu'ils n'ont de sens que celui de la grammaire. Pour Pierre Gilbert, la poésie était universelle, comme l'art, fibre vibrante, musique intérieure qui se moque des clivages linguistiques. Sans se prétendre philosophe ni théoricien de l'esthétique, il recherchait dans l'humanité les principes essentiels, c'est-à-dire positifs, de la vie et de la culture. Homme de sagesse et d'équilibre, il n'aimait guère l'expressionnisme en art. La vision sumérienne de l'être humain, corps déjeté, yeux écarquillés, dans une sorte d'ivresse destructrice face au divin, tout comme la vision du baroque européen, lui faisait peur. Il y reconnaissait la marque de la mort, l'angoisse, la terreur face aux dieux. Profondément laïque, il redoutait les dieux terribles et jaloux qui enlèvent à l'homme sa dignité, mais il se réjouissait des hymnes solaires de l'ancienne Égypte où l'humain s'exalte en s'associant à la puissance rayonnante de la lumière.

Solaire, Pierre Gilbert l'était pleinement, jubilatoire et modeste, enthousiaste et discret, amoureux de la vie autant que de l'art. Sans doute, n'est-ce pas sans raison que ses premières études – couronnées en 1929 par le titre de docteur en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles (ULB) – furent consacrées à Imhotep, ministre du pharaon Djéser sous la troisième dynastie, et génial créateur de l'idée de la pyramide. Car la pyramide n'est pas une forme comme les autres. Bien au-delà des détours et des fioritures de la théologie, elle s'impose avec une évidence absolue.

Universelle par son carré de base orienté sur les points cardinaux, menant le regard par ses lignes pures, de la multiplicité terrestre vers l'unité parfaite du sommet, cette forme fascinante et qui, depuis son aboutissement en Egypte voici près de cinq millénaires, n'a cessé d'exalter penseurs et artistes, Pierre Gilbert y reconnaissait la concrétisation la plus parfaite de la tension vers l'idéal, de la résorption de toute petitesse dans l'unité de la conscience, dans la perfection de l'esprit. Dans cette même ligne, il consacra, en 1935, à l'Université de Liège, une seconde thèse à *L'évolution des idées sur le dieu Râ d'après les noms solaires des rois à l'Ancien et au Moyen Empire*.

Dès 1934, il était assistant de l'illustre orientaliste français Georges Conteneau, premier titulaire des cours d'art et d'archéologie de l'Egypte et de l'Orient ancien à l'ULB, et qu'il allait suppléer durant les années de guerre.

Jean Capart, dont il suivait les cours au Musée du Cinquantenaire, confirma sa passion de l'égyptologie, science alors naissante en Belgique. Le Maître lui confia au Musée dont il devait plus tard devenir le conservateur en chef, son premier poste muséologique, celui d'assistant au Service éducatif récemment créé.

A la pensée de Jean Capart, pour laquelle il témoigna toujours la plus fidèle admiration, Pierre Gilbert devait ajouter une dimension personnelle, celle d'un athée passionné par l'expression du sentiment religieux et par la formulation artistique de ce sentiment, en somme la spiritualité, l'exigence de soi, mais sans la croyance aux dieux. Pour lui, classicisme des formes et humanisme étaient indissociables. L'expression sans doute la plus forte de cette conviction se trouve dans un livre intitulé *Le classicisme de l'architecture égyptienne* (Bruxelles, 1943), petit chef-d'œuvre d'écriture limpide et de la pensée claire, qui, sans s'arrêter au pittoresque «exotique» des œuvres architecturales de l'Egypte ancienne, vise droit à l'essence, au sens des formes, des rythmes, des structures, mettant l'accent sur la grandeur et la simplicité des œuvres majeures léguées par l'Egypte pharaonique, les pyramides de la quatrième dynastie bien sûr, le temple de Chéphren, le peu qui subsiste de l'architecture du Moyen Empire, et, sous la dix-huitième dynastie, le temple funéraire d'Hatshepsout pour lequel il éprouvait une admiration toute particulière. La

première phrase du livre éclaire à merveille la sensibilité de l'homme et de l'historien de l'art: «On a parfois besoin de l'humanité sans les hommes, l'architecture nous l'offre». Non que Pierre Gilbert ait méprisé la sculpture ou la peinture, certes, mais son amour le plus profond allait à l'architecture, cet art difficile, de compréhension moins immédiate, rigoureux et exigeant parce qu'abstrait. Il s'est d'ailleurs attaché en différents articles à démontrer que l'une des réussites majeures de l'art égyptien – et l'une des raisons sans doute de la fascination que nous éprouvons encore pour lui –, résulte de l'unité profonde des différents modes de représentation, statuaire conçue comme une architecture, arts graphiques et de peinture associés indissolublement à la structure de l'édifice, tombe ou temple, lui-même en accord parfait avec une vision cosmologique inspirée directement des données signifiantes du paysage de la Vallée du Nil avec ses fortes oppositions: axe sud-nord du Nil (eau vivifiante) complémentaire de l'axe est-ouest de la course solaire (feu vivifiant), espace chaotique des déserts antithétique de la domestication géométrique de la Vallée à travers le réseau quadrangulaire des canaux d'irrigation. Trois articles furent consacrés à ce thème: *De l'irrigation au sens rectangle dans l'art égyptien* (dans *Acta Orientalia Belgica*, 1963-1964), *Irrigation, jeux de damier et sens du rectangle dans l'art égyptien* (dans *Chronique d'Egypte*, t. XL, 1965), et *Rectangle et humanisme dans l'art égyptien* (dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, t. XLVII, 1965).

La vaste érudition classique de Pierre Gilbert, servie par une mémoire exceptionnelle des textes, des images et des formes, ne pouvait que le mener à rechercher dans les grandes civilisations de l'Egypte et de la Grèce les racines de l'humanisme méditerranéen, et donc à s'interroger sur les relations que ces civilisations entretenirent ou, plus exactement, sur la part de la vieille Egypte dans la formation de la jeune pensée grecque. Un livre de synthèse, *Méditerranée antique et l'humanisme dans l'art* (Liège, 1967), et quantité de plaquettes et d'articles expriment cette recherche qui fut une des directions majeures de sa vie intellectuelle.

Certains titres parlent d'eux-mêmes et font entrevoir le moraliste sous le savant et l'historien de l'art. Ainsi, *La vertu de la convention*

dans *l'art égyptien* (dans *Apollo*, t. XIV, 1942), la convention est ordre, le contraire de la liberté débridée. Dans l'image égyptienne de l'homme, pas d'« archaïsme » ni d'« incapacité » à rendre le mouvement de la vie. Pierre Gilbert souligne la relation essentielle de l'image funéraire avec le cadre rectangulaire qui l'exalte et s'accorde à l'architecture, et par l'architecture à l'ordre de l'Univers. Il met en lumière la vertu de la planéité respectueuse de la surface architecturale, la dimension métaphysique optimiste de cet accord profond, harmonique, entre l'humain et le cosmique.

Dans *L'unité de la statue égyptienne et l'unité de la statue grecque de type athlétique* (dans *Chronique d'Égypte*, t. XXIX, 1954), le mot « unité », répété, prend tout son sens. Il s'agit de confronter harmonie grecque et harmonie égyptienne, formes différentes mais unies par un même respect de l'homme, de sa vérité anatomique, de sa dimension psychologique et morale. A l'origine de la trajectoire grecque, le *kouros*, image funéraire de la beauté juvénile de l'être masculin, est bien évidemment inspiré par l'image de l'homme debout de l'ancienne Égypte. Mais l'Égypte s'est tant de fois redite, et la Grèce est dans l'enfance... La « copie » archaïque annonce d'emblée de nouvelles valeurs qui feront le génie de l'art grec et son immense impact sur le monde des idées et des formes. Devenue spectacle, pur objet de contemplation, et même de désir, de plus en plus départie de sa dimension métaphysique, la statue grecque trouvera son unité dans la perfection physique de l'athlète, dans l'harmonie organique des rythmes contradictoires. L'unité aura cessé d'être statique, elle sera dialectique, équilibre dans le jeu des tensions.

Le même esprit préside à la très belle analyse que Pierre Gilbert fait du rinceau, cet élément décoratif si fréquent dans l'art romain qu'il pourrait en paraître banal (*Caractères et origines du rinceau architectural romain*, dans *Hommage à Léon Herrmann, Collection Latomus*, t. XLIV, 1960). L'idée d'associer structures architecturales et monde végétal fut sans doute au départ égyptienne. Corniche à gorge, tore, colonnes, bouquets montés en témoignent abondamment. Mais le rinceau, comme le corps de l'athlète, s'organise dans le rythme, cette pulsion vitale qui fait l'unité dans

la différence, le risque de déséquilibre sans cesse rejoué, la rectitude du vecteur prouvée par la mobilité de l'onde.

*Justesse de l'architecture sacrée dans l'antiquité égyptienne, grecque et romaine* (dans *Synthèse*, n°97, 1954) exprime, mais en architecture, des idées parallèles : en Égypte puis dans l'antiquité classique, l'architecture vise à l'idéal, au dépassement, et ce par les moyens formels les plus simples donc les plus efficaces. Mais là où l'Égyptien entasse des pierres en carrier expert et en géomètre génial, créant des édifices quasi géologiques, le Grec, apollinien autant que dionysiaque, découvre que l'édifice sacré est cheminement, découverte, rythme, qu'il fonctionne comme un corps organique, dans le temps et dans l'espace de la cité. Le Romain, qui développera l'esthétique de la voûte et de la coupole, déploiera la sacralité de la courbe céleste, créera le Panthéon de Rome et donnera définitivement à la superposition du cercle au carré une valeur symbolique que Byzance puis toute la tradition occidentale reprendront inlassablement.

Pourtant, l'Égypte elle-même avait su découvrir les principes fondamentaux de la dialectique architecturale du sacré, dans des formes fondatrices de la symbolique occidentale. Pierre Gilbert l'a bien montré dans plusieurs articles consacrés à la grande Salle Hypostyle du temple d'Amón à Karnak, en argumentant l'hypothèse audacieuse d'une filiation entre le plan « basilical » de cette salle – nef centrale haute flanquée de bas-côtés – et celui de la basilique gréco-romaine, elle-même ancêtre de l'église médiévale européenne. Ce sont *La conception architecturale de la salle hypostyle de Karnak* (dans *Chronique d'Égypte*, t. XVII, 1942), *La conception dramatique de la salle hypostyle de Karnak* (dans *Mélanges Mariette, Le Caire, 1961, Bibliothèque d'Études*, t. XXXII) et *La salle hypostyle égyptienne et la basilique latine* (dans *Chronique d'Égypte*, t. XX, 1945), desquels on rapprochera encore par exemple *Influences de l'art égyptien sur l'art grec à Délos* (dans *Annuaire de l'Iphos*, t. XIV, 1954-1957), *Éléments égyptiens à l'origine des ordres grecs* (dans *Chronique d'Égypte*, t. XVI, 1941) ou *Un trait d'expressionnisme dans l'architecture de l'Égypte et de la Grèce : l'exagération de l'entrecolonnement central* (dans *Chronique d'Égypte*, t. XXXVI, 1961).

Au sommet de sa carrière, Pierre Gilbert fut professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, directeur de la Fondation égyptologique Reine Elisabeth et conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire. Mais ces fonctions absorbantes ne lui firent jamais oublier que sa vocation première était l'écriture, une écriture nourrie par une admiration toujours jeune pour la beauté, la noblesse des formes et celle des sentiments, pour lui inséparables.

Il faudrait analyser encore ces textes où Pierre Gilbert, aux frontières de la science et de la poésie, exprime les impressions de ses voyages en Grèce, en Italie ou en Egypte, ainsi *En passant par Florence et Rome, Lucques, Sienna et Milan* (Liège, 1950), *Passage en Grèce* (Bruxelles, 1959), *Couleurs de l'Egypte ancienne* (Bruxelles, 1962), *Couleurs de la Campanie. De Cumès à Paestum* (Bruxelles, 1965), *Un passant à Florence* (Bruxelles, 1967), et mettre l'accent sur la valeur du poète, un poète qui s'exprime, dans une langue d'un classicisme toujours pur et nourri, sans aucun académisme, par le jaillissement de l'amour. Même s'il échappe aux courants littéraires de notre siècle, ce poète est à découvrir, au hasard des plaquettes qu'il publia discrètement, en marge de son œuvre d'historien de l'art.

Pour une bibliographie complète : voir R. Tefnin et A. Vaneigem, *Bibliographie de Pierre Gilbert*, dans *Chronique d'Egypte*, t. LXII, 1987, p. 11-20.

*Pierre Gilbert conservateur en chef*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, t. XL-XLII, 1968-1970, p. 358-368. — J. Balty, *Hommage à Pierre Gilbert et Henry Moore*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 68, 1986, p. 237-241. — C. D., *Pierre Gilbert*, dans *Cent cinquante ans de vie artistique*, Bruxelles, 1980, p. 294.

Roland Tefnin

**GLANSDORFF**, *Maxime*, docteur en droit, économiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 25 mai 1906, décédé à Bruxelles le 16 janvier 1972.

Avant l'existence de la Belgique, la famille Glansdorff était établie aux Pays-Bas (XVIII<sup>e</sup> siècle). Le grand-père de Maxime Glansdorff était fonctionnaire aux postes à Fleurus, son père, directeur général aux « postes et téléphones » à Bruxelles. Il avait un frère et une sœur.

Après des études secondaires à l'Athénée de Saint-Gilles, Maxime Glansdorff ne prend pas le chemin de l'Université. De 1922 à 1930, il gagne sa vie comme employé chez un agent de change. Il va en bourse et son esprit curieux s'interroge sur les causes de la variation des valeurs. Il s'interroge aussi sur lui-même, sur les lacunes de sa formation et sur son avenir. Son intérêt pour les sciences économiques est aiguisé. Dès 1930, il devient, pour cinq ans, rédacteur de la revue d'information économique *La Revue économique internationale* dirigée par Léon Hennebicq. Il s'inscrit à l'Université libre de Bruxelles. En 1936, il est proclamé docteur (c'était le titre) en droit et aussi licencié en sciences économiques. Il a trente ans. L'Université a jugé sa capacité exceptionnelle.

Dès 1937, il est nommé assistant auprès du professeur Chlepner pour le séminaire d'économie politique de la Faculté de Droit. L'année suivante, il est aussi assistant du professeur Rolin pour le cours de droit public. Simultanément, il est nommé secrétaire adjoint de l'Université et, en 1938, secrétaire du Recteur van den Dungen. En 1939, il est nommé chargé de cours, titulaire de la chaire d'Economie politique générale et d'Etudes approfondies de l'Economie politique, à l'Ecole des Sciences politiques et à l'Ecole des Sciences politiques et sociales. C'est la montée des périls, à un poste administratif exposé, dans un temps où l'Université cherche la voie du devoir. Il participe à cette action.

La guerre et l'occupation. L'Université a rouvert ses portes, dans une atmosphère particulièrement difficile, compte tenu de sa position ferme, nette, publique, avant-guerre. Le professeur Chlepner doit quitter son enseignement. Maxime Glansdorff le supplée. Il est au côté du Recteur van den Dungen qui joue un rôle essentiel dans les décisions qui conduisent, en novembre 1941, à la suspension des cours de l'Université, puis à sa fermeture, première manifestation publique, ouverte, de résistance à l'autorité occupante. Des cours clandestins sont

organisés. Maxime Glansdorff y participe et court le risque d'organiser des examens chez lui, avenue de Floréal à Uccle.

En 1945, l'Université rouvre, auréolée de sa résistance à l'ennemi. Maxime Glansdorff devient professeur ordinaire, titulaire des enseignements d'économie politique et, un an après, d'histoire des doctrines économiques, qu'il interprète dans un sens large, sa culture faisant merveille. Il a quarante ans et est une autorité morale.

Le 17 janvier 1948, il est invité par l'Academia Belgica à Rome et traite *Le libre arbitre et la liberté naturelle*. Le 31 janvier suivant, il est reçu à Prégny par le roi Léopold III qui souhaite l'interroger sur la situation économique. Dans ses *Mémoires et notes politiques*, Jacques Pirenne écrit que «le souverain a été entièrement satisfait de cette entrevue et m'a fait un grand éloge de M. Glansdorff». Il n'aimait pas voyager; ses deux déplacements, en Suisse et en Italie, ont été des moments importants pour lui.

En 1946 naît dans l'Université une «Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques». Maxime Glansdorff en est le troisième doyen (on disait président en ce temps), après Van Kalken et Chlepner. En 1947, il devient, en outre, titulaire du cours de philosophie morale et du cours d'économie politique à l'École d'infirmières.

Dès après-guerre, Maxime Glansdorff mène, parallèlement à sa fonction universitaire, une brillante carrière dans la haute administration économique du pays. En 1947, il est conseiller-chef du service des études au ministère des Affaires économiques. La même année lui est confiée la tâche délicate de présider la commission gouvernementale tripartite qui doit mettre en œuvre les solutions adoptées par la Conférence nationale du Travail, assemblée de portée historique, puisqu'elle a permis le renouveau économique du pays en lui donnant l'assise de la paix sociale. En 1948, il est président de la Commission nationale des Indices des prix et salaires qui, par nature, requiert un arbitrage impartial et accepté. Il y est désigné du fait de ses éminentes qualités morales. De 1961 à 1963, il est chargé de la fonction de directeur général des études et de la documentation au ministère des Affaires économiques et de l'Énergie.

L'Académie royale de Belgique l'élit en 1965 dans sa Classe des Lettres et des Sciences

morales et politiques. C'est pour lui un couronnement.

Un mal implacable l'a atteint et frappe les facultés mêmes qui ont fait de lui une autorité intellectuelle et morale. Le déclin est inéluctable, progressif, irréversible et profondément douloureux. Il meurt le 16 janvier 1972. Vie trop brève, soixante-six ans seulement, mais si riche d'activités, de créations, dans une dualité de haut fonctionnaire et de professeur.

L'œuvre écrite de Maxime Glansdorff comporte un nombre important d'articles et quelques livres marquants. L'un de ces livres s'intitule *Essai sur l'avènement de la raison expérimentale*, suivi de *Réflexions sur la philosophie naturelle de la liberté* (Editions du Temple, Bruxelles, 1948). Le titre même souligne les orientations majeures. Henri Janne a excellemment résumé le livre qui «reprenait les thèses classiques de Claude Bernard sur le déterminisme naturel et sur la méthode expérimentale, laquelle n'est pas l'unique mode de recherche de la vérité, mais constitue l'unique statut de la démonstration du vrai. Déjà s'affirme la tentative de Glansdorff visant, sur la base de quelques premières indications de Bernard, à réconcilier la liberté de l'action humaine avec la conception du déterminisme absolu de la nature. La solution est ingénieusement cherchée dans l'hypothèse d'un déterminisme interne du système constitué par l'individu humain, déterminisme qui libère celui-ci du jeu automatique des régularités inéluctables de la nature. L'homme sans doute, ne fait pas ce qu'il veut (ceci d'ailleurs a-t-il un sens?), mais son être comme tel est source de détermination. C'est là «le libre-arbitre naturel».

L'analyse a sans doute évolué sous l'influence de la pensée essentielle de Prigogine, de Popper et des connaissances accumulées sur le vivant comme sur le cerveau. Le déterminisme et la liberté ont une nouvelle approche dans la philosophie contemporaine; le livre de Glansdorff reste cependant un excellent point de départ pour évaluer cinquante années de progrès de la pensée dans ce domaine. On sait mieux ce qu'est «le libre-arbitre naturel»; on a sur lui d'autres éclairages.

Autres livres importants: *L'introduction à l'étude de l'économie expérimentale* (Ed. Institut de Sociologie, Bruxelles, 1962), et en

1966, *Les déterminants de la théorie générale de la valeur*, deuxième édition augmentée du livre *Théorie générale de la valeur et ses applications en esthétique et en économie* paru en 1954. L'auteur considère «les valeurs» comme des facteurs fondamentaux de la vie économique. L'*homo economicus* correspondait à une réalité schématisée dans une économie, supposée de «concurrence parfaite» et mue par le profit, tandis que l'homme actuel (donc des années soixante) n'est pas seulement poussé par le gain, mais par des besoins de sécurité, de justice. Les «valeurs» tendent à se diversifier et à devenir centrales dans tous les domaines de la vie en société.

L'économie néo-libérale dans laquelle nous vivons en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas une illustration de la pensée de Maxime Glansdorff, mais celle-ci reste actuelle dans la recherche d'un nouveau modèle économique ayant une dimension éthique visant le développement, la justice, la liberté. Cette orientation est celle de Amartya Sen, prix Nobel d'Économie en 1998. Les deux ouvrages signalés restent centrés sur les interrogations qui sont au cœur du débat d'aujourd'hui.

Cette œuvre est complétée par un travail de vulgarisation exemplaire. Tant par ses articles dans les journaux (notamment *Le Soir*), que par des exposés à la radio (1947 et années suivantes), Maxime Glansdorff a été un vulgarisateur brillant de l'économie dans une optique de philosophie politique et d'éthique. Fin 1947, dans une causerie, il concluait: «Si elles s'unissent, les nations européennes redeviendront prospères; si elles refusaient de s'unir, elles demeureraient sans doute les plus beaux vestiges de la civilisation, mais elles seraient vouées à l'esclavage». La vision était prémonitoire.

En 1938, Rolin avait dit à Maxime Glansdorff, qui s'interrogeait sur l'opportunité de continuer: «Vous êtes l'homme d'une idée, il faut la poursuivre». Glansdorff l'a poursuivie pendant toute sa carrière. L'esprit de ce qu'il a dit, écrit, enseigné, reste très actuel.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, éléments biographiques.

H. Janne, *Notice sur Maxime Glansdorff*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 139, Bruxelles, 1973, p. 217-228, portrait photographique.

André L. Jaumotte

GOETHALS, Georges, Charles, Emile, officier, diplomate, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 28 août 1888, décédé à Bruxelles le 27 novembre 1966.

Georges Goethals est admis à l'École Militaire le 17 décembre 1906, en tant qu'élève de la 72<sup>e</sup> promotion Artillerie-Génie. Il s'y distingue par une grande soif d'apprendre dans tous les domaines, et par une sensibilité artistique qui le pousse lui-même au dessin et à la peinture. Il «croque» volontiers ses camarades et les divers aspects de la vie quotidienne de l'École. Il est sous-lieutenant élève le 24 décembre 1908.

A l'issue de sa formation à l'École Militaire, en 1911, il est désigné pour l'artillerie de forteresse de la position fortifiée d'Anvers, affectation qui ne lui plaît guère car il préférerait l'artillerie de campagne. Aussi introduit-il plusieurs demandes de mutation, et se voit désigné pour le 1<sup>er</sup> régiment d'Artillerie le 27 décembre 1912, avant de passer à l'artillerie de la 2<sup>e</sup> Brigade mixte. Le début de l'an 1914 le voit en stage à l'École d'équitation d'Ypres, où il démontre qu'il sait aussi être un bon vivant, ce qui lui vaut d'ailleurs la seule punition qu'il recevra de toute sa carrière, douze jours d'arrêts pour le motif: «avoir par sa présence contribué dans une certaine mesure aux désordres commis dans les rues d'Ypres, par un groupe d'officiers élèves de l'École d'équitation au cours de la soirée du 27 janvier, et s'être rendu solidaire des auteurs principaux par son attitude devant la commission d'enquête».

Quand il ne chahute pas nuitamment dans les rues d'Ypres, Georges Goethals se perfectionne en équitation, méritant l'appréciation «Très bon cavalier, élégant, solide et énergique». Il se passionne pour tous les développements techniques de son arme, continue à peindre, s'intéresse à tout.

Lorsque la guerre éclate, il participe avec l'artillerie de la 2<sup>e</sup> Brigade mixte aux opérations de la 4<sup>e</sup> division d'Armée à Huy et à Namur. Il rejoint l'armée de campagne à Anvers où il se distingue à Termonde, avant de se retrouver derrière l'Yser. Il est nommé capitaine en second par arrêté royal du 15 novembre 1915, est décoré de la Croix de guerre, devient capitaine commandant par arrêté royal du 30 juin 1917. Le 7 novembre 1918, il sera cité à l'ordre du jour de l'armée comme «officier

d'artillerie attaché à l'état-major de la 4<sup>e</sup> division d'Armée. Intelligent, actif, dévoué. A été chargé lors de l'attaque du 28 septembre 1918 des fonctions d'officier de liaison du commandement au poste de renseignement avancé sur la digue de l'Yser. A rempli sa mission d'assurer la liaison entre toutes les unités de l'avant avec beaucoup d'intelligence et de succès. A été blessé par un éclat d'obus sur la rive est de l'Yser, au moment où il se portait en avant pour installer les liaisons avancées sur le terrain conquis. Est revenu à son poste quelques jours après incomplètement guéri.

Son beau comportement au cours de la campagne – il a obtenu huit chevrons de front – et sa vaste culture, le font désigner comme répétiteur d'art militaire à l'École Militaire, par disposition ministérielle du 2 décembre 1919. Il sera ensuite nommé professeur des cours d'armement et de tactique de l'artillerie (arrêté royal du 8 février 1922). En outre devient-il docteur en sciences politiques, à l'Université libre de Bruxelles. Il se révèle un professeur hors pair, tant par ses talents d'enseignant que par les qualités humaines qui le distinguent particulièrement dans le corps des officiers de l'époque. C'est que, comme l'a observé Jean Vanwelkenhuyzen, «il a tout d'un grand seigneur, les traits et le caractère, sans une once d'arrogance (...) Son amabilité est aussi exquise avec un simple planton qu'avec un supérieur». On peut ajouter encore que, dans toute l'armée, il a une réputation de grande élégance qui lui vaut d'être surnommé «le Beau Georges».

Il est nommé major le 26 juin 1926 et, l'année suivante, effectue un stage au centre d'études tactiques de l'artillerie française, à Metz. Il en effectuera un autre dans l'armée britannique.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1934, il est déchargé de ses fonctions de professeur à l'École Militaire, est nommé lieutenant-colonel le 26 mars de la même année et retourne ensuite au ministère de la Défense nationale, comme adjoint au service de la mobilisation de la nation.

En juin 1937, il est mis en fonction d'attaché militaire et d'attaché de l'air près la légation de Belgique à Berlin (la légation sera élevée au rang d'ambassade en novembre 1938). Le choix ne pouvait être plus heureux. Goethals parle l'allemand couramment, et son entente lui vaut de compter bientôt beaucoup d'amis dans les milieux diplomatiques de la capitale du Reich.

Avec son ambassadeur, le vicomte Jacques Davignon, l'entente est parfaite.

Parmi les nombreux amis de Goethals, citons son homologue néerlandais, le major Gijsbertus Sas. Celui-ci reçoit des informations capitales du colonel allemand anti-nazi Hans Oster. Ce dernier est l'un des adjoints de l'amiral Canaris, le chef de l'*Abwehr* (service du contre-espionnage allemand). A de nombreuses reprises, d'octobre 1939 à mai 1940, Goethals reçoit ainsi des informations inestimables qu'il transmet à Bruxelles, de concert avec l'ambassadeur. C'est par lui que le gouvernement belge sera prévenu de l'imminence de l'attaque allemande du 10 mai. Lui-même fournit des informations à ses collègues, les attachés militaires américain et suédois, en particulier en avril 1940, quand il peut observer des déplacements de troupes qui préludent à l'invasion du Danemark et de la Norvège. Retenu à la frontière par les autorités allemandes jusqu'au 25 mai 1940, Goethals n'a pu passer en Suisse que ce même jour. Entré en France le lendemain, il doit prendre le commandement du 20<sup>e</sup> régiment d'Artillerie de la 7<sup>e</sup> division d'Infanterie, cette unité très éprouvée le 10 mai au canal Albert, et que l'on reconstitue en Bretagne. Mais deux jours plus tard, c'est la capitulation. Goethals rentre en Belgique et est bientôt désigné pour l'Office des Travaux de l'Armée démobilisée (OTAD), le 8 novembre 1940, où il devient le second du général Keyaerts. L'OTAD avait été créé pour veiller aux intérêts des militaires de l'active ou mobilisés. Il se rendait utile, entre autres, en apportant une aide matérielle aux militaires et à leurs familles et put parfois aussi, indirectement, rendre des services à la Résistance, ce que fit Goethals en lui transmettant des renseignements. C'est au sein de l'OTAD que Georges Goethals fut nommé général major, le 26 juin 1942, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté comme otage par les Allemands le 8 septembre 1942, et de rester incarcéré à la prison de Louvain jusqu'au 13 novembre suivant. Le 7 janvier 1944, il fut arrêté de nouveau, en compagnie du général Keyaerts. Tous deux partirent pour l'Oflag IIA de Prenzlau où ils retrouvèrent bon nombre d'officiers belges prisonniers de guerre. Après la fin des hostilités, le général Goethals fut rapatrié le 9 juin 1945.

A sa rentrée de captivité, il fut mis à la disposition du ministère des Affaires étrangères et du



Commerce extérieur par arrêté du Régent du 6 juillet 1945. Son expérience et son sens diplomatique lui valurent d'être désigné comme chef de la Mission militaire belge à Berlin auprès de la Commission de contrôle pour l'Allemagne. Le rôle de ces missions militaires était en fait celui d'une ambassade, et le terme de militaire ne leur était appliqué que parce qu'elles étaient accréditées auprès du gouvernement militaire. En dehors de la représentation diplomatique de leur pays, ces missions devaient défendre leurs intérêts dans le domaine des réparations et de la restitution des biens pillés, Goethals s'acquitta de ces missions complexes et délicates avec son tact habituel. Il entretenait avec notre ministre des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak une volumineuse correspondance, fournissant nombre d'informations importantes sur l'état d'esprit qui régnait à Berlin, au moment où la guerre froide faisait de la ville un observatoire privilégié.

Pensionné à la date du 1<sup>er</sup> avril 1946, Georges Goethals passe avec son grade dans les cadres de réserve, tout en continuant à diriger la Mission belge de Berlin. Il y est nommé lieutenant général de réserve le 26 juin 1947. Entre-temps, il a été nommé aide de camp du Prince Régent. Le 1<sup>er</sup> octobre 1949, Georges Goethals prend sa retraite et le ministre Louis Scheyven lui succède à la tête de la Mission belge.

Que ce soit comme soldat ou comme diplomate, George Goethals s'est révélé un grand serviteur du pays.

Archives du Musée royal de l'Armée, à Bruxelles: dossier personnel Lieutenant Général Georges Goethals (n° 14.752); Fonds Goethals.

J. Vanwelkenhuyzen, *Les avertissements qui venaient de Berlin, 9 octobre 1939-10 mai 1940*, Paris-Gembloux, 1982. — S. Polus, *Generaal G. Goethals: Een biografische studie*, mémoire de licence présenté à la Koninklijke Militaire School, Brussel, 1999 (inédit).

Jean-Michel Sterkendries

**GOVAERTS, Jean**, Charles, Octave, docteur en médecine, chirurgien, né à Pont-à-Celles le 11 juin 1903, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 23 mars 1963.

Son père était pharmacien et avait son officine à Pont-à-Celles. Après ses humanités secondaires commencées à l'Athénée de Mons, poursuivies et terminées à l'Athénée de Charleroi, Jean Govaerts vient acquérir sa formation médicale à l'Université libre de Bruxelles, dont il est diplômé en 1928 après de brillantes études. Influencé par un confrère gynécologue réputé et ami de la famille, Jean Govaerts décide de passer une année à Paris dans le service de gynécologie du professeur Couvelaire. Il y partage son temps entre la clinique et la recherche de laboratoire. Il se livre notamment à des dosages comparés du cholestérol et de la bilirubine chez la mère et l'enfant et confirme l'intérêt de ne pas éliminer trop vigoureusement la couche de *vernix caseosa* dont la résorption élève le cholestérol sanguin du nouveau-né qui lui évite les phénomènes d'hémolyse post-natale. Ces recherches font l'objet d'un mémoire soumis avec succès en 1929 au concours des Bourses de voyages du gouvernement.

Revenu au pays avec le titre d'assistant étranger de la Faculté de Médecine de Paris, Jean Govaerts perçoit très vite tout l'intérêt d'une formation de chirurgie générale et c'est à cette fin qu'en 1930, il entre comme assistant dans le service du professeur Robert Danis à l'Hôpital universitaire Brugmann à Bruxelles.

Pendant son assistanat, Jean Govaerts est inspiré par l'originalité innovante des travaux du professeur Leriche de Strasbourg concernant le rôle régulateur du système nerveux sympathique sur la fonction du système cardio-vasculaire. C'est pourquoi, en 1933, il entreprend dans le laboratoire de pathologie générale de la Faculté, sous la direction du professeur Frédéric Bremer, un travail expérimental relatif à *L'innervation sympathique du cœur dans ses rapports avec le traitement chirurgical de l'angine de poitrine*. Ce travail lui vaut le titre d'agrégé de l'Enseignement supérieur obtenu en 1936. Il y démontre notamment que le ganglion stellaire, isolé du névraxe par section de ses connexions pré-ganglionnaires développe après quelques temps une fonction cardio-accélétratrice qui laisse entrevoir d'importants corollaires du point de vue chirurgical. Plus tard, il démontre que les potentiels recueillis au niveau des nerfs cardiaques d'un sujet dont le ganglion stellaire a été déconnecté ont bien leur origine dans ce

ganglion et que l'acquisition secondaire de cette activité automatique s'étend aussi au ganglion cervical supérieur.

Passé au grade d'adjoint en 1937, Jean Govaerts séjourne l'année suivante dans le service du professeur Leriche et à son retour en Belgique, il se consacre résolument à la chirurgie fonctionnelle du système sympathique en relation avec la pathologie vasculaire. Il réalise l'ablation du ganglion stellaire pour des cas d'angine de poitrine, des sympathectomies lombaires pour le traitement des artérites, combine ces sympathectomies avec la résection des nerfs splanchniques pour traiter l'hypertension artérielle vasomotrice. En 1941, il est proclamé agrégé de l'Université libre de Bruxelles sur proposition unanime de la Faculté.

Au lendemain de la guerre, l'Hôpital Brugmann réquisitionné par l'occupant allemand pendant la durée du conflit, est restitué au réseau des hôpitaux universitaires bruxellois. A la réouverture de ses portes en 1946, Jean Govaerts y succède au professeur Neuman comme chef du service de chirurgie et est nommé professeur de clinique chirurgicale à l'Université. Avec ses adjoints et assistants, il développe une activité considérable dans les domaines qui lui sont chers, parmi lesquels nous retrouvons le traitement chirurgical des artérites des membres inférieurs, le traitement des formes graves d'artérite juvénile et de la maladie de Burger par la suranaectomie bilatérale aussi utilisée contre les formes graves de l'hypertension artérielle maligne. Il applique la vagotomie pour le traitement de l'ulcère gastro-duodéal, explore les possibilités chirurgicales pour traiter diverses affections pancréatiques, réalise des dérivations porto-caves dans les états d'hypertension portale. Il s'attaque à la chirurgie restauratrice des oblitérations artérielles par endartériectomie, traite des anévrismes de l'aorte abdominale par exérèse suivie d'implantation de prothèses artérielles en matériaux synthétiques, etc.

En 1948, il est élu correspondant régnicole de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Précurseur en la matière, son intérêt constant pour la fonction du système cardio-vasculaire le conduit à s'investir dans le domaine nouveau de la chirurgie cardiaque débutante. Avec un mandat d'*Advanced fellow* de la Belgo-American Educational Foundation, il va séjourner trois mois à Baltimore aux Etats-Unis

dans le service du professeur Alfred Blalock, un des pionniers américains de la chirurgie cardiaque. Il s'y familiarise avec la technique des interventions variées que l'on parvenait déjà à réaliser sur le cœur. Il observe l'organisation des équipes et les infrastructures nécessaires à la pratique de cette chirurgie si spécialisée.

De retour au pays, Jean Govaerts met sur pied dans son service une Clinique de Chirurgie cardiaque, bénéficiant par ailleurs de possibilités de recherche dans un Laboratoire de Chirurgie expérimentale créé au sein de la Fondation médicale Reine Elisabeth, sur le campus de l'Hôpital Brugmann. Il en est nommé directeur en 1951.

En 1952, l'Université le nomme titulaire d'un cours nouveau intitulé Indications opératoires des maladies cardio-vasculaires organisé dans le cadre de l'enseignement complémentaire aux spécialistes en cardiologie. A cette époque, les interventions chirurgicales cardiaques sont encore limitées à des gestes qui ne nécessitent pas l'arrêt ou le détournement de la circulation sanguine. Dans le domaine des malformations congénitales, on procède à la cure chirurgicale du canal artériel persistant, au traitement des coarctations de l'aorte, au traitement palliatif des cardiopathies cyanogènes par la technique des anastomoses aorto sous-clavières de Blalock. Dans les cardiopathies acquises, on pratique les premières commissurotomies mitrales digitales sur cœur battant, des péricardiectomies pour péricardites constrictives, etc.

En 1956, Jean Govaerts peut faire état d'une expérience de 150 opérations cardiaques diverses avec une mortalité d'un peu plus de 10%, chiffre remarquable pour l'époque. Cependant, pour faire davantage, un pas supplémentaire, mais capital, reste à franchir qui permettrait de porter le geste chirurgical à l'intérieur du cœur. C'est pourquoi Jean Govaerts enjoint aux membres de son équipe d'expérimenter au laboratoire les possibilités offertes par l'arrêt circulatoire sous le couvert d'une hypothermie globale à trente degrés obtenue par immersion du sujet dans un bain d'eau glacée. Cette technique autorise un arrêt circulatoire maximum de dix minutes et est suffisante pour corriger une anomalie simple telle que communication interauriculaire, sténose de la valve pulmonaire. Mais pour s'attaquer aux autres anomalies plus complexes il faut impérativement disposer de plus de temps pour

opérer en toute sécurité. La solution du problème réside dans l'utilisation d'un procédé de circulation extracorporelle mettant en œuvre la technologie d'un appareil cœur-poumon artificiel, capable de relayer la fonction du cœur et donc aussi des poumons temporairement mis hors circuit pour la durée de l'opération.

Sous la conduite de Jean Govaerts, ses collaborateurs procèdent dès 1956 à une étude expérimentale extensive sur le chien du dispositif cœur-poumon artificiel en circulation extracorporelle utilisé aux Etats-Unis par Walton Lillehei à Minneapolis depuis 1955. Les observations recueillies au cours de cette expérimentation sont rapportées par le groupe à la tribune de la Société belge de Chirurgie en 1958.

Cette même année, Jean Govaerts voit mettre à sa disposition par la Fondation cardiologique Princesse Lilian, un appareil cœur-poumon artificiel conçu par le professeur Groos de Boston aux Etats-Unis, avec lequel il réalise dès janvier 1959, les premières opérations correctrices à «cœur ouvert» sous circulation extracorporelle à l'Hôpital Brugmann. Les résultats de ses travaux sont communiqués à la tribune de l'Académie royale de Médecine de Belgique dont Jean Govaerts est nommé membre titulaire en 1960.

Avec l'aide de la Fondation cardiologique Princesse Lilian, il effectue au printemps 1961 un séjour d'étude prolongé dans le centre mondialement réputé de chirurgie cardio-vasculaire du professeur De Bakey à Houston-Texas qui collabore avec le service pour le perfectionnement des chirurgiens. Grâce à cette conjoncture fructueuse, le répertoire et le nombre des interventions exécutées à l'Hôpital Brugmann suit une courbe quasi exponentielle. Les chiffres sont très parlants à cet égard. En effet, depuis le début de la chirurgie cardiaque, en 1949 jusqu'à la fin de 1962, le nombre de cas opérés s'élève à près de 500 opérations à «cœur fermé», tandis que la série des cas à «cœur ouvert» inaugurée en 1959, atteint la centaine dont la moitié est réalisée dans le courant de la seule dernière année d'activité.

Jean Govaerts devait présenter le bilan de ce travail au Congrès de la Société belge de Chirurgie au mois de mai 1963. Malheureusement, le destin en décida autrement, puisque le 23 mars 1963, il décède inopinément à Bruxelles, à la suite d'un accident cardiaque. En hommage à leur Maître, ses collaborateurs

présentèrent son rapport, à titre posthume à la tribune du Congrès.

Ainsi, prit fin trop brutalement, une carrière encore pleine de promesses, car le professeur Jean Govaerts était incontestablement une personnalité innovante dans le monde chirurgical de son pays et fut un des pionniers de la chirurgie cardiaque en Belgique.

*Décès de M. Jean Govaerts, Membre titulaire, dans Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, VII<sup>e</sup> série, t. 3, n<sup>o</sup>3-4, 1963, p. 174-176. — Notice biographique sur M. Jean Govaerts, Membre titulaire (11-6-1903-23-3-1963), dans Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, VII<sup>e</sup> série, t. 3, n<sup>o</sup>3-4, 1963, p. 233-240. — Mort du Dr Jean Govaerts, dans Le Soir, 27 mars 1963.*

Georges Primo

**GRÜNEBAUM, Kurt**, journaliste et historien, né à Gießen (République fédérale d'Allemagne) le 7 mai 1910, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 8 mai 1988.

Issu d'une famille juive pour laquelle, comme pour la plupart des Juifs nés à ce moment en Allemagne, on est citoyen allemand de religion juive, Kurt Grünebaum tient très jeune son intérêt pour la politique de son père, social-démocrate de conviction et enseignant dans une école publique, la vieille *Volksschule* allemande. Terminant son enseignement secondaire en 1929, il étudie le droit à Freiburg et à Cologne, tout en exerçant déjà une activité journalistique d'appoint.

Très tôt conscientisé aux dérives du péril national-socialiste en marche vers le pouvoir, Kurt Grünebaum dénonce à ce moment les graves dangers fondamentalement liés à cette idéologie. Dès la nomination d'Hitler comme chancelier le 30 janvier 1933, faisant suite aux succès électoraux du parti, le journaliste et son père comptent parmi les nombreux suspects et les membres de la *Sturmabteilung* ne manquent pas de perquisitionner avec brutalité au domicile paternel. Pressentant l'ampleur du drame en train de se jouer, Kurt fait le choix de l'exil fin mars 1933, accompagné de sa future épouse Alice Freudenberg (de mère chrétienne et de père juif). Le couple prend la direction de la Belgique, qui deviendra leur seconde patrie.

L'accès au pays ne pose pas encore problème aux exilés, qui s'installent rapidement à Bruxelles et s'y marient.

En la personne d'Henri Michel, directeur du journal belge germanophone *Grenz-Echo* à Eupen, le journaliste allemand effectue une première rencontre déterminante. Catholique et anti-nazi convaincu, Michel l'engage comme correspondant bruxellois du *Grenz-Echo*. C'est le début d'une longue et fructueuse collaboration. Se tissant grâce à Michel des relations dans le monde de la presse, il fait la connaissance de René Hislaire et est embauché pour le journal *L'Indépendance belge*. Observateur des plus attentifs et des plus avertis de la vie politique allemande, on s'en doute, il y traduit notamment les discours incendiaires de Goebbels et Hitler et permet ainsi au lectorat belge de prendre conscience des terribles réalités de la doctrine nazie.

En dépit de cet engagement, et à l'instar de beaucoup d'autres Allemands et Autrichiens anti-fascistes, les autorités belges le considèrent avec suspicion à l'approche du conflit. Dès le début de celui-ci, Kurt Grünebaum est sommé de se rendre à la caserne d'Etterbeek, un des lieux de détention des personnes de sexe masculin munies du passeport allemand. Libéré une première fois sur l'intervention de René Hislaire, il est toutefois arrêté une seconde fois à Ostende. Tandis que son épouse est autorisée à rester en Belgique – elle séjournera dans la clandestinité à Bruxelles à partir de 1942 – il est envoyé dans le Midi de la France. Après un pénible voyage en compagnie de sympathisants allemands et belges du régime nazi, il est détenu dans le camp de Gurs dans les Pyrénées. Il s'en échappe en 1942 et prend la direction de la Suisse. A nouveau interné, mais dans des conditions nettement plus humaines, il prend contact avec le journal de Zurich *Neue Zürcher Zeitung*, dont il deviendra après la guerre le correspondant pendant presque vingt ans.

Le 3 juin 1945, Kurt Grünebaum regagne Bruxelles et retrouve son épouse après cinq années de séparation. Renouant avec ses amis et ses confrères, il multiplie les contacts, reprend sa collaboration avec le *Grenz-Echo* et devient secrétaire de rédaction du nouveau quotidien de l'Union démocratique belge *La Cité nouvelle*, par l'intermédiaire de William Ugeux, ancien agent de liaison entre le gouvernement belge de

Londres et la Résistance belge. Fin 1946, il entre encore comme rédacteur au *Peuple*. Il travaillera près de quarante ans comme chroniqueur parlementaire passionné et averti pour le journal socialiste. Mentionnons enfin ses collaborations pour *Dimanche Presse*, le *Escher Tageblatt* (quotidien luxembourgeois) et *Der Kontakt* (revue allemande de Bruxelles). Quant à Alice Grünebaum-Freudenberger, elle travailla de longues années pour les Emissions radiophoniques Belges de langue allemande (BRF), créées pour la partie germanophone de la Belgique en 1946. Kurt Grünebaum décède d'un cancer le 8 mai 1988.

Au-delà du travail journalistique quotidien réalisé avec la plus grande conscience professionnelle, il convient de mettre en valeur les compétences de publiciste et d'historien de l'homme, de même que ses qualités de médiateur au service d'une réconciliation belgo-allemande en profondeur. «Historien du moment, journaliste omniprésent», tel que le décrit un recueil d'hommages et de témoignages publiés après son décès. Ses vastes connaissances des relations historiques et culturelles belgo-allemandes – encore bien trop méconnues – lui valent en effet le respect des spécialistes et l'estime des milieux universitaires. Son dynamisme de chercheur n'a d'égal que ses qualités à allier le détail scientifique pertinent aux forces profondes de l'histoire. Il est dans l'après-guerre une lacune fondamentale à pallier dans le domaine des relations politiques, économiques et culturelles – jadis très intenses – entre les deux pays. Kurt Grünebaum sait pourquoi de nombreux historiens ont depuis longtemps occulté les influences allemandes sur la naissance et le développement de l'Etat belge. Le traumatisme et les brutalités de la première invasion ont laissé des traces profondes dans les mentalités et la mémoire collective des Belges, d'autant plus difficiles à effacer après une nouvelle occupation.

Et pourtant, les multiples publications, conférences et contributions aux colloques de Kurt Grünebaum en témoignent: on ne peut comprendre l'histoire de Belgique dans sa globalité sans considérer son rapport à l'Allemagne. Bornons-nous à esquisser ici brièvement quelques aspects de cet échange mis en lumière par Kurt Grünebaum. Dès avant la création de l'Etat belge, il faut évoquer la parti-

cipation d'un contingent du Rhin à la révolution de septembre 1830 et l'action de l'officier Boecking arrivant à Bruxelles à la tête d'un contingent de volontaires wavriens par exemple. Face aux ambitions du tsar songeant à envahir alors la Belgique pour préserver les frontières de l'Europe du Congrès de Vienne, Grünebaum rappelle l'intervention de la Prusse pour sauvegarder la Belgique. Il révèle le rôle financier de Léopold I<sup>er</sup> dans la construction en territoire allemand de la ligne ferroviaire reliant Anvers et Bruxelles à Cologne, s'intéresse à l'action de Jean-Baptiste Nothomb dans la construction du chemin de fer vers la Prusse. Dans un autre registre, il décrit le milieu des ouvriers allemands à Bruxelles, y préparant la venue de Marx et la collaboration de ce dernier à la *Brüsseler Zeitung*.

La première occupation constitue un autre centre d'intérêt majeur des recherches belgo-allemandes de Kurt Grünebaum. Il est le premier à mener de minutieuses recherches sur le séjour de l'écrivain expressionniste Carl Sternheim en Belgique et sur les rencontres qui eurent lieu dans sa villa de « Clairecolline » à La Hulpe, de même que sur l'éphémère révolution des soldats-ouvriers allemands à Bruxelles en novembre 1918, précipitant la fin de l'occupation. Il côtoie en parfaite parenté les historiens spécialistes grâce à ses études sur les tentatives de paix du roi Albert, le rapport de celui-ci à l'opinion allemande ou encore le nationaliste belge Pierre Nothomb.

Une bibliographie des travaux de portée historique de Kurt Grünebaum fait encore défaut. Elle s'avérerait particulièrement précieuse, notamment encore pour tout ce qui concerne l'entre-deux-guerres et la seconde occupation. Son intérêt pour l'enjeu colonial du Congo et pour le pays lui-même est illustré par son recueil *Kongo im Umbruch*, décrivant le pays à la veille de son indépendance.

Evoquons pour conclure l'engagement de Kurt Grünebaum au service d'un règlement adéquat pour les cantons de l'Est de Belgique germanophone, délicat problème politique et humain de l'après-guerre. D'après le témoignage de l'ancien Ministre d'Etat Edmond Leburton, ses relations dans la Région germanophone et sa perspicacité bienveillante contribuèrent notablement à une intégration de plain-pied de celle-ci dans l'Etat belge. Les qualités de journaliste de

Kurt Grünebaum et ses mérites pour œuvrer au rapprochement belgo-allemand furent reconnus par la remise de plusieurs prix et décorations. Son nom reste attaché à un prix à vocation européenne, accordé tous les deux ans par le *Grenz-Echo* et la Communauté germanophone à un journaliste ayant contribué à la connaissance de la Belgique germanophone.

*Kurt Grünebaum. Historien du moment, journaliste omniprésent*, Eupen, 1988. — R. Baumann, *Kurt Grünebaum, entre l'Allemagne et la Belgique*, dans R. Baumann & H. Roland (éd.), *Carl-Einstein-Kolloquium 1998, Carl Einstein in Brüssel: Dialoge über Grenzen/ Carl Einstein à Bruxelles: Dialogues par-dessus les frontières*, Francfort, 2001, p. 277-292.

Hubert Roland

**GUILLAUME L'ONCLE**, fils naturel du comte de Hainaut Baudouin IV, né vers 1150, décédé à La Porquerie (Pont-sur-Sambre) en novembre 1219, peut-être le 15.

Il fut appelé d'abord Guillaume, frère du comte (*Willelmus, frater comitis*) ou Guillaume, avoué de Saint-Saulve (*Willelmus, advocatus Sancti Salvii*) / Guillaume de Saint-Saulve (*Willelmus de Sancto Salvio*), ensuite Guillaume, oncle du comte (*Willelmus, patruus* ou *avunculus comitis*) et enfin Guillaume l'Oncle (*Willelmus Patruus* ou *Avunculus*).

Guillaume l'Oncle fut compagnon d'armes de Baudouin V, comte de Hainaut, conseiller et collaborateur de celui-ci; de Baudouin, comte de Flandre (IX) et de Hainaut (VI); de Philippe, marquis de Namur et régent des comtés de Flandre et de Hainaut, et de Jeanne de Constantinople et de Ferrand de Portugal, comtesse et comte de Flandre et de Hainaut. Lors du départ de Baudouin VI ou IX pour la quatrième croisade (14 avril 1202) et jusqu'à l'annonce du décès de celui-ci (début 1206), il fut régent (*bajulus* ou *procurator*) du comté de Hainaut. Contrairement à ce que l'on a cru longtemps, il n'a pas été prévôt de Bruges et chancelier de Flandre.

Gislebert de Mons, dans son *Chronicon Hanoniense*, place Guillaume en tête des conseillers et compagnons d'armes (*consilarii et commilliones*) de Baudouin V. Compagnon d'armes, il le fut lors des nombreuses guerres

auxquelles son frère consanguin dut faire face et à l'occasion des tournois auxquels celui-ci aimait participer. Gislebert signale notamment sa présence dans l'armée hennuyère, en 1172, lorsque Baudouin vint au secours de son oncle Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, attaqué par Henri III, duc de Limbourg et comte d'Arlon. Il cite aussi son nom lors du conflit contre le roi de France Philippe Auguste en 1181-1182 et au début de la guerre contre le duc de Brabant Godefroid III à la fin de l'année 1182. Après avoir indiqué sa présence à Namur chez Henri l'Aveugle en 1188, il laisse deviner sa participation à la guerre que Baudouin mena contre celui-ci pour s'emparer du comté de Namur. Lorsqu'il évoque ses faits d'armes, il le range parmi les chevaliers connus pour leur prouesse et leur connaissance de l'art de combattre.

Guillaume a été aussi un conseiller de Baudouin V, c'est-à-dire qu'il faisait partie des membres restreints et assidus de son conseil qui souscrivaient ses actes pour en garantir la valeur, jugeaient les causes soumises à son tribunal et le conseillaient dans sa politique avec le monde extérieur, dans l'administration de son comté ou dans la gestion de son domaine. Son rôle de conseiller est non seulement évoqué par Gislebert mais il est aussi et surtout confirmé par de nombreux actes comtaux et autres datant des années 1180 à 1195. Il a aussi, au moins à deux reprises, exercé le pouvoir comtal que lui avait délégué son frère, comme en témoignent des chartes de 1193 émanant de Guillaume lui-même. Cet exercice de l'autorité princière peut s'expliquer par l'étendue des territoires dirigés alors par Baudouin, comte de Hainaut, marquis de Namur et, depuis 1191, comte de Flandre. Il révèle le rôle de collaborateur politique joué dans le comté de Hainaut par Guillaume à cette époque et la confiance que lui témoignait son frère. Cette confiance, Baudouin la lui manifesta encore en décembre 1195, lorsque malade et sentant sa fin prochaine, il le désigna avec trois autres personnes pour exécuter ses dernières volontés.

L'estime en laquelle l'avait tenu son frère et l'expérience acquise dans la gestion du comté firent de Guillaume un collaborateur tout désigné pour le jeune Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut. L'intervention de l'oncle du comte dans les affaires concernant non

seulement le Hainaut, mais aussi, à un degré moindre cependant, la Flandre se devine par la présence de son nom dans de nombreux actes comtaux. Elle se remarque notamment lors de la conclusion de traités, l'un à Dinant le 26 juillet 1199, entre Baudouin et Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg, et l'autre au château des Andelys en Normandie, le mois suivant, entre le même comte de Flandre et de Hainaut et le nouveau roi d'Angleterre Jean sans Terre en guerre contre Philippe Auguste. A la suite d'une première alliance entre Baudouin et Richard Cœur de Lion en juin et juillet 1197, Guillaume avait reçu en fief du roi d'Angleterre une terre située en Normandie qui lui rapportait une rente annuelle de deux cents livres. Revenu qu'il continua de percevoir sous son successeur.

Certains historiens ont affirmé que Guillaume avait été bailli de Hainaut sous le principat de Baudouin VI avant que celui-ci ne partît en croisade. Aucun des nombreux actes comtaux ou autres où son nom figure ne lui attribue cette fonction.

Après le départ, le 14 avril 1202, du comte Baudouin pour la croisade et jusqu'à l'annonce de son décès au début de l'année 1206, Guillaume administra au nom de celui-ci le comté de Hainaut. Par son expérience, depuis au moins une vingtaine d'années, de la vie politique hennuyère et par les liens qu'il avait pu nouer au cours de ce temps avec les membres de la noblesse de ce comté, il était le mieux placé pour assurer l'intérim de son neveu. De la période de sa régence, nous avons conservé une quinzaine de chartes dont il est l'auteur et par lesquelles il règle des affaires courantes et une bonne douzaine dans lesquelles il intervient indirectement. Dans la plupart de ces actes, on signale son pouvoir, soit par le titre de « bailli de Hainaut » (*Hainoensis bajulus, procurator Hainoie*) accolé à son nom, soit, et c'est la majorité des cas, par des périphrases qui rappellent le mandat à lui conféré par le comte.

On a affirmé qu'après le départ de Baudouin pour l'Orient et avant celui de son épouse Marie de Champagne pour la même destination au début de l'année 1204, que ce fut celle-ci qui dirigea les comtés de Flandre et de Hainaut, que dans celui-ci l'Oncle n'était que bailli et que ce ne fut qu'ensuite qu'il devint régent de cette principauté. Cette affirmation est contredite par les sources diplomatiques. Quelques-unes de

celles-ci montrent seulement que, dans certains cas, Marie de Champagne et l'oncle de son époux ont exercé ensemble l'autorité comtale.

A la suite d'une étude du chanoine Edmond Reusens sur *Les chancelleries inférieures en Belgique* publiée en 1896, beaucoup d'historiens ont cru que Guillaume, après la mort de son neveu, était devenu prévôt de Bruges et chancelier de Flandre. En fait, cet auteur a mal interprété la liste de témoins d'un acte du 8 octobre 1209 où figurent à la fois Guillaume, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, et Guillaume l'Oncle. Il n'a pas vu qu'il s'agissait de deux personnes différentes comme le prouvent deux autres chartes, les dates respectives de leur mort et la suite des activités de l'Oncle.

Sous la minorité de Jeanne de Constantinople, la fille aînée du comte défunt, Guillaume fut souvent aux côtés de son neveu Philippe de Namur, alors régent des comtés de Flandre et de Hainaut, tant dans l'une que dans l'autre de ces principautés. Quand ce dernier abandonna en juin 1206 le camp de Jean sans Terre pour rallier celui de Philippe Auguste, il fut un des premiers à le suivre. Quand on sait qu'il percevait depuis 1203 un fief-rente de trente livres du roi de France, on peut même se demander si ce n'était pas lui qui avait été à l'origine de ce changement de politique. Ce qui est certain c'est qu'il se porta garant de la convention passée à Paris, en août 1206, entre Philippe Auguste et Philippe, marquis de Namur, au sujet du mariage de celui-ci avec Marie, la fille du Roi. Qu'il fut présent à Valenciennes, en 1210, lors de la constitution par ce même neveu du douaire de son épouse. Et qu'il assista ce dernier lorsqu'il mourut en octobre 1212 dans son château de Blaton.

Dès le 1<sup>er</sup> juin de cette année-là, on retrouve l'Oncle dans l'entourage de Jeanne de Constantinople et de Ferrand de Portugal, depuis peu comtesse et comte de Flandre et de Hainaut. Au cours des deux premières années de leur principat, il fut chargé par le nouveau comte de rédiger, avec la collaboration de Gislebert de Mons, l'ancien chancelier de Baudouin V, un mémorandum sur tous les offices de la cour de Hainaut possédés par droit héréditaire, tant dans la juridiction de Mons que dans celles de Valenciennes et de l'Ostrevant. Vu l'option politique de Ferrand de Portugal en faveur du roi d'Angleterre Jean sans Terre, il regagna le camp des partisans du Plantagenêt. Après la bataille de

Bouvines (27 juillet 1214) et l'incarcération de Ferrand au Louvre, Guillaume, ainsi que des nobles hennuyers et flamands, accompagna la jeune comtesse Jeanne à Paris et apposa son sceau au traité (24 octobre 1214) imposé à celle-ci par Philippe Auguste. Un an plus tard, lors de la libération d'Eustache du Rœulx, un des prisonniers hennuyers faits à Bouvines, il fut un des six fidéjusseurs qui garantirent jusqu'à concurrence de trois mille livres que le dit Eustache ne ferait plus jamais la guerre au roi de France, ni à son fils, le futur Louis VIII. Ce sont là les derniers faits marquants de sa vie publique. De 1215 à 1218, son nom figure encore dans quelques actes émanant de la comtesse ou d'autres personnes. Ainsi prit fin le rôle politique joué par ce fils naturel de Baudouin IV qui pendant près de cinquante ans fut un des principaux collaborateurs des différents dirigeants du comté de Hainaut.

Cette fonction lui a permis au cours de cette longue période de recevoir et d'acquérir d'importants biens et revenus et d'occuper ainsi l'une des premières places au sein de la noblesse hennuyère. Parmi ses diverses possessions foncières, signalons les seigneuries namuroises de Thy-le-Château, Cour-sur-Heure et Chastrès que lui donna Baudouin V. A Thy, à côté de l'ancien donjon, il fit construire un corps de logis, semblable à un palais princier, qui rappelle encore aujourd'hui sa volonté d'afficher son appartenance à la famille comtale. Citons aussi la terre de La Longueville qui fit de lui un des douze pairs de Hainaut.

De son épouse Héluide, fille héritière du dernier avoué de Saint-Saulve, l'Oncle eut au moins neuf enfants: Guillaume, seigneur de Wiège, de Saint-Saulve et de Beuvrages; Gérard, seigneur de La Longueville et de Werchin (Verchain-Maugré), pair et sénéchal de Hainaut; Jacques, seigneur de Thy-le-Château; Henri, seigneur de La Porquerie; Auman, chanoine du chapitre Saint-Aubain à Namur; Gautier, abbé de Saint-Pierre d'Hasnon; Philippe, chanoine de Saint-Lambert de Liège; Marie, épouse de Philippe, châtelain de Maldegem, et Agnès.

Guillaume se fit aussi remarquer par son sceau, un des plus anciens de type héraldique que l'on connaisse, et par ses armoiries composées d'un écu parti semé de fleurs de lis et d'un bandé de six pièces, un des premiers

exemples de ce mode de brisure. Son testament, dicté le 8 novembre 1219 alors qu'il était sur le point de mourir, est jusqu'à présent le plus vieux que l'on ait conservé pour le comté de Hainaut et l'un des premiers rédigés dans les Pays-Bas méridionaux.

A. Bequet, *Le manoir de Thy-le-Château*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. XII, 1872-1873, p. 384-385. — F. Brassart, *Gautier de Hainaut, abbé d'Hasnon (1207-1237). Additions et rectifications au Gallia Christiana*, dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, de Sciences et d'Arts séant à Douai centrale du département du Nord*, 2<sup>e</sup> série, t. XIV, 1879, p. 137-141. — G.-H. Gondry, *Mémoire historique sur les grands baillis de Hainaut*, dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, IV<sup>e</sup> série, t. 10, 1888, p. 30-31. — Ch. Duvivier, *Les influences française et germanique en Belgique au XIII<sup>e</sup> siècle. La querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (1257)*, t. I, Bruxelles-Paris, 1894, p. 18-19. — E. Reusens, *Les chancelleries inférieures en Belgique depuis leur origine jusqu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXVI, 1896, p. 90-93. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I, Enghien, 1902-1905, p. 346. — G.-G. Dept, *Les influences anglaise et française dans le comté de Flandre au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, Gand-Paris, 1928, p. 39-41 et *passim* (*Université de Gand. Recueil de Travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres*, 59<sup>e</sup> fasc.). — Th. Leuridan, *La maison de Werchin*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes de la province de Cambrai*, t. XXX, 1930, p. 165-167. — Th. Luykx, *Johanna van Constantinopel, gravin van Vlaanderen en Henegouwen. Haar leven (1199/1200-1244). Haar regering (1205-1244), vooral in Vlaanderen*, Anvers-Utrecht, 1946, (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, VIII, n<sup>o</sup>5). — Th. Luykx, *Etude sur les chanceliers de Flandre pendant le règne de Jeanne de Constantinople (1205-1244)*, dans *Revue du Nord*, t. XXVIII, 1946, p. 246-258. — Th. Luykx, *Het optreden van de «Baljuw van Vlaanderen» en de «Baljuw van Henegouwen» gedurende de Regering van het Henegouwse Huis (1191-1278)*, dans *Handelingen der Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal en Letterkunde en Geschiedenis*, t. IV, 1950, p. 119-120. — M. Bruwier, *Aux origines d'une institution: baillis et prévôts de Hainaut du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, dans *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. III, 1952, p. 97-98. — W. Prevenier, *De oorkonden der graven van Vlaanderen (1191-aanvang 1206)*, I. *Diplomatische inleiding*, Bruxelles, 1966, p. 417, 495 et 497; II. *Uitgave*, Bruxelles, 1964, p. XVIII, XIX,

XXI (*Commission Royale d'Histoire*, in-4<sup>o</sup>). — B. Hendrickx, *Het regentschap over Vlaanderen en Henegouwen na het vertrek van Boudewijn IX (VI) op kruisvaart (1202-1211)*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XLVIII, 1970, p. 379-381 et 391-392. — Th. de Hemptinne, *De grafelijke kanselarij (1089-1385)*, dans W. Prevenier et B. Augustyn, *De gewestelijke en lokale overheidsinstellingen in Vlaanderen tot 1795*, Bruxelles, 1997, p. 82-83. — D. Dereck, *Guillaume l'Oncle (circa 1150-novembre 1219). Rôle politique, fortune et descendance d'un fils naturel du comte de Hainaut Baudouin IV*, dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. 78, 1999, p. 43-135.

Daniel Dereck

**GUISLAIN, Albert**, Edouard, Auguste, pseudonymes occasionnels: MARTINE, GIL BLAS, CLIN D'OËIL; avocat, juriste, essayiste et journaliste, né à Hal (Brabant) le 29 novembre 1890, décédé à Bruxelles le 27 janvier 1969.

Albert Guislain naquit «par hasard» à Hal de parents d'origine wallonne qui vinrent s'établir dans la capitale en 1892. Son père Rubin-Joseph, originaire de Chimay, exerça à Bruxelles la fonction de secrétaire de Parquet durant une trentaine d'années. C'est à l'ombre du Palais de Justice, «le palais de mon père», comme il aimait à le désigner, à proximité du quartier populaire des Marolles, que grandit le jeune Albert dont les domiciles ultérieurs s'inscriront toujours dans la zone mitoyenne englobant la pointe du cœur de la petite ceinture et le nord de la commune de Saint-Gilles.

D'esprit laïque et démocrate, Rubin confia l'éducation de son fils à l'école moyenne de Saint-Gilles puis à l'Athénée de Bruxelles, rue du Chêne. La mère d'Albert, Léa-Flore Lalieu, donna très tôt à son fils le goût des livres et de la lecture, tandis que sa tante et marraine, Augusta Lalieu, musicienne et artiste lyrique dans ses jeunes années, lui transmit un peu de son esprit d'indépendance et de son attrait pour Paris où elle ira se fixer. Dès l'athénée où il noue déjà une amitié avec le futur peintre Paul Maas qui y fut son compagnon d'étude, Guislain associe son amour du vieux Bruxelles au Paris de la «Belle Epoque», celui de Joris-Karl Huysmans, de Toulouse-Lautrec et des chansonniers, dans un temps où les échanges culturels entre les



deux cités étaient particulièrement vivaces et féconds. La nostalgie de ces années de jeunesse, durant lesquelles sa sensibilité faite à la fois de sérieux et de fantaisie, se forma à l'école des écrivains symbolistes, spécialement de Jules Laforgue, demeurera toujours sous-jacente chez le futur essayiste.

Après ses humanités gréco-latines terminées en 1909, Guislain s'inscrit à la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles, qui gîtait encore dans les bâtiments vétustes de la rue des Sols. Parallèlement à la formation de juriste que lui dispensent les Georges Cornil, Eugène Hanssens, Adolphe Prins, Jean Servais, Maurice Vauthier, il s'initie à la pensée de Nietzsche comme à l'esthétisme de Bergson sous la houlette du professeur Georges Dwelshauvers. Réflexion philosophique nourrie aussi des discussions agitées dans des «souppentes littéraires» qu'il fréquente avec des amis qui partagent son goût pour les idées, les lettres et les arts : Albert Chomé, René Golstein, Raoul Ruttiens, Marcel Vauthier, Henry Wagener (futur Henry Soumagne). Collaborant à de petites revues littéraires comme la *Belgique Française* dont il est cofondateur, Guislain dirige *L'Echo des étudiants*. Il est inscrit au Cercle des étudiants libéraux.

Promu docteur en droit en juillet 1914, exempté du service des armes pour raisons médicales, il passera les quatre années de guerre dans la capitale sous occupation allemande. Le développement de sa pensée humaniste et européenne, comme de ses préoccupations sociales qui l'amèneront, en 1920, à s'inscrire au Parti ouvrier belge, subit alors l'influence des idées pacifistes de Tolstoï, d'Edmond Picard et de Romain Rolland. Dès cette époque, son «socialisme sentimental» s'avère plus proche de Proudhon que de Marx et surtout de Lénine. Inscrit au Tableau de l'Ordre des avocats le 5 octobre 1917, Guislain entame sa carrière de brillant plaideur qui lui vaudra, dès 1922, de prononcer le discours de rentrée du Jeune Barreau, puis d'être élu, onze ans plus tard, membre du Conseil de l'Ordre. En 1936, il succède à Joseph Pholien dans la charge d'avocat du ministère des Travaux publics. Il remplira aussi cette fonction, jusqu'à la fin de sa vie, auprès des Comités d'acquisition de Mons et de Charleroi, relevant du ministère des Finances.

Après la Libération de 1944, auréolé par la défense qu'il avait assurée comme avocat de gauche, partisan d'une justice stricte mais non expéditive, dans plusieurs grands procès de l'épuration mettant en cause des collaborateurs intellectuels comme l'écrivain Robert Poulet ou le caricaturiste Paul Jamin («Jam»), il devra faire obstacle aux vœux de ses confrères pour n'être point porté au bâtonnat dont il jugeait la lourde charge incompatible avec les autres activités qu'il menait de front avec sa profession.

Engagé, durant les années vingt, dans la propagande du Parti ouvrier, Guislain avait donné des chroniques, surtout littéraires et artistiques, à *L'Esprit civique* de Henri Rolin, au *Journal de Charleroi*, au *Peuple*, et noué une solide amitié avec Paul-Henri Spaak, son cadet de neuf ans, pour lors admirateur de la Révolution bolchevique répudiée par son aîné qui deviendra son conseiller juridique et souvent son confident. Ainsi accompagnera-t-il Spaak à Poitiers pendant l'exode de 1940 et sera-t-il encore à ses côtés à Moscou, en 1956, au moment de la révolte hongroise. D'autre part, vers 1922, Guislain avait fait la connaissance de Jules Destrée qui, s'étant fixé à Bruxelles, le prit comme collaborateur dans son cabinet d'avocat durant une dizaine d'années. En 1928, Destrée l'avait invité, sans succès, à entamer une carrière politique aux côtés de ses amis Spaak et Georges Bohy. Du moins l'ancien ministre des Sciences et des Arts put-il aiguiller son protégé vers ce qui allait devenir sa spécialité professionnelle, le droit d'auteur, en le chargeant de le remplacer dans des assises internationales comme l'Institut de Coopération intellectuelle de la Société des Nations à Genève.

Des consécration officielles allaient rapidement jalonner cette carrière de juriste. Jusqu'à sa mort, Guislain exercera plusieurs présidences ou vice-présidences d'organismes, tant belges qu'internationaux pour la défense du droit d'auteur, à une époque cruciale où il s'agissait de jeter des ponts entre les législations divergentes adoptées par les pays en cette matière depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'y intégrer la protection des œuvres issues des nouvelles techniques de communication. Guislain y apportera l'expérience acquise par sa fréquentation des écrivains et des artistes, mais aussi des architectes, compositeurs, cinéastes,

gens du spectacle et de la radiophonie. Mandaté par le gouvernement belge, il lui reviendra notamment, en 1948, de diriger avec Julien Kuypers la Commission générale de la Conférence diplomatique réunie à Bruxelles en vue de la révision de la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, conférence dont les actes ont été publiés. Aussi, en 1954, l'Université libre de Bruxelles lui confiera-t-elle le cours, nouvellement créé, du droit d'auteur, qu'il dispensera jusqu'à son accession à l'honorariat, en 1961.

Déclinant une offre de Pierre Vermeyleen qui lui proposait, en 1946, de faire figurer son nom sur une liste électorale du Parti socialiste, Guislain écrivait: «Je joue déjà de plusieurs instruments. Je suis un peu avocat, un peu journaliste, un peu littérateur. Vais-je donner sur le tard l'impression que j'ai l'envie de faire l'homme-orchestre et surtout que je suis pris d'ambitions politiques?». En fait, il avait déjà choisi sa voie quand à l'âge de trente-huit ans il publia son premier livre, *Après inventaire* (Bruxelles, 1928), essai romancé où il dressait un bilan sentimental des espoirs et des doutes de sa génération, évoluant d'un agnosticisme anti-romantique vers un éclectisme non dépourvu, chez ce «vagabond du sentiment religieux», d'un certain dilettantisme corrigé par une «conception idéale de la solidarité humaine».

Laissant quelques contes et romans à l'état d'ébauches, Guislain optera dès lors pour l'essai teinté de poésie, genre pour lequel il était le mieux fait. En réunissant ses «exercices de style», nés de ses flâneries butineuses à travers les vieux quartiers de sa ville, il publie en 1930, *Découverte de Bruxelles*, illustrée par le photographe d'art Willy Kessels. Son approche familière et originale d'une cité souvent calomniée fut un succès et lui valut le Prix Edmond Picard en 1931. Ouvert à un humanisme vivant et aux transformations qu'il entraîne, Guislain entretiendra ensuite ses lecteurs du Bruxelles moderne, et ce sera, en 1932, *Bruxelles atmosphère 10-32*, également illustré par Kessels. Trois ans plus tard, il dédiera au monument de Poelaert une pittoresque monographie historique dont le sous-titre deviendra familier aux Bruxellois: *Le Palais de Justice ou les confidences du Mammouth* (Bruxelles 1935). Son délicieux *Miroir de Bruxelles* (1952, deuxième édition, 1958) fut un

revenez-y qui connaîtra le même succès.

A son goût pour les instantanés de la vie quotidienne que son regard curieux et attendri faisait découvrir, Guislain joignait une prédilection d'historien amateur pour les livres rares, les autographes, les estampes, voire les «anti-quailles», portes ouvertes sur le rêve et la remembrance d'un passé dont il projetait amoureuxment les couleurs oubliées sur l'écran de la page blanche. Ainsi retracera-t-il, en utilisant des documents originaux, la vie et l'œuvre d'un petit maître, le peintre et lithographe bruxellois Jean-Baptiste Madou, beau-frère du savant Adolphe Quetelet, avec comme toile de fond la vie quiète et provinciale du Bruxelles de 1840 (*Caprice romantique ou le Keepsake de M. Madou*, Bruxelles, 1947). Cet ouvrage reste, sans doute, le plus attachant de ses livres.

Guislain n'avait pas prévu, en revanche, les difficultés auxquelles il se heurterait, après la Seconde Guerre mondiale, pour éditer la volumineuse biographie d'Edmond Picard à laquelle il s'était attelé à partir de 1935 sur base des archives personnelles de l'illustre avocat socialiste, animateur des arts et des lettres, qui lui avaient été prêtées ou cédées par la famille. De cette vaste fresque, demeurée inédite, consacrée à celui que, jeune avocat, il avait encore entendu plaider, et pour l'activité protéiforme duquel il partageait le culte propre à sa génération qui occultait ou minimisait volontiers la portée des écrits racistes commis par Picard à l'époque de l'affaire Dreyfus, Guislain ne tirera qu'une préface à des «pages choisies» de son héros (Bruxelles, 1954) ainsi que des articles parus dans des revues et journaux jusqu'à la veille de sa mort.

Parmi les nombreux inédits de Guislain, mentionnons une biographie du peintre Auguste Oleffe qu'il connut personnellement, comme tant d'autres artistes, écrivains, musiciens, architectes, cinéastes, qu'il contribua à faire apprécier ainsi qu'en témoignent ses articles de presse et l'abondante correspondance entretenue avec nombre d'entre eux dont on trouvera la liste, d'une étonnante richesse, dans l'inventaire de ses papiers personnels reposant aux Archives générales du Royaume. De ce point de vue, cet ensemble de lettres est venu y compléter le fonds de l'asbl Archives de l'Art belge dont Guislain avait été lui-même l'un des promoteurs dès 1942. Mais ses papiers restent également

une mine de documents pour l'étude de la vie judiciaire et politique du milieu bruxellois durant plus d'un demi-siècle. Son journal intime, commencé en 1910 et tenu régulièrement à partir de 1939, comprend plus d'une centaine de cahiers et les années de guerre n'en constituent pas la partie la moins intéressante.

Journaliste dans l'âme – il avait fait ses gammes à l'Université, lorsqu'il dirigeait *L'Echo des étudiants* – Guislain s'était signalé comme chroniqueur dès l'Entre-deux-guerres en livrant ses réflexions sur la vie littéraire et artistique de Belgique, de Paris et d'ailleurs, comme sur l'air du temps, tantôt à la presse de parti, tantôt à divers périodiques et journaux (*Arlequin, L'Eventail, Le Soir, Le Journal des Beaux-Arts...*). De 1937 à 1940 il donna à l'*Indépendance belge*, plusieurs fois par semaine, un «Billet de Gil Blas», ainsi que de grands reportages sur Rome et sur le Maroc. Reprenant sa collaboration au *Soir* en 1945, outre quelques nouveaux grands reportages sur l'Espagne (1949, 1951), la Turquie et la Grèce (1949, 1955), il y publiera chaque samedi, jusqu'en 1968, un article «à la une» où il faisait part de ses réflexions de lettré et d'esthète érudit face à l'évolution du monde moderne, de ses rencontres avec des écrivains et des artistes, de ses lectures d'actualité comme de ses trouvailles de bibliophile et de collectionneur. Attendus par de nombreux lecteurs qui souvent dialoguaient avec lui par voie épistolaire («les amis du samedi soir»), ces articles à l'invention primesautière constamment renouvelée, qui témoignaient aussi «d'un souci de plus en plus rare: celui du bien écrire» (Marcel Lobet), n'ont malheureusement pas été recueillis en volume.

En 1936, la Libre Académie de Belgique (Fondation Edmond Picard), avait appelé Guislain à siéger parmi ses membres. Devenu directeur de cette assemblée, il avait su lui redonner vigueur et attirer sur elle l'attention du public par la publication de ses travaux (*Pour une politique des Beaux Arts*, Bruxelles, 1940). Nommé membre, en 1946, par notre ministère de l'Instruction publique, de la Commission mixte pour l'application des accords culturels franco-belges, il y déploiera la même activité pendant plus de vingt ans. Couronnant une réputation littéraire lentement acquise et son dévouement inlassable à la cause des lettres françaises, l'Académie royale de langue et de

littérature françaises de Belgique devait l'élire, en 1953, au fauteuil qu'avait occupé son ami Louis Piérard.

«Ayons la passion du Beau», telle fut la devise d'Albert Guislain. Il laissa également chez ceux qui l'approchèrent le souvenir d'un homme courtois, profondément sensible, généreux et tolérant.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles: Archives d'Albert Guislain.

*Bibliographie des écrivains français de Belgique*, t. 2 (*Det-G*), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1966, p. 216-217 (lacunes). — *Réception académique de M. Albert Guislain*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. 31, 1953, p. 231-254. — A. Guislain, *Hommage à Jules Destrée pour le centième anniversaire de sa naissance*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. 41, 1963, p. 284-298. — *Hommage à Pierre Poirier, Albert Guislain et Paul Tinel*, Saint-Gilles, 1966. — J. Piérard, *Le souvenir d'Albert Guislain*, dans *Les Cahiers Jean Tousseul*, 1970, p. 29-33. — M. Lobet, *Notice sur Albert Guislain*, dans *Galerie de portraits*, t. 3, Académie royale de langue et de littérature françaises, Bruxelles, 1972, p. 112-125, portrait photographique. — F. Ringelheim, *Edmond Picard, Jurisconsulte de Race*, Bruxelles, 1998. — M. Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, 1999. — Ph. Muret, *Inventaire des archives personnelles d'Albert Guislain (1890-1969), avocat, juriste et homme de lettres*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2001.

Philippe Muret

**GUTT, Camille, Adolphe, né GUTTENSTEIN**, juriste, homme d'affaires et Ministre d'Etat, né à Bruxelles le 14 novembre 1884, décédé à Uccle (Bruxelles) le 7 juin 1971.

Camille Gutt est né le 14 novembre 1884. Son père, Max Guttenstein est originaire de Neuzedlisch, ville de l'Empire austro-hongrois située aux confins de la Bohême. Après un premier séjour à Bruxelles en 1864, ce dernier décide d'y résider de manière permanente à partir de 1877 en compagnie de sa femme Marie-Pauline Schweizer, originaire de Bischwiller en Alsace et de sa fille Héléne. A Bruxelles, Max Guttenstein gagne sa vie comme rédacteur en chef du journal tsariste, *Le Nord*.

Après des études de droit à l'Université libre de Bruxelles, Camille Gutt épouse, en 1906,

Claire Frick, fille de l'avocat libéral Henri-Charles Frick, bourgmestre de Saint-Josseten-Noode et directeur du quotidien *La Chronique*. Grâce à son beau-père, Camille Gutt put compléter ses ressources d'avocat débutant comme journaliste. Outre *La Chronique*, il collabore à *La Gazette* et à l'hebdomadaire artistique et littéraire *L'Eventail*. En 1912, il entre comme rédacteur au *Compte-rendu analytique* de la Chambre des Représentants.

Lorsque la guerre éclate, Camille Gutt s'engage comme volontaire dans le régiment des Chasseurs cyclistes. Après l'anéantissement de son régiment, il rejoint le corps français des Spahis. Refusant de suivre son bataillon dans les Dardanelles, il décide de gagner la colonie belge du Havre. En 1916, il quitte la France pour Londres où il est nommé à la Commission du Ravitaillement dirigée par Georges Theunis. Séduit par son intelligence, ce dernier décide d'en faire l'un de ses plus proches conseillers. Une amitié de plus de cinquante ans naît de cette collaboration. A Londres, Camille Gutt est nommé secrétaire de la Commission du Ravitaillement. Dès son retour en Belgique, il est rappelé par Georges Theunis qui reçoit carte blanche pour la constitution de la délégation belge auprès de la Commission des Réparations. Lorsque Georges Theunis est nommé en 1921, ministre des Finances puis Premier ministre, Camille Gutt devient son chef de cabinet avec comme mission principale de superviser, depuis Paris, les difficiles négociations sur les réparations allemandes. Dans le cadre de ces activités, Camille Gutt assume la délicate mission de liaison entre Georges Theunis et Emile Francqui dont il gagne rapidement la confiance. C'est également dans ce contexte qu'il change, en 1922, son nom en supprimant la particule «enstein» qui donnait à son nom une résonance trop germanique. Après la chute du cabinet Theunis en 1925, Camille Gutt est cette fois appelé par Emile Francqui, homme fort du cabinet Jaspar, comme adjoint au Trésor chargé de négocier l'emprunt international de stabilisation monétaire avec les banquiers anglo-américains. En 1926, Camille Gutt fait son entrée dans le monde des affaires. Il intègre le secteur des non-ferreux de la Société Générale de Belgique, soutenu dans un premier temps par Emile Francqui puis par Gaston Blaise. Au sein de la banque mixte bruxelloise,

Camille Gutt s'impose comme l'un des principaux négociateurs des ententes internationales du zinc et du cuivre.

En 1934, lorsque Camille Gutt est appelé à occuper le portefeuille des Finances au sein du gouvernement dit «des banquiers» aux côtés d'Emile Francqui et de Georges Theunis, il abandonne tous ses mandats privés. Principale cible des critiques, il doit affronter une atmosphère politique alourdie par une violente campagne de presse aux relents antisémites. Blessé tout en se sentant trahi par Paul van Zeeland, qui avait préparé dans son dos un programme financier basé sur la dévaluation du franc belge, Camille Gutt prend alors la plume pour exposer ses vues sur la chute du cabinet dans un ouvrage publié en 1935 sous le titre *Pourquoi le franc belge est tombé*. De retour à la Générale, il renforce sa position dans le secteur des non-ferreux entrant dans les conseils d'administration de la Société Générale Métallurgique d'Hoboken et des Fonderies de Zinc de la Vieille Montagne où il côtoie le nouveau gouverneur Alexandre Galopin au sujet de qui il écrira, suite à l'annonce de son assassinat survenu en Belgique occupée le 28 février 1944 : «Galopin est un homme que je n'ai jamais réellement compris. Il avait un curieux complexe de réticence d'une part, de contradiction d'autre part. Mais j'ai toujours eu l'impression que c'était un très honnête homme, même lorsque son sens de certaines valeurs était faussé».

Poursuivant ses activités d'homme d'affaires, Camille Gutt trouve également le loisir de s'adonner à sa passion pour l'aviation en effectuant un vol de Bruxelles jusqu'à Elisabethville où il rejoint son fils aîné Jean-Max Gutt avec lequel il passe la Noël 1938. En février 1939, Camille Gutt finit par céder à la demande du roi Léopold III d'intégrer le premier cabinet Pierlot au poste de ministre des Finances. Il conserve cette fonction dans les trois cabinets Pierlot qui se succèdent jusque mai 1940. Durant le premier semestre 1939, Camille Gutt s'attache à rétablir les comptes publics. A partir du mois de septembre, sa politique d'austérité financière s'inscrit dans une volonté de préparer le pays au conflit dans les meilleures conditions possibles. Cette politique provoque de nombreuses critiques émanant des milieux d'affaires désireux de profiter de la position de neutralité belge pour relancer l'activité économique. En

revanche, Camille Gutt trouve en la personne de Georges Janssen, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, un soutien important de sa politique. Parmi ses initiatives, sans doute faut-il noter la décision, prise dès février 1939, de mettre l'or belge à l'abri en l'envoyant dans un premier temps en Angleterre, puis aux Etats-Unis. En septembre 1939, Camille Gutt est tout prêt à démissionner lorsqu'il prend connaissance de l'éventuelle désignation de Paul van Zeeland comme ambassadeur extraordinaire à New York. A la place, Hubert Pierlot se tourne alors vers Georges Theunis qui finit par accepter cette mission.

Lorsque la guerre éclate en mai 1940, Camille Gutt voyage entre Londres et Paris pour le compte du gouvernement. Il ne participe pas à la réunion de Wynendaele qui débouche sur le divorce entre Léopold III et ses ministres, suite au refus du roi de quitter la Belgique devant l'avance allemande. En juin 1940, Camille Gutt est approché par ses anciens collègues de la Générale qui lui demandent de convaincre le gouvernement de l'envoyer en compagnie d'Hubert Pierlot, de Paul-Henri Spaak et d'Albert De Vleeschauwer en Angleterre. Touché par le découragement qui frappe l'ensemble des ministres, Camille Gutt reprend espoir suite à une visite éclair de Claire Gutt en provenance du centre de la Croix-Rouge de Moulins. Selon le ministre: «ce fut la grande rencontre et la grande clarté». Lors de l'entrevue au Perthuis avec Albert De Vleeschauwer, revenu de Londres, les quatre ministres s'entendent sur la nécessité de se rendre à Londres. Dans un premier temps, Gutt et De Vleeschauwer partiraient. Ils seraient ensuite rejoints par Pierlot et Spaak. Arrivés à Londres le 8 août 1940, les deux ministres doivent affirmer leur autorité légale tant vis-à-vis des Anglais, que vis-à-vis des parlementaires belges en exil et du Roi qui, par l'entremise du diplomate Louis d'Ursel, ambassadeur à Berne, conteste leur légitimité. En octobre, la venue de Spaak et de Pierlot conduit à la constitution du gouvernement de Londres composé pour l'essentiel par les quatre ministres. Camille Gutt occupe alors les fonctions de ministre des Finances, des Affaires économiques et des Communications et de la Défense nationale. En 1942, ce dernier portefeuille est repris par Hubert Pierlot. A Londres, Camille Gutt fait

appel à René Boël, Hubert Ansiaux, Ernest de Selliers de Moranville et Adolphe Baudewijns pour le seconder dans ses multiples responsabilités.

Vis-à-vis de la Belgique occupée, Camille Gutt est amené à se désolidariser des initiatives prises par les milieux économiques dans le cadre de la politique du «moindre mal». Ainsi en novembre 1942, il décide de nommer Georges Theunis comme nouveau gouverneur de la Banque Nationale de Belgique en réaction à la nomination illégale d'Albert Goffin. En septembre 1944, lors de son retour en Belgique, le refus de Camille Gutt et du gouvernement de céder à la demande de Gaston Blaise d'honorer la mémoire d'Alexandre Galopin, assassiné en Belgique occupée en février, conduit au divorce définitif avec ses anciens collègues de la Société Générale de Belgique.

Vis-à-vis des Alliés, Camille Gutt joue un rôle de premier plan dans les négociations relatives aux modalités de la coopération belge à l'effort de guerre allié puis dans les négociations relatives à la mise en place d'un nouvel ordre monétaire pour l'après-guerre. En ce qui concerne les modalités de la participation belge à l'effort de guerre allié, Camille Gutt s'impose comme le principal négociateur des accords anglo-belges, l'accord colonial, financier et monétaire, relatif à la Colonie (21 janvier 1941) et l'accord relatif au prêt de l'or belge (4 mars 1941). En échange de ces accords, Camille Gutt parvient à obtenir des concessions tarifaires en faveur du Congo belge ainsi que l'engagement d'un soutien de l'Angleterre au relèvement de la Belgique. Vis-à-vis des Etats-Unis, lors d'une première visite à Washington en avril 1941, Camille Gutt tente sans succès, de relancer la question d'un ravitaillement américain en faveur de la Belgique occupée. Le blocage des fonds belges aux Etats-Unis, conséquence de la législation de neutralité américaine puis de la législation de guerre, constitue un autre dossier important pour Camille Gutt. Afin d'infléchir la position américaine, Camille Gutt décide en 1942, d'envoyer une mission conduite par André Van Campenhout et René Boël en vue de convaincre les autorités américaines de libérer les fonds belges. Enfin, Camille Gutt participe également aux négociations relatives à la vente de l'uranium congolais aux Américains, négociations initiées par Edgard Sengier. A Londres,

il est approché par le Chancelier de l'Echiquier, Sir John Anderson qui, compte tenu de sa position de ministre des Finances et d'ancien collaborateur au sein du groupe de l'Union Minière, considère Camille Gutt comme la personnalité à contacter. Comme Camille Gutt l'explique à Sengier: «Je connais la question dont il s'agit, car elle a commencé par une conversation entre mon *opposite number* et moi. Pour quelles raisons? Je pense à cause de mon ancienne connexion avec votre maison». Le ministre anglais agit aux noms des Alliés désireux d'imposer un contrôle exclusif sur les livraisons d'uranium étant donné son importance prise dans la confection de la bombe atomique américaine. Dans ces négociations, Camille Gutt sert d'intermédiaire entre Edgard Sengier, les Alliés et le gouvernement. En septembre 1944, ces négociations débouchent sur un accord de vente contenant des promesses en vue d'un partage des connaissances relatives à l'application civile des découvertes liées à l'énergie atomique.

En ce qui concerne l'ordre monétaire d'après-guerre, l'action de Camille Gutt se décline dans trois domaines. Le premier concerne sa participation dans les négociations devant mener à la création des institutions de Bretton Woods. Jouissant de bons contacts avec la Trésorerie anglaise et avec son économiste en chef John Maynard Keynes, Camille Gutt noue également d'excellentes relations avec Harry Dexter White dont il partage davantage les vues. Cette position explique l'importance des fonctions conférées aux délégués belges dans le cadre de la Conférence de Bretton Woods de juillet 1944. Elle prépare également le terrain à son élection, en 1946, de premier directeur général du Fonds Monétaire International.

Au niveau régional, Camille Gutt ébauche avec son collègue hollandais, Johannes Vandenbroeck, les plans devant mener à la conclusion des accords Benelux, monétaire en 1942, puis commercial en 1943. Pour le ministre belge, ces accords ne devaient pas se limiter aux trois petites puissances européennes et pouvaient constituer une alternative à l'échec des négociations anglo-américaines. Comme Camille Gutt l'écrit à Georges Theunis: «A mon sens, une machine universelle n'ira pas, parce qu'universelle. Cela me ramène à mon accord hollando-belge, anglo-hollando-belge, puis

atlantique!». Toutefois, le ministre belge ne parvient pas à convaincre les Anglais de s'y rallier alors que le contentieux sur l'or belge et l'incertitude planant sur la politique économique française compromettent la conclusion de tout accord.

Sur le plan national, Camille Gutt ébauche avec le concours de ses conseillers, Hubert Ansiaux et Adolphe Baudewijns, une opération d'assainissement monétaire destinée à ponctionner le surplus de monnaie généré par l'occupation et permettre ainsi un redémarrage rapide de l'activité économique dès la libération. De retour en août 1944 avec ses collègues du gouvernement, Camille Gutt accepte de renouveler sa collaboration avec Hubert Pierlot dans un cabinet d'union nationale qui se maintiendra jusqu'en février 1945. Camille Gutt est ensuite chargé, comme plénipotentiaire, de négocier le règlement des accords de prêt-bail et d'aide mutuelle conclus avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni. En mai 1946, il est élu premier directeur général du Fonds Monétaire International pour un terme de cinq années. A la tête de l'organisation monétaire, Camille Gutt doit affronter les délicats problèmes de sa mise en place et de la reconstruction des économies européennes. En 1951, suite à la détérioration de ses relations avec la nouvelle administration Truman, il décide de démissionner, quelques semaines avant un possible renouvellement de son mandat. De retour en Belgique, Camille Gutt est alors approché par Léon Lambert pour rejoindre le comité de régence de la Banque Lambert reconstituée après la guerre. Au sein de la banque, il retrouve d'anciennes connaissances comme Ernest de Selliers de Moranville et René Boël. Il y poursuit ses activités d'homme d'affaires en siégeant dans les conseils d'administration de nombreuses sociétés belges et étrangères gravitant autour de la Banque Lambert.

Marqué par l'expérience de la guerre qui lui a enlevé deux fils, Jean-Max et François et l'a éloigné de sa femme, décédée en 1948, Camille Gutt s'éteint à Uccle en 1971.

Centre d'Etudes et de Documentation. Guerre et Sociétés Contemporaines, à Bruxelles, Papiers Camille Gutt. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Ministère de la Justice, Archives de la Police des Etrangers.

- J.-F. Crombois, *Camille Gutt. Les finances et la guerre 1940-1945*, Bruxelles, 2000 — R. Depoortere, *La question des réparations allemandes dans la politique étrangère de la Belgique après la première guerre mondiale 1919-1925*, Bruxelles, 1997. — E. Deshormes, *Camille Gutt-premier Directeur-Général du Fonds Monétaire International 1946-1951*, dans *Revue de la Banque*, juillet 1986, p. 15-79. — C. Gutt, *Pourquoi le franc belge est tombé*, Bruxelles, 1935. — *La Belgique au carrefour*, Paris, 1971. — G. Kurgan-van Hentenryk, *Gouverner la Générale. Essai de biographie collective*, Bruxelles, 1996. — H. Van Praag, *L'assainissement monétaire de la Belgique au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale*, dans *Revue de la Banque*, mars 1996, p. 61-126. — G. Vanthemsche, *Gutt, Camille*, dans *Dictionnaire des Patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, 1996, p. 337-338.

Jean-François Crombois

# H

**HAMONT, Edmond, Jean, Ghislain**, cheminot, syndicaliste socialiste et fédéraliste wallon, né à Rhisnes le 1<sup>er</sup> mars 1922, décédé à Uccle (Bruxelles) le 6 avril 1982.

Issu d'une famille modeste comptant quatre enfants, Edmond Hamont entre aux chemins de fer en qualité de manœuvre en 1941. Pendant l'occupation il devient actif dans un groupe de résistance formé par les cheminots aux ateliers de Salzinnes. De juin 1942 à octobre 1944, il est actif dans un service de renseignements et il fait aussi partie du groupe Dassonville-Delvaux de l'Armée secrète. A cause de ses activités dans la Résistance, il est même arrêté, mais relâché ensuite, faute de preuves.

A la Libération il devient délégué syndical et sous l'impulsion d'André Genot il adhère au Syndicat général des Services publics, qui deviendra la Centrale générale des Services publics (CGSP) en 1945. Cette même année, il se marie avec Marie-Céline Dominique, qui lui donna son fils unique, Bernard, en septembre 1950.

Edmond Hamont est élu, en 1948, secrétaire du secteur Cheminots à la régionale CGSP de Namur, puis il devient secrétaire régional à la CGSP namuroise, poste qu'il doit cumuler, lors de la grève générale de 1950, avec celui de secrétaire régional de la FGTB-Namur (Fédération générale du Travail de Belgique-Namur). Son rôle actif durant cette grève lui vaut d'être arrêté une nouvelle fois.

En 1951, avec quatre autres syndicalistes, il part pour le Congo, plus spécifiquement à Elisabethville (Lubumbashi), pour y organiser la Fédération générale du Travail du Congo (FGTC). Permanent syndical jusqu'en 1954, il restera marqué par cette expérience qui lui a donné le souci d'aider au développement des pays du tiers-monde.

En 1954, à son retour en Belgique, il devient secrétaire propagandiste détaché au Secrétariat

national de la FGTB. Il y est chargé du Secrétariat des Jeunes. Cinq ans plus tard, par suite de divergences de vues, il redevient permanent régional des cheminots à la CGSP de Namur. Parallèlement, il a aussi repris ses activités politiques et, jusqu'en 1960, il fera même partie du Bureau fédéral du Parti socialiste belge (PSB) de Namur.

Suite à la grève générale de 1960-1961, il s'engage aux côtés d'André Genot et d'André Renard pour participer à la fondation du Mouvement populaire wallon, dont il devient membre du Bureau fédéral. Bien qu'il reste membre du Parti socialiste, il n'occupera plus de fonctions dirigeantes au sein du parti.

Après avoir retrouvé le mandat de secrétaire régional de la CGSP de Namur, il devient président de cette régionale. Membre du Bureau exécutif national du secteur «Cheminots» depuis 1961, il est élu en 1963 membre du Bureau national de la FGTB. Avec Georges Debunne et Louis Melis, il travaille à la restructuration de la CGSP en lui rendant la première place au sein de la FGTB, et en lui faisant jouer un rôle pionnier dans la réalisation du front commun avec le syndicat chrétien. En mai 1968, avec l'élection de Georges Debunne comme secrétaire général de la FGTB, Edmond Hamont accède à la présidence générale de la CGSP. Sous sa direction plusieurs réalisations sociales aboutissent : la revalorisation des traitements en 1972, le statut syndical par la loi du 19 décembre 1974, les quarante heures par semaine au 1<sup>er</sup> janvier 1975, et les 38 heures au 1<sup>er</sup> octobre 1979, la péréquation des pensions, etc. En tant que représentant de la CGSP il fait partie du Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, ceci jusqu'à la fin de 1978.

Il a aussi siégé au conseil d'administration de la Sabena et au Comité national de l'Énergie. Durant cette même période il présidera également l'Association de Solidarité pour le



Développement international (ASDI), ainsi que l'organisme de coopération au développement «Solidarité Socialiste».

Début mars 1982, Edmond Hamont décide de prendre sa retraite, mais il accepte tout de même de rédiger un rapport sur les relations communautaires au sein de la FGTB. C'est en introduisant ce rapport devant le Bureau de la FGTB qu'il a été terrassé.

Archief en Museum van de socialistische Arbeidersbeweging, à Gand : archives centrale générale des Services publics : procès-verbaux du Bureau exécutif national CGSP de 1961-1982. — Fédération générale du Travail de Belgique, à Bruxelles : procès-verbaux du Bureau de la FGTB, 1963-1982. Dossier biographique Edmond Hamont. Rapports moraux des congrès de la CGSP de 1968 à 1984. Rapports des congrès de la FGTB de 1962 à 1982.

*La Tribune*, 1968-1981. — G. Debunne, *Ik heb mijn zeg gehad. Memoires*, Leuven, 1988. — E. Dubrunfaut, *CGSP-ACOD, 1945-1995*, s.l.n.d. — M. Mathieu, *Note biographique d'Edmond Hamont* (inédit). — R. Moreau, *Combat Syndical et Conscience Wallonne. Du syndicalisme clandestin au Mouvement Populaire Wallon (1943-1963)*, Liège-Bruxelles-Mont-sur-Marchienne, 1984. — F. Puype, *A.B.V.V.-Kongo. Ontvoogdend element in een bevoogdende situatie?*, mémoire de licence présenté à la Rijksuniversiteit Gent, 1996 (inédit). — V.d.d., *Décès d'Edmond Hamont : un fédérateur syndical*, dans *Le Soir*, 7 avril 1982.

Rik Hemmerijckx

**HANKARD, Maurice**, Joseph, Marie, Ghislain, journaliste, né à Gembloux le 22 juillet 1909, décédé à Uccle (Bruxelles) le 8 août 1983.

Docteur en droit et licencié en sciences politiques et sociales, Maurice Hankard commence sa carrière de journaliste, encore étudiant, comme secrétaire général et reporter de Radio catholique belge. Fondateur en 1929 et premier secrétaire général de la Jeunesse universitaire catholique de Belgique, il avait été remarqué par Monseigneur Picard, aumônier général de l'Action catholique.

Ce prélat de choc aura une influence déterminante sur la carrière du jeune homme. Président de Radio catholique belge, il le recrute en 1932 pour animer les émissions d'information et de

propagande de cette radio privée née en 1930. Cette année-là, l'Institut national de Radio-diffusion (INR) avait été doté de son premier statut de service public qui lui imposait une stricte neutralité. Parallèlement, étaient concédées quelques heures d'antenne par semaine aux «organismes reconnus», les OR, reflétant le pluralisme des opinions. Les trois courants traditionnels (catholique, libéral, socialiste) possédaient donc leur propre organe de production. Mais ces OR fonctionnant avec des moyens extrêmement réduits, l'INR mettait à leur disposition ses studios et ses techniciens.

À la radio des années trente, tout ou presque tout s'émettait en direct. À cette rude école, Hankard perfectionne son métier et se montre même novateur par ses reportages industriels ou touristiques et par ses interviews d'artistes. Il ne néglige pas pour autant la presse écrite. Collaborateur au journal *Le XX<sup>e</sup> siècle* et à *Primi Piani*, hebdomadaire de l'*Osservatore Romano*, l'organe de presse du Vatican, il fait également ses premières armes dans l'enseignement en assumant un cours d'éducation populaire à l'École sociale supérieure pour jeunes filles d'Heverlee-Louvain et à une école sociale féminine à Bruxelles.

Conseiller au Bureau catholique international de la Radio, il sera maintes fois rapporteur aux congrès de cet organisme, notamment à Prague, Poznan, Paris, Rome et Hilversum et conférer à l'université grégorienne de Rome.

La guerre ayant interrompu les émissions de la Radio catholique belge, Hankard entre au Commissariat aux Prix et aux Salaires en qualité de secrétaire d'administration, du 11 novembre 1940 au 31 août 1941, puis de référendaire, du 1<sup>er</sup> septembre 1941 jusqu'au 31 octobre 1944, date de la suppression de cet organisme de guerre. Il devient chef de service, détaché au cabinet de Paul van Zeeland, alors commissaire belge au Rapatriement.

Affectation toute temporaire puisque le 1<sup>er</sup> mars 1945, Maurice Hankard réintègre la radio pour ne plus la quitter. Il devient chef de service aux Emissions mondiales de la Radio-diffusion nationale belge (RNB) qui, depuis Londres, avait remplacé l'INR d'avant-guerre. Dénomination transitoire qui prit fin le 26 septembre 1945. Pour la radio, cette date clôtura la longue parenthèse de la guerre. L'INR retrouvait son statut et jouissait désormais du

monopole des ondes. Les OR et les stations privées d'avant-guerre avaient définitivement disparu mais Maurice Hankard se trouvait confirmé dans ses nouvelles fonctions au sein de l'INR.

Il avait été étroitement associé à la création du service des Emissions mondiales et d'emblée, il avait pris en main l'essentiel du travail de programmation, sans compter ses prestations. Sa grande culture rendit très vite ses services très appréciés autant que sa sensibilité, son doigté et son objectivité dans la direction du service des informations des Emissions mondiales.

De telles qualités lui devront d'être promu en 1949, directeur adjoint des Emissions mondiales, en 1953, directeur des Emissions parlées françaises sur l'antenne nationale de l'INR, puis directeur des Programmes Radio en 1960.

Cette année 1960 est également une année importante dans l'évolution de la radio et de la télévision belges. Il y avait eu la loi du 18 juin 1930, instituant l'INR, dont le ministre des Communications présidait le conseil d'administration. Parallèlement à cet organisme de service public, quelques organismes reconnus (les OR) et quelques radios privées étaient tolérés. Tous avaient disparu en 1940 et après la guerre, l'INR restituée dans ses droits, avait obtenu pour des raisons politiques et techniques un monopole de fait sur les ondes. Mais aussitôt après la Libération, plusieurs projets d'initiative gouvernementale ou parlementaire furent mis à l'étude afin de doter la radio-diffusion d'un nouveau statut. Tandis que les catholiques et les libéraux prônaient la réduction du pouvoir d'intervention gouvernementale, les socialistes, au contraire, souhaitaient renforcer le pouvoir de contrôle du ministre de tutelle en étendant son droit de veto à toutes les mesures d'exécution.

Les grandes crises de l'après-guerre, Question royale ou Guerre scolaire, avaient démontré que certains ministres n'avaient pas hésité à intervenir de manière autoritaire et partisane dans le traitement de l'information radiophonique et télévisée.

Cette situation sera corrigée par l'adoption de la loi du 18 mai 1960. Remplaçant l'INR-NIR de 1930, la Radio Télévision belge – Belgische Radio en Televisie (RTB-BRT) mettait en place deux réseaux d'émission distincts. C'est en fait

la première reconnaissance politique de deux grandes communautés culturelles dans notre pays.

En matière d'information, la loi porte une innovation importante : elle exclut toute censure préalable du gouvernement. Désormais, le ministre ne pourra plus intervenir dans les informations, ni pour les imposer ni pour les interdire, à charge des directeurs généraux des instituts d'émission de respecter un esprit de rigoureuse objectivité. En outre, le ministre de tutelle ne présidera plus les conseils d'administration des instituts dont les membres seront nommés par les Chambres législatives et le président choisi parmi eux.

La loi du 18 mai 1960 porte familièrement le nom de «statut Harmel», du nom du futur Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Pierre Harmel, alors à la tête d'un ministère des Affaires culturelles nouvellement créé.

Dans les milieux de la radio, on murmure toutefois que ce statut a été largement inspiré par les réflexions de Maurice Hankard, devenu avec les années, l'un des spécialistes les plus avertis de l'information radiophonique. Les deux hommes étaient en effet très proches, depuis qu'ils avaient fréquenté ensemble la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain. Ils avaient milité ensemble au sein de l'Action catholique. Quand, avant 1940, Harmel avait été président de l'Action catholique de la Jeunesse belge (ACJB), Hankard en était le vice-président.

Ce dernier s'est toujours défini comme un grand défenseur du statut d'indépendance de l'information radio-télévisée. Il n'a cessé de professer que la radio et la télévision de service public ne doivent être ni un instrument du pouvoir gouvernemental ni de quelque groupe de pression que ce soit, au risque de ruiner sa crédibilité.

Maurice Hankard a pu faire passer ses convictions dans son enseignement. A partir de 1953, il est, en effet, chargé des cours de presse radiophonique, de déontologie professionnelle et d'histoire de la radio-télévision à l'Université de Louvain, ainsi qu'à Strasbourg, à Pampelune et à l'institut de journalisme patronné par l'UNESCO à Quito (Equateur).

Il a également fait deux séjours en Afrique, la première fois en juin 1957, au Congo et au Ruanda-Urundi, et la seconde fois en janvier

1971, à l'invitation de l'Université de Lovanium à Kinshasa.

Auteur de nombreux articles sur l'information radio-télévisée, Maurice Hankard a souvent participé à des rencontres internationales de professionnels de la radio et de la télévision, où il exerçait son ascendant naturel. Il fut vice-président de UNDA, l'Association catholique internationale pour la Radio-télévision; il fut à plusieurs reprises président de la Communauté radiophonique des Programmes de Langue française, groupant, depuis 1955, les instituts de service public de Belgique, du Canada, de France et de Suisse. Il reçut aussi le diplôme de docteur *honoris causa* de l'université de Buenos Aires.

Ayant atteint l'âge de la retraite en 1974, Maurice Hankard n'en poursuivit pas moins son rôle de « sage ». Il assumait à plusieurs reprises la présidence d'un groupe de réflexion sur les problèmes de l'audiovisuel, installé en 1975 à l'initiative du ministre de la Culture française et qui devait déboucher sur la création ultérieure d'un Conseil supérieur de l'Audiovisuel.

Marié et père de deux enfants, Maurice Hankard s'éteignit le 8 août 1983. Nul mieux que Jean Mogin qui fut son successeur à la radio, n'a défini « son art de conduire sans commander, de mener à son gré sans insistance, [qui] demeure un modèle de gouvernement pour une entreprise où la création, l'invention, l'intelligence ont besoin de liberté... [Il fut] un polémiste aigu et imparable mais davantage encore un organisateur ». Avec son regard attentif, son verbe cordial, son élégance classique, Maurice Hankard fut avec délices un redoutable instigateur de décision... dans les coulisses.

Archives de la RTBF, à Bruxelles. — Archives personnelles de Maurice Hankard.

M. Hankard, *La radio et la télévision*, dans *La Revue Nouvelle*, juillet-août 1964, p. 75-85. — M. Hankard, *La radio en Belgique à travers cinquante ans d'existence*, Bruxelles, [1973] (*Etudes de Radio-Télévision. RTBF*, n° 20), p. 5-35. — M. Hankard, *Evolution du traitement de l'information à la Radio belge à travers cinquante ans de Journal Parlé*, Bruxelles, [1977] (*Etudes de Radio-Télévision. RTBF*, n° 24), p. 9-38. — M. Hankard, *Vive la Radio*, Catalogue d'exposition, Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1980.

Liane Ranieri

**HARDY, Henri**, vétérinaire, officier, professeur à l'Ecole de Guerre, né à Herk-de-Stad (Limbourg) le 21 octobre 1839, décédé à Bruxelles le 20 février 1895.

Henri Hardy est le fils de Jean Hardy et de Marie-Catherine Vliegen; on ne sait où il fit ses études secondaires. En 1855, à moins de seize ans, il entre à l'Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem, près de Bruxelles. Il en sort diplômé avec grande distinction en août 1859, avant d'avoir atteint sa vingtième année.

Admis au service de santé de l'armée, dont le service vétérinaire faisait partie, il est nommé le 15 septembre 1859 vétérinaire de 3<sup>e</sup> classe et attaché au 1<sup>er</sup> régiment de Lanciers caserné en Flandre. Désigné le 28 juin 1862 comme vétérinaire de 2<sup>e</sup> classe dans cette unité, il est muté le 12 avril 1864 au 3<sup>e</sup> régiment de Lanciers dans lequel il sera promu vétérinaire de 1<sup>ère</sup> classe en octobre 1864. Il a dû faire preuve de qualités, remarquées par ses supérieurs au cours de la mobilisation de l'armée en juillet 1870, mais aussi par les souverains, puisqu'il se voit confier, à une date que nous ignorons, la fonction de médecin vétérinaire des Ecuries du Roi.

C'est sans doute pendant son séjour à Mons au 3<sup>e</sup> régiment de Lanciers, qu'il rencontre à Chièvres, probablement en période de manœuvres dans la région, sa première épouse, Florence Criquehion, fille de Napoléon-Auguste Criquehion, propriétaire de l'importante cense seigneuriale de Calbreucq (1867). De ce mariage naquirent deux enfants, Jeanne et Henri, avant que la jeune mère ne soit, en 1874, emportée par une épidémie de choléra. Henri Hardy épousa en secondes noces (1877) la plus jeune de ses belles-sœurs, Irma Criquehion, dont il eut deux autres enfants, Victor-Auguste et Marie-Henriette.

Il est nommé ensuite au régiment des Guides, dont il deviendra lieutenant-colonel. Il est attaché, dès sa création en 1869, à l'Ecole de Guerre pour y enseigner l'hippologie. Le 10 mars 1884, il fut promu titulaire de ce cours. Membre de la Commission de surveillance et du Comité de perfectionnement de l'Ecole vétérinaire de Cureghem, il y siégeait chaque année au jury d'examens. De même, il se rendait tous les ans à Ypres pour accomplir la même fonction à l'Ecole de Cavalerie. Le 21 novembre 1884, il était nommé vétérinaire principal et le 25

septembre 1891 vétérinaire en chef de l'armée. En cette qualité, il fut attaché à l'inspection du Service de santé.

Il reçut diverses distinctions honorifiques belges et étrangères : officier de l'Ordre de Léopold le 22 juillet 1890, chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie en mars 1877 et de Roumanie en octobre 1882.

Les diverses fonctions dont il fut investi, en particulier celles de vétérinaire de la Cour, lui attirèrent la confiance des souverains, particulièrement de la reine Marie-Henriette, très attachée à ses chevaux et à ses animaux de compagnie, qui faisait couramment appel à ses services. Elle accepta d'ailleurs d'être marraine de la fille cadette de son vétérinaire de confiance, qui porta naturellement ses prénoms.

Souffrant d'une angine de poitrine, Henri Hardy décéda à l'âge de cinquante-six ans.

A. Duchesne, *Une page oubliée de l'histoire du Service de Santé. Henri Hardy, vétérinaire en chef de l'armée et des écuries royales (1839-1895)*, dans *Revue belge d'Histoire militaire*, t. 27, 1988, p. 341-354 et 475-478, portrait photographique.

Jean Dugnoille

**HARROY, Jean-Paul, Jules, Elisée**, ingénieur commercial, gouverneur du Ruanda-Urundi, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 4 mai 1909, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 8 juillet 1995.

Issu d'une famille dont le berceau se trouve dans la vallée mosane, Jean-Paul Harroy naquit à Bruxelles le 4 mai 1909, mais il aimait à rappeler qu'il avait été conçu dans l'Etat Indépendant du Congo où son père, gérant de la Compagnie du Kasai, avait été rejoint en 1906 par son épouse, Caroline-Elise Sigel, native de Strasbourg. Ses parents avaient obtenu, en vue de sa naissance, d'avancer leur congé statutaire en Belgique, mais étant cependant tenus de repartir au Congo, ils confièrent le nourrisson à sa marraine alsacienne.

Jean-Paul Harroy passa donc sa petite enfance à Strasbourg, jusqu'à ce qu'en 1913, ses parents fussent définitivement rentrés en Belgique. Son père y lança une entreprise d'importation de bière dans laquelle il souhaitait que Jean-Paul, dès sa sortie de l'athénée, vînt le rejoindre. Il

fallut l'insistance de sa mère pour arracher l'assentiment paternel à ce qu'il pût faire des études universitaires, et encore, pas dans l'orientation souhaitée, les sciences physiques et mathématiques, mais dans une section jugée autrement plus sérieuse, l'Ecole de Commerce Solvay. Jean-Paul obéit. Il ne devait cependant pas le regretter.

Au cours de ses études universitaires survint ce qu'il appela « la délicieuse apparition » de Mady Vande Walle, qui allait devenir en 1930 sa fiancée, en 1933 sa femme, et tout au long de sa vie une épouse admirablement dévouée, à ses côtés dans les moments difficiles comme dans les honneurs.

Le commerce de la bière et la visite des clients, cabaretiers souvent vulgaires, ne pouvaient enthousiasmer un jeune ingénieur commercial. Encouragé par son beau-père, le professeur Vande Walle, il entreprit alors de nouvelles études, celles d'ingénieur biochimiste, à l'Institut national des Industries de Fermentation. Sans abandonner ses démarches commerciales pour la firme paternelle, il pratiqua, comme il l'a lui-même écrit plus tard avec humour, un modèle peu commun de vie estudiantine, contrastant avec celle des étudiants que leur père croyait au laboratoire et qui se trouvaient en réalité au café, alors que lui que son père croyait au café était en réalité au laboratoire !

L'année 1935 représenta le grand tournant de son existence. La direction de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge ayant été déclarée vacante, des nombreux candidats, c'est Jean-Paul Harroy qui y fut nommé avec le titre de secrétaire du comité de direction. Il entra aussitôt en fonction en traitant un premier dossier : l'évacuation des occupants du Parc national de la Kagera, dossier difficile qu'il ne put clôturer en fait que vingt-cinq ans plus tard, en devenant gouverneur du Ruanda-Urundi. A l'Institut des Parcs nationaux, dont le siège métropolitain était situé à Bruxelles, rue Montoyer, il bénéficia des précieux conseils du colonel Hackars, ancien conservateur du Parc national Albert, au Kivu. Mais le président de l'Institut, Victor Van Straelen, refusa par autoritarisme de lui accorder la semaine de congé en juillet, qui lui eût permis de passer ses examens et d'obtenir le diplôme d'ingénieur biochimiste. Harroy dut s'incliner ; il l'a toujours regretté.

En 1937, avec son épouse, il se rendit en mission au Congo, mission passionnante, sans doute, mais épuisante : réorganisation des structures du Parc national Albert, journées d'inspection, ascension des montagnes et volcans du Parc. Il revint en Belgique en mars 1938 par la vallée du Nil et la Méditerranée.

Après la mise de la Belgique sur « pied de paix renforcée » de 1938, la mobilisation de 1939, l'invasion de mai 1940, ce fut le repli vers Sainte-Adresse et ensuite Poitiers et Frontenac, près de Bordeaux. Jean-Paul Harroy regagna finalement la Belgique en septembre 1940 et y reprit ses fonctions à l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge. Le travail y consistait essentiellement alors dans le tri, la préparation et l'envoi aux spécialistes des abondantes récoltes ramenées des Parcs, également la préparation, très soignée, des éditions de l'Institut.

En fait, vu l'interruption des relations avec la Colonie, ces tâches n'employaient pas à temps plein le grand travailleur qu'était Jean-Paul Harroy. Il put donc mettre à profit son temps libre pour rédiger une importante thèse de doctorat en sciences coloniales. Cet ouvrage intitulé *Afrique, terre qui meurt* parut en décembre 1944, avec en sous-titre *La dégradation des sols africains sous l'influence de la colonisation*. Ce libellé accusateur valut au livre d'être promptement traduit en russe. *Afrique, terre qui meurt* est un cri d'alarme prophétique, à l'origine, comme *The Plundered Planet* de Fairfield Osborne (1948) et *The Silent Spring* de Rachel Carson (1963), d'une prise de conscience écologique qu'allaient bientôt aviver, dans l'opinion, les premières atteintes dramatiques à l'environnement, telles que – chacune dans son domaine – le naufrage du Torrey Canyon, la catastrophe de Seveso et celle de Tchernobyl.

C'est en économiste que Jean-Paul Harroy allait, tout au long de ses carrières de conservateur de la nature, de gouverneur, de professeur, répéter inlassablement que l'homme, en transformant la planète pour assurer ses productions, son habitat, ses activités, ne s'est pas contenté de la mettre en valeur par une sage exploitation de ses ressources, mais qu'au contraire, il a mésusé de celles-ci, provoquant ainsi l'érosion et la dégradation des terres, opérant des prélèvements abusifs et non soutenables sur le capital Nature,

rompant les équilibres de la biosphère et empoisonnant par l'intensification de ses activités industrielles et l'accumulation de leurs déchets, son propre milieu et ses propres aliments.

*Afrique, terre qui meurt*, suivi par un article *Coloniser n'est pas piller et une plaquette reproduisant, sous le titre Protégeons la Nature, elle nous le rendra*, quatre conférences données à l'Université coloniale d'Anvers, détermina de façon décisive la carrière de Jean-Paul Harroy et lui ouvrit la porte des organisations internationales de protection de la Nature. Après une nouvelle année passée au Congo en qualité de conservateur du Parc national de la Garamba, dans l'Uele, il fut, dès 1948, désigné comme président de la section Conservation des Sols du Congrès mondial de la Science du Sol à Amsterdam, et la même année, nommé à l'unanimité secrétaire général de l'Union internationale pour la Protection de la Nature (UIPN), le jour même de sa création.

Autre fait important : les tractations préparatoires à la création de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC). A l'initiative du ministre des Colonies, l'IRSAC fut créé par arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1947 et la même année, à l'occasion de la visite d'une mission sénatoriale à la Station de domestication des éléphants de Gangala na Bodio et au Parc de la Garamba, le sénateur Edgar De Bruyne demanda confidentiellement à Jean-Paul Harroy s'il accepterait éventuellement de devenir le secrétaire général de l'Institut en formation, dont lui-même allait devenir président. Y ayant été effectivement nommé, Harroy accomplit au siège métropolitain de l'IRSAC un immense travail d'organisation de son administration, des séances de son conseil, du comité de direction, des nombreuses commissions et sections scientifiques, cependant qu'en Afrique, sous la direction éclairée de Louis van den Berghe, s'édifiaient la splendide Station centrale de Lwiro, au Kivu, et les quatre centres d'Uvira, de Mabali, d'Elisabethville et d'Astrida. Dès 1949, puis une nouvelle fois en 1950, à l'occasion du cinquantenaire du Comité spécial du Katanga, et encore en 1953, Jean-Paul Harroy visita les stations de l'IRSAC, cet Institut qui apporta, parallèlement à l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo et comme celui-ci, une contribution exceptionnelle à la connaissance scientifique de l'Afrique centrale.

Le président De Bruyne ayant accepté d'héberger au siège de l'IRSAC le secrétariat de l'UIPN, Harroy y œuvra pour les deux institutions avec une ardeur et une efficacité égales. Sans que faiblît son intérêt pour les Parcs nationaux du Congo, il démissionna à la date du 1<sup>er</sup> mars 1948 de la direction de cet Institut et y fut remplacé par l'entomologiste Henri De Saeger qui en avait assuré l'intérim en 1947 et la conserva ensuite jusqu'à l'indépendance du Congo en 1960 et du Rwanda en 1962.

Une formation solide, accrue d'expériences enrichissantes, fécondée de contacts scientifiques du plus haut niveau, le tout valorisé par un esprit de synthèse exceptionnel, ces qualités devaient nécessairement appeler aussi une carrière d'enseignant. A la suggestion de Raymond Olbrechts, un de ses anciens professeurs de Solvay, il postula le nouveau cours d'économie coloniale, créé à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles et y fut désigné. Ainsi commença pour lui une brillante carrière académique : chargé de cours au 1<sup>er</sup> octobre 1949, professeur extraordinaire en 1952 et, en 1954, professeur ordinaire, un titre qui lui serait, comme il l'a lui-même écrit, pain bénit à son retour d'Afrique en 1962.

Mais les choses n'allaient pas en rester là. Sur la proposition du ministre des Colonies Auguste Buisseret, Jean-Paul Harroy fut nommé gouverneur du Ruanda-Urundi le 1<sup>er</sup> mars 1955. Les réactions à cette nomination allèrent des félicitations amicales aux attaques malveillantes visant le protégé d'un ministre libéral qui créait un enseignement laïc pour les Noirs. En fait, dès l'arrivée du nouveau gouverneur dans le territoire sous tutelle, sa gentillesse, son esprit d'ouverture et de tolérance, sa diplomatie aussi, firent bien vite tomber l'hostilité de la plupart de ceux – pas tous – qui avaient été prévenus contre lui.

Au moins dans les premières années de ses fonctions de gouverneur, ses préoccupations principales et préférées allèrent au développement économique et social, surtout agricole. Un article qu'il publia en 1958 sous le titre prémonitoire *Ruanda-Urundi ou les dangers d'une réussite* révèle la claire conscience qu'il avait, dans ces territoires où l'action médicale et vétérinaire avait porté ses fruits, des « redoutables et inquiétants aspects » de la pression sur les terres

résultant de la croissance conjuguée des populations humaines et des troupeaux de bovins. Dans son souci de limiter les risques d'érosion et de détérioration des sols, il entendait donner la priorité à l'intensification de l'agriculture et de l'élevage sous des formes compatibles avec le maintien de la fertilité des terres exploitées, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable. Profitant de la souplesse que lui assurait le Plan décennal pour le Développement économique et social du Ruanda-Urundi, il engagea plusieurs dizaines d'ingénieurs agronomes pour l'exécution des nombreux projets agricoles qui lui tenaient à cœur.

Jean-Paul Harroy a décrit dans deux livres volumineux, *Rwanda. De la féodalité à la démocratie, 1955-1962* (1984) et *Burundi, 1955-1962* (1988), sa vision des événements politiques qui peuplèrent les sept années qu'il passa au gouvernement du Ruanda-Urundi. Jusqu'en 1958, ceux-ci n'occupèrent sans doute guère le devant de la scène. Mais à partir de 1959, l'évolution politique prit, avec la création des partis, une tournure ouvertement conflictuelle : entre Africains, conflits interclaniques et inter-ethniques, conduisant, au Ruanda, à la grande jacquerie de novembre 1959, prélude à l'abolition de la monarchie tutsi ; mais en même temps, opposition de plus en plus dure des chefs tutsi et du parti UNAR au Ruanda et du parti UPRONA au Burundi vis-à-vis de la tutelle belge laquelle, dans un esprit démocratique, privilégiait l'émancipation du groupe majoritaire, c'est-à-dire celui de la paysannerie hutu. L'exercice de la tutelle devint de plus en plus difficile, les influences extérieures, en particulier celles de l'Assemblée de l'Organisation des Nations Unies, de sa quatrième commission, de sa Mission Ruanda-Urundi, toutes délibérément hostiles à la politique belge, profitant des dissensions entre groupes ethniques ou claniques locaux pour trouver contre elle des alliés décidés et actifs.

Après l'indépendance du Congo tout voisin et à l'approche de celle des territoires du Ruanda et du Burundi, le titre de gouverneur du Ruanda-Urundi fut remplacé par celui de résident général. Malgré les désordres et les menaces, Harroy en assura la fonction avec courage. Mais l'assassinat, le 13 octobre 1961, du leader UPRONA, le prince Louis Rwagasore, meurtrier auquel le résident général fut totalement

étranger, déclencha au Burundi une violente campagne anti-belge, réclamant notamment avec insistance son départ. La Belgique accentua l'autonomie de la République du Rwanda et du Royaume du Burundi, annonciatrice de leur prochaine indépendance, et mit fin à la fonction de résident général à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1962. Une dizaine de jours plus tard, à l'issue d'une émouvante cérémonie d'adieu, Jean-Paul Harroy et son épouse s'envolèrent dans l'avion du retour.

Pour Harroy, le repli sur la Belgique ne pouvait cependant signifier une retraite. Déjà nommé, dès 1954, professeur ordinaire à temps partiel, Jean-Paul Harroy put se réinsérer à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles, dont faisait aussi partie l'Ecole de Commerce Solvay. Désormais allaient s'interpénétrer en parfaite harmonie son activité académique et son militantisme de toujours en faveur de la conservation de la nature et de la sauvegarde de l'environnement.

A l'Université, sa charge de professeur se compléta progressivement par l'attribution de nouveaux cours, dont celui qui, sans doute, lui fut le plus cher, l'écologie appliquée à l'économie. Il assura la présidence de la section des Sciences sociales de sa Faculté, celle du Conseil scientifique de l'Institut de Sociologie, la direction du Centre d'Ecologie humaine. Déjà correspondant dès 1956 et associé depuis 1961 de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, il en devint membre titulaire le 3 mars 1975. Exemplaire d'assiduité et d'activité, il fut élu le 20 janvier 1976 vice-directeur de la Classe des Sciences morales et politiques dont il devint l'année suivante directeur et en même temps président de l'Académie. Il fut aussi membre associé de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer de France où il fut accueilli par Théodore Monod.

A l'Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (l'UIPN, devenue en 1956 UICN), il devint président de la Commission internationale des Parcs nationaux, fonction qu'il conserva jusqu'en 1972 et qui lui donna l'occasion de parcourir un nombre incalculable de réserves naturelles de la planète, en vue de sa monumentale *Liste des parcs nationaux et réserves naturelles*. Au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, il devint

président du Comité d'Experts pour la Sauvegarde de la Nature et du Paysage. En 1964, il devint conseiller de la Fondation Charles Darwin pour les Galapagos. Mêmes actions en Belgique aussi : présidence du Comité Information-Nature chargé d'organiser en Belgique l'Année européenne de la Conservation de 1970, présidence de l'Entente nationale de la Protection de la Nature, mise sur pied au Crédit Communal de Belgique du Service Information-Environnement et, parallèlement à ces multiples tâches, trente années de conférences, de préfaces, de chroniques sur les problèmes de l'environnement, notamment sous la rubrique *Faits et opinions* du journal *Le Soir*. Finalement la liste de ses livres, articles, préfaces dépassera les 225 titres.

L'infatigable croisade en faveur de la nature menée par Jean-Paul Harroy sur cinquante années d'une vie tellement remplie, lui valut les plus hautes distinctions dans ce domaine : titulaire de la Médaille d'or et lauréat du Prix Elizabeth Haub du Droit de l'Environnement, Médaille d'or Alexander von Humboldt, Médaille d'or Geoffroy-Saint-Hilaire. Le 7 novembre 1988, le duc d'Edimbourg lui remit à Hong-Kong le diplôme de membre d'honneur du Fonds mondial pour la Nature (WWF International).

Depuis la période où il préparait *Afrique, terre qui meurt*, Jean-Paul Harroy s'est toujours inquiété du sort d'une humanité en croissance démographique rapide, alors que le mésusage des ressources naturelles, sols, eaux, végétation, faune, rend leur disponibilité de plus en plus aléatoire. Tel fut le point de départ d'une réflexion, doublée d'actions concrètes, touchant le sort des paysannes du tiers-monde et les menaces de famine qui s'y aggravent. Il fait alors paraître *L'aggravation de la famine dans le monde* (1975) et *Demain la famine ou la conspiration du silence* (1979). Il analyse les freins aux réformes agraires, en stigmatise les responsables, dénonce les vains appels et les vœux pieux des rapports officiels, mais surtout il cherche des solutions et joint l'action à la parole et à l'écrit. Ses préoccupations vont tout naturellement vers la région des Grands Lacs africains dont il a une longue expérience. Le Rwanda, où le pouvoir appartient alors à la majorité Hutu, a ses faveurs. Il y est invité en 1972 et en 1982 avec les princes de Liège aux cérémonies du

dixième et du vingtième anniversaire de l'indépendance, puis en 1987, avec le roi et la reine des Belges à celles de son vingt-cinquième anniversaire. Il s'y rend surtout pour des missions visant à assurer la constitution d'une banque de données climatologiques, l'approvisionnement en eau des villes et communes, l'équipement du Parc national de l'Akagera.

Il était fatal que, s'ajoutant aux inévitables maux de l'âge – il allait avoir quatre-vingt-cinq ans en mai 1994 –, la dégradation progressive de la situation au Rwanda dont il avait pleine conscience et les atrocités qui s'y déclenchèrent à partir du 6 avril 1994 lui aient porté un coup terrible au cœur. Il ne devait survivre qu'un peu plus d'un an au génocide de 1994. Selon ses dernières volontés, son corps fut légué à la Faculté de Médecine de l'Université.

Th. Monod, *Réception de M. Jean-Paul Harroy*, dans *Mondes et Cultures*, t. 45, 1985, p. 529-537. — J.-J. Symoens, *Jean-Paul Harroy (Bruxelles, 4 mai 1909 - Bruxelles, 8 juillet 1995)*, dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, t. 42, 1996, p. 99-107. — B. Lugan, *Histoire du Rwanda. De la préhistoire à nos jours*, s.l., 1997. — V.K. et J.-P.C., *Jean-Paul Harroy est mort. La politique et l'écologie*, dans *Le Soir*, 11 juillet 1995. — *Un grand serviteur de l'Afrique*, dans *La Libre Belgique*, 11 juillet 1995.

Jean-Jacques Symoens

*Illustration* : Planche X, face à la page 257  
Jean-Paul Harroy (à droite) et Harold J. Coolidge.

**HEGER-GILBERT**, *Fernand*, Georges, Marie, HEGER à l'état civil ; médecin légiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Bruxelles le 2 mars 1878, y décédé le 10 février 1957.

Ses grands-parents, Constantin Heger, préfet de l'Athénée de Bruxelles, et Zoé Parent, tous deux propriétaires-directeurs de l'Institution pour jeunes filles que fréquentaient les sœurs Brontë, et surtout son père, l'éminent physiologiste Paul Heger, lui transmirent le goût tant de la connaissance et de l'enseignement que du raffinement, de la forme, de la mesure dans l'expression de la pensée, du choix nuancé d'une attitude, de la conduite d'une négociation, en un mot, un jugement réfléchi sur les choses, les personnes, les événements.

Cette grande famille compta parmi ses alliances Edmond Picard, Emile Verhaeren, Antoine Depage et, dans ses relations, presque toute l'élite scientifique et artistique du pays. Cette atmosphère qui imprégna la jeunesse de Fernand Heger, lui valut par la suite de puissantes sympathies mais aussi certaines méfiances. Il disait parfois : « Il n'est pas facile d'être le fils d'un grand homme ». Il avait pour son père confiance et admiration et le consultait sur tout.

Peu satisfait de ses études classiques, Paul Heger décida que son fils, au seuil d'éventuelles études universitaires, ferait un stage dans une école d'horlogerie. Pendant un an, en Suisse, Fernand Heger apprend à la fois l'allemand, la fine mécanique, la précision et l'effort continu.

Il entre à l'Université de Bruxelles en Faculté de Médecine. Pendant ses études, il séjourne pendant deux semestres, en 1895 et 1896, à l'Université de Berne et fréquente le service du professeur von Bergmann à Berlin, celui du professeur Mikulicz à Breslau et celui du professeur Albert à Vienne (1900). On ne fait pas mieux aujourd'hui, en notre temps d'échanges interuniversitaires. Il est proclamé docteur en médecine avec la plus grande distinction en juillet 1902. Il a vingt-quatre ans.

Au lendemain de son diplôme, il est nommé Aide des Hôpitaux et Hospices de la Ville de Bruxelles (14 octobre 1902). L'année suivante, il fait un séjour à Londres dans le service du professeur Latham au Sint-Georges Hospital.

Dès 1903, il est désigné comme expert auprès des tribunaux de Bruxelles à titre de médecin légiste. Son attention est attirée sur les fonctions défensives de l'épiploon, qu'il étudie expérimentalement. Le 4 janvier 1904, il présente son premier travail à la Société des Sciences médicales et naturelles : *Recherches expérimentales de certaines fonctions de l'épiploon*. Peu après (toujours en 1904), les *Archives internationales de Physiologie* publient *Le balayage de la cavité péritonale par l'épiploon*. En collaboration avec le docteur Lebrun, médecin légiste, il expose à la Société de Médecine légale de Belgique (avril 1905) une relation de *Trois cas de péritonite chronique d'origine traumatique*.

Une traduction mise à jour du manuel allemand *Des Kreisartz* et le voilà défendant, le 18 décembre 1908, une thèse de doctorat spécial, devant la Faculté de Médecine de



l'Université libre de Bruxelles. Son attrait pour les aspects juridiques de la médecine légale se manifeste dès ce moment par une publication dans la *Revue de Droit pénal et de Criminologie* (1908). L'Université se l'attache comme assistant du cours de médecine légale (professeur De Boek – 13 octobre 1910). Avec Gabriel Coryn, professeur à l'Université de Liège, il crée les *Archives internationales de médecine légale* (1910). Il reçoit le titre d'agrégé de la Faculté de Médecine (1911). Son activité de médecin légiste prend une extension importante. En 1912, la Faculté de Droit crée un cours sur les notions de médecine légale. Il installe au Palais de Justice une collection de pièces anatomiques à l'intention du personnel judiciaire. Ce cabinet, que l'on intitule Musée de médecine légale, est confié à sa surveillance.

Un incident lié à un homonyme fait qu'il adjoind à son nom celui de sa femme, Gilbert.

Inopinément, le professeur De Boek décède en 1913; Fernand Heger occupe la chaire de Médecine légale avec le titre de chargé de cours. Il se prépare à donner à l'enseignement de la médecine légale un nouvel essor. La guerre s'abat sur le pays. Les universités ferment leurs portes et l'activité médico-légale se réduit, car le pouvoir judiciaire est brimé par l'occupant. Dès août 1914, Fernand Heger est appelé par Antoine Depage à l'ambulance du Palais royal de Bruxelles.

Des juristes et des médecins utilisent ce temps à repenser les conceptions des peines judiciaires et les moyens pénitentiaires. Quelques noms s'imposent pour cette œuvre : deux magistrats, Jean Servais et Léon Cornil, un homme d'Etat, Emile Vandervelde et deux médecins, un anthropologue psychiatre, le docteur Louis Vervaeck, et un médecin légiste, Fernand Heger. Le résultat fut à la mesure de la qualité des hommes : la législation belge dite «de défense sociale contre la criminalité», la création des annexes psychiatriques des prisons et la création dans le domaine de l'enseignement de l'Ecole de Criminologie.

Dès la fin de la guerre et la réouverture des universités, Fernand Heger accède à l'ordinariat, est nommé professeur à l'Ecole de Criminologie, devient membre du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles, membre du Conseil supérieur des prisons et membre de la Commission administrative des

prisons de Saint-Gilles et Forest. Il est élu correspondant de l'Académie royale de Médecine (26 juin 1920).

De sa formation en Suisse, à l'école horlogère, Fernand Heger avait gardé un attrait pour la mécanique. Il adorait démonter et remonter un appareil, en l'améliorant, si possible. Dès les premiers temps de l'automobile, il en avait été un fervent amateur. Au lendemain de la libération de 1918, il confectionnait des pièces de rechange, introuvables à cette époque dans le pays vidé de tout, pour sa petite automobile. Il était parvenu à la conserver durant la guerre, en la démontant et en la dispersant en fragments détachés. Plus tard, il construisit un appareil photographique capable de réaliser, par trichromie, la projection en couleurs exactes.

En 1925, un accident de roulage met fin aux jours de Paul Heger. Très attaché à son père, Fernand Heger est profondément désespéré.

Son contact avec les litiges mettant les médecins en cause lui montre combien ils sont mal informés et peu soucieux des droits et devoirs qui leur incombent dans le cadre des lois et arrêtés de notre jurisprudence. Il complète son cours de médecine légale par des leçons de déontologie dans lesquelles il traite les questions juridiques comme les problèmes moraux. Cette initiative trouvera sa consécration par la création d'un cours de déontologie obligatoire dans les études de médecine. C'est aussi l'origine de son *Manuel de déontologie* (1928) qu'il complète ultérieurement (1937).

L'intensification de la circulation routière, l'essor de l'industrie conduisent à l'adoption de législations sociales spéciales pour la réparation des accidents. A l'initiative de Fernand Heger, l'Université libre de Bruxelles crée un cours libre de physiopathologie du travail (1929). Cet exemple est bientôt suivi par les autres universités.

Une grande charge l'attend. Son père, Paul Heger, avait présidé le conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles de 1916 à 1924. Il avait eu la lourde tâche du transfert de l'Université de ses bâtiments, le Palais Granvelle, de la rue des Sols, vers le nouveau campus du Solbosch. En 1930, le conseil d'administration était présidé par le professeur Jean Servais, procureur général près la cour d'appel de Bruxelles, qui connaissait Fernand Heger et

l'avait vu développer toutes les qualités de mesure, de sagesse et d'habileté qui font un négociateur de valeur et qui savent le prestige qui s'attachait à son nom. Le conseil d'administration lui confie la lourde tâche d'administrateur de l'Université, qui venait d'être rétablie, pour assister le Président dans la gestion matérielle de l'Université.

Chargé d'un mandat de dix ans qu'il cumule avec ses charges d'enseignement, il le conserve jusqu'en 1947. Dès le début, il mène l'Université vers des réalisations nouvelles. En 1935, il préside à Bruxelles le Congrès international de Médecine légale et, peu après, est fondée l'Académie internationale de Médecine légale et sociale, qui le désigne comme membre titulaire. Vient la guerre et l'occupation allemande. La position de l'Université était en totale opposition avec le fanatisme nazi. A sa réouverture, en 1940, l'Université fonctionne sous le contrôle d'un commissaire allemand. La responsabilité du Président du conseil d'administration et du Recteur de l'Université est partagée par l'administrateur.

Suite à la désignation, par le commissaire allemand, le professeur Ipsen, de quatre professeurs, dont Antoon Jacob, un condamné pour haute trahison après la guerre 1914-1918, le conseil d'administration suspend les cours le 25 novembre 1941. C'est le premier geste de résistance publique à l'occupant allemand. Huit membres du conseil sont emprisonnés à la Citadelle de Huy, tandis que le Président du conseil, Frerichs, le recteur van den Dungen et l'administrateur Heger sont consignés à leur domicile du 12 décembre 1941 au 1<sup>er</sup> mars 1942, date où la captivité des huit membres du conseil à Huy prend fin.

Des possibilités de réouverture de l'Université sont envisagées par Nyns, secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, en contact avec le président Frerichs. Ces tentatives n'aboutissent pas, mais elles montrent l'absolue confiance dont jouissent, à côté du Président, le Recteur et l'administrateur Heger. L'Université est finalement définitivement fermée par les autorités allemandes.

A la Libération, la santé de Fernand Heger lui impose des ménagements. Il est promu à l'honorariat comme administrateur de l'Université. Mais, pour lui, le repos ne peut durer. En 1949, il est nommé président de la Commission

d'Assistance publique de Bruxelles, la CAP, qui a notamment la charge des hôpitaux universitaires Saint-Pierre et Brugmann. La Belgique s'est dotée de nouvelles lois sociales et a instauré l'assurance maladie-invalidité. Le statut des hôpitaux du Centre public d'Aide sociale (CPAS) doit être adopté tant pour la gestion budgétaire que pour les nominations du personnel.

Fernand Heger traite le sujet devant l'Académie de Médecine, dans une importante communication sur *L'enseignement de la médecine dans les hôpitaux universitaires*. Il en résulte un projet de statut adopté par l'Académie qui est remis à la Commission spéciale du ministère de la Santé publique. Les quatre facultés de médecine et les quatre CAP intéressées aboutissent à un complet accord, matérialisé par le rapport remis au ministre compétent en 1955.

C'est aussi en 1949 que Fernand Heger prend part à la création du Centre de Traumatologie et de Réadaptation, le CTR, qui appelle à sa direction le docteur Pierre Houssa. Il assume sa présidence jusqu'à sa mort. Les résultats obtenus au CTR durant ses cinq premières années d'existence font l'objet d'une communication à l'Académie : *A propos de la réadaptation fonctionnelle et professionnelle des invalides* (1955).

En 1950, l'Académie de Médecine l'appelle à sa présidence, qu'il assure avec autant de compétence que de distinction. Il se dévoue encore et sans désespérer, à la Ligue contre la Poliomyélite (elle n'est pas encore éradiquée), au Fonds Joséphine-Charlotte, au Front Blanc et à l'Office médico-légal du ministère de la Santé publique. En 1955, il visite des établissements hospitaliers aux Etats-Unis.

Malgré les alertes de santé, il est présent et actif dans nombre de conseils et de commissions, où ses avis restent judicieux, clairs, précis. Dans les premiers jours de 1957, une récurrence des troubles l'oblige à prendre quelque repos. Une intervention chirurgicale urgente s'impose. Tout se passe si bien qu'il envisage de partir vers le soleil du Midi de la France. Mais, le dimanche 10 février 1957, au début de la matinée, il s'éteint soudain, quelques jours avant ses quatre-vingt ans. Il était grand officier de l'Ordre de la Couronne.

Fidèle à la grande activité intellectuelle et morale dont il était l'héritier, identique à lui-

même tout au long d'une carrière au service de la chose publique, Fernand Heger laisse un souvenir d'admiration et de respect.

Archives de l'Université libre de Bruxelles.

M. Vauthier, 1940-44. *L'Université de Bruxelles sous l'occupation allemande*, Bruxelles, 1944. — R. Bruynoghe, *Notice biographique sur le professeur Fernand Heger-Gilbert, ancien Président de l'Académie*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VI<sup>e</sup> Série, t. 22, 1957, p. 100-103. — M. De Laet, *Eloge académique du professeur Fernand Heger (1878-1957)*, dans *Mémoires, Académie royale de Médecine de Belgique*, II<sup>e</sup> Série, t. 4, fasc. 2, 1960, p. 51-66, portrait photographique.

André L. Jaumotte

**HOUBEN, Robert**, prénoms déclarés à l'état civil : Robertus, Josephus, Julius, Maria; Ministre d'Etat, sénateur, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Saint-Nicolas-Waas le 5 mai 1905, décédé à Kortenberg (Brabant) le 11 avril 1992.

Après les six années d'humanités gréco-latines au Petit Séminaire de sa ville natale, Robert Houben, fils d'un officier de l'armée belge, s'inscrit à l'Université de Louvain dont il sort, en 1929, avec le titre de docteur en droit. Jeune juriste, il décroche le premier prix avec médaille d'or du Concours interuniversitaire de droit public (1929-1931). Entre-temps, il est devenu avocat stagiaire, successivement au barreau de Louvain et à celui d'Anvers. Mais, davantage que les plaidoiries, c'est la législation du travail qui le passionne. Il rédige d'ailleurs, en collaboration avec Walter Leen, le *Code du travail et de l'Industrie* pour le tome XV des *Codes Picard*. Entré à vingt-huit ans à l'administration du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, il devient, en 1934, secrétaire de cabinet des ministres van Isacker, puis Rubbens. Gaston Eyskens était le chef de ce cabinet.

Durant la guerre de 1940-1944, il est le chef de cabinet d'une série de secrétaires généraux, Verwilghen, de Voghel, Bribosia, Vervaecke, Albrechts, Nys. Mais en même temps, il est de ceux qui se soucient de transformer, après la guerre, l'ancien Bloc catholique en un nouveau parti déconfessionnalisé, unitaire mais composé

de deux ailes. Les réunions clandestines se tiennent autour de Tony Herbert. Robert Houben y rencontre d'autres « jeunes loups » parmi lesquels Théo Lefèvre, Raymond Scheyven, Arthur Gilson, Walter Leen, Jef van Bilsen, Jos de Saeger, Renaat Van Elslande.

Après la Libération, Henri Pauwels, ministre des Victimes de la Guerre dans le premier et bref gouvernement Van Acker (12 février 1945-2 août 1945) appelle Robert Houben aux fonctions de chef de cabinet adjoint. Entre-temps, en mai 1945, le nouveau parti entre officiellement dans l'arène sous le nom de Parti Social-Chrétien - Christelijke Volkspartij (PSC-CVP). Encore faut-il qu'il précise le programme qu'il a simplement esquissé par un *Manifeste*. Pierre Wigny, chargé de coordonner les travaux entrepris à cet effet, s'est immédiatement adjoint Robert Houben dont il apprécie la clarté d'esprit et la connaissance approfondie des problèmes sociaux. Au début de 1946, le *Programme de Noël* du PSC-CVP est publié sous le titre *Les chantiers sont ouverts. Quel sera l'architecte ?* Il est profondément marqué par le personnalisme d'Emmanuel Mounier et la pensée politique de Jacques Maritain dont Robert Houben est un disciple convaincu.

Les tâches se multiplient pour Robert Houben qui a quitté le service juridique du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. En 1947, l'Université catholique de Louvain lui attribue les chaires de Législation internationale du travail et des Problèmes de la sécurité sociale. Après avoir été le directeur adjoint du Centre de documentation et d'information de son parti, il en devient en 1947 le directeur en même temps que le secrétaire national du PSC-CVP.

La Question royale évince inévitablement les programmes à long terme mais Robert Houben ne les laisse pas sous le boisseau; il en rappelle les lignes de force dans les cahiers du Centre de documentation et d'information qui deviendra le CEPESS en 1960. Au demeurant, les remous de la Question royale enfin apaisés, la province de Brabant le désigne comme sénateur (il le sera jusqu'en 1974), ce qui lui épargne les campagnes électorales qui auraient répugné à cet homme politique qui n'a rien d'un bateleur. Et, dans le gouvernement homogène Eyskens (23 juin - 6 novembre 1958), il se voit confié le portefeuille de la Santé publique et de la Famille, qui lui va comme un gant.

C'est en qualité de directeur du CEPESS que Robert Houben participe aux travaux de la Commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement, présidée par le ministre Maurice Van Hemelrijck, qui aboutit à la signature du pacte scolaire, le 6 novembre 1958. Comme toujours, il s'y distingue par la précision de ses interventions et la modération de son langage, qui contraste avec la fougue de Théo Lefèvre.

Depuis deux ans, Robert Houben est président national du PSC-CVP lorsque, en 1968, la section française de l'Université de Louvain est contrainte au transfert à Ottignies et à Bruxelles. Le PSC se «distancie» du CVP, Robert Houben en souffre moralement mais demeure le président national. Il est confirmé dans cette fonction en 1969 par le congrès extraordinaire des deux ailes «distanciées». Il est vrai qu'au lendemain des élections du 31 mars 1968 il a négocié officiellement au nom du PSC-CVP.

Mais la dynamique du «distancie» entraîne promptement la formation de deux partis distincts que ne relie plus qu'un comité permanent de concertation politique. Au cours de la crise gouvernementale de novembre 1972, Robert Houben se sent exclu des négociations. Refusant de jouer plus longtemps le rôle qu'il qualifie ironiquement de «bloempot», il remet, le 24 novembre 1972 sa démission de président national.

Il a soixante-sept ans. Tout en siégeant au Sénat jusqu'en 1974, il est à l'écoute de ceux qui viennent le consulter. «Un homme doit toujours être disponible pour un autre homme, dit-il. Cela suppose une attention de tous les instants». Mais il se consacre surtout à la coordination politique des partis démocratiques chrétiens en Europe et dans le monde. Il voyage beaucoup en Amérique latine et en Asie. Au Congrès de Fribourg, il avait déjà émis l'idée de transformer les Nouvelles Equipes internationales, créées en 1947, en une véritable internationale des partis chrétiens gouvernementaux. Son projet ne passa pas immédiatement. Il le reformula, lors d'une réunion à Genève : «Avant la guerre, expliqua-t-il, les valeurs chrétiennes étaient défendues par les partis se situant à droite; après la guerre, la nécessité est apparue de créer des partis soucieux à la fois des valeurs spirituelles, de la démocratie et de la protection des travailleurs et des économiquement faibles, ainsi que des sociétés

intermédiaires entre l'Etat et l'individu». Mais il se heurta à la résistance du MRP français. Il fallut attendre le congrès de Taormina, en décembre 1965, pour que se réalise partiellement le projet de Robert Houben par la création de l'Union européenne des Démocrates-chrétiens (UEDC) sous la présidence de l'Italien Marino Rumor. A celui-ci, Robert Houben écrit, en avril 1971 : «Nous voulons que l'Europe ait les organes qu'exige la démocratie politique. Les démocrates chrétiens doivent, sur le plan international, remplir pleinement le rôle essentiel qui appartient aux partis politiques dans un régime de démocratie parlementaire». En 1976, enfin, se fonde le Parti populaire européen (PPE), fédération des partis démocrates-chrétiens de la Communauté européenne. Léo Tindemans en est le premier président.

Robert Houben est également partie prenante à l'organisation mondiale des démocrates-chrétiens dont le *Manifeste politique* est présenté à Bruxelles en mai 1977. Selon les mots de Philippe Cheneux, «par sa présence continue, bien que discrète, sur le chantier de la coopération européenne depuis 1945, par son rôle de gardien vigilant de l'idéal social-chrétien, face aux dérives possibles (vers la droite libérale comme vers la gauche socialiste) et son souci constant de s'adapter aux réalités d'un monde en pleine mutation, Robert Houben symbolise assez bien l'apport essentiel et original de la Belgique à la démocratie internationale».

Personnage atypique dans le monde politique belge, introverti mais émotif, sachant ce qu'il veut mais ouvert à la discussion, Robert Houben finit ses jours dans sa propriété à Kortenberg où il meurt, le 11 avril 1992, entouré des siens.

KADOC, à Louvain : archives du CEPESS.

R. Houben et F. Ingham, *Le pacte scolaire et son application*, Bruxelles, 1964. — R. Houben, *La formation d'un parti démocrate-chrétien européen*, dans *Panorama démocrate-chrétien*, 1972, n°4. — M. Van den Wijngaert, *Onstaan en stichting van de CVP-PSC. De lange weg naar het Kerstprogramma*, Bruxelles, 1976. — *Liber Amicorum Robert Houben*, Kessel-Lo, 1980. — A. de Schryver, *De oprichting en leiding van de CVP-PSC, 1945-1949*, dans *Res publica*, 1983, n°4. — E. Gerard et M. Wijngaert, *In het teken van de regenboog. Geschiedenis van de Katholieke Partij en van de Christelijke Volkspartij*, Bruxelles, 1985. — R. Papini, *L'internationale démocrate-chrétienne. La*

coopération entre les partis démocrates-chrétiens de 1925 à 1986, Paris, 1988. — G. Eyskens, *De Memoires*, Tielt, 1992. — *Un parti dans l'Histoire 1945-1995. 50 ans d'action du parti social-chrétien*, s. dir. W. Dewachter, G.-H. Dumont, M. Dumoulin, M. Gerard, E. Lamberts, X. Mabilie, M. Van den Wijngaert, Bruxelles, 1996. — X. Mabilie, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, 1996. — Ch. Laporte, *L'affaire de Louvain. 1960-1968*, Bruxelles, 1999.

Georges-Henri Dumont

**HUISMAN, Maurice**, Edgard, Michel, Pierre, homme de théâtre, docteur en chimie, né à Bruxelles le 2 juin 1912, décédé à Braine-l'Alleud le 22 juillet 1993.

Il est le fils de Michel Huisman, professeur d'histoire à l'Université libre de Bruxelles, et de Valentine Dette. Vivement intéressé dès son jeune âge par le théâtre, il créa en 1934, avec quelques compagnons boy-scouts dont son frère Jacques (né en 1910), les Comédiens Routiers, sur le modèle d'une troupe française homonyme qu'il avait vue en action à Paris où l'attiraient les spectacles de Jouvet, Dullin et Barrault. La carrière des Comédiens Routiers se poursuivit sous l'occupation avec, entre autres, *Arlequin serviteur de deux maîtres* de Goldoni (le 2 mai 1940 à Tournai) et, en 1941, la première du *Jeu des Quatre fils Aymon* d'Herman Closson. En 1943 fut créée *Les Compagnons*, la seule pièce écrite par Maurice Huisman.

En 1945, les Compagnons Routiers devinrent le Théâtre National à la suggestion de Sara Huysmans, attachée culturelle au ministère de l'Instruction publique. Les deux frères se séparèrent en 1948 et cette compagnie poursuivit sa destinée sous la direction de Jacques. Maurice créa alors le Centre belge des Echanges culturels internationaux avec Anita Lotsy comme collaboratrice. Il tenta en 1956 une expérience congolaise en organisant dans la colonie des spectacles du Rideau de Bruxelles pour les Européens, ensuite des tournées de cirque et de théâtre pour les Africains. Il emmena aussi en Afrique des artistes de disciplines diverses : la violoniste Lola Bobesco, le peintre Albert Dasnoy, le sculpteur Pierre Caille. Un projet de centre culturel et de musée à Léopoldville avorta lors de l'accession du Congo à l'indépendance.

En Belgique, Maurice Huisman organisa des spectacles chorégraphiques ou musicaux dont les Ballets balinaï, le Sadler's Wells de Londres, le théâtre Kabuki du Japon ou la troupe américaine de *Porgy and Bess*. Il réalisa aussi le spectacle de *Marie la Misérable* devant l'église de Woluwe-Saint-Lambert. En 1950, avec la collaboration de Marcel Cornélis, Jean-Marc Landier, Edouard Mahillon et Ida De Becker (née Ida Samuel, 1907-1993), sa future épouse, Maurice Huisman avait créé le Théâtre Flottant sur une péniche qui se déplaça en divers lieux de Belgique, aux Pays-Bas, et parvint au Quai d'Orsay à Paris en 1951. La reine Elisabeth accorda son patronage à cette entreprise. Cette scène mobile ne connut jamais qu'un maximum de huit comédiens. L'aventure se prolongea jusqu'en 1955.

Vint ensuite l'Exposition universelle de 1958 pour laquelle fut conçu un prestigieux Festival mondial qui vit converger vers Bruxelles, durant six mois, plus de dix mille artistes : il y eut de la danse classique, moderne ou folklorique, des troupes lyriques, des orchestres et des chœurs, venus de tous les coins du globe. Ce vaste programme fut orchestré par Maurice Huisman et son ami Paul Willems. Ce grand rassemblement de talents – appelé par le *New York Times* «le plus grand festival jamais organisé» – connut un succès au diapason des efforts entrepris. Pendant plusieurs années, la venue ou le retour de compagnies étrangères entretenirent sur les scènes belges, en particulier au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, une atmosphère de «Festival mondial».

Le grand tournant de la carrière de Maurice Huisman eut lieu en 1959. Le Théâtre royal de la Monnaie (TRM), à cette époque, souffrait d'une grave désaffection du public et était même au bord de la faillite. L'échevin des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles, Yvonne Van Leynseele, proposa à Maurice Huisman, sur base d'un contrat d'un an renouvelable pour trois ans, d'assumer la direction et de redresser la situation financière de la scène lyrique. Sans être spécialiste en la matière, Maurice Huisman, fort de son expérience de l'Exposition de 1958, accepta le défi. Constatant que c'était essentiellement l'art lyrique qui souffrait d'une carence d'audience, il opta pour le recours à la danse qui, à cette époque, donnait des signes de renouveau, notamment en la personne de Maurice Béjart. C'est à lui que le nouveau directeur s'adressa

pour ramener le public. Le coup d'envoi fut la création, en 1959, du *Sacre du Printemps* que Béjart monta sur la scène de la Monnaie en unissant les danseurs de trois compagnies.

Maurice Huisman sut toujours pallier les limites de ses connaissances artistiques par le recrutement de collaborateurs de valeur. Citons entre autres André Vandernoot qui fut à la tête de l'orchestre de la Monnaie de 1959 à 1973, les décorateurs Thierry Bosquet et Joëlle Roustan. Dans d'autres domaines, scéniques ou administratifs, il eut aussi la main heureuse, avec Edouard Mahillon, Jacques Myncke, Anita Lotsy, ou encore l'attaché de presse Julot Verbeeck. Lors d'entretiens réguliers avec cet entourage jaillirent diverses idées qui concoururent à une véritable renaissance de la Monnaie : le slogan « Revenez à l'Opéra », ou l'adoption du sigle « TRM » furent de celles-là.

Le succès du *Sacre du Printemps* eut pour conséquence la constitution officielle du Ballet du XX<sup>e</sup> Siècle en 1960. Ce fut le début d'une collaboration avec Béjart qui se prolongera après l'expiration du mandat de Maurice Huisman. Dresser la liste de toutes les créations chorégraphiques qui se succédèrent entre 1959 et 1981 dépasserait le cadre de cette notice. Le succès même du ballet rendit la salle du TRM insuffisante. Béjart devint un habitué du Cirque Royal et de Forest National. On ne compte plus ses déplacements, tant en Belgique qu'à l'étranger, de Milan à Tokyo, de New York à Baalbek. La troupe accueillit dans ses rangs de grands solistes tels Paolo Bortoluzzi, Jorge Donn, Germinal Casado, Tania Bari, Suzanne Farrell, Duska Sifnios et, en invités, d'autres danseurs prestigieux dont Rudolf Nouréev et Maïa Plissetskaïa.

Toujours attaché au TRM devenu Opéra national en 1963, le Ballet du XX<sup>e</sup> Siècle en fréquenta moins les planches si bien que l'art lyrique y reprit graduellement tous ses droits. Maurice Huisman diligemment conseillé, notamment par André Vandernoot, favorisa les créations et établit un principe dès le départ : les œuvres seraient uniquement chantées dans la langue originale. Ce fut une manière élégante d'éviter les conflits linguistiques tout en reconnaissant la part du langage dans l'expression lyrique. Les pièces du répertoire bénéficièrent de mises en scène renouvelées et souvent audacieuses, comme *Faust* au Cirque Royal ou *La*

*veuve joyeuse*, deux opéras confiés à Maurice Béjart. En ce qui concerne les créations, le directeur recourut à Nino Rota, à Luciano Berio, à Philippe Boesmans... Occasionnellement, le TRM ouvrit ses portes à d'autres formes de spectacles dont *L'homme de la Mancha*, avec un Don Quichotte inoubliable en la personne de Jacques Brel. Par contre, il avait renoncé complètement à l'opérette et à la formule permanente. Au début de sa mission, le directeur eut aussi à lutter pour la survie même du bâtiment : n'était-il pas question de le remplacer par un parking ? Maurice Huisman parvint à faire classer l'édifice et à le sauver.

Il avait aussi, durant son long mandat, mis au point des activités parallèles, en particulier l'Opéra-Studio que dirigerait plus spécifiquement sa femme Ida. (Il créa par la suite une institution semblable à Brasilia). Logé dans un bâtiment tout proche, rue Léopold, cet ancien cinéma remodelé permit à quelques belles voix de se révéler, la plus connue étant la basse Jules Bastin.

La retraite ne marqua pas la cessation de l'activité : Maurice Huisman organisa la fête des vingt-cinq ans de règne du roi Baudouin et la Fête de la Jeunesse pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique. Organiser : tel fut bien le maître-mot de sa carrière, lui qui ne fut guère acteur, si ce n'est en amateur, ni metteur en scène. Son génie était ailleurs : dans sa féconde imagination et ses dons d'animateur, dans sa capacité de dénicher les talents et pas seulement ceux qui se font applaudir sur scène. Un accident de voiture en juillet 1993 mit un terme à l'existence de cet homme qui avait été douloureusement frappé, quelques mois auparavant, par la mort de son épouse Ida.

Bibliothèque et service de presse de l'Opéra National, à Bruxelles. — Contacts avec Jacques Mincke, Edouard Mahillon, Francine Romain.

M. Verdussen, *Maurice Huisman - Les mimosas de la fête*, Bruxelles, 1992. — J. Salès, *Théâtre Royal de la Monnaie. 1856-1970*, Nivelles, 1971, p. 381-382. — J. De Decker, *Décès de Maurice Huisman, ancien directeur de la Monnaie*, dans *Le Soir*, 24-25 juillet 1993, p. 1 et 8.

Albert Burnet

# J

**JAMIN, Paul, Alfred, Gérard, pseudonymes : ALIDOR, JAM, KLER, PETER KLIPP, ALFRED GÉRARD ; caricaturiste et journaliste, né à Liège le 11 août 1911, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 19 février 1995.**

Le petit Jamin choisira très vite le diminutif de Jam avant de devenir Alidor en 1950. Il fait ses études à Liège, puis à Vervins (en France) où ses parents vont vivre de 1921 à 1923. De retour en Belgique, il entre à l'Institut Saint-Boniface à Bruxelles pour suivre ses humanités. Très copain avec un certain Paul Remi, il rencontre le frère de celui-ci à la troupe scout de collège. Rencontre importante car ce frère se prénomme Georges ! Nous sommes en 1925 et depuis décembre 1924, Georges Remi prit, lui, comme pseudonyme Hergé.

L'élève Jamin n'est pas très appliqué en classe. Ses cahiers se remplissent de petits dessins. Ses parents décident alors de l'inscrire à l'École Saint-Luc. En mars 1930, alors que Hergé travaillait déjà depuis cinq ans au journal *Le XX<sup>e</sup> Siècle*, comme employé d'abord et dessinateur ensuite, celui-ci propose à Jamin de collaborer au supplément jeunesse de ce quotidien, le célèbre *Petit XX<sup>e</sup>*, né deux ans auparavant. Paul Jamin accepte et devient donc le premier collaborateur de Hergé. Il dessine pour les enfants sans grand enthousiasme. Déjà il rêve de faire de la caricature politique étant très influencé par le dessinateur Sennep.

De 1931 à 1934, vingt-deux couvertures du *Petit XX<sup>e</sup>* sont illustrées par Jam ; il s'offre même le luxe de représenter les trois premiers albums de Hergé sortant d'une cloche de Pâques, pour la couverture du 12 mars 1931, signe plusieurs rubriques, les illustre, reprend à Hergé *Le mot de l'Oncle Jo*, écrit des articles, des contes, des nouvelles et se retrouve même caricaturé à deux reprises par Hergé, dans les histoires de *Quick et Flupke*. On le voit, une grande complicité s'installe entre les deux hommes par le biais de la

caricature. On découvre Jam par Hergé, Hergé par Jam, Hergé par Hergé et Jam par Jam. Plus tard, dès les années cinquante, les personnages principaux de Hergé seront fréquemment caricaturés par Alidor pour pimenter ses illustrations.

En 1935, Jam à d'autres appétits, la véritable caricature sociale, politique engagée et pour l'entreprendre il se fait renvoyer du quotidien de l'abbé Wallez pour devenir aussitôt rédacteur en chef de *L'Oasis*, dont le titre est d'ailleurs dessiné par Hergé. Il participe au lancement d'un autre hebdomadaire *Le Pays Réel* dont le rédacteur est Léon Degrelle. Les scandales politiques nombreux en 1936, donnent de la matière au caricaturiste qui s'amuse follement. Tant et si bien qu'il publie de 1936 à 1939, sept recueils de caricatures avec légendes, dont *Les Dernières cartouches* (1936), *Le Paul pleureur* (1937), *Joyeux Spaak* (1938, ce recueil n'ayant pour cible que Paul-Henri Spaak, tête de turc préférée de Jam), *A quelle sauce !* (les mille recettes de tante démocratie sont le résumé des événements précédant les élections d'avril 1939). On y trouve une caricature d'un Hitler belliciste. Ses textes sont précis, piquants, féroces et ses victimes tellement ressemblantes qu'on ne peut plus les imaginer autrement que sous les traits où Jam les a fixés.

En 1938, il se présente très modestement aux élections communales d'Uccle (Bruxelles), uniquement peut-être pour avoir l'occasion de croquer de plus près certains hommes politiques. Deux autres journaux accueillent son talent, *Cassandra* et l'hebdomadaire neutraliste de Raymond de Becker *L'Ouest*. Hergé et Jam s'y retrouvent une nouvelle fois. Hergé avec *Les aventures de Monsieur Bellum* qui paraissent dans les quatre numéros de décembre 1939 et Jam qui y caricature les aventures de Monsieur-tout-le-monde, politiciens en tête.

C'est dans *Le Soir* (dit *Soir Volé* pendant la guerre) qu'une dernière fois les deux hommes

sont réunis. L'un avec *Les Aventures de Tintin et Milou*, l'autre avec près de deux cents dessins satiriques sur l'actualité brûlante, qui paraissent en première page, immédiatement sous le titre du quotidien. Plusieurs autres journaux publient plus de cinq cents dessins de Jam. L'artiste semble incontournable et si sa production est relativement limitée en 1940, 1941 et 1942, elle augmente considérablement en 1943 et 1944. Cela peut s'expliquer par la disparition des autres grands caricaturistes comme Méphisto et Orlac. Jam atteste qu'un dessin en dit souvent plus long qu'un article sans fin. Il se lit plus vite. La caricature ? Jouet dangereux à manipuler par des temps difficiles ! Il paya très cher ses dessins dans *Le Soir* et dans la *Brüsseler Zeitung* « le Moniteur du bien-penser » selon l'occupant. Jam ne se priva point de poursuivre pendant la guerre son métier d'humoriste caricaturant notamment Churchill, Spaak et les autres. Ses nombreux dessins politiques jugés anti-anglais, antisémites et anti-gouvernement de Londres lui valurent après-guerre une condamnation à mort. Au 1<sup>er</sup> juin 1947 il y eut, en effet, 3.183 condamnés à cette peine dont 243 furent exécutés. Paul Jamin fut gracié après sept ans de détention. Même dans sa cellule il dessinait toujours, croquant les situations qu'il vivait quotidiennement. Il faut savoir que Jamin-Alidor ne se disait jamais « anti-ceci ou anti-cela » et quand il caricaturait José Happart, Jean Gol ou André Cools, il réussissait à divertir jusqu'à ses victimes. Mais la période de répression pouvait difficilement lui pardonner son attitude politique pendant la guerre.

Après la guerre, son talent est mis à rude épreuve pendant plusieurs années. Le temps du *Petit XX<sup>e</sup>* est déjà loin. Ce temps où Jam et son ami Georges dévoraient les revues humoristiques anglaises telles que *Titt Bits* ou *The Passing Show* auxquelles Jam devait ses rudiments d'anglais. Il fut très influencé par ses lectures : Jérôme K. Jérôme, Swift, Mark Twain, O'Henry.

Abandonnons ici le diminutif de Jam au profit d'une autre signature qui le fera connaître encore davantage : Alidor est né en 1950 dans *Pan*, journal satirique créé immédiatement après la guerre par Jean-Léo, Léo Champion et Marcel Antoine. Alidor fit les belles semaines de *Pan* et y rédigea longtemps la plupart de ses premières pages en les illustrant abondamment : articles,

contes, et bien sûr, caricatures du monde politique.

Il dessina aussi dans *Pourquoi Pas ?*, sans les signer, des logos publicitaires pour Cinzano qui parurent pendant plus de dix ans et sous un autre pseudonyme, Kler, il se fait publier par le *Vlaamse Linie*, puis travailla en Allemagne où il dessina sous le nom de Peter Klipp. Il devint rapidement populaire. Le journal *Tintin* en 1951 publia des dessins pour enfants d'un certain Alfred Gérard. Encore lui ! Ce n'est pas tout, dans *Spirou* il crée une bande dessinée *Le Vol du bourdon* (1962). D'autres dessins, d'autres récits dans la collection *Mini bibliothèque*. On découvre Alidor dans *Le Standaard* (dessins apolitiques), suivent : *De Post*, *De Dag*, *The Bulletin*, *La Métropole*, *Ciné-Revue*, *Impact*, *Trends*, *Belgique n°1*, *L'Éventail*, *L'événement*, *Soirées*, *Paris-Match* (Belgique).

Certains partis politiques font appel à lui, en période électorale, en quête d'un amusant petit dessin mais il n'accepte qu'occasionnellement et seulement pour la gauche modérée, le centre modéré ou la droite modérée car Alidor n'appartient à aucun parti. Il aimait le préciser en ajoutant : « ... et à aucune association de bienfaisance ou de malfaisance, à aucun clan, à aucune secte ».

Il se contentera des titres de Chevalier de Toone et Chevalier de la Bulle. On expose ses œuvres dans de multiples pays et lors des différents vernissages de ses expositions en Belgique, les hommes politiques se bousculent comme à la veille des élections. On les voit se chercher sur les murs. Sont-ils encadrés ? Leur fierté est grande quand ils se découvrent même en situation cocasse. Aucun, vexé, n'a pris la porte, en revanche, plusieurs d'entre eux se font acquéreur de leur caricature. Le 9 décembre 1988, La Chambre belge des Experts de la Bande dessinée attribue à Alidor le prix spécial pour l'album le plus belge de l'année : *Belgian Cancan* (Ed. Hatier). Le caricaturiste y souligne avec humour le folklore quotidien de nos diverses régions linguistiques. Ce prix est remis devant un nombreux public à la Foire du Livre. Un autre album paru chez le même éditeur obtint un joli succès : *Touche pas à mon roi*, dont la préface est de Jean Gol : « (...) Souvent Alidor représente le Roi comme un personnage extérieur à l'agitation contradictoire d'une classe politique que sa férocité n'épargne guère



(...) Alidor ne traite pas le Roi comme ses autres personnages. A son égard, transparait le respect et même parfois une certaine tendresse».

*Bon appétit Messieurs* (éd. Octogone, 1994), est lui, préfacé par le journaliste Jacques Hilaire qui conclut : «Ne jamais avoir été dessiné par Alidor, voilà le comble de la médiocrité politique». En 1990, toujours aussi productif, il décide de quitter l'hebdomadaire *Pan* et contribue à la création d'un nouvel hebdomadaire satirique *Père Ubu* auquel il collabore régulièrement, tant par ses caricatures que par ses nombreux articles humoristiques. Eternel farceur à l'imagination débordante quand il s'agissait d'adapter un dessin à un événement politique, Alidor n'a cessé de prouver qu'il était le chef de file, le maître de la caricature en Belgique et ce, pendant soixante ans.

Père d'une fille et d'un garçon, il est parti à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le cœur fatigué mais la «mine» toujours souriante. C'est immédiatement après avoir écrit et dessiné pour *Père Ubu* qu'il a été rappelé là-haut par quelqu'un qui souhaitait sans doute sa caricature.

Témoignage de Madame Meunier (1999).

J. Dohet, *La caricature politique dans la presse de collaboration en Belgique francophone : 1940-1944*, mémoire de licence présenté à l'Université de Liège, 1997. — S. Steeman, *Complices cités : Paul Jamin et Georges Remi*, Bruxelles, 1998.

Stéphane Steeman

**JASPAR, Marcel-Henri**, baron, avocat, ministre, ambassadeur, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 23 juin 1901, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 14 mai 1982.

Son père, Ernest Jaspar, architecte, fils de Pierre Jaspar, entrepreneur que les grands travaux entrepris sous Léopold II avaient enrichi, visitant l'Égypte en 1904, y rencontra le baron Empain qui lui demanda un avant-projet pour la ville d'Héliopolis qu'il voulait bâtir à seize kilomètres du Caire. Ses conceptions ayant été agréées par le financier, Jaspar se mit à la tâche. Il y acquit une réputation de rénovateur de l'architecture arabe qui lui valut d'être engagé en 1931 par le Nizam d'Hyderabad pour construire

la ville universitaire d'Osmania. Ernest Jaspar fut fait baron en 1939 et s'éteignit à Bruxelles le 19 août 1940.

Sa mère était la fille de Théophile Coopman (né à Gand en 1852), poète et philologue flamand chargé de la traduction en néerlandais au ministère des Chemins de fer, et de Marie Dillens (née à Anvers en 1851), elle-même fille du peintre Henri Dillens (1812-1872) et sœur du sculpteur Julien Dillens (1849-1904), l'auteur du monument à la mémoire de 't Serclaes, à côté de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Ernest Jaspar s'établit au Caire en 1905 : Marcel-Henri y passa dix ans, jusqu'en septembre 1915. La Belgique étant occupée, son père l'inscrivit au Lycée Lakanal (Paris). Bachelier en 1918, il regagna Bruxelles en janvier 1919 : «Mon premier contact avec ma ville natale me déçut et je déplorai, une fois de plus, la décision paternelle qui me forçait à vivre dans une cité qui me paraissait, à cette époque, fort provinciale». Il s'inscrivit à l'Université de Bruxelles, où il se lia aussitôt avec quelques étudiants en droit comme lui : Paul-Henri Spaak, revenu de captivité, Robert Goffin, poète déjà fou de jazz, Ernst Moerman, le chantre de *Fantomas*, Georges Bohy, futur député socialiste de Charleroi, Georgette Ciselet, futur sénatrice libérale de Bruxelles, Lucien Cooreman, futur bourgmestre de Bruxelles, Charles Plisnier, futur romancier de *Mariages* et de *Faux Passeports*...

Ayant terminé ses études de droit avec grande distinction, Marcel-Henri entra en stage chez Albert Devèze, en septembre 1923. Au cours de l'été, cette même année, il épousa Marguerite Mignot, petite-fille d'un sénateur de Bruxelles. Elle lui donna un fils, Pierre, né en 1929, qui se suicida à Prague en 1946.

Parallèlement, Marcel-Henri Jaspar s'engagea dans la politique. Dès 1921, il adhère au Parti libéral : «Ma famille, mon éducation dans des lycées français, mes lectures, m'avaient formé une mentalité que Monsieur Hymans a fort bien décrite : «Il me semble qu'avant tout le libéral a soif de liberté : il veut être libre de penser à sa façon et comme il veut, de défendre ses opinions et de discuter celles des autres. Il met au-dessus de tout sa conscience et sa raison. Il déteste d'instinct toutes les tyrannies, il est l'ennemi des privilèges de caste, de secte ou de classe et, réclamant pour lui la pleine liberté de la pensée

et de discussion, il doit la reconnaître aux autres, et par conséquent il est en droit d'être tolérant» (*Souvenirs sans retouche*, p. 63-64).

En 1923, Marcel-Henri Jaspar est élu président de la Fédération des Jeunesses libérales de l'arrondissement de Bruxelles et délégué au Conseil national, la plus haute instance du parti. Le 10 octobre 1926, il est élu conseiller communal à Uccle. En 1927, il publie dans *Le Flambeau*, dont il était le secrétaire de rédaction, un article sur le libéralisme social, dans lequel il écrivait notamment : «La démocratie doit être sociale avant toute chose. Le rôle de l'Etat dans ce domaine est immense. C'est à lui qu'échoit la tâche difficile de peser les intérêts en présence; c'est à lui qu'incombe le soin de trancher les conflits du travail, d'organiser en cette matière l'arbitrage obligatoire. J'ajoutais : il faut mettre fin à la représentation sournoise des intérêts pour organiser au grand jour, en pleine lumière, la représentation de ceux-ci». Et aussi : «Le libéralisme économique et social a fait faillite. Les partis libéraux subsistent, mais à un programme empirique, indécis, immuable en apparence, respectable comme la vieille défroque d'un homme célèbre, il faut substituer une doctrine sociale et économique, dominée non plus par le passé mais par le sens des réalités d'aujourd'hui» (*Souvenirs sans retouche*, p. 70-71).

Aux élections du 26 mai 1929, Marcel-Henri Jaspar se présente à la Chambre des Députés sur la liste libérale, à la neuvième place. Il est élu député suppléant et devient secrétaire général de la Fédération bruxelloise. Le 27 novembre 1932, il entre à la Chambre, en même temps que Spaak et Max Buset. Il en restera membre jusqu'au 20 septembre 1944. Entre-temps, il aura été ministre des Transports dans le second gouvernement van Zeeland (du 13 juin 1936 au 24 novembre 1937) et ministre de la Santé publique dans le gouvernement Pierlot (du 18 avril 1939 au 24 juin 1940).

Cette même année 1932, Marcel-Henri Jaspar divorce pour épouser Betty Halpern de Becker, née à Saint-Petersbourg, qui demeurait avec sa mère à Berlin, où elles avaient fui la révolution bolchevique, et qu'il avait rencontrée chez des amis à Bruxelles où elle était venue passer quelques jours. A cause d'elle et avec elle, il fit divers séjours outre-Rhin, qui le familiarisèrent avec la tragique situation dans laquelle les

Allemands se débattaient et la menace croissante du nazisme. Avec sa femme, qui parlait aussi bien le russe que l'allemand, il fit un reportage de plusieurs semaines en Union Soviétique, à la demande du journal libéral *La Dernière Heure*. Si l'on y ajoute ses fréquents séjours en France où il avait gardé des amitiés de lycée, on peut dire que Jaspar possédait une culture cosmopolite qui tranchait sur celle de la plupart des politiciens belges. Elle explique, en particulier, sa position très affirmée contre le nazisme, sa précoce entrée en lice contre le rexisme, et sa position très réservée sur la politique de neutralité, menée par le roi Léopold III et Paul-Henri Spaak avec l'appui de la très grande majorité de l'opinion publique belge.

L'année 1940 constitua un tournant dans la vie de Marcel-Henri Jaspar. Replié avec le gouvernement belge à Bordeaux, il fut informé, le 18 juin, par Hubert Pierlot que les ministres n'iraient pas en Angleterre, que la Belgique abandonnait la lutte comme la France s'appretait à le faire. Le soir même, il embarquait pour Londres avec sa femme. Désertion, lui reprocha-t-on. Il s'en est expliqué en ces termes : «Je rompais, par ce départ, la solidarité qui, depuis le mois d'avril 1939, me liait à M. Pierlot et mes collègues : je commettais une infraction aux règles qui doivent présider à la gestion gouvernementale : seul, j'adoptais une politique diamétralement opposée à celle à laquelle s'étaient ralliés tous les ministres, sauf M. de Vleeschauwer et M. Gutt. Ceux-ci ont soutenu que «minorité», je devais m'incliner devant la «majorité» ou démissionner selon les règles établies. Le Conseil des ministres était juridiquement incapable d'accepter ma démission; d'autres part, ma conscience, mes convictions, ma volonté de poursuivre la guerre en quelque qualité que ce soit – comme ministre, ou comme simple soldat – le mandat que nous avait conféré le Parlement belge à deux reprises différentes, m'interdisaient comme citoyen et comme ministre d'accepter de m'associer à une politique de capitulation» (*Souvenirs sans retouches*, p. 417).

Parvenu à Londres le 21 juin 1940, Jaspar lança dès le 23 un appel à ses compatriotes au micro de la British Broadcasting Corporation (BBC) : «La guerre pour la libération de notre patrie continue et continuera jusqu'à la

victoire... Notre place est aux côtés de ceux qui luttent pour l'indépendance et la liberté des peuples». Le lendemain 24, le gouvernement toujours à Bordeaux décida que Jaspas, ayant «abandonné son poste et la haute direction de son département», était «considéré par ses collègues comme s'étant exclu du gouvernement». Ainsi contournait-il le prescrit constitutionnel selon lequel seul le Roi nomme et révoque les ministres. Encore avant la fin du mois de juin, arrivait à Londres Camille Huysmans, bourgmestre d'Anvers et président de la II<sup>e</sup> Internationale, accompagné de quelques politiciens de gauche comme Isabelle Blume et Max Buset. Le 5 juillet, Jaspas forma un «gouvernement belge» sous la présidence du vieux leader flamand qui ne fut pas loin d'obtenir la reconnaissance officielle des Britanniques. Mais inquiet que des rebelles rouges voire républicains prennent le pouvoir, l'ambassadeur Cartier de Marchienne appela au secours le ministre des Colonies, Joseph de Vleeschauwer, qui se trouvait à Londres et détenait des pouvoirs en bonne et due forme sur le Congo. L'initiative de Jaspas avait fait long feu.

Lorsque après bien des irrésolutions, Pierlot et Spaak arrivèrent à Londres, le Premier ministre refusa de rendre son portefeuille ministériel à Jaspas mais accepta qu'on lui offrit de représenter les autorités belges auprès du gouvernement tchécoslovaque en exil de Benès. Jaspas accepta. En août 1944, Paul-Henri Spaak lui proposa de rester dans le corps diplomatique ou de reprendre, à Bruxelles, son siège de député et son cabinet d'avocat. «J'avoue n'avoir pas hésité longtemps. A l'existence harassante des parlementaires et des membres du barreau, aux luttes de partis, aux plaidoiries, aux consultations juridiques, j'ai préféré la quiétude intellectuelle relative qui préside aux travaux diplomatiques. D'acteur, je devenais spectateur» (*Changement de décor*, préface).

La carrière diplomatique du baron Jaspas peut, dès lors se résumer administrativement comme suit : entré en service le 5 décembre 1940, en qualité de chargé d'affaires près le gouvernement tchécoslovaque à Londres, il devient envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du président de la République tchécoslovaque, le 30 juin 1942, et ministre à Prague, le 7 juin 1945 ; ministre à Buenos-Aires le 27 juin 1946 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Rio-de-Janeiro le 27 mars 1951 ; ministre à Stockholm le 25 février 1954 ; ambassadeur à la même résidence le 21 mars 1956 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Paris le 23 avril 1959. Par arrêté royal en date du 26 août 1968, il lui est donné acte de démission honorable de ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre 1968.

Rentrant définitivement à Bruxelles, Marcel-Henri Jaspas s'installa dans un appartement de la rue des Drapiers. Cette même année 1968, paraissent ses *Souvenirs sans retouches* chez Fayard, bientôt suivis du récit de sa carrière diplomatique jusqu'en 1954, *Changement de décor* (Fayard, 1972). Ces deux ouvrages s'ajoutaient à ceux qu'il avait publiés précédemment : *Traité des sociétés anonymes* (Ed. Larcier, Bruxelles, 1934), *Ernest Renan et sa République* (Ed. Albert, Paris, 1935), *Le génie libéral de la France* (Ed. Moretus, New York, 1942), *William Pitt, comte de Chatham* (Ed. Lumière, Bruxelles, 1947).

J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971. — P. van Outryve d'Ydewalle, *Mémoires, I, 1912-1940. Aux avant-postes*, Bruxelles, 1994. — P.-H. Spaak, *Combats inachevés*, Paris, 1969. — M. H. Jaspas, *L'invité du mois*, dans *La Libre Belgique*, 4 juin 1980. — G. DT., *Mort de Marcel-Henri Jaspas, le plus « gaulien » des Belges*, dans *Le Soir*, 19 et 20 mai 1982. — J. F., *Marcel-Henri Jaspas, ministre et ambassadeur*, dans *La Libre Belgique*, 18 mai 1982.

Jacques Franck

# K

**KHNOPFF, Georges**, Albert, Constant, Marie, poète, musicien et traducteur, né au château de Grembergen (Termonde) le 7 septembre 1860, décédé à Bruxelles le 13 novembre 1927.

Georges Khnopff naquit deux ans après son frère Fernand. Son père, Edmond-Jean-Joseph Khnopff était magistrat à Bruges, Marguerite y naîtra en 1864; sa mère, Léonie Dommer, était fille d'un magistrat de Termonde. Les Khnopff s'installèrent ensuite à Bruxelles. Ils possédaient une propriété à Fosset près d'Amberloup: la forêt d'Ardenne fut source d'inspiration pour le poète comme pour le peintre. En 1876, Georges Khnopff entama des études de droit à l'Université de Bruxelles – il y fut le contemporain de Max Waller et se lia avec Max Elskamp –, qu'il termina en 1883, se tournant aussitôt vers la littérature, sans exercer de profession. Il vécut d'ailleurs en dilettante et habita chez ses parents jusqu'à son mariage en 1895.

Il fréquentait les mêmes milieux artistiques que son frère – qui devint un des maîtres de l'esthétique symboliste – et joua un rôle de premier plan entre 1883 et 1887, collaborant à toutes les revues littéraires, épice de la querelle entre *La Wallonie*, *La Jeune Belgique* et *L'Art moderne*, ami intime de Verhaeren, fréquentant les salons de Picard et de Lemonnier. «Cet esthète valait mieux par son goût et ses amitiés que par sa propre production, rare d'ailleurs», dit de lui Jean de Beucken, dans sa préface aux *Lettres de Verhaeren à Georges Khnopff*. En effet, si pour certains, dont Octave Maus, il produisit une œuvre considérable, des dizaines de milliers de vers, nous ne connaissons de lui qu'une soixantaine de poèmes, publiés dans des revues et qui ne parurent jamais en volume, car, toujours selon Maus, «il s'effraya de voir ses vers livrés aux indifférents et sans bruit retira son manuscrit».

En 1883, outre un sonnet à son ami Emile Verhaeren, dans *La Plage de Blankenberghe*, il

rédigea des vers pour *La Revue moderne* et commença sa collaboration à *La Jeune Belgique*. Il la poursuivit jusqu'en 1886, puis rejoignit la mouvance symboliste de *La Wallonie* et des *Ecrits pour l'Art*. En 1887, il collabora à ces deux revues ainsi qu'à *La Revue indépendante*. Après 1887, il cessa de publier, ayant été l'objet d'une accusation de plagiat de la part de Waller et de Giraud.

On trouve cependant, en 1892, deux poèmes dans *Le Mouvement littéraire*, revue d'inspiration théosophique. Il était comme son frère un proche du Sâr Péladan. Deux textes en prose furent publiés dans *L'Art moderne* en 1885; citons aussi, la même année, neuf poèmes dans *La Basoche*. Cette œuvre si mince fut considérée par certains dont Picard et Mockel comme supérieure à celle de Verlaine, pour d'autres comme un honteux plagiat du même Verlaine.

Après son retrait de la vie littéraire, Georges Khnopff se consacra davantage à la musique: Wagnérien fervent, il faisait chaque année le pèlerinage à Bayreuth. Si Valère Gille le considérait comme un mélomane fantaisiste, auteur d'un opéra, *Salambô*, qui ne vit jamais le jour, Mockel le tenait pour un compositeur de talent et le meilleur critique musical de Belgique. On sait par sa correspondance qu'il se mettait souvent au piano, devant des intimes, notamment Verhaeren et Picard. Il fonda avec Maus la Société des Nouveaux Concerts qui se solda par un échec financier. Georges Khnopff sollicita alors, mais en vain, un emploi à la Bibliothèque Royale et chercha à faire des traductions. La plupart furent publiées dans des revues, certaines cependant parurent en volumes: celles de Wagner, *Lettres à Th. Uhlig*, à *Mathilde Wezendonck*, à *Hans de Bülow*; *La Maison des Grenades* de Wilde, parue en 1902, fut rééditée en 1924. Il traduisit aussi Nathaniel Hawthorne. Il avait d'ailleurs fait de 1889 à 1895 de nombreux séjours à Londres, il s'y était

lié avec Burne-Jones et Madox Brown. Il donna aussi des traductions d'auteurs norvégiens et néerlandais, mais elles étaient «alimentaires», disait-il à Paul De Mont, bien qu'il se donnât le titre de traducteur artiste.

Le 16 juillet 1895, Georges Khnopff épousa Euphémie-Léonie-Berthe Marlier, la fille d'Eugène Marlier, le «Belge riche» comme l'appelait Léon Bloy. Henry de Groux disait d'elle que «c'était une personne fort intelligente et fort aimable bien qu'elle ait épousé Georges Khnopff». En 1899 les Khnopff et leurs deux fils se fixèrent à Munich, le ménage se sépara en 1908. On sait peu de choses sur Georges Khnopff à partir de ces années. Il partagea son temps entre l'Allemagne où il avait rencontré une jeune Allemande, Fritzi Forster, qui lui vouait un véritable culte et qui conserva des manuscrits de nouvelles et des partitions, et la Belgique. Il s'occupa de la succession de son frère, donna des leçons de musique et écrivit encore des traductions. Il mourut à l'Hôpital Saint-Jean, le 13 novembre 1927, ayant été renversé par un tramway Porte de Namur et fut enterré au cimetière de Laeken.

A l'heure actuelle, Georges Khnopff est oublié, pourtant il compta dans le Landerneau littéraire de la fin du siècle dernier. Son amitié pour Emile Verhaeren est attestée par la dédicace des *Moines* dont il relut le manuscrit et par une correspondance importante. Les lettres de Verhaeren de 1885 à 1891 furent publiées, de même que celles que Léon Bloy en mal d'argent lui envoya. D'abord porté aux nues par Bloy, Georges Khnopff devra subir ses accusations de malversation.

D'autres entorses à l'honnêteté – littéraire cette fois – firent couler beaucoup d'encre. La première, au détriment d'Elskamp, en 1884, fut divulguée des années après par Henry Van de Velde. La même année, la revue parisienne *Lutèce* accusa Khnopff d'avoir emprunté à Verlaine le sujet, les rimes et le vocabulaire de son poème *L'Eau qui souffre*. *La Jeune Belgique* défendit son collaborateur et Verlaine ne sembla pas lui en tenir rigueur. Mais, en 1887, le ralliement à la doctrine de René Ghil, puis à *La Wallonie* déchaîna la hargne de Waller et la révélation progressive dans *La Jeune Belgique* des accusations portées par *Lutèce*. Khnopff ne figura pas au palmarès du *Parnasse de la Jeune Belgique* : «Quant à M. Khnopff, il est de ceux

que littérairement l'on ne salue plus». *La Wallonie* et Picard répondirent aux insinuations de Waller et Giraud et la polémique s'envenima. Le cas Khnopff divisa profondément le monde littéraire belge. Van Lerberghe partageait l'avis de Giraud. Mockel a toujours réfuté le plagiat. Van de Velde avec du recul, en 1933, semble avoir bien cerné le personnage : «nature éminemment artiste, (...), contradictoire, c'est-à-dire inspirée et plagiaire tout à la fois ; mais plagiaire plutôt par plaisir de mystification que par calcul. Fantasque éperdu et capricieux (...). Au demeurant artiste stérile».

Georges Khnopff eut deux fils, Albert-Siegfried, né le 2 mai 1896 et Hubert-Madox, né le 10 mai 1898. Ce dernier, violoncelliste de profession, peintre et écrivain à ses heures, auteur d'opuscules qu'il signait Dox ou Madox, mourut en 1968. Il avait épousé Hélène Cox dont il divorça. Les deux fils restèrent sans descendance.

Archives de la Ville de Bruges. — Archives de l'Université libre de Bruxelles. — Archives d'Hubert Khnopff, don personnel. — Divers inédits et la correspondance avec E. Verhaeren, P. Verlaine, V. Gille, M. Elskamp, G. Rodenbach, A. Mockel, P.-M. Olin, F. Servais, H. De Groux, G. Marlow, P. De Mont, J. Muls sont conservés aux Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles ; aux Archives en Museum voor het Vlaams Cultuurleven, à Anvers ; à la Bibliothèque Wittcockiana, à Bruxelles ; à la Bibliothèque de l'Université libre de Bruxelles.

*Lettres d'Emile Verhaeren à Georges Khnopff*, Liège, 1947. — *Lettres de Léon Bloy à Georges Khnopff*, Liège, 1929. — G. Rouzet, *Léon Bloy et ses amis belges*, Liège, s.d., p. 71-80. — F. Nautet, *Notes sur la littérature moderne*, Verviers, 1885, p. 293. — V. Gille, *La Jeune Belgique au hasard des souvenirs*, Bruxelles, 1943, p. 74. — H. Van de Velde, *Henri van de Velde entretient ses collègues[...]*, Bruxelles, 1933, p. 9-11. — A. Mabillet de Poncheville, *Vie de Verhaeren*, Paris, 1953, p. 130, 132, 189 et 340. — O. Maus, *Chronique bruxelloise*, dans *La Revue indépendante*, 1887, p. 378. — *Lutèce*, Paris, décembre 1884-février 1885. — A. Mockel, *Lettre à G. Pompidou*, 20 mars 1933, dans *Audace*, Bruxelles, 1970. — E. Picard, *Georges Khnopff*, dans *L'Art moderne*, n°38, septembre 1884, p. 309-310. — M. Waller, *Le pillage*, dans *La Jeune Belgique*, t. 6, octobre 1887, p. 358-360. — A. Giraud, *L'Incident Khnopff*, dans *La Jeune Belgique*, t. 6, novembre 1887, p. 372-377. — *La Wallonie*, *Max Waller et le pillage*, non signé, 1887, p. 376-377. — *Empreintes*, Bruxelles, n°10-11, septembre-octobre 1952, p. 50 et

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

95. — M. Draguet, *Khnopff ou L'ambigu poétique*, Bruxelles, 1995 (*Monographies de l'art moderne*, 4). — R.L. Delevoy, C. de Croës, G. Ollinger-Zwique, *Fernand Khnopff*, Bruxelles, 1987. — A. Lenoir, *Georges Khnopff, un esthète oublié*, mémoire de licence présenté à l'Université libre de Bruxelles, 1962.

Andrée de Bueger-Lenoir.

**KRAINS**, Hubert, Joseph, écrivain, fonctionnaire, né à Les Waleffes (Faimes) le 30 novembre 1862, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 10 mai 1934.

Né dans une famille d'ouvriers agricoles, Hubert Krains commence ses études moyennes au Collège Saint-Louis à Waremmé. Il doit y renoncer à l'âge de seize ans pour entrer dans la carrière professionnelle. Après avoir fréquenté la brigade agricole de son père, il réussit les examens d'aide télégraphiste et entre, le 27 août 1879, à l'administration des postes où il fera toute sa carrière. En 1882, il quitte sa région natale pour être nommé commis de 3<sup>e</sup> classe à Bruxelles.

Dès ce moment, le jeune homme entre en relation avec les milieux littéraires de la capitale par l'intermédiaire d'Hubert Stiernet dont il avait fait la connaissance à Waremmé. Il envoie des vers à *La Jeune Belgique*, qui les refuse, et des textes à *La Wallonie* qui publie *Croquis nocturne* et *La maîtresse du paysan*. Il collaborera également à *La Wallonie*, à l'*Almanach de l'Université de Gand*, à *Caprice-revue* et à divers organes littéraires, dont *La Société nouvelle* et *La Jeune Belgique* par des récits réalistes et des contes fantastiques.

Résolument prosateur, au contraire de la plupart des jeunes auteurs plus dotés que lui en capital culturel, Krains adopte d'emblée les descriptions naturalistes des événements populaires, prenant parti pour les pauvres et les petites gens, et réservant les traits d'une ironie parfois féroce aux riches et aux puissants. Ses premiers textes se fondent ainsi dans la forme adoucie de l'esthétique de Zola qui avait cours en Belgique.

*Les Bons parents*, sa première œuvre publiée (Bruxelles, A. Castaigne, 1891), évoque, avec une tristesse certaine, le monde paysan qu'il a dû abandonner. Il y confesse sa méfiance envers la *Cité mercantile*, titre d'un des contes du

recueil. Il publie ensuite des nouvelles : *Trois cœurs* (Bruxelles, Vve Monnom, 1892, tiré à part de *La Société nouvelle*) et *Histoires lunatiques* (Bruxelles, P. Lacomblez, 1895).

En 1894, Hubert Krains épouse Juliette-Louise Thibaut. L'année suivante, il est mis en disponibilité pour assurer le secrétariat général de l'Union postale internationale dont le siège est à Berne. Il y restera seize ans et bénéficiera, à son retour, en 1911, d'une promotion au rang de chef de division de seconde classe. On lui doit une monographie sur cette institution : *L'Union postale internationale* (Berne, G. Grunau, 1908). Le long exil n'empêche pas Krains de conserver d'étroites relations avec ses amis belges. Il fait partie du groupe d'auteurs réunis autour de Georges Eekhoud qui lancent *Le Coq rouge* en 1895. Il entretient également une abondante correspondance avec Eekhoud et quelques autres amis. Mais la retraite forcée où mûrissent les œuvres de maturité de l'auteur est marquée par un climat dépressif qui pèse sur son travail littéraire. Celui-ci s'élabore lentement, en versions successivement reprises et réécrites, qui cherchent, sans la trouver toujours, la plus grande économie de moyens. Pour autant, l'œuvre de Krains est moins celle d'un mélancolique solitaire, comme on l'a cru parfois, que d'un auteur fidèle à une forme littéraire qui a connu une certaine fortune au tournant du siècle.

*Amours rustiques* (Paris, Mercure de France, 1899; édition définitive : Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1925) est ainsi un roman rural, dans lequel on peut certes lire la nostalgie de la Hesbaye chère à l'auteur, mais également un témoignage de la vivacité du genre du roman régionaliste, que l'écrivain français Léon Cladel avait illustré dans les récits de son Quercy ou René Bazin, Ernest Perochon ou Maurice Genevoix dans des œuvres restées célèbres, et que propagent, en Belgique, les récits de Georges Eekhoud, de Georges Virrès ou d'Hubert Stiernet – dont Krains préface les *Histoires hantées* en 1907. Ce genre européen, aux formules et aux intentions très variées, circonscrit à la fois un espace géographique, un type de personnages et, souvent, une rédaction plutôt classique qui marque ses distances avec les avant-gardes et les groupes littéraires novateurs. L'écriture de Krains y trouve d'emblée l'expression précise et mesurée à laquelle il restera fidèle.



Trois nouvelles composent les *Amours rustiques* : *Circé* transpose le personnage légendaire dans un village du pays de Liège. Krains conte la déchéance d'un instituteur épris de la tenancière d'un cabaret qui l'ensorcelle avant de le rejeter. Le malheureux perd son travail et sombre alors dans l'alcoolisme. *Le moulin sans-souci* rapporte également un échec amoureux, dont l'héroïne est cette fois une femme mariée contre son gré à un meunier riche mais inculte, qui partage sa triste existence entre ce mari, une mère égoïste et un domestique qui la poursuit de ses assiduités. Une brève aventure avec un peintre de passage la convainc de l'impossibilité de fuir cet univers pesant : elle se suicide dans l'Ourthe. Le troisième récit, *L'âme de la maison*, n'est pas plus optimiste. C'est l'histoire de la vieille Barbe, une ancienne servante économe qui rêve d'une vie meilleure dans la petite maison qu'elle a pu acheter à force d'économies. Elle a placé tous ses espoirs dans son fils naturel, Toine. Un soir de soûlerie, celui-ci tue un rival. Le texte se clôt sur son arrestation. Ce récit sobre et de qualité sera réédité séparément par les éditions Labor en 1937, dans une belle édition illustrée par Jean Timmermans.

Ces trois récits ont la même tonalité sombre. Ils évoquent également, avec une efficacité stylistique croissante, la déchéance de personnages populaires. Ceux-ci sont la proie d'une destinée négative, reflet de la destinée humaine selon l'auteur, et les victimes d'un monde social aux horizons bornés par la misère et la méchanceté des hommes. Telle sera désormais la leçon amère qui se dégage de toutes les œuvres d'Hubert Krains.

La plus connue de celles-ci, et sans doute la meilleure, reste *Le pain noir*, publiée dans le *Mercure de France* en 1903 et en volume chez le même éditeur l'année suivante. Krains y reprend, sous une forme différente, la figure de la vieille paysanne confrontée à son fils indigne. Mais le récit ne se borne pas à dresser un constat d'impuissance individuelle. Tous les personnages – ils sont une dizaine – vivent également une manière de déréliction, soit qu'ils sont victimes des menées de leur entourage, soit qu'ils se laissent aller à leurs penchants naturels. Tous ont, comme l'indique le titre, mangé leur pain blanc. L'auteur concentre son attention sur deux familles, celle de Thérèse et Jean Leduc, aubergistes ruinés par la construction d'une

ligne de chemin de fer, et celle de Céline, une jeune paysanne abandonnée par son amant. Mais il convoque également des personnages secondaires, Bodson le vétérinaire ou Mademoiselle de Sart, dont les destins sont non moins tragiques. Cette galerie de portraits dissémine l'intérêt romanesque, et force le lecteur à reporter son attention sur le paysage environnant. Les silences de la nature, les sons, les lumières, le décor prennent alors toute leur importance. Ils assurent l'unité de lieu et la dimension régionale de l'œuvre.

Par la simplicité des caractères et l'universalité des sentiments mis en scène, *Le pain noir* voudrait accéder à une esthétique intemporelle. Le récit comporte néanmoins des strates plus datées, comme, dans le genre naturaliste, le portrait de la jeune baronne phthisique, ou, dans une consonance autobiographique, une allusion aux « pauvres scribes de village, généralement aussi mal rémunérés que des hommes de peine et dont les paletots râpés s'associent dérisoirement avec des mains blanches ». Ce type de notation contraste avec le style soigneusement poli, aux images parfois conventionnelles, qui tend à gommer les aspérités de la description sociale au profit d'une psychologie généralisante. L'écriture un peu trop appliquée, trop scolaire, et la trop grande imprécision du substrat social ont sans doute empêché Krains d'atteindre à l'épopée de la misère rurale dont *Le pain noir* s'approche de très près. L'œuvre a néanmoins connu un succès d'estime. Elle a été traduite en néerlandais (1927) et en russe (1924) et adaptée théâtralement par Marcelle Imhauser pour la RTBF-Liège (1988).

Après *Le pain noir*, Krains n'écrira plus qu'un seul roman. Il privilégie la nouvelle et publie *Figures du pays* (Bruxelles, AEB, 1908). En 1911, Krains revient définitivement à Bruxelles. A la fin de la Grande Guerre, il devient président de l'Association des écrivains belges, publie *Printemps* (1919) et les nouvelles de *Mes amis* (Bruxelles-Paris, Vromant, 1921). Ces dernières lui vaudront le Prix triennal de Littérature la même année. En 1920, il fait partie du groupe des écrivains nommés par Jules Destrée à l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Il y accueillera Benjamin Valloton en 1922 et rédigera les notices nécrologiques de Georges Eekhoud (1929) et de Fernand Séverin (1932). Parallèlement, Krains achève

brillamment sa carrière de haut fonctionnaire. Il est nommé directeur de l'administration de la comptabilité en décembre 1922, directeur général des postes en 1925, et mis à la retraite avec ce grade le 31 août 1928.

Son dernier roman, *Au cœur des blés* (Liège, G. Thone, 1934) dresse pour la Hesbaye le constat des grands changements sociaux que Georges Eekhoud avait tracé dans *Le terroir incarné* (1923). Le drame de la famille Nicolet se situe en effet aux environs de la Première Guerre mondiale, qui marque le terme d'une certaine vie rurale. Bernard Nicolet rompt avec ses frères et exige sa part du bien commun. La collectivité paysanne, jusque-là relativement stable, se désagrège. Ce livre, non moins tragique que les autres, thématise donc également la fin de l'univers de référence du vieux romancier.

Comme Jean Leduc, l'aubergiste du *Pain noir* qui se suicide sur la ligne à laquelle il doit son malheur, Krains est victime du chemin de fer. Il meurt en 1934, broyé par le train qui le ramenait

à Bruxelles. De très nombreux témoignages de sympathie saluèrent la carrière de cet écrivain probe et constant.

*Iconographie* : nombreux clichés aux Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles.

Correspondance conservée aux Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles. — Service du personnel de l'Administration de La Poste, à Bruxelles.

*Bibliographie des écrivains français de Belgique, 1881-1960*, t. 3 (H-L), dir. R. Brucher, Bruxelles, 1968, p. 145-151. — D. Denuit, *Hubert Krains*, Paris-Anvers, 1930. — R. Gustin, *H. Krains : conteur et romancier*, Charleroi, 1968. — H. Stiernet, *Notice sur Hubert Krains (1862-1934)*, dans *Galerie des portraits*, t. 3, Académie royale de langue et littérature françaises, Bruxelles, 1972, p. 191-217, portrait photographique. — H. Krains, *Le pain noir*, préface de Francis Chenot, lecture de René Andrienne, Bruxelles, Labor, 1989.

Paul Aron

# L

**LAMBERT, Guillaume**, Joseph, ingénieur, professeur, géologue, né à Grand-Halleux le 6 avril 1818, décédé à Bruxelles le 22 février 1909.

Second fils de Joseph Lambert et de Marie-Catherine Mignon, Guillaume Lambert a vécu ses premières années à Grand-Halleux dans un milieu familial cultivé et aisé, semble-t-il. En 1835, à l'âge de dix-sept ans, Guillaume Lambert est envoyé à l'Université de Louvain où il est inscrit à la Faculté de Philosophie et Lettres. Il s'y distingue et devient le répétiteur des cours de mathématiques supérieures que donnait alors Gaspard-Michel Pagani. En même temps, Guillaume Lambert suit l'enseignement de l'École des Beaux-Arts où il décroche un premier prix de la deuxième classe de «Principes de figures» en 1836. En janvier 1839, il passe à l'École spéciale des Mines de l'Université de Liège, passage obligé à l'époque pour entrer à l'Administration des Mines. Diplômé en novembre 1840, Guillaume Lambert est nommé Conducteur des Mines de 3<sup>e</sup> classe, en résidence à Mons où il est affecté à la surveillance des houillères de la première Division, premier District. Nous disposons de vingt et un rapports trimestriels manuscrits adressés à l'ingénieur du premier District des Mines sur «les travaux préparatoires et d'amélioration exécutés pendant le trimestre dans les charbonnages surveillés par le Conducteur des Mines, Guillaume Lambert». Ces rapports couvrent les trimestres depuis le quatrième de l'année 1839 au quatrième de l'année 1844; ils prouvent une maturité d'observation peu ordinaire et traitent avec pertinence de la géologie du puits dit du Saint-Homme à Thulin qui, à l'époque, constituait une véritable énigme qu'André Dumont devait, quelques années plus tard, faire connaître à toute l'Europe.

La carrière administrative de Guillaume Lambert ne devait pas être bien longue, mais

quelle activité durant ces quinze années! A la surveillance de vingt-cinq fosses d'exploitation et de 200 appareils à vapeur, et cela sans beaucoup de moyens de communications, s'ajoutent: la rédaction de notes techniques, la prise de brevets pour des échelles de mines, pour une fermeture des lampes de sûreté, pour une boussole de mines, pour un ventilateur et pour un procédé de creusement de puits dans le sable, et enfin, l'organisation d'un cours à l'intention des conducteurs, des porions et des mécaniciens de la région du Centre, que Guillaume Lambert donnait chaque samedi à La Louvière.

Par deux fois, Guillaume Lambert est victime d'accidents miniers: il fait une chute d'échelle et est pris dans un éboulement. Aussi demande-t-il un congé, qu'il utilise pour rédiger un volumineux mémoire sur l'utilisation des calcaires de poudingue de Malmédy. En 1849, il étudie la constitution du sol de la province d'Anvers en vue d'applications agronomiques. En 1851, le gouvernement l'envoie à Londres pour la première Exposition universelle, il en revient avec la traduction annotée du *Traité pratique de l'exploitation des Mines de houille* de William Hedley. Puis, c'est le Comité des exploitants du Centre qui lui fournit les moyens d'un voyage en Amérique du Nord à l'occasion de l'Exposition de New York. Parti en septembre 1853, Guillaume Lambert revient en avril 1854 et rédige un rapport qui, imprimé immédiatement, remplit 320 pages et un album de 32 planches, lequel mémoire sera remarqué par Léopold I<sup>er</sup>.

En 1868, Guillaume Lambert épouse Héloïse-Antoinette-Henriette Cousin, fille d'un important meunier de Jemappes, dont il aura deux enfants, un fils Paul et une fille Gabrielle, morte sans descendance. Un peu auparavant, en 1866, l'Université de Louvain avait décidé de créer des Ecoles spéciales d'ingénieur et tout naturellement s'était adressée à Guillaume Lambert pour

occuper la chaire d'Exploitation des Mines. Cette nouvelle charge de professeur n'empêche pas Guillaume Lambert de voyager en Russie, à Paris, Londres et Vienne. A partir de 1872, Guillaume Lambert fait de fréquentes visites en Westphalie, et dès ce moment va jaillir une idée toute nouvelle qui va assurer sa gloire. Cette conception nouvelle est celle d'une liaison souterraine, sous des terrains de couverture, des roches du Carbonifère entre le Durham en Angleterre et la Westphalie, en passant par la Campine et le Limbourg hollandais. Divulguée d'abord en conférence en octobre 1875, puis dans une brochure en mars 1876, cette conception fut reproduite ou résumée dans nombre de publications. Il a fallu encore vingt-cinq ans pour que la houille soit découverte à As en Campine par Léon-André Dumont, un des premiers élèves de Guillaume Lambert.

Suivant cette même logique, Guillaume Lambert et son fils fondent la Société Herzog-Heinrich et plantent une tour de sondage au sud-ouest de Sittard en Limbourg hollandais, dans une région que les autorités avaient déclarée sans intérêt. Trois sondages s'étant révélés positifs, les Lambert demandent une concession. L'Etat hollandais racheta les droits des inventeurs et y installa la Mine Maurits. Traversant la Meuse, nos inventeurs prospectent les abords de la Meuse, à Lanklaar, à Leuth et à Eysdenbosch : c'est là l'origine des concessions Sainte-Barbe et Guillaume Lambert, accordées le 29 novembre 1906 et réunies en une seule le 20 mai 1919, mais dont Guillaume Lambert ne verra pas la mise à fruit. Devenu émérite en 1894, il s'est éteint à Bruxelles le 22 février 1909. Parmi les grands ingénieurs que la révolution industrielle a suscités au XIX<sup>e</sup> siècle, Guillaume Lambert tient une place éminente par une réflexion intellectuelle perspicace mise au service de son pays.

*Iconographie* : un portrait se trouve dans une brochure sortie en 1904 des presses de l'Imprimerie J. E. Goossens à Bruxelles avec une bibliographie des œuvres de Guillaume Lambert en annexe. — Un autre portrait de Guillaume Lambert se trouve dans le *Bulletin technique de l'Union des Ingénieurs sortis des Ecoles spéciales de l'Université de Louvain*, 79<sup>e</sup> année, 1951-1952, série 15.

A. Dumont, *Notice sur la vie et les travaux de M. Guillaume Lambert, professeur émérite à la Faculté*

*des Sciences*, dans *Annales de l'Université Catholique de Louvain*, t. 24, 1910, p. LXXXI-XCII. — A. Renier, *Une mémorable figure : l'Ingénieur des Mines Guillaume Lambert*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1942, 5<sup>e</sup> série, t. 28, n<sup>o</sup> 12, p. 895-926, reproduit dans *Annales des Mines de Belgique*, Bruxelles, t. 44, 1943, p. 399-422. — A. Delmer, *Guillaume Lambert (1818-1909). Témoignages inédits de son passage à Mons (1839-1845)*, Sixième Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Mons, 24-27 août 2000 (à paraître)

Olivier de Crombrughe et André Delmer

LANGUI, *Emile*, nom de guerre : MAJOR JIM ; historien de l'art, critique d'art, né à Bruxelles le 31 octobre 1903, décédé à Anderlecht (Bruxelles) le 24 juillet 1980.

Il se considérait comme un authentique Gantois. Ses parents étaient originaires de Gand et Emile y passa ses années d'enfance et d'adolescence. Son père, Joseph Langui et sa mère, Marie-Louise Locquet, appartenaient aux gens d'une petite foire ambulante. La famille, avec Emile et sa sœur Louise, était constamment en voyage. Ils menaient la vie nomade des saltimbanques, se produisant tantôt ici, tantôt là : ainsi, disait Langui, était-ce par hasard, qu'il vint au monde à Bruxelles ! Il aimait parler de son père, qui était lutteur dans les kermesses.

Lorsque celui-ci, devenu âgé, ne fut plus capable d'exercer ce métier, il fut engagé comme « videur » dans une salle de danse ! Le propriétaire directeur de ce dancing était un singulier individu, semi-intellectuel, anarchiste de surcroît et possédant une bibliothèque assez importante. Emile, jeune et avide d'apprendre, trouve là un attrait spécial. Enfant de neuf ans, il lisait Emile Zola, Eugène Sue et d'autres auteurs connus pour leurs idées démocrates. C'est par l'intermédiaire de ce directeur qu'Emile, vers ses quinze ans, entra en contact avec le mouvement anarchiste qui le fascina.

Ce début de vie, cette jeunesse aventureuse, aux confins d'une existence bourgeoise normale, peut paraître invraisemblable ou n'être qu'une anecdote. C'était la réalité et, comme première étape du parcours de Langui, elle doit retenir une attention particulière. Ses dispositions naturelles et son goût pour l'étude qui se

manifestèrent tôt, l'ont mené rapidement à se détacher du milieu modeste de ses parents. Après ses primaires, il entra à l'école normale de Gand (1919-1923) et obtint à vingt ans le diplôme d'instituteur. Pendant quelque temps, il enseigna dans une école communale. Mais ce statut ne le satisfait point. Il ressentait déjà plus qu'une fascination normale pour l'art. En 1925, il s'inscrit à la Rijks Universiteit Gent pour y étudier l'histoire de l'art. Gand était, dans les années vingt, à l'avant-garde dans ce domaine.

Deux de ses professeurs, Henry van de Velde et August Vermeylen ont assurément joué un rôle dans sa formation: Henry van de Velde, architecte et pionnier de l'Art Nouveau de réputation internationale et August Vermeylen qui, avant ses collègues, rajeunit l'histoire de l'art par son attention profonde pour l'art de son temps. Ce dernier était aussi homme de lettres et grâce à son activité dans le domaine politique, le parti socialiste belge acquit de la notoriété. En dehors du fait qu'Emile présenta des examens devant eux, nous savons peu de choses sur les contacts directs qu'il eût avec ses deux professeurs. Mais l'atmosphère culturelle et scientifique qu'ils suscitaient fut incontestablement pour Langui un stimulant pour ses intérêts et ses ambitions.

En 1938, il publia dans *Vooruit* un article admiratif: *Met Van de Velde naar het Kröller-Müller Museum in Otterlo (Nederland)*, musée dont van de Velde était l'architecte. En 1945, Langui présente August Vermeylen dans le *Zondag post* en qualité d'historien de l'art et parle de lui à la fois comme érudit et comme artiste.

En 1928, Langui avait obtenu le diplôme de licencié en histoire de l'art et archéologie. Pendant quelque temps il enseigne à l'Institut Charles de Kerckhove, lycée communal et institution élitare pour jeunes filles.

Au début des années trente, Langui est un socialiste convaincu; sur le plan intellectuel et politique, il témoigne d'une attention manifeste pour le climat socioculturel dans lequel il vit. A la maison paternelle déjà il avait été nourri de principes socialistes. Plus tard, en 1970, au cours d'une interview télévisée (*Ten huize van...* de Joos Florquin), il justifie son choix politique comme suit: tout d'abord par la pauvre condition sociale de ses parents, par l'entourage qui l'a entraîné ensuite, enfin par esprit de solidarité avec les moins favorisés.

En 1933, à l'invitation de Paul-Gustave van Hecke, directeur du journal socialiste *Vooruit*, il devient collaborateur et critique artistique de ce quotidien, qui lui offre ainsi une première occasion de publier ses réflexions sur les événements artistiques pour un large public. A la même époque, Langui se libère progressivement de l'enseignement. L'ambition d'écrire devient prioritaire. Le nombre et la variété de ses articles témoignent, non seulement d'une vaste culture et d'intérêts très variés, mais aussi d'une approche très personnelle, dans laquelle le jugement de valeur prime toujours. Il argumentait ses critiques éventuelles dans un langage simple et direct: c'était une écriture et une critique artistiques de haut niveau. Il fut ainsi l'auteur d'articles étayés sur des jeunes et moins jeunes artistes, sur des orientations artistiques encore en croissance ou difficilement acceptées.

L'expressionnisme et le surréalisme trouvèrent en lui un défenseur de la première heure (dès les années trente) qui réagissait intuitivement devant des formes nouvelles, encore incomprises. Il traita de thèmes vivants et sans frontières: culture, société, philosophie, art, politique et science. Il se sentait intensément concerné par la situation des victimes d'une oppression, ce qui a inspiré notamment des textes sur la persécution des juifs (*Vooruit*, 1933: *Waarheen Ahasverus*) ou encore sur la misère des travailleurs en Espagne sous le régime fasciste. Langui fut collaborateur du *Vooruit* de 1933 jusqu'à la guerre. Plus tard, il y contribua encore de temps en temps ainsi qu'au *Zondagpost* de 1944 à 1946. Parallèlement à son travail de rédaction il fut, en 1937, cofondateur et temporairement directeur de Radio-Vlaanderen où il réalisa une série de radio montages.

En 1937, il fut envoyé pour un reportage en Espagne. Il se trouva plongé dans le contexte révolutionnaire anti-franquiste qui fit réagir émotionnellement le monde entier (voir le tableau *Guernica* de Picasso, exposé à Bruxelles en 1956. Catalogue avec préface anti-franquiste d'Emile Langui). L'écrivain français Jean Cassou, son ami et compagnon politique, était engagé dans le combat. Sans y prendre part Langui était en accord total avec ce choix. Rentré en Belgique, il prit en charge, une petite Espagnole, fille d'un révolutionnaire, et suivit son éducation.

En 1938, il devient le secrétaire privé du ministre des Travaux publics, August Balthazar. En mission, il assiste à la vente de l'*Art dégénéré* à Lucerne et y fait l'acquisition de quelques œuvres importantes pour l'Etat belge. Il y rencontre le ministre Buisseret qui, plus tard, en qualité de ministre de l'Instruction publique, l'appellera à être son secrétaire privé et son conseiller artistique. Ce fut un tournant décisif dans les activités de Langui: le début d'une carrière de fonctionnaire fructueuse et couronnée de succès, dans laquelle pourtant, l'écriture devait garder une place de choix.

Il avait consacré, en 1933 déjà, une première monographie à son ami et confident *Fritz Van den Berghe, dessinateur*. Dans les années qui suivirent, une série de biographies d'artistes ont vu le jour. Mis à part un essai sur le sculpteur italien Marino Marini (1954), il publia principalement des études sur des artistes nationaux dont certains, de réputation internationale. Entre autres: Gust de Smet (avec P.G. van Hecke, 1945), Constant Permeke (1947), Paul Delvaux (1949), le catalogue raisonné de Fritz Van den Berghe (1966), Octave Landuyt (avec Mona Landuyt, 1978) et également quelques ouvrages généraux, tels *L'Art du portrait flamand* (1969), *L'Expressionnisme en Belgique* (1970), *Les sources du XX<sup>e</sup> siècle* et autres.

En mai 1940, lorsque éclata la Seconde Guerre mondiale, Langui est aux Pays-Bas, en mission pour le département des Beaux-Arts. En hâte, il rentre au pays et devient actif dans la Résistance sous le nom de Major Jim. Avec son tempérament combatif, il ne craint pas le danger; en 1943, soupçonné d'espionnage, il est arrêté par les Allemands et passe quelques mois à la prison de Saint-Gilles. En 1945-1946, il parlera dans le *Zondagpost* de cette expérience dans un émouvant article signé Major Jim: *Dans l'antichambre de la mort*. Sous l'occupation, il continua à mener une existence de fonctionnaire plutôt retirée. Mais ceci n'était que temporaire. Après la Libération, il se sentit porté et stimulé par la vitalité de l'art en Belgique. Il s'établit définitivement à Bruxelles.

En 1945, Langui inspire aux dirigeants ministériels responsables, l'idée de la création d'un nouvel organisme dans le cadre du ministère de la Culture: le Service de la Propagande artistique, dont il devint le directeur. Grâce à son intervention, les artistes belges

eurent droit ainsi à une reconnaissance réelle, tant dans leur pays qu'au-delà des frontières. Les artistes étrangers étaient accueillis et leurs œuvres exposées dans notre pays. Commence alors une période où Emile Langui, âgé de quarante-deux ans, peut pleinement mettre en valeur, dans l'exercice de son mandat, ses talents dans le domaine culturel et artistique. Jamais, il ne se contentait de n'être qu'un exécutant, il fixait ses propres règles et critères. Avec la même audace il assumait sa tâche, non en bureaucrate formaliste, mais avec une liberté contrôlée et le respect de la hiérarchie des valeurs. Ceci lui valut un prestige certain sur le plan international.

Langui fut l'animateur et l'organisateur d'expositions nationales et internationales, d'art ancien autant que d'art moderne. Elles eurent lieu dans l'immédiat après-guerre. Les chefs-d'œuvre, récupérés des grands musées européens furent présentés à Bruxelles au Palais des Beaux-Arts (pour la liste complète des expositions, voir le Fonds Emile Langui). Après les pénibles années de guerre et de pénurie culturelle qu'elles avaient engendrées, ces manifestations répondaient aux besoins d'un grand nombre d'intéressés. Le Palais des Beaux-Arts avec son directeur, spécialiste de l'art contemporain, Robert Giron, était devenu un lieu de rencontre pour les collègues et les directeurs de musées étrangers. Le duo Langui-Giron menait les débats sur l'art moderne et sur la conception d'éventuelles expositions. Ces réunions et ces discussions ont eu une grande importance pour Langui et ses amis du milieu artistique, David Roell, Willem Sandberg, Jean Cassou, Herbert Read, Franco Russoli. Par ses prestations, Langui fut aussitôt reconnu comme le défenseur convaincu de l'art de son temps.

Sa politique d'expositions culmina avec la retentissante exposition *50 ans d'Art moderne* (dans le cadre de l'Exposition universelle de Bruxelles, 1958), bilan d'un demi-siècle de créativité internationale. Pour la première fois des chefs-d'œuvre français (Picasso, Matisse, Braque, Juan Gris entre autres) appartenant aux Musées de Moscou et Leningrad furent prêtés à notre pays. En contrepartie les artistes soviétiques du réalisme socialiste devaient être intégrés à l'ensemble. Le catalogue (introduction E. Langui, rédaction R. van den Brande) est devenu un ouvrage de référence.

Dans son travail administratif, Langui était précis et très exigeant. Il se consacra en même temps avec passion à des initiatives diverses : conférences, critiques dans les journaux et revues d'art (entre autres *Quadrum*, *Kroniek voor Kunst en Cultuur*, *Museumjournaal*), rédaction de monographies, participation à des jurys et des comités d'organisation, présence à des congrès.

Dans l'exercice de ses fonctions, on lui confia la lourde responsabilité de choisir les artistes qui représenteraient notre pays aux biennales d'art en Europe et ailleurs. A partir de 1948, il fut régulièrement commissaire du pavillon belge à Venise. En 1954, il y était élu président du jury international. A Sao Paulo également, en 1951 et 1953, ce fut lui qui fixa la participation belge. En 1950, il prit une nouvelle initiative : l'édition d'une série de biographies succinctes d'artistes belges, les *Monographies de l'art belge*. La publication paraissait dans les deux langues nationales. La même année, Langui fut cofondateur du Prix de la Jeune Peinture (Fondation René Lust).

En 1952, il épousait Stéphanie Verhoeven, fonctionnaire au cabinet du Premier ministre.

En 1956, Emile Langui fut promu directeur général des Beaux-Arts auprès du ministre de l'Instruction publique. Il quittait alors le Service de la Propagande artistique, mais restait l'animateur de nombreux projets.

Aussi longtemps que la situation politique l'y autorisa, il œuvra pour son pays en tant qu'entité nationale. En 1958, les lois linguistiques engageaient à une autonomie du Nord et du Sud. Il mit en garde contre la rupture entre Wallons et Flamands qu'il considérait comme fatale. Pour lui, la langue que l'artiste parlait ne jouait aucun rôle, seul comptait le niveau de qualité de son œuvre.

En 1963, il entama une nouvelle étape de sa carrière administrative, et devint administrateur général pour les *Nederlandse Culturele Zaken*, fonction qu'il remplit jusqu'à sa retraite, en 1968. Ce fut la dernière période de son périple de fonctionnaire, mais non de ses multiples activités et obligations. Ses conseils et son aide restaient toujours appréciés pour toute manifestation culturelle importante.

Au cours de son long parcours administratif et artistique, Langui reçut beaucoup de distinctions honorifiques. De nombreuses décorations belges

et étrangères lui furent attribuées. Le monde scientifique reconnut ses mérites.

En France, il fut nommé en 1961 officier de l'Ordre des Arts et des Lettres, en 1973 élu membre correspondant de l'Institut de France, à l'Académie des Beaux-Arts. Aux Pays-Bas, il reçut en 1971 le doctorat *honoris causa* de l'université d'Amsterdam. En 1979, à l'occasion de son septante-cinquième anniversaire, il reçut la médaille d'argent de la Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België dont il était membre depuis 1955. Ces distinctions « culturelles » avaient sa préférence.

Par sa fonction mais surtout par son engagement et ses décisions, sans compromis, irrévocables, Langui s'exposait inévitablement à la contestation, parfois à la critique virulente. Sa politique culturelle fut alors attaquée dans des journaux et pamphlets (entre autres dans le *Pourquoi Pas ?*, décembre 1946; dans *Pan*, avril 1958; dans *Cahiers des Arts*, avril 1960). Lorsqu'en 1961, il fut élu président de l'Association belge des critiques d'art comme successeur de Charles Bernard, certains critiques opposèrent une résistance. On craignait que ses fonctions officielles ne mettent son objectivité en danger.

Sa très lourde tâche officielle et ses nombreuses initiatives exigèrent beaucoup de sa capacité de réflexion et d'organisation. Son engagement personnel et son énergie déterminèrent tout son style de vie. Pourtant, il attachait du prix à passer son temps libre, dans l'intimité avec ses collègues, des artistes, des amis. Il était un interlocuteur apprécié, un conteur passionnant pourvu d'un contagieux sens de l'humour. En épicurien, il ne refusait pas les joies culinaires.

Langui n'était pas collectionneur, sauf pour une exceptionnelle collection de timbres. En vrai amateur éclairé, il s'entoura de quelques œuvres, choisies avec soin, d'artistes proches : Delvaux, Magritte, Oscar Jespers, Permeke, Landuyt, mais aussi de Campendonck, Marini et de quelques sculptures extra européennes.

Sa vitalité intellectuelle touchait à des domaines dépassant le cadre de ses préoccupations professionnelles. Il avait une préférence pour la science et lisait, avec délectation les écrits de vulgarisation scientifique du biologiste Jean Rostand. L'astronomie le passionnait

également. Sans se livrer à une étude méthodique, il semble que le Bouddhisme et la fascination étonnante des milieux artistiques pour le Zen aient éveillé en lui un intérêt particulier. Pendant cinq ans, il a étudié le chinois avec, comme professeur, un ancien missionnaire. Il avait un faible pour l'histoire, surtout celle de son pays entre autres pour *L'Histoire de la Belgique* d'Henri Pirenne.

En littérature, c'est toujours Emile Zola, qui avait accompagné sa jeunesse, qu'il continuait d'admirer; pour la détente, il choisissait de préférence les Anglais dont l'humour le fascinait. Mais le visuel et l'esthétique plus que la lettre, restaient dominants.

Si l'on a mis ici, l'accent sur la « double » vie d'Emile Langui, écrivain et représentant de l'autorité, une unité existe cependant: par son rayonnement professionnel en Europe, il a créé des liens précieux et durables dans le monde de l'art, et par ailleurs en sa qualité d'auteur, il a trouvé la concentration nécessaire pour rapporter ce qui se passait autour de lui. C'était parfois une approche intime de figures nationales qui révélait, néanmoins, son intérêt pour les courants internationaux, ainsi que pour la lutte esthétique entre figuration et abstraction, avec une attention particulière pour le mouvement surréaliste. Sa formation « d'avant la guerre » lui avait servi de prélude d'initiation.

Après une activité de plus de quarante ans, Langui décédait à Bruxelles, le 24 juillet 1980, à l'âge de septante-sept ans. Il repose au cimetière d'Ixelles.

La véritable signification de son œuvre et de sa vie est étroitement liée à la situation de la culture et des arts en Belgique, appauvrie par les contraintes imposées par les années de guerre et qu'il fallait entièrement reconstruire, aussi bien en Europe que dans son pays. La personnalité de l'homme, ses dons et son esprit actif, l'ont sans nul doute prédestiné à jouer ce rôle de protagoniste et d'animateur dans l'aventure de l'art moderne, en cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Recherches biographiques facilitées par les renseignements aimablement communiqués par Stephy Langui. — Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles, Archives de l'Art contemporain, Fonds Emile Langui. — Davidsfonds, à Leuven, *Ten huize van...* interview télévisée réalisée par J. Florquin en 1970, 6<sup>de</sup> Keurreeks n°115-1970-3.

J. P., *Emile Langui, ardent défenseur des beaux-arts en Belgique*, dans *La Libre Belgique*, 27 juillet 1980. — J.D.D., *Emile Langui, exégète et défenseur de l'art belge, est mort*, dans *Le Soir*, 30 juillet 1980. — P. Caso, *Le souvenir d'Emile Langui, un historien d'art exemplaire*, dans *Le Soir*, 1 août 1980. — J.-C. Ebbinge Wubben, *Emile Langui, een avonturier in de Kunst*, dans *Nieuwe Rotterdamse Courant*, 14 août 1980. — K. Geirlandt, *Voor Emile Langui*, dans *Biennale de la Critique*, Charleroi, 1981. — R. H. Marijnissen, *In Memoriam Emiel Langui*, dans *Jaarboek 1980*, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 42<sup>e</sup> Jrg. Brussel, 1982, p. 229-230, portrait photographique. — Fr. De Vree, *Emile Langui*, dans *Kunst en Cultuuragenda*, 1<sup>er</sup> septembre 1980.

Renilde Hammacher

**LEBOUTTE, Lucien, Joseph, Ghislain**, lieutenant général aviateur DFC, premier chef d'état-major de la Force aérienne, né à Hodister (Luxembourg) le 5 mars 1898, décédé à Uccle (Bruxelles) le 28 octobre 1988.

Il est le fils de Léopold-Joseph, instituteur, bricoleur électricien — qui au moyen d'une installation à vapeur de son cru parviendra à fournir de l'électricité à quelques villages voisins! — et de Marie-Louise Jeuniaux.

Après avoir satisfait au programme des humanités scientifiques à l'Institut Sainte Marie à Arlon de 1911 à 1917, il obtient un diplôme de comptabilité et celui de géomètre arpenteur. Arrêté par l'occupant et incarcéré en France, il parvient à s'évader et tente en compagnie de son frère Norbert de rejoindre l'armée de campagne via la Hollande. Intercepté malheureusement à la frontière, il est emprisonné à Aachen puis déporté dans un camp à Malmédy jusqu'à la fin des hostilités.

Il s'engage dès le 30 avril 1919 en qualité de volontaire de carrière au 4<sup>e</sup> régiment d'Artillerie pour une durée de trois ans. Cet engagement est prolongé de deux ans par la suite. A l'issue de deux années de cours au 12<sup>e</sup> CISLAA (Cours d'instruction pour sous-lieutenant d'active artilleurs), il est nommé sous-lieutenant d'artillerie le 26 juin 1921. Déjà son commandant lui attribue des notes élogieuses: « Officier intelligent et dévoué, d'un moral supérieur et de très bonne éducation. D'une conduite exemplaire, il



a toujours rempli ses devoirs à ma plus entière satisfaction».

Volontaire pour suivre les cours d'observateur aérien en octobre 1923 et 1924, il reste détaché à l'aviation militaire à l'issue de ceux-ci. Il passe ensuite à la 27<sup>e</sup> promotion de l'école de pilotage où il décroche son brevet de pilote. Nous le retrouvons ensuite pilote de chasse à Nivelles. Il s'y distingue en créant un des premiers pelotons acrobatiques dont on admire les évolutions lors de meetings nationaux. Il reste à cette base jusqu'à occuper les postes de commandant d'escadrille et de groupe.

Ses qualités lui valent d'être muté en 1934 aux Etablissements d'Aéronautique d'Evere où il commande les services des essais en vol. Il prend le 21 septembre 1935 le commandement du premier groupe du 3<sup>e</sup> régiment d'Aéronautique où il assure la réception et la mise en œuvre des premiers bombardiers légers du type Fairey Battle. Il passe ensuite au service des études des Etablissements d'Aéronautique et devient le commandant des services d'approvisionnement. C'est alors que le ministre des Colonies, par une note datée du 11 décembre 1939, demande que le major Leboutte soit détaché au Congo pour une durée de trois à quatre mois «en vue de faire étudier sur place certains points du problème soulevé par l'installation prochaine d'une aviation militaire sur le territoire de la colonie». Malgré l'opposition des supérieurs hiérarchiques militaires, le ministre, très désireux de pouvoir compter sur lui, obtient gain de cause et Leboutte s'embarque pour le Congo en février 1940.

Rappelé fin mai 1940, sa mission n'ayant plus d'objet, il rejoint le 1<sup>er</sup> juin les Etablissements d'Aéronautique repliés à Bordeaux, pour se voir placé par le général Legros, commandant l'aéronautique en France, à la tête des éléments du troisième groupe du 1<sup>er</sup> régiment d'Aéronautique. Il est chargé de les rapatrier en colonne... vers la captivité, conformément aux ordres ministériels. Lui-même parvient à éviter la captivité.

Mais Leboutte ne va pas se contenter d'attendre la suite des événements. Il entre assez rapidement en relations avec le service d'évasion organisé par le grand résistant qu'est William Ugeux. Il s'échappe vers l'Espagne dès le 7 janvier 1941. Après avoir assuré à Montpellier et Perpignan le service de passage des

Pyrénées, reprenant le poste du lieutenant Roelandt, il les franchit lui-même pour se faire épingle et emprisonner, d'abord pour deux mois dans des conditions très dures à Badajoz, ensuite à Caceres et enfin au fameux camp de Miranda de Ebro.

Libéré le 25 septembre 1941, il débarque à Liverpool le 12 octobre et rejoint aussitôt les forces belges en Grande-Bretagne pour passer, dès le 14 janvier 1942, à la section belge de la Royal Air Force (RAF). Comme le commandant de l'aviation belge en Angleterre préconise son renvoi en Afrique à la tête d'une escadrille qu'il est question d'y expédier, il repousse cette suggestion, soulignant qu'il doit, avant de commander une unité, acquérir une expérience suffisante des opérations en Grande-Bretagne. Les dispositions réglementaires de la RAF fixaient à quarante ans l'âge au-delà duquel un candidat pilote ne pouvait être admis dans la catégorie des pilotes opérationnels. Lucien Leboutte a raconté comment, en présentant des papiers d'identité falsifiés par un ami le rajeunissant de dix ans, il triomphe des obstacles administratifs placés sur sa route et arrive à ses fins, c'est-à-dire devenir pilote opérationnel malgré ses quarante-trois ans. Il utilise judicieusement son imposant palmarès d'heures de vol ainsi que son expérience du commandement pour se faire admettre comme pilote à la RAF.

Il est nommé *pilot officer* en janvier 1942, alors qu'il porte le grade de major d'active depuis 1935. Il suit un *refresher course* sur bimoteurs puis un OTU (*operational training unit*) spécialisé dans la chasse de nuit et rejoint enfin la 141<sup>e</sup> escadrille où il effectue un tour complet d'opérations sur les bimoteurs du type Bristol Beaufighter. Il survole à basse altitude le continent, attaquant locomotives et tout objectif militaire justifiant l'emploi de ses quatre canons et six mitrailleuses.

Aviateur chevronné, il se joue du pilotage du Beaufighter sur un seul moteur, pourtant réputé délicat, comme le prouve son retour de nuit avec un moteur en panne, lorsqu'il ne demande même pas la priorité pour se poser et attend calmement que tous ses camarades le soient avant d'atterrir, démontrant ainsi ses qualités de pilote.

Il se porte immédiatement volontaire pour un second tour d'opérations. Il effectue ce dernier au Bomber Command en qualité de chasseur de nuit. Il est chargé de protéger les bombardiers

alliés lors de leur pénétration sur le continent. A sa grande satisfaction, il remporte enfin une victoire officielle sur un bimoteur allemand du type Junkers 88.

Le 27 avril 1944, le colonel Wouters, attaché militaire à Londres, devenu par la force des choses le responsable et l'intermédiaire des aviateurs belges de la RAF, dans une lettre adressée à l'Air Ministry, demande qu'il puisse être posté au cabinet du ministre de la défense belge avec le grade d'*acting wing commander* (lieutenant colonel) pour y occuper la fonction de chef du département des recherches et préparatifs de l'après-guerre.

La Belgique libérée, Leboutte est posté avec le grade d'*acting group captain* (colonel) le 28 septembre 1944 à l'inspectorat, ce qui lui vaut de rejoindre Bruxelles le 10 octobre 1944. Il devient chef du «service d'aviation» créé par une décision ministérielle du 11 novembre 1944. Ce dernier service est chargé entre autres de régler le contentieux de l'Aéronautique militaire. Leboutte est nommé colonel le 26 septembre 1945 et est appelé à occuper les fonctions d'aide de camp du Prince Régent du 3 octobre 1945 au 31 mars 1946. En septembre 1945 également, il épouse Christiane Jongen, fille du directeur du Conservatoire, dont il aura un fils devenu médecin.

C'est le 4 avril 1946 qu'il se voit désigné comme premier chef d'état-major général de l'aviation. Le ministre lui demande de fournir des propositions complètes concernant le futur organigramme de notre aviation. Membre de la commission parlementaire chargée d'étudier l'organisation future de nos forces armées, il s'avère le meilleur avocat pour l'octroi de l'indépendance aux moyens aériens. La lecture des conclusions de la commission parlementaire concernant l'aviation prouve l'énorme influence qu'il a exercée au sein de celle-ci. On peut sans hésiter affirmer que le colonel De Soomer, chef de cabinet du ministre de la Défense nationale et lui sont les véritables pères de la Force aérienne belge.

Il accède au grade de général major le 26 mars 1948 et à celui de lieutenant général le 26 décembre 1950. Il se voit également nommé aide de camp du prince royal, futur roi Baudouin. Sous la houlette de son premier chef d'état-major la Force aérienne va connaître une grande expansion consécutive aux engagements

des traités internationaux entre alliés (Pacte de Bruxelles de mars 1948 et accords de Luxembourg du 15 juillet 1949). Gérer tous les problèmes y afférents n'est pas une mince affaire. C'est ici qu'il va donner sa pleine mesure, justifiant ainsi le choix judicieux des autorités nationales. Non content d'inspirer le respect aux parlementaires et hauts gradés de la force terrestre, il les persuade de l'importance du rôle des forces aériennes dans la guerre moderne, justifiant ainsi la création d'une force indépendante. Ancien chasseur de nuit, il obtient même de prévoir des escadrilles de cette spécialité. Leboutte joue de ses relations passées avec les hautes autorités de la RAF pour établir des relations privilégiées avec celle qui a été le berceau de nos futures forces aériennes.

Il accepte entre autres de collaborer à un plan d'ensemble pour établir la couverture du contrôle et de la détection radar sur notre territoire. Enfin il se fait l'avocat d'une implantation aérienne dans la colonie. Il y prévoit l'écolage et justifie la nécessité d'une force de transport pour répondre aux besoins futurs.

Il est admis à la retraite le 31 mars 1956. Celle-ci va être assez active. Il s'occupe de l'Association belge pour le développement pacifique de l'énergie nucléaire et rehausse fréquemment de sa présence les activités de la Force aérienne. Il pousse toutes les initiatives susceptibles d'accroître les possibilités de recrutement dans l'aviation; il parraine les cadets de l'air dont il a été le premier président en 1955, est administrateur à l'Aéroclub et à la Maison des Ailes. Partout ses avis impartiaux sont très appréciés. Il continue de présider aux destinées des Cadets de l'Air jusqu'au 21 juin 1984.

Durant toute sa carrière, le lieutenant général aviateur Lucien Leboutte a toujours été un magnifique exemple de persévérance, de courage et de détermination pour tous ceux qui eurent le privilège de servir avec lui et pour tous ceux qui le connurent. Rares sont les aviateurs qui, nés avant 1900, ont comme lui volé et combattu à bord d'appareils modernes au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il reçut de nombreuses distinctions honorifiques, dont la Légion d'Honneur.

Centre de Documentation historique (CDH) des Forces armées belges, à Evere, Dossier officier; Décisions Aéronautiques. — Agendas de l'Air

commodore Wouters. — Interviews des généraux Lucien Leboutte, Evrard et Mike Donnet.

*Les vieilles tiges de Belgique*, n°4, 1996. — *Brussels Air Museum*, n°16, 1976. — *Aéro Magazine*, n°9, 1988, p. 20-21. — J.R.D. Braham, *Night Fighter*, Alexandria, 1992. — M. Donnet, *50 ans d'aviation : témoignage*, Bruxelles, 1997.

Michel Terlinden

**LECLÈRE, Léon, Louis, Marc**, historien, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ixelles (Bruxelles) le 14 janvier 1866, décédé à Uccle (Bruxelles) le 31 octobre 1944.

Le père de Léon Leclère est un républicain français de 1848 qui s'est replié en Belgique et vint se fixer à Bruxelles en 1853. De tendance libérale, il fut professeur dans l'enseignement secondaire et journaliste à *L'Etoile Belge*. Après de brillantes études secondaires à l'Athénée royal de Bruxelles, Léon Leclère s'inscrit à l'Université de Bruxelles. Il y obtient le doctorat en philosophie et lettres, puis ce que l'on appelle à l'époque le doctorat spécial en histoire (1889).

Un an plus tard, il entre dans le corps professoral de l'Université comme chargé de cours part-time. Lors des événements de 1894 qui bouleversent la rue des Sols ainsi que le reste de la ville, son maître, le recteur Martin Philippon, est amené à donner sa démission de toutes ses fonctions universitaires. Léon Leclère, libéral progressiste, recueille la plus grande partie de sa succession. Il est à ce moment professeur ordinaire. En 1907, c'est la succession de Léon Vanderkindere qui lui échoit. Ses attributions s'accroissent et ses enseignements portent sur l'histoire du Moyen Age et de l'Epoque contemporaine. Parmi ses cours, retenons : les institutions du Moyen Age, paléographie et diplomatique du Moyen Age, critique historique appliquée à une période de l'histoire (Moyen Age), géographie historique, archéologie médiévale, histoire contemporaine, histoire du Congo belge, méthodologie de l'histoire. Il enseigne aussi l'histoire des doctrines morales à l'Ecole de Pédagogie et à la Faculté des Sciences appliquées.

Ce n'est pourtant qu'en 1923 qu'il devient professeur à plein temps, après avoir abandonné ses cours aux Ecoles normales de la

Ville de Bruxelles et ses fonctions d'inspecteur du Lycée. Entre-temps, il est élu Recteur de l'Université libre de Bruxelles en juillet 1914. Il garde cette charge jusqu'en 1920. Pendant la guerre, il s'oppose à toutes les tentatives de l'occupant pour faire rouvrir l'Université. En 1919, il lui revient de remettre à flots l'institution. De 1923 à 1925, il est président de l'Ecole de Pédagogie qu'il avait contribué à fonder. De 1925 à 1929, le voilà président de la Faculté de Philosophie et Lettres. Enfin, en 1927 il entre au conseil d'administration comme membre permanent et y reste jusqu'en septembre 1941.

Par ailleurs, l'Académie royale de Belgique le reçoit comme membre correspondant de la Classe des Lettres en décembre 1919 et lui octroie le titre de membre titulaire en mai 1922. Signalons aussi que les Universités de Toulouse et de Strasbourg lui accordent le diplôme de docteur *honoris causa*, respectivement en 1924 et 1926.

A côté de sa carrière académique relativement chargée, Léon Leclère connaît ce qu'on peut appeler une courte aventure politique. En septembre 1922, le Premier ministre Georges Theunis pense à lui comme ministre des Sciences et des Arts. Le Roi, favorable à cette proposition, lui accorde ce portefeuille. Pourtant en raison de sa santé, Léon Leclère démissionne le 8 novembre de la même année. Effectivement, ce n'est donc qu'une simple parenthèse dans sa vie.

Comme c'est le cas pour ses enseignements, les travaux de Léon Leclère touchent aussi bien l'histoire du Moyen Age que celle de l'Epoque contemporaine. Mais retenons d'abord qu'il a le mérite d'écrire à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire, différents manuels couvrant toutes les périodes de l'histoire. Ses livres scolaires d'une précision et d'une clarté tout à fait remarquables, nous semblent aujourd'hui, même dans leur dernières éditions, un peu secs et rébarbatifs, puisqu'ils ne présentent ni cartes, ni diagrammes, ni illustrations. Quoi qu'il en soit, ces manuels constituent de précieux vade-mecum.

Ses premiers travaux scientifiques ont trait au Moyen Age. Il s'agit de sa thèse d'agrégation, présentée en 1889. Elle porte sur les relations entre la papauté et Philippe III. Puis vient son article consacré à l'élection du pape Clément V.

D'autre part, il brosse une vaste fresque sur le destin des « Pays d'entre deux », régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie, de 843 à 1921.

D'autres travaux s'intéressent à l'histoire d'Angleterre au Moyen Âge. C'est sans doute pour illustrer son cours d'architecture médiévale qu'il publie aussi certaines de ses recherches sur des monuments anciens de France et de Grande-Bretagne et sur l'apparition de la voûte d'ogives.

Ses articles à propos de l'histoire de l'Époque contemporaine sont nombreux, qu'il s'agisse de Bismarck, de Moltke, des relations entre l'Allemagne et la Belgique, des universités belges au cours de la Première Guerre mondiale, de l'expansion coloniale, du libéralisme en Belgique de 1789 à 1884, des questions arméniennes, grecques, alsaciennes et lorraines, de la situation de l'enseignement supérieur en France et dans les pays anglo-saxons, etc.

Mais Léon Leclère est aussi un savant qui s'interroge sur la nature, la finalité, la philosophie de l'Histoire. Il se préoccupe également de l'application de la critique historique, notamment aux historiens de la Révolution française.

L'audience de Léon Leclère est particulièrement chaleureuse parmi ses étudiants, ses confrères et tous ceux qui le connaissent. Souvenons-nous à ce propos de l'émouvante manifestation de sympathie qui se déroula en son honneur le 23 mai 1936 au moment où, atteint par la limite d'âge, il fait sa dernière leçon magistrale. Sa succession se partage entre trois jeunes chargés de cours dont l'histoire retiendra les noms : Paul Bonenfant, Félicien Favresse et Henri Laurent.

Léon Leclère qui a eu l'occasion d'affronter l'occupant pendant la guerre de 1914-1918, connaît encore l'occupation de 1940-1944. Il a la joie d'assister à la libération de Bruxelles, le 4 septembre 1944 et avec son ancien collègue et ami Franz Van Kalken, de saluer les troupes anglaises, avenue des Nations. Il disparaît quelques semaines plus tard.

*Iconographie* : Médaille de Léon Leclère, 1927, par Armand Bonnetain.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, Dossier Léon Leclère, 1 P 205.

Fr. Van Kalken, *Notice sur la vie et les travaux de Léon Leclère*, dans *Rapport sur les années acadé-*

*miques 1939-40 à 1944-45*, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1947, p. 195-198. — *Annuaire pour les années administratives 1914 à 1918*, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1919. — E. Goblet d'Alviella, *L'Université de Bruxelles pendant son troisième quart de siècle (1884-1909)*, Bruxelles, 1909, p. 197. — *La manifestation Léon Leclère. 29 mai 1927*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, 32<sup>e</sup> année, 1927, p. 582-601. — *L'Université de Bruxelles, 1909-1934*, Bruxelles, 1935. — A. Puttemans, *Cercle d'histoire de l'Université libre de Bruxelles. Manifestation Léon Leclère. Le 23 mai 1936*, bibliographie (Brochure). — [J. Bartier], *Université libre de Bruxelles, 1934-1959*, Bruxelles, [1960]. — M. A. Arnould, *Notice sur Léon Leclère*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 152, Bruxelles, 1986, p. 58-75, complément de bibliographie. — F. Noël, *1894 : L'Université libre de Bruxelles en crise*, Bruxelles, 1988.

Jean-Jacques Hoebanx

**LEGROS**, *Elisée*, Nicolas, Joseph, pseudonyme occasionnel JOSEPH JALHAY; dialectologue, ethnologue et folkloriste, né à Jalhay le 18 avril 1910, décédé à Liège le 17 novembre 1970.

D'ascendance ardennaise et natif des marches de l'est, en lisière des Hautes Fagnes, Elisée Legros, citoyen de Liège dès 1921, s'inscrit, en 1928, après ses humanités anciennes à l'Athénée, en philologie classique, à l'Université de sa ville d'adoption. En juillet 1932, il y obtient le titre de docteur en philosophie et lettres (ancien style) avec la plus grande distinction, et sa thèse doctorale, *Etude sur le traité de Philodème sur la musique*, lui vaut d'être lauréat du Concours universitaire de 1933-1935.

Entamée à l'Athénée de Tirlemont (1934), sa carrière d'enseignant de latin et de grec, et, à l'occasion, de langue maternelle, se poursuit à Jodoigne (1934-1936), à Huy (1937) et à Chênée (1944-1957).

Mais ses vraies préoccupations sont ailleurs. Depuis sa rencontre avec le toponymiste Edgard Renard, professeur de rhétorique française à l'Athénée royal de Liège, et surtout depuis qu'il a suivi les cours de candidature romane et spécialement, durant le second doctorat (aujourd'hui deuxième licence), le cours à option de dialectologie wallonne et méthodes de la dialectologie moderne dispensé par Jean Haust, Elisée

Legros éprouve un irrésistible attrait pour les parlers régionaux et les traditions populaires.

Trois mises en disponibilité (une mission auprès du Musée de la Vie wallonne (1947-1949), un détachement à l'Université de Liège (1952-1954) et un séjour d'études à Lyon, Strasbourg et Kùsnacht grâce à une bourse de l'UNESCO en 1956-1957) vont lui permettre d'observer les méthodes des spécialistes étrangers et de se consacrer davantage à sa vocation de dialectologue et d'ethnographe. En raison du maintien de son double statut, Elisée Legros, latiniste rallié à la linguistique romane, devra néanmoins continuer, pendant près d'un quart de siècle, à assumer, avec l'inconfort qui en résulte, les fonctions parallèles de professeur d'athénée et de chercheur de haut niveau.

Ses travaux ont acquis amplitude et sûreté, et son autorité philologique est reconnue chez nous comme au-delà de nos frontières, lorsqu'en 1949, le Musée de la Vie wallonne, qu'il sert depuis dix ans déjà en qualité d'attaché, le désigne à la fois comme directeur-adjoint, directeur du service des enquêtes et responsable des publications.

L'Université de Liège lui confie, en 1950, la mission d'ouvrir le nouveau cours libre de folklore wallon et folklore comparé, que le maître de conférences marque aussitôt d'une empreinte éminemment scientifique. L'accession d'Elisée Legros à une chaire académique ne s'accomplit cependant que de manière tardive. En avril 1957, alors que le Grand Prix de Philologie du Centenaire de la Société de Langue et de Littérature wallonnes lui est décerné pour sa production des dix dernières années, il est nommé chef de travaux à l'Institut de Dialectologie wallonne, un poste créé à son intention sur les instances de Maurice Delbouille.

Entre-temps, il a fondé, avec Louis Remacle, Maurice Piron (Université de Gand), Albert Henry (Université libre de Bruxelles) et Omer Jodogne (Université catholique de Louvain), le Centre interuniversitaire de Dialectologie wallonne (1949-1963). Son action en faveur de l'*Atlas linguistique de la Wallonie (ALW)*, qui a commencé à paraître en 1953 et dont il assure bientôt la direction scientifique (1955), s'y révèle déterminante.

Il est chargé de cours associé en 1964 et tout en poursuivant ses leçons de folklore, il supplée alors son ami Louis Remacle, successeur de

Jean Haust, pour le cours de dialectologie. En 1968, il devient – enfin – professeur associé.

Deux ans plus tard, Elisée Legros s'éteint au terme d'une longue souffrance. La Société de Linguistique romane vient d'honorer du Prix Dauzat (1969) l'ensemble de son œuvre, et notamment le tome 3 de l'*ALW* consacré aux *Phénomènes atmosphériques* et aux *Divisions du temps*, ainsi que son ultime ouvrage *Sur les types de ruches en Gaule romane et leurs noms*. La disparition prématurée du savant, à l'apogée d'une vie de recherche dont on espérait encore bien des découvertes, laisse, au sein des études romanes et wallonnes, un vide difficile à combler.

Le long tracé extra-universitaire d'Elisée Legros et son trop bref parcours facultaire apparaissent à la fois denses, diversifiés et personnalisés. La force et l'originalité qui les animent ne peuvent se mesurer en dehors de l'impact qu'exerça sur eux la figure tutélaire de Jean Haust. De même souche wallonne orientale, de même formation classique, Elisée Legros partage avec Haust des affinités de caractère si intenses, une communion de sentiments et une connivence d'esprit si profondes qu'elles font voir en lui le fils spirituel du «maître de la dialectologie wallonne». L'admiration et l'attachement qui les lient exhortent l'élève à promouvoir, en 1939, avec des collègues belges et étrangers de renom, des *Mélanges de linguistique romane*, offerts à l'occasion de l'accession du savant à l'éméritat. A son décès, en 1946, Haust lègue à son «disciple préféré», son importante bibliothèque, le manuscrit du *Dictionnaire français-liégeois* qu'il vient d'achever et la documentation de l'enquête dialectale accumulée sur le terrain pour la confection de l'*ALW*.

Perçu d'emblée comme «l'un des plus sérieux espoirs de l'école liégeoise» (J. Haust), Elisée Legros s'engage avec ardeur et vénération dans la perspective que lui ouvre son modèle : celle de la méthodologie et de la critique. Les abondants comptes rendus, notes, rapports qu'Elisée Legros rédige pour diverses revues forment souvent, par leur ampleur et par la qualité de leur démarche, de solides références. Parmi ces discussions formatrices, on épinglera la réaction sévère, bien que tempérée par la pression morale, que Legros oppose, dans *A propos de la «Toponymie de Jalhay»* (dans *Les*

*Dialectes belgo-romans*, t. 2, 1938, p. 5-24, 65-78), aux principes incomplets, parce qu'exclusivement livresques, mis en pratique par Jules Feller, l'« adversaire » réputé de Jean Haust. Trente ans après, en bout de trajectoire, *L'édition de Martin Lejeune par Jules Feller. L'établissement du texte* (1967). *Le glossaire* (1968) condamnera encore les insuffisances du même en matière d'édition d'*Oeuvres lyriques* et de lexicologie verviétoises (dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 41, 1967, p. 81-129; t. 42, 1968, p. 207-259).

C'est dans l'indispensable chronique annuelle *La philologie wallonne en...*, à laquelle l'observateur critique collabore dès 1939, qu'il élabore assidûment de 1943 à 1965 (près de 3.650 notices!), d'abord seul (1943-1947) puis avec l'aide de Louis Remacle (1947-1952, 1957) et, à partir de 1950-1952, avec le concours de Jules Herbillon, que l'on appréhende le mieux les caractéristiques de sa doctrine. Les rubriques variées de la recension sont conçues dans une vue généraliste, exhaustive, largement informée. L'équité de jugement, selon les mérites des travaux et de leurs auteurs, s'inspire de l'intérêt, unique et suprême, de la science. Le ton est vigoureux, piquant quelquefois, impitoyable envers ceux qui, satisfaits d'eux-mêmes, ne se soumettent pas à l'exigence de la rigueur et économisent la générosité. Mais la tendance profonde s'oriente toujours vers la vérité, le perfectionnement, l'auto-correction, en commençant par le commentateur en personne. Constructive avant tout, elle se répercute dans des synthèses nuancées et pondérées, telles que *Le Nord de la Gaule romane* (dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 16, 1942, p. 161-228), dont on n'a peut-être pas suffisamment apprécié la maîtrise, qui prélude à *La frontière des dialectes romans en Belgique* (*Mémoires de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, Section wallonne, 4, 1948, 116 p.), essentielle pour l'établissement objectif de la limite entre les parlers romans et germaniques à l'époque contemporaine.

La dimension critique qui, à des degrés divers, parcourt l'œuvre entière, ne doit pas en occulter les autres aspects. La bibliographie d'Elisée Legros (cinq livres seulement mais près de 300

articles) exprime bien l'inclination quasi instinctive du savant pour trois secteurs convergents de la dialectologie wallonne : la lexicologie, l'ethnographie et le folklore, et l'étymologie.

Le domaine de prédilection d'Elisée Legros est celui du lexique. La connaissance et la pratique du langage vivant (qu'il consigne dans un *Lexique de Jalhay* inédit), un remarquable talent d'enquêteur sur place (l'enquête malmédienne de l'ALW est un modèle d'investigation pénétrante et comparative) et la passion tenace, héritée du maître, pour les *realia*, les termes archaïques et leur provenance, le désignent comme l'éditeur privilégié du *Dictionnaire français-liégeois* (XXVI-512 p., 1948) de Haust, dont il révisé fidèlement le manuscrit avec Louis Remacle et Maurice Piron et qu'il enrichit d'une introduction, de corrections et d'additions. Les mêmes aptitudes le conduisent à s'intéresser à des inventaires régionaux et locaux (comme le *Dictionnaire de Tournai* par L. Bonnet, 1947; le *Dictionnaire Aclot* de J. Coppens, 1950), à mettre en évidence des matériaux d'« amateurs » avertis qu'il guide et encourage à la tâche (A. Balle, *Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine, Mémoires de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 11, 1963;...) et à confronter *Les glossaires dialectaux de la France septentrionale et les études wallonnes* (dans *Les Dialectes belgo-romans*, t. 7, 1949, p. 131-158).

Mais ces réalisations, bâties en filiation, ne comportent encore qu'une part de l'investissement personnel. L'originalité trouve un champ à sa mesure dans des approches plus créatives où s'associent les études des mots et des choses et où se conjuguent la géo-linguistique, l'ethnographie et le folklore. Elisée Legros, qui, de 1949 à 1952, a participé aux enquêtes complémentaires de l'ALW, inaugure, en 1955, avec le tome 3 de l'ALW, *Les phénomènes atmosphériques et les divisions du temps* (208 notices, 70 cartes, 384 p.), la série des volumes conçus sur un plan onomasiologique et consacrés à des secteurs déterminés du vocabulaire. La procédure adoptée dans le but d'embrasser avec exactitude un sujet multiforme et une matière très riche est « impeccable » (L. Remacle). Alliant aux données philologiques et aux apports ethno-folkloriques la consultation de sources externes à l'enquête, parfois inédites (dictionnaires anciens et contemporains, œuvres littéraires,

dictons, proverbes, croyances,...), elle fait de ce recueil foisonnant, où certaines notices prennent une valeur monographique, une entreprise majeure de la dialectologie wallonne en même temps qu'une leçon de méthode et un témoignage de conscience scientifique. Le tome 9, *La ferme, la culture et l'élevage (1<sup>ère</sup> partie). Ferme et prairies* (164 notices, 51 cartes, 406 p., 60 ill.), qu'à sa mort, Elisée Legros laisse presque abouti (parachevé, revu et édité par M.-Th. Counet, 1987; Prix Dauzat de la Société de Linguistique romane, 1989), égale, par la structuration des matériaux, la concision des commentaires et la pertinence des documents marginaux, les mérites du premier volume lexicologique. Axé sur la ruralité, il répond au goût du rédacteur pour la culture paysanne, les usages typiques et le savoir-faire de tradition, et il illustre le secteur de la terminologie spécifique que Legros a prospecté dans *Le joug et la charrue en Ardenne liégeoise (Mélanges Haust, 1939)*, puis dans des descriptions exemplaires menées avec une attention et une ténacité exceptionnelles sous l'égide du Musée de la Vie wallonne, et publiées dans son bulletin des *Enquêtes*. Parmi celles qui ont élevé le genre au rang de la perfection, on retiendra les études sur *Le scieur de long en Ardenne liégeoise (Enquêtes, 4, 1946)*, *Les troupeaux communs (Enquêtes, 1947; 5, 1948)*, *La viticulture hutoise (Enquêtes, 1948)*, *La tonnellerie à la main (Huy, Enquêtes, 1949)*, *Le moulin à vent (Donceel, Enquêtes, 1949)* et surtout l'examen détaillé de *L'ancien charroi de Jalhay (Enquêtes, 9, 1960)*, qu'en styliste clair et sûr, l'ethnolinguiste parvient à rendre limpide en dépit de sa technicité.

A la passion du « champion des enquêtes » (M. Piron), affecté de la précarité des métiers en déclin, et à l'avidité du philologue à en sauvegarder les termes authentiques dans des articles magnifiques et dans une variété de contributions plus succinctes (sur plus de 140 sujets traités par Elisée Legros, la rubrique *Nos enquêtes des Enquêtes* compte une quarantaine de notes technologiques), s'est ajoutée, chemin faisant, l'attraction du parémiologiste vers le « folklore du langage » contenu dans les *spots*, les expressions figées, les formules imagées : « Avoir le lièvre hors du champ » (1952); « Plaît-il, notre maître ? » (1954-1955, 1960, 1963); « C'est le foie (de bouc) ! » (1962, 1967); Les « tabliers sans cordons » et les « larges tabliers » dans les

expressions proverbiales (1961, 1967); « *Tièsse di hoye* 'tête de houille' » (1967);... et vers des réalités typiques telles que la *boukète* à Liège (1959, 1961, 1966) ou les « frites » en Wallonie (1961, 1962).

Du long dévouement au Musée Wallon (Elisée Legros prépare, dirige et rédige en bonne partie les *Enquêtes* de 1946 à 1968) et de l'enseignement à l'Université, découlent aussi des études, synchroniques et diachroniques, de folklore proprement dit et de folklore comparé : *Les maladies portant le nom du saint guérisseur* (1948, 1951); *La fièvre lente des enfants* (1959); *Rites de cueillette des simples et plantes magiques* (1963); *Carnaval de Malmedy* (1963);... Les contributions qu'il apporte à la littérature orale (*Trois récits de lutins et de fées dans le folklore wallon et le folklore comparé*, 1952, 1964, 1967; *Quelques formules de contes d'animaux en Wallonie et en France*, 1953; « *L'enfant dans le sac* » et « *Le petit Chaperon rouge* », 1956; *Le conte du roitelet*, 1968;...), les volumes de vulgarisation auxquels il participe (*Guide du visiteur du Musée de la Vie Wallonne*, 1958) ou qu'il supervise (*L'Art populaire en Wallonie*, 1970), les analyses qu'il produit (*Sur les noms et les tendances du folklore*, 1962, 47 p.; *Les recherches de folklore wallon*, 1959, 1961, 1962;...) assurent au folkloriste une indéniable autorité internationale.

Sémanticien attentif aux mots et aux tournures, Elisée Legros s'attache aussi, à la suite de Haust et à l'instar des dialectologues de sa génération, à retracer l'évolution historique de la langue révélée par les couches anciennes du lexique et par la phonétique. En cette matière, qu'il possède à la perfection, il ne traite pourtant que des questions d'ordre secondaire, estimant sans doute que cette branche de la linguistique revient plutôt à son ami Louis Remacle qui y excelle. Peu familiarisé au dépouillement d'archives et accaparé surtout par d'autres centres d'intérêt, Elisée Legros ne réalise aucune monographie onomastique. A l'anthroponymie, il ne laisse guère que quelques pages sur *Sainte Julette* (1951) ou sur des blasons et des surnoms populaires. Ses contributions à l'étude des noms de lieux s'envisagent sous l'angle de la réplique et de la mise en garde, comme en témoignent, entre autres, les comptes rendus sur les toponymes hutois (1948), les remarques sur la défectuosité des sources exploitées par F.

Scheurs (1955), des articles sur *tîdje* «chemin de terre» (1954, avec J. Herbillon), sur *hok* «épine (arbrisseau)» (1960, avec J. Herbillon) ou certaines *Notes de dialectologie gaumaise* sur Montmédy, Saint-Vincent, Meix,... (1954).

Au plan de la dérivation des mots, ce sont les examens scrupuleux du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de W. von Wartburg et les explorations qui s'y rapportent, qui, avec les articles personnels (*stombe* «aiguillon de bouvier», 1950; *wèspa* «déchets de paille», 1952; *vèrzelin* «sizerin flammé», 1959; *houptikèt* «coiffure élevée», 1970;...), les dossiers sur certains termes ou familles de termes (*keûre* «voir avec plaisir qu'un bonheur arrive à quelqu'un» et son contraire *mèskeûre*, 1966; *rahi* «agiter, fureter», *rah'ler* «bruire, crisser»,..., 1965;...), les atlas et le superbe livre sur les *Ruches* (1969, 132 p.), confèrent à l'ensemble des travaux leur caractère étymologique. Il serait pourtant abusif d'ériger cet aspect, important certes, mais plus diffus dans l'œuvre de Legros que dans celles de Haust ou de Remacle, en principe directif.

Féru d'oralité, Elisée Legros n'en néglige pas pour autant les sources écrites. La consultation intime des dictionnaires dialectaux, dont il a rassemblé une imposante collection, engendre l'attrance pour la langue des auteurs anciens du pays de Liège qu'il valorise sous divers angles. Le philologue tire des *Textes littéraires en wallon de Liège et de Verviers* (et de Malmedy, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) de précieuses *Glanures linguistiques* (1959) dont certaines complètent et modifient les acquis lexicologiques, étymologiques ou grammaticaux. Il étaiéra d'ailleurs plus tard ses démonstrations de morpho-syntaxe (concurrences de «en» et «dans» en liégeois, 1960-1961; «avoir, eu» et «savoir, su» à Liège du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours, 1964; l'absence d'article en wallon devant les noms de rivière, 1967-1968; gallicismes morphologiques du type *monâme*, *monêr*, 1969) d'attestations anciennes et récentes d'une littérature wallonne qu'il connaît bien et qu'il apprécie avec lucidité. L'éditeur présente, annoté et traduit les textes de Marcel Launay, Louis Henrard, Charles Rossius. Et l'historien s'interroge sur la tradition, la localisation et l'origine controversée des *Noëls wallons* [1986].

Elisée Legros franchit à plusieurs reprises les bornes de la dialectologie. Sa vigilance et sa

curiosité scientifique l'exhortent à plaider pour qu'entre les adeptes des sciences humaines, et en particulier *Du philologue à l'historien* (1950), s'établisse une concertation rentable. Par le biais d'aperçus biobibliographiques sur les pionniers de la discipline (Grandgagnage) ou sur ses meilleurs représentants (Haust, Renard, Bastin, Jud,...), par des hommages à des littérateurs (Calozet, Launay, Defrecheux,...), à des folkloristes (Delogne, Banneux, de Warsage,...), à des historiens régionalistes (Hanon de Louvet, A. de Noüe,...), au travers d'actions exercées en faveur d'organismes défenseurs de la cause wallonne (il évoque notamment les initiateurs de la Société de Langue et de Littérature wallonnes et le rôle de celle-ci au cours de *Cent ans d'activité* [1956]), par des réflexions sur l'histoire de *Wallon* et de *Wallonie* (1960 à 1967) ou sur la *Naissance du sentiment wallon* (1957), le walloniste ne cesse de s'ouvrir à la solidarité culturelle et aux particularismes des mentalités.

Epris de justesse scientifique, Elisée Legros l'est aussi de justice sociale. En compagnie de chrétiens progressistes que réunit un même idéal humaniste et pluraliste, il participe, au lendemain de la guerre, à la création et aux activités de l'éphémère Union démocratique belge (UDB) et il intervient dans des débats d'idées où sa conviction et sa vigueur combative dynamisent les jeunes membres qui aspirent à sortir du conservatisme et du nationalisme pour défendre les intérêts de la communauté wallonne. Tantôt sous son nom, tantôt sous le pseudonyme de Joseph Jalhay, il prend une part active aux rubriques *La vie wallonne* (dialectologie et histoire) et *Mots et choses de Wallonie* (linguistique et folklore) de *Forces Nouvelles*, l'«hebdomadaire de pensée et d'action» que Léopold Levaux soumet à l'opinion publique du 17 février 1945 (n°1) au 1<sup>er</sup> août 1946 (n°73) et dont l'UDB concrétise les ambitions politiques. Sa volonté de mettre fin aux généralisations abusives répandues par la propagande nazie à propos du caractère permanent du peuplement germanique en nos régions inspire au militant une suite de huit mises au point (*Forces Nouvelles* 1945/2-5, 7-10; broché la même année sous le titre *A la recherche de nos origines wallonnes*; réédition en appendice dans *Mémoire wallonne*, 3, 1996) où, sans trahir une réalité parfois délicate, il réussit à exposer, en faisant appel à la linguistique et à l'ethnographie,



ce qu'il faut savoir de nos racines, en une « rare synthèse qui répand la science sans la vulgariser » (L.-E. Halkin). C'est dans ce contexte exaltant de rénovation politique et intellectuelle, dont les enjeux restèrent hélas incompris, qu'Elisée Legros rencontre Jeanne Bertrand (alias François Jolyon, Anne Jolyon ou Anne), nouvelliste et chroniqueuse littéraire à *Forces Nouvelles* et à *La Vie Wallonne*. La romaniste sera pour lui une épouse complice, compréhensive et dévouée.

Au chapitre du sentiment, il convient de signaler aussi la sympathie d'Elisée Legros pour Malmédy et la région malmédienne. Dès les premières livraisons de la revue *Le Pays de saint Remacle*, association sans but lucratif qu'il fonde, en 1962, avec ses amis Dandrifosse, Gaspar et Leloup, et qu'il présidera jusqu'à son décès, Elisée Legros supervise l'édition en encart du (*Nouveau*) *Dictionnaire wallon-français* de Hubert Scius et publie *En marge du livre de l'abbé Bastin sur les Plantes* (dans *Le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*), Liège, 1939 (1988), une série de compléments onomasiologiques où sont joints aux faits malmédiens des données de l'Ardenne liégeoise et des zones voisines. La passion de ce « Malmédien par choix » (J. Bertrand) pour les bords de la Warche et les mobiles des travaux qui vont l'occuper à la fin de son existence – faire connaître et aimer Malmédy, vieux terroir roman –, s'expriment avec une particulière acuité dans ses articles sur *La Wallonie malmédienne*. En passant au crible les travaux de K. L. Kaufmann (1941, [1960]), de K. Pabst (1964) et de H. Doepgen (1966), et en soumettant aux règles de la critique historique certaines biographies trop peu précises (celle de l'abbé Toussaint, entre autres), il propose à la méditation du linguiste et de l'historien un jugement nuancé, dont le feu de la discussion n'entame pas la probité, sur des faits complexes et sur des mouvements d'opinion contradictoires qui ont agité une région au destin troublé.

Pédagogue chaleureux et habile à former les esprits *A l'école du dialecte* (*Enquêtes*, 12, 1969), Legros n'a pas, à proprement parler, « fait école » : le « jansénisme » (J. Lechanteur, 1996) de la démarche, le don de soi dans l'humilité la plus sincère en réponse à l'appel irréprouvable d'un idéal élevé, une exigence si exacerbée qu'elle mènera souvent à la polémique et quel-

quefois au renoncement à traiter certains dossiers, ont sans doute réduit maints débutants à désertier la voie étroite de la relève. L'œuvre, elle, demeure actuelle. Elle frappe d'admiration autant par son énergie, sa solidité, sa perspicacité, sa polyvalence que par la manière d'être et la ligne de pensée qu'elle reflète.

Elisée Legros fut membre de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (1940), secrétaire de la section wallonne de 1945 à 1961 et président pour les années 1961-1963. Il fut élu membre titulaire de la Société de Langue et de Littérature wallonnes en 1949, au siège du Malmédien Henri Bragard. Il était aussi membre de la Commission royale belge de Folklore, section wallonne (1958), membre de la Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège (1965) et membre de l'Institut archéologique liégeois (1948). Après 1945, il fit partie du comité de rédaction de *La Vie Wallonne* (où sa signature apparaît dès 1936), et à partir de 1957, il codirigea *Les Dialectes belgo-romans* avec Jules Herbillon. Elisée Legros a légué par testament au Musée de la Vie wallonne sa bibliothèque et sa documentation.

*Bibliographie d'Elisée Legros*, dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 45, 1971, p. 68-87. — *Bibliographie des travaux d'Elisée Legros relatifs à la région malmédienne*, dans *Le Pays de saint Remacle*, t. 10, 1971-1972, p. 97-99 et dans *Mémoire wallonne*, 3, 1996, p. 46-47. — L. Remacle, *In memoriam Elisée Legros (1910-1970)*, dans *Onoma*, t. 16, 1971/1-2, p. 243-250. — *In memoriam Elisée Legros (1910-1970)*, dans *Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 45, 1971, p. 57-68. — *In memoriam Elisée Legros (1910-1970)*, dans *Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros*, 1973, p. 11-19, précédé de Ed. Remouchamps, *Hommage à Elisée Legros*, p. 7-10, ill. — M. Piron, *Elisée Legros (1910-1970)*, dans *La Vie Wallonne*, t. 45, 1971, p. 53-62. — J. Herbillon, *In memoriam Elisée Legros*, dans *Les Dialectes belgo-romans*, t. 25/3-4, 1969 [1971], p. 103-107 et dans *Le Pays gaumais*, 1970/1-4, p. 240-242. — A. Leloup, *In memoriam Elisée Legros*, dans *Le Pays de saint Remacle*, t. 8, 1969 [1970], p. 1-2; t. 9, 1970 [1972], p. 3-5. — A. Boileau, *In memoriam Elisée Legros (1910-1970)*, dans *Les Dialectes de Wallonie*, t. 2, 1973, p. 122-128. — M. Delbouille, [Elisée Legros], dans *Revue de Linguistique romane*, n° 137-138, 1971, p. 242. — Jeanne-Elisée Legros, *Pour le dixième anniversaire de la mort d'Elisée Legros*.

*Comment j'ai connu Elisée Legros, dans La Vie Wallonne*, t. 54, 1980, p. 424-428. — M.-Th. Counet, *Mots et choses de Wallonie*, Liège, 1990. — J. Lechanteur, A. Doppagne, E. Hélin, A. Leloup, *L'œuvre de philologie et d'ethnologie wallonnes de Elisée Legros (1910-1970)*, Liège, 1996 (*Mémoire wallonne*, 3).

Marie-Thérèse Counet

**LEPLAE, Charles, Marie, Eugène, Paul, Ghislain**, sculpteur, né à Louvain le 4 juin 1903, décédé à Uccle (Bruxelles) le 19 septembre 1961.

Claire Nolf, une Courtraisienne donna le jour à Charles Leplae qui fut son seul fils, elle eut ensuite trois filles; son mari Edmond Leplae était professeur à la Faculté des Sciences agronomiques de l'Université catholique de Louvain (UCL), il était aussi directeur du ministère des Colonies ce qui l'obligeait à faire de nombreux séjours à l'étranger. Les récits de ses voyages faisaient la joie de son fils qu'il initiait aussi aux cultures anciennes et au dessin. Pendant la guerre de 1914-1918, la famille s'installa en Angleterre pour suivre l'administration des Colonies. Les Leplae séjournèrent à Oxford où Charles poursuivit ses études comme externe au Dragon's College. Il en garda le meilleur souvenir, il avait eu l'occasion de visiter les musées de la ville, particulièrement l'Ashmolean dont la collection égyptienne le ravit, de même que les moulages grecs que son professeur de dessin l'engageait à copier.

Revenu en Belgique, il acheva ses humanités, mais très intéressé par le dessin et la peinture il suivit les cours de l'Académie de sa ville natale. Il envisageait déjà une carrière artistique mais son père considérant la peinture comme un simple passe-temps exigea qu'il fit des études universitaires. Charles s'inscrivit à la Faculté de Droit de l'UCL. Là il rencontra Luc Haesaerts avec lequel il sympathisa tout de suite de même qu'avec le frère de celui-ci, Paul, qui avait terminé des études de peinture à l'Académie d'Anvers et encouragea son nouvel ami à se consacrer à la peinture. Les jeunes gens organisèrent un Cercle artistique universitaire dont les membres, parmi lesquels on comptait Willem Van Rijswijck, Pierre de Briey

et Alexandre Moyersoën, visitaient des ateliers à Laethem Saint-Martin, à Gand, à Bruxelles ou ailleurs. Le cercle d'amitiés de Leplae s'élargit, il fréquenta Brusselmans, Schirren, Permeke et bien d'autres et prit contact avec ses aînés, Ensor et Jacob Smit. Il s'intéresse de plus en plus à la création artistique, le soir il fréquente avec ses amis les cafés de marinières des quartiers chauds de Louvain et il crée à partir de là une série de compositions en noir et blanc où il mêle son expérience des patrons de péniches avec sa nostalgie des voyages au long cours. Il aborde aussi la gravure et imprime dès 1923 des planches de bois ou de lino. Ce sont des œuvres mineures sans doute, mais la fermeté du trait et l'ampleur des figures font deviner déjà l'avenir du sculpteur. Poussé par son père, il ne peut cependant négliger ses études et termine le doctorat en droit en 1926. Il est engagé alors comme stagiaire à la Forminière et s'épuise en cherchant à concilier ses travaux artistiques et sa profession, finalement il obtient d'être artiste à part entière.

Libéré des travaux qu'il déteste, il passe alors des arts graphiques à la sculpture, toujours hanté par les mêmes thèmes, il taille plusieurs statuettes en bois polychrome et crée une grande statue en plâtre représentant un *Marin*, il exécute également une étonnante sculpture en bois, rehaussée de couleurs et incrustée de miroirs, *La ville* (1926, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts). L'œuvre de quatre-vingts centimètres, tout en hauteur, simule un enchevêtrement de bâtiments auxquels s'accrochent des personnages de taille démesurée. A l'époque le jeune homme fréquente volontiers Eùkhove où il retrouve, autour de Valerius De Saedeleer, une pléiade de jeunes artistes et quelques visiteurs prestigieux comme Zadkine. Il s'intéresse aussi à l'atelier de tissage auquel participent les jeunes filles de la maison et dessine plusieurs projets de tapis. Dans cette atmosphère, il crée en 1927 une sculpture-collage en bois, *Hommage au poète Jean Teughels*, où il stylise les traits de son ami. Il lui met une véritable clé en main et accroche un œuf peint en blanc sur la base de l'effigie, allusion aux quatrains du poète que les frères Haesaerts avaient publiés sous le titre *Oeufs*. Une telle œuvre et *La ville*, où la recherche d'harmonie est évidente en dépit de l'audace du procédé, sont en avance sur leur temps, mais comme on le verra, la rencontre de

Charles Despiau à Paris l'empêcha de poursuivre dans cette voie.

En 1925, le sculpteur avait rencontré Gabrielle Bedoret, une jeune fille, peintre et brodeuse, originaire de Grand-Manil (Namur), qu'il épousera le 10 avril 1928. Ils s'installeront dans une maison de Hamme-Mille où naîtront leurs deux premiers enfants, deux garçons dont l'aîné ne survivra que quelques mois. Là encore se noueront de nouvelles amitiés, celle de Paul Delvaux, de Robert Giron et de Claude Spaak. En 1932, ils partent pour Bruxelles où naîtra leur fille. Leur premier logis sera rue de la Cambre à Watermael où ils se prendront d'amitié pour leurs voisins Maria et Edgar Tytgat. Charles Leplae occupera ensuite différents ateliers jusqu'à son installation définitive au Kamerdelle en 1939. C'est là qu'il se liera avec Albert Dasnoy, avec Pierre Caille, George Grard et le fondateur Batardi et quelques années plus tard, en 1944, avec Antony Lawrence, un officier britannique, journaliste de son état, qui servait une batterie antiaérienne dans le quartier.

En 1929, le sculpteur avait reçu la bourse Rubens qui lui permettait de faire un séjour en France. Après un court voyage en Bretagne, il partit en side-car avec sa jeune femme pour s'installer quatre mois à Paris. Charles fréquenta alors l'Académie scandinave où il rencontra deux sculpteurs danois Adam Fischer et Godfried Eikoff et un hollandais Ann Wesselaer. Par la suite il les invitera en Belgique et lui-même se rendra au Danemark et en Hollande à plusieurs reprises. Cependant il fut conquis par l'art de Charles Despiau qui enseignait à l'Académie scandinave. Il renonça à la taille directe et à la schématisation des formes pour trouver sa véritable voie dans un style classique particulièrement exigeant à partir du modelage et du travail du bronze. Il se dégage assez rapidement de l'influence directe de son maître dont on retrouve encore des traces dans ses premiers portraits et dans le torse en bronze du musée de Gand, mais dès 1934 ses recherches le mènent dans d'autres chemins. Il étudie plusieurs matériaux, la terre qu'il travaille de diverses manières, notamment par l'enfumage, le ciment et surtout le plâtre qui lui permet de perfectionner lentement son travail. Il recherche de nouveaux thèmes et aborde de manière personnelle la figure vêtue, l'originalité de ses travaux apparaît dans un petit bronze de 1934, *La robe*

*en dentelle* où il suggère les volumes du corps sous le vêtement en les faisant apparaître avec la discrétion et l'élégance qu'on voit aux figures féminines de l'ancienne Egypte; il reprend le sujet en 1938 dans un haut relief en terre cuite. Il aime aussi créer de petits reliefs et, en 1936, il fabrique une série de carreaux en terre cuite où il évoque subtilement la troisième dimension. On peut citer la remarquable *Femme au balcon*, d'une composition audacieuse et des scènes de la vie des vacances: *Femmes sur la plage*, *Manège*, *Enfants découpant des images*, etc. Cette dernière série sera regroupée pour constituer une cheminée exposée au Pavillon belge de l'Exposition universelle de Paris en 1937. Il existe également une version en plâtre de ces reliefs.

Ses portraits sont de plus en plus fréquents, il cherche à capter la vie intérieure de ses modèles tout en créant une harmonie de volumes. Dans ses premières recherches, il utilise un modelé très nuancé. Il sculpte ainsi sa propre effigie, plusieurs portraits de *Gabrielle*, un buste très expressif de *Jean Teughels*, un charmant portrait de sa fille *Agnès*, une *Paysanne*...

En 1940 la famille part en exode dans le sud de la France et aboutit dans la région de Bordeaux. Lui-même cherche à s'engager dans l'armée et finit par partir à bicyclette rejoindre les jeunes recrues, il aboutit à Montpellier où il retrouve sa sœur Jeanne et les siens. Elle avait épousé Jean Dabin professeur de droit à l'UCL. Comme la plupart des Belges, les Leplae reviendront après quelques mois. Pendant cette période le style du portraitiste s'affirme de plus en plus par une manière acérée de souligner certains traits, comme on le voit déjà dans un portrait de sa sœur *Marguerite*, achevé avant le départ pour la France. Il en arrive à de véritables chefs-d'œuvre comme la tête de son neveu *Henry*, exécutée à Montpellier. Il crée quelques remarquables bustes tel celui de *Mme Houyoux* où la forme du cou et des épaules, leur modelé délicat, achèvent de donner un véritable frémissement à la sculpture. Il aime aussi à faire poser des enfants comme sa fille en robe à carreaux, en terre enfumée, ce sera *Agnès noire*, mais aussi *Marinette*, *Antoinette Spaak* ou son fils, *Luco aux cheveux mouillés*. On peut citer encore des amis comme *Albert Dasnoy*, *Pierre Caille*, ou *Ruby*, *Comtesse d'Arschot (La Française)*, *Judith*, *Tott* ou encore, *Mme Feys (La*

*Flamande*), *Mme Marie Antoinette de Voghel*, *Mme Jean Borin*, *M. Eylissen*, *Le Ministre Gaston Eyskens*, *Mme François Kinder*, *M. Victor Gansman*, *Le Chanoine Lemaître*, *M. Gilbert Perier*. En 1949 un voyage d'étude lui fit parcourir l'Égypte et l'Afrique centrale, c'est alors qu'il exécuta un buste du *Moami du Ruanda Charles Mutara Radahigua*. Le Moami du Burundi posa également pour lui. Il avait par ailleurs visité l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Angleterre. Par la suite il voyagea en Grèce.

C'est aussi vers 1940 que son style prend toute sa fermeté dans d'autres sujets, notamment dans des nus, à la fois nerveux et élégants, d'une sensualité frémissante, toujours contenue, on le voit dans plusieurs torsos, dont le *Torse rose*, mais aussi dans la *Femme couchée se coiffant*, une grande figure de plâtre qui est restée dans l'atelier à la mort de l'artiste. Commencée en 1940, la statue d'une grande perfection, était encore travaillée par le sculpteur en 1944 selon le témoignage de son ami britannique Antony Lawrence qui s'étonnait qu'on puisse améliorer encore une œuvre aussi aboutie. Parallèlement apparaît un nouveau thème : la femme enceinte. Ce seront des figures vêtues de robes longues qui s'évasent en larges jupes, le corsage serré est volontiers décoré de motifs en relief comme pour *Femme enceinte mettant ses gants*, un plâtre mi-grandeur de 1942. Au même moment le sculpteur fait poser son fils, debout pour une statue grandeur nature, en bronze, il multiplie les dessins et exécute une première ébauche. Dans l'œuvre définitive, en 1944, *Luco* est représenté en appui sur une jambe, les bras légèrement écartés du corps (Anvers, Middelheim; Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts). Il s'agit là d'une figure tout à fait classique qui s'inscrit parfaitement dans l'espace et dont les multiples profils sont en parfaite harmonie. D'autre part il étudie également, pour suivre le goût de sa fille pour la danse, les mouvements contrastés de plusieurs figures, ce sera en 1945 *Deux danseuses*, en bronze grandeur nature et ensuite *Trois danseuses*, en mi-grandeur. C'est encore à ce moment qu'il crée d'élégantes figures de femmes debout : *Femme se coiffant* et *L'esclave*.

A partir de 1945, Charles Leplae entreprend une grande frise, *Le fronton de l'amitié*. Il pensait grouper une dizaine de figures dans un ensemble cohérent de soixante centimètres de

haut. Les personnages étaient ses familiers, femme, enfants, amis, debouts ou assis, disposés de part et d'autre d'une figure en mouvement, une jeune danseuse masquée attirant le regard de chacun des protagonistes. Le projet était difficile à réaliser aussi bien en ce qui concerne la composition elle-même dont le rythme posait plus d'un problème, que dans les attitudes des personnages. Le sculpteur fit différents essais d'où il sortit un certain nombre de sculptures aux dimensions prévues : *L'ingénue*, *Femme enceinte*, *Agnès masquée*, *Agnès en danseuse*, une figure en tutu, les bras posés sur la tête, qui fut la première interprétation d'Agnès dansant, mais surtout *Le céramiste*, un portrait de Pierre Caille assis les jambes croisées et portant un extraordinaire chapeau incrusté d'objets en céramique émaillée pour lesquels Caille offrit sa collaboration (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts). Comme il achevait cette sculpture en 1948, Leplae termina une réalisation en format réduit du *Fronton*, cette version haute de quinze centimètres et longue de cinquante-huit est en bronze avec des incrustations d'émaux. On retrouve ici une des recherches les plus originales du sculpteur qui aime toujours le travail de surface comme dans *La robe en dentelle* ou *Agnès noire*, pièces gravées de dessins réguliers, ou dans la *Femme enceinte mettant ses gants* avec des motifs en relief.

Les études pour le fronton furent également à l'origine d'un certain nombre de statues grandeur nature, plusieurs figures masculines comme *Torse d'homme assis*, une terre cuite rose remarquable (Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts), de même que la *Statue d'homme* du parc de Boistfort. Il faut citer aussi une *Femme enceinte* de deux mètres vingt de haut, terminée en 1946 et qui figure aujourd'hui à Anvers au Middelheim dans le groupe *Rencontre*, en face d'une seconde femme enceinte, coulée en 1952. Ce groupe obéit, en ce qui concerne le vêtement, au parti pris de décor déjà signalé pour d'autres pièces, cette fantaisie n'enlève rien au caractère monumental de ces statues pleines de force tranquille. De même ce goût pour l'ornement apparaît aussi dans *Le corsage brodé*, (vers 1951, Province de Brabant). C'est une statue de jeune fille vêtue, debout, grandeur nature qu'on peut comparer à *La robe en dentelle*, mais en mesurant le chemin

parcouru. Là, en effet, se montrent une vigueur et un sens du décor qui n'auraient pu se manifester en 1934.

Bien avant d'avoir entrepris *Le fronton*, le sculpteur s'était intéressé à la médaille, déjà, en 1937, il avait commémoré de cette façon le père Damien et modelé deux médailles de pèlerinage, mais en 1938, à la demande des anciens de l'École de Brasserie de Louvain, il exécute une médaille de septante et un millimètres de diamètre à l'effigie de *Léon Verhelst*. Il la modela en cire à la grandeur définitive pour la faire exécuter à la cire perdue. Le modelé souple, la beauté de l'inscription, tout inscrit déjà cette œuvre parmi les meilleures, mais l'originalité tient aussi à l'exécution directe à dimension, alors que la plupart de ses contemporains travaillaient à partir de médaillons, réduits ensuite mécaniquement. Ce travail méticuleux le passionne si bien qu'après avoir utilisé encore cette technique à plusieurs reprises jusqu'en 1952, il va se décider à graver directement l'acier de la matrice pour faire ensuite frapper ses pièces par la Monnaie royale. Il crée ainsi en 1955 une médaille pour le ministère de l'Instruction publique, avec au revers les armoiries de la Belgique entre deux lions et au droit une jeune fille assise, un livre à la main, le tout d'un tracé remarquablement nerveux. Il utilisait une loupe d'horloger pour venir à bout de sa tâche. Rien ne l'arrête, alors qu'il est de tradition de se limiter à un texte pour le revers, il se plaît à le décorer de figures. Dans deux cas, pour *André Gilson* en 1957 et pour *L'Exposition Universelle de Bruxelles* en 1958, il représente au revers des jardins enchantés peuplés de plantes et d'animaux minuscules parmi lesquels s'insèrent harmonieusement les lettres des textes. Il s'efforce toujours de donner un équilibre parfait à toutes les données de ses œuvres, signes, symboles, figures inscrits dans une harmonie nécessaire sur les deux faces. A ce titre on trouve là de véritables chefs-d'œuvre comme *L'anémone et l'ancolie* de 1958, remarquable par la beauté du nu féminin assis vu de dos sur une face, sur l'autre le même personnage est de face entouré de plantes fleuries.

Charles Leplae a toujours cherché les expériences nouvelles, c'est ainsi que lors d'un séjour en France, à Saint-Peyré, il découvrit de nouveaux modèles, des insectes aux pattes démesurées. Il en fit diverses esquisses qui

aboutirent à *L'empuse*, une sculpture de plâtre d'un mètre cinquante qu'il exposa à Anvers au Middelheim en 1957, coulé en bronze l'insecte géant est aujourd'hui au Musée de l'Afrique centrale à Tervueren. L'œuvre ne provoque pas l'épouvante comme la *Mante religieuse* de Germaine Richier mais elle met en présence d'un être étrange qui fascine. Le sculpteur en fit aussi le sujet d'une médaille.

Viennent des commandes importantes. En 1950 la Banque Nationale souhaite placer deux statues en façade de son bâtiment de Bruxelles. L'une est commandée à George Grard, l'autre à Charles Leplae qui fit poser sa fille pour *La jeune fille agenouillée* dont une version, grandeur nature, sera achevée et coulée en 1951. L'œuvre définitive fut mise en place et inaugurée en 1953 au boulevard de Berlaimont. Il s'agit d'un nu de trois mètres de haut, à la fois robuste et élégant qui, placé sur un socle élevé, domine le boulevard.

Par la suite la Banque Belgo-Congolaise lui commande une sculpture, un Africain assis, et l'invite à décorer le hall d'entrée de son siège bruxellois. Il compose alors deux frises en faible relief en carreaux de céramique, elles représentent chacune une procession de porteuses d'offrandes, des femmes africaines avec leurs enfants, précédées par un guerrier. Les personnages sont grandeur nature dans un émail raffiné de tons dégradés du blanc au roux. Agnès Leplae, devenue céramiste, a mis au point l'émail et a procédé à la cuisson des carreaux.

Il lui est aussi demandé de sculpter l'effigie de Monseigneur Heylen, évêque de Namur pour son monument funéraire construit en pierre bleue à la cathédrale Saint-Aubain. Le sculpteur crée une figure ample et massive, en bronze, représentant l'évêque tête nue, agenouillé, les mains jointes. La vaste chape dont est enveloppé le personnage donne au volume simplicité et puissance. On retrouve ici les décors de surface : spirales en bordure du vêtement sacerdotal, détail du surplis, croix en pendentif sans que pour autant la grandeur du monument, mis en place en 1956, en soit altérée.

C'est à cette époque que se construisait à Bruxelles le Palais des Congrès à la Montagne de la Cour. Charles Leplae est sollicité pour la sculpture d'un relief sur la façade est. Ce sera *Le nouveau né*. Le sujet lui a été inspiré par la naissance de sa petite fille Isabelle. Il représente

Agnès tenant l'enfant dans les bras, non sans avoir aussi fait des esquisses de nourrissons dans une maternité. C'est qu'en effet pour obtenir la perfection qu'il souhaite, Charles Leplae a presque toujours fait poser plusieurs modèles différents pour une même œuvre. Le Palais des Congrès fut inauguré en 1958.

Cette même année, il reçoit la commande d'une statue équestre en hommage au Roi Chevalier à ériger à Liège en bord de Meuse à côté du pont Albert I<sup>er</sup>. Ravi de ce projet qui comblait ses vœux, il fit une large étude de statues équestres célèbres, notamment les œuvres de la renaissance italienne, mais encore le Léopold II de Thomas Vinçotte, cherchant dans une série de croquis l'équilibre de ce sujet difficile. Il se décida enfin à représenter le roi jeune, en uniforme, nu-tête, monté sur un cheval nerveux à l'arrêt, les naseaux frémissants et les oreilles couchées. Il réalisa la statue au quart de grandeur, en plâtre et ensuite un second état, au tiers. L'œuvre n'était pas terminée au moment de sa mort en 1961. L'agrandissement en plâtre fut réalisé à Paris et la fonte de la statue haute de cinq mètres à Bruxelles. Elle fut inaugurée le 25 septembre 1964, lors des cérémonies commémorant le cinquantième anniversaire de la bataille de Liège. La statue altérée par les intempéries a été restaurée récemment par José Lhoest. Une nouvelle cérémonie d'inauguration a eu lieu le 8 avril 2000.

Passionné par tout ce qu'il entreprenait Charles Leplae poussait à fond toutes les recherches qu'il entamait, on l'a vu à propos de ses médailles, on peut le dire aussi à propos de l'un de ses écrits : *Le chant sur la rivière*, traduction commentée d'un poème chinois. L'idée lui en était venue lorsque à la fin de la guerre, il voulut distraire son fils malade en étudiant avec lui dans un dictionnaire des caractères chinois. De plus en plus intéressé par le sujet, il s'en alla suivre les cours de l'Institut des Hautes Etudes chinoises à Bruxelles et en arriva finalement à écrire un petit ouvrage où il montre un souci d'analyse scientifique peu commun, à l'écoute des meilleurs sinologues, tout en faisant un excellent travail de vulgarisation. L'agrément de son style simple et direct se retrouve dans ses quelques autres écrits parmi lesquels il faut citer hors pair la monographie consacrée à son ami *Albert Dasnoy*, qu'il présente de manière chaleureuse tout en s'in-

quiétant de la crise de l'art contemporain en rupture avec toute tradition.

Son goût pour le dessin et pour la civilisation grecque l'engagea à illustrer un ouvrage d'Albert Dasnoy *Des hommes et des Dieux* (Formes, Bruxelles, 1945), pour lequel il étudia des vases antiques et copia leurs peintures avec une liberté de style qui à aucun moment ne trahit les originaux mais leur donne une expression nouvelle.

Toujours soucieux d'aller au bout des choses, c'était, faut-il le dire, un travailleur acharné, il pensait que «Le sculpteur sait que tout son effort doit tendre à garder la même intention pendant un temps très long et à retrouver dans un objet poli la fougue du commencement» (*Propos sur la technique du sculpteur*, dans *Carnets du Séminaire des arts*, n°3, Bruxelles, 1945, p.144). C'est ce qui explique que ses œuvres si longuement et si patiemment travaillées gardent une fraîcheur et une vie intérieure étonnantes. Son originalité qui repose sur cette longue patience l'a éloigné des écoles et des associations; il a cependant fait partie des *Compagnons de l'art* avec lesquels il a exposé en 1938 et il fut élu membre de la Libre Académie de Belgique (Fondation Picard). En 1953 il fut nommé vice-président du comité exécutif de l'Association internationale des Arts plastiques et président d'honneur du Conseil national belge. C'est à ce titre qu'il participa au premier Congrès des Arts plastiques organisé par l'UNESCO à Venise en 1954. Il fut également professeur de sculpture monumentale à l'Institut national supérieur de La Cambre de 1952 à 1961.

Des œuvres de Charles Leplae sont conservées dans les collections des musées de Gand, Liège, Louvain, Ixelles, Bruxelles, du Middelheim à Anvers, du Musée Boijmans à Rotterdam, du Stedelijk Museum d'Amsterdam, de la Glyptothèque de Copenhague, du musée d'Alger et au Sart Tilman à Liège.

L. et P. Haesaerts, *Charles Leplae*, dans *Sélection*, 1924. — A. Dasnoy, *Charles Leplae*, dans *L'Art et la vie*, 1924. — E. Leonard, *De beeldhouwer Charles Leplae*, dans *Formes*, 1937. — A. Dasnoy, *Charles Leplae et la dignité de la sculpture*, dans *Les Beaux Arts*, Bruxelles, 25 février 1938, p. 18-19. — P. Fierens, *Charles Leplae*, Bruxelles-Paris, 1941. — P. Haesaerts, *Retour à l'humain, L'animisme*, Bruxelles-Paris, 1943. — J.-A. Goris, *Modern Sculpture in*

Belgium, New York, 1948. — A. Dasnoy, *Charles Leplae*, dans *Les arts plastiques*, 1948. — A. Dasnoy & P. Fierens, *Trois sculpteurs belges : Charles Leplae, Georges Grand, Pierre Caille*, Bruxelles, 1948. — A. Dasnoy, *Charles Leplae*, 1950 (*Monographies de l'Art belge*). — H. Rostrup, *Medeleseer fra Ny Carlsberg Glyptotek*, Copenhague, 1950. — M.-C. Legrand, *Leplae*, dans *Dictionnaire de la Sculpture moderne*, Paris, 1960, p. 171. — G. Gepts, *La sculpture en Belgique*, Anvers, 1962. — E. De Keyser, *La sculpture contemporaine en Belgique*, Bruxelles, 1972.

Eugénie De Keyser

*Illustration* : Planche XI, face à la page 288  
Charles Leplae : *Luco*, 1944.

**LOHEST**, Marie, Joseph, Maximin, dit *Max*, géologue, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 8 septembre 1857, y décédé le 7 décembre 1926.

Appartenant à une famille d'authentique souche liégeoise, Max Lohest œuvra toute sa vie dans sa ville natale. Après ses humanités au Collège des Jésuites, où déjà le père van Tricht l'intéresse aux sciences naturelles, Max Lohest entre à l'université en candidature en philosophie avant d'entreprendre les études d'ingénieur. Au cours de celles-ci, le jeune Max Lohest s'intéresse à l'ichtyologie des poissons famenniens ce qui attire l'attention de son maître, Gustave Dewalque qui lui confie un mandat d'aspirant. Pendant cette période, Max Lohest, découvre des gisements de phosphate en Hesbaye et étudie le bassin houiller liégeois, il est chargé d'un cours libre sur la géologie appliquée aux gisements houillers et de phosphate. Ce cours libre deviendra cours facultatif en 1893. En 1897, Max Lohest est nommé professeur de géologie générale et succède à son maître Gustave Dewalque, admis à l'éméritat. Devenu chef de l'école liégeoise de géologie, Max Lohest organise un enseignement de qualité, notamment en faisant admettre en 1900, avec d'autres, la création du grade d'ingénieur géologue. Cette initiative suscita nombre de vocations et notamment de géologues coloniaux. Durant la tourmente 1914-1918, Max Lohest crée l'École d'Anthropologie de Liège. C'est ainsi, pendant plus de quarante ans que Max Lohest se consacra à l'enseignement universitaire.

En 1920, il est déchargé de plusieurs cours pour se consacrer à divers problèmes. Il participe activement au Congrès géologique international tenu à Bruxelles en 1922 mais ses forces commençaient à le trahir et progressivement il fut déchargé de son enseignement. Au début de 1926, la maladie qui le minait, s'aggrava et Max Lohest s'éteignait le 6 décembre 1926.

C'est principalement à la tribune de la Société géologique de Belgique que Max Lohest présentait les résultats de ses travaux. Fondée par son maître, Gustave Dewalque, cette société devint très active sous la présidence, plusieurs fois renouvelée, de Max Lohest. A une époque où tout était encore à faire, Max Lohest s'intéressa à tous les problèmes de la géologie de son temps, du Quaternaire au Cambrien, de la géomorphologie à la tectonique en passant par le métamorphisme ou la sédimentologie. Aujourd'hui encore, le nom de Max Lohest est associé, dans tous les manuels étrangers, à la microstructure dite « boudinage », c'est-à-dire au tronçonnement, par étirement, d'une couche rigide enserrée dans un milieu plastique (1908). Pour notre pays, on doit à Max Lohest la structuration du socle paléozoïque en synclinaux et anticlinaux du premier ordre. Ce schéma est encore aujourd'hui celui auquel bien des géologues se réfèrent.

La paléontologie a été le premier domaine d'intérêt de Max Lohest par ses études sur la faune ichtyologique du Famennien. La grande variété lithologique des roches du Dinantien attira l'attention de Max Lohest pour qui la dolomitisation est un phénomène local et non stratigraphique. De même, l'origine des brèches, grises et rouges, devait intriguer cet esprit curieux qui professait des opinions tranchées sur ces questions, alors litigieuses. D'après les résultats du sondage de Chertal, Max Lohest voyait une discordance entre le Dinantien et le Houiller. Dans ce dernier terrain, il interprète la présence de galets de houille à divers niveaux. Le massif cambrien de Stavelot avait les faveurs de Max Lohest qui y conduisait ses élèves chaque année en des excursions mémorables. Les gisements d'argiles plastiques de la région d'Andenne et du Condroz, activement exploités à l'époque, font l'objet de deux mémoires importants.

Il faudrait signaler encore les contributions de Lohest à l'étude des sables et graviers tertiaires

du Condroz, de la plaine alluviale de la Meuse à Liège, l'altération superficielle des roches, aux secousses sismiques, au dynamo-métamorphisme, aux modèles expérimentaux en tectonique, etc. On le voit, il est difficile de rendre compte, même rapidement, des 261 notes et mémoires que Max Lohest a produits seul ou en collaboration. En raison du grand retentissement que cette découverte a eu, il faut signaler celle du crâne de Spy, faite en collaboration avec son ami Julien Fraipont et Marcel de Puydt. Il serait injuste de ne pas souligner la contribution importante que Max Lohest apporta à l'élaboration de la carte géologique détaillée au 40.000<sup>e</sup>.

Mais avant tout, Max Lohest fut un admirable professeur sachant communiquer son enthousiasme à ses étudiants dont il suivait la carrière avec intérêt et sollicitude. Aussi sont-ils nombreux ses élèves qui, par le monde, ont porté les méthodes et l'expérience du Maître. N'est ce pas là un beau titre de gloire que d'avoir eu pour élève et successeur, Paul Fourmarier ?

En 1897, Max Lohest épouse Marie-Françoise-Augustine Lambert dont il eut cinq enfants. Deux de ses trois fils sont devenus des ingénieurs coloniaux de grande classe tandis que le troisième fut avocat.

Les charges et les honneurs ne manquèrent pas à Max Lohest qui fut : président du Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, vice-président de ladite association, correspondant (1909), puis membre (1910) de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique et président de l'Académie en 1924 (il reçut le prix décennal des Sciences minéralogiques en 1908) ; il fut membre d'honneur de la Société des Ingénieurs civils de France, correspondant de l'École d'Anthropologie de Paris, membre de la Société d'Anthropologie de Paris, membre de l'Institut de Paléontologie humaine du Prince de Monaco, Président du Comité national belge de Géographie, membre de la Société royale des Sciences, de la Société belge de Géologie, de la Société géologique du Nord, membre correspondant de la Société géologique de Londres.

Artiste dans l'âme, Max Lohest était mélomane, sculpteur et surtout peintre, notamment au pastel. Ce dernier trait achève notre portrait d'un chercheur généreux à l'enthousiasme communicatif dont l'École de Géologie de Liège garde encore la trace.

P. Fourmarier, *Notice sur Max Lohest*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 119, Bruxelles, 1953, p. 279-386, portrait d'après un lino de J. Gers et bibliographie. — L. Frédéricq, *Paroles prononcées le jeudi 9 décembre 1926 aux funérailles de Max Lohest*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 12, 1926, p. 888-889. — *Notices biographiques et bibliographiques concernant les membres, les correspondants et les associés*, Bruxelles, 1909, p. 177-188. — *Discours prononcés aux funérailles de Max Lohest, ancien président*, dans *Annales de la Société géologique de Belgique*, t. 50, 1926-1927, p. 857-884.

André Delmer

LOUANT, Armand, Jean, Elisa, archiviste, historien, né à Drogenbos le 18 février 1905, décédé à Walhain-Saint-Paul le 12 septembre 1985.

Après des humanités gréco-latines à l'Institut Notre-Dame de Cureghem, Armand Louant s'inscrit à l'Université de Louvain où il conquiert en 1927 un doctorat en histoire moderne et, en 1929, en philologie romane. La même année, il est lauréat du Concours inter universitaire et se voit proposer une mission de trois ans à l'Institut historique belge de Rome. Il y poursuit, à la suite de Léon Van der Essen, l'édition de la correspondance du premier nonce de Flandre Ottavio Mirto Frangipani (1596-1606). Le séjour d'Armand Louant dans la capitale italienne sera écourté, car l'archiviste général du Royaume Joseph Cuvelier le rappelle à Bruxelles pour le faire entrer, le 1<sup>er</sup> janvier 1931, aux Archives générales du Royaume en qualité de stagiaire, comme son diplôme d'archiviste paléographe obtenu en novembre 1927 le lui permettait.

Sous la direction de l'archiviste général, il dresse l'inventaire des archives de la Chambre pupillaire de Louvain, repris dans le second tome des *Travaux du Cours pratique d'archivé-conomie* publié en 1932. La même année paraît le volume de la correspondance de Frangipani relative aux années 1597-1598, les années 1599-1606 formant la matière d'un autre volume publié en 1942.

Armand Louant est nommé archiviste paléographe aux Archives de l'Etat à Mons à partir du 31 décembre 1931. Il y est chargé de la direction



de la salle de lecture et de la gestion de la bibliothèque, ainsi que du classement de divers fonds et collections. Il établit notamment l'inventaire des dossiers de liquidation de l'échevinage de Mons, des archives de fabriques d'église et tables des pauvres, de celles de la famille d'Andelot et de la collection de registres paroissiaux. Seul l'inventaire du fonds d'Andelot sera publié en 1937; les autres, restés manuscrits, disparaîtront dans l'incendie du dépôt en mai 1940, en même temps que les trois quarts des documents.

Appelé sous les armes durant les mois qui précèdent la guerre, Armand Louant est fait prisonnier en mai 1940 et envoyé en Allemagne d'où il revient au début de 1941. Promu conservateur par un arrêté du secrétaire général de l'Instruction publique, daté du 22 décembre 1941 et confirmé par un arrêté du Prince Régent du 30 avril 1945, il se donne deux objectifs : la reconstruction de l'hôtel des Archives et la constitution de nouvelles collections. Le dépôt est réédifié de 1948 à 1951 et inauguré officiellement le 29 mai 1954 en présence de la reine Elisabeth et de représentants du monde scientifique et politique. Jean Rolland, un mandataire socialiste de Saint-Ghislain, qui l'avait secondé dans cette entreprise, déposera ensuite au Sénat un projet de loi sur les archives alimenté notamment par les réflexions d'Armand Louant nourries des problèmes rencontrés lors de la collecte des archives publiques. La loi sur les archives du 24 juin 1955, qui en résulte, est toujours d'application.

Par son action persévérante, Armand Louant fait entrer au dépôt une centaine de fonds communaux, en plus des papiers des administrations de l'Etat et des tribunaux. Pour obtenir le dépôt de quelque vingt-cinq fonds d'archives familiales d'importance inégale, il s'appuie sur le Comité d'amis des Archives du Hainaut créé en 1954 par le marquis de La Boëssière-Thiennes au sein de l'Association de la Noblesse belge. Conscient de l'intérêt historique des archives de charbonnages, menacées par la fermeture de ces établissements, il noue également des contacts avec les milieux industriels. Si sa tentative de constituer un comité semblable à celui qui existe pour les archives de familles échoue, il récupère néanmoins les papiers de plusieurs entreprises, telles les Usines et Mines de houille du Grand-Hornu, les

Charbonnages de Bonne-Espérance à Montignies-sur-Sambre, les Forges de la Providence à Marchienne-au-Pont et les Charbonnages de Mariemont-Bascoup à Morlanwelz.

Ayant investi beaucoup de temps et d'énergie à reconstruire le dépôt et à le remplir, Armand Louant a rédigé relativement peu d'inventaires. Si l'on excepte ceux relatifs à la famille d'Andelot et à un lot d'archives de l'ancien évêché de Tournai restituées par l'Autriche, il s'agit toujours de travaux de collaboration : archives de la fabrique de l'église Sainte-Waudru à Mons avec Henri Hennebert; archives communales de Jemappes avec Renée Doehaerd, de Ville-Pommeroeul et de Wasmes avec Maurice-A. Arnould, de Harveng et de Pecq avec Gabriel Wymans; papiers de Charles Périn avec Cécile Dumont.

La production historique d'Armand Louant est variée et de qualité. Centrée d'abord sur l'histoire des Pays-Bas au XVI<sup>e</sup> siècle, elle s'oriente tout naturellement – en raison de ses occupations professionnelles – vers l'histoire du Hainaut. Il consacre en effet une importante étude aux hommes de fief sur plume créés à la Cour féodale de Hainaut entre 1566 et 1794. Il assure également l'édition commentée de différents manuscrits éclairant le passé de la ville de Mons, comme le journal d'Antoine de Lusy (1505-1536), le livre des ballades de Jean et Charles Bocquet (XVI<sup>e</sup> siècle) et le registre aux livraisons de l'orfèvre Arnould Lison († 1638). La correspondance échangée entre une mère et ses fils lui fournit la matière d'un livre sur Angélique de Rouillé, châtelaine d'Ormeignies (1756-1840), qui connaîtra les faveurs du public. Deux personnages ont retenu plus particulièrement son attention : le père Louis Hennepin (1626-?), missionnaire récollet et explorateur de la Louisiane, et l'économiste Charles Périn (1815-1905), professeur à l'Université de Louvain et représentant de l'ultramontanisme belge.

Soucieux de promouvoir le rôle culturel des Archives, Armand Louant participe activement à la vie des sociétés savantes montoises. Celle du Cercle archéologique de Mons dont il assume le secrétariat de 1936 à 1948 et la présidence de 1962 à 1969, et celle de la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, dont il sera le bibliothécaire-archiviste de 1957 à 1969. Il sera

également vice-président de la Commission des Petites Archives du Hainaut et membre correspondant de la Commission des Monuments et des Sites du Hainaut. C'est dans la même optique qu'il participe à la veille de la Seconde Guerre mondiale, à la rédaction de la *Bibliographie quinquennale de l'histoire du Hainaut* couvrant les années 1919-1940, parue dans les tomes 55 (1938) et 57 (1940) des *Annales du Cercle archéologique de Mons*. A la demande de l'avocat et mécène Léon Losseau, il prend à la même époque la direction du *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut* et rédige les instructions destinées aux collaborateurs. En 1940 sort de presse le premier – et unique – tome du nouveau dictionnaire qui devait constituer un des volets d'un ouvrage plus ambitieux intitulé : *Le Hainaut. Encyclopédie provinciale*.

Admis à la pension par limite d'âge en 1970, Armand Louant quitte ses fonctions de chef du

département « Hainaut-Namur » aux Archives de l'Etat et celles d'archiviste de la Ville de Mons qu'il remplissait depuis 1942, mais poursuit ses activités d'expert en écriture auprès des tribunaux ainsi que ses études historiques. De son mariage en septembre 1931 avec Marcelle Vanderveken sont issus six enfants.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles :  
Archives du secrétariat, dossier personnel.

A. Louant, *Souvenirs d'un archiviste paléographe, conservateur des Archives de l'Etat à Mons (1932-1954)*, dans *Recueils d'études d'histoire hainuyère offerte à Maurice-A. Arnould*, t. 2, Mons, 1983, p. 489-504. — R. Wellens, *In memoriam. Armand Louant*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, t. 58, 1987, p. 739-743. — W. De Keyzer, *Bibliographie d'A. Louant*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, t. 58, 1987, p. 744-750.

Walter De Keyzer

# M

**MAAS, Marcel, Jean, Adrien**, pianiste et professeur au Conservatoire royal de musique à Bruxelles, né à Clermont-Ferrand (France) le 7 mai 1897, décédé à Rhode-Saint-Genèse, le 11 juin 1950.

**MAAS, Robert**, prénoms déclarés à l'état civil : Robertus, Alexander, Marius; violoncelliste, né à Linkebeek le 24 juin 1901, décédé à Oakland (Etats-Unis) le 7 juillet 1948.

Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, la famille mène une vie itinérante au gré des engagements du père, Jan Maas, un chanteur d'opéra d'origine néerlandaise.

De 1907 à 1915, Marcel Maas est inscrit à différents cours au Conservatoire de Bruxelles. Elève d'Arthur De Greef, il obtient en 1914 le premier prix de piano avec la plus grande distinction. A la mise à la retraite de son professeur, Maas lui succède en 1933. Son enseignement vise avant tout à susciter une réflexion personnelle chez l'élève, afin de le rendre apte à résoudre les problèmes d'interprétation propres à chaque œuvre. Professeur de Sonia Anschütz, Robert Leuridan et Marcel Quinet, Maas forme également plusieurs élèves venus de l'étranger.

Pianiste au style d'une grande sobriété, Maas excelle dans l'interprétation de la musique de Bach et Mozart, qui sont ses compositeurs préférés, mais il aborde aussi volontiers Beethoven, Liszt, Franck et Ravel.

Maas entreprend de nombreuses tournées à l'étranger et se produit régulièrement avec son frère Robert dans le répertoire pour violoncelle et piano et avec différents ensembles de musique de chambre et, en particulier, avec le Quatuor Pro Arte. Il l'accompagne notamment au Mills College à Oakland et en 1947 il fait une *master class* à Seattle.

Ayant commencé très jeune l'étude du violoncelle, Robert Maas est inscrit dès 1910 au Conservatoire de Bruxelles, où il devient l'élève

d'Edouard Jacobs. Il obtient le premier prix en 1916 et se voit décerner l'année suivante le prix Van Cutsem. En 1922, il épouse Julia, la fille aînée du violoncelliste Jacques Gaillard, et à la même époque, il remplace Fernand Quinet au sein du Quatuor Pro Arte dont les autres membres sont Alphonse Onnou, Laurent Halleux et Germain Prevost. Cet ensemble est le noyau des Concerts Pro Arte qui ont lieu à Bruxelles de 1922 à 1934 et dont les programmes privilégient les compositeurs du Groupe des Six et Stravinsky. La prestation du Quatuor au festival de la Société internationale de Musique contemporaine à Salzbourg en 1923 lui vaut le patronage du mécène américain Elizabeth Sprague Coolidge qui le charge de la création des œuvres qu'elle a commanditées. Le Quatuor se rend dès 1926 aux Etats-Unis; à partir de 1930, il réside pendant l'été au Mills College à Oakland, où il donne des concerts et des cours. Suite à des problèmes de santé, Robert Maas ne peut accompagner ses camarades en 1940 et ne parviendra plus à quitter la Belgique. Comme Onnou meurt peu après à Oakland, le Quatuor continue avec deux autres musiciens, tandis que Maas fonde à Bruxelles le Quatuor Artis dont font également partie Arthur Grumiaux, Alfred Dubois et Robert Courte.

Parti aux Etats-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Maas crée avec le violoniste Henri Temianka le Quatuor Paganini dont les membres jouent tous d'un instrument ayant appartenu au célèbre virtuose. Il est décédé au cours d'un concert d'hommage à Onnou.

P. Tinel, *Robert Maas*, dans *Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*, t. 73, 1950, p. 38-39. — P. Collaer, *Correspondance avec des amis musiciens*, éd. par R. Wangermée, Sprimont, 1986. — A. Van Malderen, *Historique et apport des diverses formations Pro Arte (1912-1947) au réper-*

toire de la musique contemporaine, mémoire de licence présenté à l'Université catholique de Louvain, 1998 (inédit).

Henri Vanhulst

**MANDEL, Ernest, Esra**, pseudonymes occasionnels : ERNEST GERMAIN, PIERRE GOUSSET, HENRI VALLIN, LE VISEUR, EMILE, WALTER ; homme politique, économiste et journaliste, né à Frankfurt-am-Main (République Fédérale d'Allemagne) le 5 avril 1923, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 20 juillet 1995.

Ernest Mandel naît à Frankfurt-am-Main le 5 avril 1923. Bien que ses parents, Henoeh (Henri) Mandel et Rosa Mateles, d'origine polonaise aient acquis la nationalité belge, il resta Polonais, le hasard l'ayant fait naître à l'étranger contrairement à son frère Michel né sur sol belge. Son père Henri, membre de la ligue Spartakus, s'était réfugié à Anvers en 1919 après l'assassinat de Rosa Luxemburg et de Karl Liebknecht.

Ses études primaires et secondaires en néerlandais à Anvers feront qu'il restera toujours attentif à la cause flamande. Inscrit à l'Université libre de Bruxelles (ULB) en 1941, la fermeture de l'université par l'occupant lui fit interrompre ses études d'histoire. En 1939 Ernest Mandel avait rejoint une organisation trotskiste, le Parti socialiste révolutionnaire. Durant l'occupation, il collabora aux journaux clandestins édités par le groupe fondé par son père (*Het Vrije Woord, Vrank en Vrij* et *Das freie Wort*, organe destiné aux soldats allemands) et par le courant trotskiste (*La Voie de Lénine, Quatrième Internationale*). Arrêté par la Gestapo à Bruxelles en décembre 1942 et enfermé à la prison de Saint-Gilles, il réussit à s'échapper lors d'un transport. Arrêté une seconde fois en mars 1944 lors d'une distribution de tracts à des militaires allemands à Seraing et condamné par un tribunal militaire de l'*Oberfeldkommandatur* de Liège pour propagande hostile envers l'armée, il est déporté dans plusieurs maisons de force et camps en Allemagne. Il parvient à s'évader du camp de Wesseling grâce à son don des langues et à son approche internationaliste, en convainquant ses geôliers qui s'avèrent être des anciens socia-

listes et communistes allemands contraints par les nazis d'endosser l'uniforme. Il est repris et n'est libéré du camp de Rollwald (Nieder-Roden) par l'armée américaine que fin mars 1945. Bien que Juif, il put échapper à l'Holocauste par l'effet d'avoir pu bénéficier d'un jugement et d'être condamné par un tribunal allemand. C'est en effet en tant que « politique » qu'il fut déporté dans un camp en Allemagne. Après la guerre il obtient le statut de réfugié d'origine polonaise délivré par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, puis deviendra belge par naturalisation ordinaire en 1956.

Inspirateur du tournant « entriste » de la Quatrième Internationale trotskiste, Ernest Mandel devient membre du Parti socialiste belge (PSB) en 1950 et journaliste de son quotidien *Le Peuple* en 1954. Membre de la commission d'étude de la Fédération générale du Travail de Belgique, il participe avec le dirigeant syndical wallon André Renard dont il devient un des conseillers, à la rédaction du programme de réformes de structures du pouvoir économique et de l'économie belges. Il est à la base de la publication de deux hebdomadaires socialistes, *La Gauche* et *Links* qui rassemblent un courant de gauche à l'intérieur du PSB. Avec Mandel comme rédacteur en chef, le journal *La Gauche* joua un rôle non négligeable dans la décolonisation du Congo belge. La grève générale de décembre 1960 - janvier 1961 permet à Ernest Mandel d'atteindre l'apogée de son expérience dans le mouvement ouvrier belge. Cette grève fit naître un conflit entre lui et André Renard qui, réticent à la proclamation de la grève générale, se prononça en faveur d'un repli sur les forteresses ouvrières wallonnes et contre le mot d'ordre d'une « marche sur Bruxelles » proposé par Mandel et par le journal *La Gauche*. Néanmoins, dès 1961, il soutient le programme d'un fédéralisme lié aux réformes de structures proposé par André Renard. Durant cette période il dialogue avec la gauche socialiste de plusieurs pays d'Europe (notamment avec la gauche travailliste anglaise, le PSU français et la PSIUP d'Italie). En décembre 1964, après le congrès dit des « incompatibilités » le courant animé par Ernest Mandel quitte le Parti socialiste belge et s'engage dans la construction de petits partis socialistes de gauche en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Ernest Mandel échoua dans sa

tentative de les transformer en parti socialiste de gauche de masse. Ils fusionnèrent en 1970 pour engendrer la Ligue révolutionnaire des Travailleurs, section belge de la IV<sup>e</sup> Internationale devenue à partir de 1984 le Parti ouvrier socialiste.

Les positions politiques de l'Anversois qu'était Ernest Mandel ont toujours témoigné d'un engagement pour la cause flamande tout en reliant la question nationale à la lutte sociale. C'est ainsi qu'il accorda un soutien conditionnel aux marches flamandes sur Bruxelles avant l'adoption des lois linguistiques de 1963, qu'il défendit le dédoublement de l'Université libre de Bruxelles et qu'il fut favorable au transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain en Wallonie. Il était d'avis que le parti socialiste avait fait preuve d'opportunisme à l'égard de la bourgeoisie libérale flamande parlant le français au détriment du mouvement flamand et perpétuait de la sorte l'hégémonie politique du catholicisme en Flandre.

A partir du milieu des années soixante, Ernest Mandel déplace son investissement militant et ses activités publiques se tournent davantage vers la scène internationale. Il rencontre alors sa première épouse, Gisela Scholtz, militante des étudiants socialistes de gauche allemands (SDS). Mais son implication dans la politique gauchiste adoptée par la IV<sup>e</sup> Internationale après mai 1968 l'entraîne à négliger le mouvement ouvrier réel avec ses syndicats et ses partis majoritaires communiste et socialiste. Le recul de son courant devient perceptible dès la deuxième moitié des années septante. Son activité militante lui vaut à la fin des années soixante et au début des années septante, des interdictions de séjours en France, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suisse et en Australie.

Défenseur passionné de l'héritage de Léon Trotsky et principal dirigeant de la IV<sup>e</sup> Internationale de l'après-guerre, Ernest Mandel fut membre du Secrétariat européen de la IV<sup>e</sup> Internationale dès 1943, puis de son Secrétariat international en 1946 et de son Secrétariat unifié de 1963 à 1995.

En 1950, il avait participé aux brigades internationales de travail de jeunesse en Yougoslavie dans le but de soutenir ce pays après sa rupture avec Staline et le Kominform et durant les années soixante et septante, il entretint des

relations étroites avec les intellectuels de gauche yougoslaves. Il entreprit ensuite des voyages en Inde et à Ceylan (Sri Lanka) dans le but de raffermir les liens avec les trotskistes de ces pays. A partir de 1963 il fut invité dans de nombreux pays du tiers-monde dont Cuba, sur invitation de Che Guevara, alors ministre de l'Industrie.

Il fut le dernier partisan intransigeant de l'idée trotskiste de la nature d'Etat ouvrier dégénéré de l'URSS et de la notion d'Etat ouvrier déformé des pays de l'Est. Sa conception de la théorie de la «double nature» de la bureaucratie de ces pays a cependant débouché sur une mésinterprétation de l'évolution qui a abouti à la perestroïka et à la chute du mur de Berlin, ainsi qu'en témoigne son livre *Où va l'URSS de Gorbatchev*.

Tandis que nombre d'auteurs de son époque, comme Isaac Deutscher, Daniel Guérin, Pierre Broué furent davantage influencés par Trotsky et devinrent historiens comme l'était Trotsky, Mandel, bien qu'ayant d'abord été inscrit en histoire à l'ULB en 1941, fut plus marqué par l'influence de Rosa Luxemburg (dont il préfaca plusieurs éditions), appréciant son analyse robuste du capitalisme et de la bureaucratie et son attachement sans faille à l'universalisme marxiste.

Sa première œuvre majeure fut un *Traité d'économie marxiste* en deux volumes (1962), qui fit de lui l'économiste marxiste mondialement reconnu. L'ouvrage est le résultat d'un effort de plus de dix ans de travail pour relever un défi constitué par «l'incapacité des marxistes à refaire pour la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre accomplie par Marx au siècle passé». L'ambition de l'ouvrage était de renouer avec l'ensemble de la théorie et du système économique de Karl Marx en l'actualisant et en y intégrant des données sur les pays du tiers-monde. L'ouvrage comporte également une analyse de l'économie de l'Union soviétique et une étude sur la problématique de la transition des différents régimes vers le socialisme.

Après avoir terminé son *Traité* et sans doute insatisfait de son analyse assez traditionnelle du capitalisme contemporain, Ernest Mandel se penche sur les mouvements de longue durée du capitalisme. En 1972 paraît en allemand l'ouvrage intitulé *Le capitalisme tardif* (qui sera traduit en français sous le titre *Le troisième âge*

*du capitalisme*, en 1976). Il le considère comme son *magnum opus* parce que cet ouvrage est novateur à plus d'un égard. Une des idées principales était d'expliquer la longue période de croissance de l'économie capitaliste internationale après la Seconde Guerre mondiale et de montrer que la période des « trente glorieuses » ne pouvait pas durer indéfiniment; elle serait suivie par une nouvelle « onde longue » de crises et de tensions économiques et sociales avec un taux de croissance beaucoup plus réduit. Mandel reprenait la théorie des ondes de longue durée élaborée durant les années vingt par l'économiste russe Kondratieff, en y associant la baisse tendancielle du taux de profit. Il analyse également l'articulation entre la troisième révolution technologique et la course aux armements, d'une part, et les transformations structurelles du capitalisme, d'autre part. La version originale de cet ouvrage (sa thèse de doctorat) avait été écrite en 1972, c'est-à-dire avant la première récession généralisée de 1974-1975. Par modestie intellectuelle Mandel résista à la tentation d'intégrer dans les traductions française, néerlandaise et anglaise de sa thèse toutes les nouvelles données qui confirmaient son adhésion à la théorie de Kondratieff.

Il le fit plus tard, en 1978, sur invitation de l'Université de Cambridge, dans le cadre des « Alfred Marshall Lectures » au cours des conférences faites pour expliquer *Le troisième âge du capitalisme*. Ces conférences constituent les quatre chapitres de son troisième grand ouvrage économique : *Les ondes longues du développement capitaliste. Une interprétation marxiste* a été publié à l'origine en 1979 en langue anglaise et a été édité en français en 1998. Cette réédition contient également la contribution que Mandel a faite pour la conférence organisée à Bruxelles en 1989, en collaboration avec Alfred Kleinknecht et Immanuel Wallerstein sur *Les ondes longues de développement capitaliste*.

Intellectuel de très vaste culture, Mandel n'a pas craint d'écrire une histoire sociologique du roman policier, *Meurtres exquis* qui fut, ironie de l'histoire, le seul de ses ouvrages publié en Union soviétique avant l'effondrement de cet Etat.

Le curriculum académique d'Ernest Mandel a toujours été subordonné à son engagement politique. Pendant longtemps, il a vécu de sa plume de journaliste en gérant le portefeuille

d'assurance de son père (une firme d'assurance ayant d'ailleurs servi de paravent à leurs activités de résistance pendant la guerre) et ce n'est qu'à partir de 1970 qu'il commença à enseigner à la Vrije Universiteit Brussel (VUB). Frappé d'une interdiction de séjour en République Fédérale d'Allemagne, il dut soutenir sa thèse de doctorat à la Freie Universität Berlin à Bruxelles en 1972. De 1985 à 1988 (date de son accession à l'éméritat), il dirigea le Centre de Politologie de la VUB.

Après le décès prématuré de sa première épouse, Gisela Scholtz, il se remaria avec Anne Sprimont. Il n'a pas laissé de descendance. Ses cendres reposent au cimetière du Père Lachaise à Paris, non loin du Mur des Fédérés et des sépultures d'autres figures importantes du mouvement ouvrier.

Ernest Mandel est évoqué sous le nom de Jacques Meyerson dans le récit de Sal Santen, *Adios compañeros! Politieke Herinneringen* (Amsterdam, 1974) et sous le nom d'Ezra Einstein dans le roman de Tariq Ali (*Redemption*, Londres, 1991). Mandel a développé ses conceptions politiques dans le film du cinéaste flamand Robbe De Hert, *Filet Américain* (1981).

*Le marxisme d'Ernest Mandel*, s. dir. de G. Achcar, Paris, 1999. — J.-P. S., *Ernest Mandel, itinéraire d'un militant obstiné*, dans *Le Soir*, 22-23 juillet 1995.

Guy Desolre

**MAQUET, Henri**, Joseph, architecte, né à Avennes-lez-Hannut le 30 août 1839, décédé à Bruxelles le 27 novembre 1909.

Henri Maquet était le fils d'un modeste menuisier de village, qui n'était toutefois pas dénué d'aspirations artistiques puisqu'il construisit et sculpta divers autels et baldaquins d'église de sa région. Sans doute est-ce au contact de ces activités paternelles que l'adolescent manifesta très tôt sa vocation artistique. Tout en travaillant pendant quelque temps comme apprenti menuisier, il prit ses premières leçons de dessin à Liège dans un cours fréquenté par des ouvriers. Remarqué par l'architecte Delsaux, le restaurateur du Palais des Princes-Evêques, Maquet devint son élève à l'Académie des Beaux-Arts de Liège, tout en suivant des cours d'ornement et de modelage.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration



Le père Maquet ayant en vain tenté de le détourner de la carrière artistique pour lui faire prendre la direction de l'atelier familial, le jeune homme s'en vint, en 1861, terminer ses études d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Il y fut l'élève d'Auguste Payen et fit aussi un stage dans le bureau d'Henri Beyaert, où ses progrès furent remarquables. Diplômé en 1864 à l'âge de vingt-cinq ans, il se lance dès lors dans la pratique.

Après un séjour chez Alphonse Balat, il s'installe à son propre compte en 1865. Le succès semble avoir été immédiat, puisqu'en 1873 il avait déjà réalisé l'hôtel de Félicien Rops au rond-point de l'avenue Louise, celui du banquier Dansaert au boulevard Bisshofsheim, le premier bâtiment du Crédit Communal dans l'étroite rue de la Banque et deux hôtels symétriques (aujourd'hui démolis) à l'entrée de l'avenue Louise. A cette époque, la manière de Maquet s'apparentait quelque peu à celle de l'architecte Bordiau, recherchant volontiers la monumentalité. Avec les années, son style, influencé par les classiques français et italiens, évolua vers une inspiration plus fine. Les contemporains en trouvèrent l'expression la plus parfaite dans l'hôtel du docteur Cocq (1884), au 56 rue de la Concorde à Ixelles. Grâce à cette construction, Maquet devient l'architecte à la mode. Sa clientèle se recrute à présent dans la riche bourgeoisie d'affaires et dans l'aristocratie. A Bruxelles, il édifie des hôtels pour Georges Brugmann, Georges Warocqué, Adrien vander Burch, Barbanson, Lambert de Rothschild et, en province, des châteaux luxueux, notamment à Assesse (Namur), Lamontzée et Coxhe (Liège).

Entre-temps, Maquet se voit confier la construction de divers bâtiments publics nécessitant chaque fois un programme spécifique, tels, en 1894, le commissariat de police de la rue de la Régence (aujourd'hui démoli), une maison de convalescence à Linkebeek ou encore, en 1904, l'Ecole royale militaire, avenue de la Renaissance à Bruxelles.

A la mort de Balat en 1895, nouvelle étape dans la carrière déjà brillante de Maquet : Léopold II le choisit comme architecte consultant pour remplacer son confrère défunt. Le Souverain le mettra tout de suite à la tâche pour reprendre ou continuer des chantiers déjà ouverts par son prédécesseur à Ostende, à Bruxelles ou à Laeken.

On sait que Léopold II voulait attirer en Belgique, et spécialement au littoral, un tourisme haut de gamme. Dès la première année de son entrée en charge, Maquet se verra donc confier les plans du Royal Palace Hotel d'Ostende. Cet établissement de grand luxe comptant six cents chambres fut édifié en un temps record, au milieu d'une oasis de jardins créés dans les dunes de Mariakerke. Administré depuis 1899 par la Compagnie des Wagons-Lits, le Palace fut réquisitionné par les Allemands pendant la guerre de 1940-1945. Gravement endommagé par un incendie, il devra être abattu après la Libération. Toujours à Ostende, Maquet réalisera aussi, en contrebas du Chalet royal aujourd'hui disparu, les galeries récemment restaurées à l'angle de la digue de mer et de la rue de Paris.

A Laeken, Maquet eut à poursuivre l'œuvre de Balat en complétant l'ensemble exceptionnel des Serres royales, que celui-ci avait réalisées pour le Souverain depuis 1877. La « serre Maquet » fut édifiée en 1902. C'est un bâtiment allongé, doté d'une voûte en berceau vitrée, relié grâce à un élégant pavillon de jonction au magnifique Jardin d'Hiver de Balat. Elle est aujourd'hui utilisée pour la culture des camélias.

A Bruxelles enfin, Maquet allait, également à la suite de Balat, se voir confier la transformation du Palais Royal. Léopold II, qui était monté sur le trône en décembre 1865, avait aussitôt fait restaurer par Balat l'aile droite et le centre du Palais, ainsi que la façade arrière. Ces divers aménagements étaient terminés en 1872. Restait à transformer ce que le Roi appelait « l'horrible façade » antérieure et à modifier la Place des Palais. Ces projets demeurèrent à l'ordre du jour pendant de longues années, mais ce n'est qu'au tournant du siècle qu'ils prirent un tour plus concret. Les crédits nécessaires, imputés au budget national, furent enfin votés en 1903. Après quarante ans de persévérance, Léopold II avait enfin remporté la victoire : la transformation du Palais pouvait être entamée. Le Souverain avait également consulté l'architecte français Girault, qu'il avait si souvent associé à ses projets ; mais cette fois il donna la préférence à Maquet.

Les travaux débutèrent en 1904. L'ancienne façade de Suys fut abattue et, pendant des années, les Bruxellois purent contempler les

salons éventrés du Palais, car les travaux furent si lents qu'ils étaient loin d'être terminés à la mort de Maquet, fin novembre 1909, et à celle du Roi, survenue quelques jours plus tard. L'architecte avait toutefois eu le temps d'intégrer par des galeries courbes à l'ensemble du Palais l'Hôtel de la Liste civile du côté de la rue Ducale et le célèbre Hôtel Belle-Vue, acquis par le Souverain en 1902, à l'angle de la place Royale. En revanche, il ne put achever l'exécution de la magnifique Salle des Glaces, à l'aile gauche de la façade, ainsi que le grand appartement dit de Fontainebleau, remplaçant divers petits locaux du premier étage.

Si Léopold II avait finalement obtenu de l'Etat le feu vert pour les transformations du Palais au début de ce siècle, c'est parce qu'il avait réussi à en lier l'exécution avec celle d'un vaste projet de transformation du quartier de la Putterie et de ses abords, voisins du Palais Royal. L'idée de ces travaux avait commencé à s'imposer dès 1850 mais elle ne devait se concrétiser qu'en 1903, lorsque fut signée entre l'Etat et la Ville de Bruxelles l'importante convention relative à la création du Mont-des-Arts et la Gare Centrale.

Auparavant, des centaines de projets avaient vu le jour sans retenir l'attention des pouvoirs publics. Henri Maquet lui-même avait élaboré, dès 1876, un plan considéré comme apportant la meilleure solution au problème de la communication entre le haut et le bas de la ville. Il s'agissait d'ouvrir une rue courbe, future rue Ravenstein, qui relierait la place Royale au Cantersteen par une pente considérablement plus douce que l'ancienne Montagne-de-la-Cour grâce à son tracé en ellipse. Après de longs atermoiements et suite à la vigoureuse pression royale, le projet Maquet fut enfin adopté par la Ville de Bruxelles, le 19 novembre 1894. Outre le tracé de la rue courbe, Maquet allait inclure dans son plan une idée d'Alphonse Balat, visant à dégager les Musées, ainsi que la Bibliothèque Royale et les Archives de l'Etat.

Le plan Maquet répondait à une conception grandiose prévoyant la transformation de la Montagne-de-la-Cour, l'établissement d'un bâtiment unique regroupant les institutions culturelles, la création de terrasses et de jardins en escaliers et plans inclinés rachetant la différence de niveau entre la place Royale et le Cantersteen tout en préservant le panorama de la ville. Ce plan avait suscité l'adhésion enthousiaste de Léopold II, qui l'avait aussitôt baptisé

Mont-des-Arts. Les plans définitifs et le devis furent déposés en 1902. Le coût de ce vaste et magnifique projet était évalué à un total de 27 millions de francs-or pour les expropriations de la Montagne-de-la-Cour et les travaux de construction. Le gouvernement ayant obtenu le feu vert du Parlement, les acquisitions d'immeubles et les démolitions commencèrent aussitôt. Mais quand Maquet présenta les plans définitifs de l'édifice au public, en 1908, un revirement inattendu se produisit.

Un mouvement puissant s'était fait jour afin d'abandonner le projet jugé cyclopéen ou au moins l'amender. Le chef de file de la droite conservatrice, Charles Woeste, avait mené une campagne en règle contre le plan qu'il qualifiait de somptuaire. En septembre 1908, il réussit à influencer le Sénat qui, à une voix de majorité, refusa de voter les crédits. C'était échouer au port! Léopold II fut profondément déçu de la tournure prise par les événements. Quant à Maquet, il n'y survécut pas. Sa santé fut profondément altérée par l'échec de ce projet auquel il avait travaillé depuis plus d'un quart de siècle et l'on peut dire qu'il mourut de chagrin le 27 novembre 1909, trois semaines avant Léopold II.

La perspective prochaine de l'Exposition universelle de 1910 avait pourtant rendu urgent l'aménagement provisoire de la Montagne-de-la-Cour, éventrée depuis des années. L'architecte français Vacherot fut chargé par l'Etat de dissimuler le chantier par un jardin en terrasses agrémenté de cascades. Cette «solution provisoire» survécut plus d'un demi-siècle. Ce n'est en effet qu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale que le projet Maquet reprit de l'actualité. De nos jours, le Mont-des-Arts, certes moins grandiose que la vision conçue par Maquet et soutenue par Léopold II, en a pourtant sauvé l'esprit puisqu'il est devenu le lieu de rencontre de nos institutions culturelles, avec le complexe des Musées, la Bibliothèque Albertine et le Palais des Congrès; en même temps, il constitue un belvédère dominant l'un des panoramas privilégiés de Bruxelles.

Henri Maquet avait été un praticien très respecté dans sa profession. Il s'était consacré toute sa vie à la Commission royale des Monuments dont il avait été successivement

élève-architecte, membre correspondant, titulaire (1894), puis vice-président (1906). En 1896, il avait été élu membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, dont il devint directeur en 1902. Il était également membre du jury pour le Prix de Rome d'architecture. En outre sa bonhomie, sa cordialité et sa courtoisie l'avaient rendu populaire.

Les Archives du Palais royal, les Archives de la Ville de Bruxelles, le Sint Lukas Archief ont conservé divers plans des grands travaux publics conçus par Henri Maquet, tel le *Plan d'ensemble pour la transformation du quartier compris entre les rues de Loxum, de la Montagne, de la Madeleine, la Montagne-de-la-Cour, la Place Royale, la rue Royale et la Place des Palais*, daté de mai 1876 (Archives de la Ville de Bruxelles).

Maquet lui-même a présenté dans le supplément à la *Chronique des Travaux Publics* du 1<sup>er</sup> juin 1902 *Les plans définitifs du dégagement des Musées Royaux - Mont-des-Arts*. Le 26 octobre 1902, Henri Maquet, alors directeur de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie, prononça devant cette assemblée un discours sur *L'éducation de l'architecte*, publié dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et des Beaux-Arts* de l'Académie royale de Belgique (1902, p. 611-622). Il est également l'auteur d'une notice biographique sur l'architecte Félix Laureys dans *L'Annuaire* de l'Académie (vol. 69, 1903, p. 75-80).

Archives du Palais royal, à Bruxelles. — Archives de la Ville de Bruxelles. — Sint Lukas Archief, à Bruxelles.

*Mort de l'architecte Maquet*, dans *L'Emulation*, 1910, p. 3-4. — *L'Emulation*, 1881, 1887, 1904, 1908, 1910 et 1926, *passim*. — *Cent cinquante ans de vie artistique*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1980, p. 192-193. — *Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture*, Bruxelles, 1989, p. 276-279. — *Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain, 1780-1914*, Bruxelles, 1979. — *Une école d'architecture. Des tendances, 1766-1991*, Bruxelles, 1992. — L. de Bertrange, *Mort de Mr Henri Maquet*, dans *La Ligue des Architectes et des Artisans du Bâtiment*, 3<sup>e</sup> année, 1909, p. 337-341. — F. Brunfaut, *Notice sur Henri Maquet*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 81-85, Bruxelles, 1915-1919, p. 137-154, portrait. — H. Hymans, *Discours prononcé aux funérailles de M. Maquet*, dans *Bulletin de la Classe des Lettres*, Académie royale de Belgique, 1909, p. 548-

552. — L. Ranieri, *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, 1973.

Liane Ranieri

**MARTENS, Pierre**, prénoms déclarés à l'état civil : Petrus, Eduardus, Aloisius, Josephus, Maria; chevalier, cytologiste, botaniste, professeur à l'Université de Louvain, né à Kerkom (Brabant) le 21 juin 1895, décédé à Louvain le 29 mai 1981.

L'ascendance paternelle de Pierre Martens est originaire de Maastricht. Son arrière-grand-père, Martin (1797-1863), obtint la chaire de Chimie et de Botanique de l'Université naissante. Son grand-père, Edouard (1831-1902), fut à son tour titulaire de la chaire louvaniste de Botanique. C'est lui qui s'établit à Kerkom où devait naître son petit-fils en 1895. Son père, Petrus-Edward (1866-1921), rompit avec la tradition scientifique. Ce grand intellectuel fut littérateur, musicologue et esthète. Pierre Martens épousa Marie-Antoinette-Josephine Roersch, lointaine cousine, également originaire de Maastricht, dont il eut quatre enfants.

Pierre Martens fit des études secondaires au Collège de la Très Sainte Trinité (Pères Joséphites) à Louvain. Il est étudiant en candidature à l'université louvaniste en 1913. Mais l'année suivante, l'Allemagne déclare la guerre et le jeune Martens, âgé de dix-neuf ans, s'engage pour combattre dans l'infanterie où il devient rapidement sous-lieutenant. Il est blessé et, en 1918, à quelques jours de l'Armistice, une troisième blessure l'ampute du bras droit. Malgré ce lourd handicap, dès la fin de la Première Guerre mondiale, il achève ses études et obtient le titre de docteur en 1922, avec une thèse consacrée au *Cycle du chromosome somatique chez les Phanérogames*.

Assistant en 1921, il est nommé chargé de cours en 1923, puis professeur en 1925. Excellent enseignant et orateur pénétrant, Pierre Martens enseigne en candidature, puis en licence. Ces fonctions sont encore alourdies en 1938, année du décès de son maître Victor Grégoire. Dès le début, Pierre Martens assume la tâche des travaux pratiques en candidature et procure aux étudiants concernés ses *Notes de Botanique microscopique* qui connaîtront

plusieurs éditions de 1925 à 1940. En même temps, lui revenait au doctorat (actuellement la licence) l'enseignement d'une partie de la systématique et de la paléontologie végétale. Authentique fondateur de ces deux cours : Ptéridophytes et Gymnospermes et Champignons, les envisageant d'une façon toute personnelle, il n'hésitait pas à y inclure les résultats de ses propres recherches.

En candidature, il assure chaque année et pour un très grand nombre d'étudiants – en sciences, médecine, pharmacie, agronomie –, l'enseignement de base dont les notes intitulées *Éléments de Botanique* deviennent un manuel dont le texte sera refondu à cinq reprises, la dernière édition paraissant l'année de son accession à l'éméritat (1965). Martens fut un excellent pédagogue et il exerça une forte emprise sur ceux qui suivirent son enseignement. Il était un excellent dessinateur et ses schémas au tableau noir faisaient l'admiration de tous.

L'œuvre scientifique de Pierre Martens est considérable et ininterrompue depuis ses premières recherches de 1922. Chaque année a vu la publication de mémoires, articles de revues et recensions se succéder. Un autre caractère frappant de cette production est sa grande diversité. La cytologie et la morphogenèse y tiennent une large place, mais la mycologie et la paléontologie, comme la biologie florale, la systématique et la phytogéographie ont aussi fait l'objet de ses soins.

Trois traits caractérisent les travaux de recherche de Martens : d'abord la grande rigueur et la minutie des descriptions, basées sur l'observation d'un grand nombre de préparations microscopiques et de dissections; le souci, ensuite, d'appuyer et de garantir les descriptions par une abondante iconographie; enfin, l'importance accordée à l'appareil critique, comprenant une analyse, souvent impitoyable, des données antérieures.

Sans pour autant être exhaustive, on peut tenter d'établir une liste des domaines d'étude abordés par Pierre Martens. Concernant la cytomorphologie : structure et division des chromosomes somatiques; observation de la cellule vivante (microdissection, essais de fixateurs, épreuve de milieux favorables à ce genre d'étude); propriétés de la paroi cellulaire et de la cuticule; recherches sur les espaces intercellulaires et mécanisme de la formation

des méats. Chacun de ces travaux aboutit à des conclusions originales et des vues inédites.

Dès 1932, il s'intéresse aux champignons. Il envisage successivement le cycle de développement et la sexualité des hyménomycètes, des urédinées, des ascomycètes surtout. En collaboration avec René Vandendriessche, Pierre Martens démontre l'existence de deux cycles conidiens chez *Pholiota aurivilla*, l'un dicaryotique, l'autre monocaryotique et leur alternance, certains travaux en collaboration avec Yun-Chang Wang, d'autres avec André Gilles (1932, 1934). Pierre Martens cherche alors l'origine et le mécanisme de l'anse d'anastomose des basidiomycètes et du crochet des ascomycètes. Puis il étudie la polysporie de ces derniers. La guerre de 1940-1945 venant d'éclater, il entreprit dans sa retraite, une revue critique de l'ensemble de la littérature et publia, en 1946, un important mémoire sur le *Cycle de développement et la sexualité des ascomycètes. Essai critique (La Cellule, tome 50 (2), p. 123-310)*.

Vient ensuite un large éventail d'études consacrées aux fougères. L'interprétation cytohistologique des formations sporangiales, des organes glanduleux et des sporanges transformés chez les filicales aboutit à un prolongement sur le plan systématique et même phytogéographique. Entre 1950 et 1960, il entreprend seul ou confie à des élèves, licenciés ou doctorants, l'étude du cycle du développement des hydroptéridales (ou fougères aquatiques) : *Marsilea* (Roland Tournay, Marie-José Feller, Andrée Boterberg) et *Azolla* (Paul Demalsy). Avec la sélaginelle, Pierre Martens revient une dernière fois aux ptéridophytes hétérosporées (Françoise Stainier).

Entre-temps, pendant la période allant de 1955 à 1965, ce sont les cycadales et les ginkgoales qui font l'objet, pour les premières d'une série de mémoires sur *Encephalartos* (Jean-Louis De Sloover), pour les secondes, d'une publication due à Agnès Colinet. D'autres travaux d'élèves méritent d'être mentionnés concernant entre autres la multiplication végétative et l'embryologie chez les lemnacées (André Lawalrée), colchicine et polyploïdie (Louis Decoux et Louis Ernould), le phloème chez *Stylidium* et *Thunbergia* (William Mullenders), les formations sécrétrices des copaliers congolais, les bourgeons et la vascularisation des plantules de *Coffea* (Paul Moens), l'histogenèse des tissus conducteurs

(Raphaël Gustin et Jacques-R. De Sloover). A sa propre bibliographie il convient donc d'ajouter quelque quarante mémoires et travaux d'élèves qu'il a inspirés, dirigés – et pourquoi ne pas le dire ? – souvent rédigés lui-même !

C'est vraisemblablement en 1949 que Pierre Martens conçut le projet d'une étude des gnétophytes, connus également sous le nom de chlamydospermes, comprenant trois genres (familles ou ordres) : *Ephedra*, *Gnetum* et *Welwitschia*. En 1950, il confia au signataire de cette notice l'étude du *Gnetum*, quelques années plus tard, celle de l'*Ephedra* à Martine Lhemann-Baerts, se réservant celle du *Welwitschia*. Pendant vingt-cinq ans, il exerça sur cet étrange végétal, un des végétaux « qui ne peuvent rien faire comme les autres », ses facultés d'observateur et ses talents de dessinateur. Les résultats des travaux consacrés aux gnétophytes ont fait l'objet de dix-sept mémoires publiés dans *La Cellule* et d'une dizaine d'articles et de notes, parus ailleurs. Dès 1968, Zimmermann, éditeur scientifique du célèbre *Handbuch der Pflanzenanatomie* sollicite Martens en vue de la rédaction d'un volume sur les gnétophytes. Après de bien compréhensibles hésitations, Pierre Martens accepte la proposition et entreprend aussitôt cette nouvelle tâche. Sorti de presse en 1971 (*Les Gnétophytes, Handbuch der Pflanzenanatomie, Spezieller Teil, Band XII, Teil 2, Gebr. Borntraeger, Berlin-Stuttgart, 1971, 295 p.*), ce traité constitue une véritable « somme », une magistrale synthèse des données acquises sur ce groupe de végétaux et fait une critique impartiale et minutieuse de plus de 500 travaux. Outre une partie analytique fouillée et abondamment illustrée (où l'auteur prend l'occasion de faire connaître à un large public ses propres travaux et ceux de son laboratoire, y ajoutant plusieurs observations originales et nombre d'illustrations inédites), le livre comporte une partie plus générale où sont discutées les affinités, les dissemblances, les origines possibles des trois genres et leur place dans l'ensemble des gymnospermes.

Le traité ne clôture pas l'activité de Pierre Martens dans le domaine. Pendant une décennie encore, de 1970 à 1980, il sortira huit mémoires et articles consacrés au *Welwitschia*. Enfin, comme membre correspondant de l'American Society of Botany, il rédige un « special invited

paper » consacré au caractère prétendument néoténique du *Welwitschia*.

On ne peut retracer la carrière scientifique de Pierre Martens sans mentionner la continuité et la compétence qu'il a mises au service de la revue *La Cellule*, fondée en 1884 par Jean-Baptiste Carnoy, dont il assura la direction pendant quarante-cinq ans. Il confia à cette publication de renommée internationale trente-trois de ses travaux entre 1922 (sa thèse doctorale) et 1977 (sa dix-septième publication sur *Welwitschia*). En outre, il assumait avec altruisme la fonction ingrate de conservateur de la Bibliothèque de périodiques de Biologie cellulaire, fondée également par Jean-Baptiste Carnoy, incomparable outil de travail dont plusieurs générations ont pu bénéficier. Enfin, à la demande de l'International Union of Biological Sciences (IUBS), Pierre Martens assura, dès 1954, l'administration et la conservation du Dépôt international de Préparations microscopiques qui comporte plus de 8.000 préparations provenant de cinquante-deux auteurs différents et relatives à 292 espèces linnéennes, animales et végétales.

Des activités scientifiques et de service aussi variées, pratiquées pendant tant d'années, lui valurent, à juste titre, nombre de prix et récompenses, que nous ne pouvons qu'énumérer ici : Lauréat du Concours universitaire, 1922 ; Prix de Potter, 1928 et Schepkens, 1931 de l'Académie royale de Belgique ; Prix Léo Errera de la Société royale de Botanique de Belgique, 1937 ; Prix Desmazière de l'Institut de France, 1952 ; Prix décennal des Sciences botaniques pour la période 1939-1948. Pierre Martens était en outre, membre correspondant étranger de la Société botanique de Pologne (1949), docteur *honoris causa* des Universités de Paris (1956), de Milan (1957), de Rennes (1963), de Toulouse (1964) et de Montpellier (1969). Il était également membre correspondant pour la section Botanique (1956), puis membre associé étranger de l'Académie des Sciences de l'Institut de France (1966). En Belgique, correspondant et membre de l'Académie royale depuis 1939, président en même temps que directeur de la Classe des Sciences en 1954. En outre, membre, vice-président (1935-1938) et président de la Société royale de Botanique de Belgique (1939 et 1940) ; membre du Conseil et de la Commission des publications (1958-1969).

Au Fonds national de la Recherche scientifique, Pierre Martens siège en divers organes directeurs ou commissions consultatives, comme président de la Commission de Biologie végétale. Il fut aussi administrateur de l'Institut des Parcs nationaux du Congo et de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC) comme président de la Commission de Biologie végétale.

Il fit de nombreux déplacements à l'étranger, comme professeur d'échange, comme conférencier, comme invité à des colloques, comme participant à des congrès. Il a été doyen de la Faculté des Sciences de son université en 1946. Porteur de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères au titre militaire et au titre civil, il sera anobli et élevé au rang de chevalier.

A côté de ses écrits scientifiques (il est l'auteur de plus de 200 livres, mémoires et articles), Pierre Martens excellait aussi dans la rédaction de notices, comptes rendus, rapports divers et allocutions (plus de cent). Il s'y montrait excellent écrivain, homme de «goût» et cultivé, mais surtout homme de cœur s'attachant dans ces «pensums» académiques à découvrir les qualités morales et de cœur de la personnalité en question. Comme conférencier, il pratiquait avec bonheur et humour, choisissant souvent des métaphores poétiques, l'art de faire passer, pour un auditoire non averti, des notions difficiles et complexes. Il a signé aussi nombre de notices biographiques et d'éloges académiques.

On ne peut évoquer tous les sujets traités par Pierre Martens. Signalons encore ses observations sur la locomotion des diatomées (1940), sur la structure du pollen «ailé» chez les conifères (1961), sur un marronnier centenaire dépouillé de son écorce, toujours en vie et produisant chaque année nombre de fleurs et de fruits... (1971, 1972). Enfin il a donné, dans plusieurs écrits de nature plus synthétique, ses vues et réflexions concernant les problèmes de phylogénèse et de systématique générale en rapport avec l'évolution. On peut citer à ce propos : *La graine et le tube pollinique. Réflexions sur les caractères propres des phanérogames* (1947), *Le problème de la graine et les préphanérogames* (1951), *Alternance de phase et cycles de développement chez les végétaux* (1954), *Du mégasporange cryptogamique à l'ovule gymnospermique* (1966).

L'apport très fécond de Pierre Martens dans toutes les branches de la botanique est considérable. L'importance des résultats obtenus est le fruit de remarquables dons d'observation, d'un esprit critique aigu et d'une tendance naturelle aux vastes synthèses.

Sous une flegmatique enveloppe, il cachait un cœur fougueux, un esprit prompt à la réplique, un goût certain de la discussion, une certaine tendance à faire valoir ses idées. Il faut encore faire référence à son intelligence élevée et à sa sensibilité profonde. Les domaines de la poésie, de la musique et de la philosophie lui étaient familiers, et il ne se faisait pas faute d'en faire partager la connaissance avec son entourage. Jusqu'aux derniers jours de sa vie, il a dispensé autour de lui les richesses de son humanisme et de sa culture.

*Manifestation en l'honneur de M. Pierre Martens, professeur de Cytologie et de Botanique à l'Université catholique de Louvain (1923-1965)*, Brochure éditée à l'occasion de son accession à l'éméritat le 14 octobre 1965, Louvain, s.d. — E. Boureau *Notice nécrologique sur Pierre Edouard Martens*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. 295, Paris, 1982, p. 105-109. — *In Memoriam, P. Martens (1895-1981)*, J. Lebrun, J.-R. De Sloover, A. Lawalrée, G.-L. Hennebert et L. Waterkeyn éd., dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. 115, 1982, p. 125-142. — *In Memoriam P. Martens (1895-1981)*, dans *La Cellule*, t. 73 (3), 1982, p. 215-220, avec un frontispice. — J. Lebrun, *Pierre Martens (1895-1981)*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences, Académie royale de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. 68, 1982, p. 9-18.

Luc Waterkeyn

**MATERNE, Jean, Joseph, Dieudonné**, industriel et homme politique, né à Wépion le 22 juillet 1889, décédé à Namur le 21 juin 1964.

Fils d'Edouard Materne et de Julie Dessy, Jean Materne est issu de deux lignées établies de longue date à Dave et à Wierde, près de Namur. De nombreux membres de ces familles figurent dans le Métier des vigneron et des côteliers, un des plus anciens de Namur, qui a depuis longtemps alimenté en fruits et légumes le marché de la ville.

Edouard Materne a franchi un pas décisif en donnant à cette activité traditionnelle une

dimension nouvelle. Initié très jeune par son père au commerce des fruits, il collabore à la confection du poiré, concentré de poires et de pommes fabriqué avec l'excédent de la production, qui se consommait étendu sur du pain et faisait lui aussi l'objet d'un trafic. Il s'établit à Wépion lors de son mariage et y fonde une entreprise familiale, les Etablissements Edouard Materne-Dessy, axée sur la production et le commerce des fruits. Il a été à la base de l'intensification de la culture des fraises à Wépion et dans l'île de Dave. Sa femme s'adonne dans une dépendance de sa demeure, à la fabrication de sirop commercialisé d'abord dans la région namuroise puis dans le pays de Charleroi, alimentant une clientèle de plus en plus large.

Le succès de ses affaires a engagé Edouard Materne à embaucher du personnel et à muer la petite entreprise familiale en une véritable usine, implantée depuis 1896 à Jambes aux abords immédiats de la gare de chemin de fer du Nord auquel elle est raccordée, et cela en vue de faciliter son approvisionnement et la diffusion de ses produits.

Un tournant important se place en août 1897, lorsque le Parlement exonère de droits fiscaux le sucre utilisé pour la fabrication des confitures. Edouard Materne s'engage alors dans cette voie, achète du matériel performant et s'entoure de spécialistes en la matière. Son entreprise prend un essor considérable au point de devenir une des plus importantes confitureries de la région namuroise, tandis que le renom de sa firme dépasse les limites de nos frontières. Depuis 1900, il diversifie sa production et s'adonne aussi à la fabrication de pâtes de fruits avant de s'engager dans celle de conserves de fruit au naturel. Dès le début de son mariage, Edouard Materne a associé sa femme à ses affaires; son entreprise prendra ensuite la forme d'une société anonyme dans laquelle chacun de ses cinq fils est intéressé.

Edouard Materne se retire des affaires en 1923 et en confie alors la direction à Jean, son fils aîné, qui en collaboration avec ses frères va leur conférer un essor de plus en plus large. Une nouvelle usine est fondée à Boué, dans la Thiérache française, dont la direction est confiée à Paul Materne, le fils cadet, laquelle va devenir une des plus importantes confitureries de France. Jean Materne développe encore les activités de l'usine jamboise, y ajoute la fabrica-

tion de pectine destinée à alimenter le marché en une matière qui améliore la consistance des confitures industrielles ou ménagères. Le personnel de son entreprise se multiplie jusqu'à compter plus d'un millier d'ouvriers encadrés par des services administratifs et techniques de haute qualité. En 1940, il fait l'acquisition d'une usine à Bruxelles promise elle aussi à un important essor. Il s'intéresse aux méthodes nouvelles de conservation, notamment à celles dues au froid, et trouve la confirmation de leur efficacité lors de la Libération, les troupes américaines faisant usage de produits surgelés. Dès 1946, il fonde à Grobbendonk une nouvelle usine nommée Quick Freezing, spécialisée dans la fabrication de conserves de légumes; ce sont les produits Frima, qui couvrent aujourd'hui encore une grande partie du marché. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les établissements Materne assurent plus de la moitié de la production des confitures industrielles de tout le pays et leur marché déborde largement de nos frontières.

L'important essor de ses entreprises n'est pas seulement dû à l'esprit novateur et à l'autorité de Jean Materne qui figure parmi les «grands patrons» de la région namuroise au cœur du XX<sup>e</sup> siècle. Il procède également de ses qualités humaines qui lui ont acquis un dévouement à toute épreuve de la part de son personnel. Il incarne à merveille le libéralisme social pratiqué par maints chefs d'entreprise à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, correspondant au développement économique lié aux *golden sixties*. Il s'est préoccupé des conditions de vie de ses collaborateurs à tous les niveaux, leur assure des avantages matériels qui transcendent la modicité des salaires de l'époque. Il va appliquer ces principes dans un cadre plus large, la vie politique sur le plan local et national lui en fournissant l'occasion.

Membre depuis 1910 des Jeunes Gardes libéraux, Jean Materne est tout au long de sa vie une figure de proue du parti libéral, devenu en 1961 le Parti pour la Liberté et le Progrès. Il est entré dans la politique active au niveau communal en 1926 et est alors le porte-parole de la minorité, mais son impact personnel va assez rapidement modifier le paysage politique jambois. En 1933, il devient bourgmestre de la localité et ce mandat, renouvelé à chaque élection et qu'il occupe encore au moment de

son décès, témoigne de sa popularité. Le bilan de son action politique à Jambes est impressionnant, marqué par son esprit de justice sociale et sa volonté d'améliorer les conditions de vie de ses administrés. Il a géré les finances communales avec ses qualités de chef d'entreprise; il les a affectées à la construction d'écoles modernes, d'un stade sportif, à l'aménagement de parcs et jardins. Dès 1928, il est à l'origine de la création de la société coopérative Le Foyer Jambois, société destinée à la construction d'habitations sociales, dont il préside les destinées et qui est à la base de la constitution de cités jardins établies à la périphérie de Jambes, représentant à son décès plus de cinq cents logements confortables destinés à des ménages à revenus modestes. Il a fait preuve d'une remarquable largeur de vues, n'hésitant pas à fournir au clergé local la possibilité matérielle d'édifier une église à Velaine pour desservir l'agglomération jamboise étendue jusqu'aux limites de la commune de Dave.

En 1954, Jean Materne est retenu pour occuper un siège de sénateur provincial ce qui lui a permis de jouer un rôle au niveau national, siège dont il s'est dessaisi en 1963 pour des raisons personnelles. Mais c'est surtout à Jambes qu'il a exercé ses multiples talents et cette commune, depuis lors intégrée dans le grand Namur, a donné le nom de Jean Materne à l'artère commerciale la plus importante de la localité.

Renseignements oraux aimablement donnés par Pascal Vanderveeren, petit-fils de Jean Materne.

C. Badot, *Jambes. Autrefois... et aujourd'hui*, Namur, 1948. — Ph.-E. Detry, *Jean Materne*, dans *Dictionnaire biographique namurois*, Namur, 1999, p. 171, caricature par Ochs. — *Vers l'Avenir*, 25 juin 1964.

Cécile Douxchamps-Lefèvre

**MIGEOTTE, Marcel**, Victor, Léon, Ghislain, astrophysicien, professeur ordinaire à l'Université de Liège, né à Saint-Trond le 24 mars 1912, décédé à Tournai le 25 février 1992.

Marcel Migeotte était issu d'un milieu modeste. Sa jeunesse fut studieuse et partagée

entre les études, les cours de violon et de peinture. Il entreprit, comme ses deux frères, des études de physique à l'Université de Liège où il obtint le diplôme de docteur en sciences physiques et mathématiques en 1933. Bénéficiaire d'une bourse du gouvernement, il séjourna à l'Institut d'Optique de Paris où il décrocha le titre d'ingénieur-opticien en 1934. L'année suivante (1934-1935), conseillé par Pol Swings, il partit se spécialiser dans l'étude de l'infrarouge aux Etats-Unis (Université du Michigan - Laboratoires des professeurs Randall et Baker).

Rentré comme assistant à l'Institut d'Astrophysique de l'Université de Liège en 1935, il entreprit d'y développer un laboratoire de spectrographie infrarouge équipé d'un spectrographe permettant l'étude de la région spectrale située au-delà d'un micromètre. Ce dispositif servira à l'enregistrement du spectre solaire, à Liège, de juillet 1942 à janvier 1944 et les premiers résultats obtenus, relatifs notamment à la vapeur d'eau (1,34 - 1,53  $\mu\text{m}$ ) et parus en 1945, feront l'objet de sa thèse d'agrégation (1946). Associé du Fonds national de la Recherche scientifique de 1943 à 1949, Marcel Migeotte fut nommé chef de travaux à l'Université de Liège en 1946.

En 1947-1948, il séjourna, en tant que professeur visiteur, pendant quatorze mois, dans le département du professeur Nielsen à l'Université de l'Etat d'Ohio (Columbus, Ohio, USA). C'est durant ce séjour que, suite à une suggestion de Sutherland et Callendar, il détecta spectroscopiquement, pour la première fois, la présence du méthane et du monoxyde de carbone dans l'atmosphère terrestre, résultats publiés en 1948 et 1949 dans le *Physical Review* et l'*Astrophysical Journal*. Ces molécules furent identifiées à partir d'une comparaison des spectres solaires et de laboratoire aux environs de 3,4  $\mu\text{m}$  ( $\text{CH}_4$ ) et 4,7  $\mu\text{m}$  ( $\text{CO}$ ). A la même époque, la présence de peroxyde d'azote dans l'atmosphère terrestre, annoncée par Adel en 1941, fut confirmée (observations à 3,9, 4,5 et 8,6  $\mu\text{m}$ )

A partir de 1950, il développa à la station scientifique du Jungfraujoch (Suisse, altitude de 3.580 mètres) l'instrumentation nécessaire à l'étude de l'infrarouge solaire. Cette campagne d'observations conduisit à la publication d'un atlas solaire (M. Migeotte, L. Neven et J.W.



Swensson, *The Solar Spectrum from 2.8 to 23.7 microns*, Part I: *Photometric Atlas*, Part II: *Measures and Identifications*, dans *Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liège*, vol. hors série, n°1 et 2, 1956-1957). Les identifications des raies de cet atlas furent obtenues à partir de différents travaux de laboratoire qui feront l'objet d'un ouvrage important (M. Migeotte, L. Neven, J. Swensson et E. Vigroux, *An Atlas of Nitrous Oxide, Methane and Ozone Infrared Absorption Bands*, Part I: *The Photometric Records*, Part II: *Measures and Identifications*, Institut d'Astrophysique, Université de Liège, vol. spéciaux, 1957-1958).

En 1958, grâce aux crédits disponibles via l'Année géophysique internationale, Marcel Migeotte installa à Arosa (Suisse, altitude 1.000 mètres) une station destinée à l'étude de la distribution verticale de l'ozone atmosphérique. Grâce au même financement, un nouveau spectrographe conçu par lui fut transféré au Jungfraujoch en 1958 et il permit ultérieurement une étude à haute résolution du proche infra-rouge solaire. Ces différents travaux assureront une réputation internationale à la station suisse.

Marcel Migeotte fut nommé chargé de cours à l'Université de Liège en 1952, professeur ordinaire en 1956 et titulaire d'une chaire de Physique générale approfondie. Il fut également doyen de la Faculté des Sciences de la même université et président du département d'Astronomie et Astrophysique.

Il a été couronné de plusieurs distinctions scientifiques en Belgique dont les prix de Konink (1934), de Launoit (1947), Wettrems (1947) et de Potter (1949). Il a été élu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 8 décembre 1962 et membre le 13 décembre 1975. Il dirigea cette même classe et l'Académie en 1981. Il fut aussi membre correspondant de l'Académie de Coimbra (Portugal, 1942) et siégea dans les Commissions 12, 14 et 38 de l'Union astrophysique internationale. Le Comité de Direction de l'Institut d'Astrophysique de Paris le compta aussi dans ses rangs (1970). Il assumait enfin des responsabilités au sein de nombreuses sociétés ou comités nationaux.

Marcel Migeotte avait épousé Esther-Marie-Ghislain Maistriau; il eut deux enfants: une fille qui s'orienta vers la physique et un fils qui opta pour la médecine.

E. Biémont, *Eloge de Marcel Migeotte (1912-1992)*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, 6<sup>e</sup> série, t. 5, 1994, p. 271-278. — E. Biémont, *Notice sur Marcel Migeotte*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 161, Bruxelles, 1995, p. 3-17. — M. Migeotte, *Trente ans d'observations solaires à la Station Scientifique Internationale du Jungfraujoch (Suisse)*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 67, 1981, p. 986-1014.

Emile Biémont

**MOSCOV**, Atanass ou Athanase, homme politique bulgare, né à Sevlievo (Bulgarie) le 28 août 1903, y décédé le 28 janvier 1995.

Cadet d'une famille de neuf enfants de la petite bourgeoisie, Moscov est né en 1903 à Sevlievo. Il a neuf ans lorsque ses frères sont mobilisés pour la dernière guerre balkanique. Ce premier contact avec un conflit armé marque profondément le jeune garçon. Ses frères sont militants sociaux-démocrates, amis de Konov, le fondateur du parti.

Durant la Grande Guerre, il fonde avec ses amis les Jeunesses socialistes Jean Jaures, ce qui lui vaut d'être exclu de son lycée et l'oblige à terminer ses études dans une école privée.

En 1923, il part étudier le droit à Sofia. Il est président des Etudiants socialistes lorsque le président de l'Internationale ouvrière socialiste, Emile Vandervelde, se rend en Bulgarie. Comme il est le seul à connaître un peu de français, Moscov guide le président du Parti ouvrier belge (POB) à travers le pays.

Au terme de ses études, en 1927, il obtient de partir en Belgique afin de se spécialiser en droit international à l'Université libre de Bruxelles. Il est devenu représentant de la Bulgarie à l'Internationale des jeunes socialistes, aussi se rend-il, dès son arrivée à Bruxelles, au siège du POB. Là il salue ses amis de la jeunesse socialiste. Parmi eux Guillaume Vandervecken, qui l'aidera à s'installer. Pour payer ses études, il devient manoeuvre sur le chantier du canal Charleroi-Bruxelles, à Hal.

Il milite, fréquente le syndicat et Parti ouvrier belge, il lie de solides amitiés. C'est ainsi qu'il devient documentaliste du mouvement coopératif puis, dès 1928, qu'il est engagé par le Conseil général du POB comme bibliothécaire.

En 1928, l'Internationale ouvrière socialiste tient congrès à Bruxelles. Moscov obtient de son secrétaire, l'Autrichien Adler, un laissez-passer afin de suivre les débats pour le compte du journal de la Social-démocratie bulgare : *Narod (Le Peuple)*. La question des Balkans sera abordée par le congrès mais aucun délégué bulgare n'est présent. Pastoukov, président du Parti social démocrate bulgare (PSDB) désigne Moscov pour le représenter. L'année suivante, il deviendra membre du Comité exécutif.

Il siège aux côtés de Vanderveide, de l'Allemand Otto Wells, de l'Italien Modigliani et de Mac Donald, premier travailliste à gouverner la Grande-Bretagne. Il rencontre Largo Caballero, venu demander de l'aide pour la République espagnole.

Sa thèse terminée, il se marie avec une sociologue liégeoise, puis rentre en Bulgarie, en 1936. Il rejoint le PSDB qui survit dans la clandestinité. Le roi Boris III a en effet interdit les partis politiques. Moscov est responsable des coopératives, ce qui lui permet de voyager dans tout le pays et d'organiser le contact entre les militants de toutes les régions. En 1938, des élections sont organisées, Moscov est élu député.

Un an plus tard, le roi Boris dissout à nouveau le Parlement. La Bulgarie s'allie à l'Axe et s'engage dans la guerre aux côtés des troupes allemandes. Moscov reprend son travail aux

coopératives. Le PSDB mène une action clandestine en faveur de la paix.

Le 9 septembre 1944, la Bulgarie est libérée par l'Armée rouge. Le Parti communiste accède au pouvoir. Les leaders de l'opposition sont éliminés petit à petit. En 1946, Christo Pastoukov, président du Parti social démocrate et Nicolas Petkov, leader du Parti agrarien sont accusés de collusion avec l'étranger et de trahison et condamnés à mort.

Moscov est l'avocat de Nicolas Petkov. La veille du procès il est arrêté et déporté. Il passera sept ans dans divers camps de travail. Libéré à cinquante ans, il est assigné à résidence dans sa ville natale, radié du Barreau, il finit sa vie professionnelle comme dactylo dans un asile psychiatrique.

Lorsqu'en 1989, le Parti communiste restaure le multipartisme, Moscov contribue à recréer le Parti social démocrate. Il collabora jusqu'à sa mort en 1995 au journal de la social-démocratie bulgare *Svoboden Narod*.

Propos d'Athanase Moscov recueillis par l'auteur à Sevlievo en août 1994.

I. Nikolova, *Atanass Moskov*, St Kliment Ohridski University Press, Sofia, 1994. — J.-Fr. Füeg, *Le Rouge et le Noir*, Ottignies, 1995.

Jean-François Füeg

# N

**NAMÈCHE, Louis, Hubert, Ghislain**, homme politique, né à Jemeppe-sur-Sambre le 8 décembre 1915, décédé à Namur le 3 août 1990.

Issu d'un milieu ouvrier, il entreprend des études à l'Université du Travail de Charleroi qu'il termine avec un diplôme de dessinateur. En 1932, il commence comme employé une carrière au syndicat socialiste qu'il achèvera en 1968. A ce moment, il est secrétaire régional de la centrale générale de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB), vice-président de la régionale FGTB-Namur et membre du comité permanent des régionales wallonnes et doit abandonner ses mandats, comme le prévoient les statuts de la FGTB, pour devenir ministre.

Cette accession à un poste ministériel fut précédée par un parcours politique déjà long. Le premier engagement de Louis Namèche au sein du mouvement socialiste date de ses études à l'Université du Travail et des contacts qu'il y entretiendra avec des étudiants socialistes. Il a quinze ans lorsqu'il s'inscrit aux Jeunes Gardes. Les raisons de cet engagement, il les donnera lorsqu'il déclarera bien plus tard : « je ne suis pas un doctrinaire. Je suis un socialiste sentimental. Je suis venu au socialisme par réaction contre l'injustice : quarante ans après, je n'ai pas changé. Je reste à la disposition des moins bien lotis de la société ». Cette phrase que Guy Spitaels se plut à rappeler dans le discours qu'il prononça le jour de l'enterrement de Louis Namèche résume bien quelques caractéristiques de sa personnalité et fournit une des raisons majeures de ses succès électoraux. Il n'eut jamais la prétention d'être un théoricien du socialisme, il en fut par contre un praticien, un homme de terrain, toujours à l'écoute des problèmes de la population y compris de celle qui ne partageait pas ses opinions politiques.

Il entre réellement en politique, en 1946, quand de retour d'une longue captivité en Allemagne, il est élu conseiller communal de

Saint-Servais et conseiller provincial. Saint-Servais, banlieue rouge de Namur, où il est installé depuis 1938, sera sa première base électorale. Il en sera 1<sup>er</sup> échevin et échevin des travaux de 1952 à 1976. Comme beaucoup de communes moyennes au sortir de la guerre, Saint-Servais souffre d'un manque d'équipements collectifs, c'est pourquoi il s'attacha à améliorer le réseau routier et à faire équiper les voiries en eau, égout et éclairage public. On lui doit aussi quelques projets plus ambitieux, dont la réalisation ou la finalisation bénéficièrent beaucoup des subventions qu'il décrocha alors qu'il était ministre. On peut ainsi citer : le complexe scolaire de la rue J. Chalon, la couverture du Houyoux, la maison de repos pour personnes âgées La Closerie (octobre 1969), le complexe sportif du plateau d'Hastedon (septembre 1971), le hall omnisports Octave Henry (décembre 1971) et la piscine, qui porte son nom, inaugurée le 21 octobre 1973 le même jour que les nouveaux locaux de l'Athénée.

Parallèlement à sa carrière de municipaliste, il poursuivit une carrière de parlementaire. Elu député, en 1949, dès sa première participation aux élections législatives, il sera constamment réélu jusqu'en 1977, date à laquelle il démissionne de son mandat de député afin de respecter la promesse faite aux Namurois d'abandonner la Chambre des Représentants s'il devenait bourgmestre de Namur. Après des scores personnels relativement modestes (785 voix en 1949, 2.123 en 1950, 3.136 en 1954, 7.870 en 1958, 8.485 en 1961), mais en constante progression, Louis Namèche devient à partir de 1965 avec 10.176 voix une véritable « locomotive électorale ». Le phénomène est très rare en province de Namur, particulièrement pour le Parti socialiste belge (PSB). La progression continue par la suite, à peine enregistre-t-on, en 1968, un léger tassement avec 10.046 voix. Alors qu'en 1965 il réalisait le meilleur score personnel de la

province toute liste confondue, en 1971, avec 21.247 voix, il réalise le deuxième score national du PSB-BSP derrière Henri Simonet. Le sommet est atteint en 1974 avec 25.099 voix. Il n'est pas indifférent de noter que ses scores sont presque totalement indépendants des flux et reflux électoraux du parti socialiste. En 1965, par exemple, alors que le PSB passe dans l'arrondissement de Namur de 46,7% à 33,2%, réalisant ainsi son résultat le plus médiocre de l'après-guerre, Louis Namèche améliore son résultat de plus de 12%. Ce chiffre à lui seul témoigne de sa popularité et de l'étendue d'une base électorale qui déjà alors dépasse l'électorat socialiste traditionnel.

Est-ce cette popularité grandissante qui lui vaudra de faire partie du gouvernement Eyskens-Merlot? En partie probablement, car sa carrière de parlementaire lui aura permis par ailleurs d'acquérir de solides connaissances dans le domaine de la politique sociale. Il devient ainsi le 17 juin 1968 ministre de la Santé publique et ce jusqu'à la chute de ce gouvernement le 8 novembre 1971. Celui qui commence à s'imposer comme le leader des socialistes namurois est aussi le premier d'entre eux à obtenir un poste ministériel. Le ministre de la Santé publique d'alors est une lourde machine extrêmement composite qui comprend des matières telles que l'environnement, l'aide sociale, la promotion de la santé et la prévention, les hôpitaux ou les infrastructures sportives. On ne mettra en exergue que deux secteurs où son action fut particulièrement innovante. Il s'agit en premier lieu de la protection de l'environnement où la loi du 26 mars 1971 établit, pour la première fois, un ensemble de mesures cohérentes visant la protection des eaux et la mise en route de programmes d'épuration des eaux usées. On s'étonnera moins que Louis Namèche, ancien prisonnier et membre actif d'associations patriotiques, se préoccupe du sort des victimes des deux guerres. Par une série de huit lois, votées entre 1969 et 1971, il accorde aux victimes civiles des conflits une importante majoration des pensions et établit entre autres mesures un rapport entre l'évolution des pensions du secteur militaire et celles du secteur civil. Au terme de cette participation, *Vers l'Avenir*, journal peu suspect de complaisance à son égard, écrivait : «Sa première expérience à la Santé publique fut plus que satisfaisante. Il

devra éviter tout faux pas dangereux, sur un terrain particulièrement difficile» (22 janvier 1972).

Ce terrain difficile, c'est le ministère de la Prévoyance sociale qui lui échoit dans le gouvernement Eyskens-Cools, formé le 21 janvier 1972. Malgré la brève existence de ce gouvernement qui démissionne le 22 novembre 1972, il aura le temps d'élaborer et de faire voter en un temps record une loi novatrice qui instaure une liaison entre le montant des prestations sociales et l'évolution générale des salaires. Cette loi porte désormais son nom.

Après ce court passage au département de la Prévoyance sociale, il se consacra à nouveau à la Chambre, dont il devint par la suite le 1<sup>er</sup> vice-président, et à la vie communale où il pourra préparer la conquête du mayorat de Namur. Les élections communales de 1976 furent exceptionnelles puisqu'elles inaugurèrent la création des nouvelles entités fusionnées. Pour Namur, la fusion se traduira par un changement particulièrement important; réunie à vingt-quatre anciennes communes, passant de 30.000 à un peu plus de 100.000 habitants, elle triple sa population et peut ainsi prétendre au statut de métropole régionale. Depuis 1970, la ville est dirigée par une coalition catholique-socialiste qui avait mis fin à une longue période de majorité catholique absolue. Louis Namèche, partisan convaincu et déclaré des fusions, mènera, à la tête d'une liste socialiste habilement composée, une campagne centrée sur son nom, avec comme slogan «Namur-Namèche» martelé à grand renfort d'affiches de 20 m<sup>2</sup>. L'élection se solde par une victoire du PSB qui devient le premier parti au conseil communal et par un succès personnel de Louis Namèche qui, avec 15.394 voix, réalise le deuxième score de préférence en Wallonie et devient le premier bourgmestre socialiste de Namur. La coalition, qui avait fait l'objet d'un accord préélectoral secret avec le Parti social chrétien (PSC), est reconduite.

Le nouveau bourgmestre, bâtisseur dans l'âme, poursuivra dans le Grand Namur la politique de développement des infrastructures qu'il avait menée à Saint-Servais. Il achèvera les infrastructures culturelles et sportives mises en œuvre avant la fusion à Namur, Wépion, Jambes, Malonne et Belgrade. Il mit un point d'honneur à terminer la construction de la

première phase du nouvel hôtel de ville rendue nécessaire par la fusion et la centralisation des services à Namur, la reconstruction du Casino et de la salle des fêtes du parc Reine Astrid. Il fut aussi à la base du projet d'aménagement d'un port de plaisance sur les bords de la Meuse.

Comme dans toutes les grandes villes, la fusion allait provoquer de graves difficultés financières. Namur n'échappa pas au sort commun. Alors que le budget de vingt-trois des vingt-cinq communes fusionnées étaient en équilibre en 1976, le déficit en 1978 est de 150 millions et atteint en 1982, 840 millions. Les causes sont de plusieurs ordres : sous évaluation des dépenses, travaux notamment routiers engagés aux derniers moments de l'existence de certaines communes, promotion aux grades supérieurs de nombreux agents communaux, surcoûts des centres culturels de Malonne et de Wépion ou prise en charge par les communes de dépenses assumées antérieurement par l'Etat. Dès 1980, Louis Namèche fera voter un plan d'assainissement que l'autorité de tutelle considérera comme sérieux. Ce plan contraindra, pendant plusieurs années, la ville à vivre sur un pied modeste et à limiter au minimum les initiatives nouvelles, mais la sauvera à terme du naufrage financier.

Même si Namur ne devint officiellement capitale de la Région wallonne que le 12 décembre 1986, Louis Namèche fut pour beaucoup dans ce choix. Le 11 mai 1978, Edouard Close, bourgmestre de Liège, avait évoqué devant les bourgmestres des principales villes wallonnes l'intérêt qu'il y aurait à discuter de la future localisation des institutions qui naîtraient de la régionalisation de l'Etat. Louis Namèche saisira la balle au bond et invitera ses collègues de Charleroi, Liège et Mons à entamer cette discussion. La réunion aura lieu le 27 juin, elle aboutira à la définition de quatre fonctions à

répartir et prendra acte de la candidature de Namur comme siège des institutions politiques régionales. Le 12 septembre, à Mons, la répartition effective a lieu : Namur reçoit la fonction politique, Charleroi la fonction sociale, Liège la fonction économique et Mons la fonction culturelle. Malgré la valeur essentiellement symbolique de cet accord, la répartition, à la seule exception de la fonction culturelle attribuée à Mons, entrera dans les faits. Louis Namèche, malgré les difficultés financières de la ville, fit tout ce qui était en son pouvoir pour favoriser l'installation des nouvelles institutions. C'est notamment la ville qui prit à sa charge le coûteux aménagement de l'hôtel Sofitel de Wépion afin qu'il puisse accueillir le Conseil régional.

Bien que la situation financière restât délicate, Louis Namèche put céder, après les élections de 1982, son mayorat à Jean-Louis Close en laissant un bilan satisfaisant. Il ne se retira toutefois pas totalement de la vie politique puisqu'il demeura conseiller communal jusqu'à son décès. A ce moment, il présidait encore la société coopérative La joie du foyer, l'intercommunale IDEG et était vice-président de l'intercommunale des services publics INASEP.

Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles : dossier personnel.

*Confluent*, n°49 et 51, 1976; n°108, 1982; n°182, 1990, *passim*. — L. Maréchal, *Namèche Louis*, dans *Dictionnaire biographique namurois*, Namur, 1999, p. 187. — F. Noël, *Namèche Louis*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, t. II, Charleroi, 2000, p. 565. — B. Gany, *Histoire des fédérations 1885-1985. Namur. Dinant-Philippeville*, Bruxelles, 1985. — *Louis Namèche vous présente...*, Bruxelles, Ministère de la Santé publique et de la Famille, 1971.

Pierre De Spiegeler

# P

**PARISIS, Albert, Marie, Joseph, Mathieu, Nicolas**, juriste, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, membre de la Chambre des Représentants et ministre de la Culture, né à Verviers le 5 octobre 1910, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 10 juin 1992.

Il demeure aux yeux de ceux qui l'ont connu entre les deux guerres, puis pendant les vingt-cinq premières années qui suivirent la victoire, une personnalité très représentative de l'intelligentsia et des milieux dirigeants du monde chrétien dans les marches de l'est de la Belgique.

Ses ascendants y avaient toujours vécu. Son père, Nicolas Parisis, né à Verviers le 29 octobre 1868 et y décédé le 9 septembre 1929, était vice-président du Tribunal de Première instance de Verviers et juge des enfants. Sa mère Elise-Jeanne Derriks, issue d'une famille des Pays-Bas du sud et de l'est qui avait quitté Maastricht en 1830, était née à Roclenge le 25 août 1869, et elle mourut à Verviers le 21 octobre 1954.

Albert Parisis, le plus jeune des quatre filles et fils de cette famille eut une enfance protégée. Il accomplit le cycle des humanités anciennes au Collège des Jésuites de Verviers, puis les études de docteur en droit à l'Université de Liège, auxquelles il ajouta, en 1933 et 1934, une licence en philosophie pure et une licence en sciences politiques; il fut, au même moment, lauréat du Concours universitaire.

Cette préparation de sa personnalité fut complétée par l'engagement d'Albert Parisis au cœur des mouvements de Jeunesse de l'Action catholique, qui s'édifièrent et diversifièrent entre 1927 et 1940. Parmi ces organisations spécialisées, celle que fonda l'abbé Cardijn, devenu plus tard Cardinal, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) s'étendit, à cette époque, au monde entier. Tous ces mouvements étaient fédérés au sein de l'Association catholique de la Jeunesse belge (ACJB) dont Albert Parisis devint le

président régional puis le vice-président national. Ils assuraient à l'ensemble de cette jeunesse les mêmes bases philosophiques et religieuses, par une formation continue où figuraient au premier plan, les grandes encycloques sociales *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, ainsi que le Nouveau Testament.

Entre les deux guerres, la région de Verviers n'était pas seulement un centre lainier européen : le pays de Herve et ses vergers, Spa où les Grands du monde étaient venus boire les eaux, Stavelot et son abbaye, le plateau des Hautes Fagnes et les cantons de langue allemande étendus en 1918 à Malmédy et à Eupen, groupaient, dans une nature superbe et protégée, un peuple particulièrement fidèle à ses traditions et qui s'attachait avec rigueur à ses engagements et aux paroles données. Sa classe dirigeante, si proche des frontières de l'Est, réfléchissait à l'avenir qui prenait, dès 1934, des aspects tragiques. Tel était Albert Parisis.

Devenu plus tard capitaine commandant de réserve au Régiment liégeois d'Artillerie montée, il était sous-lieutenant quand la guerre éclata. Il participa, en 1940 à la Campagne des Dix-Huit Jours, puis fut fait prisonnier et ne rentra des camps successifs qu'en juin 1945, après avoir revêtu continuellement l'uniforme durant sept années! Les générations actuelles doivent faire effort pour comprendre ce que représenta cette pénible parenthèse pour tous ceux dont le jeune foyer et la carrière commençante furent longuement interrompus. Ils avaient beaucoup donné à la Belgique, ils avaient souffert personnellement du régime totalitaire de l'envahisseur, et rentrant au pays, ils tenaient à sa restauration, à commencer par celle de ses institutions.

Albert Parisis, pour sa part, retrouva le bonheur du foyer qu'il avait fondé en 1937 avec Elisabeth Nollet, née à Liège le 6 mai 1909. Ils

eurent alors une fille qui deviendrait leur fierté : épouse de Jean-Louis Jourdain, Jeanne-Françoise Parisis est aujourd'hui président de Chambre à la cour d'appel de Bruxelles.

Mais ce chef de famille dut recommencer une carrière entreprise d'abord au barreau de Verviers et en même temps à l'Université de Liège où la préparation d'une thèse d'agrégation à l'enseignement supérieur, commencée en 1938, et rendue impossible par la captivité, permit qu'il devienne assistant de la chaire de Finances publiques en 1946 et fût nommé titulaire de cet enseignement en 1953. Cette charge et les travaux qu'il poursuivit jusqu'à l'éméritat lui permirent de combler son attachement à l'Université et ses passions d'enseignement et d'écriture : une part importante de sa bibliographie est consacrée aux problèmes budgétaires et aux finances publiques.

Mais, dès son retour de captivité, il fut aussi sollicité par la vie publique qui allait le faire siéger à la Chambre des Représentants pendant trente et un ans. Le parti social chrétien qui naissait le choisit, dès les premières élections de 1946, pour représenter l'arrondissement de Verviers avec Jean Discry attaché aux intérêts de l'agriculture encore dominante parmi la population de cette région, et Pierre Kofferschlager, ancien prisonnier politique, issu du monde du travail et de la région de langue allemande. Ceux qui ont bien connu chaque membre de cette forte équipe ont vu Albert Parisis consacrer sa science au sein de la commission des Finances, et aussi à la législation protectrice de ses anciens compagnons de captivité. C'est lui qui présenta plusieurs propositions qui devinrent lois, notamment celle du 25 février 1957 fixant le statut et les dédommagements des anciens prisonniers de guerre.

Il siégea aussi au sein des commissions des Affaires étrangères et celle des Colonies. En cette qualité, il prit part aux débats difficiles de la crise du Katanga après l'indépendance du Congo et, sous le gouvernement Lefèvre-Spaak, critiqua la position du pouvoir, estimant que la Belgique conservait des responsabilités particulières au Congo. Il participa aux délégations de la Belgique à sept Assemblées générales des Nations Unies, où il s'opposa à Kroutchev et à ses critiques soviétiques à l'égard de notre pays.

C'est particulièrement pendant six années – de 1965 à 1971 – que les charges auxquelles il

accéda l'obligèrent à s'investir longuement pour la solution des problèmes posés par les particularismes linguistiques en Belgique. D'abord la fonction de président de l'aile wallonne du Parti social chrétien (PSC), qu'il assumait de 1965 à 1968, à un moment où la séparation de deux fractions néerlandophone et francophone de son parti allait être consommée. Cette autonomie de chaque aile fut décidée par un congrès statutaire, le 29 septembre 1965 en même temps que la constitution dans les Assemblées, de deux fractions linguistiques des élus sociaux chrétiens. Albert Parisis défendait l'idée que les problèmes de langue et ceux de l'enseignement devraient être, comme par le passé, traités par le Comité national de son parti, mais celui-ci décida en 1966, contre l'avis du président de son aile wallonne, que tous les problèmes de culture seraient gérés séparément, sous la compétence exclusive de chaque aile.

Au même moment, le mouvement centrifuge s'amplifia aussi à l'Université catholique de Louvain; son pouvoir organisateur présidé par les Evêques de Belgique avait, en 1962, constitué la section néerlandophone de l'Université; mais au Nord du pays, les milieux sociaux chrétiens les plus exigeants revendiquèrent que l'Université située à Louvain devint entièrement néerlandophone et que sa section francophone quittât la ville. Telle fut la proposition de loi déposée par le député Jan Verroken. Au nom du PSC, Albert Parisis critiqua vivement cette proposition qu'il déclara inacceptable : si elle était votée par la fraction néerlandophone, le PSC se distancerait d'eux.

Quoique la proposition eut été rejetée par le Parlement, les discussions politiques s'étendirent jusqu'au sein du gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq qui tomba sur ce sujet le 7 février 1968. Des élections s'en suivirent le 21 mars 1968, pour lesquelles Albert Parisis obtint de son parti qu'il présente des listes francophones distinctes de celles de la fraction néerlandophone. Un seul lien demeura, à ce moment, entre les deux formations : un « comité des sages » comme organe délibératif commun.

Le principal événement « culturel » auquel Albert Parisis participa de 1968 à 1977 fut la constitution du gouvernement Eyskens-Merlot. Quittant la présidence de l'aile wallonne, il eut à assumer la charge de ministre de la Culture française. Trois initiatives marquantes allaient

ponctuer cette action gouvernementale. La première concernait la constitution de l'Université francophone de Louvain-la-Neuve. Après que les Evêques en eussent ainsi décidé, le déplacement et la construction du nouveau campus devinrent possibles grâce à un accord gouvernemental sur l'expansion universitaire et un crédit d'Etat de trente-cinq milliards permettant en même temps l'édification de Louvain-la-Neuve et celle de la Vrije Universiteit de Bruxelles.

La deuxième initiative fut la préparation et le vote de la révision constitutionnelle créant principalement trois communautés culturelles française, néerlandaise et allemande, entraînant pour les deux premières une complète autonomie culturelle et des conseils culturels composés des membres des fractions linguistiques respectives des deux Assemblées; l'octroi enfin à ces conseils d'un pouvoir législatif décentralisé, à présenter par des comités ministériels séparés, au sein du gouvernement national.

La troisième initiative fut la conclusion, le 3 novembre 1971 entre les trois partis nationaux, d'un pacte culturel protégeant les minorités idéologiques ou philosophiques, contre toute discrimination.

C'est donc, dans des fonctions dirigeantes successives qu'Albert Parisis fut au cœur de mutations culturelles et politiques considérables. Il les accepta comme inéluctables, mais il eût voulu en éviter les aspects passionnels, car ses traditions familiales, son long engagement pour la défense du pays et son appartenance à l'arrondissement de Verviers où cohabitaient harmonieusement des populations de langue française et allemande, l'incitaient à une reconnaissance plus tranquille des particularismes linguistiques en Belgique.

Lorsqu'il quitta le gouvernement après dissolution des chambres législatives du 24 septembre 1971, et la constitution de nouvelles chambres non constituantes, élues le 7 novembre 1971, Albert Parisis accomplit encore six années de vie législative où il assumait la vice-présidence de la Chambre des Représentants de 1974 à 1977; et il y reprit à la commission des Finances, les études et travaux relatifs aux finances publiques, qui nourrissent en même temps les recherches et l'enseignement universitaire qu'il poursuivit jusqu'à l'éméritat en 1981.

P. Van Molle, *Le Parlement Belge. 1894-1969*, Ledeberg-Gent, 1969, p. 201. — H. Gaus, *Politiek biografisch lexicon van de Belgische ministers en staatssecretarissen (1960-1980)*, Antwerpen, 1989, p. 854-858, bibliographie.

Pierre Harmel

**PAULUS, Jean, Joseph**, philosophe, psychologue, né à Jemeppe-sur-Meuse le 16 novembre 1908, décédé à Liège le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Entré à l'Université de Liège en 1926, il y obtient en 1930 le doctorat en philologie classique, et un an plus tard le doctorat en philosophie. Lauréat du Concours universitaire, il est admis au titre d'élève étranger à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, où il séjourne de 1932 à 1934. La Sorbonne lui décerne en 1934 le diplôme d'Etudes supérieures de Philosophie et en 1937 le diplôme de l'Ecole pratique des hautes Etudes. S'y ajoutent, dans son université d'origine, en 1935, le titre de candidat en histoire et littératures orientales, et en 1939 celui d'agrégé de l'enseignement supérieur en philosophie.

Aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique de 1934 à 1939, puis associé de 1939 à 1945, il est agrégé de l'Université de Liège de 1941 à 1945. Il y est nommé chargé de cours à la Faculté de Philosophie et Lettres en 1946, puis professeur ordinaire en 1948. Il accède à l'éméritat en 1979. *Advanced fellow* de la Belgian American Educational Foundation, il accomplit en 1947-1948 un séjour aux Etats-Unis, notamment à la Harvard University et à Berkeley. En 1949-1950, il est professeur visiteur à l'Université de St Louis (Missouri). Il assume encore des charges de professeur visiteur aux universités africaines d'Elisabethville (1960-1963) et de Bujumbura (1964-1966), après avoir accompli, avant l'indépendance de la colonie belge, une mission en Afrique qui avait suscité en lui un intérêt et un attachement pour une population dont il présentait, avec sa sensibilité pour les problèmes de bouleversements culturels, les difficultés à venir.

Formé d'abord à la philosophie, qu'il ne reniera jamais, assumant pendant toute sa carrière professorale un enseignement de la logique, il était titulaire de la chaire de Psychologie. Il prodigua à des générations



d'étudiants de plusieurs facultés une introduction à la psychologie scientifique d'une richesse informative et d'une cohérence théorique remarquables.

Ses premiers travaux scientifiques portèrent sur la philosophie médiévale. Il consacra son premier ouvrage, préfacé par son maître Etienne Gilson, à Henri de Gand (*Henri de Gand. Essai sur les tendances de sa métaphysique*, Paris, Vrin, 1938, XXXII et 400 p.). Tout en affirmant sa maîtrise des débats qui animèrent les philosophes du Moyen Age auxquels il appliqua les ressources d'une intelligence et d'une écriture clarificatrices, il se dota d'une formation de première main dans le domaine de la psychologie scientifique, se mettant principalement à l'école de Pierre Janet, alors professeur au Collège de France et assimilant, grâce à un étonnant pouvoir de lecture, toutes les œuvres essentielles des maîtres qui dominèrent le développement de la psychologie au cours de la première moitié du siècle. Alternant avec des articles de philosophie, les premiers travaux de psychologie attestent de cette diversité d'intérêts, allant de la psychanalyse à l'apport méthodologique et théorique de Pierre Janet ou à la position de Bergson face aux orientations épistémologiques de la psychologie du comportement.

Dans l'ouvrage paru en 1941 sur *Le problème de l'hallucination et l'évolution de la psychologie d'Esquirol à Janet* (Paris, Droz, 198 p.), Paulus relance, à travers l'histoire des idées et des observations des psychiatres et psychologues du XIX<sup>e</sup> siècle, un débat sur les rapports entre information sensorielle et construction mentale, entre sensation et image. Le sujet qui hallucine entend-il, voit-il «réellement», ou «croit-il» entendre ou voir? Son trouble porte-t-il sur les fonctions sensorielles ou provient-il d'une élaboration psychique d'un autre niveau? Paulus montre comment se prolonge ici le débat qui opposait jadis philosophes réalistes et idéalistes, mais en même temps il souligne la portée que ce débat revêt dans les grandes options théoriques de la psychologie moderne. Un demi-siècle plus tard, les questions soulevées par Paulus restent à l'ordre du jour de la psychologie cognitive et des neurosciences, notamment dans le contexte des recherches sur l'image mentale.

A la recherche d'une explication de cette persistance d'une opposition apparemment irréductible de deux points de vue, Paulus esquisse

une interprétation qu'il reprendra ultérieurement et qui renvoie à la distinction entre deux familles d'esprits dans lesquelles se rangeraient tous les philosophes comme tous les scientifiques. Les options épistémologiques se ramèneraient ainsi, dans une certaine mesure du moins, à des différences psychologiques, et les débats d'idées et de théories dériveraient plus des différences de personnalité qu'ils ne reposeraient sur des arguments de raison.

Trois autres ouvrages fournissent des synthèses à la fois denses, érudites et lumineuses : *Les fondements théoriques et méthodologiques de la psychologie* (Bruxelles, Dessart, 1965, 181 p.), *La fonction symbolique et le langage* (Bruxelles, Dessart & Mardaga, 1969, 175 p.), *Réflexes, émotions, instincts* (Bruxelles, Dessart & Mardaga, 1973, 184 p.). Le premier et le dernier proposent une synthèse des apports essentiels des différentes branches de la psychologie scientifique et des disciplines dont elles se nourrissent, dans son double ancrage aux sciences biologiques et aux sciences sociales. Le lecteur y trouve à la fois une mise en perspective historique et les données les plus représentatives des recherches les plus avancées de l'époque. La diversité des savoirs empiriques s'y articule aux développements théoriques, que ce soit dans les champs de l'expérimentation, de la clinique, de l'observation de terrain ou, selon un autre axe, dans les domaines de l'anthropologie culturelle, de l'éthologie, de la psychopathologie, de la psychologie développementale ou encore dans les orientations aussi contrastées que la psychanalyse, le béhaviorisme, le constructivisme piagétien ou le structuralisme. Ces deux textes font incontestablement de Jean Paulus l'un des plus pénétrants spécialistes de la psychologie générale qui, face à l'explosion et à la fragmentation des savoirs, a relevé le défi de repérer les liens qui préservent la vocation de la psychologie scientifique à rendre compte de l'homme, dans l'unité de sa nature de membre de l'espèce et l'unicité de sa personne.

L'ouvrage sur la fonction symbolique et le langage, écrit à un moment où la psycholinguistique connaissait un renouveau sans précédent, largement stimulé par la linguistique elle aussi en plein renouvellement, offrait un aperçu exceptionnellement riche où s'alliaient les compétences du linguiste que Paulus n'avait jamais cessé d'être depuis ses études de langues

classiques et orientales, du philosophe rompu aux subtilités des débats séculaires sur le statut des mots et du psychologue au courant des études les plus récentes sur le développement du langage chez l'enfant, sur les précurseurs du langage humain chez les animaux, sur les modalités du traitement cognitif de l'information verbale et de la production de langage, sur les détériorations du langage décrites par la neuropsychologie.

Jean Paulus fut l'un des principaux artisans de la création dans son université, en 1961, d'un nouvel Institut de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, converti plus tard en Faculté. Il fut membre fondateur de la Société belge de Psychologie qu'il présida en 1957, et de l'Association de Psychologie scientifique de Langue française. Il fut membre, puis assesseur, de l'Académie internationale de Philosophie des Sciences. Il fut élu correspondant (1978), puis membre (1984) de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Il était officier de l'Ordre de Léopold et commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. Dubuisson, *Annuaire du corps enseignant et du personnel scientifique*, Université de Liège, Liège, 1967. — M. Richelle, *Jean Paulus*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 163, Bruxelles, 1997, p. 29-40, portrait photographique.

Marc Richelle

**PÉTILLON, Léo**, prénoms déclarés à l'état civil : Léon, Antonin, Marie ; haut fonctionnaire, homme politique, né à Esneux le 22 mai 1903, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 1<sup>er</sup> avril 1996.

Après de brillantes humanités classiques et un excellent doctorat en droit à l'Université catholique de Louvain, Léo Pétillon s'inscrit au barreau de Bruxelles où il est accueilli par deux grands avocats, Paul Crokaert puis Paul Veldekens. Mais il se sent plutôt attiré par les questions de politique générale. Sur les conseils du bâtonnier Crokaert et de Léon Dupriez, alors vice-président du Conseil colonial, il entre au ministère des Colonies au mois d'avril 1929. Les questions africaines seront désormais sa raison essentielle de vivre. A plusieurs reprises cependant, le contexte dans lequel il s'y consacrera changera profondément.

A l'issue de la Première Guerre mondiale, le Congo connaît plusieurs années de prospérité. Cette conjoncture favorable permet au ministre Franck – après Jules Renkin, « le deuxième grand ministre des Colonies », écrit Léo Pétillon, – d'entamer dès 1920 un vaste programme de développement de la Colonie. A l'initiative du ministre Henri Jaspar, un arrêté royal du 31 mai 1928 adapte le ministère des Colonies à cette extension de ses tâches. Cet étoffement des services et des cadres permet notamment de recruter six jeunes docteurs en droit : Léo Pétillon est le premier à entrer en fonctions. Il est attaché au service des Terres, où il s'occupe des cessions et concessions de terres domaniales qui doivent être approuvées par décret et, pour les plus vastes d'entre elles, portées à la connaissance du Parlement. En même temps, selon un usage permis à l'époque, il fait partie du cabinet dont dispose Henri Jaspar, chef du gouvernement, pour sa charge de ministre des Colonies.

Mais le krach boursier d'octobre 1929, à New York, bouleverse la situation. La crise mondiale qui se déclenche affecte le Congo comme la Belgique et ses répercussions se feront sentir pendant toute la décennie. Dans cette période instable, qui voit les gouvernements se succéder rapidement, les titulaires du portefeuille des Colonies changent au même rythme. Certains dirigent le département pendant quelques mois ou quelques semaines. D'autres, heureusement, le conduisent plus longtemps : Henri Jaspar, Paul Tschoffen, Edmond Rubbens, Joseph De Vleeschauwer surtout qui restera aux commandes, sans interruption, de 1939 à 1945.

En 1932, Léo Pétillon est placé à la tête de la section du Contrôle financier, créée par le ministre Tschoffen pour suivre de près les activités des nombreuses sociétés dans lesquelles la Colonie, comme l'Etat Indépendant avant 1908, possède des intérêts. Simultanément, il est chef de cabinet de la plupart des ministres qui se succèdent à la tête du département. Ceux-ci l'associent à la préparation et à la négociation des dossiers financiers : obtention d'une subvention métropolitaine, non récupérable, de 165 millions de francs pour chacune des années 1933, 1934, 1935 ; création, par une loi du 29 mai 1934, de la Loterie coloniale ; en décembre 1934, participation de la Colonie, par solidarité avec la Belgique et pour 25 millions

de florins, à l'emprunt hollandais dit Mendelssohn, dont le produit est confié à la Banque Nationale; en mars 1935, nécessité de faire accepter par la métropole les mesures d'urgence prises par le gouverneur général Ryckmans pour faire face aux effets de la dépréciation du franc congolais, lié au franc belge en vertu de la Charte coloniale et dévalué comme lui de 28%; la même année et les années suivantes, mesures permettant d'assurer le remboursement, devenu plus lourd, des emprunts de la Colonie; comme en Belgique, mesures de conversion de la dette directe; réduction de l'intérêt minimum garanti par la Colonie aux sociétés de transport congolaises, etc. Pendant ces temps difficiles et incertains, Léo Pétillon devient ainsi, place Royale, le spécialiste des questions financières, élément essentiel de compétence et de continuité. Cependant, il l'observera plus tard, sa spécialité le conduit à partager sans y penser les idées dominantes de l'époque, selon lesquelles le Congo était avant tout «une grande affaire qu'il fallait non seulement défendre mais rendre sans cesse plus prospère».

A partir de 1935, le désir lui vient de connaître cette Afrique pour laquelle il travaille avec tant de «fougue explosive» mais dont il ne sait rien. Ses supérieurs, désireux de le garder à Bruxelles et estimant que ce serait folie d'interrompre une carrière métropolitaine aussi prometteuse, l'en dissuadent longtemps. Finalement Emile Gorlia, son premier «patron» au cabinet du ministre, devenu secrétaire général du département, consent à demander au gouverneur général Ryckmans de l'accueillir comme chef de cabinet pour quelque temps. L'ancien vice-gouverneur général Heenen, nommé ministre des Colonies le 21 février 1939, comprend ses aspirations et autorise son départ. Il arrive à Léopoldville au mois de mars 1939. Ainsi s'ouvre la deuxième période importante de sa carrière et de sa vie.

Les débuts de Léo Pétillon en Afrique suscitent sa perplexité. Le gouverneur général Ryckmans, forte personnalité, est habitué à traiter personnellement les affaires qu'il estime importantes et sans doute montre-t-il d'abord quelque réticence à l'égard d'un collaborateur qui pourrait bien être chargé par Bruxelles de l'assister un peu trop étroitement. Mais bientôt la loyauté, la compétence et l'ardeur au travail de l'arrivant sont si manifestes qu'il l'associe à une grande partie de ses tâches.

La guerre venue, les anciennes attaches de Léo Pétillon avec la métropole se révèlent précieuses pour le dialogue qui s'instaure entre le gouvernement général et le gouvernement belge de Londres. Lorsque le ministre De Vleeschauwer arrive à Léopoldville le 5 décembre 1940 pour des entretiens avec le gouverneur général et une visite du Congo, c'est Léo Pétillon, son ancien chef de cabinet, que Pierre Ryckmans met à sa disposition pour la durée de son séjour. Avec l'accord du gouverneur général, Léo Pétillon accompagne ensuite le ministre à Londres pour l'aider à présenter les résultats de son voyage au gouvernement et aux autres milieux intéressés. Rentré à Léopoldville en juillet 1941, Léo Pétillon est chargé de préparer le rapport télégraphique codé que le gouverneur général envoie désormais chaque semaine à Londres pour tenir le gouvernement informé de tout ce qui touche au Congo. «M. Pétillon, précise le Ministre dans sa lettre au Gouverneur général, a votre confiance et il a la mienne. Il a vécu à Londres l'atmosphère gouvernementale, il sait ce qu'il nous faut ici. Il sera donc parfaitement à même de nous rendre de part et d'autre les plus grands services». Ces rapports, déposés après la guerre aux Archives africaines, contiennent, de l'avis de leur rédacteur, des éléments importants pour la connaissance de cette période. C'est encore Léo Pétillon qui est attaché au ministre De Vleeschauwer et au Premier ministre Pierlot lors du séjour qu'ils font au Congo pendant l'été de 1942. Léo Pétillon accompagne le gouverneur général Ryckmans dans le voyage que celui-ci fait à Londres, puis aux Etats-Unis, de mars à mai 1944.

Dans les années qui suivent la libération de la Belgique, Léo Pétillon est appelé à poursuivre sa mission de liaison. Il apporte aux ministres des Colonies successifs une expérience des réalités congolaises que le département, dont certains agents sont restés à Bruxelles pendant les hostilités tandis que d'autres ont rejoint Londres, est incapable de leur donner. Dès le mois de septembre 1944, Léo Pétillon est à Bruxelles pour rétablir les contacts. En avril 1945, il accompagne le gouverneur général qui rend visite au nouveau ministre des Colonies Edgar De Bruyne et, à la demande de ce dernier, il reste à Bruxelles pour diriger son cabinet. En août 1945, Edgar De Bruyne est remplacé par

Robert Godding. Celui-ci, qui a passé la guerre au Congo, retient à son tour Léo Pétillon comme chef de cabinet. Le ministre lui propose, en 1946, de succéder à Pierre Ryckmans qui rentre définitivement en Europe. Léo Pétillon refuse parce qu'il ne s'estime pas digne d'assumer la fonction de gouverneur général. Le ministre nomme Eugène Jungers à ce poste et Pétillon vice-gouverneur général assistant.

Pendant ces années de guerre et d'immédiat après-guerre, les conceptions de Léo Pétillon ont évolué par rapport à ce qu'il pensait avant-guerre du Congo. Avec le gouverneur général Ryckmans, qu'il considère comme son maître, il estime qu'il faut avant tout récompenser les Congolais de la part essentielle qu'ils ont prise à l'effort de guerre, poursuivre leur formation, développer le Congo pour lui-même. Comme l'avaient conçu autrefois les ministres Renkin et Franck par référence aux colonies britanniques, il pense aussi qu'il faut décentraliser une grande partie des attributions du département vers l'Afrique. C'est animé par ces idées qu'il a œuvré à la tête du cabinet des ministres De Bruyne et Godding. Mais, comme Pierre Ryckmans, il ne croit pas que le moment soit déjà venu de confier des responsabilités politiques aux Congolais ni même aux plus évolués d'entre eux, sauf au sein des conseils indigènes où doit commencer leur apprentissage de la démocratie. Pour l'avenir il souhaite, tout en se rendant compte qu'il peut s'agir de vues théoriques, sinon utopiques, que des Belges d'élite viennent en plus grand nombre au Congo, que plus proches des Congolais, ils aident ceux-ci à s'élever, qu'ils tendent à former avec eux une population pluriraciale et qu'ensemble ils en viennent progressivement à demander à la Belgique l'autodétermination prévue par la toute récente Charte des Nations unies. Tel est son état d'esprit lorsqu'il commence une phase de sa carrière qui le conduira à assumer des responsabilités plus directes dans la conduite des affaires africaines.

Léo Pétillon prend ses fonctions de vice-gouverneur général le 8 octobre 1946. Il est spécialement chargé de faire aboutir la réforme administrative des services d'Afrique et la refonte du statut de leur personnel, complément de la réorganisation du ministère des Colonies réalisée avec son assistance par le ministre Godding. Ces travaux sont sanctionnés par deux

arrêtés que le Prince Régent signe à Léopoldville, avec un ensemble d'autres arrêtés importants, lors de la visite qu'il fait en Afrique belge au mois de juillet 1947. Léo Pétillon remplace ensuite le gouverneur général Jungers pendant le congé que celui-ci prend en Europe, après neuf ans de séjour en Afrique. Sa principale responsabilité est de présider le Conseil de gouvernement qui se réunit, pour la première fois depuis 1943, au mois de novembre 1947. Le Congo connaît à ce moment une nouvelle ère de prospérité. Le discours que Léo Pétillon prononce à l'ouverture du Conseil est, dit-il, à la fois un bilan et un programme. Fidèle à ses conceptions et aux enseignements de Pierre Ryckmans, il donne une haute priorité au développement de l'économie indigène et à la formation d'un marché intérieur; il considère comme inéluctable et légitime l'adaptation progressive du régime fiscal aux nécessités nouvelles; il annonce la mise à l'étude d'un plan global de développement économique et social du pays, dont le ministre Wigny a retenu le principe. Plusieurs milieux dirigeants, notamment au sein des affaires coloniales, accueillent ce discours avec de grandes réserves, parfois même de l'hostilité : ils croient y déceler – à tort, affirme son auteur – une tendance à éloigner le Congo de sa métropole et à accroître son autonomie aux dépens des sociétés qui constituent l'armature de son économie. Sans désavouer l'audacieux, le ministre Wigny décide qu'à l'avenir, les discours des autorités d'Afrique qui traitent de politique générale seront préalablement soumis au chef du département.

Revenu à Bruxelles le 7 juillet 1948, Léo Pétillon est chargé par le ministre d'assurer l'intérim des fonctions de secrétaire général du département. Il assiste activement le ministre dans la préparation du « plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge », présenté au Parlement et publié en 1949. Il est ensuite nommé gouverneur du Ruanda-Urundi, où il prend ses fonctions le 19 juillet 1949.

Sa mission y sera triple : préparer un plan de développement économique et social du Territoire sous Tutelle, dans le même esprit que celui du Congo; élaborer une réforme politique qui, selon les objectifs fixés par la Charte des Nations unies, commencera à doter le Ruanda et l'Urundi de structures autochtones constituées

plus démocratiquement, acheminement nécessaire vers l'émancipation du Territoire; assurer les relations de celui-ci avec le Conseil de Tutelle, en fournissant à ce Conseil les renseignements prescrits par la Charte et en accueillant ses missions de visite. Ces trois tâches sont accomplies. Léo Pétillon considère ces années comme les plus heureuses et les plus stimulantes de sa carrière.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1952, sur la proposition du ministre André Dequae, Léo Pétillon succède à Eugène Jungers comme gouverneur général. Après plus de trois ans d'absence du Congo, il constate un décalage, qu'il estime redoutable, entre le progrès économique et social du pays, qui est considérable, et son évolution politique, qui n'a été qu'ébauchée dans l'immédiat après-guerre par la réforme des conseils de gouvernement et de province. Lui-même, écrit-il, n'a commencé à être sensible aux aspects politiques de l'évolution du Congo que lors de ses entretiens avec le ministre De Bruyne, en 1945, et le caractère inéluctable de cette évolution ne lui est apparu ensuite que progressivement. Celle-ci cependant ne peut réussir à ses yeux que par une politique d'union nationale en Belgique et sans transposer au Congo les clivages politiques métropolitains, artificiels pour ce pays. Son effort principal porte dès lors sur deux objets: rapprocher les Congolais et les Européens, par la suppression des discriminations raciales et l'amélioration des relations humaines; proposer à Bruxelles d'associer davantage les Congolais et les Belges à l'administration du pays par la mise en place ou la refonte d'un ensemble de conseils allant de la circonscription indigène au gouvernement général, en passant par le territoire, la ville et les communes, la province. En même temps, il s'efforce de placer cette évolution dans une perspective d'ensemble, comportant la constitution progressive d'une communauté belgo-congolaise entre les Belges du Congo et les Congolais ainsi que, le moment venu, une union à définir entre la Belgique et le Congo. Ses discours au Conseil de gouvernement – spécialement celui de 1955, qui suit le voyage particulièrement réussi du roi Baudouin dans l'ensemble du Congo – esquissent ces perspectives, sans que celles-ci trouvent d'écho au Congo ni en Belgique. A cette époque en effet, la situation évolue rapidement. Entre les Belges du Congo, des dissensions philoso-

phiques et politiques commencent à s'affirmer. La guerre scolaire, qui s'intensifie en Belgique sous le gouvernement Van Acker, se propage au Congo et s'étend à l'enseignement des autochtones. A partir de 1956, les revendications nationalistes des Congolais se font de plus en plus précises et insistantes. Bruxelles ne décide qu'en 1957 les réformes administratives et politiques proposées, certaines de longue date, par Léopoldville. Les relations entre le gouverneur général Pétillon et le ministre Buisseret sont parfois difficiles.

Nommé, en qualité de technicien, ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi dans le cabinet social-chrétien minoritaire formé par Gaston Eyskens en juin 1958, Léo Pétillon charge un Groupe de Travail, présidé par August De Schryver et comprenant des parlementaires des trois principaux partis, de recueillir les aspirations des Congolais et des Belges du Congo et de proposer un plan complet de développement politique du pays. Entre-temps, Gaston Eyskens constitue un gouvernement de coalition avec le parti libéral et Léo Pétillon est remplacé par le ministre social-chrétien Maurice Van Hemelrijck. A la demande de ce dernier, il préside à la rédaction du rapport du Groupe de Travail et il remet ce document au nouveau ministre, le 20 décembre 1958. Il se retire ensuite de la vie publique et assiste avec déchirement aux événements qui se déroulent au Congo à partir de 1959. Il publie trois ouvrages importants sur les affaires au traitement desquelles il a été étroitement associé entre 1929 et 1958.

Léo Pétillon était membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, à Bruxelles, dossier personnel.

L. Pétillon, *Témoignage et réflexions*, Bruxelles, 1967. — L. Pétillon, *Courts métrages africains. Pour servir à l'histoire*, Bruxelles, 1979. — L. Pétillon, *Récit. Congo 1929-1958*, Bruxelles, 1985. — A. Stenmans et F. Reyntjens, *La pensée politique du gouverneur général Pétillon*, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Classe des Sciences morales et politiques, Bruxelles, 1993 (*Mémoires in-8°*, Nouvelle Série, t. 51, fasc. 3). — A. Stenmans, *Léo Pétillon*, dans *Bulletin des séances*, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, t. 46(2), 2000, p. 181-197, portrait photographique et bibliographie.

Alain Stenmans

**PIÉRARD, Louis, Firmin, Joseph**, pseudo-nymes occasionnels : FRAM, CLAUDE BORAIN, PUCK ; journaliste, homme de lettres, homme politique, né à Frameries le 7 février 1886, décédé à Paris (France) le 3 novembre 1951.

Né au sein d'une famille modeste, Louis Piérard est l'aîné de quatre enfants. Son père, Firmin, tantôt boucher ou aubergiste, tantôt cafetier ou fabricant d'arcs, milite dans les rangs socialistes et siège au conseil communal de Frameries. Sa mère, Marie Harvengt, vend du lait à la pinte. Doué pour les études, doté d'une extraordinaire mémoire, Louis Piérard se signale par de bonnes études primaires et commence à jouer un petit rôle social et culturel dès onze ans. Lors d'une fête de charité organisée au profit du bureau de bienfaisance par l'administration communale, il se produit pour la première fois en public. Il récite alors deux monologues de Bosquétia. A la même époque, il crée, avec quelques camarades, le Théâtre Lafleur : une scène installée au coin d'une ruelle et éclairée de mèches allumées au creux de betteraves évidées voit évoluer « des marionnettes faites de pommes de terre emmanchées sur des bâtons ». L'écolier raconte encore les résumés de ses lectures à des mineurs analphabètes auxquels il explique les articles de *L'Echo du Peuple*. Au prix des lourds sacrifices consentis par ses parents, il fréquente l'Athénée royal de Mons, mais se fourvoie dans une « section scientifique ». N'ayant aucune disposition pour les mathématiques – le professeur le place dans ce qu'il appelle la « marine suisse » et le laisse travailler la poésie pendant les heures réservées à son cours –, il reporte tous ses efforts sur l'étude du néerlandais, de l'anglais et de l'allemand. Vers l'âge de seize ans, il lit couramment Shakespeare, Poe, Goethe dans le texte, traduit Heine et Uhland en vers français, mais garde toute sa vie le regret de ne pas avoir eu accès à la culture gréco-latine.

Protégé de Désiré Maroille, le bourgmestre socialiste faisant fonction de Frameries, il s'intéresse à la politique et, en revenant à pied de l'Athénée de Mons, il s'arrête dans l'un ou l'autre café où, hissé sur une table, il donne ses premiers meetings. C'est à Cuesmes, aux côtés de Joseph Delsaut qu'il prend ainsi la parole pour la première fois à l'âge de quinze ans. En décembre 1902, il crée l'Université populaire de Frameries et n'hésite pas à solliciter les conseils de Jules Destrée, le fondateur d'une institution

semblable à Marcinelle. Piérard contacte bientôt Louis De Brouckère, Georges Heupgen, le docteur Louis Caty, des personnalités qu'il reçoit à Frameries. Grâce à lui, les mineurs borains assistent à des soirées littéraires et à des représentations d'œuvres de Beethoven, Mozart, Gluck, Wagner, etc.

Premier à un concours oral de néerlandais qui avait mis en compétition tous les rhétoriciens du pays, Louis Piérard sort (en dépit des mathématiques) couvert de lauriers de l'Athénée de Mons à l'âge de dix-sept ans. Grâce à une bourse, il visite Londres. Lors de ce court séjour en Angleterre, il se présente aux bureaux du *Times* et obtient une collaboration qu'il étend ensuite à l'*Observer*, au *Daily News* et au *Morning Post*. L'un de ses professeurs l'encourage à poursuivre des études à l'École des Sciences politiques et sociales. Afin de lui permettre de faire face aux dépenses, le pédagogue lui procure un gagne-pain dans la représentation de pâtes de fruits et fruits secs. Piérard réussit l'examen préalable à la licence en sciences sociales en 1903-1904 et il rencontre Christian Beck dont le père lance un produit à récupérer les métaux. Afin d'assurer la publicité de cet article, il rédige des vers fantaisistes dans une petite brochure largement diffusée et touche ainsi pour la première fois des honoraires de sa plume. Beck le présente aussi à ses amis. Alors qu'il n'était encore qu'élève à l'Athénée de Mons, Piérard avait déjà rencontré Emile Verhaeren au Caillou-qui-Bique. Il fait maintenant la connaissance d'Isi Collin, d'André Ruyters, d'Arthur Toisoul, un « poète lunatique », de Lucien Jean (qui l'impressionne profondément), de Charles-Louis Philippe et d'autres.

Louis Piérard mène de front plusieurs activités qui l'épuisent : « mon commerce, mes études et examens, mon université populaire, ma politique, ma littérature : c'est à devenir fou ou neurasthénique », confie-t-il à sa fiancée. Afin de faire face, il retarde la date de son mariage. Manquant sans doute de motivations suffisantes, il abandonne les études supérieures : il conservera toujours un complexe vis-à-vis des universitaires. En octobre 1905, Piérard, un inconnu qui n'a pas encore atteint sa majorité, publie sa première œuvre littéraire, un recueil de poèmes intitulé *London Sketches*, dans *La Revue de Belgique*. Avec ses nouveaux amis, il participe à la création d'*Antée*, une revue

littéraire audacieuse, que ses promoteurs veulent « transcendant et révolutionnaire ». Il y crée la *Chronique de la vie populaire* dans laquelle il évoque l'actualité littéraire, artistique et politique. Il y publie aussi un nouveau recueil, *Images boraines*, dédié à Verhaeren, son maître et son ami. Sa signature côtoie celles de Gide et de Giraud. L'éditeur d'*Antée* en état de faillite, la publication paraît pour la dernière fois en septembre 1907. Elle est suivie par la *Nouvelle Revue française*, pour laquelle Louis Piérard assure dorénavant la chronique de la prose et une chronique intitulée *La vie du Peuple*.

En 1906, grâce à l'appui de Maroille, il entame, pour cent francs par mois, une carrière de journaliste à *L'Avenir du Borinage*. L'année suivante, la forêt de Colfontaine est menacée de déboisement ; Piérard réagit, organise un vaste mouvement de protestation et obtient du gouvernement qu'il rachète le bois. Ecologiste avant la lettre, il dirige la publication d'*Aimons les arbres*. Dans cette anthologie à la louange de la nature sortie de presse en 1909, il reprend notamment *Parfum des Bois*, de Colette. Très sensible à cette attention, Colette Willy lui écrit : « Qu'est-ce que j'ai fait, Monsieur, pour que vous soyez si gentil pour moi ? [...] Et puis, vous aimez de moi les phrases que je préfère, alors... Il me semble que je devrais vous connaître [...] ». Une longue amitié commençait.

Enfin, il épouse Marguerite Fauconnier, celle qu'il aimait depuis l'enfance ; il s'installe dans une petite maison, près du domicile de ses parents, et, le 8 juin 1907, Marianne-Mélanie voit le jour. La même année, il participe au tirage au sort encore en vigueur pour désigner ceux qui serviraient sous les drapeaux, choisit un bon numéro et échappe par conséquent à toute obligation militaire. Il s'installe alors au boulevard Dolez, à Mons, puis, un an plus tard, se fixe à Bruxelles.

Fin 1910, Emile Pataud, secrétaire général du syndicat des électriciens de Paris, se réfugie quelque temps en Belgique pour échapper à des poursuites judiciaires dans son pays. En janvier 1911, Louis Piérard qui lui sert alors de cicérone se fait égratigner par Ysac, employé à l'Hôtel de Ville. Ce collaborateur du très libéral *Journal de Mons*, de son vrai nom Gustave Casy, le traite de « blanc-bec », de « djambot » (gamin), de « cornac » au service des célébrités du jour

espérant recueillir un peu de leur gloire. Piqué au vif, Piérard assène trois violents coups de canne sur le crâne du malheureux Casy qui, commotionné, doit rester alité et connaît même une incapacité de travail. Ce geste malheureux lui vaut d'être traduit en justice. En dépit de la défense assurée par Edmond Picard, il se voit infliger une amende de 160 francs par le tribunal correctionnel et est condamné à verser un franc de dommages et intérêts à sa victime.

A l'instar de Destrée, Louis Piérard rejette le patriotisme officiel et unitaire qui, souligne-t-il en septembre 1905, ne peut engendrer qu'un chauvinisme agressif et il s'affiche ostensiblement comme « internationaliste ». En janvier 1910, il prend clairement position face au problème linguistique : « Le flamand en Flandre, le français en Wallonie et, s'il le faut, si les extravagances flamingantes nous y poussent, la séparation administrative ». En 1911, il rédige *En Wallonie*, ouvrage dans lequel il nie l'existence de l'âme belge et affiche ses idées socialistes et antireligieuses. S'il rejette catégoriquement l'idée d'une union administrative avec la France, il appelle de ses vœux l'union des esprits et des cœurs, réalisée, par-dessus la frontière, par le prestige de la langue française. Depuis plusieurs années déjà, il condamne la gallophobie de certains flamingants et il défendait l'influence française en Belgique. Il s'oppose à la propagande pangermaniste, adhère au Comité constitué en 1908 pour commémorer la bataille de Jemappes et s'efforce de susciter un mouvement francophile. Il collabore d'ailleurs au *Réveil wallon* (1907-1908), à *La Belgique française* (1911 et 1912), puis à la *Revue franco-wallonne* (1914).

Maroille veut faire de son jeune ami un homme politique. Il le fait tout d'abord entrer, comme « poignettiste », à la table du compte rendu analytique de la Chambre des Représentants. Au printemps 1911, Louis Piérard se fixe à Saint-Gilles, où sa deuxième fille naît en octobre alors qu'il se fait bâtir, à tempérament, une maison à Forest, dans l'un des nouveaux quartiers de Bruxelles. Enfin, *Le Soir*, pour lequel il collaborait déjà, l'engage en 1912. Le jeune homme se taille une réputation et devient l'un des journalistes en vue de Bruxelles. Doué d'une puissance de travail peu commune, il collabore au *Journal de Charleroi* et au *Peuple*. Il est en outre le correspondant

belge de plusieurs journaux anglais et français. En 1911, il entame une collaboration avec le *Pourquoi Pas ?* et crée, avec le dessinateur André Blandin, *Le Passant*, un hebdomadaire fantaisiste qui disparaît l'année suivante. Il publie des poésies, quelques ouvrages consacrés à plusieurs artistes ou écrivains comme Charles Bernier ou Max Elskamp. Il donne de surcroît de nombreuses conférences.

En août 1914, Louis Piérard veut mettre sa famille à l'abri de l'invasisseur et la conduit au Littoral. Il se préoccupe ensuite de ses parents et tente de revenir à Frameries. Le dimanche 23 août 1914, au moment de la bataille de Mons, il se trouve à Enghien ; le 25, après les combats, à Frameries. Rassuré, il rejoint sa femme et ses enfants. Il doit prendre le bateau à Ostende, mais les liaisons avec l'Angleterre sont suspendues ; il participe alors à la ruée pour les tramways vers les Pays-Bas et s'installe finalement à l'Hôtel Central, à La Haye. Il y consigne le déroulement de la bataille de Mons dans un article qui, communiqué aux journaux anglais, lui confère immédiatement une certaine notoriété. Il devient d'ailleurs correspondant de guerre pour les journaux anglais *Sun*, *Excelsior*, *Daily Express* et *Observ*.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, Louis Piérard renoue avec la presse française, étend sa collaboration aux journaux belges édités en Hollande, *L'Echo belge*, *La Belgique*, *De Belgische Dagblad*, *Les Nouvelles de Maestricht*, *La Revue de Hollande* (mensuel de propagande française). Tout en assurant son métier de journaliste, il effectue des traductions pour l'attaché militaire de France aux Pays-Bas, multiplie les causeries dans les milieux néerlandais et belges. En février 1915, il se trouve, avec Emile Vandervelde, à La Panne ; en octobre 1916, à Paris ; en novembre 1916, lorsque Emile Verhaeren, son ami et l'un de ses écrivains préférés, meurt broyé par un train à Rouen, il est de passage à Londres.

L'appel des hommes de dix-huit à quarante ans vivant en dehors du pays occupé, lancé le 21 juillet 1916, touche Louis Piérard aux Pays-Bas alors que Françoise, sa troisième fille naît en août. Il se présente immédiatement aux autorités belges. Agé de plus de trente ans, marié et père de trois enfants, il est versé d'office dans le groupe VII, c'est-à-dire dans les services auxiliaires. Le 9 octobre 1916, désireux de devancer

l'appel, il adresse au baron de Broqueville une demande d'engagement et propose de faire en première ligne le travail de témoin oculaire, fonction qui existait dans les autres armées et qu'il avait déjà remplie pour les journaux lors de visites répétées sur les fronts belge et français. Le 1<sup>er</sup> mai 1917, il renouvelle sa demande, mais, si le ministre de la Guerre comprend son désir, il demeure persuadé que le journaliste rendra « les plus grands services du point de vue de la saine propagande belge en Hollande ». En bute aux critiques et à la calomnie (certains défaitistes réfugiés aux Pays-Bas se moquent de ce patriote « embusqué »), il essaie encore d'entrer dans le corps des interprètes anglo-belges, mais, les cadres étant complets, en vain. En octobre 1917, il quitte la Hollande « sans esprit de retour ». Le 24, il se présente devant la commission de milice de Paris qui confirme son affectation au groupe VII. Dorénavant, Piérard remplit les fonctions de correspondant de guerre accrédité aux fronts italien, français, américain et britannique. Il travaille pour la *Victoire*, le *Petit Journal*, le *Figaro*, le *Telegraaf* d'Amsterdam et le journal de Mussolini, alors socialiste, *Il Popolo d'Italia*. En 1917, il publie un livre intitulé *La Belgique sous les armes, sous la botte, en exil*, sorte de vaste reportage tantôt amusant, tantôt empreint d'émotion. La même année, sort de presse un petit ouvrage, *La Hollande et la Guerre*, d'un réel intérêt documentaire. Un an plus tard, il souligne les visées pangermanistes sur l'embouchure du Rhin dans *Gross-Deutschland. La Belgique et la Hollande*. La famille Piérard abandonne alors les Pays-Bas et se réfugie en France où elle rejoint Louis au printemps 1918 après un dangereux périple allant de Rotterdam à Hull, de Southampton au Havre. Elle délaisse vite Paris pour Ville-d'Avray, tandis que le père va et vient.

Durant la guerre, Piérard s'affiche comme un « socialiste patriote », condamne « l'internationalisme inopportun » et se brouille notamment avec le secrétaire du bureau de la Deuxième Internationale, « l'instigateur » de la Conférence de la Paix de Stockholm : Camille Huysmans. Dès septembre 1915, Piérard signe un manifeste de politique nationale dans lequel lui et d'autres intellectuels politiquement engagés ou non, énumèrent des revendications territoriales que la Belgique pourrait faire valoir, document confidentiel, réservé au Roi et aux membres du



gouvernement. Par la suite, il en paraphe plusieurs autres. Certains Wallons reprochent alors à Louis Piérard sa « conversion à l'âme belge » que l'intéressé proclame d'ailleurs dans *A la gloire du Piote* (1916). A la fin de la guerre, Piérard considère que les épreuves ont scellé l'union des Wallons et des Flamands, que les Allemands ont donné à la Belgique la cohésion qui lui manquait.

Comme Jules Destrée ou Henri Rolland, il adhère, non sans émettre certaines réserves, au comité de Politique nationale dès sa fondation à Bruxelles en décembre 1918. Le but de l'institution, qui s'efforce de grouper toutes les énergies nationales, consiste à défendre les revendications belges relatives à la liberté de l'Escaut, à la solution amiable du problème limbourgeois, aux garanties à prendre contre le retour d'une agression allemande, à l'union étroite avec le Grand-Duché de Luxembourg. Jacquemotte, secrétaire du syndicat des Employés de Bruxelles, lui fait alors grief de ses « tendances impérialistes ». Le socialiste François André s'oppose aux vues annexionnistes de son ami. En fait, Louis Piérard souhaite la récupération du Luxembourg arraché à la Belgique en 1839 et de la région de Malmedy enlevée en 1815. Estimant que la Belgique a payé assez cher pour cesser d'être « un pays où l'on entre comme dans un moulin », Piérard précise alors qu'il ne souhaite qu'une « paix de justice » et que, comme les socialistes l'ont proclamé à leur Congrès de Noël, il respecte le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cependant, la neutralisation de la rive gauche du Rhin lui paraît indispensable. L'action du comité donne lieu à des malentendus, notamment en ce qui concerne l'éventuelle annexion du Luxembourg ; insulté, Piérard fait l'objet d'obstructions systématiques qui le déterminent à démissionner en mars 1919.

Après la Libération, il réintègre sa place au *Soir*. Journaliste de talent, il réalise de grands reportages : *Films brésiliens*, *Rimouski-Puebla*. *Du Canada au Mexique*, *La Maison des Serpents et autres lieux étranges* (sorte de recueil de souvenirs du Brésil, Sénégal, Palestine, Italie, Pologne...), *Terre des Indiens*. *Argentine*, *Mexique*, *Pérou*, *Bolivie*. En 1920, envoyé en reportage par *Le Soir* – « modèle d'objectivité et de probité », souligne-t-il –, il découvre le Brésil. Il le parcourt depuis deux mois, lorsque le roi Albert et la reine Elisabeth y

débarquent pour un voyage officiel. Dès lors, il accompagne le couple royal, puis effectue le voyage du retour en même temps que les souverains avec lesquels il fait ample connaissance. Pendant les seize jours que dure la traversée, il pénètre ainsi dans l'intimité de « ce souverain si simple, si bon, si curieux de toutes choses, plus grand encore peut-être dans la paix que dans la guerre ».

En 1922, il passe au *Peuple* (contributions quotidiennes) tout en continuant à collaborer au *Soir*, à la plupart des revues belges et à de nombreux journaux étrangers : *Le Figaro*, *Le Journal*, *La Victoire*, *L'Information*, *L'Opinion*, *le Mercure de France*, *la Revue de Paris*, *le Times*, *l'Observer*, *le Labour Magazine*, *le Dailly News*, *la Gazette de Prague*... En octobre 1922, année durant laquelle il visite les Etats-Unis, Louis Piérard fonde la Section belge du PEN (Poets, Essayists, Novelists) Club International, une organisation mondiale d'écrivains. Il en assure la présidence pendant vingt-cinq ans. Le 19 avril 1924, à la Maison du Peuple de Bruxelles, il ranime la Section d'Art du Parti ouvrier belge et en devient le président. Dix ans plus tard, il crée l'Œuvre nationale des Beaux-Arts destinée à aider les artistes. Il continue à publier : retenons son « maître livre », *La vie tragique de Vincent Van Gogh* (1924), une « biographie romancée » pour laquelle l'auteur a rassemblé tous les documents disponibles et a même retrouvé des témoins du séjour de l'artiste au Borinage. Retenons aussi *Les Trois Borains et autres histoires* (1925), ainsi que des ouvrages consacrés à l'art, à la littérature, au théâtre, à la Wallonie, à la politique, dont *La Belgique terre de compromis*. *Les socialistes belges et le gouvernement van Zeeland*. Piérard conserve un pieux souvenir de Verhaeren et il s'emploie notamment à la reconstruction de la maison de l'écrivain, située à Angre, près du Caillou-qui-Bique, détruite à la fin de la guerre par l'explosion d'une bombe.

Se lançant dans la politique active, Louis Piérard « emballe » ses auditeurs, tantôt en se faisant doux et caressant, tantôt en provoquant une « bienfaisante hilarité » ou en se montrant grave et émouvant, mais il lui arrive aussi de pousser des exclamations véhémentes et de taper du poing sur la table présidentielle. Lors de la campagne électorale des législatives de 1919, il affiche nettement ses vues réformistes. Le 16

novembre 1919, il est élu député, mandat que les électeurs de l'arrondissement de Mons lui attribuent régulièrement jusqu'à son décès. En 1921, il se classe premier au poll, mais offre les deux premières places à Pépin et Brenez, militants de la première heure. En 1925, il refuse une proposition similaire faite en sa faveur par Achille Delattre : il souhaite que la liste socialiste soit conduite par un ouvrier. Lors des polls suivants, il occupe régulièrement la seconde place derrière Achille Delattre. Bien vite, Louis Piérard regrette l'absence d'une majorité politique homogène.

La première proposition de loi que le jeune député dépose en 1920 vise à glorifier un soldat belge non identifié qui aurait dû reposer devant le Palais de Justice afin de rappeler que la Belgique s'est battue uniquement pour « la défense du Droit violé par l'Allemagne Impérialiste de 1914 ». Le Parlement retient l'idée, mais fait placer le Soldat inconnu sous la Colonne du Congrès, symbole de la Belgique unitaire. Piérard déploie une intense activité parlementaire et s'intéresse plus particulièrement à la politique étrangère (il fut vice-président de la commission des Affaires étrangères), l'éducation populaire, les questions littéraires et artistiques, la défense des sites, le problème linguistique. Il imagine notamment la loi instituant le Fonds national de Littérature (1927). En 1921, il dépose, dans l'indifférence de ses collègues et les railleries de certains journaux, une proposition de loi en vue de créer une œuvre d'utilité publique encourageant les efforts dus à l'initiative privée en matière d'éducation populaire et « dans le respect de toutes les tendances idéologiques ». Le 2 février 1922, il prononce un long discours à la Chambre afin de défendre sa proposition visant à fonder « L'Œuvre nationale des loisirs du travailleur ». La dissolution des chambres en 1925 frappe de caducité un texte longtemps ballotté de sections en commissions. Représentée en 1926 et finalement rabotée, l'idée fait péniblement son chemin. Votée le 3 avril 1929 et présentée à la signature royale l'année suivante, une loi donne enfin naissance au Conseil supérieur de l'Éducation populaire le 4 mars 1930.

Les socialistes doivent s'implanter dans les communes rurales de l'arrondissement de Mons, telle est la thèse que Piérard fait accepter en 1932 par le comité fédéral qui organise bientôt

une intense propagande dans les localités agricoles. Couronnés de succès, ces efforts évitent même, en 1938, de sérieux déboires électoraux consécutifs aux difficultés que connaît le parti socialiste lors de dissidences dans quelques communes industrielles. Donnant l'exemple, Louis Piérard, qui s'est domicilié à Bougnies, petit village de 350 habitants, se présente aux élections communales, conduit la liste socialiste et réussit à battre la coalition de droite jusque-là majoritaire à laquelle il ravit l'écharpe de maire. C'est dans cette localité dont il conduit les destinées toute sa vie, qu'il crée, en 1936, le premier « Théâtre de Verdure » grâce aux grands travaux publics prévus par le gouvernement van Zeeland. Bougnies devient alors l'un des hauts lieux de l'éducation populaire si chère au cœur de son bourgmestre.

1932 le voit succéder à Louis Pépin comme président de la Fédération républicaine socialiste du Borinage à la tête de laquelle il demeure jusqu'en 1940. Cible des communistes, des daugistes et de l'aile gauche du Parti ouvrier belge (POB), il accepte de soutenir la participation des socialistes à des coalitions gouvernementales afin d'améliorer la condition ouvrière lentement mais sûrement. Le 3 novembre 1934, Paul-Henri Spaak, dirigeant de l'Action socialiste, le condamne. Piérard rejette toutes les critiques : « Le Plan, rien que le Plan, tout le Plan. Voilà la formule radicale, le dogme, la formule magique devant quoi tous les mandataires et militants du Parti durent se prosterner sous peine d'être déclarés hérétiques et relaps ». Il estime en effet que le « Plan du Travail », ce « Toutourienisme », proposé par Henri De Man et adopté fin 1933 par le POB, s'avère irréalisable faute d'une majorité démocratique. A ses yeux, il est alors indispensable de secourir le plus vite possible, même modestement, par les voies légales, la classe ouvrière victime de la crise depuis plusieurs années. L'intransigeance des adversaires de Piérard ne perdure pas. En mars 1935, Spaak et de Man adhèrent en effet au gouvernement d'union nationale présidé par Paul van Zeeland. En juillet 1937, Louis Piérard s'oppose encore à eux lorsqu'ils songent instaurer une « démocratie autoritaire ». En avril 1939, Hubert Pierlot lui offre le ministère de l'Instruction publique et des Arts - plus jamais une offre de ce genre ne lui sera faite. Discipliné, il ne prête pas serment avant la

décision du congrès du POB qui refuse finalement la politique déflationniste proposée et décline donc les offres de participation gouvernementale.

Aux lendemains de la Première Guerre, Piérard se proclame antimilitariste, condamne «l'encasement prolongé», mais précise qu'il ne souhaite pas que l'armée soit supprimée «d'un trait de plume». Au contraire, il préconise un prudent et progressif désarmement général, moyen idéal à ses yeux d'établir les bases de la paix. Il considère enfin la Société des Nations comme une nécessité «pour cette Europe si elle ne veut pas sombrer dans l'anarchie et la ruine». En attendant, préconise-t-il, un éventuel agresseur devrait être combattu à la fois de l'extérieur, par le boycott, et de l'intérieur, par la grève générale. En 1933, il milite pour la normalisation des relations avec l'Union soviétique indispensable pour créer un front moral contre l'Allemagne nazie. En 1936, il accepte la présidence de la section boraine des Amis de l'URSS qu'il abandonne dès que l'assemblée plénière de la Fédération boraine l'exige de lui le 30 octobre 1937. Entre-temps, il a condamné le *pronunciamiento* espagnol, mais plaide pour la non-intervention. En 1938, il revoit ses conceptions pacifistes : il préconise une «alliance défensive des pays démocratiques», estime que la Belgique doit renforcer son armée et se rapprocher de la France.

Au début de la guerre, Piérard, qui demeure un ardent francophile, s'installe dans le Gard et tente de vivre de sa plume en collaborant à *La Dépêche de Toulouse* sous le pseudonyme de Claude Borain, au *Petit Provençal*, à *La Montagne*, au *Mot d'Ordre*. Début 1941, il se fixe à Cassis et donne des conférences au Centre universitaire méditerranéen de Nice. Il publie alors notamment *Ode à la France meurtrie* (1940), *Raisons d'aimer la France* (1941), puis *On a volé l'Agneau mystique*, un roman (1943). Il rédige aussi *Regards sur la Belgique* (1946), ouvrage dédié à la mémoire du roi Albert, dans lequel il esquisse la difficulté majeure pour la Belgique future, celle du «ménage Flandre-Wallonie». Il définit encore les grandes lignes de la solution, le lien fédéral, «l'union dans la liberté et la diversité». Tout en clamant son amour pour la France, même «malheureuse et affaiblie», il croit que cette formule permettra de rompre avec une politique extérieure

«abominable» qui fut l'une des causes principales de la Seconde Guerre mondiale.

Avant 1940, il souhaitait la création de l'Europe économique esquissée par Aristide Briand. En 1946, il espère toujours la création des Etats-Unis d'Europe. Au nom de l'union du pays, il prend place dans les rangs des fédéralistes lors du Congrès wallon tenu à Liège les 20 et 21 octobre 1945. Il insiste auprès des congressistes pour que l'unanimité se fasse, soit sur l'autonomie, soit sur le fédéralisme, de manière à manifester l'union des Wallons.

Le 12 février 1949, Piérard, qui n'a toujours pas abandonné la plume et publie notamment des poèmes, une biographie consacrée à Manet (1945), une *Histoire de Belgique* (1948) dans la collection *Que sais-je?*, ou, encore, *Orient et Occident. Souvenirs d'Egypte 1947* (1948), est élu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises où il succède à Georges Marlow.

Le vendredi 3 novembre 1951, Louis Piérard, qui venait le matin même d'assister à la présentation au public de *L'Agneau mystique*, de Van Eyck, retrouvé dans une mine de sel en Silésie et restauré par l'Institut du Patrimoine artistique, succombe à une crise d'apoplexie à l'Hôpital Laennec, à Paris. Avec Colette, sa vieille amie, il était venu siéger (en dépit de sa santé) dans un jury chargé de remettre, pour la première fois, le prix du Prince Rainier de Monaco. Frameries organise d'émouvantes funérailles à son député : en fin d'après-midi, le mardi 7, des mineurs en tenue de travail portent des torches allumées et conduisent le long cortège tandis que, sur les trottoirs, se masse une foule consternée.

Archives de Université libre de Bruxelles, Matricules de l'Ecole des Sciences politiques et sociales

*L'Avenir du Borinage, passim*. — *La Belgique active. Province de Hainaut*, Bruxelles, 1934, p. 116-117. — *Bibliographie des Ecrivains français de Belgique*, t. 5 (O-P-Q), dir. J. Detemmerman, 1988, p. 94-109. — Ch.-Fr. Becquet, *La Belgique bilingue, cette grande illusion. Les trente premières années du Mouvement wallon (1880-1914)*, s.l., 1977 (*Etudes et documents de l'Institut Jules Destrée*, II). — L. Dumont-Wilden, *Discours de réception de M. Louis Piérard à l'Académie royale de langue et littérature françaises, dans Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, avril 1949, p. 81-110. — C. Burniaux, *Louis Piérard*, Bruxelles, 1930. — *Le Congrès de Liège des 20 et 21 octobre 1945. Débats*

et résolutions, Liège, 1945, p. 84-85. — A. Delattre, *A la gloire du mineur*, Cuesmes, 1958, p. 97-98. — A. Delattre, *Souvenirs*, Cuesmes, 1957, p. 343-345. — E. De Seyn, *Dictionnaire des écrivains belges. Bibliographie*, t. II, Bruges, 1931, p. 1454-1455. — M. Dumoulin, *Spaak*, Bruxelles, 1999, p. 28. — M. Gauchez, *A la recherche d'une personnalité*, Bruxelles, 1928, p. 241-249 (*Études et monographies belges*). — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française. 1800-1946*, t. II, Liège, 1946, p. 830-836. — *Le Journal de Mons*, *passim*. — J. Destrée, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique*, Paris, 1923, p. 92 et 106. — Louis Piérard *actuel*, avec la collaboration de M. Bruwier, J. Charlier, T. Donfut-Piérard, D. Dorsimont, J. Guyaux, P. Harmel, J. Stiennon et M.V. Willam, Mons, 1987. — *Louis Piérard. 1886-1951*, s.l.n.d. [1976]. — *Louis Piérard. Quinze ans déjà*, Mons, 1966. — *Louis Piérard. Son œuvre littéraire*, Bruxelles-Paris, s.d. — M. Pierson-Piérard, *Trois cent trente-deux lettres à Louis Piérard, précédées de mémoires extérieures*, Paris, 1971 (*Avant-siècle*, n° 11). — M. et M.-A. Pierson-Piérard, *Nous ou le député Piret dans ses terres*, Bruxelles, 1936. — *La Presse*, Livre commémoratif édité par la Section bruxelloise de l'Association générale de la Presse belge à l'occasion de son LX<sup>e</sup> anniversaire (1888-1948), Bruxelles, 1949, p. 74-75. — *La Province*, *passim*. — Ph. Raxhon, *Histoire du Congrès wallon d'octobre 1945. Un avenir politique pour la Wallonie?*, Charleroi, 1995, p. 81. — *Hommage à Louis Piérard*, dans *Savoir et Beauté*, numéro spécial, 1951, p. 971-998. — F. Schreurs, *Les Congrès du Rassemblement wallon de 1890 à 1959*, s.l., 1960, p. 35 et 37 (*Connaître la Wallonie*, Institut Jules Destrée, I).

Alain Jouret

POLL, Max, Fernand, Léon, zoologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ruysbroek (Brabant) le 21 juillet 1908, décédé à Uccle (Bruxelles) le 13 mars 1991.

Max Poll était le fils de Guillaume-David-Ange-Marie Poll, médecin diplômé de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et d'Alice-Constance-Alphonsine Teirlinck, régente en sciences; il avait un frère, Jean-Pol (1905-1978), capitaine à la Compagnie Maritime Belge. Son grand-père maternel, Isidore Teirlinck, était professeur de sciences à l'École normale Charles Buls, très bon botaniste et écrivain d'expression flamande. Bibliophile, il lui légua une importante bibliothèque et l'initia à la science. Après le décès de son père à l'âge de quarante-deux ans, sa mère Alice

Teirlinck devint professeur de néerlandais à Bruxelles.

Il fait ses études secondaires à l'Athénée de Saint-Gilles et entame des études de zoologie à l'ULB, qu'il termine comme docteur en sciences zoologiques en 1931. En 1933, il épouse Marcelle-Céline-Joséphine Aen den Boom qui sera professeur de biologie à l'École normale de Berkendael à Bruxelles. Ils auront quatre enfants: Monique née en 1938, Jacqueline en 1939, Michel en 1943 et Martine en 1950, tous imprégnés de la passion de la science et de l'enseignement.

Il commence sa carrière de zoologue à l'ULB, comme assistant d'Auguste Lameere, ensuite de Paul Brien, se spécialisant en entomologie par des travaux de recherche sur les organes excréteurs des coléoptères. En 1938, on lui offre la possibilité d'entrer au Musée royal de l'Afrique Centrale: d'abord attaché, il gravit les échelons pour devenir conservateur en 1948 et ensuite chef du département des vertébrés. Il continue à Tervuren l'étude des poissons africains, et prend ainsi le relais de Georges-Albert Boulenger qui travaille à Londres au British Museum et de Jacques Pellegrin du Museum d'Histoire naturelle de Paris.

Tout en continuant ses études ichtyologiques à Tervuren et Bruxelles, il est nommé chargé de cours, puis professeur ordinaire et enfin professeur extraordinaire à l'Université de Bruxelles. A cette époque, il est également collaborateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique à Bruxelles où il publie son premier travail remarquable sur les poissons marins, dans la collection *Faune de Belgique*, éditée par le Patrimoine du Musée d'Histoire naturelle. Ce gros volume de 450 pages, comprend systématiquement toutes les espèces de notre faune marine. A cette époque, il a déjà abandonné ses recherches entomologiques pour se consacrer entièrement à l'ichtyologie. Outre ses activités régulières de mise en ordre de la collection de poissons et de mammifères, le professeur Poll assure à l'ULB la charge de nombreux cours qu'il assume avec sa régularité coutumière.

La zoologie était pour Max Poll une véritable passion; il possédait un savoir encyclopédique impressionnant et une mémoire extraordinaire. Au Musée de Tervuren, il occupait un modeste bureau, avec vue sur le parc, dont la fraîcheur extrême était, selon Henri Schouteden son

premier directeur, excellente pour les collections.

En 1946-1947, il effectue une mission au lac Tanganika avec Eugène Leloup, chef d'expédition, André Capart, Jean Kufferath et Ludo Van Meel et organisée par Victor Van Straelen. Il ramène de cette expédition une vaste collection de poissons, dont de nombreuses nouvelles espèces. La collection des cichlides, triés sur place en vue d'une étude en Belgique, comprenait environ 27.000 spécimens! En 1948, expédition dans les eaux africaines de l'Atlantique sud, organisée par Van Straelen, président de Mbizi. Cette expédition physiquement éprouvante apporte une importante récolte de poissons pour les collections belges; elle a en outre permis la création d'une pêcherie maritime et d'une usine de traitement qui a nourri la population jusqu'en 1960.

En 1956, Max Poll prit part à l'importante exploration hydrobiologique du lac Tanganika, ce qui lui permit de revoir toute la faune ichthyologique de cette vaste région et d'y découvrir de nombreuses nouvelles espèces. Il effectue la même année une mission zoologique au Kasai et dans l'Ituri afin de récolter des spécimens de vertébrés de la faune africaine en vue de leur naturalisation. Ces animaux, empaillés par les grands spécialistes de Londres, ont été exposés au pavillon du Congo lors de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958. Ils ont ensuite été utilisés pour constituer les fameux dioramas de groupes écologiques au Musée de Tervuren. Frans Olbrechts, alors directeur du musée, en a été l'instigateur.

Le nombre de publications scientifiques du professeur Max Poll s'élève à 239. Dans le *Catalog of Fishes* publié en trois volumes en 1998 par la California Academy of Science, le nombre d'espèces valables qui lui ont été

dédiées par des ichthyologistes est de 25! Le professeur Poll tenait particulièrement à son aide-mémoire de systématique et de faunistique qu'il tenait régulièrement à jour.

Le décès de son épouse en 1987 l'a très fort affecté; il ne s'en est jamais remis et n'a cessé de travailler jusqu'à se mort.

Ses mérites scientifiques lui ont valu de nombreuses distinctions honorifiques et académiques: il fut membre de l'Académie royale des Sciences coloniales (1958), du Comité directeur de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (1960) et de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique et membre d'honneur de la Société royale zoologique de Belgique.

Par son travail, sa passion pour son métier, Max Poll laisse le souvenir de l'un des plus grands zoologistes de Belgique.

H. Herlant-Meewis, *Max Poll*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 160, Bruxelles, 1994, p. 23-53, portrait photographique. — H. Herlant-Meewis, *Max Poll. 1908-1991*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, 6<sup>e</sup> série, t. 3, 1992, p. 9-12 — D. Thys van den Audenaerde, *Max Poll*, dans *Cybium*, t. 15(2), 1991. — J. Géry, *Max Poll*, dans *Revue française d'Aquariophilie*, t. 18, 1991. — A. Ufermann, *Max Poll*, dans *Datz*, n°5, 1991, p. 8. — P. Basilewsky, *Max Poll*, dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, t. 38(1), 1992, p. 70-90. — L. Finley, *Professeur Max Poll: A Buntbarsche Interview*, dans *Buntbarsche Bulletin*, 1991, p. 7-20.

Jean-Pierre Gosse

---

*Illustration*: Planche XII, face à la page 289  
Publication de Max Poll.

---

# R

**ROLIN, Albéric**, Gustave, Joseph, Marie, baron, professeur à la Faculté de Droit de Gand, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, directeur général de la Bibliothèque de droit international du Palais de la Paix de La Haye, né à Mariakerke-lez-Gand le 16 juillet 1843, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 3 février 1937.

Le baron Albéric Rolin est issu d'une famille gantoise qui, au talent de plusieurs de ses membres joignait une double originalité : bourgeois flamands d'expression française, ils parlaient, en des circonstances distinctes et avec des interlocuteurs différents, les deux langues nationales et bien que professant une religion catholique assez austère, ils appartenaient au parti libéral. Le père d'Albéric, Hippolyte (1804-1888), fut proclamé docteur en droit de l'Université de Gand en 1827. Auteur de publications remarquées, il suivit à Berlin durant l'année académique 1829-1830 les cours de Hegel et de Savigny. Inscrit au barreau de Gand, il défendit devant la Cour d'assises, des orangistes avec lesquels il avait des affinités politiques. Président de l'Association libérale de Gand, Hippolyte Rolin fut ministre des Travaux publics dans le cabinet Rogier du 18 juillet 1848 au 12 août 1850. Des dix-huit enfants qu'il eut de son mariage avec la fille du recteur Hellebaut, deux se signalent à l'attention de la postérité, Albéric et son aîné, Gustave (1835-1902), qui, à la suite de son mariage avec Emilie Jaquemyns, fille d'un ministre catholique, joignit le nom de celui-ci au sien. Parmi les juristes de premier plan issus de cette famille de notables, il y a lieu de citer encore le baron Edouard Rolin-Jaquemyns, fils de Gustave, qui fut juge à la Cour permanente de Justice internationale, après avoir été ministre de l'Intérieur comme son père, et Henri Rolin, fils d'Albéric.

Albéric Rolin s'inscrivit au barreau de Gand dont il devint bâtonnier comme son père l'avait déjà été. En 1881 il est nommé professeur extra-

ordinaire à l'Université de Gand et devient en 1886 professeur ordinaire. Il y enseigne d'abord le droit criminel, succédant au pénaliste le plus renommé de son époque, Jacques-Joseph Haus (1796-1881), puis à partir de 1890 le droit international privé. C'est, semble-t-il, sous l'influence de son frère aîné qu'il choisit cette branche du droit, qui vient d'être introduite dans le programme des études universitaires. Gustave Rolin-Jaquemyns avait pris l'initiative de réunir une poignée d'internationalistes de différents pays à Gand où dans la salle de l'Arsenal de l'Hôtel de Ville, ils fondèrent le 8 septembre 1873, sous la présidence de Pasquale Mancini, l'Institut de droit international. Un autre Belge, Emile de Laveleye, professeur à l'Université de Liège, appartenait au groupe des onze membres présents, auxquels, parmi les fondateurs, s'ajoute notamment la principale célébrité gantoise de l'époque, François Laurent, qui ne participa jamais à aucune session, tandis qu'Albéric Rolin était élu en qualité d'associé et nommé secrétaire de l'Institut.

L'influence d'Albéric Rolin fut considérable sur deux institutions privées, l'une de recherche, l'autre d'enseignement, du droit international. A l'Institut, d'abord, il fut élu vice-président (à Genève en 1892), fit fonction de président à Gand en 1906 et devint secrétaire général à la même session, fonction qu'il exerça jusqu'en 1922, pour être ensuite élu président d'honneur à la session de Bruxelles en 1923. En 1914 il fut, dès la fondation de l'Académie de droit international, le secrétaire général de cette nouvelle institution qui avait pour mission l'enseignement du droit international à La Haye. Toutefois le premier programme dut être retardé jusqu'en 1923 et Albéric Rolin y fit un cours sur l'extradition, puis, en 1926, un cours sur les conflits de lois en matière de faillite.

Ayant en 1913 atteint l'âge de soixante-dix ans, Albéric Rolin fut admis à l'éméritat et il

accepta la fonction de directeur général de la Bibliothèque de droit international qui venait d'être établie au Palais de la Paix, à La Haye, siège de la Cour permanente d'Arbitrage et qui accueillera en 1921 la Cour permanente de Justice internationale. Dans une circulaire adressée en août 1914 aux membres de l'Institut de droit international, pour leur annoncer l'annulation de la session qui devait se tenir durant l'automne à Munich, il avait écrit que cette guerre était impie, et le rapport qu'il présente en 1919 à la session extraordinaire de Paris fait état des réactions que cette qualification avait suscitées parmi plusieurs membres allemands de l'Institut (*Annuaire*, vol. 27, p. 310-311). Guerre impie mais aussi «une guerre néfaste», écrira-t-il quelques années plus tard dans la préface de son ouvrage sur *Le droit moderne de la guerre*. Particulièrement cruelle pour sa famille puisque de ses cinq fils qui participèrent à la lutte pour l'indépendance du pays, trois périrent au combat. C'est pour honorer la mémoire des disparus que le gouvernement donna leur nom à une caserne bruxelloise et que le Roi concéda à Albéric et à ses descendants un titre de noblesse.

Revenu en Belgique, Albéric Rolin reprit une inscription au barreau, celui de Bruxelles cette fois, dont il fut bientôt le doyen d'âge, occupant la première place sur le tableau jusqu'à son décès en 1937. Le traité de Versailles avait institué des tribunaux arbitraux mixtes pour vider les litiges entre les ressortissants des puissances ex-ennemies et Albéric Rolin fut nommé par le gouvernement belge juge au tribunal mixte germano-belge. Il fut aussi membre de la commission gouvernementale pour l'examen des questions de droit international privé.

Les travaux scientifiques d'Albéric Rolin couvrent trois domaines principaux, le droit pénal, le droit de la guerre et le droit international privé. Une de ses premières publications est intitulée *La peine de mort. – Etat de la question. – Examen de quelques publications récentes*. Elle paraît en 1870 dans la *Revue de droit international et de législation comparée* (p. 406-440), fondée deux ans plus tôt par son frère Gustave avec Asser et Westlake. Le jeune avocat se prononce de manière nuancée en faveur de l'abolition de la peine de mort. Il écrit aussi sur les problèmes de droit pénal international suscités par l'affaire Cutting (1888, p. 559-577).

Plusieurs articles qu'il publia ensuite dans la même *Revue* se situent aux confins du droit pénal et du droit international, étant notamment relatifs à l'extradition (1887, p. 545-580; 1892, p. 17-38). Il présente un rapport sur le même sujet à l'Institut de droit international (*Annuaire*, Ed. nouvelle abrégée, vol. 2, 1885-1891, p. 910-942; vol. 12, 1892, p. 156-183). Le premier cours qu'il fit à l'Académie de droit international était intitulé *Quelques questions relatives à l'extradition (Recueil des cours de l'Académie de droit international, vol. I, p. 181-227)*.

Sans doute est-ce l'horreur suscitée par le premier conflit mondial jointe au sacrifice qu'il avait imposé à ses affections paternelles qui expliquent les travaux consacrés par Albéric Rolin au droit de la guerre : *Le droit moderne de la guerre. Les principes – Les conventions – Les usages et les abus* (Bruxelles, Albert Dewit libraire-éditeur, t. I et t. II, 1920; t. III, 1921). Il s'agit d'un exposé de droit positif «non point un ouvrage de polémique», l'auteur s'abstenant de «se prononcer sur la réalité de certains faits affirmés d'une part et déniés de l'autre» (préface, p. VI). La même réserve sera absente d'un ouvrage ultérieur : *Les Allemands en Belgique, 1914-1918* (Liège, Thone, 1925). Il reviendra encore sur le sujet dans une étude nuancée, intitulée *Les causes lointaines de la guerre mondiale (Revue de droit international et de législation comparée, 1929, p. 643-679)*, mais où il s'abstient de poser le problème juridique fondamental, celui de la licéité d'une guerre d'agression.

C'est dans le domaine du droit international privé qu'Albéric Rolin a apporté des contributions qui permettent de le tenir pour l'un des meilleurs spécialistes de cette matière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il publia dans la *Revue de droit international et de législation comparée* plusieurs articles, notamment sur *Les dispositions de droit international privé du Code allemand* (1898, p. 188-219), sur *Le statut personnel en matière pénale* (1899, p. 43), sur *La faillite en droit international* (1903, p. 492-516 et 1904, p. 54-75, p. 170-187, p. 260-274), sur les *Conflits de lois en matière d'obligations* (1908, p. 573-615) et sur *L'exécution des jugements en pays étranger* (1912, p. 248-269). *Les Conflits de lois en matière de faillite* furent le thème du second cours fait à l'Académie de droit international (*Recueil des cours, vol. 14,*

Cette page blanche remplace une illustration



Cette page blanche remplace une illustration

1926; vol. IV, p. 5-159). On retrouve les mêmes préoccupations dans plusieurs rapports à l'Institut de droit international (*Annuaire*, t. 22, 1908, p. 55-121; t. 26, 1913, p. 434-456; t. 34, 1928, p. 225-273).

L'œuvre majeure d'Albéric Rolin, celle qui domine toute sa production scientifique est intitulée : *Principes de droit international privé et applications aux diverses matières du Code Civil* (Code Napoléon). Publié en 1897 à Paris, à la librairie Marescq Aîné, dédié à son frère Gustave, l'ouvrage comprend trois tomes mais se divise en deux parties annoncées par le titre. La première contient les principes généraux, la seconde, qui occupe les tomes II et III, suit le plan du Code Civil et, livre par livre, chapitre par chapitre, détermine les solutions applicables aux diverses institutions du droit civil. Comme les « principes généraux » du tome I<sup>er</sup> recouvrent au moins en partie les questions examinées de manière plus analytique dans les tomes II et III, l'agencement des matières comporte un certain nombre de répétitions. Sans doute l'idée de l'auteur est-elle de séparer la théorie de la pratique, la première restant fidèle au rattachement du droit international privé au droit international tout court et à l'élaboration par voie doctrinale, à travers les résolutions de l'Institut et par la conclusion de traités internationaux, de solutions communes aux Etats. L'un des principes de cette école qui semble « avoir des chances d'être tôt ou tard universellement adoptée » (t. I, p. 115) est l'application généralisée de la loi nationale selon l'enseignement de Mancini, or sur ce point comme en d'autres, l'auteur n'a pas su lire les signes du temps. La première phrase de la préface est rédigée comme suit : « On pourra nous trouver téméraire d'avoir entrepris un traité d'ensemble sur le droit international privé, et spécialement sur le droit civil international, après tous les ouvrages qui se sont si rapidement succédés sur cette partie ardue de la science du droit » (t. I, p. VII). A la vérité, plus que de témérité il s'agit de myopie. Au moment où Rolin poursuit une doctrine déjà surannée, des écrits nouveaux sont publiés, notamment par Kahn en 1891, par Bartin en 1897, par Anzilotti en 1898, par Triepel en 1899, qu'il n'aurait pu connaître (à l'exception du premier) mais qui, de manière contrastée (le positivisme d'Anzilotti ou de Triepel est très différent de celui de Kahn ou de Bartin) mais cumulative, vont faire

souffrir les *Principes* de 1897 de la comparaison avec des méthodes nouvelles et frapper la doctrine qu'ils contiennent d'une sénescence à peu près immédiate. C'est d'autant plus regrettable qu'on y trouve une érudition de qualité sur l'histoire de la matière, une discussion agile des doctrines ayant cours au XIX<sup>e</sup> siècle, un recours à la méthode comparative qui fait trop souvent défaut aux ouvrages de langue française et des passages entiers qui n'ont pas vieilli, tels les développements sur la condition de la loi étrangère (t. I, p. 771-792).

Albéric Rolin était docteur *honoris causa* de l'Université de Cambridge, membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1880, membre correspondant de l'Institut de France, membre étranger de l'American International Law Institute. Son fils Henri, qui fut avocat, ministre, sénateur, combattant des deux guerres mondiales, professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles, juge et président de la Cour européenne des Droits de l'Homme et, en outre, le conseil de nombreux gouvernements devant la Cour internationale de Justice a porté à un point de perfection et d'originalité qu'aucun de ses ancêtres n'avait atteint les vertus d'une dynastie qui a marqué la vie publique et la science du droit dans notre pays.

Ch. De Visscher, *Notice sur le baron Albéric Rolin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 105, Bruxelles, 1939, p. 365-390, bibliographie. — *In memoriam*, dans *Revue de droit international et de législation comparée*, 1937, p. 5-9. — Une plaquette publiée par la même *Revue* où l'on trouvera les discours prononcés aux funérailles par Paul Hymans, Charles De Visscher, Georges Scelle, Niko Gunsburg, Thomas Braun et le comte Carton de Wiart. — R. Devleeshouwer, *Henri Rolin (1891-1973)*, Bruxelles, 1994. — J. Salmon, *Gustave Rolin-Jaequemyns*, dans *Annuaire de l'Institut de droit international*, livre du Centenaire, 1973, p. 103-121. — A. Rolin, *Les origines de l'Institut de droit international, 1873-1923*, Bruxelles, s.d.. — R. Yakemtchouk, *Les origines de l'Institut de droit international*, dans *Revue générale de droit international public*, 1973, p. 373-423.

François Rigaux

ROS, Léopold, Paul, Ghislain, ingénieur électricien, résistant, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 19 avril 1899, décédé à La Hulpe le 16 juin 1976.

Léopold Ros naquit à Saint-Gilles, mais passa sa jeunesse à Namur où son père, Léopold-Victor-Emmanuel, était architecte-chef des travaux à l'administration communale. Le jeune homme suivit les cours d'humanités modernes à l'Athénée royal de Namur jusqu'en 1918. A la Libération il s'inscrivit à l'Université de Liège qu'il quitta en 1923 comme ingénieur-électricien de l'Institut Montefiore.

Après son service militaire en 1923-1924, il entame une longue carrière à la Régie des Télégraphes et des Téléphones (RTT). Dès 1926 il est désigné comme chef du centre d'émissions intercontinentales à Ruiselede (Belradio) où il introduit diverses innovations techniques. Marié avec Renée Denison, il en a quatre enfants nés entre 1926 et 1932.

Membre du Parti ouvrier belge (POB) depuis 1923, il devient secrétaire du cabinet du ministre des PTT, Désiré Bouchery, de 1937 jusqu'à la chute du gouvernement Janson en mai 1938. En 1939 il est désigné comme ingénieur dirigeant la section des télégraphes et téléphones à Liège, fonction qu'il occupe encore le 10 mai 1940. S'étant mis à la disposition de la direction des radio-communications, Ros est prié de se rendre à la station radio-électrique de Ruiselede où il est chargé d'organiser le repli du personnel et des émetteurs vers Rouen et la destruction des installations d'émission décidée le 18 mai. Un contre-ordre de Walthère Dewé, alors ingénieur en chef des TT et commissaire civil pour les TT auprès du général-major Umé, atteint Ros à Hazebrouck le 20 mai. De retour à Bruges, il est adjoint à Dewé pour le Service de la radio aux armées, ayant pour but la liaison rapide des troupes en campagne et l'instauration de stations de radiodiffusion. Le 24, Ros réussit à faire fonctionner un émetteur à Middelkerke, «inauguré» d'ailleurs par le Premier ministre Pierlot. D'autres efforts restent vains et le 27 mai après 17 heures, Middelkerke arrête ses émissions...

Après la défaite, Ros, mêlé début juin à la reconstitution des RTT, est prié par Jacques Basyn, chef de cabinet du ministre des Communications et PTT Antoine Delfosse, de s'entretenir au nom de la RTT avec le docteur Speidler de la *Militärverwaltung*. Se souvenant de l'occupation allemande de 1914-1918, d'aucuns se montrent réticents à toute reprise du travail, les seconds, tenant compte de l'appel de

Léopold III du 28 mai («Demain, nous nous mettrons au travail...») estiment que la Régie en tant qu'organisme public, primordial pour la vie économique du pays, doit reprendre au plus tôt son activité. Ce point de vue l'emporte et fin 1940, Ros reprend son service à la circonscription de Liège. Il y crée d'ailleurs différents services sociaux et d'entraide pour les employés.

Mais l'Ordre nouveau a peu de charmes pour lui. Ce sera l'enthousiasme de certains de ses collègues du Syndicat (socialiste) national des Chemins de fer et PTT pour la collaborationniste Union des Travailleurs manuels et intellectuels (UTMI), qui le décidera en février 1942 de mettre sur pied avec Joseph Bondas, Léon Lelarge et d'autres militants socialistes le clandestin *Ralliement*. Le sous-titre est tout un programme : «organe de défense du personnel des Chemins de fer et PTT, contre le germanisme, la dictature et l'exploitation capitaliste». Fin 1942, *Ralliement* disparaîtra mais grâce à son action les contacts syndicaux socialistes au niveau national s'étaient instaurés. Ros aida d'ailleurs le leader socialiste gantois Anseele junior à trouver refuge dans un home de la RTT.

L'action de Ros à Liège pour une meilleure action syndicale continua et s'inscrivit à partir de l'été 1943 dans le nouveau Syndicat général des Services publics (SGSP) clandestin. Ce n'était pas tout. Les contacts professionnels avec Walthère Dewé amènent Ros, début 1942, à des activités pour le service de renseignements et d'action Clarence. Il aide Dewé dans ses déplacements, s'occupe de renseignements d'ordre télégraphique, téléphonique et concernant les champs d'aviation et de l'établissement de circuits secrets. A la veille de son arrestation par les Allemands le 20 juin 1944, il transmet encore les plans de pose des grands cables internationaux.

En outre, il est distributeur principal dans les services TT de Liège de différents clandestins socialistes, mais distribue aussi des tracts de démoralisation à destination de l'armée allemande et effectue des transports d'hommes et de matériel de propagande pour le Service Porcupine-Mandrill. Il cache aussi des Juifs. Son arrestation et sa détention, d'abord à la prison Saint-Léonard à Liège puis au camp de Bourg-Léopold jusqu'en septembre 1944, mettent fin à son activité clandestine.

Dès sa libération du camp, il est nommé chef de cabinet chez son ami et ministre des Communications Ernest Rongvaux (Parti socialiste belge) et conserve cette fonction sous les gouvernements Pierlot, Van Acker, Spaak et Huysmans. Après la chute du ministère Huysmans (mars 1947), Ros devient chef de cabinet du ministre du Budget Jules Merlot (1947-1948) dans la bipartite PSB-PSC (Parti socialiste belge - Parti social chrétien) Spaak-Eyskens. Il s'occupe plus spécialement de la restructuration de parastataux à caractère technique.

Après le départ de Jules Merlot comme ministre du Budget, Ros réintègre la RTT comme directeur d'administration des radio-communications (1949).

A côté de son activité «politique» et professionnelle, il développe une intense activité patriotique. En effet, en 1947 il devient à la fois président de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants Droit (CNPPA) et du Comité national d'Action et de Vigilance, groupant vingt-cinq associations patriotiques et luttant pour plus de civisme en Belgique. En outre, en 1950-1951 et 1952, il est vice-président du Comité d'Action internationale de la Résistance, et deviendra aussi vice-président de la section belge de la très anti-communiste Union des Résistants pour une Europe unie.

Mais c'est en tant que président de la CNPPA que Ros jouera un rôle important dans le dénouement de la Question royale. Fin juillet 1950, il se rend compte que si aucune solution n'intervient pour faciliter le rapprochement des opposants et attirer l'attention du roi Léopold sur la réalité de la situation, l'irréparable va s'accomplir. Convaincu par les arguments du résistant, clandestin et déporté Nicolas Monami (de tendance Union démocratique belge), Ros fait enfin passer la CNPPA de la neutralité dans le conflit à la médiation. Pour éviter la guerre civile, une entrevue avec le Roi est demandée via le Premier ministre Jean Duvieusart. Après une première entrevue avec Monami, le 30 juillet à minuit une délégation de la CNPPA conduite par le président Ros se rend à Laeken. En accord avec les partis politiques et éperonnée par les événements tragiques à Grâce-Berleur, elle va essayer d'opérer la détente. Au nom des prisonniers politiques et des 18.000 morts en déportation, Ros et Monami demandent au Roi

de s'effacer pour déminer ce qui est devenu «la question belge». En contrepartie ils offrent le soutien de la CNPPA au prince Baudouin comme successeur au trône. Après vingt-quatre longues heures d'hésitations, Léopold III accepte. Le *Pourquoi Pas?* s'exclame : «Gloire à vous, Monsieur (Ros)! Homme de bonne volonté, vous êtes intervenu au dernier moment, qui fut le bon».

Sauf un mandat comme conseiller communal PSB à Bruxelles (1952-1958), Ros rentre dans la vie professionnelle jusqu'en 1954 quand Edouard Anseele, devenu ministre des Communications dans la bipartite socialiste-libérale Van Acker, l'appelle comme chef de cabinet. Avec son dynamisme connu, il s'attache à un vaste programme de modernisation. En outre, dès 1955 il est désigné comme président du groupe des postes et télécommunications pour l'Exposition universelle de 1958 (Telexpo).

En tant que président de Telexpo et du fait de son appartenance au conseil belge et au comité exécutif du Mouvement européen, Ros s'intéresse aussi à promouvoir la constitution du Syndicat d'étude des industries électroniques belges (Sybelec), afin d'obtenir des subsides pour réaliser la recherche technologique en vue de garantir à la Belgique une position favorable dans le Marché commun.

Bref, dans ces années 1954-1958 sous Anseele, Ros fut à même de faire jouer ses «réseaux» (en plus il était aussi administrateur de la SNCB) pour faire passer des marchés très importants à l'industrie belge.

Avant les élections de 1958 et la cure d'opposition du PSB, Anseele nomme Ros conseiller général à la RTT. Dans ce contexte, début des années soixante, il continue de s'investir dans un projet d'une tour des télécommunications, dite tour Polak, à Groenendael qui pourrait être «vendue» à la RTT, la RTB radio/tv, des télévisions commerciales (déjà!), etc. Le projet déjà initié en 1955 sous Anseele n'aboutira pas, mais une fois de plus son nom est synonyme de modernisation en matière de télécommunications.

Par ailleurs, en 1961 il devient encore secrétaire-général de la Fédération des ingénieurs de télécommunications de la Communauté économique européenne, très importante dans ce secteur. La radio mobile est un de ses pôles d'intérêt. Même après sa retraite en 1966, le

progrès technique continue de le fasciner : il va s'intéresser au Syndicat pour l'exploitation du procédé de métro aérien suspendu et plus spécialement au projet conçu pour la commission régionale des transports urbains à Liège (1970).

Après sa retraite et la fin de son second mandat communal à Bruxelles (1961-1964), il a maintenant les loisirs pour se consacrer plus à ses passe-temps favoris : radio-amateur, promenades, lectures, aquarelle.

Léopold Ros s'éteint en 1976 à septante-sept ans. Avec lui disparaissait une figure typique du socialisme wallon d'après-guerre.

CEGES, à Bruxelles, Archives L. Ros. — Administration des Victimes de la guerre, à Bruxelles, Dossier L. Ros.

*Pourquoi Pas ?*, 7 août 1950. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *Léopold III de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, 1991. — R. Hemmerijckx, *Het ABVV 1940-1949, van verzet tot koude oorlog*, thèse de doctorat présentée à la Vrije Universiteit Brussel, 2000 (inédit).

Dirk Martin

# S

**SNEYERS, Germaine, Andrée, Félicie, Emérence**, pseudonymes occasionnels : **PATTE, PATTY**; journaliste, essayiste, conférencière et critique littéraire, née à Schaerbeek (Bruxelles) le 11 septembre 1907, décédée à Bruxelles le 5 mars 1959.

Son père, Jérôme-Louis-Théodore, issu d'une famille de la petite bourgeoisie bruxelloise, occupe un emploi de fonctionnaire à la Caisse générale d'Épargne et de Retraite. Sa mère, Andréa-Sophie-Frédérique-Berthe de Rest, vient d'une famille de magistrats originaires de Lierre.

En 1919, Germaine Sneyers entre à l'Institut des Dames de Marie à Schaerbeek, qui cette année-là à la demande du Cardinal Mercier, ouvre la première section d'humanité de l'enseignement libre féminin à Bruxelles. Pendant ses études, elle apprend à aimer les auteurs anciens et elle découvre avec enthousiasme la littérature. Six ans plus tard, après avoir brillamment conquis le diplôme de rhétorique, elle entame des études de philosophie aux Facultés Saint-Louis de Bruxelles. Dès lors, elle fait partie des neuf premières étudiantes qui poussent la porte de cette université. Candidate deux ans plus tard, elle décide de suivre, sur les conseils du chanoine Wallerand, secrétaire de la Faculté, des cours de philosophie et de langues anciennes à Louvain, ainsi que des cours de métaphysique, de théodicée, d'histoire et de philosophie à l'école du soir organisée par Saint-Louis. En 1930, elle présente une thèse sur Emile Boutroux devant le jury central afin d'être promue docteur en philosophie.

Sans doute aidée par les relations qu'elle s'était faites à l'université, Germaine Sneyers pénètre le sérail de la presse culturelle. Là aussi, elle est parmi les premières femmes à faire leur percée. Dans les milieux intellectuels catholiques conservateurs où elle entreprend de s'insérer, les femmes n'ont pas l'habitude de travailler pour gagner leur vie. Ce sera pourtant

son cas puisque à partir de 1932, on peut lire très régulièrement son nom au bas d'articles de critique littéraire et cinématographique dans différentes revues : *Soirée, La Revue belge, Rex, La Revue Sincère, Le Journal des Beaux-Arts*. Elle participe activement à l'hebdomadaire *Vers le Vrai*, tribune libre créée en 1933 par Jean de Proft et qui deviendra *Le Vrai* un an plus tard.

Ses critiques sont remarquées et, en 1934, elle entre dans la principale revue d'intérêt général catholique de l'époque, *La Revue générale*, alors dirigée par l'écrivain Henri Davignon et par Louis de Lichtervelde. Elle en devient secrétaire de rédaction en 1937. Dans le même temps, elle commence à participer au *XX<sup>e</sup> Siècle littéraire et artistique* – supplément dominical animé par l'abbé Schyrgens – du quotidien dirigé d'une main de fer par l'abbé Wallez.

Lorsque l'abbé Schyrgens meurt, c'est Germaine Sneyers qui devient la cheville ouvrière du supplément. Sous l'influence de cetteoureuse de la littérature moderne, le supplément modifie sensiblement sa ligne éditoriale, jadis essentiellement consacrée à l'histoire et méfiante vis-à-vis de la littérature. Très régulièrement, elle profite de la première page de l'hebdomadaire intitulée « portrait et jugement » pour présenter la vie et l'œuvre des écrivains qui jouissent des feux de l'actualité. Si la jeune femme appartient aux milieux intellectuels catholiques conservateurs et si son adhésion à leurs valeurs politiques et morales ne fait pas de doute, force est de constater qu'elle tient un discours qui se singularise par son indépendance. Ainsi, elle cherche à faire connaître la littérature féminine belge et consacre de nombreux articles à France Adine, Marie Gevers, Madeleine Ley et Madeleine Bourdouxhe. Elle est également l'une des premières critiques à reconnaître le talent de Marguerite Yourcenar. Avec toutes ces femmes, elle entretient une amicale correspondance.

Timidement mais sûrement, elle plaide pour l'accès des femmes aux plaisirs des études littéraires, souvent jugées dangereuses pour leur âme sensible. Elle se permet de recenser dans les colonnes des journaux pour lesquels elle travaille, des œuvres dont la morale et les positions politiques sont fort éloignées de la stricte obédience catholique : André Malraux, Henri de Montherlant, Franz Hellens ou Charles Plisnier. En 1938, elle pousse l'audace jusqu'à louer le sulfureux roman de Marie-Thérèse Bodart, *Les Roseaux noirs*, alors que toute la presse bien pensante crie unanimement au scandale : le roman conte des relations incestueuses et contient des passages très sensuels. Germaine Sneyers est vertement semoncée par l'abbé Halflants, son ancien professeur de littérature à Saint-Louis, dans les colonnes de *La Libre Belgique*.

Mais Germaine Sneyers ne se contente pas de commenter des œuvres, elle participe au monde des lettres belges. En 1937, elle fait paraître en primeur dans *Le XX<sup>e</sup> siècle* le *Manifeste du Lundi* dont elle soutient le plaidoyer pour une littérature française de Belgique qui s'affranchisse des régionalismes et ose la qualité. Elle fait partie de l'association des *Scriptores Catholici* qui, depuis 1934, réunit les écrivains croyants autour de distributions de prix, de réunions et de dîners. L'un de ces dîners lui sera consacré en 1938. C'est dans ces milieux littéraires qu'elle fait la connaissance du poète liégeois Paul Dresse de Lébioles. Elle l'épouse en 1942.

Pendant la guerre, les revues pour lesquelles elle travaille cessent de paraître. Elle ne demeure pourtant pas inactive. Elle prononce des conférences aux salons littéraires d'Aline Burls, directrice de la section Littéraire et Conférences du Lyceum de Belgique. En 1941, paraît son œuvre majeure, *Romanciers d'entre deux guerres*, recueil des articles parus auparavant dans *La Revue générale* et préfacé par Henri Davignon. L'ouvrage cherche à caractériser le roman français et belge des deux décennies précédentes. Selon Germaine Sneyers, inspirée par les théories bergsoniennes, la littérature de cette époque est dominée par un sentiment d'inquiétude et un culte de la sensation. Deux ans plus tard, elle publie un recueil d'extraits commentés, *Don Juan* et un autre sur *La Princesse de Clèves*. La

fin de la guerre la voit fort occupée à la relance, avec le comte de Lichtervelde, de *La Revue générale*.

Après la guerre, elle contribue sporadiquement au *Phare-Dimanche* et à *Vrai* et elle travaille à la rédaction d'une étude sur les *Grands mythes d'Occident* ainsi qu'à une biographie du *Cardinal Mercier*. Elle ne trouvera jamais d'éditeur pour ces ouvrages. Par ailleurs, comme l'écrit un de ses amis, l'écrivain Jean de Beucken, si elle était «excellente critique à l'époque où elle devait gagner sa vie», elle est «grignotée par une existence mondaine depuis qu'elle [a] épousé Paul Dresse». De plus, elle se voit fermer les portes de *La Revue générale* en 1946. Pierre Goemaere, directeur de *La Revue belge*, qui fusionne en 1945 avec *La Revue générale*, ne lui a jamais pardonné la critique qu'elle fit de son livre *Soleil de minuit*, en 1932. Son dernier livre, *Perceval*, paraît en 1950 dans la collection pour enfants *Roitelet*. A partir de 1956, elle est membre du jury Femina du cinéma belge.

La vie mondaine de Germaine Sneyers se passe essentiellement dans les milieux des lettres. En 1952, à l'occasion de la parution des *Mémoires d'Hadrien*, elle reprend contact avec Marguerite Yourcenar avec laquelle elle avait correspondu entre 1934 et 1939. Les Dresse lui rendent visite à Paris. Deux ans plus tard, ils la présentent au couple Alexis Curvers-Marie Delcourt lors d'un dîner à Bruxelles, avenue Franklin Roosevelt. C'est le début d'une amitié tumultueuse où le couple Dresse jouera un rôle de modérateur. Germaine Sneyers est également étroitement associée au groupe de Saint-Rémy de Provence où se rassemblent autour de Jean-Jacob de Beucken, les écrivains Marie et Charles Mauron, Jean Proal, Marie Gevers et Paul Willems.

Germaine Sneyers n'a pas de descendance directe mais elle a élevé sa nièce Andrée Lenoir-de Bueger, fille de sa sœur.

*Iconographie* : portrait à l'huile peint par Fernand Toussaint en 1957 (collection particulière).

Archives et Musée de la Littérature, à Bruxelles, Fonds Germaine Sneyers : correspondance de Henri de Montherlant, Marie Gevers, Jean de Beucken, Paul Willems, Alexis Curvers, Henri Davignon, Louis de Lichtervelde, Marcel Thiry, Pierre Goemaere, Jean Tousseul, Frans Hellens, Marguerite Yourcenar. —

Renseignements aimablement communiqués par Andrée Lenoir-de Bueger.

R.O.J. Van Nuffel, *Dresse, Paul*, dans *Nouvelle Biographie Nationale*, t. 4, 1997, p. 135-138.

Cécile Vanderpelen

**STOCKMANS, François**, Léopold, Henri, paléobotaniste et biographe, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Ixelles (Bruxelles) le 13 septembre 1904, décédé à Uccle (Bruxelles) le 7 avril 1986.

François Stockmans était déjà très attiré par la botanique lorsqu'il fit ses humanités à l'Athénée royal de Saint-Gilles où il suivit les cours du professeur Walter Conrad ainsi que les stages en Campine limbourgeoise que ce dernier organisait pendant les congés scolaires. François Stockmans y acquit un vif intérêt pour les tourbières, intérêt qui ne s'éteignit jamais. Il fréquenta ainsi les cours publics de la Ville de Bruxelles dispensés notamment par Auguste Lameere et Charles Bommer, professeurs à l'Université de Bruxelles et en fin d'humanités, il effectua deux séjours marquants en Flandre occidentale, à la Station biologique d'Overmere dirigée par Lameere. François Stockmans poursuivit ses études à l'Université libre de Bruxelles, où il obtint, en 1929, le grade de pharmacien et, en 1930, celui de docteur en sciences naturelles (botanique). La même année, il fut engagé comme aide-naturaliste au Musée d'Histoire naturelle (l'actuel Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Malgré l'intérêt du jeune chercheur pour les tissus végétaux, Victor Van Straelen, directeur de l'institution à l'époque, l'affecta à la Section de Paléobotanique. Cette orientation fut décisive. François Stockmans mit ses talents au service de la paléobotanique et en trente-cinq années de travail infatigable, il enrichit les collections d'une quantité incroyable de spécimens exceptionnels venant du monde entier. Bien qu'il dût attendre 1965 pour être promu chef de travaux et 1969, l'année de sa mise à la retraite, pour devenir chef de section, François Stockmans avait donné à l'institution, par la qualité de ses travaux, une brillante renommée internationale.

L'année de son entrée au Musée, François Stockmans épousa Yvonne Willière (1905-1979)

qui collabora à la plupart de ses recherches et avec laquelle il publia régulièrement dès 1934.

Les publications de François Stockmans rassemblent près d'une centaine d'articles et de mémoires scientifiques couvrant divers aspects de la paléobotanique, de la botanique et de la palynologie. Naturaliste avant tout, il ne s'est pas confiné à l'étude d'un groupe végétal ni d'une période géologique. Après 1957, plus d'une cinquantaine de notices biographiques de personnalités scientifiques et artistiques s'y ajoutèrent, témoignant de son esprit actif et curieux.

Son penchant premier pour l'analyse des tissus végétaux l'amène au début de sa carrière de paléobotaniste, à s'intéresser aux cuticules fossiles, puis aux restes ligneux et, de 1934 à 1943, il publie avec Yvonne Willière, six notes sur des bois tertiaires récoltés en Belgique dans les *Bulletins du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, plus un important mémoire sur la structure anatomique des palmiers de l'Eocène belge. Son intérêt pour les flores du Tertiaire et du Mésozoïque l'oriente rapidement vers l'étude de la morphologie des plantes fossiles. Ses travaux sur des assemblages de l'Eocène, du Jurassique et du Crétacé sont devenus des « classiques » fréquemment cités (notamment *Végétaux de l'Assise des Sables d'Aix-la-Chapelle récoltés en Belgique (Sénonien inférieur)*, dans *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. 105, 1946, p. 1-51). Ils ne représentent toutefois pas le volet le plus important de ses recherches.

Dès 1932, François Stockmans se tourne vers l'étude des plantes houillères. Son premier travail dans ce domaine est basé sur un seul spécimen, tâche délicate impliquant beaucoup plus d'analyse et de méthode qu'il n'y paraît. En effet, pour décrire correctement un spécimen isolé, il faut connaître dans le détail les nuances morphologiques de l'ensemble du groupe systématique concerné, les Neuroptéridées en l'occurrence, travail que François Stockmans assume brillamment. Sa première monographie (*Les Neuroptéridées des Bassins houillers belges*, dans *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. 54, 1933, p. 1-61) suit rapidement. Ce travail est ensuite amplifié par l'étude, avec Armand Renier, de toute la flore houillère belge. François Stockmans étend alors ses recherches aux



plantes houillères du nord-ouest de l'Espagne, puis à celles de la Chine, ramenées du bassin de Kaïping par Fernand-François Mathieu, tout en n'oubliant pas les tourbières du plat pays auxquelles il s'intéresse à nouveau, comme dans sa jeunesse. De 1945 à 1953, il y travaille activement, souvent en compagnie de Roger Vanhoorne et Constant Vanden Berghen.

Simultanément, il entreprend avec Yvonne Willière les études sur les végétaux namuriens de Belgique et ils rédigent la monographie en 1953, devenue ouvrage de référence (*Végétaux namuriens de la Belgique*, dans *Publications de l'Association pour l'Etude de la Paléontologie et de la Stratigraphie houillère*, t. 13, 1953, texte, 382 p. et atlas, 57 pl.) bientôt complétée en 1956 par l'étude exemplaire de la zone de Bioul de l'Assise de Chockier. Ces travaux monographiques débouchent sur des conclusions biostratigraphiques nouvelles.

François Stockmans est de plus en plus sollicité pour l'établissement de corrélations biostratigraphiques, indispensables en prospection minière.

Sa confiance dans la méthode biostratigraphique devient inébranlable, l'amenant quelquefois à prendre des positions qu'il défend seul contre tous. Les découvertes les plus récentes, que ce soit l'âge des affleurements namuriens de la Fenêtre de Theux ou encore sur la position de l'Horizon de Quaregnon dans le Massif de Masse, lui donneront raison. En 1958, il est invité au quatrième Congrès international de Géologie et de Stratigraphie du Carbonifère à Heerlen pour y exposer la synthèse de ses recherches et partager son expérience basée sur un quart de siècle d'observations sur l'utilité des plantes fossiles en biostratigraphie. François Stockmans est devenu un expert en Silésien, reconnu et apprécié par les géologues praticiens. Et pourtant, les recherches qu'il mena sur les plantes du Dévonien de Belgique auront un retentissement international encore bien plus considérable.

En 1940, son mémoire sur les végétaux du Dévonien inférieur (*Végétaux éodévoniens de la Belgique*, dans *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. 93, 1940, p. 1-90) révèle la diversité, alors insoupçonnée, des anciennes plantes vasculaires. Cette œuvre pionnière a modifié les conceptions de l'époque sur les végétaux primitifs et a donné à la

recherche dans ce domaine une impulsion nouvelle dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Un second mémoire (*Végétaux du Dévonien supérieur de la Belgique*, dans *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. 110, 1948, p. 1-48) pour lequel il reçut en 1959 le prix Henri Butgenbach de la Classe des Sciences de l'Académie (1<sup>ère</sup> période, 1946-1948) démontre l'existence de types morphologiques inattendus dans le Dévonien supérieur, fougères complexes, premiers ovules de gymnospermes, cônes délicats d'articulées, pinnules variées. Ces découvertes de premier plan ont amené plusieurs laboratoires dans le monde à entamer et à développer des recherches sur ces thèmes qui restent toujours d'actualité. Le troisième et dernier mémoire de cette série est consacré aux plantes du Dévonien moyen (*Végétaux mésodévoniens récoltés aux confins du Massif du Brabant*, dans *Mémoires de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, t. 159, 1968, p. 1-49). Il est accueilli froidement lors de sa parution. François Stockmans y effectue, une fois de plus, un travail novateur et dérangeant, y décrivant de nouveaux genres aux affinités énigmatiques. Progressivement ceux-ci, et notamment son «Wattieza», sont découverts ailleurs dans le monde et font maintenant l'objet d'études approfondies.

A partir de 1959, François Stockmans, à l'initiative de son épouse comme il se plaisait à le rappeler, introduit en Belgique, l'étude des acritarches, microfossiles végétaux pour la plupart d'origine planctonique. Très vite, il comprend que cette discipline, balbutiante à l'époque, est porteuse d'avenir, particulièrement pour l'étude des petits échantillons provenant de sondages et dépourvus de macrofossiles identifiables. Une première note, publiée en 1960 (*Hydrosphère du Dévonien belge : Sondage de l'Asile d'Aliénés à Tournai*, dans *Senckenbergiana Lethaea*, t. 41, 1960, p. 1-11) est suivie de neuf contributions, en collaboration avec Yvonne Willière, sur d'autres sondages et d'autres périodes et époques géologiques, la dernière publiée en 1974 s'intéressant au Dévonien supérieur.

A partir de 1959, François Stockmans devient enseignant à l'Université libre de Bruxelles et pendant quinze ans, il donnera les cours de paléobotanique. Son enthousiasme pour la promotion de la science l'amena à rédiger de

nombreux ouvrages de vulgarisation de haut niveau, notamment son *Initiation à la Paléobotanique stratigraphique de la Belgique et notions connexes*, guide de 222 pages paru en 1960 (Editions du Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Elu correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 2 juin 1962, il devint membre le 3 juin 1972. Il fut également élu secrétaire de la Commission de la Biographie Nationale le 3 mai 1966. Au moment où en 1969, atteint par la limite d'âge, il se retire de l'Institut, il devient membre de la Commission de la Bibliothèque de l'Académie, et dès lors va consacrer son énergie à la rédaction de biographies. En 1979, il accepta la présidence de la Commission chargée de la publication, décidée par la Classe des Sciences, d'un *Florilège des Sciences en Belgique* (t. II) à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Belgique. Il en rédigea l'avant-propos ainsi que la notice consacrée à Victor Van Straelen. Son œuvre considérable de biographe fut couronnée par la Classe des Lettres, qui lui attribua le prix de Stassart, pour la vingt-deuxième période sexennale (1972-1985).

François Stockmans consacra la majeure partie de sa vie à la paléobotanique mais, naturaliste avant tout, il ne négligea jamais son intérêt pour la botanique du vivant. Son œuvre comporte plusieurs facettes attachantes, même si ce sont surtout ses travaux sur les plantes fossiles qui resteront des références.

A. Delmer, M. Fairon-Demaret et M. Streel, *François Stockmans*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 163, Bruxelles, 1997, p. 15-28, portrait photographique et bibliographie. — M. Fairon-Demaret, *In Memoriam François Stockmans (1904-1986)*, dans *Revue Paléobotanique, Palynologie*, t. 52, 1987, p. 67-71. — F. Martin, *In Memoriam François Stockmans*, dans *Bulletin des Amis de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, t. 4, 1987, p. 76-77.

Muriel Fairon-Demaret et André Delmer

SUIENENS, Joseph-Léon, dit *Léon-Joseph*, docteur en philosophie et théologie, professeur au Grand Séminaire de Malines, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, évêque auxiliaire, archevêque de Malines-Bruxelles de

1961 à 1980, modérateur du Deuxième Concile du Vatican, animateur international du mouvement charismatique, né à Ixelles (Bruxelles) le 16 juillet 1904, décédé à Bruxelles le 6 mai 1996.

Né à Bruxelles dans un milieu de petits commerçants et élevé par une mère qui, très jeune encore devint veuve, Léon-Joseph Suenens fit des études secondaires brillantes à l'Institut Sainte-Marie à Schaerbeek (rhétorique en 1921). Dès son jeune âge, il s'intéressait aux grands problèmes de l'actualité (cfr *Revue Sainte-Marie*, n°2, 1996, p. 9-10).

Grâce à l'appui du cardinal Mercier, Suenens est envoyé à Rome après sa rhétorique : ce fut à ses yeux une faveur particulière. Il y fait ses études à la Grégorienne (doctorat en philosophie et en théologie, baccalauréat en droit canonique). C'est en 1927 qu'il est ordonné prêtre. De retour à Bruxelles et après une année d'enseignement dans le secondaire dans son propre collège, il est chargé par le cardinal Van Roey de donner des cours de philosophie au Séminaire de Malines (1930-1940). L'Eglise en Belgique représente alors un type de catholicisme assez clérical et à prédominance conservatrice. Cependant, dès cette période, le jeune Suenens se montre ouvert à certaines tendances théologiques nouvelles qui, à l'époque, sont encore discrètes mais qui, un quart de siècle plus tard, seront les ferments d'un renouveau en profondeur dans l'Eglise catholique.

C'est là une première ligne d'inspiration de Suenens. Nous faisons allusion à son ouverture au mouvement liturgique, à l'œcuménisme et au renouveau ecclésiologique dont on trouve les prémices dans plusieurs articles que le jeune professeur publie déjà entre 1934 et 1937 et où il se révèle un disciple de dom Lambert Beauduin, le fameux pionnier belge. Celui-ci avait été à Rome le directeur « théologique » de Suenens, selon les conseils que le cardinal Mercier lui avait donnés. Cette préoccupation concerne entre autres la signification de la fonction de l'évêque et les structures collégiales de l'Eglise ainsi que les relations des catholiques avec les « frères séparés ». Cependant, au plan des idées politiques, Suenens se trouve généralement plus proche de la fameuse *Revue catholique des Idées et des Faits* (à l'origine maurrassienne) que des « catholiques de

gauche» qui s'expriment dans la *Cité chrétienne*, fondée par Jacques Leclercq en 1926 et rédigée par un groupe de jeunes intellectuels très critiques à l'égard du fascisme et du général Franco.

Nommé vice-recteur de l'Université catholique de Louvain au début de la guerre (1940), Léon-Joseph Suenens se montre préoccupé par la formation religieuse des laïcs : il fonde à Louvain en 1942, l'Institut supérieur des Sciences religieuses, accessible aux étudiants des autres facultés et, à partir de 1952, recommandé aux religieuses (Lucien Cerfaux, président ; Albert Dondeyne, secrétaire). Il y est entouré de quelques théologiens louvanistes qu'il retrouvera à Rome comme experts de Vatican II et collaborateurs conciliaires. Lorsqu'en 1943, le recteur Van Wayenbergh est emprisonné pour insoumission à l'autorité occupante, Suenens est appelé à le remplacer au rectorat. En 1945, il devient auxiliaire de Malines et est sacré évêque. Le cardinal Van Roey lui confie des tâches intellectuelles plutôt qu'administratives : il est notamment chargé de la censure des livres et revues à caractère religieux. Il assume cette tâche en collaboration avec les auteurs qui lui soumettent leur texte et qui parfois le redoutent.

C'est au cours de cette période de son évolution que Léon-Joseph Suenens découvre une action d'un type nouveau dans l'apostolat marial, seconde grande ligne d'inspiration de sa vie. Grâce à ses écrits autobiographiques, nous savons que sa conversion à la Légion de Marie inspire les grandes orientations de l'évêque auxiliaire entre 1950 et 1960. Il s'agit là essentiellement d'un mouvement de spiritualité, dont le style (marqué par son origine irlandaise) impliquait une incompatibilité totale avec l'Action catholique spécialisée, qui était alors au sommet de son influence, notamment en France. Ici intervient l'influence décisive de Veronica O'Brien, propagandiste de la Légion de Marie en Europe occidentale : pendant un demi-siècle, elle restera la plus proche collaboratrice de Suenens. Dans son livre *Les imprévus de Dieu* (1993), celui-ci n'hésite pas à reconnaître que la collaboration avec Miss O'Brien « demeura pour (lui) la grâce spirituelle de (sa) vie » (p. 193).

La fécondité de cette période est illustrée par des publications dont le nombre de traductions à l'étranger révèle le succès. *La Théologie de l'apostolat* (1951) est à l'origine une réplique à

une critique de la Légion de Marie rédigée par Henri de Lubac. *L'Eglise en état de mission* (1953) a pour but d'élargir l'horizon au-delà du « monopole » détenu par l'Action catholique. Au II<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs à Rome, en 1957, Suenens réussit à persuader Pie XII à reprendre dans son discours d'ouverture un passage qui réagit contre certaines positions privilégiées de l'Action catholique. *La promotion apostolique de la religieuse* (1962) repose sur l'expérience particulière de la Légion de Marie. Celle-ci a contribué à ouvrir Suenens à des nouveaux problèmes de la pastorale concrète, notamment la régulation des naissances, la place de la femme dans l'Eglise et la fonction propre des laïcs.

L'élection de Jean XXIII (octobre 1958), suivie de près par la convocation d'un Concile général va fournir à Léon-Joseph Suenens une occasion inattendue pour donner la pleine mesure de ses capacités personnelles. Au début, Suenens joue un rôle prépondérant dans l'immédiate préparation et ensuite au sein de l'assemblée conciliaire. Il vient de succéder au cardinal Van Roey (fin 1961) et n'est cardinal que depuis mars 1962. Au moment de l'ouverture de Vatican II en octobre 1962, Suenens est âgé de cinquante-huit ans. Le leadership pas toujours incontesté qu'il va exercer au Concile révèle les qualités « politiques » particulières et propres à sa personnalité : lucidité, intuition et audace, notamment celle d'exprimer avec clarté ce que les autres n'osent pas dire. Mais, avec la *squadra belga* qui s'est constituée autour de lui à Rome, il partage d'autres caractéristiques : réalisme foncier, sens des contingences de la procédure et tendance au compromis.

Le regard vif de l'archevêque belge discerne tout de suite les risques de cette assemblée mastodonte avec ses 2700 membres avec droit de parole et de vote, dont l'ordre du jour est préparé dans le désordre avec une masse de septante-deux schémas ou projets de textes barrant la route à tout agenda réaliste. La mise en perspective des travaux du Concile s'imposait d'urgence : si elle a pu débiter avant octobre 1962, c'est grâce à deux hommes qui se sont liés d'amitié : Jean XXIII et Léon-Joseph Suenens. C'est à la demande expresse du pape, qui est à la recherche d'un plan d'ensemble pour le Concile, que Suenens rédige une note préliminaire reprenant sa lettre pastorale de carême (février

1962), qui avait retenu l'attention de Jean XXIII : ensuite il élabore un plan global articulé en un volet «ad intra» et un volet «ad extra», plan dont Jean XXIII va bientôt s'inspirer. A l'époque de cette préparation, les audiences du pape accordées à Suenens sont particulièrement nombreuses : février, mars, mai et juillet 1962. Après l'ouverture du Concile, Jean XXIII demandera à Suenens de présenter son plan à l'assemblée plénière. Ce discours-programme du début décembre 1962 – dont le texte a été approuvé par le pape – frappe par l'ampleur de la vision, l'intuition des développements à venir et le réalisme d'applications concrètes. Le courant majoritaire de Vatican II s'en servira comme guide.

Après le décès de Jean XXIII et l'élection du cardinal Montini, devenu Paul VI (juin 1963), l'archevêque de Malines-Bruxelles sera nommé modérateur du Concile et devra, avec trois autres cardinaux, constituer une présidence appelée à «faire bouger les choses». Cette nomination de Suenens en août 1963 constitue la confirmation institutionnelle d'une autorité personnelle qui existait déjà. Se trouvant ainsi en première ligne, l'archevêque belge devient le point de mire de nombreux adversaires auxquels il fera face avec courage et sang-froid. La crise que Vatican II traverse en novembre 1963 va créer certaines tensions et Paul VI finira par prendre davantage appui sur Monseigneur Felici, secrétaire général du Concile, solidaire des tendances curiales.

L'influence globale de Suenens sur Vatican II comme modérateur ne va pas pour autant effacer son rôle propre comme père conciliaire. Ses principales interventions, surtout pendant la seconde moitié de Vatican II, relèvent de quelques grandes rubriques qui caractérisent les préoccupations pastorales de l'archevêque de Malines-Bruxelles. Une première rubrique, typique de la spiritualité de Suenens, établit un lien entre la fonction des laïcs, le rôle de Marie et l'oeuvre du Saint-Esprit. Un second thème concerne les questions posées à la morale conjugale, que l'on ne pouvait passer sous silence. Un troisième chapitre provient du souci de renouveler la conception du ministère sacramental et la formation du clergé. Le désir d'ouvrir le débat sur les activités missionnaires de l'Eglise constitue la quatrième et dernière de ces rubriques.

S'il est permis de choisir quelques points saillants de l'action globale de Suenens comme

modérateur ou comme leader, on pourrait citer le grand discours commémoratif en souvenir de Jean XXIII en 1963, l'entêtement de Suenens à faire inviter des femmes (laïques et religieuses) comme auditrices du Concile, son insistance à imposer des votes préjudiciels concernant la fonction épiscopale, son plaidoyer pour le diaconat permanent et pour une limite d'âge (septante-cinq ans) aux fonctions des évêques, son action incessante pour empêcher que le schéma «Eglise et Monde» ne disparaisse dans les oubliettes. On peut, de manière schématique, attribuer les interventions pastorales de l'archevêque citées ci-dessus sous quatre rubriques, à la seconde ligne de pensée du cardinal Suenens, dans le cadre des activités de la Légion de Marie. Tandis que la mise en perspective du Concile et l'action globale du leadership de Suenens relèvent davantage de la première ligne de pensée, celle du renouveau ecclésiologique et œcuménique.

Conscient des responsabilités qu'il avait assumées à Rome au cours des années fructueuses mais aussi tumultueuses des quatre périodes de Vatican II (1962-1965), le Cardinal continua après le Concile à faire autorité dans l'opinion internationale, dans les Eglises et l'œcuménisme, particulièrement dans le monde anglophone. Ainsi, il a été amené à poursuivre son engagement quant à la «réception» (parfois contradictoire) de l'oeuvre conciliaire. Pour la chrétienté occidentale, ce furent des années de crise, alors que les jeunes Eglises vécurent l'application du Concile dans des circonstances très différentes et paradoxalement beaucoup plus favorables. En conséquence de ce leadership, Suenens s'est trouvé au milieu de la tourmente du premier après-concile (1966-1971).

Au lendemain de Vatican II, une partie significative de l'opinion occidentale eut le sentiment que la réforme (considérée comme timide) de la Curie romaine et les applications (jugées insuffisantes) de la «collégialité» restaient bien en-deça des engagements pris au Concile. Un point important de cristallisation de ce courant d'opinion fut la promulgation de l'encyclique *Humanae vitae* (juillet 1968). Par cette encyclique, Paul VI tournait le dos au renouveau conciliaire au sujet du mariage (cfr la constitution conciliaire *Gaudium et spes* [1965], 2<sup>e</sup> partie, chapitre 1) et repoussait les conclusions ouvertes de sa propre Commission concernant la

régulation des naissances (rapport de juin 1966). L'encyclique, ressentie comme anti-collégiale par sa procédure, fut considérée comme une dénégation du Concile et en condamnant la contraception sous toutes ses formes, même nouvelles, elle provoqua une profonde déception. Cette prise de position du pape fut à l'origine d'un raz-de-marée de contestation parmi les laïcs, mais aussi parmi les évêques du monde occidental. Dans les pays anglo-saxons, l'encyclique provoqua une ligne de partage définitive.

Quelques mois avant la publication de *Humanae vitae*, le cardinal Suenens avait personnellement adjuré le pape, mais en vain, de ne pas trancher la question épineuse du « birth control » sans concertation avec les conférences épiscopales. A cette même époque, sa publication d'un ouvrage sur *La coresponsabilité dans l'Eglise d'aujourd'hui* (1968) avait déjà été à l'origine de vives tensions entre Suenens et Paul VI. Le livre, qui traitait de manière concrète de la collaboration entre le pape et les évêques, restait par contre très discret quant au niveau laïcs - hiérarchie. Un ouvrage plutôt incolore, mais qui à Rome, fit scandale. Paul VI, dans un entretien privé avec l'auteur, se plaignit de cette publication qu'il estimait « explosive ».

De nombreuses conférences épiscopales consacrèrent des commentaires réticents ou même critiques à *Humanae vitae*. On peut se faire une idée du malaise qui régnait à l'époque lorsqu'on sait que cinq cardinaux des plus éminents d'Europe se concertèrent dans le plus grand secret en un style inédit dans l'histoire de l'Eglise catholique. Le rendez-vous eut lieu à Essen, le 9 septembre 1968 et réunissait Suenens (Malines-Bruxelles), Alfrink (Utrecht), Döpfner (Münich), König (Vienne) et Heenan (Westminster) : l'initiative étant due à ce dernier.

Le tempérament de Suenens devant ces déceptions allait l'inciter à passer à l'action. La perspective d'un symposium des évêques européens à Coire et la convocation d'un synode épiscopal à Rome rendaient cette action urgente. Après une dernière audience infructueuse chez le pape (mars 1969), au sujet de l'ordre du jour de ce synode, Suenens décide d'en appeler à l'opinion publique dans l'Eglise. Une interview très élaborée qui paraît en français dans les *Informations Catholiques Internationales* (15 mai 1969), et ailleurs dans les autres grandes

langues, avait été préparée selon une stratégie minutieuse. Ecrit dans un style direct et parfois acéré, l'article développe quelques thèmes sensibles : primauté et collégialité, l'évêque et son peuple, le pape, la Curie et les nonces. L'article éclata comme une bombe dans l'opinion chrétienne, mais fit aussi la « une » de la grande presse mondiale. Des porte-parole de la Curie ripostèrent avec indignation (Tisserant, Felici, Garrone, Villot), tandis que Paul VI lui-même se contenta d'une allusion tardive et très discrète.

Le succès de l'interview fut immense dans l'opinion anglo-saxonne, particulièrement aux Etats-Unis, mais le « vedettariat » de l'archevêque belge ne causa pas le même enthousiasme ni parmi les autres évêques belges ni parmi ses confrères du continent : un pareil appel à l'opinion scandalisa particulièrement les évêques français. Paul VI, parlant de Suenens à Jean Guitton, remarque avec justesse : « Regardez l'ironie des choses : lui qui a écrit en faveur de la 'coresponsabilité' dans cette interview, il a agi seul, sans parler au nom de l'épiscopat belge » (dans J. Guitton, *Paul VI secret*, Bruxelles, 1979, p. 114).

Pour Suenens, c'était un point de non-retour. D'une part, il avait le sentiment que les résultats tangibles de Vatican II se trouvaient de plus en plus mis en question, et, d'autre part, il lui semblait que l'évolution de la société nécessitait des réformes que le synode annoncé risquait de négliger, entre autres à l'égard de l'obligation du célibat des prêtres. Par son éclat de mai 1969, l'archevêque de Malines-Bruxelles espérait qu'une opinion latente allait se cristalliser, mais la dispersion des évêques et leur isolement vulnérable rendaient le processus souhaité peu probable voire impossible. L'heure de grâce d'un concile était passée.

Des tentatives semblables de Suenens furent répétées par la suite mais sans avoir prise sur les instances responsables de l'Eglise catholique. C'est plus tard, à l'assemblée générale du synode de 1971, que Suenens prit conscience du fait qu'il avait cessé d'être *persona grata* dans le milieu de ses confrères dans l'épiscopat. Six mois plus tard, un Suenens repentí fut reçu par Paul VI : ce fut la réconciliation et le retour d'une amitié très ancienne. En adhérant peu après au mouvement catholique charismatique d'origine américaine, l'archevêque de Malines-

Bruxelles renonçait explicitement à mettre encore en question la manque de dynamisme de l'Eglise institutionnelle.

En effet, la seconde ligne d'inspiration de Suenens va connaître un regain de vitalité à partir de 1972, alors que surgit un «réveil» charismatique parmi les catholiques des Etats-Unis. C'est par l'intermédiaire de la Légion de Marie que l'archevêque de Malines y est introduit. Il y a une parenté certaine entre ces deux milieux au plan du style spirituel. Le mouvement charismatique est bientôt «importé» et patronné en Europe occidentale par le cardinal Suenens et, grâce à son intermédiaire, agréé officiellement par Paul VI à partir de 1975 - après quelques réticences de celui-ci. Pendant près d'une décennie (1974-1983), Suenens fera des tentatives pour réaliser une synthèse entre le versant ecclésiologique (œcuménisme) et le versant charismatique (mariologie) de son engagement personnel (*Ecumenical and Charismatic Renewal : theological and pastoral Orientations*, 1978, Document de Malines, 2; en collaboration avec Helder Camara, *Renouveau dans l'Esprit et service de l'homme*, 1979, Document de Malines, 3; *En bevrijd ons van het kwade*, Tielt, 1983, Document de Malines, 4). Il nous paraît que ces tentatives n'ont jamais vraiment réussi à convaincre.

Comme tant d'autres évêques en Occident, le cardinal Suenens eut à faire face aux difficultés qui, à l'intérieur de son diocèse, surgirent pendant les années de la transition postconciliaire. Une réorganisation des structures du diocèse répondait certes aux besoins de la vie pastorale, mais correspondait aussi aux réformes des structures politiques du pays. Dès la nomination de Suenens comme successeur du cardinal Van Roey (novembre 1961), la partie septentrionale du diocèse est détachée pour constituer le diocèse d'Anvers. L'autre partie porte depuis lors le nom de Malines-Bruxelles.

Le problème de la formation du clergé avait été une des préoccupations majeures du cardinal Suenens à Vatican II. Après le Concile, il prit une initiative importante en fondant à Louvain le Séminaire Jean XXIII. Cependant, la crise des vocations, à l'époque phénomène général en Europe occidentale, ne permit pas de donner l'ampleur prévue à cette institution.

Les fonctions de Suenens à Vatican II et son rôle sur la scène internationale par la suite, l'ont

empêché de suivre de près l'évolution des mentalités et la mutation des forces politiques en Belgique entre 1962 et 1972. C'est à cette époque que le statut de l'Université de Louvain devint l'«abcès de fixation» des tensions entre les communautés linguistiques en Belgique. On ne peut pas dire que l'autorité ecclésiastique qui gérait cette université depuis 1835 avait pris pleinement conscience du caractère politique et de la gravité de la crise qui s'annonçait depuis longtemps. Lorsque, dans un premier mouvement, la conférence épiscopale de Belgique décida de ne pas modifier le statut linguistique de Louvain (1966), l'opinion flamande s'en prit violemment au cardinal Suenens et à lui seul. Celui-ci se retrouva complètement isolé, notamment devant une grève générale des élèves du secondaire qui, en masse, descendirent dans la rue.

A la suite d'une crise politique qui dépasse de plus en plus les limites de l'Eglise et provoque même la chute du gouvernement, il se trouve une majorité parlementaire pour décider de séparer géographiquement les deux sections de Louvain (1969). Ce fut la scission en deux universités autonomes. Pour Suenens, ce fut une descente aux enfers et pour la société globale un séisme aux retombées nombreuses et imprévues. Peu après, cependant, sa figure de prélat «progressiste» qui osait contester l'autorité de Rome en public se répercuta favorablement sur l'opinion (principalement flamande) et contribua à «réhabiliter» le Cardinal.

Il ne fait pas de doute que la forte personnalité de Suenens suscita des tensions durables au sein de l'épiscopat de Belgique. L'attachement de Monseigneur Charue (Namur) à l'influence du réseau d'organisations et d'institutions chrétiennes en Belgique, ne pouvait que s'opposer à l'attitude «pluraliste» du cardinal Suenens. Peu après sa nomination au siège de Malines-Bruxelles, celui-ci avait déjà admis sans broncher une première «déconfessionnalisation» qui découla de l'appel du Parti libéral au recrutement de candidats qui étaient des catholiques notoires (1961). Dans un pays qui avait pour tradition de prendre appui sur des «piliers» à caractère idéologique, l'admission tacite de cette initiative des libéraux signifiait une ouverture inédite. Les distances que Suenens garde à l'égard de l'Action catholique et aussi un certain détachement qu'il éprouve devant la

situation politique intérieure, peuvent avoir contribué à cette attitude d'ouverture relative.

A l'occasion des Synodes des évêques de Rome, il est arrivé plusieurs fois que Suenens s'enhardit à parler au nom des évêques belges, alors qu'il défendait des positions qui n'étaient pas conformes à l'opinion de ses confrères. A la suite de ce mécontentement des évêques à la veille du Synode de 1971, il fut même un moment question d'envoyer Charue comme délégué à Rome à la place de Suenens, mais finalement il n'en fut rien.

Même si l'archevêque de Malines continue à participer régulièrement à des manifestations œcuméniques aux Etats-Unis, le mouvement charismatique reste au centre de ses préoccupations pendant les années qui précèdent l'âge de la retraite. Demandée en juillet 1979, celle-ci fut effective en janvier 1980. Après cette date, Suenens entra dans ce qu'il a appelé lui-même « une retraite active », notamment avec de nombreux voyages à l'étranger, l'action en faveur du rosaire – organisée sous le nom de FIAT – et la rédaction de plusieurs volumes de mémoires.

Le livre intitulé *Le Roi Baudouin : une vie qui nous parle*, que Suenens publia un an seulement avant son décès, créa un malaise général, d'abord en divulguant des papiers intimes du roi décédé et ensuite en révélant l'influence profonde que Veronica O'Brien et lui-même réussirent à exercer sur le Roi pendant trente ans. Il sembla à beaucoup de lecteurs qu'une telle immixtion dans la vie du Souverain était peu conciliable avec le principe constitutionnel de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Chaque être humain garde son mystère. Un des traits particuliers de Léon-Joseph Suenens fut le charme personnel et l'ascendant

extraordinaire que sa personnalité exerçait dans tout entretien avec lui. Cet homme qui avait tant fréquenté les grands de ce monde avait un fond de timidité. Cet expert en stratégie était souvent quelqu'un à la recherche de la fraternité humaine.

Léon-Joseph Suenens est l'auteur d'une série d'écrits à caractère autobiographique : *Na vijftig jaar priesterschap* (Lettre pastorale de la Pentecôte 1977), dans *Katholiek Archief*, t. 32, n°15, 1977, p. 675-686. (A l'occasion de ce cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le cardinal Suenens publie aussi un recueil de textes récents : *Essays on Renewal*, Ann Arbor, 1977); *Aux origines du Concile Vatican II*, dans *Nouvelle Revue Théologique*, t. 107, 1985, p. 3-21; *Souvenirs et Espérances*, Paris, 1991 (concernant principalement la décennie 1960-1970); *Les imprévus de Dieu*, Paris, 1993 (principalement la Légion de Marie et l'œuvre de Veronica O'Brien); *Le Roi Baudouin : une vie qui nous parle*, s.l., 1995; *Mijn levensweg « In Spiritu Sancto »*, Ertvelde, 1997 (un regard rétrospectif de 64 pages en petit format dans une édition posthume).

K.H. Fleckenstein, *Für die Kirche von Morgen im Gespräch mit Kardinal Suenens*, München, 1979 (également en traductions française et néerlandaise). — J. Grootaers, *Un apostolat qui a traversé le siècle*, dans *Revue théologique de Louvain*, t. 27, 1996, p. 425-431. — E. Hamilton, *Cardinal Suenens. A Portrait*, London, 1975. — P. Lesourd & J.M. Ramiz, *Leon Josef Suenens : The men who make the Council*, Notre Dame, Indiana, 1964. — Kl. Wittstadt, *Erneuerung der Kirche aus dem Pfingstereignis*, Würzburg, 1984.

Jan Grootaers

# T

**THILLY, Louis, Hector, Eugène**, ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Malines le 13 septembre 1876, décédé à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 22 janvier 1958.

Il fait ses études primaires à Bruges et à Anvers et termine ses études moyennes techniques à Laeken. En 1893, à dix-sept ans, il fut engagé aux Ateliers de constructions mécaniques Demoor à Bruxelles en qualité d'ajusteur-traceur mais poursuit en cours du soir des études de dessinateur-mécanicien à l'Ecole Industrielle de Bruxelles.

Ce diplôme obtenu, il devint dessinateur au Service des Bâtiments du ministère des Chemins de Fer, Poste et Télégraphe. Il poursuit simultanément ses études et obtint le diplôme de géomètre-juré au Jury central.

Toujours en parallèle avec ses activités professionnelles, il s'inscrivit à l'Ecole Polytechnique de l'Université libre de Bruxelles, où il acheva brillamment ses études et obtint le diplôme d'Ingénieur des Constructions civiles avec la plus grande distinction en 1902. Il compléta encore sa formation en obtenant un diplôme de candidat en histoire de l'art et archéologie.

Il quitta l'administration avec le titre d'Architecte honoraire des Télégraphes en 1904 et fonda son bureau d'ingénieur-conseil indépendant en stabilité. Il fut un des premiers à introduire en Belgique l'usage du béton armé en architecture sur l'exemple de ses contemporains les frères Perret en France.

Entre-temps, la Ville de Bruxelles lui confia des charges d'enseignement puis le nomma directeur de l'Enseignement technique de la Ville, charge qu'il assumait de 1907 à 1927.

L'Université libre de Bruxelles le nomma en 1909 assistant du cours de construction des machines et, en 1911, chargé de cours de la première partie de ce cours, relative à l'étude des organes élémentaires des machines et des

procédés employés pour leur exécution en remplacement du professeur De Keyser. En 1914, il fut nommé professeur ordinaire et se verra chargé de l'enseignement de la technologie des processus élémentaires des constructions industrielles et plus particulièrement de la partie relevant de l'architecture industrielle. Il assumait aussi la direction de la salle des Constructions industrielles. En 1946, il accéda à l'honorariat.

En parallèle avec ses charges d'enseignement, Thilly développa les activités de son bureau d'ingénieur-conseil auquel son collègue Louis Baes apporta son concours dès 1906. Cette collaboration fut interrompue par la guerre 1914-1918 et devait par après se limiter à des participations respectives en collèges d'experts.

Thilly établit les calculs de stabilité et les plans de construction en béton armé de nombreux ouvrages de génie civil pour les voies hydrauliques (Canal Charleroi-Bruxelles, par exemple) et les voies de chemin de fer (Jonction Nord-Midi à Bruxelles), ainsi que pour d'importants bâtiments industriels : silos de meuneries à Bruges, Gand et Bruxelles, Brasseries Van den Heuvel, usines chimiques UCB, etc.

Par ailleurs, il apporta sa collaboration à de très nombreux architectes renommés tels que Horta, Van de Velde puis Polak, Van Kriekinghe, Van Montfort, etc.

Thilly fut également un expert écouté lors de litiges faisant suite à des désordres d'ouvrages bâtis ou en cours de construction et ce dans le cadre de collèges où il retrouvait notamment son collègue Van Engelen de l'Université de Gand. Les dossiers les plus importants dont il eut à connaître sont le Grand Palais du Heyzel à Bruxelles et le Pier de Blankenberge.

Durant la guerre 1940-1945, et en particulier après la fermeture de l'Université libre de Bruxelles en novembre 1941, Thilly apporta sa collaboration à l'association des étudiants



préparant le Jury central par mise à disposition de locaux, rencontres et prêts d'ouvrages de référence.

Thilly fut membre fondateur de l'Office pour la Recherche et l'Expérimentation dans la Construction (OREX) et de la Chambre des Ingénieurs-Conseils de Belgique (CICB). Il fut fait commandeur de l'Ordre de Léopold.

Son fils, Raoul Thilly, ingénieur des Constructions civiles, poursuivit les activités d'ingénieur-conseil. Sa fille, Josiane Roba-Thilly, docteur es Sciences, fut assistante en thermodynamique chimique auprès du professeur Raymond Defay et enseignante en sciences à l'ISTI.

Hector Thilly est un exemple du passage d'un technicien à un universitaire de haut rang grâce à l'intelligence, le courage et la volonté. Il exprime en outre sa créativité par la fondation et l'animation d'un grand bureau d'études. Un modèle d'accomplissement.

*Iconographie* : la caricature signée par Bizuth (Hubert Olyff) est une des plus remarquables de ce dessinateur hors pair.

J. Verdeyen, *Notice sur la vie et les travaux d'Hector Thilly*, dans *Rapport sur l'année académique 1957-1958*, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1959, p. 229.

André L. Jaumotte

*Illustration* : Planche XIII, face à la page 320  
Hector Thilly : caricature par Bizuth.

**TIMMERMANS, Jean**, Emile, Charles, chimiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Bruxelles le 8 janvier 1882, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 27 août 1971.

Son père était un important droguiste de la rue Rouppe et sa mère était « négociante en articles de Paris ». On peut penser que le jeune Jean Timmermans, entouré depuis son plus jeune âge d'odeurs diverses, de flacons, de bouteilles aux étiquettes portant des mots étranges (à cette époque HCl se disait acide muriatique), de produits que son père manipulait cérémonieusement, a subi de ce milieu une influence qui l'amène à se passionner plus tard pour l'étude des substances et de leurs propriétés.

En 1900 il s'inscrit en première candidature en chimie à l'Université libre de Bruxelles où il est proclamé candidat en sciences avec distinction en 1902 et docteur, également avec distinction, en 1905. Nommé assistant en 1906, il entame une thèse dont le sujet – *Recherches expérimentales sur les phénomènes de démixtion des mélanges liquides* – lui a été suggéré par Léon Crismer et qui lui permet d'obtenir le titre de docteur spécial en 1911.

Cette thèse remarquable préfigure déjà ce que seront les traits qui caractériseront ce chercheur éminent : une rigueur de pensée sans faille, un sens profond de l'expérience chimique, un soin minutieux dans la préparation et l'exécution des manipulations, un esprit critique toujours en éveil, une honnêteté scrupuleuse dans le compte rendu des observations et, par-dessus tout, un bon sens remarquable lui permettant d'éviter les écueils qui menacent constamment le chercheur.

Ce travail jette aussi les bases des trois orientations qu'il poursuivra inlassablement : d'abord l'étude systématique des solutions concentrées, alors que les thermodynamiciens de l'époque ne considéraient que les solutions diluées pour lesquelles ils tentent d'établir des théories, ensuite l'examen de l'influence de pressions élevées sur les équilibres hétérogènes et enfin la définition rigoureuse des espèces chimiques et la préparation de substances de très grande pureté.

Il fait un séjour chez Rothmund (Prague, 1905-1906), est nommé assistant en 1907, et séjourne ensuite quelque temps chez Young (Dublin, 1906-1908), Van der Waals (Amsterdam, 1908-1911) et Guye (Genève, 1912-1913). Agrégé de l'Université en 1912, on le trouve à Paris, de 1914 à 1918, au laboratoire de l'armée belge hébergé à la Sorbonne, où il travaille comme chimiste. En 1912 il est nommé chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles, collabore avec Kammerlingh-Onnes (Amsterdam, 1921) et devient professeur ordinaire en 1923 ; c'est à ce moment que l'enseignement de la chimie physique se détache du cours de chimie générale et constitue une chaire à part entière qui lui est confiée.

Jean Timmermans avait commencé à constituer une collection de liquides organiques purs dès la fin de sa thèse. C'est ce trésor qui permet au professeur Crismer, appuyé par ses collègues Swarts et Lucion, de proposer, lors de la deuxième réunion de l'Union internationale de

Chimie pure et appliquée, au nom de la Société chimique de Belgique, la création d'un Bureau international des Etalons physico-chimiques. Cette idée est adoptée avec enthousiasme, et la direction de ce Bureau, localisé à l'Université libre de Bruxelles, est confiée à Jean Timmermans.

C'est donc très tôt que sont tracées les deux voies qu'il poursuivra sans relâche durant toute sa carrière : d'abord celle de chercheur minutieux mesurant avec précision les constantes physiques de produits purs et de mélanges bien définis, et celle de fournisseur d'étalons aux laboratoires du monde entier.

Il consacre l'essentiel de ses travaux à la détermination des propriétés de corps purs et, étant de ceux qui considèrent qu'un mélange est une espèce chimique nouvelle, il étudie systématiquement les solutions concentrées; il apporte à ses mesures un soin minutieux qui l'amène à répéter ses expériences avec des picnomètres, des manomètres, des thermomètres différents de manière à s'assurer de la fiabilité des résultats. Il avait constaté, en effet, que les données de la littérature, lorsqu'elles existaient, étaient mal caractérisées sinon fausses. Cette œuvre monumentale sera concrétisée par plusieurs monographies (*La notion d'espèce en chimie*, Paris, 1928; *Les solutions concentrées : théorie et applications aux mélanges binaires de composés organiques*, Paris, 1936; avec L. Deffet, *Le polymorphisme des composés organiques*, Paris, 1939; *Physico-chemical constants of pure organic compounds*, New York, 1950-1965; *Les constantes physiques des composés organiques cristallisés*, Paris 1953; *The physico-chemical constants of binary systems in concentrated solutions*, New York, 1959), un chapitre dans le prestigieux *Traité de chimie organique* de Victor Grignard (Paris, 1935) et de nombreux articles dans les revues scientifiques (*Bulletin de la Société chimique de Belgique*, *Journal de Chimie physique* (Paris), *Revue universelle des Mines*, *Zeitschrift für physikalische Chemie*, *Recueil des Travaux chimiques des Pays-Bas*, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, etc.) qui mettent à la disposition des expérimentateurs des valeurs fiables, fruits d'un travail acharné et d'une analyse critique des données de la littérature. Il était courant que lorsqu'on demandait à un chercheur : «D'où tirez-vous cette valeur?», il

suffisait qu'il réponde «De Timmermans» pour mettre fin à toute contestation.

Lors de réunions scientifiques, il terrifie les orateurs en leur posant des questions redoutables : «Etes-vous certain que votre système est à l'équilibre?» ou, pire encore : «Comment vous êtes-vous assuré que votre système est homogène?»

Profondément imprégné de la nécessité d'introduire un maximum de rigueur en chimie, il ne se contente pas d'effectuer, avec ses collaborateurs, toutes les mesures qui ont fait sa réputation : il reçoit dans son laboratoire des chercheurs étrangers, en particulier américains, auxquels il inculque ses modes de pensée et auxquels il transmet son bon sens proverbial. Son Bureau international des Etalons physico-chimiques établit de plus une double échelle thermométrique constituée par une série de températures de congélation et d'ébullition couvrant le domaine de  $-160^{\circ}\text{C}$  à  $1080^{\circ}\text{C}$ ; il fournit également des étalons pour la viscosimétrie, la réfractométrie, la polarimétrie, la calorimétrie, pour le calibrage des manomètres (jusqu'à  $1000\text{ kg/cm}^2$ ,  $10^8\text{ Pa}$ ), l'acidimétrie et l'oxydimétrie qui, déjà en 1927 sont distribués dans plus de trente pays, et ce rayonnement n'a cessé de croître.

En plus du cours de chimie physique, il enseigne *l'Histoire de la chimie* qui fait l'objet d'un ouvrage (Bruxelles, 1947), véritable petit chef-d'œuvre qui unit son érudition, son objectivité et son immense admiration pour les chimistes belges. Jean Timmermans sera d'ailleurs, pendant de longues années, le conservateur du musée Jean Stas.

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, échappant une deuxième fois à l'occupation de son pays, il se retrouve cette fois à Londres, où il remplit, du 1<sup>er</sup> janvier 1941 au 30 mars 1945, les fonctions de chef de la section de l'Enseignement supérieur auprès du ministère belge de l'Instruction publique; il est aussi un des membres fondateurs de l'Association inter-alliée des Professeurs et Maîtres de Conférence des Universités.

Pour correspondre avec ses proches restés en Belgique, il fait transiter son courrier par la Suisse grâce aux bons soins d'un jeune chimiste genevois, Richard Henri Martin, qui fait sa thèse de doctorat au Cancer Hospital de Londres. Lorsqu'il faudra trouver un nouveau professeur de chimie organique à l'Université libre de

Bruxelles, il s'en souviendra et Richard Henri Martin sera nommé.

Après la guerre, il préside l'assemblée constitutive de la section belge de l'Association interalliée, Universitas Belgica.

Jean Timmermans fut titulaire de nombreuses distinctions scientifiques : Honorary Member de la Royal Institution of Great Britain, membre d'honneur de la Société suisse de chimie, membre d'honneur de la Société chimique polonaise, membre d'honneur de la Société de chimie industrielle de Paris, Médaille Gay-Lussac de la Société de chimie physique, docteur *honoris causa* de l'Université de Dijon, président d'honneur de la Société chimique de Belgique, et bien d'autres encore. Il remplit également d'importantes fonctions dans plusieurs sociétés savantes : président de la Fédération belge des Sociétés scientifiques, secrétaire puis président du Comité national de Chimie, secrétaire de la Commission des Données physico-chimiques de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée, secrétaire du Bureau international des Etalons physico-chimiques, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique depuis le 2 juin 1945, membre titulaire depuis le 15 décembre 1945, directeur de la Classe des Sciences en 1955, membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

Son accession à l'éméritat en 1952 n'a pas mis fin à son activité scientifique ; il poursuit la rédaction des travaux qu'il avait entamés : sa dernière publication date de 1965.

Jean Timmermans fut un fleuron de la chimie belge, sa disparition laissera un vide cruel dans le monde scientifique, et est ressentie comme une perte douloureuse pour tous ceux qui, collègues, collaborateurs et étudiants, ont eu l'occasion de rencontrer cet humaniste généreux, honnête et rigoureux.

Archives de la Ville de Bruxelles. — Archives de l'Université Libre de Bruxelles.

L. de Brouckère, *Universitas Belgica*, Communication n°51, 15-6-1972, p. 57-59. — M. Van Rysselberge, *In memoriam professeur Jean Timmermans*, dans *Industrie Chimique Belge*, t. 36, 1971, p. 857-858. — L. D'or, *Florilège des Sciences en Belgique*, t. II, Bruxelles, 1980, p. 469. — R. E. Oesper, *Journal of Chemical Education*, t. 16, 1939, p. 50. — L. D'or, *Notice sur Jean Timmermans*, dans

*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 148, Bruxelles, 1982, p. 63-78, portrait photographique et bibliographie.

Jacques Nasielski

**TINEL, Paul**, critique musical et musicologue, né à Malines le 29 avril 1892, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 13 septembre 1974.

Paul Tinel est le fils d'Edgar Tinel (1854-1912), figure marquante de la musique belge dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Prix de Rome en 1877 pour sa cantate *Klokke Roeland*, Edgar Tinel avait succédé en 1881 à Nicolas Lemmens comme directeur de l'Institut de musique religieuse de Malines ; comme compositeur, il s'était consacré essentiellement à de la musique liturgique dans un style palestrinien, à des oratorios, des messes, des psaumes pour solistes, chœurs et orchestre, d'un lyrisme mystique ; toutes ces oeuvres étaient conçues dans un climat postromantique et dans une écriture qui ne s'est pas souciee de tirer parti du chromatisme wagnérien. D'abord professeur de contrepoint et de fugue au Conservatoire de Bruxelles, Edgar Tinel avait succédé à François-Auguste Gevaert comme directeur de cette institution en 1908.

Son fils Paul éprouvait pour lui une grande admiration ; il craignait de le décevoir. C'est seulement à sa mort qu'ayant terminé ses humanités classiques au collège Saint-Michel à Bruxelles que Paul a entamé des études musicales supérieures au conservatoire ; il y a remporté successivement les prix d'harmonie, de contrepoint, de fugue, d'histoire de la musique et d'orgue.

Après un passage au secrétariat de l'Association des Concerts populaires et comme fonctionnaire au ministère des Sciences et des Arts, il s'est consacré à la critique musicale. Il a d'abord collaboré au *Journal de Bruxelles*, il est entré à *La Libre Belgique* en 1920 et y est resté jusqu'en 1926. A ce moment, il est passé au journal *Le Soir* où il a succédé à François Rasse, par ailleurs compositeur et chef d'orchestre, appelé à la direction du Conservatoire de Liège.

Paul Tinel a tenu la rubrique du *Soir* pendant près de quarante ans ; il n'a abandonné sa chronique qu'en 1965, mais a prolongé sa collaboration jusqu'à sa mort, adressant encore

chaque quinzaine à son journal une étude historique, une page de souvenirs ou un compte rendu de livres. Avec une conscience exemplaire, il s'était astreint à assister presque quotidiennement à des manifestations de plus ou moins grande importance : des concerts symphoniques, des spectacles d'opéra, des grands festivals internationaux (Salzbourg, Bayreuth, Munich, Lucerne, Holland Festival, etc.) et à en rendre compte sans rien négliger.

Avec une même conscience, il préparait ses auditions, relisait les partitions avant les concerts et souvent même les suivait page par page dans la salle pendant l'exécution ; il exploitait aussi la littérature qui les concernait. Pour les œuvres importantes, il tirait de tout cela, des feuillets assez développés où figuraient ses analyses et de nombreuses informations historiques sur la vie des grands musiciens et sur les circonstances de la naissance de leurs œuvres. A propos des maîtres du passé qu'il admirait, il se laissait volontiers aller à l'enthousiasme et à de grandes envolées lyriques.

Il était beaucoup plus réservé à l'égard des musiques du XX<sup>e</sup> siècle. Il alimentait sa documentation par des interviews de compositeurs ou d'interprètes, mais ses comptes rendus étaient toujours prudents dans les jugements de valeur sur les œuvres nouvelles et généralement bienveillants à l'égard des interprètes et des institutions.

Si ses feuillets étaient réunis en volume, ils formeraient une imposante collection d'une vingtaine de volumes. Certaines de ces chroniques constituent de véritables essais sur tel compositeur, sur telle œuvre, mais, à l'exception d'une brochure-programme de l'Institut national de Radiodiffusion (INR) consacrée à Mendelssohn, les travaux musicologiques originaux de Paul Tinel sont centrés sur son père à qui il a consacré diverses études basées directement sur les sources originales ; elles concernent notamment la jeunesse d'Edgar Tinel, ses relations avec Peter Benoit, son interprétation de la tradition grégorienne, l'oratorio *Franciscus* ; en 1946, a paru encore une monographie complète très nourrie et empreinte de piété filiale.

Jacques Stehman qui a succédé à Paul Tinel comme critique au *Soir* a livré sur lui un témoignage qui le situe par delà ses écrits et qui l'humanise ; « Paul Tinel, écrit-il, était un être

profondément sérieux et concentré dans le travail, mais pour ses familiers, ses collègues et aux moments de détente, il savait être le plus pittoresque des hommes. Ses propos se coloraient d'une richesse de vocabulaire que n'eussent désavoué ni un James Ensor, ni un Ghelderode, ni même un Père Ubu. Il avait des images d'une fulgurance étincelante, pratiquait l'anathème contre les imposteurs et les médiocres de la musique de façon savoureuse et se montrait irrésistiblement cocasse dans ses imprécations qui avaient l'envolée majestueuse et le verbe solennel... ».

Paul Tinel a été élu correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, le 4 juillet 1957 et membre de l'Académie le 7 juillet 1960.

A. Vander Linden, *Paul Tinel*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 56, 1974, p. 161-163. — M. D[auven], *Paul Tinel*, dans *Cent cinquante ans de vie artistique*, Bruxelles, 1980, p. 322-323. — J. Stehman, *Un grand critique disparaît : Paul Tinel est mort*, dans *Le Soir*, 15-16 septembre 1974, p. 1 et 7.

Robert Wangermée

**TITS**, *Désiré*, Célestin, Adolphe, directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, né à Saint-Gilles (Bruxelles) le 10 juin 1893, décédé à Uccle (Bruxelles) le 14 février 1987.

Il est le fils d'Adolphe Tits, liquoriste et de Mathilde-Victorine Godart, tailleuse. Désiré Tits obtint, en 1913, un diplôme d'instituteur délivré par l'Ecole normale Charles Buls. Sa formation d'enseignant primaire cachait un goût certain pour des études plus complexes. La Première Guerre mondiale allait y mettre un frein provisoire. Combattant dès août 1914, il prit part à la bataille de l'Yser. Il a été gazé en 1917 lors de l'attaque d'Oud Stuyverskerke. Ses qualités militaires lui ont valu la Croix de guerre avec huit chevrons et citation à l'ordre du jour de l'armée. Dès sa démobilisation, en 1919, il entreprit des études de sciences naturelles (botanique) à l'Université libre de Bruxelles ; il fut proclamé docteur avec grande distinction en 1922.

Lauréat des Concours universitaires, il a obtenu une bourse qui l'a mené aux universités

de Paris, de Montpellier, d'Alger et de Rabat. Il séjourna six mois dans le Sahara.

De retour en Belgique, il devint professeur de sciences naturelles à l'École normale Charles Buls et y créa le premier laboratoire de l'enseignement normal en Belgique. En 1929, le conseil communal l'a nommé directeur pédagogique de l'Enseignement de la Ville de Bruxelles, puis directeur de l'Instruction publique en 1937. Tits a toujours été ouvert aux réformes mais, selon lui, leurs applications ne pouvaient être que la conséquence de longues et mûres réflexions. La précipitation n'est pas bonne conseillère en matière d'enseignement car la mauvaise application d'une bonne réforme ne peut aboutir qu'à des désordres dont les étudiants sont les premières victimes. Il est étonnant à l'origine de nombreux changements tels que la revalorisation du diplôme d'instituteur, la création des classes nouvelles dans les lycées et les athénées, la fixation des programmes dans l'enseignement primaire et gardien. Il a veillé à faire assurer une formation suffisante aux étudiants de l'enseignement technique et professionnel où l'apprentissage d'un métier effaçait la culture générale indispensable à l'insertion sociale harmonieuse de chaque individu dans la société.

Son esprit civique se révéla une nouvelle fois pendant la Seconde Guerre mondiale. Il lutta de toutes ses forces contre la centralisation des services de l'Instruction publique dans le cadre de l'instauration du Grand Bruxelles établi par l'occupant allemand. Les différents services de l'Instruction publique des communes bruxelloises ne furent pas centralisés. Il a également accueilli des cours clandestins lorsque l'Université libre de Bruxelles a dû fermer ses portes en 1941.

En 1945, il publie *La formation de la jeunesse* où il énonce sa conception de l'éducation des jeunes. Les activités parascolaires et les sports d'équipes sont essentiels à la formation physique et intellectuelle. Pour cela, il se réfère aux théories prônées par le scoutisme.

En 1948, l'échevin Robert Catteau le nomme directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles. Il occupa ce poste jusqu'à sa retraite en 1954.

Désiré Tits était la personnification de l'idéal scientifique. Cet homme à l'esprit logique, cartésien, objectif et prudent dans son raison-

nement a mis toute sa vie au service de l'enseignement. De nombreuses associations et organismes ont apprécié ses qualités en l'honorant d'un mandat. Il était conseiller honoraire de l'UNESCO, chargé de mission, mais aussi président honoraire de l'Alliance française de Belgique, des Amis de l'Académie royale de Belgique, du Conseil général du Touring Club de Belgique, de l'Association Belgique-URSS pour l'amitié et la coopération, de l'Académie internationale de Culture française. Il était en outre titulaire de nombreuses distinctions honorifiques.

Il a consigné ses réflexions scientifiques et pédagogiques dans de nombreux écrits.

Archives de la Ville de Bruxelles, Fonds du personnel, dossier Tits Désiré.

*Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 1929, 1936, 1937, 1948, *passim*.

Danièle Hoslet

**TROUSSE**, Emile, Paul, Joseph, Ghislain, dit *Paul-Emile*, conseiller à la Cour de cassation, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Seilles (Liège) le 4 juin 1910, décédé à Bruxelles le 5 octobre 1978.

Originaire du pays mosan auquel il resta attaché toute sa vie, Paul-Emile Trousse avait effectué ses humanités au collège Saint Quirin à Huy. Très tôt, il fut attiré par les sciences juridiques. Une photographie le montre, jeune étudiant, entouré de condisciples, devant un tableau noir où il est écrit : « Vive le droit ». Ayant entrepris des études de droit à l'Université de Liège, il fut reçu par celle-ci, en juillet 1932, docteur en droit avec la plus grande distinction. Dès son premier doctorat, il s'était signalé à l'attention des juristes par une thèse sur la défense du mariage comme institution d'ordre public, qu'il avait présentée à un Congrès de l'association des étudiants de Belgique.

Inscrit au barreau de Namur en octobre 1932, il fit son stage chez Maître Albert Montjoie et se vit attribuer en juillet 1934 le Prix du Jeune Barreau de Namur pour la meilleure étude juridique : il s'agissait d'un travail portant sur la responsabilité de l'automobiliste en cas d'accident causé par sa voiture. Il s'installa peu après comme avocat à Huy et y pratiqua le barreau

jusqu'en septembre 1938. A vrai dire, la magistrature et l'enseignement le tentaient plus que le barreau. Dire le droit, l'exposer dans des études, l'enseigner – activités utilement complémentaires – telle était sa véritable vocation.

Aussi, les fonctions de juge suppléant qu'il exerça successivement à la justice de paix de Héron à partir d'août 1936, puis au tribunal de première instance de Huy à partir de janvier 1937, ne firent-elles que le confirmer dans sa volonté d'entreprendre une carrière de magistrat professionnel. Il entama cette carrière en septembre 1938 au parquet de Neufchâteau comme substitut du procureur du Roi.

Lorsque la guerre éclata en mai 1940, Paul-Emile Trousse qui était officier de réserve, effectua la Campagne des Dix-Huit Jours au 13<sup>e</sup> régiment de Ligne. Fait prisonnier à Boulogne, il connaitra pendant cinq ans, dans différents oflags allemands, la vie difficile de prisonnier de guerre sans pour autant interrompre ses activités de juriste : il pensait en effet pouvoir soutenir le moral de ses compagnons de captivité, non seulement en leur jouant du piano – fût-ce sous les bombardements – mais aussi en leur donnant des cours de droit.

De retour en Belgique à la fin de la guerre, il reprit place en mars 1945 au tribunal de première instance de Neufchâteau, mais cette fois en qualité de juge. Un peu plus d'un an après, en juillet 1946, il fut appelé aux fonctions de conseiller à la cour d'appel de Liège, laquelle, en mars 1963, le désigna comme président de chambre. Ainsi que bon nombre de magistrats civils, il siégea, après la Libération, dans des juridictions militaires, d'abord au conseil de guerre d'Arlon (août 1945) ensuite à la Cour militaire (novembre 1946). En tant que magistrat à la cour d'appel de Liège, il présida la Cour d'assises pendant seize ans et demi, dans une trentaine d'affaires dont certaines étaient particulièrement lourdes et délicates, comme par exemple l'affaire dite du Softenon.

En mars 1964, il accéda aux fonctions de conseiller à la Cour de cassation, fonctions dans lesquelles il fut solennellement installé le mois suivant et qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il avait été désigné en juin 1978 en qualité de président de section. Depuis janvier 1974, il faisait aussi partie de la Cour de justice Benelux.

L'enseignement du droit fut un autre pôle de ses activités. Il avait été nommé en octobre 1955

professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et consulaires de Liège pour les cours de droit international privé et de droit de la propriété industrielle. Depuis son tout jeune âge, un de ses vœux les plus chers était d'enseigner à la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain. Ce vœu se réalisa en juillet 1963 quand il fut nommé chargé de cours à cette faculté. Il allait y être promu successivement professeur en juillet 1968 puis professeur extraordinaire en octobre 1974. L'enseignement qu'il y dispensa englobait le droit pénal général et spécial, le droit international pénal et la procédure pénale, y compris l'entraide judiciaire internationale.

L'œuvre de doctrine qu'il laisse est impressionnante dans son intensité et sa diversité. Spécialement dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, elle constitue un des apports les plus importants à la science juridique belge de l'après-guerre. Quatre ouvrages la dominent :

– La monumentale *Encyclopédie-formulaire des infractions*, ouvrage de droit pénal spécial, malheureusement inachevé, auquel il s'était attelé avec son collègue magistrat Marcel Rigaux dès 1938 et dont la rédaction se poursuivit pendant trente ans (deux tomes consacrés aux codes de police, 1938, et cinq tomes consacrés aux crimes et délits du Code pénal, 1950, 1952, 1957, 1963 et 1968).

– Le traité de droit pénal général, intitulé *Les principes généraux du droit positif belge*, paru dans la collection *Les Nouvelles*, ouvrage de base en la matière qui, successivement sous l'angle de la loi pénale, de la peine, de l'infraction et du délinquant, analyse ces principes de manière approfondie, à la lumière des orientations du mouvement scientifique qu'on a appelé *l'Ecole belge de droit pénal* (deux volumes, 1956 et 1962).

– *L'Exposé des principes généraux du droit pénal positif des pays étrangers*, ouvrage de droit comparé écrit avec la collaboration d'Albert Fettweis et de Séverin-Carlos Versele, et publié également dans la collection *Les Nouvelles* (1962).

– Le traité sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale rédigé en collaboration avec Jacques Vanhalewyn qui a été publié en néerlandais dans *l'Algemene praktische rechtsverzameling* sous le titre *Uitlevering en internationale rechtshulp in strafzaken* (1970).

A côté de ces ouvrages, Paul-Emile Trousse écrivit de très nombreuses études de droit pénal d'un haut niveau scientifique qui pour la plupart furent publiées dans la *Revue de droit pénal et de criminologie* et parmi lesquelles on retiendra notamment celles relatives à l'interprétation des lois pénales (1952-1953), à la contribution de cette revue aux transformations du droit criminel (1957), à la réforme du droit pénal allemand (1957-1958), à la preuve des infractions (1958-1959), aux sanctions pénales du droit fiscal (1962-1963), au mobile justificatif (1962-1963), à la thérapeutique médicamenteuse et à la responsabilité pénale (1963-1964), à l'autorité de la chose jugée au répressif sur le procès civil ultérieur (1966-1967), aux additions et modifications apportées au livre II du Code pénal au cours des dix dernières années (1967-1968), à la simulation en droit privé et au faux criminel (1968-1969). Plusieurs autres de ses articles se rapportant à la matière pénale furent rédigés en collaboration avec Marcel Rigaux ; ainsi ceux qui traitent de la chasse et de la tenderie aux oiseaux (1957), du cinéma en droit belge (1940-1946), des problèmes de la qualification (1948-1949) et des faux (1953-1954).

On lui doit aussi bon nombre de rapports établis pour divers congrès ou journées d'études organisés en Belgique ou à l'étranger et portant notamment sur la compétence extraterritoriale des juridictions répressives belges (1966), l'influence des progrès de la biologie et de la médecine sur le droit pénal (1970), le secret et l'instruction en droit belge (en collaboration avec Raymond Charles, 1974), la présomption d'innocence et ses implications (en collaboration avec Raymond Screvens, 1977), l'inventaire des régimes pénaux (en collaboration avec Raymond Screvens, 1977), les sanctions pénales du droit de la famille (1978).

Son souci constant d'allier la théorie juridique à la pratique judiciaire l'amena à publier régulièrement entre 1960 et 1971 dans la *Revue de droit pénal et de criminologie*, une substantielle chronique trimestrielle de la jurisprudence en matière pénale qu'il rédigea seul jusqu'en 1967, et ultérieurement avec l'aide de collaborateurs.

Il serait erroné de considérer que son œuvre scientifique se soit limitée à la matière pénale : plusieurs de ses travaux attestent de ce que les autres branches du droit attiraient son attention toujours en éveil.

Paul-Emile Trousse fut en outre président de la *Revue de droit pénal et de criminologie*, du conseil d'appel d'expression française de l'Ordre des architectes ainsi que de la commission d'appel d'agrégation pour prisonniers politiques et leurs ayants droit. On ne saurait enfin passer sous silence le rôle actif qu'il joua dans bon nombre d'autres organismes dont il était membre et qu'il fit bénéficier de son dévouement à la chose publique et de la richesse de sa pensée.

Cet homme infatigable sur qui le poids du travail ne semblait avoir aucune prise, connu à partir de la fin des années soixante, de graves problèmes de santé qui le laissaient à la merci d'un accident soudain. Après un séjour en clinique en septembre 1978, il paraissait avoir triomphé de la maladie et, malgré les conseils de prudence qui lui étaient prodigués, avait repris, sans se ménager, les chemins du Palais et de l'Université. Son dernier jour hélas était proche...

Archives de la Cour de cassation, à Bruxelles. — Archives de l'Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve.

A. Wauters, *Eloge funèbre de M. Paul-Emile Trousse, conseiller à la Cour de cassation, à l'audience de la Cour de cassation du 9 novembre 1978*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1978, p. 1-6. — F. Dumon, *Eloge funèbre de M. Paul-Emile Trousse, conseiller à la Cour de cassation, à l'audience de la Cour de cassation du 9 novembre 1978*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1978, p. 7-10. — G. van Hecke, *Eloge funèbre de M. Paul-Emile Trousse, conseiller à la Cour de cassation à l'audience de la Cour de cassation du 9 novembre 1978*, dans *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation*, 1978, p. 11-12. — R. Legros, *Paul-Emile Trousse*, dans *Journal des Tribunaux*, 1978, p. 585. — *Paul-Emile Trousse*, dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 1978, p. 879-880.

Jacques Velu

# V

**VAERWYCK**, Valentinus, dit *Valentin*, chevalier, architecte, né à Gand le 3 mars 1882, y décédé le 27 novembre 1959.

Il est le fils de Henricus-Leopoldus, architecte, et de Celina-Maria-Josephina De Backer, mère de famille et le frère de Gabrielle (1885-1944) et de Rosa (1887-1966), artiste-peintre. Le 1<sup>er</sup> août 1914, il épouse Irma-Marie-Julie Alexandre, originaire de Bruges dont il n'eut pas d'enfants.

Fils d'un architecte talentueux, Valentin témoigne, dès son plus jeune âge, d'un grand intérêt pour cette profession. Il commence ses études à l'Institut Saint-Luc à Gand en 1898, et y obtient son diplôme d'architecte en 1905. Il est engagé comme stagiaire chez l'architecte Etienne Mortier (1857-1934) dès sa deuxième année et le reste pendant six ans.

Entre-temps, il participe à de nombreux concours d'architecture et aide son père dont le carnet de commandes est surchargé. Il collabore ainsi avec lui pour la réalisation d'une série d'églises situées en Flandre orientale : Sainte- Gertrude à Appelsterre (Ninove), Saint-Martin à Massemen (Wetteren), Saint-Denis à Sint-Denijs-Boekel (Zwalm), Saint-Pierre à Schorisse (Maarkedal), Saint-Gilles à Sint-Gillis-Dendermonde, Saint-Michel à Sint-Lievens-Houtem, Saint-Martin à Westrem (Wetteren), Saint-Martin à Zomergem, Notre-Dame et Saint-Gilles à Dendermonde, Saint-Etienne à Gand, Saint-Martin à Oombergen (Zottegem), Saint-Ghislain à Waarschoot et Saint-Paul à Sint-Pauwels (Sint-Gillis-Waas).

Ensemble, ils dessinent et restaurent également des édifices civils comme le presbytère de Waarschoot, une maison dans la rue Borluut à Gand ou la Cour des Dominicains de la famille van Pottelberghe de la Potterie à Zwijnaarde.

En 1900, l'administration communale de Bruges lance un concours pour l'érection de façades destinées à compléter un « ensemble »

architectural. Valentin Vaerwyck envoie trois projets (une maison de maître et des maisons ouvrières) et décroche le premier prix. Une distinction spéciale lui est attribuée pendant l'été 1902, pour ses plans de villas campagnardes. Ce concours avait été organisé par la compagnie chargée de promouvoir la station balnéaire de Westende.

Un an plus tard il obtient à nouveau un premier prix pour un projet d'église dans le hameau de Châtelet-Boubier (Hainaut) qu'il présente au Concours d'architecture du *Bulletin des Métiers d'Art*. En 1905, il trace les plans de la grande église de Marcinelle, dans le cadre d'un concours organisé par le même *Bulletin*. Une fois de plus, il remporte le premier prix. En 1905 encore, la Fondation philanthropique Carnegie lance un grand concours international pour la construction d'un Palais de la Paix à La Haye. Vaerwyck est classé parmi les quarante-quatre meilleurs projets et ses plans sont reproduits dans l'ouvrage de luxe édité à cette occasion par la Fondation.

En 1909, il obtient un deuxième prix pour sa participation au concours organisé par la Fédération des Associations commerciales et industrielles de Belgique qui souhaitait rendre hommage au baron Lambertmont en lui érigeant un monument à Anvers. Le projet d'ensemble alliait architecture et sculpture, pour laquelle il avait sollicité la collaboration du statuaire Geo Verbanck. Un troisième prix lui est décerné en 1911 pour le projet qu'il présente avec le sculpteur Aloïs De Beule, au concours international pour l'érection du monument commémorant la Fondation de la Télégraphie universelle à Berne.

En 1904, au cours de sa sixième année d'architecture, Valentin Vaerwyck avait entrepris de réaliser une étude historique et archéologique approfondie de l'Hospice Halyns, datant de 1363, situé au Quai de la Grue à Gand et qui se trouvait dans un état de profond délabrement.



De sa propre initiative, il élabore les plans de la restauration dont il tentera toute sa vie d'être chargé. Les travaux débutèrent – sous sa direction – en 1957 pour être achevés seulement en 1962, bien après sa mort.

Archéologue averti, Vaerwyck n'est jamais un copiste, ni un disciple servile d'une formule. Il possédait une faculté d'interprétation qui lui permettait de relier un élément architectural ancien à un développement nouveau, en trouvant avec justesse les motifs de transposition qui gardent et qui sauvent.

La restauration de la tour du Beffroi de Gand, initiée en 1910 et terminée en 1913, marque pour Valentin le début de sa renommée dans le domaine du patrimoine. A la même époque, il dresse également les plans du monument aux Frères Van Eyck érigé sur la petite place devant le château de Gérard le Diable; Geo Verbanck est chargé d'exécuter les statues. Ces deux réalisations s'inscrivaient dans le cadre de l'Exposition universelle et internationale de Gand de 1913 et de la foule immense que l'on y attendait. Les organisateurs de cette manifestation confièrent à Vaerwyck le soin de concevoir une ville miniature, la «Vieille Flandre», dans laquelle devaient se trouver réunies, en un ensemble pittoresque, les façades les plus typiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et des constructions de la Flandre française, des Flandres occidentale et orientale, du Hainaut et de la Zélande. Ce fut l'une des attractions les plus visitées de l'Exposition. Il dessina également les plans de l'église, de la maison communale et de la maison Mélotte pour le «Village Moderne». Sa collaboration à cette exposition lui valut, en 1921, les titres de chevalier de l'Ordre de la Couronne et de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Après l'Exposition universelle, Valentin acheta une parcelle à bâtir dans le quartier de l'Etoile, dont les terrains avaient récemment été libérés, et il y entreprit, en 1914, d'y construire son habitation baptisée Eigen Heerd. La sculpture qui fut placée dans le portail en demi-cercle, était l'œuvre de son ami et voisin Geo Verbanck.

Pendant la Première Guerre mondiale, Vaerwyck se réfugie avec toute sa famille en Angleterre. C'est là, sans aucun doute, qu'il développe une affection particulière pour les cottages anglais. Leur influence marque très clairement les petites villas qu'il construisit dans les années vingt au Coq-sur-Mer, sa Villa

Zonnewijzer et celles de ses amis proches, Oscar Sinia (Villa Rusthaven), Isidoor Blancquart (Villa Zeemeermin) et René De Cramer (Villa Stella Maris et Sauvegarde). Elles n'étaient cependant pas de simples copies du style anglo-normand, mais bien des interprétations personnelles, enrichies d'éléments empruntés au genre champêtre flamand traditionnel.

La guerre à peine terminée, Vaerwyck doit faire face à un flot important de commandes. De nombreux dossiers concernant la réparation des dommages de guerre, ainsi que l'élaboration de projets de monuments à la mémoire des victimes locales, lui furent confiés. A Gand, on envisage dès 1919 de construire un grand monument commémoratif; le choix se porta sur le projet de Valentin Vaerwyck qui consistait en l'achèvement de la tour ouest de l'église Saint-Michel. Toutefois, une circulaire ministérielle empêcha la réalisation de cette «Tour de la Victoire».

Il fut également chargé de dessiner les plans pour les monuments aux morts de Borsbeke (Herzele), de Renaix avec Godefroid Devreese et Oscar Sinia, de Hansbeke (Nevele) avec Oscar Sinia, de Zeebrugge avec son neveu Henri Vaerwyck-Suys et Oscar Sinia (projet non réalisé). On lui confia en outre le soin de réparer les dommages causés par la guerre à de nombreuses églises de Flandre orientale et de concevoir de nouvelles maisons communales pour Zomergem (1920-1923), Uitbergen (1925-1927), et Dixmude (en collaboration avec Joseph Viérin), ainsi qu'une nouvelle abbaye pour les bénédictins de Dendermonde en 1926.

Vaerwyck est nommé, le 1<sup>er</sup> février 1923, Architecte provincial de la Flandre orientale, fonction qu'il conservera jusqu'à sa retraite, le 3 mars 1947 pour devenir ensuite officiellement conseiller artistique pour la province et ce jusqu'au 31 mars 1952.

Parmi ses œuvres monumentales les plus connues citons le Palais de Justice de Dendermonde (1920-1927), l'Ecole supérieure des Métiers à Gand (1929), l'église de la Vieille Barrière à Mont-Saint-Amand-lez-Gand (1932-1933) et celle de Sint-Pieters-Buiten à Gand (1936-1937), le séminaire Saint-Paul de Mariakerke-lez-Gand (1949), le Palais provincial à Gand en collaboration avec l'architecte Jean Hebbelynck (1945-1960), et les locaux pour l'Administration de la Marine et des Douanes à Ostende (1956-1957).

Avec Hebbelynck en 1952, il dessine également une nouvelle façade pour la Banque de Bruxelles de la Place d'Armes à Gand et le nouveau presbytère de l'église Saint-Jacques. Son nom restera lié à jamais à la restauration de l'Hôtel de ville d'Audenaerde, dans les années 1950.

A côté des commandes officielles, Vaerwyck eut aussi à tracer les plans d'un grand nombre d'habitations privées : au Coq-sur-Mer (Villa La Gloriette, Villa Zonnehuis, Villa Le Cormoran, Villa St-Hubert, Villa Ye auld wind dial), à Knokke-Le-Zoute (Villa The Wells, Villa Sous tout vent, Villa Duindistel, Villa Blije Dagen, The Daffodils, Saint Georges Palace, Plaza Hôtel, Grosvenor Hôtel, Hôtel Sunset, Hôtel The Gulfstream), à Sint-Denijs-Westrem (Villa Wallaghe), à Afsnee, à Deinze, à Sint-Martens-Latem (Villa Good Lie, Villa La Clairière), à Mariakerke (Villa Green Lodge), à Gand et à Watermael-Boitsfort.

Dans les années 1920, il construit à Merelbeke, à Sint-Amandsberg et à Oostakker, des petites cités-jardins pour des compagnies de logement. Lors de l'exposition provinciale « Le Logement à bon marché » en 1929, organisée entièrement par Vaerwyck, il présente d'ailleurs des petites maisonnettes-témoins pour ces ensembles d'habitations sociales.

Vaerwyck était entre autres membre de la Commission des Monuments et des Sites de la Ville de Gand (1910-1959), du Comité des membres correspondants de la Flandre orientale de la Commission royale des Monuments et des Sites (1920-1934), de la Commission royale des Monuments et des Sites (membre de 1934 à 1950, vice-président de 1951 à 1959), de la Commission diocésaine des monuments du culte (1934-1959), de l'Académie royale de Belgique (correspondant le 7 janvier 1937, membre le 2 juillet 1942).

En 1936, le Grand Prix des Arts plastiques lui fut attribué pour l'ensemble de son œuvre. En reconnaissance de ses travaux dans le domaine du patrimoine, il plut au Roi de l'anoblir, lui conférant en 1956 le titre de chevalier.

F. De Smet, *Valentin Vaerwyck, son œuvre*, Bruxelles, 1932. — J. Hebbelynck, *Notice sur le Chevalier Valentin Vaerwyck*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 127, Bruxelles, 1961, p. 39-68, portrait photographique. — A. Demey, *Valentin*

*Vaerwyck, van Oud-Vlaendren tot nieuw provinciehuis*, Gent, 1993.

Anthony Demey

**van BEIRS, Lucien**, Alphonse, Constant, magistrat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 25 août 1900, décédé à Uccle (Bruxelles) le 2 août 1970.

Après de brillantes études de droit à l'Université libre de Bruxelles, Lucien van Beirs s'inscrit au barreau de Bruxelles où il est le collaborateur du bâtonnier Albert Devèze. Attiré par la magistrature, il effectue son stage au parquet de Bruxelles. Ce stage est bref, car dès le 8 novembre 1929, il est nommé substitut du procureur du Roi à Nivelles et le 19 mai 1931 au parquet de Bruxelles.

Le 9 mai 1925, il épouse Marie de Brocas de Lanaux. Ils auront trois enfants : Luc, Thérèse et Marc.

Premier substitut du procureur du Roi en 1936, Lucien van Beirs devient substitut du procureur général en 1939. En 1937, pendant les quelques mois de son activité de ministre de la Justice, Victor de Laveleye le choisit comme chef de cabinet.

Au parquet de Bruxelles, il travaille successivement sous la direction du vicomte Hayoit de Termicourt et du vicomte Ganshof van der Meersch. Aussi, lorsque celui-ci est appelé aux hautes fonctions d'auditeur général près la Cour militaire au début de l'année 1940, songe-t-on tout naturellement à Lucien van Beirs pour diriger le parquet de Bruxelles. Les difficultés ne manquent pas en ces temps troublés où de plus en plus de magistrats sont appelés à rejoindre l'armée, comme il le fait lui-même le 15 mai 1940, après l'invasion de la Belgique par les armées allemandes.

Démobilisé en France, il revient à Bruxelles pour reprendre la direction de son Parquet, tâche particulièrement périlleuse pour celui qui veut maintenir l'indépendance de ses fonctions et la légalité de l'action judiciaire dans le cadre national face aux exigences croissantes de l'autorité occupante. Il estime notamment que lorsqu'il est établi qu'un acte de violence a été commis par une personne qui, en raison de sa qualité ou de la nature de l'acte lui-même, relève de la justice militaire allemande, la police

judiciaire près le Parquet n'a plus compétence pour poursuivre ses investigations et ne peut, dès lors, procéder à des perquisitions et à des recherches ultérieures aux fins d'identifier l'auteur et de livrer celui-ci aux tribunaux militaires de l'autorité occupante.

Inscrit sur la liste des otages, le procureur du Roi van Beirs est arrêté à trois reprises de 1941 à 1943 et incarcéré tant à la prison de Saint-Gilles qu'à la citadelle de Huy où lui est signifiée, en janvier 1943, l'interdiction d'exercer désormais des fonctions publiques.

Répondant à l'appel du gouvernement belge à Londres, il tente alors de rejoindre l'Angleterre. Il quitte Bruxelles le 13 novembre 1943 pour n'y revenir qu'en avril 1945. Sa tentative échoue en effet tragiquement : traahi par un passeur, il est arrêté en France et connaît les prisons de Toulouse, Fresnes, Compiègne avant d'être déporté dans les camps de Buchenwald et d'Ohrdruf. On sait par les récits de témoins avec quel courage Lucien van Beirs a supporté les terribles épreuves qu'il a subies dans ces camps.

A son retour, après une période de repos nécessitée par sa longue détention, le procureur du Roi de Bruxelles retrouve son cabinet dans un Palais de Justice incendié le 3 septembre 1944, jour de la libération de Bruxelles.

En 1950, il est nommé conseiller à la Cour de cassation. Il devient président de cette Cour le 29 avril 1965 et assure la présidence de la deuxième chambre chargée des affaires en matière pénale, droit auquel il a consacré toute sa vie.

Assistant dès 1932 du procureur général Léon Cornil, chargé de l'enseignement du droit pénal et de la procédure pénale à l'Université libre de Bruxelles, Lucien van Beirs devient co-titulaire de cet enseignement avec le titre de chargé de cours, de professeur extraordinaire et, enfin de 1947 à 1969, de professeur ordinaire.

Dans *Le rôle des organes de poursuite dans le procès pénal* (*Revue de droit pénal*, 34<sup>e</sup> année, 1963, n°3 et 4, p. 19-40), une des rares études auxquelles il a participé qui ait été publiée, Lucien van Beirs livre une fine analyse critique de la mission et de l'action du ministère public.

Il meurt le 2 août 1970. A l'audience de la Cour de cassation, en sa mémoire, le procureur du Roi sous la direction duquel il avait travaillé pendant des années, alors procureur général,

Walter Ganshof van der Meersch traça de lui un portrait qui ne s'efface pas des mémoires : « Il était d'un abord sérieux : les traits austères, le regard réfléchi et pénétrant, à l'abri de sourcils larges et broussailleux, ne bradant pas le sourire. S'il se dégageait de sa personne au premier abord une grande retenue, l'échange des idées révélait immédiatement une exceptionnelle finesse de pensée et une sensibilité ouverte à toutes les richesses de la culture et de l'art ».

*Décès de Lucien van Beirs*, Cour de cassation de Belgique, Audience du 18 septembre 1970, Bruxelles. — *Mort de M. van Beirs, président à la Cour de cassation*, dans *Le Soir*, 6 août 1970.

Raymond Screvens

**VAN CAMP, Henri, Félix, Elie, Marie**, prêtre du diocèse de Malines, prélat de la Maison de Sa Sainteté, recteur des Facultés universitaires Saint-Louis, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 19 juin 1908, décédé à Uccle (Bruxelles) le 1<sup>er</sup> janvier 1984.

Quatrième des sept enfants de Pierre-Joseph, conseiller communal pendant quarante ans, et de Mathilde-Marie-Justine Dunand, française d'origine parisienne. Deux de ses trois frères deviendront également prêtres : Joseph (1906-1953), professeur à l'Institut Saint-Boniface, et Jean (1911-2000), professeur au Collège Saint-Pierre puis inspecteur diocésain de l'enseignement moyen.

Il fait ses humanités à l'Institut Sainte-Marie à Schaerbeek. Il entreprend ensuite comme séminariste des études universitaires. Candidat en philosophie et lettres, philologie classique, avec grande distinction en 1927, il obtient l'année suivante le titre de bachelier en philosophie thomiste avec la plus grande distinction. Après trois années de théologie au Grand Séminaire de Malines, il est ordonné prêtre le 26 décembre 1931. Il avait entamé des études de théologie à l'Université de Louvain depuis le début de l'année académique. En 1936, il présente, sous la direction de Monseigneur Léon Noël, sa thèse sur *La philosophie chrétienne de Louis Thomassin, de l'Oratoire (1619-1695)*, un théologien proche de Malebranche et Descartes plutôt que de la scolastique traditionnelle, pour le doctorat en théologie. Il est aussitôt nommé

professeur de troisième latine à l'Institut Saint-Louis et secrétaire de l'École des Sciences philosophiques et religieuses créée à la Faculté en 1925. En 1938, il est nommé professeur à la Faculté où il assure les cours de logique et de psychologie pour l'ensemble des étudiants de la Faculté, des exercices sur des questions de philosophie, l'encyclopédie de la philosophie et bientôt l'histoire de la philosophie moderne pour les étudiants en philosophie. Jusqu'en 1973, il gardera son cours général de philosophie pour l'ensemble des étudiants des Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit. Comme professeur, il est nommé chanoine honoraire le 13 juin 1949. Le 2 juillet 1964, il est nommé recteur de la Faculté qui est désormais séparée du reste de l'Institut Saint-Louis. Cette charge lui vaut, dès 1965, la nomination de prélat de la Maison de Sa Sainteté. Il abandonnera sa charge de recteur et de professeur en 1973, tout en gardant la présidence du conseil d'administration et de l'École des Sciences philosophiques et religieuses jusqu'à son décès.

Trois tâches marquent toute sa vie : son enseignement, l'animation de l'École des Sciences philosophiques et religieuses et le rectorat des Facultés.

Comme l'a souligné son successeur, Henri Van Camp était avant tout un enseignant. Chaque matin, devant un grand auditoire, il dispensait ses cours minutieusement préparés, mais dans le feu du discours, il débordait toujours reprenant son questionnement des philosophes et des questions les plus actuelles, pensées à la lumière de la tradition philosophique. Soucieux de porter son auditoire le plus loin possible dans la confrontation créatrice du penseur avec les œuvres de notre temps, littéraires, artistiques, scientifiques ou sociales. Il a ainsi éveillé les meilleurs à la réflexion philosophique d'hommes et de femmes assumant leur pleine responsabilité dans la Cité. Passionné, très impressionnant et séduisant, il ne laissait personne indifférent même si l'acuité et la finesse de sa réflexion en laissaient plus d'un sur le bord du chemin.

Secrétaire de l'École des Sciences philosophiques et religieuses, il a fait de celle-ci un laboratoire où théologiens, philosophes et historiens de l'art venaient exposer l'état de leurs recherches. Très centré sur le milieu parisien, il a fait de ses leçons publiques une tribune où sont

venus de grands théologiens, philosophes, hommes de lettres ou sociologues au début de leur carrière comme Françoise Dolto, Jacques Lacan, Alain Touraine ou Michel Foucault ou de manière plus régulière comme Gabriel Marcel, Paul Ricoeur, Alphonse De Waelhens, Henri Birault, Jean Ladrière, Emmanuel Levinas, Michel Henri ou Jacques Derrida.

Comme recteur, il va transformer la Faculté, qui n'était pas au centre des préoccupations de ses prédécesseurs surtout occupés par l'enseignement secondaire et préparatoire. Comme il avait fait à l'École, il veut en faire un lieu d'enseignement et de recherche ouvert aux nouvelles orientations. Il le proclame en 1967 : « Dans ces domaines qui me sont plus familiers, je déplore l'attitude de l'université en face de la psychanalyse ou des développements récents de la littérature, de la linguistique, de la sociologie, de la philosophie ou de la théologie. Pourquoi ces courants ne sont-ils pas issus des milieux universitaires, pourquoi n'y ont-ils pas été rapidement ou complètement intégrés ? ». L'université « doit viser l'excellence dans une approche interdisciplinaire » comme le souligne le titre du colloque organisé lors de son accession à l'éméritat.

Dès 1965, il envisage une section préparatoire aux licences de la Faculté des Sciences économiques et sociales comme cours complémentaires pour les étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres, seule existante à ce moment. Il voulait en faire un centre non seulement de formation technique en sciences humaines mais aussi de « discussions critiques de leurs fondements ». Elle deviendra bientôt une Faculté à part entière reconnue par la loi de 1970 à côté des candidatures traditionnelles des lettres et de la nouvelle candidature en droit créée pour toutes les universités par l'arrêté royal de 1967. En 1969, il crée une section flamande devenue rapidement indépendante comme Universitaire Faculteiten Sint-Aloysius puis Katholiek Universiteit Brussel.

Très conscient des exigences et des apports positifs des courants de contestation des années 1968-1970 et malgré les réticences de certains de ses collègues, il prépare des structures d'authentique participation de tous, enseignants, chercheurs, étudiants, personnel administratif et technique, dans l'organisation des Facultés.

Penseur soucieux d'aller au plus proche des questions et des soucis contemporains dans une

reconnaissance des impératifs de la pensée, il était aussi un homme de foi conscient des dépassements nécessaires de la raison dans l'espérance comme en témoigne l'hommage qui lui a été réservé pour les cinquante ans de l'École des Sciences philosophiques et religieuses.

J. Dabin, *Hommage à Mgr Henri Van Camp, 1908-1984*, dans *Bulletin d'information, F.U.S.L.*, n°18, 1984, p. 1-9. — J. Dabin, *In memoriam Henri Van Camp*, dans *Revue philosophique de Louvain*, t. 82, 1984, p. 443-444. — H. Van Camp, *L'universitaire et l'université menacés*, dans *L'Université en 1980*, Colloque des amis de l'Université de Louvain, Namur, 26 novembre 1967, Bruxelles, 1968, p. 49-53. — *Dialogues en sciences humaines*, Actes du colloque en l'honneur de Mgr Van Camp, organisé aux Facultés universitaires Saint-Louis, les 2-4 mai 1974, Bruxelles, 1975. — *Savoir, faire, espérer. Les limites de la Raison*, volume publié à l'occasion du cinquantième de l'École des Sciences philosophiques et religieuses et en hommage à Mgr Van Camp, Bruxelles, 1976, avec, en introduction, un *En marge du 'hors texte'* de Daniel Coppieters de Gibson, portrait de Henri Van Camp, auteur du *Hors texte* qui le précède.

André Tihon

**VAN DAMME, Ivo**, Pierre, athlète, né à Dendermonde le 21 février 1954, décédé à Bollène (France) le 29 décembre 1976.

Entre la fête de Noël et la nouvelle année, l'actualité sportive est traditionnellement en veilleuse. En 1976, toutefois, un drame vint la sortir de sa léthargie : le 29 décembre, Ivo Van Damme trouvait la mort en France et, avec lui, disparaissait sans doute l'un des plus grands athlètes que la Belgique ait connu.

Né à Termonde, Ivo Van Damme a eu un destin aussi flamboyant que fulgurant. Sa vie, pourtant, avait débuté assez banalement. Il passe son enfance à Bruxelles, à Auderghem très exactement. Son père est sous-officier affecté à la gendarmerie d'Etterbeek. Le jeune Ivo, quand il n'est pas à l'école, joue au football ; comme son frère Dirk, il est inscrit au Racing-White et avoue même une prédilection pour le poste d'avant-centre. Là, il pourrait marquer pas mal de buts, mais il reçoit aussi beaucoup de coups, de sorte que le football lui déplaît de plus en plus. Lorsque son père, nommé commandant de

gendarmerie, rejoint Vettem, Ivo abandonne le ballon rond pour la course à pied.

A dix-sept ans, il s'inscrit au Daring de Louvain. Sa foulée très longue et sa façon de courir avec les genoux levés vers le haut font d'emblée impression, d'autant qu'il se révèle être un excellent coureur de demi-fond. D'ailleurs, il ne met guère de temps à s'affirmer. Sans complexe, il réalise sa première performance internationale en 1973. Sur 800 mètres, sa distance de prédilection, il est quatrième du championnat d'Europe des juniors. Ce résultat est le déclic dans la carrière sportive de Van Damme : Edmond Van Den Eynde, son entraîneur à Louvain, et Raoul Mollet, alors président du Comité olympique et interfédéral belge (COIB), sont définitivement séduits par ce garçon qui ne vit que pour l'athlétisme.

Après une année blanche et sèche pour cause de mononucléose, le jeune Louvaniste confirme, en 1975, tous les espoirs mis en lui. Il s'illustre en trois occasions au moins, sur 800 mètres chaque fois. Au championnat d'Europe en salle, disputé à Katowice, il est médaillé d'argent. Ensuite, il décroche le titre national et bat, le 15 août, à Landen, le record national de la spécialité. Il efface ainsi des tablettes celui que Roger Moens avait établi à Oslo le 3 août 1955.

Ces performances aiguisent l'ambition d'Ivo Van Damme ; elles achèvent aussi de le révéler aux médias et au public, tous séduits par sa décontraction et son charisme. Au milieu des années septante, alors que les sportifs n'ont pas encore la notoriété qu'ils auront à la fin du siècle, Van Damme parvient à imposer son image. Il apparaît comme très moderne, à l'aise avec les journalistes tout autant que modèle pour les plus jeunes que lui, soucieux de goûter à l'athlétisme.

Mais l'homme n'est pas seulement soucieux des apparences, il travaille énormément pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Or, en 1976, il n'est question que des Jeux Olympiques de Montréal. Après un titre de champion d'Europe en salle, sur 800 mètres toujours, il poursuit sa préparation ; elle passe par l'Afrique du Sud et par une meilleure performance européenne établie à Dortmund.

Ivo Van Damme n'a cependant que vingt-deux ans ; il s'embarque à destination de Montréal

avec une expérience forcément limitée pour faire face à des adversaires décidément réputés. Au Canada toutefois, il affiche d'emblée une grande sérénité. Alors que le tirage au sort des séries éliminatoires du 800 mètres lui est défavorable, il plaisante, plaignant ses rivaux. Il est vrai qu'il les connaît bien : obsédé par le chronomètre et la vérité qu'il signifie en sport, il n'établit pas seulement des carnets de bord répertoriant ses propres performances, il y note aussi celles des autres athlètes.

A Montréal, il se hisse, sans s'en étonner vraiment, en finale du 800 mètres. Il y décroche même la médaille d'argent, à 46 centièmes de secondes du Cubain Alberto Juantorena. Quelques jours plus tard, disputant sa sixième course de la semaine, il est également deuxième de la finale du 1.500 mètres, échouant juste derrière le Néo-Zélandais John Walker. Ce deuxième podium constitue une énorme surprise eu égard à l'inexpérience du Belge sur cette distance.

Célébré et reconnu, Ivo Van Damme est à son retour en Belgique considéré comme une des grandes figures du sport belge. Son destin s'annonce plus que jamais brillant ; sa capacité à gérer la pression donne à penser qu'il pourrait très vite établir un nouveau record du monde du 800 mètres. Certains le voient déjà couvert d'or aux prochains Jeux olympiques à Moscou en 1980.

Ivo Van Damme, cependant, ne s'y rendra pas. Le 29 décembre 1976, après un stage d'une dizaine de jours à Vitrolles en France, il regagne la Belgique en voiture. A hauteur de la gare de péage autoroutier de Bollène, il perd, sans raison apparente, le contrôle de son véhicule. Celui-ci traverse la berme centrale et va s'encaster sous la remorque d'une voiture venant en sens inverse. Les secours mettront plus d'une heure à dégager Van Damme, prisonnier d'un amas de ferrailles. Le Belge décédera durant son transfert à l'hôpital.

Depuis 1977, à la fin du mois d'août, un Mémorial Ivo Van Damme est organisé à Bruxelles en hommage à l'athlète. Cette rencontre, qui est parvenue à se hisser au rang de deuxième meeting le plus réputé au monde, attire chaque année plus de 40.000 personnes.

J. Hereng, *Avec la mort tragique d'Ivo Van Damme, le sport belge a perdu l'un des plus prestigieux champions de son histoire*, dans *Le Soir*, 31 décembre

1976, p. 14. — F. Demets, *Monsieur Van Damme*, dans *Sport Magazine*, décembre 1996, p. 59-61. — Ph. Vande Weyer, *Ivo Van Damme, 1954-1976*, dans *Le Soir*, 28 décembre 1996, p. 27. — M. Zimmermann, *La recette du succès*, dans *Le Vif/L'Express*, 18 août 2000, p. 70-71.

Bruno Deblander

**VAN den HEUVEL**, *Mérinette*, prénoms déclarés à l'état civil : Marie, Antoinette, Joséphine, Maurice ; échevin, née à Gand le 15 avril 1895, décédée à Ixelles (Bruxelles) le 11 janvier 1985.

Elle est la fille de Jules-Norbert-Marie Van den Heuvel, Ministre d'Etat, ministre de la Justice et ministre plénipotentiaire au Vatican ; elle fit ses études à Gand, Bruxelles, Londres et Rome. Elle resta célibataire.

Dès sa jeunesse, Mérinette Van den Heuvel s'est activement consacrée à des œuvres sociales féminines et d'action catholique avant d'entrer en politique juste après la Seconde Guerre mondiale. Elle fut la première présidente nationale de la Jeunesse indépendante catholique féminine, membre du comité national du Parti social chrétien et conseiller provincial du Brabant de 1961 à 1962.

Elle se présenta pour la première fois aux élections communales de Bruxelles-Ville le 24 novembre 1946 et fut élue conseiller communal. Ses collègues l'ont choisie pour occuper l'échevinat de l'Etat civil de la Ville de Bruxelles à partir du 3 février 1947. Son accession à une telle fonction fut une révolution. Le personnel de son cabinet était plutôt réservé quant aux capacités d'une femme à exercer cette fonction. Très rapidement, elle se montra digne de la confiance de ses pairs. Femme efficace et déterminée, elle était aussi d'une grande bonté envers le public ; compréhensive, indulgente et bienveillante envers son personnel. Au cours de son mandat, qu'elle exerça sans interruption pendant vingt-quatre ans et huit mois, elle a présidé aux mariages des Princes de Liège, Albert et Paola, en 1959 et du roi Baudouin et la reine Fabiola en 1960.

Elle est aussi à l'origine, par sa participation active à la Commission internationale de l'état civil, de nombreuses modernisations dans ce domaine : l'abandon du registre de population

au profit des fiches légales, la création du permis de conduire, la réforme du bureau des étrangers. A partir de 1957 elle fit ouvrir un bureau de l'état civil à Laeken afin de faciliter les démarches administratives à accomplir par les habitants du 2<sup>e</sup> district de Bruxelles, éloignés du centre-ville.

En 1953, les cultes, inhumations et transports funèbres s'ajoutent à ses attributions. Elle fut l'instigatrice de nouveaux règlements d'inhumations mieux adaptés à la vie moderne. Toujours soucieuse des autres, elle fit en sorte que les indigents puissent bénéficier d'une inhumation digne. En 1967, elle obtint du gouvernement central la restauration de l'église Notre-Dame de Laeken.

Ses qualités humaines et professionnelles lui ont valu l'attribution de nombreuses distinctions honorifiques belges et étrangères. Mèrinette Van den Heuvel laisse le souvenir d'une grande dame de la politique communale bruxelloise.

L. N., *Mèrinette Van den Heuvel, plus grande «marieuse» de la capitale, est décédée*, dans *Le Soir*, 12-13 janvier 1985. — *Marie-Antoinette van den Heuvel est morte*, dans *La Libre Belgique*, 12-13 janvier 1985. — F. Vanlangenhove, *Heuvel (Jules-Norbert-Marie Van den)*, dans *Biographie Nationale*, t. 35, 1970, col. 417-423.

Danièle Hoslet

VANDER LINDEN, *Albert*, Charles, Gérard musicologue, né à Louvain le 8 juillet 1913, décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 22 juillet 1977.

Albert Vander Linden était le fils d'Herman Vander Linden, professeur d'histoire à l'Université de Liège, et de Louise Putzeys. Il étudia le droit à Liège, puis à Bruxelles. Musicien amateur, il suit les cours d'histoire de la musique donnés aux deux universités par Charles van den Borren. Blessé au cours de la Campagne des Dix-huit Jours, il vit en Suisse de 1941 à 1943 et peut suivre ainsi les cours de musicologie donnés à l'université de Bâle par Wilhelm Merian et Jacques Handschin.

Rentré à Bruxelles, il crée en 1946, avec Suzanne Clercx, elle aussi élève de Charles van den Borren, la Société belge de Musicologie, dont il sera le secrétaire général jusqu'à sa mort.

A ce titre, il prend une part active à la rédaction et la publication de la *Revue belge de musicologie*.

En 1951, Vander Linden est placé à la tête de la bibliothèque du Conservatoire de musique de Bruxelles, une institution qui doit fournir d'abord une documentation pédagogique aux élèves, mais qui jouit d'une grande réputation internationale en raison de la richesse de ses collections d'éditions et de manuscrits anciens. Aussi, la même année, Vander Linden est appelé à présider le groupe belge de l'Association internationale de Bibliothèques musicales et cinq ans plus tard, la Commission internationale des Bibliothèques musicales scientifiques.

Vander Linden est professeur d'histoire de la musique à l'Athénée d'Ixelles (1948-1953) et à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de Bruxelles (1956-1976). En 1965, il est associé à la création de la sous-section de musicologie dans la section d'Histoire de l'Art de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles; il y est successivement chargé de cours (1965-1967), professeur extraordinaire (1967-1973) et, professeur ordinaire. En 1972, il est également nommé professeur extraordinaire à la Vrije Universiteit Brussel.

Au lendemain de la guerre, Vander Linden a eu accès au fonds des archives constituées par Octave Maus autour des activités du Cercle des XX et de La Libre Esthétique. Ce fonds lui avait été confié par Eugénie Hauman, collaboratrice de Charles van den Borren à l'Institut des Hautes Etudes, qui le détenait elle-même de la veuve d'Octave Maus. Ce fonds concerne essentiellement les arts plastiques, car il couvre une période importante dans l'histoire de l'art moderne (le post-impressionnisme et le symbolisme) en Belgique, illustrant l'accueil réservé par Bruxelles à Gauguin, Seurat, Van Gogh ou Redon et le rôle d'artistes belges comme Van Rysselberghe, Lemmen, Khnopff, Ensor ou Degouve de Nuncques. En marge de ses expositions, Octave Maus a toujours organisé des concerts de musique de chambre. Conseillé par le compositeur français Vincent d'Indy, il a fait des XX et de La Libre Esthétique, un centre actif de diffusion de la musique française postérieure à Franck. De 1888 à 1914, on a pu entendre ainsi à Bruxelles, des œuvres nouvelles de Chausson, Magnard, Fauré, Debussy, Ravel, Dukas,

Roussel et même en 1914, du jeune Milhaud; des œuvres belges de Guillaume Lekeu, Paul Gilson, Joseph Jongen, Albert Dupuis, entre autres ont aussi été créées à l'initiative des deux sociétés.

Avant de transférer ce fonds important aux Archives de l'Art contemporain des Musées royaux des Beaux-Arts, Vander Linden a souhaité y puiser et faire connaître un certain nombre de documents illustrant les activités musicales. Le mémoire qu'il a rédigé à ce propos a été couronné par la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique et publié en 1950. Il apporte un complément au livre publié par Madeleine-Octave Maus sous le titre *Trente années de lutte pour l'art* (1926). Il s'agit, de cinquante-six lettres d'Indy à Maus, de quelques fragments de la correspondance d'autres compositeurs, de divers extraits de presse et d'une table des comptes rendus des concerts dans la revue *L'Art moderne*, publiée par Maus. Vander Linden devait encore publier plus tard d'autres documents sur les activités musicales de La Libre Esthétique : des lettres à Maus de d'Indy encore, d'Ernest Chausson, de Guillaume Lekeu, d'Albéric Magnard, d'Albert Roussel, et aussi un article sur le concert qui, grâce à Eugène Ysaÿe, a fait découvrir Claude Debussy à Bruxelles, en 1894 où l'on a pu entendre le très récent *Quatuor à cordes* du compositeur français, ses *Proses lyriques* et la cantate *La Damaïsselle Elue* grâce à un chœur et un orchestre spécialement constitués pour la circonstance.

Les publications d'Albert Vander Linden sont très nombreuses. Elles ont paru dans des revues belges et étrangères; en Belgique, dans les *Annales de la Fédération archéologique et historique*, l'*Annuaire du Conservatoire de Bruxelles*, les *Annales Prince de Ligne*, le *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts* (où sont, notamment, reprises la plupart des nombreuses communications qu'il a présentées à la Classe, dès son élection), le *Bulletin d'information de la vie musicale belge*, les *Cahiers musicaux*; à l'étranger dans la *Rivista musicale italiana* (Milan), les *Acta musicologica* (Kassel), *Die Musikforschung* (Kassel), la *Revue musicale* (Paris), la *Revue musicale suisse*, *Notes* et *The Musical Quarterly* (Etats-Unis). Les sujets traités sont extrêmement variés; il s'agit généralement de la publication de documents d'archives, des correspondances de musiciens, de pages

extraites de revues du XIX<sup>e</sup> siècle, précédées de commentaires.

Vander Linden a écrit aussi de très nombreuses notices sur des musiciens belges, non seulement dans la *Biographie Nationale* (parmi les vingt-neuf notices signées de son nom dès 1936, certaines concernent également des juristes, des littérateurs et des peintres), mais aussi dans l'*Enciclopedia dello spettacolo* (Rome), l'*Enciclopedia della musica* (Milan), l'*Encyclopédie de la musique* (Fasquelle, Paris), dans *Die Musik in Geschichte und Gegenwart* : nonante et une notices dans les quatorze volumes de cet important ouvrage, qui a commencé à paraître à Kassel en fascicules au lendemain de la guerre pour permettre à la musicologie allemande de faire reconnaître à nouveau son « leadership ».

En 1960, Vander Linden a publié aussi avec Paul Collaer un *Atlas d'histoire de la musique*. C'est une entreprise originale : après une introduction historique, différentes cartes montrent la diffusion européenne de la pratique musicale à travers les siècles. Collaer s'est chargé des chapitres relatifs à la musique primitive et de transmission orale. Vander Linden a établi les cartes et les introductions explicatives pour les chapitres sur les troubadours et les trouvères, sur l'*Ars antiqua* et l'*Ars nova*, sur le rayonnement de la polyphonie au XV<sup>e</sup>, puis au XVI<sup>e</sup> siècle, sur l'époque baroque, sur « les voyages de Mozart », sur « le romantisme musical », sur la musique au XX<sup>e</sup> siècle (opéras et festivals), etc.

Bien qu'il n'ait pas suivi la ligne des travaux de Charles van den Borren sur la musique du Moyen Age et de la Renaissance, Vander Linden a toujours témoigné à l'égard de son maître, d'une admiration inconditionnelle et d'un attachement filial. Avec Suzanne Clercx, il a mis en œuvre les volumes d'hommage qui lui ont été consacrés en 1945 et 1964.

Il a été élu comme correspondant de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique le 5 janvier 1967 et comme membre le 7 juin 1973.

G. Camus, *Hommage à Albert Vander Linden*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 59, 1977, p. 114. — M. D[auven], *Albert Vander Linden*, dans *Cent cinquante ans de vie artistique*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1980, p. 326-327.

Robert Wangermée



VAN der MEULEN, *Joseph* ou *Josef*, à l'état civil : VANDERMEULEN, Josephus, Vitalis, Maria ; baron, chef de cabinet du Premier ministre, directeur général au ministère des Affaires économiques puis représentant permanent de la Belgique auprès des Communautés européennes, né à Melsele (Flandre orientale) le 1<sup>er</sup> mars 1914, décédé à Berchem-Sainte-Agathe (Bruxelles) le 24 octobre 1984.

Fils de Leo Vandermeulen, secrétaire communal de Melsele, et de Maria Cools, originaire de cette commune, il épousera à Berchem-Sainte-Agathe le 2 octobre 1945 Lucienne-Gilberte De Mol, dont il eut deux filles.

Après des études secondaires à Grammont il obtient, en 1936, à l'Université de Louvain, en français, un diplôme de licencié en sciences politiques et sociales, qu'il complète ensuite par un diplôme en droit de l'Université de Leiden. En 1939 il présente, en néerlandais, le premier concours de l'inspection des Finances, dont il sort en tête de classement. Nommé inspecteur adjoint «à l'essai» le 1<sup>er</sup> janvier 1940, il sera mobilisé comme officier de réserve dans l'Artillerie et fait prisonnier lors de la capitulation de l'armée belge. Libéré en 1941, il est nommé inspecteur des Finances le 1<sup>er</sup> juin 1943.

Peu après la Libération il est détaché au ministère des Affaires économiques pour y exercer, à trente et un ans, les fonctions de directeur général, assistant le secrétaire général, le baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers. Ainsi commence une relation professionnelle qui influencera fortement la suite de la carrière de Van der Meulen. Celui-ci s'occupe dans un premier temps de la récupération des biens spoliés par l'occupant, puis il porte son attention sur les problèmes, de plus en plus aigus, des charbonnages. Remarqué par le ministre des Affaires économiques, Jean Duvieusart, il devient chef de cabinet adjoint le 1<sup>er</sup> avril 1947 et chef de cabinet le 1<sup>er</sup> juillet 1949.

Lorsque Duvieusart devient Premier ministre en juin 1950 il prend Van der Meulen comme chef de cabinet et secrétaire du Conseil des ministres. En cette qualité celui-ci sera mêlé aux péripéties dramatiques qui entourent le dénouement de la Question royale. Il accompagne le Premier ministre à Prégny le 25 juin 1950 pour rencontrer Léopold III et préparer son retour. Dans l'atmosphère insurrectionnelle de l'été

1950 il assure, en tant que secrétaire du Conseil, les comptes rendus des réunions ministérielles et notamment de celle, tenue à Laeken sous la présidence du Roi, qui aboutit, dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août, au retrait de Léopold III. Sur toute cette période où il a été mêlé de près à des événements parmi les plus dramatiques de notre politique intérieure dans l'après-guerre, Van der Meulen a toujours fait preuve d'une discrétion exemplaire. Ni oralement ni par écrit, il n'a enfreint la règle de confidentialité. Il n'a laissé aucun compte rendu personnel de cette période troublée. Tout au plus peut-on trouver, dans les témoignages de tiers, notamment de Snoy, le reflet de l'inquiétude qu'il éprouvait à cette époque, comme tant d'autres, devant la situation chaotique du pays. Son efficacité et sa discrétion lui valent la confiance du Premier ministre dans une situation où les relations entre membres du gouvernement sont parfois tendues, et la situation du secrétaire du Conseil, dès lors, inconfortable. Jean Duvieusart réaffirmera cette confiance dans le récit des événements de cette période qu'il publiera en 1975.

L'abdication du Roi entraîne la chute du gouvernement Duvieusart, mais Van der Meulen reste chef de cabinet des Premiers ministres Pholien et Van Houtte avant de retrouver son rang de directeur général au ministère des Affaires économiques, où il s'occupera notamment de la direction du personnel. En 1958 il sera brièvement chef de cabinet de Raymond Scheyven alors que celui-ci est ministre des Affaires économiques.

En 1953 il a été désigné pour siéger en tant que délégué de la Belgique dans la Commission de coordination du Conseil des ministres du traité Charbon-Acier. Cette commission, qui sera connue, pendant son existence relativement courte, sous le nom de COCOR, siège mensuellement à Luxembourg en vue de préparer les réunions du Conseil de Ministres de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). C'est le début d'une longue association avec les institutions européennes qui durera jusqu'à la fin de sa carrière administrative.

Fort de cette expérience à la Communauté Charbon-Acier, Van der Meulen participe en 1955 et 1956 aux négociations de Val Duchesse qui vont conduire au Traité de Rome. Spaak dit de lui qu'il fut à cette époque l'un de ses

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration

meilleurs collaborateurs. Lors de l'entrée en vigueur du Traité de Rome, en janvier 1958, un comité de représentants permanents, rapidement connu sous le nom de COREPER, est constitué à Bruxelles. Pendant un an le baron Snoy s'efforce de cumuler la fonction de représentant permanent auprès du Marché commun avec ses responsabilités de secrétaire général du ministère des Affaires économiques. Devant la lourdeur de la tâche il est amené à proposer au gouvernement la désignation de Joseph Van der Meulen pour le remplacer. A dater du 15 janvier 1959 celui-ci exerce les fonctions de représentant permanent auprès des trois Communautés : Marché commun, CECA, Euratom. Il ne les quittera que le 1<sup>er</sup> août 1979.

Cette nomination entraînait le détachement administratif, et un peu plus tard le transfert définitif, du ministère des Affaires économiques au ministère des Affaires étrangères. Les premières années de la construction européenne avaient été marquées, en Belgique, par une assez forte rivalité entre les services des Affaires économiques, qui étaient compétents pour le fond des problèmes évoqués et se trouvaient, de plus, renforcés par la forte personnalité et l'immense prestige du baron Snoy, et ceux des Affaires étrangères, traditionnellement attachés au monopole de la représentation extérieure. Trop souvent cette rivalité aboutissait à des délégations pléthoriques, minées par des conflits de compétences ou de personnes. La désignation comme unique représentant permanent, sous l'autorité des Affaires étrangères, d'un haut fonctionnaire des Affaires économiques, ayant toute la confiance du baron Snoy, a constitué un compromis permettant de mettre une sourdine à ces conflits.

Cette désignation entraînait aussi l'autorisation de porter le titre d'ambassadeur qui lui fut effectivement accordée par arrêté royal du 9 novembre 1959. Ce titre, à l'époque moins fréquent qu'aujourd'hui, a toujours été un élément de fierté pour Van der Meulen. Des années plus tard, Henri Simonet, qui le connut comme membre de la Commission européenne puis comme ministre, note : « Il cultivait à l'endroit de son titre et de sa fonction une petite touche de vanité que sa gentillesse foncière rendait presque émouvante ».

Placé à la charnière entre son gouvernement et les institutions européennes, le représentant

permanent auprès des Communautés européennes est chargé, comme tout agent diplomatique, de défendre les vues et les intérêts de ses autorités nationales. Mais il est aussi, selon la formule d'Emile Noël, ancien secrétaire général de la Commission, « l'intercesseur de la Communauté auprès de son gouvernement, celui qui peut faire valoir les motivations de la Commission, les préoccupations des gouvernements partenaires et l'intérêt de conclure ». L'exercice quotidien de cette double fonction a fait, avec le temps, du COREPER un des rouages essentiels de la vie de la Communauté. Van der Meulen, qui a présidé ce comité à sept reprises, a été un des principaux artisans de cette évolution.

Il apportait, dans l'exercice de cette fonction, une forte capacité de travail permettant d'assurer la maîtrise des nombreux dossiers techniques dont les institutions européennes ont régulièrement à traiter. Ce point a frappé tous les ministres qui l'ont eu comme collaborateur : Spaak parle de son ardeur incomparable au travail, Tindemans et Simonet de sa connaissance encyclopédique des dossiers. Il apportait également une fermeté inébranlable dans ses convictions européennes qui se traduisait par la défense des prérogatives des institutions communes, notamment de la Commission, et sa fidélité à l'esprit des « pères fondateurs » de la Communauté. Lui qui disait volontiers : « Je suis d'origine flamande mais j'ai toujours été un bon Belge », voyait d'ailleurs dans son attachement à la Communauté une forme de patriotisme : « Je suis convaincu que le salut de la Belgique passe par l'Europe ».

Dans un exercice permanent de négociation, comme celui qui se déroule au sein du COREPER, l'efficacité des acteurs dépend pour une large part de la qualité des relations personnelles qui s'établissent entre des gens qui se voient toutes les semaines, pendant des années, et traitent constamment des dossiers, parfois sensibles, qui intéressent leur gouvernement. La compréhension réciproque, la faculté de voir la part de vérité que contient la position de l'autre, le sens du compromis sont des qualités importantes. Dans ce jeu Van der Meulen apportait beaucoup de perspicacité, la volonté d'aboutir et une réelle bienveillance à laquelle peu de personnes étaient insensibles. C'était sa contribution à ce qu'il appelait le « climat de fraternelle

conspiration» du Comité. Mais sous l'apparence d'une bonhomie rustique se cachait un sens aigu de la manœuvre et de la négociation. Ses relations personnelles, soigneusement cultivées, avec ses collègues, les membres de la Commission et les hauts fonctionnaires des institutions, lui créaient un capital de confiance dans lequel il puisait quand le besoin s'en faisait sentir. Il cultivait avec la même attention des relations directes et personnelles avec les membres des nombreux gouvernements qui se sont succédés en Belgique pendant deux décennies. L'excellence de ces relations, et le crédit dont il jouissait, lui valaient la réputation, importante aux yeux de ses collègues, de parvenir, en général, à obtenir les instructions qui lui convenaient.

Dans la diplomatie multilatérale, plus encore qu'ailleurs, la durée fortifie la position des acteurs et accroît leur influence. Participant aux débats européens pendant un quart de siècle, laps de temps tout à fait inusité, notre ambassadeur avait acquis une forte autorité au sein des institutions et un prestige considérable dans le monde politique et administratif en Belgique. Il en a fait bon usage. Plusieurs générations de diplomates et de fonctionnaires belges, qui furent ses collaborateurs à la représentation permanente ou ses interlocuteurs dans les ministères, ont été marqués par son exemple et ses vues. Il a exercé une influence substantielle sur la formation et le développement graduel de la politique européenne de la Belgique.

Parmi les dossiers importants qu'il eut à traiter au cours de ces années il faut citer la crise provoquée par la politique de la « chaise vide » pratiquée par la France en 1965. La solution trouvée à Luxembourg en janvier 1966 doit beaucoup aux efforts de conciliation de la Belgique et Spaak signale l'aide précieuse que lui avait apportée notre représentant permanent. Plus tard, les difficiles négociations d'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark sont un autre champ d'activités important dans lequel il devra s'impliquer. Les questions énergétiques, qui avaient marqué ses premières activités administratives, l'ont toujours intéressé et il s'est efforcé de faire aboutir une réponse européenne collective à la crise pétrolière de 1973. En 1975 il fait partie de l'équipe qui aide Leo Tindemans dans l'élaboration du rapport sur l'union européenne,

demandé par le Conseil européen, et le Premier ministre de l'époque a exprimé publiquement sa reconnaissance pour cette contribution importante.

Parvenu à l'âge de la retraite il est resté un conseiller écouté du gouvernement belge. Pour sa part, la Commission européenne l'a chargé d'un travail sur les archives historiques qu'elle détient.

Titulaire de nombreuses décorations belges et étrangères, Joseph Van der Meulen fut honoré par le Roi, à la fin de sa carrière, d'une concession de noblesse personnelle et du titre de baron. Il choisit d'incorporer dans ses armoiries les douze étoiles, d'or sur azur, de la Communauté européenne et de prendre pour devise *Vitam impendere unioni* : consacrer sa vie à l'union. On ne saurait mieux dire !

Si les affaires européennes semblaient occuper l'essentiel du temps disponible, Van der Meulen n'en était pas moins un homme cultivé. Bon linguiste, il émaillait ses interventions de citations tirées d'auteurs français, classiques et modernes, des romantiques allemands ou de la littérature anglaise. Roy Jenkins, alors président de la Commission, note dans son journal son étonnement de le voir prononcer un discours en intervenant successivement en français, néerlandais et anglais, assaisonné de quelques citations latines. La peinture et la musique classique ne lui étaient pas étrangères, ni la bonne chair ni le bon vin. Il a toujours gardé de l'intérêt pour l'histoire du pays de Waes dont sa famille était issue.

Fidèle à la discrétion qu'il s'imposait, Van der Meulen a laissé relativement peu d'écrits. Il signe en collaboration un livre sur Euratom : *Euratom : analyse et commentaire du traité*, Bruxelles, Librairie Encyclopédique, 1958. Parmi ses articles citons : des contributions sur le rôle des représentants permanents dans G. van der Meersch, *Les Nouvelles*, Bruxelles, 1969 et dans *le Liber Amicorum Omer de Raeymaker*, Leuven, 1978 ; *Belgium and Europe*, dans G. Verbeke, *Proceedings of the International Francqui colloquium 1981* ; *Les archives historiques des Communautés européennes*, dans les actes du colloque sur le début de la construction européenne tenu à Luxembourg les 28 et 29 janvier 1982, Commission européenne, Bruxelles, 1982.

Archives du ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, papiers personnels de Joseph Van der

Meulen. — Katholieke Archief en Documentatie Centrum (KADOC), à Leuven, archives du Comte Snoy.

J. Duvieusart, *La Question Royale : Crise et dénouement*, Bruxelles, 1975, p. 78, 146 et 157. — V. Dujardin et M. Dumoulin, *Paul van Zeeland*, Bruxelles, 1997, p. 173. — J.-C. Snoy, *Rebâtir l'Europe*, Paris, 1989, p. 80, 127, 134. — P.-H. Spaak, *Combats Inachevés*, vol. 2, Paris, 1969, p. 413. — H. Simonet, *Je n'efface rien et je recommence*, Bruxelles, 1986, p. 141. — L. Tindemans, *Europa Zonder Compas*, Antwerpen, 1987, p. 14. — R. Jenkins, *European Diary 1977-1981*, London, 1989, p. 122.

Philippe de Schoutheete

*Illustration* : Planche XIV, face à la page 321 Joseph Van der Meulen et la reine Juliana des Pays-Bas.

**VANDERNOOT, André**, Marguerite, François, chef d'orchestre, né à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) le 2 juin 1927, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 6 novembre 1991.

André Vandernoot, lointain descendant d'Henri Nicolas Van der Noot, avocat, qui participa au soulèvement de Bruxelles en décembre 1789 et devint agent plénipotentiaire des Etats Belgique Unis, est le deuxième fils de Jean-François Vandernoot (1896-1983) receveur communal de Watermael-Boitsfort, et de Cécile-Victorine-Léopoldine Lanciers (1900-1989).

Son frère aîné, Paul Vandernoot, né le 5 août 1923, décrit André enfant puis adolescent, comme très turbulent, joyeux luron, apprenant très jeune à jouer de la flûte traversière, encouragé par son père, qui pratique le saxophone et la clarinette au sein de l'harmonie locale. André y effectuera ses débuts de jeune virtuose, en exécutant au piccolo un célèbre et difficile solo intitulé *Le Merle Blanc*. Il fera d'excellentes études à l'Athénée d'Ixelles tout en perfectionnant l'étude de la flûte au Conservatoire de Bruxelles dans la classe de Francis Stoefs. En 1948, il obtient le premier prix d'instrument et parallèlement, s'initie à l'harmonie avec le compositeur Francis de Bourguignon. Il fréquente également le cours de contrepoint de Marcel Poot. Sa démarche se caractérise par une certaine impétuosité et un sens inné de la dissipation. Parmi ses amis boitsfortois,

citons John Eggerix, futur architecte, fils du concepteur du «Logis» et de «Floréal», Arsène Vaillant, futur footballeur et commentateur sportif, et le futur docteur Payfa, père de Martine Payfa, personnalité politique bien connue. Ses fructueuses études au Conservatoire de Bruxelles sont couronnées en 1949 par le Prix Arnold qui lui est attribué à l'unanimité.

Paul Vandernoot évoque cependant l'attraction d'André, dès son plus jeune âge, pour la direction d'orchestre. L'anecdote est savoureuse : nous sommes à la fin de la guerre, les Vandernoot habitent à la lisière de la forêt de Soignes, et les deux adolescents s'en vont fréquemment en forêt récolter du bois de chauffage. Pendant que Paul remplit la brouette, André, lui, dirige l'orchestre des hêtres, chênes et fougères en une symphonie sylvestre de sa composition. Plus tard, il assiste aux concerts de la Société philharmonique de Bruxelles, et pendant que Monteux ou Markevitch occupent le podium, lui, muni de partitions, se démène depuis son fauteuil du deuxième balcon...

C'est ici qu'intervient le destin : le flûtiste virtuose, à la sonorité en or, est soudain victime d'une paralysie du quatrième doigt de la main gauche. Dès lors, il faut envisager une autre carrière musicale : en 1951, alors qu'il n'a encore jamais dirigé effectivement un orchestre, il se présente au Concours international pour jeunes chefs d'orchestre de Besançon, et en revient lauréat. Il convainc ses parents de lui permettre de suivre les cours de direction d'orchestre de la Staatsakademie für Musik de Vienne, ce qui représentait pour eux un sérieux sacrifice financier.

A Vienne, André Vandernoot poursuit un cycle d'études de deux ans sous la férule de Hans Swarowski. Parmi ses condisciples : Zubin Mehta ! Au cours de la dernière année, plusieurs concerts sont dirigés par Vandernoot avec un succès qui le stupéfie. Extraits de lettres à ses parents : «J'aurai beau vous écrire, jamais je ne pourrai vous faire entrevoir le succès inoubliable du concert d'hier. C'est ma seule tristesse que cet évènement, auquel ont assisté plus de deux mille personnes, se soit passé en quelque sorte à votre insu... J'étais absolument calme et maître de moi. Ah ! ce moment où, avant de lever son bâton, on contrôle une dernière fois sa concentration, est une chose qui n'est pas de ce monde. Tous les professeurs de l'Académie m'ont

accablé de louanges... Après le dernier accord, il y a eu un long silence, puis l'orchestre et les chœurs ont applaudi plus fort que toute la salle. Après, je ne sais plus rien ; j'étais dans un état indescriptible...».

Se présente à ce moment l'opportunité d'accomplir une tournée européenne à la tête de l'orchestre de chambre des Wiener Symphoniker. André Vandernoot : «Je nage dans la joie : l'orchestre que je dirige est merveilleux ; il joue Mozart à la perfection...». Cette tournée sera déterminante : les impresarios se précipitent, Vandernoot est engagé par les Concerts Colonne, au Festival d'Aix en Provence. Marcel Cuvelier lui propose une série de concerts avec l'Orchestre national de Belgique et Pathé Marconi réalise ses premiers enregistrements.

Ensuite tout ira très vite : une première tournée triomphale aux Etats-Unis, puis en Amérique du Sud. En 1960, Vandernoot devient premier chef de l'orchestre du Théâtre royal de la Monnaie (TRM) : il y collabore avec Maurice Béjart. Chacun se souvient des mémorables *Sacre du Printemps*, *Neuvième Symphonie*, *Boléro de Ravel*. La danseuse étoile du *Boléro* est la très belle et talentueuse Duska Sifnios. Vandernoot rompt les liens d'un premier mariage malheureux pour épouser Duska en 1963. Deux enfants naîtront de cette union : en 1963, Alexandra et en 1968, Patrick. A cette époque, Vandernoot se libère de la direction permanente au TRM, pour accomplir une série de tournées à travers le monde. Les critiques sont dithyrambiques : «Un chef d'orchestre qui sera un des plus grands de notre temps» (*L'Express*), «He is the most gifted orchestral leader this listener has encountered here this year» (*New York Times*), «Ce jeune chef a été une véritable révélation» (C. Rostand-Combat), etc.

Vandernoot signe une série d'enregistrements pour *La Voix de son Maître*, *Angel records* et *Command Records* (avec notamment Christa Ludwig, Christian Ferras, Gyorgy Cziffra). Il dirige successivement le Concertgebouw, le Wiener Philharmoniker, les orchestres de Radio-France, les orchestres de Suisse, de Budapest, Prague, Zagreb, Oslo, Tokyo et Monte-Carlo, d'Espagne, d'Argentine, du Chili, de Chicago, Pittsburgh, Houston, Dallas, Los Angeles... Mais les aléas du voyage, les chambres d'hôtels anonymes le lassent. Deux enfants qu'il chérira plus que tout au monde l'attendent dans la verte

campagne de Waterloo. Dès lors, Vandernoot cherche à centrer ses activités professionnelles aussi près que possible du cocon familial. Il renoue occasionnellement avec Béjart et le TRM (Festivals de Vérone et de Montréal), devient chef permanent à l'Opéra royal d'Anvers, puis à l'Orchestre national de Belgique, chef permanent invité, à la Philharmonie d'Anvers, il dirige fréquemment les orchestres de la RTB-BRT.

Vandernoot n'a pas perdu son goût pour les traits d'humour acérés, son lyrisme se double d'un caractère autocratique qui s'accorde mal avec certaines forces syndicales, ce qui le conduit fréquemment à démissionner de ses charges. En 1977, il est chef permanent du Noord-Hollands Philharmonisch, puis rejoint le Brabants Orkest qu'il dirige pendant neuf ans, avant de prendre, en 1987, la direction de l'Orchestre symphonique de la RTBF. Malheureusement cet orchestre, traumatisé par la scission linguistique, menacé de disparition, n'est pas en bonne forme. En plus de quelques très bons concerts, Vandernoot y développe une activité qu'il avait déjà bien rodée ailleurs : la musique racontée aux enfants. Il explique, sans jamais employer de mots savants, puis dirige, les plus grands chefs-d'œuvre du répertoire. Ces concerts à succès seront doublés par une émission de radio réalisée avec la collaboration d'Annick Van Noyen. Il obtient le Trophée Fuga décerné par l'Union des compositeurs belges, pour sa contribution à une meilleure connaissance de notre musique nationale.

Hélas, en 1991, le dernier orchestre de Vandernoot est supprimé. Il ne lui survivra pas. Duska Sifnios raconte que, sur son lit d'hôpital, ayant perdu conscience, il susurrant doucement une mélodie, tandis que sa main droite, crispée sur une baguette imaginaire battait faiblement la mesure.

Archives de la Société philharmonique de Bruxelles. — Archives des Jeunesses musicales, à Bruxelles. — Archives de la RTBF, à Bruxelles. — Interviews de Paul et Patrick Vandernoot et de Duska Sifnios.

J. Salès, *Théâtre royal de la Monnaie. 1856-1970*, Nivelles, 1971, p. 382. — Th. Lassence, *André Vandernoot nous a quittés*, dans *La Libre Belgique*, 8 novembre 1991, p. 1 et 26. — Ch. Philippon, *André Vandernoot est mort*, dans *Le Soir*, 8 novembre 1991, p. 1 et 14.

Paul Uy

**VAN HASSEL, Valentin, Joseph, Victor, Prosper,** pseudonymes occasionnels : W. TINSEL, HENRI RAVELINE; médecin hygiéniste et écrivain, né à Pâturages (Hainaut) le 10 septembre 1852, y décédé le 9 janvier 1938.

Fils de Victor Van Hassel, médecin vétérinaire et de Valentine-Rosalie Burlion, Valentin Van Hassel est né à Pâturages au cœur du Borinage. Après des humanités au Collège de Nivelles, où il a comme condisciple Théo Hannon, il s'oriente vers la médecine et s'inscrit à l'Université libre de Bruxelles. Dès sa deuxième année, il devient, par concours, externe des hôpitaux. Etudiant brillant, il sera nommé interne l'année suivante.

Durant ses études, il fréquente la Société d'Anatomie pathologique et collabore à *La Presse médicale*. Curieux de tout, le jeune Van Hassel découvre les cercles artistiques et littéraires de la capitale et commence à écrire. Docteur en médecine en 1877, il installe son cabinet dans son village natal malgré la proposition de ses maîtres de l'attacher à un hôpital bruxellois. C'est que Van Hassel à la fibre sociale, il rêve de soulager les misères. A son retour au pays, il crée Le Cercle médical borain, dont il restera secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort. En 1892, sa conduite exemplaire lors de l'épidémie de choléra qui toucha la région lui vaut la Croix civique de 1<sup>ère</sup> Classe.

C'est avec Antoine Depage qu'il s'initie à la chirurgie moderne, pratiquant des interventions abdominales à l'aide des techniques les plus récentes. Passionné de technique médicale, il crée en 1892 *Les Annales médico-chirurgicales* qui deviendront en 1896, le *Bulletin officiel de la fédération des syndicats médicaux du Hainaut*. Assistant du Docteur Petit, un chirurgien de Pâturages, il lui succède en 1898. Van Hassel se spécialise dans les maladies des femmes. Il fonde à Mons, avec Lecocq et Daubresse, une clinique gynécologique.

Van Hassel s'intéressera à la recherche médicale toute sa vie. Il laisse de nombreuses publications scientifiques notamment sur les grands traumatismes, les hernies, la chirurgie de la main, la gynécologie et l'obstétrique.

A la fin du siècle, il est nommé médecin et chirurgien principal de la Caisse commune des Charbonnages du Couchant de Mons, poste qu'il occupera durant trente-cinq ans. Il sera à l'origine de la création de l'Hôpital interchar-

bonnier de Warquignies. Son activité professionnelle le conduit à s'intéresser aux accidents du travail. En 1902, la Chambre des Représentants le charge comme expert d'analyser et de commenter le projet de loi déposé sur le sujet qui aboutira l'année suivante (Loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultants des accidents du travail). C'est aussi Van Hassel qui met sur pied des services de secours dans chaque puits.

Hygiéniste, Van Hassel tente de favoriser une politique de lutte contre les taudis en publiant un rapport dans le *Mémorial administratif*. Il se bat pour la distribution d'eau potable, la construction de citernes pour la stérilisation des eaux et tente de faire voûter les ruisseaux infectés. Il est président du Comité d'hygiène en 1886 et obtient gain de cause sur plusieurs points. Durant la Grande Guerre, il organise des cours d'infirmerie qui décerneront plus de 400 diplômes.

Fondateur, avec d'autres, de la Ligue contre le cancer, dont il est président de la section hennuyère, il sera encore, à la fin de sa vie, lié à l'ouverture d'une clinique anti-cancéreuse à Mons. Il fut en outre président de la Société belge de Gynécologie, président de la Société clinique des Hôpitaux de Bruxelles, président de l'Association belge de la Médecine et de la Chirurgie des accidents du travail, président de la Société de Médecine et Chirurgie des accidents du travail et des maladies professionnelles de Belgique, président de la Société des Médecins des Industries charbonnières et textiles de Belgique, vice-président de la Croix-Rouge de Belgique, vice-président de la Commission médicale d'Hygiène des Charbonnages de Belgique... et encore : médecin de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, membre de la Société de Chirurgie de France et de la Société française de Gynécologie.

Homme de lettres, Van Hassel collabore dès 1870 au *Journal des étudiants de l'Université libre de Bruxelles*. L'année d'après il tient une chronique dans *Les Nouvelles* puis à *La Chronique* dirigée par Victor Halleux. Avec Théo Hannon, il rencontre Charles De Coster, Henri Conscience, Camille Lemonnier, Georges Eeckhoud, Emile Verhaeren, Henri Maus, Jean Rousseau, directeur des *Beaux-Arts*. Ce milieu aura une très forte influence sur le jeune homme



qui désormais rêve de gloire littéraire. Il se lie d'amitié avec Félicien Rops et Gil Naza.

En novembre 1875, Hannon lance sa propre revue *L'Artiste*. Van Hassel y participe et c'est pour lui l'occasion d'être en contact avec Emile Zola ou Joris-Karl Huysmans. Il commence à peindre.

Son premier roman *Mémoires d'un vieux poseur de ventouses*, est publié en feuilleton, à partir de décembre 1876 dans *L'Université de Bruxelles*, journal des étudiants libéraux belges sous le pseudonyme de W. Tinsel. En 1879, il publie un recueil de nouvelles *Au pays borain*. Il adopte le pseudonyme de Henri Raveline, du nom du pic à deux pointes utilisé par les mineurs. Les titres se succèdent, tantôt en patois borain tantôt en français. Son inspiration est essentiellement régionale, il laisse quelques pièces de théâtre mais ce sont ses contes, mettant en scène des personnages pittoresques au milieu des terrils et des puits de mines qui font son succès. En 1902, il participe à l'ouvrage collectif publié à l'initiative de Camille Lemonnier *Le Borinage*.

Membre du parti libéral, il fonda vers 1878 avec Fulgence Masson et Omer Goffinet *Le Journal du Borinage*, organe de propagande, puis *La Gazette du Borinage* qu'il rédige avec quelques amis de Dour. Il collabore à *La Nation*, à *L'Europe*, à *La revue artistique* d'Anvers, à *La Tribune de Mons*. Il est surtout journaliste régulier à *La Province*, quotidien libéral créé en 1907 et dont Albert Libiez, le gendre de Van Hassel, fut rédacteur en chef à partir de 1908. Représentant de Mons à l'Assemblée wallonne en 1920, il est collaborateur de *La Vie wallonne*.

Musicien, il composa de nombreuses chansons. Dès l'âge de dix ans, il avait suivi les cours de La Royale Harmonie de Pâturages. Membre du Comité en 1880, il en est le président de 1890 à 1925.

Valentin Van Hassel était franc-maçon, initié par la loge montoise La Parfaite Union vers 1880. Il était aussi commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier des Ordres de Léopold, de la Couronne et de la Légion d'Honneur.

Papiers Valentin Van Hassel conservés au Mundaneum, à Mons, Fonds Libiez-Van Hassel.

V. Van Hassel, *Sur les sentiers infinis de la souffrance humaine*, Bruxelles, 1927. — Cl. Pierrard, *Le Docteur Valentin Van Hassel*, Liège, 1938. — *Cinquantenaire professionnel du Docteur Valentin Van Hassel de*

*Pâturages*, slnd. — *Manifestation Docteur Valentin Van Hassel*, Mons, 1935. — *In memoriam Docteur Valentin Van Hassel*, Mons, 1938.

Jean-François Fügé

**VAN HAUWAERT, Cyrille**, né VANHAUWAERT; coureur cycliste, né à Moorslede (Flandre occidentale) le 17 décembre 1883, décédé à Zellik (Brabant) le 15 février 1974.

Les avis sont unanimes : Cyrille Van Hauwaert est le premier champion de l'histoire du cyclisme belge. Et son itinéraire, autant que sa carrière, témoignent de ce que fut et est encore le vélo dans notre pays. Particulièrement populaire en Flandre, ce sport constitua longtemps, en effet, un moyen d'ascension sociale pour les enfants de famille modeste que le labeur ne rebutait pas.

Tel est, en tout cas, Cyrille Van Hauwaert. Originaire de Moorslede, il était le fils d'un ouvrier agricole. N'ayant pratiquement pas connu sa mère, Barbara Mestdagh, décédée alors qu'il n'avait que trois ans, Cyrille Van Hauwaert suivit, d'abord, les traces de son père. En 1896, il quitta donc l'école pour aller louer ses services auprès des fermiers de Moorslede et environs. Cependant, deux années plus tard, son destin lui apparut soudain moins évident. Le 10 avril 1898, le jeune homme figurait au nombre des spectateurs qui saluèrent la deuxième victoire du Français Maurice Garin, au terme de Paris-Roubaix. Cyrille rentra chez lui convaincu que « puisqu'il n'y avait pas d'or à trouver dans la terre », il la découvrirait en roulant à bicyclette. Evidemment, son père ne partageait pas cette opinion. Aussi, Van Hauwaert dut-il travailler et économiser durant de nombreuses années les 190 francs, qui en 1902, lui permirent d'acheter son premier vélo.

A partir de là toutefois, la progression du belge allait être remarquable. Apprenant très vite à rouler à vélo, il disputa sa première course lors de la kermesse de Pentecôte, à Moorslede, justement. Douze mois plus tard, il stupéfia Josse Rossels, responsable de la Ligue vélocipédique belge, en sollicitant une licence. Celle-ci, faisait de Van Hauwaert le quatrième coureur professionnel du pays.

Pourtant, il fallut attendre cinq ans et 1907, pour que l'homme s'affirme définitivement

comme champion cycliste. Cette année, Van Hauwaert termina d'abord deuxième de Paris-Roubaix. Cette place serait, bien sûr, anecdotique si elle n'avait pas été obtenue dans des conditions très particulières. Le dernier jour de mars 1907, le Belge venait d'intégrer les rangs de l'équipe «La Française». Il y avait été imposé par Pierre Pierard, le directeur sportif qui avait pris en pitié «ce voyageur timide et humble». Alors, Van Hauwaert «rude colosse flandrien au corps trapu et au visage presque effrayant» disputa la classique française, avec comme unique viatique, deux œufs durs et une bouteille de limonade. Il annonça au terme de celle-ci, son intention de courir et de gagner, six semaines plus tard, Bordeaux-Paris.

Et il le fit, naturellement. Malgré une nuit sans sommeil, passée dans le train qui le menait en Gironde. Malgré son isolement, aussi, puisque son équipe avait choisi de jouer la carte des frères Georget. Malgré son ignorance totale du parcours, malgré la pluie diluvienne de la nuit et le plein soleil du jour. Malgré, enfin, un démarrage suicidaire à l'aube, puisque Van Hauwaert avait encore à parcourir 350 kilomètres avant de voir Paris.

Désormais célèbre, «Ventre ouvert» comme l'avait surnommé les Français allait l'être davantage encore au terme du printemps de l'année suivante. Courant sous le maillot bleu du groupe Alcyon, le belge surprit d'emblée en choisissant de s'aligner au départ de Milan-San Remo, la célèbre classique italienne. Le seul de nos compatriotes présent en Lombardie ne fit pas les choses à moitié. Manquant d'argent nécessaire à un voyage en Italie, il s'y rendit, tout simplement à vélo, s'offrant un entraînement incomparable. Celui-ci lui permit de réussir, là où ses employeurs le voyaient échouer. Parti dans le Turchino, à 150 kilomètres de l'arrivée, Van Hauwaert rejoignit et laissa en chemin le Français Lignon et s'imposa à San Remo avec plus de sept minutes d'avance sur l'Italien Luigi Ganna. «Ce jour-là, répétait-il, même longtemps après son exploit, je me sentais tellement fort, qu'il me semblait pouvoir imprégner le sol de mes pas si, j'avais sollicité cet effort de mes cuisses».

Le 19 avril de la même année, moins d'un mois après son exploit en Italie, Cyrille Van Hauwaert remportait Paris-Roubaix. Un temps exécration présida au déroulement de la classique

française. Dans le froid, la grêle et la neige parfois, le coureur belge accomplit un nouvel exploit. Lancé à la poursuite du Luxembourgeois François Faber, échappé depuis Douai, il le laissa sur place à 150 mètres de l'entrée du vélodrome de Roubaix. Le Belge, cependant, n'avait pas encore la course gagnée. Heurté par un spectateur, il chuta au moment de pénétrer sur la piste. Heureusement, il repartit immédiatement, pour remporter le succès qui allait finir d'asseoir sa popularité, bien vite immense.

Célèbre et célébré en Belgique mais aussi à l'étranger, Cyrille Van Hauwaert devint «le Lion des Flandres» et signa encore quelques belles victoires dont un championnat de Belgique et Bordeaux-Paris en 1909. «Bâti à chaux et à sable», il se constitua ainsi un des plus beaux palmarès à une époque où le cyclisme connaissait encore des temps héroïques. Mais non content de montrer la voie à quelques-uns de ses compatriotes, Cyrille Van Hauwaert réussit également sa reconversion.

Connu en effet pour son sens de la course, il brilla également par son goût des affaires. En 1912, six ans avant la fin de sa carrière sportive, il comprit ainsi l'intérêt qu'il pouvait tirer de sa célébrité. Il devint représentant en Belgique des cycles Alcyon. Et le petit commerce, au fil du temps, devint un grand magasin, un atelier et même une usine de fabrication de cycles et vélomoteurs.

Ce n'était pas la moindre fierté d'un homme qui, installé à Zellik, témoigna jusqu'à la fin de sa vie, d'une verdeur étonnante et d'un optimisme permanent. «Le mouvement, c'est la vie et la vie est une lutte» aimait à répéter le champion cycliste, devenu brillant homme d'affaires. La sienne s'est achevée le 15 février 1974.

J. Lecocq, *La prodigieuse odyssee d'un gamin de Moorstede*, dans *Les Sports*, le 18 mars 1958, p. 7. — R. Jacobs, *le Lion des Flandres est entré dans sa 80<sup>e</sup> année en pédalant*, dans *Les Sports*, le 21 décembre 1962, p. 4. — J. Durruy, *Adieu Cyrille Van Hauwaert*, dans *Cyclisme Magazine*, avril 1974, p. 44-45.

Bruno Deblander

van KUYCK, *Hugo*, architecte, ingénieur civil, né à Anvers le 1<sup>er</sup> décembre 1902, y décédé le 29 septembre 1975.

Ce bâtisseur au destin exceptionnel fut aussi un authentique héros de la Seconde Guerre mondiale. Dernier chaïnon d'une lignée d'artistes anversoïis qui se sont illustrés pendant près de deux siècles, il eut un arrière-grand-père et deux grands-pères peintres paysagistes estimés. Son père, Walter van Kuyck, architecte de valeur, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, fut président de la Fédération royale des Architectes de Belgique. Cette ascendance lui assura une enfance aisée et heureuse.

A l'Athénée d'Anvers où il fit ses humanités, ses compagnons d'études et de jeux étaient Roger Avermaete, le futur écrivain, Wilfried Hallemaans, futur président de la Cour de cassation, Fritz Mulder, futur architecte naval.

C'est avec ce dernier, qu'à quinze ans, Hugo construit un modeste voilier, le *Zwaluw I*, destiné à naviguer sur un lac proche de Kalmthout où la famille van Kuyck possède une résidence d'été. Lycéen le jour, l'adolescent s'y était préparé en suivant le soir les cours de menuiserie et d'électricité à l'Institut technique d'Anvers. Trois ans plus tard, un second voilier, le *Zwaluw II* est lancé sur l'Escaut à la découverte de la Zélande. Conscient du danger de naviguer sans connaître les fonds, les passes, les marées, le jeune marin établit en 1923 sa propre carte marine de l'Eendracht, un bras de mer de l'Escaut oriental. Avant la sienne, la carte la plus récente remontait à trente ans !

Dès lors, l'amour des bateaux et de la mer ne va plus quitter le jeune Hugo et absorbera pendant de longues années tous ses loisirs avant de lui faire jouer un rôle essentiel pendant la Seconde Guerre mondiale. Entre-temps, il a fait choix d'une carrière : il sera architecte comme son père.

Après ses études à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers, il effectue un stage de quatre ans chez l'architecte Victor Horta, alors occupé à la construction du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Le jeune homme aura notamment à s'occuper des problèmes d'acoustique de la grande salle de concert Henri Le Boeuf. Esprit éclectique, soucieux d'embrasser tous les aspects du métier de bâtisseur, van Kuyck parfait en même temps sa formation en décrochant en 1931 un diplôme d'ingénieur civil à l'Université de Gand. A une époque où Anvers s'attaque à de nombreux projets d'extension sur

la rive gauche et où l'on creuse le tunnel sous l'Escaut, il se passionne aussi pour les problèmes d'urbanisme. Ses visions révolutionnaires sur l'avenir d'Anvers (« du passé faisons table rase ! ») font en 1930 l'objet d'un article, publié ensuite dans une revue norvégienne qui aura des retombées inattendues : en 1934, il est invité à faire une tournée de conférences remarquées dans les pays scandinaves, puis en 1935, il est nommé lecteur en urbanisme à l'université de Yale (New Haven, Connecticut), premier contact avec les Etats-Unis, un pays qui le marquera profondément.

Désormais le destin de Hugo van Kuyck est scellé : bâtisseur, marin, pédagogue, cartographe, esprit cosmopolite, sa vie va se décliner dans ces diverses directions. Il faut pourtant y ajouter une nouvelle passion : en 1934, il obtient son brevet de pilote et devient propriétaire d'un des premiers avions privés immatriculés en Belgique.

En 1935, il participe à la création de l'Académie de Marine belge pour laquelle il effectue une étude critique des cartes marines alors disponibles. En 1937, il passe commande aux chantiers navals de Hoboken d'un solide bateau de croisière, baptisé l'*Askoy*, dont il a lui-même dessiné les plans et avec lequel il ambitionne de faire un tour du monde scientifique. L'entreprise sera patronnée par le Fonds national de la Recherche scientifique, l'Institut royal des Sciences naturelles et le Jardin botanique. Un jeune étudiant à la Faculté agronomique de Gembloux avait fait acte de candidature pour accompagner cette mission. Il s'appelait Haroun Tazieff. Le poste étant déjà pourvu, il ne put être retenu, mais il n'allait pas tarder à atteindre la célébrité en partant à la conquête des volcans.

L'*Askoy* appareilla le 16 janvier 1938. La durée prévue du voyage était d'au moins trois ans. Ce sera d'abord la traversée de l'Atlantique, puis le passage dans le Pacifique par le Canal de Panama, fournissant à l'expédition l'occasion d'observer les courants marins et de faire des récoltes de plancton. Ouvrant une brève parenthèse au voyage, Hugo van Kuyck quitte les Caraïbes en hydravion pour rejoindre son bureau de New York où il travaille en collaboration avec des architectes locaux à la réalisation du pavillon belge à l'Exposition universelle de 1939 et aussi pour remplir ses obligations à Yale.

Mais dès qu'il le peut, il regagne l'*Askoy* et poursuit l'expédition.

Pourtant, la situation en Europe ne cesse de s'assombrir. De retour en Belgique au début du mois de janvier 1940, le voilà confronté à la « drôle de guerre ». En mai-juin 1940, on retrouve van Kuyck à Limoges puis à Poitiers où s'est replié le gouvernement belge. Dans la confusion de la défaite provisoire, il accepte la charge de transporter aux Etats-Unis le dernier courrier diplomatique du gouvernement. Le *SS Persier*, de la Compagnie Maritime Belge est réquisitionné. Van Kuyck en prend le commandement et quitte La Rochelle avec la valise diplomatique mais ayant aussi pris à bord de nombreux civils et militaires britanniques encore bloqués en France. Après une traversée de la Manche sous le feu des premiers duels aériens, le *Persier* arrive sain et sauf à Milford Haven le 21 juin. Quelques jours plus tard, van Kuyck reprend la mer à bord du *Ville de Mons*. Il arrive à Boston le 17 juillet 1940 et de là il se rend à Washington, où il peut enfin remettre à Georges Theunis, qui représente le gouvernement belge auprès des autorités américaines, les documents qui lui ont été confiés à Poitiers par notre ministre des Affaires étrangères.

Mission accomplie, van Kuyck reprend sa chaire à l'Université de Yale. Quelques conférences au célèbre Massachusetts Institute of Technology sur de nouvelles techniques de camouflage lui vaudront d'être engagé en décembre 1940 comme *consulting engineer* avec le grade de lieutenant au Bureau technique du corps de génie de l'armée américaine. Il devient ainsi le premier Européen à servir sous la bannière étoilée. Sa mission consiste à perfectionner les méthodes de camouflage d'objectifs terrestres, navals et aériens. En 1942, il est muté avec le grade de capitaine à la Development Section de l'Headquarter Engineer Amphibian Command à Edward Camp (Massachusetts).

Ce service, qui ne s'occupait que d'opérations de débarquement, était placé sous les ordres du général Arthur Trudeau, chef de la section Recherche et Développement de l'armée américaine. Ce dernier décrira plus tard en un hommage appuyé les états de service exceptionnels de cette brillante recrue qui contribuera sous ses ordres à améliorer les barges de débarquement, les camions amphibies, les photographies aériennes pour déterminer la

nature des plages, la course et la profondeur de l'eau.

En avril 1943, van Kuyck passe au service des cartes et photographies aériennes de l'armée américaine. Au cours de la même année, Anglais et Américains avaient commencé à organiser la côte sud de l'Angleterre en une énorme base pour préparer l'assaut du continent européen. Jamais encore dans l'histoire militaire une opération de débarquement n'avait été envisagée à cette échelle. Aucune tradition militaire ou navale n'existait. Il fallait tout inventer : les méthodes, le matériel, les techniques auxiliaires, l'entraînement des troupes spécialisées et par-dessus tout, le développement d'une cartographie adéquate. Promu major de l'US Army, van Kuyck est envoyé en Grande Bretagne en septembre 1943 avec la responsabilité formidable de préparer la cartographie en vue du débarquement. On lui confie la direction de la Beach Intelligence Section au quartier général de l'armée américaine à Londres. Il s'agissait de rectifier les cartes obsolètes de l'Amirauté britannique et de l'US Navy. Dans ce but, l'apport de documents photographiques permettant de tracer le profil exact des côtes et d'améliorer les prédictions des marées était évidemment décisif. C'est pourquoi deux escadilles de la Royal Air Force furent affectées à la photographie du littoral européen depuis la Norvège jusqu'à l'Espagne, essentiellement pour ne pas éveiller les soupçons de l'ennemi sur un point précis du littoral européen.

Lorsque la Normandie fut définitivement choisie comme lieu de débarquement, van Kuyck se mit à en explorer le littoral à bord d'un sous-marin de poche. Les marées de la côte normande sont très fortes et d'un régime compliqué et le profil des plages de sable, très étendues, varie constamment. C'est finalement par photographie aérienne que le problème fut résolu. Van Kuyck avait mis au point un procédé consistant à utiliser des lentilles colorées pour obtenir de meilleurs clichés des reliefs et des fonds marins. Il dirigea lui-même la reconnaissance aérienne. Les prévisions exactes des marées ne furent précisées au Haut Commandement allié que cinq semaines avant la date présumée du débarquement, prévu, pour début juin. Dès ce moment, des cartes destinées à des centaines de milliers de combattants furent dressées et imprimées avec toutes les

informations sur les obstacles sous-marins, le profil exact des côtes et l'état des marées de jour et de nuit.

Elles furent tenues à jour et vérifiées par van Kuyck jusqu'à quelques jours du débarquement. Il avait préconisé le 4, le 5 ou le 6 juin comme étant les moments les plus favorables. Ce fut cette dernière date qui fut retenue. A l'aube du mardi 6 juin 1944, l'Opération Overlord est lancée. A sept heures du matin, avec pour toute arme une tige de fer pour sonder le sable, le major van Kuyck débarque à Omaha Beach, entre Saint-Laurent et Vieuxville, avec la septième vague d'assaut du 5<sup>e</sup> Corps d'armée US, à la tête de ses hommes du Beach Survey Party. Après cette épopée, les plus hautes autorités militaires alliées déclarèrent que van Kuyck avait été un des principaux artisans de sa réussite.

Mais la guerre n'était pas terminée, et l'Anversois fit le même travail pour libérer la Zélande encore sous le feu des batteries allemandes. Ses navigations d'adolescent l'avaient particulièrement bien préparé à documenter les Alliés sur les passes compliquées de l'estuaire de l'Escaut.

La libération de la Belgique ne mit pas fin à la carrière militaire de van Kuyck. Dans le Pacifique, la guerre faisait encore rage. Il fut donc appelé par les troupes britanniques à Ceylan pour préparer le débarquement en Birmanie, puis à Hawaï pour la grande opération américaine sur l'île d'Okinawa.

Revenu aux Etats-Unis au printemps 1945 avec le grade de lieutenant-colonel de l'armée américaine, la démobilisation de van Kuyck fut demandée par le gouvernement belge aux autorités américaines. Elle fut acceptée et devint effective à partir du 6 août 1945. Le ministre des Approvisionnements, Paul Kronacker, lui confie alors le poste de conseiller technique pour la Reconstruction. Cette collaboration dura deux ans. En sa qualité d'architecte-urbaniste, van Kuyck jette alors les bases de la construction préfabriquée en Europe, technique nouvelle sur le vieux continent, dont il avait déjà fait l'expérience aux Etats-Unis.

A la fin de la guerre, Hugo van Kuyck eut à subir une situation bouffonne. Ce lieutenant-colonel de l'armée américaine, porteur de la Legion of Merit de l'US Army (1944), de la Bronze Star Medal de l'US Navy (1944), de

l'Air Medal US Air Force, officier de l'Order of British Empire, dut se présenter devant une cour martiale belge pour rendre des comptes comme «réfractaire»! Ayant fait l'énumération de ses états de service militaires, il fut nommé... sergent de l'armée belge «à titre honorifique»! En 1950, cette situation ridicule fut toutefois rectifiée: Hugo van Kuyck fut fait Croix de guerre 1940-1945 avec Palmes et officier de l'Ordre de Léopold avec Glaives et Palmes «pour services de guerre exceptionnels rendus à la cause de la Belgique et des Alliés».

Par ailleurs, comme il avait recommandé la création et contribué à mettre sur pied une unité de cartographie au sein de notre marine de guerre qui en était encore dépourvue, il obtint le grade de capitaine de corvette de la Force navale belge.

Avec le retour à la vie normale, van Kuyck renoua avec sa carrière d'architecte, interrompue depuis près de dix ans. En 1948, il reprend du service au sein de la société municipale anversoise «Onze Woning», spécialisée dans la construction d'habitations à loyers modérés pour laquelle il avait déjà réalisé un premier immeuble en 1935-1936 dans le quartier dit du Luchtbal.

Cette fois ce seront six immeubles tours de dix-sept étages, au total mille huit cents appartements pour lesquels il appliqua des formules très neuves de standardisation, notamment en matière de distribution d'eau, de gaz et d'électricité. Sa technique de construction par modules préfabriqués, qu'il avait eu l'occasion d'étudier dans le cadre de la Mission économique Kronacker, portait évidemment la marque de ses expériences américaines. Il avait du reste organisé son bureau d'architecte sur le modèle de ceux qu'il avait fréquentés aux Etats-Unis, s'entourant d'ingénieurs, d'économistes et d'autres techniciens du bâtiment. Van Kuyck reconnaissait lui-même qu'il était plus attiré par l'aspect fonctionnel de l'architecture que par son côté esthétique.

La liste de ses réalisations comporte en fait une majorité écrasante de bâtiments industriels et administratifs. A trois reprises, en 1951, 1953 et 1955, il fut d'ailleurs rapporteur sur les méthodes industrielles dans la construction, lors des congrès de l'Union internationale des Architectes, alors présidée par Le Corbusier. Partisan des gratte-ciel à l'américaine qui étaient

loin de faire l'unanimité dans le monde belge de la construction, il réalisa notamment à Anvers l'immeuble de la Bell Telephone et, en collaboration avec Léon Stynen, celui de la Société d'Electricité du bassin de l'Escaut (EBES). Lauréat du concours organisé en 1954 par la société d'assurances La Prévoyance sociale pour son siège central à Bruxelles, il en fit le premier immeuble-tour de la capitale, pour lequel il eut à vaincre l'opposition farouche des services d'urbanisme de la Ville et de la Province. Toujours à Bruxelles, il réalisa l'immeuble de la Société nationale de Crédit à l'Industrie (SNCI) et collabora à l'édification de la Cité administrative et au siège de la Générale de Banque.

On lui doit également la restauration et la transformation de l'Hôtel Osterrieth à Anvers, pour la Banque de Paris et des Pays-Bas et l'aménagement du Palais d'Egmont à Bruxelles, pour le ministère des Affaires étrangères.

A l'étranger, van Kuyck collabora à diverses réalisations industrielles à Amiens (France), à Hambourg (Allemagne), à Richmond (Etats-Unis) et il signa les plans des ambassades de Belgique à Washington et à Tokyo.

L'âge venant, Hugo van Kuyck eut à cœur de transmettre aux jeunes le fruit de son expérience. Il fut invité à donner des cours et des conférences à l'Université libre de Bruxelles, à l'Institut supérieur d'Architecture et d'Urbanisme à Anvers, ainsi qu'à l'Ecole nationale supérieure d'Architecture et des Arts décoratifs (La Cambre) à Bruxelles, alors dirigée par un autre Anversois, l'architecte Léon Stynen. Ce dernier aurait voulu que van Kuyck, dont il appréciait la rectitude, le souci de perfection et d'efficacité, lui succédât à la tête de La Cambre. Mais van Kuyck déclina l'offre pour garder sa liberté de mouvement.

Il est vrai que sa passion pour la navigation de plaisance ne l'avait pas quitté. Son dernier voilier, l'*Askoy II*, dont il avait suivi avec soin la réalisation, fut mis à l'eau en mars 1960. A son bord, van Kuyck poursuivit ses voyages en Zélande, dans la Manche et en mer Baltique, jusqu'en Suède et en Finlande.

Elu le 19 décembre 1961 huitième président du Royal Yacht Club de Belgique, il le restera pendant dix ans. Aujourd'hui encore les maquettes des sept voiliers qui avaient jalonné sa longue vie de marin ornent les vitrines du RYCB à Anvers.

Sa santé déclinant, il dut pourtant renoncer à naviguer. En 1974, il vendit l'*Askoy II* à Jacques Brel, un autre passionné de la mer. Quelques mois plus tard, le voilier et son nouveau propriétaire levaient l'ancre pour les îles Marquises.

Le 29 septembre 1975, Hugo van Kuyck s'éteignit à Anvers où il était né. Il était membre du Conseil supérieur de l'Urbanisme et, depuis 1972, élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique. La presse belge unanimement rendit abondamment hommage à l'architecte précurseur mais surtout au marin et au cartographe qui avait rendu possible le débarquement de Normandie.

Ceux qui l'avaient connu, à commencer par Léon Stynen, évoquèrent avec émotion l'homme modeste et l'humaniste, l'ami généreux et tolérant, au charme exceptionnel, au physique jovial et à l'œil malicieux, à la parole précise et chaleureuse et au goût de la controverse courtoise. Dans ses *Mémoires*, Paul Kronacker le décrit comme « l'un des rares hommes vraiment géniaux qu'il ait rencontrés, un véritable Pic de la Mirandole ».

Faut-il s'étonner que cet être doué d'un charisme certain, aux fortes convictions et à la carrière exceptionnellement brillante n'ait pu échapper aux aigres critiques de certains confrères envieux de ses succès ? La fin de sa vie en fut parfois assombrie. A son décès, le cabinet van Kuyck fut transmis à deux anciens de La Cambre, les architectes Michel van der Elst et François Jamagne.

Ses archives sont réparties entre trois fonds : son œuvre architecturale, dossiers, plans et dessins ont été confiés aux Archives de la Ville d'Anvers. Ses archives nautiques ont été léguées au Musée national de la Marine, également à Anvers. Ses documents militaires se trouvent au Centre d'Etudes et de Documentation, Guerres et Sociétés Contemporaines (CEGES). Il s'agit d'un fonds exceptionnel sur le débarquement de Normandie, comportant notamment des plans, des croquis, des photos aériennes, un atlas des marées et les cartes des plages de l'Opération Overlord, ainsi que le texte d'une conférence de van Kuyck, avec un film et des diapositives sur le débarquement de Normandie, de même qu'une longue interview de vingt-trois pages, enregistrée le 24 avril 1973 par Jean van Welkenhuyzen et Charles d'Ydewalle.

Ch. E. Schelfhout, *Dans le sillage d'Hugo van Kuyck*, Bonheiden, 1988, nombreuses photos et liste complète des réalisations architecturales. — P. Kronacker,

*Souvenir de paix et de guerre*, Paris, 1973. — L. Ploegaerts, *Hugo van Kuyck*, dans *Bulletin hebdomadaire de la Société centrale d'Architecture de Belgique*, n° 17, 18 avril 1976. — L. Stynen, *Eloge de Hugo van Kuyck*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 58, 1976, p. 53-58. — P. E. Vincent, *Notice sur Hugo van Kuyck*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 158, Bruxelles, 1992, p. 159-181, portrait photographique. — *Une Ecole d'Architecture. Des Tendances 1766-1991*, Bruxelles, 1992, p. 71, 199, 245, 302.

Liane Ranieri

*Illustration* : Planche XV, face à la page 352  
Hugo van Kuyck : le bâtiment de la  
Prévoyance sociale à Bruxelles.

**VAN LEYNSEELE, Henry**, Herman, Edouard, Gustave, avocat, juriste, professeur, né à Courtrai le 15 mars 1893 et décédé à Uccle (Bruxelles) le 14 avril 1969.

Henry Van Leynseele naquit dans une famille de la haute bourgeoisie libérale, originaire d'Avelgem. Son grand-oncle, Charles, était professeur d'obstétrique à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Sa grand-mère, Théonie de Roo, était la nièce de Charles de Roo, un avocat de Bruges qui avait siégé au Congrès National et qui avait été membre de la Chambre des Représentants de 1831 à 1848. Son père, Herman, avocat et député libéral de Courtrai, termina sa carrière à la cour d'appel de Bruxelles. En 1926, Henry épousa Dorotheë-Hélène Graux, une des petites filles de Charles Graux, ministre des Finances dans le dernier cabinet de Frère-Orban et la fille de Lucien Graux, ingénieur et président du conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles. De cette union naquirent deux enfants, Lucien qui devint ingénieur à Bruges et Marie qui épousa Jacques Campion, avocat à la cour d'appel de Bruxelles.

Après des études primaires à Courtrai, secondaires à Tournai et deux années de candidature en philosophie et lettres à l'Université de Gand, Henry s'inscrivit, en 1912, à la Faculté de Droit de l'Université de Bruxelles. Lorsque éclata la guerre, il s'engagea comme volontaire dans l'armée belge et devint sous-lieutenant

d'Artillerie. Le 3 octobre 1918, il passa son dernier examen de docteur en droit au jury central du Havre avec grande distinction. Quelques jours plus tard, lors d'une offensive dans la forêt d'Houthulst, il fut grièvement blessé à Westrozebeke en se portant au secours de militaires français gisant près de sa batterie.

Inscrit au barreau de Bruxelles, il prêta serment le 14 avril 1919 et entama une brillante carrière d'avocat qu'il poursuivit pendant un demi-siècle. Il travailla d'abord chez maître Eugène Hanssens sous la direction de maître René Marcq, aux côtés d'Henri Rolin, Gaëtan Delacroix et Lucien Fuss, puis dans le cabinet de maître Albert Devèze. Sa carrière fut rapide, dès 1922, il fut membre de la Commission du Jeune Barreau. Quatre ans plus tard, ses confrères le désignèrent comme orateur de la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau. Devenu en 1930 le président de cette dernière, il donna à cette fonction un lustre et un éclat tout particulier. Il organisa, en effet, au Palais de Justice à l'occasion du centenaire de la Révolution, une exposition consacrée au souvenir des avocats et magistrats qui avaient joué un rôle en 1830. Le discours qu'il prononça le 12 juin 1930 en présence des plus hautes autorités de la magistrature et du barreau eut un succès considérable. Roger van Roye écrivit qu'il avait été l'un des plus brillants présentateurs de la Conférence. « Là, il donnait toute sa mesure : un régal de causticité et d'esprit et, sans le vouloir, le triomphe du présentateur dépassait celui du présenté ». Cet orateur « précis, concis et ardent » fut également, de 1931 à 1934, membre puis secrétaire du Conseil de l'Ordre du barreau de Bruxelles. En 1936, il fut nommé au barreau de la Cour de cassation où il rejoignit son collègue et ami, Albert Devèze. De 1938 à 1945, il fut président de la Fédération des Avocats belges et de 1953 à 1954, bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de cassation. Conscient de l'utilité d'une Caisse de prévoyance des Avocats, il accepta dès sa fondation d'en devenir administrateur. Il se spécialisa dans les affaires fiscales et défendit, à partir de 1936, les intérêts du département des Finances. Sa connaissance parfaite des deux langues nationales lui permit de plaider devant toutes les juridictions du pays. Elle le fit également choisir comme conseiller par l'ambassade des Pays-Bas.

Henry Van Leynseele fut toute sa vie très attentif au respect des droits de la défense. Pendant la Première Guerre mondiale, alors qu'il n'était pas encore docteur en droit, il dut assurer la défense de militaires flamands devant des conseils de guerre. Cette expérience le marqua profondément et lui fit comprendre les hautes exigences de cette responsabilité. En 1931, il fit paraître dans le *Journal des Tribunaux* un article intitulé *Le procès des XXIV. Pour que les droits de la défense soient sauvegardés*. Il s'agissait du procès politique de vingt-quatre intellectuels italiens accusés de faire partie d'une association secrète antifasciste Justice et Liberté. Après avoir rappelé comment fonctionnait le tribunal fasciste dont les juges étaient choisis spécialement pour les besoins de la cause par le ministre de la Guerre, il écrivit : «...comme homme, comme avocat pouvons-nous nous désintéresser de la situation qui est faite à des accusés, dont la vie est en jeu, et à qui sont ravés les droits élémentaires d'une libre défense... s'il est des valeurs morales que, par-delà les frontières, il faut défendre, nous ne pouvons point rester indifférents». Il fut aussi un adversaire de la peine de mort qui n'avait jamais, soulignait-il, empêché de nouveaux crimes de se commettre. Il estimait que l'application de la peine capitale constituait une transaction entre les exigences d'instincts primitifs qui subsistaient et les impératifs de la civilisation et de la raison. C'était «une concession à l'indéracinable barbarie». Le respect des droits de la défense ainsi que son aversion pour la peine capitale l'amènèrent à accepter d'être, en janvier 1945, un des avocats de Stefaan Laureys, un volontaire du Front de l'Est. Pieter Jan Verstraete, dans le livre qu'il consacre au sort tragique de ce jeune Flamand, rappelle tous les efforts tentés par maître Van Leynseele pour sauver la vie de son client.

Resté à Bruxelles pendant la guerre, il essaya de continuer à défendre le Droit, à s'opposer à différentes mesures prises par l'occupant contre certains avocats et contre l'organisation de la déportation et de la mise au travail forcé de travailleurs belges en Allemagne. Les archives de la Cour de cassation révèlent que le 23 mai 1942, comme président de la Fédération des Avocats, il adressa, avec le secrétaire général Paul Struye, une lettre au général von Falkenhausen pour protester contre l'arrestation

de confrères du barreau de Bruxelles et de Liège, maîtres Tschoffen, Stas et Smolders qui avaient courageusement plaidé l'illégalité de certains arrêtés des secrétaires généraux. Le 14 mars 1944, il envoya une nouvelle protestation contre la mesure en vertu de laquelle maître Edmond Ronse du barreau de Gand s'était vu interdire l'exercice de sa profession. Très courageusement, avec d'autres collègues il signa, le 2 avril 1943, un *Mémoire de protestation adressé par l'Ordre des Avocats à la Cour de Cassation au gouverneur général allemand pour la Belgique et le Nord de la France*. Ce dernier dénonçait l'attitude des autorités occupantes qui violaient le droit international, les Conventions de La Haye et le droit interne belge. Ce long réquisitoire contre l'ordonnance du 6 octobre 1942 qui prévoyait et organisait la déportation et la mise au travail forcé en Allemagne de travailleurs belges contenait aussi l'exposé d'autres griefs, notamment le sort réservé aux Juifs. «En dépit des prescriptions formelles de l'article 43 de la Convention de La Haye, le pouvoir occupant a imposé sa loi en de multiples domaines étrangers au maintien de l'ordre et de la vie publique; il a frappé dans leurs biens ou dans leur liberté des Belges qui n'avaient commis d'autre faute que celle de n'avoir pas assez de sang aryen dans leurs veines; il a prélevé à son profit des denrées et matières premières indispensables à la subsistance de notre population qui est réduite aux plus dures privations; il a exigé le paiement d'une contribution de guerre écrasante, hors de toute proportion avec les besoins de l'armée d'occupation; il a démis de leurs fonctions de nombreux citoyens qui tenaient leur charge de la confiance de nos autorités légitimes et l'exerçaient avec honneur; il a accordé son appui aux groupements dont l'hostilité à la patrie belge est évidente...».

Cet avocat courageux fut aussi un excellent juriste. Dans l'hommage qu'il lui rendit à la Cour de cassation, le procureur général, Walter J. Ganshof van der Meersch déclara qu'il était un «plaideur puissant par la richesse de la pensée et la vigueur de l'expression... un plaideur qui réprimait parfois avec peine «le rapide afflux des idées, tant son esprit était prompt et son imagination était riche»... Il fallait l'entendre plaider. «C'était là que cet avocat du Barreau de cassation, rompu aux



analyses difficiles de la dialectique juridique et, plus généralement, aux subtilités du droit, pouvait manifester, avec une vigueur qui correspondait à son tempérament, sa volonté de convaincre».

Cet homme qui aimait passionnément le droit, la justice et sa profession d'avocat, s'intéressa également à la politique. De 1924 à 1925, il fut le secrétaire particulier de Paul Hymans alors ministre des Affaires étrangères. En tant que délégué adjoint de la Belgique, il participa à Genève à la Quatrième Assemblée de la Société des Nations. Cette expérience le conduisit à défendre toute sa vie les idées de concorde internationale et d'organisation européenne. Comme son père, il voulut devenir député libéral de Courtrai mais il abandonna ce projet vers 1936 après quelques échecs électoraux. En février 1930, il avait exposé à la Société libérale d'Etudes et de Conférences, les idées qui lui étaient chères. La critique qu'il fit du programme libéral fut publiée deux mois plus tard dans le *Flambeau*. Celle-ci révèle à la fois un libéral progressiste, ouvert aux grandes questions de son époque, mais aussi un libéral conservateur sur le plan social, notamment en ce qui concerne l'assurance des soins de santé. Il estimait, en effet, que ce programme était «peu audacieux en matière de féminisme, pusillanime en matière internationale, insuffisamment explicite en matière financière et se révélait dans ses dispositions essentielles plus proche d'un réformisme radical-socialiste que du libéralisme». Dans trois domaines particulièrement importants, il souhaitait voir se réaliser une révision. Le premier concernait la réorganisation de l'Etat. Le problème, écrivait-il, était dans le «déclin de l'Etat, résultant à la fois du prestige diminué de nos grandes administrations et de l'insuffisance chaque jour plus patente de notre parlementarisme. On l'a dit et répété : nos lois ne se font pas ou se font mal, et de session en session, la médiocrité de notre personnel politique s'avère davantage». Pour porter remède à cette situation, il proposait de «refaire, dans l'Etat, une place aux élites» notamment par la création d'un Conseil d'Etat et «une réforme radicale du Sénat, devenant en face de la Chambre, émanation de la volonté populaire, l'assemblée représentative de ces élites intellectuelles et économiques, que les exigences de l'électoratisme écartent aujourd'hui de son

enceinte. La solution pourrait être acquise par une large extension du principe de la cooptation... Le Sénat, ainsi réformé, deviendrait tout naturellement l'assemblée proprement législative».

Le second domaine à réviser était celui de la politique sociale et économique du libéralisme qu'il estimait trop interventionniste. En effet, s'il croyait indispensable d'assurer par des pensions de vieillesse le sort des travailleurs, il pensait excessif de vouloir les protéger législativement contre «tous les risques sociaux». L'assurance-maladie faisait partie de ceux-là. «C'est aux individus, écrivait-il, à songer à se prémunir contre un mal, qui à l'inverse de la vieillesse, ne touche qu'une minorité... La politique sociale du libéralisme se doit d'être... une politique d'encouragement aux initiatives particulières, que ce soit dans le domaine du logement... ou dans celui des assurances mineures librement contractées». Enfin, en matière scolaire, s'il affirmait que le libéralisme devait rester le défenseur de l'école neutre, il plaidait pour que l'on ne ravivât point une nouvelle guerre alors que le pays était en proie aux difficultés linguistiques. Il demandait que l'enseignement restât à l'écart des luttes de la politique et de la religion, que cessât l'hostilité systématique à l'égard du réseau libre et que l'on ne retirât pas à ce dernier brutalement les subsides qu'il recevait jusqu'alors.

Il était opposé aux dissensions qui minaient le pays. En 1931, dans *Pour l'Unité nationale. La leçon du passé*, il demandait : «Que la leçon du passé s'impose à nos esprits. Pussions-nous la méditer comme elle mérite de l'être. Elle nous enseigne que la désunion est le sûr précurseur de la décadence et qu'un Etat qui divise ses forces s'expose à tous les périls...». Toujours respectueux de la liberté individuelle, il émit le vœu, dans le *Rapport de la Commission linguistique du Conseil de l'Ordre des Avocats de la Cour d'Appel de Bruxelles*, que le régime de liberté qui existait depuis un siècle dans l'arrondissement de Bruxelles soit maintenu. Celui-ci permettait à chacune des parties d'user pour la procédure et pour la plaidoirie de la langue qu'elle préférait. Il était opposé aux projets de loi qui voulaient abolir ce système et introduire le principe de la territorialité qui aurait des conséquences absurdes et injustes. Il constatait que «La procédure qui sera imposée au citoyen

domicilié à la frontière linguistique sera française ou flamande, suivant qu'il habitera peut-être le côté droit ou le côté gauche d'une rue? Ne sent-on pas immédiatement ce qu'une solution de cette nature a d'arbitraire? La personnalité d'un citoyen, ses capacités, linguistiques ou autres, ne dépendant à aucun point de vue du lieu où il réside».

La Première Guerre mondiale et la vie au front lui avaient laissé des souvenirs douloureux. Aussi, dès la fin des années vingt, accepta-t-il des responsabilités au sein de la Croix-Rouge de Belgique. De 1936 à 1943, il fut administrateur général de cette institution, c'est-à-dire membre du conseil général et du comité de direction. Plus tard, il fut aussi président de la Commission de révision des Conventions de la Croix-Rouge de Belgique. Préoccupé par l'application du droit humanitaire, il s'intéressa notamment à la question des villes sanitaires en temps de guerre et publia, lors du centenaire de la Convention de Genève dans *Acta Medica Belgica*, un article où il retrace l'historique de l'œuvre d'Henri Dunant. Il y évoque la quatrième convention de Genève du 12 août 1949 relative à la protection des populations civiles et écrit : «N'impose-t-elle pas des limites aux pouvoirs de l'occupant, ne lui interdit-elle pas de prendre des otages, de se livrer aux pratiques odieuses qui ont marqué la dernière guerre : déportations, tortures, expériences médicales...».

Il fut également professeur et enseigna le droit et notamment le droit de la presse dans une école flamande de journalistes. Il collabora aussi à certains périodiques. De temps en temps cet esthète, soucieux du bon emploi des deniers publics et qui avait conservé une belle faculté d'indignation, envoyait des *Correspondances* au *Journal des Tribunaux* pour critiquer avec beaucoup d'humour la laideur et le mauvais goût des coûteux travaux de restauration du Palais de Justice. Au début des années cinquante, il se rendit au Congo et séjourna à Léopoldville, Elisabethville, Usumbura, Stanleyville, au Ruanda et au Kivu. Il visita et admira les gigantesques installations de l'Union Minière développées par Edgar Sengier, un Courtraisien comme lui.

Cet avocat distingué au charme rayonnant était aussi un des responsables du Willemsfonds. Il avait une prédilection pour les conférences

érudites où il pouvait aborder les sujets les plus divers. Il suffit pour s'en convaincre de lire la conférence qu'il fit, en 1926, lors de la séance de rentrée du Jeune Barreau. Il y évoqua avec beaucoup de finesse les mœurs de la société anversoise du début du XVI<sup>e</sup> siècle au travers de deux personnages passionnants, Gaspard Ducci, un banquier de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>, et Gérard Van Schoonbeke, un ingénieur et financier anversois. Une autre conférence sur Jules Bara, avocat et homme politique, parut en 1929 dans le *Journal des Tribunaux*.

Henry Van Leynseele avait encore une autre passion que l'on retrouve très tôt dans le choix de ses conférences, l'histoire. Ce penchant qu'il affectionnait tout particulièrement l'amena, en 1954, à continuer l'œuvre entreprise par Paul Hymans et à rédiger avec Jules Garsou le dernier volume consacré à la vie et à l'œuvre de Frère-Orban, *Le Crépuscule 1878-1896*. Deux ans plus tard, l'intérêt du Roi pour l'expansion coloniale retint son attention et il publia, *Léopold II et les Philippines en 1898*. Il aimait la recherche et n'hésitait pas à s'opposer à la pensée dominante de son époque. Son étude, *Les fausses gloires de la France, Joffre et Foch*, qu'il ne voulut pas publier, démontre son indépendance d'esprit. Cet érudit, curieux de tout, était aussi un collectionneur. Il s'intéressait spécialement à la Révolution brabançonne et à l'époque napoléonienne. Le dimanche, il aimait arpenter le Vieux Marché de Bruxelles afin d'y découvrir des livres rares, des gravures, des médailles qui pouvaient enrichir ses trésors.

Une pénible maladie emporta ce grand intellectuel le jour même du cinquantenaire de son entrée au barreau de Bruxelles. Cet avocat passionné et passionnant avait consacré toute sa vie à servir le droit, la justice et l'histoire. Si certains de ses collègues redoutèrent parfois sa connaissance approfondie des dossiers et sa dialectique rigoureuse, s'ils n'apprécièrent pas toujours la lucidité de son jugement qui l'amenait à exprimer «une opinion tranchée sur les hommes et les événements», ses amis conservent de lui le souvenir ému d'un homme érudit, original, courageux, généreux, sensible, contestataire, enthousiaste, délicat, clairvoyant et tenace.

Archives de la Cour de cassation (grâce à l'aimable collaboration de maître Thomas Delahaye, bâtonnier

de l'Ordre des Avocats), à Bruxelles. — Archives de la Croix-Rouge, à Bruxelles. — Archives de l'Université libre de Bruxelles, Papiers Paul Hymans. — Archives personnelles du professeur Pierre Van Leynseele.

S. Balau, *Soixante-dix ans d'Histoire Contemporaine de Belgique (1815-1884)*, Louvain, 4<sup>e</sup> éd., 1890, p. 400. — *Liber Memorialis, Notices biographiques, Charles Van Leynseele*, Université de Gand, Faculté de Médecine, t. II, Gand, 1913, p. 511-512. — *Rapport sur l'année 1912-1913*, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1913, p. 125. — *Rapport sur l'année 1913-1914*, Université libre de Bruxelles, 1919, p. 43. — *Discours prononcé par M<sup>e</sup> Stinglhamber, Président de la Conférence du Jeune Barreau*, dans *Journal des Tribunaux*, n°3066, 28 novembre 1926, col. 681. — E. de Seyn, *Dictionnaire des Ecrivains Belges*, t. 2, Bruges, 1931, p. 1925. — *Le Moniteur Belge*, 16 février 1936, p. 835. — *L'élection du Président, Fédération des Avocats Belges, Assemblée ordinaire du 25 juin 1938*, dans *Journal des Tribunaux*, n°3541, 10 juillet 1938, col. 469-470. — *Compte rendu des réunions du Rotary Club de Courtrai*, réunion du 30 novembre 1953, Courtrai, p. 15. — P. Hymans, *Mémoires*, Fr. van Kalken et J. Bartier éd., Bruxelles, t. II, s.d. — *Who's Who in Belgium*, Brussels, 2<sup>e</sup> éd., 1962, p. 1063. — P. Van Molle, *Le Parlement Belge 1894-1969*, Ledeborg-Gent, 1969, p. 357. — *Le Parlement belge 1831-1894*, s. dir. de J.-L. De Paepe et Chr. Rindorf, Bruxelles, 1996, p. 220-221. — *Exit le Bâtonnier Van Leynseele*, dans *Pan*, Bruxelles, n°1269, 23 avril 1969, p. 2. — Cour de Cassation de Belgique, Seconde Chambre, Audience du 19 mai 1969, Décès de M<sup>e</sup> Henry Van Leynseele, *Discours de H. Bayot*, Premier Président, p. 1-5; *Discours de W.J. Ganshof van der Meersch*, Procureur Général, p. 6-10; *Discours de J. Faurès*, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour de Cassation, p. 11-17. — R. van Roye, *Les deuils judiciaires, Henry Van Leynseele*, dans *Journal des Tribunaux*, n°4667, 13 septembre 1969, p. 485. — M<sup>e</sup> E. Van den Berghe, *Eloge funèbre de M. le Bâtonnier Van Leynseele*, dans *Compte rendu des Réunions du Rotary Club de Courtrai*, Courtrai, 1969, p. 1067-1068. — P.-J. Verstraete, *Stefaan Laureys of het tragische lot van een Finland- en Oostfront-vrijwilliger*, Kortrijk, 1998, p. 46-53.

Nadine Lubelski

**VAN OVERSTRAETEN, Raoul**, François, Casimir, officier, tacticien, historien militaire, aide de camp du Roi, né à Ath le 25 janvier 1885, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 30 janvier 1977.

Son père Emile-Emaire, officier de carrière était néerlandophone; sa mère, Irma-Marie-Stéphanie Bruyère, était d'origine francophone. Raoul Van Overstraeten épousa en premières noces une française, Angèle Delhaye; après son décès, il épousa Maria Hosten. Les deux unions n'eurent pas de descendance. Après la Seconde Guerre mondiale, Van Overstraeten s'occupa du fils de son valet et lui paya des études secondaires et supérieures à l'Ecole royale militaire.

Van Overstraeten accomplit ses humanités au collège Notre-Dame d'Ostende. De 1901 à 1902, il suivit les cours de l'Institut Michot-Mongena, célèbre à l'époque pour la qualité de son enseignement préparatoire. Après cette année de formation, il réussit l'examen d'entrée à l'Ecole royale militaire où il fut admis en tant qu'élève de la section polytechnique.

Le caractère trop théorique de l'enseignement qui négligeait l'aspect pratique le déçut, mais cette déception s'estompa partiellement à l'Ecole d'Application. En 1904, Van Overstraeten fut nommé élève sous-lieutenant et trois années après, il était en formation à l'Ecole de Cavalerie d'Ypres. En 1910, il rejoignit les rangs de l'artillerie à cheval. En août de la même année Raoul réussissait l'examen d'entrée à l'Ecole de Guerre et à Noël, il était nommé lieutenant. L'enseignement à l'Ecole de Guerre était peu structuré et se caractérisait par un manque de continuité dans la doctrine. Cependant Van Overstraeten fut très intéressé par les cours du brillant capitaine Emile Galet, qui resta toujours pour Raoul une figure emblématique. Durant l'entre-deux-guerres, les deux hommes soutinrent mutuellement leurs idées respectives.

Après avoir terminé l'Ecole de Guerre, Van Overstraeten fut breveté d'Etat-Major et effectua différents stages. Fin 1913, on le proposa comme adjoint du commandant en second de l'Ecole royale militaire. A cette époque, la situation politique en Europe était tendue et le spectre d'une grande guerre de coalition hantait les esprits. Lors du déclenchement des hostilités de la Première Guerre mondiale, Van Overstraeten faisait fonction d'officier de liaison à l'état major de la division de Cavalerie, commandée par le général Léon de Witte (1857-1933) qui prit position dès le 9 août dans les environs de Halen. Pendant que Liège était encore tenue sous son feu, le général allemand von der Marwitz envoya deux

divisions de Cavalerie en reconnaissance vers Bruxelles avec le but avoué d'encercler l'armée belge et de la couper des fortifications d'Anvers. Aux environs de Tirlemont, ils établirent le contact avec les avant-postes belges. C'est alors que Van Overstraeten proposa que la cavalerie belge mette pied à terre afin d'utiliser au maximum la puissance de feu de la division. En collaboration avec le capitaine Tasnier, Raoul Van Overstraeten proposa ce plan au général Léon de Witte, qui donna son accord. Le 12 août 1914, les attaques successives de la cavalerie allemande aux environs de Halen échouèrent. Le plan de Van Overstraeten, qui avait donné d'importantes directives tactiques, avait prouvé son efficacité.

La Bataille des Casques d'Argent donna à l'armée belge quelques jours de répit, mais ne put empêcher la progression du gros des troupes allemandes. Les Belges essayèrent de ralentir l'avance allemande et se retirèrent dans le réduit national d'Anvers. Le 25 septembre 1914, Van Overstraeten fut blessé à la hanche lors d'une escarmouche à Vijfhuizen (Alost). Quelques semaines plus tard, il était au front de l'Yser où il effectua plusieurs missions de reconnaissance. Au printemps 1915, Van Overstraeten (capitaine depuis novembre 1914) fut proposé pour une distinction honorifique. Durant son séjour sur l'Yser, il put observer les autos mitrailleuses d'un groupe de soutien britannique, ce qui l'amena à réfléchir sur la mobilité de l'armée.

Fin 1915, le capitaine Van Overstraeten se porta volontaire pour occuper une fonction d'officier de liaison auprès du corps expéditionnaire britannique dans l'Est Africain. Arrivé à destination (début 1916), il fut pour la première fois confronté à l'administration. Si sa collaboration avec les Britanniques fut efficace sur le plan militaire, elle suscita cependant chez lui un sentiment de réserve. Durant l'élaboration des plans de conquête de l'Est Africain allemand, il fut confronté à la défiance des Britanniques. Il ne l'oubliera pas! Lors d'une campagne qui se déroula d'avril à juillet 1916, la brigade belge Molitor occupa le Rwanda et l'Urundi. Van Overstraeten proposa dès lors au major Charles Tombeur de procéder à une avance continue vers Tabora, 350 kilomètres à l'est du lac Tanganyika. Cette ville fut prise le 19 septembre 1916 par la Force publique. Entre-temps, les Britanniques avaient progressé jusqu'au chemin de fer

Kigoma-Dar-es-Salaam. Malgré leur situation défavorable, les Allemands refusèrent de se rendre et effectuèrent des raids jusqu'à la fin du conflit. Après la chute de Tabora, Van Overstraeten remplit quelques missions en Afrique du Sud et fut mis en congé de maladie, suite à une infection contractée sous les tropiques.

Les capacités militaires de Van Overstraeten avaient suscité l'intérêt du Roi. Celui-ci désirait le prendre à son service comme officier d'ordonnance. Au début, Van Overstraeten ne fut pas enchanté par cette proposition car il craignait de devenir un militaire de salon. Cependant, sur les conseils du général Aloïs Biebuyck, il accepta cette fonction en juillet 1917.

Après la guerre, une carrière académique attendait Van Overstraeten, devenu major en 1922. Suite à la proposition d'Emile Galet, commandant de l'Ecole royale militaire, il fut nommé professeur d'histoire militaire. Durant cette période, il rédigea un cours qui fut remarqué à l'étranger et qui constitue toujours un ouvrage de référence. Il y dresse un tableau des règles et des principes de l'art militaire. Une des idées maîtresses est le nécessaire équilibre entre objectif et moyens. Nous retrouvons ici l'influence de Galet. Comme conseiller militaire du roi Albert durant la guerre, Galet avait toujours conseillé au Souverain de ne pas épuiser la petite armée belge par une série de batailles sanglantes et de fournir un soutien limité aux garants.

Malgré sa nomination académique, Van Overstraeten resta au service du Souverain. Les discussions qu'il eut avec celui-ci, et qu'il transcrivait scrupuleusement, formeront la base de publications futures.

Après son séjour à l'Ecole royale militaire, Van Overstraeten fut chargé de rédiger le cours d'histoire militaire de l'Ecole de Guerre. En 1933, il quitta cette institution et reçut – il était alors lieutenant-colonel – le commandement d'un régiment d'artillerie à cheval, caserné à Louvain. En même temps, il fut étroitement impliqué dans les discussions relatives à la défense du territoire. De concert avec son ami le général Galet, depuis 1926, chef d'Etat-Major de l'armée et avec le colonel Prudent Nuyten, il plaida pour la reconstruction des forts qui rendaient possible une défense en profondeur.

La défense aux frontières, comme le souhaitait le parti adverse, nécessitait de pouvoir disposer d'un grand nombre d'hommes, ce que la Belgique (entre autres pour des raisons budgétaires) ne pouvait se permettre. Le libéral Albert Devèze, ministre de la Défense pour la deuxième fois depuis 1932, se trouvait à la base de ce concept de défense et entra pour cette raison en conflit avec Van Overstraeten. Finalement, un compromis fut trouvé : les forts furent (re)construits et le ministre Devèze obtint la création d'un régiment de Chasseurs ardennais, formé à partir du 10<sup>e</sup> régiment de Ligne d'Arlon et destiné à la défense du sud de la Belgique.

Peu après l'intronisation de Léopold III, Van Overstraeten accepta la fonction d'aide de camp du Roi. Le 26 juin 1934, il fut nommé colonel. Sur le plan international, après une période de relative sérénité, la situation devenait à nouveau tendue. Pour cette raison, le ministre Devèze put faire accepter par le Parlement un budget de la défense de 760 millions. Van Overstraeten, qui partageait les vues de Devèze quant à l'urgence d'un effort financier, fit au Roi un rapport positif sur le ministre et sa politique. Ce furent surtout les fortifications (Eben-Emael) et la motorisation de l'armée qui retinrent l'attention.

Avec l'occupation de la Rhénanie par les troupes allemandes (mars 1936), la menace de guerre devint subitement très réelle. La Belgique opta à nouveau pour la politique de neutralité. Les liens avec la France, où depuis 1936, la gauche était au pouvoir, se firent plus étroits. Van Overstraeten, qui suivait de près les travaux de la deuxième session du Centre pour les Etudes supérieures militaires, ainsi que la situation internationale, soutenait la neutralité armée. Général major depuis 1938, son attention se focalisa de plus en plus sur la guerre, désormais toute proche. En tant que spécialiste, il évalua la force de frappe de l'armée ; il insista sur l'importance stratégique d'Anvers et ne cacha pas son intérêt pour les possibilités qu'offraient les unités mécanisées. De 1935 à 1938, le corps de cavalerie fut entièrement motorisé (motos FN et tracteurs Latil). De plus, les six régiments de cavalerie et les Chasseurs ardennais furent dotés de chars (T13 et T15). Le char étant considéré comme une arme offensive et la politique de la Belgique étant la neutralité, le terme « artillerie mécanisée » ou autocanon

fut utilisé de préférence par la presse et les milieux politiques. L'artillerie proprement dite (sauf celle du corps de cavalerie) resta majoritairement à traction hippomobile. Le manque de pièces de DCA et la faiblesse de l'aviation inquiétaient beaucoup Van Overstraeten.

Au début de 1939, Van Overstraeten devint commandant de l'Ecole de Guerre. Il apparut rapidement dans les communiqués des attachés militaires qu'une guerre était imminente. Van Overstraeten et le général Van den Bergen, le nouveau chef d'Etat-Major, prenaient ces menaces très au sérieux. Après que les plans initiaux de l'attaque allemande soient parvenus à la connaissance des Belges – le 10 janvier 1940 –, Van Overstraeten mit tout en œuvre pour accroître encore la protection de la frontière orientale du pays : des points de défense furent érigés dans la vallée de la Meuse et sur le canal Albert.

Le 10 mai 1940, Van Overstraeten se trouvait au côté du Roi à l'Etat-Major général à Breendonk. Eben-Emael tomba suite à un coup de main hardi et le front sur le canal Albert fut rapidement percé. A Casteau (Hainaut), où se déroula le 12 mai une conférence franco-anglo-belge, Van Overstraeten fit comme conseiller du Souverain, une analyse des événements récents. L'invasion allemande ne pouvait être endiguée et elle contraignait l'armée belge à prendre de nouvelles positions.

Lors de la conférence franco-belge d'Ypres (21 mai), Van Overstraeten proposa de rassembler l'armée sur la Lys. La décision définitive fut prise quelque temps après par le Roi, qui, suivant en cela l'avis de Van Overstraeten, abandonna son plan de retrait derrière l'Yser. Le contenu exact des discussions d'Ypres n'est pas connu (il n'y a pas de compte rendu officiel), ce qui conduisit bien entendu à des interprétations en sens divers. A Ypres, les doutes des Français quant à la volonté effective des Belges de poursuivre le combat, se renforcèrent. Ainsi le généralissime Maxime Weygand redoutait que les Belges se retirent dans une redoute côtière nationale. Quant à savoir si la bataille de la Lys, qui débuta le 23 mai, a effectivement sauvé l'armée britannique, les avis sont partagés. En tout cas la résistance belge ne put retenir le raz de marée allemand, et les alliés crurent jusqu'au 28 mai que la résistance sur la Lys était le prétexte d'un retrait vers l'Yser. Le fait que le

commandement belge laissait ses alliés dans le doute, quant à ses intentions exactes, suscita de nombreuses critiques après la capitulation.

La Campagne des Dix-Huit jours mit en grande partie fin au rôle de Van Overstraeten. Il resta cependant dans l'entourage du Roi, mais vit son influence diminuer au profit de figures telles que Henri de Man. Van Overstraeten accompagna également le Souverain lors de la visite que ce dernier rendit à Hitler à Berchtesgaden, mais il n'eut à première vue aucune influence sur le déroulement des discussions. Sa vision unitaire et royaliste de l'Etat ne fut pas perturbée par le déroulement du conflit. Dans la deuxième partie de ses mémoires, il apparaît de manière assez évidente qu'il nourrissait une vive sympathie pour le régime de Vichy. C'était surtout le réveil national et le pouvoir ferme du maréchal Pétain qui l'intriguaient. L'enseignement devait, par un entraînement physique intensif et la transmission de valeurs fortes, former des jeunes citoyens responsables. Comme Pétain, Van Overstraeten, qui admirait l'armée allemande pour son organisation et sa cohésion, était convaincu que la victoire du 3<sup>e</sup> Reich n'était pas uniquement redevable au nouveau matériel et à la mise en œuvre de nouvelles tactiques, mais surtout à la condition physique et morale de ses soldats. Jusqu'à la mi-1941, Van Overstraeten douta d'une victoire britannique.

Bien qu'il respectât le VNV (Vlaams Nationaal Verbond) et Gérard Romsée pour son intelligence et son dynamisme, il fut assez prudent pour ne pas s'aventurer sur le terrain glissant de la collaboration. Il garda également des contacts réguliers avec le commandant de la Légion belge Robert Lentz et avec son successeur Jules Bastin. Après la déportation de Léopold III vers l'Allemagne (7 juin 1944), Van Overstraeten choisit de rester à Bruxelles. Rejoindre l'Armée secrète aurait été considéré comme un engagement tardif; contacter le gouvernement belge de Londres serait trahir la personne du Roi. Van Overstraeten vécut la libération de la capitale et participa deux mois plus tard aux cérémonies du 11 novembre.

Après la Libération, Van Overstraeten dut faire face aux conséquences de son comportement autoritaire et de son attitude ambiguë durant le conflit. Les visites qu'il fit à Eben-Emael et Vogelsang en compagnie d'officiers

allemands (18 octobre 1940) et la publication de quatre articles dans la revue rexiste *Cassandra* le rendirent suspect. Suivant ses propres déclarations, il avait choisi de publier cette apologie de l'armée belge durant la campagne de mai dans *Cassandra*, parce que cette revue avait alors un important tirage. En outre, le texte était publié de manière anonyme et il fit paraître plus tard des articles identiques dans *Het Laatste Nieuws* (10-23 mars 1960). En ce qui concerne la visite du 18 octobre, il invoqua des raisons protocolaires, en l'occurrence la présence de la princesse Marie-José, sœur du Roi. Les détracteurs de Van Overstraeten n'avaient cependant pas oublié de quelle manière il avait intrigué pour écarter le général Van den Bergen et pour mettre le ministre Devèze sur la touche. De même, ses propos plein d'aigreur, tentant à minimiser la contribution des officiers de réserve, furent-ils mal ressentis, car bon nombre de réservistes s'étaient illustrés par leurs faits d'armes dans la Résistance ou dans les Forces belges en Grande-Bretagne.

Avec le comte Robert Capelle, secrétaire du Roi, Van Overstraeten devint un des boucs émissaires prédestinés pour expliquer les péripéties de l'entourage du Roi. Leur (mauvaise) influence aurait en grande partie conduit le Roi à considérer la guerre comme perdue le 28 mai. Cependant, c'est surtout à l'ascendant qu'exerçait Henri de Man sur le Souverain qu'il faut imputer la décision de capituler. Raoul Van Overstraeten a, au contraire, proposé à plusieurs reprises au Roi de se retirer au Congo. Profondément déçu Van Overstraeten n'avait pu que constater combien l'influence du socialiste pro-allemand avait augmenté à la Cour depuis la fin de la Campagne des Dix-Huit jours.

Van Overstraeten fut pensionné contre sa volonté, le 1<sup>er</sup> avril 1945. Un appel au ministre libéral de la Défense, Léon Mundeleer, ne fut pas pris en considération. Van Overstraeten en déduisit qu'il s'agissait d'une attaque personnelle. La Commission militaire ne prit pas de sanctions à son égard; son comportement durant le conflit fut cependant considéré comme imprudent (17 janvier 1946). En 1950, il fut officiellement déchargé de sa fonction d'aide de camp du Roi. Quatre ans plus tard, le 19 mars 1954, le gouvernement homogène social-chrétien van Houtte le nomma par arrêté royal lieutenant général à titre honorifique. C'est sans

doute au ministre de la Défense, le colonel Etienne de Greef, qu'il doit cette nomination.

Le général Van Overstraeten est l'auteur de quelques travaux importants. Durant sa période d'enseignement, il écrit entre autres : *Des principes de la guerre à travers les âges* (2 tomes, 1921 et 1926) et *Les carnets de guerre d'Albert I<sup>er</sup>* (sic), *Roi des Belges*, basé sur le journal du Souverain et qui traite des campagnes de l'armée belge pendant la Première Guerre mondiale. Des notes de Van Overstraten fournissent des compléments d'informations. Les mémoires de Van Overstraeten furent rassemblées dans un ouvrage palpitant publié en 1946 : *Albert I<sup>er</sup>* (sic) - *Léopold III. Vingt ans de politique militaire belge, 1920-1940*. Introduite par une courte autobiographie, il y relate, dans le style du journal intime, la politique militaire et étrangère belge. Dans la seconde partie – qui est posthume –, intitulée *Sous le joug. Léopold III prisonnier* (1986), Van Overstraeten couvre la période qui s'étend de la fin de la Campagne des Dix-Huit jours jusqu'à la capitulation allemande.

En coulisse en tant que tacticien, Van Overstraeten a contribué lors du premier conflit mondial à quelques importantes victoires belges. A Halen, la cavalerie allemande dut battre en retraite devant les unités belges, qui sur les conseils de Van Overstraeten combattaient à pied. La campagne victorieuse de l'Est Africain (1916) est également en partie redevable au programme qu'il mit sur pied. Durant l'entre-deux-guerres, il exerça en tant que conseiller d'Albert et de Léopold III, une grande influence sur la politique militaire belge. Il plaida avec vigueur pour une défense en profondeur (extension du système de fortification) et pour la mécanisation de l'armée. Le concept de conflit mécanisé avait été développé peu après la Première Guerre mondiale par le tacticien britannique John Frederick C. Fuller et par Basil H. Liddell Hart. En Europe, des officiers progressistes furent influencés par cette théorie, mais elle ne trouva pratiquement pas d'écho auprès de leurs supérieurs. Le seul à y parvenir fut le général Heinz Guderian en Allemagne. On ne peut toutefois affirmer que Van Overstraeten fut effectivement influencé par les deux Britanniques.

Son comportement souvent individualiste et son influence à la Cour lui valurent beaucoup

d'ennemis. A ce propos, il faut mentionner la manière dont Van Overstraeten, fort du soutien du Roi, prit des décisions sans en informer le ministre de la Défense ou l'Etat-Major général; cette attitude ne pouvait qu'engendrer des réactions exacerbées. Malgré sa personnalité « incontournable » au sein de la défense nationale, Van Overstraeten ne put empêcher que l'armée belge s'effondre en mai 1940 face à la pression allemande. Le fort d'Eben-Emael aurait pu résister aux plus lourds bombardements d'artillerie, mais il fut neutralisé en quelques heures par quatre-vingts hommes amenés par planeur sur les superstructures. On peut se demander pourquoi Van Overstraeten, qui aimait à se présenter comme un visionnaire, n'avait pas pris des mesures préventives contre une attaque de ce type. De plus, durant la nuit du 9 au 10 mai il n'avait pas insisté pour positionner les troupes, car il pensait que l'assaut ne viendrait que plus tard. On peut aussi lui reprocher d'avoir placé la 10<sup>e</sup> division dans le secteur de Louvain, alors que celui-ci était réservé aux Britanniques. Lors de leur arrivée à Louvain, ces derniers furent pris à partie par les Belges qui croyaient avoir affaire aux Allemands. Une sérieuse querelle entre le Britannique Bernard Montgomery et le général Jules Pire s'ensuivit, mais Van Overstraeten réussit à dégager sa responsabilité. En moins de trois semaines, l'armée belge fut éliminée par le tandem mortel du char et de l'avion. Après sa capitulation, Van Overstraeten resta aux côtés de Léopold III, mais l'époque où il pouvait imposer ses vues était révolue.

*Iconographie* : au Cabinet des estampes du Musée de l'Armée sont conservées plusieurs photographies de Van Overstraeten. Deux d'entre elles sont légèrement antérieures à la bataille de Halen et montrent le général de Witte et son Etat-Major dans le château de Wommelgem (DE-a 1048 - DE-d 1217). Un autre document nous présente Van Overstraeten en tant que général major lors de manœuvres à Kasterlee (1<sup>er</sup> avril 1938) en présence du Roi et d'autres généraux, dont le chef d'Etat-Major Van den Bergen (DF-d 804). Mentionnons également le portrait en tenue d'apparat qui date probablement de la fin des années trente (DF-a 1315 bis). A la demande du Musée de la Bataille des Casques d'Argent à Halen, James Thiriart exécuta une série d'aquarelles qui furent éditées sous forme de carte postale. Sur deux d'entre elles, l'on reconnaît le lieutenant Van Overstraeten; l'une le représente en officier de liaison à cheval près de la batterie déployée sur la cote 55 et sur l'autre on le voit en compagnie du général de Witte et de quelques officiers.

Archives du Musée royal de l'Armée, à Bruxelles, dossier militaire n°14168.

*Le Peuple*, 13-15 janvier 1976. — *Le Soir*, 10-12 mai 1980 et 9 mars 1989. — *De Standaard*, 4 février 1977. — *Het Laatste Nieuws*, 4 février 1977. — J. De Staercke, *R. Van Overstraeten*, mémoire de licence présenté à l'École royale militaire, Bruxelles, 1978-1979 (inédit). — G. Provoost, *Vlaanderen en het militair-politiek beleid in België tussens wereldoorlogen*, Louvain, 1976-1977. — A. De Jonge, *Hitler en het politieke lot van België*, Anvers, 1972. — H. Bernard, *Panorama d'une défaite*, Paris-Gembloux, 1984.

Luc De Vos et Frank Decat

**VAN RIJSWIJCK**, Jan, Cornelis, avocat, homme politique libéral, né à Anvers le 14 février 1853, décédé à Testelt le 23 septembre 1906.

Il est le fils de Jan-Baptist Van Rijswijck et d'Isabella-Dymfna Tielemans. Leur nom s'écrivait à l'origine avec deux «y»; une partie de la famille, dont le futur bourgmestre d'Anvers, opta toutefois pour l'orthographe avec deux «ij». D'autres, et en particulier les catholiques comme son oncle Lambert, par ailleurs membre du Nederduitse Bond du Meeting ne suivirent pas cette nouvelle graphie.

La famille Van Rijswijck, qui avait quitté Tilburg (Pays-Bas) au XVIII<sup>e</sup> siècle pour venir s'établir à Anvers, acquit rapidement une notoriété locale. Le grand-père, Jan-Cornelis (1789-1870) devint directeur de l'orphelinat situé au Paardenmarkt et procura à ses cinq enfants une bonne connaissance des poètes populaires néerlandais. Trois d'entre eux jouèrent un rôle important dans la vie artistique et politique anversoise. L'aîné, Théodoor (1811-1849), connu comme chanteur populaire et poète, fut plus tard honoré par l'administration communale libérale qui lui fit ériger une statue; le compositeur Peter Benoit lui dédia en 1848 sa *Van Rijswijckcantate*. Le cadet, Lambert (1822-1894), orfèvre, fut avec son frère Jan-Baptist cofondateur du Nederduitse Bond le 22 mars 1861, et pendant quelques années également, président de la commission des Servitudes militaires, l'organe de gestion du Meetingpartij, dans lequel siégeait à côté du Nederduitse Bond, l'Association conservatrice et constitutionnelle. Il resta fidèle au Meetingpartij même après les

incidents qui poussèrent son frère Jan-Baptist à retourner au parti libéral.

Le père du futur bourgmestre, Jan-Baptist Van Rijswijck (1818-1869), connut une carrière politique brève mais riche en émotions. Il collabora à des journaux satyriques, tels que *De Schrobber* (mai 1847-mars 1848), *De Filter* (mai-septembre 1848) et fut pendant un peu plus de sept ans rédacteur en chef du *Grondwet* (septembre 1857-février 1865), journal qui rompit en 1861 avec l'Association libérale en vue de défendre le radicalisme. Lorsque la publication du *Grondwet* prit fin, Van Rijswijck devint rédacteur du quotidien libéral *De Koophandel*. Il fut renvoyé de son emploi de sous-maître d'école dans un établissement de la ville pour avoir tenu des propos antiroyalistes dans *De Filter* (1848). Lors des activités du Meeting, il se fit remarquer comme poète, mais surtout comme orateur populaire. Il soutint dans les années 1850 une liste flamingante et unioniste et se montra actif dans des cercles tels que «Voor Taal en Kunst» et «Het Nederlands Kunstverbond». En 1863, il représenta le Meeting au conseil communal. Une rupture y intervint rapidement entre lui et les membres de son parti, suite à la vente de soixante-cinq hectares de terrain des fortifications à l'entrepreneur parisien Ybry, pour la construction de bassins au nord de la ville. Au conseil communal Van Rijswijck s'opposa à la convention avec Ybry, mentionnant par la même occasion les agissements du représentant du Meeting, Jan de Laet, en faveur d'Ybry. Il perdit le vote au conseil communal, n'y assista plus par la suite, quitta le Meeting et publia au mois d'août 1865, douze articles concernant cette affaire dans le journal libéral *De Koophandel*. Accusé de diffamation, il fut cité en justice par l'administration communale et de Laet. Van Rijswijck fut condamné en 1867 à 5.000 francs de dommages avec emprisonnement, qui en raison du non-paiement du montant, fut appliqué le 23 août 1867 : il fut incarcéré jusqu'au 18 septembre, après que des amis, parmi lesquels Julius De Geyter, aient réuni la somme. La presse libérale découvrit un an plus tard que de Laet avait été crédité de 100.000 francs dans la comptabilité d'Ybry. A l'occasion d'un nouveau procès, Van Rijswijck fut lavé de cette accusation et de Laet fut condamné à verser 6002,59 francs de dommages plus les intérêts, à Jan et Anna, les



enfants du journaliste décédé le 5 juillet 1869, dont la mère était morte en 1866.

L'ancien bourgmestre hérita donc de chez lui des idées radicales, anticléricales et flamingantes. Le drame familial contribua à renforcer sa popularité : il porta une auréole de martyr, présenté comme victime de la folie cléricale persécutrice et des intérêts personnels.

Van Rijswijck reçut toutefois une éducation catholique : ses parents étaient des croyants pratiquants. En 1864, il fut emmené par son oncle maternel, le père Tielemans, professeur au pensionnat des Josephites à Melle. Il y resta quatre ans et suivit son oncle à l'occasion de la mutation de ce dernier à Louvain en 1870, où il termina ses humanités et commença des études de droit à l'université. Candidat en 1872, il se rendit en septembre 1873 à l'Université libre de Bruxelles, où comme étudiant au travail il passa le premier doctorat le 21 juillet 1875 et obtint, sans grade, le doctorat en droit le 20 avril 1876. On ignore pourquoi il avait quitté Louvain. Son ami Rooses raconta plus tard que : « il s'était rendu compte de bonne heure qu'il s'était engagé sur une voie dangereuse ». Ses moyens de subsistance étaient épuisés. A Bruxelles, il fut professeur à l'Institut Rachez, il donna des leçons particulières, il travailla en 1874-1875 à la revue financière *Le Commerce* et enseigna le grec et le latin à l'Institut Central. C'est aussi pendant ces années-là qu'il perdit la foi.

Après ses études il retourna immédiatement à Anvers, s'inscrivit au barreau et accomplit son stage chez maître Van Olffen. Il resta dans l'enseignement jusqu'en 1884 : il donna cours de droit à la Stedelijke Nijverheidsschool jusqu'au moment où il devint membre du conseil communal à la fin du mois d'octobre 1881 ; en 1879, il enseigna le droit administratif et constitutionnel à l'École Normale de l'Etat de Lierre, qu'il quitta en 1880 pour son équivalent à Anvers. Le ministre Jacobs supprima cette école en 1884, ce qui valut à ce dernier une sévère lettre ouverte de la part de Van Rijswijck, qui se consacra à partir de ce moment-là à son métier d'avocat.

Il ne tarda pas à être actif dans les cercles libéraux tels que le Liberale Vlaamse Bond et le Willemsfonds, où il dévoila ses talents d'orateur à l'occasion de discours sur Washington, Cavour et Lincoln et où il rencontra Adolfine Biemans de six ans son aînée, qui venait régulièrement

chanter lors des concerts. Ils se marièrent le 6 décembre 1880. Le ménage, chez qui on parlait flamand, eut deux filles et un fils. Après que Van Rijswijck ait été élu, tout en n'ayant pas lui-même le droit de vote censitaire, comme membre du conseil provincial en 1878, il exerça de nombreuses fonctions dirigeantes dans les cercles libéraux. Il était vice-président de la Vlaamse Vrijzinnige Vereniging en 1880, membre de la direction du Willemsfonds, membre du Comité Transvaal, trésorier du Comité d'Hommage Jan Van Beers en 1885, cofondateur et trésorier du Verbond van Vlaamse Liberale Verenigingen, administrateur du journal *De Koophandel*, cofondateur du Vlaamse Advocatenbond, du Bond van Vlaamse Rechtsgeleerden et de la Vlaamse Conferentie bij de Balie (1888) et enfin cofondateur du Taalverbond (1887). Mais son intérêt se portait surtout sur le Liberale Vlaamse Bond : il en fut le vice-président en 1889, et le président du début de 1892 à son accession au mayorat en novembre de la même année. Dans les années quatre-vingts, il fut l'âme de la *Kleine Gazet*, dont il devint rédacteur en chef en 1882 – après un séjour en Angleterre, qui ne fut pas sans influencer ses opinions politiques, fait auquel il faisait de temps à autre allusion.

Van Rijswijck a été le cofondateur du Vlaamse Vrijzinnige Vereniging (VVV) qui voulait redonner vie au Liberale Vlaamse Bond. Ces « déterminés » avaient maille à partir avec les « timides » qui acceptaient l'unité de la Fédération Libérale sous la direction de la Liberale Grondwettelijke Associatie. Les déterminés eurent le dessus après 1883, en partie parce que depuis septembre 1879, ils disposaient d'un journal percutant, *De Kleine Gazet* (premier numéro le 15 septembre 1879, dernier le 2 septembre 1888). Le comité de rédaction était composé de Max Rooses, Flor Van der Ven (beau-frère de Van Rijswijck), Edmond Campers, Hendrik Van den Bosch, Arthur Cornette, Jan Van Beers, August Michiels et plus tard de Pol De Mont et Hendrik Baelden. Van Rijswijck, excellente plume, y donnait libre cours à ses idées politiques : flamingantisme, anticléricalisme et démocratie.

La Liberale en Grondwettelijke Associatie fut fondée à Anvers en 1845 ; elle allait diriger la ville jusqu'en 1863, année où le Meetingpartij – soutenu essentiellement par la classe moyenne

ayant le droit de vote –, après une longue période d'agitation à propos de la construction des fortifications et le service militaire, obtint la majorité absolue et le pouvoir avec un programme portant sur des préoccupations d'intérêt local, flamingantisme et antimilitarisme. Mais plus encore, à partir de ce moment là, Anvers devint un problème politique national majeur, très bien résumé par l'affirmation de Malou, à savoir qu'Anvers était la seule ville où le Roi ne pouvait pas se montrer, quand bien même il devrait s'y rendre, si en cas de guerre l'armée belge était contrainte de s'y retrancher. Jusqu'en 1914, une bonne partie de la politique nationale belge consista en tentatives pour récupérer le Meeting.

Le parti libéral se réorganisa rapidement après la défaite de 1863. Cette même année, il racheta le journal *Le Précurseur* à la firme Outendirck. En 1866, des libéraux flamingants venus du Meeting et menés par Julius De Geyter fondèrent le *Liberale Vlaamse Bond*. Au printemps de 1872, peu après les journées de Chambord, les libéraux radicaux créèrent le *Geuzenbond*. Le parti libéral dirigé par Edouard Pecher se transforma en *Liberale Federatie* (ou *Verenigde Liberalen*) : chaque ligue (*Associatie*, *Vlaamse Bond* et *Geuzenbond*), avait droit à son propre programme et à un tiers des candidats sur la liste commune. Le 1<sup>er</sup> juillet 1872, la *Liberale Federatie* remporta les élections communales de justesse.

En raison de sa puissance financière, l'*Associatie* était prépondérante dans la *Federatie* : ses membres appartenaient également aux deux autres ligues et y détenaient donc le droit de poll. Dans le *Geuzenbond* d'abord et dans le *Liberale Vlaamse Bond* ensuite, et surtout sous l'impulsion de Van Rijswijck, l'opposition se développa face au droit de poll plural. En 1883-1885, il fut imposé aux membres de ces deux ligues de choisir dans laquelle des trois ils souhaitaient désormais détenir le droit de poll. Dans la pratique, la règle ne résista pas à la pression de l'*Associatie* et vers 1890, la situation ancienne était rétablie.

*De Kleine Gazet* avait comme slogan : « en Flandre le libéralisme sera flamand ou ne sera pas ». Van Rijswijck reprit ce « credo », de manière souvent très brillante, dans ses éditoriaux. Le point de départ de son flamingantisme était qu'il n'y avait pas de querelle linguistique

en Belgique, mais seulement en Flandre. Les classes aisées se démarquaient des classes populaires par l'utilisation de la langue française, de telle sorte que « la langue du peuple ne reçoit pas l'indispensable bénédiction des classes supérieures ». Van Rijswijck défendait l'idée d'un statut égalitaire pour les deux langues en Flandre, pas d'une homogénéité linguistique. Il ne voulait pas expulser la langue française de la Flandre, mais il disait aussi que « là où le droit des Wallons commence, le nôtre s'arrête » et cela à une époque où de nombreux Wallons travaillaient et habitaient en Flandre. Il avait donc une conception personnelle du droit linguistique. Paradoxalement, il avait une conception Herderienne typique du XIX<sup>e</sup> siècle du nationalisme linguistique : « non, la langue n'est pas l'instrument, le véhicule de la pensée, elle est la pensée même, la marque la plus importante de sa propre espèce et du caractère populaire. Le mot d'ordre est donc justifié : la langue est l'ensemble du peuple » (1900). Dans la pratique, avec Van Rijswijck l'usage interne du néerlandais dans l'administration communale progressa fortement. Sous la pression de Rooses, il resta opposé au cours de français dans les petites classes de l'enseignement primaire.

En 1884, l'année de la défaite des libéraux, Van Rijswijck donna une autre tournure à *De Kleine Gazet* : dans chaque lettre du titre une religieuse ou un père était dessiné. Van Rijswijck était devenu, en 1878, membre de la loge Les Elèves de Thémis et il n'avait pas voulu que ses enfants soient baptisés. Il était profondément marqué par son expérience personnelle : l'époque du Meeting, la guerre scolaire et la revanche catholique de 1884. En tant qu'éditorialiste il critiquait souvent l'Eglise, le clergé, les couvents, le pape et les encycliques. En tant qu'échevin de l'Enseignement (1889-1892), il était hostile à l'introduction de cours de religion dans l'enseignement officiel. Mais il s'opposait également à la suppression de termes tels que « Divinité » et « Providence » dans les livres scolaires, parce qu'il ne savait pas trop quels « Principes fondamentaux » il pouvait mettre à la place. Il était cependant en accord avec les radicaux dans leur opposition à l'adoption des écoles libres par la ville d'Anvers – une donnée de base dans la gestion libérale et laïque de l'enseignement anversois.

Van Rijswijck a été un adepte de la première heure du suffrage universel; dès le 3 juillet 1881, en tant que politicien débutant âgé de vingt-huit ans, il plaida chaleureusement en faveur d'une réforme du droit de vote. En 1882, il devint membre de la Ligue pour la Réforme du Suffrage et mena une action jusqu'à la fin de 1884. Il évolua alors vers la « formule anversoise » du Congrès progressiste de 1887, qui voulait introduire le suffrage universel quinze ans après l'obligation scolaire. Dans le Liberale Vlaamse Bond, il avait dû s'incliner face aux réalistes qui affirmaient que le suffrage universel donnerait un avantage permanent au monde rural catholique. En 1891 cependant, il figurait parmi les premiers libéraux qui prirent position en faveur du suffrage universel et de la représentation proportionnelle. Dans un double éditorial sur « Le Socialisme » dans *De Kleine Gazet* en 1883, il écrivit : « nous reconnaissons volontiers : nous nous sentons quelque part socialiste ». Il milita en faveur « d'une trilogie démocratique » : enseignement obligatoire, suffrage universel et service militaire personnel (1887). Il avait des mots d'estime pour les coopératives socialistes, il plaida pour des réformes économiques telles que les assurances, les bourses du travail et les syndicats : « celui qui a lu l'ouvrage magistral *Le Capital*, doit reconnaître qu'une plaie sociale y est mise à nu, qui demande des remèdes, si on veut que l'ensemble de la société ne soit pas contaminée » (1886).

Il resta fidèle à ces thèses. En 1894, c'est en vain qu'il plaida dans son parti en faveur d'un cartel avec les socialistes. En 1895, il demanda, à nouveau vainement, à la mutualité libérale Help U Zelve de se retirer en faveur des socialistes lors des élections sociales. En 1899, il fit partie des fondateurs du Bond voor Algemeen Stemrecht en Evenredige Vertegenwoordiging à Anvers (Ligue en faveur du Suffrage universel et de la Représentation proportionnelle), à partir duquel une liste de cartel fut formée en octobre. En tant que bourgmestre, il bénéficiait des faveurs des cercles populaires, en raison de son attitude prudente et sympathisante lors des grèves de 1893 (suffrage universel) et 1900 (portuaires), où il put prévenir des incidents sanglants et où il intervint comme médiateur entre les partis.

Van Rijswijck entretenait toutefois des relations tendues avec les groupes politiques qui

voulaient donner une direction plus radicale à la Liberale Federatie. Le Geuzenbond (1872) avait rejoint, avec de nouveaux cercles populaires, le Vooruitstrevend Democratische Bond (VDB). Cette ligue fut en matière de radicalisme rapidement dépassée par la mutualité Help U Zelve (1880), qui reçut en 1894 une identité politique et qui, à partir de ce moment-là, prit part à la vie politique de manière indépendante, avant d'être transformée en 1904 en Liberale Volkspartij (LVP) avec un programme de revendications se situant dans le domaine social, flamand et confessionnel. En 1905, Van Rijswijck démissionna de son poste de président d'honneur parce qu'il était en désaccord avec la polarisation induite au sein de la famille libérale, et parce qu'il déplorait l'hostilité qui existait entre le LVP et Het Werkersverbond (WV), un groupe dissident soutenu par les conservateurs libéraux. La Liberale Federatie devint après 1900 un enchevêtrement de partis et de groupes. À côté des trois anciennes formations, étaient nés entre-temps le comité externe (1891 - à l'initiative de l'Associatie), Help U Zelve (1894) muée en LVP (1904) et Het Werkersverbond (1903). De fait, on peut dire que Van Rijswijck empêcha le parti libéral de se disloquer à Anvers de 1892 jusque vers 1905.

Après le décès du bourgmestre de Wael, le 17 août 1892, il s'écoula dix semaines avant que la Liberale Associatie, qui avait essayé en vain de convaincre ses échevins Van den Nest et Gits, accorde son fiat à Van Rijswijck. L'hésitation de l'Associatie avait à voir avec le jeune âge de Van Rijswijck, qui n'avait alors pas encore quarante ans, et son origine modeste - un enfant du peuple sans fortune - et peut-être aussi avec son flamingantisme et sa sympathie pour le socialisme, qui lui était souvent reprochée dans la presse. Mais la popularité de Van Rijswijck et le soutien qu'il obtint des flamingants de l'ensemble de la Flandre firent en définitive pencher la balance.

Durant son mayorat, les questions portuaires qui opposaient le gouvernement à la Ville d'Anvers se placèrent à l'avant plan et suscitèrent des tensions qui atteignirent un point culminant avec la Grande Coupure. Après les élections au conseil communal de 1895, Van Rijswijck dut attendre huit mois avant d'être confirmé dans sa charge. Le gouvernement, qui lui tenait autant rigueur de son opposition à la

Grande Coupure, que de son opposition à l'entrée de catholiques au collège échevinal, dut finalement s'incliner devant les nombreuses et souvent impressionnantes marques de sympathie en faveur du bourgmestre, et face aux résultats des élections législatives de juillet 1896 à Anvers, qui valurent de grandes pertes aux catholiques anversois. En 1903, il fut automatiquement réélu, malgré sa maladie.

Son mayorat fut marqué par son opposition opiniâtre à la Grande Coupure, un projet destiné à créer un nouveau lit à l'Escaut dans les polders de Oosterweel, Wilmarsdonk, Oorderen, Ekeren et Merksem, entre la rade d'Anvers et le Kruisschans. Le projet qui datait déjà de 1863, avait été rejeté deux fois par les Ponts et Chaussées avant d'être remis sur la table par le député du Meeting, Louis Van den Broeck. Van Rijswijck, instruit par l'ingénieur de la Ville Gustaaf Royers, prit rapidement parti contre le projet, entraînant avec lui le parti libéral et l'ensemble de ses ramifications. Les préoccupations politiques se focalisèrent ainsi sur le port. Van den Broeck invoqua la «loi de la vitesse» pour exiger des quais en eau profonde. Van Rijswijck resta quant à lui attaché aux darses fermées par des écluses. Il craignait que la Grande Coupure ne forme une courbe trop grande et trop légère pour pouvoir maintenir le chenal le long de la rive droite et d'en assurer la profondeur nécessaire à la grande navigation. Il estimait que le soutien que Léopold II et le gouvernement accordaient au projet avait affaire avec le souhait de moderniser les fortifications d'Anvers.

Van den Broeck était au départ du côté des vainqueurs, mais Van Rijswijck put, grâce à une campagne énergique, maintenir la majorité libérale lors des élections au conseil du 17 et 24 novembre 1895, à 20 contre 19. Le projet de la Grande Coupure perdit par la suite rapidement du terrain, malgré le très net soutien de Léopold II. Le gouvernement fit étudier le projet par l'hydrographe allemand Franzius et lia l'exécution du projet modifié par l'ingénieur en chef Pierrot, à un accord sur de nouvelles fortifications. Van Rijswijck fit faire lui-même une contre-expertise par les hydrographes hollandais Conrad et Welcker (1898-1899). En 1900, il neutralisa une tentative pour faire voter le projet à l'improviste au Parlement, en impliquant le célèbre hydrographe français Fargue. Il résuma

toutes ses objections lors d'une interpellation à la Chambre le 6 mai 1902.

En 1905, il se résigna à prendre la défense d'une proposition de compromis qui consistait à creuser d'abord un canal-bassin vers le Kruisschans avant d'entreprendre la Grande Coupure. A la Chambre, une violente polémique agita le groupe catholique à propos du projet de loi : la Grande Coupure fut renvoyée dans une commission et vingt millions furent débloqués pour un canal-bassin. Les cinq libéraux anversois membres de la Chambre votèrent avec le gouvernement catholique et le sauvèrent ainsi (82 contre 77). Lors du vote final en janvier 1906, Van Rijswijck était absent pour cause de maladie. A ce moment là, l'unité du libéralisme anversois était également brisée : le Liberale Volkspartij fut offusqué en raison du soutien accordé par les libéraux anversois au gouvernement et il suivit sa propre route.

Le port eut à attendre longtemps – en fait jusqu'en 1927 –, sa grande extension vers le nord. L'avenir avait été toutefois préparé avec Van Rijswijck. Les quais de l'Escaut furent prolongés de deux kilomètres vers Hoboken, où on créa un port pétrolier (1903); en 1907, l'enceinte fut pour la première fois percée pour les «bassins intercalaires» (première partie de la darse et premier bassin), après que, déjà en 1898, un accord ait été conclu avec le gouvernement à propos de l'expropriation de 3.275 hectares de polders pour l'extension future du port.

Le 16 octobre 1899 Van Rijswijck devint président du conseil d'administration de la société anonyme Les Placers Guyanais, qu'il avait fondée avec son ami Rooses et la belle-famille Van Geert de celui-ci. L'objet était : exploitation de l'or en Guyane. C'était une très mauvaise spéculation. Peu de temps après, le navire de dragage coula et la société eut à subir de lourdes pertes dont elle ne se remit jamais. L'échec de cette spéculation assombrirait la situation financière de Van Rijswijck.

En 1902 la mauvaise santé de Van Rijswijck se transforma en maladie chronique. Il s'absentait souvent durant de longues périodes. Son activité à la Chambre des Représentants, où il avait été élu en mai 1900, s'en ressentit. Il ne monta pas fréquemment à la tribune – en 1901 à propos de l'unification du tramway anversois, en 1902 à l'occasion du projet de la Grande

Coupure et en novembre 1905 lors du grand débat qui s'en suivit. Sa maladie mit un terme, en février 1903, à sa carrière d'avocat, lorsqu'il regagna sa place bredouille au début de sa plaidoirie. Au début du mois de juin 1906 il démissionna comme bourgmestre et membre du conseil; en mai, il n'était déjà plus candidat à la Chambre. Peu de temps auparavant, le conseil communal avait voté une pension de 15.000 francs, soit 75% de son salaire, qui alla en partie à son épouse après son décès (10.000 francs au départ, somme réduite à 8.000 francs par an, après une campagne de presse qui suivit sa mort).

Van Rijswijck mourut le 23 septembre 1906 à Testelt, dans la maison de campagne de son ami le banquier lierrois De Pooter. Les funérailles grandioses auxquelles prirent part des dizaines de milliers de personnes furent financées par la Ville. Les journaux catholiques, la *Gazet van Antwerpen* et *La Presse*, déclenchèrent une campagne de presse contre la pension de retraite et de veuve, ainsi que contre le chef de file catholique Ryckmans, qui avait pris la parole lors des funérailles civiles de Van Rijswijck. Son corps et celui de son épouse furent transférés dans la grande pelouse d'honneur du Schoonselhof en 1926. Ses amis firent don d'un logement, situé Harmoniestraat, à sa veuve qui décéda en Angleterre en août 1918. Du projet de lui ériger un monument, il ne fut plus question après la Première Guerre mondiale.

M. Rooses, *Jan Van Rijswijck, Geschriften, Redevoeringen en Brieven, met een Levensschets door Max Rooses*, Antwerpen, 1908. — J. Bell-Beyers, *Jan Van Rijswijck, liberaal Flamingant en Burgemeester van Antwerpen*, dans *Kopstukken van de Vlaamse Beweging, Biografische Studies onder leiding van prof. L. Wils*, Standen en Landen, Kortrijk-Heule, 1978. — L. Hancké, *Jan Van Rijswijck, Boegbeeld van het sociale liberalisme*, Gent, Liberaal Archief, 1993.

Lode Hancké

Traduit du néerlandais

**VAN TIGGELEN, Adolphe**, Emile, Philippe, chimiste, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 2 décembre 1914, décédé à Louvain le 2 novembre 1969.

Le père d'Adolphe Van Tiggelen exploitait une teinturerie. Le milieu familial était affectueux et profondément uni. La famille avait une fille et trois fils. Adolphe mène de solides études d'humanités gréco-latines au Collège Saint-Pierre à Jette. Il les termine avec succès à l'âge de seize ans. Son père a des visées scientifiques pour lui. Toutefois, avant de le lancer dans des études universitaires, il le prend pendant deux ans dans l'atelier de teinturerie. Un tel stage est peu courant en ce temps.

Adolphe Van Tiggelen s'inscrit à l'Université de Louvain en 1932, à l'âge normal de dix-huit ans. De caractère gai, il participe activement à la vie estudiantine, assez insouciant, mais il se distingue aussi par son intelligence et son ardeur au travail. La candidature en sciences chimiques est très pluridisciplinaire; il obtient la plus grande distinction dans les deux épreuves. Les cours de licence renforcent encore l'intérêt du «candidat» pour la physique, les mathématiques, les sciences appliquées et c'est, tout naturellement, que ce jeune licencié prépare le doctorat au laboratoire de Walter Mund. Le sujet choisi est la radiochimie; il le sensibilise à l'importance des espèces radicalaires et leur réactivité. Le doctorat en sciences chimiques est acquis en 1937 avec la plus grande distinction.

Il accomplit alors dix-sept mois de service dans l'Aéronautique militaire et, pendant ce temps, participe au Concours des bourses de voyage du gouvernement (1938); il séjourne à Manchester (Université Victoria) dans le laboratoire du célèbre professeur Michael Polanyi (janvier-août 1939). Il est mobilisé en août 1939, ce qui l'empêche de faire un nouveau séjour en Grande-Bretagne avec une bourse du British Council qu'il a obtenue, ainsi qu'un séjour post-doctoral comme *fellow* de la Belgo American Educational Foundation.

Revenu de France en 1940, il rentre au laboratoire du professeur Mund qui vient de recevoir le Prix décennal de Chimie (1928-1938). En décembre 1940, il est nommé chargé de recherches à l'Institut national des Mines, à Pâturages (Hainaut). Ses activités ayant attiré l'attention, l'Université catholique de Louvain fait appel à lui. Les principales étapes de sa carrière universitaire sont les suivantes: 1944, chargé de cours à l'Université catholique de Louvain; 1948, professeur ordinaire (il a trente-quatre ans); 1949, Prix Agathon De Potter de

l'Académie royale de Belgique; 1951, Prix de l'Académie pour un mémoire.

De 1956 jusqu'à sa mort prématurée, Adolphe Van Tiggelen bénéficie pour les recherches de son laboratoire, d'un soutien financier très important de l'European Office of Aerospace Research de l'United State Air Force. A partir de 1958, il est conseiller scientifique de la division Applications de l'Institut français du Pétrole. En 1961, le Prix Francqui lui est attribué, la Société chimique de France lui remet la médaille Lavoisier et il est élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique. En 1963, il est désigné comme membre de la cinquième commission du Fonds national de la Recherche scientifique. Adolphe Van Tiggelen meurt le 2 novembre 1969.

Nombre de ses élèves ont occupé ou occupent des fonctions importantes, soit dans des universités (Belgique, États-Unis et Canada), soit dans des grands organismes comme le National Bureau of Standards et l'Institut français du Pétrole.

Dès le départ de ses travaux scientifiques, Van Tiggelen est marqué par son maître Walter Mund, par le très grand chimiste qu'était Polanyi, par le bouillonnement des idées des physico-chimistes de Louvain, par le contact avec Sir Hugh S. Taylor (titulaire de la Chaire Francqui, 1936-1937). Ses premières publications avec Walter Mund datent de 1937.

Il a un acquis considérable pour aborder son activité à l'Institut national des Mines et un objectif précis : comprendre les mécanismes de combustion du grisou (méthane) pour prévenir les catastrophes minières. Il dégage, plus clairement qu'avant lui, les trois types de combustion : la combustion des mélanges détonants où la flamme se déplace de façon synchrone avec une onde de choc dont la vitesse de propagation est réglée par les équations de la mécanique des fluides (vitesses très élevées); les flammes rapides dont la vitesse dépend principalement des propriétés physiques du mélange où les réactions sont à chaînes thermiques; les flammes plus lentes dont la vitesse dépend surtout de la réaction chimique de combustion (déflagration).

L'objectif de Van Tiggelen est d'analyser tous les aspects physico-chimiques de la déflagration. Il met en évidence le phénomène de chimi-ionisation, c'est-à-dire l'ionisation des

molécules ou fragments moléculaires par l'énergie de la réaction. Cela le conduit à prévoir les structures moléculaires des chimions et ainsi à expliquer les caractéristiques des divers combustibles. Ces travaux mènent au développement extraordinaire des recherches théoriques et expérimentales d'Adolphe Van Tiggelen : utilisation de méthodes spectrographiques pour identifier et doser les intermédiaires chimiques dans la flamme; étude des conditions d'amorçage de la flamme; étude de son extension.

Les retombées pratiques sont importantes, tant dans le domaine des propergols pour moteurs fusées (vingt-huit rapports pour l'US Air Force, de 1956 à 1959), que pour l'optimisation de la combustion dans les moteurs à combustion interne (collaboration avec l'IFP - Institut français du Pétrole). Notons le rôle que Van Tiggelen donne très tôt à l'informatique dans ses recherches, notamment en réalisant une fusée analogique qui simulait la fusée réelle.

L'œuvre scientifique et technique de Van Tiggelen est rassemblée dans un ouvrage magistral de plus de mille pages *Oxydations et combustions* qu'il a rédigé avec une dizaine de ses collaborateurs, ouvrage paru en 1968.

Alphonse Van Tiggelen faisait partie de ces professeurs bilingues, profondément attachés à l'Université catholique de Louvain unitaire; il fut profondément affecté par les événements qui agitèrent l'Université dans la seconde moitié de la décennie 1960-1970. La rupture entre les deux sections linguistiques le touche douloureusement. Malgré certaines pressions, il opta pour l'Université francophone. Il ne fit pas le transfert de son laboratoire, car il tomba foudroyé au pied de son escalier la nuit de la Toussaint de 1969.

Il aimait faire sentir aux jeunes la joie de la découverte. Il leur montrait avec enthousiasme la beauté d'une expérience. Il attirait l'attention sur le côté artisanal du travail de laboratoire. Il fécondait l'esprit à partir de la besogne matérielle bien exécutée. Il savait faire goûter la joie de la découverte. Il était gai, aimable, boute-en-train dans ses moments de détente, mais il savait se concentrer, se laisser habiter par son sujet aux jours de travail qu'il prolongeait souvent dans la nuit. Il était un homme de devoir intransigeant sur les principes; il était exigeant vis-à-vis de lui-même, mais aussi à l'égard de ceux qu'il aimait et de tous ceux qui l'approchaient. C'était

un homme équilibré et humble, un défenseur ardent des causes justes.

A. Bruylants, *Adolphe Van Tiggelen, 1914-1969*, dans *Florilège des Sciences en Belgique*, vol. II, Bruxelles, 1980, p. 507-526. — B. Delmon et A. Jaumotte, *Adolphe Van Tiggelen*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. 166, Bruxelles, 2000, p. 3-27, portrait photographique et bibliographie.

Bernard Delmon et André L. Jaumotte

**van ZEELAND, Paul**, Guillaume, vicomte, économiste, banquier et homme politique, né à Soignies le 11 novembre 1893, décédé à Bruxelles le 22 septembre 1973.

Tout au long de sa vie Paul van Zeeland est toujours resté très attaché à Soignies, sa ville, celle de ses parents, et de ses origines, même si la famille van Zeeland est venue s'y installer assez tardivement.

Le premier représentant connu de la famille van Zeeland est Gérard Zelander, né en 1230, et feudataire de l'importante abbaye de Saint-Trond. Parmi ses descendants, on retrouve quelques universitaires, des magistrats, des religieux, des échevins et des ambassadeurs. Quant à Paul van Zeeland, ses aïeux directs vivaient à Geldrop, dans la province du Brabant septentrional, aux Pays-Bas. Son grand-père, Arnold van Zeeland y est né en 1802, et pour des motifs relevant de la religion, il est venu s'établir en Belgique, à Bierbeek, où il fut instituteur. Au début de l'année 1880, le septième de ses onze enfants, Louis-Léopold, né en 1856, vient s'établir à Soignies, pour y reprendre la droguerie que son frère Henri avait eu l'autorisation d'exploiter en 1877. Cette même année, Louis-Léopold épouse Marie-Félicie Ynaert. Paul van Zeeland est le septième de leurs huit enfants. N'ayant jamais connu un de ses trois frères ni deux de ses quatre sœurs, Paul van Zeeland n'avait que sept ans lorsqu'il perdit son frère Jean.

Son père est un homme exquis, d'une rare gentillesse. Sa mère est une femme de tête, dont l'ambition est de pousser les enfants le plus loin possible. Paul van Zeeland a d'ailleurs matérialisé cette aspiration. Déjà élève modèle à l'école primaire, il effectue de brillantes études au Collège Saint-Vincent, terminant sa rhétorique

en bon premier avec 96% des points. En juillet 1914, il est candidat en philosophie et lettres avec la plus grande distinction et bachelier en philosophie thomiste, alors que depuis le mois d'août 1913, il faisait partie des rangs de la compagnie universitaire de Louvain, dépendant du 10<sup>e</sup> de Ligne. Le Sonégien sera d'ailleurs prisonnier de guerre dès le mois d'août 1914, et déporté en Allemagne, à Münster, puis à Soltau, jusqu'en 1918, non sans avoir tenté, à trois reprises, de s'évader.

L'année académique 1919-1920 lui permet de renouer avec la normale, obtenant le titre de docteur en droit avec la plus grande distinction en 1920, et de poursuivre une formation en sciences politiques et diplomatiques. Cette même année, il obtient une bourse de la Commission for Relief of Belgium (CRB) et se rend à Princeton où il présente une thèse consacrée à la réforme monétaire aux Etats-Unis, sous la direction du professeur Edwin Kemmerer. Au sortir de la guerre, connaître le système monétaire américain constitue un atout important du fait du rôle joué désormais par le dollar en tant qu'étalon. Par ses travaux, van Zeeland fait même œuvre de pionnier, et on ne s'étonnera pas de le voir rentrer à la Banque Nationale en 1924 ou de constater sa présence dans plusieurs capitales européennes en 1924-1925 dans le cadre de missions relatives à la situation financière de divers pays.

Dès 1926, il s'impose comme l'étoile montante de la nouvelle génération et est nommé directeur de la Banque Nationale. A partir de 1928, il dispense à l'Université catholique de Louvain le cours d'analyse financière et participe à la création de l'Institut de Recherches économiques (IRES) dont il devint le directeur. Devenu vice-gouverneur de la Banque Nationale en 1931, il publie la même année sa *Réflexion sur le plan quinquennal*, et deux ans plus tard, *Regards sur l'Europe 1932*. Ces deux ouvrages contiennent ses vues sur le rôle de l'Etat dans les relations économiques, occasion qu'il saisit pour lancer de sévères critiques à l'égard du communisme. Van Zeeland prône au contraire une sorte d'alchimie du libéralisme alors défailant et d'interventionnisme étatique dépouillé de ses excès. Il insiste aussi sur la nécessité d'une coopération internationale en matière économique. Toujours est-il que ces travaux s'inscrivent pleinement

dans la *Weltanschauung* du futur Premier ministre à l'aube des années trente.

Dès 1933, le secrétaire d'Etat américain, Cordell Hull, écrit que Paul van Zeeland est «reconnu comme l'autorité belge dans le domaine de la finance internationale et des changes». Et c'est dans ce contexte qu'Albert I<sup>er</sup> convoquera le vice-gouverneur de la Banque Nationale, à plusieurs reprises, afin de lui apprendre le métier d'homme politique.

En 1933, Paul van Zeeland est bel et bien devenu un prétendant crédible à d'importantes fonctions politiques. En juin 1934, il devient, avec Jules Ingenbleek, ministre sans portefeuille de Gustave Sap, qui détient le portefeuille des Finances. A peine six semaines plus tard, il présente sa démission au Premier ministre Charles de Broqueville, non seulement en raison des mauvaises relations qu'il entretenait avec Gustave Sap, mais aussi parce qu'il ne voulait pas accepter de voir le gouvernement adopter des mesures économiques opposées à celles qu'il avait préconisées dans un plan de redressement économique et monétaire qu'il avait établi dès avant son arrivée au ministère.

En novembre 1934, le «gouvernement des banquiers» présidé par Georges Theunis, suit le cabinet Broqueville, mais est déjà démissionnaire en 1935. Le jeune roi Léopold III, qui avait succédé à son père quelques mois plus tôt, se décide à faire appel à un technicien, capable de remédier aux graves problèmes économiques et monétaires dans lesquels la Belgique, à l'instar de ses voisins européens est empêtrée : Paul van Zeeland.

Le 25 mars 1935, le Sonégien annonce la formation d'un gouvernement tripartite, et devient Premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Parmi les membres de son cabinet, on note aussi la présence de «l'enfant terrible du POB», Paul-Henri Spaak. Quatre jours plus tard, le 29 mars 1935, Paul van Zeeland présente son programme de redressement économique de la Belgique à la Chambre. Les trois quarts de l'assemblée se lèvent pour ovationner le Premier ministre. Nombreux sont ceux qui voient alors en lui un homme providentiel, le seul peut-être que la Belgique ait jamais connu.

Le nouveau Premier ministre fut d'abord l'artisan d'importantes réformes de structure dont certaines sont encore visibles aujourd'hui. On citera notamment l'Office de Redressement

économique (OREC), qui assurait la préparation, la coordination et la surveillance de l'exécution des mesures prises par le gouvernement, l'Office national du Placement et du Chômage (ONPC), ancêtre de l'ONEM (Office national de l'Emploi), l'instauration du contrôle des banques notamment par la Commission bancaire et le projet de création d'un Conseil d'Etat. Quant à la dévaluation de 28% du franc belge de 1935, que l'on peut aussi interpréter comme une stabilisation et que John Keynes montrait en exemple, elle marque le redressement économique du pays.

Sur le plan des Affaires étrangères, van Zeeland se trouve confronté à la guerre d'Ethiopie et au problème des éventuelles sanctions à adopter à l'encontre de l'Italie, ainsi qu'à la réoccupation de la Rhénanie. La position de van Zeeland est à ce moment inconfortable, notamment du fait d'une opinion publique qui voulait la paix. Mais c'est assurément le décès de la reine Astrid, le 29 août 1935, qui fut pour le Sonégien le moment le plus dramatique de son premier cabinet.

Le second gouvernement van Zeeland fut moins brillant que celui de 1935, qui avait été à bien des égards le meilleur de l'entre-deux-guerres. Après les élections du mois de mai 1936, Léopold III souhaitant voir le Sonégien reprendre le collier, van Zeeland constitue un nouveau cabinet en juin, dans un climat politique rendu plus difficile par les 21 sièges de députés remportés par les rexistes, sur un total de 202, et par l'agitation sociale qui gagne le pays dans le sillage du mouvement social observé en France. La décision de réduire le temps de travail à quarante heures et la naissance des congés payés - soit dix jours ouvrables par an -, ainsi qu'une révision des allocations familiales, ont convaincu les ouvriers de reprendre le chemin du travail.

Sur le plan des Affaires étrangères, le Premier ministre est avec le roi Léopold III et Paul-Henri Spaak l'initiateur de la politique d'indépendance. Quant à la guerre d'Espagne, van Zeeland est obligé d'adopter un profil bas, des pressions provenant tant de sa gauche que de sa droite. Et c'est dans ce contexte international très troublé qu'il est investi par les gouvernements français et anglais, et avec l'ardent soutien de Léopold III ainsi que du président Roosevelt, de trouver une formule de coopération économique entre



puissances industrielles. Une telle coopération pouvait, selon les mots de Roosevelt, favoriser la paix dans le monde, en ce compris avec l'Italie et l'Allemagne. Cette mission n'a pas abouti, notamment en raison de la démission prématurée de van Zeeland, mais il reste qu'elle appartient à l'histoire de la construction européenne et atlantique.

La démission de van Zeeland appelle une importante mise en perspective, en particulier à l'égard de sa victoire face à Léon Degrelle. Paul van Zeeland connaissait le leader rexiste depuis octobre 1933, lorsqu'il était venu le voir dans les bureaux de la Banque Nationale pour lui demander son aide. Degrelle l'invita encore au meeting du 11 novembre 1935, mais van Zeeland déclina l'invitation. Dès ce moment, van Zeeland se distanciera toujours plus du leader rexiste, au sujet duquel il se trouve régulièrement informé par la Sûreté de l'Etat. Il en deviendra même un adversaire déclaré lorsqu'il interdit la marche rexiste sur Bruxelles en octobre 1936, et encore davantage lors du duel qui opposera les deux hommes aux élections partielles de Bruxelles du 11 avril 1937, provoquées par Degrelle.

Dès le mois de mars 1937, la campagne électorale est passionnée, tandis que l'on voit pour la première fois en Belgique l'apparition de panneaux de 20 m<sup>2</sup> pour des élections. Quant aux meetings, si le leader rexiste choisit le Palais des sports, Paul van Zeeland opte pour la Salle de la Madeleine. N'étant ni tribun, ni l'homme des déclarations fracassantes, le Sonégien préfère, loin des envolées lyriques, le discours didactique, à l'image de sa voix, au timbre un peu sourd, presque dénué d'éclat. Mais le discours est net, clair et d'une logique implacable. Alors qu'il obtient 76% des voix contre 19% pour Degrelle, le Premier ministre connaît un prestige immense à caractère international. Se rendant le mois suivant aux Etats-Unis, deux pages lui sont consacrées dans *le New York Times Magazine*, qui fait l'éloge de sa victoire sur le fascisme. Van Zeeland est à l'apogée de sa carrière politique.

Mais son heure de gloire sera de courte durée, en raison de ce qui a été appelé « l'affaire de la cagnotte ». Celle-ci a éclaté le 16 mars 1937, en pleine campagne des élections partielles de Bruxelles, lorsque Gustave Sap a accusé van Zeeland d'avoir perçu des émoluments de la

Banque Nationale alors qu'il était Premier ministre. Après un démenti maladroit de van Zeeland, l'incident est clos jusqu'à ce que Léon Degrelle ne revienne à la charge le 28 juillet de la même année. Une enquête est ouverte par Henri de Man, alors ministre de la Justice, qui conclut qu'il n'y a pas eu de fraude fiscale dans la mesure où une somme de 330.000 francs a bien été perçue, mais a servi à l'appointement de collaborateurs de van Zeeland. Mais le 19 octobre, le Parquet ouvre une enquête judiciaire à l'encontre de la Banque Nationale. Le Premier ministre décide de démissionner. Même si l'enquête a débouché sur un non-lieu, un coup extrêmement grave a toutefois été porté à son image de marque. Paul van Zeeland entame d'ailleurs sa première retraite de la vie politique. Il entre dans différents conseils d'administration, tandis qu'à la veille de la guerre 1940-1945, le président Roosevelt lui demande de prendre la direction de la Coordinating Foundation for Refugees. Paul van Zeeland s'installe, en octobre 1939, avec sa famille aux Etats-Unis, étant convaincu que la guerre va éclater prochainement.

Au début du second conflit mondial, la présence de van Zeeland n'est pas souhaitée par le gouvernement de Londres, surtout pas par Camille Gutt ou même Hubert Pierlot. L'ancien Premier ministre participe toutefois aux travaux de la Cepag, la Commission d'étude pour les problèmes d'après-guerre, qui visait à renforcer après la guerre la coopération économique et politique des pays d'Europe occidentale et de l'Atlantique. C'est ainsi que dès 1942, il préconise l'union douanière et monétaire des pays européens. Dans l'immédiat après-guerre, Paul van Zeeland se trouve personnellement engagé dans la reconstruction de son pays en la qualité de commissaire au Rapatriement, mission que lui confie le gouvernement belge en septembre 1944. Onze mois plus tard, son travail est achevé.

Paul van Zeeland voyage alors à travers le monde, participant notamment à la mission des bons offices sur la question indonésienne en 1947, et entrant dans les conseils d'administration de différentes entreprises belges ou étrangères. Il compte aussi parmi les fondateurs de la Ligue européenne de Coopération économique et lutte en faveur de l'Occident chrétien, notamment contre la condamnation du cardinal

Midzenty. En 1948, il se voit octroyé le titre de Ministre d'Etat.

L'année 1949 est synonyme de retour au premier plan comme ministre des Affaires étrangères, poste qu'il occupera jusqu'en 1954. Sur le plan intérieur, la Belgique est toujours secouée par le problème du «non-retour» de Léopold III. Léopoldiste de la première heure, Paul van Zeeland joue à cet égard un rôle important. Désigné formateur par le Régent en 1949 et en 1950, il ne parvient pas à former un nouveau gouvernement, la situation étant bloquée jusqu'aux élections du 6 juin 1950 qui donnent la majorité absolue au Parti social chrétien (PSC)). L'absence de Paul van Zeeland lors du Conseil des ministres de la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1950 a suscité des interrogations, voire des polémiques. Pourtant, le Premier ministre Jean Duvieusart avait envoyé dès le 6 août un communiqué à l'agence Belga qui précisait que le Sonégien n'avait pas été convoqué à ce Conseil. Il reste que les lendemains de la Question royale comptent parmi les moments difficiles de sa vie politique.

Quant aux Affaires étrangères, van Zeeland est le signataire pour la Belgique des traités CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier) et CED (Communauté européenne de Défense), et compte à ce titre au rang des bâtisseurs de l'Europe. Rejetant l'idée des «Etats-Unis d'Europe», il est davantage partisan de la création d'une Europe de type confédéral que fédéral. Ainsi, il a plus œuvré en faveur d'une intégration économique que d'une union politique de l'Europe.

Paul van Zeeland est aussi l'auteur du plan qui porte son nom, présenté en 1953, et qui visait à sauvegarder la paix avec la Russie et l'Europe de l'Est, en suggérant un compromis ingénieux entre fermeté et dialogue. Plus concrètement, il prône la réunification de l'Allemagne et la création d'une zone tampon en Allemagne orientale.

D'autre part, homme très retenu voire secret, il a, tel un mandarin, exercé son influence depuis les «coulisses» au sein de groupes de réflexion ou de pression à caractère international, visant à promouvoir le dialogue entre l'Europe et l'Amérique. Jouant un rôle de premier plan au sein du groupe de Bilderberg, il en ira de même pour l'Institut atlantique, la Commission culturelle des Nouvelles Equipes internationales, le

Congress of European American Associations (CEA) ou encore l'Association du Traité atlantique.

En 1956, soit deux ans après que le PSC a été renvoyé dans l'opposition, van Zeeland décide de quitter la politique et retrouve le milieu des affaires, qu'il n'avait jamais vraiment quitté, notamment en tant que conseiller général de la Banque de Bruxelles. Son intérêt pour la chose publique n'en demeurera pas moins intact. Ainsi, il émet les plus nettes réserves quant à la politique menée par le gouvernement belge au Congo en 1959-1960. Impressionné par le discours de l'ancien Premier ministre, le roi Baudouin songe d'ailleurs à former un cabinet van Zeeland-Spaak. Mais le projet échoue. D'autre part, au regard des problèmes institutionnels belges, l'ancien Premier ministre se prononce en faveur du fédéralisme provincial. Mais ses vues sur cette question ne rencontrent pas plus de succès que celles portant sur la décolonisation du Congo. Lorsqu'il s'éteint, le 22 septembre 1973, le *Washington Post* salue sur cinq colonnes, «un des plus influents hommes d'Etat européens de l'entre-deux-guerres».

Ayant épousé Renée Dossin de Saint-Georges, le 18 août 1926, fille du lieutenant-général Dossin de Saint-Georges, Paul van Zeeland fut le père de quatre enfants : Marie-Louise, Micheline, Arnold, et Guy.

GEHEC-UCL, à Louvain-la-Neuve, Archives Paul van Zeeland

V. Dujardin et M. Dumoulin, *Paul van Zeeland 1893-1973*, Bruxelles, 1997. — B. Henau, *Paul van Zeeland en het monetaire, sociaal-economische en Europese beleid van België, 1920-1960*, Bruxelles, 1995. — L. Hommel, *Paul van Zeeland, Premier ministre de Belgique*, Paris, 1937. — M. van Zeeland, *L'expérience van Zeeland en Belgique*, Lausanne, 1940. — B.W. Van Schijndel, *Une généalogie brabançonne : les van Zeeland 1230-1965*, Bruxelles, 1965. — *Paul van Zeeland et les questions politiques et économiques de son temps*, textes réunis par G. Duchenne et V. Dujardin, Louvain-la-Neuve, 2001.

Michel Dumoulin et Vincent Dujardin

---

*Illustration* : Planche XVI, face à la page 353  
Paul van Zeeland par le photographe Max.

---

VELTER, Georges, Marie, dirigeant d'organisations patronales, né à Bruges le 29 novembre 1896, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 2 novembre 1979.

Fils d'un entrepreneur, Georges Velter termine ses études moyennes à Bruges lorsque éclate la Première Guerre mondiale. Immédiatement, il s'engage à l'armée, en tant que volontaire. Il est affecté aux Services de TSF (Télégraphie sans Fil) de la 4<sup>e</sup> division du Génie. Au front, il sert sous les ordres du lieutenant Paul Goldschmidt (1890-1969). Cette rencontre s'avérera décisive pour sa future carrière. En effet, lorsque ce dernier devient secrétaire de l'Association patronale des Constructeurs de Belgique (APCB) en août 1919, il demande à Velter de le rejoindre au sein de cette organisation que les employeurs du secteur des constructions métalliques viennent de créer. C'est chose faite dès septembre 1919. Rapidement, Velter gravit tous les échelons de l'APCB : il devient l'adjoint du directeur André De Groote, puis lui succède à ce poste lorsque celui-ci décède en 1928.

Il ne se contente pas de gérer les structures existantes : il rêve d'une réorganisation en profondeur du mouvement dont il a la charge. En effet, l'APCB défend les intérêts sociaux des industriels du secteur métallurgique, une autre organisation, la Fédération des Constructeurs de Belgique (FCB), se chargeant de la défense de leurs intérêts économiques. Cette dualité déforce l'action des organisations patronales, tant parmi les entrepreneurs que face au monde politique et syndical. Velter s'efforce de bâtir une organisation patronale unifiée et plus solide. Il œuvre donc à la fusion des deux organisations, l'action sociale devant être intégrée à l'action économique. Lorsque la fusion entre l'APCB et la FCB se réalise en 1937, Velter assure immédiatement la direction de la nouvelle organisation unifiée, également appelée Fédération des Constructeurs de Belgique.

La guerre de 1940-1945 entraîne de nouveaux bouleversements au sein du monde patronal. En effet, l'autorité occupante réorganise la vie économique du pays. Dès 1941, chaque secteur est doté d'une organisation patronale obligatoire. C'est également le cas de la construction métallique : le Groupement principal de l'Industrie des Fabrications métalliques voit le jour. Toutes les entreprises doivent s'y affilier. En fait, il s'agit d'une simple «double» de

l'organisation patronale libre existante, la FCB (qui n'est pas supprimée mais mise en veilleuse). Les mêmes personnes dirigent les deux organisations. Velter exerce donc les fonctions de directeur du Groupement principal.

Après la libération de la Belgique, cette organisation patronale obligatoire est maintenue pendant plusieurs mois (dans le secteur qui nous occupe, sous le nom de Conseil professionnel de l'Industrie des Fabrications métalliques). Ces structures obligatoires permettent de réorganiser et de fortifier les organisations patronales libres. Lorsque le régime obligatoire est aboli en 1946, une nouvelle organisation libre prend immédiatement le relais de l'ancienne Fédération des Constructeurs : la Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques, mieux connue sous le nom de Fabrimétal. Cette association patronale est mieux structurée et dispose d'une assise plus large que l'ancienne FCB. Velter, qui joua un grand rôle dans cette réorganisation, occupe le poste de directeur général de cette puissante organisation patronale.

Toutefois, l'importance de Velter dépasse de loin les limites d'un groupe de pression sectoriel, si important soit-il. Il représente son organisation au sein des instances dirigeantes de l'organisation patronale et intersectorielle, le Comité central industriel (CCI). En outre, dès 1928, Velter assure également la succession de De Groote au sein du conseil d'administration du Fonds national de Crise. En effet, l'instance dirigeante de cet organisme public, institué en 1920 et chargé de la gestion du système d'assurance chômage, comprenait des représentants des organisations ouvrières et patronales. L'expérience acquise par Velter au sein du FNC s'avérera importante d'un double point de vue. Premièrement, Velter se taille rapidement une solide réputation de connaisseur des questions sociales et de l'assurance chômage en particulier. La profonde crise économique des années 1930 occasionne un chômage énorme, qui met sous pression le système de protection sociale en vigueur. De concert avec Paul Goldschmidt, qui siège également au Fonds national de Crise, il rédige deux ouvrages importants : *Le soutien des chômeurs en Belgique dans le cadre de l'assurance chômage* (1931) et *L'évolution du régime belge du soutien des chômeurs* (1934). Soumettant le système de l'assurance chômage à

une critique serrée, les auteurs mettent en exergue les aspects qui sont inacceptables pour le monde patronal et qui, d'après eux, nécessitent une réforme immédiate et profonde, Velter s'impose donc comme un redoutable défenseur de la cause patronale. Mais, deuxièmement, sa présence au sein du FNC lui permet également de nouer le dialogue avec les représentants syndicaux qui, comme lui, ont le sens du compromis. Ainsi prend forme l'autre grande vocation de Georges Velter, celle d'un artisan du rapprochement entre organisations syndicales et patronales.

Cette vocation s'épanouit lors des circonstances tragiques de la Seconde Guerre mondiale. Pendant l'occupation allemande, les activités syndicales traditionnelles sont interdites; les autorités occupantes élaborent un nouveau système de relations sociales, inspiré des principes totalitaires. Toutefois, dans la clandestinité, les leaders des organisations syndicales d'avant-guerre rencontrent des personnalités du monde patronal qui refusent de s'engager dans la voie tracée par les Allemands. Parmi ces derniers: Georges Velter et Paul Goldschmidt. Les protagonistes de ces négociations clandestines veulent préparer l'après-guerre social et rédigent à cet effet un *Projet d'accord de solidarité sociale* (également connu sous le nom de *Pacte social*), approuvé par les négociateurs en avril 1944. Ce document préconise le renforcement et la réorganisation du système de relations paritaires et l'établissement d'une sécurité sociale généralisée. Velter est un des principaux artisans de cet accord, qui sera largement appliqué au lendemain de la libération de la Belgique. Au sein même du monde patronal, cet accord rencontre certaines réticences, mais les leaders patronaux modernistes (parmi lesquels figure Velter) réussissent à vaincre ces réflexes conservateurs. L'*aggiornamento* du mouvement patronal est symbolisé, entre autres, par le remplacement du CCI par la Fédération des Industries belges (FIB).

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, Velter est donc un personnage clef de la scène sociale belge. Il se trouve à la tête d'un groupement sectoriel solide et dynamique, qu'il a largement aidé à façonner; il est également un des promoteurs du dialogue paritaire entre organisations patronales et syndicales qui s'épanouira au cours des années 1950-1960. Ce

dialogue, basé sur les principes du Pacte social, vise à harmoniser les intérêts des employeurs et des salariés et cherche à éviter la confrontation brutale entre ces deux forces sociales. Velter lui-même dira que son métier consiste «à convaincre les chefs d'entreprise que le progrès économique doit servir à promouvoir le progrès social et à convaincre les syndicats que le progrès économique conditionne le progrès social» (cité dans *Fabrimétal*, décembre 1979, p. 23-30). Ceci ne l'empêche pas d'être un ardent défenseur des intérêts et des points de vue du patronat, entre autres dans les nombreux éditoriaux qu'il signe dans la revue *Fabrimétal*.

Au cours des années 1945-1965, on retrouve donc Georges Velter au sein de nombreuses organisations et institutions: il fait partie du comité de direction de la FIB, dont il devient également vice-président; il est, bien évidemment, membre d'organismes sociaux officiels tels que le Conseil national du Travail, les Commissions paritaires et le Conseil professionnel du secteur des constructions métalliques; il est membre des instances dirigeantes de l'Office belge du Commerce extérieur depuis 1948, dont il devient le premier vice-président en 1953; il est membre effectif du conseil d'administration de l'Office national du Ducroire, depuis 1947. Son intérêt pour le problème des débouchés extérieurs de l'industrie belge des fabrications métalliques et électriques se concrétise également dans les nombreuses missions qu'il effectue au Congo (colonial et indépendant), afin de stimuler l'exportation belge vers cette région. Il joue un rôle important dans l'organisation de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1958, toujours dans l'optique du rayonnement de l'industrie des constructions métalliques.

Georges Velter se marie en 1954, avec Germaine Tête; cette union reste sans enfants. Lorsque Velter prend sa retraite en 1965, il est considéré comme une des figures emblématiques du «modèle social à la belge» qu'il a contribué à élaborer. Il est également un des représentants typiques de cette nouvelle figure sociale du XX<sup>e</sup> siècle: celle de porte-parole et de défenseur «professionnels» des intérêts patronaux. Bien qu'il n'ait pas été entrepreneur lui-même, Velter s'est, dès le début de sa carrière, voué corps et âme à la défense du monde patronal.

P. Goldschmidt et G. Velter, *Le soutien des chômeurs en Belgique dans le cadre de l'assurance chômage*, Bruxelles, 1931. — P. Goldschmidt et G. Velter, *L'évolution du régime belge du soutien des chômeurs*, Bruxelles, 1934. — Les nombreux éditoriaux de Georges Velter dans la revue hebdomadaire *Fabrimétal*, 1945-1965. — R. Brion et J.-L. Moreau, *Fabrimétal. 50 ans au cœur de l'industrie. Chronique d'une fédération*, Bruxelles, 1996. — G. Vanthemsche, *Le chômage en Belgique de 1929 à 1940*, Bruxelles, 1994. — *Het Sociaal Pact van 1944. Oorsprong, betekenis en gevolgen*, s. dir. D. Luyten et G. Vanthemsche, Bruxelles, 1995.

Guy Vanthemsche

**VERHAEGEN, Jean**, Nicolas, Séraphin, colonel aviateur, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 19 novembre 1898, décédé à Anvers le 10 août 1968.

Après avoir suivi des humanités gréco-latines et scientifiques, il s'engage à l'armée le 17 décembre 1918 en tant que volontaire de carrière. Détaché au centre d'instruction de sous-lieutenants auxiliaires d'artillerie en qualité d'élève le 22 avril 1919, il est nommé sous-lieutenant en date du 24 décembre 1921, étant passé par les 2<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments d'Artillerie. Le 1<sup>er</sup> octobre 1923, Verhaegen passe à l'Aéronautique militaire (Aé.M.) où il suit les cours d'élève observateur avant de passer au pilotage. Le 13 juillet 1924, volant en qualité de passager à bord du Bristol F2B piloté par Edmond Desclée, l'avion s'écrase au sol au cours d'une démonstration, lors d'un meeting à la base de Nivelles. Le pilote est tué. Verhaegen s'en tire avec de multiples fractures à la mâchoire et un fémur fracturé. Il passe septante-deux jours à l'hôpital.

Nommé lieutenant par arrêté royal du 26 décembre 1924, il se voit désigné comme professeur du cours de navigation aérienne. Ce qui montre bien sa conscience professionnelle, c'est le fait qu'il s'arrange avec la Compagnie Maritime Belge pour s'initier à la navigation maritime, alors très semblable à celle de l'aviation. Il obtient un congé pour effectuer à ses frais un voyage Anvers-Matadi et reprend son service après deux mois d'interruption.

Mais, il va surtout accéder à la notoriété par sa participation au raid Bruxelles-Léopoldville, effectué à bord d'un biplan monomoteur du type

Bréguet XIX A2, avion d'arme dans l'Aé.M. Il est accompagné par le capitaine Medaets, pilote, et le mécanicien Coppens. L'avion, baptisé *Reine Elisabeth*, décolle de l'aérodrome d'Evere le 9 mars 1926. Douze jours plus tard, le 21 mars, il atteint triomphalement la capitale congolaise, après avoir fait escale à Belgrade, Athènes, le Caire, Atbara, Mangalla et Usala. Nos aviateurs repartent dès le 29, par le même itinéraire et se posent à Evere, dans un enthousiasme indescriptible, le 12 avril 1926 à 14h34. Ils ont couvert les 18.320 kilomètres du parcours aller-retour en quatorze étapes et en cent heures vingt-six minutes de vol effectif.

Ce raid s'avère donc une brillante réussite et consacre les belles qualités de navigateur de Verhaegen, toujours arrivé droit à destination, alors que les aides à la navigation étaient encore quasi inexistantes. Le roi Albert et la reine Elisabeth, la princesse Marie-José, le Premier ministre et de nombreuses autorités attendent nos héros sur la plaine où ils seront décorés par le Roi.

Cet exploit vaut à Verhaegen l'attribution de décorations : chevalier de l'Ordre du Lion et officier de l'Ordre de la Couronne avec la citation suivante : « Officier observateur d'une maîtrise incontestée, navigateur à l'instinct du pigeon voyageur et rompu à l'exploitation raisonnée des règles de la navigation aérienne. A assuré à bord de l'avion militaire l'accomplissement des étapes prévues au raid Bruxelles-Léopoldville via le Nil, sans le moindre écart de route, faisant atterrir l'avion, quatorze fois dont treize fois en pays inconnu, chaque fois mathématiquement au terrain prévu. En collaboration avec ses compagnons d'arme, le Lt aviateur G. Medaets et l'adjudant spécialiste Coppens, a réalisé à bord de l'avion *Reine Elisabeth* en une performance magnifique, intégralement la mission militaire qui leur avait été confiée, donnant à leurs camarades, le plus bel exemple de ce que peut produire une collaboration franche, intelligente et raisonnée et montrant à tous les Belges que partout et toujours l'union fait la force ».

Le 11 décembre 1926, suite à une souscription nationale, l'équipe Medaets-Verhaegen se voit délivrer un avion Bréguet dérivé du XIX, du type « grand raid » dit Bréguet-bidon. C'est le modèle avec lequel Costes et Bellonte franchiront pour la première fois l'Atlantique dans le sens Paris-New York. A l'aide de cet appareil à

long rayon d'action, ils espèrent rejoindre la colonie d'un seul coup d'aile.

Décollant d'un plan incliné pour favoriser l'élan initial, l'avion également baptisé *Reine Elisabeth*, décolle d'Evere le 11 novembre 1927. Hélas le mauvais temps et la brume vont les contraindre à tenter un atterrissage forcé sur le plateau de Langres dans le Dijonnais. Par suite du mauvais fonctionnement d'une vanne de vide-vite, l'avion se pose encore trop lourdement chargé et c'est le drame. Le beau Bréguet est complètement détruit et si le pilote est sérieusement blessé, Verhaegen s'en tire avec des égratignures.

Début 1929, il est envoyé suivre les cours de photographie aérienne à l'école de Versailles, ajoutant ainsi une nouvelle spécialité à ses connaissances. Il occupe de 1933 à 1935 un poste de professeur à l'École d'Aéronautique, après quoi, il passe à l'Etat-Major général 2<sup>e</sup> section, jusqu'en février 1940, date à laquelle il passe au Grand Quartier général (GQG). Entre-temps il a été commissionné major.

Passé en France, lors des événements de mai 1940, il se retrouve d'abord officier de liaison entre le GQG belge et le Grand Etat-Major français, puis adjoint à l'attaché militaire belge en France (à Bordeaux, Clermont-Ferrand et Vichy), avant de passer au dépôt du matériel belge en France après la conclusion de l'Armistice. Une fois sa mission au dépôt terminée, il s'arrange pour s'évader de France via le Maroc et le Portugal le 3 mars 1941 et rejoindre l'Angleterre où il arrive en juillet 1941. Une note du ministre de Belgique à Lisbonne adressée à Spaak, le 22 avril 1941 annonce le départ par le *SS Cortes* vers Gibraltar de plusieurs officiers dont le capitaine Vandermies et l'adjudant aviateur Legrand ainsi que l'arrivée par avion des majors aviateurs Guillaume et Verhaegen, le 19 avril.

Trop âgé pour prétendre entrer en opérations, il se voit désigné par le ministre Gutt pour rejoindre la colonie en qualité de conseiller pour le commandement en chef de nos forces d'Afrique. A cette fin, les autorités belges obtiennent qu'il effectue une série de visites dans les unités aériennes britanniques et puisse éventuellement participer à une ou deux sorties de bombardement sur l'ennemi. C'est ainsi, qu'il passe au cours du mois de juillet 1941 successivement le 2 Initial Training Wing à

Torquay, l'école technique de Melksham dans le Wiltshire, l'école de chasse (FTS) de Kidlington et le Bomber Operational Training Center d'Abingdon, base d'entraînement au vol de nuit. Il visite encore la base du commandement côtier de St Eval et enfin les bases de Mildenhall et Hornchurch.

Parti pour le Congo, le 24 octobre 1941, il en revient le 22 mars 1942. Son séjour à la colonie ne semble pas avoir été un grand succès : son rapport laisse apparaître de sérieuses divergences de vues avec les autorités civiles et militaires locales.

Il rejoint le ministère de la Défense nationale première section, à l'état-major de l'A.É.M. avant de se voir mettre à la disposition du ministère des Communications en juillet 1943. Cette nouvelle désignation va être le grand tournant de sa carrière. En effet, le gouvernement belge commence à se préoccuper de l'organisation de l'aviation civile d'après guerre. Il est donc envoyé comme délégué de la Belgique à l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) qui prend corps à Montréal. Il continuera à y siéger jusqu'à sa retraite. Nommé lieutenant colonel d'aviation, le 20 août 1945 par arrêté du Régent 4152, il passe à sa demande, dans la catégorie du personnel non navigant (administratif) de l'aviation militaire, le 22 mars 1948.

Il participe à la Conférence internationale d'aviation de Chicago en 1944, à l'origine de l'OACI. Verhaegen reste représentant de la Belgique au sein de cet organisme de 1945 à 1954. Il en assume la vice-présidence de 1949 à 1950, à Montréal.

La Force aérienne lui avait accordé les prolongations nécessaires jusqu'à l'âge de la pension. Après un passage dans les cadres de réserve, il quitte définitivement toute activité militaire et décède à Anvers, le 10 août 1968.

Centre de Documentation historique (CDH) des Forces armées belges, à Evere, Dossier officier. — Mémoires inédits de l'adjudant Coppens. — Notes du major Verhaegen sur sa mission au Congo.

*La Conquête de l'Air*, 1926, n°4 et 5; 1927, n°8, 9, 10, 12. — *Brussels Air Museum Magazine*, n° 33. — J. A. Mangin, *Sous nos Ailes. L'aviation militaire belge. Son histoire, ses avions, ses insignes*, Arlon, 1977. — T. Franchomme, *Les Liaisons Aériennes Belgique-Congo*, s.l., 1937. — *Mort du colonel-*

aviateur *Jean Verhaegen*, dans *La Libre Belgique*, 17-18 août 1968.

Michel Terlinden

**VERSELE**, *Mireille*, Jeanne, Eugénie, animatrice d'un mouvement rassemblant les jeunes handicapés de la mucoviscidose, née à Schaerbeek (Bruxelles) le 19 juin 1956, décédée à Bruxelles le 4 novembre 1982.

On ne peut qu'admirer l'attitude des adolescents et des jeunes adultes atteints de la mucoviscidose, maladie dont ils connaissent la sévérité et dont ils subissent avec courage les servitudes thérapeutiques. Ce qui marque le caractère de ces jeunes gens, c'est le désir de vivre intensément, de se montrer les meilleurs dans les domaines qui leur sont accessibles.

C'était aussi cette maturité d'esprit, cette générosité, qui les amènent à s'intéresser aux problèmes des autres. *Mireille Versele* est exemplaire. Mais beaucoup d'autres noms viennent à l'esprit qui, eux aussi, ont eu un comportement admirable, luttant avec lucidité contre la maladie. Malgré les périodes de difficultés qu'elle a traversées, périodes de grandes crises allergiques qui l'obligeaient à des séjours prolongés en altitude, *Mireille* avait entrepris avec succès, des études universitaires particulièrement difficiles : la philologie germanique.

Lors de ses séjours de cure en altitude, *Mireille* trouva la force de poursuivre ses études en suivant les cours de perfectionnement en langues germaniques. De retour au pays, elle était rayonnante, elle dominait parfaitement l'allemand et avait réussi ses études. Mais cela ne la satisfait pas !

En plus de l'effort considérable que cela lui avait demandé et qu'elle avait fait avec sérénité et sans plainte, *Mireille* se préoccupait du sort des autres malades. C'est ainsi qu'elle a eu l'idée et a réalisé, presque seule, le projet de réunir des jeunes adultes souffrants de mucoviscidose. Ce fut une première mondiale. En effet, cette rencontre eut lieu parallèlement au Congrès médical international de Mucoviscidose en 1982, Congrès honoré du patronage de la reine Fabiola, spécialement touchée par l'initiative de *Mireille*. On a vu à cette occasion venir de tous les pays, même les plus lointains comme l'Australie, des jeunes gens souffrant de la

maladie et voulant par leur présence, témoigner de ce problème important souvent ignoré, malgré sa fréquence par suite d'un manque évident de médication.

Des adultes de quinze nations y étaient présents, y ont tenu de nombreuses réunions au cours desquelles ils ont pu discuter de leurs problèmes respectifs. Il faut se rappeler que *Mireille* avait mis à la disposition des jeunes congressistes, et cela avec beaucoup de discrétion, tout le matériel nécessaire au traitement. La création qui en suivit de l'International Association of Cystic Fibrosis Adults, fut principalement son œuvre.

La vie de *Mireille* est remarquable. Son action a été à la fois sensible, originale et marquante. Elle a prouvé combien l'esprit, la générosité, le courage peuvent forger le caractère de jeunes gens qui envisagent avec lucidité leur handicap. Son combat a été exemplaire.

Notes rédigées par le docteur René Van Geffel.

*Mireille Versele*, dans *La Libre Belgique*, 6-7 novembre 1982.

Paule Van Geffel

**VOUILLEMIN**, *Sylvain*, Jules, Paul, compositeur, chef d'orchestre, né à Charleroi le 21 mars 1910, décédé à Liège le 12 juillet 1995.

Au sein de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, *Sylvain Vouillemin* apparaissait volontiers comme un sage, disert et malicieux, exigeant et intègre, mais aussi débonnaire et facétieux, unanimement apprécié par ses confrères, avec qui il entretenait de très cordiales relations. Lors des débats auxquels il participait, comme au long des séances de jurys qu'il présidait, ses propos étaient fermes mais pondérés, sensibles et empreints d'humour. Ils témoignaient d'une parfaite maîtrise des sujets traités, d'une culture très diversifiée et d'une philosophie de la vie qu'une longue pratique des êtres et des choses avait patiemment façonnée.

Son autorité était incontestable et incontestée. Elle émanait tout naturellement de sa personne qui ne laissait pas d'impressionner et de la connaissance que chacun avait de sa compétence et de son expérience. Mais cette autorité s'ac-

commodait de grande bonté, de compréhension chaleureuse et de curiosité amusée pour ce qui était neuf et original. Lui qui, par certains côtés, apparaissait comme un homme du passé, se tenant à l'écart des courants déterminants de la création contemporaine, il demeurait l'esprit ouvert, comme aux aguets, s'enthousiasmant lorsqu'une idée, une proposition, une œuvre nouvelle réussissait à le séduire.

Sa carrière professionnelle et artistique fut exemplaire. Elle s'appuya sur une solide formation, effectuée patiemment au Conservatoire royal de Bruxelles, sous la direction de maîtres renommés : Marcel Maas, pour le piano; Auguste De Boeck et Fernand Quinet pour l'harmonie, Raymond Moolaert pour le contrepoint et Joseph Jongen pour la fugue et la composition. Le Prix Agniez couronna ses premiers travaux créatifs et fut suivi, en 1939, d'une flatteuse distinction – un second prix – à ce qui était alors le grand concours national de composition, dénommé Prix de Rome. La même année, Sylvain Vouillemin participa au Concours international de composition Guillaume Lekeu, à Liège. Il remporta la plus haute récompense avec son poème symphonique *L'Eau* dont l'intention descriptive répondait en tous points à la demande des organisateurs. Il s'agit d'un vaste triptyque dont les parties (Marine – Sources, rivières et fleuves – Ville, souveraineté de la nature) s'enchaînent dans une effervescence orchestrale raffinée et somptueuse. Le solide métier du compositeur y apparaît en plénitude, tout autant que se décèlent des influences diverses, parmi lesquelles, celle de Claude Debussy n'est certes pas la moindre.

L'œuvre témoigne, lors d'épisodes calmes ou tumultueux et tout au long de pages fiévreuses et inspirées, d'un sens remarquable de la construction que Sylvain Vouillemin a hérité de sa longue pratique des maîtres du passé. Sa palette orchestrale est généreuse et largement diversifiée. Durant ses années d'apprentissage, il s'était mis à l'école de nos meilleurs orchestrateurs, Paul Gilson et Jean Absil, mais très vite il a élargi sa vision et étudié avec soin les multiples exemples fournis par ce que l'on a appelé l'école impressionniste. Certains passages de son triptyque semblent d'ailleurs proches de la démarche debussyste. Un matériel thématique abondant et diversifié caractérise l'ouvrage. L'auteur le développe avec art, selon une mobilité rythmique

qui, à certains moments, fait un usage modéré de la polyrythmie. La clarté, la transparence des timbres alternent avec des couleurs plus vives qui intensifient la vigueur, voire la véhémence du discours. La fin de l'œuvre illustre de manière éloquente et avec une remarquable économie de moyens, cette subtile adéquation de la technique orchestrale aux exigences descriptives de l'ouvrage. Après de somptueux développements lyriques, le tissu symphonique se dilue peu à peu, s'épure et se disloque pour faire apparaître, comme en transparence, les calmes flux et reflux d'un doux bercement des eaux.

Les années de jeunesse de Sylvain Vouillemin avaient été fécondes en créations et en succès. Ses trois Mouvements symphoniques pour grand orchestre remportèrent en 1946, le Prix César Franck. Suivirent diverses autres productions dont les *Airs de chez nous* pour chœur et orchestre, inspirés de chants populaires de nos régions, un quatuor à cordes, diverses pièces instrumentales, notamment pour le piano, et une sonate pour cor et piano.

Cependant, l'insertion de notre musicien dans la vie professionnelle et plus particulièrement dans l'enseignement allait sensiblement ralentir le rythme de sa production. Sylvain Vouillemin s'est, en effet, impliqué avec conviction et enthousiasme dans les responsabilités pédagogiques qui lui furent progressivement confiées. Après avoir été l'assistant de son professeur de piano, Marcel Maas, une classe d'harmonie lui fut attribuée au Conservatoire de Bruxelles, parallèlement à sa désignation de directeur du Conservatoire de Charleroi, sa ville natale. Dans cette double fonction, Sylvain Vouillemin allait rapidement acquérir une notoriété remarquable. Ses cours d'écriture se distinguaient, non pas tant par la rigueur et la discipline qui y étaient effectivement de mise, que par la créativité qu'ils suscitaient auprès des étudiants. De l'harmonie, Sylvain Vouillemin avait une conception ouverte et vivante. Les exercices proposés par lui constituaient autant d'occasions de parfaire les connaissances de l'élève, d'étudier les styles, de diversifier la technique, de développer le sens critique et les capacités d'invention, d'adapter le langage aux exigences des données. Le professeur écrivait lui-même des « basses » et des « sopranos » qui, par leur modernité et leurs caractères variés, tranchaient sur les épreuves traditionnelles.



Dans la gestion artistique des établissements qui lui furent confiés (le Conservatoire de Charleroi, d'abord, le Conservatoire royal de Musique de Liège, ensuite, dont il devint le directeur en 1963), Sylvain Vouillemin eut à cœur de fixer des repères, de proposer des choix et surtout d'orienter l'enseignement vers une ouverture aux réalités contemporaines. En particulier, sa conception de l'enseignement de l'écriture l'incita à effectuer un énorme travail créatif qui consistait à imposer des épreuves de concours originales dont il était non seulement l'auteur, mais pour lesquelles il écrivit de subtiles et remarquables réalisations. Les séances de correction des examens d'harmonie, de contrepoint et de fugue étaient dès lors, autant d'occasions pour le jury d'échanger d'intéressants points de vue avec le directeur du conservatoire, de confronter la version des épreuves que celui-ci avait rédigée avec celle des étudiants et de discuter en profondeur des impératifs esthétiques du travail effectué.

Durant toute sa carrière professionnelle, Sylvain Vouillemin s'est investi aussi avec grand talent dans la direction d'orchestre et de chœurs. Il s'est attaché à valoriser auprès des étudiants, la pratique d'ensemble qui fut trop souvent négligée dans le passé, au profit d'une recherche de la virtuosité individuelle, alors qu'elle constitue un élément fondamental de la formation des instrumentistes et des chanteurs. Non seulement à la tête de l'orchestre du Conservatoire de Liège, mais aussi avec les grandes formations professionnelles du pays, il aborda les pages essentielles du répertoire classique, romantique et moderne, et révéla en outre, des œuvres rares ou nouvelles, interprétées dans un esprit de grande exigence artistique et avec beaucoup de conviction.

Si le pédagogue et le directeur s'étaient très largement substitués au compositeur, le chef d'orchestre avait pris le relais du pianiste talentueux qu'était Sylvain Vouillemin au début de sa carrière. L'instrument à clavier garda longtemps ses faveurs car il lui consacra de nombreuses pages originales et de noble facture. Une de ses dernières productions, écrite en 1979, à l'intention du Concours national de musique organisé par le Crédit Communal de Belgique, mérite que l'on s'y arrête car elle révèle la quintessence de l'art et de la personnalité éclectique de Sylvain

Vouillemin. *Rêves*, pour piano, est une page d'allure rhapsodique dont l'écriture instrumentale souple, raffinée et brillante atteste non seulement la parfaite connaissance que le compositeur possédait du clavier mais aussi sa volonté de synthèse d'une tradition pianistique bien assimilée et d'une démarche de modernité. Franz Liszt et César Franck ont certainement été pour lui de solides références, tandis que Claude Debussy à qui Sylvain Vouillemin avait consacré une substantielle étude, lors de son discours académique, demeure pour lui un maître à penser. La délicatesse des timbres et des couleurs, la subtile modernité de l'harmonie situent le début et la fin de l'œuvre dans un climat sonore d'impressionnisme, tandis que l'épisode central, en forme de toccata, qui fait appel à diverses ressources de la technique pianistique, s'épanouit dans une joyeuse et lumineuse féerie.

Pendant près de vingt ans, Sylvain Vouillemin a été membre actif de l'Académie royale de Belgique. Elu en 1976, il fréquenta assidûment, jusqu'à un âge avancé, les séances de la Classe des Beaux-Arts dont il fut le directeur en 1982. A plusieurs reprises, il prit la parole devant ses confrères, prononçant notamment l'éloge de René Barbier et clôturant son année de présidence de la Classe par une évocation richement documentée de la carrière et l'œuvre de Claude Debussy.

Sylvain Vouillemin laisse une production peu abondante mais qui témoigne d'une remarquable qualité d'écriture et d'une indéniable originalité. Par son action pédagogique, par la lucidité et l'efficacité de sa gestion à la tête d'établissements d'enseignement musical, il demeure un exemple de compétence et de probité professionnelle, d'exigence artistique et morale qui forcent le respect et suscitent admiration et gratitude.

J. Leduc, *Sylvain Vouillemin*, dans *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, vol. 165, Bruxelles, 1999, p. 127-132, portrait photographique.

Jacques Leduc

VRANCKX, Guilielmus, *Alfons*, homme politique socialiste, né à Kessel-Lo le 24 janvier 1907, décédé à Louvain le 30 juin 1979.

Il était issu d'une famille ouvrière politisée. Son père, Edmond Vranckx, chaudronnier aux Chemins de fer, était un des premiers syndicalistes, et dans la famille de sa mère, Marie Verlinden, on trouve des cofondateurs de la section louvaniste du Parti ouvrier belge. Il fit ses humanités à l'Athénée de Louvain où il se lia d'amitié avec Gaston Eyskens.

Au départ, il voulait être instituteur, mais ambitionnant d'entrer à l'université, il bifurqua de la cinquième moderne vers la quatrième latine, grâce à un travail acharné durant les vacances. Le père Vranckx, qui avait deux fils, leur dit : « Mes moyens ne me permettent pas de vous payer des études universitaires à Gand ou à Bruxelles, mais vous pouvez vous inscrire à Louvain ». Le fils aîné, Jean, devint ingénieur des mines et Alfons Vranckx docteur en droit.

A l'Université catholique de Louvain, Alfons Vranckx a vécu selon ses convictions. On savait qu'il était un socialiste religieux. Il y eut bien quelques professeurs enclins à le faire exclure, mais il a toujours été protégé par le chanoine Van Hove qui donnait le cours intitulé *L'Eglise et l'Etat*. La contradiction était tolérée à son cours et Alfons Vranckx ne manqua pas de faire usage de cette liberté. Il était antimilitariste, flamingant et socialiste.

Durant l'année académique 1928-1929 parurent deux brochures, éditées par le journal estudiantin *L'Avant-Garde*, l'une écrite par Léon Degrelle et intitulée *Les Flamingants* et l'autre *Flandres et Flamands* due à la plume de J. Dautricourt, un Brugeois francophone. C'est le chanoine Van Hove qui prit l'initiative d'inciter Alfons Vranckx à rédiger une réplique à ces deux brochures, qui fut aussi publiée par *L'Avant-Garde* sous le titre *Confession d'un Flamingant*. Vranckx soulignait le retard des Flamands sur le plan du droit, de l'enseignement et de l'administration.

Grâce à une bourse, Alfons Vranckx a pu faire un stage au Bureau international du Travail à Genève, où il réunit une partie des éléments qui allaient lui permettre d'écrire son livre *Gemeenschap en Klassenstrijd*, qui fut couronné en 1932 au Concours interuniversitaire. A peine promu docteur en droit, il a pu aller étudier deux ans à l'Université Charles à Prague où, à l'époque, il existait encore une section de langue allemande. Emile Vandervelde, président du Parti ouvrier belge, lui avait remis une lettre de

recommandation destinée au ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, Edouard Bénès. Quelques années auparavant, Bénès avait échangé une correspondance importante avec le pape Pie XI au sujet des catholiques slovaques. Il permit à Alfons Vranckx de prendre connaissance de cette correspondance. Ces entretiens avec Bénès ont fortement influencé la vision de Vranckx sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. A Prague, Vranckx étudia les réformes de l'agriculture qui avaient été entreprises après la Première Guerre mondiale.

A son retour de Prague, Alfons Vranckx commence son stage au barreau de Bruxelles. Son patron, Henri Rolin, le présente à la prestation de serment. L'usage veut alors que ce soit fait en français. Rolin intervient pour préciser que son jeune confrère veut le faire en flamand, ce qu'on lui permit.

Il croyait au rôle essentiel de la commune dans l'édification d'un Etat démocratique. Il commença sa vie politique en tant que conseiller communal de Kessel-Lo; élu à vingt-cinq ans en 1932, il le restera jusqu'en 1946. Sur le plan scientifique, il exprima sa foi dans l'institution communale en publiant en 1958 *De Blijde inkomst van 3 januari 1356 en ons publiek recht* et en 1961 *De Brabantse steden, voorboden van ons grondwettelijk recht*.

Aux élections législatives du 24 mai 1936, Alfons Vranckx est élu, à vingt-neuf ans, membre de la Chambre des Représentants. Il le restera jusqu'au 2 décembre 1946. Il prenait activement part aux débats parlementaires et ses interventions dans l'examen des budgets de la Justice, de l'Intérieur et de l'Instruction publique prouvaient qu'il avait une connaissance approfondie des problèmes inhérents à ces trois départements ministériels.

En 1937, Alfons Vranckx épouse Marguerite Janssens. Le couple aura quatre enfants.

Avant la Seconde Guerre mondiale, il avait déposé une proposition de loi relative aux accidents du travail, qui fut envoyée par le groupe socialiste de la Chambre à la commission syndicale. Après l'examen par cette commission, le texte de Vranckx fut repris dans les grandes lignes par Achille Delattre, ministre du Travail, et devint une loi.

Après la guerre, son nom fut donné à la loi sur les dommages de guerre, dont il fut, à juste titre, appelé le père. Il a d'ailleurs publié en 1949 sur

cette loi une importante étude *Het herstel der staffelijke oorlogschade* qui fut d'une énorme importance pour l'élaboration de la jurisprudence.

En 1940, il est désigné comme bourgmestre faisant-fonction de Kessel-Lo. En 1941, accusé de sabotage, il comparait devant le conseil de guerre allemand à Bruxelles. Les Allemands l'avaient arrêté au Palais de Justice. Grâce à sa connaissance de la langue allemande, il put se défendre convenablement et fut acquitté. En 1942, il fut à nouveau arrêté et fit deux mois de prison. Après sa libération, il prit le maquis jusqu'à la fin des hostilités.

Aux élections législatives du 17 février 1946, Alfons Vranckx est réélu représentant de l'arrondissement de Louvain. Par arrêté du Régent du 17 novembre 1947, Alfons Vranckx est nommé conseiller d'Etat. Il a raconté que les ministres Paul-Henri Spaak, Pierre Vermeulen et Antoine Spinoy avaient insisté pour qu'il fasse acte de candidature. Par contre, le Premier ministre Camille Huysmans s'était fortement opposé, mais, finalement, s'était rallié à l'avis de ses collègues. Personne ne lui demanda son avis : il devint président de la quatrième chambre en compagnie de Henri Buch qui aimait philosopher et de l'élégant André Mast. Le premier arrêt rendu par le Conseil d'Etat émanait, presque naturellement, de la quatrième chambre, il était daté du 8 novembre 1948. Court, sec, sans fioriture. C'était le style qui allait rester celui de la quatrième chambre, un style qui reposait sur l'autorité du juge, le courage et le sens des responsabilités, un style qui faisait soupire les avocats, un style qui fit que l'appartenance à la quatrième chambre constituait un label de qualité.

Dans les arrêts de Vranckx, on aperçoit la figure d'un homme impatient, d'un homme qui avec son dynamisme hors du commun cache son aspiration à plus d'activité. Durant quinze ans, Alfons Vranckx a siégé à la rue de la Science. Son bureau était aménagé dans la chambre dans laquelle Léopold III a vu le jour le 3 novembre 1901. D'après le témoignage de son collègue André Mast, il présidait avec autorité, talent et tact, et aussi avec une imperturbable bonne humeur.

La loi du 3 mai 1948 porte création d'un Centre de Recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux et juridiques en régions wallonne et flamande, appelé aussi Centre

Harmel. Alfons Vranckx devient rapporteur de ce centre.

En 1951, sous son impulsion, et en collaboration avec les professeurs Van Dievoet, Fredericq et Victor, l'édition de l'*Administratief Lexicon* est lancée et il est désigné comme président du conseil de rédaction. En 1954, Alfons Vranckx devient membre de la Commission chargée de l'élaboration du texte néerlandais de la Constitution, des codes et des lois et arrêtés principaux.

Le 14 avril 1955, il est nommé chargé de cours à l'Université de l'Etat à Gand et le 1<sup>er</sup> mai 1963, il devient professeur ordinaire et en même temps directeur-chef de service du séminaire de droit administratif.

Le 21 décembre 1962, le député socialiste de Louvain François Tielemans, ministre-adjoint aux Finances, décède subitement. La Fédération socialiste de Louvain avait d'urgence besoin d'une figure de grand format pour mener sa liste aux prochaines élections. Alfons Vranckx fut approché et pria de revenir dans la politique pour prendre la direction du parti à Louvain. Il savait qu'il allait prochainement devenir premier président du Conseil d'Etat. Il renonça à cet honneur et démissionna le 30 avril 1963. Le lendemain, il défilait dans le cortège du 1<sup>er</sup> mai ! Il fit le tour des sections locales durant deux ans tout en poursuivant son enseignement à l'Université de Gand. Le 23 mai 1965, il redevenait député de Louvain et recevait le portefeuille de l'Intérieur dans le gouvernement présidé par Pierre Harmel.

Les tâches qui l'attendaient étaient délicates : la préparation de la révision de la Constitution, l'assainissement des finances communales, l'exécution de la loi du 2 août 1963 et les dispositions transitoires relatives au personnel des services locaux de l'agglomération bruxelloise, la révision des modalités de fonctionnement de la Commission permanente de contrôle linguistique, la création d'une Commission pour l'amélioration des relations entre les communautés linguistiques, le statut syndical du personnel des provinces et des communes. Il avait aussi des plans personnels quant à la création d'un fonds national pour la protection de la population et quant à une réforme de la Protection civile et de la police communale.

Alfons Vranckx a déploré qu'on ait uniquement retenu de son passage au ministère de

l'Intérieur le souvenir de la violente grève des mineurs à Zwartberg. Le gouvernement avait décidé le 17 décembre 1965 la suppression de tout subside à la mine de Zwartberg. Cette décision provoqua de graves incidents au Limbourg au cours desquels il y eut deux morts. Alfons Vranckx s'est attaché à informer le gouvernement sur la situation réelle à Genk, à savoir le sentiment de panique provoqué par les craintes en ce qui concerne l'avenir. Il a demandé que la gendarmerie soit remplacée par des parachutistes dans les tâches de surveillance et qu'on veuille à éviter des affrontements entre la gendarmerie et les grévistes; il a plaidé afin que les licenciements aillent de pair avec des réinsertions; enfin, il a veillé à ce que les funérailles des deux victimes puissent se passer sans incident.

De 1966 à 1968, les socialistes étaient dans l'opposition. Durant cette période, Alfons Vranckx déposa sur le bureau de la Chambre quelques propositions de loi. La première fut celle relative à la désignation d'un médiateur chargé de protéger les citoyens contre tout abus ou discrimination de l'autorité. Ensuite, il y eut la proposition de loi relative à la détention préventive et celle relative à l'introduction d'un système proportionnel d'amendes lié aux revenus de chacun.

Après les élections du 31 mars 1968, Gaston Eyskens forma un gouvernement composé de catholiques et de socialistes. Alfons Vranckx est nommé ministre de la Justice. Habituellement, le ministre de la Justice est l'inconnu du gouvernement. Alfons Vranckx est devenu un homme connu parce qu'au moment de sa désignation le pays se trouvait à un tournant de l'évolution judiciaire, sociale et éthique. L'entrée en vigueur du code judiciaire le 1<sup>er</sup> novembre 1970 a suscité de profondes modifications qui ont fait que, jamais dans l'histoire de la Belgique, un ministre de la Justice n'a été responsable de tant de nominations dans la magistrature.

L'action d'Alfons Vranckx au ministère de la Justice a été marquée par quelques grands

problèmes de société : la drogue, la lutte contre la pornographie, la protection des bonnes mœurs, le problème des étrangers, la lutte contre la criminalité organisée, la réglementation des armes, le primat du maintien de l'ordre public. Alfons Vranckx a été l'objet d'attaques virulentes tant des parlementaires que des contestataires. Son rôle de croisé de la morale dans lequel il s'était laissé enfermer lui donna une image de conservateur, ce qui eut pour effet que toute une série d'initiatives progressistes prises par lui échappèrent à l'attention de l'opinion publique.

Atteint par la limite d'âge établie par son parti, Alfons Vranckx quitta la politique en 1974. En 1975, il participa à la création du Centre d'Etudes des Réformes politiques. En 1977, il fut nommé Ministre d'Etat. Le 30 juin 1979, suite à une courte maladie, il est mort chez lui à Louvain.

Comme beaucoup de Flamands, Alfons Vranckx était un homme timide. Ce qui l'a comblé dans sa vie a été le professorat à l'université. Cela a dominé tout le reste. Il faisait penser à un notaire de province ou à un chanoine. En réalité, fier de ses origines, il resta fidèle aux idéaux de sa jeunesse.

H. Coremans, *Alfons Vranckx, in Raad van State, Liber Memorialis 1948-1998*, Brussel, 1999, p. 46-47. — H. de Ridder en F. Verleyen, *Waar is nu mijn mooie boomgaard?*, Tielt, 1971, p. 157-176. — B. De Ruyver, *De strafrechtelijke politiek gevoerd onder de socialistische Ministers van Justitie E. Vandervelde, P. Vermeulen en A. Vranckx*, Antwerpen-Arnhem, 1988. — R. De Vleeshouwer, *Henri Rolin, une voie singulière, une voix solitaire*, Bruxelles, 1994. — H. Gaus, *Politiek Biografisch Lexicon*, Antwerpen, 1989, p. 1232-1239. — W.S. Plavsic, *In memoriam Alfons Vranckx*, dans *Socialistische Standpunten*, 1979, n°4, p. 196-204, bibliographie. — O. Triau et al., *Alfons Vranckx*, Antwerpen, 1973.

Wladimir S. Plavsic

# W

**WARLOMONT, René, Henri, Maurice,** François, magistrat, historien, né à Mons le 21 février 1900, décédé à Uccle (Bruxelles) le 23 novembre 1975.

Il est le fils de René-Maurice-François Warlomont, médecin militaire de 1<sup>ère</sup> classe qui termina sa carrière comme général médecin en 1919, et le neveu de Maurice Warlomont qui, sous le nom de Max Waller, fut le fondateur en 1882, du mouvement littéraire Jeune Belgique.

Volontaire de guerre en 1918, il obtint plus tard le grade de lieutenant de réserve. Docteur en droit de l'Université de Louvain, le 5 octobre 1923, licencié en sciences politiques et diplomatiques, il s'inscrivit comme avocat stagiaire au barreau de la cour d'appel de Bruxelles la même année et fut admis au Tableau de l'Ordre le 8 novembre 1926. Il collabora pendant quatorze ans au cabinet de maître Fernand Passelecq.

Nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Bruxelles le 19 novembre 1933, il fut désigné comme juge effectif le 11 juillet 1937 et juge unique le 13 juillet 1942. Il devint l'un des vice-présidents de cette juridiction le 20 février 1954 et démissionna pour raison de santé le 29 juin 1967. Il assumait également la présidence du Conseil de Révision et du Conseil de Milice du Brabant, ainsi que la vice-présidence de la Commission des Pensions militaires de Réparation à partir du 15 octobre 1964.

Comme magistrat, il s'intéressa au statut de sa profession et y consacra un ouvrage qui reste une référence : *Le magistrat, son statut et sa fonction* (Bruxelles, 1950, 299 p.). Certains aspects de la procédure pénale retinrent aussi son attention : *L'action publique et l'action civile devant les tribunaux répressifs* (Bruxelles, 1947, 115 p.).

Son activité comme historien du droit mérite attention. Collaborateur au *Journal des*

*Tribunaux* dès 1925, il y publia une série de portraits d'avocats, magistrats et professeurs qui illustrèrent la science du droit en Belgique.

Il fut le biographe de François Laurent (*François Laurent, juriste, homme d'action et publiciste, 1810-1887*, Bruxelles, 1948, 86 p.) et entre autres, retraça le procès de l'octroi d'Anvers (*L'affaire Weerbrouck et le régime impérial en 1813*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1963, n°1, p. 57-82). Il décrivit la réforme de Joseph II et son échec (*Les idées modernes de Joseph II sur l'organisation judiciaire dans les Pays-Bas autrichiens*, dans *Revue d'Histoire du Droit*, t. 27, 1959, p. 270-289).

Il fut de longues années collaborateur du groupe belge de l'Association Henri Capitant dont il devint le secrétaire général le 1<sup>er</sup> avril 1952 et il fut membre de la Société d'Histoire du Droit et des Institutions des pays flamand, picard et wallon.

Archives du Tribunal de Première Instance de Bruxelles.

J. Beugniet, *René Warlomont*, dans le *Journal des Tribunaux*, 1976, Bruxelles, p. 662.

Jacques Logie

**WUYTS, Henri, François, Hubert,** docteur en Sciences, professeur de chimie organique à l'Université libre de Bruxelles, né à Bruxelles le 29 mars 1872, y décédé le 24 janvier 1966.

Il s'inscrit en première candidature en pharmacie à l'âge de seize ans, entre en première année de l'École de Pharmacie en 1891 et est proclamé pharmacien avec grande distinction en 1894; entre-temps, il s'est engagé en 1892 dans les études de chimie qu'il entame au niveau du doctorat, obtenu en 1895 avec

distinction. Il aborde ensuite sa thèse de doctorat spécial et conquiert ce diplôme en 1911, tout en ayant fait un séjour de spécialisation à l'Université de Bonn.

Attaché au laboratoire de chimie générale en tant que chef de travaux dès 1899, il est nommé professeur de chimie organique à la Faculté des Sciences en 1906, titulaire du cours de chimie pharmaceutique à la Faculté de Médecine en 1907, il est secrétaire de Faculté de 1912 à 1914, et président de Faculté dix ans plus tard.

En 1927, il rédige, avec d'autres professeurs d'universités belges, l'importante *Note sur l'action du Comité national de Chimie dans la question de la collaboration de la Science et de l'Industrie*; ce document prendra tout son poids lorsque, le premier octobre 1927, le roi Albert prononcera le célèbre *Discours de Seraing* qui débouchera sur la création du Fonds national de la Recherche scientifique.

Elu membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique le 15 décembre 1939, il en devient membre titulaire le 15 décembre 1944.

Travailleur infatigable, préoccupé autant par ses travaux scientifiques que par la promotion de la science et l'aide aux jeunes chercheurs, il ne ménagera pas ses efforts toutes les fois que l'université aura besoin de lui. Déjà en 1929 lorsque l'université quitte le palais, devenu trop exigü, qu'elle occupe à la rue des Sols, pour s'installer au Solbosch, il est un des plus actifs lors de ce déménagement qui exige un grand sens de l'organisation et une attention de tous les instants. Quinze ans plus tard, en 1944, à la fin de l'occupation et après trois ans de fermeture, l'université se retrouve sans professeur de chimie organique; elle s'adresse alors à Henri Wuyts, déjà âgé de septante-deux ans, pour en assurer la charge. Loin de se retrancher derrière son droit à une retraite paisible, il accepte sans hésiter et c'est ainsi qu'il poursuit son enseignement jusqu'en février 1947 lorsque son successeur Richard-Henri Martin entre en fonction.

D'une vitalité exceptionnelle, il continue alors à participer à la vie scientifique de son pays; pour rendre hommage à l'homme et au chercheur, ses collègues lui offrent la présidence d'honneur du Colloque sur la chimie du soufre organisé en 1962 par la Société chimique de Belgique. Et quelques mois à peine avant son

décès, il assiste encore assidûment aux séances de la Classe des Sciences de l'Académie.

Son œuvre scientifique est considérable: auteur de près de 150 articles originaux dans le *Bulletin des Sociétés chimiques belges*, le *Bulletin de la Société chimique de France*, les *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, à l'Académie royale de Belgique dans le *Bulletin de la Classe des Sciences*, le *Journal de Chimie pharmaceutique*, il dirige plus de dix thèses de doctorat, ce qui pour l'époque étaient des nombres très importants.

L'essentiel de ses travaux porte sur la chimie des composés organiques du soufre. Il étudie la formation et les propriétés des acides carbodithioïques qui ont une réactivité bien plus élevée que leurs analogues oxygénés; en particulier, ces composés donnent aisément accès à des aldéhydes difficilement accessibles par d'autres voies, et donnent rapidement accès aux nitriles correspondants sous l'action de l'hydroxylamine. Il découvre également que les hydrazides obtenus au départ d'acides dithioïques réagissent aisément avec les aldéhydes et il en profite pour mettre au point une méthode élégante et rapide de caractériser les aldoses; en effet, ces sucres donnent des glucothiazolines qui, contrairement aux autres dérivés des hydrates de carbone, cristallisent bien et, de plus, montrent un pouvoir rotatoire élevé.

C'est en 1912 qu'il aborde une voie qui connaîtra des développements insoupçonnés; il s'agit de l'utilisation de l'acide *para*-toluènesulfonique comme agent de déshydratation des alcools. (*Sur la déshydratation des alcools au moyen d'acides sulfoniques et sur l'influence des phénols sur cette réaction*, dans *Bulletin de la Société chimique de Belgique*, t. 26, 1912). Il poursuivra ces travaux en préparant des éthers, des cétals, des acétals, des esters en faisant appel à ce catalyseur qui est d'un usage bien plus commode que l'acide sulfurique (qui s'appelle maintenant sulfate d'hydrogène). Aujourd'hui encore, des centaines de chimistes organiciens utilisent l'acide *para*-toluènesulfonique avec succès sans réaliser que le pionnier dans ce domaine était Henri Wuyts.

Ce grand modeste met ses priorités dans le service à son institution, à ses élèves, à son pays, plutôt qu'à la poursuite d'une gloire internationale. Il est néanmoins invité à rédiger, à l'âge de septante-six ans, deux chapitres – *Hétérocycles*

pentatomiques avec un atome de soufre et deux atomes d'azote et Hétérocycles à deux atomes de soufre et un atome d'azote – pour le prestigieux *Traité de Chimie Organique* de Grignard.

Il laisse une œuvre scientifique considérable, de très nombreux disciples qu'il a formés avec fermeté et générosité et a posé les jalons de la recherche moderne dans notre pays.

Archives de la Ville de Bruxelles. — Archives de l'Université libre de Bruxelles.

D. Bogaert-Verhoogen, *In Memoriam Henri Wuyts*, dans *L'Industrie Chimique Belge*, t. 31, 1966, p. 221.  
— R. Martin, *Hommage à Henri Wuyts*, dans *Bulletin de la Classe des Sciences*, Académie royale de Belgique, 5<sup>e</sup> série, t. 52, 1966, p. 661-663.

Jacques Nasielski

## LISTE DES AUTEURS

- ARNOULD, Marie. Licenciée en histoire.  
A. Dubois.
- ARON, Paul. Maître de recherches au Fonds national de la Recherche scientifique, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles.  
H. Krains.
- BIÉMONT, Emile. Correspondant de l'Académie royale de Belgique, directeur de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique.  
M. Migeotte.
- BOUSSART, Monique. Professeur à l'Université libre de Bruxelles.  
J. Améry.
- BURNET, Albert.  
R. Dupierreux, M. Huisman.
- BUTZER, Paul L. Associé de l'Académie royale de Belgique.  
H. Garnir (en collaboration avec Jean Mawhin).
- CANONNE, Xavier. Historien d'art, directeur du Musée de la Photographie de la Communauté française à Charleroi.  
A. Boch, A. Chavée.
- CLERBOIS, Sébastien. Chargé de recherches du Fonds national de la Recherche scientifique.  
E. Fabry.
- COENEN, Daniel. Licencié en philosophie et lettres (histoire).  
C. de Schepper.
- COLIGNON, Alain. Assistant au Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.  
L. Degrelle.
- COLMAN, Pierre. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège.  
J. Donnay.
- CONVENT, Jean. Docteur en médecine.  
A. Cappuyns.
- COUNET, Marie-Thérèse. Dialectologue, Université de Liège.  
E. Legros.
- CROMBOIS, Jean-François.  
C. Gutt.
- DEBLANDER, Bruno. Journaliste, assistant à l'Université libre de Bruxelles.  
I. Van Damme, C. Van Hauwaert.
- DE BUEGER-LENOIR, Andrée. Licenciée - agrégée en philologie romane.  
G. Khnopff.
- DECAT, Frank.  
R. Van Overstraeten (en collaboration avec Luc De Vos).
- DE CROMBRUGGHE, Olivier. Professeur honoraire des universités de Louvain et de Liège.  
G. Lambert (en collaboration avec André Delmer).
- † DE GHELLINCK VAERNEWYCK, Xavier. Président d'honneur de la Fédération belge de Généalogie et d'Héraldique.  
R. de Meester de Betzenbroeck.



- DEHOUSSE, Nicolas Maurice. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
E. Bède, Ph. Bède.
- DE KEYSER, Eugénie. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
A. Dasnoy, Ch. Leplae.
- DE KEYZER, Walter. Chef de la section Hainaut aux Archives de l'Etat.  
A. Louant.
- DELMER, André. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
G. Lambert (en collaboration avec Olivier de Crombrughe), M. Lohest, F. Stockmans  
(en collaboration avec Muriel Fairon-Demaret).
- DELMON, Bernard. Associé de l'Académie royale de Belgique.  
A. Van Tiggelen (en collaboration avec André L. Jaumotte).
- DE MAET, Jacques.  
A. De Keyser.
- DEMANET, Jean-Claude. Membre de l'Académie royale de Médecine, professeur émérite de clinique  
médicale à l'Université libre de Bruxelles.  
P. Bastenie.
- DEMEY, Anthony. Historien d'art, chef du Service du patrimoine culturel de la province de Flandre  
orientale.  
V. Vaerwyck.
- DERECK, Daniel. Licencié en histoire, président du Cercle archéologique de Mons.  
Guillaume l'Oncle.
- DE SCHOUTHEETE DE Tervarent, baron Philippe. Correspondant de l'Académie royale de Belgique,  
ambassadeur honoraire.  
J. Van der Meulen.
- DESOLRE, Guy. Gouverneur adjoint de la province du Brabant flamand, maître de conférences à  
l'Université libre de Bruxelles.  
E. Mandel.
- DE SPIEGELER, Pierre. Docteur en Philosophie et Lettres.  
L. Namèche.
- DE VOS, Luc. Chef du Département d'Art militaire à l'Ecole royale militaire.  
R. Van Overstraeten (en collaboration avec Frank Decat).
- D'HAINAUT-ZVENY, Brigitte.  
Jan II Borreman, Jan III Borreman, Passier Borreman, Willem Borreman.
- DOUXCHAMPS-LEFÈVRE, Cécile. Chef de Département honoraire des Archives générales du Royaume,  
à Namur.  
A. Dulière, J. Materne.
- DUFOUR, Valérie. Aspirant Fonds national de la Recherche scientifique.  
G. Brenta.
- DUGNOILLE, Jean.  
H. Hardy.
- DUJARDIN, Vincent.  
P. van Zeeland (en collaboration avec Michel Dumoulin).
- DUMONT, baron Georges-Henri. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.  
R. Houben.
- DUMOULIN, Michel.  
P. van Zeeland (en collaboration avec Vincent Dujardin).
- DUTRIEUE, Anne-Myriam. Licenciée en histoire.  
L. Empain.
- FAIRON-DEMARET, Muriel. Chargée de cours à l'Université de Liège.  
F. Stockmans (en collaboration avec André Delmer).
- FESTRAETS-HAMOIR, Claudine. Professeur retraité.  
G. Cuisenaire.

**FONTAINAS, Adrienne.** Essayiste.  
 P. Desmeth (en collaboration avec Luc Fontainas †).

**FRANCK, Jacques.**  
 M.-H. Jaspas.

**FÜEG, Jean-François.** Conservateur, adjoint à la direction de La Fonderie.  
 A. Moscov, V. Van Hassel.

**GÉRIN, Paul.** Professeur émérite de l'Université de Liège.  
 H. Francotte.

**GLÄSER, Florian.**  
 R. de Schönau, C. de Schoonvorst, Jean I<sup>er</sup> de Schoonvorst, Jean II de Schoonvorst, Renaud II de Schoonvorst.

**GODDING, Philippe.** Membre de l'Académie royale de Belgique.  
 W. Bont, J. Britz, E. Defacqz, G. Franssen.

† **GOSSE, Jean-Pierre.** Ingénieur des Eaux et Forêts, Gembloux.  
 M. Poll.

**GOTOVITCH, José.** Directeur du Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.  
 A. Berei.

**GROOTAERS, Jan.** Professeur émérite de la Katholieke Universiteit Leuven.  
 L.-J. Suenens.

**HAAG, Henri.** Membre honoraire de la Commission royale d'Histoire, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.  
 L. de Ryckel.

**HAMMACHER, Renilde.** Conservateur en chef honoraire au Musée Boijmans-Van Beuningen de Rotterdam.  
 E. Langui.

**HANCKÉ, Lode.**  
 E. Coremans, J. Van Rijswijck.

**HARMEL, Pierre.** Membre de l'Académie royale de Belgique.  
 A. Parisis.

**HEMMERICKX, Rik.** Docteur en histoire.  
 E. Hamont.

**HERDIES, Paul.** Journaliste, critique d'art.  
 M. De Groote.

**HOEBANX, Jean-Jacques.** Membre honoraire de la Commission royale d'Histoire, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.  
 P. Bonenfant, L. Leclère.

**HOSLET, Danièle.** Assistante scientifique aux Archives de la Ville de Bruxelles.  
 H. Brouhon, D. Tits, M. Van den Heuvel.

**JAUMOTTE, baron André L.** Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.  
 M. Glansdorff, F. Héger-Gilbert, H. Thilly, A. Van Tiggelen  
 (en collaboration avec Bernard Delmon).

**JODOGNE, Pierre.** Membre de l'Académie royale de Belgique.  
 J. Dechamps.

**JOURET, Alain.** Licencié en histoire.  
 F. André, A. Dendal, J. Dufrane, L. Piérard.

**KUPPER, Jean-Robert.** Membre de l'Académie royale de Belgique.  
 G. Dossin.

**KURGAN-VAN HENTENRYK, Régine.** Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles.  
 F. Baeyens.

LANOTTE, chanoine André. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
R. Bastin.

LEDUC, Jacques. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
S. Vouillemin.

LEMAL-MENGEOT, Chantal. Conservatrice en chef du Musée des Beaux-Arts de Charleroi.  
F. Baes.

LOGIE, Jacques. Docteur ès lettres.  
J. Warlomont.

LUBELSKI-BERNARD, Nadine. Maître d'enseignement à l'Université libre de Bruxelles.  
G. de Molinari, H. Van Leynseele.

MAQUET, Albert. Professeur honoraire de l'Université de Liège.  
M. Fabry.

MARICHAL, Marianne. Bibliothécaire à la Bibliothèque des Arts du Spectacle de la Communauté française.  
R. Dutoit.

MARTIN, Dirk. Chef de travaux au Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.  
L. de Landsheere, L. Ros.

MAWHIN, Jean. Membre de l'Académie royale de Belgique.  
H. Garnir (en collaboration avec Paul L. Butzer).

MERCIER, Jacques. Ecrivain.  
J. Brel, A. Gevrey.

MEUWISSEN, Eric. Licencié en histoire et journalisme.  
D. Denuit.

MISONNE, Daniel OSB. Bibliothécaire de l'Abbaye de Maredsous.  
Th. Bouquillon.

MURET, Philippe. Chef de travaux aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.  
A. Guislain.

NASIELSKI, Jacques. Professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.  
J. Timmermans, H. Wuyts.

OGONOVSKY-STEFFENS, Judith. Docteur en histoire de l'art et archéologie.  
A. Courtens, J. Devroye.

PIRENNE, Christophe. Chercheur à la Fondation Von Humboldt, boursier du Fonds national de la Recherche scientifique.  
M. Crickboom, M. Debaar, Pierre-Augustin Dupont, Joseph Dupont, Auguste Dupont.

PIRET, Pierre. Fonds national de la Recherche scientifique, Université catholique de Louvain.  
P. Colinet.

PLAVSIC, Wladimir S. Membre de l'Institut belge de Science politique.  
A. Vranckx.

PRIMO, Georges. Membre de l'Académie royale de Médecine.  
J. Govaerts.

RANIERI, Liane. Docteur en histoire de l'Université libre de Bruxelles.  
M. Hankard, H. Maquet, H. van Kuyck.

RICHELLE, Marc. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université de Liège.  
J. Paulus.

RIGAUX, François. Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, membre de l'Institut de droit international.  
C. Cambier, A. Rolin.

ROLAND, Hubert. Collaborateur scientifique, Fonds national de la Recherche scientifique.  
K. Grünebaum.

SCREVENS, Raymond. Président émérite de la Cour de cassation.  
L. van Beirs.

**STEEMAN, Stéphane.** Comédien.  
 P. Jamin.

**STENMANS, Alain.** Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, ancien secrétaire de gouvernement du Congo belge.  
 L. Pétilion.

**STÉPHANY, Pierre.** Journaliste.  
 R. Delmarcelle.

**STERKENDRIES, Jean-Michel.**  
 G. Goethals.

**SYMOENS, Jean-Jacques.** Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.  
 J.-P. Harroy.

**TEFNIN, Roland.**  
 P. Gilbert.

**TERLINDEN, Michel.** Colonel aviateur BEM e.r.  
 R. de Hemricourt de Grunne, L. Leboutte, J. Verhaegen.

**THIRY, Lise.**  
 P. Bordet.

**THOMAS, René.** Membre de l'Académie royale de Belgique.  
 J. Brachet.

**TIHON, abbé André.** Professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles.  
 H. Van Camp.

**TIXHON, Axel.**  
 V. Berden.

**TORDOIR, Joseph.**  
 A. de Vrints Treuenfeld.

**UY, Paul.** Compositeur.  
 A. Vandernoot.

**VANDERPELEN, Cécile.** Doctorante en histoire à l'Université libre de Bruxelles.  
 G. Sneyers.

**VAN EVERBROECK, Christine.** Responsable du Service éducatif du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire.  
 A. Borms.

**VAN GEFFEL, Paule.**  
 M. Versele.

**VANHULST, Henri.** Professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles, chargé de cours à la Vrije Universiteit Brussel.  
 T. Dejoncker, Marcel Maas, Robert Maas.

**VAN LENNEP, Jacques.** Chef de travaux agrégé, chef de département aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.  
 A. F. Bouré.

**VANTHEMSCHE, Guy.** Membre de la Commission royale d'Histoire, professeur à la Vrije Universiteit Brussel.  
 G. Velter.

**VELU, baron Jacques.** Correspondant de l'Académie royale de Belgique, Procureur général émérite près la Cour de cassation, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles.  
 L. Cornil, P.-E. Trousse.

**WANGERMÉE, Robert.** Membre de l'Académie royale de Belgique, président du Conseil de la Musique de la Communauté française de Belgique.  
 R. Bragard, P. Tinel, A. Vander Linden.

**WATERKEYN, Luc.** Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain.  
 P. Martens.

**VIRTZ-CORDIER, Anne-Marie. Professeur.**

**L. D'or.**

**WYNANTS, Paul. Professeur ordinaire aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur.**

**P. De Decker.**

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Planche I «Puits de lumière» œuvre de l'architecte Roger Bastin, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles.  
*Face à la page 32*
- Planche II Anna Boch : *Dunes au soleil*, s.d., huile sur toile, 62 x 95.  
Musée d'Ixelles, inv. O.M.20.  
*Face à la page 33*
- Planche III Jean Brachet, vers 1955.  
Collection privée.  
*Face à la page 64*
- Planche IV Jacques Brel : *Bruxelles*, 1962.  
Texte manuscrit extrait d'un cahier de travail.  
*Face à la page 65*
- Planche V Albert Dasnoy : *Le fleuve*, 1974, huile sur toile, 70 x 99.  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 8514.  
*Face à la page 128*
- Planche VI *Eugène Defacqz* par Louis Maeterlinck.  
Hôtel de ville d'Ath.  
*Face à la page 129*
- Planche VII Raymond de Meester de Betzenbroeck : *L'élan royal*, 1952.  
Totem du roi Baudouin. Château du Stuyvenberg.  
*Face à la page 160*
- Planche VIII Hôtel Empain.  
Avenue F.D. Roosevelt à Bruxelles.  
*Face à la page 161*
- Planche IX Emile Fabry : *La fiancée*, 1894, huile sur toile, 68 x 49.  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 7908.  
*Face à la page 256*
- Planche X Jean-Paul Harroy et Harold J. Coolidge.  
Collection privée.  
*Face à la page 257*
- Planche XI Charles Leplae : *Luco*, 1944  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, inv. 6339.  
*Face à la page 288*

- Planche XII      Max Poll et Jean-Pierre Gosse.  
Liseuse d'un Mémoire de la Classe des Sciences, Coll. in-8°, 3<sup>e</sup> série, t. IX, 1995.  
Académie royale de Belgique.  
*Face à la page 289*
- Planche XIII     Hector Thilly : caricature par Bizuth.  
Extrait de Bizuth, *U.L.B. 20-26. Cent caricatures et quelques dessins.*  
Tournai, 1949, p. 49.  
*Face à la page 320*
- Planche XIV     Joseph Van der Meulen et la reine Juliana des Pays-Bas.  
Collection privée.  
*Face à la page 321*
- Planche XV      Hugo van Kuyck : le bâtiment de la Prévoyance sociale à Bruxelles.  
*Face à la page 352*
- Planche XVI     Paul van Zeeland dans les années trente, photo Studio Max.  
Collection privée.  
*Face à la page 353*

## CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Bastin & Evrard : Pl. I et VIII.  
H. Bleher : Pl. XII.  
Collection Famille Brel, Archives Fondation Jacques Brel, Bruxelles : Pl. IV.  
Luc Scrobiltgen : Pl. VII et XIII.  
Mixed Media, Bruxelles : Pl. II.  
Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles : Pl. XI.  
Speltdoorn & fils : Pl. V et IX.

**TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES  
CONTENUES DANS LES VOLUMES I, II, III, IV, V ET VI  
DE LA NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE**

- A**
- ABBONDANTI, *Antonio*, homme de lettres (ca 1580/1590-1653), V, 11.  
 ABEL, *Armand*, islamologue (1903-1973), I, 13.  
 ACKART, *Marc*, maître de la Monnaie (1484-après 1536), III, 11.  
 ADINE, *France*, romancière (1890-1977), II, 11.  
 ADOLPHE de BOURGOGNE, seigneur de Beveren (1489-1540), III, 13.  
 ADRIEN, voir DE KEYSER, *Adrien*.  
 ALARD, abbé d'Anchin (-1807), II, 12.  
 ALBÉRIC, abbé de Marchiennes (-1048), II, 13.  
 ALBERT III, comte de Namur (-1102), III, 14.  
 ALBERT, *Fritz*, chirurgien (1889-1980), V, 12.  
 ALBERT, *R.*, pseud. de SERGE, *Victor*.  
 ALDEGONDE, sainte (ca 630-684), III, 19.  
 ALÉRIEL, *Paul*, pseud. de MARLOW, *Georges*.  
 ALIDOR, pseud. de JAMIN, *Paul*.  
 ALLAN DICKSON, pseud. de FONTAINE, *Pierre*.  
 ALLORNAUD, *Paul*, pseud. de GLINEUR, *Jean*.  
 ALMAN(N)US, GERMANUS, voir de MIDDELBOURG, *Paul*.  
 ALVIN, *Frédéric*, numismate (1864-1949), V, 14.  
 AMÉRY, *Jean*, écrivain, journaliste (1912-1978), VI, 11.  
 ANDRÉ, *Alexandre*, homme politique (1897-1989), V, 15.  
 ANDRÉ, *François*, avocat, homme politique (1869-1945), VI, 13.  
 ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY, carmélite (1549-1626), II, 13.  
 ANSIAUX, *Hubert*, banquier (1908-1987), IV, 11.  
 ANSPACH, *Lucien*, ingénieur (1857-1915), V, 17.  
 ANTOINE, *Guillaume*, vétérinaire (1880-1946), II, 15.  
 ARISTIDE, pseud. de CAMBIER, *Louis-Joseph*.  
 ARONSTEIN, *Georges*, avocat (1904-1977), IV, 13.
- B**
- ASKENASE, *Stefan*, pianiste (1896-1985), V, 19.  
 AVERMAETE, *Roger*, écrivain (1893-1988), IV, 16.  
 AZUR, pseud. de HANNON, *Théo*.
- B**
- BABEUF, pseud. de DELHASSE, *Félix*.  
 BACKES, *Fernand*, mathématicien (1887-1985), II, 16.  
 BACQ, *Zénon-Marcel*, physiologiste (1903-1983), II, 17.  
 BAES, *Firmin*, peintre (1874-1943), VI, 17.  
 BAETSLÉ, *Paul-Louis*, ingénieur (1909-1983), V, 23.  
 BAUYENS, *Ferdinand*, gouverneur de la Société Générale de Belgique (1837-1914), VI, 18.  
 BAIE, *Eugène*, économiste (1874-1963), V, 27.  
 BAIWIR, *Albert*, philologue germanique (1906-1979), IV, 21.  
 BALTHASAR, *Nicolas*, métaphysicien (1882-1959), II, 19.  
 BARBIER, *René*, compositeur (1890-1981), II, 21.  
 BARON BREF, pseud. de FONTAINE, *Pierre*.  
 BARTIER, *John*, historien (1915-1980), IV, 22.  
 BASTENIE, *Paul*, médecin (1906-1985), VI, 21.  
 BASTIEN, *Alfred*, peintre (1873-1955), IV, 25.  
 BASTIN, voir JACOB, *Jean-Gille(s)*.  
 BASTIN, *Julia*, philologue romaniste (1888-1968), II, 23.  
 BASTIN, *Max*, journaliste (1919-1971), IV, 30.  
 BASTIN, *Roger*, architecte (1913-1986), VI, 24.  
 BASYN, *Jacques*, avocat, homme politique (1901-1982), IV, 32.  
 BAUDHUIN, *Fernand*, économiste (1894-1977), IV, 34.  
 BAUDOUIIN 1<sup>er</sup>, roi de Jérusalem (1061/1070-1118), III, 21.  
 BECKENHAUPT, *Charles*, germaniste (1885-1940), V, 28.  
 BECKER, *Louis*, voir EMPAIN, *Louis*.
- BÈDE, *Émile*, physicien (1828-1914), VI, 30.  
 BÈDE, *Philippe*, enseignant (1803-1866), VI, 30.  
 BEKAERT, *Léon*, industriel (1891-1961), II, 25.  
 BENDER, *Jean-Valentin*, compositeur (1801-1873), V, 29.  
 BERDEN, *Victor*, juriste (1820-1889), VI, 32.  
 BEREI, *Andor*, délégué de l'Internationale communiste (1900-1979), VI, 33.  
 BERNARD, *Henri*, officier, historien (1900-1987), III, 25.  
 BERNIER, *Charles*, graveur (1871-1950), III, 29.  
 BERNIER, *René*, compositeur (1905-1984), II, 29.  
 BEYAERT, *Henry*, architecte (1823-1894), II, 34.  
 BIGWOOD, *Édouard-Jean*, médecin, biochimiste (1891-1975), III, 32.  
 BIOT, *Maurice*, ingénieur (1905-1985), V, 31.  
 BLONDEL, *Pierre*, fonctionnaire (ca 1598-1678), IV, 36.  
 BLONDEL, *Pierre-François*, fonctionnaire (-1694), IV, 37.  
 BOCH, *Anna*, peintre (1848-1936), VI, 36.  
 BOËL, *René*, industriel (1899-1990), IV, 38.  
 BOGAERT, *Edouard*, ingénieur des constructions civiles et navales (1881-1946), III, 36.  
 BOISSCHOT, *Jean-Baptiste*, conseiller et avocat fiscal (-1580), II, 37.  
 BOLAND, *André*, premier supérieur de la Société des Auxiliaires des Missions (1891-1955), III, 42.  
 BOLAND, *Charles*, prêtre (1895-1974), III, 43.  
 BONAVENTURE, *Nicolas*, magistrat, homme politique (1753-1831), II, 39.  
 BONENFANT, *Paul*, historien (1899-1965), VI, 38.  
 BONT, *Willem*, juriste (-1454), VI, 40.  
 BONVALOT, *François*, ambassadeur de Charles Quint (-1560), IV, 40.  
 BORAIN, *Claude*, pseud. de PIÉRARD, *Louis*.



- BORDET, *Paul*, médecin (1906-1987), VI, 42.
- BOREMAN, *Jan*, voir BORREMAN, *Jan*.
- BOREMAN, *Passier*, voir BORREMAN, *Passier*.
- BOREMAN, *Willem*, voir BORREMAN, *Willem*.
- BORMAN, *Jan*, voir BORREMAN, *Jan*.
- BORMAN, *Passier*, voir BORREMAN, *Passier*.
- BORMAN, *Willem*, voir BORREMAN, *Willem*.
- BORMANS, *Jean-Henri*, philologue (1801-1878), II, 40.
- BORMS, *August*, homme politique (1878-1946), VI, 43.
- BORREMAN, *Jan*, dit Jan II, sculpteur (- ca 1520), VI, 45.
- BORREMAN, *Jan*, dit Jan III, sculpteur (XVIIe siècle), VI, 47.
- BORREMAN, *Passier*, sculpteur (XVIIe siècle), VI, 48.
- BORREMAN, *Willem*, sculpteur (- ca 1600), VI, 50.
- BOSQUET, *Émile*, pianiste (1878-1959), IV, 41.
- BOTERAM, *Rinaldo*, tapissier (1417/1418?-1484), I, 15.
- BOTTE, *Henri*, en religion DOM BERNARD BOTTE, moine bénédictin, liturgiste (1893-1980), III, 45.
- BOULANGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
- BOULENGER, *Gustave*, notaire, homme politique (1802-1865), III, 48.
- BOULENGER, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
- BOULENGIÉ, *Jean*, voir BOULENGIER, *Jean*.
- BOULENGIER, *Jean*, ingénieur militaire (ca 1625-1706), II, 41.
- BOUQUILLON, *Thomas*, théologien (1840-1902), VI, 50.
- BOURÉ, *Antoine Félix*, sculpteur (1831-1883), VI, 52.
- BOURGOIS, *Pierre*, poète (1898-1976), II, 43.
- BOURGOIS, *Victor*, architecte (1897-1962), II, 46.
- BOURGUES, *Paul*, pseud. de DE BOCK, *Paul-Aloïse*.
- BOURLARD, *Alphonse*, écrivain (1903-1969), V, 257.
- BOVY, *Berthe*, comédienne (1887-1977), IV, 44.
- BRACHET, *Jean*, biologiste (1909-1988), VI, 53.
- BRAGARD, *Roger*, musicologue (1903-1985), VI, 56.
- BRAILLARD, *Raymond*, ingénieur électricien (1888-1945), II, 51.
- BRAUN, *Henri*, architecte (1881-1980), II, 54.
- BREL, *Jacques*, compositeur, interprète (1929-1978), VI, 59.
- BRENTA, *Gaston*, compositeur (1902-1969), VI, 61.
- BREUER, *Jacques*, archéologue (1892-1971), III, 50.
- BRIEN, *Paul*, zoologue (1894-1975), II, 55.
- BRIGODE, *Simon*, architecte (1909-1978), IV, 45.
- BRISSEAU, *Michel*, médecin oculiste (1676-1743), II, 58.
- BRITZ, *Jacques*, juriste (1806-1867), VI, 63.
- BRONNE, *Carlo*, magistrat, écrivain (1901-1987), III, 52.
- BROODTHAERS, *Marcel*, écrivain, plasticien (1924-1976), III, 54.
- BROUHON, *Hervé*, homme politique (1924-1993), VI, 65.
- BRUNON, archevêque de Cologne (925-965), III, 59.
- BRUYLANT, *Henri*, officier (1840-1924), IV, 49.
- BURNIAUX, *Constant*, écrivain (1892-1975), II, 60.
- BURNIAUX, *Robert*, voir MUNO, *Jean*.
- BUSINE, *Zéphir*, artiste peintre (1916-1976), III, 62.

## C

- CADDROÉ, saint (Xe siècle), II, 66.
- CAELUWAERT, *Jean*, homme politique (1846-1918), IV, 51.
- CAELUWART, *Jean*, voir CAELUWAERT, *Jean*.
- CAHEN, *Lucien*, géologue (1912-1982), II, 67.
- CALLEWAERT, *Jean*, voir CAELUWAERT, *Jean*.
- CALOZET, *Joseph*, écrivain (1883-1968), II, 70.
- CAMBIER, *Cyr*, juriste (1913-1988), VI, 67.
- CAMBIER, *Louis-Joseph*, notaire, homme politique (1801-1879), III, 65.
- CAMPION, *Léo*, militant anarchiste (1905-1992), V, 33.
- CAMPUS, *Ferdinand*, ingénieur (1894-1983), II, 73.
- CAMU, *Louis*, économiste, politologue (1905-1976), III, 68.
- CAMUS, *Gustave*, artiste peintre (1914-1984), III, 71.
- CANTILLON, *Arthur*, écrivain (1893-1933), III, 73.
- CAPELLE HENRY de FAVEAUX, *Paul*, en religion DOM BERNARD CAPELLE, moine bénédictin, liturgiste (1884-1961), III, 76.
- CAPITAINE, *Ulysse*, homme de lettres (1828-1871), II, 76.
- CAPPE, *Victoire*, féministe (1886-1927), I, 19.
- CAPPUYNS, *Alphonse*, ingénieur-brasseur (1887-1936), VI, 68.
- CARNIFLEX, pseud. de DRESSE, *Paul*.
- CARONDELET, *Ferry*, archidiacre de Besançon (1473-1528), III, 78.
- CARONDELET, *Jean II*, conseiller d'État (1469-1544), II, 79.
- CARTON de WIART, *Edmond*, banquier (1876-1959), IV, 55.
- CARTUYVELS, *Charles*, prélat (1835-1907), V, 34.
- CASIMIR, pseud. de DUPIERREUX, *Richard*.
- CASSART, *Jean*, officier (1906-1980), V, 37.
- CASTEELS, *Maurice*, homme de lettres (1890-1962), V, 40.
- CASTERMAN, *Donat*, libraire (1755-1823), V, 42.
- CASTERMAN, *Henri*, éditeur (1819-1869), V, 45.
- CATHROE, voir CADDROÉ.
- CAUWE, *Maurice*, homme d'affaires (1905-1985), V, 47.
- CAVENS, *André*, cinéaste (1912-1971), V, 49.
- CHAMPAGNE, *Paul*, écrivain (1894-1974), I, 21.
- CHAPUIS, *Grégoire*, chirurgien, homme politique (1761-1794), II, 83.
- CHAPUYS, *Eustache*, diplomate (ca 1481/1492-1556), V, 51.
- CHARLES VI de HABSBOURG, empereur du Saint Empire romain germanique, prince des Pays-Bas (1685-1740), III, 80.
- CHARLES de LORRAINE, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1712-1780), III, 83.
- CHARLOTTE de BOURGOGNE, comtesse de Nevers et de Rethel (1476-1500), III, 87.
- CHARUE, *André*, évêque (1898-1977), V, 53.
- CHAVÉE, *Achille*, poète (1906-1969), VI, 70.
- CHRISTOPHE, *Lucien*, écrivain (1891-1975), II, 85.
- CHRISTYN de RIBAUCCOURT, voir de RIBAUCCOURT.
- CHRYSALE, pseud. de GENOT, *André*.
- CLAESSENS, *Bob*, militant politique (1901-1971), IV, 58.
- CLAEYS BOUÛAERT, *Maurice*, théologien (1882-1956), V, 56.
- CLAUDE, *Albert*, médecin (1898-1983), IV, 60.
- CLAVEL, pseud. de BEREL, *Andor*.
- CLÉMENT, *Gaston*, cuisinier (1878-1973), IV, 65.
- CLIN D'OEIL, pseud. de GUISLAIN, *Albert*.
- CLOSSON, *Herman(n)*, dramaturge (1901-1982), II, 87.

- CLUYSENAAR, *Alfred*, peintre (1837-1902), V, 58.
- COBB, J., pseud. de DEJONCKER, *Théo.*
- COLARD, *Armand*, médecin, écrivain (1890-1983), III, 88.
- COLINET, *Paul*, écrivain (1898-1957), VI, 74.
- COLLAER, *Paul*, pianiste (1891-1989), V, 61.
- COLLARD, *Léo*, homme politique (1902-1981), V, 64.
- COLRUYT, *Camille*, orfèvre, sculpteur (1908-1973), III, 89.
- COOREMANS, *Lucien*, homme politique (1899-1985), V, 68.
- COPPÉE, *Georges*, physiologiste (1909-1979), II, 90.
- COPPENS de HOUTHULST, *Willy*, aviateur (1892-1986), IV, 66.
- COPPIETERS de GIBSON, *Daniel*, théologien (1929-1983), V, 70.
- COREMANS, *Edward*, homme politique (1835-1910), VI, 77.
- COREMANS, *Paul*, directeur-fondateur de l'Institut royal du Patrimoine artistique (1908-1965), IV, 69.
- CORNÉLUS, *Henri*, écrivain (1913-1983), III, 90.
- CORNIL, *Léon*, magistrat (1882-1962), VI, 84.
- COSEMANS, *Arthur*, historien (1897-1971), IV, 73.
- COSSÉE de MAULDE DUMORTIER, *Vincent*, homme politique (1894-1984), V, 71.
- COULON, *Émile*, architecte (1825-1891), IV, 74.
- COULON, *Marion*, pédagogue (1907-1985), IV, 76.
- COUNSON, *Albert*, philologue romainiste (1880-1933), II, 91.
- COURCOL, voir de BAILLENCOURT, *Alexandre*.
- COURTENS, *Alfred*, sculpteur (1889-1967), VI, 87.
- COURTOY, *Ferdinand*, historien (1880-1970), V, 72.
- COX, *Jacques*, astronome (1898-1972), I, 22.
- CREHAY, famille de peintres et artisans spadois : *Gérard-Jonas* (1816-1897), *Gérard-Antoine* (1844-1937), *Georges* (1849-1933), *Jules* (1858-1934), III, 94.
- CRICKBOOM, *Mathieu*, violoniste (1871-1947), VI, 91.
- CROMBET, *Pierre-Philippe*, magistrat (1749-1836), III, 96.
- CUISENAIRE, *Georges*, créateur de la méthode des «nombres en couleurs» (1891-1976), VI, 93.
- CUS, *Alphonse*, missionnaire (1846-1910), IV, 78.
- CUVELIER, *Eugène*, officier (1858-1915), IV, 80.
- D**
- DABIN, *Jean*, juriste (1889-1971), V, 75.
- d'AIRE, *Jehan*, maître-maçon (ca 1480-ca 1550), IV, 83.
- D'ALOST, *Pierre*, voir VAN AELST, *Pierre I.*
- DANEAU, *Nicolas*, compositeur (1866-1944), II, 95.
- DANEAU, *Suzanne*, compositeur, pianiste (1901-1971), II, 96.
- DANSAERT, *Georges*, généalogiste (1876-1960), V, 80.
- d'ARLON, *Arnould*, officier comtal (-1347/1348), V, 82.
- D'ARQUENNES, *Paul*, pseud. de COLINET, *Paul*.
- D'ARTIGUES, *Aimé-Gabriel*, maître de verrerie-cristallerie (1778-1848), I, 29.
- DASNOY, *Albert*, peintre, écrivain (1901-1992), VI, 95.
- d'AUCLIN, *Noël*, pseud. de DEGRELLE, *Léon*.
- DAUGE, *Walter*, homme politique (1907-1944), V, 84.
- DEBAAR, *Mathieu*, pédagogue, compositeur (1895-1954), VI, 98.
- DE BACKER, *Adrien*, voir ÉTIENNE, *Claude*.
- de BAILLENCOURT, *Alexandre*, fonctionnaire (1623-après 1695), IV, 84.
- DEBERGHE, *Camille*, journaliste (1879-1944), IV, 86.
- DE BOCK, *Paul-Aloïse*, conseiller d'État, écrivain (1898-1986), III, 99.
- DE BOECK, *Auguste*, compositeur (1865-1937), V, 88.
- de BOISSCHOT, *Ferdinand*, chancelier de Brabant (1570-1649), II, 97.
- de BOISSET, *Claude*, chef du Conseil privé de Marguerite d'Autriche, grand archidiacre d'Arras (-1546), III, 102.
- de BONVALOT, *François*, voir BONVALOT, *François*.
- DE BOOM, *Ghislaine*, historienne (1895-1957), II, 100.
- DECHAMPS, *Jules*, philologue romainiste (1888-1968), VI, 100.
- de CILLY, *Claude*, diplomate (-1513/1514), V, 91.
- de COBALT d'OUTREMER, pseud. de HANNON, *Théo*.
- DE COSTER, *Willem*, voir BONT, *Willem*.
- de CROY, *Antoine*, conseiller et chambellan de Charles Quint (-1546), III, 103.
- de CUMONT, *Charles*, officier (1902-1990), IV, 87.
- DE DECKER, *Pierre*, homme politique (1812-1891), VI, 101.
- de DEVENTER, *Jacques*, cartographe (1500/1505-1575), I, 30.
- de DURAND de PRÉMOREL, *Adrien*, voir de PRÉMOREL, *Adrien*.
- DEFACQZ, *Eugène*, magistrat, homme politique (1797-1871), VI, 106.
- DEFOSSEZ, *René*, compositeur (1905-1988), IV, 89.
- de GAIFFIER, *Pierre-Baudouin*, magistrat (1757-1823), III, 104.
- de GAIFFIER d'HESTROY, *Baudouin*, bollandiste (1897-1984), III, 107.
- de GORREVOD, *Laurent*, conseiller de Marguerite d'Autriche (ca 1470-1529), III, 108.
- de GRAMMEZ, *Hugues*, bourgmestre et échevin du Franc de Bruges (-1553), III, 110.
- DEGRELLE, *Léon*, homme politique (1906-1994), VI, 111.
- DE GROOT, *Guillaume*, sculpteur (1839-1922), IV, 94.
- DE GROOTE, *Maurice*, chanteur (1910-1994), VI, 123.
- DEHASSE, *Lambert*, industriel, homme politique (1808-1872), II, 102.
- de HAZE, *Jean*, tapissier (ca 1440-?), I, 39.
- de HEERS, *Raas*, tribun populaire (1418-1477), I, 41.
- de HELFENSTEIN, *Marguerite*, fille naturelle de Maximilien I<sup>er</sup> (- après 1531), V, 92.
- DE HEM, *Louise*, peintre (1866-1922), V, 93.
- de HEMRICOURT de GRUNNE, *Rodolphe*, aviateur (1911-1941), VI, 124.
- de HENNIN-LIÉTARD, *Jean*, comte de Boussu (1499-1562), II, 104.
- de HENNIN-LIÉTARD, *Maximilien*, comte de Boussu (1543-1578), II, 105.
- de HERZELLES, *Ambroise-Joseph*, surintendant général des Finances (1680-1759), I, 45.
- de HEUSY, *Jacques*, homme politique, mécène (1719-1785), III, 112.
- DEHOUSSE, *Fernand*, homme politique (1906-1976), III, 114.
- de HOVYNES, *Laurent*, fonctionnaire (1627-1690), IV, 98.
- DEJACE, *Théo*, homme politique (1906-1989), IV, 98.
- de JACQUIER de ROSÉE, *Antoine-Laurent*, maître de forges et de cuivres (1747-1826), I, 47.
- de JAEGHER, *Edouard*, parlementaire (1806-1893), I, 49.
- DEJONCKER, *Théo*, compositeur (1894-1964), VI, 127.
- DE JONGHE, *Edouard*, ethnologue (1878-1950), I, 50.
- DEKEUKELEIRE, *Charles*, cinéaste (1905-1971), V, 95.
- DE KEYSER, *Adrien*, peintre (1914-1950), VI, 128.

- DE KEYSER, *Ephrem*, voir de RENAIX, *Chérubin*.
- DEKKERS, *René*, juriste (1909-1976), II, 105.
- de LALAING, *Philippe*, ambassadeur de Marguerite d'Autriche (1499-1550), IV, 103.
- de LANDSHEERE, *Louise*, résistante (1908-1989), VI, 130.
- DE LANTSHEERE, *Jean-Hubert*, vicaire général (1753-1824), I, 55.
- DELATTE, *Armand*, helléniste, latiniste (1886-1964), II, 107.
- de la VEULX, *Adrien*, chapelain (XVII<sup>e</sup> siècle), II, 110.
- DEL COURT, *Marie*, philologue classique (1891-1979), III, 118.
- DELEAU, *Gérard*, apothicaire (1726-1788), II, 111.
- DELEHAYE, *Hippolyte*, bollandiste (1859-1941), III, 122.
- DELESCLUSE, *Jean-Baptiste*, avocat, homme politique (1803-1861), II, 112.
- DELHASSE, *Félix*, homme politique (1809-1898), V, 97.
- de LICHTERVELDE, *Louis*, historien (1889-1959), III, 126.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Auguste*, diplomate (1789-1855), V, 102.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hadelin*, homme politique (1816-1890), IV, 104.
- de LIEDEKERKE BEAUFORT, *Hilarion*, homme politique (1762-1841), IV, 107.
- de LIGNE, *Charles-Joseph*, prince, écrivain (1735-1814), III, 128.
- de LIGNE, *Jean*, architecte (1890-1985), III, 136.
- DELMARCELLE, *Robert*, journaliste (1910-1974), VI, 131.
- del MARMOL, *Eugène*, historien (1812-1898), V, 104.
- de LOË, *Alfred*, archéologue (1858-1947), V, 106.
- de LOOZ-CORSWAREM, *Guillaume-Joseph*, prince d'Empire (1732-1803), II, 114.
- de LOUVREX, *Mathias-Guillaume*, jurisconsulte (1665-1734), II, 116.
- DELPORTE, *Victor*, médecin (1855-1914), I, 57.
- DEMADE, *Pol*, écrivain (1863-1936), II, 119.
- DE MALEINGREAU, *Paul*, voir MALENGREAU, *Paul*.
- DEMAN, *Edmond*, éditeur (1857-1918), IV, 109.
- de MARNEFFE, *Edgar*, historien (1852-1929), IV, 112.
- de MARNIX, *Jean*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (1483-1532), I, 61.
- de MARNIX, *Pierre*, fonctionnaire (- après 1531), V, 108.
- de MEESTER, *Raoul*, historien (1873-1950), V, 109.
- de MEESTER de BETZENBROECK, *Raymond*, sculpteur (1904-1995), VI, 133.
- de MEEÛS, *Ferdinand*, banquier (1798-1861), IV, 114.
- DE MEUSE, *Alain*, pseud. de THIRY, *Marcel*.
- de MIDDELBOURG, *Paul*, mathématicien (1446-1534), I, 62.
- de MOLINARI, *Gustave*, économiste (1819-1912), VI, 135.
- de MONTCUT, *Antoine*, ecclésiastique (- après 1531), V, 110.
- de MONTPELLIER, *Nicolas*, maître de forges (1755-1813), V, 110.
- DE MOOR, *Victor*, botaniste (1827-1895), I, 68.
- DENDAL, *Alfred*, mineur (1855-1916), VI, 143.
- DENDAL, *Charles*, officier (1890-1958), V, 112.
- D'ENGHIEN, *Pierre*, voir VAN AELST I, *Pieter*.
- D'ENGHIEN II, *Pierre*, voir VAN AELST II, *Pierre*.
- D'ENGHIEN III, *Pierre*, voir VAN AELST III, *Pierre*.
- DENIS, pseud. de BEREI, *Andor*.
- de NIVELLES, *Jean*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- DENUIT, *Désiré*, journaliste (1905-1987), VI, 145.
- de PRÉMOREL, *Adrien*, écrivain (1889-1968), II, 121.
- de RENAIX, *Chérubin*, généalogiste (1875-1943), V, 113.
- de RIBAUCCOURT, *Adolphe*, homme politique (1837-1911), IV, 118.
- de RIBAUCCOURT, *Prosper*, homme politique (1796-1882), IV, 119.
- DE RIVIEREN, *Raes*, voir de HEERS, *Raes*.
- DEROISY, *Lucien*, cinéaste (1912-1972), V, 115.
- DE ROYER, voir ORFINGER, *Lucien*.
- DE RUDDER, *Isidore*, sculpteur, peintre (1855-1943), IV, 121.
- de RYCKEL, *Louis*, officier (1857-1922), VI, 146.
- de SCHEPPER, *Corneille*, ambassadeur (1502/1503-1555), VI, 150.
- de SCHÖNAU, *Renaud*, officier ducal (ca 1305-1376), VI, 155.
- de SCHOONVORST, *Catherine*, dame d'honneur (avant 1376-après 1434), VI, 157.
- de SCHOONVORST, *Jean Ier*, drossard de Brabant (ca 1350-1380), VI, 158.
- de SCHOONVORST, *Jean II*, officier ducal (1376/1380-1434), VI, 159.
- de SCHOONVORST, *Renaud II*, officier ducal (ca 1347-1419), VI, 160.
- de SELLIERS de MORANVILLE, *Antonin*, officier (1852-1945), I, 69.
- de SILLY, *Claude*, voir de CILLY, *Claude*.
- DES MAREZ, *Guillaume*, historien (1870-1931), I, 72.
- DESMETH, *Paul*, poète, mécène (1883-1970), VI, 162.
- DESONAY, *Fernand*, philologue romaniste (1899-1973), II, 123.
- DESTREE, *Jules*, homme politique (1863-1936), V, 117.
- de SYMANDRES, *Désiré*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (-ca 1556), II, 129.
- DE THÉLÈME, *Jean*, pseud. de DUPIERREUX, *Richard*.
- de TRAZEGNIES, *Georges*, homme politique (1762-1849), II, 130.
- DETREZ, *Conrad*, écrivain (1937-1985), III, 138.
- DETRY, *René*, fonctionnaire (1881-1945), IV, 123.
- DEVAUX, *Philippe*, philosophe (1902-1979), II, 131.
- DE VIGNE, *Paul*, sculpteur (1843-1901), III, 143.
- DE VISCHER de CELLES, *Antoine*, fonctionnaire (1779-1841), V, 123.
- DE VISSCHER, *Charles*, juriste (1884-1973), V, 126.
- DE VISSCHER, *Fernand*, juriste, archéologue (1885-1964), II, 133.
- de VRINTS TREUENFELD, *Alexandre*, homme politique (1838-1906), VI, 165.
- DEVROYE, *Joseph*, orfèvre (1892-1975), VI, 167.
- DE WAELENS, *Alphonse*, philosophe (1911-1981), IV, 125.
- de WITTELSBACH, *Élisabeth*, voir ÉLISABETH.
- d'HOFFSCHMIDT, *Edmond*, ermite-philosophe (1777-1861), IV, 127.
- d'HOFFSCHMIDT de RESTEIGNE, *Constant*, homme politique (1804-1873), V, 130.
- D'HONDT, *Robert*, syndicaliste (1934-1991), IV, 130.
- DIEU, *Marcel*, militant anarchiste (1902-1969), V, 199.
- di GATTINARA, *Mercurio Arborio*, jurisconsulte et diplomate (1465-1530), III, 146.
- DIONGRE, *Joseph*, architecte (1878-1963), III, 148.
- DOCTEUR MONTAGNET, pseud. de COLINET, *Paul*.
- DODIMONT, *Jean*, pseud. de SCHYNS, *Matthieu*.
- DOLEMBREUX, *Jacques*, pseud. de DRESSE, *Paul*.
- DOMINGUES, *André*, pseud. de DETREZ, *Conrad*.
- DONNAY, *Jean*, graveur, peintre (1897-1992), VI, 170.

- D'OR, *Louis*, ingénieur (1904-1989), VI, 172.
- DORZÉE, *François*, industriel, homme politique (1813-1897), IV, 133.
- DOSSIN, *Georges*, assyriologue (1896-1983), VI, 176.
- d'OUDENBOSCH, *Adrien*, chroniqueur (ca 1425 - ca 1482), V, 133.
- d'OUTRELIGNE, *Jean*, pseud. de DEGRELLE, *Léon*.
- DOUTREPONT, *Georges*, historien de la littérature française (1868-1941), II, 134.
- DRAGUET, *René*, théologien, orientaliste (1896-1980), II, 138.
- Dr d'HAMME, pseud. de BOLAND, *Charles*.
- DRESSE, *Paul*, écrivain (1901-1987), IV, 135.
- DRESSE de LÉBIOLES, *Paul*, voir DRESSE, *Paul*.
- DRYMAEL, *Jean*, ingénieur civil (1912-1942), IV, 138.
- DUBOIS, *Abel*, homme politique (1921-1989), VI, 178.
- DUBOIS, *Gilles*, peintre et modelleur de faïence (ca 1713-après 1753), III, 151.
- DU BOIS, *Paul*, sculpteur (1859-1938), IV, 142.
- DUBOIS, *Paul*, voir DU BOIS, *Paul*.
- DUBOIS, *Robert*, porcelainier (1709-1759), III, 153.
- DU CHASTEL de la HOWARDERIE, *Paul-Armand*, généalogiste (1847-1936), III, 153.
- DUCHATEAU, *Aimé*, officier (1865-1925), II, 141.
- DUESBERG, *Émile*, voir DUESBERG, *Hilaire*.
- DUESBERG, *Hilaire*, exégète (1888-1969), II, 141.
- DUFRANE, *Jules*, industriel, homme politique (1848-1935), VI, 181.
- DUFRANE-FRIART, *Jules*, voir DUFRANE, *Jules*.
- DULIÈRE, *André*, historien, linguiste (1921-1990), VI, 184.
- du MORTIER, *Vincent*, voir COSSÉE de MAULDE DUMORTIER, *Vincent*.
- DUPIERREUX, *Richard*, homme de lettres (1891-1957), VI, 185.
- DUPON, *Arthur*, sculpteur (1890-1972), III, 155.
- DUPONT, *Auguste*, musicien (1864-1935), VI, 189.
- DUPONT, *Émile*, homme politique (1834-1912), V, 137.
- DUPONT, *Joseph*, musicien (1838-1899), VI, 188.
- DUPONT, *Pierre-Augustin*, musicien (1827-1890), VI, 187.
- DUPRIEZ, *Léon*, économiste (1901-1986), V, 140.
- DUPUIS, *Jacques*, architecte (1914-1984), III, 158.
- DURAND, *Théophile*, botaniste (1855-1912), II, 144.
- DUTOIT, *Roger*, comédien (1923-1988), VI, 190.
- DUVIEUSART, *Jean*, homme politique (1900-1977), IV, 145.

## E

- EDMOND CHARLES, pseud. de LOSSEAU, *Léon*.
- EENENS, *Alexis*, officier (1805-1883), V, 145.
- ÉLISABETH, reine des Belges (1876-1965), I, 78.
- ELSLANDER, *Jules*, écrivain (1865-1948), IV, 151.
- EMAËL, pseud. de LAMBOTTE, *Emma*.
- EMILE, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- EMPAIN, *Louis*, homme d'affaires (1908-1976), VI, 191.
- ÉRASME, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.
- ERMESINDE, comtesse de Bar et de Luxembourg (1186-1247), II, 147.
- ERRERA, *Paul*, juriste (1860-1922), III, 165.
- ÉTIENNE, *Claude*, comédien (1917-1992), V, 146.
- EVENEPOEL, *Edmond*, critique musical (1846-1931), I, 89.

## F

- FABRI, pseud. de LEFÈVRE, *Joseph*.
- FABRI, *Charles*, banquier (1873-1938), V, 149.
- FABRY, *Émile*, peintre (1865-1966), VI, 197.
- FABRY, *Marcel*, écrivain dialectal (1891-1953), VI, 200.
- FELL, *Adrien*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
- FÉTIS, *Édouard*, historien de l'art (1812-1909), V, 151.
- FÉTIS, *François-Joseph*, musicologue (1784-1871), V, 153.
- FIDELIO, voir LOUETTE, *Marcel*.
- FINCH, *Alfred William*, voir FINCH, *Willy*.
- FINCH, *Willy*, peintre (1854-1930), IV, 155.
- FLANOCHÉ, pseud. de VAN DRUENEN, *James*.
- FLEISCHMAN, *Théo*, journaliste (1893-1979), V, 158.
- FLORINE, *Nicolas*, ingénieur au Service technique de l'Aéronautique (1891-1972), III, 167.
- FLORKIN, *Marcel*, docteur en médecine (1900-1979), III, 171.
- FONTAINE, *Pierre*, journaliste (1898-1968), V, 162.
- FORGEUR, *Joseph*, avocat, homme politique (1802-1872), II, 152.
- FORJERS, *Paul*, avocat (1914-1980), IV, 158.
- FOULON, *Franz*, écrivain, militant wallon (1861-1928), II, 156.
- FOUREZ, *Lucien*, spécialiste en héraldique (1905-1976), V, 164.
- FRAIKIN, *Charles-Auguste*, sculpteur (1817-1893), III, 173.
- FRAM, pseud. de PIÉRARD, *Louis*.
- FRANCO, *Jean*, fonctionnaire (XVIIe siècle), V, 166.
- FRANCOTTE, *Henri*, historien, homme politique (1856-1918), VI, 201.
- FRANCOTTE, *Polydore*, embryologiste (1851-1916), II, 158.
- FRANKINET, *Édouard*, architecte (1877-1937), III, 175.
- FRANSEN, *Gérard*, historien (1915-1995), VI, 205.
- FREDERICQ, *Henri*, physiologiste (1887-1980), II, 159.
- FREEMAN, pseud. de HANNON, *Théo*.
- FRÈRE CULPIDON, pseud. de HANNON, *Théo*.
- FRÈRE-ORBAN, *Walthère*, homme d'État (1812-1896), II, 161.
- FRÉRICHES, *Charles*, industriel (1871-1957), V, 167.
- FREZIN, *Julia*, écrivain, peintre et sculpteur (1864-1950), II, 171.
- FROIDURE, *Édouard*, prêtre (1899-1971), IV, 160.
- FULGENCE, premier abbé d'Afflighem (XIe-XIIe s.), II, 173.

## G

- GAHIDE, *Paul*, homme politique (1880-1970), II, 176.
- GAILLIARD, *Franz*, peintre (1861-1932), II, 177.
- GAILLIARD, *Jean-Jacques*, peintre (1890-1976), IV, 165.
- GALLÉ, *Jean*, mathématicien, ingénieur (1<sup>re</sup> moitié du XVIIe s.), II, 180.
- GANSHOF, *François*, historien (1895-1980), V, 171.
- GARCIA, *Ana*, voir ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMY.
- GARNIR, *Henri*, mathématicien (1921-1985), VI, 207.
- GASPAR, *Jean-Marie*, sculpteur (1861-1931), I, 93.
- GAUCERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- GAUCHER D'OISY-INCHY, évêque de Cambrai (ca 1055-ca 1130), II, 183.
- GAUTHIER d'ARNOY, pseud. de CANTILLON, *Arthur*.

- GEEFS, *Joseph*, sculpteur (1808-1885), III, 177.
- GENDEBIEN, *Jean-François*, homme politique (1753-1838), II, 188.
- GENOT, *André*, syndicaliste (1913-1978), IV, 170.
- GÉRARD, *Alfred*, pseud. de JAMIN, *Paul*.
- GÉRARD, *Pol*, histologiste (1886-1961), II, 190.
- GERMAIN, *Ernest*, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- GERMAIN, *Paul*, pseud. de ANDRÉ, *François*.
- GEVAERT, *François-Auguste*, musicien (1828-1908), I, 97.
- GEVERS, *Marie*, écrivain (1883-1975), IV, 172.
- GEVREY, *André*, comédien (1913-1993), VI, 210.
- GHISLAIN, saint (VIIe siècle ?), III, 178.
- GIJSEN, *Marnix*, écrivain (1899-1984), IV, 176.
- GIL BLAS, pseud. de GUISLAIN, *Albert*.
- GILBERT, *Eugène*, critique littéraire (1864-1919), I, 100.
- GILBERT, *Pierre*, égyptologue (1904-1986), VI, 211.
- GILISSEN, *John*, juriste (1912-1988), IV, 179.
- GILKIN, *Iwan*, écrivain (1858-1924), II, 191.
- GILKINET, *Alfred*, pharmacien (1845-1926), V, 174.
- GILLAIN, *Cyriaque*, officier (1857-1931), III, 180.
- GILLAIN, *Joseph*, auteur de bandes dessinées (1914-1980), V, 175.
- GILLE, *Valère*, écrivain (1867-1950), IV, 182.
- GILLÈS, *Daniel*, écrivain (1917-1981), I, 102.
- GILLÈS de PÉLICHY, *Daniel*, voir GILLÈS, *Daniel*.
- GILLIS, *Antoine*, sculpteur (1702-1781), III, 182.
- GILLON, *Robert*, homme politique (1884-1972), IV, 185.
- GIORNO, pseud. de JOURET, *Georges*.
- GIRAULT, *Charles*, architecte (1851-1932), II, 196.
- GLANSDORFF, *Maxime*, économiste (1906-1972), VI, 214.
- GLINEUR, *Henri*, homme politique (1899-1978), IV, 186.
- GLINEUR, *Jean*, poète, juriste (1906-1969), II, 200.
- GODEAUX, *Lucien*, mathématicien (1887-1975), IV, 188.
- GOETHALS, *Georges*, officier (1888-1966), VI, 216.
- GOFFIN, *Arnold*, écrivain (1863-1934), II, 201.
- GOFFIN, *René*, docteur en médecine (1901-1976), II, 204.
- GOFFIN, *René*, généalogiste (1882-1972), III, 183.
- GOLDFINGER, *Paul*, chimiste (1905-1970), IV, 191.
- GORIS, *Jan-Albert*, voir GIJSEN, *Marnix*.
- GOUDRIAAN, *Adrien*, inspecteur général du Waterstaat (1768-1829), I, 109.
- GOUDRIAAN, *Bernard*, inspecteur du Waterstaat (1796-1842), I, 110.
- GOUSSET, *Pierre*, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- GOVAERTS, *Jean*, chirurgien (1903-1963), VI, 218.
- GRAMAYE, *Thomas*, voir GRAMMAYE, *Thomas*.
- GRAMMAYE, *Thomas*, maître général des Monnaies (-1535), II, 205.
- GRAMME, *Georges*, homme politique (1926-1985), IV, 193.
- GRANDGAGNAGE, *François-Joseph*, magistrat, homme de lettres (1797-1877), II, 208.
- GRARD, *Georges*, sculpteur (1901-1984), IV, 194.
- GRATRY, *Auguste*, officier (1822-1885), IV, 198.
- GRAUX, *Charles*, avocat, homme politique (1837-1910), I, 112.
- GRAVEROL, *Jane*, peintre (1905-1984), IV, 199.
- GRAVEY, *Fernand*, pseud. de MERTENS, *Fernand*.
- GREVISSE, *Maurice*, grammairien (1895-1980), II, 210.
- GRIMARD, *Raoul*, ingénieur (1899-1938), I, 118.
- GROSJEAN, *André*, géologue (1903-1971), V, 178.
- GROULT, *Pierre*, romaniste (1895-1968), IV, 200.
- GRUMIAUX, *Arthur*, violoniste (1921-1986), IV, 202.
- GRÜNEBAUM, *Kurt*, journaliste, historien (1910-1988), VI, 220.
- GRUSLIN, *Robert*, gouverneur de la province de Namur (1901-1985), IV, 204.
- GUALCHERUS, voir GAUCHER D'OISY-INCHY.
- GUFFENS, *Godefroid*, peintre (1823-1901), IV, 206.
- GUILLAUME L'ONCLE, officier comtal (ca 1150-1219), VI, 222.
- GUILLESSEN, *Jean*, ingénieur, résistant (1914-1942), I, 125.
- GUISLAIN, *Albert*, juriste, essayiste (1890-1969), VI, 225.
- GUST, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- GUTISCOVIUS, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.
- GUTSENHOVEN, *Gérard*, voir van GUTSCHOVEN, *Gérard*.
- GUTT, *Camille*, juriste, Ministre d'État (1884-1971), VI, 228.
- GUTTENSTEIN, *Camille*, voir GUTT, *Camille*.

## H

- HACKART, *Marc*, voir ACKART, *Marc*.
- HAESAERTS, *Luc*, historien de l'art (1899-1962), I, 130.
- HAESAERTS, *Paul*, historien de l'art (1901-1974), I, 135.
- HALFLANTS, *Paul*, critique littéraire (1873-1945), II, 213.
- HALLER de HALLERSTEIN, *Wolfgang*, fonctionnaire (1492-1559), V, 181.
- HALLET, *Max*, militant socialiste (1864-1941), V, 182.
- HALTER, *Samuel*, médecin (1916-1981), V, 184.
- HAMOIR, *Irène*, écrivain (1906-1994), V, 186.
- HAMONT, *Edmond*, syndicaliste (1922-1982), VI, 233.
- HANETON, *Charles*, secrétaire de Charles Quint et de Philippe II (-1560), II, 214.
- HANKAR, *Paul*, architecte (1859-1901), III, 185.
- HANKARD, *Maurice*, journaliste (1909-1983), VI, 234.
- HANNETON, *Charles*, voir HANETON, *Charles*.
- HANNON, *Théo*, homme de lettres (1851-1916), V, 189.
- HANNONYME, pseud. de HANNON, *Théo*.
- HANQUET, *Karl*, historien (1871-1928), V, 195.
- HANROT, *Mathieu-André*, officiel (1703-1792), III, 188.
- HAPS, *Marie*, fondatrice de l'École Supérieure de Jeunes filles (1879-1939), II, 215.
- HARDY, *Henri*, vétérinaire (1839-1895), VI, 236.
- HARMEGNIES, *Hyacinth*, militant socialiste (1892-1973), V, 196.
- HARROY, *Jean-Paul*, ingénieur commercial (1909-1995), VI, 237.
- HAUST, *Jean*, dialectologue (1868-1946), III, 190.
- HAVRENNE, *Marcel*, écrivain (1912-1957), V, 197.
- HAYOIT de TERMICOURT, *Raoul*, magistrat (1893-1970), IV, 209.
- HEGER, *Fernand*, voir HEGER-GILBERT, *Fernand*.
- HEGER-GILBERT, *Fernand*, médecin légiste (1878-1957), VI, 241.
- HELLENS, *Franz*, écrivain (1881-1972), I, 140.
- HEM DAY, pseud. de DIEU, *Marcel*.

- HENRY, *Victor*, journaliste (1832-1896), I, 160.  
HÉNUSSE, *Théophile*, prédicateur catholique (1873-1967), V, 201.  
HÉRIMAN, moine, historien (1090-1147), I, 163.  
HERMANN, *Jean*, voir HERMANS, *Jean*.  
HERMANS, *Jean*, botaniste (1595-1674), I, 171.  
HERSET, *Michel*, moine cistercien (1738-1806), II, 217.  
HERSET, *Norbert*, voir HERSET, *Michel*.  
HEUX, *Gaston*, écrivain (1879-1951), II, 219.  
HICTER, *Marcel*, fonctionnaire (1918-1979), IV, 211.  
HOÉRIÉE, *Arthur*, compositeur (1897-1986), III, 192.  
HOLEMANS, *Henri-Joseph*, orfèvre et sculpteur (1894-1973), II, 220.  
HOLVOET, *Georges*, magistrat (1874-1967), V, 202.  
HOMMEL, *Luc*, écrivain (1896-1960), II, 221.  
HOORNAERT, *Hector*, écrivain (1851-1922), II, 223.  
HORRENT, *Jules*, romaniste (1920-1981), IV, 213.  
HORTA, *Victor*, architecte (1861-1947), I, 172.  
HOUBART, *Pierre-Joseph*, officier (1827-1907), IV, 215.  
HOUBEN, *Robert*, homme politique (1905-1992), VI, 244.  
HOUGARDY, *Norbert*, homme politique (1919-1985), V, 205.  
HOUSSA, *Pierre*, médecin (1906-1985), V, 207.  
HOUYET, *François*, magistrat (1789-1865), I, 178.  
HOUZIAUX, *Joseph*, écrivain (1901-1969), V, 210.  
HOVINES, *Laurent*, voir de HOVYNES, *Laurent*.  
HOVYNE, *Laurent*, voir de HOVYNES, *Laurent*.  
HUCBLAD de SAINT-AMAND, écologiste, musicien (840?-930), II, 225.  
HUGUES, abbé de Marchiennes (1102/1103-1158), III, 195.  
HUGUES DE FOSSES, 1<sup>er</sup> abbé de Prémontré (1085/1090-1161 ou 1164), II, 228.  
HUISMAN, *Maurice*, homme de théâtre (1912-1993), VI, 246.  
HULSE, *Lievin*, voir HULSIUS, *Levinus*.  
HULSIUS, *Levinus*, éditeur (1546-1606), IV, 215.  
HUYBRECHTS, *Albert*, compositeur (1899-1938), V, 211.  
HUYGHEBAERT, *Norbert*, en religion DOM NICOLAS HUYGHEBAERT, moine bénédictin, historien (1912-1982), III, 198.  
HUYSMANS, *Camille*, homme politique (1871-1968), I, 181.
- I
- IDE, comtesse de Boulogne (ca 1040-1113), II, 233.  
IRINE, pseud. de HAMOIR, *Irène*.
- J
- JACMART, *Camille*, officier (1821-1894), IV, 225.  
JACOB, *Jean-Gille(s)*, architecte (1714-1781), I, 190.  
JACQUIER, *Laurent*, maître de forges (1623/1628-1707), I, 191.  
JACQUIS, *Laurent*, voir JACQUIER, *Laurent*.  
JALHAY, *Joseph*, voir LEGROS, *Élisée*.  
JAM, pseud. de JAMIN, *Paul*.  
JAMAR, *Gérard-Mathieu*, industriel, homme politique (1804-1858), II, 235.  
JAMIN, *Paul*, caricaturiste (1911-1995), VI, 249.  
JANS, *Adrien*, écrivain (1905-1973), II, 238.  
JANSSEN, *Georges*, juriste, banquier (1892-1941), I, 192.  
JANSSENS, *Charles*, homme politique (1898-1982), I, 199.  
JANSSENS, *Émile*, officier (1902-1989), IV, 226.  
JASIL, pseud. de LEDOUX, *Jacques*.  
JASPAR, *Ernest*, architecte (1876-1940), IV, 230.  
JASPAR, *Marcel-Henri*, homme politique (1901-1982), VI, 251.  
JASPAR, *Paul*, architecte (1859-1945), III, 201.  
JAVAU, *Luc*, militant wallon (1911-1943), IV, 232.  
JEAN de WARNETON, évêque de Thérouanne (ca 1065-1130), II, 240.  
JEANNE de CASTILLE, dite JEANNE LA FOLLE, archiduchesse d'Autriche (1479-1555), III, 204.  
JEANNE LA FOLLE, voir JEANNE de CASTILLE.  
JEAN SUIS, pseud. de DEMADE, *Pol*.  
JIJÉ, voir GILLAIN, *Joseph*.  
JOHANNIS, *Pierre*, jésuite (1882-1955), I, 200.  
JOLY, *Victor*, journaliste (1807-1870), II, 242.  
JONAS, «prêtre cathare» (XIIe s.), II, 246.  
JORIS, *Frans*, sculpteur (1851-1914), IV, 234.  
JOSSON, *Henri*, jésuite (1869-1939), I, 204.
- K
- KADDROE, voir CADDROÉ.  
KEFER, *Louis*, musicien (1842-1926), I, 211.  
KEILIG, *Edouard*, architecte paysagiste (1827-1895), III, 207.  
KHNOFF, *Georges*, poète (1860-1927), VI, 255.  
KIBALTCHITCH, *Victor*, voir SERGE, *Victor*.  
KIRSCHEN, *Sadi*, avocat (1877-1934), I, 211.  
KLER, pseud. de JAMIN, *Paul*.  
KLIPP, *Peter*, pseud. de JAMIN, *Paul*.  
KOCH, *Henri*, musicien (1903-1969), I, 212.  
KRAINS, *Hubert*, écrivain (1862-1934), VI, 257.
- L
- LABBÉ, *Alfred*, syndicaliste (1871-1919), I, 216.  
LAGAE, *Jules*, sculpteur (1862-1931), IV, 237.  
LAGRANGE, *Charles*, mathématicien (1851-1932), III, 209.  
LAHAYE, *Edmond*, géophysicien (1897-1982), V, 215.  
LAIDAES, *F.*, pseud. de DELHASSE, *Félix*.  
LAINEZ, *Alexandre*, voir LAISNÉ, *Alexandre*.  
LAISNÉ, *Alexandre*, poète (1653-1710), II, 248.  
LALIÈRE, *Jules*, architecte (1875-1955), III, 211.  
LAMBERT, pseud. de LEBROCQUY, *Guillaume*.  
LAMBERT, *Guillaume*, ingénieur (1818-1909), VI, 261.  
LAMBERT, *Henri*, banquier (1887-1933), I, 216.  
LAMBION, *Robert*, syndicaliste socialiste (1914-1983), V, 216.  
LAMBOTTE, *Emma*, écrivain (1876-1963), III, 212.  
LAMOTTE, *Étienne*, orientaliste (1903-1983), II, 250.  
LANCE, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, voir LANGE, *Luc*.  
LANCHE, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, voir LANGE, *Luc*.  
LANCIA, *Lucius* ou *Luca(s)*, *Lucq(ue)*, voir LANGE, *Luc*.

- LANDELIN, saint (ca 640-après 690), III, 215.
- LANGE, *Luc*, sculpteur (-1553), IV, 240.
- LANGEROCK, *Pierre*, architecte (1859-1923), III, 216.
- LANGUI, *Émile*, historien de l'art (1903-1980), VI, 262.
- LARTÉSIEU, *Jehan*, voir d'AIRE, *Jehan*.
- LARTIGUE, *Émile*, officier (1868-1943), I, 222.
- LASNE, *Pierre*, secrétaire aux honneurs du Conseil privé (ca 1509-?), III, 218.
- LASSERRE, *Eugène*, officier (1829-1900), IV, 241.
- LATIN, *Raymond*, syndicaliste socialiste (1910-1968), V, 218.
- LAURENT, *Émile*, botaniste (1861-1904), III, 219.
- LAVACHERY, *Henri*, ethnologue (1885-1972), I, 224.
- LAVEND'HOMME, *Renold*, architecte (1914-1970), V, 219.
- L'AVOCAT, voir ROBERTS-JONES, *Robert*.
- LEBOUTTE, *Lucien*, aviateur (1898-1988), VI, 266.
- LEBROCQUY, *Guillaume*, journaliste (1835-1880), I, 228.
- LECLEF, *Edmond*, abbé (1899-1967), V, 221.
- LECLERCQ, *Émile*, écrivain (1827-1907), IV, 242.
- LECLERCQ, *Jacques*, philosophe (1891-1971), I, 232.
- LECLÈRE, *Léon*, historien (1966-1944), VI, 269.
- LECOCQ, *Louis*, ingénieur (1893-1979), V, 222.
- LEDEL, *Dolf*, sculpteur (1893-1976), IV, 245.
- LE DOLENT MACROBITE, pseud. de MARLOW, *Georges*.
- LEDOUX, *Adolphe*, architecte (1883-1969), III, 224.
- LEDOUX, *Jacques*, fondateur de la Cinémathèque (1921-1988), IV, 246.
- LEDOUX, *Paul*, astrophysicien (1914-1988), V, 225.
- LEEMANS, *Pierre*, compositeur (1897-1980), V, 227.
- LEFEBVE, *Maurice-Jean*, philologue romaniste (1916-1981), II, 253.
- LEFEBVRE, *Pierre*, en religion LEFEBVRE, *Gaspar*, liturgiste (1880-1966), V, 229.
- LEFÈVRE, *Fernand*, en religion LEFÈVRE, *Placide*, historien (1892-1978), IV, 249.
- LEFÈVRE, *Joseph*, historien (1893-1977), IV, 250.
- LEGAY, *Jacques*, pseud. de WEYER-CAN, *Franz*.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Gérard*, banquier, homme politique (1793-1871), I, 237.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Henri*, banquier (1798-1872), I, 240.
- LEGRELLE ou LE GRELLE, *Joseph*, banquier (1764-1822), I, 243.
- LEGROS, *Élisée*, dialectologue (1910-1970), VI, 270.
- LE GROUX, *Jacques*, historien (1675-1734), V, 229.
- LE HAZE, *Jean*, voir de HAZE, *Jean*.
- LEIRENS, *Charles*, musicien, photographe (1888-1963), I, 247.
- LE KIME, *Nelson*, musicologue (1869-1961), I, 252.
- LEMAIRE, *Joseph*, président de la Prévoyance sociale (1882-1966), V, 231.
- LEMAIRE, *Raymond*, président du comité de direction de la Prévoyance sociale (1913-1982), V, 233.
- LE MASQUE, pseud. de SERGE, *Victor*.
- LEMONNIER, *Camille*, écrivain (1844-1913), II, 254.
- LÉOPOLD II, roi des Belges (1835-1909), III, 224.
- LEPAGE, *Albert*, dramaturge (1895-1986), V, 235.
- LEPLAE, *Charles*, sculpteur (1903-1961), VI, 276.
- LE RÉTIF, pseud. de SERGE, *Victor*.
- LE ROY, *Alphonse*, docteur en philosophie et lettres (1822-1896), III, 238.
- LE ROY, *Grégoire*, écrivain (1862-1941), IV, 252.
- LE ROY du VIVIER, *Daniel*, aviateur (1915-1981), V, 238.
- LEVAUX, *Léopold*, écrivain (1892-1956), III, 240.
- LEVIE, *Jean*, théologien (1885-1966), V, 241.
- LE VISEUR, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- LIBBRECHT, *Géo*, poète (1891-1976), V, 243.
- LIGNE, *Charles-Joseph* de, prince, voir de LIGNE, *Charles-Joseph*.
- LILAR, *Albert*, homme politique (1900-1976), V, 245.
- LIPPENS, *Léon*, fondateur de la Réserve du Zwin (1911-1986), V, 247.
- LIPPENS, *Maurice*, homme politique (1875-1956), IV, 256.
- LOETS, *Rombaud*, secrétaire de Charles Quint (-1565), I, 253.
- LOHEST, *Max*, géologue (1857-1926), VI, 281.
- LONGIN, *Laurent*, trésorier général de Charles Quint (-1553), II, 262.
- LONGIN, *Roland*, président de la Chambre des comptes (-1574), II, 264.
- LONGIN, *Simon*, receveur général des Finances (-1527/1528), V, 249.
- LONHIENNE, *Louis-Godefroid*, avocat, industriel, homme politique (1787-1871), II, 265.
- LOOTS, *Rombaud*, voir LOETS, *Rombaud*.
- LORTHIOIR, *Paul*, médecin (1898-1982), V, 250.
- LOSSEAU, *Léon*, avocat (1869-1949), IV, 261.
- LOTTIN, *Joseph*, en religion LOTTIN, *Odon*, moine bénédictin (1880-1965), V, 252.
- LOUANT, *Armand*, historien (1905-1985), VI, 282.
- LOUETTE, *Marcel*, officier (1907-1978), V, 254.
- LOY, *V.*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- LUAP TENICOL, pseud. de COLINET, *Paul*.
- LUART, *Emma*, artiste lyrique (1887-1968), I, 254.
- LUWAERT, *Emma*, voir LUART, *Emma*.
- LYR, *René*, écrivain (1887-1957), IV, 263.
- LYS, *Pierre*, notaire, homme politique (1779-1849), I, 255.

## M

- MAAS, *Marcel*, pianiste (1897-1950), VI, 285.
- MAAS, *Robert*, violoncelliste (1901-1948), VI, 285.
- MACHIN, *Alfred*, cinéaste (1877-1929), I, 259.
- MAES, *Pierre*, écrivain (1887-1968), III, 243.
- MAHILLON, *Victor-Charles*, facteur d'instruments de musique (1841-1924), III, 245.
- MAIER, *Hanns*, voir AMÈRY, *Jean*.
- MAJOR JIM, voir LANGUI, *Émile*.
- MALENGREAU, *Paul*, musicien (1887-1956), I, 260.
- MALVA, *Constant*, pseud. de BOUR-LARD, *Alphonse*.
- MANASSÈS d'EU-SOISSONS, évêque de Cambrai (ca 1060-1108), III, 247.
- MANDEL, *Ernest*, homme politique (1923-1995), VI, 286.
- MAQUET, *Henri*, architecte (1839-1909), VI, 288.
- MARÉCHAL, *Joseph*, jésuite, philosophe (1878-1944), III, 255.
- MARGA, *Uldarique*, officier (1854-1925), I, 265.
- MARIE-ÉLISABETH de HABS-BOURG, gouvernante des Pays-Bas (1680-1741), II, 267.
- MARIËN, *Marcel*, écrivain surréaliste (1920-1993), V, 260.
- MARIQUE, *Léon*, écrivain (1886-1950), V, 291.

MARISSIAUX, *Gustave*, photographe (1872-1929), II, 270.  
 MARLOW, *Georges*, médecin, écrivain (1872-1947), II, 271.  
 MARTENS, *Pierre*, cytologiste (1895-1981), VI, 291.  
 MARTINE, pseud. de GUISLAIN, *Albert*.  
 MASAL, *François*, philologue, historien de la philosophie (1909-1979), IV, 269.  
 MASCAUX, *Abel*, pasteur (1898-1964), I, 265.  
 MASSONNET, *Jules*, homme politique (1879-1974), IV, 275.  
 MATERNE, *Jean*, industriel (1889-1964), VI, 294.  
 MAYER, *Adrien*, peintre de porcelaine (1765-?), III, 256.  
 MAYER, *Hans*, voir AMÉRY, *Jean*.  
 MAYER, *Joseph*, peintre de porcelaine (1754-1825), III, 257.  
 MECENAS, pseud. de HANNON, *Théo*.  
 MÉLOTTE, *Nicolas*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.  
 MELS, *René*, peintre, graveur (1909-1977), II, 273.  
 MEMMON, pseud. de RYELANDT, *Daniel*.  
 MENNEL, *Albert*, pseud. de LE ROY, *Grégoire*.  
 MERSCH, *Émile*, jésuite, théologien (1890-1940), III, 258.  
 MERTENS, *Fernand*, comédien (1905-1970), V, 177.  
 MEULEMANS, *René*, voir MELS, *René*.  
 MEYER, *Jacques*, révolutionnaire (1756-1805), I, 266.  
 MEYLANDER, *Johan*, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.  
 MICHEL, *Henri*, journaliste (1900-1976), V, 262.  
 MIGEOTTE, *Marcel*, astrophysicien (1912-1992), VI, 296.  
 MILON, moine et écolâtre de Saint-Amand (-872), II, 277.  
 MISRAHI, *Victor*, écrivain (1913-1980), III, 260.  
 MISSIAEN, *Edgard*, homme politique (1889-1956), I, 270.  
 MITERRE, *Paul*, pseud. de HALFLANTS, *Paul*.  
 MODARD, *Maurice*, officier (1886-1947), I, 271.  
 MOELLER, *Henry*, critique littéraire (1852-1918), I, 271.  
 MOENS de FERNIG, *Georges*, industriel (1899-1978), IV, 276.  
 MOERMAN, *Ernst*, poète, dramaturge, musicien (1897-1944), II, 279.  
 MOGIN, *Jean*, écrivain (1921-1986), III, 264.  
 MOLS, *Roger*, historien (1909-1986), V, 263.

MONSEUR, *Eugène*, philologue (1860-1912), I, 274.  
 MONSIEUR de la BRAGUETTE, pseud. de HANNON, *Théo*.  
 MONSIEUR LE COQ, pseud. de SIMENON, *Georges*.  
 MORESSÉE, *Eugène*, journaliste (1828-1888), I, 277.  
 MORREN, *Édouard*, botaniste (1833-1886), V, 265.  
 MOSCOV, *Athanase*, homme politique (1903-1995), VI, 297.  
 MOURU de LACOTTE, *Gaston*, metteur en scène (1867-1952), V, 267.  
 MOURY, *Camille*, mutualiste (1873-1924), III, 266.  
 MOUSTY, *Victor*, journaliste (1836-1876), IV, 277.  
 MOZIN, *Jules*, officier (1873-1958), I, 278.  
 MULLER, *Albert*, jésuite, écrivain (1880-1951), III, 268.  
 MUNO, *Jean*, écrivain (1924-1988), IV, 279.  
 MUÛLS, *Fernand*, juriste, diplomate (1892-1981), I, 279.

#### N

NAESSENS de LONCIN, *Victor*, officier (1864-1954), I, 285.  
 NAGELMACKERS, *Ernest*, banquier, industriel, homme politique (1834-1905), II, 282.  
 NAMÈCHE, *Louis*, homme politique (1915-1990), VI, 299.  
 NATUREL, *Philibert*, fonctionnaire (ca 1480-1529), V, 273.  
 NATURELLI, *Philibert*, voir NATUREL, *Philibert*.  
 NEEF, *Alphonse*, agronome, homme politique (1809-1859), II, 284.  
 NEEFS, *Félix*, officier (1873-1953), II, 287.  
 NESSUNO, *Georges*, pseud. de DRESSE, *Paul*.  
 NEVAC, *Serge*, pseud. de CAVENS, *André*.  
 NORBERT de GENNEP, voir NORBERT de MAGDEBOURG.  
 NORBERT de MAGDEBOURG, saint, fondateur de l'ordre de Prémontré (1080/1085-1134), II, 289.  
 NORBERT de XANTEN, voir NORBERT de MAGDEBOURG.  
 NOVELIER, *Pierre*, pseud. de QUIÉVREUX, *Louis*.  
 NÖWINNE, pseud. de CALOZET, *Joseph*.  
 NYSSENS, *Albert*, officier (1877-1963), II, 294.

#### O

OCHS, *Jacques*, peintre, dessinateur (1883-1971), IV, 283.  
 OLEFFE, *André*, homme politique, président du Mouvement Ouvrier Chrétien (1914-1975), II, 296.  
 ORFINGER, *Lucien*, résistant (1913-1944), IV, 285.  
 ORTMANS, *Victor*, aviateur (1915-1950), V, 277.

#### P

PANSART, *Guillaume*, voir PENSART, *Guillaume*.  
 PARISIS, *Albert*, homme politique (1910-1992), VI, 303.  
 PARMENTIER, *Léon*, helléniste (1863-1929), III, 271.  
 PARON, *Charles*, écrivain (1914-1986), IV, 287.  
 PATROCLE, pseud. de DELMARCELLE, *Robert*.  
 PATTE, pseud. de SNEYERS, *Germaine*.  
 PATTY, pseud. de SNEYERS, *Germaine*.  
 PAULUS, *Jean*, psychologue (1908-1995), VI, 305.  
 PAULUS de CHATELET, *Pierre*, peintre (1881-1959), IV, 288.  
 PEERS, *Willy*, gynécologue (1924-1984), V, 279.  
 PENSART, *Guillaume*, secrétaire impérial (-1557), II, 298.  
 PERELMAN, *Chaïm*, philosophe (1912-1984), IV, 290.  
 PERENIN, *Antoine*, secrétaire d'État auprès de Charles Quint (-1538), I, 289.  
 PERLOT, *Jean-Nicolas*, chercheur d'or (1823-1900), I, 287.  
 PESESSE, *André*, voir GEVREY, *André*.  
 PÉTILLON, *Léo*, haut fonctionnaire (1903-1996), VI, 307.  
 PETIT, *Jean-Marie*, physiologiste (1926-1986), III, 273.  
 PHÉDON, pseud. de DRESSE, *Paul*.  
 PHILIPPE, comte de Flandre (1837-1905), IV, 294.  
 PHILIPPE de BOURGOGNE, seigneur de Beveren (avant 1464-1498), III, 275.  
 PHILIPPOT, *Albert*, peintre (1899-1974), IV, 302.  
 PHILIPPSON, *Paul*, président du Consistoire central israélite (1910-1978), IV, 304.  
 PICARD, *Louis*, théologien (1886-1955), V, 280.  
 PIÉRARD, *Louis*, journaliste, homme politique (1886-1951), VI, 311.  
 PIERRE D'ANGLE, pseud. de LE KIME, *Nelson*.



- PIERSON-PIÉRARD, *Marianne*, écrivain (1907-1981), II, 299.
- PIK, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- PIL CALINOT, pseud. de COLINET, *Paul*.
- PIRE, *Georges*, en religion DOMINIQUE, dominicain (1910-1969), IV, 305.
- PIRENNE, *Jacques*, historien, secrétaire du roi Léopold III (1891-1972), IV, 307.
- PIRON, *Jean*, général (1896-1974), I, 290.
- PIRON, *Maurice*, docteur en philologie romane (1914-1986), III, 276.
- PITTORE, *E.*, pseud. de LECLERCQ, *Emile*.
- PITZEMBOURG-BERTHOUD, pseud. de MARLOW, *Georges*.
- POLL, *Max*, zoologiste (1908-1991), VI, 317.
- PONCELET, *Adolphe*, diplomate (1819-1857), I, 291.
- PONTIS, pseud. de DUPONT, *Joseph*.
- POULET, *Alban*, administrateur de sociétés, homme politique (1835-1893), II, 302.
- POULET, *Georges*, philologue romainiste (1902-1991), V, 284.
- POUPEYE, *Camille*, critique dramatique (1874-1963), IV, 312.
- PROTIN, *Emma*, voir LAMBOTTE, *Emma*.
- PROUMEN, *Henri-Jacques*, écrivain (1879-1962), II, 305.
- PUCK, pseud. de HANNON, *Théo*.
- PUCK, pseud. de PIÉRARD, *Louis*.
- PURNAL, *René*, poète (1898-1970), V, 287.
- PURNAL, *Roland*, voir PURNAL, *René*.
- PURNAL, *Sacher*, voir PURNAL, *René*.
- PUVREZ, *Henri*, sculpteur (1893-1971), V, 288.
- Q**
- QUERNOL, *Aimé*, pseud. de MARIQUE, *Léon*.
- QUIÉVREUX, *Louis*, journaliste (1902-1969), IV, 315.
- QUINET, *Fernand*, violoncelliste (1898-1971), IV, 316.
- QUINET, *Marcel*, compositeur (1915-1986), IV, 320.
- R**
- RABOZÉE, *Hadelin*, professeur à l'École royale militaire (1867-1951), IV, 325.
- RAC, pseud. de TRUFFAUT, *Georges*.
- RAHIR, *Edmond*, archéologue (1864-1936), V, 293.
- RAINDORF, *Maurice*, résistant (1909-1943), III, 281.
- RALPH, pseud. de SERGE, *Victor*.
- RAMIRDUS d'ESQUERCHIN, «prêtre hérétique» (vers 1075), II, 307.
- RAU, *Marcel*, sculpteur (1886-1966), II, 307.
- RAVELINE, *Henri*, pseud. de VAN HASSEL, *Valentin*.
- REGNAULT, *Adrien*, médecin (1651-1693), I, 293.
- RENARD, *Alfred*, ingénieur (1895-1988), IV, 327.
- RENIER, moine (ca 1155 - ca 1230), V, 295.
- RENIERS, *Urbain*, officier (1906-1962), II, 310.
- RENS, *Jef*, syndicaliste (1905-1985), II, 311.
- REYNAERT, *Karel*, pseud. de JOLY, *Victor*.
- RIJLANT, *Pierre*, cardiologue (1902-1983), V, 297.
- ROB. D., pseud. de DELMARCELLE, *Robert*.
- ROBERT, dit LE BOUGRE, inquisiteur de 1233 à 1245, II, 313.
- ROBERT, *Jean-Nicolas*, industriel, banquier, homme politique (1788-1858), II, 316.
- ROBERTS-JONES, *Robert*, avocat, résistant (1893-1943), IV, 332.
- ROCK, *Jack*, pseud. de DUPUIS, *Jacques*.
- ROLIN, *Albéric*, juriste (1843-1937), VI, 319.
- ROMAN, *Pierre*, officier (1918-1978), IV, 334.
- ROMBAUX, *Égide*, sculpteur (1865-1942), IV, 336.
- ROS, *Léopold*, résistant (1899-1976), VI, 321.
- ROSENFELD, *Léon*, physicien (1904-1974), II, 317.
- ROSKAM, *Jacques*, physiopathologiste (1890-1977), II, 321.
- ROSY, *Léopold*, homme de lettres (1877-1966), III, 282.
- ROUGE, JAUNE, NOIR, pseud. de HANNON, *Théo*.
- ROUSSEAU, *Félix*, historien (1887-1981), II, 323.
- ROUSSEAU, *Pierre*, dit ROUSSEAU DE TOULOUSE, polémiste (1716-1785), II, 326.
- ROUSSEAU, *Victor*, sculpteur (1865-1954), II, 328.
- ROUSSELLE, *Charles*, juriste (1833-1903), V, 300.
- ROYER, *Émile*, avocat, homme politique (1866-1916), II, 335.
- RUFFAULT, *Jérôme*, abbé (ca 1500-1562), V, 301.
- RUTTEN, *Joris-Albert*, en religion CESLAS, dominicain (1875-1952), IV, 339.
- RUWET, *Joseph*, bibliothécaire en chef de l'Université catholique de Louvain (1917-1980), IV, 343.
- RYCKMANS, *Gonzague*, exégète (1887-1969), I, 293.
- RYELANDT, *Daniel*, docteur en droit, directeur de l'Agence Belga (1903-1981), I, 298.
- S**
- SAINT-GEORGES, pseud. de JOURDAIN, *Jules*.
- SAMUEL, *Léopold*, compositeur (1883-1975), II, 338.
- SANCHEZ, *Jose*, pseud. de DEGRELLE, *Léon*.
- SAUVENIER, *Justin*, écrivain (1898-1934), III, 287.
- SCEPPER(DUS, voir de SCHEPPER, *Cornéille*.
- SCHEYVEN, *Raymond*, homme politique (1911-1987), IV, 345.
- SCHIRREN, *Ferdinand*, peintre, sculpteur (1872-1944), IV, 346.
- SCHMERLING, *Philippe-Charles*, docteur en médecine, paléontologue (1790-1836), III, 288.
- SCHOFFENIELS, *Ernest*, biochimiste (1927-1992), V, 305.
- SCHOUPPE, *François-Xavier*, jésuite (1823-1904), V, 306.
- SCHYNS, *Mattihieu*, pasteur (1890-1979), I, 300.
- SCOUMANNE, *Florent*, ingénieur (1884-1981), V, 309.
- SCUTENAIRE, *Louis*, écrivain (1905-1987), IV, 349.
- SEDULIUS SCOTTUS, dit SEDULIUS de LIÈGE, écrivain (IXe s.), II, 339.
- SEGHERS, *Emilius*, évêque (1855-1927), I, 305.
- SENNY, *Edouard*, compositeur (1923-1980), III, 291.
- SERGE, *Victor*, journaliste, écrivain (1890-1947), III, 293.
- SERVAIS, *Max*, écrivain, artiste (1904-1990), IV, 352.
- SEVERUS, *Justus*, pseud. de HOORNAERT, *Hector*.
- SEVERYNS, *Albert*, helléniste (1900-1970), II, 342.
- SIGEFROID, comte, fondateur de la Maison de Luxembourg (-998), III, 295.
- SIM, *Georges*, pseud. de SIMENON, *Georges*.
- SIMENON, *Georges*, écrivain (1903-1989), IV, 354.
- SIMENON, *Guillaume*, vicaire général (1871-1951), I, 306.

- SIMON, *Aloïs*, historien (1897-1964), III, 300.  
SIMON, *Henri*, écrivain (1856-1939), V, 311.  
SIMONON, *Willem*, voir SIMENON, *Guillaume*.  
SIRAUT, *Dominique*, homme politique (1787-1849), IV, 359.  
SMETS, *Georges*, sociologue (1881-1961), I, 308.  
SNEYERS, *Germaine*, journaliste (1907-1959), VI, 325.  
SNOECK, *Jean*, gynécologue (1900-1974), V, 314.  
SNOY et d'OPPUERS, *Jean-Charles*, homme politique (1907-1991), IV, 361.  
SOCRATE, voir SCHEYVEN, *Raymond*.  
SOLVAY, *Alfred*, cofondateur de la Société Solvay et Compagnie (1840-1894), III, 303.  
SOLVAY, *Ernest*, industriel, ministre d'État (1838-1922), III, 04.  
SOUPART, *Pierre*, médecin (1923-1981), I, 314.  
SOURIS, *André*, compositeur (1899-1970), V, 316.  
SPAACK, *Charles*, scénariste (1903-1975), IV, 366.  
SPALART, *Robert*, officier (1704-1769), IV, 368.  
SPIRIDIO, pseud. de HUYSMANS, *Camille*.  
STAMPE, *Jean*, aviateur (1889-1978), V, 320.  
STEEMAN, *Stanislas-André*, écrivain (1908-1970), IV, 369.  
STERNHEIM, *Carl*, écrivain (1878-1942), V, 323.  
STEVENS, *Léo*, pseud. de LEPAGE, *Albert*.  
STEVIN, *Simon*, mathématicien (1548-1620), III, 312.  
STIERNET, *Hubert*, écrivain (1863-1939), IV, 372.  
STINVAL, *F.*, pseud. de MUÛLS, *Fernand*.  
STOCKMANS, *François*, paléobotaniste (1904-1986), VI, 327.  
SUENENS, *Léon-Joseph*, homme d'Église (1904-1996), VI, 329.  
SURLET de CHOKIER, *Erasmus*, membre du Congrès national, régent de Belgique (1769-1839), III, 319.  
SWING, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- T**
- TAHON de la MOTTE, *Théodore*, homme politique (1782-1849), IV, 375.  
TERLINDEN, *Charles*, historien (1878-1972), III, 323.  
TESTIS, pseud. de van den HOUT, *René-Gabriel*.  
THEOPHILE de BANDORE, pseud. de HANNON, *Théo*.  
THEUNIS, *Georges*, homme politique (1873-1966), V, 327.  
THIALET, *Georges*, pseud. de POULET, *Georges*.  
THILLY, *Hector*, ingénieur (1876-1958), VI, 335.  
THIRIARD, *Martin*, pseud. de THIRY, *Marcel*.  
THIRY, *Marcel*, écrivain (1897-1977), II, 345.  
THOMAS, *Paul*, philologue classique (1852-1937), IV, 375.  
THONGER, *William*, pasteur (1889-1973), I, 316.  
TIMMERMANS, *Jean*, chimiste (1882-1971), VI, 336.  
TINEL, *Paul*, musicologue (1892-1974), VI, 338.  
TINSEL, *W.*, pseud. de VAN HASSEL, *Valentin*.  
TITS, *Désiré*, fonctionnaire (1893-1987), VI, 339.  
TOURNEUR, *Victor*, numismate (1878-1967), V, 331.  
TRAMASURE, *Hélène*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.  
TRILBY, pseud. de DRESSE, *Paul*.  
TROUSSE, *Paul-Émile*, juriste (1910-1978), VI, 340.  
TRUFFAUT, *Georges*, homme politique (1901-1942), V, 334.  
t'SERSTEVENS, *Albert*, écrivain (1885-1974), V, 337.
- U**
- Un CATHOLIQUE INDÉPENDANT, pseud. de VAN den BOSCH, *Firmin*.
- V**
- VAERWYCK, *Valentin*, architecte (1882-1959), VI, 343.  
VALÈRE-GILLE, voir GILLE, *Valère*.  
VALLIN, *Henri*, pseud. de MANDEL, *Ernest*.  
VAN, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.  
VAN AELST I, *Pieter*, tapissier (1450-1522), I, 320.  
VAN AELST II, *Pierre*, dit LE JEUNE, tapissier (1471-1532), I, 330.  
VAN AELST III, *Pierre*, tapissier (1495?-1560), I, 337.  
van BEIRS, *Lucien*, magistrat (1900-1970), VI, 345.  
VAN BIERVLIET, *Jules-Jean*, psychologue (1859-1945), II, 352.  
VAN BLADEL, *Georges*, juriste (1880-1968), V, 339.  
van BUUREN, *David*, collectionneur et mécène (1886-1955), V, 341.  
van BUUREN-PIETTE, *Alice* (1887-1973), voir van BUUREN, *David*.  
VAN CAMP, *Henri*, prêtre, enseignant (1908-1984), VI, 346.  
VAN CAUWENBERGH, *Étienne*, bibliothécaire (1890-1964), II, 353.  
VAN DAMME, *Ivo*, athlète (1954-1976), VI, 348.  
VAN DAMME, *Jacques*, pseud. de DELHASSE, *Félix*.  
VAN DAMME, *Jean*, pseud. de FRÈRE-ORBAN, *Walthère*.  
VANDEMEULEBROEK, *Frédéric-Joseph*, homme politique (1876-1958), IV, 379.  
van den BORREN, *Charles*, musicologue (1874-1966), V, 344.  
VAN den BOSCH, *Firmin*, magistrat, écrivain (1864-1949), II, 354.  
VAN DEN GHEYN, *Joseph*, bollandiste (1854-1913), II, 356.  
VAN den HEUVEL, *Mérintette*, échevin (1895-1985), VI, 349.  
van den HOUT, *René-Gabriel*, prêtre, directeur de la *Revue catholique des idées et des faits* (1886-1969), III, 327.  
VAN den PLAS, *Louise*, féministe (1877-1968), I, 339.  
VAN den SEYLBERG, *Jacques*, peintre (1884-1960), IV, 381.  
VAN DER BELEN, *Martin*, médecin (1720-1795), II, 357.  
VANDERCAMMEN, *Edmond*, poète, peintre (1901-1980), II, 358.  
VAN DER DUSSEN, *Arnt*, *Aernt* ou *Arnd*, voir BOTERAM, *Rinaldo*.  
van der ELST, *Jo*, diplomate (1896-1971), V, 347.  
VANDER ELST, *Nérée*, ingénieur (1911-1968), IV, 382.  
VANDERHAEGHE, *René*, voir LYR, *René*.  
VANDER LINDEN, *Albert*, musicologue (1913-1977), VI, 350.  
VANDER LINDEN, *Herman*, historien (1868-1956), II, 360.  
VAN der MEULEN, *Joseph*, haut fonctionnaire (1914-1984), VI, 352.  
VANDERNOOT, *André*, chef d'orchestre (1927-1991), VI, 355.  
VANDERPOORTEN, *Herman*, homme politique (1922-1984), V, 349.  
VANDERVELDE, *Émile*, homme politique (1866-1938), I, 344.  
van DOREN, *Eugène*, résistant (1875-1956), I, 354.  
VAN DROMME, *Cécile*, voir ADINE, *France*.  
VAN DRUNEN, *James*, homme de lettres (1855-1932), V, 350.  
VAN EDINGEN, *Pieter*, voir VAN AELST I, *Pieter*.

- VAN ERMENGEM, *Frédéric*, voir HELLENS, *Franz*.
- van GUTSCHOVEN, *Gérard*, mathématicien, médecin, philosophe (1615-1668), II, 362.
- VAN HASSEL, *Valentin*, médecin hygiéniste (1852-1938), VI, 357.
- VANHAUWAERT, *Cyrille*, coureur cycliste (1883-1974), VI, 358.
- VAN HECKE, *Paul-Gustave*, homme de lettres, animateur de galeries d'art (1887-1967), III, 331.
- VAN HOEGAERDEN, *Paul*, homme politique (1858-1922), IV, 386.
- van HOEBROECK de MOOREGHEM, *Eugène-François*, homme politique (1756-1843), III, 335.
- VAN HOVE, *Léon*, physicien (1924-1990), V, 356.
- van HULZE, *Lievin*, voir HULSIUS, *Levinus*.
- VAN KALKEN *Frans*, historien (1881-1961), I, 355.
- van KUYCK, *Hugo*, architecte (1902-1975), VI, 359.
- VAN LAER, *Henri*, chimiste (1864-1917), V, 358.
- VAN LEYNSEELE, *Henry*, juriste (1893-1969), VI, 364.
- VAN MIEGHEM, *Jacques*, météorologiste (1905-1980), V, 363.
- VAN MULKEN, *Art* ou *Aert*, architecte (XVII<sup>e</sup> s.), II, 364.
- VANNÉRUS, *Jules*, historien (1874-1970), II, 365.
- VAN NOORDEN, *Gust*, pseud. de VAN HECKE, *Paul-Gustave*.
- VAN ORTROY, *François*, bollandiste (1854-1917), II, 368.
- VAN OVERSTRAETEN, *Raoul*, officier (1885-1977), VI, 368.
- van PAPENVELT, *Jean*, maître général des Monnaies des Pays-Bas (-après 1537), III, 337.
- van PAPEVELT, *Jean*, voir van PAPENVELT, *Jean*.
- VAN PIERLIJNCK-HOVE, *F*, pseud. de MUÛLS, *Fernand*.
- VAN REMOORTEL, *Michel*, musicien (1844-1904), I, 357.
- VAN RENYNGHE de VOXVRIE, *Charles*, homme de lettres, généalogiste (1900-1982), III, 338.
- VAN RIJSWIJCK, *Jan*, homme politique (1853-1906), VI, 373.
- VAN STRYDONCK de BURKEL, *Victor*, général (1876-1961), I, 359.
- VAN TIGGELEN, *Adolphe*, chimiste (1914-1969), VI, 378.
- VAN VALCKENBORCH, *Lucas*, peintre (ca 1534-1597), II, 369.
- van VOLDEN de LOMBEKE, *Joseph*, homme politique (1761-1836), II, 373.
- VAN WEDDINGEN, *Alois*, philosophe, théologien (1841-1890), II, 374.
- VANWELKENHUYZEN, *Gustave*, homme de lettres (1900-1976), V, 366.
- van ZEELAND, *Paul*, homme politique (1893-1973), VI, 380.
- VAULCHIER, *Philippe*, secrétaire du Conseil privé des Pays-Bas (-1542), III, 340.
- VAUTHIER, *Marcel*, juriste (1890-1981), I, 360.
- VAUTIER, *Emile*, officier (1821-1886), IV, 388.
- VAXELAIRE, *Raymond*, industriel (1871-1947), V, 369.
- VAXELAIRE-de RO, *Alice* (1888-1983), voir VAXELAIRE, *Raymond*.
- VELTER, *Georges*, dirigeant d'organisations patronales (1896-1979), VI, 384.
- VELTWIJK ou VELTWYCK, *Gérard*, humaniste (ca 1505-1555), II, 375.
- VERBAANDERT, *Jean*, astronome (1901-1974), V, 370.
- VERBIEST, *Ferdinand*, missionnaire, astronome (1623-1688), II, 379.
- VERCAUTEREN, *Fernand*, historien (1903-1979), II, 383.
- VERDEYEN, *Jacques*, ingénieur (1900-1969), V, 372.
- VERHAEGEN, *Jean*, aviateur (1898-1968), VI, 386.
- VERLANT, *Ernest*, historien de l'art (1862-1924), II, 384.
- VERRIEST, *Léo*, archiviste (1881-1964), II, 387.
- VERSELE, *Mireille*, animatrice d'un mouvement de jeunes handicapés (1956-1982), VI, 388.
- VERSEYDEN de VARICK, *Jean-Jacques*, membre du Congrès National (1769-1854), III, 341.
- VERY, *Marc*, pseud. de HANNON, *Théo*.
- VEYDT, *Laurent*, homme d'affaires, homme politique (1800-1877), I, 362.
- VIARDEAU, *Pol*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
- VIARDOT, *Désiré*, pseud. de HAVRENNE, *Marcel*.
- VILLETTE, *François-Laurent*, opticien-physicien (1729-1809), III, 342.
- VILLETTE, *Nicolas-François*, opticien-physicien (-1736), III, 345.
- VOUILLEMIN, *Sylvain*, compositeur (1910-1995), VI, 388.
- VRANCKX, *Alfons*, homme politique (1907-1979), VI, 390.
- VRINDTS, *Joseph*, écrivain (1855-1940), V, 373.
- WALTER, pseud. de MANDEL, *Ernest*.
- WALTZING, *Jean-Pierre*, philologue classique (1857-1929), II, 389.
- WARLOMONT, *Charles*, officier (1857-1888), V, 377.
- WARLOMONT, *René*, magistrat (1900-1975), VI, 395.
- WASSEIGE, *Xavier*, magistrat, homme politique (1762-1823), III, 347.
- WAUDREZ, *Pierre-Paul*, pseud. de GLINEUR, *Jean*.
- WAUDRU, *sainte* (ca 620/625-688), III, 350.
- WAUKELIN, *Jehan*, voir WAUQUELIN, *Jehan*.
- WAUQUELIN, *Jehan*, copiste (1400-1452), I, 365.
- WEYERGANS, *Franz*, écrivain (1912-1974), V, 379.
- WIBO, *Maurice*, ophtalmologue (1878-1969), V, 380.
- WIELEMANS, *Léon*, ingénieur industriel (1889-1972), V, 382.
- WIENER, *Ernest*, officier (1882-1973), V, 384.
- WIGNY, *Pierre*, homme d'État (1905-1986), V, 386.
- WILLEMS, *Bernhard*, historien (1880-1972), III, 352.
- WILLEMS, *Gustave*, ingénieur (1901-1982), V, 389.
- WILLIÈME, *Ferdinand*, médecin (1826-1883), IV, 389.
- WINCQZ, *Grégoire*, maître de carrière, homme politique (1847-1915), III, 353.
- WINCQZ, *Pierre*, maître de carrière, homme politique (1811-1877), III, 353.
- WINDERS, *Max*, architecte (1882-1982), III, 354.
- WOLFF, *Charles*, médecin, homme politique (1747-1821), III, 359.
- WUYTS, *Henri*, chimiste (1872-1966), VI, 395.
- WYNHOUTS, *Bernard*, botaniste (1598-1662), V, 392.
- Y
- Y, voir ROBERTS-JONES, *Robert*.
- YOR, pseud. de SERGE, *Victor*.
- Z
- ZIMMER, *Albert*, violoniste (1874-1940), II, 391.
- ZURSTRASSEN, *Louis*, industriel (1892-1971), IV, 391.

Cette page blanche remplace une illustration

Cette page blanche remplace une illustration